This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 918 488

LIBRARY

OF THE

University of California.

No. 3728

Division

Range

Shelf

Received Apr 24 1872.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXXIII. — 1er SEPTEMBRE 1869.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1869

AP20
R34
1869:5

AP20
R34
1869: 5

LE CHRISTIANISME

ET

LE SPIRITUALISME

Un sérieux et habile philosophe, l'un des premiers naguère parmi les disciples, aujourd'hui parmi les maîtres de la grande école spiritualiste que MM. Royer-Collard, Maine de Biran, Cousin, Jouffroy et Rémusat ont relevée dans la patrie de Descartes, M. Janet a publié dans cette *Revue* (1) et sous ce titre : *Un Apologiste chrétien au dix-neuvième siècle*, un examen de mes *Méditations sur la religion chrétienne*, examen accompli avec autant de convenance que de franchise. Je lui dois et je me dois à moi-même d'accepter et la discussion qu'il engage et le nom qu'il m'y donne. C'est en effet une apologie du christianisme, dans l'état actuel de la pensée, de la science et de la société humaine, que j'ai tenté d'esquisser. Et après le travail de M. Janet, toujours pénétré de la même conviction et dévoué à la même cause, c'est encore du christianisme que je voudrais marquer avec précision la place et le caractère, non pas en opposition, mais en regard du spiritualisme, son compagnon au point de départ, mais qui ne lui reste pas uni jusqu'au terme, c'est-à-dire jusqu'au but de la carrière, car qu'est-ce que le terme pour l'esprit humain sinon le but auquel il aspire en partant et en marchant?

I.

Je prends d'abord acte de deux déclarations parfaitement loyales de M. Janet; l'une me concerne personnellement, l'autre touche à

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1869, p. 334-367.

l'un des caractères essentiels de la religion chrétienne. « On ne peut nier, dit-il, que M. Guizot ne pose la question chrétienne comme elle doit être posée de nos jours. Il demande au christianisme d'accepter les conditions nouvelles dans lesquelles la société est entrée depuis trois siècles, et qui sont la science libre, la conscience libre, la pensée libre. Il veut que le christianisme s'arrange pour vivre au sein de cette société, qu'il sache s'y faire sa place, qu'il en accepte les conditions librement et de bon cœur. En un mot, c'est à l'examen qu'il en appelle, et il s'engage, au nom du christianisme, à avoir raison. » Après avoir ainsi reconnu le caractère libéral de mon apologie chrétienne, M. Janet ajoute, quelques pages plus loin : « Je me représente, je l'avoue, un mode d'apologétique chrétienne différent de celui qu'a choisi M. Guizot. Au lieu d'insister sur l'impuissance scientifique de la philosophie et sur la supériorité des explications chrétiennes, je comprendrais que l'on fît valoir surtout l'efficacité pratique du christianisme. En montrant et surtout en faisant sentir vivement la consolation que la religion apporte à l'âme dans ses chagrins, la force qu'elle lui prête dans le combat des passions, on se placerait, je crois, sur un terrain inexpugnable, sur le terrain de l'expérience intérieure, où chacun est seul juge de ce qu'il éprouve; comment contester ses consolations à celui qui se sent consolé, le sentiment de sa force à celui qui l'a éprouvée? Contre cette expérience, quelle objection peut prévaloir? Le meilleur médecin est celui qui guérit. Ce n'est pas pour des raisons spéculatives et en croyant à la médecine comme science que les hommes s'adressent à elle; c'est par un instinct irrésistible qui, dans les maux de ceux qui nous sont chers et dans les nôtres, nous pousse à chercher des secours. Pourquoi, dans les maux de l'âme, dans la douleur, dans la passion, n'aurions-nous pas recours au médecin? La preuve spéculative ne peut pas être donnée, il est vrai; mais elle est inutile. Le christianisme ainsi compris inspirera le respect à tous ses adversaires. Qui donc en effet aurait le courage, au nom d'un intérêt abstrait de la raison, d'arracher sciemment à l'un de ses semblables sa consolation dans ses misères, son arme dans la bataille de la vie? »

Je voudrais bien me réjouir pleinement de ce juste hommage que rend M. Janet à la valeur pratique et à la puissance morale de la religion chrétienne. Il reconnaît qu'elle soutient et console efficacement l'homme dans le combat des passions et dans les tristesses de la vie. Il le reconnaît à tel point que, selon lui, en se plaçant sur ce terrain, l'apologie du christianisme serait « inexpugnable, car contre cette expérience, dit-il, quelle objection peut prévaloir? » Mais M. Janet lui-même m'empêche de me livrer à tant de confiance : en même

temps qu'il place le christianisme si haut et si avant dans l'âme et dans la vie humaine, il l'abaisse et le détrône dans l'esprit humain; il le croit incapable de se prouver en principe et de supporter le libre examen de la raison.

Il croit, il est vrai, que, si ses défenseurs voulaient bien y consentir, le christianisme pourrait n'être pas mis à cette épreuve. « Qui aurait, dit-il, le courage, au nom d'un intérêt abstrait de la raison, d'arracher sciemment à l'un de ses semblables sa consolation dans ses misères, son arme dans la bataille de la vie? » Hélas! l'expérience a démontré et démontre tous les jours que ce courage destructeur ne manque point en ce monde; dans quel siècle, dans quel pays, le soin de ménager les croyances qui donnent aux hommes appui contre leurs faiblesses et consolation dans leurs misères a-t-il prévenu ou arrêté les attaques contre la religion chrétienne? Que M. Janet renonce à attendre de la sagesse et de la bonté humaines un tel ménagement. Pas plus que moi sans doute, il ne veut qu'on emploie la force matérielle pour imposer ce frein à la pensée, et qu'au nom de l'utilité pratique de la religion chrétienne on l'affranchisse du contact de la liberté. Que la religion chrétienne ne se confie donc pas dans le bouclier qu'on lui offre; elle en a éprouvé, elle en éprouve tous les jours la fragilité.

Je n'ai garde d'ailleurs, et tout chrétien sérieux se gardera comme moi, d'accepter cette faveur dédaigneuse. C'est l'honneur du genre humain qu'aucune doctrine, qu'aucune croyance ne se fonde et ne dure au nom de l'utilité seule. Des esprits distingués ont essayé de donner l'utilité pour principe à la morale, à la politique, à l'art, aux grands actes de la vie et de l'intelligence humaine. Démenti par les instincts de l'âme, ce système ne résiste pas à l'étude sévère des faits essentiels et universels de notre nature : la vérité, la vérité pure et désintéressée, est la loi fondamentale de la pensée humaine, quel que soit son objet. L'utilité peut être invoquée comme l'un des indices de la vérité; mais elle ne saurait la déterminer, ni la remplacer, ni se soustraire à l'épreuve de son accord ou de son désaccord avec la vérité. Qu'il s'agisse de religion, de philosophie, de politique, de littérature, d'art, la vérité est la source et la condition de la légitimité et du droit. L'âme humaine ne se doit et ne se donne qu'à ce qu'elle croit la vérité.

Les ennemis décidés et actifs du christianisme ne s'y sont pas trompés; quand ils ont voulu lui livrer le grand combat, c'est d'erreur et de fausseté qu'ils l'ont accusé; c'est la vérité, la vérité rationnelle et intrinsèque, qu'ils lui ont contestée. Ils ont compris que là était la base de toute autorité sur les esprits; voulant abattre l'arbre, ils ont porté la cognée dans la racine. Les faits ont prouvé

qu'ils adressaient bien leurs coups; c'est comme contraire, a-t-on dit, à la vérité et à la liberté, ces deux droits essentiels et sublimes de l'âme humaine, que le christianisme a été le plus violemment menacé et compromis. S'il ne s'était agi que de son utilité pratique, l'attaque eût été molle et serait restée vaine.

D'une part donc, je remercie M. Janet de reconnaître que, dans mon apologie du christianisme, j'accepte et je proclame tous les droits de la liberté; d'autre part, je repousse son conseil de réduire cette apologie au caractère et dans les limites de l'utilité. Personne ne porte plus haut que moi l'utilité morale et sociale de la religion chrétienne et les pressentimens que son utilité nous donne de sa vérité; mais c'est parce qu'elle est vraie en soi qu'elle est si puissamment utile pour les âmes comme pour les peuples, et qu'elle peut affronter sans crainte l'épreuve de la liberté. La vérité est, ici comme ailleurs, la question réelle et suprême, et c'est à celle-là que je reviens.

II.

A mon sens, M. Janet ne prend pas cette question à sa vraie source, à ce point culminant où elle se présente dégagée de toute question secondaire, et posée dans sa simplicité comme dans sa grandeur.

Il examine et discute le christianisme comme un système de philosophie, un ensemble de solutions des problèmes naturels et universels « aussi vieux, dit-il, que l'humanité, aussi répandus qu'elle sur la surface du globe, et que se pose inévitablement chacun de nous aussitôt qu'il commence à penser. Ces problèmes, c'est l'origine et la destinée de l'homme, l'origine et la fin de l'univers; c'est la liberté et la Providence et leurs rapports; c'est le mal, c'est le salut... Les solutions chrétiennes des problèmes humains, ce sont les dogmes, les dogmes essentiels, ceux qui sont communs à tous les chrétiens. Ils sont, selon M. Guizot, au nombre de cinq, la création, la Providence, le péché originel, l'incarnation, la rédemption. Ce qui caractérise ces dogmes, c'est d'être des explications, des solutions. Le dogme de la création explique l'origine du monde et l'origine de l'homme. La Providence explique l'instinct et le besoin de la prière, cet instinct si universel de l'humanité. Le péché originel explique le mal. L'incarnation et la rédemption expliquent le mystère de notre destinée. Par ces dogmes, l'homme sait d'où il vient, où il va; il sait ce qui le détourne du chemin du salut et ce qui l'y ramène. Le système est grand, complet, bien lié et puissant. Voyons s'il est vrai. Prenons, tel qu'on nous le présente, ce christianisme rudimen-

taire, avec ses cinq dogmes fondamentaux, création, Providence, péché originel, incarnation et rédemption. De ces cinq dogmes, les deux premiers ne sont pas, à proprement parler, des dogmes chrétiens; nous n'en voulons d'autres preuves que le témoignage de M. Guizot lui-même, pour qui l'on cesse d'être chrétien en niant la divinité de Jésus-Christ, lors même qu'on continue de croire à la Providence et à la création. Restent donc, pour constituer essentiellement le christianisme, trois dogmes fondamentaux, péché originel, incarnation et rédemption. De ces trois dogmes, les deux derniers sont évidemment les conséquences du premier. En effet, sans péché point de rédemption, et sans la rédemption point d'incarnation. Ainsi, le christianisme tout entier est contenu dans le dogme de la chute originelle (1). »

M. Janet examine alors le dogme du péché originel dans son principe comme dans ses conséquences; il le repousse au nom de la morale comme de la raison humaine, et conclut en disant : « La doctrine de la chute, présentée comme une solution au mystère de notre destinée, n'explique rien, absolument rien. Oui, il y a des problèmes naturels, universels, indestructibles, et nous considérons comme une chimère la prétention de les abolir dans l'âme humaine, d'en détourner à jamais l'esprit et le cœur de l'homme. Non, il n'est pas vrai que la philosophie soit absolument impuissante dans la solution de ces problèmes, et que la théologie chrétienne explique ce que la philosophie n'expliquerait pas. »

Je ne m'arrête pas à discuter ici cette réduction du christianisme tout entier au dogme du péché originel, ni l'attaque spéciale de M. Janet contre ce dogme; elle a, je crois, sa source dans une observation incomplète de la nature humaine et dans une méprise grave sur le sens du dogme lui-même. Je ne veux en ce moment que bien marquer le caractère de la polémique de M. Janet, et faire entrevoir en quoi elle reste étrangère à la question suprême, à la question de la vérité intrinsèque et générale du christianisme. M. Janet prend et discute les dogmes chrétiens comme il prendrait et discuterait les idées de Platon, d'Aristote, de Leibniz ou de Kant; dans l'un comme dans l'autre cas, sous les noms de religion ou de philosophie, il ne voit là que des œuvres de l'esprit humain, de grands exemples de ses efforts, heureux ou malheureux, pour résoudre les problèmes de la nature et de la destinée humaine. Cette assimilation entre les dogmes chrétiens et les systèmes philosophiques est le point de départ de M. Janet, la donnée première de sa controverse : assimilation illégitime et trompeuse; les dogmes chrétiens ne sont pas, comme les

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1869, p. 337, 341, 360, 364, 366.

systèmes philosophiques, des œuvres de l'esprit humain, des explications inventées par des philosophes pour résoudre les problèmes de l'humanité. Dans le christianisme, les faits ont précédé les dogmes; c'est à titre de faits, de faits réels et attestés tantôt par d'antiques documens et des traditions permanentes, tantôt par les contemporains eux-mêmes, que les croyances chrétiennes se sont établies et ont marché à la conquête du monde; la création, la Providence, le péché originel, l'incarnation, la rédemption, ont été les faits chrétiens avant de devenir d'abord la religion chrétienne, puis la théologie chrétienne. La théologie s'est appliquée à commenter, à développer, à réduire en système les faits religieux : elle a pu se tromper, elle s'est souvent trompée dans son travail; mais elle n'a pas inventé les faits sur lesquels elle s'est exercée, elle les a reçus d'une source supérieure au génie humain. Le christianisme est bien autre chose qu'un système; c'est une histoire, la plus grande, la plus complète, la plus générale, j'aurais droit de dire la seule grande, la seule complète, la seule générale histoire du genre humain, car c'est la seule qui s'inquiète et qui traite de la destinée du genre humain tout entier. C'est l'histoire des rapports directs et spéciaux de Dieu avec l'homme, du créateur avec sa créature et avec la série des générations humaines. Il y a, s'il est permis de parler ainsi, deux acteurs dans cette histoire : Dieu, être unique, à la fois infini et personnel, libre et immuable dans sa perfection; l'homme, être intelligent et libre, avec les imperfections originaires et les développemens orageux et successifs de sa nature. C'est là le drame reproduit dans les livres saints, et dans lequel apparaissent ensemble d'une part la présence et l'inspiration divines, de l'autre les passions, les mœurs, les vices, les faiblesses et les ignorances humaines. Je crois avoir mis en lumière dans mes *Méditations sur la religion chrétienne* ce naturel et frappant mélange, et j'ai ainsi assigné la cause des erreurs qui se rencontrent dans les livres saints à côté des vérités sublimes qui s'y révèlent. « Dieu, ai-je dit, n'a pas voulu par une voie surnaturelle enseigner aux hommes la grammaire, et pas plus la géologie, l'astronomie, la géographie ou la chronologie que la grammaire. C'est sur leurs rapports avec leur créateur, sur leurs devoirs envers lui et entre eux, c'est-à-dire sur la religion et la morale seules, non sur aucune science humaine, que porte l'inspiration des livres saints. Dieu a dicté à Moïse les lois qui règlent les devoirs de l'homme envers Dieu et envers les hommes; il a laissé à Newton la découverte des lois qui président à l'ordre des mondes. Si donc, en dehors des faits déclarés miraculeux, vous rencontrez dans les livres saints des termes, des assertions en désaccord avec les vérités reconnues dans les sciences

humaines, ne vous étonnez pas, ne vous inquiétez pas; ce n'est pas là que Dieu a porté son divin flambeau, ce n'est pas là la parole de Dieu; c'est le langage des hommes du temps selon la mesure de leur savoir ou de leur ignorance, le langage qu'ils parlaient et qu'il fallait leur parler pour être compris d'eux. Qu'auraient dit les Hébreux dans le désert, ou les Juifs réunis autour des apôtres, ou les sauvages de la Polynésie aux missionnaires chrétiens, si on leur eût dit que c'est la terre qui tourne autour du soleil, et qu'elle est un sphéroïde habitable et habité sur les points opposés de sa circonférence? Quoi de plus naturel et de plus inévitable que l'accord du langage des livres saints avec l'imperfection scientifique des hommes sur ces matières, au milieu même de l'inspiration divine sur la loi religieuse et morale de l'humanité (1)? »

Ce mélange confirme, bien loin de l'altérer, le caractère historique de ces livres. Certes ni la poésie, ni la métaphysique ne manquent dans la Bible; mais la Bible n'est un recueil ni de poèmes, ni de systèmes philosophiques; c'est la série, le récit de faits sublimes qui ont frappé l'imagination et conquis la croyance des hommes. Quelles méditations de la pensée, quelles découvertes de la science auraient exercé sur des nations et pendant des siècles une telle puissance et obtenu cette expansion populaire et durable? Le genre humain ne s'y trompe point; il ne prend point des systèmes pour des réalités, ni des études humaines pour des révélations divines; il ne fait point de la religion avec de la philosophie; il lui faut des faits saisissables, sensibles, féconds; il lui faut le tableau de sa propre vie en même temps que la satisfaction des instincts supérieurs de sa nature. C'est là ce que lui donne le christianisme historique; c'est là une des plus inépuisables sources de sa puissance et une des plus fortes preuves de sa vérité.

Je fais un pas de plus, et je touche au second grand caractère du christianisme. Ce n'est pas seulement comme créateur et législateur de sa création que Dieu se manifeste et s'affirme dans l'histoire chrétienne; il agit et apparaît aussi dans cette histoire par ces actes spéciaux et inattendus que nous déclarons surnaturels et que nous appelons des miracles. Je ne songe pas à rentrer ici et aujourd'hui dans cette question tant débattue : « Peut-il y avoir des miracles? Ce mot même, *le surnaturel*, est-il admissible? » Je me suis expliqué ailleurs, et sans réserve, à ce sujet (2). J'y reviendrai un jour, car je suis loin de trouver la question épuisée. Je me borne en ce moment à constater que *le surnaturel*, les miracles, les actes spéciaux

(1) *Méditations sur la religion chrétienne*, t. III, p. 108, 130.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 91, 115.

de Dieu en dehors des lois générales de la nature, sont de l'essence même du christianisme et appartiennent naturellement à son histoire. Comment en serait-il autrement? Le christianisme, et je dis aussi le spiritualisme, distinguent essentiellement Dieu, être personnel et libre en même temps qu'infini et immuable, de cet ensemble de faits et de lois permanentes qu'observe scientifiquement l'esprit humain et que nous appelons la nature. Le matérialisme et le panthéisme repoussent seuls cette distinction, l'un en ne voyant dans la nature que la matière, l'autre en faisant de la nature et de Dieu un seul et même être. La distinction entre Dieu et la nature une fois admise, qui dira que Dieu, au moment de la création, a épuisé sa puissance et sa liberté dans la nature? Qui affirmera que les faits et les lois que notre science y observe sont les seuls faits, les seules lois qui puissent y exister? Qui sondera dans leur ensemble et leur portée les desseins et l'action de Dieu, et leur dira comme à l'océan : « Tu iras jusque-là et pas plus loin? » Tel que le christianisme et le spiritualisme conçoivent et reconnaissent Dieu, le miracle est du mystérieux et de l'inexpliqué, non de l'impossible.

Je résume en termes précis les deux grands caractères du christianisme : il est, non pas un système, mais une histoire, l'histoire des rapports directs et spéciaux de Dieu avec le genre humain; les miracles prennent naturellement place dans cette histoire.

Les ennemis systématiques du christianisme ne s'y trompent pas; c'est à son histoire et à ses miracles que de tout temps ils ont déclaré et que de nos jours ils font la guerre. Ils contestent l'authenticité des documens, la réalité des faits, la possibilité des miracles. Leur critique historique et leur controverse philosophique portent sur ces trois points tout leur effort. Érudits ou métaphysiciens, ils comprennent parfaitement que là résident le caractère propre et efficace, l'essence et la puissance de la religion chrétienne. Pour la détruire, ils l'attaquent dans ce qui fait précisément son originalité et son droit.

Je fais en passant une observation. Dans cette double attaque contre les faits et les miracles chrétiens, ce sont les miracles qui tiennent le premier rang. Je n'hésite pas à dire que la plupart des adversaires du christianisme, tous peut-être, ont commencé par avoir, sur la question des miracles, une opinion préconçue, un parti-pris. C'est en rejetant d'avance et absolument les miracles qu'ils examinent l'authenticité des documens chrétiens, l'autorité des témoins, la réalité des récits. Si les miracles n'étaient pas là, on trouverait les faits historiques chrétiens bien plus vraisemblables et les preuves sur lesquelles ils reposent bien plus fortes. L'histoire primitive du christianisme est beaucoup mieux établie, beaucoup plus

certaine que celle des origines de presque tous les états et tous les peuples. C'est ici la métaphysique qui domine et opprime l'histoire.

Je reviens à la question fondamentale, telle qu'à mon sens elle doit être posée. Le christianisme est une histoire, une histoire divine et humaine. Je me permets de reproduire un langage que j'ai déjà employé, le seul qui exprime fidèlement le fait et ma pensée : le christianisme est l'histoire des rapports directs et spéciaux de Dieu avec le genre humain ; Dieu et les hommes y vivent, agissent et parlent. Cette histoire est-elle vraie?

M. Janet n'a ni traité, ni même indiqué la question ainsi posée. Considérant le christianisme comme un système de métaphysique, un mode d'explication et de solution des grands problèmes de l'humanité, et réduisant le système chrétien tout entier au dogme du péché originel, c'est ce dogme à peu près seul qu'il discute, et comme il le repousse péremptoirement, tout le système chrétien tombe, selon lui, avec la base qu'il lui a donnée. M. Janet n'aborde nullement les deux questions fondamentales, les deux caractères constitutifs du christianisme, son histoire, et dans son histoire les miracles. Il écarte la question historique en disant que « mes *Méditations chrétiennes* peuvent être considérées comme un ouvrage complet, au moins dans sa partie philosophique, car le quatrième volume, qui n'a pas encore paru, sera consacré aux questions de critique et d'exégèse, et ne changera rien évidemment à l'ensemble des vues de M. Guizot. » Et quant à la question des miracles, « peu importe, dit M. Janet, la possibilité métaphysique du surnaturel ; peu importe la question de savoir si la possibilité des miracles est ou n'est pas contenue dans le principe de la personnalité divine. La première condition d'une religion vraie, c'est l'accord avec la conscience morale ; » or le dogme du péché originel est, selon lui, contraire à la conscience morale de l'humanité.

Je n'admets pas que, lorsqu'il s'agit de savoir si la religion chrétienne est vraie, la question du surnaturel et celle de l'histoire du christianisme puissent être ainsi écartées ou touchées en passant comme secondaires. Je me suis, il est vrai, appliqué moi-même, dans mes *Méditations*, à l'examen des principaux dogmes chrétiens mis en regard des grands problèmes humains ; mais j'ai pris soin dès le début, dans les deux méditations intitulées *Dieu selon la Bible* et *Jésus-Christ dans l'Évangile* (1), de signaler le caractère historique des documens chrétiens et des faits qu'ils rapportent. Et en traçant le plan de mon travail j'ai marqué la place qu'y tiendrait l'histoire chrétienne. Le volume qui me reste à pu-

(1) Tome II, p. 169 329.

blier ne sera pas uniquement consacré à ce que M. Janet appelle « les questions de critique et d'exégèse. » Après avoir établi l'authenticité, au fond et dans leur ensemble, des documens bibliques et évangéliques, j'essaierai de retracer, à la fois dans son unité permanente et dans son progrès, cette merveilleuse histoire qui commence à Adam, se poursuit à travers Noé, Abraham, Moïse et le peuple juif, pour aboutir à Jésus-Christ et passer de la croix du Calvaire à l'expansion de la civilisation chrétienne sur toute la face du monde. C'est vraiment là l'histoire du genre humain et de l'action de Dieu dans la vie du genre humain.

M. Janet est un esprit sérieux et consciencieux : il examine toutes choses dans la pleine liberté de sa pensée; mais il n'affirme et ne nie rien que lorsqu'il est vraiment convaincu. Aussi hésite-t-il quelquefois et s'arrête-t-il dans le doute ou dans le silence quand, pour prouver sa thèse générale, il aurait besoin de conclure. Je viens d'en rencontrer un exemple dans le soin qu'il prend d'écarter la question du surnaturel : il ne veut pas la résoudre par une négation absolue; il semble admettre « la possibilité métaphysique du surnaturel et des miracles comme contenue dans le principe de la personnalité divine; » mais il ne va pas jusqu'à la reconnaître. La même réserve apparaît dans une question qui n'est pas moins grave, celle de la création. M. Janet me reproche d'affirmer que la création est nécessaire; mais il ne s'en étonne pas, « car, dit-il, à moins d'admettre que la vie est le résultat des forces de la matière, et que l'homme, comme toute espèce animale, est le produit d'une lente élaboration des siècles et d'une transformation progressive des êtres, on est obligé d'avoir recours à la puissance surnaturelle du créateur. » Est-ce à dire que M. Janet admet la doctrine des générations spontanées ou celle de M. Darwin sur la transformation des espèces? Non; mais il ne repousse pas non plus ces deux doctrines, il les regarde comme « des questions à l'étude, » et il me blâme, « comme d'une imprudence, d'avoir fait reposer le dogme fondamental de la religion et l'espoir de l'humanité sur des opinions scientifiques. » Je ne mérite nullement ce reproche, car je ne crois pas du tout que le sort du principe de la création et de la puissance surnaturelle du créateur dépende du sort de la doctrine des générations spontanées et de celle de la transformation des espèces; ce sont les défenseurs de ces doctrines qui font reposer leur attaque contre les faits et les principes chrétiens sur des opinions scientifiques. Je suis, quant à présent, convaincu que ces opinions sont de pures hypothèses; mais quand elles perdraient ce caractère, quand la science les admettrait parmi ses découvertes, la puissance surnaturelle du créateur et le fait primitif de la création n'en seraient nullement atteints, car le

principe générateur, que l'école matérialiste appelle aujourd'hui *la force*, reste encore distinct de la matière, et la transformation progressive des espèces ne rend point raison de l'origine des premières espèces qui, pour arriver à leur état actuel, ont eu besoin d'être progressivement transformées. Des savans ont aussi voulu expliquer le système général du monde par une série de mouvemens; c'est Leibniz, si je ne me trompe, qui leur disait : « Oui, mais qu'est-ce qui a donné la première chiquenaude? »

En présence de ces doctrines diverses, d'une part les générations spontanées et la transformation des espèces, de l'autre la création et la puissance surnaturelle du créateur, M. Janet reste en suspens. C'est une preuve de son scrupule scientifique; mais en sa qualité de spiritualiste il aurait pu, je crois, se dispenser de cette hésitation, car une question plus grande que celle de ces deux doctrines, la question de la distinction essentielle entre l'esprit et la matière, est au fond de ce débat. Sur celle-là, M. Janet a, je pense, son parti-pris.

Je ne puis ni ne veux recommencer ici l'apologie du christianisme considéré dans tous ses élémens et sous ses divers aspects. Mon seul dessein a été de poser nettement la grande question, qui est, selon moi, le point de départ de cette apologie et en marque le vrai et général caractère. Je rencontre cependant, dans la critique que fait M. Janet de ma défense du christianisme, des objections spéciales auxquelles je ne puis me dispenser de toucher.

III.

Il me reproche de réduire le christianisme à cinq dogmes fondamentaux : la création, la Providence, le péché originel, l'incarnation et la rédemption. « C'est là, dit-il, une table artificielle, arbitraire, insuffisante, à un point de vue rigoureusement chrétien. Comprend-on que le dogme de la Trinité n'y soit pas mentionné? Que devient le Saint-Esprit dans cette théologie? Comment M. Guizot passe-t-il entièrement sous silence le grand débat qui a mis l'Europe en feu au XVIe siècle, et pour lequel, dans les deux églises, tant de grands hommes sont morts martyrs de leur foi, le débat sur la présence de Jésus-Christ dans l'hostie? On n'est pas moins étonné de voir M. Guizot renvoyer aux théologiens le débat de la grâce et du libre arbitre, de la foi et des œuvres. Qu'est-ce que le christianisme, si la doctrine de la grâce, la doctrine de la justification, sont des doctrines lâches et arbitraires dont on prend ce qu'on veut et que l'on accommode, suivant les temps, aux exigences profanes du sens commun, abandonnant le dogme lui-même, dans sa précision et sa rigueur, au pédantisme théologique? Le christianisme de M. Guizot est une

moyenne entre les diverses églises chrétiennes; c'est un minimum de christianisme dont il se contente pour échapper au rationalisme. Qu'est-ce donc qu'une telle foi sinon une philosophie? »

M. Janet se méprend sur ce que j'ai pensé et voulu faire quand j'ai placé cinq dogmes fondamentaux en tête de mon apologie du christianisme. Je n'ai point entendu réduire à cinq dogmes la religion chrétienne, ni les prendre « comme une moyenne entre les diverses églises chrétiennes, » ni écarter les autres dogmes que rappelle M. Janet, la Trinité, le Saint-Esprit, la présence réelle, la grâce, la justification par la foi ou par les œuvres. J'ai uniquement voulu mettre en spéciale lumière, comme essentiels à la foi chrétienne, les dogmes communs à toutes les communions chrétiennes, et sur lesquels il n'y a entre elles à peu près point de dissentiment. Je m'en suis formellement expliqué d'avance en disant : « Au moment où les fondemens de l'édifice chrétien sont ardemment attaqués, je voudrais rallier dans sa défense commune tous ceux qui l'habitent, catholiques ou protestans, anglicans ou presbytériens, calvinistes ou arméniens, jésuites ou jansénistes (1). » J'ai parlé des croyances qui les unissent sans méconnaître ni discuter celles qui les séparent. Je n'ai voulu faire et n'ai fait en cela que ce qu'ont fait en 1848, dans la vie politique, des hommes très divers par leurs opinions constitutionnelles, mais qui, pour défendre ensemble l'ordre social menacé, se sont ralliés alors à la république, « comme à la forme de gouvernement, a dit M. Thiers, qui nous divise le moins. » J'ai fait simplement, comme eux, acte d'esprit pratique et de bon sens.

C'est un rude métier que de vouloir être envers ses adversaires à la fois conséquent et libéral, ferme en principe, large et doux dans l'application. J'ai toujours eu un sincère et sérieux désir de suffire à ce double devoir. Je n'y ai pas toujours réussi, ni dans la vie politique, ni dans la discussion philosophique. Je n'en recherche pas ici les causes. M. Janet me trouve incomplet et trop peu rigoureux en fait de dogmes chrétiens; en même temps il me reproche d'être trop exigeant, de trop pousser le raisonnement à outrance en fait de doctrines rationnelles. « Pour M. Guizot, dit-il, tout protestant libéral est un rationaliste, tout rationaliste un panthéiste, tout panthéiste un athée. J'ai de la peine, ajoute-t-il, à me faire à cette méthode, qui consiste à toujours précipiter les gens dans l'erreur, et à les plonger de plus en plus, même quand ils essaient d'y échapper. Est-il donc si avantageux d'exagérer l'erreur, d'élargir l'abîme qui sépare les hommes? Au lieu de chercher par où les autres pensent

(1) *Méditations sur la religion chrétienne*, t. Ier, p. 16.

comme nous, ce qui est une garantie pour notre raison, devons-nous toujours chercher par où ils ne pensent pas comme nous, ce qui est une arme pour le scepticisme? et cela sous prétexte de logique, comme si nous étions toujours sûrs d'être nous-mêmes d'infaillibles logiciens! »

Je ne demande pas mieux que d'admettre chez mes adversaires cette variété dans les points de vue successifs sous lesquels ils étudient les faits et les idées, cette étendue et cette honnête perplexité d'esprit qui les ramènent souvent vers la vérité, au risque de l'inconséquence. Je suis tout prêt à reconnaître qu'il y a bien des rationalistes qui ne sont point panthéistes, et des panthéistes qui ne veulent pas et ne croient pas être athées; mais je ne puis renoncer à démêler dans les idées premières leurs conséquences logiques, ni à faire entrevoir vers quelles erreurs on court quand on n'a pas pris son point de départ dans la vérité. Je ne fais en cela que suivre l'exemple du bon sens public et de l'instinct des masses; quand elles ne sont pas dominées et égarées par la passion, elles pressentent admirablement quels résultats dérivent de certains principes, et à quels périls les exposent des théories dont elles ne savent pas sonder le vice. Il leur arrive alors ou de repousser aveuglément les principes mêmes à cause des effets, ou de se rejeter dans une inconséquence confuse qui du moins les sauve des périls pratiques de l'erreur. En tout cas, j'ai à faire ici une réclamation personnelle. Quand M. Janet me reproche de voir dans tout protestant libéral un rationaliste, il fait pour moi, je n'en doute pas, une exception, car il me sait protestant, il me reconnaît libéral, et il est bien sûr que je ne suis pas rationaliste.

Ma dernière remarque sur les objections spéciales qu'adresse M. Janet à mon apologie du christianisme portera sur une question pratique et contemporaine. Il ne croit pas possible la conciliation que je désire entre l'église chrétienne catholique et la liberté. « Nous savons, dit-il, que quelques-uns des esprits les plus éclairés de notre temps font tous leurs efforts pour engager l'église dans cette voie de liberté et de progrès, dans cette voie de réconciliation avec les principes fondamentaux de l'esprit moderne; mais qu'importe? et quelle valeur peuvent avoir ces efforts purement individuels? Ces hommes, si éminens qu'ils soient par l'esprit et le caractère, que sont-ils dans l'église? Ils ne sont rien, absolument rien. L'église catholique est une monarchie, et elle tend de plus en plus à la monarchie absolue. Le catholicisme n'est pas à Paris, il est à Rome. C'est Rome qu'il faut convertir. Or Rome n'est point jusqu'ici entrée dans cette voie d'accommodement raisonnable, et tant qu'elle n'a point parlé, ou plutôt tant qu'elle parle dans le sens contraire, les plus nobles paroles

des plus nobles esprits sont absolument non-avenues; aucun d'eux n'a mission pour traiter au nom de l'église. »

M. Janet oublie l'histoire. Rome n'est pas si intraitable ni si immobile qu'il la représente. Il est vrai, elle a souvent, depuis trois siècles surtout, fait cause commune avec le pouvoir absolu. Elle l'a servi et s'en est servie, beaucoup trop pour son propre bien et pour celui des rois ses alliés; mais souvent aussi, à diverses époques, elle a défendu contre les rois les droits et les libertés des peuples. Elle a admis la libre discussion dans son propre sein; elle a vécu et traité avec les conciles de l'église, et dans ses rapports hors de la sphère ecclésiastique Rome a presque toujours fini par compter avec l'opinion laïque et publique, quand l'opinion s'est montrée générale, énergique et persévérante. Elle a même plus d'une fois, par vraie sagesse ou par prudence humaine, sacrifié à la pression de l'opinion laïque ses plus dévoués, mais compromettans défenseurs, les jésuites par exemple, abolis en 1773 par Clément XIV. Elle a formé et entretenu de bonnes relations avec les peuples et les gouvernemens les plus divers entre eux et les plus différens d'elle-même par leurs principes comme par leurs formes politiques. Elle est flexible quand il le faut autant qu'obstinée tant qu'elle le peut. Corneille rappelle au roi Prusias, par son fils Nicomède, le conseil d'Annibal à propos de la Rome païenne :

> ..... Il m'a surtout laissé ferme en ce point
> D'estimer beaucoup Rome et ne la craindre point.

Envers la Rome chrétienne, le même conseil est bon et plus sûrement efficace; nous lui devons beaucoup plus que le monde asservi ne devait aux proconsuls romains, et elle est beaucoup moins forte. Que les amis de la liberté, que les peuples qui la désirent et la réclament, se préoccupent surtout d'eux-mêmes, qu'ils fondent chez eux des gouvernemens libres et maintiennent envers leurs chefs laïques leurs libertés religieuses et civiles, qu'en même temps ils respectent les libertés de Rome elle-même, ils n'auront rien de grave à craindre d'elle; un peu plus tôt ou un peu plus tard, avec un peu plus ou un peu moins de bonne grâce elle se résignera à accepter le droit ou la nécessité; si elle persistait dans des prétentions illégitimes, il serait facile de les repousser.

Je m'étonne que M. Janet fasse si peu de cas « des efforts de quelques-uns des hommes les plus éminens de notre temps par l'esprit et le caractère pour engager l'église catholique dans les voies de liberté et de réconciliation avec les principes fondamentaux de la société moderne. » Les grands mouvemens intellectuels et sociaux ont-ils jamais commencé autrement que par des efforts purement indivi-

duels? C'est précisément la mission des esprits élevés et clairvoyans d'ouvrir la voie des progrès, politiques ou religieux, et d'y attirer les masses en les y devançant. Il ne s'agit nullement en pareil cas de « traiter » avec les pouvoirs établis dans l'état ou dans l'église, et de déterminer diplomatiquement leur adhésion explicite aux changemens désirés; c'est sur les hommes en général qu'ont à agir d'abord les esprits d'élite; c'est à la pensée et à la conscience publique que s'adresse leur travail; c'est par cette grande porte qu'ils entrent, grandement accompagnés, dans les conseils des rois ou dans les conciles de l'église, et qu'ils y font pénétrer, souvent à grands frais de patience, de mécomptes et de sacrifices, les transactions et les modifications de régime qu'appelle le cours devenu général des idées et des faits. Ainsi se développe et s'accomplit l'histoire, la belle et grande histoire du monde civilisé, et en particulier de la civilisation chrétienne. C'est l'honneur du genre humain que quelques hommes, isolés et courts passagers dans la vie, en soient les premiers promoteurs.

Pour moi, chrétien, protestant et libéral, je porte à ces pionniers de la liberté chrétienne dans l'église catholique une reconnaissance profonde. Il y a quelques semaines, j'étais assis auprès du lit de l'un des plus éminens d'entre eux, M. de Montalembert; je le voyais douloureusement malade, les traits altérés, la voix faible, hors d'état de faire quelques pas dans sa chambre; il n'avait pas même pu se faire descendre dans une voiture pour aller porter son vote à l'Académie française. Sa ferveur chrétienne et libérale était la même; il ressentait pour la cause de sa vie jeune et forte, pour l'indépendance de la papauté, pour les droits de l'église et de l'état, du chrétien et du citoyen, la même sympathie et le même dévoûment, seulement avec un peu plus d'inquiétude sur le succès prochain de ses efforts. J'étais profondément touché de cette inépuisable et fidèle ardeur de l'âme au milieu des langueurs et des souffrances du corps. J'ai la confiance que tant de vertu ne sera pas vaine, et que la foi et la liberté chrétiennes recueilleront les fruits de ce généreux travail pour leur commun succès.

Les champions des grandes et bonnes causes sont sujets à avoir trop d'illusions et trop peu de confiance; ils se promettent trop d'abord de la bonté de leur cause, et plus tard ils n'y comptent pas assez. Qu'il s'agisse de questions politiques, ou religieuses, ou purement intellectuelles, la vie publique est laborieuse et rude, pleine de luttes, d'obstacles, de mécomptes, de succès et de revers alternatifs qui étonnent souvent les convictions et ébranlent les espérances. Il n'y a que deux sortes de caractères qui résistent aux déplaisirs et aux fatigues de l'activité humaine ainsi mise à l'épreuve : les hommes qui n'ont au fond ni croyances ni passions désintéres-

sées, et qui, uniquement préoccupés d'eux-mêmes, ne poursuivent que des buts de satisfaction et de fortune personnelle; c'est là un genre de travail dont on ne se décourage guère quand une fois on s'y est adonné. A côté de ces égoïstes opiniâtres, les hommes qui ont au contraire des convictions fortes et qui cherchent le triomphe d'une cause plus grande qu'eux-mêmes, ceux-là aussi supportent patiemment les difficultés, les tristesses, les mauvais jours de leur œuvre, et retrempent sans cesse leur espérance dans leur foi. Tels doivent, tels peuvent être les vrais et sérieux chrétiens. Personne n'est plus convaincu que moi de la gravité de la crise que traverse aujourd'hui le christianisme; je sais toute l'ardeur et tout le péril des attaques dont la foi chrétienne est l'objet, en haut, dans un certain nombre d'esprits distingués, en bas, dans les masses ignorantes et déréglées; mais le christianisme n'est pas d'aujourd'hui, il vit depuis dix-neuf siècles. Que dis-je, dix-neuf siècles? Les siècles ne se comptent pas pour le christianisme; sa source est infiniment plus ancienne que son nom; c'est avec l'histoire du peuple juif que commence l'histoire chrétienne; l'Ancien-Testament est la préface et la préparation du nouveau. Le monde a d'abord longtemps attendu, puis il a vu apparaître, puis il a commencé à recevoir et à contempler partout le christianisme. Les mêmes attaques, les mêmes périls qu'il rencontre aujourd'hui l'ont assailli dès sa première origine et dans tout le cours de sa destinée; tantôt la tyrannie, tantôt l'insouciance et le relâchement moral de ses représentans officiels lui ont été encore plus funestes que les coups de ses adversaires. Il a résisté et survécu aux violences des uns et aux fautes des autres. Il n'est pas autre aujourd'hui, il ne sera pas autre désormais qu'il n'a été jadis. Ses nouveaux adversaires n'ont et n'auront pas plus d'érudition que Bayle, ni plus d'esprit que Voltaire, ni plus de passion que les révolutionnaires de 1793 : ils ne réussiront pas plus à le détruire que n'y ont réussi leurs prédécesseurs. Le christianisme a fait ses preuves de patience comme de force, de flexibilité comme de vitalité. Il aura de plus, il a déjà, pour se défendre et pour vaincre, une arme assez nouvelle dans son histoire, la liberté, la liberté de ses adversaires et la sienne propre; l'une ne lui permettra pas de s'endormir dans l'ignorance du danger; l'autre le mettra en possession de tous ses moyens de résistance en les dégageant de toute apparence de force abusive et de privilége autorisé. J'ai, dans la situation actuelle du christianisme et au milieu de ses périls, cette confiance que la liberté lui épargnera beaucoup de ses anciennes fautes, en lui donnant plein droit de se manifester dans la sublimité de son origine et de sa nature.

J'incline à penser que M. Janet lui-même pressent cette forte et solide destinée de la religion chrétienne, car, après avoir librement

contesté ses dogmes, il essaie de les relever, sous un autre nom, des coups qu'il leur a portés. « Non, dit-il en finissant, il n'est pas vrai que la théologie chrétienne explique ce que la philosophie n'expliquerait pas; mais est-ce à dire que nous méconnaissons la grandeur et la beauté de la théologie chrétienne, et que nous ne voyons dans ses dogmes et dans ses rites que des fictions arbitraires et des superstitions ridicules? Non, sans doute; mais ses dogmes et ses cérémonies ne sont pour nous que de grands symboles, dont la valeur est précisément dans les vérités métaphysiques que ces cérémonies expriment et que ces dogmes recouvrent. » M. Janet passe alors en revue quelques-uns des dogmes chrétiens, le péché originel, l'incarnation, la rédemption, la Trinité, la grâce; il les examine et les rapproche sous deux points de vue divers; d'abord pris au pied de la lettre, ensuite entendus symboliquement, comme « de fortes et hardies expressions » des grandes vérités métaphysiques et morales que la philosophie reconnaît dans la nature et la vie humaine. Il commence ainsi par enlever aux dogmes leur réalité vivante, et il tente ensuite de leur rendre une valeur intellectuelle et figurée; ce ne sont plus des croyances positives fondées sur des faits réels; ce sont des images poétiques qui représentent certaines notions, certains instincts inhérens à l'humanité, et M. Janet conclut en disant : « En un mot, nous ne voulons pas sacrifier la philosophie au christianisme ; mais nous serons volontiers les premiers à reconnaître que le christianisme lui-même est une grande philosophie. »

En acceptant ainsi le christianisme comme « une grande philosophie, » M. Janet lui offre sincèrement, j'en suis convaincu, une transaction plausible; le christianisme ne saurait s'en contenter. Sans doute il contient une philosophie, mais il est tout autre chose qu'une philosophie, c'est-à-dire une œuvre humaine, fruit de la pensée, de l'imagination et de la science humaines : il est une œuvre divine, une révélation de Dieu à l'homme, l'histoire et le résultat des rapports directs et spéciaux de Dieu avec le genre humain. C'est à ce titre et par sa vertu surnaturelle que le christianisme a fait son apparition et son chemin en ce monde; c'est à ce titre et par cette vertu qu'il doit s'y maintenir et poursuivre à travers les contestations des hommes sa laborieuse et progressive victoire.

IV.

Je passe du christianisme au spiritualisme. Je me trouve ici bien plus près de M. Janet que je ne l'ai été jusqu'à présent, pas si près pourtant que je le désirerais et qu'à mon sens cela devrait être. M. Janet adresse à mon spiritualisme chrétien des reproches que je ne crois pas mérités, et quant à ceux qu'à mon tour j'adresse à son

spiritualisme philosophique, je les résume d'avance ainsi. Tantôt M. Janet attribue à ce spiritualisme plus de puissance qu'il n'en possède pour satisfaire aux instincts et aux droits de la nature humaine; tantôt au contraire il ne tire pas de la doctrine spiritualiste toutes les conséquences légitimes qui y sont contenues, et il s'arrête en route quand il pourrait aller plus loin, aller jusqu'au but définitif auquel aspire l'humanité. Il n'y a pas dans le spiritualisme philosophique tout ce que M. Janet en espère; il y a plus qu'il n'y montre ou qu'il n'y voit.

Je tiens à faire une observation préalable. A mon sens, M. Janet n'est pas juste envers l'école spiritualiste française contemporaine. « La psychologie scientifique, dit-il, avait été fondée par Locke et les Écossais; l'école française y a peu ajouté. Cette école a défendu l'idée du devoir et l'a fortement séparée de l'intérêt personnel. Elle a défendu la liberté humaine au point de vue philosophique, moral et politique; mais, forte dans la psychologie et la morale, elle a été faible dans la théodicée, dans la métaphysique, dans la philosophie religieuse en général. » Les faits protestent contre cette appréciation; l'école spiritualiste française du XIXe siècle a beaucoup ajouté à la psychologie écossaise, et elle n'est pas restée étrangère à l'ontologie et à la théodicée. M. Royer-Collard a porté dans la question générale du spiritualisme et dans quelques questions spéciales, entre autres dans celles de la perception et de la durée, une précision et une rigueur d'expression comme de pensée qui ont souvent manqué aux philosophes écossais. Il a élevé le bon sens à la hauteur de la logique, contenu la logique sous le contrôle du bon sens, et prêté au bon sens et à la logique l'éclat de l'éloquence morale. MM. Maine de Biran et Jouffroy ont poussé l'observation et la description des faits psychologiques à un rare degré de profondeur et d'exactitude scientifique, et c'est en pénétrant, avec le flambeau de la psychologie, dans le domaine de l'ontologie qu'ils ont été conduits, l'un presque au mysticisme, l'autre au scepticisme, qu'ils n'ont pas laissé de répudier. M. Cousin s'est lancé, avec toute la puissance de l'imagination, de la dialectique et de l'éloquence, dans tous les problèmes, dans tous les systèmes de la philosophie; après les avoir parcourus comme une comète parcourt l'espace, il est revenu à son point de départ, et il a laissé partout la trace lumineuse de son passage, même là où il n'a fait que passer. M. de Rémusat, dans ses *Essais de philosophie*, a abordé les questions fondamentales, la matière et l'esprit, la connaissance et la conscience humaines, et il les a traitées avec une originalité de pensée, une patience de méthode, une abondance de vues et une fine précision de langage qui ne l'ont pas toujours retenu loin de l'abîme du doute, mais qui l'ont empêché d'y tomber, et ont réduit pour lui le doute à

l'hésitation. Tous ces philosophes ont donné l'exemple et l'impulsion d'une étude et d'une critique profonde de l'histoire de la philosophie ancienne et moderne, étude aussi importante pour la philosophie spéculative que l'est pour la politique l'étude de l'histoire des états et des gouvernemens. De tels travaux et un tel caractère assurent à l'école spiritualiste qui a rempli la première moitié du XIXe siècle une influence et un rang qui n'ont rien à redouter du plus sévère examen.

Je viens aux reproches qu'adresse M. Janet à mon spiritualisme chrétien. Il en est un qui m'étonne un peu. « Si, dans le livre de M. Guizot, nous mettons le christianisme à part, dit M. Janet, il nous est impossible de voir dans sa philosophie autre chose que le positivisme. » A l'appui de cette assertion, il cite et met en regard l'un de l'autre deux passages puisés, l'un dans les *Paroles de philosophie positive*, par M. Littré, l'autre dans l'une de mes *Méditations sur les limites de la science*. « Ceux qui croiraient, dit M. Littré, que la philosophie positive nie ou affirme quoi que ce soit sur les causes premières et sur l'essence des choses se tromperaient; elle ne nie rien, elle n'affirme rien, car nier ou affirmer, ce serait déclarer que l'on a une connaissance quelconque de l'origine des êtres et de leur fin. Ce qu'il y a d'établi présentement, c'est que les deux bouts des choses nous sont inaccessibles, et que le milieu seul, ce que l'on appelle en style d'école *le relatif*, nous appartient. Au-delà, c'est un océan qui vient battre notre rive, et pour lequel nous n'avons ni barque, ni voiles, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable. » Et moi, dans mes *Méditations*, après avoir rappelé les idées d'un grand théologien philosophe écossais, le docteur Chalmers, *sur la connaissance partielle et limitée qu'a l'homme des choses divines*, j'ai ajouté : « Le docteur Chalmers dit vrai; les limites du monde fini sont celles de la science humaine. Jusqu'où elle peut s'étendre dans ces vastes limites, nul ne le saurait dire; ce qu'on peut et doit affirmer, c'est qu'elle ne saurait les dépasser. C'est dans le monde fini seulement que l'esprit humain se saisit pleinement des faits, les observe dans toute leur étendue et sous toutes leurs faces, reconnaît leurs rapports et leurs lois, qui sont aussi des faits, et en constate ainsi le système. C'est là le travail et la méthode scientifiques, et les sciences humaines en sont les résultats; mais, si les limites du monde fini sont celles de la science humaine, ce ne sont pas celles de l'âme humaine : l'homme porte en lui-même des notions et des ambitions qui s'étendent bien au-delà et s'élèvent bien au-dessus du monde fini; mais en même temps que de cet ordre supérieur l'homme a l'instinct et la perspective, il n'en a pas, il n'en peut pas avoir la science. L'esprit sait qu'il y a des espaces au-delà de celui que les yeux parcourent, mais les yeux n'y pénètrent point. »

De ces deux citations, M. Janet tire cette conclusion : « Il m'est impossible ici de ne pas voir une seule et même pensée chez M. Guizot et chez M. Littré. Pour l'un comme pour l'autre, il n'y a de science que du monde fini. Pour l'un comme pour l'autre, il y a quelque chose au-delà du monde fini : c'est l'infini selon M. Guizot, c'est l'immensité selon M. Littré. L'école positiviste ne nie pas l'infini. L'idée-mère du positivisme, c'est que la science doit s'abstenir de toutes recherches sur les causes premières et sur l'essence des choses; elle ne connaît que des enchaînemens de phénomènes; tout ce qui est au-delà n'est que conception subjective de l'esprit, objet de sentiment, de foi personnelle, non de science. M. Guizot affirme également qu'il n'y a pas de science de l'infini. »

Je pourrais me contenter d'une réponse que M. Janet a faite lui-même d'avance au reproche qu'il m'adresse. « C'est en mettant, dit-il, le christianisme à part qu'il lui est impossible de voir dans ma philosophie autre chose que le positivisme. » Il a raison de commencer par mettre à part mon christianisme; pour différer du positivisme, c'est quelque chose en effet que d'être chrétien, et je n'imagine pas une dissemblance plus profonde. Au-delà du monde fini, là où M. Littré ne voit « qu'un océan inaccessible pour lequel nous n'avons ni barque, ni voiles, » je vois Dieu, qui m'éclaire d'un flambeau supérieur au soleil de la terre, et me guide dans une barque sûre à travers les ténèbres et les tempêtes de cet océan. La révélation chrétienne est le fait divin et historique auquel je crois et je me confie, et je puis me livrer à cette confiance sans perdre le titre de philosophe, car M. Janet se dit lui-même prêt à « reconnaître que le christianisme est une grande philosophie. » Mais je ne veux pas m'en tenir à cette trop facile réponse, et je tiens à indiquer d'où provient la méprise de M. Janet lorsque, « mettant le christianisme à part, il ne voit dans ma philosophie pas autre chose que le positivisme. »

Bossuet a intitulé son principal ouvrage philosophique : *De la connaissance de Dieu et de soi-même*. Croit-on qu'il eût dit indifféremment : *De la science de Dieu et de soi-même?* Il eût vu à coup sûr dans un tel titre une grande outrecuidance intellectuelle et presque une profanation. Le docteur Chalmers a donné à l'un des chapitres essentiels de son ouvrage sur *la théologie naturelle* ce titre spécial : *De la connaissance partielle et limitée qu'a l'homme des choses divines*. Il ne dit pas : *De la science partielle et limitée*, et il dit que l'homme a des choses divines une *connaissance* certaine, quoique partielle et limitée. M. Littré, dans le passage que je viens de citer de ses *Paroles de philosophie positive*, dit expressément : « La philosophie positive ne nie et n'affirme rien sur les causes premières et sur l'essence des choses, car nier ou affirmer, ce serait déclarer que l'on a *une connaissance quelconque* de l'origine des êtres et de leur fin. »

Je cite là les propres paroles de trois grands docteurs, l'un catholique, l'autre protestant, le troisième positiviste. Bossuet et Chalmers parlent affirmativement de la *connaissance* qu'a l'homme de Dieu et des choses divines. Ni l'un ni l'autre n'emploient ici le mot de *science*. Ils savent que ce n'est pas là l'expression propre de l'état de l'esprit humain quant à Dieu et aux choses divines; mais ils pensent que, sur cette sphère supérieure où n'atteint pas *sa science*, l'homme acquiert naturellement et à bon droit une certaine mesure de *connaissance*. M. Littré au contraire écarte absolument toute idée que l'homme ait *une connaissance quelconque* de l'origine des êtres et de leur fin, c'est-à-dire de Dieu et des choses divines.

Ainsi se manifestent deux doctrines essentiellement différentes. Selon l'une, l'esprit humain peut avoir et a en effet un certain genre et un certain degré de *connaissance* qui n'est pas la *science*, mais qui n'en a pas moins les caractères et les droits de la vérité. L'autre doctrine n'accorde les caractères et les droits de la vérité qu'à la *science* proprement dite, c'est-à-dire aux résultats de cette étude dans laquelle l'esprit humain fait, pour ainsi dire, le tour de son objet, reconnaît successivement les faits qu'il y observe, leur point de départ, leur enchaînement, leurs lois et leurs conséquences, et ne présume ni ne conclut rien au-delà de ce qu'il atteint et constate directement.

Bossuet et Chalmers (j'en pourrais nommer bien d'autres dignes de leur être associés) professent la première de ces doctrines. M. Littré et les positivistes n'admettent que la seconde. Je pense comme Bossuet et Chalmers. Je crois la *science*, ce fruit du travail intellectuel de l'homme sur le monde fini, profondément différente de la *connaissance*, élan puissant de la pensée humaine vers des régions plus hautes que celles où se promène et s'acquiert la science. C'est dans ce sens et en vertu de cette distinction que j'ai parlé dans mes *Méditations* des limites de la science et des sources de la croyance aux réalités que la science n'atteint pas. Rien à coup sûr n'est plus étranger, je devrais dire plus contraire au positivisme, à son principe comme à ses effets.

Que fais-je donc et que suis-je quand, distinguant ainsi la connaissance de la science, je renferme la science humaine dans les limites du monde fini, et je reconnais en même temps à l'esprit humain une connaissance certaine, bien que partielle et limitée, de l'infini, c'est-à-dire de Dieu et des choses divines? Je sape le positivisme dans sa base. Je suis un spiritualiste décidé et conséquent. Je reprends la définition du positivisme telle que la donne M. Janet, et c'est la plus favorable qu'on en puisse donner. « L'idée-mère du positivisme, dit-il, c'est que la science doit s'abstenir de toutes recherches sur les causes premières et sur l'essence des choses; elle ne connaît que des enchaînemens de phénomènes : tout ce qui est

au-delà n'est que conception subjective de l'esprit, objet de sentiment, de foi personnelle, non de science. Or une telle théorie exclut aussi bien le matérialisme que le spiritualisme. Nous ne connaissons pas plus l'essence de la matière que l'essence de l'esprit, pas plus l'essence de l'esprit que l'essence de la matière. Les origines et les causes nous sont inaccessibles. En dehors de la chaîne et de la série des phénomènes, il n'y a qu'un vaste inconnu que l'on peut appeler comme on veut, selon les tendances de son âme, mais qui est absolument indéterminable par aucun procédé scientifique. »

Ainsi en dehors des phénomènes, c'est-à-dire des apparences sensibles et saisissables par des procédés scientifiques, le positivisme n'affirme et ne nie rien. Il n'affirme et ne nie spécialement ni l'esprit ni la matière; il exclut aussi bien le matérialisme que le spiritualisme. Il a pour principe que la science humaine n'atteint que la surface des choses; le fond, c'est-à-dire l'origine et l'essence des choses, lui est inaccessible. Dans le fond, il n'y a qu'un vaste inconnu que l'esprit se figure de telle ou telle façon et auquel il donne le nom qu'il veut. Nous ne savons rien de ce qui est; nous ne connaissons que ce qui paraît.

Le spiritualisme au contraire affirme deux choses, la distinction essentielle de l'esprit et de la matière et la réalité essentielle de l'esprit et de la matière. Cette double affirmation repose sur une observation profonde et complète. Quand il observe soit lui-même dans son existence actuelle, soit le monde extérieur, l'homme reconnaît des faits essentiellement distincts : en lui-même, un être intelligent et libre qu'il appelle l'âme, et une matière organisée et régie par des lois permanentes qu'il appelle le corps; — hors de lui-même, l'homme reconnaît un vaste ensemble de faits régis par des lois permanentes, et un auteur et législateur de ces faits qui n'ont pas pu se créer ni se régler eux-mêmes, c'est-à-dire le monde et Dieu. Et ces grands faits, l'homme, le monde et Dieu, ne sont pas des phénomènes, de pures apparences; ce sont des réalités que l'esprit humain atteint directement, quoiqu'il ne les connaisse et ne les comprenne pas complétement. C'est là le spiritualisme philosophique, tel qu'il résulte d'une psychologie et d'une ontologie fondées sur l'exacte observation des faits et intimement unies. C'est une doctrine qui exclut formellement le matérialisme et le scepticisme idéaliste, c'est-à-dire les deux conséquences entre lesquelles flotte le positivisme. Je suis l'un des disciples et des adhérens convaincus de cette doctrine.

M. Janet se méprend donc quand il m'accuse de nier la philosophie, ou du moins la métaphysique, la philosophie première, et par là même la théologie naturelle. « M. Guizot, dit-il, reproche quelquefois à ses adversaires d'être trop timides et de ne point accepter hardiment toutes les conséquences de leur pensée. J'oserais

presque lui faire le même reproche, quoique l'on sache que ce ferme esprit ne pèche point par la timidité. Ici il n'a pas osé dire toute sa pensée, c'est que la philosophie spiritualiste est aussi impuissante que les autres. J'aurais voulu, je l'avoue, le voir aller jusque-là; j'aurais voulu le voir réfuter les preuves de l'existence de Dieu données dans les écoles spiritualistes, les preuves de la Providence données par Socrate et Platon, la justification de la Providence dans Leibniz et dans Malebranche, les raisons en faveur de la vie future développées dans *le Phédon*. Il eût été étrange de voir M. Guizot engager une telle polémique, et jouer, ne fût-ce qu'un moment, le jeu des athées. Cependant non-seulement cela eût été conséquent, mais c'était même nécessaire pour justifier la thèse générale de l'impuissance scientifique et démonstrative de la philosophie; s'il y a en effet quelque part de bonnes preuves de Dieu, de la Providence et de la vie future, pourquoi dire qu'il n'y a pas de science de l'infini? »

J'aurais été non-seulement bien malhabile, mais bien inconséquent avec moi-même, si je m'étais engagé, ne fût-ce qu'un moment, dans la polémique qu'aurait souhaitée de ma part M. Janet. J'ai dit tout à l'heure pourquoi nous n'avons pas la *science* de l'infini, et comment nous avons cependant la *connaissance* des grands rayons de lumière qui éclairent la sphère de l'infini et ses grands problèmes. Je suis heureux de me trouver en ceci d'accord avec Platon, Descartes, Bossuet, Leibniz, Reid, et aussi avec ce bon sens général des hommes qui, sans préméditation ni étude, par son seul instinct et sa seule pente, arrive, en fait de philosophie et de théologie naturelle, aux mêmes résultats que les grands philosophes. Je ne crois nullement la philosophie spiritualiste impuissante ni vaine pour la connaissance et la défense de ces premières vérités intellectuelles, morales et religieuses. Je la crois insuffisante pour aller plus loin, et pour établir, répandre et cultiver ces vérités de telle sorte qu'elles pénètrent partout et portent tous leurs fruits. Plus j'ai avancé dans la vie et dans la pensée, plus, au-delà du spiritualisme philosophique, j'ai vu apparaître et s'élever le spiritualisme chrétien.

Il est naturel, il est salutaire, quand on approche du terme, de remonter dans sa mémoire le cours de sa vie, et de lire, pour ainsi dire en soi-même, l'histoire de son âme. On se prépare ainsi au compte suprême qu'on aura à rendre, et il peut arriver que pour d'autres âmes cette histoire ne soit pas sans intérêt et sans fruit.

J'ai reçu une éducation chrétienne, sérieuse par le sentiment, vague dans la foi. En m'amenant à Genève pour y faire mes études, ma mère y trouva les institutions et les pratiques régulières, non plus les passions fortes et les convictions précises de la réforme. Elle était là une tradition permanente, non un feu toujours nourri. Le

XVIIIe siècle avait, non pas aboli, mais énervé à Genève le XVIe. Rousseau y était à côté de Calvin. Ma mère, pieuse avec ferveur, était peu préoccupée des questions et des doctrines; elle avait le cœur ardent et profond, mais l'esprit vif, actif, ouvert, curieux même et peu enclin à s'effrayer des idées nouvelles, quoique admirablement fidèle aux principes d'une foi simple et d'une vie sévère; adonnée d'ailleurs à des souvenirs chers et douloureux, les croyances et les espérances chrétiennes étaient pour elle un besoin intime plutôt qu'un sujet de méditation et d'examen. Ainsi mon foyer domestique était plus religieux qu'affirmatif, et mes études extérieures plus philosophiques que religieuses; l'enseignement public dans l'université genevoise était libéral; l'esprit scientifique et les idées de l'école écossaise y dominaient; l'église de Genève, bien qu'avec prudence et dignité morale, était large et peu exigeante dans ses instructions aux familles comme dans ses prédications. C'est dans cette atmosphère que j'ai passé les années studieuses de ma première jeunesse. J'en suis sorti point incrédule, mais l'esprit un peu vide en matière religieuse et me croyant plus chrétien que je ne l'étais réellement.

La vie et la société de Paris, qui à partir de 1805 succédèrent pour moi à celles de Genève, aggravèrent d'abord plutôt qu'elles ne dissipèrent ce qu'il y avait d'incertain et de superficiel dans mes dispositions. Il y a dans l'atmosphère de Paris un vent de liberté ou plutôt de laisser-aller intellectuel et pratique dont les caractères les mieux armés ont peine à se défendre. Les distractions agréables et faciles excitent les fantaisies et relâchent les ressorts de l'âme, et elles abondent à Paris plus que partout ailleurs. Je subis quelque temps leur influence. Mes médiocres études de droit m'occupaient et m'intéressaient peu. J'allais beaucoup au spectacle. Je prenais plaisir à des œuvres et à des réunions littéraires, non pas précisément frivoles, mais peu sérieuses, routinières et qui ne provoquaient pas l'activité entreprenante et féconde de la pensée. Je ne tardai pas à en sentir le vide et l'insuffisance. J'eus la bonne fortune de contracter des relations et d'obtenir des amitiés qui m'ouvrirent une sphère intellectuelle plus élevée et plus consacrée aux grandes questions de la vie et aux grands désirs de l'âme. J'y entrai avec joie. La haute littérature, les études et les conversations philosophiques, historiques, politiques, devinrent ma préoccupation assidue, mon travail et mon plaisir. J'y portais autant de liberté que d'ardeur; je n'avais en moi-même aucun parti-pris; je n'étais engagé dans aucune école, dans aucune coterie; je vivais au milieu des opinions et des tendances les plus diverses : les traditions graves de la France du XVIIe siècle, les aspirations généreuses du XVIIIe, les institutions et les mœurs politiques de l'Angleterre, les systèmes philosophiques

de l'Allemagne, Rome païenne et Rome chrétienne, le catholicisme et le protestantisme, les souvenirs de la monarchie de Louis XIV et les perspectives de la république de Washington, toutes ces grandes époques, toutes ces fortes apparitions de l'intelligence et de la société humaine avaient, dans le monde où je vivais et parmi mes relations habituelles et intimes, des disciples et des adversaires, des admirateurs et des détracteurs, des survivans fidèles et des successeurs jaloux.

Le premier résultat que produisirent en moi le spectacle de cette société, pour moi si nouvelle, et le souffle puissant de tant d'esprits divers fut un élan nouveau et très libre de ma pensée. J'étais charmé du mouvement intellectuel si varié, si vif et si libéral qui se déployait devant moi. J'étais frappé de la part de vérité que je reconnaissais dans chacune de ces opinions si différentes. Je ne m'inquiétais pas d'en peser scrupuleusement la valeur relative, et de choisir entre elles ou de les mettre d'accord ensemble. La tolérance mutuelle était presque aussi grande que la diversité : les philosophes survivans du XVIIIe siècle, M. Suard, l'abbé Morellet, M. de Tracy, ne s'étonnaient pas que j'admirasse passionnément M. de Chateaubriand, *le Génie du Christianisme* et *les Martyrs*, et ils m'admettaient sans trop d'humeur à les défendre dans leurs salons ou dans leurs journaux. J'assistais en même temps à la persistance de l'esprit philosophique du dernier siècle et à la renaissance du sentiment chrétien; je jouissais à la fois de la liberté de l'un et de la beauté de l'autre. Je prenais un grand intérêt et une part active aux discussions qui se relevaient entre les disciples de Condillac et d'Helvétius et ceux de Descartes et de Bossuet. J'étais très décidément spiritualiste; mais peu à peu et sans y penser beaucoup je devins en même temps rationaliste. L'influence de mon éducation ne suffisait pas pour me maintenir chrétien contre celle du monde si mêlé et si flottant au milieu duquel je vivais.

Une circonstance inattendue vint modifier à cet égard l'état de mon esprit, et me pousser, sur les questions religieuses, dans une nouvelle voie. L'histoire et la philosophie de l'histoire étaient dès lors mon étude favorite et assidue. Quelques essais en ce genre, publiés dans les recueils du temps, avaient été remarqués. Un libraire dit à M. Suard qu'il avait dessein de publier une nouvelle édition française de la grande *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* de Gibbon. « Je vois souvent, lui dit M. Suard, un jeune homme que je crois très propre à ce travail, M. Guizot. » La proposition m'en fut faite; je l'acceptai de concert avec Mlle de Meulan, qui se chargea de la révision de la traduction, et moi des notes qu'il convenait d'y ajouter pour rectifier ou compléter, d'après les recherches de l'érudition moderne, l'œuvre de l'historien anglais.

C'était une tradition de ce temps, et M. Suard la croyait fondée, que le premier volume de cette histoire avait été en partie traduit par Louis XVI, alors dauphin, sous le nom de M. Leclerc de Septchênes, secrétaire de son cabinet, et qu'en arrivant aux chapitres relatifs à l'établissement du christianisme le prince s'était arrêté par un pieux scrupule, et n'avait pas continué son travail. Ces chapitres furent pour moi l'objet d'une sérieuse étude dont les résultats, insérés sous forme de notes dans l'édition française de l'ouvrage de Gibbon publiée à Paris en 1812, ont été reproduits en Angleterre dans les deux éditions nouvelles du texte original publiées, l'une en 1838 par le savant docteur Milman, l'autre en 1854 par M. William Smith. J'ai dit ailleurs ce que je pense, aujourd'hui comme en 1812, du travail de Gibbon sur l'histoire de l'établissement du christianisme (1); le mien eut pour moi une importance tout autre que celle des notes ajoutées au livre original. Après avoir ainsi étudié de près les origines et les premiers siècles du christianisme, je restai frappé, non-seulement de la grandeur morale et sociale de l'événement, mais de l'impossibilité de l'expliquer par des causes et des forces purement humaines. Des faits si étranges acceptés et attestés avec une si entière confiance par les témoins qui y assistaient, dans ces faits l'union si intime et si conséquente des affirmations dogmatiques et des préceptes pratiques, la profondeur intellectuelle et la beauté morale du système, tant de gravité simple dans l'accomplissement des miracles et tant d'absolu détachement de soi-même dans la domination du fondateur, et après sa disparition la fidélité de ses disciples supérieure à toutes les faiblesses humaines, à tous les périls, à toutes les souffrances, ce petit groupe d'hommes obscurs doués d'une telle puissance qu'en errant et en mourant çà et là ils attirent à leur foi des générations qui à leur tour, sans autre force que leur conviction mise aux plus rudes épreuves, conquièrent le monde souverain et civilisé de leur temps, Rome et les provinces, les savans et les ignorans, l'empereur et l'empire,— tous ces caractères, toutes ces œuvres du christianisme naissant surpassaient infiniment, dans ma libre pensée, le cours général et ordinaire des affaires et des œuvres des hommes. Je ne dirai pas que cette première étude religieuse me ramena à la foi chrétienne; mais elle me laissa plein d'embarras et de scrupules dans mon rationalisme philosophique; j'entrevis le caractère divin du christianisme, et son histoire m'apparut comme une forte preuve de sa sublime origine et de sa vérité.

Des études philosophiques plus approfondies, la sérieuse observation des hommes et du monde à mesure que j'y pénétrais plus avant, surtout la vie politique dans laquelle j'entrai en 1814, toutes

(1) *Mélanges biographiques et littéraires*, p. 43, 48.

ces causes ont, depuis cette époque, ajouté à mes pressentimens chrétiens de 1812 des lumières encore plus pénétrantes et plus concluantes que celles des études historiques. C'est une grande école que le spectacle du gouvernement des hommes, individus ou nations; c'est là qu'on apprend combien il leur est difficile de se gouverner eux-mêmes, même de se laisser gouverner, et à quelles conditions, par quels moyens, peut s'accomplir l'œuvre du gouvernement individuel ou public. La nature humaine flotte entre la servilité et la révolte; tantôt les peuples s'empressent à accepter des tyrannies auxquelles ils pourraient aisément résister, tantôt ils repoussent avec une impatience fébrile les plus naturelles exigences et les moindres fautes des pouvoirs qui président à leurs destinées. Au milieu d'une insurrection populaire dans quelques parties des États-Unis contre des mesures votées par le congrès, on engageait Washington à attendre de l'influence des hommes sensés et de la sienne propre la soumission aux lois du pays; il répondait avec sa vertueuse sagacité : « L'influence n'est pas le gouvernement. » Il aurait pu dire dans quelque autre cas, et il aurait dit, je n'en doute pas, avec le même grand sens : « Le gouvernement ne suffit pas à tout; il y a des influences dont il ne saurait se passer. » Je rappellerai les paroles de deux hommes qui ressemblaient bien peu à Washington, l'un le plus illustre philosophe de l'antiquité païenne, l'autre le moins scrupuleux des politiques du moyen âge. « Il est plus facile, dit Platon, de bâtir une ville dans les airs que de fonder une société sans religion. » — « Ce qui nous manque, disait Machiavel en parlant du xve siècle, son propre temps, c'est l'esprit religieux. » De tous les moyens indirects de gouvernement dont les hommes et les sociétés humaines ont besoin, l'influence de la religion est sans contredit le plus nécessaire et le plus efficace. C'est surtout dans les gouvernemens libres que cet allié est le plus nécessaire, car la foi religieuse, force et frein essentiellement libre, est à ce double titre sympathique à la liberté et puissante contre le déréglement. C'est en grande partie à la présence et à l'action de l'esprit religieux que les pays les plus libres des temps modernes, la Hollande, l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, ont dû leur énergique résistance tantôt au pouvoir absolu, tantôt à la licence publique, c'est-à-dire le succès tantôt de la liberté, tantôt de la moralité nationale. Et l'esprit religieux qui, en Hollande, en Angleterre et en Amérique, s'est si bien allié à l'esprit politique, et a si puissamment contribué au bon gouvernement de ces pays, il faut l'appeler par son nom, c'est l'esprit chrétien.

Qu'on ne s'y méprenne pas, qu'on ne croie pas s'acquitter envers la religion chrétienne en reconnaissant son utilité morale et sociale, et en en méconnaissant la cause première et décisive. Je le répète, c'est parce qu'elle est essentiellement vraie que la religion chrétienne

est éminemment utile. C'est dans la foi en sa vérité qu'elle puise son utilité. M. Janet s'abuse quand il compare la religion à la médecine et demande « si c'est pour des raisons spéculatives et en croyant à la médecine comme science que les hommes s'adressent à elle. » Il n'en est pas du monde moral comme du monde matériel; la religion, remède au mal moral, n'agit pas comme agissent contre le mal physique la quinine ou l'émétique, indépendamment de la pensée et de la confiance du malade; l'âme ne se guérit qu'à la condition d'avoir foi dans son médecin, et il n'y a de remède efficace contre les maux de l'âme que le remède accepté par l'âme elle-même. La religion chrétienne puise sa force à deux sources : l'une est sa vérité réelle et historique; l'autre est sa profonde harmonie avec les intérêts et les besoins spirituels et moraux de l'âme humaine. Supprimez l'un de ces deux élémens d'attrait et d'autorité dans le christianisme; supposez qu'historiquement il ne soit pas vrai, ou qu'il ne donne pas satisfaction aux aspirations de l'âme vers la solution des grands problèmes qui l'obsèdent; maintenez ensuite, tant qu'il vous plaira ou que vous le pourrez, les formes, les règles, les cérémonies, les symboles, toutes les apparences, toutes les pratiques extérieures de la religion et du respect que vous aurez la prétention de lui témoigner: vous verrez bientôt s'évanouir son efficacité, comme la flamme, la lumière et même la fumée s'évanouissent quand le feu est éteint.

V.

Je reviens au spiritualisme. Je ne veux plus faire sur ce point que deux observations : l'une est une question, l'autre un reproche. M. Janet ne s'offensera, j'en suis sûr, ni de l'une ni de l'autre. Nous exprimons notre pensée avec la même franchise, et c'est avec la même indépendance que nous cherchons la vérité.

Je disais naguère en abordant ce sujet : « Il n'y a pas dans le spiritualisme philosophique tout ce que M. Janet en espère. Il y a plus qu'il n'y montre ou qu'il n'y voit. » Dans la première de ces deux assertions, j'ai supposé que M. Janet ne regardait pas le spiritualisme philosophique uniquement comme une doctrine savante, propre à satisfaire une élite d'esprits méditatifs, et qu'il espérait de cette doctrine, si elle devenait générale, les bons effets moraux et sociaux que produisent, de son aveu, les croyances chrétiennes. En termes courts et simples, j'ai présumé, dans la pensée de M. Janet, cette confiance que le spiritualisme pouvait, en fait d'influence salutaire, équivaloir à la religion. Ai-je eu raison ou tort dans ma supposition?

J'incline à croire que j'ai eu tort. M. Janet est trop éclairé et trop sensé pour attribuer à une étude philosophique la puissance d'une croyance religieuse. Le spiritualisme n'est ni le résultat général et

spontané des aspirations libres et variées et des facultés diverses de toute la nature humaine, ni un grand fait social intimement lié pendant des siècles à toute la vie d'un peuple. C'est un fruit spécial de la curiosité réfléchie et des méditations laborieuses de l'esprit humain; c'est une doctrine qui passe de penseur à penseur, d'école à école, non la foi permanente et traditionnelle d'une vaste et longue série de générations. Le spiritualisme n'a pas, comme le christianisme, une histoire publique et partout écrite dans les actions, les mœurs, les monumens d'une nation; nous le rencontrons, nous l'étudions dans les écrits d'hommes éminens; il n'a pris nulle part le caractère d'une religion professée et pratiquée par des millions d'hommes. Ni son origine, ni sa nature, ne lui permettent d'en acquérir et d'en exercer la puissance. Je serais surpris si M. Janet ne partageait pas à cet égard mon sentiment.

Si j'ai eu tort un moment en en présumant de sa part un autre, s'il ne regarde pas le spiritualisme philosophique comme capable de déployer une influence générale et dominante analogue à celle du christianisme, alors en vérité je m'étonne de ses attaques contre le christianisme. J'ai vu des hommes d'esprit bien ardens à renverser un gouvernement qu'ils croyaient mauvais; mais ils en avaient en vue un autre qu'ils se promettaient bien meilleur : ils aspiraient les uns à la république, les autres à la monarchie légitime, d'autres à un nouveau système de constitution; ils ne s'appliquaient pas à détruire sans avoir, dans l'esprit du moins, quelque édifice à construire. Quand les astronomes ou les physiologistes étudient le système du monde ou l'organisation humaine, ils sont parfaitement tranquilles sur le travail de leur pensée; ils savent que leurs observations scientifiques, quelles qu'elles soient, ne changeront pas le cours des astres ou le jeu des organes de la vie. La réalité est ici hors de l'atteinte de la science; les systèmes des savans ne peuvent rien sur les faits de la nature. Il en est tout autrement dans le monde moral; la pensée et l'action, la science et la réalité, se serrent de près et agissent puissamment l'une sur l'autre. Je n'en veux pas moins que la pensée et la science soient libres; mais, tout en jouissant de leur liberté, c'est pour elles à la fois un devoir et une nécessité de ne pas méconnaître leur délicate situation dans leurs rapports avec les réalités extérieures et vivantes. J'aime et je respecte trop la philosophie pour ne pas la prendre toujours au sérieux; ce n'est pas la prendre au sérieux que de ne pas lui demander ce qu'elle pourrait, ce qu'elle ferait, si elle devenait la maîtresse des âmes. La croit-on capable de gouverner et de satisfaire la nature humaine? A la bonne heure, courons-en l'aventure, travaillons à faire faire au spiritualisme philosophique la conquête des esprits et des peuples, qu'il devienne la

religion de l'humanité; mais si telle n'est pas sa portée, s'il n'a pas les qualités et les conditions qu'exige ce grand destin, il y a justice et nécessité à garder une extrême réserve dans les prétentions de cette doctrine et dans les attaques contre une religion qui depuis tant de siècles vit et survit à toutes les épreuves à travers une histoire sans pareille et intimement liée à la grande et générale histoire du genre humain.

Non-seulement le spiritualisme philosophique permet à M. Janet cette réserve consciencieuse; je dirai plus, il l'y invite et la lui rend naturelle et facile. Quel est le caractère fondamental du spiritualisme comparé aux autres systèmes philosophiques, non-seulement au matérialisme déclaré, mais au sensualisme, au positivisme, au panthéisme, au scepticisme et à toutes leurs variétés? C'est d'admettre pleinement, de regarder comme primitives et certaines des idées, des notions, des perspectives supérieures au monde sensible comme à la vie terrestre, que l'esprit humain ne tient pas du monde sensible, et qui ne trouvent pas dans la vie terrestre leur satisfaction et leur fin. Le philosophe spiritualiste croit fermement au rôle et à la part de l'âme elle-même dans le travail de la pensée et de la connaissance humaines; au sensualiste qui pose en principe : « il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait été d'abord dans les sens, » il répond avec Leibniz : « Si ce n'est l'intelligence elle-même, » c'est-à-dire l'être intelligent et moral qui s'appelle l'homme. Les caractères distinctifs et supérieurs de l'être humain, les notions affirmatives de l'idéal, de la vérité et de la perfection absolue, de la loi du devoir, de l'existence réelle et personnelle de Dieu, sont les doctrines propres du spiritualisme. Et qu'est-ce donc que ces doctrines, sinon la préface, le point de départ du christianisme lui-même? Le christianisme commence par admettre les principes essentiels du spiritualisme, puis il les porte plus loin, il les complète par leurs conséquences intimes; il met des réalités actives à la place des notions spéculatives; il peuple d'êtres vivans et de faits historiques ces perspectives qu'entr'ouvre le spiritualisme. Je reprends ici ce que j'ai dit en commençant : il y a plus dans le spiritualisme que n'y montre ou n'y voit M. Janet; il y a les préliminaires, les approches du christianisme. Si M. Janet portait ses pas jusqu'au bout de la carrière où il est entré, s'il ne s'arrêtait pas en route, s'il n'hésitait pas devant quelques-unes des questions qu'il rencontre et que le christianisme tient pour résolues ou pour insolubles à la science humaine, nous n'aurions pas ensemble la discussion à laquelle nous nous livrons; il serait ce que je suis : il serait chrétien.

GUIZOT.

Val-Richer, août 1869.

PIERRE QUI ROULE

DERNIÈRE PARTIE (1).

SUITE DE L'HISTOIRE DU BEAU LAURENCE.

Après avoir enseveli mon pauvre père, je partis pour la Normandie dans la situation d'esprit d'un homme qui voyage à la recherche des choses nouvelles pour se distraire d'un profond chagrin, nullement avec l'ivresse d'un pauvre diable qui a gagné à la loterie et qui va toucher son capital. J'avais gardé de ma première et unique visite à mon oncle un souvenir très maussade. Il ne m'avait pas bien accueilli, vous vous en souvenez, puisque vous vous souvenez de tout, et sa gouvernante m'avait regardé de travers. Je retrouvai le manoir tel qu'il l'avait laissé, c'est-à-dire en très bon état de réparation. Le vieux garçon était homme d'ordre, il ne manquait pas une ardoise à son toit, pas une pierre à ses murs; mais l'ornementation intérieure était d'un goût détestable. Il y avait de l'or partout, du style nulle part. Comme on avait mis les scellés, et que jusqu'à sa dernière heure il avait été absolu et méfiant, sa gouvernante, qui ne le gouvernait pas autant que je l'avais supposé, n'avait pu se livrer au pillage. Je trouvai, outre un immeuble splendide, des fermages très productifs, des affaires très bien établies et de belles sommes en réserve. Je congédiai la gouvernante en la priant d'emporter les trois quarts du riche et affreux mobilier, et, cédant à une fantaisie d'artiste, à un irrésistible besoin de mettre de l'harmonie dans toutes les parties de ce monument d'un autre âge, je passai tout mon temps à m'installer avec goût, avec science,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, des 1er et 15 juillet et des 1er et 15 août.

avec esprit enfin, en m'ingéniant à dissimuler le comfort sous l'archéologie. Vous verrez ça demain au jour; c'est assez bien réussi, je crois, et ce sera mieux quand tout sera terminé. Seulement j'ai peur, quand je n'aurai plus rien à faire chez moi, de ne pouvoir plus y rester, car, aussitôt que je m'arrête un instant, je bâille et j'ai envie de pleurer. Je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir que, si je voulais m'épargner beaucoup de désagrémens et de méfiances, il fallait que je répondisse aux politesses qui m'étaient adressées. J'avais pris une liste des amis et connaissances de mon oncle. J'avais adressé les billets de faire-part en mon nom, puisque j'étais l'unique représentant de la famille. Je reçus beaucoup de cartes, et même celles des plus gros bonnets. Je risquai mes visites. Je fus accueilli avec plus de curiosité que de bienveillance; mais il paraît que je triomphai d'emblée de toutes les préventions. On me trouva *beaucoup de fond et un ton parfait*. On sut que, dans mes affaires de prise de possession, je m'étais conduit en grand seigneur. Toutes mes visites me furent rendues. On me trouva occupé à rhabiller mes vieux murs, et on comprit que je n'étais pas un bourgeois ignorant. Mon goût et mes dépenses me posèrent en savant et en artiste, mon isolement acheva de me poser en homme sérieux. On s'était imaginé que j'amènerais mauvaise compagnie; quelle compagnie pouvais-je amener? Des acteurs? Je ne saurais où prendre un seul de ceux que j'ai connus courant le monde. Des ouvriers de mon village? A moins de leur faire des rentes, je ne pourrais les enlever à leur travail.

On ne se rendit pas compte de l'isolement extraordinaire où m'avait jeté une destinée exceptionnelle; on crut que je m'abstenais volontairement de camaraderie et de tapage nocturne. On m'en sut un gré infini. On m'invita à paraître dans le monde du cru. Je répondis que la mort récente de mon père me rendait encore trop triste et trop peu sociable. On m'admira d'avoir aimé mon père! Des jeunes gens, mes voisins, m'invitèrent à leurs chasses. Je promis d'y prendre part quand j'aurais fini mes travaux d'installation. Ils s'étonnèrent, en partant pour Paris à l'entrée de l'hiver, que je n'eusse pas de regret de ne pas les y suivre; ils m'eussent présenté dans le plus beau monde. Je ne voulus pas poser l'excentricité; je promis d'être plus tard un homme du monde. — Mais mon parti est bien pris, mon cher ami! J'ai déjà assez vu la plupart de ces gens-là. Leur existence ne sera jamais la mienne. Ils sont vides presque tous. Ceux qui me semblent avoir de l'intelligence et du mérite ont contracté dans le bien-être des habitudes d'oisiveté qui me rendraient fou. Ceux qui servent le gouvernement sont des machines. Ceux qui ont de l'indépendance dans les idées ne se servent pas de leur énergie intérieure ou s'en servent mal. Tous pren-

nent au sérieux cette chose sans cohésion et sans but qu'ils appellent le monde et où je n'aperçois rien qui ait un sens sérieux. Non, non, encore une fois, ne croyez pas que je m'en méfie de parti-pris, j'y cherche au contraire avec anxiété le point lumineux qui pourrait m'attirer et me passionner. Je n'y vois qu'un fourmillement de petites choses effacées, incomplètes, inachévées. Je n'ai encore vu que les répétitions de la pièce qu'on y joue. Eh bien! cette pièce est décousue, incompréhensible, sans intérêt, sans passion, sans grandeur et sans gaîté. Les acteurs que j'ai pu étudier sont incapables de la débrouiller, car ceux qui auraient du talent sont dédaigneux ou blasés, ou bien ils sentent que leurs rôles sont irréalisables, et ils les jouent froidement. J'ai été nourri, moi, de nobles tragédies et de beaux drames. La plus mauvaise œuvre d'art a d'ailleurs un plan et vise à prouver quelque chose; une soirée dans le monde semble n'avoir pour but que de tuer le temps. Que voulez-vous qu'aille faire là un homme habitué devant le public à préciser ses gestes, à épier ses entrées, à ne pas dire un mot inutile, à ne pas faire un pas au hasard? Représenter une action, c'est faire acte de logique et de raisonnement, dire des riens dont le souvenir s'efface à mesure qu'on les dit, écouter des discussions oiseuses que le bon goût défend même d'approfondir, c'est faire preuve d'usage et de savoir-vivre; mais c'est ne rien faire du tout, et je suis incapable de me résigner jamais à ne rien faire.

La morale de ceci n'est pas qu'un comédien soit trop supérieur à la réalité pour s'identifier à elle : ne me prêtez pas cette forfanterie; mais comprenez donc qu'un artiste quelconque a fait de la réalité un moule que sa personnalité occupe et remplit. Là où son empreinte ne marque pas, il ne vit plus, il se pétrifie. J'ai besoin d'être, non pour qu'on voie qui je suis, mais pour sentir que j'existe. Pour le moment, je suis archéologue, antiquaire, numismate; plus tard, je serai peut-être naturaliste, ou peintre, ou chroniqueur, ou sculpteur, ou romancier, ou agriculteur, que sais-je? Il faudra que j'aie toujours une passion, une tâche, une curiosité; mais je ne serai jamais ni député, ni préfet, ni chasseur, ni diplomate, ni homme politique, ni thésauriseur, rien enfin de ce qui fait de nos jours ce que l'on appelle l'homme pratique. Je verrai si cette maison que je crée m'inspire quelque chose, sinon je la quitterai et je ferai de grands voyages; mais j'ai peur de la solitude en voyage comme j'ai peur de l'oisiveté dans la vie sédentaire. Ce qu'il me faudrait, ce qui est de mon âge, ce que mon cœur appelle en même temps qu'il le redoute, c'est l'amour, c'est la famille. Je voudrais être marié, car je ne saurai jamais me résoudre à me marier. Pourtant la pensée m'en est venue plusieurs fois depuis que je connais ma voisine, et il est temps que je vous parle de ma voisine.

Elle s'appelle Jeanne, et elle a les cheveux bruns ondés. Ce sont là ses seuls défauts, car ce sont ses seuls points de ressemblance avec Impéria, qui s'appelle, vous vous en souvenez, Jane de Valclos, et j'aurais voulu aimer une femme qui ne me rappelât en rien celle pour qui j'ai tant souffert. Du reste, le contraste est complet. Elle est grande et belle; l'autre était petite et jolie. Elle n'a pas la voix timbrée et la prononciation vibrante d'une actrice. C'est une voix douce, un peu sourde et voilée, qui caresse et ne fait pas tressaillir, une prononciation qui glisse sans accuser et n'insiste que sur ce qui est très senti. Je dirais volontiers de cette femme que c'est un instrument garni de ces cordes de soie qui n'ont pas assez de sonorité pour un orchestre d'opéra, mais qui chantent avec plus de moelleux et de suavité dans la *musica di camera*.

Elle est grande et belle, vous disais-je, et j'ajouterai qu'elle est un peu gauche, ce qui me plaît infiniment. Elle ne saurait pas faire trois pas sur un théâtre sans se heurter partout. Cela tient aussi à une vue courte, qui ne lui permet pas de voir à l'œil nu les détails des choses. Pour moi, la source des instincts et des goûts est dans le sens de la vue. Ceux dont l'œil étendu embrasse tout sont plastiques; au contraire ceux qui ont besoin de regarder de près sont spécialistes. La spécialité de ma voisine, c'est la vie d'intérieur, une petite activité qui ne se voit pas du dehors, mais qui est ingénieuse et incessante, une sollicitude attentive et continue, délicate et inépuisable pour ceux dont elle entreprend la guérison. Elle est le contraire de moi, qui sais pratiquer le dévoûment par un grand parti-pris de volonté, mais qui, rendu à moi-même, ne puis plus rien voir qu'au travers de moi-même. Elle s'oublie, elle; elle prendrait toutes les empreintes qu'on voudrait lui donner, elle saurait être *un autre*, voir par ses yeux, respirer par ses poumons, s'identifier à lui et disparaître.

Vous le voyez, c'est l'idéal de la compagne, de l'amie, de l'épouse. Joignez à cela qu'elle est libre, veuve et sans enfans. Elle a mon âge à peu près. Elle est assez riche pour n'avoir aucun souci de ma fortune, et sa naissance ne diffère pas de la mienne : son grand-père était un paysan. Elle a vu le monde, elle ne l'a jamais aimé. Elle veut le quitter tout à fait, n'ayant rencontré personne qui lui ait fait désirer de se remarier. Elle a appris que l'abbaye de Saint-Vandrille était à vendre pour une somme assez minime, et, comme elle a assez de goût et d'instruction pour aimer la conservation des belles choses, elle est venue passer quelques mois dans les environs, afin de savoir si le climat conviendrait à sa santé et si le pays environnant lui assurerait le genre de vie tranquille et retiré qu'elle rêve. La maisonnette qu'elle a louée touche à mon parc, et nous nous voyons une ou deux fois par semaine; nous pourrions nous

voir tous les jours : l'obstacle, hélas! vient de moi, de ma pusillanimité, de mes retours vers le passé, de ma crainte de ne plus savoir aimer malgré le besoin d'amour qui me consume.

Il faut que je vous dise comment nous avons fait connaissance. C'est le plus prosaïquement du monde. J'avais été passer deux jours à Fécamp pour chercher un maître ouvrier, à l'effet de réparer de vieilles boiseries admirables, reléguées au grenier par mon prédécesseur. Revenu dans la soirée, assez tard, je dormis tard le matin, et je vis de ma fenêtre cette belle et charmante femme en grande conversation avec le sculpteur sur bois, qui commençait à installer son travail en plein air devant la salle du rez-de-chaussée. Elle était si simplement vêtue qu'il me fallut de l'attention pour reconnaître en elle une femme d'un certain rang dans la hiérarchie des femmes honnêtes. Je descendis dans la salle qu'il s'agissait de lambrisser, et quand je vis la chaussure, le gant et la manchette, je ne doutai plus. C'était une Parisienne et une personne des plus distinguées. Je sortis dans la cour, je la saluai en passant, et j'allais respecter son investigation, lorsqu'elle vint à moi avec un mélange d'usage et de timidité qui donnait un grand charme à son action. — Je dois, me dit-elle, demander pardon au châtelain de Bertheville (c'est le nom de mon abbaye) pour le sans-gêne avec lequel j'ai franchi les portes ouvertes de son manoir...

— Pardon? lui répondis-je, quand j'aurais à vous en rendre grâce!

— Voilà qui est très aimable, reprit-elle avec une bonhomie enjouée qui ne l'empêcha pas de rougir un peu; mais je n'abuserai pas, je me retire, et, vous sachant ici, ce que j'ignorais encore, je ne me permettrai plus...

— Je vais repartir à l'instant même, si ma présence vous empêche d'examiner mes travaux.

— J'ai fini... Je venais demander quelques renseignemens pour mon compte.

J'offris de lui donner ceux dont le propriétaire dispose, et elle vit tout de suite que j'allais être sérieux et parfaitement convenable. Elle ne fit donc pas de difficulté pour me dire qu'elle avait envie de Saint-Vandrille, mais qu'elle était effrayée de la dépense à y faire pour rendre ce débris habitable. Elle avait voulu savoir de mon maître ouvrier le prix de son travail. Il y avait à Saint-Vandrille un très beau revêtement de ce genre, qui exigeait aussi une restauration.

J'avais déjà vu Saint-Vandrille, mais sans me rendre compte du parti à en tirer. Je proposai d'y aller le jour même et de faire un petit travail accompagné d'une estimation approximative des dépenses. Elle accepta en me remerciant beaucoup, mais en me disant qu'elle enverrait chercher mon travail, et en ne m'engageant point à le lui porter.

Quand elle me laissa, j'étais un peu étourdi par sa beauté et son air de franchise; je me ravisai presque aussitôt. Je me raillai de l'excès de mon obligeance, car j'allais perdre ma journée et me donner beaucoup de peine pour une personne qui ne souhaitait pas me revoir; mais j'avais promis, et deux heures après j'étais à Saint-Vandrille. J'y trouvai ma belle voisine, qui vint à moi en me remerciant de mon exactitude. Je m'étais informé d'elle dans l'intervalle. Je savais qu'elle s'appelait Mme de Valdère, qu'elle habitait Paris ordinairement, qu'elle venait de louer tout près de moi, qu'elle vivait absolument seule avec une vieille gouvernante, une cuisinière et un domestique, ne connaissant ou ne voulant encore connaître personne aux environs, passant ses matinées à la promenade et ses soirées à broder ou à lire.

Saint-Vandrille est, comme Jumiéges, une vaste ruine dans un petit enclos. Vous connaissez sans doute Jumiéges. Si vous ne le connaissez pas, figurez-vous l'église de Saint-Sulpice ruinée, éventrée, au milieu d'un joli jardin anglais, dont les allées sablées circulent à travers de beaux gazons sous des arcades à jour tapissées de lierre et enguirlandées de plantes folles. Les deux tours monumentales de l'église dressent leurs squelettes blancs comme de vieux os sur le beau ciel normand, si riche de couleur quand le soleil perce ses brumes. Des volées d'oiseaux de proie jettent de grands cris rauques en voletant sans cesse autour de ces donjons à jour, dont la dentelle protége leurs nids. Au bas des grandes murailles de la nef découverte croissent des arbres magnifiques et des buissons pleins de grâce. Dans un reste des anciens bâtimens de service, le propriétaire actuel, homme de science et de goût, s'est arrangé une demeure encore très vaste et décorée dans le meilleur style. Des débris retrouvés dans les ruines, il a fait un musée intéressant. C'est une habitation à la fois sévère, comfortable et charmante, en face d'un splendide décor que vivifie et parfume une admirable végétation, bien dirigée dans sa pittoresque ordonnance.

En examinant Saint-Vandrille, nous ne parlâmes que de Jumiéges, dont l'appropriation était à mes yeux un chef-d'œuvre, et pouvait servir de type aux projets de Mme de Valdère. — Je comprends très bien, me dit-elle, que l'acquisition de ces monumens historiques crée des devoirs sérieux. Les restaurer n'appartient qu'à des fortunes princières, et je ne vois pas trop où serait le grand profit pour l'art et la science, qui ont bien assez de spécimens archéologiques encore debout. Je n'attache d'ailleurs aucun prix à ce qui est presque entièrement refait à neuf, avec des matériaux nouveaux et par des mains qui n'ont plus l'individualité du passé. Quand une ruine est vraiment une ruine, il faut lui laisser sa beauté relative, son grand air d'abandon, son mariage avec la plante qui l'envahit, et la

solennité de son enseignement. La préserver de la dévastation brutale, l'encadrer de verdure et de fleurs, c'est tout ce qu'on peut et doit faire, et cette partie de ma mission, je la remplirais assez bien, je crois; j'aime les jardins et je m'y entends un peu; mais l'appropriation de mon habitation personnelle à ce voisinage exigeant, voilà ce qui m'inquiète.

« Et puis, ajouta-t-elle, il y a dans ce genre de propriété une servitude qui m'effraie : on n'a pas le droit d'en refuser l'entrée aux amateurs et même aux oisifs et aux indifférens. Dès lors on n'est plus chez soi, et que deviendrai-je, moi qui chéris la solitude, si je ne peux me promener dans mes ruines qu'à la condition d'y rencontrer à chaque pas des Anglais ou des photographes? Si nous étions aux portes de Paris, on aurait des jours et des heures à sacrifier au public; mais ici a-t-on le droit de refuser la porte à des gens qui ont fait trente ou quarante lieues pour voir un monument dont vous n'êtes en réalité que le gardien ou le cicerone? »

A cela, je n'avais rien à répondre. Je savais par quelles exigences indiscrètes, par quelles brutales récriminations, l'inépuisable obligeance de notre voisin de Jumiéges était souvent payée. Je conseillai à Mme de Valdère de se construire un chalet au milieu des bois et de ne plus penser à Saint-Vandrille.

J'aurais dû rester sur cette sage conclusion, abandonner mon expertise et prendre congé d'elle; mais la passion de l'archéologie m'entraîna. Saint-Vandrille a une plus belle église et mieux conservée en beaucoup d'endroits que Jumiéges. Les bâtimens adjacens sont laids et incommodes; mais il y a un jardin carré qui descend en terrasses sur de riantes prairies, et ce jardin de moines, dessiné dans l'ancien style, était, pour mes rêves de décorateur consciencieux, une grande séduction. Il y a aussi une immense salle de chapitre très entière, tout entourée d'arcades élégantes. D'une grande tribune qui communique avec le réfectoire, on plonge dans le vaste vaisseau. Je me revis dans la salle du chapitre de Saint-Clément, j'y évoquai la conférence magistrale du prince avec ses vassaux, les rapides et déchirantes funérailles de Marco; puis, mon hallucination suivant sa pente, je crus me retrouver dans la bibliothèque immense où nous avions joué la tragédie devant les seigneurs monténégrins; je revis Impéria chantant et mimant *la Marseillaise*, et, dans une confusion de fantômes et de fictions, Lambesc hurlant les fureurs d'Oreste, tandis que je déclamais Polyeucte. La bonne et plaisante figure de Bellamare m'apparaissait dans la coulisse, d'où la voix caverneuse de Moranbois nous *envoyait le mot*. Des larmes me vinrent aux yeux, un rire nerveux me crispa la gorge, et je m'écriai involontairement : — Ah! la belle salle de spectacle!

Mme de Valdère me regardait avec émotion, elle crut sans doute que je devenais fou : elle devint pâle et tremblante.

Je crus devoir, pour la rassurer, lui faire la déclaration que j'ai coutume de lancer à ceux qui m'examinent avec méfiance ou curiosité. — J'ai été comédien, lui dis-je en m'efforçant de sourire.

— Je le sais bien, reprit-elle encore émue. Je connais, je crois, toute votre histoire. N'en soyez pas surpris, monsieur Laurence. J'ai eu à Blois une jolie petite maison renaissance, au numéro vingt-cinq d'une certaine rue où il y avait des tilleuls et des rossignols. Il s'est passé dans cette maison une singulière aventure dont vous étiez le héros. L'héroïne, qui était venue là à mon insu et sans ma permission, bien qu'elle fût mon amie, m'a tout confessé par la suite. Pauvre femme! elle est morte avec ce souvenir.

— Morte! m'écriai-je. Je ne la verrai donc jamais!

— C'est tant mieux pour elle, puisque vous ne l'eussiez pas aimée.

Je vis que Mme de Valdère savait tout. Je la pressai de questions, elle les éluda; ce souvenir lui était pénible, et elle n'était nullement disposée à trahir le secret de son amie. Je ne devais jamais savoir son nom, ni quoi que soit qui pût me faire retrouver sa trace dans un passé fermé, enseveli sans retour. — Vous pouvez au moins, lui dis-je, me parler du sentiment qu'elle a eu pour moi : était-il sérieux?

— Très sérieux, très profond, très tenace. Vous n'y avez pas cru?

— Non, et j'ai probablement manqué le bonheur par méfiance du bonheur; mais a-t-elle souffert de cet amour?... est-ce la cause...

— De sa mort prématurée? non. Elle avait gardé l'espérance ou elle l'avait recouvrée, quand elle a su que vous aviez quitté le théâtre. Elle allait peut-être tenter de vous rattacher à elle quand elle est morte des suites d'un accident; le feu a pris à sa robe de bal... Elle a beaucoup souffert; elle est morte il y a deux ans. Ne parlons plus d'elle, je vous en prie; cela me fait beaucoup de mal.

— Cela m'en fait aussi, repris-je, et j'en voudrais parler! Ayez un peu de courage par pitié pour moi.

Elle me répondit avec bonté qu'elle s'intéressait à mon regret, s'il était réel; mais pouvait-il l'être? Ne serais-je pas porté à dédaigner au-delà de la tombe une femme que j'avais dédaignée vivante? Étais-je disposé à écouter avec respect ce qu'on me dirait d'elle?

Je jurai que oui.

— Cela ne me suffit pas, reprit Mme de Valdère. Je veux connaître vos sentimens intimes à son égard. Racontez-moi cette aventure sincèrement à votre point de vue. Dites-moi le jugement que vous avez porté sur mon amie et toutes les raisons qui vous ont entraîné à lui écrire que vous l'adoriez, pour l'oublier ensuite et retourner à la belle Impéria.

Je lui racontai fidèlement tout ce que je vous ai raconté, sans rien omettre. J'avouai qu'il y avait eu peut-être un certain dépit dans mon premier élan vers l'inconnue, et un autre dépit dans mon silence, quand elle avait douté de moi. — J'étais sincère, lui dis-je; j'avais aimé Impéria, mais je me jetais dans un nouvel amour avec courage, avec loyauté, avec ardeur. Votre amie eût pu me sauver, elle ne l'a pas voulu. Je n'aurais jamais revu Impéria, je l'aurais oubliée sans retour et sans regret. Rien ne m'était plus facile dans ce moment-là. L'inconnue s'est montrée jalouse sous des formes hautaines dont la froide générosité m'a humilié profondément. J'ai eu peur d'une personne exigeante au point de me faire un crime d'avoir aimé avant de la connaître, et maîtresse d'elle-même au point de cacher son mépris sous des bienfaits. J'aurais mieux aimé une jalousie ingénue, j'aurais trouvé des paroles émues, des sermens vrais pour la rassurer. J'ai prévu des luttes terribles, une amertume invincible amassée dans son cœur. J'ai été poltron dans mon orgueil. J'ai renoncé à elle! Et puis sa position et la mienne étaient trop disparates. Maintenant je ne serais plus si timide et si susceptible. Je ne craindrais pas de lui paraître ambitieux, et je saurais vaincre sa méfiance; mais elle n'est plus, ma destinée n'était pas d'être heureux en amour. Elle n'a pas su combien je l'aurais aimée, et moi j'ai été repoussé par Impéria, comme si le ciel eût voulu me punir de n'avoir pas saisi le bonheur quand il m'était offert.

— Oui, reprit Mme de Valdère; en cela, vous avez été très coupable envers vous-même, et vous avez cruellement méconnu une femme aussi loyale et aussi sincère que vous. Mon amie était de bonne foi quand elle vous écrivait pour vous offrir son concours auprès d'Impéria. Elle n'était ni méfiante ni hautaine. Elle était brisée de douleur, elle se sacrifiait. Elle n'était point parfaite, mais elle avait la candeur complète des âmes romanesques; en prenant peur de son caractère, vous avez fait, permettez-moi de vous le dire, la plus grande bévue qu'un homme d'esprit puisse faire. Elle était d'une douceur qui dégénérait en faiblesse, et vous eussiez gouverné comme une enfant cette prétendue femme terrible.

— J'ai été enfant moi-même, répondis-je, et j'en ai été bien puni!

— Sans doute, puisque vous vous êtes repris d'amour pour Impéria, et que cet amour est devenu un mal incurable.

— Qu'en savez-vous? m'écriai-je.

— Je l'ai vu là tout à l'heure, quand vous vous êtes écrié : *Voilà une belle salle de spectacle!* Tout votre passé d'illusions, tout votre avenir de regrets, étaient écrits dans vos yeux; vous ne vous consolerez jamais!

Il me sembla que c'était un reproche direct, car les yeux de cette belle femme étaient humides et brillans. Je lui pris la main sans

trop savoir ce que je faisais. — Ne parlons plus ni d'Impéria, ni de l'inconnue, lui dis-je. Il n'y a plus de passé pour moi, pourquoi n'y aurait-il pas d'avenir? — Je m'aperçus, à sa surprise, que je lui faisais une déclaration, et je me hâtai d'ajouter : — Parlons de Saint-Vandrille.

Je lui offris mon bras pour descendre dans le jardin inculte et abandonné, et nous ne parlâmes point de Saint-Vandrille. Nous revenions toujours à l'inconnue, et je croyais voir qu'à force de parler de moi et de me dépeindre à Mme de Valdère elle avait excité chez celle-ci une grande curiosité de me voir, peut-être un intérêt plus vif que la curiosité. Ma voisine me parut, sinon aussi aventureuse que son amie, du moins aussi romanesque, et je commençai à sentir qu'il me serait très facile de m'éprendre d'elle, pour peu que j'y fusse encouragé.

Je ne le fus point, et je m'épris davantage. Je n'avais pas osé lui demander de me recevoir, elle s'enferma si bien durant quelques jours, que je rôdai en vain autour de sa demeure sans l'apercevoir. C'est alors que l'idée me vint de transformer en cabinet de travail la chambre à coucher de mon oncle, et d'installer mes pénates dans le pavillon carré, qui deviendrait la chambre bleue de Blois. Du moment que je connaissais la véritable créatrice de cette jolie chambre, elle me deviendrait doublement intéressante, et je commençai à y travailler de mémoire avec beaucoup d'ardeur. Quand, au bout de quelques jours, elle commença à ressembler à l'original, j'écrivis à Mme de Valdère pour la supplier de venir me donner sur place un renseignement et un conseil. J'avais été si obligeant pour elle, qu'elle crut ne pouvoir me refuser. Elle vint, fut très surprise, très touchée même de ma fantaisie sentimentale, et déclara que mes souvenirs étaient très fidèles. Elle me permit alors d'aller la voir, et me montra mes deux lettres à l'inconnue, que celle-ci lui avait confiées en mourant, lui disant de les brûler quand elle les aurait lues.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas fait? lui dis-je.

— Je ne sais, répondit-elle. J'ai toujours rêvé que je vous rencontrerais quelque part et que je pourrais vous les rendre.

Pourtant elle ne me les rendit pas, et je n'avais aucun motif pour les réclamer. Je lui demandai si elle n'avait pas un portrait de son amie. — Non, dit-elle, et si j'en avais un, je ne vous le montrerais pas.

— Pourquoi? Sa méfiance lui survit; elle vous a défendu... soit! Je ne veux plus aimer dans le passé; j'en ai assez, j'ai été assez malheureux pour que tout soit expié. J'ai le droit d'oublier mon long martyre.

— Pourtant la chambre bleue!

— La chambre bleue, c'est vous, répondis-je. C'est vous, créa-

trice et habitante de cette chambre, que dans cette chambre j'ai aimée en rêve avant l'apparition de votre amie.

— Alors c'est aussi le passé?

— Pourquoi ne serait-ce pas le présent?

Elle me reprocha de venir chez elle pour lui dire des fadeurs.

C'était de mauvais goût, j'en convins; mais que devait-elle attendre d'un ancien amoureux de théâtre?

— Taisez-vous, dit-elle, vous vous calomniez! Je vous connais très bien; mon amie avait reçu assez de lettres de M. Bellamare pour vous apprécier, et moi, qui ai lu ces lettres, je sais qui vous êtes. N'espérez pas m'en faire douter.

— Qui suis-je, selon vous?

— Un homme sérieux et délicat qui ne fera jamais légèrement la cour à une femme qu'il estime, un homme qui pendant trois ans a caché son amour à Impéria, parce qu'il la respectait. Dès lors, une femme qui se respecte et qui sait cela n'accepterait pas volontiers le marivaudage avec vous; convenez-en.

Je ne fis donc pas la cour à Mme de Valdère, je ne la lui fais pas; mais je la vois souvent, et je l'aime. Il me semble qu'elle m'aime aussi. Peut-être suis-je un fat, peut-être n'a-t-elle pour moi que de l'amitié, — comme Impéria! C'est peut-être ma destinée d'inspirer l'amitié. C'est doux, c'est pur, c'est charmant, mais cela ne suffit pas. Je commence à m'irriter de cette confiance dans ma loyauté qui n'est pas si réelle qu'elle le paraît, puisqu'elle me coûte. Et voilà où j'en suis! Amoureux timide et méfiant, impatient et craintif, parce que,... parce que, faut-il tout vous dire? j'ai autant de peur d'être aimé que de peur de ne pas l'être. Je vois que j'ai affaire à une femme foncièrement bonne et foncièrement honnête, qui ne comprendrait pas un amour de passage quand elle peut m'appartenir à jamais. J'aspire au bonheur de posséder une telle femme et de l'aimer pour toujours, comme je me sais capable d'aimer. Il ne tient qu'à moi de lui donner cette confiance en lui exprimant une passion vraie, et je reste là depuis bientôt deux mois comme un écolier qui craint de se laisser deviner et qui craint qu'on ne le devine pas. Pourquoi, me direz-vous?...

— Oui, m'écriai-je, pourquoi? dites pourquoi, mon cher Laurence, confessez-vous entièrement.

— Eh! mon Dieu, répondit-il, en se levant et en se promenant avec agitation dans la chambre bleue, parce que j'ai contracté dans ma vie errante une maladie chronique très grave : le vouloir irréalisable, la fantaisie de l'impossible, l'ennui du vrai, l'idéal sans but déterminé, la soif de ce qui n'est pas et ne peut pas être! Ce que j'ai rêvé à vingt ans, je le rêve toujours, ce qui m'a fui, je le cherche toujours dans le vide.

— La gloire de l'artiste! est-ce cela?

— Peut-être! J'ai eu à mon insu quelque ambition inassouvie. Je me suis cru modeste parce que je voulais l'être; mais ma vanité froissée a dû me ronger, comme ces maladies qu'on ne sent pas et qui vous tuent. Oui, ce doit être cela, j'aurais voulu être un grand artiste, et je ne suis qu'un critique intelligent. Je suis trop cultivé, trop raisonneur, trop philosophe, trop réfléchi; je n'ai pas été inspiré. Je ferai très bien un peu de tout, je ne serai maître en rien. C'est une souffrance de comprendre le beau, de l'avoir analysé, de savoir en quoi il consiste, comment il éclôt, se développe et se manifeste, et de ne pouvoir le faire jaillir de soi-même... C'est comme l'amour, voyez-vous! on le sent, on le touche, on croit le saisir, il vous échappe, il vous fuit. On reste devant le souvenir d'un rêve ardent et d'une déception glacée!

— Impéria! lui dis-je, c'est Impéria! Vous y pensez toujours!

— Impéria insensible et mon ambition déçue, c'est tout un, répondit-il. Ces deux premiers élémens de vitalité sont le point de départ de ma vie. J'ai perdu les trois plus belles années de ma jeunesse à les voir m'échapper jour par jour, heure par heure. Je retrouverai peut-être des biens préférables; mais ce que je ne retrouverai pas, c'est mon cœur d'enfant, mon espoir obstiné, ma confiance aveugle, mes aspirations de poète, mes jours d'insouciance et mes jours de fièvre. Tout cela est fini, fini! Je suis un homme fait, et j'aime une femme faite. Je suis excellent, elle est adorable; nous pourrons être très heureux... Me voilà riche comme un nabab et logé comme un prince. D'un grabat bourré de paille, je passe à un lit d'or et de soie. Je peux contenter toutes mes fantaisies, me griser avec du vin qui a cent ans de bouteille, avoir un harem mieux installé et mieux caché que celui du prince Klémenti. Je peux avoir mieux que lui un théâtre, une troupe à mes gages; mon oncle m'a fait une subvention de cent mille francs, comme celle de l'Odéon! J'aurai de l'art pour mon argent, comme j'ai de la poésie par droit d'héritage, une belle nature où je taille et plante à mon gré. Voyez! n'est-ce pas un site romantique? ajouta-t-il en tirant le rideau ouaté de la fenêtre et en me montrant le paysage à travers les vitres claires, diamantées au bord par la gelée. Regardez! je n'aime pas les persiennes. Rien n'est plus doux que de regarder du coin de son feu les frimas du dehors. La neige ne tombe plus que par légers flocons que la lune argente mollement. Là-bas, au-dessous de mon parc, la Seine, large comme un bras de mer, coule paisible et puissante. Ces grands cèdres noirs qui encadrent le fond laissent glisser sans bruit sur la neige qui tapisse leurs pieds les amas de neige qui tapissent leurs branches. Voilà un beau décor délicieusement éclairé, c'est grand et solennel, c'est morne, c'est muet comme un cime-

tière, c'est mort comme moi!... O Impéria! — En jetant ce nom d'une voix déchirée qui fit vibrer sur les consoles les amours en porcelaine de Saxe et les cristaux de Bohême, il frappa du pied comme un nécromant qui évoque un spectre rebelle; tout vibra de nouveau et tout rentra dans le silence. Il donna un coup de poing qui fit voler en éclats toute une étagère chargée de précieux bibelots, puis se mit à rire en disant avec un sang-froid amer : — Ne faites pas attention; j'ai souvent besoin de casser quelque chose!

— Laurence, mon cher Laurence, lui dis-je, vous êtes plus malade que je ne pensais! Ceci n'est pas une affectation, je le vois. Vous souffrez beaucoup, et vous vous soignez à contre-sens. Il faut quitter cette solitude, il faut voyager, mais avec une compagne. Il faut épouser Mme de Valdère et partir avec elle.

— S'il ne s'agissait que de moi, reprit-il, je n'hésiterais pas, car elle me plaît, et je suis sûr qu'elle est tendre et dévouée; mais si je ne la rends pas heureuse, si mes tristesses et mes bizarreries l'affligent et la découragent! En ce moment, elle ne songe qu'à me guérir du passé; je ne lui cache plus rien, elle l'exige. Tout ce que je vous dis, elle l'entend; tout ce que je vous laisse voir, elle le voit; tout ce que je souffre, elle le sait. Elle me questionne, elle me devine, elle me fait raconter tous les détails de ma vie passée et présente. Elle s'y intéresse, elle me plaint, me console, me gronde et me pardonne. C'est une amie angélique, elle croit me guérir, et je me laisse faire, et je m'imagine qu'elle me guérit, et je sens qu'elle me calme. Elle ne s'inquiète pas trop de mes rechutes. Elle a une patience inouie! Eh bien! oui, elle m'est nécessaire et je ne pourrais plus me passer du baume qu'elle met sur mes blessures; mais je crains que mon amour ne soit égoïste,... odieux peut-être!... car si on venait un matin frapper à ma porte en me disant : Bellamare est en bas avec Impéria, ils viennent te chercher pour jouer la comédie à Caudebec ou à Yvetot, je sens que je descendrais comme un fou, que je sauterais en pleurant de joie dans leur carriole, et que je les suivrais au bout du monde... Comment voulez-vous qu'avec cette folie dans le cerveau je jure à une femme de cœur de ne vivre que pour elle? Quels seraient son humiliation et son désespoir d'avoir couvé si tendrement cet œuf de colombe sédentaire d'où s'échapperait un pigeon voyageur! Non, je ne suis pas encore mûr pour le mariage, il ne faut pas me dire de me hâter. Il faut me donner le temps de me porter en terre et de ressusciter, si la chose est possible!

Il avait raison. Nous nous quittâmes à trois heures du matin, je devais absolument repartir à sept; mais je lui jurai de dépêcher mes affaires et de revenir passer une semaine avec lui.

J'étais depuis deux jours à Duclair, et je déjeunais seul à la table d'hôte, n'ayant pu arriver à l'heure accoutumée, lorsque je vis en-

trer un homme encore jeune, c'est-à-dire pas très jeune, et pas très beau, c'est-à-dire assez laid, dont le salut, le regard et le sourire me prévinrent en sa faveur. Il s'assit devant moi et mangea à la hâte, sans paraître se soucier de ce qu'on lui servait, et tout en consultant un carnet de notes. Je le pris pour un voyageur de commerce. Je ne sais quoi d'enjoué, de railleur et de bienveillant à la fois me faisait désirer qu'il me parlât; mais il paraissait trop bien élevé pour entamer la conversation à tort et à travers, et je pris le parti de le prévenir en lui demandant, ce que je savais fort bien, à quelle heure passait le bateau à vapeur pour Le Havre.

— Je crois, répondit-il, qu'il passe à deux heures.

Ce peu de paroles fut un trait de lumière pour moi; il parlait du nez! Une vague révélation s'était déjà faite en moi à mon insu. J'avais envie de lui demander son nom, lorsque je le vis s'approcher d'un encrier et mettre l'adresse d'une lettre qu'il avait tirée de sa poche. J'eus l'indiscrétion de jeter les yeux sur cette lettre et j'y lus : *A Monsieur Pierre Laurence, à Arvers...*

— Permettez, lui dis-je, je viens, par une de ces distractions qui ne s'expliquent pas, de regarder le nom que vous écriviez, et je crois devoir vous donner un nouveau renseignement. Laurence n'est plus à Arvers.

Il me regarda d'un air pénétrant, levant les yeux sans lever la tête, et, s'étant assuré qu'il ne m'avait jamais vu, mais que j'avais une honnête figure, il me pria de vouloir bien lui donner la nouvelle adresse de Laurence.

— On l'appelle ici le baron Laurence, mais il n'aime pas qu'on lui donne ce titre, dont il n'a pas hérité en ligne directe. Il habite son château, le château de feu son oncle, à quelques heures d'ici.

— Il a donc hérité?

— Parfaitement, il a cent mille livres de rente.

— Comme il va rire de ma missive! N'importe, veuillez me dire le nom du château.

— Bertheville.

— Ah! c'est vrai, je me souviens, dit l'homme gai en écrivant et en souriant jusqu'aux oreilles. Quel coup du sort! Ce cher enfant! le voilà riche et heureux! Il l'a bien mérité!

— Il n'est peut-être pas si heureux que vous croyez, monsieur Bellamare!

— Ah çà! vous me connaissez donc?

— Vous voyez!

— Et lui?...

— Lui, il est mon ami.

— Oh! alors, — je sais que vous êtes inspecteur des finances, on me l'a dit dans l'auberge, — vous allez avoir la bonté de vous char-

ger de ça, une traite de cinq mille francs, que je lui dois depuis des années. Je sais qu'il me tiendra quitte des intérêts.

— Et de la somme aussi. Je vous jure qu'il ne voudra pas la recevoir! N'importe, je connais votre délicatesse, je lui remettrai votre papier. Où pourrai-je vous le renvoyer?

— Je ne veux pas qu'il me le rende. S'il est riche, il doit être généreux. Il y a des pauvres plus pauvres que moi et mes comédiens; mais est-ce que je ne pourrai pas le voir? Est-ce qu'il ne recevrait pas son ancien ami, son ancien directeur?... Laurence était de ces cœurs qui ne peuvent changer.

— Cher monsieur Bellamare, il ne vous recevrait que trop bien; mais devez-vous réveiller le feu qui couve sous la cendre?

— Que voulez-vous dire?

— Puis-je vous demander si Mlle Impéria fait encore partie de votre société?

— Impéria? mais oui, certes! Je l'attends dans une heure avec le reste de mes associés.

— Léon, Moranbois, Anna et Lambesc?

— Ah çà! vous nous connaissez tous?

— Laurence m'a raconté toute sa vie dans les plus grands détails. Avez-vous encore Lucinde et Régine?

— Non, elles ne nous ont pas suivis en Amérique, où nous venons de passer deux ans et d'organiser, autour de notre petit noyau, des troupes de rencontre de distance en distance; mais mes cinq associés ne m'ont jamais quitté.

— Et Purpurin est toujours à votre service?

— Toujours; il mourra près de moi. Pauvre Purpurin!

— Quoi donc?

— Oh! nous avons eu bien des aventures, c'est notre destinée, entre autres une rencontre avec de prétendus sauvages, convertis par les missionnaires et civilisés, qui ont voulu nous scalper. Purpurin y a laissé un peu de sa chevelure, la peau avec. Nous sommes arrivés à temps pour ravoir le reste. Il est guéri; mais cette petite opération et la peur qu'il a eue n'ont pas apporté un développement sensible à son intelligence. Il a dû renoncer à la déclamation, ce qui après tout n'est pas un mal; mais parlez-moi donc de Laurence. Est-ce qu'il pense toujours à Impéria?

— Plus que jamais.

— Diable!

— Elle ne l'a jamais aimé?

— Si fait. Je crois que si.

— Et à présent?

— Elle nie, comme toujours.

— Pourquoi?

— Ah! voilà, pourquoi! je ne puis vous le dire; peut-être l'effroi d'une vie qui n'eût pas convenu à ses goûts et à ses habitudes d'artiste.

— Mais maintenant qu'il est riche...

— Est-ce qu'à présent il l'épouserait?

— J'en suis certain!

Bellamare devint très pâle et marcha avec agitation le long de la table.

— Perdre Impéria, me dit-il, c'est tout perdre, car elle a beaucoup de talent aujourd'hui, et par son courage, son amitié, son dévoûment, son intelligence, elle est le nerf, elle est l'âme de toutes nos existences. Nous séparer d'elle, c'est nous briser tous, et moi-même... Il s'arrêta suffoqué par un sanglot intérieur qu'il étouffa en marchant de nouveau autour de la chambre.

— Écoutez-moi, lui dis-je, je ne suis pas plus d'avis que vous qu'il doive épouser Mlle de Valclos. L'inconnue de Blois est morte, mais...

— Morte? quel dommage!

— Mais elle a laissé une amie, une confidente qui aime Laurence, qui demeure près de lui, et que Laurence épouserait, s'il pouvait oublier Impéria. Je suis persuadé que ce mariage conviendrait beaucoup mieux à l'un et à l'autre...

— Dites-moi donc, reprit Bellamare m'interrompant avec préoccupation, depuis quand Mme de Valdère est morte.

— Mme de Valdère?

— Ah! oui, son nom m'est échappé; mais qu'est-ce que cela fait à présent, puisque la pauvre inconnue n'est plus de ce monde? Son roman était si pur, c'était une femme si droite, si chaste et si bonne! Vous n'êtes pas homme à trahir ce secret-là?

— Non, certes; mais je ne comprends rien à ce que vous me dites. Mme de Valdère n'est pas du tout morte, c'est elle qui est la voisine, l'amie, la confidente, presque la fiancée de Laurence.

— Eh bien!... Ah! j'y suis... Non, attendez! L'avez-vous vue, cette voisine?

— Pas encore. Je sais qu'elle est grande, belle...

— Et très blonde?

— Non, blanche avec des cheveux bruns, à ce que m'a dit Laurence.

— Oh! des cheveux! on les a de la couleur qu'on veut! Son prénom?

— Jeanne.

— C'est elle! veuve? sans enfans? assez riche? vingt-huit à trente ans?

— Oui, oui, oui! Laurence m'a dit tout cela.

— Eh bien! c'est elle, je vous jure que c'est elle! Et Laurence ne devine pas que l'amie de son inconnue est son inconnue elle-même qui se fait passer pour morte? Ce garçon-là sera toujours ingénu et modeste jusqu'à l'aveuglement! Oh! voilà qui change bien la situation, cher monsieur! Laurence est un homme d'imagination. Quand il saura la vérité, il aimera de nouveau ce qu'il a aimé dans des circonstances romanesques. Il aimera l'inconnue, il oubliera Impéria.

— Et ce sera mieux ainsi pour lui, pour elle, pour Impéria et pour vous tous.

— Oui, certes! Il faut avertir Mme de Valdère que la feinte a duré assez longtemps et qu'elle doit se révéler à Laurence, parce qu'il y a péril en la demeure, parce qu'Impéria est de retour... Moi, je ne me suis fait encore annoncer nulle part. Les journaux de la province n'ont pas imprimé mon nom. Débarqué au Havre depuis deux jours, je voulais gagner Rouen sans donner de représentations durant le trajet. Je fais encore mieux, je passe inaperçu, je brûle Rouen, et je m'en vais travailler le plus loin possible. Vous ne direz pas notre rencontre à Laurence, vous ne parlerez pas de moi, il peut pendant quelques mois me croire encore au Canada. Faites qu'il épouse Mme de Valdère dans quelques semaines, et tout est sauvé.

— Alors il faudrait partir vite; il se peut que Laurence vienne me voir ici, où il vient souvent. Il peut nous apparaître d'un moment à l'autre. Que feriez-vous alors?

— Je lui dirais qu'Impéria est restée en Amérique, mariée à un millionnaire.

— Mais ne peut-elle pas apparaître au même instant? Ne m'avez-vous pas dit que vous l'attendiez?

— Oui, nous devions nous arrêter ici; j'avais quelqu'un à voir aux environs, un ami qui ne m'attend pas, qui ne saura pas que je suis passé. Voilà qui est décidé, je vais au-devant de ma troupe pour qu'elle n'entre pas dans cette ville. Adieu! merci! Permettez-moi de vous serrer la main et de me sauver bien vite.

— Reprenez votre argent, lui dis-je, puisqu'il ne faut pas que Laurence sache notre entrevue. Vous avez le temps de régler ce compte avec lui.

— C'est juste; adieu encore.

— Est-ce que vous me défendez de vous suivre? J'avoue que j'ai une envie folle de voir Moranbois, Léon...

— C'est-à-dire Impéria? Allons, venez; vous les verrez tous, mais ne leur parlez pas de Laurence.

— C'est entendu.

Je pris mon chapeau, et tous deux de courir vers la campagne. Bellamare, avisant un loueur de voitures, s'arrêta et fit marché avec

lui pour un grand omnibus qui fut attelé à la hâte. Nous sautâmes dedans et prîmes la route de Caudebec. — Cet omnibus, me dit-il, va recevoir mon monde et mon bagage, qui seront transbordés sur le chemin sans que nous ayons à rentrer dans la ville. Je dirai à mes camarades que l'ami que je voulais voir à Duclair n'y demeure plus, que l'auberge est mauvaise et chère, et nous filons tout de suite sur Rouen par Barentin, où nous prenons le chemin de fer.

Au bout d'un quart d'heure de marche, durant lequel je renseignai amplement Bellamare sur la situation d'esprit où j'avais laissé Laurence, nous accostâmes un autre omnibus qui amenait la *société*. Bellamare alla lui donner les explications projetées, et je me mis à aider au transbordement des femmes et des bagages pour avoir l'occasion de regarder tous ces personnages du roman *comique* de Laurence qui m'intéressaient vivement.

La première femme qui sauta légèrement et sans précaution sur le chemin encore rempli de neige fut la petite Impéria. Elle était bien petite et bien menue en effet, cette femme qui avait tenu une si grande place dans la vie de mon ami. Serrée dans sa petite robe de voyage, les cheveux roulés sous son microscopique toquet de faux astrakan, elle avait l'apparence d'une fillette qui va en vacances; mais, en la regardant mieux, je vis qu'elle avait bien trente ans, et qu'elle avait perdu toute fraîcheur. Malgré ses traits purs et réguliers, elle ne me sembla pas jolie. Anna la blonde était un peu grasse pour jouer les ingénues, et ses joues marbrées par le froid étaient d'un ton fort triste. Elle portait dans ses bras un gros enfant. Moranbois, entièrement chauve et toujours coiffé d'une casquette de loutre, trouva moyen de me brutaliser quand je lui offris de l'aider à porter un gros coffre qui me prouva que les forces de l'hercule n'avaient pas diminué malgré le temps, les voyages et les aventures. Léon, très pâle et trop bien rasé, me parut un homme usé et malade. Il était d'un type distingué, et son extrême politesse contrastait avec la brutalité de Moranbois. Lambesc était gros et laid; il marchait de côté comme les crabes, et se plaignait d'avoir encore dans les jambes le roulis de la traversée. Purpurin, scalpé, portait un faux toupet pris sans doute aux accessoires du théâtre, et d'un ton mal assorti à sa chevelure. Vraiment ils n'étaient pas beaux, ces pauvres artistes voyageurs que j'avais vus si intéressans et si caractérisés à travers les récits de Laurence. J'eus le loisir de les examiner pendant que Moranbois, qui faisait les comptes, se querellait avec les conducteurs, menaçant d'un bras, et de l'autre portant le poupon d'Anna. Impéria s'approcha de Bellamare, qui s'inquiétait d'elle, et lui jura d'un air décidé et enjoué qu'elle se portait bien et se trouvait heureuse de voir de la terre et des arbres, même des arbres sans feuilles, après vingt-huit jours de navigation. Elle ad-

mirait la Normandie, elle préférait décidément le nord aux pays chauds. Enfin elle causa près de moi pendant quelques instans, et je compris son charme et sa puissance. En parlant, elle se transfigurait; ses traits fatigués et tirés reprenaient leur élasticité. La maigreur disparaissait; la finesse transparente de la peau se colorait d'une nuance particulière qui tenait le milieu entre le marbre et la vie. Elle avait encore des dents magnifiques, et ses yeux prenaient un éclat pénétrant qui pouvait bien devenir irrésistible. Elle était de ces êtres qui ne frappent pas, mais qui fascinent.

Bellamare aussi me paraissait rajeuni depuis le premier moment où il m'était apparu; en quelques minutes, Léon me fit le même effet. Je me rendis compte de ces résultats d'une vie de surexcitation nerveuse. De telles gens n'ont pas d'âge. Ils paraissent toujours plus jeunes ou plus vieux qu'ils ne le sont. Quand je les vis partir, il me sembla que j'aurais voulu pouvoir les suivre pour les étudier davantage, et puis je m'attendrissais à l'idée de leur misère et de leur probité. Ils semblaient n'avoir pas de quoi payer leur voiture, et ils rapportaient cinq mille francs à Laurence!

Je rentrai à l'auberge, où Laurence précisément m'attendait. Qu'il était loin de se douter de l'éclat de foudre qui venait de passer si près de lui! Ce matin-là, il n'était occupé que de Mme de Valdère. Elle lui avait paru triste et découragée depuis notre entrevue de l'avant-veille. C'est que lui-même, agité par ses épanchemens avec moi, lui avait laissé voir un redoublement de mélancolie. Maintenant il avait peur qu'elle ne l'abandonnât. Il s'imaginait qu'elle se préparait mystérieusement à le fuir pour toujours. Il en était furieux et désolé. Les femmes, disait-il, n'ont que de l'orgueil et pas de pitié vraie.

Il me supplia d'aller demeurer chez lui. Je n'avais d'affaires que durant quelques heures de la journée. Il me promettait de me conduire et de me ramener chaque jour dans un équipage rapide comme le vent.

— C'est pourtant un plaisir, lui disais-je en revenant avec lui à Bertheville dans une voiture, souple comme un arc, qu'enlevaient trois chevaux admirables attelés de front, c'est un vrai plaisir que de voler ainsi à travers la neige et la glace, les pieds sur une excellente bouilloire, les genoux enveloppés dans une fourrure soyeuse.

— Avec un ami près de soi, me dit-il en me serrant la main; là seulement est le plaisir de l'homme, le reste est plaisir de prince, et je suis né paysan. Les cahots d'une charrette au trot d'une vieille mule valent mieux pour la santé. Je n'ai plus ni appétit ni sommeil à présent. La destinée est une folle qui se trompe toujours, comblant ceux qui ne lui demandent rien et frustrant ceux qui l'invoquent.

Le soir, il me conduisit chez Mme de Valdère, et me présenta comme son unique ami.

— Unique? Bellamare, Léon... et *les autres* sont-ils morts? demanda-t-elle d'un ton ému.

— C'est tout comme aujourd'hui, répondit Laurence; je n'ai pas pensé à eux de la journée, et je ne vois pas pourquoi les jours qui se suivent ne se ressembleraient pas.

Mme de Valdère se détourna pour faire servir le thé, mais je vis un rayon de joie sur ses beaux traits. Laurence ne me l'avait pas surfaite; sa beauté, sa fraîcheur, la perfection de sa forme, l'attrait pénétrant de sa physionomie, étaient incontestables; ses cheveux étaient bruns naturellement. Plus tard, quand je lui demandai pourquoi Laurence et Bellamare l'avaient vue blonde, elle me raconta qu'à cette époque elle avait eu pendant quelque temps la fantaisie de la poudre d'or, qui commençait à être de mode. Cette circonstance avait aidé à son déguisement dans le souvenir de Laurence.

En un instant, je vis qu'elle l'aimait éperdûment et absolument. Je désirais être seul avec elle, mais c'était impossible sans que Laurence s'en aperçût. Je pris le parti de lui écrire séance tenante. Tout en crayonnant sur un album, je traçai ces mots que je lui remis à la dérobée. « Je ne puis disposer de votre secret sans votre aveu. Dites la vérité à Laurence. Il le faut! »

Elle sortit pour lire le billet, et rentra un peu troublée. Elle n'avait pas l'aplomb et l'expérience de son âge, elle avait encore l'émotion et la candeur de la première jeunesse; Laurence était son premier, son unique amour.

Elle lui demanda un livre qu'il avait promis de lui apporter. Il l'avait oublié. Il prétendit l'avoir laissé dans la poche de sa pelisse et sortit comme pour le chercher dans l'antichambre; mais il sortit de la maison, s'élança à pied à travers la neige et la nuit, et courut chez lui chercher le livre. Nous l'entendîmes sortir. — Nous sommes seuls, me dit Mme de Valdère; parlez vite.

Je lui racontai tout ce qui s'était passé dans la journée.

— Ainsi, me dit-elle, ils sont partis? Impéria ne le verra pas, elle ne saura pas qu'elle est encore aimée, qu'il est riche, qu'elle peut le rendre heureux? Je ne puis accepter cela. Je ne veux pas devoir Laurence à une surprise, à un mensonge, car le silence en serait un. S'il doit aimer toujours Mlle de Valclos, il faut que mon destin s'accomplisse. Il en est temps encore; il ne m'a rien promis, je ne lui ai fait aucun aveu ni donné aucun droit sur ma vie. Je partirai, vous ferez venir ici la troupe de Bellamare, et, si cette épreuve ne me chasse pas du cœur de Laurence, je reviendrai. Dites-lui tout de suite qu'il peut les rejoindre à Rouen. Il ira, j'en suis bien sûre...

Moi, je m'éloignerai jusqu'à ce que je sache mon sort. Quel qu'il soit, je le subirai avec courage et dignité.

Elle fondit en larmes. Je combattis en vain sa résolution. Pourtant j'obtins d'elle que Laurence connaîtrait son inconnue avant d'être soumis à l'épreuve décisive. Je lui persuadai d'aller mettre de la poudre d'or et une mantille noire, afin de se montrer telle que de la chambre bleue il l'avait entrevue.

Quand elle revint blonde et voilée, je lui fis tourner le dos à la porte par où Laurence devait rentrer, et je me retirai. Je le rencontrai tout haletant apportant le volume. Je lui dis que j'étais pris d'un violent mal de tête, et que sa voisine m'avait permis de me retirer.

Il rentra fort tard; j'étais couché. Il vint se jeter à mon cou : il était ivre d'amour et de bonheur. Bellamare ne s'était pas trompé. L'homme d'imagination avait repris son existence normale. Il adorait deux femmes dans Mme de Valdère, l'inconnue qui l'avait fait rêver, l'amie qui avait généreusement travaillé à le guérir. Il voulait l'épouser dès le lendemain. Il l'eût fait, si la chose eût été possible.

Lui avait-elle révélé le passage d'Impéria? Il ne m'en dit pas un mot, et je n'osai pas le questionner. J'avoue qu'en voyant l'ivresse de Laurence et en l'entendant faire les projets d'un millionnaire amoureux qui veut combler son idole, je pensai avec un certain serrement de cœur à la pauvre petite comédienne qui s'en allait, sans gants et presque sans manteau, sur la neige des chemins, à la recherche d'un cruel travail, avec son talent, ses nerfs, sa volonté, son sourire et ses larmes de commande pour tout capital, pour tout avenir. Jusque-là, j'avais impitoyablement travaillé pour sa rivale. Je me surpris à trouver celle-ci trop facilement heureuse. Resté seul, je ne pus me rendormir. J'étais en proie à je ne sais quelle incertitude, et je me demandais si j'avais eu le droit d'agir comme je l'avais fait.

Je m'habillai, et, comme je regardais le lever d'un beau soleil d'hiver par ma fenêtre, je vis dans la cour un homme enveloppé d'une peau de bique et coiffé d'un bonnet de laine, qui ressemblait à un marinier de la Seine et qui me faisait des signes. Je descendis, et, le voyant de près, je reconnus Bellamare.

— Conduisez-moi, me dit-il, chez Mme de Valdère; il faut que je lui parle à l'insu de Laurence. Je sais qu'il s'est couché tard, nous aurons le temps. Je vous dirai en route ce qui m'amène.

Je lui indiquai le chemin, je courus prendre un vêtement et je le rejoignis.

— Vous voyez, dit-il, je suis revenu sur mes pas. A Barentin, j'ai embarqué tout mon monde pour Rouen. J'ai marché toute la nuit dans une mauvaise patache; mais j'étais tourmenté. J'avais la fièvre,

je n'ai pas senti le froid. J'avais résolu de faire une mauvaise action, une lâcheté, — par égoïsme! Je ne peux pas l'accomplir. Ce serait la première de ma vie. Impéria s'est toujours sacrifiée pour ses amis. Elle eût pu être engagée à Paris, y avoir de grands succès, y faire fortune, ou tout au moins y trouver une existence aisée et tranquille. Il y a aux Français plus d'une sociétaire qui ne la vaut pas. Elle a refusé pour ne pas nous quitter. Vous savez comment elle a agi lorsqu'elle était comblée des dons du prince Klémenti et de ses hôtes. Vous avez deviné qu'en refusant l'amour de Laurence, c'est encore à nous qu'elle a voulu se consacrer. Cela ne peut pas durer éternellement. Elle a trente ans à présent. Elle est faible, épuisée. Notre petite société ne fera jamais fortune, notre vie sera un éternel tirage. Encore quelques années, tout en riant et chantant, elle succombera à la peine; c'est comme ça que nous finissons, nous autres! — et voilà qu'elle peut avoir cent mille livres de rente et un mari excellent, charmant, qui l'aime toujours, qui sera heureux de la rendre heureuse. Et je le lui cacherais! Non. Je ne dois pas, je ne peux pas. Je veux voir Mme de Valdère, car je lui avais juré autrefois de servir sa cause. Il faut qu'elle sache que je l'abandonne, que je dois l'abandonner. C'est une femme d'un très grand cœur, je le sais; je l'ai revue plus d'une fois depuis l'aventure de Blois, et j'avais toujours cru pouvoir lui donner de l'espérance. Tout est changé depuis l'époque où Impéria a congédié Laurence avec une douleur qu'il lui était impossible de me cacher. C'est à cette époque-là que nous sommes partis pour l'Amérique. Je n'ai donc pas revu la comtesse. Elle voyageait. Je ne savais où lui écrire. Il faut qu'elle sache tout, et que, dans sa suprême délicatesse, elle prononce. Quant à moi, ce qu'il y a de certain, c'est que je ne peux pas tromper Impéria et que je ne le veux pas. Après cela, que ces deux femmes se disputent le cœur de mon ancien jeune premier, ou que la plus généreuse le cède à l'autre, ça ne me regarde plus. J'aurai fait mon devoir.

J'étais trop de l'avis de Bellamare pour le contredire. Nous fîmes réveiller Mme de Valdère. Elle nous écouta en pleurant et resta sans force, sans parole, sans résolution et sans défense. Elle fut faible et admirable, car elle n'eut pas un mot pour se plaindre. Elle ne s'occupa que du bonheur de Laurence et se résuma ainsi : — Je sais qu'il m'aime, j'en suis sûre à présent. Il me l'a dit hier soir avec une passion si persuasive que je ne l'estimerais pas si j'en doutais; mais il a eu si longtemps l'esprit et le cœur malades que je ne serai pas surprise de le voir m'échapper encore. Je n'ai pas le droit de me révolter contre cette chose fatale. Je l'ai acceptée d'avance en venant m'établir près de lui avec l'intention de me faire aimer pour moi-même, sans fiction et sans poésie. En me faisant passer pour une

amie de son inconnue, j'ai voulu connaître à fond et bien comprendre le sentiment qu'il avait eu pour elle. J'ai vu que cet amour n'était rien de plus qu'une émotion passagère, un chapitre du roman ambulant de sa vie, quoiqu'il en parlât avec respect et reconnaissance. J'ai craint alors de lui paraître trop romanesque moi-même en me trahissant, et, pour lui donner en moi la confiance qui lui avait manqué, je lui ai montré que je savais être une amie désintéressée, généreuse et tendre. Il l'a compris; mais cette amitié était encore trop nouvelle pour chasser le souvenir d'Impéria. Je le sentais, je le voyais. Je voulais attendre encore, me conserver libre vis-à-vis de lui, lui rendre mon affection nécessaire et ne lui avouer le passé qu'en lui donnant l'avenir. On m'a forcée hier de me trahir. Il a été enivré, exalté,... et moi j'ai été lâche, je n'ai pu me résoudre à lui avouer qu'Impéria était là tout près... Vous venez ce matin me dire qu'il faut être sincère et pousser l'épreuve jusqu'au bout. Eh bien! vous me brisez. J'ai été si heureuse en le voyant heureux à mes pieds! N'importe, vous avez raison. Ma conscience obéit à la vôtre. Je ferai tout ce que vous voudrez.

Et de nouveau elle pleura sincèrement, et comme qui dirait à plein cœur; elle fit pleurer Bellamare.

— Voyons, chère madame, lui dis-je, je ne suis pas très sensible et pas du tout romanesque, et pourtant je sens que vous êtes un ange, le bon ange de Laurence probablement; mais, dans votre intérêt, devons-nous vous exposer à quelque reproche dans l'avenir, s'il découvre la vérité en trois points, qui est qu'Impéria est revenue, qu'elle est libre et qu'elle l'aime peut-être? Ne craignez-vous pas que dans un jour de malaise nerveux, un jour de pluie, à la campagne, un de ces jours où pour un rien on ferait un crime, il ne se plaigne de notre silence à tous, et du vôtre particulièrement?

— Il ne s'agit pas de moi, dit-elle; ne vous occupez pas de moi! Je suis une nature fidèle et recueillie; je ne suis pas une nature exubérante. J'ai attendu longtemps, et pendant longtemps j'ai vécu d'un rêve qui s'effaçait souvent et revenait par crises; je voyageais, je m'instruisais, je me calmais, je faisais même d'autres projets, et si je n'ai pas pu aimer un autre homme que Laurence, c'est malgré moi. J'aurais voulu l'oublier. Quoi qu'il arrive, je ne me tuerai pas, et je me défendrai du désespoir violent. J'aurai toujours eu trois mois de bonheur dans ma vie et les quelques heures de joie pure et parfaite de la nuit dernière. Ce qu'il nous importe de savoir, ce que je veux savoir absolument, c'est laquelle, d'Impéria ou de moi, donnera plus de bonheur à Laurence.

— Et comment le saurons-nous? dit Bellamare, qui était retombé dans ses perplexités. Qui peut lire dans l'avenir? Celle qui le rendra le plus heureux sera celle qui l'aimera le plus.

— Non, répondit Mme de Valdère, car celle qui l'aimera le plus sera celle qui se sacrifiera. Écoutez, il faut sortir de cette impasse, je veux voir Impéria, je veux qu'elle s'explique; j'ai le droit de préserver Laurence d'une nouvelle douleur, si elle l'aime peu ou point.

— Comment arranger tout cela sans qu'il s'en aperçoive? dit Bellamare. N'est-il pas tous les jours chez vous?

— J'ai en ce moment tout empire sur lui, répondit la comtesse. Il m'a suppliée hier de fixer le jour de notre mariage. Je vais l'envoyer à Paris chercher mes papiers. J'aviserai mon notaire, par dépêche télégraphique, de les lui faire attendre quelques jours. Allez à Rouen chercher Impéria, et jurez-moi que vous ne lui direz rien encore. C'est par moi, par moi seule, qu'elle doit apprendre la vérité.

Bellamare jura et repartit à l'instant même; j'allai éveiller Laurence, qui courut aussitôt chez celle qu'il appelait déjà sa fiancée et dont il était désormais éperdument épris. Elle eut le courage de lui cacher ses agitations, ses terreurs, et de paraître céder à son impatience. Le soir, il partait pour Paris.

Dans la nuit, le train qui l'emmenait à Rouen dut croiser celui qui amenait Bellamare et Impéria à Barentin.

Ceux-ci nous arrivèrent dans la matinée du lendemain. Je les attendais chez Mme de Valdère, prêt à me retirer quand ils approcheraient. — Non, me dit-elle; Impéria ne vous connaît pas et serait gênée pour s'expliquer devant vous; mais je tiens essentiellement à ce que vous puissiez rendre compte à Laurence, un compte minutieux et fidèle de cette entrevue. Passez dans mon boudoir, d'où vous pourrez tout entendre. Écoutez-nous, prenez des notes au besoin, je l'exige.

J'obéis. Impéria entra seule. Bellamare, ne voulant pas gêner les épanchemens des deux femmes, monta à l'appartement qu'on lui avait préparé. Mme de Valdère reçut Impéria en lui tendant les deux mains et en l'embrassant. — M. Bellamare, lui dit-elle, a dû vous prévenir un peu?

— Il m'a dit, répondit Impéria de sa voix nette et assurée, qu'une dame charmante, bonne, belle et instruite m'avait vue autrefois sur les planches... je ne sais où! et avait daigné me prendre en amitié, que cette dame, me sachant dans les environs, désirait me voir pour me faire une communication importante. J'ai eu confiance, et je suis venue.

— Oui, reprit Mme de Valdère, dont la voix tremblait; vous avez eu raison. J'ai pour vous la plus grande estime;... mais vous êtes fatiguée, c'est peut-être trop tôt...

— Non, madame, je ne suis jamais fatiguée.

— Vous avez froid...

— Je suis habituée à tout.

— Prenez une tasse de ce chocolat que j'ai fait préparer pour vous.

— Je vois aussi du thé. Je le préférerais.

— Je vais vous servir; laissez, laissez-moi faire. Pauvre enfant! que cette vie que vous menez est rude pour une personne si délicate!

— Je ne m'en suis jamais plainte.

— Vous avez été élevée dans le bien-être pourtant, dans le luxe même... Je connais votre naissance.

— Comme vous êtes bonne, nous ne parlerons pas de cela; je n'en parle jamais, moi.

— Je le sais; mais j'ai le droit de vous faire une question. Si vous recouvriez de la fortune, ne quitteriez-vous pas le théâtre avec plaisir?

— Non, madame, jamais.

— C'est donc une passion?

— Oui, une passion.

— Exclusive de toute autre?

Impéria garda le silence.

— Pardonnez-moi, reprit Mme de Valdère d'une voix encore plus émue. Je suis indiscrète, je suis condamnée à l'être. Mon devoir est de vous interroger, d'obtenir votre confiance sans réserve. Si vous me la refusez... mais ne voyez-vous pas déjà que vous auriez tort, que je suis une personne sincère?... Tenez! ne me prenez pas pour une convertisseuse; il s'agit de bien autre chose! Je suis l'amie dévouée d'un homme qui vous a beaucoup aimée, et qui, devenu très riche, libre de tout lien, pourrait vous aimer encore...

— C'est de Laurence que vous me parlez, madame; j'ai appris hier, par des gens qui causaient dans le wagon où j'étais, que l'ancien comédien avait hérité d'une grande fortune.

— Ah! eh bien?

— Eh bien! quoi? Je m'en suis réjouie pour lui.

— Et pour vous?

— Pour moi? c'est là ce que vous voulez savoir? Eh bien! non, madame, je n'ai pas songé à moi.

— Vous ne l'avez donc jamais aimé? s'écria Mme de Valdère, qui ne put contenir sa joie.

— Je l'ai tendrement aimé, et son souvenir me sera toujours cher, répondit Impéria avec fermeté; mais je n'ai pas voulu être sa maîtresse, ne voulant pas devenir sa femme.

— Pourquoi? Avez-vous conservé les préjugés de la naissance?

— Je ne les ai jamais eus.

— Étiez-vous réellement engagée?

— Vis-à-vis de moi-même, oui.

— L'êtes-vous encore?

— Toujours.

La comtesse ne put se maintenir plus longtemps, elle serra Mlle de Valclos dans ses bras.

— Je vois, madame, lui dit celle-ci, que vous prenez à moi un intérêt dont je ne suis pas l'objet principal. Permettez-moi de vous rassurer entièrement et de vous dire que bien réellement une autre affection me sépare à jamais de Laurence.

— Eh bien! sauvez-le, sauvez-moi tout à fait; voyez-le et dites-le-lui à lui-même...

— A quoi bon? Je le lui ai dit si sérieusement quand nous nous sommes vus à Clermont pour la dernière fois.

— Mais vous pleuriez alors, il a cru que vous l'aimiez.

— Il vous a dit cela?

— C'est M. Bellamare qui me l'a dit.

— Ah! oui, Bellamare croit aussi que je l'aimais!

— Et que vous l'aimez encore.

— Il sera bientôt désabusé; mais dites-moi, madame, si ma réponse eût été contraire à ce qu'elle vient d'être, qu'eussiez-vous donc fait?

— Ma chère enfant, j'avais pris une grande résolution, et je l'aurais tenue. Je serais partie sans reproche, sans faiblesse et sans ressentiment contre vous.

— Vous êtes l'inconnue de Blois!

— Bellamare vous l'a dit?

— Non, je le devine.

— C'est moi en effet; à quoi me reconnaissez-vous?

— A votre générosité! Ce n'est pas la première fois que vous êtes prête à agir ainsi. Ne l'avez-vous pas écrit à Bellamare? ne l'aviez-vous pas chargé de me parler de vous?

— Oui. Il l'a fait?

— Il l'a fait sans me dire votre nom, que je sais d'aujourd'hui seulement. Dans le wagon où j'ai appris la brillante position de Laurence, quelqu'un a dit : Il épousera sa voisine, Mme de Valdère. Soyez donc heureuse sans scrupule et sans effroi, chère madame. J'ai appris cela avec un grand plaisir. J'aime Laurence comme un frère.

— Jurez-le, chère enfant, c'est comme un frère que vous l'avez pleuré?

— Je vois que ces larmes vous resteront sur le cœur; il faut que ma confiance réponde à la vôtre. Vous saurez tout en peu de mots, car vous connaissez toute ma vie, hormis l'histoire secrète de mes sentimens.

— Dites, dites-moi tout, s'écria Mme de Valdère.

Impéria se recueillit un instant, et raconta ainsi son histoire :

— Vous savez comment et pourquoi je suis entrée au théâtre. Laurence a dû vous le dire. Je voulais faire vivre mon père, et, malgré toutes les vicissitudes de mon existence, j'ai réussi à lui donner jusqu'à son dernier jour autant de bien-être qu'il en pouvait goûter dans l'état de folie douce où il était tombé. J'allais le voir tous les ans, il ne me reconnaissait pas; mais je m'assurais qu'il ne manquait de rien, et je revenais tranquille. C'est à M. Bellamare que je dois d'avoir pu remplir ce devoir, et c'est de M. Bellamare que je vais vous parler.

Quand, pour la première fois, j'allai le trouver secrètement pour lui demander de faire de moi une artiste, il n'était pas un inconnu pour moi. Il était venu monter et diriger une comédie d'enfans et d'amis intimes que nous préparions à Valclos pour la fête de mon pauvre père. J'avais douze ans. Bellamare était encore jeune. Sa laideur comique m'égaya beaucoup d'abord; puis son esprit, sa bonté, sa grâce tendre avec les enfans, prirent mon cœur d'enfant et s'en emparèrent pour jamais.

— Quoi! s'écria Mme de Valdère, c'est Bellamare que vous aimez? Est-il possible?

— C'est lui, répondit avec fermeté Mlle de Valclos, c'est ce pauvre homme qui a toujours été laid, qui sera bientôt vieux et qui restera toujours pauvre. Regardez-moi; je serai bientôt comme lui, le temps a bien effacé les différences! Quand j'avais douze ans, il en avait trente, et mes yeux ne calculaient pas. Quand il m'eut fait répéter mon rôle, étudier mes gestes, et qu'il m'eut encouragée paternellement en me disant que j'étais née artiste, je fus prise d'un grand orgueil, et le souvenir de l'homme qui m'avait dit le mot de ma destinée s'imprima dans mon cerveau comme le toucher d'un esprit mystérieux venu d'une autre sphère pour m'avertir de ma vocation. Le jour où il quitta Valclos, les petits garçons qu'il avait fait jouer dans notre comédie se jetèrent à son cou. Il était si bon, si gai; il les gouvernait si bien en les amusant, que tous l'adoraient. Il vint à moi et me dit : — Mademoiselle Jane, n'ayez pas peur! je ne vous demanderai pas la permission de vous embrasser. Je suis trop laid, et vous êtes trop jolie; mais ma main n'est pas si laide que ma figure, voulez-vous y mettre votre petite main?

Je fus attendrie, sa main était très belle. J'oubliai sa figure, je lui jetai les bras au cou et l'embrassai sur les deux joues. Il sentait bon, il a toujours eu un grand soin de sa personne. Sa figure était douce et unie. Depuis ce moment-là, je ne l'ai jamais vu laid.

Quand il fut parti, on parla beaucoup de lui chez nous. Mon père, qui était un homme de mérite, très lettré, faisait le plus grand cas de l'intelligence et des sentimens de Bellamare. Il le traitait en homme sérieux et le considérait comme un véritable artiste. Bella-

mare avait beaucoup de succès dans notre province, où il donnait alors des représentations. Mes parens y assistaient souvent. J'obtins un jour de les y suivre. Il jouait Figaro. Il était bien costumé, bien grimé, plein de vivacité, d'élégance et de grâce; il me parut charmant. Ses défauts mêmes, son mauvais organe, me plurent. Il m'était impossible de séparer ses désavantages physiques de ses qualités. On l'applaudit passionnément. Je fus exaltée par son succès, on me permit de lui jeter un bouquet dont la bandelette portait ces mots : *la petite Jane à son professeur*. Il porta le bouquet à ses lèvres en me regardant d'un air attendri. J'étais ivre de fierté. Mes petits cousins partageaient mon ivresse; ils connaissaient l'acteur en renom, l'artiste applaudi, triomphant! Ils avaient joué avec lui, ils l'avaient tutoyé, il les avait appelés gravement : *mes chers camarades*. On ne put les empêcher d'aller dans l'entr'acte l'embrasser dans les coulisses. Il leur remit pour moi une photographie qui le représentait dans son joli costume de Figaro, et il leur dit : — Vous conseillerez à votre cousine de regarder ce museau-là quand elle aura quelque petit chagrin, ça lui rendra l'envie de rire.

Il était loin d'être grotesque dans ce rôle, et le hasard de la photographie l'avait encore flatté. Je la reçus avec orgueil, je la gardai avec un soin religieux; non-seulement je ne le voyais plus laid, je le voyais beau.

L'amour est plus précoce qu'on ne croit chez les jeunes filles. J'étais une enfant, j'ignorais le trouble des sens; mais mon imagination était envahie par un type et mon cœur dominé par une préférence. Je n'en faisais pas mystère, j'étais trop innocente pour cela. On ne s'en inquiéta nullement; on n'y attachait aucune importance, et comme on ne parlait de Bellamare que pour vanter sa probité, son talent, son instruction littéraire, son savoir-vivre et le charme de sa conversation, rien ne combattit mon idéal.

Quand vint l'âge de raison, je ne parlais plus de lui, mais je rêvais d'être actrice et ne m'en vantais pas. Tous les ans, on jouait une nouvelle comédie pour la fête de mon père. Bellamare n'était plus là, mais je m'efforçais de jouer de mieux en mieux. On me trouvait remarquable, je croyais l'être, je m'en réjouissais. Je n'avais de goût que pour la littérature de théâtre, j'apprenais et je savais par cœur tout le répertoire classique. J'écrivais même de petites comédies bien niaises, et je faisais de grands vers, bien maladroits sans doute, mais que mon bon père trouvait admirables. Il encourageait mon goût et ne devinait rien.

Vous savez dans quelles douloureuses circonstances j'allai trouver Bellamare pour lui confier mes malheurs et mes projets. Dans cette entrevue secrète, je le vis profondément ému; au premier abord, il m'avait paru très vieilli. Son regard attendri et brillant le rajeunit

tout à coup à mes yeux. C'est là seulement que je me rendis compte du sentiment qu'il m'inspirait, et j'eus un frisson de terreur en sentant qu'il pouvait me deviner.

Il m'eût aimée, aimée passionnément, je le sais, maintenant que je l'ai vu aimer d'autres femmes; mais son amour était un éclair et se dissipait aussitôt qu'il était assouvi. Bellamare est le véritable artiste d'un autre temps, avec toutes les qualités ardentes, tous les travers ingénus, tous les entraînemens, toutes les lassitudes que comporte une vie d'insouciance et de surexcitation. Il m'eût aimée et trahie, secourue et assistée, mais oubliée comme les autres. L'eussé-je fixé, il ne m'eût pas épousée : il était marié...

Je ne devinai pas tout cela au premier abord; mais j'eus peur de moi-même, et en me reprenant je lui montrai tant de fermeté dans mes principes d'honneur, qu'il changea tout à coup de visage et d'accent. Il me jura d'être mon père, il m'a tenu parole.

Et moi, je l'ai toujours aimé, bien qu'il m'ait fait beaucoup souffrir en menant sous mes yeux la vie d'un homme de plaisir, — ne parlant jamais de ses aventures, il a beaucoup de retenue et de pudeur, mais ne pouvant pas toujours cacher ses émotions. Il y a eu des intervalles assez longs où j'ai cru ne plus l'aimer et où je me suis applaudie de n'avoir jamais confié mon secret à personne. Ma fierté, trop souvent blessée, est la cause bien simple de ma discrétion invincible. Si j'avais avoué la vérité à Laurence ou à tout autre, je les aurais vus rire amèrement de ma folie. Je n'ai pu me résoudre à être ridicule. Mon silence et la persistance de mon affection m'ont empêchée de l'être. Bellamare, ne soupçonnant pas la nature de mon attachement, n'a jamais eu de torts envers moi.

Un seul ébranlement s'est produit dans l'équilibre où je m'étais maintenue. L'amour de Laurence m'a troublée et fait souffrir. Je vous ai promis de tout dire, je ne vous cacherai rien.

La première fois que je le remarquai, il ne me plut pas. Quand, depuis l'enfance, on a fait son type de prédilection d'une physionomie riante et caressante, de beaux traits avec un regard triste, cette expression un peu menaçante que donne un amour contenu, causent plus d'effroi que de sympathie. Je fus très sincère en disant de Laurence que je n'aimais pas les beaux garçons. — Je fus touchée de son dévoûment, j'appréciai son noble caractère; mais quand vous l'avez vu à Blois, je ne sentais absolument rien de plus pour lui que pour Léon, bien que sa société fût plus aimable et me plût davantage. Quand il nous quitta, je ne m'en aperçus pas beaucoup. Quand je le retrouvai gravement malade à Paris, je le soignai comme j'aurais soigné Léon ou Moranbois. Les pauvres se soignent mutuellement sans aucune de ces prudentes réserves que les riches peuvent conserver entre eux jusqu'au lit de mort. Nous ne pouvons

guère nous faire remplacer, nous autres; nous nous assistons personnellement, nous nous aimons peut-être davantage.

Vous devez d'ailleurs savoir par Laurence quel genre d'amitié expansive, familière, confiante, fait naître entre camarades de théâtre la vie en commun. On se querelle beaucoup, chaque réconciliation resserre le lien fraternel; on se blesse pour un rien, on se demande pardon à l'excès. Notre association éprouva de grandes traverses. Vous savez notre naufrage, la mort tragique de Marco, nos aventures de brigands, nos triomphes, nos revers, nos dangers, nos souffrances, toutes les causes d'exaltation qui firent, de cette amitié à plusieurs, une sorte d'ivresse collective. C'est à cette époque, c'est au retour de cette émouvante campagne, que l'amour de Laurence commença de me troubler. Je vis clairement qu'il ne l'avait pas vaincu et qu'il en souffrait toujours. Quand il revint me le dire ouvertement, j'avais cette fois souffert pour mon compte en son absence. Voici ce qui était arrivé.

Bellamare m'avait beaucoup fâchée sans le savoir. Il avait appris la mort de sa femme. Il avait parlé de se remarier pour avoir une amie, une compagne, une associée à perpétuité, et il m'avait ingénument consultée en me disant qu'il avait songé à Anna. Elle était bien jeune pour lui, disait-il, mais elle avait eu plusieurs amours et deux enfans. Elle devait avoir soif d'une vie tranquille, car, par nature, elle était sage. Avec un bon mari, elle le serait gaîment et sans regret.

Je ne montrai aucun dépit. Je parlai à Anna, qui se prit à rire aux éclats; elle adorait Bellamare, mais filialement. C'était une femme de l'âge et de la tournure de Régine qui convenait, disait-elle, à notre bien-aimé directeur.

Je baissai la tête; mais, quand je voulus rendre cette réponse à Bellamare, il sut à peine de quoi je lui parlais. Il avait oublié sa fantaisie. Il riait du mariage, il se déclarait incapable d'avoir une femme fidèle, parce qu'il eût fallu prêcher d'exemple. Il disait qu'en me parlant d'Anna la veille il était complétement grisé par le rôle de mari qu'il venait de jouer dans la *Gabrielle* d'Émile Augier. Il avait rêvé famille, il adorait les marmots. Il n'en avait jamais eu. C'est pourquoi il pensait au mariage *au moins une fois tous les dix ans.*

Je me trouvai bien folle et bien humiliée. Je jurai qu'il ne se douterait jamais de mon amour. Laurence arriva sur ces entrefaites, et sa passion m'étourdit. Je sentis que j'étais femme, que j'étais seule à jamais dans la vie, que le bonheur venait peut-être à moi, que mon refus était injuste et cruel, que j'allais briser le cœur le plus généreux, le plus fidèle et le plus pur. Je faillis dire : Oui, partons ensemble !

Mais cela ne dura qu'un instant, car, pendant que Laurence me parlait, je voyais Bellamare errer de loin dans une attitude brisée, et je me disais qu'en me donnant à un autre amour il fallait abjurer, ensevelir pour jamais celui qui avait rempli ma vie de courage, d'honneur et de travail. Cet homme que j'aimais depuis mon enfance, qui m'avait aimée si saintement malgré la légèreté de ses mœurs, qui me vénérait comme une divinité et qui ne m'aimait pas parce qu'il m'aimait trop, il fallait ne jamais le revoir. Cet immense respect qu'il avait eu pour moi, il ne l'aurait plus pour personne. Ce dévoûment à toute épreuve que j'avais eu pour lui, dans quel cœur de femme le retrouverait-il? Quand on parlait à une autre d'aimer Bellamare, elle riait! Moi seule étais assez obstinée pour vouloir être la compagne de sa misère, le soutien de sa vieillesse, la réhabilitation de sa laideur. Moi seule qui ne lui avais jamais inspiré de désirs, je connaissais le côté chaste, religieux et vraiment grand de cette âme mobile, ardemment éprise d'idéal. Je voyais son front se dégarnir, ses yeux se creuser, son rire devenir moins franc, et des momens de lassitude profonde qui rendaient son jeu moins net, ses accès de sensibilité plus nerveux, parfois fantasques. Bellamare sentait les premières atteintes du découragement, car il me pressait d'épouser Laurence, et moi je sentais en lui une sorte de désespoir, comme celui d'un père qui jette sa fille unique dans les bras de l'époux qui va l'emmener pour jamais.

Je vis l'avenir, la troupe bientôt désunie, l'association rompue, Bellamare seul, cherchant de nouveaux compagnons, tombant dans les mains des exploiteuses et des fripons. Je savais bien que mon influence sur lui et sur les autres, l'appui que j'avais toujours prêté aux sévères économies de Moranbois, la douceur que j'avais mise à calmer les amertumes secrètes et toujours renaissantes de Léon, mes remontrances à Anna pour l'empêcher de s'envoler avec le premier venu, retenaient seuls depuis longtemps cette chaîne toujours flottante, dont je rattachais toujours patiemment les anneaux. Et j'allais quitter cet homme de bien, ce noble artiste, ce tendre père, cet ami de quinze ans, parce qu'il était moins jeune et moins beau que Laurence!

J'eus horreur de cette pensée, je pleurai sottement sans pouvoir le cacher à celui que mon égoïsme regrettait et que ma fermeté brisait; mais, tout en pleurant devant lui, tout en sanglotant dans le sein de Bellamare, qui n'y comprenait rien, je renouvelai à Dieu mon serment de ne le jamais quitter, et je me consolai du départ de Laurence, car j'étais contente de moi.

Et maintenant que trois ans se sont encore écoulés sur mon sacrifice, trois ans qui ont certainement dû guérir Laurence, et du-

rant lesquels j'ai été plus que jamais nécessaire et utile à Bellamare, car je l'ai vu enfin mûrir, se préoccuper du lendemain par affection pour moi, se priver des vains plaisirs pour me soigner quand j'étais souffrante, renoncer aux enivremens qui l'avaient dominé jusque-là, dans la crainte de dissiper les ressources personnelles qu'il voulait me consacrer, en un mot faire acte d'un homme prévoyant et contenu, la chose la plus impossible pour lui, dans le seul dessein de me soutenir au besoin, — c'est maintenant que je regretterais de ne pas être riche par le fait d'un autre! J'avouerais à Laurence que j'aurais pu l'aimer, je reviendrais à lui parce qu'il a hérité de son oncle! Et vous m'estimeriez! et il pourrait m'estimer encore! et je n'aurais pas honte de moi-même! Non, madame, ne craignez rien; j'ai trop étudié Chimène dans le texte pour n'avoir pas compris et adopté la devise espagnole : *soy quien soy*. Je me souviens trop d'avoir eu un père honnête homme pour manquer de dignité. J'ai trop aimé Bellamare pour perdre l'habitude de le préférer à tout. Vous pouvez dire à Laurence tout ce que je viens de vous dire, vous pouvez même ajouter qu'à présent je suis sûre de Bellamare, et qu'au premier jour je compte lui offrir ma main. Et s'il est vrai, s'il est possible que Laurence ait encore quelque émotion en se rappelant le passé, soyez sûre qu'il aime trop Bellamare pour être jaloux de celui qui fut son meilleur ami. A présent embrassez-moi sans effort et sans crainte, et comptez que vous avez en moi le cœur le plus dévoué à votre cause, le plus désintéressé devant votre bonheur.

— Ah! ma chère Impéria, s'écria la comtesse, qui la serrait dans ses bras, quelle femme vous êtes! Dans mes jours d'orgueil, je me suis souvent posée à mes propres yeux comme une grande héroïne de roman! Que j'ai toujours été loin de vous, moi qui mettais ma gloire à savoir attendre de loin et sans péril, tandis que vous vous consacriez au martyre d'attendre avec le spectacle de tant de désenchantemens sous les yeux! Quand j'attendais ainsi, je savais que Laurence, retiré dans son village et sacrifiant tout au devoir filial, se purifiait et se rendait à son insu digne de moi... Et vous, attachée aux pas de celui que vous aimez, vous regardiez ses fautes, vous partagiez ses misères, et vous ne vous découragiez pas!

— Ne parlons plus de moi, dit Impéria, songeons à ce que vous devez faire pour que nous soyons tous heureux.

— Je veux parler à Bellamare, répondit vivement Mme de Valdère.

C'était inutile, Bellamare m'avait rejoint dans le boudoir. Il avait tout entendu, il était comme suffoqué par la surprise; puis, saisi tout à coup d'une grande exaltation, il s'élança dans le salon, et, s'adressant à Mme de Valdère et à Impéria : — O femmes honnêtes! s'écria-t-il, que vous êtes cruelles sans le savoir! Que de fautes,

que de souillures vous nous épargneriez, si vous nous preniez pour ce que nous sommes en amour, des enfans prêts à recevoir l'impulsion qu'on leur donne!... Impéria! Impéria! si j'avais soupçonné plus tôt... Voilà ce que c'est que de se trop défendre de la fatuité! voilà ce que c'est que de n'être ni avantageux, ni égoïste, ni calculateur en rien! Comme tu m'en as puni, toi qui d'un mot eusses pu me rendre digne de toi dix ans plus tôt! Et me voilà vieux, me voilà peut-être indigne du bonheur que tu veux me donner!... Non, ne le crois pas pourtant; je ne veux pas que tu le croies. Je veux que ce qui est soit! Ah! ce rêve que je n'ai jamais osé dire, je l'ai fait mille fois, et tu ne t'en es pas doutée. Je t'ai aimée follement, Impéria, mal aimée, j'en conviens, puisque je ne songeais qu'à l'oublier ou à m'en défendre par tous les moyens. Je voulais te marier à Laurence, je voulais m'étourdir dans les plaisirs qui grisent et qui passent! Tu en as souffert quand tu pouvais si facilement m'y soustraire! Qu'est-ce donc que la fierté de la femme? Une grande et belle chose, j'en conviens, mais un supplice dont nous ne connaissons que la rigueur et ne voyons pas l'utilité. Avoue que tu as trop douté de moi, avoue-le, si tu veux que je ne me méprise pas d'en avoir trop douté aussi!...

— Et vous, madame, dit-il en s'adressant à la comtesse, vous avez fait comme elle; c'est donc là le roman de la femme généreuse! Eh bien! il n'est pas généreux du tout, puisqu'il ajourne le bonheur au profit de je ne sais quel idéal que vous cherchez au zénith de la vie quand il est sous votre main!...

— Tu nous grondes, lui dit Impéria : ne dirait-on pas que nous sommes les coupables, et vous...

— Tais-toi, tais-toi! s'écria Bellamare, toujours plus exalté; tu ne vois pas que je suis fou d'orgueil en ce moment-ci, que je me justifie, que je me défends, et, chose qui ne m'est jamais arrivée, que je me chéris et m'admire? Puisque tu m'aimes, toi, il faut bien que je sois quelque chose de grand et d'excellent. Laisse-moi me l'imaginer, car si je venais à retomber dans la notion de moi-même, j'aurais peur pour ta raison. Laisse-moi divaguer, laisse-moi être insensé, ou il faudra que j'éclate...

Il parla encore un peu au hasard, comme un comédien qui, ne trouvant pas son rôle assez monté au gré de son émotion, l'improviserait sans en avoir conscience. Il était aisé de voir qu'il avait aimé Impéria plus énergiquement qu'elle ne l'avait voulu croire, et que la crainte du ridicule, si puissante sur un esprit façonné à représenter les ridicules humains, avait paralysé ses élans en toute occasion. Il finit par pleurer comme un enfant, et, comme je voulais parler de Laurence et convenir de quelque chose avec Mme de Val-

dère, il avoua qu'il perdait la tête et avait besoin de ne penser qu'à lui-même. Il s'enfuit dans les bois, où nous le vîmes courir et parler seul comme un insensé. J'admirai cette puissance de l'émotion personnelle dont le foyer, si souvent excité au profit des autres, brûlait encore en lui comme chez un jeune homme.

Cinq jours après, Laurence était revenu à Bertheville; il y avait trouvé Mme de Valdère, qui l'attendait pour lui ménager une grande surprise. Il rapportait tous les actes nécessaires à la prochaine publication de leurs bans. Elle ne lui permit pas de parler affaires et projets; cette soirée devait être consacrée au bonheur de se revoir et de résumer le passé dans une douce quiétude.

J'arrivai, comme j'en avais été sommé par elle, à la fin du dîner. Non-seulement j'étais initié à ce qui se préparait, mais j'y avais beaucoup travaillé, et je ne devais pas perdre Laurence de vue pendant que la comtesse le quitterait. Elle s'était fait apporter une toilette exquise, qu'elle alla passer très vite, et, quand elle revint dire à Laurence de lui donner la main pour la conduire au salon, elle était éblouissante. Il y avait bien de quoi perdre la tête et oublier l'intéressante, mais chétive Impéria. Dans le salon, elle lui dit : — J'ai fait la maîtresse ici en votre absence comme si j'étais déjà chez moi. Vous allez prendre le café dans la grande salle du bas, dont j'ai pressé la restauration complète. Je tenais à vous faire voir ce bel ouvrage terminé, les boiseries achevées, le parquet brillant, les vieux lustres posés et allumés. On a essayé aussi le chauffage, qui est délicieux. Rien ne fume, venez voir, et si vous n'êtes pas content de ma gestion, ne me le dites pas, j'en aurais trop de chagrin.

Nous passâmes dans la grande salle, dont l'emploi n'avait pas encore été déterminé par Laurence. C'était une ancienne salle de conseil qui n'avait rien à envier à celle de Saint-Vandrille. L'architecture en était si bien conservée et les boiseries d'un si bon style qu'il en avait souhaité et opéré le rétablissement sans autre but que l'amour de la restauration. Il admira l'effet général et ne demanda pas pourquoi une grande toile verte coupait et masquait tout le fond. Il pensa que cela cachait les échafaudages qu'on n'avait pas eu le temps d'enlever. Le secret de nos rapides préparatifs n'avait pas transpiré. Il ne se doutait réellement de rien. Alors un petit orchestre invisible que nous avions fait venir de Rouen joua une ouverture classique, la toile d'emballage qui cachait le fond tomba, et laissa paraître une autre toile rouge et or qu'encadrait la devanture d'un joli petit théâtre improvisé.

Laurence tressaillit. — Qu'est-ce donc? dit-il : la comédie? Je ne l'aime plus, je ne pourrai pas l'écouter!

— Ce sera court, lui répondit la comtesse. Vos ouvriers, dont

vous avez su vous faire aimer, ont imaginé de vous donner ce divertissement : ce sera très naïf, soyez-le aussi, sachez-leur gré de l'intention.

— Bah! dit Laurence, ils vont être prétentieux et ridicules! — Il regarda le programme, c'était une représentation de fragmens. On allait jouer les scènes de nuit trois, huit et neuf du cinquième acte du *Mariage de Figaro*. — Allons! dit Laurence, ils sont fous, ces braves gens; mais j'ai été un si mauvais Almaviva dans mon temps, que je n'ai le droit de siffler personne.

La toile se leva. Figaro était en scène. C'était Bellamare dans un joli costume, se promenant dans l'obscurité du décor avec une grâce et un naturel inimitables. Je ne sais si Laurence le reconnut tout de suite. Moi, j'hésitai à le reconnaître. Je n'étais pas habitué à ces soudaines transformations. Je croyais que le costume et le fard en faisaient tout le secret. Je ne savais pas que l'acteur de talent rajeunit en réalité par je ne sais quelle mystérieuse opération de son sentiment intérieur. Bellamare était admirablement fait et toujours souple. Il avait la jambe fine, élastique, la ceinture dégagée, les épaules légères, la tête bien proportionnée et bien attachée. Sa résille rose mariait adroitement son ton vif au fard plus sobre de ses joues. Son petit œil noir était un fin diamant. Ses dents, toujours belles, brillaient dans la demi-teinte de la nuit simulée sur la scène. Il avait trente ans au plus, il me sembla charmant. Je redoutais d'entendre son organe défectueux. Il dit les premiers mots de la scène : — *O femme! femme, femme! créature décevante!* — et cette voix comique, empreinte de je ne sais quelle tristesse intérieure bien sentie, ne me choqua pas plus que celle de Samson, qui m'avait tant de fois remué et pénétré. Il continua. Il disait si bien! Ce monologue est si charmant, et il l'avait si finement creusé et compris! Je ne sais si j'étais influencé par tout ce que je savais du personnage réel, mais l'acteur me parut admirable. J'oubliai son âge, je compris l'amour obstiné d'Impéria, j'applaudis avec enthousiasme.

Laurence était immobile et muet. Ses yeux étaient fixes, il paraissait changé en statue. Il retenait son haleine, il ne cherchait pas à comprendre ce qu'il voyait. La sueur perla à son front quand, passant à la scène huit, Suzanne entra et entama le dialogue avec Figaro. C'était Impéria! Mme de Valdère était pâle comme la mort. Laurence, devinant son anxiété, se tourna vers elle, lui prit la main et la tint contre ses lèvres tout le temps que dura la scène. C'est un rapide duo d'amour à teinte chaude. Les deux amis la jouèrent avec feu. Impéria me parut aussi rajeunie que Bellamare; elle était pleine de verve et d'animation, on eût dit que la pauvre fatiguée avait de la vitalité à revendre.

Lambesc vint ensuite simuler avec plus d'énergie que de distinction la colère d'Almaviva. Chérubin se montra un instant sous les traits d'Anna, dont l'embonpoint précoce semblait avoir disparu, tant elle portait avec aisance et gentillesse ses habits de page. Moranbois parut aussi sous le grand chapeau de Basile, qui rendait plus creuse sa figure pâle et flétrie. Ils ne dirent que quelques mots. Léon avait essayé un rapide ensemble qui pût tenir lieu de dénoûment et faire oublier les rôles qui manquaient. On n'avait voulu que se montrer tous bien vivans à Laurence, et faire refleurir un instant pour lui les roses d'antan au milieu des neiges de la saison. Léon lui exprima, au nom de tous, ce sentiment fraternel et tendre en quelques vers bien tournés et bien dits.

Laurence alors s'élança vers eux, les bras ouverts, en même temps qu'ils sautaient légèrement de l'estrade pour courir à lui. Mme de Valdère respira en voyant que son fiancé embrassait Impéria comme les autres, avec autant de joie et aussi peu d'embarras.

Laurence, en voyant la brave fille embrasser aussi avec effusion Mme de Valdère, comprit ce qui s'était passé entre elles. — Nous avons appris ton bonheur, lui dit Impéria; nous avons voulu te dire le nôtre. Bellamare et moi, fiancés depuis longtemps, avons décidé en Amérique de nous marier dès notre retour en France. C'est donc notre visite de faire-part que nous te rendons.

Laurence fit un cri de surprise. — Et pourtant, dit-il, j'y avais pensé vingt fois.

— Et tu ne pouvais pas le croire? lui dit Bellamare. Moi, qui n'y avais jamais pensé dans ce temps-là, je ne peux pas le croire encore. C'est si invraisemblable! Es-tu jaloux de ma chance? ajouta-t-il tout bas.

— Non, répondit Laurence de même, tu la mérites, justement parce que tu ne l'as pas cherchée. Si j'étais encore amoureux d'elle, ton bonheur me consolerait de ma blessure; mais l'inconnue a triomphé en se faisant connaître; je suis à elle et bien à elle pour toujours!

Les acteurs allèrent se déshabiller. Laurence, aux pieds de la comtesse, dans le salon où je faillis entrer étourdiment et dont je m'éloignai sans qu'ils m'eussent aperçu, bénissait sa délicate confiance et lui jurait qu'elle ne s'en repentirait jamais.

J'allai flâner un peu curieusement autour des acteurs. Je rencontrai Impéria, rhabillée et très bien mise, avec une toilette de ville qui paraissait encore fraîche, bien qu'elle eût joué nombre de fois, me dit-elle, *la Dame aux Camélias* à New-York. Dans une autre chambre, où j'aperçus Moranbois, je crus pouvoir entrer, et reculai de surprise en voyant Chérubin allaitant son poupon. L'enfant s'in-

terrompait pour rire en promenant ses gros doigts roses sur la veste à boutons d'or du page. — Entrez, entrez, me cria l'actrice travestie; venez voir comme il est beau!

Elle lui ôta son lange, et, l'élevant dans ses bras, elle couvrit de son enfant nu sa poitrine nue, purifiée par cet embrassement passionné. — Ne me demandez pas qui est son père, ajouta-t-elle; ce cher amour ne le saura pas, et il sera bien heureux. Il n'aura que moi! L'homme à qui je dois cet enfant-là, et qui ne s'en soucie pas, est un ange pour moi, puisqu'il me le laisse à moi toute seule!

— Vous ne craignez pas, lui dis-je en admirant le marmot, qui était magnifique, que cette vie agitée ne le fatigue?

— Non, non, reprit-elle. J'en ai perdu deux que l'on m'a fait mettre en nourrice, sous prétexte qu'ils seraient mieux soignés. J'ai bien juré que, si j'avais le bonheur d'en avoir un autre, il ne me quitterait pas. Est-ce qu'un enfant peut être mal dans les bras de sa mère? Celui-là est né sous un quinquet, dans la coulisse, comme je sortais de scène. Il est toujours dans la coulisse quand je joue, et il ne crie pas; il sait déjà qu'il ne faut pas crier là. Il est content de me voir en costume : il aime le clinquant. Il est fou de joie quand je suis en rouge; il adore les plumes!

— Et il sera comédien? demandai-je.

— Certainement, pour ne pas me quitter. D'ailleurs, si c'est le plus dur des métiers, c'est encore celui où l'on a de temps en temps le plus de bonheur.

— Allons! dit Moranbois, rhabille-toi et donne-moi mon filleul. Il prit l'enfant, le traita tendrement de *crapaud*, et le promena dans les corridors en lui chantant de sa voix caverneuse et fausse je ne sais quel air impossible à reconnaître, mais que le marmot goûta fort et essaya de chanter aussi à sa manière.

Un souper exquis et ravissant nous réunit tous de minuit à six heures du matin. Les cristaux de Venise étincelaient de leurs vives couleurs au feu des bougies. Les fleurs de la serre, étagées sur un gradin circulaire, nous entouraient de parfums printaniers, pendant que la neige continuait à joncher le parc, éclairé par la pleine lune. Nous étions plus bruyans à nous huit qu'une bande d'étudians. On parlait tous à la fois, on trinquait à tous les souvenirs, et puis on se mettait à écouter Bellamare racontant avec un charme incomparable, que Laurence ne m'avait nullement exagéré, sa campagne d'Amérique, une répétition musicale où l'on avait juré de ne pas s'interrompre ni de manquer la mesure en franchissant en *steamer* les rapides du Saint-Laurent, une nuit de bombance à Québec où l'on avait soupé à la lueur de l'aurore boréale, une nuit de détresse où l'on s'était perdu dans la forêt vierge, des

jours de fatigue et de jeûne dans le désert au-delà des grands lacs une rencontre fâcheuse avec des sauvages, une autre avec des troupeaux de bisons, de grandes ovations en Californie, où l'on avait eu des Chinois pour machinistes, etc. Quand il nous avait enchaîné par ses récits, il nous conviait à rire et à chanter; puis on s'arrêtait pour écouter le grand silence de l'hiver au dehors, et ces momens de recueillement pénétraient Laurence d'un sentiment de repos moral, intellectuel et physique, dont il appréciait enfin la solennelle douceur.

Mme de Valdère fut adorable. Elle s'amusait comme une enfant; elle tutoyait Impéria, qui le lui rendait pour ne pas l'affliger. Par moments aussi, elle tutoyait Bellamare sans s'en apercevoir. Bellamare était déjà un vieux ami pour elle, un confident éprouvé. Entre elle et Impéria, ces deux femmes irréprochables dont il avait été le père, il se sentait réhabilité, disait-il, de ses vieux péchés.

Purpurin servait, on l'avait travesti en nègre.

A la fin du souper, Laurence interpella Moranbois en lui donnant son sobriquet primitif, que l'hercule ne permettait qu'à ses meilleurs amis : — Cocanbois, lui dit-il, où est ta caisse? Je suis toujours associé, je veux voir le fond de ta caisse.

— C'est facile, répondit le régisseur sans se troubler. Nous sommes justement venus ici pour te rendre tes comptes. — Et il tira de sa poche un massif portefeuille éraillé, fermé à clé, dont il tira cinq billets de banque.

— *On la connaît*, ta plaisanterie! reprit Laurence. Passe-moi ton ustensile.

Il regarda le portefeuille. La somme qu'on lui rapportait prélevée, il y restait trois cents francs. — Éternels *boulotteurs!* dit en riant Laurence, il est bien heureux que vous ayez enfin joué proprement ce soir! Allons, ma femme, dit-il en s'adressant à la comtesse, puisque ce soir on se tutoie, va chercher la recette de nos artistes, c'est à toi de l'apprécier.

Elle l'embrassa au front devant nous tous, prit la clé qu'il lui tendait, disparut et revint vite.

Quand elle eut rempli et bourré le portefeuille du régisseur, il y avait pour deux cent mille francs de valeurs dans la caisse.

— Ne répliquez pas, dit-elle à Bellamare; ma part est de moitié; c'est la dot d'Impéria.

— Je donne aujourd'hui ma part de recette à mon filleul, dit Moranbois sans s'émouvoir.

— Et moi la mienne à Bellamare, dit Léon. J'ai hérité aussi d'un oncle, non pas millionnaire, mais j'ai de quoi vivre.

— Et tu nous quittes? dit Bellamare en laissant tomber avec ef-

froi le portefeuille. O fortune! si tu nous désunis, tu n'es bonne qu'à nous allumer le punch!

— Moi, vous quitter? s'écria Léon, pâle aussi, mais de l'air inspiré d'un auteur qui a trouvé son dénoûment, jamais! Pour moi, il est trop tard! L'inspiration est une chose folle qui veut un milieu impossible; si je deviens un vrai poète, ce sera à la condition de ne pas devenir un homme sensé. Et puis,... ajouta-t-il avec un peu de trouble, Anna, il me semble que ton enfant crie!

Elle se leva et passa dans la pièce voisine, où l'enfant dormait dans son berceau sans s'inquiéter de notre tapage. — Mes amis, dit alors Léon, l'émotion de cette nuit d'ivresse et d'amitié a été si vive pour moi que je veux ouvrir mon cœur trop longtemps fermé. Il y a un remords dans ma vie! et ce remords s'appelle Anna. J'ai été le premier amour de cette pauvre fille, et je l'ai mal aimée! C'était une enfant sans principes et sans raison. C'était à moi, homme, de lui donner une âme et un cerveau. Je ne l'ai pas su, parce que je ne l'ai pas voulu. Je me suis cru un trop grand personnage intellectuel pour travailler à une bonne action dont j'aurais recueilli le fruit. J'étais dans l'âge des hautes ambitions, des rancunes amères et des illusions folles. A quoi bon, me disais-je, me consacrer au bonheur d'une femme, quand toutes les autres doivent m'en donner? C'est ainsi que raisonne la présomptueuse jeunesse. J'arrive à l'âge mûr, et je vois que dans les autres milieux les femmes ne valent pas mieux que dans le nôtre. Si elles ont plus de prudence et de retenue, elles ont moins de dévoûment et de sincérité. Les fautes qu'Anna a commises, elle eût pu ne pas les commettre, si j'eusse été patient et généreux; à présent cette fille égarée est une tendre mère, si tendre, si courageuse, si touchante, que je lui pardonne tout! Je ne suis pas bien sûr d'être le père de son enfant, n'importe! Si je rentrais dans le monde, épouser avec ce doute serait ridicule et scandaleux. Dans la vie que nous menons, c'est une bonne action : d'où je conclus que, pour moi, le théâtre sera plus moral que le monde. Donc j'y reste et je m'y enchaîne sans retour. Bellamare, tu m'as souvent reproché d'avoir profité de la faiblesse d'une enfant et de l'avoir dédaignée pour cette faiblesse qui eût dû m'attacher à elle. Je ne voulais pas accepter ce reproche. Je sens à présent qu'il était mérité, qu'il a été le point de départ de ma misanthropie. Je veux m'en débarrasser, j'épouserai Anna. Elle croit que j'ai eu pour elle un retour d'amour, mais que je ne le prends pas au sérieux, et que mes éternels soupçons rendront notre union impossible. Elle ne me permet pas de croire que son enfant m'appartient. Elle le nie pour me punir d'en douter : eh bien! je ne veux rien savoir. J'aime l'enfant, et je veux l'élever. Je veux réhabiliter

la mère. Je vous le jure en son absence, mes amis, pour que vous me serviez de garans auprès d'elle : je jure d'épouser Anna...

— Et tu feras bien, s'écria Bellamare, car je suis sûr, moi, qu'elle t'a toujours aimé. Allons! dit-il en s'adressant au jour naissant qui, mêlé bizarrement au clair de lune, nous envoyait une grande lueur bleue à travers les fleurs et les bougies, parais, petit jour caressant, le plus beau de ma vie! Tous mes amis heureux et moi... moi! Impéria! ma sainte, ma bien-aimée, ma fille! nous allons donc enfin *faire de l'art!* Écoute, Laurence! si j'accepte le capital que tu me prêtes...

— Pardon, dit Laurence, j'espère que cette fois il ne sera pas question de restitution. Je te connais, Bellamare, l'obstacle éternel de ta vie, c'est ta conscience. Avec un capital plus mince que celui que je mets dans tes mains, tu te serais tiré d'affaire, si tu ne l'avais toujours dû à des amis que tu ne voulais pas ruiner. Avec moi, tu ne peux pas avoir cette crainte. Mon offrande ne me gênera même pas, et quand elle me gênerait un peu, quand j'aurais à retrancher quelque chose à ma trop large opulence... Tu m'as donné trois ans d'une vie bien remplie qui a emporté toute l'écume de ma jeunesse, et dont il ne m'est resté que l'amour d'un idéal dont tu es l'apôtre et le professeur le plus persuasif et le plus persuadé... Tu as formé mon goût, tu as élevé mes idées, tu m'as appris le dévoûment et le courage... Tout ce que j'ai de jeune et de généreux dans l'âme, c'est à toi que je le dois. Grâce à toi, je ne suis pas devenu sceptique. Grâce à toi, j'ai le culte du vrai, la confiance au bien, la puissance d'aimer. Si je suis encore digne d'être choisi par une femme adorable, c'est qu'au travers d'une vie folle comme un rêve tu m'as toujours dit : « Mon enfant, quand les anges passent dans la poussière que nous soulevons, mettons-nous à genoux, car il y a des anges, quoi qu'on en dise! » Je suis donc à jamais ton obligé, Bellamare, et ce n'est pas avec un ou deux ans de mon revenu que je peux m'acquitter envers toi. L'argent ne paie pas de telles dettes! Je t'ai compris, tu veux *faire de l'art* et non plus du métier. Eh bien! mon ami, recrute une bonne troupe pour compléter la tienne et joue de bonnes pièces toujours. Je ne crois pas que tu fasses fortune, il y a tant de gens qui aiment l'ignoble! mais je te connais, tu seras heureux dans ta médiocrité, dès que tu pourras servir la bonne littérature et appliquer la bonne méthode sans rien sacrifier aux exigences de la recette.

— Voilà! répondit Bellamare radieux et pénétré. Tu m'as compris, et mes chers associés me comprennent. O idéal de ma vie! n'être plus forcé de faire de l'argent pour manger! Pouvoir dire enfin au public : Viens à l'école, mon petit ami. Si le beau t'ennuie, va te

coucher. Je ne suis plus l'esclave de tes gros sous. Nous n'allons pas échanger des balivernes contre du pain. Nous en avons, du pain, tout comme toi, mon maître, et nous savons fort bien le manger sec plutôt que de le tremper dans la fumée de ton cynisme intellectuel. Petit public qui fais les gros profits, apprends que le théâtre de Bellamare n'est pas ce que tu penses. On peut s'y passer de toi quand tu boudes; on peut y attendre ton retour quand le goût du vrai te reviendra. C'est un duel entre nous et toi. Tu te mets en grève? soit! nous jouerons encore mieux devant cinquante personnes de goût que devant mille étourneaux sans jugement.

Mais... voyez, mes amis! voyez au plafond ce rayon rouge qui fait paraître blêmes toutes nos figures fatiguées du passé, et qui, tout à l'heure, descendant sur nos fronts, les fera resplendir des joies de l'espérance! C'est le soleil qui se lève, c'est la splendeur du vrai, c'est la rampe éblouissante qui monte de l'horizon pour éclairer le théâtre où toute l'humanité va jouer le drame éternel de ses passions, de ses luttes, de ses triomphes et de ses revers. Nous sommes, en tant qu'histrions, des oiseaux de nuit, nous autres! Nous rentrons dans l'ombre du néant quand la terre grouille et s'éveille; voici enfin un beau matin qui nous sourit comme à des êtres réels et qui nous dit : Non, vous n'êtes pas des spectres; non, le drame que vous avez joué cette nuit n'est pas une fiction vaine; vous avez tous saisi votre idéal, et il ne vous échappera plus. Vous pouvez aller dormir, mes pauvres ouvriers de la fantaisie; vous êtes à présent des hommes comme les autres, vous avez des affections puissantes, des devoirs sérieux, des joies durables. Vous ne les avez pas achetés trop cher ni trop tard : regardez-moi en face, je suis la vie, et vous avez enfin droit à la vie!

L'enthousiasme de Bellamare nous gagna tous, et il n'y eut personne qui ne pensât que le bonheur est dans le sentiment que nous en avons, nullement dans la manière dont l'avenir tient ses promesses. J'étais enivré comme les autres, moi qui n'avais pas eu d'autre fonction et d'autre mérite dans toute cette aventure que de me dévouer durant quelques jours à hâter et à assurer le bonheur des autres.

Quand je me retrouvai seul, plusieurs jours après, dans la chaîne prosaïque de ma vie nomade, ce souper de comédiens dans l'ancien monastère de Bertheville m'apparut comme un rêve, mais comme un rêve si romanesque et si singulier que je me promis bien de tenir ma promesse à Laurence, et de le recommencer avec les mêmes convives aussitôt que les circonstances le permettraient.

GEORGE SAND.

LA

RELIGION PRIMITIVE D'ISRAEL

ET LE

DÉVELOPPEMENT DU MONOTHÉISME

Dr A. Kuenen, *De Godsdienst van Israel* (*la Religion d'Israël*); Harlem 1868, chez Kruseman.

Il est plus d'une région de l'antiquité religieuse que la critique moderne a définitivement conquise, où du moins elle a fait pénétrer une lumière suffisante pour qu'on puisse en déterminer sûrement toutes les grandes lignes. Il en est d'autres au contraire où l'on serait tenté de croire que les ténèbres se sont épaissies à mesure que la clarté se faisait ailleurs. Peut-être n'est-ce là qu'une apparence, le simple résultat du contraste qui fait ressortir l'ombre persistante à côté d'une lumière nouvelle; l'impression n'en est pas moins frappante. Ainsi, pour ce qui concerne la tradition religieuse qui nous intéresse le plus directement, les origines de l'église chrétienne présentent, à côté de leurs parties les plus éclairées, des points obscurs que nous ne pouvons nous flatter d'avoir encore élucidés au gré de nos désirs; indiquons seulement, pour justifier cette assertion, les antécédens immédiats du quatrième évangile, et la constitution à peu près simultanée dans toute l'église du IIe siècle de l'oligarchie épiscopale succédant à la démocratie presbytérienne. De même la science a fait dans l'histoire d'Israël des pas immenses

et décisifs. La période, jadis si mal connue, qui s'étend du retour de Babylone à la venue du Christ est aujourd'hui rétablie dans tout ce qu'elle a d'essentiel. On a même pu remonter plus loin avec une sécurité historique satisfaisante. Le prophétisme, cet élément fondamental de l'histoire du peuple hébreu, est ramené désormais aux lois du développement général de l'humanité. Nous en pouvons dire autant de l'histoire du judaïsme pendant la période, naguère encore très obscure, qui va de la prise de Jérusalem par Titus à la rédaction du Talmud. Peut-être se rappellera-t-on que nous avons résumé ici même les travaux les plus récens et les plus concluans dont ces deux périodes ont été l'objet (1).

Malgré ces conquêtes, peut-être à cause d'elles, un problème plus épineux restait à résoudre : quelle était la religion primitive d'Israël, et quel rapport essentiel avait-elle avec cette religion bien différente que nous voyons, encore contestée, mais fixée dans ses grands traits, s'épanouir chez les prophètes du VIIIe siècle avant notre ère, traverser victorieusement la captivité de Babylone, passer ainsi, se développant sans cesse, dans la chair et le sang de tout un peuple, tandis que ses origines premières se perdent dans un lointain nuageux, et semblent porter un défi irritant à notre soif d'investigation? Cependant là encore nous voyons le jour commencer à poindre, et, si nous n'osons dire que le problème soit entièrement résolu, il nous sera permis d'affirmer qu'il approche de la solution. Nous ne pourrions en alléguer de meilleure preuve que l'ouvrage consacré par M. le professeur Kuenen à la religion d'Israël. Le nom du savant critique de Leyde est assez connu déjà des lecteurs de la *Revue* pour qu'il soit inutile de leur rappeler les garanties qu'il offre de sûreté dans la recherche et d'indépendance dans les jugemens (2).

(1) Voyez, pour le prophétisme hébreu, la *Revue* du 15 juin et du 15 juillet 1867; pour l'histoire du judaïsme, la *Revue* du 15 septembre et du 1er novembre de la même année.

(2) Cet ouvrage fait partie d'une grande encyclopédie hollandaise d'histoire religieuse publiée depuis quelques années par la maison Kruseman, de Harlem. Ce travail, entrepris sur de larges bases et encore loin d'être achevé, a été partagé entre plusieurs savans, qui ont déjà fait leurs preuves sur le domaine particulier assigné à chacun d'eux, et rien ne fait plus d'honneur à l'érudition hollandaise que la facilité avec laquelle on a pu trouver dans ce petit pays le nombre voulu d'historiens et de théologiens compétens pour traiter des sujets aussi vastes que compliqués. L'histoire de l'islamisme a été racontée par M le professeur Dozy, de Leyde; la religion des Scandinaves est échue au pasteur Meyboom, d'Amsterdam; celle du Zend-Avesta, au pasteur Tiele, de Rotterdam; l'histoire du catholicisme (en cours de publication), au Dr Pierson, aujourd'hui professeur extraordinaire à Heidelberg; celle du protestantisme, au professeur Rauwenhof, de Leyde, etc. Il est à regretter qu'une si importante publication soit écrite dans une des langues les moins parlées de l'Europe.

I.

Pour que notre essai de solution présente quelque intérêt, il est indispensable de savoir comment se pose le problème, et de quelles difficultés cette solution est entourée. Deux catégories de personnes pourraient être disposées à les méconnaître. Il y a d'abord les esprits que le recours au surnaturel, l'hypothèse du miracle, satisfait, et qui de prime abord se contentent de penser que la religion du peuple juif revenu de Babylone est la reproduction exacte de celle que leurs ancêtres devaient depuis des siècles à leur législateur Moïse, lequel l'avait reçue directement de Dieu et l'avait déposée dans le Pentateuque. D'autres, qui ne peuvent prendre un miracle quelconque pour l'explication d'un fait obscur, croient avoir trouvé le mot de l'énigme : ils inclinent à voir dans la religion, relativement très élevée, du Pentateuque rédigé par Moïse un emprunt aux croyances déjà raffinées de la vieille Égypte. Ces derniers reculeraient donc la difficulté dans l'histoire comme les premiers la rejettent dans le ciel. Les uns et les autres oublient une circonstance fort grave et qui ruine de fond en comble leurs théories, c'est que la question est précisément de savoir quelle fut au juste la religion enseignée par Moïse. Rien de plus facile en effet que de prouver à quiconque ne se soumet pas de parti-pris à l'autorité des traditions que le Pentateuque ne remonte pas, et bien s'en faut, à l'époque de la sortie d'Égypte. Non-seulement il raconte la mort de Moïse, — et remarquons en passant que le prestige des traditions doit être bien aveuglant pour qu'on ait pu si longtemps attribuer à un homme le livre où sa mort est racontée, — mais de plus il est rempli de détails qui démontrent d'une manière irréfutable : 1° que les cinq livres dits de Moïse contiennent des documens de différentes dates et de tendances variées; 2° qu'à part quelques lois qui peuvent prétendre à une antiquité très reculée, mais dont la date ne peut être rigoureusement fixée, les plus anciens documens qui s'y trouvent amalgamés ne remontent pas au-delà de l'établissement de la monarchie en Israël; 3° que l'histoire du peuple hébreu depuis son établissement en Canaan jusqu'à la captivité de Babylone n'est qu'un tissu de paradoxes, s'il faut admettre qu'au moment où il se fixa dans la région du Jourdain il était en possession des institutions politiques, civiles et religieuses dont le Pentateuque fait remonter l'établissement à Moïse. Nous ne chargerons pas notre exposition des détails techniques dont la longue liste se trouve dans les ouvrages spéciaux d'introduction à l'Ancien-Testament. Il nous suffira de rappeler que le Pentateuque lui-même ne se donne nulle part pour

l'œuvre de Moïse, que les faits qu'il raconte ne sont jamais présentés comme provenant d'un témoignage oculaire ou immédiat, que les mêmes faits y sont souvent reproduits plusieurs fois avec des variantes contradictoires, que l'horizon géographique et historique des narrateurs est non celui d'un législateur écrivant dans le désert d'Arabie au milieu d'un peuple nomade, mais celui d'Israélites vivant longtemps après que leur peuple a pris possession de la terre de Canaan, que la législation du Deutéronome diffère notablement de celle qui est contenue dans les livres antérieurs, qu'enfin la tâche qui s'impose désormais à l'historien sérieux d'Israël est d'échelonner les documens divers dont l'ensemble forme le Pentateuque en les rattachant aux époques de l'histoire du peuple hébreu avec lesquelles le contenu de ces documens présente le plus d'analogie. En tout cas, il ne peut plus être question d'en appeler simplement à l'autorité des livres de Moïse pour définir la religion primitive d'Israël.

Peut-être la difficulté serait-elle moindre, si l'on pouvait opérer sans hésitation la distribution historique des documens originels du Pentateuque. On pourrait alors retrouver de place en place un fil conducteur dont il serait facile de discerner la direction dans les intervalles où il échappe aux regards; mais voici ce qui complique l'opération. Jusqu'à l'époque où la nécessité de cette opération diminue et même s'annule, nous n'avons pas ou nous n'avons guère de données historiques suffisantes pour déterminer avec certitude l'âge respectif de ces documens. On risque fort de tourner dans un cercle. On dit : Ce document doit se rapporter à cette époque, car cette époque présente tels caractères, tels besoins, tels phénomènes; mais d'où sait-on que cette époque-là se reconnaît à tous ces signes? Le plus souvent c'est par d'autres documens de date également contestable; parfois l'époque en question n'est caractérisée que par le document que l'on suppose lui appartenir. Que gagne-t-on lorsqu'on adosse l'incertain contre l'inconnu?

Il y a plus, quand on examine de près les documens historiques de l'Ancien-Testament, on s'aperçoit qu'ils sont rédigés tantôt conformément aux prétentions de la caste sacerdotale, tantôt au point de vue des prophètes, c'est-à-dire des zélés partisans du jehovisme aux temps voisins de la captivité, monothéistes ardens qui se souciaient beaucoup plus de la fidélité dans la croyance que de l'observation exacte du rituel. Les mêmes faits sont trop souvent présentés sous des couleurs différentes, selon que les narrateurs appartiennent à l'une ou à l'autre tendance, pour que la légitimité de cette distinction puisse être contestée. Il suffit du reste, si l'on hésite à le reconnaître, de comparer par exemple le livre des Chroniques

(rédaction sacerdotale) à ceux des Rois (rédaction prophétique). Pour ces deux ordres de documens, une comparaison attentive pourrait à la rigueur neutraliser les défauts de l'un par ceux de l'autre; mais ils ont un malheur commun, qu'ils partagent du reste avec l'immense majorité des histoires de l'antiquité : le sens historique manque entièrement aux auteurs qui les ont écrits. Prêtres et prophètes s'accordent à reporter aux siècles antérieurs leurs idées, leurs croyances, leurs prétentions, leurs antipathies, leurs préférences, de sorte que l'on se trouve à chaque instant en présence de narrations qui, prises à la lettre, feraient remonter très haut des institutions et des doctrines dont on voit ailleurs que la date est relativement récente. Un historien consciencieux ne saurait donc exagérer les précautions en avançant dans ce labyrinthe. Il est absolument nécessaire de ne faire un pas en avant qu'après s'être assuré que le sol qu'on va quitter est assez solide pour servir à son tour de point de départ. C'est ainsi qu'on avance dans ces contrées aquatiques où des sentiers tortueux, à chaque instant recouverts par les eaux, serpentent au milieu de fondrières qui engloutiraient le voyageur, s'il ne sondait attentivement devant lui chaque fois qu'il lève le pied.

Il ne manque pas d'esprits qu'une telle manière d'avancer décourage et qui concluent, sans plus ample informé, à l'impossibilité de ce qui paraît si difficile, conclusion trop hâtive et régulièrement démentie par le progrès continu des sciences historiques. On va juger de la méthode aussi ingénieuse que logique à laquelle on doit de pouvoir au moins s'orienter dans ce dédale. En règle générale, quand on se propose d'éclaircir une période obscure de l'histoire, la première condition de succès dans la recherche, c'est de s'établir sur un terrain d'une fermeté à toute épreuve. Quand on a réussi à en trouver un qui réponde à cette exigence et à le bien déterminer, on est étonné de voir se détacher de la masse des élémens confus ou contradictoires qu'on ne savait comment classer des parties éclairées d'un jour tout nouveau qui révèlent une connexion inattendue avec les réalités avérées dont on dispose déjà, et en augmentent considérablement le nombre et l'importance. La même expérience se renouvelle à mesure que la masse flottante livre un plus grand nombre de parties consolidées : c'est une agglutination lente, continue, et à la condition de ne pas se hâter, de persévérer dans cette marche méthodique et prudente, on peut arriver, sinon à élucider complétement la période étudiée, du moins à en connaître clairement la physionomie générale. Les détails se groupent alors par ordre d'importance et de certitude, selon qu'ils se trouvent en relation plus ou moins étroite avec cette charpente fondamentale. Il

y a toujours une large part à faire à la conjecture et à la divination historique; mais je ne pense pas que ce soit un malheur sans compensation, car enfin la conjecture en histoire a bien son charme aussi. Cette part est bien moins large quand on est en possession de points de repère où l'on peut se retirer en sûreté, si l'on est forcé de battre en retraite. C'est la différence qui existe entre le joueur de profession dont toute l'existence est livrée au hasard et l'homme de fortune solide qui peut bien aventurer une partie de son avoir dans la spéculation, sûr qu'il est de pouvoir toujours se retrouver en possession d'un capital suffisant.

C'est ainsi, par exemple, que l'école de Tubingue s'y est prise pour nous restituer l'histoire des deux premiers siècles chrétiens. L'obscur, c'était au point de départ l'œuvre et la personne de Jésus, au point d'arrivée la constitution du premier catholicisme. Comment a-t-elle procédé? Elle a mis sur le premier plan ce fait connu de tout temps, mais dont elle a relevé l'importance trop oubliée, de la lutte prolongée du paulinisme et du judéo-christianisme au Ier siècle, fait positif, clair, attesté par des documens contemporains d'une authenticité indubitable. Cela posé, il a été incomparablement plus facile de prolonger les lignes, soit en arrière du côté de la période évangélique, soit en avant du côté du catholicisme primitif. C'est ainsi qu'elle est parvenue à retracer cette époque dans ses grands traits, lui imprimant ce cachet de logique interne dans la succession des événemens qui satisfait l'esprit et constitue au fond la véritable preuve d'une exposition historique. Il faut en effet, comme disent les Allemands, que les oppositions en histoire soient *vermittelt*, médiatisées, c'est-à-dire que l'on puisse passer de l'une à l'autre par une série de moyens termes.

Dans ses recherches sur la religion primitive d'Israël, il s'agissait également pour M. Kuenen de prendre pied, au milieu d'un sol si mouvant, sur un terrain solide. Eh bien! il en est un qui s'offre de lui-même au regard de l'observateur. Si les documens historiques proprement dits sont de date incertaine ou s'ils inspirent une juste défiance, il est des monumens écrits de la religion des anciens Israélites qui portent leur date avec eux. Ce sont les discours polémiques des prophètes du VIIIe siècle. Ces discours sont sortis d'une situation déterminée aussi visiblement que les grandes épîtres de Paul de sa position particulière au sein des premières églises. Par conséquent, pour savoir en quoi consistait la religion des Israélites de leur temps, on peut les interroger avec d'autant plus de confiance qu'ils ne songent pas à la décrire; ils la supposent, ils font appel aux croyances vraies ou fausses de leurs contemporains, non pour en informer la postérité, mais pour les critiquer,

les confirmer ou les combattre. Rien donc de plus simple et de plus sûr que de les reproduire d'après leur témoignage indirect. Il suffit d'un travail d'induction aussi facile que légitime, et quand il sera fait, nous serons retranchés dans une première et inattaquable position qui nous servira d'observatoire pour regarder en avant et surtout en arrière.

Les prophètes qui ont brillé dans la période qui va de l'an 800 à l'an 700 avant notre ère sont Amos, Osée, l'auteur des chapitres IX-XI du livre dit de Zacharie, le premier Ésaïe, Michée, peut-être aussi Nahum. A cette époque, le pays d'Israël est divisé en deux royaumes. Celui du nord ou d'Éphraïm, qui s'est détaché de la maison de David depuis la mort de Salomon, sort d'une période de grande prospérité qu'il a due au règne glorieux de Jéroboam II; mais après lui, c'est-à-dire depuis 771, la décadence marche à grands pas. Des révolutions, des usurpations réitérées, la pression de plus en plus écrasante du grand empire assyrien, accélèrent la ruine, et en 719 la prise de Samarie et la déportation d'une grande partie des habitans consomment la destruction du royaume d'Éphraïm. — Le royaume du sud ou de Juda, qui a pour capitale Jérusalem et qui reste toujours très fidèle à la dynastie davidique, est moins malheureux. Les règnes d'Uzias, mort en 757, et de son successeur Jotham peuvent passer pour florissans. Sous Achaz, qui monte sur le trône en 741, les Juifs deviennent à leur tour tributaires de l'Assyrie, mais sans autre mal, et depuis 725 Ézéchias, qui lui succède, secoue le joug étranger, résiste glorieusement à son puissant ennemi, et laisse en 696 son petit royaume libre et prospère.

Cet aperçu purement politique nous met en face d'un phénomène assez étrange. Par sa position entre les deux grandes puissances rivales, l'Égypte et l'Assyrie, la Palestine était condamnée à servir de point de mire à leur ambition, ou bien à chercher dans l'alliance avec l'une d'elles une compensation au danger dont elle était constamment menacée par le voisinage de l'autre. Laquelle préférer? Le doute était permis. Aussi n'est-il pas étonnant de voir deux partis se disputer l'influence : il y a un parti égyptien et un parti assyrien; mais il en existe encore un troisième, celui des prophètes de la Bible, et ce parti se distingue en politique par son hostilité à toute alliance étrangère. Ce n'est ni l'Égyptien ni l'Assyrien qui doivent protéger Israël, c'est son dieu Jehovah (1).

(1) C'est pour nous conformer à un usage qui, en France du moins, est encore général, que nous écrivons ainsi le nom du dieu d'Israël. On sait aujourd'hui que le nom mystérieux IHVH ne se prononçait pas de cette manière. Dans l'ancien hébreu, les voyelles n'étaient pas marquées, et les rabbins avaient interdit comme sacrilége l'articulation du « nom ineffable. » La coutume s'introduisit d'y substituer celui d'*Adonaï*

Voilà quelque chose d'assez étrange : non qu'il y ait lieu d'être surpris qu'Israël prétende avoir un dieu pour lui tout seul, chacun des peuples qui l'entourent en a un; mais ce qui est particulier, c'est que la foi en ce dieu spécial soit exclusive de l'idée de s'allier à un royaume voisin. Tel est pourtant le fait constant. Les prophètes du VIIIe siècle partent de la croyance généralement admise autour d'eux que le peuple d'Israël a été choisi parmi tous les autres par ce dieu Jehovah qui l'a fait sortir d'Égypte, où il était en servitude, l'a conduit à travers le désert et lui a donné la terre de Canaan. Depuis lors, il n'a cessé d'agir invisible au milieu de son peuple. Bien qu'il réside au ciel, il a une habitation terrestre, son *arche*, qui est au temple de Jérusalem, et la grande raison de leur foi dans la résistance invincible du petit peuple juif à toute puissance hostile, c'est que Jehovah, qui l'aime, n'a qu'à souffler sur ses ennemis, quelque nombreux qu'ils soient, pour les anéantir. Comme il est évident qu'au moment voulu il interviendra pour sauver son peuple, il est au moins inutile, sinon sacrilége, de prendre des précautions qu'on dirait inspirées par la défiance.

Nous n'avons point à juger cette politique ni cette foi, nous avons simplement à les constater. C'est avec le même désintéressement et avec quelque patience que nous devons relever les idées que les prophètes du VIIIe siècle se font de ce dieu Jehovah dont nous tâcherons plus loin d'expliquer le nom mystérieux. Par exemple, ils l'appellent aussi *El*, proprement *le Fort*, ils lui donnent d'autres fois le nom pluriel d'*Elohim*, dont le singulier *Eloah* désigne un objet de crainte, et qui, sans perdre précisément ce sens au pluriel, affecte alors un sens plus abstrait, et répondrait assez bien à notre mot *divinité*; mais ces deux noms s'appliquent aussi à d'autres dieux. Ce qui appartient plus exclusivement au dieu d'Israël, c'est la qualification de *Jehovah Zébaoth* ou *des armées*, c'est-à-dire des astres, considérés comme des armées célestes rangées sous son commandement. Ils lui attribuent avec une insistance marquée la sainteté, ils l'appellent « le saint d'Israël, » et le mot *kadôsch*, qui leur sert à définir ainsi son essence, exprime la séparation; de là l'éloignement de tout contact étranger, la pureté et l'élévation suprêmes. La lumière pure, éthérée, st sa manifestation immédiate, le feu du ciel l'instrument de ses décrets terribles; c'est lui qui a fait le monde et continue de le diriger. Il fait des divers peuples

dans la lecture publique des livres saints, et c'est pour prévenir le lecteur que, lors de l'introduction des points-voyelles, on assigna au nom IHVH les voyelles du nom substitué. Les inductions de la science moderne tendent à montrer dans le mot *Jahveh* la reproduction la plus probable de la prononciation antique, et cette nouvelle orthographe est de plus en plus adoptée en Hollande et en Allemagne.

autant d'ouvriers qui travaillent sans le savoir à la réalisation de ses plans. Il ne supporte pas qu'on adore d'autres dieux à côté de lui. D'ailleurs une telle adoration serait absurde; les autres dieux, que les prophètes identifient avec leurs idoles, sont des êtres de néant, qui ne peuvent accorder aucun secours à leurs adorateurs. Les prophètes se taisent ou à peu près sur la loi de Moïse, comme si ce que nous entendons par là n'existait pas encore de leur temps, et que le culte régulier de Jehovah, célébré dans le sanctuaire de Jérusalem, n'eût d'autre base que de vieilles traditions ou des rites passés dans les habitudes, consistant en sacrifices, en fêtes annuelles, auxquels ils n'attachent qu'une valeur assez médiocre. Le sabbat même, qu'on observe autour d'eux, et qui plus tard sera la marque par excellence de la piété juive, ne leur paraît pas de première importance. Leurs exigences sont surtout morales, et ils font une guerre acharnée au formalisme. Le plus souvent ils s'en prennent surtout aux grands, aux riches, aux puissans, non-seulement parce que c'est la classe dont les écarts offrent le plus de prise à leurs censures, mais un peu aussi parce que ce qui s'élève sur la terre, ce qui brille, ce qui domine, leur fait plus ou moins l'effet d'une usurpation sur le domaine réservé de Jehovah. Enfin, sous des couleurs assez vagues et variant de l'un à l'autre, ils attendent un avenir de gloire et de bonheur pour leur peuple, de suprématie incontestée du vrai Dieu et de triomphe universel de la vraie religion.

Telle est en termes très généraux la doctrine religieuse des prophètes du VIIIe siècle avant notre ère. On peut voir que le jehovisme de ces prophètes est un monothéisme encore peu développé, médiocrement philosophique, présentant parfois comme des réminiscences d'un naturalisme antérieur, mais enfin un monothéisme assez décidé. Il ne faut pas contester ce qui est évident et aller demander à la Perse ou au platonisme grec les origines d'une religion que l'on trouve déjà nettement dessinée dans tous ses traits essentiels longtemps avant qu'il puisse être question d'influences persanes ou helléniques. Dernièrement encore, en docte compagnie, M. Renan faisait allusion avec beaucoup de justesse à ce phénomène fondamental dans l'histoire d'Israël du monothéisme relativement élevé des voyans hébreux pendant cette période antérieure d'au moins un siècle à la captivité de Babylone. On ne peut pas croire non plus que des retouches postérieures à la captivité aient changé la teneur primitive de ces écrits prophétiques. La preuve en est qu'ils ne prévoient même pas cet événement, qui déterminera les destinées ultérieures du peuple juif. Leurs attentes d'un avenir heureux et glorieux, précédé des punitions méritées par les infidélités de

leur peuple, n'offrent aucun point d'attache avec cette catastrophe.

Pour achever de caractériser les idées religieuses prêchées par les prophètes du VIIIe siècle, il est nécessaire de savoir jusqu'à quel point elles étaient celles de leur peuple. C'est ici surtout qu'il faut user de précaution. D'abord, et c'est un fait essentiel à relever, les prophètes ne sont jamais contredits dans leur affirmation que Jehovah est le dieu d'Israël. Il est visible, démontré par une foule de détails, que cette croyance fait partie de la conscience nationale; mais il n'est pas moins évident que la majorité des Israélites de leur temps se fait de Jehovah une autre idée qu'eux, persiste à l'adorer sous des symboles visibles, et de plus adore d'autres divinités conjointement avec lui. Si donc les prophètes sont d'accord avec la croyance générale tant qu'ils se bornent à parler d'un rapport intime et spécial entre Israël et son dieu Jehovah, ils ne représentent plus qu'une minorité quand ils parlent en monothéistes et en ennemis déclarés de toute idolâtrie. Cette première observation démontre que, contrairement aux idées vulgaires, il y avait en Israël, pendant la période des rois, plusieurs manières d'être jehoviste, et que le jehovisme le plus répandu n'avait rien d'inconciliable avec l'idolâtrie et même le polythéisme. Nous voyons par les écrits des prophètes que le culte licencieux et barbare de Baal, le culte plus austère, mais peut-être plus cruel encore de Moloch, l'adoration de Jehovah lui-même sous la forme d'un jeune taureau de métal fondu, étaient en possession des sympathies du grand nombre. Les femmes surtout paraissent avoir été obstinément païennes. Il y avait donc chez la majorité un mélange d'idées contradictoires. Par une lente transition, on passait alors en Palestine d'un ensemble de croyances polythéistes et naturalistes à un vague monothéisme encore idolâtre, et de celui-ci à un monothéisme sévère. Voilà l'état de choses qu'il s'agit d'expliquer, les trois courans devenus parallèles dont il faut retrouver la source commune. Puisque la difficulté est surtout de démêler la genèse du monothéisme, n'avons-nous pas le droit de nous armer du principe, vérifié partout, que la croyance la plus pure s'est dégagée d'un milieu qui la contenait antérieurement en germe mêlée à des élémens disparates, et que ce progrès ne s'est accompli d'abord que chez une minorité d'élite, tandis que la majorité restait plus ou moins attachée à ses anciennes superstitions? Cette supposition si naturelle jetterait un grand jour sur l'histoire antérieure à cette époque, et il vaut la peine de rechercher si les faits la justifient. Eh bien! nous savons à quelle famille de religions appartiennent les cultes et les croyances de la majorité des Israélites du VIIIe siècle. Si donc nous prenons la foi religieuse des prophètes de ce siècle comme le point d'arrivée de

la recherche qu'il nous reste à faire, nous ne saurions hésiter sur le point de départ dont il faudra, moyennant les documens à notre disposition, prolonger les lignes dans la direction du point d'arrivée. Ce point de départ, c'est le polythéisme sémitique dans toute sa généralité. Voir en quoi il se distinguait des autres polythéismes et comment ce caractère distinctif a pu, dans des circonstances plus favorables qu'ailleurs, aboutir à ce remarquable monothéisme des prophètes du VIIIe siècle, telle est la forme nouvelle, plus resserrée déjà, du problème que nous avons à résoudre.

II.

Chacun sait qu'on entend par famille des peuples sémites ce groupe de populations que nous voyons dès une antiquité reculée occuper l'Asie du sud-ouest dans l'espace compris entre l'Arménie, les monts Zagrées, le Golfe-Persique et la Mer-Rouge, ici à l'état sédentaire, là menant la vie nomade, tantôt mêlées à des tribus d'une autre origine, tantôt très jalouses de maintenir la pureté du sang. Les Araméens orientaux et occidentaux (Chaldéens et Syriens), les Assyriens, les Arabes, les Philistins, les Phéniciens, les tribus cananéennes pour la plupart, enfin tous ces peuples d'importance inégale dont, selon la Genèse, Abraham ou son neveu Loth sont les pères communs, tels que les Israélites, les Édomites, les enfans d'Ismaël, les Moabites, les Hammonites, sont les représentans les plus connus de cette famille ethnique. On sait aussi que le caractère distinctif le plus saillant de ces peuples est fourni par la langue, radicalement différente chez eux des idiomes parlés par les races environnantes. Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'aucune différence physique notable ou constante ne le sépare de ses voisins; mais cette différence de langage, qui dénote une différence morale, nous avertit qu'on est en face d'un autre esprit, d'une autre manière de sentir et de concevoir les choses. Aussi n'est-il pas étonnant de voir une certaine conception religieuse prendre rang à son tour parmi les caractères généraux de la race dont il s'agit. Sans exagérer le sens de cet aphorisme qui veut que le Sémite soit monothéiste d'instinct, ne fermons pas non plus les yeux devant ce fait, capital dans l'histoire religieuse, que ce sont des Sémites qui ont fondé le monothéisme, non pas seulement comme idée ou vérité philosophique, ce qui s'est vu ailleurs, mais, ce qui ne s'est vu nulle part, comme religion populaire. Il faut donc qu'il y ait eu dans leur esprit quelque prédisposition, dans leur mythologie quelque germe dont le développement ait facilité l'apparition d'un pareil culte. Au surplus, la race sémitique ne fait

nullement exception au reste de l'humanité quant au déroulement des idées religieuses. Elle aussi, comme les autres, a eu sa période de fétichisme, de naturalisme, de polythéisme, dont les traces sont encore visibles même au sein de la religion purifiée d'Israël. On peut s'assurer aisément que le soleil, la lune, les étoiles, dans les rapports apparens ou réels qu'ils pouvaient présenter avec le sol terrestre et la vie humaine, ont été les objets d'adoration préférés; mais, chose essentielle à noter, ce qui les a le plus frappés, c'est moins encore la beauté que la force de ces corps célestes. Ce qui dure, ce qui produit, ce qui détruit, en un mot ce qui résiste à tout et triomphe de tout, voilà le divin pour les Sémites. C'est pourquoi la pierre, le rocher qui brave les siècles et les orages, a pour eux quelque chose de divin, non moins que l'arbre verdoyant en qui s'épanouit la vie communiquée par le ciel et qui défie les feux du désert. Par la même raison, les effets du soleil brûlant ou du feu céleste provoquent plus souvent qu'ailleurs une vénération superstitieuse. Ils aiment à adorer sur le sommet des montagnes, sur « les hauts lieux, » où l'on est plus près des dieux, et dans les pays de plaine ils élèvent des tours colossales, comme à Babylone, pour s'en rapprocher. Bélus, Baal, Kémos, Moloch, Adonis ou Adonaï, sont, à n'en pas douter, autant de soleils. Leurs représentations symboliques, les détails de leurs cultes, les mythes qui les concernent, ne s'expliquent pas autrement. De même Sémiramis, Mylitta, Aschera, Astarté, sont des lunes. Aussi les Sémites ont-ils des histoires de dieux qui meurent en automne et ressuscitent au printemps, et plusieurs de ces légendes, semées par les Phéniciens tout le long de la Méditerranée, se sont vues incorporées dans la mythologie grecque, où elles font une étrange figure. Lorsque commencèrent les voyages de curiosité, les premiers touristes grecs furent bien surpris de découvrir en Crète un berceau et un tombeau de Jupiter. Ce tombeau engendra le premier rationalisme : Jupiter était donc un ancien roi de Crète! Le mythe si dramatique de Vénus et d'Adonis, une partie notable des fables dont Hercule est le héros, sont d'origine sémitique, et l'on resta longtemps sans savoir que les « colonnes d'Hercule » étaient régulièrement dressées à l'entrée de tous les sanctuaires phéniciens et même du temple de Salomon. Un trait sémitique aussi, c'est le penchant à représenter la Divinité non-seulement sous l'image d'un taureau, mais spécialement d'un taureau de métal fondu. Quand ce métal est l'or ou l'airain brillant, il ne représente que mieux le dieu favori des peuples de cette famille; mais bien souvent l'idole est simplement de fer. L'idée inspiratrice de ce symbolisme, qui n'a rien de commun avec le culte des animaux vivans de l'Égypte ou de l'Inde, est celle du caractère

inusable, plus fort que tout, de l'astre qui parcourt sans fatigue et sans diminution les champs immenses du firmament. Ces dieux-taureaux de métal se retrouvent aussi dans les sanctuaires sémitiques plus ou moins hellénisés de la Méditerranée, depuis le Talus et le Minotaure de la Crète jusqu'au Jupiter du Thabor (*Athabyrius*, du « haut lieu ») qu'on adorait en Sicile.

Un observateur attentif aura peut-être reconnu déjà ce qui distingue essentiellement cette mythologie de toutes les autres. La préoccupation plus constante, plus exclusive qu'ailleurs de ce qui produit et détruit la vie à la surface de la terre et de ce qui en représente la durée indestructible dans le ciel fait aussi que l'idée de *force souveraine* prédomine dans cet ensemble de conceptions mythologiques. Tandis que les noms des dieux indo-européens signalent d'ordinaire les côtés de leur être qui frappent les sens, les yeux surtout, par exemple l'éclat, la beauté, la forme, la ressemblance ou l'analogie avec quelque phénomène terrestre, les noms des dieux sémitiques ont quelque chose à la fois de personnel et d'abstrait, peuvent passer sans aucune difficulté d'un dieu à l'autre, et se rattachent toujours étroitement à l'idée centrale que nous venons d'indiquer. El, c'est *le fort*; Adôn ou Adonaï, c'est *le maître*; Baal, *le seigneur*; Kémos, *le dompteur*; Moloch, *le roi*, Éloah, l'*objet d'épouvante*. Dans cette direction primordiale de la pensée religieuse, il y a déjà des motifs pour louer et célébrer la Divinité plutôt que pour la dépeindre, et, si l'attribut divin par excellence consiste dans la force invincible, il sera singulier de limiter la puissance du dieu adoré en la répartissant sur plusieurs autres; mais n'anticipons pas. La mythologie raisonne aussi à sa manière; seulement cette manière est excessivement lente, et supporte admirablement la contradiction. Ce qui résulte encore de cette conception première de la religion sémitique, c'est que la puissance souveraine, dans ses rapports avec la vie terrestre, pourra se présenter sous deux aspects bien différens. Elle peut être la force bienfaisante qui fait vivre, qui répand la joie, la lumière, le bien-être; elle peut être aussi la force terrible qui, si rien ne l'arrête ou ne l'apaise, dévore, consume, anéantit la vie. Le soleil, surtout le soleil d'Orient, se prête aisément à cette double conception, et sans prétendre qu'elle ait engendré deux divinités entièrement opposées, nous pouvons dire que telle fut à peu près la distinction consacrée par les cultes, d'ailleurs très voisins, de Baal et de Moloch. Le premier représenta le soleil vivifiant, rutilant, prince de la vie; le second fut plutôt le soleil impitoyable qui brûle tout sur son passage, et qui semble en vouloir à la vie universelle. C'est pourquoi, dans cette haute antiquité où la religion se souciait peu de la morale, le culte de Baal

poussa aux excès de vie, à la débauche, à l'orgie, tandis que celui de Moloch, plus austère, plus sombre, inclina du côté de la cruauté. On plaisait à Baal en s'abandonnant à l'instinct brutal de la génération, on apaisait la colère de Moloch par d'affreux sacrifices. La même opposition de caractère se révèle dans les deux déesses Aschéra, nommée aussi Mylitta, et Astarté ou Astoreth. Astarté, *la cornue*, est une lune chaste et sévère que les Grecs assimilèrent à Junon ou bien à Vénus Uranie. Quant à Aschéra ou Mylitta, c'est aussi la Baaltis de Byblos, la déesse syrienne d'Hiérapolis, dont les prêtresses, les *kédeschas* ou recluses, se prostituaient aux adorateurs venus pour rendre hommage à la patronne de la génération. Des désordres plus infâmes encore s'associaient à ce culte profondément immoral, qui dépassait en délire sensuel celui de Vénus Pandémos, et qui aurait pu faire soupçonner que le feu du ciel n'avait pas détruit tous les habitans de Sodome et de Gomorrhe. Ajoutons pourtant que ces différences entre les dieux et les déesses du sémitisme ne sont que relatives. Baal et Moloch souvent se confondent. En vertu de ce caractère abstrait que nous avons indiqué et qui ramène toutes ces divinités à l'idée de force, les dieux sémitiques passent aisément l'un dans l'autre. Rien qui ressemble chez eux à l'individualité fortement accusée des dieux grecs. C'est pour la même raison que le soleil et la lune sont remplacés parfois par une étoile très brillante, comme Sirius, ou paraissant plus élevée que les autres, comme Saturne, la lune par la planète Vénus ou simplement par la terre. On trouverait probablement dans la même tendance l'explication de ces cultes bizarres où, comme par un pressentiment grossier de l'unité divine qui absorbe toutes les différences, les dieux étaient androgynes, où les prêtres s'habillaient en femmes, les prêtresses en hommes, et dont la mythologie grecque, toujours complaisante, a enregistré le vague souvenir en racontant les déguisemens amoureux du robuste Hercule chez la trop séduisante Omphale.

Il est donc certain que la mythologie sémitique possède un caractère à part, et que ce caractère, si nous oublions un instant les immoralités qui la souillent, permettra par la suite au monothéisme de se greffer plus facilement qu'ailleurs sur la disposition religieuse originelle des peuples de ce nom. Sa pauvreté, sa sécheresse, s'y prêtent elles-mêmes. On n'y trouve rien qui rappelle l'exubérance de l'imagination religieuse dans l'Inde ou en Égypte, ni l'incroyable foison de contes gracieux dont le polythéisme grec est le père, ni même la poésie mélancolique ou rêveuse, particulière aux rustiques divinités de la vieille Gaule et de la Germanie. C'est toujours le même thème, se répétant à satiété, d'un couple divin résumant la

force éternelle et universelle, accompagné tout au plus d'esprits qui plus tard donneront naissance aux démons et aux anges, mais qui tiennent fort peu de place dans l'histoire des premiers développemens du monothéisme (1). Rappelons enfin, ce qui s'explique de soi-même, que les Sémites sédentaires, parvenus à un degré remarquable de civilisation matérielle, à Ninive, à Babylone, en Syrie, à Tyr, subissant peut-être l'influence d'une race établie avant eux dans les mêmes régions, et certainement celle des miasmes corrupteurs particuliers aux grandes agglomérations humaines, s'abandonnèrent plus facilement à l'idolâtrie et aux immoralités religieuses favorisées par leur mythologie que les Sémites nomades ou condamnés par la pauvreté du sol à une vie des plus simples. Le culte chez ces derniers resta donc plus austère, moins compliqué, moins idolâtre, non précisément par principe, mais par force majeure.

Telle est la souche primitive de laquelle surgissent des rejetons accusant une individualité toujours plus marquée, et parmi eux le peuple d'Israël. L'histoire patriarcale de ce peuple est un singulier mélange de traits de mœurs d'une simplicité, d'un naturel qui ravit, de mythes dont les écrivains monothéistes ont remplacé le sens religieux par une sorte de traduction prosaïque analogue au traitement infligé par Évhémère aux légendes grecques, de données fournies par de vieux chants populaires se rattachant sans doute eux-mêmes à des traditions plus anciennes encore. Il est bien difficile, sinon impossible, d'en extraire une histoire proprement dite. Tantôt les personnages agissent et parlent avec un cachet de réalité si prononcé qu'on serait tenté de les prendre pour des hommes et des femmes tels que nous; tantôt les détails de leur vie, les actions qu'on leur prête, les invraisemblances dont leur existence est comme pétrie, les relèguent dans la catégorie de ces figures indécises qui planent sur toutes les origines nationales, et ne représentent que de vagues réminiscences ou des êtres collectifs résumés dans un nom propre. Il est toutefois un fait évident que l'on peut vérifier tout le long des récits de l'époque patriarcale, c'est la tendance des narrateurs à résumer symboliquement dans un incident de la vie de famille des patriarches les rapports géographiques et politiques des peuples voisins d'Israël et d'Israël lui-même, tels que nous

(1) Il se pourrait toutefois que, dans une antiquité plus reculée encore que celle dont nous pouvons étudier le caractère d'après des documens sûrs, ce rôle en quelque sorte muet des êtres divins inférieurs eût été plus actif. Les débris de mythologie qui se rencontrent dans les premiers chapitres de la Genèse, particulièrement l'idée que des héros, des géans, des hommes « de grand renom, » sont provenus de l'alliance des *fils de Dieu* avec les *filles des hommes*, appuient fortement cette supposition.

les voyons constitués aux âges de l'histoire positive. C'est ainsi qu'Abraham et son neveu Loth deviennent les pères de presque tous les peuples sémites compris entre le Liban et l'extrémité de la péninsule arabique, et comme tous deux descendent de Thérach, on voit se refléter dans cette vieille généalogie la conscience de la parenté d'origine, de langue, d'esprit, de croyances, qui unissait les divers membres de ce groupe considérable. De même le voisinage et les rivalités des Édomites et des Israélites sont à la base du récit d'après lequel Édom ou Ésaü et Jacob sont deux jumeaux se disputant dès le sein de leur mère la primogéniture, c'est-à-dire la primauté. Ésaü pourtant est l'aîné de fait, car les Israélites, lorsqu'ils envahirent la terre promise, trouvèrent les Édomites établis avant eux au sud du pays; mais Jacob, plus rusé, trouve moyen de s'assurer la supériorité qui semblait devoir appartenir à son frère. Il n'est guère douteux qu'il faut attribuer la même règle à la constitution des douze tribus d'Israël, filles à divers titres du patriarche Jacob. Ces tribus confédérées reçurent pour patriarches les fils des épouses nobles ou de leurs servantes, selon que leur population fut reconnue de sang plus ou moins pur. En racontant les origines des peuples dont elles s'occupent, ces naïves histoires tiennent peu de compte d'une circonstance qu'elles servent souvent elles-mêmes à démontrer, à savoir que l'accroissement numérique d'une peuplade ne provient que pour une faible part de la multiplication en ligne directe d'une famille originelle. Les peuples se forment surtout par adjonction. Des peuplades voisines sont asservies par la plus puissante ou bien s'annexent volontairement; elles absorbent des élémens nomades attirés dans leur orbite ou bien des populations envahies. Peu à peu la fusion s'opère, un type national se dégage, la nation prend conscience de son unité, et ramène à un seul premier père tous les groupes dont elle se compose. On peut observer que les généalogies mythiques d'Israël sont très peu flatteuses pour les peuples au milieu desquels il se sait le dernier venu et qu'il prétend dominer. Les Cananéens remontent à Cham, le fils impudique, et sont déjà maudits dans sa personne. Les Madianites sont issus de Kétura, la concubine d'Abraham, les Ismaélites de Hagar, son esclave. Les Moabites et les Hammonites proviennent d'un inceste. Israël au contraire, le dernier rejeton de la vieille souche *thérachite*, est né d'épouses légitimes, de sang irréprochable, Sara, Rebecca, et en vertu d'une espèce de miracle.

Puisque la situation politique internationale des temps postérieurs forme visiblement le fil directeur de l'histoire patriarcale, il faut renoncer à y chercher des personnes bien distinctes et des événemens bien réels. Ce qui demeure constant, c'est qu'à une époque

reculée des groupes de tribus sémitiques émigrèrent de la Mésopotamie dans la direction du sud-ouest, et entrèrent en rapports, tantôt pacifiques, tantôt hostiles, avec les populations cananéennes plus civilisées qu'ils rencontrèrent sur leur route. Les Hammonites, les Moabites, les Édomites, s'établirent les premiers dans les régions qui plus tard portèrent leurs noms, c'est-à-dire à l'est et au sud de la Mer-Morte. Un groupe suivant de près les Édomites, mais pour s'en détacher bientôt, ne parvint pas aussi vite à s'assurer une demeure fixe, et continua de mener une vie nomade au milieu des Cananéens, avec lesquels il semble avoir vécu en assez bons termes. Plus tard, renforcé par un nouvel essaim d'émigrans parti du pays d'origine (retour de Jacob en Canaan), ce groupe fut poussé, probablement par la disette, vers le nord-est de l'Égypte, sur la terre de Gosen, où il s'établit. Peut-être une des tribus dont il se composait l'avait-elle déjà précédé sur ce sol propice à l'élève du bétail, après avoir passé par des alternatives de servitude et de prospérité, et tel serait le germe historique de la ravissante légende de Joseph.

C'est en Égypte que notre connaissance d'Israël commence à émerger de l'océan des hypothèses. Les Égyptiens donnaient le nom générique d'*Hébreux*, c'est-à-dire d'*hommes de l'autre bord* (de l'Euphrate ou de la Mer-Rouge?), aux nombreux Sémites qui avaient pénétré sur leur territoire. Parmi les Hébreux, on distinguait les Beni-Israël, qui doivent avoir exercé une certaine suprématie sur le territoire occupé par eux. Plusieurs indices disséminés dans l'Ancien-Testament nous apprennent que les enfans d'Israël étaient alors polythéistes, et tout concourt à démontrer que leur polythéisme ne différait par rien d'essentiel de cette religion sémitique dont nous avons retracé les principes. Chez eux comme chez tous les anciens peuples, il devait y avoir de grandes diversités religieuses sur un fonds commun de mythes et de coutumes en rapport avec ces mythes. Chaque tribu sans doute avait son dieu spécial. Cependant, s'ils avaient quelque conscience de leur unité nationale, ils devaient aussi avoir un dieu national, et le nom de ce dieu ne peut avoir différé de celui que la tradition biblique donne au dieu des patriarches, *El-Schaddaï*, le Fort très puissant, nom tout a fait sémitique et en harmonie avec le sens belliqueux du nom d'Israël, qui veut dire *le Fort combat*. Vers la fin du XIVe siècle avant notre ère, les enfans d'Israël furent opprimés par Ramsès II et son successeur Menephtha, ce qui eut pour conséquence leur fuite loin du pays de servitude. Il est heureux que nous ayons aussi la version égyptienne de ce départ des Israélites. D'après Manéthon, ils auraient été chassés comme impurs; d'après la Bible, ils seraient partis en dépit des efforts des Égyptiens pour les retenir. Il peut y avoir

du vrai dans les deux points de vue, surtout si l'on se rappelle que les Israélites ne furent pas les seuls Hébreux qui eurent à souffrir de la tyrannie égyptienne. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est que Manéthon tout aussi bien que la Bible désigne Moïse comme le chef politique et religieux d'Israël. Les deux sources s'accordent aussi pour attribuer à Moïse une éducation égyptienne. C'est là-dessus qu'on s'est appuyé pour imaginer toute une série d'emprunts à la sagesse de la vieille Égypte, emprunts que rien ne prouve, que tout plutôt dément, car il serait contraire à toute vraisemblance de supposer que Moïse aurait enlevé le peuple d'Israël en l'invitant à le suivre au nom d'une divinité étrangère. Ce fut bien certainement le dieu national, le « dieu des pères, » d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, que Moïse invoqua comme le patron de son œuvre de délivrance. Peut-être pendant la période égyptienne le souvenir du dieu des pères avait-il beaucoup pâli, excepté dans la tribu ou le groupe de familles dont Moïse sortait lui-même. C'est ce qui expliquerait pourquoi Moïse, tout en maintenant l'identité foncière du dieu des patriarches et de son dieu, a pu le proclamer sous un nom nouveau, indiquant une conception nouvelle et supérieure de la Divinité. Il est, au livre de l'Exode, un passage des plus significatifs, supposant chez celui qui l'a écrit une notion bien plus exacte de l'antiquité religieuse d'Israël que chez les autres narrateurs. « Dieu parla à Moïse et lui dit : « Je suis Jehovah; je suis apparu à Abraham, Isaac et Jacob comme le Fort très puissant (*El-Schadduï*), mais ils ne m'ont point connu sous mon nom de Jehovah. » Cela est péremptoire et confirme tout ce que nous avons dit du caractère primitif de la religion d'Israël. A partir de Moïse, ce nom nouveau se trouvant inséparablement associé à la grande délivrance, Jehovah est donc le dieu spécial, le dieu national de la confédération israélite. La critique a quelquefois voulu reléguer Moïse lui-même dans les ombres mythiques et reporter l'apparition du jehovisme à une date plus récente. Ces tentatives ont échoué. La personnalité réelle de Moïse est trop fortement attestée par la tradition de son peuple et par les anciens documens de Manéthon pour être volatilisée à ce point. D'ailleurs il est impossible de signaler dans l'histoire ultérieure un seul moment où l'apparition première du jehovisme serait vraisemblable. Dès le temps des juges, le terrible cantique de Débora en fait foi, c'est au nom de Jehovah, dieu commun des tribus, que se font les guerres saintes. Au fond, il est conforme à toutes les analogies, aussi bien qu'au caractère des peuples sémites, que le grand élan qui emporta les Beni-Israël loin d'Égypte à la conquête du pays de Canaan se soit associé à un mouvement religieux intense.

Que signifie le nom de Jehovah ? On a voulu le rapprocher du *Jao* phénicien et de quelques autres formes analogues. Pourquoi donc cette manie d'expliquer par des emprunts continuels le développement religieux du peuple le plus original en religion que l'histoire connaisse ? Le nom de Jehovah signifie « celui qui est » au sens absolu, ou mieux encore, en vertu d'une nuance de la conjugaison hébraïque, « celui qui fait être, » le promoteur de la vie, et l'analogie avec l'idée religieuse essentielle du sémitisme nous ferait incliner vers cette seconde interprétation. Remarquons aussi que Jehovah n'a pas d'épouse, il n'a besoin que de lui-même pour produire la vie. Peut-être est-ce là un des traits essentiels qui ont permis à Moïse d'affirmer qu'il était au fond le même dieu qu'*El-Schaddaï*. Le fait est que nous ne voyons nulle part El-Schaddaï associé à une déesse. Pourquoi ? C'est un point des plus obscurs. Il y avait du reste d'autres exemples de dieux sémitiques adorés seuls, leur épouse étant négligée ou considérée comme une puissance malfaisante, et quelques détails mystérieux du culte traditionnel des Israélites, le bouc Azazel par exemple ou la vache rousse, semblent indiquer un vieux dualisme originel dont le sens se perdit complétement. Quoi qu'il en soit, El-Schaddaï ou Jehovah engendre seul la vie en fécondant avec son esprit les élémens encore informes. Ce serait déjà, dira-t-on, le monothéisme presque complet. Moïse a-t-il eu la claire conscience de ce qu'emportait avec soi cette notion de Dieu, et en a-t-il tiré les conséquences ? Voilà ce qu'il faut révoquer fortement en doute. Moïse a dû croire que son Jehovah était le plus ancien et le plus puissant des dieux; mais on n'a aucun motif de penser qu'il ait été plus loin, et qu'il ait transformé radicalement la religion héréditaire de son peuple. Les formes sous lesquelles le jehovisme se montre à nous aux époques ultérieures nous le dénoncent toujours comme plus ou moins conforme par ses institutions, ses rites, son langage religieux, aux autres religions sémitiques. Par exemple, le peuple d'Israël adore pendant très longtemps Jehovah sous l'image d'un jeune taureau de métal, et ne se fait aucun scrupule d'adorer en même temps d'autres dieux. Ce culte du taureau ou veau d'or doit avoir été bien profondément implanté dans les affections du peuple. Jéroboam, au lendemain de la révolution qui le mit sur le trône, chercha dans la restauration de ce culte une garantie de stabilité pour sa dynastie, et l'événement prouva que son attente était fondée. Sans doute le peuple ne confondait pas l'image métallique avec Jehovah; mais on est inévitablement frappé de l'identité du seul symbole visible que l'histoire adjuge au dieu d'Israël avec l'idole par excellence des peuples sémites. Même au temple de Jérusalem et en pleine orthodoxie jehoviste, l'autel des

sacrifices a quatre cornes, la « mer d'airain » ou le grand vase aux ablutions est porté par douze bœufs. Moïse lui-même doit avoir porté les « cornes » lumineuses prophétiques. Cela fait penser involontairement au culte de Moloch à la tête de taureau ou d'Astarté la cornue. De même « l'arche de Jehovah » est protégée par des *chérubins*, animaux ailés bizarres, dont les congénères se retrouvent à Babylone et à Ninive et dont l'origine mythologique n'est pas douteuse. Ce sont les terribles nuées d'orages, d'où sortent les éclairs comme des épées flamboyantes, cachant aux yeux profanes le maître du tonnerre, et dont l'office est d'écarter les téméraires qui oseraient affronter sa présence immédiate. Le sacrifice humain tient une large place dans les religions sémitiques, surtout dans le culte de Moloch, et l'un des titres de gloire du jehovisme épuré est d'avoir combattu à outrance cette abominable coutume. Nous voyons toutefois des traces positives de la consommation de ce sacrifice en l'honneur de Jehovah. Les histoires de Jephté et de sa fille, de Samuel et d'Agag, de David et des Gabaonites, en fournissent des preuves inéluctables. La circoncision à son tour ne s'explique bien que par l'idée de racheter la vie des mâles moyennant un premier sacrifice sanglant au dieu dont la colère doit être apaisée. Il est, entre autres argumens qui appuient cette supposition, un très curieux passage de l'Exode. Lorsque Moïse revint en Égypte avec sa femme Séphora et son fils incirconcis, Jehovah le rencontra et voulut le faire mourir; mais alors Séphora circoncit son enfant, et Jehovah épargna Moïse. Le même sentiment doit se trouver au fond des lois jehovistes qui prescrivaient la consécration des premiers-nés, leur rachat à prix d'argent, ainsi que l'immolation des premiers veaux et des premiers agneaux sortis des entrailles de leurs mères. Une foule d'images et même de descriptions prolongées tendent à ramener l'essence de Jehovah à celle de la lumière ou du feu. Le « buisson ardent » qui flamboie sans se consumer révèle sa présence; le « feu dévorant » annonce sa gloire sur le sommet du Sinaï; les charbons s'embrasent à son approche. Le titre de Jehovah Zébaoth ou Jehovah des étoiles, la sainteté des nombres 7 et 12, une masse de détails du culte israélite et de coutumes religieuses que plus tard les prophètes combattirent comme impies et criminelles, et dont ils ne parvinrent à triompher entièrement qu'au temps de la captivité, — tout cela concourt avec ce qui précède à démontrer que le jehovisme épuré du VIIIe et du VIIe siècle ne peut remonter jusqu'à Moïse. Ce qu'on peut, ce qu'on doit penser, c'est que le jehovisme de Moïse contient le principe historique du monothéisme, mais ce principe seulement, et que le temps, divin logicien, fit le reste.

Quel fut ce principe générateur du monothéisme? Ce fut le pre-

mier précepte qui ouvre la série des « dix paroles » ou dix commandemens. Plus que toute autre partie de la législation dite mosaïque, le Décalogue peut remonter jusqu'à Moïse lui-même (1), et il débute par ces mots : « Tu n'auras pas d'autre dieu devant ma face. » Qu'on veuille bien peser ce que signifie la « face de Jehovah » dans ces temps reculés. Le Dieu de Moïse est très localisé. Il a une demeure sur la terre, « l'arche de l'alliance, » ou plutôt, selon la vieille formule, « l'arche de Jehovah, » c'est-à-dire le coffre portatif où sont déposées les deux tables de pierre. C'est là et là seulement qu'il réside parmi les hommes. Le sens primitif du précepte, c'est simplement que devant cette arche il est interdit d'adorer un autre dieu que Jehovah; mais ce qu'on ne peut faire « devant sa face, » en sa présence, rien absolument n'empêche de le faire ailleurs. Jehovah est le dieu d'Israël, le dieu des pères mieux connu, le dieu libérateur qui tire son peuple d'Égypte, il est le fort des forts, il est, en un mot, le dieu unique et suffisant de la confédération israélite; pourtant il n'est pas dit encore que, conjointement avec ce culte fédéral, chaque tribu, chaque fraction de tribu, chaque famille même, n'auront pas des dieux particuliers. De même un catholique pieux sait fort bien que la toute-puissance absolue ne réside que dans le Dieu créateur; mais il ne voit pas pourquoi cette croyance lui interdirait une dévotion particulière à des saints ou à Marie. En fait, dans l'ancien Israël et par une transition dont nous venons de montrer la rapidité, Baal, Moloch et Jehovah se confondirent assez longtemps aux yeux de la masse des adorateurs. Ne nous représentons pas Moïse au désert comme une sorte de pape décrétant des dogmes du haut d'un Vatican arabe. C'est déjà beaucoup d'avoir implanté pour jamais au cœur d'un peuple que, comme peuple, comme nation confédérée, il n'a et ne doit avoir qu'un dieu. Le monothéisme de Moïse, c'est une *monolâtrie* nationale.

Ce fut en effet le patriotisme ardent qui inspira Moïse. Il ne voulut connaître, il ne voulut aimer que le « dieu des pères, » celui qui appartenait bien en propre aux vieilles et libres tribus venues de Canaan. La double tradition qui veut qu'il ait reçu une éducation égyptienne nous paraît fort acceptable. Elle explique sa supériorité politique et intellectuelle sur les hordes qu'il avait entraînées. La même tradition nous atteste qu'il était resté Israélite intraitable. Cela non plus n'a rien d'impossible. La civilisation égyptienne était fort avancée, raffinée même; mais qu'elle était monotone et lourde! Encore aujourd'hui, et malgré l'intérêt des recherches dont elle est

(1) Il est bien entendu que c'est uniquement aux préceptes, dans leur concision primitive et leur généralité, que nous attribuons cette haute antiquité, et non pas aux additions qui furent faites plus tard et rentrent aujourd'hui dans le texte canonique.

l'objet, il faut une vraie grâce d'état pour ne pas être bientôt rassasié de ses formes pesantes, réglementées, hiératiques. Qu'à cette impression se joigne quelque forte antipathie de race, et ce rassasiement devient du dégoût, de l'horreur. On a beau dire, la race est une puissance. De nos jours, il arrive quelquefois que les sociétés de missions adoptent de jeunes Chinois encore en bas âge et les font élever à grands frais dans des institutions d'Europe : ils retournent au sein de leur patrie, résolus à propager la religion européenne; à peine ont-ils débarqué, l'esprit de la race les ressaisit, ils oublient leurs promesses, perdent leurs croyances chrétiennes, on dirait qu'ils n'ont jamais quitté la Chine. Quelque chose d'analogue doit s'être passé dans l'âme de Moïse. Il avait probablement des traditions de famille, des réminiscences de l'ancienne vie patriarcale. La passion du désert, la nostalgie de la vie pastorale le saisit à la porte même des Pharaons. Le dieu des pères d'Israël, la simplicité antique de son culte, encore perpétuée au sein des tribus d'Arabie qu'il put connaître, l'idée que le Fort très puissant devait posséder, comme Dieu des dieux, une perfection suprême, incommunicable, tout cela dut avoir pour lui un attrait d'autant plus vif que la religion égyptienne, avec ses dieux innombrables, son rituel compliqué, ses temples gigantesques, ses pompes et son exubérance en tout sens, contrastait plus vivement avec la piété des rudes et fiers nomades faisant le matin un autel de la pierre qui leur avait servi de chevet pendant la nuit. Ce n'est point là une hypothèse gratuite. Dans tout le cours de l'histoire du jehovisme, on voit la simplicité de l'âge patriarcal planer comme un idéal à l'horizon de l'Israélite (1), et lui inspirer ces accès de puritanisme qui font de lui un iconoclaste furieux. Bien loin que le mosaïsme ait été emprunté à l'Égypte, il dérive plutôt d'une puissante réaction du vieux génie sémitique, du désert contre la cité, du goût passionné du simple contre la recherche de l'opulence. On pourrait cependant admettre une certaine affinité entre l'éducation de Moïse et l'intuition en quelque sorte philosophique qui lui permit de découvrir l'idée centrale et supérieure du sémitisme, ainsi que le lien qui doit unir la pureté morale à la religion. C'est encore là un de ses grands mérites et l'un des titres de gloire du jehovisme. Incontestablement, à toutes les époques, le jehovisme se distingua par une morale supérieure fondée sur son principe religieux. Le Décalogue accuse dès les premiers jours cette tendance à la pureté de

(1) C'est ce qui expliquerait fort bien le cachet surprenant de réalité des récits de la vie patriarcale, pleins pourtant d'invraisemblances et d'impossibilités manifestes. Les faits réels furent oubliés ou altérés, mais la note exacte, l'esprit, la couleur générale de cette période, furent conservés.

la vie comme à un élément nécessaire de la vraie religion. De ce côté encore, le dieu sans épouse venait au-devant des exigences d'une conscience développée; par là se trouvaient éliminés les rites impudiques qui tiraient leur origine des rapports sexuels attribués aux autres divinités sémitiques.

L'œuvre proprement dite de Moïse au point de vue religieux fut donc la fondation ou plutôt le perfectionnement d'un culte national ayant pour centre principal un autel où le dieu national est seul adoré, mais n'impliquant ni la négation des autres dieux ni l'interdiction de les adorer ailleurs. Si l'on prétend faire remonter jusqu'à Moïse le monothéisme pur et la proscription absolue de tout culte différent du sien, on se condamne à ne plus rien comprendre à l'histoire des temps qui suivirent, et notamment la période dite des *juges* devient une énigme insoluble.

Cette distinction féconde entre le monothéisme et la monolâtrie de Jehovah au sanctuaire national, nous l'appliquerions aussi à la question des images divines, sur laquelle M. Kuenen, selon nous, hésite trop : nous lui accordons tout de suite que Moïse ne peut pas avoir interdit absolument la confection des idoles, comme le texte actuel du Décalogue le ferait croire. Les preuves du contraire sautent aux yeux à chaque page de l'histoire d'Israël; mais, outre que la symétrie du Décalogue serait détruite par la suppression du commandement relatif aux « images taillées, » une réforme aussi grave que celle qui aurait consisté à supprimer la représentation visible de Jehovah dans son sanctuaire spécial aurait nécessairement laissé des traces dans les siècles suivans, et on ne peut signaler aucun moment où cette suppression serait vraisemblable. Rien non plus ne permet de supposer que jamais l'arche de Jehovah ait été surmontée ou accompagnée d'une image visible de ce dieu. Il est donc plus simple d'admettre que la défense d'adorer des idoles émane bien de Moïse, mais qu'elle fut pendant longtemps limitée au service religieux national qui se célébrait autour de l'arche, « devant la face de Jehovah. » Le luxe fatigant de l'idolâtrie égyptienne put aussi pousser Moïse dans cette voie et rehausser dans son esprit le vieux culte des pères errant au désert : ils se passaient à merveille de temples qu'ils n'auraient pu construire, de statues qu'ils n'auraient su sculpter, et portaient tout au plus avec eux quelque pierre sacrée comme un talisman dépositaire de la force divine.

III.

Les lecteurs intelligens de la Bible qui ne sont pas initiés à la critique de l'Ancien-Testament ne peuvent se défendre d'une certaine surprise quand, des livres de Moïse et de Josué, ils passent

au livre des Juges, qui comble l'espace de temps compris entre la conquête de Canaan et l'établissement de la royauté. Il leur paraît étrange, et à bon droit, qu'un peuple soumis pendant près d'un siècle à la discipline politique et religieuse de deux chefs aussi éminens, leur devant des lois fort sages, des institutions admirables pour le temps, des croyances d'une rare élévation, tombe au lendemain de leur mort dans l'état de désorganisation, de superstition, de grossièreté religieuse et morale qu'atteste le livre des Juges. Sans doute l'histoire connaît les siècles d'affaissement qui succèdent souvent chez les peuples aux périodes d'énergie et de progrès; mais la décadence en pareil cas est graduelle, on la voit venir, tandis qu'ici elle est soudaine, complète, à partir du moment où disparaît la génération qui a pu connaître Josué. Ce qui étonne plus encore, c'est que les lois et les institutions attribuées à Moïse et à Josué sont, je ne dirai pas contredites ou renversées, elles sont ignorées. Elles n'auraient jamais existé que les choses ne se passeraient pas autrement.

Cette surprise tient presque tout entière à ce que l'on part de l'idée traditionnelle que les lois dites de Moïse et de Josué ont été réellement promulguées, les institutions qu'on leur attribue réellement fondées par eux. C'est une illusion qu'il faut dissiper. La critique a mis hors de doute la date relativement récente de la législation mosaïque dans sa presque totalité. Les législateurs des temps qui suivirent usèrent d'un procédé qui étonnera seulement ceux qui connaissent peu l'antiquité; ils mirent sous le nom de Moïse une foule d'ordonnances successivement dictées par les besoins de leur temps et par les évolutions de l'idée monothéiste. Supposons un moment que nos législateurs d'après 89 eussent attribué aux états-généraux du xve siècle les lois civiles et les institutions nées de la révolution, et que l'histoire de France, après les avoir enregistrées à cette date fictive, continuât par le récit des trois siècles de féodalité et de monarchie absolue qui suivent. Nous aurions alors un phénomène assez semblable à celui que présente le livre des Juges comparé aux livres qui le précèdent dans la Bible. En réalité, les lois attribuées à Moïse se rattachent comme à leur principe à l'idée religieuse dont Moïse fut le premier prophète, et c'est en ce sens qu'elles restent mosaïques.

Ce qu'on peut admettre aussi comme très vraisemblable, c'est que, la conquête de Canaan une fois accomplie, l'esprit particulariste des tribus, contre lequel Moïse et Josué avaient dû maintes fois lutter, reprit aisément le dessus. Chaque tribu vécut, pour ainsi dire, repliée sur elle-même, se souciant peu, parfois se défiant beaucoup des autres. De nombreux élémens hétérogènes, entre autres des Cananéens alliés ou vaincus, se mêlèrent aux envahisseurs. Par con-

séquent le culte national de Jehovah diminua d'importance en devenant moins populaire; toutefois il ne fut jamais complétement oublié. La preuve, c'est que, lorsque des malheurs communs, rapprochant les tribus divisées, les unissaient dans une action commune, c'est au nom de Jehovah, dieu d'Israël, que les alliances se contractaient et que les combats se livraient. L'arche de Jehovah, depuis les jours de Josué, restait habituellement dans l'humble sanctuaire de Silo, à peu près au centre du pays. Quelquefois on la portait, comme un talisman, dans les batailles; mais il s'en faut que Jehovah ne fût invoqué que près de son arche. Ses symboles visibles, les taureaux de fonte, paraissent avoir été assez fréquens, et si les lévites étaient loin d'avoir le monopole du culte, on voit pourtant qu'on attachait une certaine importance à confier les fonctions sacerdotales à des hommes de la tribu de Lévi de préférence à d'autres. Du reste on ne doit pas s'attendre alors à une distinction bien claire entre le culte de Jehovah et celui des autres divinités sémitiques. Le culte de Baal par exemple, le dieu joyeux des Cananéens, ne plut que trop aux Israélites, et c'est d'un vieux mélange des deux cultes que provient sans doute l'étrange coutume d'enfoncer en terre devant l'autel de Jehovah un tronc d'arbre, symbole d'Aschera. Ce n'était pas précisément une « image taillée. » Nous avons déjà parlé de l'histoire de Jephté et de l'immolation de sa fille. Les noms propres formés avec Baal sont usités au sein des familles israélites, ce qui suppose que ce nom ne révoltait encore personne. On en trouve encore de tels dans les familles de Saül et de David. La foi en Jehovah comme dieu protecteur d'Israël, foi que nul ne conteste, ne paraissait donc pas encore inconciliable avec l'adoration d'autres divinités plus ou moins similaires. Ce sont les historiens postérieurs qui, regardant tout le passé de leur point de vue monothéiste exclusif, ont dépeint la situation réelle sous un faux jour, sans parvenir à la défigurer entièrement. En particulier la tribu belliqueuse des Danites doit avoir célébré sur son territoire un culte solaire, riche en mythes étranges, qui a donné lieu au cycle de légendes dont Samson est le héros; car Samson, l'Hercule danite, dont la force réside dans les cheveux, qui brûle les moissons des Philistins en y lançant trois cents renards porteurs de torches (1), dont le nom hébreu *schimschôn* vient du mot *schêmesch*, soleil, Samson amoureux de Delila, l'*endormeuse*, belle et perfide comme une lune d'hiver qu'elle est, dépouillé par elle de ses cheveux et de

(1) C'est un mythe très semblable qui prévalait dans le vieux Latium, où l'on s'efforçait de conjurer en avril le fléau du *renard rouge* (*robigo*, la rouille des blés). On immolait aux *Robigalia* de jeunes chiens roux, et aux fêtes de Cérès on simulait dans le cirque une chasse au renard, après avoir attaché une torche enflammée à la queue de l'animal.

sa force, puis livré aux Philistins, et qui se venge d'une terrible manière quand ses cheveux ont repoussé, Samson est bien évidemment un héros solaire ramené aux proportions terrestres par la tradition monothéiste des temps qui suivirent. Il n'est pas jusqu'à la fameuse mâchoire d'âne d'où jaillit une source rafraîchissante au bénéfice du guerrier altéré, qui ne trouve son explication naturelle dans la forme d'un amas de rochers ressemblant de loin à une mâchoire d'âne et à cause de cela nommé « Ramat Lechi, » *le mont Mâchoire*, comme nous avons des *dents* d'Oche ou du Midi, des *Scheidecken* ou *dos d'âne*. Dans une des cavités de la montagne sourdait une eau à laquelle on attribuait probablement des vertus miraculeuses, car, dit le narrateur de la légende, « on l'appelle encore aujourd'hui Hen-Hakkoré, *la Fontaine du priant*. » De son temps, on montrait donc au passant la source que Jehovah avait fait jaillir d'une des grosses dents du mont Mâchoire. Il est dans l'Ancien-Testament peu de fragmens plus visiblement mythologiques et mettant mieux en lumière le naïf procédé qui permit aux écrivains jehovistes d'incorporer dans l'histoire du monothéisme des récits d'une origine païenne (1).

Pour revenir au jehovisme, le souvenir ineffaçable de la vieille unité nationale l'avait maintenu; le désir, éveillé par les maux de la division, de rétablir cette unité et de la resserrer le fit prédominer. A la fin de la période des Juges, les tribus d'Israël forment une sorte de théocratie dirigée par le chef des prêtres de Silo, Élie, puis Samuel. Une institution singulière, le *naziréat*, commence à paraître. Le *nazir* est un homme qui se consacre à Jehovah, laisse croître ses cheveux et sa barbe, s'abstient des mets déclarés impurs, et surtout des boissons fermentées. Le trait du mythe de Samson, d'après lequel ce héros danite devait sa force à ses cheveux vierges de tout instrument tranchant, a suffi pour suggérer aux narrateurs l'idée que Samson était un naziréen. Sa vie pourtant ne répond guère à un tel idéal. Le naziréat doit avoir été une sorte de protestation nationale et religieuse contre les désordres qu'entraînait la négligence du culte de Jehovah, jointe à la complaisance pour les mœurs étrangères. C'est toujours la simplicité de l'ancienne vie patriarcale qui ramène à Jehovah. Cette tendance devait surtout réagir contre les orgies célébrées en l'honneur des dieux cananéens. Vers le même temps, le prophétisme d'Israël

(1) Signalons à ce propos la belle étude que M. de Steinthal a consacrée à la légende de Samson dans le second volume du *Zeitschrift für Völkerpsychologie* (*Revue de Psychologie ethnologique*). Nous y voyons qu'en face de Cythère se trouvait un sanctuaire d'origine phénicienne, sur un promontoire laconien qui portait le nom d'*Onugnathos*, mâchoire d'âne. On y adorait une déesse très semblable à l'Onka de Thèbes, modification de l'Astarté sidonienne.

commence à se distinguer à son avantage des accès de fureur délirante dont les adorateurs de Baal et d'Aschera étaient souvent saisis. L'œuvre de Samuel a été transfigurée comme celle de Moïse, et par les mêmes procédés dérivant des mêmes illusions. Cependant plus on réfléchit sur cette période de l'histoire d'Israël, plus on acquiert la conviction que, peu de temps avant l'établissement de la royauté, une main puissante a resserré les liens politiques et religieux des tribus, et rehaussé par des victoires les titres de Jehovah comme dieu national. Saül, David, Salomon, ne firent sur ce point que continuer l'œuvre de Samuel.

Il s'agit toujours et uniquement, qu'on veuille bien se le rappeler, du dieu de la nation confédérée d'Israël, et pas encore du tout du Dieu seul existant et seul adorable que la postérité connaîtra. Ces premiers momens de la royauté en Israël ayant vu se réaliser plus étroitement qu'aucune autre époque l'unité des tribus, il est clair que le sanctuaire central, le nom du dieu fédéral, son culte particulier, jetèrent un éclat, inconnu jusqu'alors, qui fit illusion à la postérité. Elle crut que le jehovisme développé du VIIIe siècle avait été déjà la religion des contemporains de David et de Salomon. Elle attribua au premier les Psaumes, au second les Proverbes et la morale monothéiste qu'ils contiennent. Ce qui est certain, c'est que David, aussi bien que Samuel, reconnut l'importance politique du jehovisme, puisqu'il voulut à tout prix avoir l'arche de Jehovah dans sa capitale; mais que le Jehovah de David est encore loin de la majesté du Dieu des grands prophètes! Le roi d'Israël « danse de toute sa force devant Jehovah, » lorsque l'arche est portée à Jérusalem, et la fête à laquelle il convie le peuple a quelque chose de parfaitement païen. On y mange, on y boit, c'est comme un *pardon* de Bretagne. David fait pendre sept descendans de Saül, toujours « devant la face de Jehovah, » pour apaiser sa colère allumée jadis par un méfait de son prédécesseur. Il s'imagine que la peste qui dévore son peuple est un châtiment de la faute qu'il a commise en ordonnant un dénombrement général. Nous ne disons rien de sa moralité privée. Tout concourt à démontrer que, si son jehovisme est ardent, il est encore des plus grossiers. Quant à Salomon, son polythéisme indéniable, mais que l'on expliqua plus tard tant bien que mal, nous représente simplement le point de vue religieux généralement admis par la majorité de ses sujets. Jehovah est et reste à ses yeux le dieu d'Israël, c'est en son honneur que le temple de Jérusalem s'élève, et il ne lui donnera pas de rival dans son sanctuaire; mais cela n'empêche nullement ce prince, grand amateur de constructions, d'ériger des sanctuaires aux autres dieux adorés dans ses états. Ce qui prouve encore combien peu la différence entre le jehovisme et les autres

cultes sémitiques était comprise, c'est que le temple de Salomon fut orné par les artistes phéniciens d'une foule de détails symboliques rappelant à chaque instant le culte du soleil. Il faut admettre de plus, pour bien comprendre la suite, que, si Salomon n'eut aucun motif pour proscrire les divinités autres que Jehovah, il ne fut pas si tolérant pour les sanctuaires jehovistes disséminés dans son royaume et où Jehovah était souvent représenté par un jeune taureau d'or. Il entrait dans l'esprit de toute son entreprise de centraliser à Jérusalem le culte du dieu national, d'en rehausser le prestige par des fêtes pompeuses, où toute la population était conviée trois fois par an (1), d'organiser un clergé nombreux dont les chefs seraient sous sa main, et en même temps de diminuer autant que possible, sinon de supprimer, les autres lieux de culte jehoviste qui pouvaient faire concurrence à celui de Jérusalem.

Cependant les règnes de David et de Salomon influèrent puissamment sur le développement du jehovisme. Les victoires de David, les glorieuses « guerres de Jehovah, » comme on les appelait, enracinèrent profondément dans le cœur du peuple l'idée que son dieu national était le plus puissant de tous, et que sa faveur était assurée à ceux qui le servaient bien. Sous Salomon, ce fut un progrès d'un autre genre, et d'un genre supérieur. L'horizon israélite s'élargit beaucoup. Le peuple sortit de sa crasse ignorance. Ses relations avec les Phéniciens, l'Asie centrale, l'Arabie, les Indes, l'Égypte, lui révélèrent le monde. Il rêva de Tarsis et de son ivoire, d'Ophir et des pays de l'or. Toujours on voit l'idée religieuse s'élever et se purifier quand la connaissance du monde grandit. Il est impossible que, chez quelques esprits au moins, cet élargissement des idées et des vues n'ait pas provoqué des réflexions grosses d'avenir sur ce que devait être ce dieu d'Israël, ce Jehovah, cette force éternelle qui avait fait la terre si grande.

Il n'est pas facile de se rendre un compte bien clair de l'état des esprits en Israël au moment de la mort de Salomon. La révolution victorieuse qui enleva pour toujours à la maison de David les trois quarts de son domaine devait couver depuis longtemps lorsqu'elle éclata. Le motif donné par les historiens bibliques, savoir l'impatience avec laquelle le nord subissait les lourdes taxes prélevées par le roi défunt, et dont la tribu de Juda paraissait profiter seule, est trop vraisemblable pour être révoqué en doute; mais il ne fut certainement pas le seul. Il est évident que Salomon avait imprudemment heurté les vieilles mœurs par ses innovations. Le temple

(1) Les trois grandes fêtes de l'ancienne année israélite ont aussi subi ce changement de signification que le monothéisme des siècles suivans a imposé à tant d'autres élémens du vieux naturalisme sémitique. Les fêtes du printemps, de la moisson et de la vendange sont devenues celles de Pâque, des Semaines et des Tabernacles.

de Jérusalem en était une, et plus d'un indice suggère l'idée que le parti du jehovisme ardent ne l'avait pas vu s'élever d'un bon œil. Un jour, sous David, et comme ce roi parlait déjà d'ériger un temple à Jérusalem, un prophète lui avait déclaré net, au nom de Jehovah, qu'une simple tente lui avait toujours suffi, et qu'il ne désirait pas changer ses habitudes. C'était toujours le dieu du désert, de la tribu nomade, qu'on aimait à retrouver sous son toit mobile. Salomon, qui n'aimait pas le désert, ne paraît pas avoir fait des prophètes jehovistes le même cas que son père, et en réalité les prophètes furent de cœur avec l'insurrection, si même ils ne la provoquèrent pas. — Comment se fait-il, dira-t-on, que le nouveau roi se soit empressé de rompre tout lien religieux avec Jérusalem et de bâtir à Béthel et à Dan deux sanctuaires nationaux en l'honneur de Jehovah-veau d'or? N'était-ce pas tout au moins un pas en arrière? et le parti jehoviste pouvait-il sanctionner sans réserve une politique dont le premier effet était de priver les Israélites du nord des bénédictions attachées à la communion avec l'arche de Jehovah? On ne peut répondre à tout cela que par une supposition. Il se pourrait qu'à l'exemple de plusieurs autres révolutions anciennes et modernes celle-ci ait été due à une coalition de partis parfaitement d'accord pour renverser, mais très divisés pour reconstruire. Jéroboam, en favorisant le culte des veaux d'or, ne se crut pas infidèle au dieu national; mais, poussé au trône par une réaction, il vint au-devant des vœux d'une grande majorité de ses sujets en relevant la vieille idole traditionnelle du discrédit où elle était tombée sous le règne précédent. Le peuple vint l'adorer en masse. Il y eut, paraît-il, quelques prophètes qui s'aperçurent qu'on avait fait fausse route; mais il était trop tard.

Ce royaume du nord devait donner aux descendans des prophètes bien d'autres sujets de souci. Le peuple, tout en considérant Jehovah comme le dieu-patron d'Israël, n'avait pas cessé d'adorer aussi les divinités cananéennes et syriennes. Le moment vint où le culte du Baal syrien, favorisé par une cour soumise à des influences féminines, devint si absorbant que les vieux Israélites purent croire que c'en était fait du jehovisme. Les deux royaumes, celui du nord sous Achab et Jézabel, celui du sud ou de Juda sous Athalie, se laissèrent gagner par la contagion. Le vieil esprit d'Israël toutefois tint ferme. Élie et Élisée furent les héros du jehovisme national, et deux révolutions parallèles, celle qui mit Jéhu sur le trône d'Éphraïm et celle qui rétablit le prétendant davidique Joas sur le trône de Juda, n'eurent d'autre cause que le désir général de maintenir la suprématie de Jehovah. Les taureaux de fonte furent conservés dans le nord, le culte des autres dieux ne fut nullement extirpé; mais le jehovisme se retrempa dans cette lutte acharnée,

et surtout, comme M. Kuenen le fait remarquer avec beaucoup de justesse, le sentiment qu'il y avait une différence profonde, radicale, entre Baal, le dieu-nature, et Jehovah, force suprême, dut s'emparer avec une clarté, une énergie jusqu'alors inconnues, d'un certain nombre d'Israélites. Le progrès accompli sous Salomon avait élargi l'idée de Dieu, les révolutions jehovistes la purifièrent.

C'est pendant le siècle qui suivit, et sur lequel malheureusement nous sommes très médiocrement renseignés, que dut s'opérer le travail d'esprit qui fit passer les jehovistes zélés d'une monolâtrie toujours plus rigide à un monothéisme réel. Ce siècle en effet fut marqué par de rudes calamités pour les deux royaumes israélites. Les Syriens ravagèrent la Palestine, et lorsque le royaume du nord fut enfin débarrassé de ses redoutables oppresseurs, ce fut pour écraser à son tour le royaume de Juda. Ces malheurs nationaux n'ébranlèrent point la foi en la puissance de Jehovah; mais ils firent qu'on se demanda pourquoi Jehovah ne la déployait pas plus activement pour protéger son peuple. C'était évidemment parce que ce peuple l'adorait mal. Et en quoi son adoration était-elle défectueuse? C'est qu'il la partageait entre plusieurs divinités. Jehovah sans doute est un dieu *jaloux*. Le principe « pas d'autre dieu devant sa face » est trop mesquinement, trop littéralement compris. Ce n'est pas seulement devant l'arche qu'il faut l'observer, c'est sur toute l'étendue du territoire. En même temps et par suite de l'opposition déclarée aux cultes immoraux ou cruels que l'on pratiquait en l'honneur des autres divinités, le caractère moral de Jehovah fut mieux compris qu'il ne l'avait encore été. Le prophète Élie avait vu dans sa vision que Jehovah n'était ni dans le tourbillon qui passait sur la plaine, ni dans le vent qui mugissait, ni dans le feu qui dévorait, qu'il était dans un murmure doux et fort. Les élémens de naturalisme qui ramenaient le jehovisme à un niveau très peu supérieur encore à celui du sémitisme général disparurent donc peu à peu, comme faisant tache sur la véritable notion de Jehovah. Le spiritualisme religieux prit son essor. La même réforme s'étendit aux symboles visibles, aux taureaux de métal surtout. Ce ne fut plus seulement devant l'arche traditionnelle qu'il fut interdit de représenter le dieu d'Israël, ce fut sur toute l'étendue de la terre sainte; il ne restait plus qu'un pas à faire, et il fut franchi. Des dieux qu'on ne peut ni ne doit adorer ne restent pas longtemps des dieux, car, s'ils sont des dieux réels, pourquoi ne les pas adorer? C'est ainsi que de la thèse: « Jehovah seul est adorable, » sortit enfin le grand axiome : « Jehovah seul est Dieu. »

Que l'on nous comprenne bien. Il s'en faut que les jehovistes du IXe siècle avant notre ère aient déroulé méthodiquement cette théologie raisonnée, ce commencement de métaphysique. Nous aspi-

rons simplement à suivre la marche plus ou moins inconsciente de leur sentiment religieux. Les circonstances amenèrent les esprits à se poser des questions qui ne s'étaient pas encore présentées. Il les résolurent en suivant comme d'instinct la logique des principes admis déjà, mais ils ne crurent pas du tout qu'ils innovaient. Ils le crurent si peu que, par une autre induction irréfléchie, les périodes glorieuses du passé d'Israël leur firent l'effet d'avoir été marquées par un jehovisme très strict, très pur. A chaque progrès du jehovisme, ses partisans reportèrent aux jours de David, de Samuel, de Moïse, quelquefois même plus haut encore, les formes et les institutions nées des exigences de l'idée jehoviste développée. Cette illusion n'a rien qui doive nous surprendre. A vrai dire, la claire conscience de la distinction des époques, la notion du développement graduel des croyances et des cultes, ne sont devenus ordinaires que de nos jours, et encore à la condition d'une éducation préalable. Au moyen âge, rien ne fut plus commun que de mêler les institutions et les croyances du catholicisme aux événemens de l'antiquité biblique. Au lendemain de la réforme, un Hans Sachs met le catéchisme de Luther entre les mains des enfans d'Adam et d'Ève. Au XVIIe siècle, les peintres habillent en Turcs tous les ennemis du christianisme qu'ils font figurer sur leurs toiles. De nos jours encore, une foule de gens, croyans et non croyans, n'ont pas même l'idée qu'il existe une histoire des dogmes, et s'imaginent que Jésus a enseigné la théologie scolastique.

L'illusion des jehovistes hébreux ne fait donc pas exception dans l'histoire de la pensée humaine; mais ce qui attire surtout l'attention de l'historien, c'est qu'à partir du IXe siècle les jehovistes ardens se rendent un compte de plus en plus clair des changemens à opérer dans les lois et les habitudes pour que la réalité réponde enfin à leur théorie. Ils comprennent désormais que les formes inférieures du jehovisme sont aussi répréhensibles que l'infidélité déclarée à Jehovah. En effet, celles-là mènent à celle-ci. Le taureau d'or rapproche beaucoup trop Jehovah de Baal ou de Moloch; sur « les hauts lieux, » il y a des bois sacrés, des pierres divinisées par une vénération séculaire, des arbres verdoyans, toute espèce de reliques du vieux temps que le jehovisme primitif avait supportées, ou qui, pour mieux dire, lui avaient servi de berceau. Les superstitions antérieures foisonnaient tout autour; des symboles, des images d'autres divinités s'y trouvaient en grand nombre, et avec quelle facilité le vieux sentiment polythéiste de la nature ne renaissait-il pas sur ces hauteurs d'où l'on voyait le soleil s'élever majestueusement, comme un prince invincible, des profondeurs dorées du désert, ou bien l'armée des nuits, commandée par sa reine au manteau d'argent, se ranger silencieusement en bataille sur la

plaine immense du firmament! Le jehovisme était poétique à ses heures; mais toute la poésie du monde ne l'eût pas attendri une minute du moment qu'il s'agissait de réaliser son idée. La destruction des taureaux d'or, la profanation des hauts lieux, tel fut l'inexorable programme des jehovistes, qui voulurent absolument que l'arche de Jehovah, avec son dieu invisible et sans épouse, avec son parfum monothéiste, fût le seul centre autorisé de culte public. A l'unité de Dieu devait correspondre l'unité d'autel; autrement tout restait toujours en question. Depuis lors aussi, les rois qui voulurent vivre en bons termes avec ce parti des rigides durent partager leur zèle iconoclaste, et conformer autant que possible les lois à leurs exigences. On comprend dès lors cette succession de rois qui, selon le dire des historiens jehovistes, font ou ne font pas « ce qui est droit devant Jehovah. » Les uns, par politique ou conviction, se rendirent aux vœux du parti monothéiste; les autres aimèrent mieux revenir à l'état de choses antérieur. Quelques-uns allèrent même jusqu'à la lutte ouverte, comme Achaz par exemple, qui favorisa de tout son pouvoir le culte de Moloch, et donna l'exemple d'immoler un de ses fils à l'effrayante divinité des Hammonites. L'influence assyrienne, très puissante alors, peut avoir contribué à ce retour de fanatisme sémitique. Ézéchias au contraire se signala par sa ferveur monothéiste, et dévasta de son mieux les monts sacrés; mais son successeur Manassé s'empressa de les purifier, ce qui prouve que la profanation des hauts lieux n'avait pas été goûtée de tout le monde.

IV.

Si l'on veut bien se rappeler qu'avec Ézéchias nous sommes en plein VIIIe siècle, on verra que nous avons tenu l'engagement que nous avions pris. Il s'agissait de passer graduellement du polythéisme sémitique, religion primitive des Israélites, à ce remarquable monothéisme dont les prophètes du VIIIe siècle sont les organes. Voici le chemin que nous avons suivi : de la notion la plus générale de la mythologie sémitique, celle de la force suprême, qui dure, qui vivifie ou qui tue, Moïse tire une conception religieuse encore purement nationale, mais préservée des exagérations idolâtriques par les souvenirs de la simplicité patriarcale et relevée par un sens moral déjà développé. Le dieu traditionnel de son peuple devient par là un être divin très distinct des autres, qu'on adore seul à l'autel central de la confédération, où il n'est représenté sous aucune forme visible et d'où les cites impurs sont bannis. Ce culte tout local n'exclut ailleurs ni les symboles visibles de ce dieu national, ni l'adoration d'autres divinités parentes; mais il

gagne en importance à mesure que la nation d'Israël devient plus une, plus compacte. L'époque brillante de Samuel, de David, de Salomon, lui assure un prestige qui ne s'effacera plus. Cependant nul ne songerait encore à proscrire comme illégitimes l'idolâtrie et le polythéisme. La séparation des deux royaumes semble même fatale au développement du jehovisme; mais le sentiment national alarmé par l'invasion, le caractère absorbant du culte des dieux tyriens, poussent les adorateurs du dieu d'Israël dans une voie aboutissant à la condamnation sur toute la terre israélite des cultes idolâtres et polythéistes dont le sanctuaire central était auparavant seul préservé. Les dieux déclarés non adorables sont bientôt convaincus de n'être pas des dieux, et ainsi se dégage un véritable monothéisme que le cours des idées, chez les esprits d'élite, favorisait secrètement depuis les jours de Salomon. Seulement il ne faut pas oublier que ce développement de l'idée jehoviste ne s'opère que chez une fraction d'Israélites moins puissans par leur nombre que par leur ferveur, leur moralité supérieure et la bonté de leur cause. Eh bien! n'est-ce pas précisément la situation que, basés sur des documens incontestables, nous avions décrite au commencement de cet essai? Voilà bien ce parti des prophètes de la Bible qui n'entend pas qu'Israël cherche des appuis ailleurs que dans la fidélité à Jehovah, dont il est le peuple de prédilection, ce parti qui adore un dieu saint, que l'on honore beaucoup plus par la bonne foi, la justice, la miséricorde, que par l'observation du rituel, ce parti qui n'aime guère la richesse, le luxe, la grandeur terrestre, car son idéal dans le passé, c'est toujours la simplicité patriarcale, mais qui attend de l'avenir la réalisation d'un autre idéal de gloire et de prospérité nationales.

En même temps nous ne sommes plus surpris de ces expressions et même de ces idées qui dénotent une certaine accointance encore existante, bien que très réduite, entre les croyances des jehovistes et les idées polythéistes des temps antérieurs. Le Jehovah du VIIIe siècle possède encore quelques traits de son ancêtre El-Schaddaï et de son protogène « le Buisson ardent. » A vrai dire, il ne les perdra jamais tout à fait; mais il faut reconnaître que ces traits n'ont plus rien d'essentiel, rien qui ne puisse disparaître sans altérer sa physionomie définitive. Le peuple tout entier est d'accord avec les jehovistes purs quand ceux-ci lui disent que Jehovah est son dieu national, qui l'a tiré d'Égypte et toujours protégé. Sur ce point, pas de discussion; mais l'accord cesse dès que les prédicateurs du jehovisme développé le somment, au nom de Jehovah, d'abolir toute idolâtrie et de renoncer à tout polythéisme. A côté du jehovisme monothéiste et sans images, il est un jehovisme qui ne voit aucun mal à adorer Jehovah ailleurs que devant l'arche sous le symbole d'un jeune

taureau de métal, et même à joindre à cette idolâtrie l'adoration des divinités solaires. Aux menaces, aux objurgations des prophètes, ils répondent qu'ils font comme ont fait leurs pères, et la superstition conspire avec la sensualité pour les tenir attachés à ces vieilles coutumes. En un mot, le monothéisme est né, mais il est encore en pleine et flagrante antithèse avec la religion de la majorité du peuple qui lui a servi de berceau. Que résultera-t-il de ces fluctuations qui donnent la victoire tantôt à l'une, tantôt à l'autre des deux tendances?

Il est permis de penser que la captivité de Babylone fut nécessaire à la victoire définitive du monothéisme parmi les Israélites. Elle fut en effet le crible par lequel ne passèrent que ceux des déportés qui étaient attachés de cœur au jehovisme pur. Il en résulta que le peuple qui se reforma en Palestine après la destruction de l'empire babylonien fut monothéiste de tradition, d'éducation, ne concevant plus la possiblité d'être autrement. Il put même se figurer que ses ancêtres depuis Abraham l'avaient été comme lui, si ce n'est aux heures mauvaises, mais accidentelles, où des influences pernicieuses l'avaient détaché de son Dieu.

La rédaction dernière des livres historiques de la Bible porte la trace de cette pieuse illusion. Pourtant le siècle lui-même qui avait précédé la captivité de Babylone eût fourni aux rédacteurs, s'ils avaient été capables de la moindre velléité critique, des faits assez nombreux et assez clairs pour les détromper. Ézéchias, dans son zèle monothéiste, avait dépassé la mesure, car, de 696 à 639, c'est-à-dire pendant cinquante-sept ans, on vit le bon vieux temps revenir sous ses successeurs, Manassé et Amon. La colonne d'Aschera fut replantée dans le temple, on se remit à adorer « sur les hauts lieux, » il y eut en avant du sanctuaire de Jehovah des autels érigés en l'honneur de « l'armée des cieux, » le culte de Moloch reparut, et, comme Achaz, Manassé lui sacrifia l'un de ses fils; en un mot, la réaction orthodoxe fut complète. La mort d'Amon, qui périt victime d'une conjuration de palais, vint enfin fournir au parti jehoviste une occasion inespérée de ressaisir la direction des affaires. Josias, son fils, était un enfant de huit ans quand il monta sur le trône, et il semble avoir été de bonne heure gagné par les idées monothéistes. Les jehovistes crurent le moment venu de frapper un grand coup et d'empêcher le retour des superstitions héréditaires sous un souverain moins bien disposé. Il y avait certainement des lois religieuses auparavant en Israël, et le clergé lévitique en avait la garde; mais ces lois ne répondaient plus aux besoins de la situation. Elles laissaient beaucoup trop de marge aux libres allures des individus. Le culte des « hauts lieux, » la célébration des sacrifices ailleurs qu'à Jérusalem, n'étaient point

interdits. Forts de l'appui du roi, les jehovistes rédigèrent tout un code religieux nouveau, que nous trouvons aujourd'hui dans le Deutéronome, dont il remplit environ les deux tiers, et qui fut *découvert* de la façon la plus inattendue par le grand-prêtre Hilkija sous forme d'un vieux livre écrit par Moïse sur l'ordre de Jehovah (1). Le roi lui-même fut-il le complice ou l'instrument de ce coup d'état sacerdotal? Ce qui est certain, c'est qu'il mit tout son zèle et toute son autorité au service du nouveau système. L'énumération de ce qui fut détruit dans les bâtimens attenant au temple est des plus instructives. Vases qui avaient servi au culte de Baal et d'Aschera, pieu symbolique d'Aschera elle-même, cellules où les *kédeschim* s'abandonnaient aux adorateurs de cette déesse, chars et chevaux du soleil érigés à l'entrée du temple par les rois de Juda, tout cela fut anéanti. La vallée de Ben-Hinnôm, où l'on sacrifiait des enfans à Moloch, fut profanée. Il existait encore des temples d'Astarté, de Kémos, de Milcom, dus, disait-on, au roi Salomon. Ils furent saccagés. Les hauts lieux de nouveau furent souillés, et les lévites disséminés dans le pays, perdant par là leur gagne-pain, durent venir tous à Jérusalem et se subordonner au clergé national. Les veaux d'or de Samarie furent fondus, leurs prêtres tués; en un mot, le monothéisme jehoviste put croire que l'heure de son triomphe définitif était venue.

Ce fut au contraire une crise des plus graves pour lui qui survint. Sa prétention, nous l'avons dit, ne se bornait point à assurer la prépondérance de la vérité religieuse; elle allait jusqu'à fonder la gloire, la sécurité, le bonheur du peuple sur sa stricte fidélité à Jehovah. Les circonstances semblaient lui donner enfin raison. L'empire assyrien était en pleine décomposition. C'est au point que Josias, simple roi de Juda, agissait en maître dans l'ancien royaume d'Éphraïm, détruit depuis près d'un siècle, comme s'il eût été le successeur immédiat de David. Cependant de nouveaux points noirs grandissaient aux deux côtés de l'horizon. Babylone prenait la place de Ninive; le roi d'Égypte Nécho voulait s'agrandir aussi aux dépens de l'empire en dissolution, et il débarqua, suivi d'une puissante armée, sur les côtes de la Palestine. Josias ne craignit pas de lui barrer le passage. La disproportion des forces était énorme; mais Josias se croyait sûr de l'appui de Jehovah, dont il avait si énergiquement vengé l'honneur. Malheureusement pour lui, Jehovah ne jugea point à propos d'intervenir, la victoire se déclara pour les gros bataillons, et Josias, battu dans la plaine de Megiddo, mourut sur le champ de bataille.

(1) Cette question du Deutéronome mériterait une étude à part. Il y a du reste longtemps déjà que les critiques avaient relevé la physionomie toute spéciale de cette législation, qui contraste sur tant de points avec les autres recueils de lois dites mosaïques.

Ce fut un coup terrible pour le jehovisme. Sa théorie favorite et son plus zélé protecteur lui échappaient à la fois. C'est peut-être alors que parut ce livre de Job, dont les origines sont si mystérieuses, et qui traite sur un mode profondément inconnu jusqu'alors au monde sémitique la grande question de la justice divine et de ses rapports avec la destinée des justes, car le monothéisme comptait déjà des partisans qui adhéraient à sa thèse fondamentale par réflexion, par raisonnement abstrait, en dehors des questions de patrie et de rituel. Ils n'étaient ni superstitieux comme le peuple, ni puritains comme les prophètes; ils étaient *les sages*. Ils aimaient à remonter jusqu'à Salomon comme à l'initiateur de leur tendance pacifique et méditative. Sans doute leur action immédiate était peu marquée; on ne les apercevait guère aux jours de tempête, et la plus extrême prudence semble avoir toujours été la vertu la plus appréciée parmi eux. Toutefois, aux jours d'abattement, d'hésitation, de scepticisme, il n'était pas indifférent de les retrouver toujours les mêmes, toujours attachés au monothéisme par choix réfléchi et parce que le monothéisme était *la sagesse*. Ils contribuèrent donc fortement à sauver le jehovisme de l'immense danger que les revers de Josias lui avaient fait courir; mais, si les esprits les plus religieux purent se résigner à ce qui s'appela depuis lors la volonté impénétrable de l'Éternel, il n'en put être de même de la grande multitude. Celle-ci, comme il fallait s'y attendre, eut un renouveau de polythéisme. Les prophètes contemporains, Habacuc, Jérémie, Ézéchiel, d'autres encore, nous ont laissé des tableaux désolans des « infidélités » sans nombre dont Israël se rendit coupable. Les successeurs de Josias n'eurent qu'à retirer l'appui officiel que leur prédécesseur avait prêté au monothéisme pour que l'ancien état de choses reparût. Les jehovistes purs ne cessèrent pendant tout ce temps de prédire les plus grands désastres à la « nation adultère, » et les circonstances étaient telles qu'ils n'avaient pas besoin du don de seconde vue pour prévoir la ruine totale d'Israël. Nébucadnetzar, qui brûla le temple de Salomon, fut sans le savoir le vengeur de Jehovah. Il est douteux que, si ce temple fût resté debout, le monothéisme eût réussi à s'implanter solidement autour de lui; les murs, les traditions, les ornemens, tout y parlait d'un temps où Jehovah, — moins *jaloux* et à la seule condition que son arche, son domicile proprement dit, fût respectée, — supportait qu'on adorât dans le voisinage des divinités beaucoup moins détachées que lui de la nature, et par conséquent beaucoup moins austères.

Le parti jehoviste ne plia jamais sous le poids de l'adversité. A côté de son extrême ferveur et de ce que dans d'autres temps on eût eu le droit d'appeler son fanatisme, il avait pour lui la supério-

rité morale, le trait rationaliste, son mépris railleur des absurdités de l'idolâtrie. C'est lui qui maintint la nationalité juive sur la terre d'exil, lui qui revint sur le sol sacré des pères, lui enfin qui refit un peuple, et cette fois le fit à son image. Le patriotisme est la source proprement dite du monothéisme juif; en récompense, ce monothéisme sauva la patrie juive, et si quelque chose est de nature à encourager dans tous les temps les amis du spiritualisme religieux, lorsque les événemens et les hommes semblent conjurés pour les écraser, c'est de voir ce que peuvent pour les destinées de leur pays et du monde ces « sept mille qui jamais ne fléchissent le genou » ni devant Baal ni devant les veaux d'or. Ce sont toujours eux qui restent les derniers sur les champs de bataille de l'histoire.

La critique a-t-elle réussi encore cette fois à arracher son secret à l'une des parties les plus obscures de l'antiquité? A combien de reprises ne l'a-t-on pas défiée de présenter une explication quelque peu satisfaisante de ce monothéisme juif, surgissant du sein de l'ancien Israël comme une plante sans racines qui croît d'une façon miraculeuse! On pouvait, il est vrai, répondre que rien n'autorise à conclure qu'une chose est surnaturelle parce qu'elle demeure inexpliquée; mais rien ne vaut en pareil cas l'argument de fait que l'on peut tirer d'une explication rationnelle, et il nous semble que, sauf correction toujours possible des détails, les principales évolutions de l'idée religieuse en Israël sont désormais marquées dans leur succession historique et logique. D'autre part il ne faudrait pas que cette sécularisation continue de l'histoire sainte servît de prétexte aux adversaires de toute religion pour entonner un chant de triomphe. Depuis que l'idée de l'immanence de Dieu dans le monde et dans l'histoire s'est substituée dans nos consciences à l'ancien dualisme qui ne reconnaissait l'action divine qu'aux interventions miraculeuses d'une puissance extérieure au monde, la foi éclairée ne peut rien craindre des résultats de la critique indépendante. Il est avéré que les religions humaines ne se fondent ni par des coups d'état célestes, ni par des syllogismes de philosophes, ni par des décrets de législateurs. Elles sortent à leur heure, sur un point donné du globe, du fonds inépuisable de l'esprit humain, que l'Être infini sollicite sans cesse à s'élever graduellement vers lui. Elles sont donc les filles d'une inspiration primordiale, toujours entretenue. Rechercher par quelle série de moyens termes l'homme passe de son ignorance enfantine aux conceptions les plus sublimes, ce n'est pas du tout bannir Dieu de l'histoire; au contraire c'est suivre à la trace le travail de son esprit dans l'humanité.

ALBERT RÉVILLE.

LES

BANDES AGRICOLES

EN ANGLETERRE

Report on organized agricultural gangs, commonly called « Public Gangs » in some of the eastern counties.

Au moment où l'on s'occupait en France d'une enquête générale sur les besoins, les souffrances et les griefs de l'agriculture, on se livrait en Angleterre, d'une manière plus restreinte et plus modeste, à de curieuses et instructives recherches sur une organisation nouvelle du travail rural, connue sous le nom d'*agricultural gangs*, bandes agricoles. Cette organisation du travail agricole tout à fait ignorée avant le commencement de ce siècle, avait pris, depuis vingt ans surtout, des développemens considérables dans les comtés de l'est de l'Angleterre. Tout en lui reconnaissant le mérite d'avoir puissamment contribué aux progrès de la culture dans ces régions, beaucoup d'Anglais, particulièrement les membres du clergé, lui adressaient le reproche d'être dangereuse pour la moralité et pour la santé des classes rurales. Le parlement ne tarda point à saisir le gouvernement d'une question qui commençait à être vivement débattue dans le public. A la suite d'une adresse de la chambre des lords, en date du 12 mai 1865, le secrétaire d'état pour l'intérieur, sir George Grey, chargea une commission d'étudier les *agricultural gangs*, et notamment la condition qui y était faite aux femmes et aux enfans.

L'enquête ainsi ordonnée se poursuivit avec cette conscience et cette loyauté dont toutes les enquêtes anglaises portent l'empreinte. Les rapports des commissaires et les dépositions des personnes consultées furent réunis et publiés. Ce recueil présente de l'intérêt pour l'économiste, pour le moraliste, pour le politique même. Le système de travail agricole qu'il met en lumière semble appelé à prendre de l'extension et répond à des besoins évidens. D'un autre côté, au point de vue de la moralité publique, il offre des inconvéniens qui pourront n'être que passagers, mais dont il ne faut pas se dissimuler la gravité présente; enfin il doit sans doute entraîner des effets politiques, et en Angleterre on commence à cet égard à en ressentir l'influence. Il mérite donc d'être examiné de près.

I.

On nomme *organized agricultural gang* une réunion d'ouvriers agricoles, femmes et enfans pour la plupart, recrutés par un entrepreneur, lequel, les ayant à sa disposition pendant toute l'année, loue leurs services aux fermiers voisins, et se transporte avec sa bande sur les différentes exploitations. Une bande agricole organisée se compose ainsi de deux élémens, le chef de bande, *gangmaster*, et les ouvriers, *gangworkers*. Dans ce système, au lieu de rester isolés et de traiter séparément avec les agriculteurs, les ouvriers agricoles sont pour ainsi dire enrégimentés dans des cadres permanens. Le chef de bande est souvent lui-même un simple ouvrier qui participe aux travaux de ses subordonnés, d'autres fois il se borne à surveiller sa troupe. Le métier de chef de bande est une véritable profession, fort lucrative parfois, et qui a mené à la fortune quelques-uns de ceux qui l'exercent.

L'effectif de ces bandes varie suivant les districts et les saisons. En hiver, il est naturellement moins considérable qu'au printemps et en été. Il va d'un minimum de 12 ou 15 ouvriers à un maximum de 80 ou 100. Quand un *gangmaster* dispose de 80 ou 100 personnes, il les divise d'ordinaire et les envoie travailler sur différentes fermes. C'est ainsi qu'il détache de petites troupes d'une demi-douzaine d'enfans sous la conduite d'une femme. Il arrive aussi, quoique rarement, que sur de vastes exploitations et à des momens de presse l'on voit des compagnies nombreuses travailler de concert. On a rencontré dans un même champ deux bandes entières dont l'une se composait de 55 ouvriers et l'autre de 99, cette dernière divisée en deux compagnies sous la conduite du chef de bande et de son fils. Le système des *agricultural gangs* est en vigueur dans les comtés de Lincoln, Huntingdon, Cambridge, Norfolk, Suffolk,

Nottingham; on en trouve encore quelques applications dans ceux de Northampton, de Bedford et de Rutland. Ce n'est pas qu'il exclue jamais complétement toute autre forme de travail. Même dans les comtés où ces bandes agricoles sont le plus répandues, il est des localités où elles ne jouent qu'un rôle accessoire et subordonné. Les noms qu'on leur donne subissent aussi certaines variations.

Les avantages de ce régime sont nombreux. Il permet de substituer dans une certaine mesure la main-d'œuvre des femmes et des enfans à celle des hommes; il offre le moyen de remplacer en diverses occasions le travail à la journée par le travail à la tâche; il donne à l'agriculteur la faculté de restreindre le personnel permanent qu'il était forcé d'employer autrefois, et la facilité de trouver, au moment précis où il en a besoin, le nombre de bras qui lui est nécessaire.

Le renchérissement de la main-d'œuvre agricole est encore plus grand en Angleterre qu'en France. Les ouvriers ruraux non-seulement sont devenus chers, mais il arrive même, dans des momens de grande presse, que l'on n'en peut trouver à aucun prix, et qu'on est obligé de différer de quelques jours des travaux urgens. Cette situation si défavorable à l'agriculture a fixé des deux côtés du détroit l'attention des gouvernemens. On s'est unanimement élevé contre l'émigration des campagnes, bien des écrivains et des orateurs ont exalté le bonheur de la vie des champs; mais ces touchantes idylles n'ont pas eu la vertu de ramener dans les chaumières ceux qui les avaient abandonnées. Bien loin de diminuer, l'émigration vers les villes s'accélère. Hâtons-nous de dire que ce phénomène résulte de la nature des choses, et que s'en étonner ou s'en plaindre, c'est ignorer les conditions économiques de notre temps. La dépopulation des campagnes n'est pas principalement produite par des causes artificielles que l'on pourrait combattre ou détruire. Si dans quelques pays des faits accidentels, — les travaux de démolition ou de reconstruction des grandes villes, l'exagération du contingent militaire annuel, — contribuent à diminuer le nombre des ouvriers des champs, ce ne sont là néanmoins que des causes accessoires. La raison principale, c'est que le travail agricole ne suffit pas dans la plupart des contrées à la subsistance de populations rurales nombreuses. Autrefois le travail agricole et le travail industriel étaient presque partout unis sur les mêmes lieux et entre les mêmes mains. Dans la cabane du laboureur, on rencontrait le métier du tisserand; la jeune paysanne filait sa quenouille en gardant ses bestiaux; l'aïeule, que son grand âge éloignait du rude labeur des champs, augmentait encore, grâce à

son rouet, le revenu de la famille. Ainsi chaque jour et chaque membre de la communauté domestique avaient leur tâche marquée; que le temps fût pluvieux ou qu'il fût beau, les occupations étaient permanentes, parce qu'elles étaient variées. Quand les unes manquaient, on recourait aux autres. Les progrès de la mécanique et le développement de la grande industrie ont porté un coup sensible à cette vieille organisation du travail. Après une lutte acharnée, presque tous les métiers ont dû quitter les chaumières; le travail industriel aggloméré a ruiné le travail industriel dispersé. Réduit à ses occupations purement agricoles, le paysan, malgré une notable augmentation des salaires, s'est trouvé dans une position plus défavorable qu'auparavant. Alors la population rurale s'est amoindrie; dans les momens de presse, l'agriculture a manqué de bras. En France, cette émigration des campagnes vers les villes ne s'est pas présentée jusqu'à présent avec le même caractère d'intensité qu'en Angleterre. Cela tient à plusieurs causes. D'abord la petite propriété fixe le paysan au sol et lui rend la vie des champs, malgré ses privations, plus douce que la vie des villes; en outre l'industrie manufacturière est encore bien loin dans plusieurs de nos provinces d'avoir réalisé les progrès qu'on lui a vu faire en Angleterre depuis quarante ans.

Ce sont là les principales causes qui maintiennent la population de nos campagnes dans un état de densité relative, si on la compare avec celle des districts ruraux de l'Angleterre. En Picardie, en Normandie, en Lorraine, on tisse encore la laine, parfois le lin, dans les chaumières; on fabrique la bonneterie dans les hameaux. Les paysans du Lyonnais et du Dauphiné tissent la soie dans l'intervalle de leurs occupations agricoles. Mille autres travaux industriels, ici la fabrication des gants, là celle des broderies ou des dentelles, entretiennent la vie dans nos villages. En Angleterre, il n'est pas une industrie où la vapeur ne joue son rôle: non-seulement le coton, le lin, la laine, mais encore la soie, ne se tissent que dans des usines; dans la bonneterie, le métier circulaire mécanique a enlevé le travail aux chaumières; le tulle, la broderie même, sont aujourd'hui à Nottingham l'objet de vastes exploitations. Les ouvriers agricoles sont devenus très rares. Dans beaucoup de comtés, leur absence s'est moins fait sentir par suite de l'extension des prairies; mais dans les districts où le sol se prêtait mieux à la production du blé qu'à l'élevage des bestiaux l'organisation des *agricultural gangs* a rendu des services inattendus.

La grande industrie est parvenue à remplacer une partie de la main-d'œuvre des hommes par celle des femmes et des enfans. L'agriculture en grand tâche, chez les Anglais, d'atteindre le même

résultat. Sur un sol léger, il est un bon nombre d'opérations de culture auxquelles les femmes et les enfans ne sont pas impropres; d'un autre côté, l'introduction des machines dans l'exploitation rurale a facilité l'emploi de bras plus débiles et moins exercés. Les chefs des bandes agricoles ont mis en réquisition les femmes et les enfans de la campagne que l'absence de travail industriel laissait sans occupation. Ils ont ainsi composé des compagnies nombreuses de travailleurs à bon marché. Plusieurs commissaires nous donnent la composition des bandes agricoles dans les territoires qu'ils ont visités. Dans un district, elles formaient un total de 898 ouvriers du sexe masculin et de 1,887 du sexe féminin. Parmi les premiers, on comptait 8 enfans au-dessous de sept ans, 562 enfans de sept à treize ans, 398 garçons de treize à dix-huit ans, et seulement 15 hommes au-dessus de dix-huit ans. Les 1,887 ouvrières se répartissaient en 4 enfans au-dessous de sept ans, 471 enfans de sept ans à treize, 469 filles de treize à dix-huit ans, et 443 femmes au-dessus de dix-huit ans. Ces proportions varient peu. Les hommes faits sont donc presque éliminés des cadres de ces bandes agricoles; elles ne comprennent guère que des garçons et des filles au-dessous de dix-huit ans et un certain nombre de femmes de tout âge.

Un pareil personnel peut paraître bien faible pour d'aussi rudes ouvrages que les travaux des champs; l'on a peine à s'imaginer que ces nombreuses compagnies d'enfans et de femmes puissent fournir une tâche véritablement productive. Il est en effet difficile d'obtenir une bonne besogne d'aussi débiles ouvriers. La plupart des agriculteurs qui engageraient directement pour une journée ou pour quelques semaines des enfans et des femmes n'arriveraient pas à les faire travailler d'une façon rémunératrice; mais c'est l'un des talens principaux du chef de bande de stimuler ses subordonnés par les châtimens, les menaces ou les promesses, et de tirer de ces forces réduites un effort persistant et un résultat considérable. Ces chefs ont sur les ouvriers qu'ils emploient d'une manière permanente une autorité bien plus grande que ne peut l'être celle d'un maître temporaire. Grâce à leur habileté, qui entretient par tous les moyens l'ardeur des *gangworkers*, grâce aux salaires fort minimes que l'on paie à ces femmes et à ces enfans, les agriculteurs anglais, dans les comtés où le système que nous décrivons est en vigueur, s'aperçoivent à peine de la disette des bras.

Un autre avantage notable de l'organisation de ces bandes agricoles, c'est la substitution du travail à la tâche au travail à la journée, ou plutôt la substitution de l'entreprise à la régie. De toutes les causes qui ont concouru depuis quarante ans au développement

de l'industrie, sans en excepter même les progrès mécaniques, on peut dire qu'il n'y en a aucune qui ait eu autant de part à l'accroissement de la puissance productive de l'homme que la simple substitution du travail à la tâche au travail à la journée. Autrefois les ouvriers travaillaient partout moyennant un prix fixé pour chaque jour ou pour chaque heure; aujourd'hui, dans presque toutes les branches de l'industrie, l'ouvrier travaille aux pièces : ce dernier mode s'est tellement perfectionné et généralisé qu'il n'est guère de cas où il ne puisse s'appliquer. Partout il a sensiblement accru l'énergie de l'ouvrier et augmenté le produit que son labeur rapporte au patron. Les Anglais l'ont fait maintenant pénétrer dans l'agriculture. Le chef de bande en effet ne reçoit presque jamais un salaire calculé d'après l'effectif de sa troupe; il prend l'ouvrage à forfait, et il l'exécute à ses risques et périls. C'est le système de l'entreprise. Il se charge, par exemple, de sarcler un champ, de faire une récolte de blé moyennant un prix débattu. L'agriculteur n'a point à intervenir dans le travail; il n'a qu'à en constater le résultat, qui est presque toujours satisfaisant. La responsabilité unique et effective du *gangmaster* remplaçant la responsabilité multiple et illusoire des différens ouvriers, il en résulte presque toujours que l'ouvrage est plus tôt achevé et à moins de frais. C'est déjà beaucoup pour les grands fermiers et les grands propriétaires de pouvoir se reposer en toute sécurité sur l'intelligence et l'intérêt du chef de bande dans l'accomplissement de la tâche dont il s'est chargé. Ils ont ainsi l'esprit plus libre pour la direction supérieure de leur industrie, ils ont plus de loisirs pour combiner leurs spéculations, pour se livrer à la vente de leurs produits et aux achats qui leur sont nécessaires. Cette heureuse division de la surveillance équivaut à une économie de temps et à un surcroît d'activité chez le chef de l'exploitation. Un autre avantage, plus considérable encore, c'est que l'agriculteur est dispensé d'entretenir un nombreux personnel à gages, cause ordinaire de frais et de troubles considérables.

Dans un district entier du Lincolnshire, le *South-Fen district*, on ne rencontre que des fermes à blé de deux ou trois cents acres, habitées par les fermiers et par un très petit nombre d'ouvriers agricoles occupés d'une manière permanente. En dehors de ces fermes, on ne trouve pas une seule chaumière de paysan; les ouvriers à la journée, attachés à un fermier ou à un agriculteur et logés par lui dans de petites maisons construites exprès, sont complétement inconnus. Pour toute espèce de travail, l'on a recours à de gros bourgs d'où sortent des bandes agricoles qui font tous les ouvrages dans un rayon de six ou sept milles. Enfin l'organisation des bandes agricoles assure la régularité du travail. Le chef de

bande, soit qu'il prenne l'ouvrage à forfait, soit qu'il fournisse à l'agriculteur un nombre convenu de femmes et d'enfans, est présent avec son monde au jour fixé. Il n'y a guère de *gangmaster* qui n'ait ainsi un mois de travail assuré devant lui. Le mauvais temps même n'arrête pas les ouvriers, à moins qu'il ne se déclare dès le matin et qu'il soit réellement impossible de l'affronter. Une fois arrivée sur les lieux, la bande, qui a fait plusieurs milles pour s'y rendre, qui doit en faire autant pour retourner dans ses foyers et qui a des engagemens avec un autre fermier pour le lendemain, supporte courageusement les intempéries.

Tel est le système des bandes agricoles. Les faits en ont prouvé l'efficacité. Grâce à lui, on a pu cultiver et convertir en riches terres à blé des régions qu'occupaient des marais stériles et pestilentiels. Le *South-Fen district*, il y a trente ans encore, était couvert d'eaux stagnantes; l'application de la vapeur au drainage parvint seule à soumettre ces eaux à la puissance de l'homme. On obtint ainsi des terrains arables; mais les bras manquaient pour les exploiter. Des bandes agricoles ont exécuté les ouvrages nécessaires. Ce mode d'organisation du travail des champs offre aussi aux ouvriers qu'il emploie des avantages matériels. Les femmes et les enfans compris dans les cadres d'une bande agricole sont assurés d'une occupation presque continuelle, — un certain nombre étant employé toute l'année et la plupart la moitié de l'année. Les parens n'ont besoin ni de se mettre en quête de fermiers demandant des bras, ni de se charger de conduire leurs enfans au travail ou d'aller les y chercher. Le chef de bande leur épargne tous ces soins. En outre des enfans d'un âge très tendre, sept ans, six ans quelquefois, cinq ans même, lesquels ne pourraient obtenir de salaire, s'ils étaient isolés, trouvent dans les *agricultural gangs* une précoce rémunération. Ce sont là les avantages ordinaires de l'association, qui double les forces des faibles, évite des pertes de temps, et augmente l'intensité et la valeur du travail individuel. Or les bandes agricoles forment un mode spécial d'association, et un magistrat, pour effacer cette expression de *public gang*, tombée en discrédit, avait proposé de nommer cette organisation nouvelle *the agricultural juvenile industrial selfsupporting association*, nom aussi bizarre que long et qui signifie : association industrielle de jeunes ouvriers agricoles se recrutant d'eux-mêmes. Les mérites économiques de cette nouvelle organisation du travail sont donc incontestables; mais ne présente-t-elle pas des côtés fâcheux qui méritent aussi d'arrêter nos regards? Oui, sans doute, et si le système des *agricultural gangs* peut être un sujet d'étude pour l'économiste, ce doit être pour le moraliste l'objet de sérieuses réflexions.

II.

C'est une croyance assez générale que la démoralisation et la dégénérescence physique frappent les ouvriers des villes de préférence aux ouvriers des champs. Les publicistes d'une certaine école empruntent à la poésie toutes ses ressources et toutes ses images pour célébrer l'innocence des populations des campagnes et la salubrité du travail rural. L'enquête anglaise sur les *agricultural gangs* a révélé que les désordres attribués exclusivement aux ateliers de la grande industrie peuvent se retrouver parmi les ouvriers agricoles, surtout quand, au lieu d'être disséminés sur des exploitations différentes, ils sont enrégimentés en troupes nombreuses. Sous le rapport de la moralité, les campagnes n'ont aucun privilége, aucune immunité; voilà du moins quelle est l'opinion des commissaires de l'enquête sur les *agricultural gangs*, et les preuves abondent à l'appui de cette opinion; les dépositions concordantes de magistrats, d'ecclésiastiques, de propriétaires, viennent affirmer la réalité du sombre tableau qu'ils offrent à nos yeux.

Une question préjudicielle se présente : la corruption que l'enquête constate dans les districts où prévaut ce régime de travail rural lui doit-elle être uniquement attribuée? Est-on bien certain qu'on ne retrouverait pas des désordres analogues dans les comtés où cette organisation est inconnue? C'est un penchant naturel à l'esprit humain de regarder comme nouveaux des vices dont la manifestation seule est récente; c'est également un penchant auquel le spécialiste peut difficilement résister que de s'exagérer l'importance des faits particuliers qu'il soumet à ses investigations minutieuses et d'attribuer exclusivement à des causes locales et passagères des effets qui tiennent à des causes beaucoup plus générales et plus permanentes. Cette réserve faite, nous n'hésitons pas à reconnaître que l'organisation des *agricultural gangs*, telle qu'elle existe en Angleterre, n'est pas favorable à la moralité, à la santé même des jeunes ouvriers agricoles.

L'un des inconvéniens de ce nouveau système, c'est l'autorité considérable qui appartient au chef de bande. De lui dépend en grande partie le sort de chacun des ouvriers qu'il occupe. Or les dépositions de l'enquête s'accordent pour nous montrer les *gang-masters* comme des hommes grossiers, sans principes, de mauvaises mœurs, dissolus, ivrognes, avides, à peu d'exceptions près. Voilà dans quelles mains est remise la direction exclusive de ces enfans et de ces femmes enlevés pendant la plus grande partie de l'année aux occupations et à la surveillance de la famille. Bien loin de mo-

raliser ces jeunes ouvriers qu'ils ont été raccoler dans leurs chaumières, les chefs des bandes agricoles sont souvent les premiers à leur enseigner le vice. L'enquête cite des exemples décisifs empruntés aux greffes des tribunaux. Les plus honnêtes se contentent de n'exercer sur leur personnel aucune influence mauvaise sans se douter qu'ils auraient des devoirs moraux à remplir.

D'un autre côté, la composition même des *agricultural gangs* porte avec elle des élémens de démoralisation. S'il ne s'y trouve que très peu d'hommes faits, ce n'est pas une garantie suffisante contre les dangers du rapprochement de garçons de treize à dix-huit ans et de filles et femmes de tout âge. On élève de toutes parts les objections les plus fortes contre les écoles mixtes, et cependant les enfans ne se rencontrent à l'école que pendant des heures limitées, et ils y sont soumis à l'autorité d'un homme dont l'éducation, le caractère, la position, doivent inspirer de la confiance. Il n'est guère de moraliste qui n'ait signalé les périls du mélange des sexes dans les ateliers de la grande industrie; pourtant la discipline la plus sévère règne dans nos usines, l'activité des occupations n'y laisse que bien peu de place aux entreprises malséantes. Combien n'y a-t-il pas plus de laisser-aller dans le travail des champs! Quand des bandes de 80 ou 100 jeunes ouvriers agricoles font ensemble un trajet de plusieurs milles avant le jour pour se rendre à l'ouvrage, refont le même trajet au crépuscule pour retourner dans leurs chaumières, et passent dans l'intervalle dix heures côte à côte, que doivent devenir la délicatesse des sentimens, l'honnêteté de l'âme, la chasteté des pensées et des actes?

Les misères physiques pour les jeunes *gangworkers* égalent au moins les misères morales. Le système des *agricultural gangs* repose sur deux points principaux, la substitution dans la limite du possible du travail des femmes et des enfans à celui des hommes, la concentration de tous ces jeunes ouvriers dans un gros bourg d'où ils rayonnent aux alentours, se transportant chaque matin sur des exploitations quelquefois éloignées pour revenir chaque soir à leur point de départ. Ce principe, porté à l'extrême, a donné lieu à deux inconvéniens : d'abord on a raccolé des enfans si jeunes que le travail compromet évidemment leur santé; ensuite la distance du point de départ aux champs d'exploitation est quelquefois telle que le trajet seul entraîne une fatigue considérable. Il est très ordinaire que la bande ait à faire de cinq à six milles pour se rendre à son travail et autant pour revenir.

Ces longues marches, de débiles ouvriers les font chargés de leurs instrumens et de leurs provisions. Cependant la plupart d'entre eux sont de tout jeunes enfans qu'on devrait croire incapables d'un effort soutenu et d'une fatigue persistante. Un mora-

liste éloquent a écrit un livre sur *l'Ouvrier de huit ans;* ce n'est pas à huit ans seulement, c'est beaucoup plus tôt, que l'enfant est livré à ces recruteurs qui entreprennent pour les fermiers et les propriétaires l'exécution de travaux agricoles. Ce n'est pas que les chefs de bande soient bien aises d'avoir de tels ouvriers; mais les parens, pour faire argent de tout, en livrant au *gangmaster* les plus âgés de leurs enfans, exigent souvent qu'il prenne en même temps les plus jeunes. Les dépositions de l'enquête sont accablantes sur ce point. On a vu des enfans de cinq ans engagés pour travailler ainsi à plusieurs lieues de leur demeure; une petite fille de six ans a dû faire trois lieues à pied pour se rendre à l'ouvrage; une fois arrivée, elle travailla depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures et demie du soir, et se trouva tellement épuisée que ses compagnons durent la porter au retour; elle n'arriva chez elle que malade, et sa vie fut trois semaines en danger. Tant de fatigues et de risques pour un salaire de quatre *pence!* Une petite fille de onze ans fut engagée par un chef de bande pour travailler à huit milles de sa demeure, et pendant six semaines elle eut à faire trois lieues chaque matin, trois lieues chaque soir. La journée de travail, accrue par ces distances, devient d'une extrême longueur; c'est à cinq heures du matin que partent ces bandes d'enfans et de femmes pour ne revenir que vers neuf ou dix heures du soir. Il n'est pas étonnant qu'un tel genre de vie ait une influence funeste sur le développement physique des jeunes générations. Les commissaires de l'enquête ont cru découvrir des symptômes de dégénérescence dans les populations des districts où prévaut cette organisation du travail. Il ne serait pas rare de voir la caducité commencer à trente-cinq ans pour les ouvriers agricoles qui dans leur enfance ont fait partie des *agricultural gangs.*

Avec un mode de travail qui prend les enfans d'aussi bonne heure et les occupe pendant la moitié de l'année, quelquefois davantage, il est naturel que les écoles soient désertes et l'instruction presque absente. Aussi, dans les districts où l'on rencontre des bandes agricoles, l'ignorance se perpétue, et, comme au défaut de notions scolaires se joint le manque d'éducation domestique, les populations restent rudes, grossières, à demi barbares.

Telles sont les accusations élevées contre le système des *agricultural gangs.* Nous n'en avons pas atténué la gravité; mais ne saurait-on éviter tant de maux sans renoncer à un régime qui a de nombreux avantages économiques? C'est la question qu'il nous reste à examiner. Sans doute il est des esprits absolus qui voudraient simplement supprimer le régime des bandes agricoles. Une telle suppression est-elle possible, en admettant qu'elle soit utile? Que deviendraient les districts où manque toute autre main-d'œuvre que

celle des enfans et des femmes, où les campagnes, dépourvues d'habitans, ne peuvent recruter que dans les gros bourgs les bras dont elles ont besoin ? Si l'on prohibait les *agricultural gangs*, ne renaîtraient-elles pas sous un autre nom, sans bénéfice réel pour la morale ou pour la santé des jeunes ouvriers? Pénétrée de ces sentimens, l'enquête anglaise a reculé devant ce parti radical; elle s'est arrêtée au projet de réglementer ces bandes agricoles, dont l'existence paraît nécessaire. L'immense majorité des déposans et les commissaires eux-mêmes sont tombés d'accord sur les points suivans.

Tout *gangmaster* devrait être pourvu d'une licence qui serait accordée par les magistrats du comté. Aucune licence ne pourrait être délivrée que sur un certificat de bonne vie et mœurs, attesté par trois pères de famille dont deux devraient être maîtres des pauvres, *guardians*, dans leurs paroisses, et après examen préalable par le magistrat lui-même de la moralité et de la capacité du postulant. La licence ne serait valable que pour un an et ne coûterait que deux shillings six *pence;* elle serait refusée aux personnes tenant auberge ou cabaret. Le chef de bande s'engagerait à n'employer ni enfant ni jeune personne à un travail au-dessus de ses forces; il serait en outre obligé de veiller à la bonne et décente tenue de ses ouvriers. Les magistrats pourraient toujours lui enlever sa licence en cas de négligence ou de mauvaise conduite. Tout fermier contractant avec un *gangmaster* devrait exiger de lui la production de sa licence; celle-ci devrait également être exhibée à toute réquisition d'un magistrat ou d'un maître des pauvres de la paroisse. Toute personne remplissant les fonctions de chef de bande sans avoir obtenu de licence, tout agriculteur traitant avec un chef de bande sans avoir vérifié qu'il avait rempli les formalités légales, seraient condamnés à une amende de 5 à 10 livres sterling. Sur tous ces points, ayant pour objet de relever le caractère moral du *gangmaster*, d'exiger de lui des garanties réelles et d'augmenter sa responsabilité effective, il n'y eut qu'une voix parmi les déposans et les commissaires de l'enquête.

L'accord fut moins complet pour la fixation des élémens qui seraient admis dans les bandes agricoles. On ne s'entendait que sur la nécessité de déterminer une limite d'âge au-dessous de laquelle les enfans ne pourraient faire partie des bandes. Ce principe une fois posé, les dissidences étaient nombreuses sur la question d'application. Trente ecclésiastiques, dans une pétition à la chambre des communes, avaient demandé qu'aucun enfant au-dessous de dix ans ne pût être employé dans une bande agricole. La plupart des déposans de l'enquête allèrent plus loin : les uns prétendaient fixer la limite d'âge à douze ans; d'autres l'abaissaient à dix ans pour les garçons, mais l'élevaient à douze, treize, même quatorze ans pour

les filles. Quelques-uns enfin désiraient que filles et femmes fussent complétement exclues des bandes agricoles. Adoptant une opinion plus mesurée, les commissaires de l'enquête fixèrent l'âge de huit ans pour les garçons et de douze ans pour les filles comme les termes les plus convenables; ils faisaient remarquer d'ailleurs qu'une disposition législative générale qui ne tiendrait aucun compte de la variété des circonstances locales pourrait présenter de graves inconvéniens. Ils formulèrent donc le souhait que faculté fût laissée aux magistrats locaux de déterminer l'âge où les garçons et les filles pourraient entrer dans les bandes, sans toutefois que cet âge pût s'abaisser au-dessous de huit ans pour les garçons, au-dessous de douze pour les filles. Les commissaires de l'enquête crurent aussi devoir déterminer le *maximum* de distance que l'on pourrait faire parcourir aux bandes agricoles composées d'enfans. Ils émirent l'opinion qu'aucun garçon au-dessous de dix ans et aucune fille au-dessous de treize ne pourraient être conduits à pied par le *gang-master* à une distance de plus d'un mille; le *maximum* de distance pourrait s'élever à deux milles pour les garçons au-dessus de dix ans, à trois milles pour les jeunes gens au-dessus de treize ans, à quatre milles pour les jeunes gens au-dessus de quinze ans. Il faut naturellement doubler ces nombres pour avoir le trajet total, aller et retour, qui pourrait être imposé à ces jeunes ouvriers. La distance ne serait limitée dans aucun cas pour les adultes, elle ne le serait pas non plus pour les enfans dans le cas spécial et rare où ils ne feraient pas la route à pied.

Les commissaires ont songé aussi à réglementer la durée du travail. Cette durée ne pourrait dépasser huit heures pour les enfans au-dessous de treize ans, douze heures pour les jeunes gens de treize à dix-huit ans. On comprend dans la journée le temps nécessaire pour se rendre à l'ouvrage et en revenir. En ce qui concerne la séparation des sexes, la commission d'enquête est moins absolue dans ses conclusions : elle n'ose demander que les garçons et les filles soient constamment séparés. Elle se borne à souhaiter qu'on ne puisse employer dans une même bande agricole des garçons au-dessus de quinze ans et des filles au-dessus de treize, à moins que le chef de bande ne soit accompagné d'une femme d'un caractère respectable ayant obtenu des magistrats une licence, comme le *gangmaster* lui-même. Les commissaires de l'enquête hasardent, avec réserve il est vrai, l'opinion que l'on pourrait rendre l'instruction obligatoire pour les enfans admis dans les *agricultural gangs*, et exiger d'eux et de leurs parens qu'ils remplissent les conditions du *halftime*, demi-temps d'école, système fort prôné en Angleterre depuis quelques années.

Telles sont les mesures que recommande la commission anglaise

pour obvier aux maux dont l'organisation défectueuse des bandes agricoles est à présent l'origine. Ce projet de réglementation a des mérites et des défauts. L'organisation des *agricultural gangs*, telle qu'elle s'est constituée en Angleterre depuis trente ans, a eu pour principal effet, avons-nous dit, d'assimiler le travail agricole au travail industriel. On comprend qu'il devienne nécessaire de surveiller un ordre de choses complétement nouveau. Du moment que les ouvriers des campagnes se sont trouvés enrégimentés comme les ouvriers des villes, que les enfans et les femmes ont été raccolés pour les ouvrages des champs comme pour les travaux des fabriques, il devenait nécessaire qu'une partie des règles auxquelles est soumis le manufacturier fût imposée également à l'entrepreneur de travaux agricoles. Ainsi conçue, l'action de la loi, l'intervention des magistrats, ne peuvent donner prise à aucune critique légitime.

Le point où l'enquête anglaise nous paraît pécher, si ce n'est précisément dans ses conclusions, du moins dans ses tendances, c'est lorsque, confondant les maux inhérens au travail des champs en général avec les calamités spéciales découlant de l'organisation des *agricultural gangs*, elle émet l'opinion qu'on devrait, dans certains districts du moins, selon l'appréciation des magistrats locaux, interdire d'une manière absolue l'entrée des femmes et des filles dans les bandes d'ouvriers agricoles. Sous prétexte que l'humidité est nuisible à la femme, qu'un travail prolongé en plein air peut avoir de funestes conséquences pour sa santé, prétendre lui interdire de faire partie des *public gangs*, c'est singulièrement méconnaître à la fois les droits de la femme et les exigences de notre état social. Comment vouloir défendre aux femmes, par exemple, de sarcler dans les blés humides? Cependant les commissaires de l'enquête anglaise recommandent une pareille mesure en réclamant l'extension au travail des champs de certaines clauses de l'*act* régissant les manufactures. Dans une pareille voie, où s'arrêterait-on? La femme majeure est une personne complète et libre, ne relevant que d'elle-même ou de son mari : sous quel prétexte la soumettre à une réglementation spéciale? C'est un fait incontestable que les femmes ont une peine infinie à trouver l'emploi de leur travail et à gagner leur pain. Néanmoins il existe une école philanthropique qui exclurait volontiers les femmes, sous prétexte de leur venir en aide, de tous les ouvrages lucratifs. Sur le continent du moins, on ne voudrait leur fermer que les mines ou les fabriques; mais voici qu'en Angleterre on parle de leur interdire l'entrée de ces associations d'ouvriers agricoles qui leur procurent une occupation permanente et un salaire assuré. Singulière protection en vérité que celle qui, pour sauvegarder la morale et défendre la santé de la femme, condamnerait les filles et les veuves à mourir de faim! Il

y a quelques mois, pendant la discussion qui se poursuit en Belgique au sujet du travail des femmes dans les houillères, un médecin qui voulait que l'on fermât aux ouvrières non-seulement les mines, mais encore les usines de toute sorte, s'exprimait dans les termes qui suivent : « On me demandera peut-être qui nourrira les cent mille femmes et filles qui seront sans travail le 1er janvier 1872 et même les douze mille femmes et filles employées aux travaux des mines, si par malheur la mesure était restreinte à cette catégorie de travailleuses? Je dirai sans hésiter que ce n'est pas mon affaire. » Une philanthropie qui tient un pareil langage est une philanthropie meurtrière. L'enquête anglaise ne s'est pas non plus inquiétée de savoir qui nourrirait toutes ces femmes et toutes ces filles qui pourraient être chassées des bandes d'ouvriers agricoles : ce n'était pas son affaire. Félicitons du moins les commissaires de l'enquête de s'être arrêtés à temps dans cette voie périlleuse où ils semblent avoir été sur le point de s'engager, de s'être contentés de souhaiter que les circonstances locales pussent permettre aux magistrats d'exclure les femmes et les filles des bandes agricoles sans aller jusqu'à solliciter une mesure législative consacrant cette exclusion dans tout le royaume.

Avec les réformes que nous venons d'examiner, les *agricultural gangs* ne seront guère modifiées dans leurs traits essentiels. Moins dangereuses pour la moralité et la santé du personnel qu'elles emploient, plus vigoureuses et plus mobiles par l'élimination des éléments trop faibles, elles ne seront que plus en état de rendre les services que nous avons signalés, et resteront le type d'une organisation nouvelle du travail rural, née des nécessités de notre temps, et destinée sans doute à prendre de l'extension dans l'avenir.

III.

Il n'est pas de phénomène économique qui n'ait son contre-coup nécessaire dans l'ordre politique. Tout ce qui se rattache au régime du travail et à la condition des ouvriers a une influence sur la répartition du pouvoir entre les différentes classes de la nation. L'une des causes principales de la direction démocratique qui est imprimée de nos jours à tous les peuples d'Europe, c'est l'avénement de la grande industrie et l'agglomération dans de vastes centres de masses énormes d'ouvriers qui ont appris à se connaître, à se compter, à comparer leur sort avec celui des classes plus élevées, à ressentir à la fois le stimulant légitime de l'ambition et l'aiguillon moins avouable de l'envie. A cette impulsion démocratique des villes manufacturières, on a pu jusqu'ici opposer comme modérateur l'action résistante des populations des campagnes, où se maintien-

nent encore les vieilles influences de fortune, de famille et de position. Or ce contre-poids, utile dans une certaine mesure, a cependant une tendance constante à s'affaiblir, et l'équilibre entre les deux élémens est, dans certaines contrées du moins, bien près d'être troublé. D'abord, la grande industrie continuant sa marche ascendante, les populations manufacturières se multiplient et affluent dans les villes, pendant que, par un mouvement contraire, mais corrélatif, les populations des campagnes se raréfient. Ainsi chaque année semble amener une diminution de la supériorité numérique des populations rurales sur les populations urbaines. A défaut de cette supériorité numérique, qui semble devoir échapper aux campagnes dans un avenir peu éloigné, voit-on se fortifier ou du moins se maintenir la vieille cohésion des élémens ruraux?

Ce qui constitue en effet l'intensité des forces conservatrices dans la nation, ce n'est pas seulement le nombre, c'est la cohésion des habitans des campagnes. A ce titre, l'organisation du travail rural et le mode d'exploitation des terres ont une importance politique aussi bien qu'économique. Or les modifications qui s'accomplissent de nos jours dans le mode d'exploitation des terres et dans l'organisation du travail agricole sont-elles de nature à fortifier ou à affaiblir l'élément conservateur qui jusqu'ici a prévalu dans nos campagnes? A l'origine, le grand propriétaire réside sur ses domaines, s'occupe activement par lui-même ou par un intendant de la culture, se mêle quotidiennement aux populations qui l'entourent; la terre est exploitée en régie ou bien est louée par petites portions et pour de courtes durées; la population rurale est disséminée sur tout le territoire, les gros bourgs sont rares. Le morcellement des locations et la brièveté des baux sont une cause de dépendance pour les campagnards, une cause d'ascendant pour les grands propriétaires. C'est ce régime qui existe en Irlande, avec cette aggravation que non-seulement les baux sont courts, mais que la durée en est arbitraire, et peut à chaque instant être interrompue par la volonté du bailleur. C'est ce régime encore qui se retrouve en Bretagne, où les locations sont excessivement morcelées et où les fermes souvent ne renferment pas plus de 3 ou 4 hectares. La population se compose ainsi de petits tenanciers placés sous la dépendance directe des possesseurs du sol. Le métayage, qui a été longtemps le mode d'exploitation de la plus grande partie de l'Europe, et qui se défend encore avec opiniâtreté dans certaines provinces de France, est favorable également à l'influence des propriétaires ruraux, avec lesquels les métayers ont des rapports constans de subordination. Tels sont les deux systèmes d'exploitation de la terre qui portent à leur maximum l'autorité sociale et le pouvoir politique des classes que l'on a appelées les classes dirigeantes.

Cette vieille organisation rurale est en déclin. On s'aperçoit que l'on pourrait obtenir un revenu plus considérable en renonçant à cet excessif morcellement des cultures, et que d'un autre côté les terres seraient beaucoup plus facilement améliorées, si on les affermait pour des périodes plus longues à des cultivateurs aisés et capables. Le morcellement primitif des locations disparaît, les baux deviennent plus réguliers et plus longs; la foule des petits tenanciers et métayers se convertit en simples ouvriers agricoles. Le propriétaire du sol ne se trouve plus en rapports immédiats qu'avec son fermier, et n'a sur les populations des campagnes qu'une influence indirecte. Le fermier lui-même devient un personnage, homme aisé, indépendant grâce à son long bail, ayant des idées et des règles de conduite qui lui sont propres. C'est là un coup porté à l'autorité des propriétaires ruraux. Plus les baux s'allongeront, plus ce coup deviendra sensible. S'il arrive qu'ils se concluent pour une période de vingt, trente ou quarante années, s'ils deviennent emphythéotiques comme dans certains pays, alors c'en est fait de l'ascendant de la grande propriété, elle l'aura en quelque sorte abdiqué au profit d'une autre classe.

Combien l'organisation des *agricultural gangs* n'est-elle pas encore plus décisive pour le développement de la démocratie dans les campagnes! Les ouvriers agricoles réunis en troupes nombreuses et permanentes, l'absence de tout lien qui les rattache au propriétaire du sol ou au fermier, la diminution du nombre des serviteurs de ferme gagés à l'année ou au mois, ce ne sont pas là des modifications sans importance. Le système des bandes agricoles isole les ouvriers du cultivateur; celui-ci ne les connaît plus, n'a plus d'action sur eux; ce n'est pas lui qui est regardé comme fournissant le travail et qui a droit au nom d'*employer* ou patron, ce titre revient au chef de bande. Ce personnel qui travaille accidentellement sur les terres du fermier lui est aussi étranger que les ouvriers maçons sont étrangers au propriétaire qui s'est entendu avec un entrepreneur pour la construction d'une maison ou d'un château. Quoique le but de l'enquête anglaise n'ait pas été de signaler les conséquences politiques de la création des bandes, elles ne semblent pas cependant lui avoir complétement échappé. L'indépendance, la turbulence des ouvriers agricoles dans les districts où domine le système des *agricultural gangs* ont frappé les commissaires. Une autre conséquence de ce système, c'est que la population agglomérée dans les gros bourgs s'accroît sans cesse. Le travail agricole se rapprochant ainsi de plus en plus dans son organisation du travail industriel, l'agriculture elle-même se modelant de plus en plus sur les autres industries, il en résulte que l'ensemble de situations, de rapports sociaux, d'habitudes et de mœurs qui prévalent chez les po-

pulations industrielles tendent peu à peu à s'introduire chez les populations rurales.

On peut se demander comment il se fait que les propriétaires acceptent l'introduction d'un mode de travail qui diminue ainsi le prestige et la puissance de leur classe. On doit d'abord répondre qu'il y a pour les faits économiques, comme pour les faits politiques, une sorte de nécessité contre laquelle les efforts individuels sont impuissans. En outre l'intérêt pécuniaire de chaque agriculteur, considéré isolément, est quelquefois, à un certain point de vue, en contradiction avec l'intérêt politique de la classe des propriétaires prise dans son ensemble. Qu'un grand propriétaire d'Irlande chasse quelques centaines ou même quelques milliers de tenanciers pour mettre ses terres sous le régime de la grande culture et les affermer par grands lots et pour de longues périodes de temps à quelques capitalistes, il aura fait une bonne affaire, augmenté son revenu, et au bout d'un certain temps pourra doubler sa fortune. Que tous les propriétaires d'Irlande agissent ainsi : chacun d'eux sera devenu plus riche, il est vrai; mais la puissance politique des propriétaires en Irlande, leur action sur le peuple, seront affaiblies. Ils auront moins de tenanciers, ils auront diminué le nombre des populations des campagnes, ils n'auront presque plus d'influence sur les ouvriers agricoles. L'importance d'une classe dépend moins de sa richesse que de la nature des rapports qu'elle entretient avec les ouvriers. Que les propriétaires d'Écosse expulsent tous les bergers qui peuplaient leurs domaines et convertissent en prairies bien soignées et couvertes de gros bétail les misérables pâturages que paissaient des milliers de moutons, le même fait économique entraînera les mêmes conséquences politiques et sociales. Il en est de même avec les *agricultural gangs*. L'introduction des machines dans le travail agricole donne lieu à des conséquences analogues. Les machines, en agriculture comme en industrie, modifient profondément les relations entre patrons et ouvriers. Elles font apparaître toujours un personnel de travailleurs nomades sans lien étroit avec les propriétaires des instrumens de travail. Ainsi se trouve expliqué ce fait caractéristique de notre temps : non-seulement la population des campagnes tend à décroître, mais les liens de dépendance qui rattachaient les ouvriers agricoles aux fermiers et les fermiers aux propriétaires tendent à s'affaiblir.

Ce mouvement est beaucoup plus rapide en Angleterre qu'en France. Diverses causes y contribuent, entre autres l'essor plus grand de l'industrie, qui attire de plus en plus les campagnards vers les villes, le régime de la grande propriété, les substitutions et les majorats, les lois des pauvres et spécialement la loi de domicile.

Ces deux lois font en effet que chaque paroisse rurale est bien aise de réduire le contingent résident des ouvriers sans fortune, et les grands propriétaires qui défrichent de nouveaux districts évitent de bâtir des *cottages* et d'attirer un personnel permanent de laboureurs, dans la crainte d'augmenter les charges locales de la taxe des pauvres. En France au contraire, la division de la propriété territoriale, les traditions, les mœurs, forment autant d'obstacles à ce mouvement de dépopulation des campagnes et de désagrégation des élémens ruraux. La propriété étant accessible à tous et déjà entre les mains d'un grand nombre, c'est un lien des plus solides qui retient le paysan au sol, c'est une communauté d'intérêts qui s'établit entre une notable partie des habitans de la campagne, c'est une garantie contre le manque absolu de main-d'œuvre. C'est en même temps, il est vrai, un obstacle à l'introduction des machines et à la propagation d'une organisation nouvelle du travail agricole comme celle des *agricultural gangs*. Il y a quelques années, on discutait vivement sur la question de la grande et de la petite propriété, et l'on voyait tous ceux qui s'imaginaient représenter les intérêts conservateurs se prononcer sans exception pour la grande propriété. — C'était de leur part une singulière erreur. Il n'y a pas d'élément conservateur plus énergique que la moyenne et la petite propriété; il n'est aucune institution qui donne à la société autant de stabilité, qui groupe mieux les forces conservatrices. La grande propriété au contraire, quand elle absorbe presque tout le territoire, fait le vide autour des classes dirigeantes, et en compromet à la longue la prépondérance politique. Si l'on en doutait encore, il faudrait jeter les yeux sur les districts où prévalent les *agricultural gangs*.

Cette nouvelle manière d'exploiter la terre est encore localisée dans certains comtés; mais elle tend à se propager, et de jour en jour se fortifie dans la Grande-Bretagne. Nous en avons apprécié les avantages économiques et les inconvéniens moraux; nous nous sommes efforcé aussi d'en signaler les conséquences sociales. Ce que nous avions à cœur, c'était non-seulement de faire connaître un système ingénieux et efficace, mais encore de mettre en lumière la connexité des faits économiques, politiques et moraux, et d'attirer l'attention sur quelques-unes des causes les moins étudiées des transformations qui s'effectuent sous nos yeux. Quoi que puissent dire des esprits prévenus, il n'y a qu'une clé à l'intelligence des phénomènes sociaux : c'est l'étude attentive des faits économiques et en particulier des systèmes d'organisation du travail.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LE

GOUVERNEMENT LIBÉRAL

EN FRANCE

La France nouvelle, par M. Prevost-Paradol, 1 vol. in-8°, 1868.

Les élections de 1869, par l'agitation salutaire qu'elles ont imprimée au pays, ont soulevé un vent libéral qui pousse aux réformes. A peine le nouveau corps législatif était-il réuni que, malgré le but restreint fixé à la session extraordinaire, la vérification des pouvoirs, il se formait une majorité pour demander des modifications profondes à la constitution de 1852. Le gouvernement a voulu prévenir la discussion à laquelle aurait donné lieu l'interpellation des 116, si elle avait été déposée. Il avait deux puissantes raisons pour agir ainsi : d'abord il évitait de cette manière, soit de se montrer contraire aux vœux du pays en opposant à ses représentans une fin de non-recevoir tirée du sénatus-consulte de 1867, qui a interdit de discuter le pacte fondamental, soit de laisser la tribune législative donner l'exemple de la violation de cet acte constitutionnel; la seconde raison était, tout en témoignant d'une conciliante déférence pour la volonté nationale, de s'emparer du mouvement libéral afin de le diriger et de le limiter. Le message impérial est donc intervenu le 12 juillet, et le sénat a été convoqué pour traduire en dispositions constitutionnelles les promesses contenues dans

le programme tracé par l'empereur. Nomination de son bureau par la chambre élective, droit pour elle de faire son règlement intérieur, liberté d'amendement, liberté d'interpellation, initiative parlementaire, vote du budget par chapitres, compatibilité de la fonction de ministre avec celle de membre de l'une des assemblées délibérantes, publicité des séances du sénat, extension de l'action législative de cette assemblée, telles sont les principales concessions qu'a dû faire le pouvoir personnel. Le pas que nous franchissons est immense, et ce n'est pas sans quelque trouble que la France reprend l'œuvre qu'elle a entreprise il y a près d'un siècle. Elle sent que sa dignité et ses intérêts lui font un devoir de recommencer cette tâche interrompue, et qu'il y va de la conservation de son rang dans la marche de la civilisation de la mener à bonne fin. Plus heureuse que dans ses tentatives antérieures, parviendra-t-elle cette fois à constituer un gouvernement libre? L'expérience acquise à travers tous ses mécomptes suppléera-t-elle à l'ardeur qui l'animait lors de ses premières recherches d'un ordre politique nouveau? Saura-t-elle atteindre le but qu'elle s'était marqué dès l'origine de ses efforts, ou sera-t-elle entraînée au-delà? Est-elle condamnée à soulever continuellement le poids de sa destinée, pour en être incessamment accablée par de périodiques révolutions? D'un autre côté, les réformes libérales dont nous allons jouir sont-elles l'effet d'un octroi ou le résultat d'une conquête? Le pouvoir qui exerce en cette occasion la fonction constituante, c'est le sénat, et il est formé de membres nommés directement par le chef de l'état. Ce grand corps, tant qu'il ne sera pas recruté autrement, est donc sous la dépendance de l'empereur. Jusqu'à présent, il faut bien le reconnaître, le pouvoir constituant a été l'attribution la plus importante du pouvoir personnel. Quelle garantie avons-nous contre l'usage abusif de cette prérogative? Une seule, le plébiscite ou l'appel à la nation. Cette garantie n'est réelle que si le suffrage universel fonctionne avec des aptitudes de lumières et d'indépendance qu'il n'a pas complétement acquises encore, et dont il importe de le mettre en possession le plus tôt possible. Enfin la constitution de 1852 ne disparaît pas; elle reste la base de nos institutions. Or elle a été conçue dans la pensée de concentrer toute l'autorité dans les mains du chef de l'état. Peut-on avec quelques chances de succès y introduire le principe libéral? peut-on, sans en rompre l'économie, sans que les ressorts qui la mettent en action soient complétement changés, espérer qu'elle se plie aux exigences les plus naturelles d'un gouvernement de liberté? N'y a-t-il pas, entre l'intention très sincère qui inspire les réformes et l'instrument dont on est obligé de se servir pour les exécuter, une contradiction flagrante?

Ces questions pèsent sur l'opinion publique. Tout en reconnaissant ce qu'elles ont de grave, je crois qu'elles ne sont pas de nature à entraver notre marche dans la voie libérale, si nous nous y engageons avec résolution et fermeté. Les constitutions faites *a priori* n'ont pas réussi à la France. Pourquoi ne pas procéder par une méthode inverse? Pourquoi, à la manière anglaise, ne pas faire chaque jour notre œuvre constitutionnelle, en l'agrandissant, en la modifiant d'après les leçons de l'expérience? Pour pratiquer cette manière de procéder, il faut que l'esprit public ait toujours devant lui un idéal dont il poursuive la réalisation; il faut qu'il ait toujours en perspective les formes qui sont les conditions essentielles d'un gouvernement libre. Il est donc opportun de les préciser. Nous allons rencontrer des problèmes politiques qui ont été traités plus d'une fois; mais deux faits considérables se sont accomplis depuis qu'ils ont été soulevés, et leur donnent un aspect qu'ils n'avaient point à l'origine. Je veux parler de l'expérience parlementaire tentée de 1830 à 1848 et de l'avénement du suffrage universel.

Le gouvernement parlementaire aboutissant à un échec après un règne de dix-sept ans qui ne fut pas sans éclat et malgré les circonstances favorables qui semblaient devoir en assurer le succès, malgré la sagesse et l'habileté d'un roi identifié par son éducation et ses malheurs avec toutes les idées modernes, malgré le talent des hommes préparés par les luttes de la restauration au régime de la liberté, — un tel résultat ne nous oblige-t-il pas à rechercher les causes de cet avortement? Le suffrage universel, base désormais de tous les pouvoirs, ne nous force-t-il point à introduire des changemens radicaux dans les institutions qui naguère avaient leur fondement sur le suffrage restreint? Le mécanisme parlementaire, pour s'harmoniser avec la démocratie, n'a-t-il pas besoin d'étendre ses ressorts et de fonctionner plus à l'aise qu'il ne le faisait autrefois? Notre organisation administrative se prête-t-elle ou nuit-elle à l'expansion de la vie politique qui doit circuler dans tout le corps de la nation, puisque c'est à la nation qu'appartient la souveraineté dans une société libre et démocratique? Les problèmes d'organisation politique discutés par notre première assemblée constituante empruntent donc aux deux événemens auxquels je viens de faire allusion de nouvelles conditions dont il faut tenir compte pour que la solution soit en rapport avec le temps où nous sommes.

I.

L'état de notre société est un état démocratique. Il s'agit de constituer un gouvernement en rapport avec la société, c'est-à-dire

qui soit démocratique comme elle. Il existe une école qui croit qu'un gouvernement démocratique peut être personnel, c'est-à-dire concentrer dans les mains du chef de l'état tous les moyens d'action sur la politique intérieure et sur la politique extérieure. A cette école, on peut opposer celle qui veut la même concentration de pouvoirs dans une assemblée élue par la nation. L'une et l'autre professent le despotisme, manié par un seul homme ou par plusieurs. Que dans des momens de crise on ait recours à un homme de génie capable d'exciter et de diriger toutes les forces vives de la nation, comme Bonaparte, ou à une assemblée unique, comme la convention, autorisée par la gravité même des circonstances à imposer son autorité aux populations, les animant de sa passion patriotique, les enflammant d'un héroïque enthousiasme pour la défense nationale, on le comprend. Hors ces cas extrêmes, l'une et l'autre de ces dictatures ne sont pas dignes du nom de gouvernement, car elles ne s'établissent que par l'abdication du pays, renonçant à tout ce qui fait en temps régulier sa force et sa grandeur. Négligeons donc ces situations anormales, et recherchons les conditions d'un gouvernement libre approprié à une société démocratique telle que la nôtre.

D'abord la base fondamentale de ce genre de gouvernement, c'est le suffrage universel. Est-ce un moyen, est-ce un obstacle à la constitution d'un gouvernement libre? C'est ce qu'il importe d'examiner. Je ne veux pas discuter le suffrage universel. Il est considéré comme une conquête, et toute tentative faite pour le restreindre ou le paralyser prendrait le caractère d'une réaction. Toutefois, sans lui manquer de respect, on peut bien dire que, comme Louis XIV, il est arrivé à la souveraineté sans y avoir été préparé par son éducation. A le prendre dans sa valeur intrinsèque, il est légitime : rien de plus juste et de plus moral que d'appeler tous les citoyens à choisir des représentans auxquels ils délèguent le droit de gérer pour eux la chose publique; mais la théorie, pour être appliquée avec succès, exige certaines conditions pratiques. Tous les membres de la société qui participent au droit de la souveraineté devraient posséder les lumières et l'indépendance, sans lesquelles leurs suffrages perdraient tout leur prix. Or ces deux conditions n'ont pas été préalablement remplies; il en résulte une période de transition qu'il faut traverser pour arriver à la pleine jouissance d'un gouvernement libre. Cette période sera plus ou moins longue, selon que le pouvoir voudra seconder ou arrêter le développement de nos mœurs politiques. Les lumières, il ne dépend pas seulement de la bonne volonté des populations de les acquérir; il faut qu'elles y soient aidées et provoquées par un concours de mesures législatives,

par tous les modes d'enseignement, instruction populaire, instruction secondaire, instruction professionnelle, cours publics, conférences sur toutes les matières d'intérêt général; il faut la liberté la plus complète d'ériger des chaires, d'instruire la foule, de mettre à sa portée les connaissances usuelles, de redresser ses erreurs, de lui signaler les améliorations qu'elle a le droit de réclamer. Ce vaste travail d'éducation politique ne peut s'accomplir que par l'exercice de deux libertés : la liberté sans restriction de la presse et la liberté absolue du droit de réunion. Sans doute l'application de ces moyens est accompagnée de certains inconvéniens; mais il est temps de ne plus se faire illusion, c'est à prendre ou à laisser : on doit s'armer d'une vertu virile pour être citoyen d'un pays qui veut se gouverner lui-même; on doit braver quelques dangers pour jouir des bienfaits de la liberté.

La seconde condition du suffrage universel, l'indépendance, n'est pas moins difficile à remplir. Par une anomalie qui est peut-être la cause principale de nos échecs dans les essais d'un gouvernement libre, nous avons encadré nos institutions libérales dans des formes monarchiques. La constituante et la convention, tout en opérant les réformes les plus radicales dans toutes les parties de l'organisation politique, laissaient intacte l'organisation administrative, telle qu'elle s'était constituée pour asseoir le pouvoir royal et affermir l'unité nationale par un travail de trois siècles. La constituante entrevit la contradiction que je signale, et voulut confier l'administration départementale à une réunion peu nombreuse de personnes désignées par l'élection; mais elle le fit d'une manière bien incomplète, car elle se préoccupa particulièrement de maintenir cette action administrative sous la subordination du pouvoir central. Quant à la convention, loin de s'irriter du contre-sens, elle s'y livra avec d'autant plus d'abandon que, dans la concentration des ressorts administratifs, elle trouvait la force d'imposer ses terribles mesures et de les faire exécuter. A cette époque, quelles que soient les apparences, la plupart des fonctionnaires locaux étaient nommés par l'autorité de Paris plutôt qu'élus par les populations de la contrée, car Paris dominait la France au moyen de ses clubs et des commissaires que les comités révolutionnaires envoyaient dans les départemens. La création des départemens n'a donné à ces fractions du territoire national ni intérêts propres, ni individualité distincte; elle n'a été pour le gouvernement qu'un moyen plus facile d'administrer.

Les conseils de département durèrent peu. Ils furent supprimés par la convention nationale (1) et bientôt après remplacés par un

(1) Loi du 14 frimaire an II.

commissaire chargé d'inspirer et de guider l'administration départementale (1). Le directoire, puis l'empire, avec une logique que ne sauraient invoquer à leur décharge les gouvernemens qui les ont suivis, ont poussé ce système jusqu'à ses dernières conséquences. Le premier consul, qui avait le génie du pouvoir personnel, remit l'administration du département à un agent unique, le préfet, et celle des arrondissemens, qui remplacèrent les districts, à un sous-préfet (2). Plus tard, pendant le consulat à vie, Bonaparte s'arrogea le droit de nommer seul les conseils-généraux et les conseils d'arrondissement. Grâce à des combinaisons semblables s'appliquant à tous les degrés de l'organisation administrative, la France entière, pendant l'empire, n'agit que sous la main d'un seul homme et ne pensa que selon sa volonté. La restauration et le gouvernement de juillet, quoiqu'ils eussent plus ou moins l'intention de donner à notre pays des institutions libérales, restèrent dans ces erremens. Ils conservèrent presque intact l'ordre administratif qui leur avait été légué. Cette opiniâtreté dans l'erreur n'est pas le fait seul des gouvernemens : les esprits les plus libéraux d'alors, fidèles à la pensée que l'homogénéité des intérêts et la fusion des provinces étaient dues à la centralisation, ne voulaient admettre rien qui lui fût contraire. Aujourd'hui, même pour les partisans passionnés de l'unité française, cette œuvre non-seulement est achevée, mais fortement consolidée. On peut donc rechercher s'il n'est pas possible, par d'utiles modifications, de mettre notre système administratif en harmonie avec les nécessités d'un gouvernement libre.

Nous n'hésitons pas à dire que le suffrage universel n'acquerra son indépendance que par une réforme radicale de notre organisation administrative. Comment espérer la liberté des élections, lorsqu'une armée de fonctionnaires, d'agens de toute nature, qui vivent par le gouvernement, qui attendent de lui leur avancement, la récompense de leur zèle, qui espèrent et craignent tout du pouvoir central, enserre le pays entier? Un mot lancé par ce maître tout-puissant est du haut en bas de la hiérarchie comme le commandement d'un chef pour les troupes les mieux disciplinées. On ne le contrôle pas, on ne le discute pas; on l'exécute. Et à son tour quelle influence puissante ce corps de fonctionnaires n'exerce-t-il pas sur les populations! Cet état de choses est non-seulement la négation de l'indépendance du suffrage universel, mais aussi un obstacle à la formation de nos mœurs publiques. Jamais un peuple libre ne pourra vivre avec une pareille organisation, jamais l'opinion publique ne circulera avec assez de force pour être le véritable

(1) Constitution du 5 fructidor an III.
(2) Loi du 25 pluviôse an VIII.

moteur des destinées du pays. Liberté et administration laissée à la discrétion du pouvoir sont des termes contradictoires. L'histoire ne nous présente l'exemple d'aucun peuple où la liberté ait fleuri sous un tel régime.

Nous avons sous les yeux deux grandes nations qui possèdent dans toute leur sincérité les institutions libérales, l'Angleterre et les États-Unis. En Angleterre, tous les services essentiels, routes, chemins, hospices, écoles, sont confiés à des personnes élues, ou bien sont attachés d'une manière obligatoire à certaines positions indépendantes occupées par de grands propriétaires. Sans doute ceux à qui appartiennent ces positions et qui dirigent ces services ont une influence. Ils s'en servent en temps d'élection, non dans l'intérêt du gouvernement, dont ils ne relèvent à aucun titre, mais dans celui de leur parti. Le gouvernement reste en dehors de l'arène; il n'y a aucun rôle, n'étant rien par lui-même, si ce n'est un instrument destiné à passer dans les mains du parti qui rallie la majorité du parlement.

Aux États-Unis, l'organisation administrative prend son point de départ dans la commune. Ainsi que le fait observer judicieusement M. de Tocqueville, les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science : elles la mettent à la portée du peuple et l'habituent à s'en servir. Les fonctions publiques sont extrêmement nombreuses et divisées dans la commune américaine. Cependant les pouvoirs administratifs proprement dits y sont concentrés dans un petit nombre de mains. Chaque année, les habitans élisent des magistrats ou agens locaux qu'on nomme *select-men*. L'assemblée communale choisit en même temps une foule d'autres officiers municipaux. Les uns, en qualité d'assesseurs, doivent établir l'impôt; les autres, sous le nom de collecteurs, doivent le percevoir. Un fonctionnaire appelé *constable* est chargé de veiller sur les lieux publics et d'assurer l'exécution matérielle des lois. Un autre, le greffier de la commune, enregistre toutes les délibérations et tient note des actes de l'état civil. Un caissier garde les fonds communaux; enfin des inspecteurs sont préposés à la grande et petite voirie, et des commissaires surveillent les écoles. Ces fonctions sont rétribuées, afin que chaque personne jugée capable de les remplir puisse, par l'élection, être légitimement tenue de les exercer. Une responsabilité y est attachée, mais la seule admissible dans un état libre, celle du blâme ou de l'approbation des citoyens. En aucun cas, ceux qui sont investis de ces charges ne sont les instrumens d'un pouvoir supérieur.

On comprend que, dans un pays où règne un tel état de choses, il existe des mœurs civiques; le fonctionnaire est avant tout un citoyen, tandis qu'avec notre organisation le fonctionnaire efface le

citoyen. Ce n'est pas tout encore que cette chaîne administrative qui emmaillotte la France, qui relâche ou entrave ses mouvemens, qui lui donne plus de jeu ou la resserre jusqu'à l'oppression suivant la volonté de son gouvernement; il y a de plus l'esprit monarchique, conservé par habitude malgré toutes nos révolutions. Cet esprit n'admet pas que quelque chose se fasse dans le pays sans l'intervention du pouvoir. Le peuple français, soigneusement accoutumé par la royauté à tout attendre de ceux qui le gouvernent, se complaît dans la douce confiance que, — sauf pour ses intérêts domestiques, son labeur professionnel et ses affaires de famille, — tous ses besoins seront satisfaits par la sollicitude administrative; il laisse même quelquefois cette intervention franchir le seuil du domaine privé. Qu'on juge avec une telle disposition de l'ascendant des représentans à tous les degrés de l'autorité centrale! Aussi que voit-on au moment d'une élection? Sous la direction imprimée par le gouvernement, à partir du conseil municipal jusqu'au corps législatif, tous les agens du pouvoir central spéculent sur les convoitises des populations : ici ils promettent un chemin, une église, des subventions pour créer des écoles, des halles, pour construire une bourse, un théâtre; là ils s'engagent à ouvrir une voie de communication, un chemin de fer, un canal. Le trésor public se répand en monnaie électorale sous les formes les plus variées. Aussi le plus souvent n'est-ce pas la question de politique générale qui se pose devant le scrutin. Les électeurs, au lieu de se demander quel est celui des candidats dont le talent et le caractère exerceront l'influence la plus salutaire sur la marche du gouvernement, se demandent quel est celui qui, par la nature de ses relations avec le pouvoir, obtiendra la plus large satisfaction de leurs besoins locaux. Les conséquences de cet ordre de choses ne sont que trop faciles à tirer : action décisive du gouvernement sur le personnel électoral, sujétion de l'esprit politique à l'esprit de clocher, corruption systématique des mœurs publiques, annihilation de toute initiative individuelle ou locale au profit de l'autorité centrale.

Ici se présente donc dans toute sa gravité le problème de la centralisation. Malheureusement il existe une vive et longue controverse entre des esprits également et sincèrement animés du sentiment libéral. Les uns, et chaque jour leur nombre augmente, croient que, pour assurer la liberté, il est nécessaire de détendre les liens administratifs, de répandre la vie politique dans les campagnes aussi bien que dans les villes, de former des citoyens par le maniement et la surveillance des intérêts locaux. Les autres au contraire pensent que dépouiller l'état de sa puissance au profit des départemens et des communes, c'est émietter la force nationale, rompre le faisceau si laborieusement noué de l'unité française, dissoudre cette

cohésion que nous envie l'Europe et qui nous rend si redoutables à ses yeux. Ces préoccupations patriotiques méritent d'être discutées.

Une pareille discussion ne peut s'engager avec les démocrates autoritaires. Ce parti, soit qu'il relève de la convention, soit qu'il relève du premier empire, pourvu que la démocratie soit couronnée, se soucie peu de la liberté. Il met volontiers le sort du pays dans les mains d'un chef et lui confie le soin de tout niveler, de soumettre les volontés individuelles et d'absorber tous les droits dans ses prérogatives : c'est la nation faite homme. Je n'ai pas à discuter cette théorie monstrueuse, conçue au profit d'un prétendu principe d'égalité, car elle conduit à l'asservissement et non à la liberté. Le débat ne peut s'engager utilement qu'avec ces hommes honnêtes, mais trompés par les illusions d'une fausse grandeur nationale, qui croient que la centralisation, conciliable avec la liberté, est le moyen et la fin de toute civilisation.

La France, disent-ils en empruntant un terme allemand, est, par droit historique, une nation centralisée. Bons ou mauvais, les régimes se succèdent chez elle; les rois s'en vont, mais la centralisation reste. Vouloir contrarier cette vocation nationale, c'est aller contre la nature des choses. L'esprit français est encore en réaction contre le moyen âge, sous l'empire du terrible souvenir des guerres intestines, des abus monstrueux de cette époque; il est persuadé que c'est à l'intervention de la royauté qu'il doit d'avoir été délivré de tous ces maux. Constituer des souverainetés locales, à quelque titre que ce soit, c'est remonter vers ce passé, c'est restaurer un despotisme d'autant plus intolérable qu'il s'exerce plus près de ceux qui lui sont soumis. Les partisans de la centralisation ne s'en tiennent pas à ces généralités; ils entrent dans le détail. Est-il bon, ajoutent-ils, que les communes soient souveraines pour la gestion de leurs biens et dans l'emploi de leurs ressources? Non, si on veut éviter l'injustice. Quelle garantie offre une assemblée qui ne relève que d'elle-même, et contre laquelle on ne peut exercer aucun recours? Quoi! l'ordre judiciaire a été conçu de manière à soumettre les contestations de particulier à particulier à deux degrés d'examen afin d'éviter les erreurs et les surprises, et lorsqu'il s'agit d'appliquer le droit administratif, on supprimerait cette précaution si sage et si salutaire! Pourquoi refuser à l'intérêt collectif la garantie d'une double discussion et d'un double jugement donnée à l'intérêt individuel? Il ne peut y avoir de souveraineté que celle de la nation; autrement on crée une multitude de petits états dans l'état. La centralisation unit étroitement toutes les parties du territoire, et leur imprime un mouvement d'ensemble qui les fait marcher du même pas dans la voie du progrès; les ressources de toutes, régulièrement recueillies, profitent à toutes, et les sacrifices à supporter par cha-

cune d'elles sont calculés dans la proportion des satisfactions accordées à leurs besoins. C'est l'ordre, la justice et la vraie liberté.

A ces considérations, les défenseurs de notre régime administratif en ajoutent d'autres d'un ordre plus élevé. L'unité nationale, qui ne se maintient que par la centralisation, est, disent-ils, un rempart formidable contre les rivalités ou les hostilités des puissances étrangères. Dans les momens de danger, point de faiblesse partielle, point d'égoïsme local; le sentiment qui anime le gouvernement se répand, comme par une chaîne électrique, dans tous les membres du corps social; l'esprit qui l'agite porte son frisson patriotique jusqu'aux extrémités du territoire. Par aucune brèche, par aucune fissure, l'influence étrangère ne peut pénétrer pour altérer ou engourdir un pays ainsi constitué. C'est à cette organisation que nous avons dû en 93 l'élan unanime de nos populations courant aux frontières pour défendre le sol de la patrie. Un seul appel se fit entendre, une seule voix provoqua cet enthousiasme héroïque qui en quelques jours créa douze armées et sauva notre indépendance. C'est cette homogénéité qui nous assure le premier rang parmi les nations; c'est elle qui explique l'ascendant de notre politique dans les rapports internationaux; c'est par elle qu'en maintes occurrences nous avons pu résister aux forces coalisées de l'Europe. Tous les peuples, pour contre-balancer notre prépondérance, travaillent par des rapprochemens plus artificiels que naturels à former de grandes agglomérations. Et c'est cette supériorité qu'il s'agirait pour nous d'abdiquer précisément quand on nous la dispute, et cela pour des idées de liberté qui, même satisfaites, ne valent ni la grandeur ni l'indépendance du pays!

L'exemple des États-Unis, ajoute-t-on, n'a rien à faire dans cette discussion. La république américaine est un état fédératif, et comporte par sa nature la décentralisation. De plus cette grande nation, par sa position géographique, est à l'abri des dangers dont il vient d'être question. Quant à l'Angleterre, que l'on cite aussi, qu'on y regarde de près, et on reconnaîtra que, si la réunion de trois peuples de race et de mœurs différentes est un obstacle à ce qu'elle forme un seul corps de nation, elle s'étudie chaque jour avec énergie et persévérance à corriger ce vice originel de sa constitution territoriale. Pour seconder l'essor de l'industrie, de l'agriculture et de la population, le gouvernement de la Grande-Bretagne étend constamment son domaine, il multiplie les règlemens et les lois sur des matières qui naguère étaient livrées à l'initiative des individus ou des localités. Les corporations elles-mêmes perdent successivement leurs attributions au profit du pouvoir central : c'est le gouvernement qui nomme les comités de la salubrité publique, les inspecteurs des manufactures, les inspecteurs des poids et mesures, ceux des mines,

enfin les commissaires des clôtures. La race anglo-saxonne, si spontanée, si individuelle, si portée à l'isolement, n'échappe donc pas à la loi générale; elle fait violence à ses instincts, et confie au pouvoir central le soin d'accomplir les améliorations sociales réclamées par les besoins et les lumières de notre époque.

Telles sont les principales objections qu'on élève contre l'idée d'une réforme de notre système administratif (1). Si elles étaient fondées, il faudrait renoncer à l'espoir d'établir en France sur des bases solides un gouvernement libre. Heureusement il n'en est pas ainsi. D'abord on donne à cette réforme une portée qu'elle n'a pas; on veut qu'elle ait pour résultat de créer l'autonomie des communes, et l'on nous en déroule avec effroi toutes les terribles conséquences. Or les partisans les plus résolus des libertés municipales ne songent nullement à leur sacrifier les droits de l'état. Ils disent seulement que, par la nature même des choses, il y a une distinction à faire entre ce qui touche à l'intérêt local et ce qui tient par un côté quelconque à l'intérêt général. Cette répartition leur semble fixer d'une manière bien précise le domaine de l'état et celui de la commune. Tout le monde reconnaît qu'on ne peut pas laisser au libre arbitre de cette dernière les services qui alimentent la vie sociale, tels que le culte, l'instruction publique, les hospices, la grande vicinalité, pas plus que les richesses naturelles du domaine public, comme les mines, les rivières, les cours d'eau, les forêts, les terres vagues. Ce sont là des matières qui doivent êtres régies au point de vue non d'une partie, mais de l'ensemble du peuple, et elles appartiennent essentiellement à la législation générale. La commune est, comme l'individu dans la société, limitée dans ses droits. Elle a fait, pour être admise dans la nation, l'abandon implicite d'une partie de sa liberté. Elle n'est pas souveraine, puisqu'elle ne peut suffire par elle-même à sa défense et à ses besoins.

Nous aboutissons ainsi à une question d'utilité, à une classification plus ou moins large des attributions soit communales, soit départementales, mais non à un droit de souveraineté, comme on prétend l'établir pour en faire découler des conséquences monstrueuses. Les conseils municipaux n'ont d'autres droits que ceux qui appartiennent aux majorités dans un pays où le régime électif et représentatif fonctionne régulièrement. On craint, dit-on, que la majorité n'opprime la minorité et ne commette sur les individus des usurpations pour le moins aussi illégitimes que celles de l'état sur la commune. Vaut-il mieux que la minorité paralyse et annule la volonté de la majorité? Si la volonté de la majorité n'était pas accep-

(1) Voyez notamment le livre intitulé *l'Individu et l'État*, de M. Dupont-White, où ces idées sont développées avec talent.

tée comme rationnelle et légitime, où en serions-nous? Quel moyen aurions-nous de résoudre une question impliquant plusieurs intérêts, d'amener une assemblée plus ou moins nombreuse à une délibération utile, de donner aux corps constitués un organe officiel, au suffrage universel lui-même une autorité incontestable lorsqu'il est appelé à constituer le gouvernement ou à élire les représentans du pays? Sans ce principe, l'organisation politique n'est pas possible, car la société ne vit que par la subordination des minorités à la majorité. Maintenant je reconnais que dans plusieurs cas il peut être sage de se réserver un moyen d'appel contre les décisions d'une majorité; mais n'est-il pas possible d'assurer ce recours en organisant la représentation locale à tous ses degrés? Quoi de plus naturel que de soumettre à un conseil d'arrondissement élu les décisions d'une commune qui fait partie de cet arrondissement, à un conseil-général les délibérations d'un conseil d'arrondissement compris dans le même département? Ce sont des corps électifs superposés les uns aux autres, qui s'observeraient et se contrôleraient les uns les autres, et qui offriraient d'autant plus de garanties d'impartialité qu'ils seraient désintéressés dans la question à eux soumise.

Aujourd'hui qu'arrive-t-il? Une délibération est prise par un conseil municipal. Si elle contrarie les vues de l'administration, le préfet la frappe de son *veto*. Voici l'action municipale paralysée. C'est un pouvoir non élu qui neutralise l'initiative d'un pouvoir élu; un fonctionnaire qui ne discute pas annule le résultat d'une discussion, et cela dans un pays constitutionnel dont la condition essentielle est ou doit être la prépondérance de l'opinion! Que le conseil municipal réclame contre l'arrêté du préfet, à qui s'adresse-t-il? Dans la plupart des cas, au ministre de l'intérieur. Celui-ci, mis en demeure de se prononcer dans un différend entre son délégué et l'organe de la commune, se trouve porté, par la confiance que lui inspire son représentant, à lui donner raison. D'ailleurs l'esprit administratif a ses préventions contre les corps électifs. Il cède involontairement, quand ce n'est pas systématiquement, à la tentation naturelle de les refréner et de les dominer. A cette tendance, que de fois il se joint d'autres vues, d'autres passions! Celles par exemple d'empêcher des hommes politiques d'acquérir une popularité dont ils pourraient se servir au moment des élections au corps législatif. Du maire au préfet, du préfet au ministre de l'intérieur, tous les efforts se coalisent pour déterminer l'annulation de délibérations présentant en perspective un tel danger. Singulier recours que celui qui s'exerce dans de pareilles conditions! Tout le monde a encore présent à l'esprit ce qui s'est passé à Toulouse lorsque le conseil municipal élu de cette ville prit un ensemble de résolutions qui renversait un plan de travaux publics dont la population

ne voulait pas. — Qu'un litige s'élève en matière administrative, il est porté devant le conseil de préfecture. Quels sont les juges qui prononcent? Des personnes fort honorables sans doute, mais nommées par le ministre de l'intérieur, partageant ses préoccupations, peu disposées, comme lui, à donner tort à celui qui le représente, c'est-à-dire au préfet. Ici, il est vrai, on peut former un appel, mais devant quelle autorité? Devant le conseil d'état, dont les membres sont choisis par le souverain, le chef suprême de l'administration. Le pouvoir administratif est donc certain d'avoir toujours le dernier mot. Sans pousser la logique à outrance, on peut dire que, placé sous sa main, le pays n'agit, ne respire que dans la mesure de sa volonté.

Il serait trop long d'examiner avec quel art la centralisation a maintenu son empire sur la France. Qu'on lise les lois de 1833, de 1838, de 1866 sur les conseils-généraux, celle de 1867 sur les conseils municipaux; dans toutes, avec plus ou moins de réserve, se manifeste la même défiance des représentations locales, la même ambition de conserver au gouvernement le moyen de les contenir, de les réprimer, de les annihiler au besoin. On a fait grand bruit d'un décret du 25 mars 1852 qui affichait l'intention de relâcher les liens administratifs. On lisait dans un des considérans : « Attendu qu'on peut gouverner de loin, mais qu'on n'administre bien que de près, qu'en conséquence autant il importe de centraliser l'action gouvernementale de l'état, autant il est nécessaire de décentraliser l'action administrative, — les préfets statueront sans l'intervention du ministre de l'intérieur sur les questions dont la nomenclature est déterminée dans un tableau annexé. » Cette nomenclature est longue. Le même décret donne aux préfets le droit de nommer une classe d'employés et d'agens qui étaient autrefois au choix du ministre de l'intérieur. Cette prétendue concession accroît l'influence des préfets. Du point de vue d'où nous examinons cette question, c'est plutôt une augmentation qu'une diminution de la force administrative.

La loi de 1866 sur les attributions des conseils de département a eu la même prétention. Elle a bien délié quelques nœuds de la chaîne administrative, mais ce serait une étrange illusion de croire qu'elle a constitué pour les départemens une véritable indépendance. Avec quel soin au contraire elle écarte de ses dispositions tout ce qui pourrait avoir quelque efficacité politique! Elle refuse aux assemblées départementales la nomination de leur président, de leur vice-président et de leurs secrétaires, le droit de mentionner dans les procès-verbaux des séances le nom des membres qui ont pris part à la discussion et à plus forte raison celui de vérifier les pouvoirs de ceux qui sont appelés à siéger, l'autorisation de

prendre copie des délibérations et de les rendre publiques; enfin on n'a pas voulu leur concéder une institution qui fonctionne avec grand succès en Belgique, celle d'une commission permanente élue, investie du mandat de veiller, dans l'intervalle des sessions, à l'exécution des décisions prises. On a vu dans cette innovation si modeste une menace d'empiétement sur le domaine administratif. Pour les communes, mêmes préventions. Le gouvernement s'est réservé la faculté, non-seulement de prendre le maire en dehors du conseil municipal, mais encore de frapper ce conseil municipal d'une sorte d'interdit, et de le remplacer par une commission administrative qu'il compose à son gré.

On cite l'Angleterre, qui chaque jour agrandit l'influence de la direction centrale, comme la preuve que c'est la tendance de la civilisation. Oui sans doute, il se manifeste dans ce pays des besoins auxquels il n'est possible de satisfaire que par des mesures générales. Ce sont des cas exceptionnels. L'Angleterre est couverte d'églises, d'écoles, d'hospices, de bourses, de marchés, de théâtres, bâtis et entretenus au moyen de cotisations volontaires, de routes et de ponts construits par des particuliers qui sont autorisés à y percevoir un péage. Ces œuvres s'accomplissent sans le concours du gouvernement, sans même celui des bourgs et des comtés. L'indépendance fait naître l'émulation, et nulle part on ne professe plus fidèlement qu'en Angleterre la maxime : aide-toi, le ciel t'aidera. Il faut que l'entreprise sollicitée par les besoins publics dépasse les forces individuelles ou celles de l'association privée pour que l'état sorte de son immobilité et se charge de la mener à bout. Je dis l'état et non l'administration. C'est ainsi que le paupérisme, l'émigration, la clôture des terres, le drainage, la surveillance du travail dans les manufactures, les chemins de fer, les canaux, sont autant de matières dont le gouvernement se saisit pour en faire l'objet de *bills personnels et locaux* qui sont soumis, à l'ouverture de chaque séance, au parlement anglais. Ces bills décident en même temps du mode d'exécution, désignent les magistrats, les commissaires, les inspecteurs, qui en dirigeront et en surveilleront l'application. Toutes ces questions ne sont pas résolues au bénéfice de l'administration, car on peut dire qu'il n'existe pas d'administration en Angleterre; les agens que les actes du parlement mettent en exercice ne sont pas sous la dépendance du ministre de l'intérieur, ils ne forment pas comme chez nous une armée disciplinée; ils relèvent uniquement du service spécial auquel ils sont attachés. Aussi ne sont-ils jamais détournés de leurs fonctions pour se mêler aux luttes politiques dans l'intérêt du gouvernement.

Maintenant est-il vrai que la centralisation soit l'élément essentiel de la puissance et de la grandeur d'une nation? L'observation

n'enseigne-t-elle pas que l'individu tient avant tout au fruit de son travail, à l'œuvre de ses soins, que ce qui excite sa sollicitude quotidienne devient l'objet de ses affections? Pour lui, la patrie est le champ qu'il cultive, les amis qui l'entourent, la mairie où est enregistrée la naissance des êtres qui lui sont chers, l'église où il adresse à Dieu ses prières, le cimetière où reposent les restes de ceux qu'il a aimés. Laissez-le se mouvoir dans cette sphère étroite, permettez-lui de la rendre plus conforme à ses convenances, de l'embellir selon ses goûts, et avec son activité s'agrandira l'amour qu'il lui porte. Tel est le véritable patriotisme pour la foule qui compose le suffrage universel. Ce sentiment s'élève et s'étend chez ceux-là seuls qui, par leurs lumières, leur position et leurs occupations, se font un horizon social et politique plus étendu. L'idée abstraite de patrie pour la multitude se réduit à des proportions locales et individuelles. Fénelon a dit : « J'aime ma famille plus que moi, mon pays plus que ma famille, l'humanité plus que mon pays. » Langage d'apôtre et de philosophe, qui n'est pas celui des citoyens sur la place publique. Constater ce fait, ce n'est pas ériger l'égoïsme en vertu politique, c'est tenir compte des instincts de l'homme. Ce qui agit le plus puissamment sur l'individu, c'est ce qu'il voit, c'est ce qu'il fait journellement, c'est le milieu où il vit, où est le centre de ses affections les plus intimes.

Tous les partis sont intéressés à l'émancipation locale; car sans elle les plébiscites auront beau succéder aux plébiscites, le suffrage universel, dominé par l'administration, restera une machine qui, à moins d'explosion, obéit invariablement à celui qui la manie. Les hommes qu'un coup de force, qu'une révolution met au pouvoir sont alors sûrs de ne trouver nulle part de résistance, parce que nulle part n'existent ces organisations indépendantes capables de servir de point de ralliement aux populations troublées ou menacées dans leurs sentimens et leurs intérêts. Voilà l'explication de ces bouleversemens, si fréquens depuis un siècle, qui empêchent la France d'asseoir définitivement sa constitution politique; voilà la cause de cette émulation maladive qui anime tous les partis de la criminelle pensée de se renverser mutuellement par la violence, de s'imposer à la nation en vainqueurs et non en représentans sincères de sa volonté. Il est donc indispensable que désormais la commune, le canton, l'arrondissement et le département aient une personnalité politique, et ne soient plus une simple expression géographique, un cadre uniquement destiné à rendre l'administration plus facile. Cette réforme aurait pour effet de satisfaire sur place de légitimes ambitions qui se consument aujourd'hui dans le mécontentement et l'obscurité ou qui assiégent inutilement les avenues encombrées du

pouvoir central, d'intéresser un grand nombre de citoyens à la chose publique, de répandre par la pratique et par l'exemple les salutaires habitudes de libre discussion et de responsabilité personnelle jusque dans les rangs les plus humbles de la nation.

Les conditions de la réforme administrative peuvent donc se résumer ainsi : — se rapprocher le plus possible du système anglais en réservant au corps législatif le soin d'arrêter les mesures qui embrassent des intérêts sociaux, ou sont destinées à réaliser des améliorations réclamées par le pays tout entier; donner faculté au corps législatif de se faire assister dans cette mission par un conseil d'état dont les membres seraient élus par lui et non désignés par le chef de l'état; soumettre l'administration des préfets, quant à l'exécution des délibérations des conseils-généraux, au contrôle d'une commission permanente ne relevant que de l'assemblée départementale; élargir les attributions des conseils municipaux, des conseils d'arrondissement et des conseils-généraux, de manière qu'ils gèrent avec indépendance les affaires de leur ressort; organiser un mode de recours du degré inférieur au degré supérieur dans les représentations locales, jusqu'au corps législatif pour les décisions des conseils-généraux; en cas d'empiétement d'un de ces corps sur l'autre, d'incompétence quant à la matière, d'usurpation sur les pouvoirs d'un fonctionnaire, renvoyer le conflit devant le conseil de préfecture avec droit d'appel devant le conseil d'état; retirer au gouvernement la faculté exorbitante de former à son gré les circonscriptions électorales et la remplacer par une circonscription légale qui pourrait être l'arrondissement; donner des guides et comme des moniteurs au suffrage universel en multipliant autant que possible les fonctions électives, conseillers d'état, présidens et secrétaires des conseils-généraux, conseillers de préfecture, maires, membres de la commission permanente de département, inspecteurs des hospices, inspecteurs du travail dans les manufactures, instituteurs primaires désignés par les conseils municipaux. Tous ces fonctionnaires inspireront de la confiance aux populations, et exerceront sur elles une légitime influence quand ils tiendront leur titre du suffrage de leurs concitoyens. Cette organisation nouvelle ne serait cependant qu'une machine inerte, si elle n'était pas abondamment pourvue d'un souffle de vie politique. Une presse libre et l'exercice constant du droit de réunion, tel est le foyer de la force motrice qui lui assurera toute sa puissance.

II.

Je viens d'établir les bases du gouvernement libéral que veut la France; il s'agit maintenant de savoir ce qu'on édifiera dessus;

sera-ce un gouvernement républicain? sera-ce une monarchie constitutionnelle? Quels seront les organes principaux de ce gouvernement, quel qu'il soit?

Toutes les institutions humaines contiennent, comme le remarque très judicieusement M. Prevost-Paradol dans son livre de *la France nouvelle*, un mélange de fiction et de vérité; « c'est le reflet même de l'esprit qui les conçoit. » Le pouvoir monarchique, personnel ou absolu, repose, dit-il, sur cette idée, qu'une même famille enfante à chaque génération un homme capable d'exercer la souveraineté avec sagesse et intelligence; l'histoire n'a pas vérifié cette hypothèse. Le gouvernement aristocratique s'appuie sur cette autre idée, que certaines familles, mises par les lois au-dessus de la déchéance et du besoin, produisent d'une manière régulière l'élite morale et politique de la nation. Or jusqu'à présent l'Angleterre seule, avec l'esprit positif qui la distingue, a su se préserver des dangers de cette illusion en atténuant progressivement la prépondérance de la classe privilégiée. Aujourd'hui, après avoir profité de l'influence aristocratique pour fonder la liberté, elle appelle les autres classes à la maintenir et à la consolider. Enfin le gouvernement démocratique est fondé sur cette idée, que le plus grand nombre des citoyens fait un usage raisonnable de son vote et voit toujours avec discernement ce qui est conforme à la justice et avantageux à l'intérêt commun. C'est encore là une fiction.

La marche des événemens et les mœurs ont éliminé l'élément aristocratique de la constitution politique de la France; Richelieu et Mazarin ont successivement courbé toutes les têtes trop hautes, et empêché qu'il ne se créât dans notre pays un parlement à l'instar de celui de l'Angleterre. Il fut un moment toutefois, une heure dans notre histoire, où cette entreprise eût pu réussir : c'est quand la fronde, conduite par de grands seigneurs, s'alliait à la magistrature et à la bourgeoisie pour imposer ses conditions à la royauté. Malheureusement cette vue était trop élevée alors. Embarrassé de ses auxiliaires, Condé les fit massacrer sur les marches de l'hôtel de ville de Paris, et la noblesse française, déposant les armes, n'exigea en échange de sa soumission que des richesses, des charges de cour et des gouvernemens de province. Le 5 juillet 1652 a vu s'évanouir pour toujours l'occasion de fonder en France des institutions libérales avec le concours de l'aristocratie.

La démocratie peut aussi bien servir de base à un gouvernement personnel qu'à un gouvernement contrôlé. Dans le premier cas, le peuple abdique ses droits et accepte l'égalité dans la sujétion. Ce régime repose sur les deux fictions qui servent de base à la monarchie absolue et au gouvernement populaire. Il suppose le souverain intelligent, sensé, animé exclusivement de l'amour du bien

public; il suppose les populations assez morales, assez éclairées, pour intervenir efficacement dans certaines occasions solennelles et manifester par intervalles une volonté ordinairement engourdie. C'est l'alternative entre deux despotismes, celui du pouvoir royal ou celui d'une foule aveugle. La France a passé par cette double épreuve. Elle sait ce qu'est l'autorité d'un seul, disposant de l'intérêt public, le maniant suivant des vues plus ou moins justes, lançant la nation dans des aventures où son honneur et son indépendance peuvent être compromis. Elle sait aussi ce qu'est le gouvernement populaire, animé quelquefois de sentimens généreux, mais vagues et indéfinis, habituellement emporté par la passion, incapable de s'arrêter devant les droits les plus respectables, de conserver l'ordre et de subir le frein de la justice. Ce serait donc méconnaître les enseignemens de l'histoire que de livrer encore une fois les destinées de notre pays à l'une ou l'autre de ces formes de gouvernement. La république semble à la vérité l'expression logique du suffrage universel; cependant la pratique est obligée de tenir compte de certaines difficultés. En France, par exemple, le mot république éveille des inquiétudes. La constitution républicaine a un vice qui lui est propre : elle fait arriver au pouvoir l'homme d'un parti. La majorité populaire qui l'a appelé à la présidence peut se modifier, se détacher de lui. En cas de dissentiment entre lui et la représentation nationale, si le chef du pouvoir exécutif a le droit de dissolution, n'en usera-t-il pas dans des vues intéressées, et n'emploiera-t-il pas tous les moyens dont il dispose pour que la minorité qui lui est restée fidèle, non-seulement soit justifiée par le vote des comices électoraux, mais revienne transformée en majorité? S'il réussit, rien de mieux. Son gouvernement reprend une nouvelle force; mais, s'il échoue, sa politique est désavouée par le verdict national, et néanmoins il faut qu'il continue à gouverner jusqu'à l'expiration légale de ses pouvoirs, entouré d'une majorité triomphante et hostile qui le tient en suspicion. Si le désaccord existe non plus entre diverses fractions de l'assemblée élective, mais entre les pouvoirs publics et l'opinion générale du pays, peut-on espérer du président assez d'abnégation pour qu'il songe à rétablir l'harmonie troublée en faisant appel au pays, c'est-à-dire en allant au-devant d'une défaite certaine? Il est plus naturel de prévoir que le gouvernement suivra sa voie jusqu'à ce qu'il soit arrêté par une manifestation violente de l'opinion, qui, sans issue légale, éclate en désordre et fait une révolution.

Aux États-Unis, il est vrai, le président n'a pas le droit de dissolution (1); mais est-ce une solution aux difficultés signalées plus

(1) Pour éviter une partie de ces inconvéniens, la chambre des représentans n'a

haut? En France, un pareil système mettrait incessamment la constitution à deux doigts de sa perte. A ces objections s'en ajoutent d'autres qui sont plutôt prises dans la situation topographique de notre pays que dans les institutions mêmes de la république. Par suite de l'esprit de défiance qui est l'essence même de ce genre de gouvernement, le mandat du président dure peu d'années; il faut qu'il se renouvelle souvent. Cette condition n'a aucune conséquence fâcheuse pour un état de peu d'étendue qui se résigne à jouer un rôle secondaire dans le concert des nations; elle n'en a pas non plus pour l'Union américaine, qui n'a dans son voisinage que des peuples faibles, sur lesquels elle exerce une prépondérance incontestée. Il n'en serait pas ainsi pour la France, placée au centre de l'Europe, entourée de monarchies militaires puissantes comme elle, obligée de surveiller leurs desseins, de contenir leur ambition, obligée aussi de faire de continuels efforts pour que son peuple trouve chez ses voisins des élémens d'échange. Une pareille mission ne sera réalisée que si le pouvoir demeure longtemps dans les mêmes mains. On n'aime et on ne craint que ce qui dure. Un chef d'état temporaire ne conçoit aucun projet à longue échéance dans la crainte de ne pouvoir le mener à terme, et les gouvernemens qui traitent avec lui observent forcément la même réserve. Si, afin d'obvier à ces inconvéniens, on étendait les prérogatives du pouvoir exécutif soit en durée, soit en attributions, ne se heurterait-on pas contre un autre écueil, celui d'exciter outre mesure les convoitises des prétendans à la présidence et de leurs adhérens? Avec un tel appât, la compétition des concurrens court risque de passer parfois des brigues de la place publique aux luttes de la guerre civile. Cette crise de l'élection présidentielle, si grave même aux États-Unis, serait pour un pays situé comme le nôtre une cause périodique d'affaiblissement. Les gouvernemens étrangers animés de mauvais vouloir contre nous, méditant des entreprises menaçantes pour nos intérêts ou notre influence, ne manqueraient pas de tenter de les exécuter à cette époque. Ce serait pour eux la meilleure occasion de réaliser leurs vues. Et le cas de guerre, il faut bien le prévoir quand il s'agit de la France. Les pouvoirs du président, même étendus, ne seraient pas suffisans pour cette terrible éventualité : il faudrait les accroître encore. Victorieux au dehors, n'est-il pas à craindre qu'il ne veuille conserver ce surcroît d'autorité pour contenir ses adversaires, renverser les obstacles que lui susciteraient des dissentimens intérieurs? La reconnaissance nationale et le prestige de la gloire provoqueront

qu'une existence légale de deux ans. A chaque renouvellement, le peuple manifeste sa volonté par les élections. Ce correctif a lui-même le tort d'entretenir la nation dans une effervescence continuelle.

son ambition et lui rendront tout facile pour la satisfaire. Il faudrait la vertu d'un Washington pour résister à une tentation pareille.

Au sein d'une société libre, tous les pouvoirs prennent leur source dans la volonté nationale. La royauté préexistante, permanente et transmissible dans une famille ne fait pas exception à ce principe, car elle est enfermée dans le cercle d'une constitution, expression de cette volonté et subordonnée à elle. La royauté n'est pas établie pour elle-même, elle l'est pour l'utilité de la nation; les prérogatives dont elle est dotée doivent servir au bien du pays et s'exercer dans les conditions que le pays a posées lui-même. Le roi n'est pas le souverain, il est une partie de la souveraineté; la souveraineté n'a son expression complète que dans le concert de la royauté et de la représentation populaire. La part de souveraineté qui revient au roi est sans doute fort considérable : aussi les pays monarchiques et libres donnent-ils au pouvoir royal des contre-poids efficaces. D'abord la volonté nationale s'y manifeste en même temps que la volonté du chef du pouvoir exécutif; mais, dira-t-on, le roi tendra tout naturellement à étendre son action au-delà de la sphère où il a droit d'agir. La nation, sous l'empire d'une légitime inquiétude, exagérera son contrôle et s'efforcera de rétrécir le cercle des attributions du pouvoir exécutif. C'est un antagonisme en permanence plutôt qu'une harmonie constituée. Telle est l'objection principale faite à cette forme de gouvernement. Ceux qui la font oublient qu'au-dessus du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif il se trouve une troisième force assez puissante pour les contenir l'un et l'autre. C'est l'opinion publique. Elle est comme une atmosphère dans laquelle tous les pouvoirs vivent et se meuvent, et qui exerce sur eux une pression régulatrice. Cette force se produit par la presse et les réunions publiques, et peut décider même souverainement entre les pouvoirs en conflit. Avant d'examiner en quoi consiste ce mode d'intervention, il convient de préciser les attributions du corps législatif.

Il doit se constituer en deux chambres, toutes les deux dérivant du principe électif, l'une directement et l'autre indirectement. La première est formée par l'élection libre des populations, sans autre restriction que l'exclusion des fonctionnaires, ce qui s'explique par le mandat même des représentans du pays, chargés de contrôler les actes du chef de l'état. Cette exclusion est également favorable au pouvoir parlementaire et au pouvoir royal. Au premier, elle assure la spontanéité et l'indépendance de ses résolutions et de ses votes; elle évite au second toute compromission dans la lutte des partis. A l'assemblée populaire appartient le droit de composer son bureau et de rédiger son règlement intérieur; c'est la garantie de sa dignité et de sa liberté d'action. En cas de vacance d'un siége, c'est

le président de la chambre qui convoque les électeurs, ce n'est pas le ministre, car l'administration n'a pas à s'interposer entre le pouvoir législatif et le corps électoral, qui en est la source.

En tenant compte de cette origine, il est évident que le rôle de cette assemblée doit être prépondérant dans le mécanisme constitutionnel, puisqu'elle est l'expression de la volonté nationale. Il n'est certainement pas sans inconvénient, ainsi que le fait observer M. Prevost-Paradol, qu'en cas de contestation entre les pouvoirs le dernier mot appartienne au corps législatif; mais entre les maux il s'agit d'opter pour le moindre. Si le dernier mot restait au pouvoir exécutif, le parlement ne serait plus qu'un corps consultatif dont les réclamations impuissantes n'empêcheraient pas l'établissement du despotisme. La prépondérance législative ne fait pas courir le même danger: elle est contenue par l'opinion publique et corrigée par le renouvellement périodique de la représentation nationale, par le droit de dissolution dont peut user le chef de l'état.

Comment s'exerce l'autorité parlementaire? Par le vote du budget, par le vote des lois et par des propositions ou résolutions. Le vote du budget, il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point, est la condition essentielle des gouvernemens où le pays veut avoir la direction de ses affaires. Comme de là découle la justification des charges qui doivent peser sur les populations, de là découle aussi l'autorité qui peut les leur faire accepter. Les lois sont présentées au corps législatif, non pas au nom du chef de l'état, — il importe qu'il ne soit pas compromis dans les débats qu'elles soulèveront, — mais au nom des ministres, qui sont la partie active du gouvernement. La chambre les discute, les amende, appelle dans ses commissions les agens de l'administration, les membres du conseil d'état, s'entoure des lumières des hommes spéciaux, approuve ou rejette en pleine connaissance de cause et avec une entière indépendance les projets qui lui sont soumis. Enfin le corps législatif a un droit d'initiative égal et parallèle à celui du pouvoir exécutif. Il faut qu'il puisse, tantôt par une interprétation, tantôt par la présentation d'un projet de loi, satisfaire à un sentiment ou à un besoin qui se manifeste dans le pays, interroger le gouvernement sur la marche qu'il imprime à la politique extérieure, enfin le forcer à tenir compte des intérêts et des préoccupations du public.

En certaines circonstances, quoiqu'élective, la chambre des députés peut ne pas représenter exactement l'opinion du pays ou ne la représenter que dans une phase passagère; la chambre haute aura le droit et le devoir de s'enquérir jusqu'à quel point le vote de la première chambre est en rapport avec l'opinion nationale, de concilier dans les lois l'esprit de conservation avec l'esprit d'innovation, de juger des changemens à introduire dans la législation, enfin

d'intervenir entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif pour arrêter toute entreprise que l'un ou l'autre tenterait en dehors de sa sphère constitutionnelle.

Comment sera formée la chambre haute? Ici se présente une véritable difficulté. Il faut que les élémens qui la composent lui soient propres et en même temps qu'ils ne soient pas contraires à la démocratie, puisque c'est d'une constitution démocratique qu'il s'agit. Si les membres sont demandés directement à l'élection, elle n'est plus qu'une doublure de la première chambre. Charger le pouvoir royal de la nommer, c'est donner à ce pouvoir deux organes dans la confection des lois et la prééminence législative. Pour obvier à ces objections, M. Prevost-Paradol a proposé le système suivant. On grouperait les conseils-généraux des départemens qui ont certains intérêts communs en assemblées régionales à l'instar des ressorts de nos cours d'appel. Ces divisions territoriales, au nombre de vingt ou vingt-cinq dans toute la France, auraient à pourvoir chacune par l'élection à huit ou dix siéges de la chambre haute, ce qui ferait un ensemble de deux cent cinquante membres. Ce nombre serait porté à trois cents non par des nominations arbitraires, mais par des siéges dévolus de droit à de hauts personnages pour les fonctions qu'ils remplissent dans l'état ou à des illustrations personnelles pour de grands services rendus au pays. Le premier président de la cour de cassation, le premier président de la cour des comptes, les amiraux et les maréchaux feraient de droit partie de l'assemblée; enfin l'Institut élirait dix membres, à raison de deux par chaque académie.

Le recrutement d'une fraction de la haute chambre au moyen d'un droit attaché à la fonction ou au titre de la personne ne me semble pas heureux. Une assemblée délibérante, pour être animée de l'esprit de corps, si utile à sa dignité et à son indépendance, ne doit renfermer dans son sein qu'un seul élément; il faut que ceux qui y siégent y soient arrivés de la même manière, qu'il n'y ait entre eux que la distinction des vertus et des talens : pas de bancs de magistrats, de savans, de maréchaux, d'évêques. Laissons tous ces personnages attendre et recevoir leur droit de l'élection des conseils-généraux. La position qu'ils occupent, leur renommée, l'éclat de leurs services, appelleront naturellement l'attention sur eux, et les départemens se disputeront l'honneur de les nommer. Le baptême électoral n'effacera pas leur titre de magistrats, de maréchaux, d'académiciens; mais il leur permettra de l'oublier dans l'enceinte législative lorsqu'ils auront à délibérer sur la guerre, la justice et l'instruction publique. Il les débarrassera d'une sorte de mandat impératif qu'ils porteraient avec eux, si leur siége dépendait de leurs fonctions. Aux États-Unis, société éminemment démo-

cratique, les membres du sénat sont élus par les représentans de chaque état, ce qui ressemble fort aux divisions régionales dont il est ici question. En Belgique, le sénat puise son existence à la même source que la chambre des députés, mais à des conditions différentes; la durée du mandat est double, et, pour être éligible, il faut être âgé de quarante ans au moins et payer 1,000 florins d'impositions directes, patente comprise. Dans ces deux pays, la seconde chambre remplit parfaitement sa mission.

Voici donc trois corps qui concourent à la loi, le pouvoir exécutif, l'assemblée populaire et le sénat. Comment s'établiront leurs rapports? Par l'intervention ministérielle. Les ministres ne sont les mandataires ni du chef de l'état ni des chambres, ils sont l'organe des communications qui s'échangent entre eux. S'ils étaient l'organe du pouvoir exécutif et s'ils dépendaient de lui, ils l'engageraient dans toutes leurs démarches et le compromettraient par leur langage; s'ils étaient les instrumens du pouvoir délibérant, ils pénétreraient avec ce caractère dans la sphère administrative, et lui enlèveraient sa liberté d'action. Leur rôle est mixte et complexe : ils sont de véritables intermédiaires n'appartenant ni au chef de l'état ni aux chambres, et procédant de ces deux pouvoirs à la fois dans une certaine mesure et par des modes différens.

Je crois que M. Prevost-Paradol ne s'est pas bien rendu compte de cette fonction dans l'ordre constitutionnel. Oui, comme il le propose, les ministres doivent être pris dans la représentation nationale, être comme imprégnés de l'opinion qui y domine, exercer dans l'enceinte législative une influence réelle; mais ces conditions restreignent forcément le cercle où le chef de l'état, qui les nomme, peut trouver des ministres, et le forcent de les prendre dans les rangs de la majorité triomphante. En Angleterre, où le gouvernement représentatif s'applique avec tant de régularité par suite non d'un texte constitutionnel, mais d'une longue pratique, le choix de la couronne et l'intervention du parlement dans la formation des cabinets se combinent et se limitent réciproquement. M. Prevost-Paradol innove à cet égard et change radicalement le rôle du ministère par l'origine exclusivement parlementaire qu'il lui donne. Il veut que le président du conseil soit élu par la chambre des députés et qu'il choisisse librement ses collègues. Cette élection serait valable jusqu'à la démission de celui qui en serait l'objet ou jusqu'à ce que l'assemblée, de sa propre autorité, recoure à une élection nouvelle. Quoi! le président du cabinet sera nommé par l'assemblée, organe du suffrage universel? Procéderait-on autrement, s'il s'agissait d'élire le président d'une république? Ce président du conseil ne sera pas le chef d'un cabinet, il sera le chef suprême de l'état; il aura plus de puissance réelle que le roi, plus de

prestige moral; il concentrera dans ses mains l'autorité de la nation, puisqu'il en sera investi par ses mandataires. Ce n'est pas un intermédiaire entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, c'est un troisième pouvoir plus fort qu'eux. Pour le roi, c'est un maire du palais; pour les chambres, c'est un dictateur.

Dans ce système, les objections que les auteurs de la constitution des États-Unis élevaient contre la présence des ministres au congrès se trouvent, on le comprend, singulièrement aggravées; elles diminuent au contraire d'importance, si, au lieu d'accorder à la représentation nationale le droit d'élire le chef du cabinet, et à celui-ci le soin de choisir ses collègues, la formation du ministère est confiée au chef de l'état. Est-ce à dire que cette formation sera complétement indépendante? Non; elle se fera avec le concours indirect des chambres. Le roi sait que sans ce concours l'action gouvernementale serait arrêtée; il sait que son intérêt l'oblige à prendre ses ministres parmi les hommes exerçant sur les assemblées la plus grande influence. Qu'un de ces hommes devienne, par l'autorité de son caractère, par l'ascendant de sa parole, le chef du cabinet, qu'il ait une action prépondérante sur la royauté et sur le parlement, rien de plus désirable, rien de plus légitime, car elle ne sera suspecte ni à l'un ni à l'autre, et maintiendra l'entente entre eux. C'est ce qui se pratique en Angleterre, en Belgique et dans tous les pays où le régime parlementaire est en vigueur; c'est ce qui s'est réalisé en France sous les gouvernemens représentatifs. On dit, il est vrai, que la couronne peut se tromper dans ses choix. Le correctif de cette erreur est à la disposition du pouvoir législatif, qui peut la signaler par ses votes, et au besoin manifester son refus de concours en déclarant expressément que le cabinet « n'a pas sa confiance. » Alors la rupture est complète entre les deux pouvoirs, et deux partis sont à prendre, — ou appeler au ministère des hommes en conformité de sentimens avec les représentans du pays, ou dissoudre les chambres en recourant à de nouvelles élections. Les chambres aussi sont exposées à l'erreur; elles peuvent céder à des entraînemens passionnés, tenter des usurpations, s'opiniâtrer dans certains projets sans l'assentiment du pays. Les ministres, dans leur rôle de médiateurs, étudient les symptômes de cet état des assemblées, et s'efforcent d'y remédier par la conduite qu'ils impriment au pouvoir exécutif. Ils écartent ou éloignent par des tempéramens habiles le recours aux mesures extrêmes, telles que le *veto* et la dissolution. M. Prevost-Paradol n'est point partisan du *veto*. — Il lui reproche, s'il est exercé par le chef de l'état, roi ou président, de permettre à une volonté unique d'entraver la volonté de la majorité législative, et, s'il est exercé sous la responsabilité ministérielle, d'être en fait

possédé par les ministres, qui s'en serviront pour prolonger leurs luttes avec les chambres et se maintenir au pouvoir. Il le trouve enfin complétement inutile dans un régime où par le changement du cabinet il est si facile de rétablir l'harmonie entre le parlement et le pouvoir exécutif. Cette question du *veto* mérite qu'on l'examine de près.

Les prérogatives de la couronne ne sont pas un don fait à la royauté pour assurer sa puissance ou sa splendeur. Ce sont des attributions qui ont pour but l'utilité nationale. La loi, pour être parfaite, doit être conçue et élaborée en commun par la royauté, l'assemblée nationale et le sénat. Cette condition implique le concert entre les trois pouvoirs. Chacun d'eux a le droit de modifier, d'amender, de rejeter même la proposition de l'un des autres ou de tous les deux. Le sénat, par exemple, s'allie tantôt au pouvoir royal, tantôt à l'assemblée des représentans, selon qu'il juge opportun de porter son appui aux principes conservateurs ou aux idées de progrès, et repousse les mesures qui ne lui paraissent pas favorables à la politique qu'il veut faire prévaloir. La chambre populaire agit de même. Ces deux branches de la représentation nationale usent l'une vis-à-vis de l'autre, et à l'endroit du chef du pouvoir exécutif, d'une sorte de *veto* qu'elles exercent en toute liberté. Dès lors est-il possible de refuser ce même droit au chef de l'état? Le contraindre à accepter tous les projets sortis des délibérations des deux autres pouvoirs, ne serait-ce pas le subordonner à eux? ne serait-ce pas le réduire aux fonctions de greffier royal chargé d'enregistrer des résolutions auxquelles il n'a pas été réellement associé? n'est-ce pas introduire dans la machine gouvernementale un ressort sans force qui subit l'impulsion générale et qui n'y concourt pas? Pour expliquer cette inégalité dans l'action législative, on dit : Si les chambres arrêtent une loi ou ne l'approuvent pas, la conséquence a peu de gravité, c'est une mesure sur laquelle l'interdit est jeté, rien de plus; si au contraire c'est le chef de l'état qui exerce cette prérogative, il peut paralyser la volonté nationale, car il est déjà en possession de la force militaire.

C'est l'objection principale des adversaires du *veto;* mais l'assemblée populaire n'est pas sans garanties contre l'abus qui pourrait être fait de cette prérogative. Elle peut, par une juste représaille, refuser les voies et moyens nécessaires au pouvoir exécutif, ou tout au moins limiter à un temps plus ou moins court le vote des subsides, et contraindre ainsi le chef de l'état à convoquer les comices électoraux pour prononcer sur la cause du conflit. Enfin elle a le droit de mettre en accusation les ministres sous la responsabilité desquels le *veto* vient de s'exercer. Sans la faculté, soit

pour le roi, soit pour une des chambres, de refuser ou de retirer son adhésion à la loi, on va au-devant du despotisme, qui s'érigera au bénéfice des représentans de la nation ou du pouvoir exécutif. C'est cette conséquence qui frappait Livingston quand il disait que, « la tendance des deux chambres étant d'empiéter sur le pouvoir exécutif, il était indispensable de confier à ce dernier un frein pour contenir leur puissance. » C'est aussi ce qui a provoqué cette exclamation de Mirabeau : « j'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'en France, si le roi n'avait pas le droit de *veto!* »

Le refus que fait le roi de sanctionner une loi doit être considéré comme un avertissement qu'il adresse au pouvoir délibérant. Il correspond à celui que les chambres adressent au pouvoir exécutif quand par le rejet de ses propositions elles signifient au roi que la politique dont ses ministres sont l'expression n'a pas leur confiance. Ces avertissemens réciproques tiennent en suspens l'action législative et aboutissent forcément ou à la levée du *veto,* ou à la dissolution des assemblées. Si, appelé à se prononcer, le peuple, qui doit avoir le dernier mot, envoie les mêmes députés ou des députés professant l'opinion qui a provoqué le conflit, il faudra que le prince « obéisse; » c'est l'expression dont se sert le grand orateur de l'assemblée constituante, car c'est seulement pour exécuter les volontés nationales que le souverain a été établi sur le trône.

Aux États-Unis, le président est armé d'un *veto* suspensif. Il n'a pas le droit de dissolution, comme le chef du pouvoir exécutif dans une monarchie parlementaire; mais le conflit est tranché, le *veto* annihilé, lorsque dans une nouvelle délibération du congrès la majorité en faveur de la proposition contestée se compose des deux tiers des votans. Si en Angleterre personne ne conteste à la couronne le droit de *veto,* on ne le trouve pas appliqué une seule fois dans les annales parlementaires de ce pays. Il en est de même en Belgique. Chez nous, de 1814 à 1848, on ne peut citer que deux circonstances dans lesquelles cette prérogative s'est exercée, et le fait est passé inaperçu, même aux yeux des contemporains (1). Pris à la lettre, ce ressort du mécanisme constitutionnel peut engendrer des difficultés et causer des agitations; mais il n'y a pas de constitution qui ne contienne, si on veut bien le chercher, un article 14 que le pouvoir royal ou le pouvoir populaire peut invoquer afin de se mettre au-dessus de la légalité constitutionnelle. Il n'y a de remède à ce vice naturel que la sagesse humaine.

(1) Le roi Louis-Philippe n'a jamais sanctionné et promulgué la loi qui reconnaissait les grades accordés à l'armée dans les cent jours, ni celle émanée d'une proposition de M. Mounier, pair de France, qui attachait un traitement à la décoration de la Légion d'honneur.

Le gouvernement parlementaire, pour être complet, doit encore remplir deux autres conditions, l'irresponsabilité du chef de l'état et la responsabilité des ministres. — Que veut la nation en constituant la royauté héréditaire? Assurer la durée du pouvoir dans une famille, afin d'éviter les troubles provoqués par la perspective d'une couronne à conquérir et d'empêcher les solutions de continuité trop fréquentes dans la politique générale. Or la continuité du pouvoir peut être atteinte par la responsabilité. D'autres raisons justifient l'immunité dont il s'agit de doter la couronne. Le chef de l'état n'a pas de volonté qui lui soit propre. Tous les actes auxquels son autorité est attachée n'ont d'effet que s'ils sont contre-signés par les ministres, et ceux-ci peuvent refuser leur contre-seing à ceux qu'ils jugent contraires au sentiment public ou aux principes constitutionnels. Le rôle du souverain est celui d'un arbitre entre les partis, et il ne doit, sous aucun prétexte, quitter sa sphère d'impartialité. — Mais, dit-on, il sortira de cette immobilité majestueuse, s'il y est poussé par son intérêt personnel, par la conviction plus ou moins éclairée que le bien de la nation lui en fait un devoir, comme il est arrivé à Charles X en 1830 et au président de la république en 1851. Cette hypothèse n'est pas invraisemblable. Quand elle se réalise, le chef de l'état agit à ses risques et périls. Ce jour-là, il se dépouille de son inviolabilité, il rompt le pacte fondamental, il fait un coup d'état et défie la révolution. Pour un cas semblable, il n'est pas nécessaire d'écrire dans la constitution que « l'insurrection est le plus sacré des devoirs; » chez un peuple où les mœurs de la liberté ont pris racine, cette maxime doit se trouver dans tous les cœurs.

Récemment s'est produite une théorie dans laquelle on préconise la coexistence de deux responsabilités, celle du chef de l'état et celle des ministres. Cette invention est due probablement à la nécessité de démontrer que la constitution actuelle de l'empire français n'est pas incompatible avec un régime de liberté. Ces deux responsabilités s'appliquent, l'une à la marche générale de la politique intérieure et extérieure, l'autre à l'administration; la première incombe au chef de l'état, la seconde aux ministres. Qui peut délimiter exactement le domaine de la politique générale et celui de l'administration? La casuistique constitutionnelle la plus déliée y échouerait. Conçoit-on par exemple quelque grand dessein, un projet destiné à exercer de l'influence sur la marche générale de la politique, dont la préparation et la réalisation n'exigent des mesures nombreuses d'administration? Le chef de l'état, qui a la responsabilité de la politique générale, ne pourra-t-il pas l'invoquer pour obliger les ministres, qui ont la responsabilité des actes administratifs, à exécuter les travaux nécessaires à son plan? Ainsi des approvision-

nemens sont faits, des troupes sont réunies, des commandemens sont distribués; ces préparatifs sont menaçans; ils inquiètent une puissance voisine, ils compromettent nos rapports avec elle et peuvent amener la guerre. A l'intérieur, un certain esprit préside au choix des fonctionnaires; on destitue des préfets connus pour professer une opinion, et on les remplace par d'autres d'une opinion opposée; ils sont chargés de répandre dans leur département des principes inconciliables avec la constitution, de préparer les élémens d'une réélection qui changera la majorité actuelle du corps législatif. Dans ces deux éventualités si naturelles à prévoir et qu'il serait si facile d'écarter avec une responsabilité nettement déterminée, que de conflits dans le sein même du gouvernement! Ou le chef de l'état, agissant comme un conspirateur, dissimulera ses vues et surprendra la bonne foi des ministres, ou il révélera ses intentions et confessera le mobile qui le détermine en demandant le concours des chefs des différens départemens ministériels. Le premier cas engendre le soupçon, le second la contestation. Les ministres craignent de se compromettre vis-à-vis de la majorité dont ils sont les organes, et ne veulent qu'à bon escient s'associer à la politique du chef de l'état; de là pour eux la nécessité de l'observer, de le mettre en demeure à chacune de ses propositions de s'expliquer franchement sur les vues qu'il a conçues. Dans cet état de défiance réciproque, que de difficultés dans la délibération, que d'entraves dans l'action! Le roi ou l'empereur réclamant le droit de prendre des résolutions, puisqu'aux termes de la constitution il est responsable, les ministres discutant ces résolutions et les repoussant en invoquant leur propre responsabilité, — c'est l'antagonisme en permanence siégeant dans la sphère la plus élevée du gouvernement. Maintenant supposons les faits accomplis, à qui en demandera-t-on compte? Si on s'adresse au chef de l'état, ne pourra-t-il pas répondre que le ministère les a jugés nécessaires et qu'il n'a pas à les justifier. Si l'on s'adresse aux ministres qui se seront rendus complices plus ou moins volontaires des arrière-pensées du chef de l'état, ne se réfugieront-ils pas derrière lui, invoquant son action constitutionnelle? Ces deux responsabilités s'annulent donc et ne sont bonnes qu'à tromper les esprits. D'ailleurs que vaut celle de la couronne, quand personne ne peut la formuler, ni indiquer un mode de procédure qui la rende effective et régulière, quand elle ne peut avoir pour sanction pénale qu'une révolution? Dans aucune constitution, on n'a songé à organiser la révolution.

Revenons à ce qui est pratique, à la seule responsabilité ministérielle. Elle s'attache à tous les actes, à toutes les paroles du pouvoir exécutif; elle ne court pas risque de s'égarer, et s'exerce au jour le

jour par la discussion et le contrôle des assemblées délibérantes. Elle est la condition essentielle des gouvernemens libres, la garantie des droits de la nation et de l'inviolabilité de la constitution qu'elle s'est donnée. En Angleterre, elle est tellement entrée dans les mœurs que, bien qu'elle ne soit écrite dans aucun texte précis, nul ne la conteste. En Belgique, un article de la constitution déclare qu'en aucun cas l'ordre verbal ou écrit du roi ne peut soustraire un ministre à la responsabilité, et un autre article stipule que la chambre des représentans peut accuser les ministres et les traduire devant la cour de cassation, qui seule a le droit de les juger, sauf l'action civile de la partie lésée et les crimes et délits qu'ils auront pu commettre dans l'exercice de leurs fonctions. — Le roi ne peut user de sa prérogative de faire grâce en faveur d'un ministre condamné que sur la demande de l'une des deux chambres.

Dans ce cadre constitutionnel, quel est donc le rôle du chef de l'état? Celui d'être un arbitre étranger aux luttes qui se livrent autour et au-dessous de lui; il intervient dans les circonstances les plus graves, apaise les conflits en interrogeant la nation lorsqu'il juge opportun de provoquer son arrêt souverain; il est partie agissante dans le travail législatif et chargé de l'exécution des lois; il commande les forces militaires pour le maintien de l'ordre et la défense du territoire; il a la direction des rapports internationaux et veille au maintien de l'honneur national; il pourvoit à l'intérêt le plus essentiel des sociétés civilisées par l'administration de la justice. Qu'un génie se trouve à l'étroit dans le cercle de ces attributions, je le crois sans peine; mais ce n'est vrai que pour un de ces génies qui apparaissent sur la scène du monde à de longs intervalles et laissent après eux plus de ruines que de monumens dignes d'admiration. De grands hommes passionnés pour les progrès et le bonheur des peuples trouveront là de quoi donner carrière à leurs nobles sentimens et à leur honnête ambition. Nous en avons pour témoignage le rôle si considérable, malgré l'exiguïté de son royaume, du roi Léopold Ier de Belgique, et sous nos yeux celui que nous donne chaque jour la reine Victoria sur le trône de la Grande-Bretagne. D'ailleurs c'est à ces conditions, au XIXe siècle et lorsque les peuples ont justement revendiqué leur droit de souveraineté, que la royauté peut être maintenue.

III.

Le gouvernement parlementaire se compose de trois pouvoirs : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. J'ai indiqué les attributions et la fonction des deux premiers; il me reste à parler du troisième. Deux conditions sont essentielles pour l'ad-

ministration de la justice : l'indépendance et les lumières. L'indépendance ne peut être assurée que par un bon mode de recrutement du personnel judiciaire, la compétence ne peut l'être que par des conditions de capacité obligatoires.

Quel sera le mode de recrutement? Si c'est le pouvoir exécutif qui choisit les magistrats et décide de leur avancement, on comprend qu'ils seront plus ou moins sous la dépendance du gouvernement. On aura beau les investir du privilége de l'inamovibilité, comme on l'a fait jusqu'à présent en France, ils n'en seront pas moins tentés de gagner la faveur du chef de l'état pour avancer dans leur carrière. Si leur recrutement se fait par l'élection, ne court-on pas un autre danger? Ne verra-t-on pas les membres du corps judiciaire s'attacher par calcul au parti prépondérant, avoir toujours en vue la popularité plutôt que la justice, et flatter l'opinion à laquelle ils doivent leur situation afin d'en acquérir une plus élevée? Le problème consiste donc à trouver une combinaison qui puisse soustraire la magistrature à l'arbitraire des choix et aux passions des partis.

D'abord dégageons la question d'un point qui l'embarrasse pardessus tout, je veux parler des contestations politiques. Toutes les fois que la magistrature sera chargée à elle seule de les résoudre, elle y perdra le caractère d'impartialité qui doit lui appartenir. Si les délits et les crimes commis par la voie de la presse ou des réunions publiques, si les manœuvres coupables des partis, les complots contre la sûreté de l'état, sont déférés aux tribunaux, les décisions paraissent dictées ou par le pouvoir attaqué, ou par la crainte de l'impopularité, et dans l'un comme dans l'autre cas les juges perdent le respect des populations. L'histoire contemporaine ne fournit que trop de preuves de cette vérité. Sans prétendre importer en France les institutions américaines ou anglaises, auxquelles nos mœurs ne se prêtent pas, on peut éviter ce double écueil par l'intervention du jury dans toutes les affaires où l'élément politique se trouve mêlé. Le jury, par son origine, exprime l'opinion publique, à laquelle il faut toujours s'adresser dans un pays libre. C'est la société, représentée par quelques-uns de ses membres tirés au sort, qui est chargée d'apprécier des faits réputés coupables, et, son verdict rendu, les magistrats n'ont plus qu'à appliquer les pénalités. Quoi de plus variable que le caractère d'un fait politique incriminé? Tantôt il est de nature à être considéré comme innocent à cause des mobiles qui l'ont suscité ou de faits accessoires qui l'ont accompagné, comme dans l'affaire de Strasbourg, tantôt, quoique semblable dans sa manifestation, il devient condamnable par les dangers qu'il a fait courir à la chose publique. Cette appréciation toute morale et relative ne peut être faite que par des citoyens animés du sentiment

public. Ces raisons sont vraies aussi pour les attentats contre la sûreté de l'état, pour la violation de la constitution; elles justifient, le cas échéant, le renvoi des ministres devant une haute cour criminelle à l'instar de celle instituée en 1848 et qui existe encore aujourd'hui, ou devant la haute assemblée législative formée en cour de justice, comme sous le gouvernement de juillet. Cette organisation s'anime tout à la fois du sentiment judiciaire par la présence d'un certain nombre de magistrats et du sentiment public par celle d'hommes politiques. C'est un véritable jury national.

Personne n'ignore que, sous l'empire de cet esprit administratif si puissant en France et qui a résisté depuis plus de soixante ans à nos fréquentes révolutions, l'article 75 de la constitution de l'an VIII a été religieusement conservé. Cet article exige l'autorisation préalable du conseil d'état pour poursuivre un fonctionnaire et lui demander la réparation d'un acte arbitraire. Un peuple qui aurait les institutions les plus libérales les verrait s'annihiler toutes et perdrait ses libertés en détail sous le régime de cette législation. Sans doute le fonctionnaire ne doit pas être livré aux passions qu'il provoque souvent dans l'accomplissement de ses fonctions. Il importe qu'il ne soit pas privé de protection, puisqu'on exige de lui l'exécution ponctuelle des ordres quelquefois sévères qu'il reçoit de ses supérieurs et la stricte application de la loi; mais cette protection, il doit la trouver dans son chef immédiat et dans cette hiérarchie administrative qui remonte de l'agent le plus humble au préfet et du préfet au ministre. Quel est le préfet qui refusera de couvrir de sa responsabilité le subordonné qui aura agi conformément à ses instructions? Quel est le ministre qui à son tour ne prendra pas à sa charge, pour en répondre devant le parlement, les mesures ordonnées par un préfet non désavoué par lui? Le fonctionnaire, à vrai dire, ne peut être recherché que si l'acte qu'on lui reproche lui est personnel, et alors pourquoi l'autorisation préalable du conseil d'état? N'a-t-il pas agi à ses risques et périls et ne doit-il pas rendre compte de sa témérité? Le conseil d'état est composé d'hommes distingués; mais, sans lui faire injure, on reconnaîtra qu'il est plus soucieux de conserver intacte l'action du pouvoir que les garanties des citoyens. La suppression de l'article 75 est donc une nécessité de premier ordre. Quand il n'existera plus, les agens de tout rang apprendront à se conduire avec une sage circonspection; ils sauront qu'en regard de leurs devoirs il y a des droits respectables. Les particuliers de leur côté réfléchiront avant de poursuivre un fonctionnaire, car ils s'exposeront à lui payer des dommages-intérêts, s'il est reconnu que leur plainte n'est pas fondée.

Pour compléter la part de la magistrature dans la politique, il

serait utile que les chefs des parquets de la cour de cassation et de la cour impériale fissent partie du cabinet. Deux membres de l'assemblée législative occuperaient ces siéges et deviendraient les suppléans et les auxiliaires du ministre de la justice dans les débats parlementaires. Avec lui, ils auraient à justifier de l'application des lois promulguées, de la jurisprudence adoptée; ils auraient à rendre compte des poursuites dirigées contre les journaux et l'exercice du droit de réunion, des conflits survenus entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire, enfin des instructions adressées dans tout l'empire en vue de circonstances politiques. L'importance de ce rôle explique l'exception au principe de l'incompatibilité du mandat de député avec une fonction rétribuée. Il va de soi que ces deux hauts fonctionnaires, attachés à l'existence du ministère, suivraient sa fortune et se retireraient avec lui. Ce que je propose existe en Angleterre. L'*atorney general* et le *solicitor* font partie du cabinet.

Je reviens au recrutement de la magistrature. Il n'est pas nécessaire de dire que des conditions de capacité et de préparation doivent être posées à ceux qui entrent dans cette noble carrière. Il importe de maintenir les examens et les grades conférés par nos facultés. En France, la nomination des magistrats dépend exclusivement du chef de l'état; l'indépendance du corps judiciaire est atteinte par ce système. Malgré l'inamovibilité, le gouvernement exerce une influence considérable sur les juges. Les choix du pouvoir exécutif doivent donc être subordonnés à certaines conditions. M. Prevost-Paradol développe une combinaison où sont évités d'une part les inconvéniens de la désignation populaire, de l'autre ceux de la nomination directe par le chef de l'état. Ainsi, pour remplir une vacance dans un tribunal civil, les membres de ce tribunal présentent une liste de candidats qu'on peut supposer dictée par l'esprit de corps; mais en même temps le conseil d'arrondissement en présente une autre, probablement formée sous une préoccupation différente, et c'est sur ces deux listes, et conformément à la proposition du ministre de la justice, que le roi fait la nomination. Le conseil-général intervient concurremment avec la cour impériale quand il y a un vide à combler dans les rangs de cette dernière; enfin les cours d'appel, la haute cour de justice et la cour de cassation ont le droit de présenter des listes de candidats lorsqu'il s'agit de pourvoir à un siége de la cour suprême. Chaque tribunal élit son président et ses vice-présidens. Ce système de recrutement fonctionne en Belgique. Il n'est guère possible de lui objecter ce qu'on oppose ordinairement aux innovations libérales d'une origine étrangère, à savoir que l'organisation sociale et les mœurs où elles ont pris naissance diffèrent essentiellement des nôtres. La Belgique, tout le monde le sait, est

régie par les mêmes lois civiles et a les mêmes habitudes que la France. La fonction de juge ne saurait émaner de la volonté du peuple comme la fonction législative, ni de la volonté du pouvoir comme la fonction d'administrer. Elle doit se dégager d'un ensemble de dispositions propres à faire surgir l'organe éclairé et inflexible du droit.

Notre organisation judiciaire est conforme aux traditions nationales. Constituée par la révolution et l'empire, elle n'en conserve pas moins une empreinte plus ancienne qui rappelle les présidiaux, ancêtres de nos tribunaux de première instance, les parlemens, qui ont donné naissance à nos cours d'appel, et une section du conseil du roi qui portait l'idée génératrice de notre cour de cassation. A bien des titres, cet ensemble d'institutions satisfait aux exigences d'une saine raison, et, en même temps qu'il est en harmonie avec le génie de la France, il s'encadre sans difficulté dans une société démocratique et libérale. Sauf les cas exceptionnels où le jury intervient, le juge statue à la fois sur le fait et sur le droit, ce qui est une nécessité. A part les justices de paix, la décision appartient non pas à un juge unique, mais à un tribunal composé de plusieurs juges ou à une cour formée de plusieurs conseillers. Cette pluralité des juges est conforme à la nature de la fonction, puisque juger est une œuvre non d'action, mais de délibération; elle est une garantie contre l'arbitraire ou l'incapacité; en outre elle dégage la responsabilité souvent trop lourde qui pourrait peser sur le magistrat isolé. Dans cette organisation, la justice est facilement accessible au plus humble citoyen, et ce système est bien autrement libéral que celui de l'Angleterre, où le justiciable est obligé d'attendre un juge nomade qui n'arrive qu'à certaines époques de l'année. Notre organisation judiciaire a ses premières assises dans les couches les plus profondes du corps social; elle se développe par une hiérarchie graduée et dans des corps judiciaires qui se superposent les uns aux autres pour aboutir à la grande cour régulatrice où se personnifie l'idée du droit.

Cependant des améliorations peuvent y être introduites. Ainsi pourquoi ne pas donner aux juges de paix l'inamovibilité comme aux autres magistrats? Constamment en contact avec les classes inférieures de la population, ils y gagneraient en autorité morale vis-à-vis d'elles et en indépendance vis-à-vis du pouvoir. — Le décret de 1852, qui limite l'âge des magistrats à soixante-dix ans pour les cours d'appel et à soixante-quinze ans pour la cour de cassation, est attentatoire au principe de l'inamovibilité aussi bien qu'à la dignité de la magistrature, qu'il met en quelque sorte en coupe réglée. Il faut l'abroger, c'est une des premières réformes à

accomplir. — Pour prévenir les abus de l'inamovibilité, une loi disciplinaire est indispensable. Elle doit avoir pour but d'exclure des rangs judiciaires ceux qui auront forfait à leurs devoirs, ou que la maladie, les infirmités, auront mis hors d'état de remplir leurs fonctions. — Grâce à ces garanties, la magistrature française aurait une sorte d'autonomie; en elle renaîtrait bientôt quelque chose du ferme esprit des anciens parlemens; assez forte pour opposer une barrière à tous les entraînemens, elle offrirait un abri sûr à tous les partis, qui pourraient indistinctement l'invoquer avec confiance.

Faut-il entrevoir dans un avenir plus ou moins prochain l'introduction du jury dans les causes civiles et les délits de droit commun? Cet élément nouveau dans l'ordre judiciaire amènera-t-il un progrès? Malgré l'exemple des États-Unis et de l'Angleterre, il reste bien des doutes à ce sujet. L'institution du jury appliquée d'une manière générale détournerait chaque jour un grand nombre d'individus de leurs occupations habituelles; elle investirait le plus souvent de cette importante fonction des hommes dont la moralité et la capacité n'auraient pu être constatées sérieusement. Ce serait en quelque sorte tirer au sort, en même temps que la composition du jury, les conditions de bonne justice données aux parties en cause. La séparation du point de fait et du point de droit, pour attribuer le premier au jury et le second au juge, séparation qui est le fondement même de l'institution du jury, offre dans la plupart des cas des difficultés très sérieuses à cause de l'inextricable confusion des deux élémens. Dans beaucoup de pourvois en cassation, la question de savoir si la décision attaquée porte sur un point de fait ou sur un point de droit, où le fait finit, où le droit commence, embarrasse des esprits qui ont parcouru tous les degrés de la hiérarchie judiciaire. En voulant généraliser l'institution, on est amené à se poser ce grave problème : renfermera-t-on le jury dans la simple connaissance du fait matériel, ou lui confiera-t-on en outre l'appréciation de certains élémens juridiques plus ou moins intimement liés au fait lui-même? — Enfin le verdict du jury n'est pas et ne peut pas être motivé, n'est pas et ne peut pas être susceptible d'appel; qui ne comprend que ce caractère de souveraineté absolue entraîne avec lui un immense danger d'arbitraire?

On trouve dans le succès des tribunaux de commerce un motif de croire à l'excellence du jury en toute matière. Les membres des tribunaux de commerce ne sont pas tirés au sort comme les jurés, ils sont élus par les négocians dont ils sont chargés d'examiner et de juger les contestations. Les suffrages s'adressent tout naturellement aux plus éclairés, aux plus expérimentés. Qu'on interroge les personnes qui ont passé par ces fonctions, toutes diront que dans ces

débats contradictoires, dans ces circonstances mêlées et confuses dont les opérations commerciales sont entourées, le juge consulaire, obligé de se prononcer, ne satisfait sa conscience qu'en recourant à l'application de quelque principe de droit. — Laissons le jury au criminel, c'est là sa sphère. Là deux intérêts de l'ordre le plus élevé sont en présence, l'intérêt social et celui de l'accusé. Là l'objet du débat est livré à une double appréciation, qui est celle de l'instinct moral et de l'esprit juridique. Le juge applique la loi, ordonne l'acquittement ou prononce la peine; mais un simple membre du corps social, élevé momentanément au-dessus de lui-même par la grandeur de sa mission, et destiné aussitôt qu'elle sera remplie à se perdre dans la foule, proclame le cri intérieur de sa conscience. Craignons qu'en quittant ce domaine le jury ne perde le respect dont il jouit aux yeux des populations.

Le ministère public, tel qu'il est organisé, est une institution éminemment française. Au civil, il est la société elle-même, transformée en personnage actif auprès des tribunaux, formulant et motivant son opinion. Au criminel, il représente d'une manière plus directe encore la société elle-même, poursuivant sans haine comme sans crainte la répression juridique des actes attentatoires à l'ordre social. J'avoue que ce système me paraît plus élevé, plus digne d'une civilisation où les sentimens moraux l'emportent sur les intérêts matériels, que le système de l'Angleterre, qui consiste à laisser au citoyen lésé le soin de poursuivre le redressement du tort qui lui a été fait. Est-ce une garantie qu'en toute occasion un méfait ne restera pas impuni? L'individu isolé, livré à ses seules forces, placé en face d'un adversaire puissant par le rang et par la fortune, pouvant soutenir une longue lutte, ne se laissera-t-il pas intimider et ne reculera-t-il pas sous le sentiment de sa faiblesse? Ainsi une injustice aura été commise, une action déloyale, un crime même, auront pu s'accomplir sans aucune répression! N'est-ce pas contraire au principe même du pacte social, qui promet à chacun la protection collective de tous et le respect de ses droits personnels? Est-ce que les dommages-intérêts qui sont la conclusion de tous les débats en Angleterre peuvent satisfaire la justice telle que notre conscience la conçoit? On ne guérit point par un chiffre la blessure faite à la dignité humaine, on ne relève pas la considération d'un homme par une somme plus ou moins forte d'argent que l'on met à ses pieds. Si le jugement doit être autre chose, s'il est destiné à réparer le mal moral aussi bien que le mal matériel souffert par la partie plaignante, la société doit intervenir, car elle seule est capable non-seulement d'ordonner la réparation matérielle, mais de laver l'outrage subi. Pour assurer

cette intervention de la société, il est indispensable que près de chaque tribunal et de chaque cour le ministère public constitue un corps homogène et permanent, animé d'un même esprit de droiture et de fermeté, formé de plusieurs membres qui s'entr'aident et se suppléent dans cette lutte où la justice sociale est en présence des passions qui la combattent ou la méconnaissent.

Je ne puis donc admettre avec M. Prevost-Paradol qu'on devrait supprimer les avocats-généraux et les substituts, laissant dans chaque affaire au procureur-général ou au procureur impérial le soin de confier à des avocats la redoutable mission de porter la parole au nom de la société. Cette manière de procéder est logique en Angleterre, puisque c'est par l'individu lésé que la poursuite est faite; elle ne le serait pas en France. Le ministère public perdrait dans cette collaboration ses doctrines, son esprit de corps et son autorité. Quant au barreau, dans cette combinaison, il perdrait le trait qui le caractérise et l'honore le plus, son indépendance aussi bien vis-à-vis de la magistrature que vis-à-vis du gouvernement. Et dans les causes politiques pense-t-on qu'il y aurait grand empressement de la part des avocats les plus célèbres à se charger de la mission de demander la répression d'un délit, d'un acte répréhensible aux yeux des gardiens de la loi, mais que l'opinion excuse et quelquefois honore de ses applaudissemens? Quand la cause serait populaire, les compétiteurs seraient nombreux, et le ministère public ne manquerait pas d'auxiliaires; mais dans le cas contraire il serait obligé de confier les intérêts les plus sacrés de l'ordre public à des voix inexpérimentées dont l'impuissance ajouterait aux périls qu'il s'agirait de conjurer. Cette désertion au moment de la lutte serait déjà une défaite morale. Non, laissons au barreau son rôle, celui de défenseur des accusés. Qu'il n'abdique pas ce noble privilége pour devenir le solliciteur et l'obligé du parquet, pour mettre au service de l'accusation une voix qu'il se glorifie de ne faire entendre que pour la défense.

Certainement le pouvoir exécutif, chargé d'assurer l'exécution des lois, ne doit pas être dépouillé de toute action dans la composition des parquets. Il faut qu'il puisse, comme aujourd'hui, les surveiller, les contrôler, leur imprimer une direction supérieure, tout en les laissant aux inspirations de leur conscience quand ils parlent au nom de la loi; mais ce serait dépasser le but que de donner au ministère de la justice le droit absolu d'en nommer et d'en révoquer les membres, ce serait faire de ce corps une dépendance de l'administration. Pourquoi n'aurait-on pas recours, pour le recruter, à un mode analogue à celui proposé pour la magistrature assise? Pourquoi le choix du ministre de la justice ne s'enfermerait-il pas dans

des listes de présentation formées d'un côté par les tribunaux et les cours intéressés, de l'autre par des représentans élus des populations, et, pour le parquet de la cour de cassation, parmi les candidats présentés concurremment par elle et par le sénat? Il serait bon d'ajouter à ces garanties l'obligation pour le ministre de faire connaître à ces corps respectifs les motifs de la révocation du magistrat du parquet nommé sur leur présentation. A ces conditions, le ministère public ferait apparaître de nouveau ces individualités puissantes par leurs vertus et leur éloquence qui ont été l'orgueil des parquets de l'ancienne France.

Poussé par la légitime ambition d'assurer toutes les garanties possibles à la liberté et aux droits individuels, M. Prevost-Paradol a été amené à examiner quelques-unes des dispositions de la procédure criminelle. D'accord avec lui sur les principes, je suis obligé à quelques réserves dans l'application qu'il en fait. Entre toutes les procédures qui s'engagent devant les tribunaux, la procédure criminelle a une importance particulière. Deux personnalités frappent tout d'abord les regards, l'accusé, appelé à rendre compte devant la société, au sein de laquelle il n'est qu'un imperceptible atome, d'un crime qui lui est imputé, et le président des assises, organe de la justice sociale, pouvant prononcer l'acquittement, mais aussi armé du droit redoutable de punir.

L'accusé est obligé de garantir à la société la représentation de sa personne, et il fournit cette garantie soit par la prison préventive, soit, si les circonstances le permettent, par un cautionnement. En retour, la société est tenue de respecter la liberté morale de l'accusé, de lui laisser, de lui procurer même les moyens de préparer sa défense. L'accusé a donc le droit d'être pourvu d'un défenseur dès le début de la poursuite. Il faut qu'il puisse sans obstacle communiquer avec son conseil, se faire diriger par lui pendant l'instruction, cela est hors de doute; mais faut-il que cette instruction soit publique? Je n'y vois pas d'intérêt pour l'accusé, j'y vois plutôt un danger. S'il est relaxé par une ordonnance ou un arrêt de non-lieu, il se félicitera de n'avoir pas été, même pendant quelques jours, signalé à l'attention; l'accusation sera connue en même temps que les motifs qui l'auront fait évanouir. Si au contraire l'accusé est appelé à comparaître devant la cour d'assises, une publicité antérieure n'aura pas enlevé au jury cette spontanéité d'impression qui doit être le caractère essentiel de son verdict. Ce que l'accusé, au nom de la liberté morale, au nom de sa dignité d'homme, a très certainement le droit de demander, c'est qu'on ne le torture point, pas plus moralement que physiquement, afin d'obtenir son aveu. Toute mesure de ce genre, habileté ou rigueur, doit

être religieusement interdite. Si l'accusé est innocent, il n'a rien à avouer; s'il est coupable, la société, qui a tant de moyens d'information, n'a pas besoin de le contraindre à déposer contre lui-même. Il ne doit donc jamais être mis au secret, jamais non plus il ne doit être interrogé devant le jury. Un ensemble de questions subtilement liées les unes aux autres, savamment combinées, posées de sang-froid par une voix expérimentée qui emprunte une sorte de force d'intimidation à la fonction du magistrat, peut compromettre un innocent et conduit tout au plus le coupable au mensonge.

En même temps que la faiblesse de l'accusé inspire un intérêt compatissant, le président des assises frappe et saisit par la grandeur de sa mission. Organe impassible du droit, il ne doit jamais descendre des régions sereines de la justice pour se mêler au conflit de l'accusation et de la défense. Par cette même raison, il importe qu'il s'abstienne d'interroger les témoins, car cet interrogatoire peut facilement dégénérer en une manifestation d'opinion pour ou contre l'accusé. C'est à l'accusation et à la défense qu'appartient le soin de faire éclater la vérité en provoquant, en recueillant, en commentant les témoignages chacune à son point de vue. Il faut aussi retirer au président des assises la tâche de résumer les débats. Ce résumé incline presque nécessairement dans un sens ou dans l'autre, plus souvent dans le sens de l'accusation, et exerce une influence parfois décisive sur les délibérations du jury. Il faut lire les belles pages dans lesquelles M. Prevost-Paradol met en lumière ces abus. Elles sont écrites d'une main vigoureuse et reflètent l'émotion d'une âme honnête qu'anime l'amour de la justice et de l'humanité.

IV.

Je viens d'examiner successivement toutes les questions qui se posent à l'occasion de la fondation d'un gouvernement libre dans notre pays. Sur plusieurs, je me suis trouvé d'un avis différent de celui de M. Prevost-Paradol malgré l'estime que m'inspirent ses vues libérales et ses profondes convictions. Peut-être faut-il chercher la cause de ce désaccord dans la préoccupation qui semble avoir dominé tout son livre sur *la France nouvelle*, à savoir : poser les bases d'un gouvernement libre pouvant s'encadrer tout aussi bien dans la forme républicaine que dans la forme monarchique. Cette erreur systématique l'a conduit à fausser quelques-uns des ressorts de la machine constitutionnelle. Oui, certainement on peut obtenir la liberté par des institutions différentes : l'histoire nous montre des monarchies donnant ce résultat aussi bien que des républiques; mais faut-il en conclure que la forme importe peu? La con-

tradiction qui pourrait exister entre la constitution d'un peuple et ses mœurs compliquerait singulièrement le problème, introduirait dans le corps politique deux principes divergens qui travailleraient constamment à produire en opposition l'un avec l'autre toutes leurs conséquences.

Personne ne prétend que l'Angleterre est moins maîtresse de ses destinées que l'Union américaine ne l'est des siennes. Cependant il ne viendrait à la pensée d'aucun homme d'état de vouloir introduire dans la constitution anglaise quelques-unes des conditions de la république américaine, et le citoyen des États-Unis qui tenterait d'importer à l'usage du président de l'Union quelques-unes des prérogatives, même les plus inoffensives, de la reine Victoria, passerait pour un révolutionnaire de la pire espèce. La solution de ces questions de forme dépend dans une certaine mesure des précédens historiques, des traditions des peuples, et aussi des tendances de leur esprit et de leur imagination. Un architecte ne construira pas un monument pour qu'il soit un temple ou une église; avant de l'entreprendre, il sera fixé sur la destination de l'édifice. Je regrette que, pour établir le gouvernement de *la France nouvelle*, M. Prevost-Paradol n'ait pas choisi plus nettement les conditions de la monarchie parlementaire ou de la république; son œuvre y aurait gagné plus d'unité et d'harmonie.

L'histoire du premier empire, de la restauration et du gouvernement de juillet est en même temps l'histoire des efforts et des sacrifices souvent renouvelés et toujours impuissans pour réaliser la conciliation de l'ordre et de la liberté, cet idéal d'une société arrivée au plus haut degré de civilisation. Pourtant est-il juste de dire, comme le fait M. Prevost-Paradol, que ces échecs soient exclusivement dus aux passions et aux fautes des gouvernemens qui se sont succédé chez nous? Croit-on qu'avec des mœurs plus viriles, plus en accord avec les conditions d'un état libre, qu'avec un sens pratique plus ferme, une volonté plus opiniâtre, la nation française n'aurait pas imprimé aux événemens une autre direction, et fait triompher un régime libéral? Si la France avait aimé la liberté un peu plus que la gloire, l'empereur Napoléon Ier n'aurait pas réussi à en faire la complice de son ambition et à la traîner sur tous les champs de bataille de l'Europe à la poursuite de la souveraineté universelle. Si la patience était une vertu de notre caractère national, si le culte de la loi était pratiqué chez nous comme il l'est en Angleterre, la France ne pouvait-elle pas, après avoir châtié l'attentat contre la charte du roi Charles X, se remettre à son œuvre libérale, sans augmenter ses difficultés par l'établissement d'une nouvelle dynastie et l'exclusion des élémens conservateurs? Se borner à dé-

clarer que tous les malheurs, tous les échecs, sont imputables aux gouvernans seuls et en rien aux gouvernés, c'est se montrer plus poli pour le peuple français que soucieux de lui dire toute la vérité. C'est sous cette même préoccupation que M. Prevost-Paradol attribue uniquement à des fautes de gouvernement le renversement du trône du roi Louis-Philippe et la proclamation de la république en 1848. Est-ce parce qu'un prince intelligent, animé du désir de maintenir la paix en Europe pour éviter à la France les périls et les hasards d'une guerre de coalition, cherchait à influer sur la politique extérieure de son gouvernement, est-ce parce qu'un ministère d'accord avec le roi et la majorité des chambres était au pouvoir depuis sept ans, est-ce parce que le corps électoral trop restreint n'était plus en harmonie de sentimens et d'intérêts avec le reste de la nation, est-ce enfin parce que la chambre des députés, par le trop grand nombre de fonctionnaires qui siégeaient sur ses bancs, n'était plus qu'un instrument docile entre les mains du pouvoir, que l'on peut expliquer et justifier la révolution de février et la mettre à la charge de ceux qui gouvernaient? Non. Sans nier l'influence de ces causes, on peut affirmer qu'avec d'autres mœurs, un autre esprit public, une plus saine appréciation des droits et des devoirs politiques, cette révolution aurait pu être évitée. L'Angleterre n'a-t-elle point passé par les mêmes difficultés et par les mêmes épreuves? Elle ne les a surmontées que grâce aux vertus que nous n'avons pas, et sans recourir aux violences auxquelles nous faisons appel dès que nous rencontrons un obstacle ou un défaut de logique dans l'application des principes de notre constitution. Les règnes des George en Angleterre ne sont qu'une série de luttes entre la couronne et le parlement. Quant à ces longues administrations qui finissent par fatiguer l'attente des partis et les pousser à des résolutions violentes, ce n'est point par des périodes de sept et de dix ans qu'elles se mesurent; Walpole a gouverné pendant dix-sept ans, William Pitt pendant vingt et un ans, et les Anglais n'ont pas vu là des cas de révolution.

Un peuple qui aurait la passion de pousser sa fantaisie et son droit jusqu'à l'extrême me paraîtrait peu propre à pratiquer le régime libéral que je viens d'esquisser. Nous en avons fait l'expérience à deux époques solennelles de notre histoire contemporaine. En 1828, sous le ministère Martignac, une loi sur l'organisation municipale et départementale fut présentée. Elle témoignait des tendances libérales du cabinet; mais elle ne réalisait pas toutes les espérances du parti victorieux dans les élections : on ne voulut pas se contenter de ce progrès relatif, et la loi fut repoussée. Ce fut pour Charles X le prétexte de dire et de croire que la majorité de la

chambre ne voulait pas des réformes, qu'elle voulait une révolution. Il s'arma en guerre de son côté, chercha des commentateurs au fameux article 14 de la charte, et forma le ministère Polignac, qui exécuta quelques mois après le coup d'état. En 1847, l'opposition, vaincue dans les élections, n'ayant plus d'espoir dans le pays légal, organise ce qu'on a appelé la campagne des banquets, et s'adresse aux multitudes. C'était son droit. Elle pouvait provoquer la population à manifester par toute sorte de moyens que son sentiment n'était pas d'accord sur la politique du gouvernement avec l'opinion des colléges censitaires; mais les réunions qui eurent lieu à cet effet ne conservèrent pas longtemps le caractère constitutionnel. Le toast au roi fut supprimé des banquets, et la question légale fut soulevée; ces réunions ne se tenaient-elles pas en violation flagrante de la législation existante? On pouvait déférer la question aux tribunaux; l'opposition préféra maintenir son prétendu droit. Ainsi le 24 février, au lieu d'une solution judiciaire, on eut une révolution. La logique exerce une véritable tyrannie sur l'esprit public français. On croit n'avoir rien fait quand on n'a pas tout fait; le temps est un ingrédient dont nous ne savons pas nous servir, il faut que l'œuvre politique s'accomplisse comme un changement à vue. Lentement et patiemment élaborée, elle fatigue l'attention publique et perd toute valeur.

Supposons d'autres mœurs, des habitudes de légalité dans la nation; supposons qu'au lieu d'écarter la décision judiciaire à propos des banquets, l'opposition s'y fût prêtée, que serait-il arrivé? Si l'interprétation de l'opposition était acceptée, le droit de réunion était conquis; dans le cas contraire, c'était une lacune à combler dans la législation. Quant aux réformes électorales et parlementaires, pourquoi l'opposition ne cherchait-elle pas à les appuyer par tous les moyens de publicité dont elle disposait? Pourquoi n'organisait-elle pas l'agitation dans le pays, comme disent les Anglais? pourquoi ne faisait-elle pas couvrir de signatures des pétitions constatant que telle était la volonté des populations? Les résistances les plus obstinées finissent toujours par céder devant un courant d'opinion vraiment populaire. Par malheur, jamais une idée n'a le temps de mûrir en France. Combien d'années l'Angleterre n'a-t-elle pas employées à débattre les questions de la suppression de la traite des noirs, de l'affranchissement des esclaves, de la réforme parlementaire, de l'émancipation des catholiques d'Irlande avant de les mener à une solution! Voilà les véritables causes de nos révolutions successives. L'esprit français franchit d'un seul bond la distance pour atteindre logiquement le but de ses aspirations. Il faut renoncer à toute illusion, il faut dire à nos concitoyens qu'ils ont beau-

coup à acquérir pour être doués des vertus qui font les peuples libres.

Arrivés à la fin de cette étude des conditions d'un gouvernement libéral, nous nous trouvons en présence d'un sénatus-consulte qui va être discuté. Il contient les élémens essentiels de l'œuvre que nous allons reprendre à nouveau, celle de constituer définitivement la liberté dans notre pays. Il n'atteint pas complétement le but que nous avons signalé, mais il donne les moyens de l'atteindre. C'est à nous de nous en servir. L'initiative parlementaire restituée au corps législatif est l'arme la plus puissante pour conquérir jour par jour les autres franchises, pour accomplir les autres progrès, sans lesquels notre œuvre constitutionnelle ne serait pas digne de l'état de civilisation auquel la France est arrivée. Cette entreprise est grande, aussi grande qu'elle l'était quand elle fut abordée pour la première fois en 1789. Comme alors, peut-être plus qu'alors, nous avons besoin de foi dans notre force, nous avons besoin de croire à notre droit, de nous animer de cette émotion patriotique qui enflammait nos pères quand ils recherchaient avec tant d'ardeur et de sincérité les formes de gouvernement qui répondaient le mieux aux intérêts et à la dignité des peuples. Nous devons aussi ne pas méconnaître les leçons d'une expérience trop douloureusement acquise. Nous devons nous occuper à répandre partout les idées les plus conformes aux institutions que nous voulons donner à notre pays, y entretenir la vie politique en l'alimentant par la discussion, par les réunions publiques, par la presse et les associations, réveiller l'initiative individuelle, rappeler sans cesse aux citoyens qu'en même temps qu'ils exercent leurs droits ils ont des obligations à remplir, que, s'ils ont leur part légitime d'influence, ils ont aussi leur part de responsabilité dans les destinées de la patrie, que le moment n'est plus où ils pouvaient dans un silencieux égoïsme s'en prendre au gouvernement des insuccès et des mécomptes d'une politique personnelle. Sans cette résolution énergique, sans ces vertus viriles, sans cette croyance en l'avenir, le mot d'ordre de Septime Sévère, ce *laboremus* qu'une voix éloquente et honorée de tous a répété de notre temps (1) pour réveiller dans nos cœurs le courage et la foi aux principes de la révolution française, ne sera qu'une parole vaine qui s'éteindra dans l'indifférence et l'apathie des générations.

HENRI GALOS.

(1) Discours de M. le duc de Broglie à l'Académie française.

L'ALGÉRIE SOUS L'EMPIRE

LES INDIGÈNES ET LA COLONISATION.

I. *Bureaux arabes et Colons*, par MM. Jules Duval et Auguste Warnier, Paris 1869. — II. *La Politique impériale en Algérie*, par M. Jules Duval, Paris 1866.

Celui qui arrive sans parti-pris sur la terre algérienne, et qui parcourt la zone comprise entre la mer et la chaîne de l'Atlas, ne peut se défendre de deux sentimens très opposés, l'un d'admiration pour la richesse du pays, l'autre d'étonnement à la vue du faible parti qu'on en a tiré. Quand le voyageur est Français, quand il sait combien la conquête de l'Algérie a été chèrement achetée, combien de braves soldats y ont trouvé la mort, combien d'intrépides colons y ont péri décimés par les fièvres, enfin combien de capitaux sont allés s'y engloutir, son étonnement devient de la tristesse. En même temps sa curiosité s'éveille : il veut savoir pourquoi tant de sacrifices sont demeurés à peu près stériles, et il est entraîné à étudier ce qu'on appelle la question algérienne.

D'ailleurs peut-il se dérober à l'intérêt que soulève cette question, en apparence si simple, en réalité si complexe? A peine a-t-il pris place sur le paquebot qui fait le service d'Alger à Marseille, il est en pleine Algérie. Les passagers qui l'entourent l'entretiennent tous du pays qu'il va visiter. Le soir, quand la douceur d'une nuit étoilée appelle l'épanchement, le matin, quand les rayons encore obliques du soleil se reflètent sur les eaux bleues de la Méditerranée, il en entend conter les merveilles, décrier ou défendre l'administration. Déjà bien avant que le magnifique panorama d'Alger se déroule devant ses yeux, que la ville turque avec ses maisons blanches lui apparaisse de loin comme un long burnous qui baigne

dans la mer, il a vu passer devant lui les hommes et les choses, et il s'est réjoui de trouver en Algérie les passions de la France en même temps que les beautés de l'Orient.

Richement dotée par la nature, bien que le manque d'eau s'y fasse quelquefois cruellement sentir, singulièrement variée sous le rapport de l'aspect général et des propriétés du sol, notre colonie peut donner tous les produits, est apte à recevoir les cultures les plus différentes. Pourtant la population indigène est plongée dans la misère, l'agriculture languit, et l'observateur ne tarde pas à se convaincre des graves difficultés que présente l'administration de ce pays, difficultés nées des circonstances mêmes de la conquête, et qui tiennent à la présence de deux élémens différens dont les besoins paraissent contraires, les Arabes et les colons. Ces élémens, un régime avisé aurait pu les concilier, une politique brutale peut-être, mais résolue, les aurait sacrifiés l'un à l'autre; une direction vacillante les a jusqu'à ce jour également paralysés. Ce n'est pas exclusivement au compte de la famine qu'il faut porter cette incroyable mortalité des Arabes dont la France s'est émue en 1868. Si 300,000 d'entre eux ont succombé, si ceux qui survivent sont dans un état de dénûment dont nos misères européennes ne peuvent donner une idée, si l'aristocratie elle-même, en perdant ses troupeaux, a perdu ses richesses, on doit faire remonter la cause de ces malheurs à des vices d'organisation dont le principal est sans contredit l'état de la société arabe. Quant à la colonie proprement dite, elle n'est rien moins que prospère. L'immigration est arrêtée depuis longtemps, l'aveu s'en échappe même des bouches officielles. Nous ne dirons pas que l'émigration commence, parce que sans doute ce serait donner trop de portée à un fait qui paraît devoir rester isolé; mais enfin il s'est produit un véritable mouvement d'émigration. Cent colons agriculteurs de la province d'Oran ont quitté l'Algérie au mois de novembre 1868 pour aller se fixer au Brésil. C'est là, nous le voulons bien, un accident plutôt qu'un symptôme; le fait n'en est pas moins regrettable et même affligeant pour un cœur français.

I.

L'Algérie a eu sa part de ces revirements imprévus, de ces changemens préparés dans l'ombre, brusquement introduits, brusquement abandonnés, qui caractérisent depuis dix-sept ans notre politique générale. Du reste, depuis le jour où le besoin de venger une offense nationale nous a poussés sur les côtes d'Afrique, l'œuvre de la France en Algérie n'a été qu'une suite de tâtonnemens. Venus seulement pour détruire un repaire de pirates, nous n'avions d'abord

aucune intention de conquête. La prise d'Alger nous a conduits à nous établir dans la fertile plaine de la Mitidja. Peu à peu, séduits par la richesse du pays, surexcités par les incursions des Arabes, puis entraînés par les ardeurs de la lutte lorsqu'éclata la guerre sainte, nous avons conquis toute l'Algérie. Durant cette période, l'irrésolution de la politique française était excusable; plus tard, quand nos armes n'ont plus rencontré de résistance, quand la nature du sol et les mœurs des populations indigènes nous ont été parfaitement connues, le moment était venu de prendre une résolution définitive. Nous avions alors le choix entre trois partis. Nous pouvions nous contenter d'occuper la côte et d'établir dans les villes du littoral des espèces de comptoirs où les indigènes seraient venus nous apporter leurs produits, où notre commerce leur aurait livré les siens. Ce premier parti était assurément le plus simple; mais l'adopter après la conquête de l'Algérie, c'était avouer qu'on reculait. Déjà en effet nous avions semé dans l'intérieur de nombreux élémens de colonisation; partout agriculteurs et marchands avaient suivi nos soldats et s'étaient établis derrière eux dans les postes qu'ils occupaient. — Nous pouvions encore rejeter les Arabes par-delà les montagnes, dans la partie qu'on appelle les hauts plateaux, où ils eussent vécu tant bien que mal de leur vie de pasteurs, comme les tribus du sud, établir dans les fertiles étendues du Tell une population européenne d'une densité presque égale à celle du midi de la France, placer sur la frontière de nos possessions un cordon de postes militaires, faire en un mot de cette Algérie toute peuplée d'Européens une véritable province française qui, par la richesse du sol, par la multiplicité des échanges avec l'Europe au nord, avec les indigènes au sud, n'eût pas manqué d'être prospère. — Enfin restait un dernier parti à prendre, plein d'écueils et de complications : c'était d'occuper toute l'Algérie et d'y répandre un peu partout une population européenne destinée à transformer peu à peu la population indigène, à lui donner ses procédés de culture, à l'initier à son industrie, à lui faire accepter la plupart de ces réformes qui constituent la civilisation.

Le gouvernement de la France paraît avoir adopté cette dernière politique. Toutefois, s'il en a souvent proclamé le programme, dans la réalité des choses il n'en a pas toujours poursuivi l'accomplissement. Il a fait de nombreux emprunts au système turc, et bien que notre domination s'éloigne assez de celle de nos prédécesseurs pour la dignité du vainqueur, elle n'en diffère pas suffisamment pour le progrès du vaincu. Nous n'avons rien changé à la constitution de la tribu : nous avons conservé à peu près l'organisation administrative qu'Abd-el-Kader avait établie. Sur cette société scrupuleusement respectée, nous nous sommes bornés à greffer l'institution des bu-

reaux arabes, qui ont jusqu'ici fait œuvre de suzeraineté plutôt que de véritable administration.

Au début, pendant la période de la conquête, ce respect du passé, ce maintien des institutions indigènes, ont pu être une excellente mesure. C'est en combattant les peuples barbares avec leurs propres armes qu'on les soumet le plus promptement, c'est en respectant leurs mœurs qu'on les retient le plus facilement sous le joug. En agissant ainsi, les Turcs ont atteint leur but, qui était non de civiliser les Arabes, mais de les retenir sous leur domination et d'en obtenir tribut. La conquête française s'est proposé une fin toute différente. Aussi, quand notre autorité fut acceptée des indigènes avec cette résignation profonde qu'ils puisent dans les traditions de leur race comme dans les enseignemens du Coran, quand l'établissement d'une nombreuse population européenne nous révéla des besoins incompatibles avec la constitution sociale des Arabes, il fallait nous résoudre à briser celle-ci résolûment. Du même coup nous rendions un service signalé à la cause de la civilisation, et nous permettions à notre colonie de marcher d'un pas sûr dans la voie du progrès.

Il appartenait au régime impérial d'accomplir cette tâche. Les gouvernemens antérieurs n'en ont pas eu le temps. On sait que l'œuvre de la conquête a rempli tout le règne du roi Louis-Philippe. Pour la république de 1848, elle a trouvé devant elle des problèmes plus impérieux; d'ailleurs on lui a fait la vie trop courte. Au contraire le gouvernement actuel s'est trouvé dans les conditions les plus favorables pour réaliser un programme que lui-même en 1852 formulait dans ces termes pleins de promesses : « nous avons en face de Marseille un vaste royaume à assimiler à la France. » La situation de l'Europe lui permettait de fixer ses regards sur l'Algérie. Il avait sous la main d'admirables instrumens, une nombreuse et excellente armée, les ressources d'un crédit inconnu jusqu'alors, des finances qu'un parlement docile, chargé de lui mesurer la dépense, voulait bien qualifier d'inépuisables; enfin il disposait de tous ces avantages du pouvoir absolu qui seraient incomparables pour accomplir de grandes choses, s'ils n'étaient pleins de périls pour une nation. Il ne lui a manqué qu'une politique.

L'Algérie et ses habitans commencent à être assez bien connus en France. On sait que, lorsqu'on parle des indigènes, il faut se garder de confondre deux peuples différens, tantôt mêlés l'un à l'autre et composant en quelque sorte une population mixte, tantôt profondément distincts et ayant gardé avec une pureté remarquable leur caractère originel. Ces deux peuples, ce sont les Arabes et les Kabyles. Les Kabyles forment le groupe principal de cette race berbère que l'histoire nous montre établie depuis un temps immémorial sur les côtes septentrionales de l'Afrique. Les Arabes représentent

l'élément étranger, poussé en Algérie par ces émigrations successives qui marquèrent les premiers siècles de l'ère musulmane. Les deux races diffèrent profondément par la conformation physique, par les mœurs, par l'organisation sociale : elles n'ont de commun que la religion et la langue. Le Kabyle a les traits plus vulgaires, mais la complexion plus robuste que l'Arabe. A la différence de ce dernier, dont l'attitude est calme et contemplative, il est actif, ardent, passionné. Sur les routes où il conduit ses troupeaux, sur les marchés où il vend son grain et ses légumes, on entend les éclats de sa voix gutturale. La polygamie, l'indivision, ces deux grandes plaies du monde musulman, ne l'ont pas atteint. Il est monogame; il jouit de tous les avantages de la propriété individuelle, et lui doit une aisance relative. Il a sa maison, son jardin, son champ, d'ordinaire soigneusement clos. Le village qu'il habite forme une sorte de commune administrée par un chef auquel est adjoint un conseil municipal élu. Fixé au sol par le sentiment de la propriété, le Kabyle ne le quitte que pour aller louer ses bras, soit à la ville, soit dans les fermes européennes au moment de la moisson. Sa vigueur et ses habitudes laborieuses en font un auxiliaire aussi précieux que recherché.

Voilà le Kabyle tel qu'il se montre encore dans cette partie montagneuse que nous avons appelée la Grande-Kabylie, ou bien encore dans les oasis reculées du Sahara. Le reste de la population se compose soit d'Arabes proprement dits, soit de Berbères *arabisans*, voués les uns et les autres à la vie nomade et pastorale. C'est à peine si autour de leurs *gourbis*, cabanes grossièrement construites avec des branchages, ils sèment du blé ou de l'orge sur quelques champs mal nettoyés des pierres ou des broussailles qui les encombrent. Avant tout, ils considèrent le sol comme un terrain de parcours pour leurs troupeaux. Cette manière primitive d'envisager la terre est une cause de ruine pour l'Algérie; elle explique pourquoi les forêts sont aussi clair-semées dans un pays où elles devraient couvrir presque toute la surface du sol : de tout temps, les Arabes les ont brûlées. Leurs bestiaux, moins difficiles que les nôtres, se nourrissent presque exclusivement des pousses des jeunes arbres. Quand les arbustes commencent à braver la dent des troupeaux, quand les broussailles s'apprêtent à devenir taillis, les Arabes y mettent le feu. Aujourd'hui encore, malgré notre surveillance active, les incendies sont fréquens. Ils éclatent surtout pendant les ardeurs de l'été, quand souffle le vent du désert, le sirocco. Souvent le feu est mis sur plusieurs points à la fois, à de grandes distances, et cause des désastres considérables. On pourrait croire à un mot d'ordre, il n'en est rien; seulement les Arabes ont trouvé le moment propice pour renouveler leurs pâturages.

Il est hors de doute que l'Algérie était autrement cultivée du temps où ses blés nourrissaient Rome et où elle méritait le nom de grenier de l'Italie. Avec l'invasion musulmane, le cours de la civilisation a rétrogradé. La culture arabe est des plus primitives; elle écorche seulement la surface sans tirer parti de la profondeur. On peut la juger d'ailleurs par ses résultats. A part les années très pluvieuses, elle ne donne en moyenne que 6 ou 7 hectolitres de blé par hectare; les cultures européennes en donnent le triple. Malgré ce faible rendement, la terre cultivée par l'Arabe s'épuise vite : aussi fait-il beaucoup de jachères et se voit-il obligé quelquefois de laisser reposer son champ deux années de suite. On a peine à croire qu'il ignore encore l'art de couper le fourrage et de le faire sécher pour les besoins de l'hiver, qu'il n'élève aucun abri pour protéger ses bestiaux contre l'intempérie des saisons, qu'il n'a pas songé à nous emprunter l'usage des voitures pour transporter les produits du sol. Quand le génie militaire a tracé ces longues routes, trop peu nombreuses encore, qui sillonnent l'Algérie, il a certainement donné aux colons un élément indispensable de prospérité; mais il n'a rendu aux indigènes qu'un faible service. Aujourd'hui comme au temps du prophète, ils n'ont d'autre mode de transport que leurs ânes, leurs mulets et leurs chameaux. Pourtant l'indigène franchit les plus grandes distances pour vendre à la ville ses grains, ses fruits et même ses légumes. Chose singulière, sur les marchés du littoral, le prix de toutes ces denrées n'est guère plus élevé que dans le pays souvent très éloigné qui les produit. L'Arabe compte pour rien son temps, sa peine et le concours de ses bêtes de somme.

Si arriérés que nous semblent ces usages, si primitives que nous paraissent ces habitudes, la civilisation européenne finirait par en avoir raison, si ses efforts et ses exemples ne venaient toujours se heurter contre l'état social des Arabes. Cet état, on peut le définir en deux mots : c'est le communisme enté sur la division des classes. Chez eux, point de propriété individuelle. Les terres *arch* sont soumises à l'indivision dans la tribu, les terres *melk* à l'indivision dans la famille, et la famille arabe, c'est la famille patriarcale, c'est un arbre séculaire dont on ne peut compter les rameaux. Le douar, unité administrative comme chez nous la commune, est formé de la réunion de plusieurs familles, et la réunion de plusieurs douars constitue la tribu; la circonscription du douar compte des terres de parcours d'un usage absolument commun, et des terres de culture qui sont réparties annuellement par le caïd assisté de la *djemaa* (1).

(1) La *djemaa* est une assemblée des principaux notables de la tribu. Elle assiste le chef pour la répartition des terres et des impôts.

Ce partage n'a pas lieu, comme on pourrait le croire, entre tous les membres du douar; ceux-là seuls en profitent qui ont une ou plusieurs charrues, c'est-à-dire une ou plusieurs paires de bœufs, et on leur alloue une étendue de terrain proportionnelle au nombre de ces charrues. On nomme *fellahs* tous ceux qui possèdent des attelages; ils forment en quelque sorte la classe moyenne de la tribu. Au-dessus plane l'aristocratie des chefs religieux et militaires, des grandes familles, des cavaliers; au-dessous croupit la classe des prolétaires, de beaucoup la plus nombreuse en Algérie comme ailleurs. Ces prolétaires, appelés *khammès* ou *khammas*, sont des fermiers au service des fellahs, mais des fermiers beaucoup moins favorisés que les nôtres. Quand la récolte est faite, le fellah commence par prélever la semence qu'il a fournie, souvent l'avance d'argent qu'il a dû faire au khammès pour lui permettre de subsister jusqu'à la moisson, enfin les quatre cinquièmes de ce qui reste. C'est donc avec le cinquième, quelquefois le sixième d'une maigre récolte, que le khammès doit vivre et faire vivre une famille entière. Aussi, bien que sa frugalité dépasse tout ce que nous pouvons imaginer, et qu'il fasse ses délices d'une alimentation réservée d'ordinaire aux animaux les moins difficiles, comme des glands doux ou des figues de Barbarie, son existence est toujours problématique. Si on lui fait la part petite, en revanche on exige beaucoup de lui. Il est tenu de labourer la terre deux fois au moins, trois fois si l'année précédente elle est demeurée en jachère; il est tenu de se construire un gourbi, qui, à peine bâti, appartient au maître; enfin il doit son travail *par corps*, c'est-à-dire que, s'il est malade, il est dans l'obligation de fournir un remplaçant. Ici encore nous avons soigneusement respecté des usages en vigueur à l'époque de la domination turque, et qui auraient dû disparaître au premier souffle de notre intervention victorieuse. Vienne une année de sécheresse, et malheureusement elles ne sont pas rares, le produit de la terre est presque nul, et les pauvres khammès, réduits à une misère indicible, sont décimés par les épidémies et la famine.

Le fellah, qui trouve à faire cultiver à des conditions si avantageuses le lot de terre qui lui est assigné, travaille rarement par lui-même; volontiers il se contente de surveiller sa récolte tandis qu'elle est sur pied et d'en écarter les oiseaux. Ceux qui travaillent sont d'anciens khammès qui ont pu, grâce à une série exceptionnelle de très bonnes années, monter d'une classe et acquérir une charrue. Quant à l'aristocratie indigène, il va sans dire qu'elle ne fait œuvre de ses doigts, si ce n'est pour manier un fusil ou conduire un cheval. Encore ne l'avons-nous guère vue se livrer à ces exercices, car depuis la dernière famine les chevaux sont devenus rares. On les compte facilement dans chaque tribu, et beaucoup de fils de fa-

mille, de *cavaliers*, comme on les appelle, sont obligés d'aller à pied. C'est peut-être le plus grand étonnement que nous réservait l'Algérie. Nous nous imaginions cette belle race chevaline, dont les vertus n'ont pas été trop célébrées, beaucoup plus répandue entre les mains des indigènes qu'elle ne l'est réellement. Sur la foi des récits, peut-être sur le souvenir que nous avaient laissé les tableaux de nos grands peintres, nous ne séparions pas l'Arabe de son cheval et de son fusil. Grande fut notre déception. Si les « hommes de grande tente » ont perdu les moyens de satisfaire leur goût pour la chasse et les *fantasias*, ils ont conservé la répugnance instinctive qui éloigne toute aristocratie guerrière du travail manuel. Travailler de ses bras est pour eux une œuvre servile dont ils tiennent à honneur de s'abstenir. Lorsqu'à la suite de malheurs accumulés la misère pénètre dans leurs tentes, plutôt que de demander ou d'accepter du travail, ils préfèrent attendre tranquillement leur destinée. Leur religion, leurs mœurs, les traditions de race, leur conseillent cette attitude fièrement résignée.

Quant aux chefs indigènes, pour l'immoralité, pour la cupidité, ils sont restés à peu de chose près ce qu'ils étaient avant la conquête française. Trente ans de contact avec nous n'ont pas modifié ces âmes avides et corrompues, qui continuent à comprendre l'administration d'une tribu ou d'un douar comme nous comprenons l'exploitation d'un domaine. Encore l'Européen exploite-t-il son domaine en bon père de famille, il a souci de l'avenir; le chef musulman épuise tout ce qu'il touche. Quelque peu gêné par la présence des bureaux arabes, il a dû renoncer aux pratiques violentes du temps des Turcs; mais les manœuvres que lui suggèrent son astuce et sa fourberie lui permettent toujours d'arriver à ses fins. D'ailleurs il possède l'art de faire des présens agréables. Aussi, à tout prendre, les misérables ressources du khammès et l'épargne du fellah sont-elles aussi menacées, la masse des contribuables est-elle aussi dépouillée qu'autrefois. Peut-être même n'avait-on jamais vu sous la domination turque misère pareille à celle qui s'est produite dans l'hiver de 1868. Il faut s'en prendre précisément aux progrès relatifs, mais incomplets, que nous avons déterminés. Avant la conquête française, il n'y avait pas en Algérie de commerce intérieur; les indigènes, n'ayant pas de débouchés pour leurs grains, en faisaient de grandes réserves dans les silos, et pouvaient ainsi braver les effets des mauvaises récoltes. D'autre part, les chefs avaient peu de besoins et se montraient moins insatiables. Aujourd'hui, trouvant à vendre ses produits aux Européens, l'Arabe fait argent de tout; mais cet argent ne fait que passer par ses mains. Le fisc en absorbe une certaine partie, le reste va remplir les poches des chefs indigènes ou de leurs agens.

On le voit, cette société arabe a beaucoup d'analogie avec notre société du moyen âge. Les khammès répondent à nos anciens serfs, les fellahs à cette classe moyenne qui s'était formée bien avant l'affranchissement des communes, mais qui mit plusieurs siècles à prendre son essor, écrasée qu'elle était sous l'omnipotence de la noblesse et ruinée par les exactions de la féodalité. Les cavaliers nous représentent assez fidèlement les anciens chevaliers, n'estimant rien que la guerre ou les images de la guerre, c'est-à-dire la chasse et les tournois. L'oppression de la plèbe, les rapines et les exactions de la noblesse, les droits d'investiture et les corvées établies au profit des grands, toutes les plaies que l'histoire nous montre à l'origine des sociétés sont ici singulièrement élargies par le fléau du monde musulman, le communisme, c'est-à-dire l'état social le plus propre à engendrer les abus, à décourager l'initiative individuelle, à empêcher le crédit de naître et l'épargne de se former. Voilà l'ennemi qu'il fallait s'efforcer de vaincre. Ce n'est point en distribuant des semences aux indigènes, en s'évertuant à leur trouver du travail sur les routes, dans les villes, partout où s'exécutent quelques travaux publics, qu'on supprimera les causes qui ont rendu si désastreuse la disette de 1868. Ce n'est pas même en répandant dans les tribus, comme on le fait depuis quelque temps, des échantillons de nos instrumens agricoles, qu'on pourra prévenir le retour de pareils malheurs. Ces mesures, bonnes en elles-mêmes, toutes celles du même genre que pourra suggérer à l'administration sa sollicitude pour les indigènes, ne seront jamais que des palliatifs. Il ne s'agit pas seulement, pour préserver la race arabe des élémens de dissolution qu'elle renferme, de la faire vivre artificiellement, il ne suffit pas, pour tirer parti de l'Algérie, d'introduire sous la tente quelques réformes de détails ; il faut modifier profondément l'organisation de la tribu.

La fondation des colléges arabes-français aurait pu être une mesure féconde, si l'administration n'avait pour principe d'y faire entrer exclusivement de jeunes nobles, de futurs représentans de l'aristocratie. Compte-t-on sur ces enfans pour accomplir la transformation que les circonstances réclament impérieusement? Espère-t-on qu'en sortant de nos écoles ils voudront bien travailler à détruire les priviléges de leur caste? L'histoire de la Turquie est là pour témoigner que ce ne sont pas les sentimens généreux, les idées élévées, que les sectateurs de l'islam viennent puiser dans la civilisation européenne. Ils nous empruntent nos vices élégans, ils s'éprennent de notre luxe, ils convoitent nos jouissances : leurs aspirations ne vont pas au-delà. Notre société ne leur apparaît que sous cet aspect, le seul, il faut bien le dire, qui puisse toucher une imagination musulmane. Quant à ces puissans leviers qui ont remué la

vieille Europe, quant à ces grands principes auxquels nous devons le renouvellement de notre société française, ils y demeurent complétement étrangers. Les jeunes fils de famille que le gouvernement turc envoie se former à nos écoles se comportent-ils, une fois revenus dans leur pays, en véritables amis du progrès? S'attachent-ils, lorsqu'ils sont au pouvoir, à corriger les abus d'une administration déplorable, à modifier les mœurs, à réformer les institutions de leur patrie? Leur séjour en France fait souvent d'eux des hommes distingués, aux manières élégantes, à l'esprit cultivé, mais jamais des réformateurs et rarement des administrateurs scrupuleux. Il serait donc chimérique de compter sur la jeune aristocratie arabe, même instruite dans nos écoles, pour aider à l'accomplissement des réformes radicales sans lesquelles il ne faut rien attendre ni des indigènes ni de l'Algérie.

Il ne manque pas de gens pour soutenir qu'il est puéril de fonder aucun espoir sur les Arabes, que cette race paresseuse et contemplative demeurera toujours inerte, même au contact de notre activité. Nous devons dire encore que bien des colons, au plus fort de la famine, tout en s'apitoyant à la vue de tant de misères, ont considéré la mortalité des Arabes comme un fait inévitable, et l'ont envisagée sans effroi comme un symptôme de prochaine disparition. S'il en devait être ainsi, il faudrait s'en affliger, non s'en réjouir. A notre avis, indigènes et colons pourront se rendre de mutuels services. Sans doute il n'y a pas de prospérité possible sans une large colonisation; mais il n'y en a pas davantage sans une main-d'œuvre à bas prix, car l'Algérie donne à peu près les mêmes produits que la France, et, plus éloignée du marché européen, est forcée, pour prospérer, de les obtenir à moins de frais. Ceux qui condamnent un peu vite les indigènes veulent bien faire une exception pour la race kabyle; mais n'y a-t-il pas lieu d'en faire une autre pour une partie de la population arabe, pour les khammès? Ne voit-on pas tout le parti qu'on pourra tirer de cette classe le jour où son travail sera véritablement affranchi? Or l'affranchissement du travail et la dissolution de la tribu sont intimement liés à l'établissement de la propriété individuelle; par là s'accomplira pacifiquement une révolution indispensable.

II.

Il est aujourd'hui superflu de rechercher si nous avons bien ou mal fait de coloniser l'Algérie. La France ne peut songer à revenir sur ses pas, à défaire une œuvre commencée. C'est en colons que nous nous sommes établis sur la terre africaine, c'est en colons que nous devons y rester, et les sacrifices du passé comme les préoccu-

pations de l'avenir nous font une loi de vouloir la colonisation sérieuse. Si l'Algérie a été jusqu'ici un fardeau pour la France, si elle appauvrit la métropole au lieu de l'enrichir, cela tient sans doute à plusieurs causes, mais surtout peut-être à celle-ci : la population européenne est insuffisante et éparse sur un immense territoire. Les conséquences d'un pareil état de choses sont faciles à signaler; l'administration devient coûteuse, les travaux publics ruineux, les frais de production excessifs. Tous ceux qui vont en Algérie s'étonnent de cet éparpillement sans pouvoir d'abord se l'expliquer. Ils ne réfléchissent pas ou ils ignorent que l'œuvre de la colonisation ne s'est pas accomplie dans les conditions ordinaires d'un développement libre et spontané. C'est l'administration qui en a pris partout l'initiative. C'est elle qui a dit au colon : — Tu te fixeras ici, tu t'arrêteras là. — Aujourd'hui, lorsque, étouffant dans le périmètre trop étroit qui lui a été assigné, il veut s'étendre et offre d'acheter aux indigènes la terre qui le limite, c'est encore elle qui paralyse son ardeur, et prononce le *non longius ibis*. On l'a dit maintes fois, la condition nécessaire de toute colonisation, c'est l'étendue et la qualité des terres. Elles seules provoquent l'émigration, attirent le colon sur la rive étrangère, et l'y fixent sans esprit de retour. Or les terres disponibles manquent en Algérie, maintenant plus que jamais. Avant 1863, nous pouvions en avoir en abondance; nous y avons renoncé volontairement. La grave détermination que prit alors le gouvernement français a été approuvée par quelques-uns, énergiquement blâmée par les autres. Nous allons étudier à notre tour les dispositions du sénatus-consulte du 22 avril. Il nous paraît dominer toute la question.

Le gouvernement impérial, qui n'a pas de paroles assez dures pour les révolutionnaires, ne déteste pas les révolutions, si l'on doit entendre par ce mot les surprises dans les choses les plus graves, les modifications radicales touchant aux intérêts les plus sérieux et s'imposant tout d'un coup comme un fait accompli. Avant la fameuse lettre au maréchal Pélissier, qui devait servir de préface au sénatus-consulte sur la propriété arabe, on pensait en Algérie à bien autre chose qu'à rendre les indigènes propriétaires définitifs des immenses terrains que leur inertie laissait incultes. On songeait à les soumettre au *cantonnement*, c'est-à-dire à leur donner, en échange d'un droit d'usage incertain et variable, un véritable droit de propriété, sauf à en restreindre l'objet. Par là, un nombre considérable de terres se fût trouvé libre et à la disposition des colons. Il va sans dire qu'il entrait dans les vues de tous ceux qui proposaient cette combinaison d'assurer largement les besoins des indigènes. Ainsi entendu, le principe du cantonnement n'avait rien de contraire à l'humanité, rien qui blessât la justice, et ce pouvait être une me-

sure féconde. Il avait pour partisans non-seulement les colons, dont on pouvait dire qu'ils prêtaient au projet un appui intéressé, mais encore les officiers les plus éclairés de l'armée, le maréchal Vaillant, le maréchal Pélissier, le maréchal Randon lui-même, qui eut cette singulière fortune de combattre comme ministre de la guerre un projet qu'il avait préconisé comme gouverneur-général de l'Algérie. Enfin, et ce n'était pas un médiocre titre de recommandation, ce système avait été nettement posé par le plus sagace peut-être de tous les gouverneurs qui ont mêlé leur nom à l'histoire de notre colonie, l'illustre maréchal Bugeaud. « Ma doctrine politique vis-à-vis des Arabes, avait-il dit, est non pas de les refouler, mais de les mêler à notre colonisation, non pas de les déposséder de toutes leurs terres pour les porter ailleurs, mais de les resserrer sur le territoire qu'ils possèdent et dont ils jouissent depuis longtemps, lorsque ce territoire est disproportionné avec la population de la tribu. » Au surplus, le cantonnement ne pouvait être repoussé comme une mesure utopique ou dangereuse; on l'avait appliqué en plusieurs endroits, et l'expérience de plusieurs tribus facilement cantonnées ne permettait pas de douter du succès.

D'aussi fortes raisons, des conseils aussi recommandables, n'eurent pas d'influence sur les décisions du gouvernement impérial. Ressentant tout à coup des scrupules de conscience que les gouvernemens précédens n'avaient pas éprouvés, désireux peut-être d'étonner l'opinion publique par un grand acte de générosité, il provoqua, sans prendre l'avis de la représentation nationale, ce sénatus-consulte de 1863 qui consolide entre les mains des Arabes, à titre de propriété complète, non-seulement les terres qu'ils cultivent, mais celles beaucoup plus considérables qu'ils ne cultivent pas. La politique n'est pas la toile de Pénélope : il n'est pas facile de défaire le lendemain l'œuvre de la veille. Il ne faut donc pas songer à revenir sur une concession imprudemment faite; mais où trouver des terres pour la colonie, qui en manque? En 1863, les commissaires du gouvernement déclaraient devant le sénat que le domaine tenait en réserve 900,000 hectares pour les besoins de la colonisation. Aujourd'hui le gouvernement-général de l'Algérie avoue qu'il n'en a plus que 177,000. Qu'est devenue la différence? A-t-elle eu la destination promise? est-elle entre les mains des colons? Pas le moins du monde : depuis six ans, ils n'ont obtenu par vente ou concession qu'un nombre d'hectares tout à fait insignifiant; en les réunissant aux 82,000 hectares concédés à la Société générale algérienne, on ne peut guère dépasser le chiffre de 100,000. Il faut donc admettre que tout l'excédant a fait retour aux Arabes, soit à titre d'abandon, soit à titre de vente. Le premier travail qu'a nécessité l'application du sénatus-consulte, c'est-à-dire la reconnaissance gé-

nérale des biens des tribus, a en effet provoqué des revendications indigènes sur lesquelles l'administration militaire s'est montrée fort large; d'autre part, les Arabes ont été admis à surenchérir dans toutes les adjudications faites par le domaine, bien qu'il s'agît de terres formellement promises et réservées aux colons. Si du moins l'exécution du sénatus-consulte était très avancée, si la propriété individuelle était presque partout constituée, les colons pourraient se consoler d'avoir été frustrés des terres domaniales par l'espoir d'acheter bientôt celles des indigènes, l'attente leur serait moins pénible; mais, sur les 800 tribus que l'on compte dans le Tell, il n'y en a peut-être pas aujourd'hui plus du tiers dont le territoire soit délimité. En calculant d'après la même proportion, la reconnaissance complète des biens des tribus et la répartition entre les différens douars ne seront pas achevées avant l'année 1880. Encore, quand ce travail sera terminé, sera-t-on loin d'avoir définitivement assis la propriété individuelle; il faudra répartir le territoire du douar entre toutes les familles qui le composent. Bien que cette seconde opération du partage doive laisser de côté les terrains de parcours, les communaux, les biens *melk*, et porter seulement sur les terres collectives de culture, elle exigera, si elle est faite avec soin, beaucoup plus de temps que la première. Une pareille perspective n'est pas faite pour calmer l'impatience des colons, qui étouffent dans l'enceinte trop étroite du *territoire civil*. Puisque nous avons prononcé ce mot, il importe de l'expliquer. En principe, toute l'étendue du sol algérien est territoire militaire; mais, par exception, l'administration militaire a bien voulu renoncer à ses prérogatives dans un rayon plus ou moins large autour des principaux centres européens. L'ensemble de ces petites surfaces, qui parfois ne dépassent guère ce que nous appelons la banlieue d'une ville, constitue le territoire civil. Les colons y trouvent à peu près les mêmes garanties qu'en France; on les a justement comparées à des oasis dans le désert, ou bien à des îlots perdus au milieu d'un lac. Il n'est pas rare d'y voir une population européenne très condensée, tandis qu'à côté de fertiles étendues demeurent pour ainsi dire sans culture et sans habitans. Aux interpellations pressantes qu'on lui adresse à cet égard, le gouvernement répond que la colonisation n'a pas à se plaindre de manquer de terres : l'interdiction d'acquérir en territoire militaire, prononcée par la loi du 16 juin 1851, est levée aujourd'hui. Les colons peuvent acheter aux Arabes, sinon des terres *arch*, qui n'entreront dans le commerce que lorsque la propriété individuelle sera constituée, du moins des terres *melk*. Celles-ci sont de véritables propriétés particulières, garanties par des titres. Rien ne s'oppose à ce qu'elles fassent l'objet de transactions entre indigènes et Européens.

Plût à Dieu qu'il en fût ainsi! Malheureusement la terre *melk* n'est aliénable que théoriquement; en fait, elle ne l'est pas. Les *melk* sont des biens jadis donnés par les beys ou les pachas à certaines familles en récompense de services rendus. Certes, à l'origine, la terre *melk* eût été facilement transmissible, puisqu'elle n'avait qu'un propriétaire, et que les droits de celui-ci reposaient sur un titre. Aujourd'hui, après plusieurs générations, elle se trouve appartenir à une infinité de personnes, car la législation musulmane perpétue l'indivision. Ce vice de la loi est encore exagéré par les mœurs indigènes, par la mauvaise foi des vendeurs, par la corruptibilité des magistrats. Les Européens n'achètent pas de *melk*, et cela se comprend : une pareille acquisition ne leur offre aucune sécurité. Ne pouvant connaître les ayants-droit, qui souvent n'habitent pas la même tribu, n'étant jamais sûrs de les avoir tous désintéressés, bien qu'ils aient versé intégralement le prix d'achat, ils ont renoncé bien vite à des transactions aussi aventureuses. Peut-être serait-il possible de parer à ces difficultés en appliquant dans le territoire militaire un système de transcription analogue au nôtre. Il en a été plusieurs fois question; mais jusqu'ici les bureaux arabes ont refusé de s'y prêter. D'ailleurs la transcription elle-même n'est pas exempte de périls : si elle est efficace pour assurer le droit de propriété, elle peut consacrer des injustices dont l'indigène, ignorant les subtilités de la loi, pâtirait tout d'abord; or l'injustice engendre des rancunes dont l'Européen pourrait bien être aussi la victime.

Ainsi donc, au point où se place le débat, la distinction qu'on a voulu établir entre les biens *arch* et les biens *melk* est tout à fait sans objet. Sans doute ces deux espèces de biens offrent une grande dissemblance au point de vue juridique; mais ni les uns ni les autres ne peuvent entrer dans le commerce, et c'est tout ce qui importe aux colons. M. le maréchal de Mac-Mahon reconnaissait lui-même, dans son rapport à l'empereur du 23 avril 1868, « qu'il était à peu près impossible de devenir acquéreur d'un bien *melk*. » Si l'on en veut une preuve plus éclatante encore, il suffit de consulter le tableau officiel des biens vendus de 1863 à 1868. Les *melk* n'y figurent que pour 7,617 hectares; encore y a-t-il lieu de penser que l'administration a englobé dans une même catégorie les biens *melk* et les terres provenant de l'ancien beylick (1).

Le gouvernement-général n'a donc pour le moment qu'un très petit nombre d'hectares (177,000) à offrir soit aux colons anciennement établis, soit à ceux qui seraient tentés d'aller se fixer en Algérie. Les perspectives de l'avenir sont-elles faites pour nous consoler du

(1) Le beylick était le domaine du bey ou du pacha. Par le fait de la conquête française, il est devenu domaine de l'état.

présent? le sénatus-consulte produira-t-il du moins les quelques bons effets qu'on était en droit d'en attendre? Nous sommes menacés de perdre le principal résultat qu'il devait amener, c'est-à-dire l'extrême morcellement de la propriété. S'il faut en croire certains indices, le gouvernement serait décidé à exclure du partage toute une classe, la plus nombreuse, la plus digne d'intérêt, la seule laborieuse, celle des khammès. Cette mesure serait grave. Elle enlèverait à la grande majorité de la population arabe la source la plus féconde de la production, le sentiment de la propriété; elle retarderait indéfiniment le rapprochement des Européens et des indigènes, rapprochement qui ne s'est encore produit qu'en territoire civil.

Si le sénatus-consulte avait été appliqué comme il devait l'être, comme le gouvernement avait annoncé lui-même tout d'abord qu'il le serait, on pouvait en attendre d'assez grands résultats. Il se serait produit de deux choses l'une : ou bien les khammès, devenus petits propriétaires, seraient parvenus par le seul effort de leur labeur à vivre du lot qu'on leur aurait assigné, et le commerce français eût profité de l'amélioration et de l'étendue des cultures, ou bien le manque d'argent et de bétail les eût conduits à vendre leurs terres aux colons. Ceux-ci n'eussent pas manqué de prendre pour fermiers des indigènes, — c'est ce qu'ils font presque toujours en territoire militaire; — mais ils les eussent engagés à des conditions moins onéreuses que celles d'un colonat au cinquième. Le khammès, laborieux et économe, dégagé des étreintes d'une convention léonine, ne relevant que de l'Européen, serait parvenu à une sorte d'aisance. Le fellah eût été mis en demeure par la force des choses de cultiver lui-même sa terre, ou de la vendre, ou de la louer à des conditions plus humaines. Ainsi la tribu se fût désagrégée, la colonisation eût avancé pas à pas, et la civilisation avec elle.

Au lieu de ce bienfait, les nouveaux projets de l'administration se bornent à consacrer l'ancien état de choses en substituant la propriété à la possession. Les fellahs vont devenir propriétaires des terres de culture dont ils jouissaient. Les khammès resteront en dehors du partage : ils n'auront gagné au sénatus-consulte de 1863 qu'un droit de parcours sur le communal de la tribu, droit illusoire, puisqu'ils n'ont pas de bétail. Ainsi la terre ne passera pas aux mains de ceux qui la cultivent; le territoire de la tribu restera fermé aux Européens, et le jour où il s'ouvrira, c'est qu'il n'y aura plus d'indigènes. La classe laborieuse disparaîtra la première. On l'aura sacrifiée pour faire vivre à tout prix une aristocratie improductive qu'on ne sauvera même pas. Une fois réduite à ses seules ressources, cette classe, qui n'a jamais vécu que du labeur des autres et qui est incapable de travail, ne tardera pas à périr, comme meurt un parasite avec l'animal qui le nourrit.

« Il ne suffit pas de tailler, mon fils, il faut recoudre, » disait Catherine de Médicis à Henri III après le meurtre du duc de Guise. Il ne suffit pas de critiquer, il faut conclure; mais ici la conclusion nous semble découler de la critique même. Le gouvernement-général, dans sa polémique avec les journaux de l'Algérie, s'est beaucoup défendu de vouloir faire une loi agraire. Suivant nous, c'est précisément ce qu'il eût dû faire. C'était le seul résultat fécond que pût donner ce sénatus-consulte sur la propriété arabe, qui avait été une première faute. Puisqu'on avait écarté la mesure du cantonnement au nom de principes supérieurs d'humanité et de justice qui n'étaient pas en cause, au nom de ces mêmes principes on devait partager les terres arabes entre tous les membres du douar. Les khammès y avaient droit plus que tous les autres, car ils représentent le seul élément utile de la tribu, celui qui produit. Sur eux devait se porter toute la sollicitude de l'administration, et non sur ces cavaliers qui peuvent ravir l'admiration dans une *fantasia*, mais qui sont incapables de nous rendre aucun service, même celui qu'on était en droit d'en attendre. Inutiles sur les champs de bataille de l'Europe malgré leur bravoure incontestable, dangereux auxiliaires sur ceux de l'Afrique, ils sont l'objet d'une faveur que rien ne justifie, et qui n'a eu de raison d'être que pendant la conquête.

Le maréchal Bugeaud avait pris pour devise *ense et aratro*. Mot d'ordre de l'occupation française en 1840, ce glorieux programme est aujourd'hui suranné. *Cedant arma togæ!* dit-on en 1869. Que la haute main dans les destinées de l'Algérie soit retirée à l'administration militaire! En prenant parti contre elle, nous n'entendons pas nous faire l'écho des accusations exagérées, parfois calomnieuses, qu'on ne lui a pas épargnées. Il faut rendre justice à ce corps des bureaux arabes, qui a compté dans ses rangs les officiers les plus distingués, et dont le concours a été si utile tant qu'il a fallu contenir par l'ascendant et l'adresse des populations frémissantes. Il a fait fausse route le jour où on lui a demandé de jouer un rôle qui n'était plus de sa compétence. Ne devait-on pas s'y attendre? Pacifiés aujourd'hui, du moins autant qu'ils peuvent l'être, les Arabes doivent subir la loi de développement de l'humanité. La civilisation et la force des choses exigent que la tribu soit pénétrée, transformée par notre contact et nos exemples, sinon dans tous ses usages, du moins dans ceux qui sont incompatibles avec le progrès matériel. Attaquer la propriété arabe dans son principe, le communisme, la société indigène dans sa base, la hiérarchie féodale, voilà donc pour le gouvernement de l'Algérie le commencement de la sagesse. Pour accomplir cette œuvre résolûment, des magistrats, des fonctionnaires de l'ordre civil, seront mieux choisis

que des officiers, naturellement plus sympathiques à une aristocratie brillante et belliqueuse qu'à une multitude courbée sous la menace et dégradée par une oppression de plusieurs siècles. L'œuvre patiente de la justice, le travail minutieux que réclament l'assiette et la répartition des impôts, la *paperasserie,* comme on l'a dit, ne sont pas faits pour des jeunes gens que le goût d'une vie aventureuse et libre, la séduction du commandement absolu, le désir de l'avancement, bien plus qu'une vocation d'administrateur ou de comptable, ont poussés à solliciter un poste dans les bureaux arabes.

La propriété individuelle une fois établie dans la tribu, les Européens s'y introduiront vite. Ils y trouveront les terres qui leur manquent et la main-d'œuvre qui leur fait défaut. Ils y apporteront, bien mieux que n'ont su le faire tous les règlemens du monde, les bienfaits de la civilisation. Les revendications des colons sont nombreuses. Leurs cahiers sont volumineux : nous n'avons pas l'intention de les parcourir; en voici le motif, c'est que nous avons la conviction que lorsqu'ils auront obtenu les deux grandes réformes que nous avons dites, c'est-à-dire la substitution d'une administration vraiment civile au gouvernement militaire et la constitution sérieuse de la propriété individuelle chez les Arabes, ils auront toutes les autres comme par surcroît.

Combien de temps attendront-ils encore? Chaque année, leur cause enregistre un progrès nouveau; chaque session du corps législatif est marquée par un vote plus favorable à leurs intérêts. La nouvelle chambre, avec les tendances libérales qui s'y révèlent, avec les prérogatives qu'elle vient de conquérir, va leur permettre enfin de se faire entendre sérieusement. Nous avons plus de confiance, nous l'avouons, dans l'initiative parlementaire provoquée et soutenue par le puissant réveil de l'opinion publique que dans cette fameuse commission chargée d'élaborer à huis clos une constitution algérienne, et dans laquelle on n'a fait aucune place à la représentation coloniale. Bientôt, tout le fait espérer, l'Algérie saluera l'aurore d'une ère nouvelle. Les colons sauront l'attendre. Ils ont appris la patience sur cette terre où ils ont tant lutté, parmi ce monde musulman dont elle forme la qualité dominante. Pardessus tout, ils sont épris du pays qu'ils habitent, et la souffrance ne les en chassera pas. — Et de fait, quand on vit sous ce beau ciel, quand on a le spectacle de cette riche nature éclairée par une splendide lumière, il semble que l'esprit ait plus de peine à s'assombrir, et que l'âme soit plus forte contre les déceptions de la vie.

ARSÈNE VACHEROT.

LE JOURNAL

D'UNE

DAME DE LA COUR

AU TEMPS DE GEORGE Ier (1)

PREMIÈRE PARTIE.

L'histoire moderne nous offre peu d'événemens aussi contraires à toute prévision que l'accession de la maison de Brunswick au trône d'Angleterre. Soit au dehors, soit au dedans, tout semblait y faire obstacle. Les puissances catholiques sans exception voyaient d'un œil jaloux ce résultat qui promettait un nouveau chef à la ligue du nord, et bon nombre d'états protestans y étaient opposés par leurs calculs politiques. L'Irlande, l'Écosse, profondément désaffectionnées, se préparaient à prendre les armes en faveur des Stuarts. Les futurs rebelles, qui déjà se comptaient, s'organisaient, s'armaient avec un zèle et une audace également redoutables, pouvaient compter sur l'appui plus ou moins actif, plus ou moins ostensible de la France, de l'Italie, de l'Espagne. L'empire était hostile aux prétentions de l'électeur de Hanovre, qui n'avait à espérer que la sympathie probablement stérile d'une république épuisée, la Hollande, et d'un royaume embryonnaire, la Prusse. Depuis la disgrâce de la duchesse de Marlborough, depuis la faveur de Harley et de Saint-John, tous deux arrivés au ministère, les tories étaient

(1) *Diary of Mary, countess Cowper, lady of the bedchamber to the Princess of Wales.* — London, J. Murray. — La pairie fut conférée au lord-chancelier Cowper en 1718. Le sixième comte Cowper, né en 1806, était en 1835 sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères. Le poète Cowper, fils d'un chapelain de George II, appartenait à cette famille, dont il a popularisé le nom, déjà illustre.

maîtres du pouvoir, et la grande majorité des tories était composée de jacobites, maintenant presque déclarés. La bonne reine Anne, assiégée de ces scrupules que les approches de la mort rendent plus poignans, en était presque venue à se regarder comme usurpatrice des droits de son frère. On espérait à bon droit de sa faiblesse, exploitée par lady Masham, tous les actes nécessaires pour infirmer, autant qu'il était possible, les articles de l'*act of settlement* (1701), l'unique barrière opposée par la prévoyance des whigs aux chances d'une seconde restauration. Introduits par Godolphin et ses collègues dans la carrière politique et traîtres à leurs premiers patrons, les deux ministres que nous venons de nommer avaient à leur dévotion pour trois ans une chambre des communes qu'ils venaient de faire élire. La chambre des lords, plus difficile à manier, ne leur offrait plus, grâce à une douzaine de créations toutes récentes, qu'une résistance fort atténuée. Ils avaient eu le plein loisir de refondre l'administration civile ainsi que les commandemens militaires, et ce travail, indolemment commencé par Oxford (Harley), se poursuivait avec une bien autre suite, une bien autre activité depuis que Bolingbroke (Saint-John) était parvenu à dominer l'influence de son collègue et rival. Pas un partisan des Stuarts qui ne comptât sur une éclatante et prochaine victoire. Le prétendant, — celui qu'ils appelaient Jacques III, — se sentait assez fort, assez soutenu par la fortune, pour se refuser à un changement de religion qui aurait doublé ses chances et que lui demandaient instamment la plupart des catholiques attachés à sa cause. L'exemple d'Henri IV, si encourageant qu'il dût être, ne pouvait le décider à échanger une messe contre un royaume. En revanche, la vieille électrice Sophie, qui caressait encore à quatre-vingts ans passés le désir de mourir reine d'Angleterre, comptait cependant si peu sur cette gloire suprême qu'elle et son fils refusaient à leurs partisans, en vue des élections du parlement, les plus minimes secours, l'assistance pécuniaire la plus limitée. Considérant le bon vouloir de la reine Anne comme le meilleur gage de leur grandeur possible et tremblant de se compromettre vis-à-vis d'elle, ils n'osaient se permettre la plus insignifiante démarche, l'initiative la plus indirecte. Les grands seigneurs whigs dont ils sollicitaient l'appui dans leur correspondance secrète ne leur inspiraient pas grande confiance. Comment en eût-il été autrement, lorsque parmi ces personnages éminens ils en connaissaient plusieurs, — des plus accrédités, des plus illustres, — qui, même investis du pouvoir, avaient entamé avec le prétendant et ses amis des négociations où leur honneur et leur vie étaient en égal péril. Marlborough, son gendre Sunderland, bien d'autres encore, en étaient là, Shrewsbury également, qui, mêlé tour à tour aux combinaisons des deux partis en présence et traité

par eux en allié douteux, finit, à l'heure décisive, par emporter d'un seul coup la victoire incertaine.

On sait à quelle surprise elle fut due. Tandis que Bolingbroke se fiait aveuglément aux protestations amicales du duc de Shrewsbury, celui-ci concertait avec Argyle et Somerset (l'*orgueilleux Somerset*) les mesures qui allaient anéantir toutes les combinaisons jacobites. Le jour où la reine est reconnue en danger de mort, le conseil s'assemble à Kensington. Ni Argyle ni Somerset n'ont reçu de convocation spéciale. La porte s'ouvre néanmoins devant eux, et leur complice Shrewsbury, devançant l'exclusion qu'on pourrait leur opposer, les remercie d'être accourus spontanément à l'heure des grandes résolutions. Pris à court, gênés, décontenancés par cette apparition inattendue, les autres membres se taisent. Les deux grands pairs whigs prennent séance, et tout accord immédiat devient impossible à leurs antagonistes. Poussant leur pointe, comme aurait dit Saint-Simon, Argyle et Somerset proposent de confier immédiatement à Shrewsbury le poste vacant par la démission de Harley. Bolingbroke, sans objection contre un choix pareil, qui, — un quart d'heure plus tôt, avant qu'il n'eût pressenti l'embûche, — aurait pu être le sien, déguise sous un sourire contraint sa rage impuissante. Shrewsbury est immédiatement conduit chez la reine, qu'on arrache un moment aux somnolences de l'agonie, et qui lui remet d'une main déjà glacée la baguette officielle (*staff*), insigne de ses nouvelles fonctions. Le duc veut lui rendre celle qu'il détient comme lord-chambellan; elle refuse d'un geste cette démission, et le nouveau ministre, déjà lord-lieutenant d'Irlande, se voit investi des trois plus grandes charges de la couronne. « Sort étrange, fait remarquer lord Mahon, pour un homme qui, après avoir joué un rôle essentiel dans la révolution de 1688, avait sans cesse demandé à Guillaume III l'unique faveur de ne remplir aucun rôle politique, — préférant, disait-il, un zéro sans valeur à un chiffre mal placé. »

Appelés par ces trois pairs, entraînés par leur exemple, les autres whigs du conseil privé se hâtèrent d'accourir. Somers, le plus illustre de tous et le plus digne de respect, oublia pour cette fois les infirmités qui le tenaient en dehors de toute action politique, et le conseil, ainsi régénéré, prit en quelques heures toutes les mesures voulues pour assurer le maintien de l'ordre successoral établi depuis plusieurs années par les *acts of settlement*. A sept heures du matin, le lendemain 1er août 1714, la reine expirait. « Il ne me fallait plus que six semaines, disait Bolingbroke à l'envoyé français Iberville, et j'aurais mis les choses en tel état qu'il n'y aurait rien eu à craindre de ce qui vient d'arriver (1). » Six semaines, ou six heures,

(1) Lettre d'Iberville au roi de France, 2 août 1714.

ou six minutes, n'est-ce pas tout un en pareil cas, et l'irréparable se calcule-t-il?

Immédiatement après le décès de la reine, devant le conseil réuni de nouveau, parut le résident hanovrien, M. Kreyenberg, porteur d'un acte authentique, écrit et signé par l'électeur, lequel nommait, suivant les clauses de l'acte de régence, les sept grands-officiers de la couronne et les personnes qui, jusqu'à l'arrivée du nouveau roi, devaient remplir les fonctions de *lords-justiciers*. Cette liste contenait les noms de dix-huit membres de la pairie, tous appartenant au parti whig et entre autres celui du lord-chancelier Cowper. Ni Marlborough, ni Sunderland, ni Somers, ne faisaient cependant partie de cette haute commission. Le premier, après un exil volontaire déterminé par les sourdes persécutions du ministère tory, venait justement de débarquer à Douvres. Son entrée à Londres fut une sorte de triomphe; mais ce témoignage de la faveur publique ne le consola pas de l'affront qui lui était infligé. Il s'éloigna aussitôt après avoir prêté serment. Bolingbroke, défait et humilié, continuait sa gestion ministérielle, et, le portefeuille sous le bras, attendait, comme le premier solliciteur venu, à la porte de cette chambre du conseil où quelques jours plus tôt il s'était vu primant les plus hautes têtes du pays. Peut-être alors regrettait-il d'être resté sourd aux téméraires incitations de l'audacieux Atterbury, cet évêque de Rochester qui lui proposait, dit-on, le 30 mars, d'aller en surplis à Charing-Cross proclamer Jacques Stuart. Maintenant rien de pareil n'était plus à risquer, car la machine gouvernementale fonctionnait sans encombre. L'Irlande, où on redoutait une insurrection catholique, avait accepté sans le moindre trouble la proclamation du nouveau souverain. L'Écosse ne s'était pas montrée moins docile, moins résignée au fait accompli; le parlement, tenant séance le jour même où la reine était morte, n'avait pas même voulu, dans un moment aussi critique, attendre pour délibérer le retour de son *speaker* absent. Pairs et *commoners* votaient à l'envi les adresses requises et le renouvellement des taxes qui se trouvaient éteintes par la mort du souverain. Les tories enfin, à mauvais jeu faisant bonne mine, et semant d'avance, pour ainsi dire, leurs futurs griefs, offraient d'augmenter considérablement la liste civile, — stratagème habile que déjouèrent les whigs.

Pendant que tout se déclarait ainsi en sa faveur, l'électeur George-Louis, dans son château d'Herrenhausen, où la grande nouvelle lui était parvenue le 5 août, semblait ne pas pouvoir se résigner aux grandeurs dont il allait être investi. Sans s'inquiéter autrement des instances qui lui arrivaient de tous côtés, sans tenir compte des dangers que le moindre délai pouvait faire naître, ce petit prince

voure personnelle, déployée avec éclat sur les champs d'Oudenarde et de Dettingen. En revanche, son intelligence était plus bornée encore que celle du roi auquel il devait succéder; il aimait l'or pour lui-même, il le contemplait, il le palpait avec volupté. — Finissez de compter ces guinées, ou je vous laisse la place, lui dit un jour, écœurée, — l'historiette est signée Horace Walpole, — une des femmes de chambre de sa femme qu'il poursuivait de ses importunités mal venues. Les petites choses le préoccupaient à l'exclusion des plus importantes, une vétille de service à l'égal d'une impertinence diplomatique. Un jour de grand lever, le voyant soucieux et sombre, les courtisans ébahis crurent à l'arrivée de quelque grosse nouvelle. Je ne sais quelle insignifiante bévue commise par un valet, et dont personne que le prince ne s'était aperçu, avait amené ce nuage. Ses minutes étaient aussi exactement comptées que ses guinées, et il attendait, montre en main, à la porte de sa maîtresse, que l'heure du rendez-vous quotidien eût régulièrement sonné. Il courtisait à grand bruit et grand scandale mainte femme dont il ne se souciait guère, ne voulant pas sembler épris de la sienne, qui, fort peu jalouse, lui laissait l'apparence d'une liberté absolue. Jamais elle ne s'avisa de prendre garde à ses infidélités. Elle traitait avec une condescendance ironique Henrietta Hobart (mistress Howard), — qui devint ensuite comtesse de Suffolk, — et, souriant, réclamait de « sa bonne sœur » les services que l'étiquette lui permettait d'exiger d'elle. D'humeur placide et bienveillante, — de plus parfaitement sourde, — cette rivale inoffensive paraissait monopoliser la faveur royale à ce point que de vieux courtisans crurent faire merveille en se groupant autour d'elle pour exploiter en commun et accaparer à leur profit une influence qu'ils supposaient solidement établie. Chesterfield, Gay, Swift, conçurent cette espérance, et commirent cette maladresse; Pope, Arbuthnot, Bolingbroke, en firent autant, et la Suffolk, qu'ils portaient aux nues, pouvait se croire déesse. La vraie déesse pourtant, c'était la reine dans la solitude où on la laissait, et où Robert Walpole, — un fin renard, — venait en fort petit comité lui tenir compagnie. Du reste une plume élégante a ainsi esquissé le portrait de Caroline d'Anspach. « Jeune, elle avait été belle (1); il lui restait une physionomie expressive, un sourire d'une extrême douceur. Sa réputation était immaculée, sa conduite marquée au coin de la prudence et du bon sens. Durant ces violentes querelles qui mirent en lutte son beau-père et son mari, elle sut conserver l'estime du premier sans perdre l'affection du second. Jusqu'à George III, aucun membre de sa famille n'avait obtenu au même degré qu'elle

(1) Son mariage est de 1705. Elle était née en 1683 et avait passé trente ans lorsqu'elle devint princesse de Galles. Lady Cowper était, à fort peu de chose près, du même âge que sa maîtresse.

la faveur populaire. Ses façons, combinant la dignité royale avec la bonne grâce féminine, sa conversation éminemment variée de sujets et de ton, attiraient naturellement autour d'elle par un mélange inattendu d'enjouement et de sérieux. Une fine repartie ne lui manquait guère, une discussion métaphysique ne l'effrayait point. On pouvait même à la rigueur lui trouver (adoucis) les travers d'une Philaminte ou d'une Bélise en voyant à sa toilette le sermon de la veille discuté en même temps que les atours du lendemain, les théologiens pêle-mêle avec les gens de cour, les philosophes exposant leurs idées aux belles dames de la maison royale, un madrigal de Stephen Duck posé sur une lettre de Leibniz ou un éloge emphatique de la reine pompeusement rédigé par le docteur Clarke (celui que Voltaire appelle quelque part un *moulin à raisonnemens*). Elle aimait surtout à mettre aux prises deux savans prélats, et, se mêlant à leurs controverses, elle laissait aisément entrevoir, du moins on l'assure, une grande incertitude en matière de dogmes. Par le fait cependant, son appui ne fut jamais donné qu'à des prêtres de grand savoir et de haute vertu. Le mérite l'attirait toujours, même chez ses ennemis. L'historien Carte, lord Lansdowne le poète, tous deux jacobites zélés, lui durent la fin de leur exil, et ce dernier lui témoigna sa gratitude en reprenant de plus belle le cours de ses manœuvres en faveur du prétendant... Sans en faire semblant, sans affecter la moindre autorité, on peut dire que dix années durant elle gouverna le royaume (1). »

Telle était la princesse auprès de qui fut placée, comme dame d'honneur, la femme du lord-chancelier, la comtesse Cowper, dont le *journal* va maintenant nous servir à étudier avec quelque détail la cour de George Ier. Ce *journal* paraît avoir été tenu pendant plusieurs années consécutives, de 1714 à 1721 tout au moins. On n'en possède toutefois que deux fragmens. L'un nous mène du 20 octobre 1714 aux premiers jours de novembre 1716; l'autre, moins régulièrement suivi, du 9 avril au 5 juillet 1720. Le début nous reporte au couronnement du premier des Brunswick et à la promotion de lady Cowper comme *dame du palais*. Quelques détails sur lord et lady Cowper sont le complément nécessaire de l'espèce d'introduction que nous avons crue indispensable à la parfaite intelligence de ces curieux mémoires.

Comme beaucoup d'autres magistrats et d'hommes d'état fort distingués, lord Cowper n'a pas pris dans l'histoire une place égale à celle que lui firent ses contemporains dans le maniement des affaires publiques. Au commencement du XVIIIe siècle, il marchait de pair avec les plus grands personnages de son temps et de son pays,

(1) Lord Mahon, *Histoire d'Angleterre de la paix d'Utrecht à celle d'Aix-la-Chapelle*

— Halifax, Sunderland, Oxford, Stanhope. — Robert Walpole ne fut longtemps auprès de lui qu'un fort petit seigneur, un aspirant politique sans science et sans talent oratoire. On a vu déjà que, dans l'espèce de conseil chargé de gouverner le pays jusqu'à l'arrivée de George Ier, Cowper fut admis de préférence à Marlborough et à Somers. Il était, surtout depuis la disgrâce de Marlborough, un des chefs du parti whig, un de ceux qui tenaient l'électeur de Hanovre au courant des affaires politiques anglaises. Dès 1710, une correspondance suivie s'était établie entre la princesse Caroline et sa femme, et il est bien permis de penser que cette correspondance était plutôt affaire d'état qu'affaire de sentiment. Si on l'eût conservée, on aurait sans doute là un intéressant document à consulter pour l'histoire de l'époque; on est d'autant plus autorisé à le croire que la princesse manifesta quelquefois un certain souci à propos de quatre-vingts lettres d'elle dont sa dame d'honneur était nantie, et qui, si elles s'égaraient en des mains hostiles, lui semblaient de nature à devenir compromettantes. En ce temps de publicité restreinte, on avait une peur singulière de ces sortes de trahisons qui mettent à nu les pensées secrètes et révèlent les complots intimes. Notre époque est beaucoup mieux aguerrie aux révélations de tout ordre.

Cette lady Cowper, si avant dans les secrets de son époux, si directement associée aux menées politiques du parti whig, nous paraît être issue de bonne race jacobite. Son père, John Clavering de Chopwell, était un gentilhomme du comté de Durham, appartenant à la branche cadette des Clavering de Callalee et d'Axwell, lesquels figurent à plusieurs époques dans les prises d'armes royalistes, jusques et y compris le mouvement de 1715. Mary Clavering était belle, ainsi que l'atteste son portrait, gravé d'après sir Godfrey Kneller; elle était spirituelle, ses *souvenirs* en font foi. Elle jouait remarquablement bien, nous dit-elle, de ce « clavecin » si cher aux mères de nos grands'mères; enfin, née en 1685, elle foulait du pied la fleur de ses vingt ans lorsqu'un procès l'amena jusqu'au cabinet du garde des sceaux, lord Cowper, lequel était veuf. Il ne le fut pas longtemps après cette heureuse rencontre, et quelques mois à peine s'étaient écoulés quand un mariage secret unit l'aimable solliciteuse au magistrat dont elle était allée implorer les conseils. Garde des sceaux et mariage secret ne vont guère ensemble, n'est-il pas vrai? Toujours est-il que les choses se passèrent ainsi, car on a une lettre de lord Cowper à sa seconde femme (20 décembre 1706), citée dans les *Lives of chancellors* de lord Campbell, où il lui annonce la déclaration prochaine de leur hymen, encore ignoré de lady Cowper, sa mère. Le *journal* de lady Mary nous apprend en outre qu'une beauté de très noble race,

lady Henrietta de Vere, lui disputa par mille moyens plus ou moins légitimes l'amour et surtout la main de lord Cowper. Celui-ci échappa aux piéges de cette rusée coquette, et sa loyauté paraît avoir été récompensée par l'amour le plus sincère et le plus tendre qu'une honnête femme ait jamais porté à son époux. Lady Cowper ne put survivre plus de quatre mois à la perte de ce mari bien-aimé (1).

Nous allons donc avoir sur les premiers momens du règne de George Ier, sur le début des Brunswick en Angleterre, sur l'insurrection jacobite de 1715, sur les tragiques exécutions dont elle fut suivie, sur les pratiques de l'administration whig, alors dirigée par trois hommes remarquables, George Halifax, Charles Townshend et James Stanhope, le témoignage intime d'une femme intelligente qui ne manquait ni d'informations exactes ni de facultés observatrices. L'intérêt des siens et surtout l'affection conjugale ont fait peut-être parfois transiger lady Cowper, dans ses appréciations des hommes et des choses, avec la rigueur naturelle de ses principes; mais elle portait au milieu d'une cour très démoralisée l'invincible préservatif d'une conscience pure, d'une grande dignité personnelle et d'un légitime orgueil. Espérons qu'en nous donnant le droit d'élaguer quelques-unes de ces pages d'ailleurs assez peu nombreuses et en choisissant ce qu'elles offrent de plus vivant et de plus caractéristique, nous n'entreprenons pas un travail dépourvu d'intérêt. Comme l'a fait remarquer l'éditeur du *journal* de lady Cowper, les souvenirs de cette femme d'esprit et ceux de son noble époux (2) comblent une lacune dans la série des mémoires du temps.

I.

Les mensonges que je vois perpétuellement se répandre et s'accréditer autour de moi, dit lady Cowper, m'ont donné l'idée de noter pendant ma résidence à la cour tout ce qui me paraîtra digne d'un souvenir. Ceci ne pourra être une besogne quotidienne, je suis trop occupée pour l'ajouter à mes autres soins; mais une ou deux fois la semaine je trouverai bien à me ménager une heure de loisir, et je la consacrerai à prendre au vol quelques notes informes que je réunirai plus tard, et auxquelles je donnerai un ordre plus méthodique, si Dieu m'en accorde la force et le temps.

Peut-être est-il bon de dire, par forme d'avant-propos, que depuis quatre années j'entretenais avec la princesse auprès de la-

(1) Lord Cowper mourut en octobre 1723, sa femme le 5 février 1724.

(2) Le *journal* de lord Cowper a été imprimé (mais non publié) en 1833, par le club de Roxburgh. Coxe, l'historien de la maison d'Autriche, le biographe de Walpole, en avait eu le manuscrit à sa disposition. Lord Mahon a pu se procurer un des exemplaires imprimés. Cette bonne chance ne nous a pas été donnée, à notre grand regret.

quelle je vais être placée une correspondance régulière, et que j'ai d'elle maintes et maintes lettres dont quelques-unes sont les plus affectueuses du monde. Après la mort de la feue reine (la reine Anne), et quand j'eus reçu la réponse de la princesse (Caroline d'Anspach) à mon compliment de condoléance, je lui écrivis pour lui offrir mes services, non sans ajouter que, parfaitement résignée à tout ce qu'il lui plairait de décider là-dessus, je ne m'offusquerais aucunement d'un refus. Son altesse me répondit que, la volonté de son époux devant primer la sienne, elle ne pouvait rien me promettre encore, mais que l'amitié du prince ne lui semblait pas devoir me faire défaut en cette occasion. Je pris ceci pour une honnête excuse, et pensai que les importunités dont son altesse était assaillie ne lui laissaient pas la liberté de me prendre auprès d'elle. Cette opinion me parut encore mieux fondée quand, après avoir été l'objet des distinctions les plus flatteuses, je vis, sans qu'on m'eût encore rien dit, désigner deux nouvelles dames d'honneur. Croyant que ma requête n'avait aucune chance d'être admise, je laissai les choses à leur cours naturel jusques au couronnement, qui eut lieu le 20 octobre 1714.

Je me rendis à cette cérémonie avec lady Bristol, qui désirait bien plus vivement que moi la charge de dame d'honneur, et l'avait briguée avec bien plus d'instances. Elle m'annonça que je serais nommée, se gardant bien toutefois de me dire qu'elle le tenait de la princesse elle-même. Arrivées dans Westminster-Abbey, nous trouvâmes les bancs des pairesses si bien garnis que j'en fus réduite, comme bien d'autres, à me faufiler jusqu'à celui des évêques, placé à côté de l'autel. Là, je m'assis sur le dernier rang, près des degrés de la chaire, et plusieurs dames survenues ensuite me frôlaient au passage pour aller encore plus avant. Survint lady Northampton, tirant après elle lady Nottingham, laquelle prit ma place de vive force et me contraignit ainsi de monter quelques marches de plus. Ces deux dames sollicitant à l'heure même, au vu et su d'un chacun, le gouvernement des jeunes princesses, je ne pus voir dans leur façon d'agir une impertinence préméditée. Peut-être cependant me regardaient-elles, très à tort, comme poursuivant le même emploi. Bref, sans le vouloir et par ce procédé un peu brutal, elles me procurèrent une des meilleures places de l'abbaye, en même temps une des plus en vue. Je n'oublierai jamais les sentimens qui s'élevèrent en moi pendant l'imposante cérémonie, et la joie que j'éprouvai à voir notre sainte religion, nos libertés, nos biens, sauvegardés et mis hors d'atteinte. Après le chant des litanies, lady Nottingham, se frayant un chemin parmi les gens placés devant elle, vint s'agenouiller ostensiblement en première ligne (ce que personne autre ne fit), et bien en face du roi. Chacun de s'é-

bahir et de la regarder avec une surprise ironique, tant cette conduite semblait bizarre, même en tenant compte des prétentions de la dame, qui se regarde comme une des *mères* de la haute église; mais revenons au poste éminent où ses étranges façons m'avaient contrainte de m'installer. Les lords qui, voisins de la chaire, m'avaient vu faire mine d'y monter racontèrent en plaisantant à mon mari qu'ils s'étaient un moment flattés de m'entendre prêcher. — Son zèle pourrait l'y convier, répondit-il, mais je ne lui connais pas le talent des sermons. — Oh! que si fait, mylord, repartit aussitôt lord Nottingham (1). Depuis près de quatre ans, votre femme va prêchant de telles doctrines que, si elle avait été pour cela traduite en cour de justice, vous-même, vous son mari, auriez eu grand'peine à la défendre. — Ces paroles et le procédé de lady Nottingham, m'ouvrant tout à coup les yeux sur la haine que nous portait une famille si influente, me confirmèrent dans l'idée que la princesse ne pouvait songer à m'approcher de sa personne.

Ce fut au couronnement que lord Bolingbroke vit le roi pour la première fois, après plusieurs tentatives inutiles pour être admis auprès de sa majesté. En face de cette figure inconnue, le roi, au moment même où l'ex-ministre fléchissait le genou devant lui, demanda qui ce pouvait être. Cette question ne fut pas perdue pour l'habile courtisan, qui, après avoir descendu les marches du trône, se retourna et salua trois fois jusqu'à terre le souverain qu'il n'avait pas pu en écarter. On peut bien penser que les jacobites, ce matin-là, n'étaient pas précisément à la noce; mais pas un n'avait manqué de venir, et ils faisaient aussi bon visage que possible, répondant en revanche avec une amertume sarcastique à quiconque leur adressait la parole. J'avais par exemple à quelques siéges au-dessous du mien lady Dorchester (2), l'ancienne maîtresse du roi Jacques II, et au moment où l'archevêque faisait le tour du trône, demandant, selon le rituel, le consentement de l'assistance, elle dit presque haut, s'adressant à moi : — Comment ce vieil imbécile peut-il croire qu'on ira lui répondre *non* au milieu de tant d'épées sorties du fourreau?

Quatre jours après, au sortir de la chapelle, — c'était un dimanche, — je me rendis au *drawing-room* de leurs altesses. La princesse, dès qu'elle m'aperçut, vint à moi. — Lady Essex Robartes vous a-t-elle transmis mon message? — Je ne l'ai pas vue, répondis-je, depuis

(1) Daniel Finch, un des parangons de l'anglicanisme, qui à l'avénement de George Ier fut président du conseil. Il quitta les affaires publiques en 1716.

(2) Catherine Sedley, créée — pour ses bons et loyaux services — comtesse de Dorchester. C'est elle qui disait avec autant d'effronterie que de gaîté : « Je me demande pour quelles qualités Jacques II choisit ses favorites. Pas une de nous n'est jolie, et si nous avons quelque esprit, il est trop... borné pour s'en apercevoir. »

l'Opéra, où votre altesse lui a parlé. — Fort bien; j'ai donc à vous annoncer moi-même que vous avez fait une conquête... — Et, voyant que je rougissais : — Oh! poursuivit-elle en riant, vous en aurez toute la honte ou tout l'honneur, à votre choix. C'est M. de Bernstorff, qui de sa vie n'avait pris garde à une femme, et, comme je tiens à lui être agréable, je lui ai confié un message qu'il vous portera de ma part. Voyez un peu quel rôle je me donne là!... — Sur ces mots, elle sortit du salon.

Au bas du grand escalier, je trouvai le secrétaire de M. de Bernstorff, lequel me faisait demander l'heure où il me plairait de le recevoir, et à quatre heures de l'après-midi je vis accourir ponctuellement ce très influent personnage. Il venait, au nom de la princesse de Galles, m'offrir d'être *dame du palais*. Je m'excusai de n'avoir point sollicité avec plus d'instance cette faveur très désirée, alléguant la crainte que j'avais eue d'ajouter une importunité à celles dont la princesse devait être assaillie, sur quoi l'envoyé de la cour me fit mille complimens, aussi bien en son nom que de la part de leurs altesses, dont il me conseilla de venir baiser les mains dès le jour suivant. Je crus devoir saisir cette occasion pour lui remettre un exposé de la situation des partis que mylord m'avait priée de transcrire et de traduire en français, afin qu'il fût placé sous les yeux du roi.

J'allai le lendemain, vers onze heures, rendre mes devoirs à ma nouvelle maîtresse, qui m'embrassa cordialement à plusieurs reprises et me tint les propos les plus flatteurs du monde. La duchesse de Saint-Albans (1) était venue pour le même objet. Avec cette dame assistaient à notre installation la duchesse de Bolton, mistress Clayton, mistress Howard (2), la gouvernante des princesses, et deux ou trois dames étrangères. Le prince fit son compliment à la duchesse de Saint-Albans et à moi, comme *déclarées*, et le soir même nous inaugurâmes nos fonctions.

Les 26 et 27, rien de remarquable, si ce n'est à certains points de vue la désignation « comme dame du palais *hors rang* » de la duchesse de Shrewsbury, fille du marquis Paleotti, de Bologne, et dont la mère était une Dudley, petite-fille naturelle de Dudley, comte de Leicester. Pour épouser le duc, aujourd'hui lord-chambellan, cette belle Italienne abjura la foi catholique. Elle doit sa promotion à

(1) Diana de Vere, mariée en 1694 au fils de Charles II et de la comédienne Nelly Gwynn.

(2) La duchesse de Bolton (Henriette Crafts), fille naturelle du duc de Monmouth et d'Eleanor Needham. — Mistress Clayton (depuis lady Sundon), qui plus tard, comme maîtresse de la garde-robe, acquit sur la reine Caroline un certain ascendant, attribué par les mauvaises langues à ce qu'elle avait surpris le secret d'une infirmité dont sa majesté se tenait pour humiliée. — Mistress Howard, précédemment miss Hobart, et plus tard comtesse de Suffolk quand George II en eut fait sa favorite.

l'entêtement du roi, qui trois fois de suite a requis la princesse de l'obliger personnellement par ce choix, contre lequel elle aurait pu élever de terribles objections. Tout le monde sait effectivement que le frère de Mlle Paleotti a dû contraindre le duc à consacrer par l'hymen des liens que l'amour avait probablement rendus fort étroits. Ce mariage, le pire qu'il pût contracter, lui fit manquer la plus riche héritière des trois royaumes, une Percy, devenue veuve par la mort de lord Ogle. La duchesse paraît détestée de son mari, et le lui rend bien; mais elle a des talens remarquables, un esprit des plus divertissans, qu'elle exerce à tort et à travers sans trop tenir compte des convenances, une excellente mémoire, beaucoup de lecture : elle sait trois langues dans la perfection. En somme, à travers tout son bavardage et ses bruyantes allures, elle n'en est pas moins une femme politique par excellence, pétrie de ruse, façonnée à l'intrigue et d'un commerce fort périlleux, comme je l'ai appris à mes dépens. Lorsque mylord eut résigné les sceaux à la suite d'un débat soulevé par le procès du docteur Sacheverell, cette noble personne s'abstint fort exactement de me venir trouver, voire de m'adresser la parole quand nous nous rencontrions en lieu tiers, et cela jusqu'à l'avénement du roi George. Nos relations ne se sont renouvelées que depuis un mois, à un souper chez Mme de Kielmansegge (1); mais nous étions encore en termes assez réservés jusqu'au souper de ce soir, où je me suis mêlée à la conversation dont elle tenait le dé. Parlant de l'extrême voracité du roi Louis XIV: — Sire, disait-elle, il mange de ceci, puis encore de ceci, puis de cela... Et comptant sur ses doigts, elle en était au vingtième plat, lorsque, lui coupant la parole : — Sire, dis-je à mon tour, Mme la duchesse oublie qu'il a mangé bien autre chose. — Qu'a-t-il donc tant mangé? demanda le roi. — Sire, répondis-je, il a mangé, il a dévoré son peuple, et si la Providence n'avait pas conduit votre majesté sur le trône alors qu'elle l'a fait, il nous aurait mangés, nous autres aussi... Sur quoi le roi, se tournant du côté de la duchesse : — Entendez-vous, madame, ce qu'elle dit? — Et il me fit l'honneur de répéter ce propos à différentes personnes, ce qui n'a pas dû me mettre fort bien dans l'esprit de notre jalouse Italienne. Du reste, quand on a ses entrées dans les appartemens royaux, il faut abdiquer tout ressentiment des anciennes querelles, et n'en point embarrasser nos rapports avec nos maîtres.

Présentées le 28 au baisemain du roi. Oubliant qu'il avait déjà vu la duchesse de Saint-Albans, il l'a saluée sans la moindre hésitation. Devant moi au contraire, il s'est arrêté. — Mais je l'ai déjà

(1) Sophie Platen, depuis comtesse de Darlington, — celle qu'Horace Walpole avait surnommée *l'Éléphant*. Elle était plus jeune, moins laide et aussi avide que sa rivale la Schulenberg, mais en revanche bien moins influente.

vue; elle est de ma connaissance, a-t-il répété cinq ou six fois au duc de Grafton (1)... Celui-ci ayant dit à quelle occasion je me présentais : — C'est avec plaisir, reprit sa majesté, que je la féliciterai de sa nomination. — Et je fus embrassée comme l'avait été la duchesse.

Une grave question d'étiquette a occupé tout notre temps. Il s'agissait de savoir si la princesse était tenue ou non de baiser la femme du lord-maire quand celle-ci viendrait faire sa cour. Les précédens étaient nombreux en faveur du pour et du contre; mais, après avoir bien constaté qu'à un *gala* de la Cité la reine Anne n'avait point baisé la *mayoress*, on a décidé en dernier ressort que la princesse ne baiserait pas non plus.

29 octobre. — Pour voir défiler la procession annuelle du lord-maire, nous étions aux fenêtres de la maison d'un *quaker*, tout près et un peu au-dessus de *Bow-Church*. J'ai pensé laisser mes oreilles dans cet affreux tapage de tambourinades et de frénétiques *hourrahs*. La pauvre lady Humphreys (2) faisait assez triste mine au milieu d'une foule comme je n'en ai jamais vu, et on l'entendait crier à son page « de tenir bien haut la queue de sa robe, » ne voulant pas sans doute avoir à se reprocher la perte d'un des priviléges de la *mayoralty*. Une plaisanterie que brodaient à l'envi le roi et sa bru consistait à prétendre que le lord-maire avait *loué* pour les besoins de la solennité cette étrange compagne, et, désirant les bien convaincre du contraire, j'ai dû rappeler que mistress Humphreys était par alliance quelque peu cousine de la première femme de mon mari. On est ensuite tombé d'accord que, si la *mayoress* eût été empruntée ou louée, on l'aurait choisie de meilleur aspect et de plus haute mine.

30 octobre. — Anniversaire de la naissance du prince de Galles. La cour était splendide. La soirée s'est terminée par un bal dont le prince et la princesse ont inauguré les danses. Ma noble maîtresse a dansé en *pantoufles* (3) et fort bien, le prince mieux que pas un autre.

2 novembre. — M. de Bernstorff m'est venu voir. Je lui ai fort recommandé de faire nommer sir David Hamilton premier médecin, ce qu'il m'a promis. Je suis allée après cela porter à la princesse les *Œuvres* de Bacon qu'elle m'avait prié de lui procurer.

8 novembre. — Rendu à la princesse, de très bonne foi, un livre que Mme de Kielmansegge m'avait remis pour elle. Cependant mis-

(1) Ce petit-fils de Charles II et de la duchesse de Cleveland était à ce moment un des *lords of the bedchamber*.

(2) La femme du lord-maire, sir William Humphreys. Il se distingua, quoique *libéral*, par ses rigueurs contre les pamphlétaires et les colporteurs de l'époque.

(3) On appelait ainsi les souliers sans talons hauts.

tress Howard me prévient que ces dames se détestent cordialement, et que la princesse tient en profond mépris la favorite de son beau-père. Celle-ci, en me chargeant du livre en question, a dû vouloir faire montre de nos bons rapports, et me perdre ainsi dans l'esprit de ma maîtresse, ruiner mon crédit auprès d'elle. — Sans cela, poursuit mon informatrice, pourquoi ne pas faire porter son livre par la duchesse de Bolton ou la duchesse de Shrewsbury, avec lesquelles elle est au mieux?... — Je tiens au reste de Piloti que cette dame est fille de la vieille Élisabeth de Meissingen, comtesse Platen, maîtresse du père de sa majesté, celle-là même qui fut cause de son divorce avec la malheureuse Sophie-Dorothée.

Aujourd'hui même la duchesse de Saint-Albans a été nommée *groom of the stole* (1), et la duchesse de Shrewsbury a pris son rang parmi les dames du palais au même titre que nous toutes.

15 novembre. — Après une indisposition qui a duré toute la semaine, je reprends mon service. La princesse m'a dit qu'elle avait lu l'*exposé* de mylord (celui dont j'ai déjà fait mention) et m'en a vivement complimentée. A la *bassette*, le soir, j'ai joué si petit jeu que cela m'a valu quelques railleries. J'en ai pris texte pour expliquer à ma noble maîtresse que je jouais par devoir, non par inclination, et que, avec quatre enfans à pourvoir, personne ne devait me blâmer en me voyant économe de leur futur avoir, moyennant que je ne fisse aucune épargne aux dépens des convenances de mon rang. Cette déclaration m'a valu ses éloges. — Le premier devoir d'une femme, m'a-t-elle dit, est de prendre soin de ses enfans.

Le docteur Clarke, notre éminent théologien, est venu ce matin offrir ses ouvrages à la princesse, qui paraît l'avoir en grande estime, et veut absolument lui faire accepter un évêché (2). On a parlé devant son altesse, qui l'a fort désapprouvé, du projet formé contre la duchesse de Shrewsbury, qu'on voudrait attaquer devant la chambre des communes comme incapable, en qualité d'étrangère, de remplir aucune fonction auprès de la princesse de Galles. Lady Bristol intrigue à force pour être nommée *hors rang* au lieu et place de la duchesse de Shrewsbury. Jusqu'ici elle n'a obtenu que des refus. Chose étrange, cette dame m'a proposé de ruiner mistress Coke dans l'esprit de notre maîtresse en révélant ce qu'elle appelle « les désordres de sa conduite. » — A quoi j'objectais que,

(1) Ce titre, qui répond maintenant à celui de *premier gentilhomme de la chambre*, paraît ne convenir guère à une duchesse. Auprès d'une reine, il se confond avec celui de maîtresse de la garde-robe. L'*étole* (*the stole*) est une veste étroite, garnie de taffetas cramoisi et brodée anciennement de roses, de fleurs de lis et de couronnes. L'office de *groom* est d'ailleurs une sinécure absolue. (Voyez le *Manual of dignities.*)

(2) Samuel Clarke refusa toujours cet avancement et mourut recteur de Saint-James. Il refusa aussi à la mort de Newton la maîtrise des monnaies.

ne connaissant aucun fait à la charge de la personne en question, il me paraîtrait cruel de la diffamer ainsi. — Vous pourrez, m'a-t-elle répondu, répéter en invoquant mon témoignage que c'est une femme perdue, un sujet scandaleux, que j'ai vu mylord Berkele lui glisser un billet de la main à la main (1). Je tiens d'ailleurs de sir John Germaine et de lady Betty (sœur de Berkeley) que ce dernier est le véritable père de l'enfant que mistress Coke vient de mettre au monde. — Si vous êtes sûre de tout cela, ai-je répondu, vous êtes mieux en mesure que personne d'en entretenir la princesse. — Non, repartit-elle, j'ai, pour ne le pas faire, des raisons que je suis obligée de garder par devers moi; mais je vous répète que vous rendrez un grand service à votre maîtresse en écartant d'elle une créature de cet ordre. — On peut croire que ceci ne m'a pas ébranlée dans ma ferme volonté de ne me pas mêler à de si odieux propos. Le fond de ces menées, je l'ai su depuis, était que lady Bristol, ayant demandé à être nommée maîtresse de la garde-robe, avait été éconduite par la princesse sous prétexte que celle-ci ne voulait point nommer à cet emploi, lequel avait été promis par le prince à mistress Coke (2).

19 novembre. — Ce matin, grande passe d'armes théologique. Nous parlions entre nous du docteur Smaldridge, évêque de Bristol, qu'on a loué devant la princesse comme « le plus saint prélat du royaume. » Survient lady Nottingham, qui renchérit encore sur cet éloge. La princesse alors, selon sa coutume, et pour alimenter la causerie par un peu de contradiction, met en avant le mérite du docteur Clarke, dont les écrits sont, assure-t-elle, les plus beaux du monde. — Les premiers, d'accord, repart aussitôt la comtesse; mais dans les plus récens il y a trace d'hérésie... Partant de là, elle s'espace sur la doctrine de la Trinité, le symbole d'Athanase, etc., non sans invoquer l'autorité du docteur Smaldridge contre celle du docteur Clarke. Mistress Clayton, présente à cette discussion, affirme en revanche que le docteur Smaldridge, quoi qu'il ait pu dire à lady Nottingham, ne tient pas pour dogmes obligatoires *toutes* les clauses du symbole d'Athanase, et comme l'autre persiste à traiter d'hérétique le docteur Clarke : — Madame, dis-je à la comtesse, j'ai lu les ouvrages dont vous parlez, et ne vois pas en quoi ils s'écartent de l'orthodoxie; mais votre seigneurie a sans doute sur ce point, assez grave en lui-même, des lumières fort supérieures aux miennes. Vous voudrez sans doute bien, puisque vous vous portez

(1) James Berkeley, marin très distingué, fut premier lord de l'amirauté en 1718 et 1727.

(2) Cette dame, fille de M. Hale et célèbre pour sa beauté, avait épousé en secondes noces un membre du parlement, l'honorable Thomas Coke, vice-chambellan de la reine Anne, dont miss Hale était une des filles d'honneur. Il passe pour avoir été le modèle d'après lequel Pope a représenté *sir Plume* dans son *Rape of the Lock*.

accusatrice, fournir quelque preuve, citer des textes... Là-dessus, se redressant comme une personne qui prend peur : — Pensez-vous donc, me répond-elle, que je hasarde ma foi dans des études si périlleuses? Je n'ai jamais ouvert un seul de ces livres. — Comment, madame, c'est en parfaite ignorance de cause que vous vous prononcez sur une controverse pareille, et que vous taxez les gens d'hérésie? — Voilà une discussion qui ne servira point, ou je me trompe fort, à la faire nommer gouvernante. J'espère aussi avoir quelque peu endommagé l'influence du docteur Smaldridge, qui fut jadis un des soutiens de Sacheverell, et qui compte avec lord Nottingham parmi les meilleurs appuis du torysme. A eux deux, si on les laissait faire, ils mettraient toutes choses *sur le bon pied*, — c'est leur expression favorite, — l'un dans l'état, l'autre dans l'église. Jamais je n'ai regardé lord Nottingham comme un *whig* de bon aloi. Son hostilité contre le dernier ministère de la reine Anne était le résultat de la haine qu'il portait à lord Oxford (haine payée d'un ample retour) et de sa rancune contre la reine, laquelle le jugeait un homme rapace et lui témoigna toujours une mortelle aversion. On a une lettre d'elle à lord Godolphin où elle dit « qu'elle perdra sa couronne avant d'employer lord Nottingham, dont la suffisance impérieuse et l'avidité insatiable l'ont à jamais éloignée. »

J'ai lu aujourd'hui à la princesse tous les témoignages relatifs aux désordres qui, le jour du couronnement, éclatèrent sur trois points différens, et aux outrages dont le roi fut alors l'objet. Le prétexte de ces rébellions et l'excuse invoquée par les accusés, c'est qu'on les aurait provoqués en brûlant les effigies du pape et du prétendant. On devait aussi, selon eux, livrer aux flammes l'image de Sacheverell, et leur mot d'ordre en conséquence était partout : *Sacheverell for ever!* Le fait est que toutes ces manœuvres ont eu pour objet l'élection d'un parlement tory. Chaque jour, pour ainsi dire, la publication de quelque scandaleux pamphlet venait surexciter l'opinion en diffamant quelque notabilité du parti whig. Je me souviens, entre autres, d'avoir acheté et rapporté chez nous un prétendu discours prononcé, — assure-t-on, — par mon mari en faveur du duc d'Ormond devant le roi siégeant en conseil!... Ce qui mit le comble à cette confusion fut la proclamation du prétendant, adressée le même jour à tous ou presque tous les hauts fonctionnaires, et qu'ils reçurent par la poste. Ce prince y parlait si ouvertement des dispositions de la feue reine, « favorable, disait-il, à ses droits, » que tout le monde crut ce document apocryphe; mais huit jours plus tard M. Prior, ministre plénipotentiaire à Paris, en affirma l'authenticité, qu'il avait tout d'abord révoquée en doute. Rien n'a mieux servi que cette déclaration à convaincre la cour que, s'il est convenable de donner aux tories quelques bonnes pa-

roles, il serait souverainement imprudent de se fier à leurs menteuses professions de foi et d'obéissance passive.

La duchesse de Shrewsbury a-t-elle affirmé à la princesse, comme on le prétend, qu'à son arrivée en Angleterre les femmes de gentilshommes lui avaient baisé la main? Le duc est furieux de ce ridicule mensonge; sa femme paraît indignée qu'on le lui attribue. A certain point de vue, elle est dans son droit, car personne ne doit répéter au dehors les propos tenus chez la princesse.

Celle-ci me traite avec une tendresse et des marques d'estime que j'apprécie au-delà de tout ce que je saurais dire. Je répondrai à sa confiance par une droiture, une sincérité absolues, car je suis venue à la cour avec le ferme propos de ne jamais me permettre un mensonge. Un bon trait de la comtesse de Nottingham. Cette dévote rigide a quitté la chapelle avant la fin du service pour aller occuper sa place à la réception derrière le fauteuil de la princesse, donnant ainsi la préférence au pouvoir terrestre sur celui d'en haut. Parlez-moi des zélés de la haute église! Pour moi, j'étais harassée de fatigue à force de me tenir debout. Il m'a fallu deux jours entiers de repos pour me remettre.

25 novembre. — M. de Bernstorff m'est venu trouver dans l'après-midi. Selon lui, le comte de Nottingham et l'évêque de Bristol commencent à être connus pour ce qu'ils sont, des tories sournois, et leur règne touche à sa fin. Je suis allée à la cour, où le prince était malade par suite d'un repas trop copieux. Bien qu'il eût pris le lit, les dames du palais étaient introduites, et ont joué l'*hombre* avec les gentilshommes du prince. Par une bonne fortune assez rare, j'ai gagné huit guinées.

29 novembre. — La princesse m'a remerciée d'avoir l'autre jour, à dîner chez mistress Clayton, porté la santé de leurs altesses, et comme je répondis que je n'y manquais jamais : — Voilà sans doute, remarqua le prince, pourquoi je me porte si bien depuis mon arrivée en Angleterre. — Bien avant cela, répliquai-je, mes enfans portaient chaque jour la santé du « jeune brave de Hanovre. » C'est une périphrase par laquelle M. Congrève, dans une de ses ballades (1), a désigné votre altesse. — Et qui est, s'il vous plaît, ce M. Congrève? m'a demandé le prince. — J'ai saisi l'occasion de vanter le mérite de cet écrivain distingué, gardant pour moi l'étonnement que m'avait causé une question si imprévue.

(1) A propos de la bataille d'Oudenarde, William Congrève avait rimé une chanson où se trouvent ces trois vers :

Not so did behave
Young Hanover brave,
In this bloody field, I assure ye; etc.

Ce qui rend encore plus inexcusable l'étrange ignorance du prince royal.

II.

Imprévue, et pourquoi donc? Fallait-il beaucoup s'étonner que des princes comme ceux-ci fussent peu sensibles à une bouffée d'encens poétique, et restassent étrangers au mouvement littéraire de leur époque? Au fait et au prendre, que leur importaient Congrève, le bel esprit, et les flatteries ingénieuses par lesquelles il s'efforçait de les grandir? Autres étaient leurs soucis. Présidant à l'immense curée de places et d'emplois lucratifs qui était devenue la grande affaire du moment, ils n'avaient au fond qu'une préoccupation, celle d'associer leur intérêt personnel ou dynastique aux ambitions fébriles qui se manifestaient autour d'eux. Chaque page du *journal* de lady Cowper porte témoignage de ces odieux trafics auxquels se livraient avec une effronterie naïve les favoris et les favorites. Elle s'en indigne et s'en moque, suivant l'humeur du moment; mais ensuite, presque à son insu, elle s'abandonne au train général des choses, et sans se croire inconséquente, rassurée par son désintéressement personnel, on la voit céder aux sollicitations qui la pressent, et briguer, elle aussi, pour les siens tel ou tel lambeau de la riche proie que se partagent sous ses yeux les limiers de la meute hanovrienne. C'est en ce sens qu'on peut rapprocher et mettre en regard diverses notes de ce curieux journal, laissant pour cette fois de côté l'ordre rigoureux des dates.

Le colonel Burgess est nommé gouverneur de la Nouvelle-Angleterre. A ces populations encore empreintes du puritanisme originel, on envoie un maître perdu de mœurs, fanfaron de vices, « blasphémateur bruyant, » et deux fois traduit devant les tribunaux comme accusé d'homicide. Lord Cowper charge sa femme de faire comprendre à M. de Bernstorff quel scandale va résulter d'un choix si déplorable; mais Burgess s'est assuré des protections influentes, sa nomination est maintenue, et, pour parer le coup, l'agent de la colonie est contraint de lui payer sa démission, qui coûta mille livres sterling aux braves puritains du Massachusetts.

Le père de Bolingbroke, sir H. Saint-John, négocie pour être pair. Cette intrigue contrarie les *whigs* et gêne la poursuite qu'ils dirigent en ce moment même contre l'ex-ministre de la reine Anne. Lady Cowper est encore chargée de faire échouer une mesure si manifestement inopportune; mais elle se sent vaincue d'avance, « les profits de l'affaire étant, dit-elle, dévolus à M. de Bothmar, qui n'y renoncera certainement pas. »

Voici un affligé qui vient l'entretenir de ses griefs. C'est M. Benson, à qui on enlève ses fonctions au bureau du commerce pour

les donner à M. Chetwynd, alors encore obscur, mais dont le nom marqua plus tard, mêlé aux spéculations effrénées qui jetèrent un si triste éclat sur le règne de George Ier. Par quels moyens M. Chetwynd a-t-il obtenu cette place importante et largement rétribuée? C'est Mme de Kielmansegge qui l'a sollicitée pour lui. Or la dame sait ce que vaut son crédit, et ne le vend pas à perte. M. Chetwynd lui a remis de la main à la main cinq cents livres sterling (dites deux mille au moins, si vous voulez avoir l'équivalent actuel de cette somme). M. Chetwynd en outre doit lui payer deux cents livres sterling par an aussi longtemps que son office lui restera. Enfin comme prime, comme épingles du marché, il a remis à la favorite une magnifique paire de pendans d'oreilles qu'elle étale avec complaisance. — On ne lui connut jamais bijoux de cette valeur avant son arrivée chez nous, remarque lady Cowper.

Mais lady Cowper elle-même, étrangère à de pareils marchés, n'en est pas moins compromise dans cette mêlée ardente qui provoque les révoltes de sa conscience, et dont elle ne parle guère qu'avec une amertume contenue. Écoutez-la raconter ses déboires de solliciteuse, et sachez discerner au milieu de ses doléances le triomphe discret d'une belle dame à qui le roi porte un vif intérêt, ce dont, en tout bien, tout honneur, elle n'est pas autrement fâchée.

1er et 2 décembre. — Deux journées ennuyeuses s'il en fut, employées en négociations pour placer un mien beau-frère, que je ne puis réussir à caser comme le voudrait celle de mes sœurs qu'il a pour femme. Lord Halifax, qui m'avait promis de lui procurer une commission dans les gabelles, est venu s'excuser, vu que le roi lui-même s'était réservé cette nomination, et m'offrir une position à peu près équivalente. Il fallait le consentement des intéressés. Mon beau-frère se serait prêté aux circonstances; mais ma sœur élevait objection sur objection, difficulté sur difficulté. La place en question était taxée, elle n'offrait aucuns profits en dehors du salaire fixe, etc. Bref on attendait mieux de mon crédit, et après m'être donné beaucoup de peine, je me trouvais n'avoir contenté personne. C'est ce qu'est venue me notifier une chère tante, dont le mari, dépourvu de tout mérite, n'en a pas moins été gratifié par mylord d'une fonction qui, fort insuffisamment remplie, lui rapporte environ mille livres sterling par an. Mon mari, à qui j'ai fait part de ces tracasseries, était littéralement furieux, et ne parlait de rien moins que de destituer séance tenante ce malheureux oncle, pour lequel j'ai dû intercéder, si mécontente que je fusse à bon droit des procédés de ma tante. Ah! la parenté, la parenté! qu'elle est pesante aux gens en place!

3 décembre. — Nous sommes rentrés en possession de notre ancien appartement dans *Lincoln's Inn Fields*, et, au moment où j'y arri-

vais, un messager de lord Halifax m'est venu avertir que, ayant eu occasion de faire savoir au roi par Robethon que la place à laquelle sa majesté voulait pourvoir m'avait été destinée, notre gracieux souverain se déciderait en toute connaissance de cause. M. de Bernstorff est venu le soir m'apporter la commission, dont le roi n'a plus voulu disposer autrement dès qu'il a su pour qui elle avait été primitivement signée. « Laissez-la-lui, je n'y veux pas toucher; elle l'aura, elle l'aura,.. » telles sont les paroles obligeantes dont il s'est servi à mon occasion, et dont je lui suis plus reconnaissante que de la faveur elle-même. Mes parens, eux, préféreraient sans doute un supplément de dix livres sterling à toutes les courtoisies imaginables.

6 décembre. — Après avoir dit à la princesse combien j'étais pénétrée des bontés qu'on avait pour moi, je suis allée remercier le roi au *drawing-room*. L'appartement étant chauffé outre mesure, et mes porteurs de chaise ne se trouvant pas là au moment où je sortais, j'ai attrapé un bon rhume. Soupé chez Mme de Montandre (1) avec lady Dorchester, Mme de Kielmansegge et l'ambassadrice de Venise, Mme Tron (2). M. Methuen (3), le seul homme présent, faisait les yeux doux à Mme de Kielmansegge. Vers la fin du repas, une lettre est remise à Mme Tron. C'est monsieur son mari qui lui enjoint de rentrer au plus vite : le bonhomme est un jaloux de la vieille école. Elle au contraire, charmée de se trouver en pays libre, veut adopter nos usages et vivre comme tout le monde. De cette diversité d'opinions, il résulte qu'elle est souvent grondée et parfois battue, si la chronique dit vrai. Ce dernier point la désoblige, mais de tout le reste elle n'a cure, et on l'a surnommée *la Beauté sans souci*.

8 décembre. — Bernstorff est venu se plaindre à moi de lord Halifax, de l'orgueil insupportable qu'il déploie vis-à-vis de ses collègues (lesquels lui donnent bien quelque sujet de plainte par la manière dont quelques-uns d'entre eux disposent sans égard pour lui des places et emplois publics), ainsi que de ses accointances familières avec lord Oxford (il nie la chose); on voudrait aussi qu'il se prêtât à éteindre toutes les anciennes querelles, et il le promet. Pour établir ses bons rapports avec lord Oxford, on n'a qu'un seul fait à invoquer, c'est que le tout-puissant ministre n'a pas encore dépouillé lord Dupplin d'une place promise à mylord Nottingham pour son gendre, sir Roger Mostyn. Lord Halifax motive ses refus sur ce que sir Roger doit des comptes au gouvernement, comptes dont on presse autant que possible la liquidation.

(1) Femme d'un La Rochefoucauld qui, passant en Angleterre avec Guillaume III, servit avec honneur dans les guerres de ce règne et aussi dans celles du temps de la reine Anne.

(2) Il y a un palais de ce nom à Venise.

(3) Fils du négociateur auquel on doit le fameux traité avec le Portugal.

11 décembre. — Nouvelle démarche de M. de Bernstorff. Il invite mon mari à prévenir les lords whigs de ce qui se passe, et vou drait faire savoir à lord Halifax que le roi, d'après certains rapports, le croit peu disposé à seconder, comme lord de la trésorerie, les poursuites que l'on veut intenter aux membres du dernier ministère. S'il en était ainsi, on n'aurait plus à douter de son amitié pour lord Oxford. Tout ceci émane de lord Nottingham, qui chaque jour vient trouver le roi, et, la main sur son cœur, le régale de quelque adjuration solennelle : « sire, mon devoir m'oblige... Ma conscience me reprocherait... Je dois toute la vérité à mon maître, etc., etc. » Et le fond de ces calomnies est que lord Halifax n'a pas encore placé sir Roger Mostyn!

En effet, lady Cowper est en droit de trouver que lord Nottingham a grand tort de faire peser dans la balance des intérêts publics ses convoitises inassouvies; mais elle inscrit dans son *journal*, à peu de temps de là, une mention qui prouve que le vieux ministre tory n'était pas seul préoccupé de faire ses affaires en même temps que celles du pays. La place de clerc du parlement, richement rétribuée, comme chacun sait, était alors occupée; la survivance seule du titulaire était une belle chance de fortune. Robethon, le secrétaire intime, se fit donner par le roi le droit de la garantir à qui bon lui semblerait. Cette garantie était chose vendable, et, bien entendu, il la vendit. Qui l'acheta? — M. Spencer Cowper, le propre frère du lord chancelier, non pour lui certes, pour ses enfans. Et en effet, lui-même étant nommé juge en 1727, ses deux fils successivement occupèrent de 1716 à 1788 le poste lucratif qu'il leur avait *arrhé* moyennant dix-huit cents livres sterling. L'argent était bien placé, comme on voit; mais la transaction était-elle bien nette?

14 décembre. — On a exécuté ce matin à Newgate un individu qui samedi dernier, dans la cour de Saint-James, portant deux ou trois bottes de son épée à travers le drapeau qui s'y trouve, insultait le monarque et lui contestait ses droits à la couronne. C'est un papiste irlandais, jadis au service du comédien Wilks, lequel avait été obligé de le mettre à la porte pour quelques méfaits analogues dont le duc d'Argyle prit ombrage.

16 décembre. — Voici la duchesse de Bolton en campagne pour faire comprendre mistress Oglethorpe parmi les filles d'honneur de la princesse. Outre que ce titre de *fille* est assez étrange quand on le confère à la mère de plusieurs enfans, tout le monde sait que les Oglethorpe ont servi d'espions pour le compte de la France. Celle dont il s'agit est partie pour Paris le lendemain même des funérailles de la reine. Sa mère l'avait naguère mise hors de chez elle, la reniant comme imbue de protestantisme et suspecte d'opinions libérales. Avec un pareil certificat, la belle

trouva aisément accès parmi les *whigs*, et fréquenta tout spécialement la maison de lady Mohun (1), qui réunissait volontiers les libertins du parti. On ne peut douter que notre espionne, en pareille compagnie, ait fait bien du mal, et de plus d'une manière.

17 décembre. — J'ai mandé M. de Bernstorff, qui m'avait fait promettre de le prévenir, si jamais mistress Oglethorpe était recommandée à ma princesse; j'avais aussi à lui parler de mistress Kirk, présentée pour femme de chambre par la duchesse de Saint-Albans. Je lui ai fait connaître ces deux créatures. Je lui ai raconté comment mistress Kirk avait conduit toute l'intrigue entre lady Mary Vere et le duc d'Ormond, et pris soin de l'enfant qui en était résulté, qu'elle était mêlée à toutes les secrètes affaires des Oxford, que personnellement elle avait été la maîtresse du duc de Somerset. Bernstorff a pris note de tout, et m'a promis de communiquer ces renseignemens à qui de droit.

Peut-être ceux qui liront ces lignes s'étonneront-ils, m'ayant connue, de me voir si peu charitable à l'égard de mon prochain; mais par le fait j'aurais pu dire pis de mistress Kirk, s'il m'eût paru convenable de faire entrer en ligne de compte mes griefs personnels. Et comme je n'ai de ma vie abordé ce sujet avec qui que ce soit au monde, il n'est peut-être pas hors de propos que je consigne ici, pour mémoire, ce que cette femme avait entrepris contre moi, tout en remerciant Dieu d'avoir échappé aux piéges qui m'étaient tendus par elle au profit d'une indigne rivale.

Mylord se trouvant déjà veuf à l'époque où la feue reine lui confia les sceaux, il n'est pas surprenant que plus d'une jeune personne ait ambitionné de s'unir à lui. Aucune toutefois ne rechercha ce mariage avec autant de suite et d'artifice que lady Harriet Vere, à qui sa fortune plus que médiocre et sa réputation plus qu'endommagée ne laissaient pas grand'chose à perdre dans de pareilles poursuites, quel qu'en pût être le résultat. Par mistress Morley, sa parente, elle avait sondé le terrain, et l'inutilité de ces premières avances lui donna immédiatement à penser que lord Cowper avait ailleurs des engagemens déjà pris. — Un espion fut mis sur la piste, et sut bientôt que mylord louait du côté de Hammersmith une maison de campagne où il passait constamment la nuit. Informations prises à ce sujet, on découvrit que j'étais cause de la froideur avec laquelle étaient accueillies les avances de lady Harriet. Aussitôt, sous des noms supposés, cette demoiselle et mistress Kirk, sa digne inspiratrice, établirent une correspondance avec mylord. Leurs lettres étaient apportées par un émissaire dé-

(1) Seconde femme de ce lord Mohun qui avait péri en 1712 dans un duel avec le duc d'Hamilton.

guisé en femme qui s'arrangea toujours de manière à ne se point laisser surprendre. Dans ces lettres, qui se pouvaient attribuer à une personne du plus haut rang, on laissait entendre que, si lord Cowper m'épousait, on empêcherait son titre de passer à ses descendans. La première arriva justement la veille du jour où j'allais devenir sa femme, et ne fit pas obstacle à l'union projetée, que mylord voulut pourtant tenir secrète et après laquelle, pour plus de sûreté, il se hâta de rentrer à Londres. Cette marche inattendue trompa nos confédérées, et leur fit penser que, ayant réussi à l'éloigner de moi, elles viendraient facilement à bout de lui faire abandonner un mariage qu'elles supposaient encore à l'état de simple projet. Aussi, à partir de ce moment et jusqu'au mois de janvier, c'est-à-dire quatre mois durant, mylord reçut-il chaque jour une missive nouvelle remplie de faussetés sur mon compte. On y parlait de moi dans les termes les moins ménagés et les plus méprisans. J'étais une coquette, et promettais de ne pas m'arrêter là. Mon talent de musicienne me désignait aux tentatives de tous les mauvais sujets de la capitale, et n'était qu'un appeau destiné à les grouper autour de moi. On citait les expressions familières dont ils se servaient entre eux quand il était question de mon humble personne. Lord Wharton (1), certain soir, avait dit à lord Dorchester (2) en sortant du théâtre : — Voilà l'opéra terminé ; si le cœur vous en dit, allons chez Molly Clavering. Elle nous le jouera d'un bout à l'autre. (A ce sujet, autant vaut remarquer que je ne m'étais jamais produite en public comme musicienne, et ne jouais que pour les hôtes de ma tante Wood, avec qui je résidais. Quant aux deux personnages qu'on mettait en scène si obligeamment, oncques de ma vie je n'avais rencontré ni l'un ni l'autre.) Lorsque les auteurs de ces belles calomnies purent croire à l'effet des mauvaises impressions qu'elles avaient dû produire contre moi, mylord fut un jour abordé par un membre des communes, M. Mason, qui lui demanda, au nom d'une cliente de mon frère, poursuivant un procès devant la *court of delegates*, un entretien particulier. Un premier refus détermina de nouvelles instances, toujours au nom de cette femme, mistress Weedon, qui finit par laisser entrevoir le but de ses sollicitations en parlant à mylord « d'une belle personne qu'elle avait à lui recommander. » Celui-ci, pressentant quelque découverte relative à la mystérieuse correspondance, finit par accepter un rendez-vous qui lui fut donné... chez mistress Kirk.

Ce nom lui fit à peu près deviner qu'il s'agissait de lady Harriet Vere, car depuis près d'un mois, chaque dimanche en se rendant

(1) Un des plus célèbres débauchés du temps.

(2) Evelyn Pierpoint, créé duc de Kingston en 1715, et père de lady Mary Wortley Montague, dont les lettres sont si connues.

à la chapelle, et aussi quand il en sortait, il était en butte aux œillades de cette aventureuse demoiselle, embusquée au fond d'une voiture de louage avec sa confidente mistress Kirk. Ses conjectures se vérifièrent de point en point, car il trouva chez cette dernière lady Harriet armée de ses airs les plus vainqueurs, accoudée à une table sur laquelle brûlaient deux flambeaux de cire, et, sous prétexte d'un grand mal de tête, appuyant son beau front sur ses belles mains. Ce jour-là, ni elle, ni ses deux complices, présentes à la réunion, ne hasardèrent la moindre ouverture; mais de nouvelles entrevues suivirent, et dans l'intervalle mistress Weedon et mistress Kirk n'épargnèrent pas leurs visites à mylord, essayant toujours de l'amener à épouser leur amie. Elles prétendaient que la reine lui avait promis une dot de cent mille livres sterling. Mylord répondit à cela fort modestement que, n'ayant pas de domaine assez considérable pour asseoir l'hypothèque d'un pareil apport, il n'oserait pas conclure un hymen aussi disproportionné; puis, pressé de plus belle et mis au pied du mur, il avoua m'avoir promis de devenir mon mari, ajoutant qu'il regarderait comme un procédé cruel de fausser parole à une innocente jeune fille coupable seulement d'avoir aussi longtemps toléré ses assiduités. Sur ce point, elles ne se trouvèrent pas d'accord avec lui. Renonçant à m'épouser, prétendaient-elles, il ne ferait que me rendre le mauvais tour que j'avais joué à M. Floyd, dont je m'étais défaite sans le moindre scrupule dès que mylord avait paru s'occuper de moi. Fort heureusement pour moi, je n'avais rien celé de cette affaire à mon prétendu. Aussi put-il répondre à ces bienveillantes personnes qu'elles se trompaient du tout au tout sur la manière dont les choses s'étaient passées. Elles ne l'en tinrent pas quitte pour si peu, et alors, — feignant un jour d'être quelque peu ébranlé, — il amena mistress Kirk à confesser tous les stratagèmes dont elle avait usé pour l'amener à ce point, comme, par exemple, de rédiger les lettres déjà mentionnées, lettres écrites chez elle et qu'elle faisait simplement recopier et signer par lady Harriet Vere. Une fois nanti de ces édifians aveux, mylord saisit la première occasion de répondre à une fort tendre épître que lady H. Vere lui adressa (car elle jouait le rôle d'une personne violemment éprise) pour se retirer définitivement, et lui notifier son prochain mariage avec moi. — Je suis heureux, ajoutait-il, d'avoir trouvé une femme contre laquelle les pires ennemis qu'elle pût avoir, m'écrivant tous les jours afin de la noircir dans mon esprit, n'ont pu articuler aucun grief de quelque portée. Quant à son talent musical, il m'attache à elle plutôt qu'il ne m'en éloigne en me prouvant qu'elle a toujours préféré ses études solitaires à la compagnie des jeunes libertins dont on veut qu'elle ait courtisé l'attention et les hommages. — On pourrait croire qu'un

pareil langage était fait pour ôter tout espoir à ces misérables femmes; mais, tant qu'elles ne nous crurent pas mariés, elles continuèrent à harceler mylord de leurs importunités, auxquelles il ne put mettre un terme qu'en m'avouant pour sa femme. Encore eut-il quelquefois de leurs lettres, même après cela. On voit si j'étais autorisée à m'entremettre pour empêcher mistress Kirk d'être admise au service de la princesse.

18 décembre. — Après avoir eu lord Halifax à dîner, je suis allée voir les trois petites filles de son altesse, qui sont réellement de petits prodiges, plus particulièrement la princesse Anne, qui, à peine âgée de cinq ans, parle, lit, écrit en perfection l'allemand et le français, sait beaucoup d'histoire et de géographie, s'exprime très joliment en anglais, et danse à merveille (1).

22 décembre. — Mistress Danvers, jadis habilleuse de la feue reine, s'étonne, à ce qu'il paraît, de la liberté avec laquelle je parle de sa majesté. — Je lui ai fait répondre par sir David Hamilton, porteur de ce beau message, que, si je parlais librement de sa majesté défunte, mistress Danvers n'avait point à s'en offusquer, vu que je m'exprimais en fort bons termes sur le compte des personnes qui l'ont fait mourir à petit feu. Femme d'esprit et femme d'intrigue, mistress Danvers, après nous avoir comblés d'amitiés, nous laissa là, mylord et moi, lorsque les sceaux furent ôtés à mon mari; un de nos amis lui fit remarquer qu'on s'étonnait de ne plus la voir chez nous, sur quoi elle répondit « qu'elle avait autre chose à faire. » En revanche, quand nous vînmes nous réinstaller dans *Lincoln's Inn Fields*, cette honnête personne, nous voyant en bons termes avec le pouvoir et voulant profiter de ce qu'elle est ma proche voisine, me fit déclarer qu'elle comptait me voir assidûment et ne plus sortir de chez moi. Je pris la balle au bond pour la remercier de ses bienveillantes intentions, en lui déclarant à mon tour que je n'en pourrais profiter, ayant par malheur *autre chose à faire*.

Parvenue par le crédit de lady Masham à installer sa fille comme habilleuse de la reine, elle l'a mariée en temps utile à un évêque irlandais dévoré d'ambition qui crut faire sa fortune en s'affublant de cette petite fée, laide à plaisir. Il court sur le compte de ce révérend prélat de bonnes histoires. On raconte qu'après un baptême il recueillit l'eau restée dans les fonts, et en fit hommage à la maîtresse du logis en la lui recommandant comme un remède souverain *contre les ophthalmies*. Une autre fois, ayant traité magnifiquement, en épicurien qu'il est, un officier de marine, il lui proposa de lui montrer sa bibliothèque. L'autre rechignant quelque peu : — Venez, venez, lui dit l'évêque, je ne serai pas fâché d'avoir

(1) Elle épousa depuis le prince d'Orange. Le feu roi de Hollande était son petit-fils.

votre avis sur quelques ouvrages. — Bref, insistant toujours, il le mène dans une cave admirablement garnie. Là, savourant la surprise de son convive : — Que dites-vous de mes livres? — Je n'en pourrais guère trouver qui m'intéressent autant, repart l'autre; mais je prendrai la liberté de demander à votre seigneurie pourquoi la plupart sont *in-quartaut*...

23 décembre. — L'évêque de Londres s'est permis une singulière démarche. Mistress Howard est venue de sa part dire à la princesse que, comme doyen de sa chapelle, il se croyait tenu de se mettre à sa disposition pour lever tous les doutes, apaiser tous les scrupules qui pourraient alarmer sa conscience, ou sur lesquels elle voudrait être éclairée. Son altesse a paru légèrement piquée du compliment. — Renvoyez-le avec toute sorte de politesses, a-t-elle répondu à la messagère qu'il avait choisie; mais je le trouve assez impertinent de supposer que je n'entends pas ma religion, moi qui, pour rester protestante, ai refusé d'être impératrice (1).

6 janvier 1715, jour des Rois. — De ma vie je n'ai vu à la cour pareille cohue. On jouait un jeu d'enfer. Ma maîtresse étant de moitié avec la duchesse de Montague (2), ces dames ont gagné à elles deux plus de six cents livres sterling. J'ai renvoyé bien loin M. Archer quand il est venu me proposer une place aux tables de *hasard*, où la moindre mise était de deux cents guinées. Partout ailleurs on se foulait, on s'écrasait de la plus étrange façon du monde. L'ambassadrice de Venise, se remémorant peut-être les algarades brutales de monsieur son mari, ne cessait de crier, dès qu'on approchait d'elle : — Prenez garde à mon *vizaze!* prenez garde à mon *vizaze!*... car c'est ainsi qu'elle prononce. Le roi finit par saisir au vol cette plaisante adjuration, et se tournant vers quelqu'un de sa suite : — Entendez-vous, dit-il, notre aimable ambassadrice? pourvu que vous ayez soin du visage, elle vous abandonne tout le reste du corps.

Soupé avec le roi chez les Montague, la duchesse n'ayant jamais voulu accepter mes excuses. Dans le courant de la soirée, le roi m'a fait présent de deux hures de sanglier, dont il avait goûté l'une, qui lui parut excellente. Aussi se targuait-il d'être mon « essayeur. » Ceci, je présume, compte au nombre des faveurs dont il faut se vanter, et me rappelle qu'aux repas publics du roi de France, lorsqu'il veut distinguer particulièrement quelqu'un des assistans, il lui fait porter un bonbon sur lequel préalablement se sont posées ses gencives édentées.

(1) Caroline d'Anspach avait effectivement refusé d'épouser l'archiduc Charles, depuis empereur, parce qu'il était catholique romain. Gay fait allusion à ce souvenir dans son *Epistle to a lady*.

(2) Fille du duc de Marlborough.

2 février. — Ma maîtresse s'est hautement plainte de lord Halifax, et j'ai parlé à mylord pour qu'il engageât son collègue à se justifier. — Le duc de Buckingham, pour je ne sais quel motif, a résigné sa pension, et lord Strafford (1), vers le milieu du mois dernier, a dû, par ordre du roi, remettre tous ses papiers entre les mains de lord Townshend. Sa femme, qui se donnait pour être en voie de maternité, a jugé convenable de faire fausse couche lorsque la disgrâce du comte commençait à s'ébruiter. Il faut dire que c'était chose convenue d'avance. Sa belle-mère avait eu la bonté de m'en avertir sous le sceau du secret.

14 février. — La princesse m'a dit que lord Halifax l'était venu trouver et que ses explications l'avaient satisfaite. Pendant la réception du soir, la duchesse de Roxburgh a dit à la comtesse de Buckenburgh (de *Piquebourg*, comme l'appellent les Français) que la comédie à laquelle notre princesse doit assister demain est de celles qu'une femme de bon renom ne doit jamais voir. Il s'agit de la *Wanton wife* de Betterton. Je l'ai vue une fois, et c'est bien peu, car elle jouit d'une grande vogue, et les dames en particulier la redemandent fréquemment. J'en ai parlé dans de bons termes à la princesse, qui sous ma garantie a persisté dans son projet.

15 février. — Accompagné la princesse au théâtre; elle n'a pas été autrement fâchée d'avoir suivi mon conseil, et la pièce l'a beaucoup amusée. Au fait et au prendre, elle n'est pas plus *risquée* que beaucoup d'autres comédies contemporaines. On peut, j'en conviens, souhaiter que notre scène s'amende sous ce rapport, et je n'en désespère point depuis que les théâtres sont placés sous le contrôle de M. Steele (2).

Retenue chez moi par l'état de ma santé pendant les journées suivantes, j'ai su qu'il y avait eu chez M. de Bernstorff une sorte de pacification entre les grands personnages du parti whig. A cette occasion, M. de Bernstorff s'est permis de dire au roi que « je me portais caution » pour lord Halifax. Bien heureux qui peut répondre de soi; je m'en tiens là prudemment, et ne me charge que de mes propres fautes. Au surplus, ces divisions nous font beaucoup de mal : c'est un récif sur lequel notre barque a déjà sombré.

23 février. — Lady Saint-John et la marquise de Gouvernet (3)

(1) Il s'agit ici de Thomas Wentworth, petit-neveu du célèbre ministre. Il avait obtenu le titre de comte de Strafford en 1711, après avoir pris part aux négociations de la paix d'Utrecht. Il fut compris dans l'accusation portée contre Oxford et Bolingbroke.

(2) Sir Richard Steele avait été nommé, immédiatement après l'accession au trône de George Ier, *surintendant des écuries et gouverneur des comédiens du roi*, — fonctions étrangement accouplées.

(3) A la révocation de l'édit de Nantes, la marquise de Gouvernet obtint à grand'peine la permission de se retirer en Angleterre, où était établie une de ses filles. Le titre de marquis de Gouvernet appartient à l'ancienne famille de La Tour du Pin.

ont soupé chez moi. La première m'a montré une lettre de lord Bolingbroke à son père, lettre où il proteste de son innocence par rapport au prétendant. J'en ai pris soigneusement copie, mais je doute qu'il en tire grand avantage.....

III.

Ici le journal s'interrompt et n'est repris qu'au mois d'octobre. Nous retrouvons lady Cowper installée à Kensington, d'où elle vient fréquemment à Londres, « et sans avoir rien à craindre, nous dit-elle, depuis que les troupes sont campées dans Hyde-Park. » Elle y vient pour presser, autant qu'il est en elle, l'expédition des secours que réclament à grands cris ses « amis de Newcastle, » menacés par les rebelles du Northumberland. La prise d'armes de 1715 date du 6 septembre, jour où l'étendard du *Chevalier* fut levé en Écosse (à Kirkmichael) par le comte de Mar. Forster et Derwentwater ne soulevèrent les comtés de Northumberland et de Lancastre que le 6 octobre suivant. Lord Halifax était mort avant tous ces troubles, et Stanhope, devenu le principal ministre, tenait tête à l'orage subitement déchaîné avec des ressources dont l'insuffisance étonne encore aujourd'hui ceux qui écrivent l'histoire de ces temps agités. Bolingbroke, poursuivi avec une vigueur peut-être excessive et dans tous les cas fort maladroite, s'était réfugié sur le continent, et peu après, jetant le masque, avait accepté la direction des affaires de Jacques III.

Dans cet intervalle de février à octobre, les souvenirs de lady Cowper n'enregistrent guère que des luttes d'influence à propos de telle ou telle place que l'on veut obtenir de tel ou tel ministre, et que celui-ci défend de son mieux, dans l'intérêt de ses protégés personnels, contre l'influence des princes et des favoris. Le « patronage » est, pour les hommes d'état anglais, un moyen de gouvernement dont ils entendent se réserver l'honneur et les avantages moraux. Une autre grande préoccupation de lady Cowper est la guerre sourde que les collègues de son mari faisaient à ce dernier, regardé par eux à la fois comme un associé peu traitable, un rival éventuel, un successeur possible. Ils voudraient l'écarter en l'abreuvant de menus dégoûts, et Townshend comme Walpole y travaillent à qui mieux mieux, non sans quelque succès. Bernstorff lui-même, dont lady Cowper s'est longtemps ménagé l'appui, Bernstorff est circonvenu. Il vient un beau jour lui faire une espèce de scène, qu'elle supporte avec une indignation contenue, et qui laissa une rancune de quelque durée chez notre fière Anglaise.

... Quand mon mari fut parti, Bernstorff se mit à parler du congé

donné au duc de Somerset (1). Je lui dis, comme répétant un bruit assez généralement répandu, qu'on s'attendait à le voir sous peu de temps remplacé par le duc de Newcastle, et je constatai que cette prévision lui plaisait assez peu, d'où je conclus à part moi qu'elle n'était pas sans fondement. Sur le point de s'en aller, il me dit : — Mylord est beaucoup trop vif, et vous êtes de votre côté beaucoup trop vive. Les ministres se plaignent fort du chancelier. Ils l'accusent de leur reprocher trop souvent les fautes qu'ils ont pu commettre. — Je suis fâchée, monsieur, lui répondis-je, que vous puissiez croire cela. Notre but, à mylord et à moi, c'est de bien servir sa majesté. Il reprit alors : — Je vous répète que vous êtes trop vifs tous les deux. Croyez-moi, cela ne vaut rien; cela tourne toujours en ruine... — Puis, craignant peut-être que je n'eusse pas bien saisi le sens de ces dernières paroles : — Je vous dis, recommença-t-il avec une grande violence, que cela tourne toujours en ruine. — On peut aisément se figurer quel effet ces expressions si peu mesurées produisirent sur moi. Au fait, je ne crois pas qu'une *lady*, ayant du pain à manger, ait jamais été à si petite occasion traitée avec un pareil sans-gêne; mais je savais d'où nous venait tout cela, et je vis bien que nos ennemis prenaient peu à peu l'ascendant. Les membres du cabinet sont jaloux de la grande réputation que mylord a su mériter. Ils ne demanderaient pas mieux que de l'évincer, et, comme justement ils le savent dans un état de santé fort précaire, ils vont de tous côtés s'apitoyant à grand bruit sur cette maladie « qui le met, disent-ils, hors d'état de supporter la fatigue de la vie officielle. » Ils sont déjà convenus entre eux de le remplacer par le *lord chief justice* Parker (2).

Quelques jours après mon entrevue avec Bernstorff, le prince et la princesse, que j'allais voir à l'occasion d'un anniversaire, me témoignèrent les meilleures dispositions. Après mille choses flatteuses sur le compte de mon mari, le prince me chargea de lui dire qu'il ne fallait pas prendre les choses trop à cœur. — Si je ne l'avais pas regardé comme un courtisan émérite, ajouta son altesse, je lui aurais appris, d'après ma propre expérience, comment il faut se conduire avec mon père, lorsqu'on lui voit faire fausse route. On tâche d'empêcher le mal; mais, si on n'est pas écouté, on accepte avec un calme parfait le déboire et la contrariété. Dites de plus

(1) Le duc de Somerset avait pour gendre sir William Wyndham, un des six membres jacobites dont Stanhope avait demandé l'arrestation. Il offrit en plein conseil privé sa garantie personnelle en échange de la liberté qu'on laisserait à Wyndham. Les ministres refusèrent, et le duc, déjà personnellement brouillé avec eux, ne voulut pas rester leur collègue.

(2) Depuis comte de Macclesfield. Ce fut lui en effet qui remplaça lord Cowper en 1718. Dans les différends du roi et de ses enfans, il fut toujours contre ces derniers, qui plus tard s'en souvinrent et s'en vengèrent de leur mieux.

à mylord que, venant à régner, je ne lui donnerai pas souvent matière à contradiction; et en attendant, chaque fois qu'il voudra livrer bataille dans le cabinet, ajoutez que je lui servirai d'arrière-garde. — Il était difficile, on le voit, de tenir un langage plus obligeant.

Au commencement de novembre, Bernstorff m'a fait deux visites; mais je me suis arrangée pour ne pas le voir en particulier, et ne lui ai pas ouvert la bouche sur les affaires publiques. Le 16 novembre est arrivée la nouvelle que les rebelles avaient mis bas les armes à Preston devant les troupes royales. J'ai le malheur de compter parmi eux plusieurs de mes proches; mais la plupart sont catholiques romains. M. Forster, un de mes cousins, siégeant à la chambre basse pour le comté de Northumberland, les commandait en cette occasion. Dans le courant de l'été, des messagers d'état avaient reçu ordre de l'arrêter; il s'était dérobé à leurs poursuites en se cachant chez M. Fenwick, de Bywell, un autre de mes cousins. C'est, j'imagine, par égard pour son oncle et sa tante (lord et lady Crewe) qu'il a été choisi comme général, et nullement à cause de son aptitude particulière, attendu qu'il n'a de sa vie assisté aux manœuvres d'une armée. La pauvre lady Crewe, lorsqu'elle le sut en passe d'être arrêté par ordre du roi, conçut de telles craintes, et s'agita tellement qu'en fin de compte, prise de convulsions, elle fut emportée au bout de quatre jours.

La nouvelle d'une victoire remportée en Écosse (1) est venue ajouter à l'allégresse publique, atténuée cependant par l'impopularité du duc d'Argyle, qui commandait nos soldats. On a été jusqu'à prétendre qu'il avait subi un échec complet; la suite a prouvé que cette rumeur était fausse, puisque les rebelles, dispersés de toutes parts, n'étaient plus guère qu'au nombre de 1,500, lorsque l'arrivée du prétendant est venue rendre au soulèvement une partie des forces qu'il avait déjà perdues.

Quelques mots ici ne seraient pas de trop pour faire comprendre le mauvais renom du duc d'Argyle. Marlborough, qui l'a toujours traité en rival, ne lui a pas ménagé les accusations les plus déshonorantes. Argyle passe pour l'avoir desservi auprès de la reine Anne, et a pu revendiquer sa bonne part dans la chute du ministère dont l'illustre capitaine avait la direction. Le baron de Bernstorff, lord Townshend, lord Sunderland, M. Walpole, voyant le duc dans la grande intimité du prince de Galles, et craignant que, grâce à cette faveur, il ne les supplante quelque jour, s'attachent à le démonétiser de leur mieux. C'est afin de lui ménager un échec certain, et par les conseils secrets de Marlborough, qu'en le choisissant pour

(1) La bataille de Sheriffmuir, dans le comté de Perth. Les deux armées purent à titre égal revendiquer la victoire; mais le duc d'Argyle en définitive recueillit tous les fruits de cette journée.

conduire la campagne en Écosse on lui a donné si peu de troupes et on les lui a données si tard, laissant ainsi au comte de Mar les chances les plus favorables.

On ne parle depuis quelque temps que de la retraite de mylord. Le prince, averti par moi, n'a pas hésité à mander Bernstorff, qu'il a grondé de laisser s'accréditer une telle rumeur. Aussi ce dernier m'a-t-il dépêché sa nièce, Mlle Schutz, qui est une fort jolie femme, et ne manque pas de certaines qualités, mais dont les prétentions excessives ont aliéné toute la cour. Je la connais de longue date, et la voyais beaucoup; mais l'antipathie marquée que le prince professe pour elle n'a pas laissé de me gêner dans nos relations. Elle m'a fait de grands reproches au nom de son oncle : je ne le traite plus en ami, je m'arrange pour ne plus le recevoir tête à tête, etc. J'avoue que, depuis l'algarade dont il m'a régalée à Kensington, je n'ai pu me résoudre à le voir sur un certain pied d'intimité. Cependant, sur la requête formelle de sa nièce, je promis de le recevoir le vendredi suivant à portes closes.

Il fut exact au rendez-vous, et entama de nouvelles plaintes sur ce que je ne le traitais pas assez bien. Comment avais-je pu douter de lui? Comment, si je supposais à certains ministres des vues hostiles contre mylord, ne l'avais-je pas averti? Pensais-je donc qu'il ne ferait pas tout au monde pour le maintenir à son poste? — A tous ces propos, et à mille autres du même genre, je répondais assez froidement. Je lui dis que cette place si enviée ne nous tenait guère au cœur, qu'elle entraînait trop de soucis pour qu'on s'y attachât beaucoup. Bernstorff reprit, s'étendant sur la bonne volonté du roi pour mon mari, « que sa majesté le trouvait pourtant d'humeur inquiète et parfois difficile,... que c'était à moi, sa femme, de lui adresser à ce sujet quelques remontrances, et de le rendre, si cela se pouvait, un peu plus accommodant. » Je m'étonnai de ce reproche et de l'insinuation qui s'y trouvait jointe. Lord Cowper ne le méritait à aucun égard, et mon interlocuteur avait dû se méprendre sur le sens des paroles royales... Au fait, le roi n'est pour rien dans ceci, et Bernstorff trouve commode de faire passer les reproches de lord Townshend sous le couvert de sa majesté. C'est une finesse diplomatique dont je n'entends pas qu'il me croie dupe.

Décembre. — On commence dès le 5 du mois à s'entretenir de l'arrivée du prétendant en Écosse (1). Un certain nombre des prisonniers de Preston, et surtout les plus qualifiés, ont été transférés cette semaine à Londres. On les y a fait entrer, les mains liées derrière le dos, et leurs chevaux (auxquels on avait retiré leurs brides) conduits à la longe chacun par un soldat. La populace chargeait

(1) Il n'y débarqua que le 2 janvier suivant.

d'insultes ces malheureux vaincus, promenant devant eux une bassinoire (1), et leur tenant mille propos odieux qui provoquèrent de la part de certains prisonniers des reparties assez bien trouvées. Le chef de ma famille paternelle était parmi eux (2). Il a plus de soixante et dix ans. De grands désastres de fortune qu'il espérait réparer ainsi lui ont fait quitter ses foyers. Je n'ai ni assisté à cette désolante exhibition, ni souffert qu'aucun de mes enfans en fût le spectateur. C'eût été une espèce d'insulte à la parenté. Cependant peu de gens se sont abstenus, je dois le dire. — Dans mes souvenirs du mois dernier, j'ai omis un détail curieux, à savoir la proposition qui me fut faite par Mlle Schutz au nom du baron de Bernstorff de laisser évader Tom Forster (3) sur la route, si tel était mon désir.

1716. — 17 janvier. — Voici le mois où, conformément à un vieil usage, les légistes de tout ordre qui ont ou peuvent avoir affaire au lord-chancelier lui envoient un présent de nouvelle année, lequel représente à peu près 3,000 livres sterling. C'est l'équivalent toujours accru des vins ou épices qu'on donnait jadis et qu'un avide chancelier fit convertir en espèces trébuchantes et sonnantes. Tout le monde récriminait depuis longtemps contre cet abus; mais aucun des intéressés ne songeait, et pour cause, à l'abolir. Lord Nottingham, entre autres, recevait l'offrande accoutumée en levant les yeux au ciel, et en se plaignant d'y être contraint par la tyrannie de la tradition. Mylord a mieux fait, ce me semble; il a rompu avec cette coutume surannée, et formellement défendu qu'on lui présentât la redevance annuelle.

1er et 2 février. — On m'apprend que le *lord chief justice* Parker va être élevé à la pairie et devenir *gardien du sceau privé* à la place de lord Sunderland, à qui serait donnée quelque grande charge. M. de Bernstorff n'était probablement pas bien au courant de tout ceci, car il ne m'avait parlé que de la pairie. Je suis allé voir ma princesse, qui m'a fait le plus gracieux accueil. Elle était dans son cabinet, achevant une lettre pour Mme d'Orléans (4). Son altesse m'a paru très montée contre lord Townshend et M. Walpole, qui, selon elle ,vont à tout ruiner. Je saisis cette occasion de lui demander si elle persistait dans sa résolution de devenir tory. A cela elle ré-

(1) Cette bassinoire était là pour rappeler la prétendue fraude à l'aide de laquelle le *prétendant*, enfant supposé, aurait été introduit dans le palais de White-Hall. — On la retrouve à chaque instant dans les caricatures de l'époque.

(2) Clavering de Callalee.

(3) Ce fut en effet une évasion qui sauva les jours très compromis du *général* nommé par les insurgés; mais elle eut lieu quelques semaines plus tard, au moment où son procès allait s'instruire. Thomas Forster passa en France, où il mourut peu après l'avénement de George II.

(4) Charlotte de Bavière, mère du régent.

pondit en me demandant à son tour si je pouvais la convaincre par de bons argumens que les whigs ont à cœur mieux que les tories de maintenir la prérogative royale. — Cette démonstration, lui dis-je, ne me paraît pas impossible.

Lord Nottingham fait tout ce qu'il peut pour mettre les tories au mieux avec la princesse. Lord Finch, son fils, joue le même jeu. Sa dernière motion à la chambre haute avait pour objet de la compromettre dans un conflit avec celle des communes, et il comptait sur cette querelle pour faire avorter les procès de haute trahison. C'est du moins ce que m'ont dit le prince et le baron de Bernstorff. — Je suis allée chez Mme Robethon (1). D'après quelques paroles échappées à son mari, je vois clairement que les Hanovriens et le ministère ne sont plus, à beaucoup près, en aussi bons termes que par le passé. Après tant de prévenances et de caresses mutuelles, cette brouille me semble plaisante.

4 février. — La princesse, avec qui j'ai passé deux heures, croit le baron de Bernstorff fort refroidi pour lord Townshend et M. Walpole. A mon avis, il ne lui en parle sur un ton d'inimitié que pour se faire bien venir d'elle et mieux pénétrer le fond de sa pensée. Son altesse en veut aussi au duc d'Argyle, que, tout en reconnaissant ses torts, j'ai défendu de mon mieux. Ceci l'a conduite à me dire que le duc, avec quelques bonnes qualités, a pour les contrebalancer de grands défauts. — Il est, poursuivit-elle, irréconciliable dans ses aversions, et croit trop facilement aux méchans propos. Tenez, par exemple, il a fait tout au monde pour m'empêcher de vous prendre, sous prétexte que vous aviez une intrigue réglée avec le roi. — Il a eu tort, s'il l'a fait, de tenir pareils propos sur mon compte. Je ne connais si grand personnage au monde qui pût m'attirer dans une intrigue de ce genre, et j'espère que votre altesse voudra bien m'en croire sur parole, car je ne me sens pas d'humeur à me défendre par voie d'argumens. Ce sont de pauvres vertus que celles dont on défend ainsi les intérêts... Là-dessus la princesse a repris sur un ton très gai : — Vous venez justement de répéter là ce que je disais, il y a quelques semaines, à Mme de Kielmansegge, et je vais vous conter à quel sujet; mais vous n'en soufflerez mot. Quelqu'un était allé lui rapporter un désobligeant propos de mon mari, qui ne l'accusait de rien moins que d'avoir été bien avec *tous* les hommes du Hanovre. Elle vint me porter ses plaintes, et je dus lui répondre qu'un langage aussi peu mesuré n'était point à l'usage du prince. — Il n'en est pas moins vrai, poursuivit mon éplorée, que l'on me témoigne depuis lors beau-

(1) On a vu plus haut quel rôle jouait le mari de cette dame. Quant à elle, sa laideur et son disgracieux organe l'avaient fait surnommer *madame Grenouille*. N'est-on pas fâché de voir lady Cowper en commerce réglé avec pareilles *espèces*?

coup de mépris; plusieurs de mes connaissances ont même cru devoir rompre avec moi. Fort heureusement M. de Kielmansegge prend à cœur ma réputation, et il ne tiendra point à lui que justice ne me soit rendue... A ces mots, elle tire de sa poche un certificat en bonne forme, tout entier de la main de ce prodigieux mari, par lequel il atteste que madame son épouse lui a toujours été fidèle, et qu'il n'a jamais eu lieu de suspecter sa conduite... Que répondre à cela? Qu'elle avait tort de se tourmenter, que je ne doutais point de sa loyauté conjugale, mais qu'elle ferait bien de ne point exhiber à d'autres que moi un document dont se passent en général les vertus bien établies... Au surplus, ajoutai-je pour en finir, il n'en existe pas beaucoup de pareils, et pour mon compte c'est le premier dont j'aie jamais ouï parler.

Dîné chez Mme de Gouvernet et de là au spectacle, où on donnait le *Cobbler of Preston* (1); aux acclamations que soulevaient tous les passages empreints de royalisme, on pouvait juger du bon effet des nouvelles arrivées hier, la prise de Perth, évacuée par les rebelles.

7 février. — Mon dernier petit garçon étant malade, je n'ai pu me rendre avant sept heures à la *masquerade*, qui était splendide. Elle a dû coûter, disent les connaisseurs, de sept à huit cents livres sterling. M. d'Iberville, l'envoyé plénipotentiaire français, explique à ses familiers que l'abandon de Perth n'est qu'une feinte (2) imaginée en France pour prolonger la guerre et donner au régent le loisir de venir en aide aux adhérens des Stuarts.

8 février. — La comtesse de Dorchester, avec laquelle j'ai dîné chez mistress Clayton, et qui est un démon d'esprit en même temps qu'un démon de laideur, a fait son possible pour m'amener à cette idée, que mon mari devrait s'aller pendre haut et court. — Rien n'est triste pour un homme supérieur tel que lord Cowper, me disait-elle avec ses airs malins, comme de se trouver uni à des imbéciles. Achitophel ne s'est pas pendu pour autre chose (3). Le dépit de voir ses conseils méconnus par Absalon ne l'eût point, croyez-le bien, conduit à une résolution si extrême; mais il constatait chez ce prince une irrémédiable nullité qui le livrait sans défense aux inspirations de gens incapables. On n'en pouvait tirer ni pied ni aile. David d'autre part, dont la sagesse devait triompher à la longue, mettait invariablement sur le compte d'Achitophel toutes les mesures adoptées par Absalon, et ne pouvait pas manquer, le cas

(1) *Le Savetier de Preston* de Ch. Johnson. Cette ancienne pièce a fourni le sujet d'un opéra-comique (*le Brasseur de Preston*) donné à Paris en 1846.

(2) D'Iberville était l'assidu correspondant des principaux jacobites.

(3) Achitophel, dans tout le cours de cette saillie par allusion, représente lord Cowper. Absalon est le prince de Galles, David le roi George Ier.

échéant, de faire pendre ce conseiller funeste. Achitophel, homme bien avisé, pensa qu'il valait mieux se pendre lui-même. A bon entendeur, salut! — Comme elle achevait ce beau compliment, qui pour la transparence ne laisse rien à désirer, Mlle Schutz est venue annoncer qu'un exprès du duc d'Argyle apportait la nouvelle de son entrée à Dundee (1).

9 février. — On jugeait aujourd'hui les criminels d'état. A son grand chagrin et au mien aussi, je le puis dire, mylord a été choisi par le roi pour remplir les fonctions de *high-stewart*. Pourquoi cette mission n'a-t-elle pas été confiée à lord Nottingham? Il n'en a pas moins fallu s'exécuter et partir en grand appareil pour aller déployer les sévérités de la loi contre ces malheureux rebelles. Le cortége était ainsi composé : dix laquais en livrées neuves, deux carrosses ordinaires, un troisième attelé de six chevaux, dix-huit gentilshommes en dehors de la livrée, le roi d'armes Garter (2) portant la baguette, avec l'huissier de la verge noire dans le même carrosse. Bien que ceci soit à l'encontre des usages reçus, je n'ai voulu aucun luxe dans les livrées de nos gens, et les ai fait faire très simples, trouvant peu convenable de parader en si triste occasion et à propos de pauvres créatures comme nous dont on va ordonner le trépas. De même n'ai-jé point voulu aller assister au prononcé des arrêts, d'autant que parmi les condamnés j'avais un parent, lord Widdrington (3). Le prince a cru devoir être présent, et au retour s'est montré fort ému de cette tragique séance. N'est-il pas malheureux que de telles rigueurs soient indispensables?

10 février. — J'ai fait emplette ce matin, avant ma sortie, de quelques rubis et de quelques émeraudes. Reçu deux billets de Mlle Schutz, qui m'assassine de sa correspondance. A la cour, toute l'après-midi. La princesse y jugeait en dernier ressort un litige depuis longtemps entamé. Il s'agit de savoir si le lord-chambellan et le vice-chambellan ont leurs entrées dans la chambre à coucher. Ces messieurs les réclament. Les dames de la chambre prétendent qu'on doit les leur refuser; mais j'estime qu'elles ont tort...

C'est le 9 janvier que le parlement avait ouvert sa session, et ce jour-là même le comte de Derwentwater fut décrété d'accusation avec les autres membres de la pairie qu'on regardait comme ses

(1) Les lenteurs, les indécisions de la poursuite dirigée par le duc d'Argyle contre les débris de l'armée jacobite, ont laissé planer jusqu'à présent une certaine obscurité sur son dévoûment à la dynastie hanovrienne.

(2) *Garter* (ou *Jarretière*) est le premier des trois *rois d'armes*. Les deux autres prennent les noms de *Clarencieux* et *Norroy*.

(3) Lord Widdrington fut en effet condamné à mort, mais il reçut son pardon.

complices (lord Widdrington et lord Nairn, les comtes de Nithisdale, Wintoun, Carnwath, et le vicomte Kenmure). S'étant reconnus coupables et s'en remettant à la clémence royale, six d'entre eux furent immédiatement condamnés à mort. Le septième, lord Wintoun, voulut se justifier, et il fallut instruire séparément contre lui. On fit pour sauver les condamnés les démarches les plus actives, et bon nombre de whigs (parmi lesquels sir Richard Steele) inclinaient manifestement aux mesures de clémence. Il fallut tout l'ascendant de Walpole, à qui tant de sévérité devait répugner, pour maintenir le gouvernement dans la voie des rigueurs réputées nécessaires. Encore faillit-il échouer, et n'obtint-il qu'à une faible majorité de 7 voix la confirmation de l'arrêt primitif. Stanhope se conduisit noblement : pour sauver lord Nairn, son ami et camarade d'études, il alla jusqu'à mettre au jeu sa démission, que ses collègues n'osèrent jamais accepter. Un autre ministre, le comte de Nottingham, encouragé par cet exemple, prit en main devant la chambre haute la défense des condamnés. Ce fut pour le cabinet une grande surprise et un grand désarroi, d'autant que les lords, à la majorité de 5 voix, votèrent une pétition au roi, demandant sursis, et le sursis entraînait presque forcément commutation de la peine capitale. Il fallait bien accorder quelque attention à cette démarche d'un des grands corps de l'état. Outre lord Nairn, furent ajournés le comte de Carnwath (à qui la princesse de Galles s'intéressait vivement) et lord Widdrington, le parent de lady Cowper. En revanche, l'exécution des trois autres pairs fut décidée pour le lendemain. Dans la nuit, comme chacun sait, le comte de Nithisdale parvint à s'évader grâce au merveilleux dévoûment de sa femme. Bref, le 24 février 1716, deux têtes seulement tombèrent sous la hache du bourreau, celle de James Radcliffe, comte de Derwentwater, et celle de William Gordon, vicomte Kenmure. Tous deux se repentirent hautement de s'être reconnus coupables, tous deux offrirent à Dieu une fervente prière pour le prétendant.

Lord Wintoun, contre qui, nous l'avons dit, se suivait une procédure particulière, ne fut mis en cause que le 15 mars suivant. Bien qu'à peu près fou, — du moins passait-il pour en être là, — il déploya une étonnante adresse à faire naître toute sorte de difficultés, à créer des motifs d'ajournement, et bien qu'en somme après mille échappatoires il se vît condamner comme les autres, encore trouva-t-il moyen, — la sévérité dès lors se relâchant quelque peu, — de s'évader à l'instar de lord Nithisdale.

L'histoire rapporte que lord Cowper, impatienté par les continuelles défaites de ce dernier accusé, réfuta un jour dans des termes beaucoup trop acerbes les objections qu'il soulevait obstinément.

— J'espère cependant, mylord, lui dit lord Wintoun, que vous me ferez justice, et ne m'appliquerez pas ce que nous appelons chez nous la *loi Cowper*, pendre d'abord pour juger ensuite. L'histoire dit encore qu'en prononçant l'arrêt porté contre les pairs catholiques le chancelier ne sut pas s'abstenir d'attaques évidemment déplacées contre leur croyance religieuse, et qu'il leur recommanda pour l'heure suprême d'autres guides spirituels que ceux dont ils avaient jusque-là suivi les conseils.

En bonne et loyale épouse, lady Cowper ne trouve rien à reprendre dans la conduite ou les paroles de son mari. — Je suis enchantée, dit-elle, d'entendre vanter de toutes parts la harangue que mylord a prononcée en faisant connaître l'arrêt; mais aucun éloge n'a valu pour moi celui du docteur Clarke, qui trouve ce discours *superlativement beau*, et prétend qu'il serait impossible d'y ajouter ou d'en retrancher une lettre sans le gâter d'autant (1).

Mais hélas! de toutes les revendications, celles de la défaillance humaine sont les plus inévitables. Bien peu de jours après ce triomphe oratoire, et lorsque le départ du prétendant eut définitivement rendu la paix à l'Angleterre et son ascendant au ministère whig, le lord-chancelier, à la suite d'un accident, se trouva tout à coup plus malade. En même temps que sa santé décline son ambition. Il veut quitter la vie publique, se retirer des affaires, céder la place à ses rivaux, aller vivre aux champs. Sa digne compagne, non sans quelques pénibles efforts, accepte courageusement ces projets d'abdication. Voici ce qu'elle écrit, à la date du 15 février : « J'ai dit à mon mari qu'il ne trouverait jamais en moi un obstacle à ses desseins; je lui ai offert, pour peu que cela puisse lui plaire, de le suivre à la campagne, d'abandonner ma charge, et, ce qui est encore autre chose, je lui ai promis de ne jamais regretter ce sacrifice, le plus grand que j'aie à lui faire. Je crois qu'il l'acceptera. »

Ce plan de retraite la tourmente, il est vrai. Cependant elle lui donne un commencement d'exécution; d'obligeans amis à qui elle s'adresse dans ces poignantes perplexités lui offrent de s'entremettre pour déclarer à qui de droit que lord Cowper va succomber sous le fardeau ministériel, et faire nommer à sa place le *lord chief justice* Parker, à qui on substituerait l'ex-chancelier comme gardien du sceau privé. A cette sinécure honorifique, véritable fiche de consolation, pourra être jointe la *réversion* sur deux têtes successives d'une charge de fermier des douanes... Mais, tandis qu'en

(1) Ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de savoir à quoi s'en tenir sur ce morceau d'éloquence le trouveront dans la biographie de lord Cowper par lord Campbell.

prudente mère de famille lady Cowper arrange ainsi l'existence politique de son mari et l'avenir de leurs enfans, le lord-chancelier se rétablit, et tous ces projets de retraite s'en vont à vau-l'eau. Lady Cowper enregistre avec une joie bien sentie cet heureux changement, et reprend aussitôt un vif intérêt à la marche des affaires publiques.

19 février. — On a des nouvelles de Preston par les juges qui sont allés y procéder contre les rebelles. Ils représentent le pays comme très imbu de l'esprit jacobite. On ne croyait pas jusqu'au jour de l'exécution que le roi osât sévir. Il y a eu de tristes récriminations : des fils ont accusé leurs pères de les avoir entraînés, et M. Shafto, qui a été fusillé peu après la bataille, prétendait avoir été contraint par son fils à prendre les armes.

Lady Collingwood ayant écrit à un de ses amis, personnage fort influent, pour qu'il sollicitât la grâce de son mari, cet ami lui a répondu en ces termes, ou à peu de chose près : — Avez-vous bien réfléchi à la requête que vous m'adressez? Ignorez-vous donc que, si votre mari est pendu, vous aurez droit, comme provision de veuve, à un revenu de cinq cents livres, tandis que, si on lui accorde la vie, il ne vous restera pas un *groat* pour vivre tous les deux? Pensez-y bien, et pesez votre réponse. Je ne ferai aucune démarche avant de l'avoir reçue. — La réponse, je ne sais comment, n'est pas arrivée en temps utile, et le malheureux qu'elle eût pu sauver est monté à la potence.

Cependant les intrigues de cour vont leur train. Le prince et la princesse de Galles luttent sourdement contre le ministère whig. Ils se plaignent de Bernstorff, sur qui Townshend et Walpole exercent maintenant une influence toujours croissante, et qui les maintient dans la faveur royale envers et contre les *tories*. Or nous verrons à leur tour, par un revirement assez curieux, cette influence de Walpole ou de Townshend s'imposer à leurs altesses, sans que Bernstorff y soit pour rien, tout au contraire. En attendant, arrêtons nos regards sur ces dissentimens de famille qui devaient, éclatant quelques années plus tard, donner tant de tablature au cabinet présidé par Walpole, et tant de prise aux ennemis de la dynastie hanovrienne. Le *journal* de lady Cowper nous montrera plus d'une fois encore dans le détail ce jeu toujours intéressant des antagonismes politiques.

E.-D. Forgues.

REVUE MUSICALE

Il y a dans le trésor de l'Opéra trois ou quatre chefs-d'œuvre possédant une telle intensité de vie, que le moindre appel de mise en scène fait à la curiosité suffit toujours pour en renouveler l'attraction. Ce *Guillaume Tell* par exemple, on n'en verra jamais le fond. C'est clair, lumineux comme le diamant; cependant à chaque fois des surprises vous attendent, vous vous étonnez d'avoir pu apprendre encore quelque chose sur un ouvrage dont les beautés sautent aux yeux, et que vous savez par cœur. En ce sens, l'administration de l'Académie de musique mérite des éloges. On lui reproche des torts vis-à-vis des jeunes compositeurs; il se peut qu'elle en ait, et la question viendra plus tard, car c'est le métier et le devoir de la critique d'aborder et d'éclairer tous les sujets, dût-elle revenir cent fois sur ce qu'elle croit être la vérité. En attendant, et jusqu'à ce que l'abus se trahisse, rien ne saurait nous empêcher d'user de ménagemens envers un système dont profitent chaque jour davantage des œuvres qui sont la gloire du génie humain. C'est en vue du répertoire que se font à l'heure qu'il est tous les engagemens, et je demande si cela ne vaut pas mieux que d'aller chercher à prix d'or telle virtuose italienne ou suédoise qui restera indéfiniment pour nous la cantatrice d'un seul rôle. Mme Carvalho figure à peine depuis six mois en tête de la troupe de l'Académie impériale, et la voilà au plein du répertoire : hier la reine Marguerite des *Huguenots,* aujourd'hui Mathilde, demain Zerline dans *Don Juan,* ou la princesse Isabelle dans *Robert.* C'est un objet si rare de notre temps qu'une artiste désintéressée, franche du collier, aimant son affaire et s'y vouant corps et âme, qu'on ne mesure pas ses applaudissemens à celle qui vous donne cette jouissance exquise d'entendre la romance de Mathilde, au second acte de *Guillaume Tell,* chantée avec ce style et ce charme incomparables. Point d'ornemens, ni festons ni astragales, comme dans la cavatine renaissance des *Huguenots,* la ligne mélodique pure et simple, rien de cette poudre d'or qu'on jette aux yeux, de ces effets que le vulgaire obtient en mettant des doubles

croches où il n'y en a pas. Et quelle délicatesse de goût, quelle science des registres, quelle manière de nuancer dans l'éclat comme dans le voilé, dans les élancemens d'ivresse comme dans l'expression de la douleur!

C'est surtout à la cantatrice que j'adresse ici mon admiration absolue, à la cantatrice des airs, des duos, des ensembles, car, pour ce qui regarde les récits, j'aurais à faire mes réserves. On oublie trop Mlle Battu, la seule qui ait donné à cette partie du rôle toute l'importance qu'elle revendique. Mme Carvalho ne se préoccupe point du personnage, sa physionomie manque de caractère, sa voix *parlée* d'autorité; c'est mince, étriqué, nul relief dans cette élocution, aucun écho de ce sentiment « profond, mystérieux, » si vigoureusement exprimé par la musique. Plus tard, pendant tout son dialogue avec Arnold, même absence de conviction. Il semble qu'elle ignore ce que cet entretien musical a de sublime, et que l'âme de la cantatrice attende la ritournelle pour se réveiller. Lorsqu'à cet amant éperdu qui l'interroge elle répond : Restez! son geste et sa voix ont l'air d'obéir moins à la passion qu'à un mouvement de politesse indifférente qui pourrait se traduire par ces mots : restez, si cela vous convient, c'est votre affaire; quant à moi, j'attends ma réplique; voici le duo, attention! — Et le duo va son train, un peu forcé au début, un peu tendu, puis tout à coup se modérant vers le milieu, se résolvant en un soupir d'amour qui délicieusement vous pénètre. C'est une oasis que cet adagio; on s'y repose, on s'y oublie, on n'en voudrait plus sortir. « Doux moment » en effet que celui où dans la plus enivrante des mélodies se rencontrent et s'enlacent ces deux voix pleines de caresses!

Qu'était-ce il y a six mois que M. Colin? Un jeune échappé du Conservatoire auquel on hésitait à confier un rôle secondaire. Dans *Hamlet*, il chanta Laërte et fit plaisir. Restait à savoir ce que deviendrait sous l'effort de toute une soirée cette voix d'un timbre enchanteur, mais blanche et d'une qualité juvénile. L'épreuve fut tentée lors de la dernière reprise des *Huguenots*. M. Villaret se trouvant empêché, M. Colin, à l'improviste, prit sa place, et en quelques heures il était lancé. Qui chante Raoul peut et doit aborder Arnold : nouveau succès dépassant de beaucoup le premier, et tout à fait rassurant pour l'avenir du jeune ténor. Il va sans dire que notre enthousiasme ne franchira pas certaines bornes. Nous ne parlerons, si vous voulez, ni de Nourrit, ni de Duprez; mais, à défaut du grand art et de la grande voix, il y a le charme, une qualité qui pourtant a son mérite, et dont on avait trop perdu l'habitude à l'Opéra sous le règne des jeunes premiers pansus et pléthoriques. M. Colin est un ténor svelte; le malheur veut que cet avantage si rare ne serve qu'à la liberté de ses mouvemens et n'aide en rien à l'élégance, à la distinction de sa personne. Il a le geste incertain, souvent gauche,

et, quand il cesse de chantèr, ne sait plus comment occuper la scène. Après le fameux *restez!* du second acte, Mme Carvalho et lui s'arrêtent court, et ce n'est pas un spectacle médiocrement comique de voir ce héros et cette amazone, au paroxysme de la passion, se croiser ainsi les bras sur une ritournelle. La voix de M. Colin, délicieuse dans les adagios, ne veut pas être forcée : elle le peut cependant par occasion, comme il lui arrive dans le trio et la strette de bravoure de la cavatine immortalisée par Duprez; mais ce sont là des momens suprêmes où la voix de M. Colin, tout en suffisant à l'énorme tâche, laisse voir qu'elle n'a point de dessous, de *vires in posse,* ce qu'un chanteur qui se ménage ne doit jamais faire; comme on dit, elle montre la corde. Je n'ai point à prophétiser quelle résistance cette voix saura opposer aux exigences du grand répertoire. Les ténors durent ce qu'ils peuvent, et c'est probablement pour cela qu'on les paie si cher. Quoi qu'il en soit, en voici un plein de grâce et de gentillesse. Le suave cantabile du duo du premier acte : « O Mathilde! » ne fut jamais mieux dit. A la reprise du motif, quand la phrase hausse d'un ton, vous saisissez peut-être quelque tension, une ombre d'effort; mais au début c'est d'une clarté, d'une fraîcheur à vous ravir d'aise.

Privilége singulier de la voix de ténor, bien décidément la première, et qui au théâtre prend le pas sur le baryton, comme à l'orchestre le violon règne sur l'alto : il lui suffit de se montrer pour que tout s'éclipse autour d'elle. Le rôle de Guillaume, à dater d'aujourd'hui, rentre au second plan. Le soir de la première représentation, plusieurs avaient peine à s'expliquer cet effacement, qu'ils attribuaient à quelque mauvaise disposition de M. Faure. Erreur! M. Faure n'avait point fléchi le moins du monde, et reste le virtuose parfait, quoique surabondant, que nous avons toujours connu et apprécié. Ses avantages comme ses défauts sont les mêmes; il récite d'un style superbe le magnifique *andante* de l'introduction, et son chant serait sans reproche, n'était cette fâcheuse habitude de chercher toujours à prévaloir dans les ensembles, de tirer à soi dans le trio en étouffant le *pianissimo* du ténor : « je ne te verrai plus, » de constamment ouvrir le son, comme dans cette fin de vers qui veut être brusquement enlevée, et qu'il perpétue avec une complaisance indéfinie :

Nos frères sur les eaux s'ouvrent avec leurs rames
Un chemin *qui ne trahit pas!*

Quant au tragédien, je maintiens ce que j'ai dit de lui dans le temps, trop d'emphase, de mots soulignés. C'est bien décidément le Guillaume Tell de M. de Jouy se mouvant et se drapant. — Quel dommage que Rossini n'ait pas davantage tenu compte du drame de Schiller! A partir de la fin du second acte, la pièce ne va plus qu'au hasard, et la musique se ressent un peu de ce décousu. Il semble que le style baisse pour ne re-

trouver son niveau que vers le sublime épilogue qui couronne le chef-d'œuvre. Pourtant ce second acte, même dramatiquement, a grand air. Les scènes s'y posent avec autorité, le pittoresque se dégage de partout. *Ut pictura poesis;* tous les arts se tiennent, une belle chose en musique est belle aussi pour les yeux. Voyez le trio de *Robert* et ce trio de *Guillaume Tell,* quels tableaux! On prétend que M. Armand Marrast aurait mis la main à cette partie du libretto. Rossini, médiocrement satisfait de la besogne de ses collaborateurs, se serait avisé de chercher mieux. L'idée de l'arrivée des trois cantons lui vint alors, comme plus tard devait venir à Meyerbeer l'idée du cloître fantastique de *Robert le Diable.* Le maître, se trouvant en villégiature à Petit-Bourg, communiqua son plan au futur président de la constituante, à cette époque simple précepteur des enfans de M. Aguado, et ce fut M. Armand Marrast qui se chargea ainsi de mettre en vers une situation que Rossini avait jugé à propos de mettre d'abord en poésie. Que l'anecdote soit vraie ou fausse, l'acte n'en existe pas moins dans sa gloire, et je me doute qu'une influence mystérieuse venue de Schiller aura passé là, comme le souffle de Shakspeare dans le troisième acte d'*Otello.*

Quand on y réfléchit, ce que ces deux génies littéraires ont déjà valu à la musique commence à compter. Schiller, pour sa part, aura bien fait les choses. Après *Guillaume Tell, Marie Stuart* de Niedermeyer, puis *Don Carlos* de Verdi, voici maintenant le tour de *Jeanne d'Arc.* M. Mermet a choisi pour héroïne de son nouvel ouvrage la pucelle de Vaucouleurs. C'est un poète à sa manière que l'auteur de *Roland à Roncevaux.* « Le musicien, disait Herder, fait œuvre de poète quand il compose, et le vrai poète œuvre de musicien quand il chante. » M. Mermet rime ses *libretti,* puis les chante. Apollon, qui, s'il faut en croire Jean-Paul, tient dans sa droite le don des vers, dans sa gauche le don des sons, et jamais ne les répartit qu'à des individus différens, le dieu de l'arc et du jour semble avoir entouré M. Mermet, comme M. Richard Wagner, d'une faveur toute spéciale. C'est toujours charmant d'être une exception. Si votre musique est conspuée, on renvoie la critique à vos rimes, et l'on répond aux gens en leur contant naïvement des légendes qui par le fait sont adorables, mais où votre inspiration et votre art personnel n'ont rien à voir, et que vous avez peut-être gâtées en les voulant traduire au théâtre. — M. Mermet travaille plus modestement, et d'ailleurs ses textes à lui sont français, chacun peut aller y regarder de près sans être obligé de croire sur parole les éplucheurs de palimpsestes; *Roland à Roncevaux* est une pièce bien conçue, bien conduite, très simple et parfaitement appropriée aux vues que tout drame lyrique se propose : ouvrir large carrière à la suprématie du musicien. Le poète indique les personnages, les passions, désigne le site, le moment, trace les dialogues; au compositeur de donner ensuite à tout cela vie et couleur, d'amener

par son génie les spectateurs à ressentir ce que le poète a ressenti, mieux encore, ce que le poète, souvent médiocre, n'a peut-être pas éprouvé, mais ce que tout homme ayant de l'âme et de l'intelligence doit éprouver en présence de situations pareilles.

La *Jeanne d'Arc* de M. Mermet aura cette couleur légendaire de son *Roland à Roncevaux*. L'auteur, studieux, âpre aux recherches, ne s'est point épargné les veilles, et il se pourrait bien faire que cette curiosité d'érudit fût pour beaucoup dans l'originalité de son drame. On assure que M. Mermet, rencontrant un de ses amis qui vient aussi d'écrire une *Jeanne d'Arc* (le vent, qui soufflait hier du côté de Faust, menace de tourner demain à la pucelle), lui aurait dit : « Nous avons tous les deux composé sur le même sujet; mais je garde sur vous cet avantage de pouvoir, sans en connaître un mot, vous raconter votre pièce, tandis que je vous défie de rien savoir de la mienne. » La vérité est que cette *Jeanne d'Arc* de l'Opéra s'efforcera autant que possible d'éviter l'ornière commune, et, sans trahir des secrets qui ne sont point les nôtres, nous pouvons dire que le drame, omettant le dénoûment lugubre du bûcher, se termine cette fois en plein sacre, en plein triomphe, aux accens d'une marche qui fera certes assez de bruit pour remplir et la cathédrale de Reims et la vaste salle de l'Académie impériale. Les rôles seraient distribués déjà, et les études commenceraient en octobre, si le musicien était prêt; mais M. Mermet ne pousse pas si grand train les affaires. Ce n'est point là un improvisateur, tant s'en faut. D'ailleurs c'est un plaisir à lui de cohabiter avec ses personnages. Après avoir vécu vingt-cinq ans de pair à compagnon avec Roland, il s'est mis en ménage avec la pucelle, et, comme cette relation ne dure guère que depuis six ans, il trouve que ce serait trop tôt s'en affranchir. Son prétexte pour le moment est qu'il lui faut encore instrumenter ses trois derniers actes, énorme affaire en vérité! Un Halévy, un Thomas, un Gounod, passeraient outre, ajournant à l'époque des répétitions cette ultime besogne. M. Mermet, qui tient à prolonger son commerce avec les chers êtres de son imagination, recule toujours, donnant pour mauvaise raison les difficultés de sa tâche. Ce retard, voulu sans doute, car il n'est point à supposer qu'un tacticien sachant son affaire puisse avoir besoin d'un si long temps pour dresser son siége d'Orléans, ce retard pourra bien finir par l'envoyer, lui et sa *Jeanne d'Arc*, aux calendes grecques. S'il perd son tour cet hiver, il ne le retrouvera tout au plus que dans deux ans, la saison de 1870 devant, selon toute apparence, être occupée par un nouvel ouvrage de Verdi.

L'*Armide* de Gluck viendrait ainsi fort à propos pour varier le répertoire. Grâce à M. Colin, on n'est plus en peine aujourd'hui de trouver un Renaud, et si Mlle Nilsson pouvait chanter la Haine, cette reprise, dont on parle déjà depuis trop longtemps, marquerait sa date. On ai-

merait à voir l'aimable Suédoise s'acclimater davantage à nos mœurs théâtrales et rompre enfin avec ces habitudes d'étoile voyageuse en représentations. Mlle Nilsson, qui préludait jadis à sa fortune en jouant la Reine de la Nuit, donnerait sans doute au personnage de Gluck une empreinte caractéristique. Je sais que, musicalement, les deux rôles diffèrent beaucoup, l'un, celui de Mozart, planant à des hauteurs inaccessibles où tintent les jeux de gosier, où carillonnent les clochetons de pagode indienne, l'autre se mouvant dans les régions naturelles et s'adressant bien plus à l'ampleur, à la puissance d'une belle et saine voix qu'à la bizarre acuité des sons. Il n'en est pas moins vrai qu'une reprise d'*Armide* emprunterait à la présence de Mlle Nilsson une grande force d'attraction. Sa physionomie, dont on s'obstine à ne nous montrer que le côté fade et languissant, serait peut-être capable d'une vive accentuation tragique. Elle a dans *Hamlet* certains gestes sauvages, certains éclats saccadés, qui, mieux encadrés, trouveraient leur emploi. La valkyrie aussi est blonde, et blonde aussi lady Macbeth. Son œil fixe et rond a le bleu et le froid de l'acier, ses longs cheveux se nattent en serpens, et les « esprits de haine et de rage » obéissent quand sa voix stridente les évoque.

En attendant, Mlle Nilsson continue à passionner la publicité, qui tient registre de ses moindres aventures, et note sur un livre d'or jusqu'aux menus de ses repas, car il faut à présent qu'on s'occupe des plus insignifians détails de la vie d'une cantatrice, qu'on sache, par sous et deniers, les recettes qu'elle encaisse, qu'on assiste à sa toilette, à son cercle, à ses règlemens de comptes avec ses architectes, ses fournisseurs et ses gens. « De l'objet aimé, tout est cher, » dit Figaro, voyant Almaviva se baisser pour ramasser une épingle. Le talent n'est rien, c'est le prestige qui fait tout. Émouvoir, irriter la curiosité, avoir dans la *high life* de chaque pays une clientèle imperturbable, régner par la mode et par les influences, c'est là le grand art, le grand point, l'air de bravoure par excellence, et cet air, Mlle Nilsson, convenons-en, le sait chanter mieux que Mme Carvalho, mieux que personne. Pour combien tout ce bruit qu'on mène autour de la femme n'entre-t-il pas dans la valeur attribuée à la virtuose! Et dans les nouveaux triomphes que nous la verrons remporter cet hiver à l'Opéra, quelle part n'auront pas à revendiquer toutes ces invitations princières et autres, tous ces patronages fastueux, tous ces bracelets légendaires dont les altesses royales tiennent magasin, et qu'elles distribuent, le sourire à fleur des lèvres, « en souvenir des jouissances qu'on leur a données! » — C'était donc fête l'autre semaine; Mlle Christine Nilsson traversait Paris avant de se rendre à Bade pour y *créer* le rôle de Mignon. Inutile d'ajouter qu'en vue d'une pareille bonne fortune le compositeur, M. Ambroise Thomas, s'est empressé de modifier son ouvrage, remplaçant les dialogues parlés par des

récitatifs, changeant le dénoûment. Ces variantes, ainsi que le jeu de la nouvelle héroïne, ont, à ce qu'il paraît, fort réussi devant les rares intimes admis aux répétitions, lesquelles ont eu lieu, toujours par faveur spéciale, au Conservatoire, dans la petite salle des études. Le monde possédera de la sorte deux leçons du chef-d'œuvre de M. Thomas, qui pourrait bien ne pas s'en tenir là et transformer maintenant son *Hamlet* en opéra-comique. Quelle chance pourtant si, après avoir eu cet automne à Bade le *grand Mignon,* nous allions avoir cet hiver le *petit Hamlet!*

L'Opéra-Comique traverse une crise administrative, et nous attendrons pour parler de ce théâtre que tout y soit définitivement réorganisé. Un des deux anciens directeurs quitte la place qu'un nouveau-venu se prépare à occuper, et ce n'est point pendant ces interrégnes que les faits intéressans se produisent. Le nouveau-venu est un homme déjà formé au théâtre et à l'administration. Auteur d'ouvrages applaudis, aimant les vers et sachant les faire, ce qui ne gâte rien, M. du Locle arrive à l'Opéra-Comique avec la ferme résolution d'étendre et de hausser le genre. Il est toujours bon de tendre vers le mieux; j'estime cependant qu'on doit user en pareil cas de beaucoup de discrétion. Vouloir *faire grand* à l'Opéra-Comique serait se méprendre; il y a là un genre établi, consacré par le temps et la tradition, un répertoire qui, habilement exploité, vous rend à lui seul des richesses. Il est possible qu'un certain public goûte peu cette note, mais les gens qui l'aiment s'y entêtent furieusement, et ceux-là doivent être bien nombreux, si j'en juge par les recettes que produisent encore journellement *la Dame blanche* et *le Pré aux Clercs.* Un agréable régisseur, éconduisant un candidat quelconque, lui disait : « Si vous voulez faire de la musique, monsieur, il vous faut traverser le boulevard et vous adresser rue Drouot. Ici, nous n'en tenons pas. » Le plaisantin se trompait; *Fra Diavolo, Zampa, Mignon,* sont des ouvrages d'une proportion musicale très suffisante, qu'on peut dépasser, mais point trop, et sans aller jusqu'à *l'Étoile du Nord* et jusqu'au *Pardon de Ploërmel.* Maintenir, restaurer, voilà le vrai plan; il n'y a point à réagir contre un genre qui dans le présent a donné les partitions que je viens de nommer et dans le passé *les Deux Journées* de Cherubini et le *Joseph* de Méhul, le plus grand des musiciens français, de Méhul, dont le buste, soit dit en passant, ne figure qu'au dernier rang et tout à fait à l'écart dans ce capharnaüm du nouvel Opéra.

Un soin auquel l'administration qui se forme aura incontinent à pourvoir, c'est la réorganisation de la troupe. Du côté des hommes, tout va bien, et l'effort ne doit tendre qu'à empêcher les brèches de s'ouvrir. Que devient à ce propos l'incident Capoul? Le retient-on malgré lui, fût-ce au prix d'un procès, ou le laissera-t-on s'échapper pour six mois en Amérique sous la garde de M. Strakosch? Si M. Capoul s'éloigne, à qui M. Auber confiera-t-il son *Rêve d'amour!* Grave question, dont l'Europe

se préoccupe et que le sénatus-consulte ne résoudra pas. Évitons que la querelle s'envenime, tâchons plutôt de l'étouffer, et que le directeur nouveau s'attribue en cette affaire ce rôle conciliant et libéral de tous les héritiers de la couronne; puis, ce différend vidé à l'entière satisfaction du public, qui ne demande qu'à voir rester M. Capoul, qu'on aborde le chapitre des femmes. De ce côté, la détresse est absolue. Au premier rang, personne, pas un nom. M. du Locle, au fond très convaincu des exigences de la situation, parcourait naguère l'Allemagne, et s'en allait à Vienne pour entendre Mlle Enne et s'entendre avec elle, s'il y avait lieu. Agir ainsi, c'était se croire encore à l'Opéra. Un directeur de l'Académie impériale peut, à tout prendre, emprunter son bien à l'étranger. Le grand succès de Mario, de la Cruvelli, témoignerait au besoin en faveur de cette expérience, et on aurait dû la renouveler tout récemment en engageant Mlle Krauss, qui du moins nous aurait ouvert d'autres perspectives sur un pays déjà parcouru depuis trop longtemps à la suite de Mme Marie Sass. Il n'en est pas de même de l'Opéra-Comique, théâtre non-seulement national, mais parisien, théâtre de genre et de conversation, où prévaudront toujours les qualités qui résultent d'une éducation toute française, où la virtuosité locale, si je puis m'exprimer ainsi, d'une Saint-Aubin, d'une Damoreau, d'une Carvalho, défiera éternellement l'art cosmopolite des Malibran et des Patti.

J'ai nommé Mme Carvalho. Qui sait si on ne la verra pas un de ces jours créer un rôle sur ce théâtre de ses premiers succès, et par la même occasion passer en revue tout son *petit* répertoire? Les rapports d'intimité qui existent entre le nouveau directeur et l'administration de l'Opéra rendront faciles ces allées et venues dont tout le monde profitera. La troupe de l'Opéra, assez riche en somme, peut, sans se décompléter, aider en telle circonstance au ravitaillement comme à la fortune d'une autre scène. En ce sens, un directeur de l'Académie impériale qui tiendrait sous sa main le Théâtre-Lyrique serait à même de réaliser de beaux projets, car c'est là surtout que s'exercerait en grand cette faculté de se dédoubler. L'Opéra compte aujourd'hui trois ou quatre ténors, M. Colin, M. Delabranche, M. Bosquin, qui va débuter dans *la Favorite;* ses cantatrices, on les connaît, Mme Carvalho, Mme Sass, Mme Gueymard, Mlle Mauduit, Mlle Hisson, Mlle Bloch. Je ne parle pas de Mlle Nilsson, laquelle, pour ainsi dire, ne fait point partie de la troupe et n'a que des fulgurations intermittentes. Quant aux secondes voix, barytons et basses, dont l'échelle commence à M. Faure et finit à M. Caron, la nomenclature en serait trop longue. Que de brillantes combinaisons ne faciliterait pas un pareil personnel, dont une moitié, qui reste à se croiser les bras six mois de l'année, serait alors toujours employée. La troupe du Théâtre-Lyrique, forte d'un tel appui, verrait naturellement diminuer ses frais. On aurait par surcroît tous les élémens du ballet, toutes les

ressources d'un matériel immense. Les essais où ne peut cependant point se risquer l'Académie impériale trouveraient là leur vrai terrain aventureux. Les jeunes, les nouveaux, tiendraient la place; il n'y en aurait guère que pour eux. Être inconnu vous compterait pour un bon point, et ce serait bien le diable si d'un semblable mouvement ne se dégageaient pas divers talens capables de remettre en crédit notre école française, fort dépenaillée, convenons-en; il est vrai, si cela peut nous consoler, que l'Italie et l'Allemagne sont logées à la même enseigne.

Oui, les jeunes compositeurs se plaignent, oui, leurs réclamations ont le droit d'être écoutées; mais, l'Opéra n'ayant ni le temps ni la charge de s'occuper d'eux exclusivement, et l'Opéra-Comique étant une scène de genre, je ne vois guère pour leur offrir le moyen de faire de la grande musique d'autre combinaison que celle que je propose. On me dira que la direction actuelle du Théâtre-Lyrique peut très bien suffire à ce programme, et qu'il n'est pas besoin d'aller chercher si loin. Je crois aux meilleures intentions; mais les difficultés sautent aux yeux. D'abord la troupe est médiocre; où sont les élémens de mise en scène, les moyens de satisfaire, sans se ruiner, aux dépenses d'une exécution musicale de premier ordre? Ensuite le Théâtre-Lyrique, tel qu'il est constitué dans le présent, a son système, que je n'entends ni louer ni blâmer, mais qui donne une trop large part aux écoles étrangères pour pouvoir servir utilement les jeunes compositeurs. Je parcours la liste des ouvrages qui seront représentés cet hiver, et j'y vois, à côté d'une partition nouvelle de M. Joncières, *la Bohémienne* de M. Balfe et un *Noé* posthume d'Halévy. Maintenant, si à cette traduction et à cette exhumation vous ajoutez le *Lohengrin* de M. Wagner, je demande quelle place restera aux talens inconnus. Ce que nous voudrions, car leur cause nous intéresse sincèrement, c'est un théâtre franchement, librement consacré à leurs essais, qui, loin de faire la sourde oreille, de rechigner, irait au-devant de tous les efforts généreux, et mettrait à susciter les compositeurs la même force de volonté qu'on met souvent à les éconduire. Or, je le répète, un pareil théâtre ne saurait exister que dans des conditions particulières. Ce serait la vraie succursale de l'Opéra, desservie par tout un personnel éprouvé, si bien qu'on n'aurait même pas besoin de déranger de ses occupations le Théâtre-Lyrique, et qu'il suffirait pour réaliser cette idée de ne point livrer à la démolition la salle actuelle de la rue Le Peletier, si commode et d'un emploi si musical, un vrai stradivarius pour la sonorité.

Ce que sera l'acoustique dans l'autre, nul ne le peut prévoir, force nous est jusqu'à présent de nous en tenir aux dehors. Nous avons dit naguère à cette place notre opinion sur cet édifice, dernier mot d'une période qui se sera au demeurant moquée de tout. Si l'architecture a pour objet d'être de son temps, jamais un monument n'aura mieux

rempli son programme. La décadence ayant tiré son feu d'artifice, en voici le bouquet, un bouquet de pierres qui traversera les âges pour leur raconter nos prouesses. Du Parthénon, on peut conclure au théâtre d'Eschyle, l'église romane des XIe et XIIe siècles, avec sa tour carrée, ses fenêtres en meurtrière, rappelle une ère féodale où la maison de Dieu même est un château fort. Mesurez de la base au faîte, de la racine à la flèche, qui s'en va déchirant la nue, cette merveille qu'on nomme la cathédrale de Saint-Étienne à Vienne; il semble que cela soit poussé là, devant vous, tout d'un jet, par l'effort instantané d'une végétation miraculeuse. Vous avez devant vos yeux, vivante et parlante, la traduction sublime du *Sursum corda*. Ce que traduit cette salle du nouvel Opéra, dès aujourd'hui on ne le sait que trop. Les générations qui viendront après nous liront à livre ouvert notre art et notre littérature dans cet amas d'ingéniosités colossales, dans ce style équivoque et peinturluré. J'entrevois d'ici ce passant que Victor Hugo évoquait jadis parmi les ruines futures de l'arc de triomphe de l'Étoile; il est assis sur un fût de colonne polychrome, et médite un passage de *la Grande-Duchesse*, de *Chilpéric* ou de *l'Œil crevé*, se détournant parfois de sa lecture pour contempler quelque fragment mutilé du groupe de M. Carpeaux. A mesure que l'édifice avance, il se surcharge, croyant se compléter, empile la confusion sur l'hyperbole. Ce n'était pas assez de tous ces bustes placés là sans ordre, sans contrôle, les grands hommes à l'écart, les médiocres en plein ostensoir; ce n'était pas assez de tous ces aigles éployés, de cette gigantesque couronne impériale apposant sur l'ensemble du monument le timbre d'un césarisme exagéré. Tous ces ors, tous ces zincs, ne suffisaient pas; il fallait aussi des statues. On les voit arriver par bandes, faire la queue. Toutes les niches sont occupées, et pourtant il s'en fabrique encore. Où n'en mettra-t-on pas? Le groupe de M. Carpeaux, représentant la danse, a fort ému la discussion; j'ai vu le moment où l'autorité serait sommée, au nom de la morale publique, de le faire enlever. Le morceau brille en effet par un entrain tout fantaisiste, et ce chorége animant au plaisir ses nymphes déhanchées tire sa plus criante originalité du voisinage de ces quatre muses si calmes, si béates, qui sont évidemment des vierges martyres en disponibilité, et s'évertuent à chanter *Gloria patri*, tandis que ce beau gars hurle *évohé*. On reproche à l'œuvre de M. Carpeaux de ne pas être à sa place. Je voudrais bien qu'on me dît ce qui est à sa place dans cette Babel. Toute cette sculpture, bonne ou mauvaise, est particulariste, et partant point monumentale. Aucune idée d'ensemble, cela sort de l'atelier et vient là comme à l'exposition. De concert préalable, de subordination aux règles imprescriptibles de l'harmonie, pas la moindre trace. Chacun tire à soi, Ictinus comme Phidias ont l'air d'avoir travaillé sans se connaître, et la même loi d'indépendance absolue semble avoir gouverné tous les ouvriers, jus-

qu'aux plus infimes. De là un pandémonium kaléidoscopique qui, somme toute, a cet avantage de ne pas être ennuyeux. On a dit que c'était un charivari de pierres, cela vous produit plutôt l'effet d'une musique turque, bizarre, fantasque, glapissante. On n'en suit ni le dessin, ni l'harmonie, mais on entend la grosse caisse, le chapeau chinois et les cymbales. Pendant que nous écrivions, l'œuvre de M. Carpeaux subissait le plus ignoble des outrages. Une éponge imprégnée d'encre grasse et corrosive était violemment lancée sur le flanc de la jeune bacchante. Les pores de la pierre ont absorbé l'encre, et la tache restera peut-être ineffaçable. Appeler vandalisme de pareils actes, c'est calomnier même la barbarie, qui du moins frappe en aveugle, et, renversant, mutilant, ne souille pas. Érostrate, Basile, ou simplement Gavroche, le misérable qui s'est nuitamment rendu coupable de cette vilenie aura toujours cette satisfaction de pouvoir se dire dans son remords qu'en insultant l'œuvre il a d'un seul coup rallié à l'auteur toutes les sympathies. La controverse effervescente, les grandes indignations de l'esthétique et du puritanisme ont à l'instant désarmé. Fautes de goût et de mesure, incorrections, défaillances de style, la tache immonde a tout couvert, tout racheté. Elle a fait rayonner l'œuvre en déplaçant le point de vue; on n'en voulait constater que les défauts, on n'en saisira plus maintenant que les qualités supérieures; originalité de conception, puissance du modelé, crânerie superbe dans le mouvement et le désordre! Et chacun, détestant la main inconnue de l'insulteur et pris d'un juste retour d'estime pour le vaillant artiste, se dira qu'on ne blesse de la sorte que ce qui est vivant.

La commission des auteurs dramatiques s'amuse. Elle met sous séquestre les droits acquis à M. Richard Wagner et prélevés sur les représentations de *Rienzi*, cite à sa barre les directeurs de théâtre, et fulmine contre eux des interdits qui ne les empêchent pas de mener leur fiacre. C'est toujours une grave faute d'aller jusqu'au bout de son droit quand on n'a pas en main la force nécessaire pour le faire exécuter. Grégoire VII avait porté la puissance pontificale à une hauteur d'où il lui était donné, non pas seulement de prononcer sur les affaires de conscience, mais de régler d'un mot le destin des empires. Pie IX connaissait probablement ce droit, mis en pratique maintes fois par ses terribles prédécesseurs. S'il ne l'a pas exercé contre Victor-Emmanuel, c'est qu'il prévoyait que le roi d'Italie n'était point homme à venir pendant trois jours traîner ses pieds nus dans la neige et mendier sa grâce à la porte du château de Canossa. Je cite là de bien grands exemples; mais une commission d'auteurs habitués à dramatiser les idées doit aimer qu'on lui parle le langage de l'histoire. Soyons sérieux, et causons des Folies-Dramatiques. Le directeur de ce charmant théâtre où vécut *Chilpéric*, où régna *l'Œil crevé*, où *le Petit Faust* tient son école, M. Moreau-

Sainti s'est rendu coupable d'infraction en traitant avec des auteurs à des conditions que l'acte de société n'admet pas. Mon intention n'est aucunement de me porter ici le défenseur du directeur des Folies-Dramatiques, lequel, s'il a commis le méfait qu'on lui reproche, mérite d'en porter la peine, puisqu'il a librement consenti et signé le traité. Ce que j'entends discuter, c'est l'esprit même de ce traité, conçu à un point de vue outrageusement arbitraire, et qui, très large à l'égard des auteurs arrivés, plein d'indulgence pour les forts, n'a de rigueur et de chicane que pour les petits. D'une part, on autorise les primes, on laisse le dramaturge en renom régler ses intérêts à sa convenance; de l'autre, on interdit au débutant toute espèce d'abandon de ses droits, et, s'il lui arrive, à lui, l'inconnu, le pauvre diable dont personne ne veut, d'acheter au prix d'une concession quelconque la chance de publicité qu'on lui refuse, le directeur qui s'est prêté à cet arrangement s'entend déclarer traître à la patrie. Abus, oui sans doute, abus indigne, révoltant, et qui rappelle la sordide exploitation que subissent ces fils de famille de la part du Shylock dont ils sollicitent les services, quittes à le vilipender le lendemain; mais qui vous dit qu'en extorquant ce misérable argent à l'auteur ignoré le directeur félon ne cherche pas à rattraper tout ou partie de la somme payée à l'auteur en vogue en sus des droits légitimement dus? Tout cela prouve une chose, à savoir que la société des auteurs dramatiques pourrait bien avoir cessé d'être dans nos mœurs, et que, si tant est qu'elle aille jusqu'au terme fixé par elle pour sa dissolution, les neuf ans qui lui restent à courir seront une ère d'impuissance. Déjà ses arrêts ne portent plus. Devant le procès dont la menaçait M. Richard Wagner, elle a cédé, les Folies-Dramatiques vaquent à leurs affaires comme si de rien n'était, et l'Athénée, une autre scène également excommuniée pour refus de soumission à des exigences fiscales, se prépare bravement à fournir sa saison d'hiver en ne donnant que des ouvrages d'auteurs qui ne font point partie de la société. C'est donc au profit des compositeurs étrangers qu'on aura travaillé.

La société, invention de M. Scribe, l'auteur arrivé, *demandé* par excellence, l'homme habile entre tous à manœuvrer ses intérêts, et qui eût inventé la prime, si la prime n'eût pas existé, — la société, depuis quarante ans qu'elle dure, n'a point failli à son origine. Elle aide aux puissans, enchaîne les humbles (*exaltavit potentes, et humiles deposuit de sede*), sans pouvoir néanmoins empêcher les gens d'exercer par contrebande cette faculté de négocier à prix réduits qu'elle refuse à tous ses membres de pratiquer au grand jour. Ainsi il est dit que les auteurs traiteront avec les directeurs moyennant un droit sur les recettes (1). Ces conditions peuvent être haussées, exagérées à oth-

(1) Ce droit proportionnel varie de 10 à 12 pour 100, selon les théâtres; l'Opéra seul

trance, mais non diminuées, et tandis que les maîtres de la place, les ténors, restent absolument libres de régler leurs affaires au maximum, les simples choristes, les obscurs, se voient interdit un privilége de minimum qui leur permettrait de s'entendre, de s'arranger avec les entreprises théâtrales. Et remarquez que la société, en agissant de la sorte, s'imagine encore protéger sa victime, car, prétend-elle, si je ne couvrais les petits de mon tout-puissant patronage, les directeurs seraient capables de leur offrir trois louis d'une pièce! Eh bien! après? Si la pièce payée aujourd'hui trois louis réussit, l'auteur dans quelques mois dominera la situation à son tour, et ce ne sera certes pas trop pour lui d'avoir à ce prix acheté une occasion de notoriété et de fortune. Mettons que la pièce tombe, il changera de carrière, et la *profession* n'y perdra guère. Je ne vois pas en quoi c'est grandement profitable à la gloire de la profession d'avoir à pensionner des confrères qui meurent de faim à l'ombre de son protectorat, et qui, moins protégés, se seraient peut-être tout seuls tirés d'affaire.

Allons au fond de la discussion du moment. Le directeur des Folies-Dramatiques ayant forfait aux statuts de la société, ordre de la commission à tous les auteurs d'avoir à retirer leurs pièces, ce qui naturellement doit amener la fermeture du théâtre. Là-dessus le directeur inculpé regimbe, et s'avise d'un argument qui n'est pas sans valeur. La loi de 93 reconnaît bien en effet à l'auteur son droit absolu, et déclare qu'on ne saurait se passer de son consentement écrit et formel; mais lorsqu'il y a contrat, lorsqu'un directeur a fait sur sa pièce une dépense de 100,000 francs, l'auteur conserve-t-il ce droit intégral, et ne se trouve-t-il pas au contraire vis-à-vis du directeur dans le cas d'un propriétaire ayant loué sa maison pour un temps? Cette question, la commission, toujours prête à lancer ses foudres, n'en avait d'abord point tenu compte, et c'est à la persuasive intervention de son conseil judiciaire que les esprits cultivés de notre temps, les Athéniens de Paris et de la province, devront de continuer à jouir indéfiniment du plus délicat, du plus littéraire et du plus musical des spectacles, car autrement l'affiche des Folies-Dramatiques eût été déchirée *ab irato*, et c'en était fait du *Petit Faust!*

Quoi qu'il en soit, les tribunaux s'en mêleront, et même il importe que le différend se termine par un bel et bon arrêt porté juridiquement sur un point qui veut être fixé. Après le procès, on verra, et si la société tient quelque peu à vivre avec son temps, elle se hâtera de modifier à son tour sa constitution, de rompre les entraves mises par ses

échappe encore à cette loi, et paie une somme fixe de 500 francs pour un ouvrage en cinq actes. La commission ne demanderait pas mieux que de l'y amener, mais ses prétentions viendraient se heurter ici contre un décret impérial et contre l'acte signé avec le ministre le jour où le directeur actuel a pris l'administration à ses risques et périls.

traités à l'indépendance du travail. Il est du devoir de la commission de convoquer dans le plus bref délai une assemblée générale *statutaire* pour qu'on sache enfin si la majorité veut l'état actuel ou la liberté. C'est là une grosse question constitutive, et qui doit être tranchée par un plébiscite. A tout prendre, le mieux serait de voter la dissolution pure et simple; mais, comme il est écrit qu'en ce monde les institutions caduques ne tombent jamais, et que la force d'impulsion acquise rapidement dans le bien ne s'use dans le mal qu'avec une lenteur impitoyable, laissons vivre ce qui s'obstine à ne pas vouloir mourir; cependant qu'on en finisse avec ces minuties, ces petites vexations, ces ingérences de toutes les heures qui nous feraient dire comme ce personnage de Molière dans *le Médecin malgré lui* : « Est-ce à vous d'y mettre le nez? Mêlez-vous de vos affaires, c'est ma femme et non la vôtre. Je la veux battre si je veux, et ne la veux pas battre si je ne le veux pas! » Qu'on mette surtout de côté les conventions léonines du genre de celles qu'on imposait au théâtre de l'Athénée et que subit encore l'Opéra-Comique, auquel le traité avec les auteurs dénie le droit, consenti par le cahier des charges, de représenter des traductions. La société possède environ 75,000 livres de rente, et ce n'est pas la manière dont les intérêts de cette fortune toujours accrue sont administrés qui mérite le moindre blâme, on pourrait souhaiter au contraire que la commission se montrât moins jalouse des beaux yeux de sa cassette. Il n'y a pas que des auteurs nécessiteux à pourvoir ici-bas, et cet argent qu'on exige des directeurs en paiement des ouvrages tombés dans le domaine public pourrait, ce semble, avoir un emploi plus désintéressé. Les scènes secondaires ne possédant généralement pas de répertoire, les œuvres, tant littéraires que musicales, qui surnagent, les œuvres du domaine public, ainsi qu'on les appelle, appartiennent à peu près toutes à des scènes subventionnées, l'Opéra, la Comédie-Française, l'Opéra-Comique, l'Odéon. Or ces droits du *domaine* public que les directeurs consentent à payer, ne serait-il pas beaucoup plus simple de les verser dans une caisse de l'état et de diminuer d'autant des subventions payées en somme par le public? — Ce que tout le monde veut aujourd'hui, c'est la liberté. Ces règlemens, ces ingérences, cette pédagogie, blessent nos instincts. Il n'en faut plus. Assez de lisières, d'autorité; ce qui s'impose du dehors nous offusque. Chacun prétend désormais vivre et faire à son gré, aller, venir, se loger où bon lui semble. La liberté des théâtres amène forcément la liberté des transactions, et frappe de caducité un contrat, d'ailleurs entaché de privilége, qui protége les forts aux dépens des faibles, et ne saurait prévaloir davantage dans une société dont l'esprit ne peut être que démocratique.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1869.

La tyrannie des souvenirs classiques, des lieux communs et de l'habitude nous aveugle dans nos jugemens et dans nos idées politiques. Quand on redirait encore avec mauvaise humeur que la France est légère et mobile, quand nous autres Gaulois, fils de Gaulois, nous répéterions sans cesse le vieux mot du dédaigneux Romain qui nous a conquis il y a bientôt deux mille ans, en serions-nous plus avancés pour nos affaires présentes? Nous faisions involontairement cette réflexion l'autre jour à la lecture du rapport de M. Devienne sur le sénatus-consulte, qui va enfin être discuté. Ce magistrat distingué, qui a remplacé M. Troplong comme président de la cour de cassation et qui lui succède aujourd'hui comme rapporteur des actes constitutionnels du sénat, s'est cru sans doute obligé de faire honneur à son prédécesseur en lui empruntant quelques-unes des fleurs classiques dont il avait l'habitude de parsemer ses rapports; il n'a pu résister à la tentation d'appeler César en témoignage du caractère des Français : *quod sunt in consiliis capiendis mobiles et novis plerumque rebus student...* C'est entendu, ce n'est guère que pour la cent millième fois qu'on nous le dit. Bien des jugemens différens, il est vrai, ont cours sur cette malheureuse France, à qui on n'épargne pas la torture des définitions banales dès qu'on peut la mettre sur la sellette. Pour les uns, c'est une logicienne effrénée qui court après l'absolu; pour les autres, elle est inconséquente et ne sait jamais ce qu'elle veut; ceux-ci la trouvent ingouvernable, ceux-là pensent qu'elle est à qui veut la prendre. La France réunit toutes les mobilités, toutes les contradictions, toutes les inconséquences. Eh bien! non, elle n'est ni aussi dupe de sa logique qu'on le dit, ni aussi inconséquente qu'on voudrait le faire croire, ni aussi mobile qu'on le soutient. Ce sont ceux qui ne savent pas la conduire, qui prétendent l'enchaîner à leur dicta-

ture ou à leurs utopies et qui se figurent avoir un droit sur elle, ce sont tous ceux-là qui font courir ces bruits.

La France se prête ou se laisse prendre quelquefois, elle ne se donne pas irrévocablement et sans conditions; elle garde sa pensée. Pendant ces soixante ans qui viennent de s'écouler, elle n'a été mobile ni quand, lasse de la guerre, elle s'est détournée de l'empire pour se réfugier à l'ombre d'une vieille monarchie renaissante qui lui rendait un peu de liberté, ni quand elle a déserté cette monarchie, qui voulait la ramener en arrière par des coups d'état, ni quand elle a laissé tomber une république qui ne lui donnait pas la sécurité; elle ne l'est pas davantage maintenant parce qu'elle sent se réchauffer dans ses veines le vieux sang de 1789, et qu'elle se remet en mouvement après une période de repos qu'on ne croyait pas sans doute éternelle. Au fond, elle poursuit toujours le même but à travers toutes les expériences. Ce qu'elle veut, c'est une liberté vraie et régulière, progressivement développée, qu'elle ne soit pas obligée sans cesse de disputer aux révolutions et aux autocraties. Ouvrez l'horizon devant elle, frayez-lui le chemin, elle ne demande pas mieux que d'y marcher avec sûreté sans avoir toujours à craindre les résistances ou les surprises. Il n'en faut pas beaucoup pour la tranquilliser, on le voit aujourd'hui.

C'est une chose à constater en effet, une chose d'une sérieuse et favorable signification. Depuis quelques jours, il s'est produit une sorte de détente et d'apaisement d'opinion à la suite des émotions qui ont été un instant comme un pressentiment et une illusion de la vie libre, en attendant que nous en ayons toutes les réalités. Telle est la salutaire efficacité d'une inspiration juste ou opportune, qu'il lui suffit de se manifester avec une apparence de sincérité pour dégager une situation. Il y a deux mois à peine, l'ardeur de la lutte était partout, une excitation contagieuse gagnait les esprits, l'instinct public se communiquait aux plus modérés. On ne doutait pas de la puissance d'un mouvement qui grandissait à vue d'œil, au point de rallier ceux qui, la veille encore, étaient des candidats officiels dans les élections; mais on se demandait ce qu'allait décider le gouvernement, s'il résisterait ou s'il céderait, et c'est ce qui faisait de la courte session du mois de juillet un vrai drame politique dont le dénoûment ne laissait pas de tenir le pays dans une attente agitée. Aujourd'hui ce n'est plus ainsi, la fièvre est tombée; la situation s'est détendue. L'opinion a retrouvé une certaine tranquillité et une certaine aisance parce qu'elle se croit victorieuse, parce qu'elle ne vit plus en face de cette obsédante perspective de conflits toujours dangereux. Un peu de cette sérénité nouvelle se reflète dans la session des conseils généraux. M. Émile Ollivier fait plus que jamais des discours ministres, et s'exécute résolûment dans l'assemblée départementale du Var, dont il a été nommé président pour la première fois.

M. Ernest Picard prêche la modération dans son journal. M. Jules Favre, dans les banquets qu'on lui donne à Angers, en dit assez pour laisser entendre qu'il ne dédaigne pas les réformes modérées. Il n'est pas sûr que les irréconciliables eux-mêmes, sans l'avouer, ne soient quelque peu déconcertés, et dans tous les cas ils ont l'air de craindre qu'on ne marche sans eux. Ce n'est certainement pas que le miracle de l'harmonie universelle vienne de s'accomplir subitement, qu'on soit passé en un instant du scepticisme à une confiance absolue, à une illusion complète. On sait bien qu'il y aura plus d'une bataille à livrer, plus d'une résistance à vaincre; mais on se croit la force et les moyens de venir à bout de toutes les difficultés qui ne manqueront pas de se produire, qui tiennent aux choses et qui peuvent aussi tenir aux hommes. En voyant le chemin qu'on a parcouru en quelques mois, en quelques semaines, et peut-être sans s'attendre à marcher si vite, on se reprend à croire que rien n'est impossible. C'est l'effet naturel de cette série d'actes qui s'appellent le message du 12 juillet, le sénatus-consulte, l'amnistie sans condition et sans restriction du 15 août. Que ces actes aient été parfaitement spontanés, ou qu'ils aient été dictés par le sentiment impérieux d'une situation difficile, ils n'existent pas moins. Ils se lient étroitement, ils se complètent. L'amnistie séparée du sénatus-consulte ne serait qu'une pensée généreuse sans influence décisive. Le sénatus-consulte séparé de l'amnistie ne serait qu'une mesure de circonstance et de nécessité qui laisserait les irritations du passé dans une vie publique nouvelle. Vues ensemble, ces mesures sont les étapes de la révolution pacifique qui s'accomplit, et qui est désormais arrivée à un point où elle ne peut plus rétrograder. Ceux qui ne voudront pas la suivre sont exposés à rester sur la route, comme des bornes que le courant des choses a déjà dépassées.

L'amnistie et le sénatus-consulte sont donc les deux faits caractéristiques du moment. Après cela, que l'amnistie, si entière et si large qu'elle soit, n'ait pas précisément pour premier effet de désarmer ou de convertir par un coup soudain de la grâce ceux dont le temps lui-même n'a pas émoussé les ressentimens, qui sont restés entiers dans leurs idées comme dans leurs haines, et se sont institués enfin les irréconciliables de l'empire, c'était bien à quoi il fallait s'attendre. C'eût été en vérité trop de candeur de prétendre à la gratitude de ceux qu'on a blessés, qui ont été des vaincus sans être des coupables. Que les hommes soient reconnaissans ou non, c'est leur affaire. Après tout, une amnistie n'est point une question de sentiment personnel, elle n'a pas besoin d'être payée de reconnaissance. Elle est faite pour liquider un passé, pour désintéresser les convictions sincères en laissant dans l'isolement ceux qui tiennent à rester des victimes volontaires, pour déblayer en quelque sorte le terrain et ouvrir au pays une voie libre, large, où il puisse s'avancer désormais sans rencontrer à chaque pas la trace des

vieilles animosités et des vieux combats. Elle est un appel à la paix et à l'émulation dans une vie nouvelle. C'est de cette façon que l'amnistie du 15 août est un acte sérieux, opportun, à l'appui des réformes libérales qui se préparent et du sénatus-consulte qui s'élabore. — Que d'un autre côté ce sénatus-consulte lui-même reste encore livré à bien des interprétations, qu'il ait grandement besoin d'être éclairci et commenté, même après le rapport de M. Devienne, surtout après ce rapport, qu'une ample et franche discussion soit nécessaire pour rendre à l'acte constitutionnel proposé au sénat toute sa valeur, ce n'est certes pas douteux. M. Devienne, dans sa carrière de magistrat et d'homme politique, avait donné plus d'une fois des marques d'une intelligence élevée; il avait de la mesure et de la finesse. Il passait, il y a quelques jours encore, pour avoir porté un esprit assez libéral dans la discussion des réformes nouvelles au sein de la commission sénatoriale. Il n'a pas eu de bonheur, son libéralisme s'est égaré en route, sa netteté s'est quelque peu embrouillée, et son rapport est une déception. Le libéralisme de M. Devienne est en vérité résigné et plaintif; il semble surtout peu convaincu, et fait sans enthousiasme la part des nécessités du temps. Chose assez curieuse, dans un rapport sur les réformes libérales, M. Devienne commence par le tableau peu flatteur de nos mobilités d'après César, et il finit par l'apologie du gouvernement personnel; ce n'est même que dans cette apologie qu'il retrouve une certaine chaleur, presque du lyrisme. Il y a peu de jours, dans un banquet à Versailles, M. Baroche parlait encore du « glorieux gouvernement fondé en 1852. » La péroraison du rapporteur du sénat n'est que la complaisante amplification de cette parole. C'est l'inventaire de tout ce que le régime de 1852 a fait pour le pays. Donc, au dire de M. Devienne, le gouvernement personnel a donné à la France seize années de paix publique, de nouveaux territoires, une fortune mobilière accrue de vingt milliards, un commerce triplé, six mille sociétés de secours, des villes assainies, des télégraphes, des chemins de fer, — plus enfin une armée de 1 million 400,000 soldats. Fort bien! Le gouvernement personnel a comblé la France de prospérités; il lui a donné ce que le rapporteur du sénat énumère et d'autres choses qu'il omet dans son enthousiasme. Seulement, si le gouvernement personnel a réalisé tant de grandeurs et s'il est apte à en réaliser tant d'autres, comment se fait-il qu'il soit à bout de force, qu'il en vienne à être obligé d'abdiquer, et qu'il charge M. Devienne de faire son testament devant la France et devant le monde? Le pouvoir personnel, laissons de côté son passé, si l'on veut, il a son histoire; mais ne voit-on pas aujourd'hui même par un exemple singulièrement saisissant ce qu'il laisse de précaire dans la vie du pays? Il suffit d'un bruit inquiétant, venu on ne sait d'où, sur la santé de l'empereur, pour que tous les intérêts s'ébranlent, pour que le marché des valeurs publiques soit pris d'incroyables frayeurs. Le moment n'est peut-être pas bien choisi pour relever un régime qui

produit de tels accidens et qui finit par impuissance de vivre. L'apologie du gouvernement personnel est-elle la préface absolument nécessaire de réformes libérales?

En définitive, et en attendant la discussion publique qui va s'ouvrir, le sénatus-consulte, après les délibérations intimes de la commission sénatoriale, reste à peu près tel que l'a proposé le gouvernement. On a discuté pendant quinze jours, on a pesé et disséqué des amendemens, on a confronté des systèmes, et on a fini par en revenir au projet primitif, sauf une modification qui tend à faire passer dans le domaine du sénatus-consulte le règlement des rapports des pouvoirs publics. La crainte de trop faire a sans doute empêché la commission de se rallier aux amendemens plus libéraux qui avaient été présentés, notamment par M. Bonjean, et la crainte de ne pas faire assez l'a plus probablement encore empêchée d'accepter l'amendement réactionnaire de M. Rouland, qui proposait ni plus ni moins de revenir à la constitution de 1852 sur le point le plus essentiel, le plus délicat, la responsabilité impériale. Le sénatus-consulte reste donc intact. C'est une œuvre qui n'est pas sans incohérence, il faut bien en convenir, et qui se ressent trop d'une préoccupation fixe, celle de vouloir tout concilier en rattachant absolument les réformes actuelles à la constitution de 1852. Assurément on ne voit pas trop comment on pourra faire vivre ensemble cette responsabilité impériale, qui demeure entière, et la responsabilité ministérielle, qui reparaît dans nos institutions. Logiquement une de ces responsabilités doit tuer l'autre. Il n'y a que M. de Persigny pour combiner tout cela, comme il vient de le faire encore une fois dans son conseil-général, et pour trouver aussitôt une théorie nouvelle, supérieure naturellement à toutes les autres théories connues, à celle de l'ancienne responsabilité ministérielle selon le régime parlementaire, et à celle de la responsabilité unique de l'empereur selon la constitution de 1852. M. de Persigny a découvert le secret, il l'a dans la main, il l'a d'ailleurs généreusement communiqué aux conseillers-généraux de la Loire; mais M. de Persigny n'est peut-être pas une autorité infaillible. Sans doute encore on ne voit pas trop comment on pourra concilier les prérogatives diverses attribuées aux deux assemblées, le corps législatif ayant toutes les facultés d'initiative dans le domaine ordinaire des lois, le sénat gardant un pouvoir constituant, démesuré ou inutile. Que fera le sénat de ce pouvoir constituant, lui qui n'en a jamais rien fait jusqu'ici de son propre mouvement. Somme toute cependant, l'essentiel est dans le sénatus-consulte. C'est le corps législatif retrouvant le droit d'initiative sous toutes les formes, et reprenant par suite l'ascendant dans la marche des choses, c'est le pays redevenant majeur, libre d'intervenir dans ses affaires. Le gouvernement et le sénat décrètent, promulguent; c'est l'opinion qui interprète, qui reste maîtresse de déterminer le caractère, la portée des réformes nouvelles, et M. Émile Ollivier a dit le mot vrai dans le discours par lequel

il a inauguré le conseil-général du Var. Le gouvernement a fait son œuvre, c'est maintenant au pays de faire la sienne.

Au milieu de tout ce travail de réforme intérieure, la mort vient de prendre un homme qui était assurément une des forces du régime actuel et qui avait réussi à inspirer une singulière confiance par son énergique activité, par l'autorité de sa parole, c'est le maréchal Niel, le vigoureux ministre de la guerre qui a été le réorganisateur de notre armée. Le maréchal Niel a refait une force militaire à la France, non certes sans rencontrer de sérieuses objections, mais en désarmant toutes les défiances par son patriotisme et en captivant même les sympathies par sa mâle et familière éloquence. Il était appelé sans doute dans un temps prochain à un rôle politique. Il est remplacé au ministère de la guerre par le général Lebœuf, qui passe pour un homme d'intelligence et d'avenir. L'avenir, pour un soldat comme pour un politique, ne peut être que la liberté s'alliant à la grandeur nationale de la France.

Le progrès, c'est le but où tendent tous les efforts dans notre monde contemporain, c'est l'idéal qu'on poursuit à outrance. Ce progrès, à la vérité, il est entendu et pratiqué de bien des manières et il passe par d'étranges aventures; il y a des momens où il ressemble à un déplacement d'intérêts précipité par les ambitieux et les utopistes encore plus qu'à la légitime victoire d'un principe moral supérieur. Il n'est pas moins certain que depuis vingt ans, dans les idées comme dans les faits, dans la vie intérieure de chaque nation comme dans les rapports des peuples entre eux, il y a un changement immense. Qui aurait dit, il y a vingt-cinq ans, que l'Autriche, l'immobile et théocratique Autriche, chercherait un jour son salut dans le libéralisme, et qu'elle en viendrait à être quelque peu en guerre avec ses évêques pour défendre les droits de l'état moderne, que l'Italie serait ce qu'elle est devenue, que la Russie elle-même sentirait le besoin de dérober ses violences et ses immanités contre tout un peuple sous l'apparence d'une grande œuvre de réformation intérieure? Et cependant tout cela se voit, l'esprit de réforme pénètre partout, à chaque pas on se trouve en présence d'une multitude de choses nouvelles.

Les idées modernes, elles transforment la vieille et traditionnelle Angleterre elle-même, et l'abolition de l'église d'Irlande est certes une de ces choses nouvelles et imprévues qu'on n'aurait pas jugées possibles il y a vingt-cinq ans. Elle est cependant accomplie aujourd'hui. Il ne s'agit plus désormais pour l'église anglicane d'Irlande que d'entrer résolûment dans la voie qui lui a été ouverte, de se constituer dans des conditions nouvelles de façon à exister comme corporation libre au moment où elle sera définitivement séparée de l'état, où elle devra être mise en possession des avantages matériels très convenables encore que le parlement a eu le soin de lui assurer. Déjà il y a eu, sous la présidence du primat d'Irlande, une conférence épiscopale, et on a décidé la convocation d'un synode général

où seront également représentés clercs et laïques. C'est de là que doit sortir quelque chose comme un corps représentatif et dirigeant de l'église, livrée dès ce moment à toutes les chances du *self-government*. En un mot, on s'est mis aussitôt à l'œuvre; mais ce n'est pas tout. La question religieuse est à peine résolue que la question agraire d'Irlande s'élève à son tour; elle a été tout récemment abordée dans des réunions publiques par lord Stanley, par le duc de Richmond, et la question agraire d'Irlande conduit tout droit à un problème bien autrement grave, celui de la constitution territoriale en Angleterre même. Il vient de se former une association considérable qui s'est déjà réunie, et qui a un comité provisoire dont le président est M. Stuart Mill. Cette association, qui n'est d'ailleurs nullement hostile au ministère actuel, ne cache point son dessein : elle veut arriver à la révision des lois qui règlent la propriété territoriale et l'exploitation du sol dans le royaume-uni; elle se dispose à propager l'agitation contre ces lois de façon que la question soit assez mûre pour être discutée dans la session prochaine du parlement. Son programme se résume en quelques propositions parfaitement significatives : favoriser la libre transmission des terres, restreindre le plus possible le droit de constituer la propriété dans des conditions d'inaliénabilité, étendre le droit de l'état sur les terres communes, faciliter l'accession des ouvriers et des cultivateurs à la propriété territoriale. Bref, l'association nouvelle s'attaque au droit d'aînesse et à tout ce qui s'ensuit. Chose nouvelle en Angleterre! après l'église, la propriété aristocratique est menacée à son tour. M. Gladstone, qui est en ce moment occupé à se rétablir et à recouvrer des forces pour faire face aux orages de la session prochaine, ne suivra pas sans doute ce programme jusqu'au bout. Il est pourtant difficile que ces questions soient désormais indéfiniment éludées; elles font leur chemin, le nouveau parti libéral, cet héritier émancipé des anciens wighs, n'est pas éloigné de les accueillir, au moins dans ce qu'elles ont de possible, et rien certes ne donne mieux la mesure de la marche des idées en Angleterre. Seulement, si on en vient là, l'Angleterre procédera comme elle procède toujours; elle se souviendra que la politique n'est après tout que l'art de ménager une perpétuelle transition dans la vie d'un peuple.

Malheureusement les transitions ne sont pas toujours faciles, elles dégénèrent quelquefois en ruptures soudaines, elles s'appellent la révolution ou la guerre, et elles laissent des traces profondes, durables. On le voit bien par ce qui se passe depuis quelque temps en Allemagne. La fortune des armes a eu beau prononcer, les animosités ne se sont pas éteintes, la paix n'est pas rentrée dans les cœurs. Si on ne se bat plus avec le fusil à aiguille, on se bat avec la plume, et pendant quelques jours nous venons d'avoir la représentation d'une de ces passes d'armes diplomatiques qui se reproduisent périodiquement entre Vienne et Berlin. Ce n'est pas qu'il y ait pour le moment un grand danger. La guerre n'est

ni dans la situation générale, telle qu'elle est aujourd'hui, ni même dans les intentions actuelles de ceux qui passent leur été à échanger des gourmades diplomatiques. De tout cela, il ne sortira rien; mais enfin c'est une nouvelle et précieuse marque des sentimens d'inviolable amitié que ne cessent de se porter réciproquement l'Autriche et la Prusse depuis la guerre de 1866. Quoique M. de Bismarck, devenu pour un instant l'ermite de Varzin, s'abstienne d'intervenir directement dans ce duel, il se laisse assez entrevoir sous le masque de son *alter ego*, M. de Thile, qui parle pour lui, et de son côté M. de Beust n'emploie personne pour soutenir le dialogue. Des deux antagonistes, quel est celui qui s'entend le mieux à dire des choses désagréables? Ils y réussissent en vérité l'un et l'autre à merveille. On ne peut se dire d'une façon plus significative que l'un des deux est de trop en Allemagne. M. de Bismarck ou son pseudonyme, M. de Thile, est raide, cassant, passablement ironique et hautain; M. de Beust ne se laisse pas troubler, et enfonce tranquillement l'aiguillon dans le flanc de son adversaire. C'est curieux, intéressant et assez vain. Ce qu'il y a de singulier en effet, c'est qu'on ne sait pas trop de quoi il s'agit et qu'il n'y a pour le moment aucune raison saisissable, aucun incident particulier de nature à expliquer cette recrudescence subite d'humeur batailleuse. C'est une vraie querelle d'Allemands. Tout cela est venu, on le dirait, du terrible *livre rouge* autrichien, qui a toujours le don d'exaspérer M. de Bismarck, et des explications fournies par M. de Beust devant les délégations réunies à Vienne. Il n'en a pas fallu davantage pour mettre le feu aux poudres dans les deux chancelleries.

La vérité est qu'on ne s'entend point parce qu'on ne peut pas s'entendre, parce que dans les deux camps, malgré toutes les protestations pacifiques, on sent que rien n'est fini. La Prusse se plaint que l'Autriche s'occupe encore beaucoup trop des affaires de l'Allemagne, et elle revendique avec hauteur le monopole de la diplomatie de la confédération du nord. M. de Beust s'étonne qu'on lui demande compte de ce qu'il peut dire devant une commission parlementaire. Une fois sur ce terrain, le défilé des griefs commence. Le traité de Prague n'est point exécuté, dit-on à Vienne, les pactes militaires noués par la Prusse avec les états du sud en sont la violation. — Cela ne regarde pas l'Autriche, dit-on à Berlin; la Prusse entend mieux que personne le traité de Prague, elle sait ce que veut dire ce fameux article 4 dont on lui parle sans cesse, elle l'interprète à sa manière; M. de Beust n'est qu'un brouillon qui tend la main à la France, à l'ennemi de l'Allemagne. De cette façon, on peut batailler longtemps, et c'est ce qu'on fait. A quoi cependant tout cela peut-il conduire? Absolument à rien. On sait bien qu'en ce moment ces échauffourées de paroles ne peuvent être un préliminaire de guerre. Si pour de simples spectateurs comme nous il y a une moralité à tirer de tout ceci, c'est que M. de Beust est peut-être un peu prompt à ouvrir des campagnes diplomatiques qui ne sont pas

d'une évidente opportunité, et que d'un autre côté la Prusse est une puissance toujours prête à se jouer d'une paix dont elle entend bien décliner les obligations après en avoir recueilli les avantages.

Puisque l'Autriche et la Prusse ne peuvent songer en ce moment à vider leur querelle par les armes, elles feraient mieux d'avoir une diplomatie moins tapageuse et de s'occuper un peu plus de leurs affaires intérieures, où il ne cesse pas d'y avoir plus d'un nuage. L'Autriche particulièrement est engagée dans une expérience de reconstitution qui est loin d'être arrivée à son terme. Tout ce qu'elle pouvait faire pour la Hongrie, elle l'a fait. Que va-t-elle décider maintenant pour la Bohême? Un moment sérieux approche. Il va y avoir en Bohême des élections pour remplacer quatre-vingts députés de la diète qui se sont retirés de la dernière assemblée en déclarant qu'ils s'abstiendraient tant que les droits de leurs pays ne seraient pas reconnus, tant qu'on maintiendrait la loi électorale actuelle, qu'ils considéraient comme peu favorable à une vraie représentation nationale. Il est possible que tous les anciens députés ne soient pas nommés de nouveau, et il est fort présumable que le gouvernement s'efforcera d'empêcher ou de diminuer leur victoire. Que ferait-on cependant, s'ils étaient élus et s'ils quittaient encore une fois la diète en renouvelant leurs protestations? Il est certain qu'il y a là toujours un problème épineux que l'Autriche est la première intéressée à ne pas laisser s'aggraver, qu'elle ne peut résoudre que par les plus larges, les plus libérales concessions. M. de Beust peut trouver là un aliment à son industrieuse activité. Quant à la Prusse elle-même, elle a certes encore fort à faire; elle ne manque pas d'occupations sérieuses dans son œuvre multiple d'assimilation et d'unification. Ce n'est pas tout de vaincre par l'épée, il reste à compléter la victoire par la pacification et la réconciliation des provinces annexées, par la fusion législative des états qui composent la confédération du nord. Sans doute il y a désormais au-delà du Rhin un sentiment national assez vivace pour dominer les considérations secondaires et rapprocher les esprits, surtout si l'Allemagne était menacée. Il ne faut pas croire cependant que la politique absorbante et fort peu libérale suivie par la Prusse ne soit point de nature à lui susciter des obstacles en rendant son hégémonie onéreuse. Il y en a en ce moment un exemple curieux. On vient de préparer pour la confédération du nord un code pénal qui doit s'appliquer naturellement à tous les états et qui maintient la peine de mort, même en matière politique. Il se trouve pourtant qu'un certain nombre de ces états, la Saxe, Oldenbourg, Brême, ont chassé la peine de mort de leurs codes. Il faudra donc que, pour la plus grande gloire de l'unité allemande et de l'hégémonie prussienne, ces états consentent à rétablir une peine qu'ils avaient abolie! C'est là un étrange progrès qui n'est pas précisément de nature à populariser la domination prussienne. Il est très vrai que cette domination ne réussit pas à se faire aimer, et,

ne pouvant se faire aimer, elle finit par provoquer une véritable répulsion, comme il arrive aujourd'hui à Francfort.

Les Francfortois ont un grand tort, ils ne peuvent s'accoutumer à être Prussiens, chose d'autant plus grave aux yeux des politiques de Berlin que, dans leur pensée, la « ville impériale » était destinée à servir de « trait d'union entre le nord et le sud. » Voilà le malheur! la « ville impériale » n'aspire pas du tout à ce rôle, elle méconnaît la « tâche patriotique » qu'on rêvait pour elle; enfin c'est une ville ennemie, et on lui a bien prouvé du reste plus d'une fois qu'on la considérait ainsi. Qu'ont fait les Francfortois? Beaucoup de familles se sont ingéniées de toute façon pour dérober leurs enfans au recrutement militaire prussien, elles ont acheté pour eux le droit de nationalité en Suisse, en se conformant du reste à une loi prussienne qui autorise de semblables émigrations. Le cabinet de Berlin n'a pas voulu avoir le dernier mot, et il vient d'expulser sommairement, brutalement, les mauvais patriotes qui, ne pouvant rester citoyens d'une ville libre et indépendante, ont mieux aimé être Suisses que Prussiens. Les Francfortois ne manqueront pas sans doute après cela de témoigner leur gratitude à la politique de M. de Bismarck et de se rallier de plus en plus à la Prusse; mais il y a un autre côté de la question. Entre la Prusse et la Suisse, il existe des traités garantissant la sécurité et les intérêts des citoyens respectifs des deux pays. Si la Prusse traite avec cette légèreté des personnes ayant acquis pour une raison quelconque la nationalité suisse, le gouvernement helvétique peut en faire autant à l'égard des Prussiens fixés dans les cantons. La Suisse ne fera rien, c'est fort probable, ou du moins elle ne réclamera qu'avec mesure, pour la forme; ce n'est pas moins une sorte d'injure pour le caractère helvétique, de telle façon que, pour sortir d'une difficulté, la Prusse s'est exposée à provoquer un certain ressentiment en Suisse et un peu plus de haine de la part des Francfortois.

Le temps est aux indiscrétions diplomatiques. Il y en a eu plus d'une depuis quelques années à l'occasion de ces affaires allemandes. Il y a eu la divulgation de la lettre écrite par M. d'Usedom au gouvernement italien au moment de la guerre de 1866; il y a eu la dépêche secrète de M. de Bismarck à M. de Goltz, ébruitée par l'état-major autrichien. La diplomatie n'a plus de mystères, les diplomates eux-mêmes sont indiscrets, et voici d'un autre côté, en Italie, l'ancien amiral Persano, qui dans un *Journal politique militaire* de ses campagnes navales dévoile tous les secrets de l'action du gouvernement piémontais en 1860, à l'époque de l'invasion de la Sicile et de Naples par Garibaldi. L'amiral Persano, il est vrai, n'est pas payé pour être très réservé, puisqu'on a été si peu indulgent pour lui, puisqu'on lui a fait expier son malheur de Lissa comme un crime. Malgré tout, il aurait pu assurément être plus discret et garder dans son portefeuille des pièces qui n'étaient pas destinées à voir le jour de si tôt; mais enfin l'indiscrétion est commise,

et ce qu'on soupçonnait, on le sait aujourd'hui à n'en plus douter.

Cette conquête de la Sicile et de Naples, qui éclata dans le temps comme le miracle d'un héroïsme aventureux, c'est Garibaldi qui a eu l'air de la faire, c'est Cavour qui en a préparé et assuré le succès, c'est Persano qui a été le plus actif instrument du premier ministre piémontais. Sans avoir rien concerté, on s'entendait merveilleusement. Ces volontaires, ces *mille* qu'on croyait devoir être ensevelis dans la Méditerranée à la première apparition d'un navire napolitain, ils étaient escortés, protégés jusqu'à leur débarquement. Garibaldi était-il en péril, on se tenait prêt à lui porter secours. Lui fallait-il des armes, des munitions, des officiers, on les lui fournissait, en gardant encore toutefois les dehors d'une spécieuse neutralité. L'histoire devient moins légendaire, elle n'est pas moins curieuse. C'est un vrai drame qui se déroule dans les pages dénuées d'artifice de ce *journal* de Persano. Garibaldi, c'est le héros inconscient et fougueux qui s'en va à l'aventure; Cavour, c'est le politique, le diplomate qui aide sous main l'expédition et qui d'un autre côté sauve les apparences, fait face à l'Europe menaçant de se fâcher. Tout y est, même le traître : c'est visiblement Liborio Romano, le dernier ministre de l'intérieur de François II, qui se tient prêt à signer le passeport de son roi. La conscience, qui n'est jamais complétement absente des affaires humaines, la conscience elle-même est représentée; c'est Massimo d'Azeglio écrivant avec un sentiment de malaise à Persano : « J'aurais mieux aimé une déclaration, une conduite ouverte, plutôt que d'user de tant de moyens dont au reste personne n'est dupe. » Nous ne prétendons pas assurément que ce soit là un modèle de régularité diplomatique, c'était un coup d'audace et de politique que légitimait la puissance du sentiment national, et qui a été absous par le succès. Cela dit, si quelqu'un a un peu à souffrir de ces divulgations, ce n'est pas Cavour. On sent en lui le patriote passionné, offrant même, s'il le faut, de s'effacer devant Garibaldi. De son côté, Garibaldi se montre ombrageux, presque malveillant. Dans ses communications incessantes avec Persano, il ne prononce jamais le nom de Cavour, à qui pourtant il doit le succès de son entreprise. Garibaldi a pu voir depuis à Aspromonte et à Mentana ce qu'il pouvait seul, sans l'appui d'un Cavour; mais tout cela est passé, et l'Italie est sortie des aventures pour entrer dans la vie réelle.

L'Espagne n'est plus aussi sérieusement menacée d'une nouvelle guerre civile, puisque le général Prim a pu décidément faire son voyage de Vichy. Le comte de Reus va retrouver dans la ville aux eaux salutaires les souvenirs d'un temps où l'on faisait avec lui le *beau rêve* du Mexique. Depuis cette époque, tout a étrangement changé. Nous sommes occupés à faire un sénatus-consulte pour nous prémunir justement contre les rêves du Mexique; le général Prim est arrivé à peu près où il voulait, il est chef de l'armée, président du conseil, et l'Espagne vient

d'avoir à se débattre contre une prise d'armes semi-cléricale, semi-carliste, qui n'aurait pas même été possible il y a quelques années. L'insurrection carliste est à peu près vaincue aujourd'hui; elle a malheureusement duré assez pour laisser place aux violences de la répression, aux fusillades sommaires, pour faire éclater de ces scènes sinistres qui se reproduisent trop souvent au-delà des Pyrénées dès que les partis se mettent en campagne. Ici, en Catalogne, c'est un officier de l'armée faisant exécuter, sans autre forme de procès, un certain nombre d'hommes qu'il rencontre sur son chemin et que rien ne désigne comme des insurgés; il met brutalement à mort un jeune guide qui l'accompagne et qui est même un libéral, intendant d'un des généraux de la révolution. Ailleurs, dans la province de Teruel, un partisan audacieux, aidé de deux ou trois compagnons, s'empare d'un village qu'il occupe pendant quelques heures, sans commettre d'ailleurs aucune violence et même sans qu'on fasse mine de lui résister. Les autorités locales finissent par reprendre un peu de courage; on ne se borne pas à s'emparer de cet homme qui n'était pas bien dangereux, puisqu'il était presque seul, on se jette sur lui, on le tue sur la place, et on traîne son corps comme un trophée. Toutes ces scènes ont fini par émouvoir l'opinion, et le gouvernement lui-même paraît sentir la nécessité de mettre un terme à ces répressions sanglantes. Le mieux serait d'en finir avec le provisoire. Comment l'Espagne sortira-t-elle de là? On l'ignore toujours. Récemment, le seul bruit qu'on revenait à l'union ibérique avec le roi dom Luis et qu'un envoyé espagnol était chargé de reprendre une négociation, ce simple bruit a causé un déchaînement d'opinion à Lisbonne et a provoqué en partie la chute du ministère portugais, qui a été remplacé par un cabinet à la tête duquel est le duc de Loulé. Il reste à savoir si sous les ombrages de Vichy le général Prim fera quelque rêve un peu plus rassurant pour l'Espagne que ceux qu'il faisait autrefois pour le Mexique.

CH. DE MAZADE.

OUVRAGES DE CHASSE.

I. *Nouveau traité des Chasses*, par MM. de Lâge, de La Rue et de Cherville, 2 vol. in-8°; Gein. — II. *Conseils aux Chasseurs*, par M. Ch. Bemelmans, 1 vol. in-18. — III. *Soixante années de chasse*, par M. J.-A. Clamart, 1 vol. in-18. — IV. *Le Chasseur infaillible*, par M. Marksman, traduit de l'anglais par M. Kerdael, in-18.

De toutes les passions, la chasse est, sinon la plus innocente, du moins la plus répandue; nous ne parlons pas de la chasse à courre, réservée à ceux que leur fortune met hors de pair, nous parlons de la chasse à tir, dont les émotions et le plaisir sont à la portée de tous. Le modeste paysan qui s'en va battant la plaine suivi de son chien d'arrêt n'est pas moins jaloux de son droit que l'opulent financier dont le parc, entouré de murs, regorge de gibier de toute espèce. Cette passion, quand

elle s'empare d'un homme, est si exclusive qu'elle lui fait oublier toute autre considération; c'est elle qui dictait autrefois à nos seigneurs et à nos monarques ces supplices variés qu'ils faisaient subir aux audacieux qui allaient chasser sur leurs terres. De nos jours, sans aller jusque-là, elle brouille parfois les meilleurs amis, et fait perdre, même aux plus honnêtes gens, le respect dû à la propriété d'autrui. Elle a pris d'ailleurs, dans ces dernières années, un tel développement qu'il n'est pas de jour qui ne voie paraître quelque nouvel ouvrage ayant la chasse pour objet. Il se forme ainsi peu à peu une véritable bibliothèque du sportsman.

Tous ces ouvrages n'ont pas l'importance du *Nouveau traité des chasses* publié par MM. de Lâge, de La Rue et de Cherville; mais il en est néanmoins parmi les plus récens un certain nombre qui méritent d'être mentionnés. Telles sont notamment les deux publications intitulées *Conseils aux chasseurs,* par Ch. Bemelmans, et *Soixante années de chasse,* par J.-A. Clamart, dont les auteurs sont l'un et l'autre d'anciens gardes-chasse. Ces petits livres, assez semblables quant au fond et quant à la forme, renferment tous deux des renseignemens utiles sur les diverses espèces de gibier qu'on trouve en France, et des conseils pratiques sur les moyens de les chasser, de les perpétuer et de combattre leurs ennemis, braconniers ou animaux carnassiers.

Malheureusement ces auteurs, exclusivement préoccupés de questions de métier, ne s'aperçoivent pas que c'est la loi elle-même qui est le plus grand obstacle à la conservation du gibier, et qu'il y aurait sous ce rapport un grand avantage à la supprimer et à rentrer dans le droit commun. Si les propriétaires étaient maîtres chez eux, s'ils pouvaient chasser et vendre leur gibier à leur gré, si les braconniers étaient poursuivis comme des voleurs, en un mot, si l'on s'en rapportait à l'intérêt personnel du soin de conserver et de multiplier le gibier, on verrait bientôt celui-ci se montrer en abondance. La loi en effet est impuissante à en empêcher la destruction, et si certains propriétaires trouvent moyen d'en avoir, ce n'est point à la loi qu'il faut faire honneur de ce succès. Il n'y a de giboyeuses que les chasses soignées, et l'on n'a intérêt à les soigner que lorsqu'on est libre d'en disposer comme on l'entend. Cette idée finira bien par faire son chemin.

Un ouvrage plus spécial que ceux qui précèdent est *le Chasseur infaillible,* par Marksman, traduit de l'anglais par M. Chérubin Kerdael. Il contient, avec des conseils bien raisonnés sur le choix et la charge du fusil, l'exposé des principes qui doivent régir le tir, suivant les diverses espèces de gibier, et, en s'étudiant à les mettre en pratique, on arrive assez rapidement à devenir un tireur passable. J. CLAVÉ.

C. BULOZ.

LE MANUSCRIT

DU

PROFESSEUR WITTEMBACH

I.

. . . . . .

— Théodore, dit M. le professeur Wittembach, veuillez me donner ce cahier relié en parchemin, sur la seconde tablette, au-dessus du secrétaire; non pas celui-ci, mais le petit in-octavo. C'est là que j'ai réuni toutes les notes de mon journal de 1866, du moins celles qui se rapportent au comte Szémioth.

Le professeur mit ses lunettes, et au milieu du plus profond silence lut ce qui suit :

LOKIS,

avec ce proverbe lithuanien pour épigraphe :

Miszka su Lokiu (1),
Abu du tokiu.

Lorsque parut à Londres la première traduction des saintes Écritures en langue lithuanienne, je publiai dans la *Gazette scientifique et littéraire* de Kœnigsberg un article dans lequel, tout en rendant pleine justice aux efforts du docte interprète et aux pieuses intentions de la Société biblique, je crus devoir signaler quelques

(1) Les deux font la paire; mot à mot, Michon (Michel) avec Lokis, tous les deux les mêmes. *Michaelium cum Lokide, ambo* [*duo*] *ipsissimi.*

légères erreurs, et de plus je fis remarquer que cette version ne pouvait être utile qu'à une partie seulement des populations lithuaniennes. En effet, le dialecte dont on a fait usage n'est que difficilement intelligible aux habitans des districts où se parle la langue *jomaïtique*, vulgairement appelée *jmoude*, je veux dire dans le palatinat de Samogitie, langue qui se rapproche du sanscrit encore plus peut-être que le haut-lithuanien. Cette observation, malgré les critiques furibondes qu'elle m'attira de la part de certain professeur bien connu à l'université de Dorpat, éclaira les honorables membres du conseil d'administration de la Société biblique, et il n'hésita pas à m'adresser l'offre flatteuse de diriger et de surveiller la rédaction de l'Évangile de saint Matthieu en samogitien. J'étais alors trop occupé de mes études sur les langues transouraliennes pour entreprendre un travail plus étendu qui eût compris les quatre Évangiles. Ajournant donc mon mariage avec Mlle Gertrude Weber, je me rendis à Kowno (*Kaunas*), avec l'intention de recueillir tous les monumens linguistiques imprimés ou manuscrits en langue jmoude que je pourrais me procurer, sans négliger, bien entendu, les poésies populaires, *daïnos*, les récits ou légendes, *pasakos*, qui me fourniraient des documens pour un vocabulaire jomaïtique, travail qui devait nécessairement précéder celui de la traduction.

On m'avait donné une lettre pour le jeune comte Michel Szémioth, dont le père, à ce qu'on m'assurait, avait possédé le fameux *Catechismus Samogiticus* du père Lawicki, si rare, que son existence même a été contestée, notamment par le professeur de Dorpat auquel je viens de faire allusion. Dans sa bibliothèque se trouvait, selon les renseignemens qui m'avaient été donnés, une vieille collection de daïnos, ainsi que des poésies dans l'ancienne langue *prussienne*. Ayant écrit au comte Szémioth pour lui exposer le but de ma visite, j'en reçus l'invitation la plus aimable de venir passer dans son château de Médintiltas tout le temps qu'exigeraient mes recherches. Il terminait sa lettre en me disant de la façon la plus gracieuse qu'il se piquait de parler le jmoude presque aussi bien que ses paysans, et qu'il serait heureux de joindre ses efforts aux miens pour une entreprise qu'il qualifiait de *grande* et d'intéressante. Ainsi que quelques-uns des plus riches propriétaires de la Lithuanie, il professait la religion évangélique, dont j'ai l'honneur d'être ministre. On m'avait prévenu que le comte n'était pas exempt d'une certaine bizarrerie de caractère, très hospitalier d'ailleurs, ami des sciences et des lettres, et particulièrement bienveillant pour ceux qui les cultivent. Je partis donc pour Médintiltas.

Au perron du château, je fus reçu par l'intendant du comte, qui me conduisit aussitôt à l'appartement préparé pour me recevoir. —

M. le comte, me dit-il, est désolé de ne pouvoir dîner aujourd'hui avec monsieur le professeur. Il est tourmenté de la migraine, maladie à laquelle il est malheureusement un peu sujet. Si monsieur le professeur ne désire pas être servi dans sa chambre, il dînera avec M. le docteur Frœber, médecin de Mme la comtesse. On dîne dans une heure; on ne fait pas de toilette. Si monsieur le professeur a des ordres à donner, voici le timbre. — Il se retira en me faisant un profond salut.

L'appartement était vaste, bien meublé, orné de glaces et de dorures. Il avait vue d'un côté sur un jardin ou plutôt sur le parc du château, de l'autre sur la grande cour d'honneur. Malgré l'avertissement: « on ne fait pas de toilette, » je crus devoir tirer de ma malle mon habit noir. J'étais en manches de chemise, occupé à déballer mon petit bagage, lorsqu'un bruit de voiture m'attira à la fenêtre qui donnait sur la cour. Une belle calèche venait d'entrer. Elle contenait une dame en noir, un monsieur et une femme vêtue comme les paysannes lithuaniennes, mais si grande et si forte que d'abord je fus tenté de la prendre pour un homme déguisé. Elle descendit la première; deux autres femmes, non moins robustes en apparence, étaient déjà sur le perron. Le monsieur se pencha vers la dame en noir, et à ma grande surprise déboucla une large ceinture de cuir qui la fixait à sa place dans la calèche. Je remarquai que cette dame avait de longs cheveux blancs fort en désordre, et que ses yeux, tout grands ouverts, semblaient inanimés : on eût dit une figure de cire. Après l'avoir détachée, son compagnon lui adressa la parole, chapeau bas, avec beaucoup de respect; mais elle ne parut pas y faire la moindre attention. Alors il se tourna vers les servantes en leur faisant un léger signe de tête. Aussitôt les trois femmes saisirent la dame en noir, et, en dépit de ses efforts pour s'accrocher à la calèche, elles l'enlevèrent comme une plume, et la portèrent dans l'intérieur du château. Cette scène avait pour témoins plusieurs serviteurs de la maison qui semblaient n'y voir rien que de très ordinaire. L'homme qui avait dirigé l'opération tira sa montre et demanda si on allait bientôt dîner. — Dans un quart d'heure, monsieur le docteur, lui répondit-on. — Je n'eus pas de peine à deviner que je voyais le docteur Frœber, et que la dame en noir était la comtesse. D'après son âge, je conclus qu'elle était la mère du comte Szémioth, et les précautions prises à son égard annonçaient assez que sa raison était altérée.

Quelques instans après, le docteur lui-même entra dans ma chambre. — M. le comte étant souffrant, me dit-il, je suis obligé de me présenter moi-même à monsieur le professeur. Le docteur Frœber, à vous rendre mes devoirs. Enchanté de faire la connaissance d'un savant dont le mérite est connu de tous ceux qui lisent

la *Gazette scientifique et littéraire* de Kœnigsberg. Auriez-vous pour agréable qu'on servît?

Je répondis de mon mieux à ses complimens, et lui dis que, s'il était temps de se mettre à table, j'étais prêt à le suivre.

Dès que nous entrâmes dans la salle à manger, un maître d'hôtel nous présenta, selon l'usage du nord, un plateau d'argent chargé de liqueurs et de quelques mets salés et fortement épicés propres à exciter l'appétit.

— Permettez-moi, monsieur le professeur, me dit le docteur, de vous recommander, en ma qualité de médecin, un verre de cette *starka*, vraie eau-de-vie de Cognac, depuis quarante ans dans le fût. C'est la mère des liqueurs. Prenez un anchois de Drontheim, rien n'est plus propre à ouvrir et préparer le tube digestif, organe des plus importans... Et maintenant à table. Pourquoi ne parlerions-nous pas allemand? Vous êtes de Kœnigsberg, moi de Memel, mais j'ai fait mes études à Iéna. De la sorte nous serons plus libres, et les domestiques, qui ne savent que le polonais et le russe, ne nous comprendront pas.

Nous mangeâmes d'abord en silence, puis, après avoir pris un premier verre de vin de Madère, je demandai au docteur si le comte était fréquemment incommodé de l'indisposition qui nous privait aujourd'hui de sa présence.

— Oui et non, répondit le docteur; cela dépend des excursions qu'il fait.

— Comment cela?

— Lorsqu'il va sur la route de Rosienie par exemple, il en revient avec la migraine et l'humeur farouche.

— Je suis allé à Rosienie moi-même sans pareil accident.

— Cela tient, monsieur le professeur, répondit-il en riant, à ce que vous n'êtes pas amoureux.

Je soupirai en pensant à Mlle Gertrude Weber.

— C'est donc à Rosienie, dis-je, que demeure la fiancée de M. le comte?

— Oui, dans les environs. Fiancée?... je n'en sais rien. Une franche coquette! Elle lui fera perdre la tête, comme il est arrivé à sa mere.

— En effet, je crois que Mme la comtesse est... malade?

— Elle est folle, mon cher monsieur, folle! Et le plus grand fou, c'est moi d'être venu ici!

— Espérons que vos bons soins lui rendront la santé.

Le docteur secoua la tête en examinant avec attention la couleur d'un verre de vin de Bordeaux qu'il tenait à la main. — Tel que vous me voyez, monsieur le professeur, j'étais chirurgien-major au

régiment de Kalouga. A Sévastopol, nous étions du matin au soir à couper des bras et des jambes; je ne parle pas des bombes qui nous arrivaient comme des mouches à un cheval écorché; eh bien! mal logé, mal nourri, comme j'étais alors, je ne m'ennuyais pas comme ici, où je mange et bois du meilleur, où je suis logé comme un prince, payé comme un médecin de cour... Mais la liberté, mon cher monsieur!... Figurez-vous qu'avec cette diablesse on n'a pas un moment à soi!

— Y a-t-il longtemps qu'elle est confiée à votre expérience?

— Moins de deux ans; mais il y en a vingt-sept au moins qu'elle est folle, dès avant la naissance du comte. On ne vous a pas conté cela à Rosienie ni à Kowno? Écoutez donc, car c'est un cas sur lequel je veux un jour écrire un article dans le *Journal médical de Saint-Pétersbourg*. Elle est folle de peur...

— De peur? Comment est-ce possible?

— D'une peur qu'elle a eue. Elle est de la famille des Keystut... Oh! dans cette maison-ci, on ne se mésallie pas. Nous descendons, nous, de Gédymin... Donc, monsieur le professeur, trois jours... ou deux jours après son mariage, qui eut lieu dans ce château où nous dînons (à votre santé!),... le comte, le père de celui-ci, s'en va à la chasse. Nos dames lithuaniennes sont des amazones, comme vous savez. La comtesse va aussi à la chasse... Elle reste en arrière ou dépasse les veneurs,... je ne sais lequel... Bon! tout d'un coup le comte voit arriver bride abattue le petit cosaque de la comtesse, un enfant de douze ou quatorze ans. — Maître, dit-il, un ours emporte la maîtresse! — Où cela? dit le comte. — Par là, dit le petit cosaque. — Toute la chasse accourt au lieu qu'il désigne; point de comtesse! Son cheval étranglé d'un côté, de l'autre sa pelisse en lambeaux. On cherche, on bat le bois en tout sens. Enfin un veneur s'écrie : Voilà l'ours! En effet l'ours traversait une clairière, traînant toujours la comtesse, sans doute pour aller la dévorer tout à son aise dans un fourré, car ces animaux-là sont sur leur bouche. Ils aiment, comme les moines, à dîner tranquilles. Marié de deux jours, le comte était fort chevaleresque, il voulait se jeter sur l'ours, le couteau de chasse au poing; mais, mon cher monsieur, un ours de Lithuanie ne se laisse pas transpercer comme un cerf. Par bonheur, le porte-arquebuse du comte, un assez mauvais drôle, ivre ce jour-là à ne pas distinguer un lapin d'un chevreuil, fait feu de sa carabine à plus de cent pas, sans se soucier de savoir si la balle toucherait la bête ou la femme...

— Et il tua l'ours?

— Tout raide. Il n'y a que les ivrognes pour ces coups-là. Il y a aussi des balles prédestinées, monsieur le professeur. Nous avons

ici des sorciers qui en vendent à juste prix... La comtesse était fort égratignée, sans connaissance, cela va sans dire, une jambe cassée. On l'emporte, elle revient à elle; mais la raison était partie. On la mène à Saint-Pétersbourg. Grande consultation, quatre médecins chamarrés de tous les ordres. Ils disent : « Mme la comtesse est grosse, il est probable que sa délivrance déterminera une crise favorable. Qu'on la tienne en bon air, à la campagne, du petit-lait, de la codéine... » On leur donne cent roubles à chacun. Neuf mois après, la comtesse accouche d'un garçon bien constitué; mais la crise favorable? Ah! bien oui!... Redoublement de rage. Le comte lui montre son fils. Cela ne manque jamais son effet... dans les romans. — « Tuez-le! tuez la bête! » qu'elle s'écrie; peu s'en fallut qu'elle ne lui tordît le cou. Depuis lors alternatives de folie stupide ou de manie furieuse. Forte propension au suicide. On est obligé de l'attacher pour lui faire prendre l'air. Il faut trois vigoureuses servantes pour la tenir. Cependant, monsieur le professeur, veuillez noter ce fait : quand j'ai épuisé mon latin auprès d'elle sans pouvoir m'en faire obéir, j'ai un moyen pour la calmer. Je la menace de lui couper les cheveux... Autrefois, je pense, elle les avait très beaux. La coquetterie! voilà le dernier sentiment humain qui est demeuré. N'est-ce pas drôle? Si je pouvais l'instrumenter à ma guise, peut-être la guérirais-je.

— Comment cela?

— En la rouant de coups. J'ai guéri de la sorte vingt paysannes dans un village où s'était déclarée cette curieuse folie russe, le *hurlement* (1); une femme se met à hurler, sa commère hurle. Au bout de trois jours, tout un village hurle. A force de les rosser, j'en suis venu à bout. Prenez une gélinotte, elles sont tendres. Le comte n'a jamais voulu que j'essayasse.

— Comment! vous vouliez qu'il consentît à votre abominable traitement!

— Oh! il a si peu connu sa mère, et puis c'est pour son bien; mais dites-moi, monsieur le professeur, auriez-vous jamais cru que la peur pût faire perdre la raison?

— La situation de la comtesse était épouvantable... Se trouver entre les griffes d'un animal si féroce!

— Eh bien! son fils ne lui ressemble pas. Il y a moins d'un an qu'il s'est trouvé exactement dans la même position, et, grâce à son sang-froid, il s'en est tiré à merveille.

— Des griffes d'un ours?

(1) On appelle en russe une possédée, une hurleuse, *klikoucha*, dont la racine est *klik*, clameur, hurlement.

— D'une ourse, et la plus grande qu'on ait vue depuis longtemps. Le comte a voulu l'attaquer l'épieu à la main. Bah! d'un revers elle écarte l'épieu, elle empoigne M. le comte et le jette par terre aussi facilement que je renverserais cette bouteille. Lui, malin, fait le mort... L'ourse l'a flairé, flairé, puis, au lieu de le déchirer, lui donne un coup de langue. Il a eu la présence d'esprit de ne pas bouger, et elle a passé son chemin.

— L'ourse a cru qu'il était mort. En effet, j'ai ouï dire que ces animaux ne mangent pas les cadavres.

— Il faut le croire et s'abstenir d'en faire l'expérience personnelle; mais, à propos de peur, laissez-moi vous conter une histoire de Sévastopol. Nous étions cinq ou six autour d'une cruche de bière qu'on venait de nous apporter derrière l'ambulance du fameux bastion n° 5. La vedette crie : Une bombe! Nous nous mettons tous à plat ventre, non pas tous, un nommé,... mais il est inutile de dire son nom,... un jeune officier qui venait de nous arriver resta debout, tenant son verre plein, juste au moment où la bombe éclata. Elle emporta la tête de mon pauvre camarade André Speranski, un brave garçon, et cassa la cruche; heureusement elle était à peu près vide. Quand nous nous relevâmes après l'explosion, nous voyons au milieu de la fumée notre ami qui avalait la dernière gorgée de sa bière, comme si de rien n'était. Nous le crûmes un héros. Le lendemain, je rencontre le capitaine Ghédéonof, qui sortait de l'hôpital. Il me dit : « Je dîne avec vous autres aujourd'hui, et, pour célébrer ma rentrée, je paie le champagne. » Nous nous mettons à table. Le jeune officier de la bière y était. Il ne s'attendait pas au champagne. On décoiffe une bouteille près de lui... Paf! le bouchon vient le frapper à la tempe. Il pousse un cri et se trouve mal. Croyez que mon héros avait eu diablement peur la première fois, et que, s'il avait bu sa bière au lieu de se garer, c'est qu'il avait perdu la tête, et il ne lui restait plus qu'un mouvement machinal dont il n'avait pas conscience. En effet, monsieur le professeur, la machine humaine...

— Monsieur le docteur, dit un domestique en entrant dans la salle, la Jdanova dit que Mme la comtesse ne veut pas manger.

— Que le diable l'emporte! grommela le docteur. J'y vais. Quand j'aurai fait manger ma diablesse, monsieur le professeur, nous pourrions, si vous l'aviez pour agréable, faire une petite partie à la *préférence* ou aux *douratchki*?

Je lui exprimai mes regrets de mon ignorance, et, lorsqu'il alla voir sa malade, je passai dans ma chambre et j'écrivis à Mlle Gertrude.

II.

La nuit était chaude, et j'avais laissé ouverte la fenêtre donnant sur le parc. Ma lettre écrite, ne me trouvant encore aucune envie de dormir, je me mis à repasser les verbes irréguliers lithuaniens et à rechercher dans le sanscrit les causes de leurs différentes irrégularités. Au milieu de ce travail qui m'absorbait, un arbre assez voisin de ma fenêtre fut violemment agité. J'entendis craquer des branches mortes, et il me sembla que quelque animal fort lourd essayait d'y grimper. Encore tout préoccupé des histoires d'ours que le docteur m'avait racontées, je me levai, non sans un certain émoi, et à quelques pieds de ma fenêtre, dans le feuillage de l'arbre, j'aperçus une tête humaine, éclairée en plein par la lumière de ma lampe. L'apparition ne dura qu'un instant, mais l'éclat singulier des yeux qui rencontrèrent mon regard me frappa plus que je ne saurais dire. Je fis involontairement un mouvement de corps en arrière, puis je courus à la fenêtre, et, d'un ton sévère, je demandai à l'intrus ce qu'il voulait. Cependant il descendait en toute hâte, et, saisissant une grosse branche entre ses mains, il se laissa pendre, puis tomber à terre, et disparut aussitôt. Je sonnai; un domestique entra. Je lui racontai ce qui venait de se passer. — Monsieur le professeur se sera trompé sans doute. — Je suis sûr de ce que je dis, repris-je. Je crains qu'il n'y ait un voleur dans le parc. — Impossible, monsieur. — Alors c'est donc quelqu'un de la maison?... Le domestique ouvrait de grands yeux sans me répondre. A la fin il me demanda si j'avais des ordres à lui donner. Je lui dis de fermer la fenêtre et je me mis au lit.

Je dormis fort bien sans rêver d'ours ni de voleurs. Le matin, j'achevais ma toilette, quand on frappa à ma porte. J'ouvris et me trouvai en face d'un très grand et beau jeune homme, en robe de chambre boukhare, et tenant à la main une longue pipe turque.

— Je viens vous demander pardon, monsieur le professeur, dit-il, d'avoir si mal accueilli un hôte tel que vous. Je suis le comte Szémioth.

Je me hâtai de répondre que j'avais au contraire à le remercier humblement de sa magnifique hospitalité, et je lui demandai s'il était débarrassé de sa migraine.

— A peu près, dit-il. Jusqu'à une nouvelle crise, ajouta-t-il avec une expression de tristesse. Êtes-vous tolérablement ici? Veuillez vous rappeler que vous êtes chez les barbares. Il ne faut pas être difficile en Samogitie.

Je l'assurai que je me trouvais à merveille. Tout en lui parlant, je

ne pouvais m'empêcher de le considérer avec une curiosité que je trouvais moi-même impertinente. Son regard avait quelque chose d'étrange qui me rappelait malgré moi celui de l'homme que la veille j'avais vu grimpé sur l'arbre;... mais quelle apparence, me disais-je, que M. le comte Szémioth grimpe aux arbres la nuit?

Il avait le front haut et bien développé, quoique un peu étroit. Ses traits étaient d'une grande régularité, seulement ses yeux étaient trop rapprochés, et il me sembla que d'une glandule lacrymale à l'autre il n'y avait pas la place d'un œil, comme l'exige le canon des sculpteurs grecs. Son regard était perçant. Nos yeux se rencontrèrent plusieurs fois malgré nous, et nous les détournions l'un et l'autre avec un certain embarras. Tout à coup le comte éclatant de rire s'écria : Vous m'avez reconnu!

— Reconnu?

— Oui, vous m'avez surpris hier, faisant le franc polisson.

— Oh! monsieur le comte!...

— J'avais passé toute la journée très souffrant, enfermé dans mon cabinet. Le soir, me trouvant mieux, je me suis promené dans le jardin. J'ai vu de la lumière chez vous, et j'ai cédé à un mouvement de curiosité... J'aurais dû me nommer et me présenter, mais la situation était si ridicule... J'ai eu honte et me suis enfui... Me pardonnez-vous de vous avoir dérangé au milieu de votre travail?

Tout cela était dit d'un ton qui voulait être badin; mais il rougissait et était évidemment mal à son aise. Je fis tout ce qui dépendait de moi pour lui persuader que je n'avais gardé aucune impression fâcheuse de cette première entrevue, et pour couper court à ce sujet je lui demandai s'il était vrai qu'il possédât le catéchisme samogitien du père Lawicki?

— Cela se peut; mais, à vous dire la vérité, je ne connais pas trop la bibliothèque de mon père. Il aimait les vieux livres et les raretés. Moi, je ne lis guère que des ouvrages modernes; mais nous chercherons, monsieur le professeur. Vous voulez donc que nous lisions l'Évangile en jmoude?

— Ne pensez-vous pas, monsieur le comte, qu'une traduction des Écritures dans la langue de ce pays ne soit très désirable?

— Assurément; pourtant, si vous voulez bien me permettre une petite observation, je vous dirai que, parmi les gens qui ne savent d'autre langue que le jmoude, il n'y en a pas un seul qui sache lire.

— Peut-être, mais je demande à votre excellence (1) la permission de lui faire remarquer que la plus grande des difficultés pour apprendre à lire, c'est le manque de livres. Quand les paysans samogitiens auront un texte imprimé, ils voudront le lire, et ils appren-

(1) *Siatelstvo*, votre *éclat lumineux*, c'est le titre qu'on donne à un comte.

dront à lire. C'est ce qui est arrivé déjà à bien des sauvages,.. non que je veuille appliquer cette qualification aux habitans de ce pays... D'ailleurs, ajoutai-je, n'est-ce pas une chose déplorable qu'une langue disparaisse sans laisser de traces? Depuis une trentaine d'années, le *prussien* n'est plus qu'une langue morte. La dernière personne qui savait le *cornique* est morte l'autre jour...

— Triste! interrompit le comte. Alexandre de Humboldt racontait à mon père qu'il avait connu en Amérique un perroquet qui seul savait quelques mots de la langue d'une tribu aujourd'hui entièrement détruite par la petite vérole. Voulez-vous permettre qu'on apporte le thé ici?

Pendant que nous prenions le thé, la conversation roula sur la langue jmoude. Le comte blâmait la manière dont les Allemands ont imprimé le lithuanien, et il avait raison. — Votre alphabet, disait-il, ne convient pas à notre langue. Vous n'avez ni notre J, ni notre L, ni notre Y, ni notre Ë. J'ai une collection de *daïnos* publiée l'année passée à Kœnigsberg, et j'ai toutes les peines du monde à deviner les mots, tant ils sont étrangement figurés.

— Votre excellence parle sans doute des daïnos de Lessner?

— Oui. C'est de la poésie bien plate, n'est-ce pas?

— Peut-être eût-il trouvé mieux. Je conviens que, tel qu'il est, ce recueil n'a qu'un intérêt purement philologique; mais je crois qu'en cherchant bien on parviendrait à recueillir des fleurs plus suaves parmi vos poésies populaires.

— Hélas! j'en doute fort malgré tout mon patriotisme.

— Il y a quelques semaines, on m'a donné à Wilno une ballade vraiment belle, de plus historique... La poésie en est remarquable... Me permettriez-vous de vous la lire? Je l'ai dans mon portefeuille.

— Très volontiers.

Il s'enfonça dans son fauteuil après m'avoir demandé la permission de fumer. — Je ne comprends la poésie qu'en fumant, dit-il.

— Cela est intitulé : *Les trois fils de Boudrys.*

— Les trois fils de Boudrys? s'écria le comte avec un mouvement de surprise.

— Oui. Boudrys, votre excellence le sait mieux que moi, est un personnage historique.

Le comte me regardait fixement avec son regard singulier. Quelque chose d'indéfinissable, à la fois timide et farouche, qui produisait une impression presque pénible, quand on n'y était pas habitué. Je me hâtai de lire pour y échapper.

« Les trois fils de Boudrys.

« Dans la cour de son château, le vieux Boudrys appelle ses trois fils, trois vrais Lithuaniens comme lui. Il leur dit : Enfans, faites

manger vos chevaux de guerre, apprêtez vos selles; aiguisez vos sabres et vos javelines.

« On dit qu'à Wilno la guerre est déclarée contre les trois coins du monde. Olgerd marchera contre les Russes; Skirghello contre nos voisins les Polonais; Keystut tombera sur les Teutons (1).

« Vous êtes jeunes, forts, hardis, allez combattre : que les dieux de la Lithuanie vous protégent! Cette année, je ne ferai pas campagne, mais je veux vous donner un conseil. Vous êtes trois, trois routes s'ouvrent à vous.

« Qu'un de vous accompagne Olgerd en Russie, aux bords du lac Ilmen, sous les murs de Novgorod. Les peaux d'hermine, les étoffes brochées, s'y trouvent à foison. Chez les marchands autant de roubles que de glaçons dans le fleuve.

« Que le second suive Keystut dans sa chevauchée. Qu'il mette en pièces la racaille porte-croix! L'ambre, là, c'est leur sable de mer; leurs draps, par leur lustre et leurs couleurs, sont sans pareils. Il y a des rubis dans les vêtemens de leurs prêtres.

« Que le troisième passe le Niémen avec Skirghello. De l'autre côté, il trouvera de vils instrumens de labourage. En revanche, il pourra choisir de bonnes lances, de forts boucliers, et il m'en ramènera une bru.

« Les filles de Pologne, enfans, sont les plus belles de nos captives. Folâtres comme des chattes, blanches comme la crème! sous leurs noirs sourcils, leurs yeux brillent comme deux étoiles.

« Quand j'étais jeune, il y a un demi-siècle, j'ai ramené de Pologne une belle captive qui fut ma femme. Depuis longtemps elle n'est plus, mais je ne puis regarder de ce côté du foyer sans penser à elle!

« Il donne sa bénédiction aux jeunes gens, qui déjà sont armés et en selle. Ils partent; l'automne vient, puis l'hiver,... ils ne reviennent pas. Déjà le vieux Boudrys les tient pour morts.

« Vient une tourmente de neige; un cavalier s'approche couvrant de sa bourka (2) noire quelque précieux fardeau. — C'est un sac, dit Boudrys. Il est plein de roubles de Novgorod?... — Non, père. Je vous amène une bru de Pologne.

« Au milieu d'une tourmente de neige, un cavalier s'approche et sa bourka se gonfle sur quelque précieux fardeau. — Qu'est cela, enfant? De l'ambre jaune d'Allemagne? — Non, père. Je vous amène une bru de Pologne.

« La neige tombe en rafales; un cavalier s'avance cachant sous

(1) Les chevaliers de l'ordre teutonique.
(2) Manteau de feutre.

sa bourka quelque fardeau précieux... Mais avant qu'il ait montré son butin, Boudrys a convié ses amis à une troisième noce. »

— Bravo! monsieur le professeur, s'écria le comte : vous prononcez le jmoude à merveille; mais qui vous a communiqué cette jolie daïna?

— Une demoiselle dont j'ai eu l'honneur de faire la connaissance à Wilno, chez la princesse Katazyna Paç.

— Et vous l'appelez?

— La *panna* Iwinska.

— Mlle Ioulka (1)! s'écria le comte. La petite folle! J'aurais dû la deviner! Mon cher professeur, vous savez le jmoude et toutes les langues savantes, vous avez lu tous les vieux livres, mais vous vous êtes laissé mystifier par une petite fille qui n'a lu que des romans. Elle vous a traduit, en jmoude plus ou moins correct, une des jolies ballades de Miçkiewicz, que vous n'avez pas lue, parce qu'elle n'est pas plus vieille que moi. Si vous le désirez, je vais vous la montrer en polonais, ou si vous préférez une excellente traduction russe, je vous donnerai Pouchkine.

J'avoue que je demeurai tout interdit. Quelle joie pour le professeur de Dorpat, si j'avais publié comme originale la daïna des fils de Boudrys!

Au lieu de s'amuser de mon embarras, le comte, avec une exquise politesse, se hâta de détourner la conversation.

— Ainsi, dit-il, vous connaissez Mlle Ioulka?

— J'ai eu l'honneur de lui être présenté.

— Et qu'en pensez-vous? Soyez franc.

— C'est une demoiselle fort aimable.

— Cela vous plaît à dire.

— Elle est très jolie.

— Hon!

— Comment! N'a-t-elle pas les plus beaux yeux du monde?

— Oui...

— Une peau d'une blancheur vraiment extraordinaire... Je me rappelle un ghazel persan où un amant célèbre la finesse de la peau de sa maîtresse. « Quand elle boit du vin rouge, dit-il, on le voit passer le long de sa gorge. » La *panna* Iwinska m'a fait penser à ces vers persans.

— Peut-être Mlle Ioulka présente-elle ce phénomène, mais je ne sais trop si elle a du sang dans les veines... Elle n'a point de cœur... Elle est blanche comme la neige et froide comme elle!...

Il se leva et se promena quelque temps par la chambre sans

(1) Julienne.

parler, et, comme il me semblait, pour cacher son émotion; puis, s'arrêtant tout à coup : — Pardon, dit-il ; nous parlions, je crois, de poésies populaires...

— En effet, monsieur le comte...

— Il faut convenir après tout qu'elle a très joliment traduit Miçkiewicz... « Folâtre comme une chatte... blanche comme la crème... ses yeux brillent comme deux étoiles... » C'est son portrait. Ne trouvez-vous pas?

— Tout à fait, monsieur le comte.

— Et quant à cette espièglerie... très déplacée sans doute,.. la pauvre enfant s'ennuie chez une vieille tante... Elle mène une vie de couvent.

— A Wilno, elle allait dans le monde. Je l'ai vue dans un bal donné par les officiers du régiment de...

— Ah!... oui, de jeunes officiers, voilà la société qui lui convient... Rire avec l'un, médire avec l'autre, faire des coquetteries à tous... Voulez-vous voir la bibliothèque de mon père, monsieur le professeur?

Je le suivis jusqu'à une grande galerie où il y avait beaucoup de livres bien reliés, mais rarement ouverts, comme on en pouvait juger à la poussière qui en couvrait les tranches. Qu'on juge de ma joie lorsqu'un des premiers volumes que je tirai d'une armoire se trouva être le *Catechismus Samogiticus!* Je ne pus m'empêcher de jeter un cri de plaisir. Il faut qu'une sorte de mystérieuse attraction exerce son influence à notre insu... Le comte prit le livre, et, après l'avoir feuilleté négligemment, écrivit sur la garde : *A M. le professeur Wittembach, offert par Michel Szémioth.* Je ne saurais exprimer ici le transport de ma reconnaissance, et je me promis mentalement qu'après ma mort ce livre précieux ferait l'ornement de la bibliothèque de l'université où j'ai pris mes grades.

— Veuillez considérer cette bibliothèque comme votre cabinet de travail, me dit le comte, vous n'y serez jamais dérangé.

III.

Le lendemain, après le déjeuner, le comte me proposa de faire une promenade. Il s'agissait de visiter un *kapas* (c'est ainsi que les Lithuaniens appellent les tumulus auxquels les Russes donnent le nom de *kourgâne*) très célèbre dans le pays, parce qu'autrefois les poètes et les sorciers, c'était tout un, s'y réunissaient en certaines occasions solennelles. — J'ai, me dit-il, un cheval fort doux à vous offrir; je regrette de ne pouvoir vous mener en calèche; mais en vérité le chemin où nous allons nous engager n'est nullement carrossable.

J'aurais préféré demeurer dans la bibliothèque à prendre des notes, mais je ne crus pas devoir exprimer un autre désir que celui de mon généreux hôte, et j'acceptai. Les chevaux nous attendaient au bas du perron; dans la cour, un valet tenait un chien en laisse. Le comte s'arrêta un instant, et, se tournant vers moi : — Monsieur le professeur, vous connaissez-vous en chiens?

— Fort peu, votre excellence.

— La staroste de Zorany, où j'ai une terre, m'envoie cet épagneul, dont il dit merveille. Permettez-vous que je le voie? Il appela le valet, qui lui amena le chien. C'était une fort belle bête. Déjà familiarisé avec cet homme, le chien sautait gaîment et semblait plein de feu; mais à quelques pas du comte il mit la queue entre les jambes, se rejeta en arrière et parut frappé d'une terreur subite. Le comte le caressa, ce qui le fit hurler d'une façon lamentable, et après l'avoir considéré quelque temps avec l'œil d'un connaisseur il dit : — Je crois qu'il sera bon. Qu'on en ait soin. — Puis il se mit en selle.

— Monsieur le professeur, me dit le comte, dès que nous fûmes dans l'avenue du château, vous venez de voir la peur de ce chien. J'ai voulu que vous en fussiez témoin par vous-même... En votre qualité de savant, vous devez expliquer les énigmes... Pourquoi les animaux ont-ils peur de moi?

— En vérité, monsieur le comte, vous me faites l'honneur de me prendre pour un Œdipe. Je ne suis qu'un pauvre professeur de linguistique comparée. Il se pourrait...

— Notez, interrompit-il, que je ne bats jamais les chevaux ni les chiens. Je me ferais scrupule de donner un coup de fouet à une pauvre bête qui fait une sottise sans le savoir. Pourtant vous ne sauriez croire l'aversion que j'inspire aux chevaux et aux chiens. Pour les habituer à moi, il me faut deux fois plus de peine et deux fois plus de temps que n'en mettrait un autre. Tenez, le cheval que vous montez, j'ai été longtemps avant de le réduire; maintenant il est doux comme un mouton.

— Je crois, monsieur le comte, que les animaux sont physionomistes, et qu'ils découvrent tout de suite si une personne qu'ils voient pour la première fois a ou non du goût pour eux. Je soupçonne que vous n'aimez les animaux que pour les services qu'ils vous rendent; au contraire quelques personnes ont une partialité naturelle pour certaines bêtes, qui s'en aperçoivent à l'instant. Pour moi, par exemple, j'ai depuis mon enfance une prédilection instinctive pour les chats. Rarement ils s'enfuient quand je m'approche pour les caresser; jamais un chat ne m'a griffé.

— Cela est fort possible, dit le comte. En effet, je n'ai pas ce qui s'appelle du goût pour les animaux... Ils ne valent guère mieux que

les hommes... Je vous mène, monsieur le professeur, dans une forêt où, à cette heure, existe florissant l'empire des bêtes, la *matecznik*, la grande matrice, la grande fabrique des êtres. Oui, selon nos traditions nationales, personne n'en a sondé les profondeurs, personne n'a pu atteindre le centre de ces bois et de ces marécages, excepté, bien entendu, MM. les poètes et les sorciers, qui pénètrent partout. Là vivent en république les animaux... ou sous un gouvernement constitutionnel, je ne saurais dire lequel des deux. Les lions, les ours, les élans, les *joubrs*, ce sont nos urus, tout cela fait très bone ménage. Le mammouth, qui s'est conservé là, jouit d'une très grand considération. Il est, je crois, maréchal de la diète. Ils ont une police très sévère, et quand ils trouvent quelque bête vicieuse, ils la jugent et l'exilent. Elle tombe alors de fièvre en chaud mal. Elle est obligée de s'aventurer dans le pays des hommes. Peu en réchappent (1).

— Fort curieuse légende, m'écriai-je; mais, monsieur le comte, vous parlez de l'urus : ce noble animal que César a décrit dans ses *Commentaires*, et que les rois mérovingiens chassaient dans la forêt de Compiègne, existe-t-il réellement encore en Lithuanie, ainsi que je l'ai ouï dire?

— Assurément. Mon père a tué lui-même un joubr, avec une permission du gouvernement, bien entendu. Vous avez pu en voir la tête dans la grande salle. Moi, je n'en ai jamais vu, je crois que les joubrs sont très rares. En revanche, nous avons ici des loups et des ours à foison. C'est pour une rencontre possible avec un de ces messieurs que j'ai apporté cet instrument (il montrait une *tchékhole* (2) circassienne qu'il avait en bandoulière), et mon groom porte à l'arçon une carabine à deux coups.

Nous commencions à nous engager dans la forêt. Bientôt le sentier fort étroit que nous suivions disparut. A tout moment, nous étions obligés de tourner autour d'arbres énormes, dont les branches basses nous barraient le passage. Quelques-uns, morts de vieillesse et renversés, nous présentaient comme un rempart couronné par une ligne de chevaux de frise impossible à franchir. Ailleurs nous rencontrions des mares profondes couvertes de nénuphars et de lentilles d'eau. Plus loin, nous voyions des clairières dont l'herbe brillait comme des émeraudes; mais malheur à qui s'y aventurerait, car cette riche et trompeuse végétation cache d'ordinaire des gouffres de boue où cheval et cavalier disparaîtraient à jamais... Les difficultés de la route avaient interrompu notre conversation.

(1) Voir *Messire Thaddée* de Mickiewicz; — *La Pologne captive*, de M. Charles Edmond.

(2) Étui de fusil circassien.

Je mettais tous mes soins à suivre le comte, et j'admirais l'imperturbable sagacité avec laquelle il se guidait sans boussole, et retrouvait toujours la direction idéale qu'il fallait suivre pour arriver au kapas. Il était évident qu'il avait longtemps chassé dans ces forêts sauvages.

Nous aperçûmes enfin le tumulus au centre d'une large clairière. Il était fort élevé, entouré d'un fossé encore bien reconnaissable malgré les broussailles et les éboulemens. Il paraît qu'on l'avait dejà fouillé. Au sommet, je remarquai les restes d'une construction en pierres, dont quelques-unes étaient calcinées. Une quantité notable de cendres mêlées de charbons et çà et là des tessons de poteries grossières attestaient qu'on avait entretenu du feu au sommet du tumulus pendant un temps considérable. Si on ajoute foi aux traditions vulgaires, des sacrifices humains auraient été célébrés autrefois sur les *kapas;* mais il n'y a guère de religion éteinte à laquelle on n'ait imputé ces rites abominables, et je doute qu'on pût justifier pareille opinion à l'égard des anciens Lithuaniens par des témoignages historiques.

Nous descendions le tumulus, le comte et moi, pour retrouver nos chevaux que nous avions laissés de l'autre côté du fossé, lorsque nous vîmes s'avancer vers nous une vieille femme s'appuyant sur un baton et tenant une corbeille à la main. — Mes bons seigneurs, nous dit-elle en nous joignant, veuillez me faire la charité pour l'amour du bon Dieu. Donnez-moi de quoi acheter un verre d'eau-de-vie pour réchauffer mon pauvre corps.

Le comte lui jeta une pièce d'argent et lui demanda ce qu'elle faisait dans le bois, si loin de tout endroit habité. Pour toute réponse, elle lui montra son panier, qui était rempli de champignons. Bien que mes connaissances en botanique soient fort bornées, il me sembla que plusieurs de ces champignons appartenaient à des espèces vénéneuses. — Bonne femme, lui dis-je, vous ne comptez pas, j'espère, manger cela?

— Mon bon seigneur, répondit la vieille avec un sourire triste, les pauvres gens mangent tout ce que le bon Dieu leur donne.

— Vous ne connaissez pas nos estomacs lithuaniens, reprit le comte; ils sont doublés de fer-blanc. Nos paysans mangent tous les champignons qu'ils trouvent, et ne s'en portent que mieux.

— Empêchez-la du moins de goûter de l'*agaricus necator,* que je vois dans son panier, m'écriai-je.

Et j'étendis la main pour prendre un champignon des plus vénéneux; mais la vieille retira vivement le panier. — Prends garde, dit-elle d'un ton d'effroi; ils sont gardés... *Pirkuns! Pirkuns!*

Pirkuns, pour le dire en passant, est le nom samogitien de la di-

vinité que les Russes appellent *Péroune;* c'est le Jupiter *tonans* des Slaves. Si je fus surpris d'entendre la vieille invoquer un dieu du paganisme, je le fus bien davantage de voir les champignons se soulever. La tête noire d'un serpent en sortit et s'éleva d'un pied au moins hors du panier. Je fis un saut en arrière, et le comte cracha par-dessus son épaule selon l'habitude superstitieuse des Slaves, qui croient détourner ainsi les maléfices, à l'exemple des anciens Romains. La vieille posa le panier à terre, s'accroupit à côté, puis, la main étendue vers le serpent, elle prononça quelques mots inintelligibles qui avaient l'air d'une incantation. Le serpent demeura immobile pendant une minute, puis, s'enroulant autour du bras décharné de la vieille, disparut dans la manche de sa capote en peau de mouton, qui, avec une mauvaise chemise, composait, je crois, tout le costume de cette Circé lithuanienne. La vieille nous regardait avec un petit rire de triomphe, comme un escamoteur qui vient d'exécuter un tour difficile. Il y avait dans sa physionomie ce mélange de finesse et de stupidité qui n'est pas rare chez les prétendus sorciers, pour la plupart à la fois dupes et fripons.

— Voici, me dit le comte en allemand, un échantillon de *couleur locale;* une sorcière qui charme un serpent, au pied d'un *kapas,* en présence d'un savant professeur et d'un ignorant gentilhomme lithuanien. Cela ferait un joli sujet de tableau de genre pour votre compatriote Knauss... Avez-vous envie de vous faire tirer votre bonne aventure? Vous avez ici une belle occasion.

Je lui répondis que je me garderais bien d'encourager de semblables pratiques. — J'aime mieux, ajoutai-je, lui demander si elle ne sait pas quelque détail sur la curieuse tradition dont vous m'avez parlé. — Bonne femme, dis-je à la vieille, n'as-tu pas entendu parler d'un canton de cette forêt où les bêtes vivent en communauté, ignorant l'empire de l'homme?

La vieille fit un signe de tête affirmatif, et avec son petit rire moitié niais, moitié malin : — J'en viens, dit-elle. Les bêtes ont perdu leur roi. *Noble,* le lion, est mort; les bêtes vont élire un autre roi. Vas-y, tu seras roi peut-être.

— Que dis-tu là, la mère? s'écria le comte, éclatant de rire. Sais-tu bien à qui tu parles? Tu ne sais donc pas que monsieur est... (comment diable dit-on un professeur en jmoude?) monsieur est un grand savant, un sage, un *waïdelote* (1).

La vieille le regarda avec attention. — J'ai tort, dit-elle; c'est toi qui dois aller là-bas. Tu seras leur roi, non pas lui; tu es grand, tu es fort, tu as griffes et dents...

(1) Mauvaise traduction du mot professeur. Les *waïdelotes* étaient les bardes lithuaniens.

— Que dites-vous des épigrammes qu'elle nous décoche? me dit le comte... Tu sais le chemin, ma petite mère? lui demanda-t-il.

Elle lui indiqua de la main une partie de la forêt.

— Oui-da? reprit le comte, et le marais, comment fais-tu pour le traverser? — Vous saurez, monsieur le professeur, que du côté qu'elle indique est un marais infranchissable, un lac de boue liquide recouvert d'herbe verte. L'année dernière, un cerf blessé par moi s'est jeté dans ce diable de marécage. Je l'ai vu s'enfoncer lentement, lentement... Au bout de deux minutes, je ne voyais plus que son bois; bientôt tout a disparu, et deux de mes chiens avec lui.

— Mais moi je ne suis pas lourde, dit la vieille en ricanant.

— Je crois que tu traverses le marécage sans peine, sur un manche à balai.

Un éclair de colère brilla dans les yeux de la vieille. — Mon bon seigneur, dit-elle en reprenant le ton traînant et nasillard des mendians, n'aurais-tu pas une pipe de tabac à donner à une pauvre femme? — Tu ferais mieux, ajouta-t-elle en baissant la voix, de chercher le passage du marais, que d'aller à Dowghielly.

— Dowghielly! s'écria le comte en rougissant. Que veux-tu dire?

Je ne pus m'empêcher de remarquer que ce mot produisait sur lui un effet singulier. Il était évidemment embarrassé; il baissa la tête, et, afin de cacher son trouble, se donna beaucoup de peine pour ouvrir son sac à tabac, suspendu à la poignée de son couteau de chasse.

— Non, ne va pas à Dowghielly, reprit la vieille. La petite colombe blanche n'est pas ton fait. N'est-ce pas, Pirkuns? — En ce moment, la tête du serpent sortit par le collet de la vieille capote et s'allongea jusqu'à l'oreille de sa maîtresse. Le reptile, dressé sans doute à ce manége, remuait les mâchoires comme s'il parlait. — Il dit que j'ai raison, ajouta la vieille.

Le comte lui mit dans la main une poignée de tabac. — Tu me connais? lui demanda-t-il.

— Non, mon bon seigneur.

— Je suis le propriétaire de Médintiltas. Viens me voir un de ces jours. Je te donnerai du tabac et de l'eau-de-vie.

La vieille lui baisa la main, et s'éloigna à grands pas. En un instant, nous l'eûmes perdue de vue. Le comte demeurait pensif, nouant et dénouant les cordons de son sac, sans trop savoir ce qu'il faisait.

— Monsieur le professeur, me dit-il après un assez long silence, vous allez vous moquer de moi. Cette vieille drôlesse me connaît mieux qu'elle ne le prétend, et le chemin qu'elle vient de me montrer... Après tout, il n'y a rien de bien étonnant dans tout cela. Je suis connu dans le pays comme le loup blanc. La coquine m'a vu

plus d'une fois sur le chemin du château de Dowghielly... Il y a là une demoiselle à marier; elle a conclu que j'en étais amoureux... Puis quelque joli garçon lui aura graissé la patte pour qu'elle m'annonçât sinistre aventure... Tout cela saute aux yeux; pourtant... malgré moi, ses paroles me touchent. J'en suis presque effrayé... Vous riez et vous avez raison... La vérité est que j'avais projeté d'aller demander à dîner au château de Dowghielly, et maintenant j'hésite... Je suis un grand fou! Voyons, monsieur le professeur, décidez vous-même. Irons-nous?

— Je me garderai bien d'avoir un avis, lui répondis-je en riant. En matière de mariage, je ne donne jamais de conseil.

Nous avions rejoint nos chevaux. Le comte sauta lestement en selle, et, laissant tomber les rênes, il s'écria : — Le cheval choisira pour nous! — Le cheval n'hésita pas; il entra sur-le-champ dans un petit sentier qui, après plusieurs détours, tomba dans une route ferrée, et cette route menait à Dowghielly. Une demi-heure après, nous étions au perron du château.

Au bruit que firent nos chevaux, une jolie tête blonde se montra à une fenêtre entre deux rideaux. Je reconnus la perfide traductrice de Mickiewicz. — Soyez le bienvenu, dit-elle. Vous ne pouviez venir plus à propos, comte Szémioth. Il m'arrive à l'instant une robe de Paris. Vous ne me reconnaîtrez pas, tant je serai belle.

Les rideaux se refermèrent. En montant le perron, le comte disait entre ses dents : — Assurément ce n'est pas pour moi qu'elle étrennait cette robe...

Il me présenta à Mme Dowghiello, la tante de la *panna* Iwinska, qui me reçut fort obligeamment et me parla de mes derniers articles dans la *Gazette scientifique et littéraire* de Kœnigsberg.

— M. le professeur, dit le comte, vient se plaindre à vous de Mlle Julienne, qui lui a joué un tour très méchant.

— C'est un enfant, monsieur le professeur. Il faut lui pardonner. Souvent elle me désespère avec ses folies. A seize ans, moi, j'étais plus raisonnable qu'elle ne l'est à vingt; mais c'est une bonne fille au fond, et elle a toutes les qualités solides. Elle est très bonne musicienne, elle peint divinement les fleurs, elle parle également bien le français, l'allemand et l'italien... Elle brode...

— Et elle fait des vers jmoudes! ajouta le comte en riant.

— Elle en est incapable! s'écria Mme Dowghiello, à qui il fallut expliquer l'espièglerie de sa nièce.

Mme Dowghiello était instruite et connaissait les antiquités de son pays. Sa conversation me plut singulièrement. Elle lisait beaucoup nos revues allemandes, et avait des notions très saines sur la linguistique. J'avoue que je ne m'aperçus pas du temps que Mlle Iwinska

mit à s'habiller; mais il parut long au comte Szémioth, qui se levait, se rasseyait, regardait à la fenêtre, et tambourinait de ses doigts sur les vitres comme un homme qui perd patience.

Enfin au bout de trois quarts d'heure parut, suivie de sa gouvernante française, Mlle Julienne, portant avec grâce et fierté une robe dont la description exigerait des connaissances bien supérieures aux miennes.

— Ne suis-je pas belle? demanda-t-elle au comte en tournant lentement sur elle-même pour qu'il pût la voir de tous les côtés. Elle ne regardait ni le comte ni moi, elle regardait sa robe.

— Comment, Ioulka, dit Mme Dowghiello, tu ne dis pas bonjour à M. le professeur, qui se plaint de toi?

— Ah! monsieur le professeur! s'écria-t-elle avec une petite moue charmante, qu'ai-je donc fait? Est-ce que vous allez me mettre en pénitence?

— Nous nous y mettrions nous-mêmes, mademoiselle, lui répondis-je, si nous nous privions de votre présence. Je suis loin de me plaindre; je me félicite au contraire d'avoir appris, grâce à vous, que la muse lithuanienne renaît plus brillante que jamais.

Elle baissa la tête, et mettant ses mains devant son visage, en prenant soin de ne pas déranger ses cheveux. — Pardonnez-moi, je ne le ferai plus! dit-elle du ton d'un enfant qui vient de voler des confitures.

— Je ne vous pardonnerai, chère Pani, lui dis-je, que lorsque vous aurez rempli certaine promesse que vous avez bien voulu me faire à Wilno, chez la princesse Katazyna Paç.

— Quelle promesse? dit-elle, relevant la tête et en riant.

— Vous l'avez déjà oubliée? Vous m'avez promis que, si nous nous rencontrions en Samogitie, vous me feriez voir une certaine danse du pays dont vous disiez merveille.

— Oh! la roussalka! J'y suis ravissante, et voilà justement l'homme qu'il me faut.

Elle courut à une table où il y avait des cahiers de musique, en feuilleta un précipitamment, le mit sur le pupitre d'un piano, et s'adressant à sa gouvernante. — Tenez, chère amie, *allegro presto*. — Et elle joua elle-même, sans s'asseoir, la ritournelle pour indiquer le mouvement. — Avancez ici, comte Michel, vous êtes trop Lithuanien pour ne pas bien danser la roussalka;... mais dansez comme un paysan, entendez-vous?

Mme Dowghiello essaya d'une remontrance, mais en vain. Le comte et moi nous insistâmes. Il avait ses raisons, car son rôle dans ce pas était des plus agréables, comme l'on verra bientôt. La gouvernante, après quelques essais, dit qu'elle croyait pouvoir jouer

cette espèce de valse, quelque étrange qu'elle fût, et Mlle Iwinska, ayant rangé quelques chaises et une table qui aurait pu la gêner, prit son cavalier par le collet de l'habit et l'amena au milieu du salon. — Vous saurez, monsieur le professeur, que je suis une roussalka, pour vous servir. — Elle fit une grande révérence. — Une roussalka est une nymphe des eaux. Il y en a une dans toutes ces mares pleines d'eau noire qui embellissent nos forêts. Ne vous en approchez pas! La roussalka sort, encore plus jolie que moi, si c'est possible; elle vous emporte au fond, où selon toute apparence elle vous croque...

— Une vraie sirène! m'écriai-je.

— Lui, continua Mlle Iwinska en montrant le comte Szémioth, est un jeune pêcheur, fort niais, qui s'expose à mes griffes, et moi, pour faire durer le plaisir, je vais le fasciner en dansant un peu autour de lui... Ah! mais pour bien faire il me faudrait un sarafane (1). Quel dommage!... Vous voudrez bien excuser cette robe, qui n'a pas de caractère, pas de couleur locale... Oh! et j'ai des souliers, impossible de danser la roussalka avec des souliers!... et à talons encore!

Elle souleva sa robe, et, secouant avec beaucoup de grâce un joli petit pied, au risque de montrer un peu sa jambe, elle envoya son soulier au bout du salon. L'autre suivit le premier, et elle resta sur le parquet avec ses bas de soie. — Tout est prêt, dit-elle à la gouvernante, et la danse commença.

La roussalka tourne et retourne autour de son cavalier. Il étend les bras pour la saisir, elle passe par-dessous lui et lui échappe. Cela est très gracieux, et la musique a du mouvement et de l'originalité. La figure se termine lorsque le cavalier, croyant saisir la roussalka pour lui donner un baiser, elle fait un bond, le frappe sur l'épaule, et il tombe à ses pieds comme mort... Mais le comte improvisa une variante, qui fut d'étreindre l'espiègle dans ses bras et de l'embrasser bel et bien. Mlle Iwinska poussa un petit cri, rougit beaucoup et alla tomber sur un canapé d'un air boudeur, en se plaignant qu'il l'eût serrée, comme un ours qu'il était. Je vis que la comparaison ne plut pas au comte, car elle lui rappelait un malheur de famille; son front se rembrunit. Pour moi, je remerciai vivement Mlle Iwinska, et donnai des éloges à sa danse, qui me parut avoir un caractère tout antique, rappelant les danses sacrées des Grecs. Je fus interrompu par un domestique annonçant le général et la princesse Véliaminof. Mlle Iwinska fit un bond du canapé à ses souliers, y enfonça à la hâte ses petits pieds et courut au-devant de

(1) Robe des paysannes, sans corsage.

la princesse, à qui elle fit coup sur coup deux profondes révérences. Je remarquai qu'à chacune elle relevait adroitement le quartier de son soulier. Le général amenait deux aides-de-camp, et, comme nous, venait demander la fortune du pot. Dans tout autre pays, je pense qu'une maîtresse de maison eût été un peu embarrassée de recevoir à la fois six hôtes inattendus et de bon appétit; mais telle est l'abondance et l'hospitalité des maisons lithuaniennes que le dîner ne fut pas retardé, je pense, de plus d'une demi-heure. Seulement il y avait trop de pâtés chauds et froids.

IV.

Le dîner fut fort gai. Le général nous donna des détails très intéressants sur les langues qui se parlent dans le Caucase, et dont les unes sont *âryennes* et les autres *touraniennes*, bien qu'entre les différentes peuplades il y ait une remarquable conformité de mœurs et de coutumes. Je fus obligé moi-même de parler de mes voyages, parce que le comte Szémioth m'ayant félicité sur la manière dont je montais à cheval, et ayant dit qu'il n'avait jamais rencontré de ministre ni de professeur qui pût fournir si lestement une traite telle que celle que nous venions de faire, je dus lui expliquer que, chargé par la Société biblique d'un travail sur la langue des *Charruas*, j'avais passé trois ans et demi dans la république de l'Uruguay, presque toujours à cheval et vivant dans les pampas, parmi les Indiens. C'est ainsi que je fus conduit à raconter qu'ayant été trois jours égaré dans ces plaines sans fin, n'ayant pas de vivres ni d'eau, j'avais été réduit à faire comme les *gauchos* qui m'accompagnaient, c'est-à-dire à saigner mon cheval et à boire son sang.

Toutes les dames poussèrent un cri d'horreur. Le général remarqua que les Kalmouks en usaient de même en de semblables extrémités. Le comte me demanda comment j'avais trouvé cette boisson?

—Moralement, répondis-je, elle me répugnait fort; mais physiquement je m'en trouvai fort bien, et c'est à elle que je dois l'honneur de dîner ici aujourd'hui. Beaucoup d'Européens, je veux dire de blancs, qui ont longtemps vécu avec les Indiens, s'y habituent et même y prennent goût. Mon excellent ami, don Fructuoso Rivero, président de la république, perd rarement l'occasion de le satisfaire. Je me souviens qu'un jour, allant au congrès en grand uniforme, il passa devant un *rancho* où l'on saignait un poulain. Il s'arrêta, descendit de cheval pour demander un *chupon*, une sucée, après quoi il prononça un de ses plus éloquens discours.

—C'est un affreux monstre que votre président! s'écria Mlle Iwinska.

— Pardonnez-moi, chère Pani, lui dis-je, c'est un homme très

distingué, d'un esprit supérieur. Il parle merveilleusement plusieurs langues indiennes fort difficiles, surtout le *charrua*, à cause des innombrables formes que prend le verbe, selon son régime direct ou indirect, et même selon les rapports sociaux existant entre les personnes qui le parlent.

J'allais donner quelques détails assez curieux sur le mécanisme du verbe *charrua*, mais le comte m'interrompit pour me demander où il fallait saigner les chevaux quand on voulait boire leur sang.

— Pour l'amour de Dieu, mon cher professeur, s'écria Mlle Iwinska avec un air de frayeur comique, ne le lui dites pas. Il est homme à tuer toute son écurie, et à nous manger nous-mêmes quand il n'aura plus de chevaux.

Sur cette saillie, les dames quittèrent la table en riant, pour aller préparer le thé et le café, tandis que nous fumerions. Au bout d'un quart d'heure, on envoya demander au salon M. le général. Nous voulions le suivre tous; mais on nous dit que ces dames ne voulaient qu'un homme à la fois. Bientôt nous entendîmes au salon de grands éclats de rire et des battemens de main. — Mlle Ioulka fait des siennes, dit le comte. — On vint le demander lui-même; nouveaux rires, nouveaux applaudissemens. Ce fut mon tour après lui. Quand j'entrai dans le salon, toutes les figures avaient pris un semblant de gravité qui n'était pas de trop bon augure. Je m'attendais à quelque niche.

— Monsieur le professeur, me dit le général de son air le plus officiel, ces dames prétendent que nous avons fait trop d'accueil à leur champagne, et ne veulent nous admettre auprès d'elles qu'après une épreuve. Il s'agit de s'en aller les yeux bandés du milieu du salon à cette muraille, et de la toucher du doigt. Vous voyez que la chose est simple, il suffit de marcher droit. Êtes-vous en état d'observer la ligne droite ?

— Je le pense, monsieur le général.

Aussitôt Mlle Iwinska me jeta un mouchoir sur les yeux et le serra de toute sa force par derrière. — Vous êtes au milieu du salon, dit-elle, étendez la main... Bon ! Je parie que vous ne toucherez pas la muraille.

— En avant, marche ! dit le général.

Il n'y avait que cinq ou six pas à faire. Je m'avançai fort lentement, persuadé que je rencontrerais quelque corde ou quelque tabouret, traîtreusement placé sur mon chemin pour me faire trébucher. J'entendais des rires étouffés qui augmentaient mon embarras. Enfin je me croyais tout à fait près du mur lorsque mon doigt, que j'étendais en avant, entra tout à coup dans quelque chose de froid et de visqueux. Je fis une grimace et un saut en arrière,

qui fit éclater tous les assistans. J'arrachai mon bandeau, et j'aperçus près de moi Mlle Iwinska tenant un pot de miel où j'avais fourré le doigt, croyant toucher la muraille. Ma consolation fut de voir les deux aides-de-camp passer par la même épreuve, et ne pas faire meilleure contenance que moi.

Pendant le reste de la soirée, Mlle Iwinska ne cessa de donner carrière à son humeur folâtre. Toujours moqueuse, toujours espiègle, elle prenait tantôt l'un, tantôt l'autre pour objet de ses plaisanteries. Je remarquai cependant qu'elle s'adressait le plus souvent au comte, qui, je dois le dire, ne se piquait jamais, et même semblait prendre plaisir à ses agaceries. Au contraire, quand elle s'attaquait à l'un des aides-de-camp, il fronçait le sourcil, et je voyais son œil briller de ce feu sombre qui en réalité avait quelque chose d'effrayant. « Folâtre comme une chatte et blanche comme la crème. » Il me semblait qu'en écrivant ce vers Miçkiewicz avait voulu faire le portrait de la *panna* Iwinska.

V.

On se retira assez tard. Dans beaucoup de grandes maisons lithuaniennes, on voit une argenterie magnifique, de beaux meubles, des tapis de Perse précieux, et il n'y a pas, comme dans notre chère Allemagne, de bons lits de plume à offrir à un hôte fatigué. Riche ou pauvre, gentilhomme ou paysan, un Slave sait fort bien dormir sur une planche. Le château de Dowghielly ne faisait point exception à la règle générale. Dans la chambre où l'on nous conduisit, le comte et moi, il n'y avait que deux canapés recouverts en maroquin. Cela ne m'effrayait guère, car dans mes voyages j'avais couché souvent sur la terre nue, et je me moquai un peu des exclamations du comte sur le manque de civilisation de ses compatriotes. Un domestique vint nous tirer nos bottes et nous donna des robes de chambre et des pantoufles. Le comte, après avoir ôté son habit, se promena quelque temps en silence, puis, s'arrêtant devant le canapé où déjà je m'étais étendu : — Que pensez-vous, me dit-il, de Ioulka ?

— Je la trouve charmante.

— Oui, mais si coquette !... Croyez-vous qu'elle ait du goût réellement pour ce petit capitaine blond ?

— L'aide-de-camp ?... Comment pourrais-je le savoir ?

— C'est un fat,.. donc il doit plaire aux femmes.

— Je nie la conclusion, monsieur le comte. Voulez-vous que je vous dise la vérité ? Mlle Iwinska pense beaucoup plus à plaire au comte Szémioth qu'à tous les aides-de-camp de l'armée.

Il rougit sans me répondre; mais il me sembla que mes paroles lui avaient fait un sensible plaisir. Il se promena encore quelque temps sans parler, puis, ayant regardé à sa montre : — Ma foi, dit-il, nous ferions bien de dormir, car il est tard.

Il prit son fusil et son couteau de chasse, qu'on avait déposés dans notre chambre, et les mit dans une armoire dont il retira la clé. — Voulez-vous la garder? me dit-il en me la remettant à ma grande surprise, je pourrais l'oublier. Assurément vous avez plus de mémoire que moi.

— Le meilleur moyen de ne pas oublier vos armes, lui dis-je, serait de les mettre sur cette table près de votre sopha.

— Non... Tenez, à parler franchement, je n'aime pas à avoir des armes près de moi quand je dors... Et la raison, la voici. Quand j'étais aux hussards de Grodno, je couchais un jour dans une chambre avec un camarade, mes pistolets étaient sur une chaise auprès de moi. La nuit, je suis réveillé par une détonation. J'avais un pistolet à la main; j'avais fait feu, et la balle avait passé à deux pouces de la tête de mon camarade... Je ne me suis jamais rappelé le rêve que j'avais eu.

Cette anecdote me troubla un peu. J'étais bien assuré de n'avoir pas de balle dans la tête; mais quand je considérais la taille élevée, la carrure herculéenne de mon compagnon, ses bras nerveux couverts d'un noir duvet, je ne pouvais m'empêcher de reconnaître qu'il était parfaitement en état de m'étrangler avec ses mains, s'il faisait un mauvais rêve. Toutefois je me gardai de lui montrer la moindre inquiétude; seulement je plaçai une lumière sur une chaise auprès de mon canapé, et je me mis à lire le *Catéchisme* de Lawicki, que j'avais apporté. Le comte me souhaita le bonsoir, s'étendit sur son sofa, s'y retourna cinq ou six fois; enfin il parut s'assoupir, bien qu'il fût pelotonné comme l'amant d'Horace, qui, renfermé dans un coffre, touche sa tête de ses genoux repliés :

> .... Turpi clausus in arca,
> Contractum genibus tangas caput...

De temps en temps il soupirait avec force, ou faisait entendre une sorte de râle nerveux que j'attribuais à l'étrange position qu'il avait prise pour dormir. Une heure peut-être se passa de la sorte. Je m'assoupissais moi-même. Je fermai mon livre, et je m'arrangeais de mon mieux sur ma couche, lorsqu'un ricanement étrange de mon voisin me fit tressaillir. Je regardai le comte. Il avait les yeux fermés, tout son corps frémissait, et de ses lèvres entr'ouvertes s'échappaient quelques mots à peine articulés.

— Bien fraîche!... bien blanche!... Le professeur ne sait ce qu'il

dit... Le cheval ne vaut rien... Quel morceau friand!... — Puis il se mit à mordre à belles dents le coussin où posait sa tête, et en même temps il poussa une sorte de rugissement si fort qu'il se réveilla.

Pour moi, je demeurai immobile sur mon canapé et fis semblant de dormir. Je l'observais pourtant. Il s'assit, se frotta les yeux, soupira tristement et demeura près d'une heure sans changer de posture, absorbé, comme il semblait, dans ses réflexions. J'étais cependant fort mal à mon aise, et je me promis intérieurement de ne jamais coucher à côté de M. le comte. A la longue pourtant, la fatigue triompha de l'inquiétude, et lorsqu'on entra le matin dans notre chambre, nous dormions l'un et l'autre d'un profond sommeil.

VI.

Après le déjeuner, nous retournâmes à Médintiltas. Là, ayant trouvé le docteur Frœber seul, je lui dis que je croyais le comte malade, qu'il avait des rêves affreux, qu'il était peut-être somnambule, et qu'il pouvait être dangereux dans cet état..

— Je me suis aperçu de tout cela, me dit le médecin. Avec une organisation athlétique, il est nerveux comme une jolie femme. Peut-être tient-il cela de sa mère... Elle a été diablement méchante ce matin... Je ne crois pas beaucoup aux histoires de peurs et d'envies de femmes grosses; mais ce qui est certain, c'est que la comtesse est maniaque, et la manie est transmissible par le sang...

— Mais le comte, repris-je, est parfaitement raisonnable; il a l'esprit juste, il est instruit, beaucoup plus que je ne l'aurais cru, je vous l'avoue; il aime la lecture...

— D'accord, d'accord, mon cher monsieur, mais il est souvent bizarre. Il s'enferme quelquefois pendant plusieurs jours; souvent il rôde la nuit; il lit des livres incroyables,... de la métaphysique allemande,... de la physiologie, que sais-je? Hier encore il lui en est arrivé un ballot de Leipsig. Faut-il parler net? un Hercule a besoin d'une Hébé. Il y a ici des paysannes très jolies... Le samedi soir, après le bain, on les prendrait pour des princesses... Il n'y en a pas une qui ne fût fière de distraire monseigneur. A son âge, moi, le diable m'emporte!... Non, il n'a pas de maîtresse, il ne se marie pas, il a tort. Il lui faudrait un dérivatif.

Le matérialisme grossier du docteur me choquant au dernier point, je terminai brusquement l'entretien en lui disant que je faisais des vœux pour que le comte Szémioth trouvât une épouse digne de lui. Ce n'est pas sans surprise, je l'avoue, que j'avais appris du docteur ce goût du comte pour les études philosophiques. Cet officier

de hussards, ce chasseur passionné lisant de la métaphysique allemande et s'occupant de physiologie, cela renversait mes idées. Le docteur avait dit vrai cependant, et dès le jour même j'en eus la preuve.

— Comment expliquez-vous, monsieur le professeur, me dit-il brusquement vers la fin du dîner, comment expliquez-vous la *dualité* ou la *duplicité* de notre nature?... — Et comme il s'aperçut que je ne le comprenais pas parfaitement, il reprit : — Ne vous êtes-vous jamais trouvé au haut d'une tour ou bien au bord d'un précipice, ayant à la fois la tentation de vous élancer dans le vide et un sentiment de terreur absolument contraire?...

— Cela peut s'expliquer par des causes toutes physiques, dit le docteur; 1° la fatigue qu'on éprouve après une marche ascensionnelle détermine un afflux de sang au cerveau, qui...

— Laissons là le sang, docteur, s'écria le comte avec impatience, et prenons un autre exemple. Vous tenez une arme à feu chargée. Votre meilleur ami est là. L'idée vous vient de lui mettre une balle dans la tête. Vous avez la plus grande horreur d'un assassinat, et pourtant vous en avez la pensée. Je crois, messieurs, que si toutes les pensées qui nous viennent en tête dans l'espace d'une heure,... je crois que si toutes *vos* pensées, monsieur le professeur, que je tiens pour un sage, étaient écrites, elles formeraient un volume in-folio peut-être, d'après lequel il n'y a pas un avocat qui ne plaidât avec succès votre interdiction, pas un juge qui ne vous mît en prison ou bien dans une maison de fous.

— Ce juge, monsieur le comte, ne me condamnerait pas assurément pour avoir cherché ce matin pendant plus d'une heure la loi mystérieuse d'après laquelle les verbes slaves prennent un sens futur en se combinant avec une préposition; mais si par hasard j'avais eu quelque autre pensée, quelle preuve en tirer contre moi? Je ne suis pas plus maître de mes pensées que des accidens extérieurs qui me les suggèrent. De ce qu'une pensée surgit en moi, on ne peut pas conclure un commencement d'exécution, ni même une résolution. Jamais je n'ai eu l'idée de tuer personne; mais si la pensée d'un meurtre me venait, ma raison n'est-elle pas là pour l'écarter?

— Vous parlez de la raison bien à votre aise; mais est-elle toujours là, comme vous dites, pour nous diriger? Pour que la raison parle et se fasse obéir, il faut de la réflexion, c'est-à-dire du temps et du sang-froid. A-t-on toujours l'un et l'autre? Dans un combat, je vois arriver sur moi un boulet qui ricoche, je me détourne et je découvre mon ami, pour lequel j'aurais donné ma vie, si j'avais eu le temps de réfléchir...

J'essayai de lui parler de nos devoirs d'homme et de chrétien, de

la nécessité où nous sommes d'imiter le guerrier de l'Écriture, toujours prêt au combat; enfin je lui fis voir qu'en luttant sans cesse contre nos passions nous acquérions des forces nouvelles pour les affaiblir et les dominer. Je ne réussis, je le crains, qu'à le réduire au silence, et il ne paraissait pas convaincu.

Je demeurai encore une dizaine de jours au château. Je fis une autre visite à Dowghielly, mais nous n'y couchâmes point. Comme la première fois, Mlle Iwinska se montra espiègle et enfant gâtée. Elle exerçait sur le comte une sorte de fascination, et je ne doutai pas qu'il n'en fût fort amoureux. Cependant il connaissait bien ses défauts et ne se faisait pas d'illusions. Il la savait coquette, frivole, indifférente à tout ce qui n'était pas pour elle un amusement. Souvent je m'apercevais qu'il souffrait intérieurement de la savoir si peu raisonnable; mais dès qu'elle lui avait fait quelque petite mignardise, il oubliait tout, sa figure s'illuminait, il rayonnait de joie. Il voulut m'amener une dernière fois à Dowghielly la veille de mon départ, peut-être parce que je restais à causer avec la tante pendant qu'il allait se promener au jardin avec la nièce; mais j'avais fort à travailler, et je dus m'excuser, quelle que fût son insistance. Il revint dîner, bien qu'il nous eût dit de ne pas l'attendre. Il se mit à table, et ne put manger. Pendant tout le repas, il fut sombre et de mauvaise humeur. De temps à autre, ses sourcils se rapprochaient et ses yeux prenaient une expression sinistre. Lorsque le docteur sortit pour se rendre auprès de la comtesse, le comte me suivit dans ma chambre, et me dit tout ce qu'il avait sur le cœur. — Je me repens bien, s'écria-t-il, de vous avoir quitté pour aller voir cette petite folle, qui se moque de moi et qui n'aime que les nouveaux visages; mais heureusement tout est fini entre nous, j'en suis profondément dégoûté, et je ne la reverrai jamais... — Il se promena quelque temps de long en large selon son habitude, puis il reprit : — Vous avez cru peut-être que j'en étais amoureux? C'est ce que pense cet imbécile de docteur. Non, je ne l'ai jamais aimée. Sa mine rieuse m'amusait. Sa peau blanche me faisait plaisir à voir... Voilà tout ce qu'il y a de bon chez elle... la peau surtout. De cervelle, point. Jamais je n'ai vu en elle autre chose qu'une jolie poupée, bonne à regarder quand on s'ennuie et qu'on n'a pas de livre nouveau... Sans doute on peut dire que c'est une beauté... Sa peau est merveilleuse!... monsieur le professeur, le sang qui est sous cette peau doit être meilleur que celui d'un cheval?... Qu'en pensez-vous?

Et il se mit à éclater de rire, mais ce rire faisait mal à entendre.

Je pris congé de lui le lendemain pour continuer mes explorations dans le nord du palatinat.

VII.

Elles durèrent environ deux mois, et je puis dire qu'il n'y a guère de village en Samogitie où je ne me sois arrêté et où je n'aie recueilli quelques documens. Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour remercier les habitans de cette province, et en particulier MM. les ecclésiastiques, pour le concours vraiment empressé qu'ils ont accordé à mes recherches et les excellentes contributions dont ils ont enrichi mon dictionnaire.

Après un séjour d'une semaine à Szawlé, je me proposais d'aller m'embarquer à Klaypeda (port que nous appelons Memel) pour retourner chez moi, lorsque je reçus du comte Szémioth la lettre suivante, apportée par un de ses chasseurs :

« Monsieur le professeur,

« Permettez-moi de vous écrire en allemand. Je ferais encore plus de solécismes, si je vous écrivais en jmoude, et vous perdriez toute considération pour moi. Je ne sais si vous en avez déjà beaucoup, et la nouvelle que j'ai à vous communiquer ne l'augmentera peut-être pas. Sans plus de préface, je me marie, et vous devinez bien à qui. *Jupiter se rit des sermens des amoureux.* Ainsi fait Pirkuns, notre Jupiter samogitien. C'est donc Mlle Julienne Iwinska que j'épouse le 8 du mois prochain. Vous seriez le plus aimable des hommes si vous veniez assister à la cérémonie. Tous les paysans de Médintiltas et lieux circonvoisins viendront chez moi manger quelques bœufs et d'innombrables cochons, et, quand ils seront ivres, ils danseront dans ce pré, à droite de l'avenue que vous connaissez. Vous verrez des costumes et des coutumes dignes de votre observation. Vous me ferez le plus grand plaisir et à Julienne aussi. J'ajouterai que votre refus nous jetterait dans le plus triste embarras. Vous savez que j'appartiens à la communion évangélique, de même que ma fiancée ; or notre ministre, qui demeure à une trentaine de lieues, est perclus de la goutte, et j'ai osé espérer que vous voudriez bien officier à sa place. Croyez-moi, mon cher professeur, votre bien dévoué,

« MICHEL SZÉMIOTH. »

Au bas de la lettre, en forme de *post-scriptum*, une assez jolie main féminine avait ajouté en jmoude :

« Moi, muse de la Lithuanie, j'écris en jmoude. Michel est un impertinent de douter de votre approbation. Il n'y a que moi en effet qui sois assez folle pour vouloir d'un garçon comme lui. Vous

verrez, monsieur le professeur, le 8 du mois prochain, une mariée un peu *chic*. Ce n'est pas du jmoude, c'est du français. N'allez pas au moins avoir des distractions pendant la cérémonie! »

Ni la lettre ni le *post-scriptum* ne me plurent. Je trouvai que les fiancés montraient une impardonnable légèreté dans une occasion si solennelle. Cependant le moyen de refuser? J'avouerai encore que le spectacle annoncé ne laissait pas de me donner des tentations. Selon toute apparence, dans le grand nombre de gentilshommes qui se réuniraient au château de Médintiltas, je ne manquerais pas de trouver des personnes instruites qui me fourniraient des renseignemens utiles. Mon glossaire jmoude était très riche; mais le sens d'un certain nombre de mots appris de la bouche de paysans grossiers demeurait encore pour moi enveloppé d'une obscurité relative. Toutes ces considérations réunies eurent assez de force pour m'obliger à consentir à la demande du comte, et je lui répondis que dans la matinée du 8 je serais à Médintiltas. Combien j'eus lieu de m'en repentir!

VIII.

En entrant dans l'avenue du château, j'aperçus un grand nombre de dames et de messieurs en toilette du matin, groupés sur le perron ou circulant dans les allées du parc. La cour était pleine de paysans endimanchés. Le château avait un air de fête; partout des fleurs, des guirlandes, des drapeaux et des festons. L'intendant me conduisit à la chambre qui m'avait été préparée au rez-de-chaussée, en me demandant pardon de ne pouvoir m'en offrir une plus belle; mais il y avait tant de monde au château, qu'il avait été impossible de me conserver l'appartement que j'avais occupé à mon premier séjour, et qui était destiné à la femme du maréchal de la noblesse; ma nouvelle chambre d'ailleurs était très convenable, ayant vue sur le parc, et au-dessous de l'appartement du comte. Je m'habillai en hâte pour la cérémonie, je revêtis ma robe; mais ni le comte ni sa fiancée ne paraissaient. Le comte était allé la chercher à Dowghielly. Depuis longtemps, ils auraient dû être arrivés; mais la toilette d'une mariée n'est pas une petite affaire, et le docteur avertissait les invités que, le déjeuner ne devant avoir lieu qu'après le service religieux, les appétits trop impatiens feraient bien de prendre leurs précautions à un certain buffet garni de gâteaux et de toute sorte de liqueurs. Je remarquai à cette occasion combien l'attente excite à la médisance; deux mères de jolies demoiselles invitées à la fête ne tarissaient pas en épigrammes contre la mariée.

Il était plus de midi quand une salve de boîtes et de coups de fusil signala son arrivée, et bientôt après une calèche de gala entra dans l'avenue traînée par quatre chevaux magnifiques. A l'écume qui couvrait leur poitrail, il était facile de voir que le retard n'était pas de leur fait. Il n'y avait dans la calèche que la mariée, Mme Dowghiello et le comte. Il descendit et donna la main à Mme Dowghiello. Mlle Iwinska, par un mouvement plein de grâce et de coquetterie enfantine, fit mine de vouloir se cacher sous son châle pour échapper aux regards curieux qui l'entouraient de tous les côtés. Pourtant elle se leva debout dans la calèche, et elle allait prendre la main du comte, quand les chevaux du brancard, effrayés peut-être de la pluie de fleurs que les paysans lançaient à la mariée, peut-être aussi éprouvant cette étrange terreur que le comte Szémioth inspirait aux animaux, se cabrèrent en s'ébrouant; une roue heurta la borne au pied du perron, et on put croire pendant un moment qu'un accident allait avoir lieu. Mlle Iwinska laissa échapper un petit cri... On fut bientôt rassuré. Le comte, la saisissant dans ses bras, l'emporta jusqu'au haut du perron aussi facilement que s'il n'avait tenu qu'une colombe. Nous applaudissions tous à son adresse et à sa galanterie chevaleresque. Les paysans poussaient des *vivat* formidables, la mariée, toute rouge, riait et tremblait à la fois. Le comte, qui n'était nullement pressé de se débarrasser de son charmant fardeau, semblait triompher en le montrant à la foule qui l'entourait...

Tout à coup une femme de haute taille, pâle, maigre, les vêtemens en désordre, les cheveux épars, et tous les traits contractés par la terreur, parut au haut du perron, sans que personne pût savoir d'où elle venait.

— A l'ours! criait-elle d'une voix aiguë; à l'ours! des fusils!... Il emporte une femme! tuez-le! Feu! feu!

C'était la comtesse. L'arrivée de la mariée avait attiré tout le monde au perron, dans la cour, ou aux fenêtres du château. Les femmes même qui surveillaient la pauvre folle avaient oublié leur consigne; elle s'était échappée, et sans être observée de personne était arrivée jusqu'au milieu de nous. Ce fut une scène très pénible. Il fallut l'emporter malgré ses cris et sa résistance. Beaucoup d'invités ne connaissaient pas sa maladie. On dut leur donner des explications. On chuchota longtemps à voix basse. Tous les visages étaient attristés. — Mauvais présage! — disaient les personnes superstitieuses, et le nombre en est grand en Lithuanie.

Cependant Mlle Iwinska demanda cinq minutes pour faire sa toilette et mettre son voile de mariée, opération qui dura une bonne heure. C'était plus qu'il ne fallait pour que les personnes qui igno-

raient la maladie de la comtesse en apprissent la cause et les détails.

Enfin la mariée reparut magnifiquement parée et couverte de diamans. Sa tante la présenta à tous les invités, et lorsque le moment fut venu de passer à la chapelle, à ma grande surprise, en présence de toute la compagnie, Mme Dowghiello appliqua un soufflet sur la joue de sa nièce, assez fort pour faire retourner ceux qui auraient eu quelque distraction. Ce soufflet fut reçu avec la plus parfaite résignation, et personne ne parut s'en étonner; seulement un homme en noir écrivit quelque chose sur un papier qu'il avait apporté, et quelques-uns des assistans y apposèrent leur signature de l'air le plus indifférent. Ce ne fut qu'à la fin de la cérémonie que j'eus le mot de l'énigme. Si je l'eusse deviné, je n'aurais pas manqué de m'élever avec toute la force de mon ministère sacré contre cette odieuse pratique, laquelle a pour but d'établir un cas de divorce en simulant que le mariage n'a eu lieu que par suite de violence matérielle exercée contre une des parties contractantes.

Après le service religieux, je crus de mon devoir d'adresser quelques paroles au jeune couple, m'attachant à leur mettre devant les yeux la gravité et la sainteté de l'engagement qui venait de les unir, et comme j'avais encore sur le cœur le *post-scriptum* déplacé de Mlle Iwinska, je lui rappelai qu'elle entrait dans une vie nouvelle, non plus accompagnée d'amusemens et de joies juvéniles, mais pleine de devoirs sérieux et de graves épreuves. Il me sembla que cette partie de mon allocution produisit beaucoup d'effet sur la mariée, comme sur toutes les personnes qui comprenaient l'allemand.

Des salves d'armes à feu et des cris de joie accueillirent le cortége au sortir de la chapelle, puis on passa dans la salle à manger. Le repas était magnifique, les appétits fort aiguisés, et d'abord on n'entendit d'autre bruit que celui des couteaux et des fourchettes; mais bientôt, avec l'aide des vins de Champagne et de Hongrie, on commença à causer, à rire et même à crier. La santé de la mariée fut portée avec enthousiasme. A peine venait-on de se rasseoir, qu'un vieux *pane* à moustaches blanches se leva, et d'une voix formidable :

— Je vois avec douleur, dit-il, que nos vieilles coutumes se perdent. Jamais nos pères n'eussent porté ce toast avec des verres de cristal. Nous buvions dans le soulier de la mariée, et même dans sa botte, car de mon temps les dames portaient des bottes en maroquin rouge. Montrons, amis, que nous sommes encore de vrais Lithuaniens. — Et toi, madame, daigne me donner ton soulier.

La mariée lui répondit en rougissant, avec un petit rire étouffé :

— Viens le prendre, monsieur;... mais je ne te ferai pas raison dans ta botte.

Le *pane* ne se le fit pas dire deux fois, se mit galamment à genoux, ôta un petit soulier de satin blanc à talon rouge, l'emplit de vin de Champagne et but si vite et si adroitement qu'il n'y en eut pas plus de la moitié qui coula sur ses habits. Le soulier passa de main en main, et tous les hommes y burent, mais non sans peine. Le vieux gentilhomme réclama le soulier comme une relique précieuse, et Mme Dowghiello fit prévenir une femme de chambre de venir réparer le désordre de la toilette de sa nièce.

Ce toast fut suivi de beaucoup d'autres, et bientôt les convives devinrent si bruyans, qu'il ne me parut plus convenable de demeurer parmi eux. Je m'échappai de la table sans que personne fît attention à moi, et j'allai respirer l'air en dehors du château; mais là encore je trouvai un spectacle peu édifiant. Les domestiques et les paysans, qui avaient eu de la bière et de l'eau-de-vie à discrétion, étaient déjà ivres pour la plupart. Il y avait eu des disputes et des têtes cassées. Çà et là, sur le pré, des ivrognes se vautraient privés de sentiment, et l'aspect général de la fête tenait beaucoup d'un champ de bataille. J'aurais eu quelque curiosité de voir de près les danses populaires; mais la plupart étaient menées par des bohémiennes effrontées, et je ne crus pas qu'il fût bienséant de me hasarder dans cette bagarre. Je rentrai donc dans ma chambre, je lus quelque temps, puis me déshabillai et m'endormis bientôt.

Lorsque je m'éveillai, l'horloge du château sonnait trois heures. La nuit était claire, bien que la lune fût un peu voilée par une légère brume. J'essayai de retrouver le sommeil; je ne pus y parvenir. Selon mon usage en pareille occasion, je voulus prendre un livre et étudier, mais je ne pus trouver les allumettes à ma portée. Je me levai et j'allais tâtonnant dans ma chambre, quand un corps opaque, très gros, passa devant ma fenêtre, et tomba avec un bruit sourd dans le jardin. Ma première impression fut que c'était un homme, et je crus qu'un de nos ivrognes était tombé par la fenêtre. J'ouvris la mienne et regardai; je ne vis rien. J'allumai enfin une bougie, et, m'étant remis au lit, je repassai mon glossaire jusqu'au moment où l'on m'apporta mon thé.

Vers onze heures, je me rendis au salon, où je trouvai beaucoup d'yeux battus et de mines défaites; j'appris en effet qu'on avait quitté la table fort tard. Ni le comte ni la jeune comtesse n'avaient encore paru. A onze heures et demie, après beaucoup de méchantes plaisanteries, on commença à murmurer, tout bas d'abord, bientôt assez haut. Le docteur Frœber prit sur lui d'envoyer le valet de chambre du comte frapper à la porte de son maître. Au bout d'un quart d'heure, cet homme redescendit, et, un peu ému, rapporta au docteur Frœber qu'il avait frappé plus d'une douzaine de fois, sans

obtenir de réponse. Nous nous consultâmes, Mme Dowghiello, le docteur et moi. L'inquiétude du valet de chambre m'avait gagné. Nous montâmes tous les trois avec lui. Devant la porte, nous trouvâmes la femme de chambre de la jeune comtesse tout effarée, assurant que quelque malheur devait être arrivé, car la fenêtre de madame était toute grande ouverte. Je me rappelai avec effroi ce corps pesant tombé devant ma fenêtre. Nous frappâmes à grands coups. Point de réponse. Enfin le valet de chambre apporta une barre de fer, et nous enfonçâmes la porte... Non! le courage me manque pour décrire le spectacle qui s'offrit à nos yeux. La jeune comtesse était étendue morte sur son lit, la figure horriblement lacérée, la gorge ouverte, inondée de sang. Le comte avait disparu, et personne depuis n'a eu de ses nouvelles.

Le docteur considéra l'horrible blessure de la jeune femme. — Ce n'est pas une lame d'acier, s'écria-t-il, qui a fait cette plaie... C'est une morsure! . . . . . .

Le professeur ferma son livre, et regarda le feu d'un air pensif.

— Et l'histoire est finie? demanda Adélaïde.

— Finie! répondit le professeur d'une voix lugubre.

— Mais, reprit-elle, pourquoi l'avez-vous intitulée *Lokis?* Pas un seul des personnages ne s'appelle ainsi.

— Ce n'est pas un nom d'homme, dit le professeur... Voyons, Théodore, comprenez-vous ce que veut dire Lokis?

— Pas le moins du monde.

— Si vous vous étiez bien pénétré de la loi de transformation du sanscrit au lithuanien, vous auriez reconnu dans lokis le sanscrit *arkcha* ou *rikscha*. On appelle lokis en lithuanien l'animal que les Grecs ont nommé ἄρκτος, les Latins *ursus* et les Allemands *bär*.

Vous comprenez maintenant mon épigraphe :

Miszka su Lokiu
Abu du tokiu.

Vous savez que dans le roman de Renard l'ours s'appelle *damp Brun*. Chez les Slaves, on le nomme Michel, Miszka en lithuanien, et ce surnom remplace presque toujours le nom générique, lokis. C'est ainsi que les Français ont oublié leur mot néolatin de goupil ou gorpil pour y substituer celui de renard. Je vous en citerai bien d'autres exemples...

Mais Adélaïde remarqua qu'il était tard, et on se sépara.

PROSPER MÉRIMÉE.

LE JOURNAL

D'UNE

DAME DE LA COUR

AU TEMPS DE GEORGE Ier. (1)

SECONDE PARTIE (1).

I.

Trouvera-t-on indiscret, — avant de passer outre, — que nous répondions par avance à certaines objections prévues sur le plan même de notre travail? Pourquoi donc, s'est déjà peut-être demandé quelque lecteur, donner une telle importance à des souvenirs individuels? La *substance* historique du *Journal* de lady Cowper était facile à dégager, et n'eût point occupé beaucoup de pages. D'un autre côté, les titres personnels de Mary Clavering à l'attention de la postérité, même la plus indulgente, ne semblaient pas comporter autant de développemens.

Ces deux points, nous les accorderons d'autant plus volontiers qu'une première lecture du *Diary* nous avait justement laissé sous l'impression qu'un résumé succinct serait tout à fait en rapport avec la valeur de ce document historique. Néanmoins, en y songeant mieux et après une nouvelle lecture, il nous a semblé que le véritable attrait qui nous y avait convié n'était point dans le témoignage, — quelquefois précieux cependant, — ajouté à la somme des mémoires historiques déjà existans, qu'il était au contraire dans le dévelop-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

pement graduel, très naïvement, très involontairement exposé, d'un caractère complexe aux prises avec une situation particulière. La grande dame anglaise, la femme de cour chez nos voisins au commencement du siècle dernier, voilà surtout l'objet qui sollicitait notre curiosité et qui peut-être sera jugé digne de quelque intérêt. Les circonstances qui mettent en relief la simplicité, la droiture de cette femme d'élite épousée par amour, ne sont probablement pas assez romanesques pour les esprits blasés auxquels les péripéties d'une intrigue violente peuvent seules communiquer une certaine émotion; cependant une intelligence amoureuse du vrai pourra sans doute se complaire dans l'analyse des détails qui lui font connaître à fond, en même temps que la personne même de lady Cowper, le milieu brillant où le sort l'avait placée, les difficultés de tout genre qu'elle rencontra sur son chemin, les périls assez sérieux contre lesquels il lui fallut se tenir en garde. Il demeure évident que sa remarquable beauté avait frappé le roi George Ier, jusqu'alors assez mal partagé sous ce rapport, et à qui l'opinion publique, par un bizarre caprice, faisait en quelque sorte un blâme de tout ce qui manquait à ses favorites allemandes. Le prince de Galles lui-même, fort peu recommandable par sa fidélité conjugale, et qui s'attacha très sérieusement à une femme infiniment moins séduisante que ne devait l'être lady Cowper, avait pour celle-ci, non peut-être un penchant décidé, mais une bonne volonté d'affection qui se traduisait quelquefois par de singulières et très caressantes effusions. La moindre coquetterie, — j'entends de celles que s'interdisent les femmes sérieusement et absolument irréprochables, — eût donc mis le monarque ou l'héritier présomptif de la couronne aux pieds de la femme du lord-chancelier. La faveur déclarée de l'un ou de l'autre, exploitée selon les us et coutumes du temps par une personne aussi au courant des affaires politiques, pouvait devenir une puissance durable, et qui, dans les idées alors reçues, eût trouvé plus de courtisans que de détracteurs. Les « bons conseils » en ce sens, les insinuations tentatrices, ne manquèrent pas à la *dame du palais;* ils la trouvèrent sourde et bien résolue à ne pas déchoir dans sa propre estime. Et cependant, — si la tentation n'était pas bien pressante sous certains rapports malgré le prestige du rang et le reflet de la royauté, — de puissantes considérations eussent milité en faveur d'un parti-pris moins sévère, ne fût-ce que l'agrandissement de la famille, l'accroissement d'un crédit déjà fondé, la perspective d'un premier rôle dans la politique du temps. Convenons qu'il y avait là sujet à réflexion et à lutte intérieure, surtout quand une disgrâce imméritée vint atteindre lord Cowper, et quand ses désaccords avec ses collègues semblèrent rendre imminente la

résolution qu'il manifestait souvent de renoncer à la vie de cour. Plus jeune et moins désenchantée que son mari, lady Cowper se résignait bien à lui faire le sacrifice du rang où elle avait été élevée, et qu'elle lui devait en partie; mais on voit que cette vertueuse résolution lui coûtait plus d'un regret, fort concevable après tout, et, pour les gens doués de quelque expérience, cette situation délicate, cette lutte du devoir contre les penchans, les intérêts personnels, constitue un drame complet, plus émouvant dans sa réalité que la plupart des combinaisons auxquelles le romancier et l'auteur dramatique demandent leurs succès ordinaires.

Nous indiquons ici un seul des aspects par lesquels nous avons été frappé; nous pourrions recommander encore, comme étude à suivre d'après le *Journal*, celle du caractère de l'auteur : un curieux mélange de souplesse et de fierté, de bonhomie et de malice, de droiture et de savoir-faire. Ce caractère ne se livre pas tout d'un coup; il se révèle peu à peu, note par note, jour par jour, à la façon des traits que le miniaturiste reproduit par mille menus retours de pinceau sur l'ivoire longuement caressé. Cette dame de cour a ses momens de susceptibilité bourgeoise, ses préoccupations du qu'en-dira-t-on, ses haut-le-corps révoltés, suivis de concessions réfléchies. Tout cela, mêlé aux détails intimes donnés sur quelques incidens secondaires, mais mal connus, peut, ce nous semble, tenir lieu d'une action suivie et d'un intérêt purement narratif, à la condition cependant qu'on ne se méprenne pas sur les qualités fort diverses du roman et de l'autobiographie, et qu'on ne demande pas à celle-ci l'habile distribution, l'intérêt savamment gradué, qui sont l'apanage de la fiction. Le faux est ce qu'il veut, la vérité ne sera jamais que ce qu'elle peut être. Il faut donc l'aimer pour elle-même. Reprenons maintenant notre tâche, un moment interrompue par des explications que motive la nouveauté de notre entreprise, et rappelons en peu de mots les événemens de l'année 1716, auxquels vont faire allusion les notes du *Journal* que nous abrégeons.

Ainsi que nous l'avons déjà vu, cette année mémorable fut tristement inaugurée par les supplices qui donnaient le baptême de sang à la dynastie hanovrienne. Elle vit ensuite se produire une des plus graves modifications constitutionnelles qui aient réglé le mouvement de l'organisme parlementaire. Depuis l'année 1694, la durée de chaque législature était restée fixée à trois ans. Sous le coup des pressantes nécessités que lui faisait l'insurrection de 1715, l'administration whig, ayant à redouter le résultat des élections alors imminentes, fit abolir le *bill triennal*. Ce bill avait été voté en mémoire et en haine du despotisme de Charles II, qui, *dix-sept* années durant, avait gouverné avec la même représentation des communes,

espèce de chambre introuvable qu'aucune élection, — il le savait de reste, — ne lui aurait rendue aussi complaisante et aussi dévouée. Il faut reconnaître que le mandat à court terme (on le recommande pourtant de nos jours encore comme une espèce de panacée parlementaire) n'avait point donné les résultats attendus. Les représentans du pays, élus pour trois ans au lieu de l'être pour sept, ne s'étaient montrés ni plus indépendans ni moins corruptibles. Aussi beaucoup d'esprits distingués ont-ils cru voir dans le retour à la septennalité (mesure dont la légalité a d'ailleurs subi plus d'une critique) le point de départ d'une situation nouvelle; l'émancipation des communes, jusque-là plus subordonnées que de raison soit à l'autorité de la couronne, soit à l'ascendant de la pairie, date pour eux de cette mesure.

Une autre question intérieure fut soulevée par le départ du roi George Ier pour son électorat de Hanovre, départ auquel tous ses ministres s'opposèrent en vain, et que les tories saluèrent d'un long cri de joie. A l'occasion de ce malencontreux voyage éclatèrent les dissidences, jusqu'alors à peu près secrètes, de la famille royale. La jalousie soupçonneuse du père, les aspirations ambitieuses du fils, se manifestèrent publiquement; leur animosité réciproque se donna carrière. Le roi voulait restreindre et restreignit en effet, autant qu'il était en lui, l'autorité qu'il était contraint de déléguer au prince de Galles. Il ne voulut jamais lui conférer une véritable régence, et alla déterrer dans de vieilles annales un titre gothique pour en affubler ce pouvoir sévèrement limité. Le prince délégué ne fut pas régent; il reçut le titre de *lieutenant-gardien* du royaume, titre que personne n'avait porté depuis le Prince Noir. En revanche, dès que son père fut parti, le prince n'épargna rien pour se rendre populaire. Un zèle vindicatif sembla le pousser à tout ce qui pouvait alarmer, irriter la jalousie paternelle, — maladresse dont les conséquences devaient aggraver une situation déjà pénible. Il faudra s'en souvenir quand on lira, vers les dernières pages du *Journal* de lady Cowper, le triste détail des rigueurs exercées par George Ier contre son fils et sa bru, confondue un moment avec le prince dans une commune disgrâce.

Quant au troisième grand événement de l'année 1716, — le traité qui changea les relations de la France et de la Grande-Bretagne, non sans un immense profit ultérieur pour l'un et l'autre pays, — c'est à coup sûr celui qui toucherait nos lecteurs de plus près; mais lord Cowper, très mêlé aux affaires intérieures des trois royaumes et aux débats de la famille royale, ne le fut guère aux négociations qui se suivaient, soit à La Haye, soit à Herrenhausen. Le soin de les mener échut spécialement à Stanhope, aux deux Walpole (Ro-

bert et son frère Horace), enfin à Townshend, dont elles amenèrent la disgrâce momentanée. Aussi n'en trouvons-nous presque aucune trace dans l'écrit qui nous occupe; dès lors nous n'avons sans doute pas à y insister, et maintenant que notre mission de commentateur nous semble remplie, nous reprenons, au point où elle en était restée, la suite de nos extraits.

22 février 1716. — La princesse a lu avec émotion une lettre de lord Carnwath, un des condamnés à mort, qui lui a été remise par sir David Hamilton. — Si ce malheureux veut que je le sauve, disait-elle en pleurant, il faut qu'il avoue plus complétement, qu'il manifeste plus de repentir.

23. — Nous avons la confession détaillée de lord Carnwath, le récit de ses entrevues avec la reine Marie dans un couvent de Paris, puis avec le prétendant en Lorraine, où il obtint trois audiences successives.

D'après Mlle de Schulenburg, la demande de sursis votée par la chambre des lords a vivement contrarié le roi, qui, dit-il, n'osera plus après cela s'exposer aux regards du public. Il est tout spécialement monté contre lord Nottingham, qui, entre lui et les siens, touche bon an mal an quinze mille livres sterling des bontés du roi, et pourrait bien en revanche se montrer plus dévoué.

On m'a remis un spécimen des bâillons trouvés en grand nombre chez un bourgeois de Preston, enragé partisan des Stuarts, et qu'on a pendu après la bataille. Ce sont d'affreux engins armés d'écrous qui s'enfoncent dans les joues, et d'une pointe de fer qui perce la langue pour peu qu'on essaie de parler.

24 février. — Lord Derwentwater s'attendait à être *ajourné* comme lord Carnwath. Peut-être en effet l'eût-on sauvé sans la conduite insensée de sa femme et de ses enfans, qui ont voulu faire échec au pouvoir royal par l'intervention du parlement. Puis, devant le conseil, lorsqu'on l'interrogea, beaucoup d'insolence, et des dénégations absurdes en face de témoignages irrécusables. D'ailleurs il avait été le premier à prendre les armes, ce qui l'a fait choisir pour victime parmi les pairs anglais, comme lord Kenmure parmi ceux d'Écosse. Tous deux sont morts ce matin très courageusement, Derwentwater à moins de trente ans. Ses amis avaient décidé qu'on laisserait le corps exposé le plus longtemps possible, afin de rendre plus vive l'émotion publique. Aucun cercueil n'étant donc à portée de l'échafaud, il a fallu rouler le cadavre dans un méchant morceau de serge noire et l'emporter sur la première voiture venue.

27 février. — Lord Nottingham est destitué, contre l'avis de mon mari, qui voulait faire ajourner cette mesure sévère, et ne punir qu'après un nouveau méfait.

29 février. — J'ai eu pour convives M. et Mme Robethon, lady Powlett et Mme de Gouvernet (la plus aimable sexagénaire du monde). M. Robethon m'a chargée de proposer à mylord d'échanger sa place de chancelier contre celle de président du conseil; j'ai dû lui communiquer cette proposition : mylord refuse positivement. Il est prêt à quitter la partie, si ses collègues le désirent, mais ne veut aucunement admettre que ses fonctions actuelles soient changées. M. Robethon me prie d'insister, l'affaire étant ainsi arrangée, à ce qu'il assure, par les puissances du moment.

1er mars. — Je suis allée souhaiter sa fête à la princesse, qui est pour moi la meilleure des maîtresses et la plus charmante amie. Elle m'apprend que M. de Bernstorff est venu pratiquer le prince pour lui faire agréer la nomination de lord Cowper à la présidence du conseil; le prince a nettement refusé de s'en mêler autrement que sur l'exprès désir de mylord. En remerciant le prince, je n'ai pas manqué de lui répéter la réponse de mon mari aux ouvertures de M. Robethon.

10 mars. — J'ai été retenue à souper chez la princesse, où la duchesse de Monmouth (1) nous a raconté force détails sur la cour de Charles II et sur la mort de ce prince. Il résulte de ces anecdoctes que la duchesse de Portsmouth abusait étrangement la princesse en se targuant devant elle, ces jours-ci, de l'amitié que lui portait la reine Catherine, et des soins que cette indulgente personne avait pris en certaine occasion pour conjurer une fausse couche dont sa rivale était menacée. La duchesse de Monmouth traite tout cela de contes, et déclare que sa majesté déguisait à peine, sous les formes voulues, le mépris que lui inspirait la maîtresse donnée par la France. Celle-ci était à ce point dépourvue de toute clairvoyance que l'intrigue du roi Charles et de la duchesse de Mazarin, connue de tous et de chacun, demeura longtemps un secret pour elle. Quand elle eut fini par s'en apercevoir, elle allait partout se plaignant qu'on lui préférât « une femme sans beauté comme sans esprit. » Ainsi lui plaisait-il d'en juger.

Le roi, très las d'elle, la supportait par habitude et aussi à cause du crédit qu'elle trouvait à la cour de France, dont elle était l'instrument. A l'appui de ceci, la duchesse de Monmouth nous citait le langage tenu par ce prince dans la chambre même de sa maîtresse un jour où, les médecins ayant déclaré qu'il lui restait à peine une demi-heure de vie, elle avait envoyé chercher son royal amant pour prendre congé de lui et recommander leur fils à sa protection. Un des seigneurs de la cour s'approcha de la fenêtre, où le

(1) L'héritière de Buccleugh, qu'on avait mariée à quatorze ans avec le duc de Monmouth, épousa, trois ans après avoir vu périr sur l'échafaud ce premier mari, le troisième lord Cornwallis.

roi se tenait assez négligemment accoudé, pour lui offrir quelques complimens de condoléance. — *God's fish*, mon cher lord, interrompit ce prince avec son juron favori, sachez que je ne crois pas le premier mot de cette prétendue crise. La dame se porte mieux que vous et moi. Seulement il lui est venu quelque fantaisie qu'il faudra trouver moyen de satisfaire. Ce que je vous dis là, je vous le garantis aussi sûrement que si j'étais dans sa peau (1).

La duchesse de Portsmouth est sur le point de retourner en France. Nous sommes redevables de sa visite à l'espoir qu'elle avait conçu de rentrer dans quelques arrérages de ses pensions.

15 et 16 mars. — Procès de lord Wintoun. Mylord Cowper est encore appelé à remplir les fonctions de *high stewart*, honneurs à grimaces (*grinning honours*), comme les appelle sir John Falstaff dans le *Henry IV* de Shakspeare, attendu qu'ils coûtent fort cher et ne rapportent pas un *farthing*. Lord Nottingham et lord Aylesford, récemment frappés de destitution, se sont conduits en cette nouvelle épreuve d'une manière honteuse. Mylord Wintoun s'était arrangé après sa condamnation pour scier un barreau de sa prison au moyen d'un ressort de montre; il a été surpris pendant cette opération, et fait maintenant son possible pour donner à penser qu'il ne jouit pas de toute sa raison, bien qu'en somme il soit tout simplement sans éducation, sans la moindre littérature, et d'une brutalité exceptionnelle. Marié de tous côtés, on lui connaît au moins huit femmes, vivantes et grouillantes. Je m'impatiente malgré moi quand je vois un pareil personnage susciter autour de son nom tant de bruit et de propos. Si ce qu'on en dit est vrai, il fallait tout simplement le déclarer *incapable* de haute trahison.

22 mars. — Mistress Clayton, chez qui nous avons dîné, ne savait assez se louer des bons propos tenus par le prince à l'avantage des Anglais. Ce sont les meilleurs, les plus beaux, les plus dévoués de tous les êtres créés, et on ne peut mieux lui faire sa cour, assure-t-il, qu'en lui trouvant quelque rapport avec eux. Là-dessus grand scandale chez les convives étrangers. Ne pouvant se contenir, les voilà qui déblatèrent de la façon la plus inconvenante contre tout ce qu'ils ont trouvé ici. M. Schutz va jusqu'à prétendre qu'il n'y a pas en Angleterre une seule jolie femme.

1er avril. — Communié avec la princesse dans son salon.

Deux lettres de M. d'Uxelles (2) à M. d'Iberville, qu'on a pu intercepter, montrent la France peu disposée à rompre avec l'Angleterre. Il y a des négociations entamées par M. Devenvorde (3), dont il faut,

(1) Relire la lettre de Mme de Sévigné du 30 mars 1672, où elle traite avec une gaîté si méprisante « la Keroual » et les vues intéressées de cette noble aventurière.

(2) Le maréchal d'Uxelles, alors ministre des affaires étrangères.

(3) Ambassadeur des états auprès du gouvernement anglais.

disent ces lettres, caresser d'abord la vanité, pour en venir après à lui montrer que le succès de l'affaire lui serait personnellement profitable. Les Français ont en aversion notre ambassadeur, le comte de Stairs.

M. Robethon est venu chez le baron de Bernstorff, où nous dînions, et là, soit qu'il fût légèrement pris de boisson, soit par le fait de son impertinence naturelle, il nous parut à tous littéralement insupportable. La princesse soutient que c'est au fond le meilleur homme du monde et fort acceptable quand il veut bien ne pas trancher du bel esprit. Elle m'a parlé de lui quelquefois en d'autres termes, et certain jour les a traités, lui et Bothmar, de *francs coquins*.

La comtesse de Buckenburgh prétendait l'autre jour, pendant une visite, que les femmes anglaises n'ont jamais les dehors des dames de qualité, qu'elles ont la mine basse et timide, l'air humble et craintif, tandis que les étrangères, portant haut et la poitrine en avant, se donnent une tournure majestueuse et semblent de meilleure race. — Madame, lui répondit aussitôt lady Deloraine, c'est notre naissance, ce sont nos titres qui nous font *de qualité*. Pour nous montrer telles, nous n'avons pas, Dieu merci! à étaler notre gorge.

6 avril. — Le baron de Bernstorff m'a priée d'appeler l'attention de mylord sur cette partie du *bill triennal* relative à l'Écosse, et qu'y a introduite lord Islay. — Il s'aperçoit, me dit-il, que le duc d'Argyle et lord Islay manœuvrent pour tirer la couverture à eux, d'abord en provoquant une amnistie générale, et aussi en accaparant la portion du *bill triennal* qui concerne l'Écosse.

7 avril. — Je suis allée après le dîner chez sir Godfrey Kneller, afin d'y voir le portrait qu'il fait de mylord. Ce portrait est destiné à orner mon cabinet de toilette. Mylord y est représenté dans la même attitude que ce cher ami prenait si souvent lorsqu'il veillait à mon chevet pendant la grande maladie que j'ai faite.

14 avril. — Les débats sur l'abolition du *triennal act* ont commencé aujourd'hui. La princesse a voulu y assister. Sa santé est bonne. Je lui ai porté du lait caillé.

Nous avons appris ce matin que mon cousin Tom Forster, l'ex-général des rebelles, s'était échappé de Newgate. Le geôlier a été arrêté. D'après l'interrogatoire qu'il a subi devant le conseil, il paraît avoir été complice de cette heureuse évasion.

16 avril. — La princesse n'est point allée entendre la suite des débats. On m'apprend que lord Nottingham, récapitulant ce que mylord Cowper avait dit samedi dernier, en a fait le sujet des attaques les plus violentes et les moins parlementaires. Son frère et lord Trevor l'aidaient de leur mieux; mais mylord a mené l'affaire contre tous les trois de manière à leur donner regret de l'avoir ainsi pris à partie.

Pendant un dîner chez lady Powlett, Mlle Schutz s'est plainte que nous traitions les étrangers avec trop peu d'égards. Il faudrait, pour satisfaire ses idées sur les préséances respectives, que l'on fît passer sa femme de chambre avant la duchesse de Somerset. Je me permets néanmoins de penser que nous avons accordé à Mlle Schutz plus de civilités qu'elle n'en mérite, mille fois plus, en tout cas, qu'elle n'en obtient de ses compatriotes, qui la traitent, pour parler français, *de haut en bas*. Si elle n'était la nièce de son oncle, et si cet oncle ne jouissait d'un immense crédit, personne ne pourrait endurer ses incartades.

19 avril. — Émotion générale causée par la mort de lady Sunderland (1). La duchesse de Marlborough paraît fort affectée; mais chez elle pareils chagrins ne durent guère. En réalité, — non pas en apparence, — elle vivait aussi mal avec cette fille qu'avec ses autres enfans, qui tous la détestent. Lady Sunderland avait mieux que les autres su garder les dehors de l'affection filiale; mais la duchesse ne se trompait guère sur les mobiles intéressés de sa conduite, et la tenait au fond en médiocre estime.

29 mai. — Anniversaire de la restauration. Rameaux verts (2).

7 juin. — Actions de grâces. Grande foule. Feux de joie.

10 juin. — Anniversaire de la naissance du prétendant. Gardes dans les rues; roses aux boutonnières (3).

12 juin. — On commence à parler de la régence du prince pendant le voyage de sa majesté à l'étranger. Mlle de Schulenburg est ici pour faire entériner son brevet comme duchesse de Munster.

19 juin. — Allée à la cour. Lord Townshend paraît en disgrâce. Mlle de Schulenburg a prêté serment à la chambre haute. Un assez méchant accueil lui a été fait par leurs seigneuries. Mylord s'est chargé de tout pacifier.

26 juin. — Le baron de Bernstorff promet tous ses efforts; mais il craint que le roi et son fils ne puissent jamais s'entendre sur les conditions à faire au prince. Provisoirement on évitera de saisir la chambre du débat relatif à la régence. Le baron va chez la princesse, de là chez le prince; puis il revient à moi, se plaignant de ne pas trouver le prince assez facile aux concessions. Le prince donne cependant carte blanche à lord Cowper, qui se rend chez le roi en compagnie de Bernstorff. Lord Sunderland et lord Townshend insistent pour que le prince se soumette à de nouvelles restrictions; lord Cowper leur résiste avec succès. Le baron de Bernstorff vient

(1) Fille de la duchesse de Marlborough.

(2) Manifestation jacobite. La noix de galle ou *pomme de chêne* portée au chapeau était une allusion à l'heureuse fuite de Charles II, que les branches touffues d'un chêne dérobèrent aux recherches des soldats du parlement.

(3) Encore un signe extérieur de jacobitisme.

me dire que tout s'arrange, puis il court chez la princesse, que le détail des nouvelles comble de joie.

27 juin. — Encore Bernstorff. Il parle de paix, et va chez la princesse. Colère du prince.

28 juin. — D'autres *restrictions* sont mises sur le tapis. Je vais chez mistress Clayton. On y parle d'une brouille nouvelle. Le roi est décidément irrité. Il insiste sur ce que le prince doit être *humilié;* il veut le séparer du duc d'Argyle, de lord Islay, etc. Si son altesse n'accepte pas ces conditions, le roi déclare qu'il enverra chercher le D. E. (1) pour le faire gardien du royaume et duc d'York. Que ne prend-on mon avis sur tout cela? Ils sont plus insensés les uns que les autres, et, chacun ne songeant qu'à ses vues particulières, ils finiront par tout ruiner.

Je trouve dans l'appartement des petites princesses leur mère absolument déchaînée. De là, chez lady Essex Robartes. Mlle Schutz y prêche à qui veut l'écouter l'obéissance filiale. J'essaie de gagner lord Townshend à nos idées. Le prince déclare qu'il n'abandonnera point Argyle. Je m'efforce de l'apaiser. Il est dans une véritable angoisse, et me serre la main à plusieurs reprises. On va par son ordre chercher lord Townshend, pour qui je lui ai demandé quelques bonnes paroles. Il est question d'un défi porté à lord Cadogan (2) par le duc d'Argyle. A aucun prix, le prince ne veut se séparer de ce dernier. Son altesse a écrit au roi.

3 juillet. — Les lords Townshend et Sunderland sont chez le prince, criant, protestant à qui mieux mieux, déclarant qu'ils se savent à tout jamais perdus, etc. On apporte la réponse du roi, et j'en prends copie (3). La princesse croit y reconnaître le style de Robethon. En s'y prenant avec adresse, on pourrait certainement acheter un pa-

(1) Son frère, le duc Ernest-Auguste, qui depuis fut en effet duc d'York, mais qui jusque-là n'avait pas encore quitté le Hanovre.

(2) Diplomate et militaire de premier ordre. Il a sa sépulture à Westminster-Abbey.

(3) Citons les passages les plus significatifs de cette curieuse semonce. — « La première lettre que je reçois de votre part, mon fils, est sur des sujets aussi peu dignes de vous que de moi. A l'égard du duc d'Argyle, j'ai eu de bonnes raisons pour faire ce que j'ai fait; mais je ne sais ce qui vous est le moins avantageux, d'avoir été induit par lui ou par d'autres à faire le pas que vous venez de faire, ou d'y avoir été porté par votre propre mouvement. Vous aurez de la peine à redresser cette démarche dans le public. Quand on en risque de pareilles, on n'est pas en droit d'accuser mes ministres de me faire des rapports désavantageux, et c'est le monde renversé quand le fils veut prescrire au père quel pouvoir ce dernier lui doit donner; ce n'est pas non plus un motif de mettre le destin de mes ministres et autres serviteurs à la merci de votre modération. Il ne paraît pas non plus, à la conduite que vous avez tenue pendant les séances du parlement, que vous ayez si peu *de friandise,* comme vous le dites, *pour le gouvernement,* vous mêlant de choses qui ne vous regardaient pas, et ne vous empêchaient pas de pouvoir être tranquille. Je voudrais savoir quel droit vous aviez de faire des messages à la chambre contre mon intention... Est-ce à vous de mettre des clauses aux dons que

reil drôle. Je rencontre sa femme le soir même chez lady Powlett. Il paraît qu'une pension a été promise par le prince à M. Robethon, lequel se défend d'avoir en rien trempé dans cette dernière affaire. Mensonges que tout cela! Je me souviens fort bien de ce qu'il nous disait, à mylord et à moi, relativement à la régence.

4 juillet. — Avant dix heures chez la princesse. Le prince n'est pas levé. La princesse me dit que son altesse veut envoyer chercher M. de Bernstorff, pour lui manifester l'intention de tout sacrifier à son désir de bien vivre avec le roi, et de lui complaire autant que possible. Il se séparera donc du duc d'Argyle. Son altesse veut aussi faire venir M. Robethon et lui accorder la pension promise.

5 juillet. — M. Robethon assure que le roi reviendra, ce que n'eût point fait sa majesté, si les choses n'avaient pu s'arranger (1). L'absence du roi ne durera pas plus de six mois. Les étrangers prennent congé de la princesse. Je fais mes adieux aux dames de la suite royale.

Au *drawing-room*, le roi s'est montré d'une humeur charmante. Comme je lui souhaitais bon voyage... et prompt retour, il a semblé me dire par son regard que la seconde partie de ma phrase lui semblait pure formule, et qu'il ne voulait encore songer à rien de pareil.

Lord Lovat (2) est venu le soir au conseil, amenant un individu nommé Barnes. Cet homme a dénoncé sous serment certains propos tenus par deux Sulivant, cousins de cet autre Sulivant exécuté l'année dernière au mois d'octobre, et dont le crâne figure encore sur *Temple-Bar*. S'il les en faut croire, le frère de ce supplicié a conçu le projet d'assassiner le roi dans une forêt située entre Utrecht et Loo. Il se servirait pour cela du « parti bleu, » à la tête duquel il

je fais au public? Vous dites à cette occasion que vous avez voulu soutenir l'autorité royale; mais qui vous en avait donné le soin? Vous conviendrez que, quand on n'est pas responsable ni chargé d'une chose, on ne doit pas s'en mêler.

« Il s'agit présentement du duc d'Argyle, lequel, malgré ce que j'ai été obligé de faire à son sujet, vous voulez soutenir et garder à votre service, montrant par là votre opposition à mes sentimens. En même temps vous assujettissez à votre caprice le retardement du voyage que j'ai le dessein de faire. Je demande que vous mettiez fin à tout cela, et que vous satisfassiez aux propositions que M. de Bernstorff vous a faites de ma part. Vous empêcherez de cette manière les démarches que je serais indispensablement, et contre ma volonté, *nécessité* de faire pour soutenir mon autorité.

« Voi à ce que j'ai à vous dire en réponse à votre lettre. Je souhaite que vous en profitiez, et vous mettiez en état de mériter mon amitié. » « GEORGE R. »

(1) Cette menace indirecte du secrétaire intime, donnant à penser que son maître abdiquerait la couronne d'Angleterre plutôt que de reconnaître les droits de son fils, n'est-elle pas une curiosité historique?

(2) Le fameux Simon Fraser, lord Lovat, exécuté en 1745 pour avoir pris une grande part à cette dernière tentative des Stuarts exilés.

a été mis. — On appelle ainsi un détachement de quelque cinquante hommes habitués à battre l'estrade et à rançonner le pays. — Les deux auteurs de cette sinistre révélation n'ont pas manqué d'être sur-le-champ mis en prison. Ce même lord Lovat fut naguère accusé de rapt. Sa victime était une des sœurs du duc d'Athol. Depuis lors, il n'osait plus se produire dans le monde, et n'y a effectivement reparu que lorsqu'il s'est vu gracié pour prix de ses bons services en Écosse.

7 juillet. — Le roi est parti ce matin, et le prince était dans le même carrosse que son père. Avant le départ, le duc d'Argyle et lord Islay sont venus baiser la main du roi pour l'assurer en même temps que leur conduite future montrerait à quel point ils ont été calomniés auprès de sa majesté.

A la cour dès le matin. La princesse a fait prier lord Cowper de venir trouver le prince, lequel n'a confiance qu'en lui. Elle assure qu'une pension de trois cents livres lui a complétement gagné Robethon (ce dont je doute, car il est de ceux qui se vendent, mais ne se livrent point), et que Stanhope, qui accompagne sa majesté, a promis de mander ici *tout* ce qui se passerait là-bas (j'en doute au moins autant que du reste).

Pendant la visite qu'il fit à sa bru hier soir, le roi, dit-elle, lui raconta qu'il avait vu dans les dernières vingt-quatre heures au moins cinquante personnes, et que *toutes*, — à l'unique exception de lord Cowper, — avaient sollicité de lui quelque faveur; comme, lui trouvant la mine un peu fatiguée, elle lui demandait s'il allait bien : — Ne vous étonnez pas, lui répondit-il en riant, si je vous parais un peu pâle. On n'a fait toute la journée que me saigner *à blanc*. La princesse se plaint que M. de Torcy (1) ouvre toutes ses lettres.

8 juillet. — La duchesse de Munster a dit à lady Saint-John, de qui je le tiens, qu'elle s'était opposée à l'expulsion du duc d'Argyle, et qu'elle l'attribuait à l'insistance des ministres. J'ai rencontré l'archevêque (de Cantorbéry); il m'a parlé d'une sorte de pacte en vertu duquel lord Cowper et lui doivent se maintenir ou tomber ensemble. Mon mari a passé deux heures chez le prince, qui promet de suivre ses inspirations en toute chose. Mylord, pour premier conseil, lui prêche le pardon et l'oubli envers ceux dont il croit avoir à se plaindre, et cela dans l'intérêt des affaires en général. Son altesse l'a franchement promis, ajoutant que les bons avis de lord Cowper lui avaient été fort précieux.

Arrêts de mort contre vingt-quatre rebelles, qui seront tous gra-

(1) Jl-B. Colbert, marquis de Torcy, neveu du grand Colbert; il était alors membre du conseil de régence.

cié, à l'exception du juge Hall et du curé Paul (1). Le duc de Marlborough est fort malade; il part cette semaine pour son château et de là pour Bath. Mistress Clayton prétend qu'il est demeuré étranger à tout ce qui s'est pratiqué; les autres agissaient sans lui faire part d'aucune de leurs résolutions. J'aurais pu lui demander, cela étant, de m'expliquer les deux visites que mylord Cadogan a faites le même jour à Saint-Albans; mais je n'entends me mêler à tous ces *imbroglios* que si je ne puis faire autrement. Tout le monde est persuadé que la duchesse de Marlborough a reçu cinq mille livres sterling pour faire obtenir la pairie à lord Saint-John.

La princesse m'a parlé en termes fort durs de lord Townshend, dont les feintes caresses et l'hypocrisie la révoltent. Elle lui préfère lord Sunderland, qui a montré plus de franchise en lui avouant qu'il s'était prononcé contre le prince, qu'il tenait pour les *restrictions*, et à l'occasion les demanderait encore. Il avoue aussi avoir poussé à la destitution du duc d'Argyle, vis-à-vis duquel il aurait seulement voulu qu'on gardât plus de formes.

Selon moi (et je l'ai dit à ma maîtresse), c'est encore Robethon qui a le mieux expliqué cette destitution. Il dit que lord Townshend et l'autre secrétaire d'état avaient compté gouverner le prince par l'entremise d'Argyle, ce qui les avait poussés à parler de se démettre, s'il était renvoyé; mais quand ils virent le roi bien décidé, craignant de perdre leurs places, ils se rangèrent avec les ennemis du duc, et le relancèrent avec un extrême acharnement.

Le roi paraît avoir dit à la princesse en lui parlant des méfiances que le prince aurait, selon certaines gens, conçues contre lord Cowper : « Ces soupçons seraient bien mal placés, car le chancelier et le duc de Devonshire sont les deux seuls hommes de bien que j'aie encore rencontrés en ce pays. »

On obtiendra de la princesse qu'elle traite les ministres avec la civilité requise, mais je crois qu'elle aura peine à leur pardonner le passé. Je lui ai lu ce matin quelques poèmes de Mme Deshoulières, entre autres choses, certains passages touchant Brutus, à la hauteur duquel, toute whig que je suis, il m'est impossible d'arriver. J'estime en effet que Brutus aurait dû ou rester fidèle à César ou refuser ses bienfaits. L'ingratitude dont il fit preuve ternit, selon moi, l'éclat de son patriotisme. Là-dessus une grande discussion s'est élevée entre ma maîtresse et moi.

16 juillet. — La duchesse de Roxburgh, tout en affirmant qu'elle n'approuve pas l'expulsion du duc d'Argyle, recommandait à la princesse de ne plus l'admettre auprès d'elle. — Pourquoi cela?

(1) Le premier était juge de paix dans le Northumberland. Le second, William Paul, appartenait à l'église officielle. Tous deux, traînés sur la claie de Newgate à Tyburn, y furent effectivement exécutés pour haute trahison.

lui a-t-il été répondu. Le roi lui permet de venir à la cour, et je regarderais le prince comme coupable d'ingratitude, s'il manquait aux gens qui ont souffert pour sa cause.

Je pourrais confondre lord Sunderland en rapportant ce qu'il a dit en plein conseil, à propos du duc d'Argyle, quand fut votée la clause qui substituait la *guardianship* à la régence; mais je me suis fait une loi de ne rien ébruiter qui puisse contribuer à désunir les membres de l'administration. Peut-être un jour cette humeur pacifique me sera-t-elle imputée à crime.

M. Robethon (il en est formellement convenu avec moi) aurait voulu les restrictions tellement combinées que le prince ne les pût point accepter décemment, et comme je me récriais là-dessus, puisque personne en pareil cas n'aurait osé prendre la moindre initiative durant l'absence du roi : — Vous ne connaissez pas le prince, a repris Robethon. Donnez-lui le pouvoir, et vous le verrez faire place nette de tous les personnages qui agréent à son père; vous le verrez dissoudre le parlement et en venir aux mesures les plus extrêmes. — Je ne puis attribuer ces extravagances qu'au désappointement de l'honnête secrétaire intime, frustré de sa pension de trois cents livres, laquelle lui a été promise, mais pas encore payée. Dès la matinée suivante, je crus devoir en entretenir la princesse à mots couverts, sans répéter aucun des propos qui m'avaient scandalisée. Deux jours après, le prince manda M. Robethon, lui remit un bon de trois cents livres, et lui promit la continuation régulière de cette faveur aussi longtemps qu'on aurait à se louer de ses bons services.

A peine le roi parti, le prince s'est appliqué à se montrer affable et courtois envers chacun. Il veut être en bons termes avec le cabinet, et se rendre exactement compte de la situation politique. Le duc de Roxburgh, qui avait compté que sa femme et sa cousine lui donneraient la haute main sur les affaires, fut fort déçu dans ses espérances. Le crédit de l'une et de l'autre dame avait considérablement baissé. Le bon archevêque et le chancelier ne songeaient qu'à bien ménager toute chose pendant l'absence du roi, et ne pouvaient atteindre ce but qu'en pacifiant de leur mieux les querelles de leurs collègues. Stanhope était parti en même temps que le roi. En fait d'Anglais, sa majesté n'a voulu que lui, Boscawen et le doyen d'Exeter, ce dernier comme chapelain (1).

Le duc de Marlborough et ses amis ont un nouveau plan de campagne pour les prochaines sessions. Lord Townshend sera remercié (la duchesse de Munster m'en avait prévenue avant son départ). M. Methuen restera et aura les sceaux en l'absence de Stanhope.

(1) Hugh Boscawen (depuis lord Falmouth) était contrôleur de la liste civile. Lancelot Blackburn, doyen d'Exeter, passait pour avoir été pirate pendant sa jeunesse. C'était un grand ami de Robert Walpole. Il devint archevêque d'York en 1724.

Walpole sera mis de côté; lord Carnarvon le remplacera. (Il se vante d'avoir refusé en disant que ces changemens de personnes font présager quelque immonde besogne, et qu'il n'est point assez pauvre pour s'en charger.) Au chancelier, trop peu accommodant, on devait substituer M. Vernon; mais, toute réflexion faite, M. Lechmere a paru le seul personnage en état de gouverner Westminster-Hall. Le vrai, c'est que, jaloux de la grande réputation de mylord, ses collègues (sans en prévenir M. de Bernstorff) songeaient à le remplacer par le *lord-chief-justice* Parker. Pendant que s'agitaient ces diverses combinaisons, je ne bougeais guère du logis, et j'y avais fort à faire pour empêcher mon mari de se démettre. Trois semaines au moins s'écoulèrent avant que je l'eusse décidé à ne pas abandonner la partie.

Ce plan, dont beaucoup de détails m'échappent, mit naturellement la ville en rumeur, et surtout lorsque lord Sunderland obtint congé de se rendre en Hanovre auprès du roi. Ce fut justement à ce moment que le prince alla occuper la résidence royale de Hampton-Court, où il vécut tout l'été dans une splendeur inaccoutumée. Mylord Townshend et sa famille y étaient, pour ainsi dire, à demeure, M. Methuen deux fois la semaine, le chancelier une fois seulement. Le comte Bothmar n'en bougeait pas. Le roi l'avait laissé ici pour maintenir l'ordre en toute chose et rendre le compte le plus minutieux de tout ce qui se faisait. Le prince fort heureusement ne donnait aucune prise aux mauvais rapports.

Après le départ de lord Sunderland, les faiseurs de plans se crurent plus près que jamais d'arriver à leurs fins. L'opinion en revanche pronostiqua l'avénement des tories, résultat inévitable des divisions intestines qui minaient le grand parti whig. On supposait d'ailleurs au duc de Marlborough des combinaisons bien plus compliquées, bien autrement ténébreuses que celles dont il laissait percer quelques vagues desseins. Son état de paralysie, qui allait s'aggravant, fut le plus terrible coup porté à ces obscurs projets. Sa vie était en danger; on le sauva cependant, mais il ne recouvra tout entières ni la parole, ni l'intelligence. A Bath, où il passa tout l'été, les artisans d'intrigue se pressaient pourtant autour de lui, car, s'il n'avait plus de conseils à leur donner, encore voulaient-ils user de son nom et de sa bourse, que la duchesse administrait pour lui, et avec des visées d'ambition encore plus hautes. Lord Sunderland alla deux ou trois fois prendre les instructions de sa belle-mère avant de partir pour le continent, et il n'était question à Bath que des grandes choses en voie de s'accomplir aussitôt après le retour du roi.

A Hampton-Court, on dormait sur la foi des traités. La maladie

du duc rassurait les plus poltrons, et on ne remarquait pas assez que la duchesse, maintenant en possession de la bourse conjugale, en disposait plus largement que son mari ne l'avait jamais fait (1). On ne tenait pas compte des avantages qu'elle obtenait de son époux affaibli pour leur gendre Sunderland et pour ses enfans, enrichis aux dépens de lady Godolphin, la belle-sœur du ministre. Lord Townshend avait entrepris la conquête du prince, et parvint en effet à s'insinuer fort avant dans ses bonnes grâces; en revanche, il traitait maintenant la princesse avec une indifférence voisine du mépris. Jamais conduite ne parut si surprenante que la sienne à ce moment-là. Il faisait assidûment sa cour à mistress Howard, à miss Ballandine, à toutes les favorites en herbe ou en gerbe, et, vis-à-vis de la princesse, à peine se montrait-il respectueux. Perspicace comme elle l'est, nul doute qu'elle ne ressentît plus qu'une autre ce manque d'égards. Je priai donc M. Woodford de remontrer à lord Townshend combien il faisait fausse route et combien il était intéressant pour les ministres d'avoir la princesse dans leur jeu. Lord Cowper lui parla dans le même sens, et de fait l'attitude de son collègue se modifia très promptement du tout au tout. La princesse, satisfaite de lui, n'eut plus aucun sujet de trouble; mais alors recommencèrent les menées de Townshend contre mylord au profit de ce même Parker, que mon mari avait fait lui-même *chief-justice*, et que son rival était venu en quelque sorte lui souffler sous le nez. Il agissait tout aussi activement contre l'archevêque. Ni le prince ni la princesse ne prêtaient l'oreille à ses malveillantes insinuations.

Lorsque, vers les premiers jours d'août, lord Sunderland vint prendre congé de leurs altesses, il eut avec la princesse, dans la galerie de Hampton-Court, une conversation tellement animée qu'elle dut lui prescrire de parler plus bas, pour ne pas être entendu des gens qui passaient à chaque instant dans le jardin. — Eh bien! poursuivit-il avec emportement, qu'ils entendent! — Si c'est votre envie, je le veux bien, repartit la princesse; mais alors vous garderez le côté des fenêtres, attendu que, de l'humeur où nous sommes tous deux, l'un de nous infailliblement se jettera par l'une d'elles. Or, à vous parler sans détour, je prétends que ce ne soit pas moi. — Par cet échantillon, il est facile de deviner sur quel ton l'entretien était monté.

En prenant congé de lord Townshend, lord Sunderland lui protesta mille fois qu'il ne ferait rien pour desservir aucun des membres de l'administration auprès du monarque, et qu'il avait pour

(1) Marlborough, immensément riche, était si avare que, pour se rendre chez lui au sortir des *assemblées* de Bath, il regardait à la dépense d'un fiacre, même par une soirée humide et froide.

unique visée le prompt retour de sa majesté. Je ne sais si l'autre prit au sérieux ces belles paroles; mais l'événement prouva combien elles étaient peu sincères. Le premier résultat des secrètes menées du gendre de Marlborough fut la disgrâce de Townshend, disgrâce honorablement déguisée par l'offre qui lui fut faite de la vice-royauté d'Irlande, laquelle tout d'abord il crut devoir refuser malgré les instances de Stanhope. Ce dernier devint alors peu à peu, avec Sunderland, le ministre dirigeant (1).

Le 28 octobre, nous quittâmes Hampton-Court. Les dames d'honneur revinrent par eau, sur la même *barge* que le prince et la princesse. Il faisait merveilleusement beau, et la traversée fut aussi agréable que possible. Rien ne pouvait donner une meilleure idée de la richesse et de la prospérité du royaume que les tableaux successivement déroulés devant nous. Le dimanche suivant, qui fut le 4 novembre, la princesse ressentit les premières douleurs de l'enfantement, sur quoi le conseil fut aussitôt réuni. On avait appelé une sage-femme de mine assez peu rassurante (car elle ressemblait comme deux gouttes d'eau à l'envoyé de France), et sir David Hamilton devait opérer comme médecin assistant. Les dames de la suite insistaient pour qu'il délivrât lui-même la princesse, qui ne voulut jamais en entendre parler. Le conseil tint séance toute la nuit; mais aucun symptôme décisif ne se manifesta. Le mardi, la princesse eut un accès de frissons très violens et très persistans. Sauf les Allemands, tout le monde prit peur. Le conseil envoya chercher Mme de Buckenburgh, et la chargea de dire au prince qu'on le suppliait de faire accoucher la princesse par sir David Hamilton. Cette requête lui déplut, et je fus stupéfaite, le mercredi matin, de voir le sens dessus dessous que causait cette grande affaire. La sage-femme avait formellement refusé ses soins, à moins que leurs altesses ne s'engageassent à la soutenir contre « les grandes dames anglaises, » qui, prétendait-elle, avaient menacé de la faire pendre, si les choses tournaient mal. Ceci mit le prince dans une telle colère qu'il parlait tout uniment de « jeter par les fenêtres » quiconque avait tenu de pareils propos, et prétendrait s'ingérer dans ses affaires privées. Les duchesses de Saint-Albans et de Bolton, que le hasard amenait tout à propos dans la chambre où il tenait ce rude langage, reçurent directement l'apostrophe. A l'instant même, tout

(1) Il était resté, de tous ces revirements ministériels, de toutes ces intrigues menées à la fois en Hanovre et en Angleterre, quelques soupçons sur la sincérité de Stanhope. Lord Mahon, héritier du nom, a voulu justifier son ancêtre, et cette apologie, pour laquelle il lui a fallu entrer dans les détails les plus compliqués, est un des morceaux les plus curieux de son très remarquable ouvrage sur l'histoire de ce temps-là. — Voyez le chapitre VII de l'*History of England*, etc.

changea d'aspect. On ne parla plus que dans les termes les plus rassurans des bons soins, des favorables symptômes qui devaient faire compter sur une heureuse issue. Il n'y eut pas jusqu'à lord Townshend lui-même qui, pour se faire de fête et se montrer bon serviteur, venant à rencontrer la sage-femme dans une antichambre, courut lui prendre la main, la lui secoua cordialement, et, après ce bel exorde, demeura muet vis-à-vis d'elle, car il ne sait pas un mot d'allemand, à lui adresser toute sorte de grimaces plus affectueuses les unes que les autres. Voilà le suprême de la politique et le grand art de faire sa cour!

Notre pauvre princesse ne s'en trouva pas beaucoup plus vaillante. Ses souffrances, ses langueurs, continuèrent jusqu'au vendredi soir, où elle mit au monde un prince défunt...

II.

Le *Journal* de lady Cowper, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, s'interrompt brusquement à cette date de novembre 1716, et reprend seulement le 9 avril 1720. Dans l'intervalle, bien des événemens avaient modifié l'état des choses publiques et la situation personnelle des divers acteurs que nous venons de voir à l'œuvre. Le schisme de l'administration whig avait rejeté dans l'opposition Townshend et Walpole, ce dernier n'ayant pas voulu accepter patiemment la disgrâce qui était venue frapper son beau-frère. Stanhope, créé pair et virtuellement premier ministre, avait victorieusement lutté, d'accord avec la France, contre les ambitieuses tentatives d'Alberoni, qui, secondé par l'aventureux Charles XII, ne rêvait rien moins qu'une seconde restauration des Stuarts. En 1718, peu après qu'Addison se fut volontairement retiré, lord Cowper, renonçant à sa grande position judiciaire et politique, avait reçu le titre de comte, et le duc de Shrewsbury était mort. L'assassinat imprévu de Charles XII, l'avortement de la conspiration ourdie en France par le duc et la duchesse du Maine, la misérable tentative du prétendant en 1719, la disgrâce d'Alberoni, due aux efforts combinés de la diplomatie anglaise et française, nous mènent aux premiers jours de l'année suivante, qui fut inaugurée par le retour de Townshend et de Walpole dans le sein de l'administration whig. Ils lui avaient livré sans le moindre scrupule de terribles assauts. Walpole surtout, vaincu dans sa résistance au bill de tolérance (*repeal of the schism act*), venait de prendre une éclatante revanche en faisant rejeter une mesure qu'il aurait dû appuyer de toute son éloquence, puisqu'elle tendait à restreindre, en ce qui concernait la création de nouvelles pairies, la prérogative royale. En haine de son fils,

George Ier donnait son concours à cette mesure essentiellement libérale que Stanhope et Sunderland opposaient d'avance aux empiétemens prémédités, selon eux, par le futur roi d'Angleterre; il s'agissait aussi de refréner les ambitions égoïstes des favoris allemands, qui tous, en vue d'un avenir incertain, voulaient abriter leurs rapines sous le titre de lord et les priviléges de la pairie. On se demande comment les whigs opposans purent se croire autorisés en cette circonstance à marcher d'accord avec les tories, Townshend menant les uns, lord Nottingham à la tête des autres. Il est difficile de ne pas constater ici l'énorme influence que les calculs d'intérêt personnel exerçaient sur la direction politique des diverses fractions parlementaires (1).

Quoi qu'il en soit, le rejet du *peerage-bill* alarma le gouvernement; George Ier se hâta de quitter son cher Hanovre, où il était retourné au mois de mai 1719; il revint le 14 novembre pour ouvrir le parlement en personne. A l'occasion de ce voyage, les dissentimens de la famille royale s'aggravant toujours malgré la réconciliation de 1716, il n'avait été question de régence ni pour le prince ni pour la princesse de Galles, qui ne furent pas même chargés de tenir les *grands levers* à la place du monarque absent. Une clause dérisoire, mais significative, attribuait à leurs enfans (trois petites princesses nées en 1709, 1711 et 1713) ces fonctions purement honorifiques.

Ces querelles publiques dataient du baptême d'un des enfans du prince de Galles. Celui-ci ayant choisi pour parrain le duc d'York, son oncle, le roi voulut, sans raison apparente, que le duc de Newcastle fût substitué à ce prince, non comme chargé de pouvoirs, — ce qui eût paru tout simple, — mais en son propre et privé nom. Le prince, exaspéré par ce qu'il appelait tout simplement une *insolence*, adressa au duc de Newcastle, immédiatement après la cérémonie, les reproches les plus durs, et son père, irrité à son tour par ce manque de respect, lui envoya d'abord l'injonction de garder les arrêts, puis celle de quitter le palais de Saint-James, sur quoi leurs altesses royales se retirèrent ensemble chez le comte de Grantham, premier chambellan du prince. Une note fut aussitôt publiée d'après laquelle aucune des personnes qui auraient rendu leurs devoirs à l'héritier présomptif ou à la princesse ne devait plus être admise à la cour. On les privait en outre de la garde d'honneur due à leur rang; plus tard, les enfans de la princesse, enlevés à leur mère, furent placés sous la direction de lady Portland, et le secrétaire

(1) Ajoutons que ni les whigs opposans ni les tories ne contestaient ouvertement le principe du bill, la limitation des pairs à créer; mais ils le minaient en détail, insistant sur les vices de chaque clause. Addison écrivit son dernier pamphlet en faveur du bill. Steele se chargea de lui répondre au nom de l'opposition whig.

d'état aux affaires étrangères eut ordre de rédiger une circulaire diplomatique où toutes ces transactions étaient longuement exposées et justifiées. Le temps, au lieu d'atténuer ce différend si frivole dans son principe, l'aggrava au point que George Ier en vint à concerter un plan d'après lequel le prince de Galles devait être contraint, par acte du parlement, à délaisser, s'il montait jamais sur le trône d'Angleterre, la totalité de ses états en Allemagne. Ce projet, longtemps mûri, fut soumis par le roi au lord-chancelier Parker, qui avait remplacé lord Cowper, et ne fut abandonné définitivement qu'après avoir été déclaré tout à fait impraticable par ce magistrat, dont le dévoûment servile ne pouvait être suspect. Soit dit en passant, la démission de lord Cowper en 1718, — démission qui ne s'explique par aucun autre motif connu, — nous paraît devoir se rattacher à cette mesure extrême dont il aurait eu connaissance, et que ses relations personnelles avec le prince de Galles devaient lui rendre particulièrement odieuse. Placé entre un père et un fils coupables de torts réciproques, il se déroba par une sage retraite aux tristes nécessités que lui créait dans un tel conflit sa position officielle. L'histoire ne le dit pas formellement, le *Journal* de lady Cowper, incomplet comme nous l'avons, ne le dit pas davantage; mais il est permis de le deviner et de s'arrêter à cette hypothèse.

Au commencement de 1720, nous retrouvons donc le prince toujours brouillé avec son père, et réunissant volontiers à Leicester-house les divers groupes de l'opposition parlementaire. Malgré l'échec qu'ils ont subi à propos du *peerage-bill*, Stanhope et Sunderland ont conservé toute la confiance de George Ier. Townshend et Walpole, voyant qu'ils n'ont pu ébranler le ministère, se résignent à y rentrer, et répondent aux avances qui leur sont faites par leurs anciens collaborateurs, devenus pour un temps leurs antagonistes. Ceux-ci ne paient point cette réconciliation par de trop grands sacrifices. Walpole, — que vont bientôt grandir les débats relatifs aux affaires de la *South sea Company*, — accepte en dehors du cabinet le poste de *paymaster of the force*, Townshend est président du conseil; mais ce titre, si expressif chez nous, décore dans l'administration britannique une sorte de sinécure et ne représente aucune autorité définie. Leur collègue Methuen enfin s'est contenté d'une charge de cour. Ainsi ralliés, mais boudant encore, ces habiles joueurs ne prêtent qu'un appui précaire et très froid au ministère Stanhope; ils y sont plutôt à l'état d'observation et de surveillance jalouse, et attendent l'occasion de le renverser par un concours insuffisant ou même par un refus de concours.

Au moment précis où reprend le *Journal* de lady Cowper, Walpole se met en rapports avec l'ex-chancelier pour travailler à une

réconciliation entre le roi et l'héritier présomptif. Le roi n'admet de conditions ni d'une part ni de l'autre. Peut-être rendra-t-on ses enfans à la princesse de Galles. Le prince écrira au roi et reviendra s'établir à Saint-James; moyennant ce, lord Sunderland se fait fort d'obtenir du parlement six cent mille livres sterling pour éteindre les dettes de la liste civile. Le moment est bon pour le prince de Galles, s'il veut obtenir un marché avantageux et vendre ses rancunes filiales un peu cher. Lord et lady Cowper se préoccupent avant toutes choses de sauvegarder l'honneur de leurs altesses royales. Lady Cowper insiste sans relâche pour que la princesse revendique énergiquement ses droits maternels. Elle ne doit à aucun prix les abdiquer, à aucun prix laisser ses filles dans les mains à qui elles ont été confiées. Si elle cède, elle perdra tout renom de mère tendre et courageuse, elle n'aura plus un ami respectable. La princesse, qui n'aime pas les partis trop décisifs, est dans les angoisses, et, ne sachant que répondre, se fie tantôt aux conseils de lord Cowper, tantôt aux argumens de Walpole. Le prince hésite aussi. Un jour il promet d'écrire au roi, le lendemain il ne veut plus décidément donner ce triomphe à ses ennemis, ni surtout, on le voit, rentrer à Saint-James...

12 avril. — La princesse ne fait que pleurer, et se figure qu'elle est trahie par tout le monde. On la berce de promesses qu'elle croit vaines et de propos à chaque moment contredits ou par l'événement ou par d'autres paroles inconciliables avec les premières. — Je vois bien, me dit-elle, comment va le train des choses. C'est sur moi que tout finira par retomber, et je n'ai aucun moyen de m'y soustraire. Je puis dire que, depuis l'heure de ma naissance, je n'ai pas eu un jour qui ne m'ait apporté quelque douleur... Elle ajoute que le prince entend soumettre à lord Cowper la lettre qu'on exige de lui; en sa qualité de jurisconsulte, mylord devra veiller à ce que cette lettre ne lie en rien les mains de son altesse. — Jamais, continue-t-elle, le roi ne voudra entendre à la retraite de lady Portland. Walpole m'en a parlé cependant comme d'une chose qui se fera infailliblement d'ici à quelques jours; mais il y faut de l'adresse, car le roi devient inexorable pour peu qu'on s'avise de lui rompre en visière. J'ai dit à Walpole que ceci n'était point une plaisanterie, et que je les fatiguerais en tout lieu et à toute heure de mes légitimes plaintes, si on ne me rendait pas mes enfans.

Walpole a dit à mylord qu'il n'avait point voulu recourir à la duchesse de Kendal (1) avant que les choses ne fussent plus avancées;

(1) Nouveau titre conféré à Mlle de Schulenburg, déjà duchesse de Munster.

maintenant il se propose d'en venir là, et prétend que l'intervention de cette favorite serait tout à fait décisive. — Elle est, dit-il, aussi reine d'Angleterre que pas une ne l'a été jusqu'ici. Par elle, je puis obtenir bien des choses. — Lord Cowper l'a prémuni contre telle ou telle éclatante duperie, qui les exposerait tous deux à la risée publique. — Prenez garde aussi, lui a-t-il dit, que vous entreprenez indirectement sur les libertés publiques en demandant un vote de subsides pour la liste civile. A quoi sert effectivement d'en établir une, si on peut, en dehors d'elle, contracter des dettes et les faire acquitter par la nation? — Comme vous dites, a bégayé Walpole, cela n'a rien de régulier. — Certainement non, a repris mon mari; mais en somme c'est à vous d'y regarder, messieurs des communes, à vous et non pas à la chambre des lords, qui sous ce rapport ne saurait encourir aucun blâme.

Le prince a dit à lord Cowper : — Si mes amis et moi ne trouvons pas bon accueil à Saint-James, on ne m'y verra pas plus d'une fois le mois, et je les laisserai s'arranger entre eux. — Notez qu'*ils* ne demandent pas autre chose à Saint-James.

Le ministère fait peur au prince en lui donnant pour certain que les tories sont disposés à voter toutes les mesures qui pourraient l'atteindre personnellement, et que le *speaker*, de concert avec eux, pousserait à l'adoption de toutes les rigueurs que la cour serait disposée à promouvoir. Dans une telle passe, ne vaut-il pas mieux avoir le cabinet pour soi que contre soi?

Walpole travaille activement à détruire le crédit de M. de Bernstorff. Il a prouvé au roi que ce favori s'était rendu acquéreur à cinquante pour cent de perte des bons délivrés pour le paiement des troupes étrangères. Quant au surplus, il en a été disposé de telle façon que les véritables créanciers, les pauvres soldats allemands, y ont à peine touché. — Maintenant, ajoute mylord, je me ferai fort d'établir que Walpole a trafiqué dans des affaires de même ordre sur une bien autre échelle que Bernstorff ne s'y risquera jamais.

Walpole a si bien accaparé la princesse qu'elle est sourde à tous autres conseils que ceux de cet habile homme. Il a monté la tête au prince contre les spéculations de la Mer du Sud, que son altesse favorisait assez dans le début, et contre lesquelles il tonne maintenant, ainsi que tous ses amis (1). En revanche, ni Walpole ni Townshend n'osent entamer lord Sunderland, bien qu'ils aient eu plusieurs bonnes occasions d'en venir là. Walpole de plus, parfaitement au courant de ce qui se passait, ainsi du reste que la

(1) On verra plus bas Walpole engager le prince de Galles dans ces mêmes spéculations, d'abord honnies, puis patronnées par le versatile et audacieux ministre.

princesse, a laissé se nouer une intrigue entre sa femme et le prince (1).

Aux arrangemens bâtards qui ont fini par se conclure, — en dehors de mylord Cowper, volontiers étranger à toutes ces cabales, — le prince et la princesse n'auront gagné que le droit de se présenter quelquefois à la cour. En revanche, ils abandonnent leurs enfans, ils se laissent quitter et trahir par ceux qui se disaient leurs amis, lesquels apprendront, là où on les voit se presser d'accourir, à ne plus même garder les dehors de la bienséance envers des gens qu'ils ont indignement abusés. Le roi ne tient aucunement à renouer avec son fils et sa bru. L'important pour lui, c'est que les dettes soient payées. Ainsi plus de vie commune, ni les enfans ni les gardes ne sont rendus. Rien de grand, rien qui sente le rang où ils sont nés, et tout ceci pour procurer à Walpole et à Townshend le moyen de vendre fort cher leurs services à sa majesté, dont les affaires ont plus souffert de leur intervention que de toute autre, depuis qu'elle est de retour ici. Le prince leur a servi à tirer les marrons du feu, et c'est pour cela qu'ils l'ont induit par degrés à cet infâme accommodement, qui ne lui procure, ni à lui ni à la chose publique, aucune sorte d'avantage.

Pour ce qui me concerne personnellement, ces deux artisans d'intrigues m'ont désignée tout l'hiver aux méfiances de la princesse en me représentant comme acquise au roi et à M. de Bernstorff. Probablement accessible aux mêmes calomnies, le prince daignait à peine accorder un regard à mes amis ou à moi. Il a si rudement maltraité le petit lord Stanhope au sujet de son vote dans l'affaire de la Mer du Sud, que celui-ci a longtemps parlé de donner sa démission (2).

15 avril. — Décidément nos maîtres ne voient plus que par les yeux de Walpole. Sunderland ne se gêne pas pour dire que, si le prétendant était en Angleterre, il aurait bonne chance de tout renverser, tant il y a chez le roi de mauvaise humeur et de méfiances. Sa majesté se plaint que ses conseillers lui aient manqué de parole. — Vous deviez, disiez-vous, me livrer le prince pieds et poings liés, et je ne puis pas même obtenir qu'il se prive des serviteurs qui me déplaisent. Et puis cet argent que vous vous engagiez à me procurer?... Les six cent mille livres sterling lui tiennent au cœur plus que tout le reste. Walpole et Townshend se font fort, une fois cet

(1) La femme de Walpole était fille de John Shorter, *esq.*; nous ne nous rappelons aucune allusion contemporaine à l'intrigue dont parle ici lady Cowper.

(2) Le *petit lord Stanhope* dont il est ici question n'est autre que le célèbre comte de Chesterfield, qui à cette époque remplissait l'office de gentilhomme de la chambre auprès du prince de Galles.

argent obtenu, de renvoyer lady Portland, ne fût-ce que sous prétexte d'économies devenues indispensables. Ils promettent qu'on rendra les gardes, qu'on rendra les enfans; mais ce ne sont là que des promesses. Aucunes conditions ne sont encore faites, aucunes garanties ne sont obtenues que nous serons moins maltraités quand les ministres auront atteint leur but. Je demande à la princesse si on est d'accord sur les gens à remercier. — Oui, me dit-elle, mais non sur ceux qui rentreront. — Exactement comme au temps du triumvirat romain; on ne s'entend que pour proscrire. Je crois au fond que Sunderland conserve tout l'ascendant réel, et que Townshend et Walpole, en traitant avec lui, ne songent qu'à exploiter dans leur intérêt unique le crédit acquis par eux sur leurs altesses royales. Lord Cowper est profondément dégoûté de tout ce qu'il voit; de plus sa santé se trouve altérée. Il part demain pour la campagne, et il y a fort à parier que, si on lui donne d'autres sujets de mécontentement, il m'emmènera d'ici. Bernstorff ni aucun des Allemands n'est au courant de ce qui se brasse. Le roi paraissait hier de très mauvaise humeur.

19 avril. — La princesse Anne est malade. Sa mère a fait demander au roi l'autorisation de la voir. Jusqu'à présent, elle n'a été admise auprès de ses enfans que le dimanche soir. Le prince paraît fort inquiet. La petite vérole s'est déclarée.

20 avril. — La princesse est allée deux fois à Saint-James. Notre service devient très pénible. Pas la moindre occasion de rien apprendre. La petite malade semble se rétablir.

22 avril. — Lord Cowper va d'abord chez Walpole, puis chez le prince. Walpole lui a montré la lettre de ce dernier, amendée par les ministres, et qui, définitivement résolue, partira demain. — Je commence à constater chez mylord l'intention très arrêtée de renoncer aux affaires.

Samedi 23 avril. — Fête de saint George, patron de l'Angleterre. La lettre du prince, portée au roi par lord Lumley, a été suivie d'un message du roi au prince, et ce dernier, montant aussitôt en chaise, s'est fait porter à Saint-James, où sa majesté l'a reçu dans son cabinet. Le compliment du fils a été fort court, mais très respectueux, et promet une obéissance complète. Le père était fort troublé, très pâle, et n'articulait que des phrases entrecoupées au milieu desquelles on ne distinguait que ces mots : *votre conduite... votre conduite...* Le prince n'est pas demeuré plus de cinq minutes, au bout desquelles il est allé voir ses filles. On avait prévenu la princesse Anne de la réconciliation, pour qu'elle n'éprouvât aucune surprise trop vive à l'aspect de son père. Elle est d'ailleurs en pleine voie de guérison.

La princesse, revenue de Saint-James tout exprès pour attendre le retour de son mari, l'a vu rentrer, sa chaise entourée de *beefeaters* (1), suivi par une multitude qui poussait de frénétiques hourras. Le prince était fort sérieux. Il avait les yeux rouges et gonflés, symptôme habituel qui dénote chez lui une certaine contrariété. En rentrant, il nous congédia tous, et je reçus ordre de revenir à cinq heures.

A l'heure dite, je trouvai les gardes devant la porte, le *square* encombré de carrosses, les salons remplis de monde, tout en gaîté, rires et liesse. Dans le cabinet, où la princesse m'appela pour me montrer une lettre de l'archevêque, tout à fait étrangère à ce qui se passe aujourd'hui, je félicitai le prince et lui témoignai l'espoir que tout désormais irait au gré de ses vœux. Il m'entoura de ses bras et m'embrassa cinq ou six fois de suite avec cette cordialité qui lui est naturelle quand il s'épanche en tout abandon. La princesse ne put alors retenir un grand éclat de rire. — Assez, assez! disait-elle; vous ne manquez jamais de vous baiser ainsi dans les grandes occasions.

Toute la ville au reste manifestait une satisfaction plus ou moins sincère. Pour moi, quand mon mari rentra, je ne pus m'empêcher de lui sauter au cou. — Eh bien! lui dis-je, laissez-moi remercier Dieu que votre tête soit encore à vous. C'est plus qu'on ne pouvait vous garantir depuis deux mois (2).

Le roi, pressé par certaines gens de venir le soir même visiter sa belle-fille, n'a pu se résoudre à cette démarche. — L'occasion se trouvera, telle a été sa réponse.

Les dettes royales seront payées au moyen des deux compagnies d'assurance pour lesquelles on sollicite un privilége. Lord Onslow et lord Chetwynd, au nom de ces deux sociétés que l'on désigne déjà sous le nom de *bubbles* (bulles de savon), offrent trois cent mille livres sterling chacun. Walpole et Craggs font leur main sur ces nouveaux titres, qu'ils achètent, dit-on, avec un fort rabais.

Ni Bernstorff, ni Bothmar, n'ont été mis au courant de l'intrigue qui a préparé la réconciliation; aucun Allemand n'en était, sauf la duchesse de Kendal, que l'argent et les dignités dont l'Angleterre la comble ont rendue fidèle aux ministres anglais...

Une parenthèse est ici nécessaire pour éviter à nos lecteurs la

(1) Ce nom bizarre désigne les hallebardiers attachés au service personnel du monarque et de l'héritier présomptif. Ce sont les *soldats aux gardes* de la tour de Londres.

(2) Si les craintes de lady Cowper n'étaient pas exagérées, — ce que nous inclinerions à croire, — il faudrait admettre que l'ex-chancelier, dans son zèle pour le prince royal, était allé jusqu'à se compromettre dans quelques menées fort aventureuses.

confusion qui se pourrait établir dans leur esprit entre les opérations subalternes des deux compagnies créées par les lords Onslow et Chetwynd et celle de la puissante compagnie de la Mer du Sud. Celle-ci avait été fondée en 1711 par le ministre Harley, et sa charte d'*incorporation* datait déjà de neuf années lorsqu'elle se précipita dans les folles spéculations qui dans l'espace de quelques mois en amenèrent la ruine. Ces spéculations en provoquèrent de semblables, toujours plus chimériques, toujours plus véreuses, et c'est parmi celles-ci que doivent être rangées les deux entreprises patronnées par George Ier en vue de la liquidation des dettes de sa liste civile. De celles-ci, les historiens ne parlent pas avec détail, et nous avons vainement cherché dans l'ouvrage de lord Mahon quelques faits relatifs à l'anecdote politico-financière dont nous entretient le *Journal* de lady Cowper. Voici en revanche ce que l'historien nous dit, et ce que ne nous dit pas le *Journal :* « Presque aussitôt après le départ du monarque, l'héritier présomptif fut amené à se laisser afficher comme directeur d'une compagnie pour l'exploitation des mines de cuivre dans le pays de Galles. Vainement le *speaker* et Walpole essayèrent de l'en dissuader en lui faisant peur des attaques auxquelles il serait en butte dans le parlement et du bel effet que feraient les crieurs des rues en annonçant au public la *bulle du prince de Galles !* Ce fut seulement lorsque la compagnie fut en péril que son altesse royale se retira prudemment avec quarante mille livres sterling de bénéfices réalisés. »

... Voici un dialogue qu'on me donne pour authentique. Stanhope, rencontrant dans une antichambre les deux favoris allemands et les apostrophant de sa voix la plus perçante : — Eh bien ! messieurs, la paix est faite,... la paix est faite. — Bernstorff. Les lettres sont-elles donc arrivées? — Stanhope. Non, non. C'est *ici* que nous avons la paix. Nous allons revoir notre prince. — Bothmar, étonné. Notre prince?... — Stanhope. Oui, notre prince, notre prince de Galles. Nous l'attendons, il va se réconcilier avec le roi. — Bernstorff. Monsieur, vous avez été bien secret dans vos affaires. —Stanhope. Mais, oui, nous l'avons été. Le secret, voyez-vous, est toujours nécessaire pour les bonnes choses (1).

Bothmar, ne pouvant tenir devant ces insultes et surtout à l'idée que son vieux maître l'avait en quelque sorte trahi, s'est laissé aller à fondre en larmes. Le roi du reste n'a cédé qu'à une contrainte morale. Il ne voulait pas voir le prince. — Les whigs ne peuvent-ils donc revenir sans lui? demandait-il à chaque instant.

(1) Tout ce dialogue est en français dans le *Journal* de lady Cowper.

24 avril. — Lord Cowper est venu ce matin s'asseoir à mon chevet. — Chère enfant, m'a-t-il dit, vous devez être la première initiée à tous mes secrets. Je m'étais décidé, suivant en ceci votre inspiration, à reprendre un poste officiel, ne fût-ce que pour montrer que cette réconciliation du père et du fils, bien que je n'en aie pas été l'auteur, me paraît en elle-même une chose conforme à l'intérêt public. J'aurais donc accepté la place de mon digne ami Kingston (1), et ce n'eût été que la juste récompense de ses honteux procédés à mon égard; mais, pesant plus mûrement toute chose, il me semble que, sauf une seule (cette brouille de la famille royale), toutes les raisons subsistent qui m'avaient déterminé à la retraite. Je me fais vieux, ma santé devient délicate, je suis assez riche, et je n'entends plus me rendre esclave d'aucun pouvoir ici-bas. A cinquante-cinq ans, il est temps de donner quelque loisir à sa vie. Mes infirmités ne me permettent plus de continuer la lutte avec les sots et les coquins, et je trouverai dans le repos plus de bonheur qu'ils ne m'en pourraient donner, dussent-ils employer toute leur influence en ma faveur.

J'essayai de combattre cette résolution. — Ne va-t-on pas dire que vous boudez parce que vous n'avez pas été l'agent principal de la combinaison qui rapproche le roi de l'héritier présomptif? — J'y ai songé, m'a-t-il répondu; mais je supporterai les interprétations les plus malveillantes afin d'assurer ma tranquillité. Telle est ma ferme décision, qui ne comporte plus de conseils à prendre; je n'en prouverai pas moins que je n'obéis pas à une inspiration de mauvaise humeur, car je compte réclamer la clé qui vous a été promise (2). De plus j'accepterai, si on me l'offre, de siéger avec les membres du cabinet; mais je ne veux ni office ni pension. J'entends vivre en citoyen libre de la vieille Angleterre, et ne laisser à personne la moindre prise sur moi...

Suivant un cérémonial arrêté d'avance, les whigs du dernier ministère se sont réunis à Devonshire-house pour aller en corps chez le roi, auquel le duc de Devonshire a lu un petit discours (car le ciel, qui l'a fait galant homme, oublia de lui départir les facultés de l'orateur). Sa majesté a répondu par quelques paroles dont personne n'a pu me donner la moindre nouvelle. On croit qu'il se félicitait de voir unis les membres du parti politique dont le maintien aux affaires lui paraît une condition essentielle de la prospérité nationale.

En tiers avec la princesse et moi, le prince se montre tout fier de n'avoir point abandonné ses amis. — Argyle, dit-il, verra bien que

(1) Evelyn Pierpoint, créé duc de Kingston, était à ce moment *lord du sceau privé.*

(2) La clé était l'insigne des fonctions de première dame du palais, regardée comme une sorte de *grande-maîtresse.*

je ne suis pas un croquant... Non, je serais mort de chagrin, s'il m'eût fallu plier sans avoir sauvegardé les intérêts de qui m'a été fidèle. Le moment est venu de payer les bons services, et je compte bien avant peu faire rendre les sceaux à lord Cowper.

Ici grande révérence de ma part, et j'ajoute que, fier des éloges que son altesse accorde à sa conduite, mon mari n'acceptera point une récompense qui lui semblerait onéreuse. — Il le faudra pourtant... Je ne veux pas vivre entouré d'ennemis, et c'est lui que je regarde comme mon appui le plus ferme. — Je ne sais, monseigneur, ce que vos exprès commandemens obtiendront de lord Cowper; mais rien autre chose ne le décidera, je vous en réponds.

Le roi est venu voir ses petites-filles. La princesse l'attendait pour le recevoir. Il l'a emmenée dans un petit cabinet où ils sont restés une heure et dix minutes. Pendant tout ce temps, nous étions, lord Grantham et moi, en conversation réglée avec les deux Turcs dont sa majesté s'était fait accompagner. L'un d'eux, Mahomed, nous a raconté les derniers instans de la feue reine de Prusse, sœur de notre monarque, morte en deux jours d'un mal mystérieux, et empoisonnée, à ce que l'on croit généralement. Mahomed estime qu'on s'est servi pour cela de diamans réduits en poudre, ce qui expliquerait l'état de l'estomac, tellement usé, tellement décomposé qu'au moindre effort les doigts passaient à travers. — J'en ai fait moi-même l'épreuve, nous dit tranquillement notre mamelouck, qui insiste aussi beaucoup sur la douleur manifestée en cette occasion par son maître. — Il passa deux jours entiers à se promener en gémissant. A force de heurter ses pieds aux lambris, ce qu'il fait toujours quand il marche ainsi de long en large, il avait usé ses souliers, et ses pieds passaient au travers!...

La princesse est sortie de son entrevue, manifestant une joie, un ravissement extrêmes des bontés que le roi lui avait témoignées. Walpole a dit en revanche à mylord que sa majesté s'était montrée sévère « jusqu'à la cruauté » dans les reproches adressés à sa bru.

25 avril. — Grand dîner de réconciliation chez lord Sunderland; six anciens ministres avec six nouveaux. Lord Cowper était de la fête. Le soir, malgré ma joue enflée, il a fallu aller au *drawing-room*. Le roi n'a parlé ni au prince, ni à aucun de ceux que ce dernier regarde comme ses amis. La duchesse de Shrewsbury, après une première interpellation laissée sans réponse, n'a pas voulu en avoir le démenti. — Sire, a-t-elle dit d'un ton boudeur, je suis venue pour faire ma cour, et je vous préviens que je la veux faire. — Malgré tout, chacun se tenait sur la réserve, et deux groupes s'étaient formés qui semblaient s'apprêter à quelque combat. Le prince, les yeux baissés, dans une attitude modeste, s'était posé à mer-

veille. Le roi, jetant çà et là quelque regard farouche, semblait fort mal à son aise. Il me rappelait ces chats qui guettent l'attaque d'un chien malappris, et qui, au moindre mouvement de l'ennemi présumé, se rejettent en arrière, tout prêts à jouer des griffes.

Le prince est devenu comme un jouet dans les mains de Walpole, qui lui fait faire, sans que son altesse s'en doute, tout ce que le roi se croit en droit d'exiger.

Mme de Kielmansegge est malade, et n'a été mêlée en rien à ces dernières transactions. Elle n'est plus bien avec les ministres. La princesse, qu'elle était venue voir, se renferme dans la stricte rigueur de l'étiquette, et prétend ne l'admettre qu'après la duchesse de Kendal.

28 avril. — Le roi presse fort sa belle-fille de reprendre auprès d'elle, comme *première*, la duchesse de Saint-Albans. On a soin de dire devant moi que les appointemens vont être réduits à huit cents livres. Je comprends à demi-mot. « Ne mets pas ta confiance dans les princes, ni dans les enfans des hommes! » nous prêche le psalmiste (1).

1er mai. — La princesse ne veut certainement pas me donner la clé. Elle prétend qu'elle désobligerait par là lady D... (2), et que cette dame la quitterait. Notez que cette faveur m'a été spontanément *proposée* par ma noble maîtresse, et que, le roi l'ayant sollicitée peu après, elle allégua, pour refuser honnêtement, « les grandes obligations qu'elle avait à lady Cowper, » sur quoi sa majesté répondit aussitôt : — Vous avez raison, madame, il suffit de la moindre réflexion pour s'assurer que c'est là une dette sacrée. Veuillez me pardonner une demande faite à contre-temps...

Pourquoi lady D..., refusée alors, se fâcherait-elle aujourd'hui? Seraient-ce ses promenades à Richmond en compagnie du prince qui lui ont donné le droit d'être plus susceptible?

3 mai. — Lord Cowper, invité à un dîner ministériel, n'a pas accepté d'y prendre part. Sa santé ne lui permet plus ce genre de réunions. Il a vu la princesse, et n'attendait qu'une occasion pour lui parler de ma « clé; » mais la conversation a été menée de manière à lui interdire ce sujet délicat.

Les deux anciens ministres (Stanhope et Sunderland) et les deux nouveaux (Townshend et Walpole) font étalage de leur intimité rétablie. On les voit tous les quatre se promener bras dessus bras dessous; ils se prennent par la taille, ils s'embrassent... Rien de plus touchant!

(1) La duchesse de Saint-Albans devait être « reprise » comme première dame du palais au détriment de lady Cowper, à qui cette charge était promise.

(2) On croit que cette initiale désigne lady Deloraine.

Un des grands artifices de Walpole, pour s'assurer l'appui de la princesse, a été de l'engager dans les spéculations de la Mer du Sud. Il fit acheter des actions par leurs altesses le matin même du grand débat, et pesa par ce moyen sur les votes de plusieurs membres. Tout cela finit à la longue par se savoir, et il en résulte des rancunes, des inimitiés, des jalousies.

Un message royal demande aujourd'hui même aux communes l'autorisation nécessaire pour qu'on puisse ériger en compagnies les *bubbles* d'Onslow et de Chetwynd. Il y est dit formellement que le commerce désire cette organisation, et que les créateurs de ces deux affaires offrent de verser les six cent mille livres sterling devant servir à l'extinction des dettes contractées par le roi.

Le prince dit à ce sujet : — J'espère bien qu'on fera de même lorsque je serai sur le trône. — Mais alors que sert de fixer le chiffre de la liste civile?

Le duc de Wharton a perdu de grosses sommes à Newmarket. On parle de treize mille livres sterling.

5 mai. — Walpole a été singulièrement malmené par Shippen dans le débat auquel ont donné lieu les expédiens inventés pour se procurer de l'argent. Shippen est connu pour un parfait honnête homme, quoique tory. Son discours était fort éloquent, et de plus il avait raison, ce qui ne gâte jamais rien. Une fois que les ministres auront enlevé le vote financier qui tient si fort au cœur du roi, ils ne garderont plus de ménagemens vis-à-vis de leurs altesses royales, pour peu que celles-ci ne marchent pas absolument dans leurs voies.

Vendredi. — Walpole a présenté aujourd'hui même à la chambre des communes une adresse par laquelle les représentans du pays remercient le roi du soin qu'il a pris relativement aux compagnies d'assurance. En d'autres termes, on lui rend grâce d'avoir inventé une rubrique nouvelle pour nous prendre notre argent. Une flatterie tout à fait digne du règne de Tibère!

Samedi. — Bernstorff est venu. Il couvre comme il peut son ignorance de ce qui se passe, en disant qu'il n'*a pas voulu savoir*. Il prétend que la plupart des promesses faites ne seront pas tenues, attendu que les ministres n'ont pas osé communiquer au roi les engagemens pris en son nom. Il dit aussi qu'ils sollicitent son assistance, — à lui Bernstorff, — pour empêcher le roi de partir, mais qu'il ne compte pas s'en mêler. Bien qu'il soit tant soit peu rasséréné, on devine tout ce que lui laisse d'amertume sa condition présente, celle d'un homme prudent et sage que toute son habileté n'a pu sauver d'une disgrâce imméritée, et qui se voit abandonné par son vieux maître après de longs et fidèles services; encore est-

ce au profit des hommes les plus indignes et les plus vicieux que le monde ait pu produire.

Dimanche. — Lord Cowper est allé à la chapelle royale. Le roi ne lui a point adressé la parole, et paraissait de fort mauvaise humeur. Même silence entre le père et le fils, qui se contentent de se faire mutuellement bonne mine. Lechmere, ce grand homme qu'on opposait toujours à lord Cowper, est définitivement remercié.

La duchesse de Saint-Albans prétend, plus haut que jamais, à la restitution de sa *clé*, qu'elle déclare ne lui avoir pas été enlevée officiellement; mais alors n'est-il pas merveilleux que la princesse, à qui je ne demandais rien, se soit crue en droit de me l'offrir? Et si elle me l'offrait sans vouloir me la donner, quelle idée faut-il se faire d'une pareille dissimulation, qui est en même temps une si rare maladresse? Elle a compté sans doute sur ma longanimité, sur la retenue et la discrétion de lord Cowper, qui nous empêcheraient toujours de revendiquer la faveur promise. Les Allemands l'ont traitée plus d'une fois devant moi de *grandissime comédienne*. Pour mon compte, je ne vois là aucun sujet d'admiration. Des acteurs qui joueraient ainsi leur rôle seraient chassés du théâtre à coups de sifflet, et mourraient inévitablement de faim. Le beau succès de désobliger ainsi les deux meilleurs amis que l'on eût au monde, et la belle victoire que de les tromper, quand c'est uniquement leur loyauté qui les fait tomber dans le piége le plus grossier! Maintenant il n'est plus question de places ni de récompenses aux bons serviteurs; chacun a ce qu'il voulait : l'un son argent, l'autre les vains honneurs du *drawing-room* et le privilége d'être rudoyé par lord Sunderland. Pauvre prince! il ne voit pas qu'il est trahi; mais la princesse, qui le mène, est elle-même menée par Walpole. Elle est aux anges d'avoir trompé tout son monde, bien que ce triomphe soit fort au-dessous de l'intelligence et de la capacité que Dieu lui a départies, et que personne ne lui conteste.

10 mai. — L'archevêque (de Cantorbéry) est venu féliciter la princesse à propos de la fameuse réconciliation. De là il s'est étendu ironiquement sur les talens et les vertus qui distinguent nos hommes d'état. La princesse était réellement embarrassée. — Oh! lui a-t-elle dit, Townshend et Walpole ne sont pas nos seuls conseillers... Mais, à propos, que faites-vous de votre ami, lord Cowper? — C'est à moi, madame, puisque vous abordez ce chapitre, de vous demander ce que vous en faites. Il n'est pas de taille à se mesurer avec ces grands hommes dont je vous parlais; son rôle est d'approuver aveuglément ce qu'ils ont résolu entre eux, à portes closes, quand ils veulent bien l'admettre et lui communiquer leurs décrets... Sur ce, on vint gratter à la porte, et la princesse, comme

impatientée : — C'est, dit-elle, la duchesse de Saint-Albans qui me vient obséder encore pour sa clé. — Et l'aura-t-elle? demanda le prélat. — Jamais! s'est écriée la princesse. — En la lui donnant, reprit l'autre, vous feriez pourtant preuve d'une douceur d'âme que je ne vous supposais point jusqu'à ce jour (1).

14, dimanche. — Lord Cowper à la chapelle. Sa majesté ne parle ni au prince ni à mon mari.

15. — Lord Cowper est allé voir Bernstorff, qu'il a trouvé dans son jardin. Ils ont causé à cœur ouvert et longtemps.

17. — Lord Cowper a passé la matinée chez le prince. Il lui a communiqué son intention de se retirer à la campagne et de ne rien accepter. Le prince lui a simplement répondu que tels étaient aussi les projets de plusieurs de ses amis, entre autres du duc de Devonshire.

Le même jour, nous sommes allés, lord Cowper et moi, chez la duchesse de Kendal, qui l'a très gracieusement accueilli.

Bernstorff est venu nous voir en beaucoup meilleur train que je ne l'avais trouvé depuis longtemps. Il accuse en plaisantant mon mari de vouloir s'échapper sans dire gare... Je l'ai rassuré en l'invitant à dîner pour dimanche prochain.

19, jeudi. — Lord Cowper est parti pour tout de bon. Il me laisse tout à préparer. J'ai passé la journée à faire des paquets.

Vendredi. — J'étais à peine arrivée, le soir, chez la princesse, que *** se présente, apportant un gros livre de médecine. En même temps elle se penche à l'oreille de la princesse pour l'avertir que M. Walpole sollicite l'honneur de lui parler. — Tenez, copiez-moi ces trois pages, me dit son altesse, à qui je venais précisément d'expliquer que j'avais un affreux mal de tête. Il a fallu se mettre à cette odieuse besogne, qu'on m'imposait uniquement pour me tenir occupée pendant que Walpole aurait son audience. — Que signifient ces projets rustiques de lord Cowper? m'a-t-on demandé en rentrant. — Qu'il veut vivre paisible, à l'abri des fâcheux, ai-je répliqué aussitôt. — Mais vous, qui vous pousse à partir si tôt? — Les ordres de mon mari, madame, auxquels je dois me soumettre.

La princesse est enivrée de toutes les flatteries auxquelles elle se voit en butte, et M. Walpole s'est si bien impatronisé dans son esprit qu'il n'y a plus moyen d'y faire pénétrer un rayon de vérité.

Dimanche 22. — Visite du baron de Bernstorff, qui sortait de chez le roi. Selon lui, lord Cowper a raison de ne pas vouloir servir en pareille compagnie; mais on espère que, si le ministère se décompo-

(1) Peut-être remarquera-t-on le rôle du prélat, prêchant à l'ouaille royale le ressentiment des injures, car il y a ici une allusion à des torts qui avaient motivé la disgrâce de la duchesse de Saint-Albans.

sait, l'ex-chancelier prêterait assistance au roi. — Jamais avec certaines gens, et je ne vois aucun signe d'un changement prochain. — Vous vous trompez, reprend-il. On nous mène en *casse-cou*, et des plaintes s'élèvent partout contre de si folles allures. Le roi sera bientôt éclairé là-dessus. — Le cas échéant, et si le roi rendait toute son ancienne confiance à M. de Bernstorff, lord Cowper accepterait tel office qui lui serait offert par votre amitié; mais quelle apparence? Ils sont si puissans! — Autre erreur, et vous verrez que nous nous arrangerons pour que dorénavant le secrétaire d'état ne domine pas ceux qu'il doit servir. — Permettez-moi de vous rappeler, repris-je, que lord Cowper a toujours été contraire à l'idée d'une trésorerie mise en commission. Vous voyez s'il avait tort. Toutes ces affaires de la Mer du Sud auraient dès le principe rencontré d'insurmontables obstacles, si nos finances avaient été gérées par un lord-trésorier, car aucun n'aurait osé en prendre la responsabilité directe et personnelle. Ayez pour cette charge un honnête homme, sincère et désintéressé, comme qui dirait M. Clayton, et je mets ma main au feu que tout irait bien. — Ce qui détourne de cette combinaison, répond M. de Bernstorff, c'est l'énorme pouvoir dont dispose chez vous l'homme chargé du budget. — Et que pensez-vous, lui demandai-je, du pouvoir de lord Sunderland? J'ai vu plus d'un trésorier dans ma vie; mais pas un n'avait l'autorité illimitée de cet insolent ministre.

Bernstorff, après avoir quelque peu rêvé, m'assura qu'il parviendrait à convaincre son maître des inconvéniens attachés à ces projets de la Mer du Sud. Ses manières, son accent, disaient assez clairement qu'il s'estime revenu sur l'eau. Il m'a tenu toute sorte de propos flatteurs, et promet de me voir à mon retour.

Lundi 23. — Départ pour la campagne.

Samedi 28. — Anniversaire de notre gracieux monarque. Revenue pour accompagner la princesse à la cour. Encombrement inaccoutumé, dans lequel se font remarquer maints nouveau-venus traités avec plus d'égards que personne. Ce sont nos hauts et puissans seigneurs de la Mer du Sud.

Le duc de Newcastle étant un peu pris de vin, les dames du palais n'ont pas eu à se louer des soins qu'on aurait dû prendre pour leur assurer des places réservées. La duchesse de Shrewsbury a fait entendre des plaintes auxquelles il a été fort cavalièrement répondu. Aussi quatre d'entre nous ont-elles pris le parti de se retirer. Seule, lady Dorset a persisté jusqu'au bout.

Lundi 30. — Repris mon service. La cour était plus nombreuse que jamais, et la réception a fini tard. La princesse a la tête tournée par les adulations qui pleuvent sur elle, et paraît du reste en grande

faveur auprès de nos gens. Nulle occasion de lui dire un mot en particulier. Elle semble d'ailleurs très disposée à me battre froid. Le roi, tout en causant avec elle, tournait le dos à la table de jeu où j'étais assise; mais, poussé par je ne sais quelle curiosité soudaine, le voilà qui se met à me regarder, et avec tant de suite, et avec une physionomie si peu hostile, qu'il a été beaucoup parlé de cet incident.

Mardi 31. — La princesse m'a répété quelques-unes des remarques faites sur ce qui s'était passé hier par une personne qu'elle a vue ce matin. Cette personne estime que le roi n'a rien perdu de son penchant pour moi. Son attitude hier soir ne laissait là-dessus aucun doute. Il ne tiendrait donc qu'à moi de tout dominer, et, si je ne gouverne pas l'Angleterre, à coup sûr il y a de ma faute. — J'ai répondu que, quant à la chose en elle-même, je n'y croyais pas le moins du monde; mais que, cela fût-il vrai, je trouverais acheté beaucoup trop cher le pouvoir qu'il faut payer de sa bonne renommée.

Un assez absurde propos défrayait ce matin la conversation de la cour. On prétendait que l'abbé Dubois, archevêque de Cambrai, s'étant permis quelques observations au roi de France sur des lois qu'il ne goûtait point, la réprimande encourue par cette hardiesse aurait été accompagnée de deux ou trois coups de pied appliqués par derrière. L'anecdote est apocryphe, cela va tout seul; mais, admettant que les choses se fussent ainsi passées, comment le jeune prince aurait-il paré l'excommunication du prélat? Dans l'église catholique, les prêtres s'arrogent en effet ce pouvoir exorbitant.

Leurs altesses, cette après-dînée, sont allées voir représenter une pièce française. Quel lugubre divertissement, et comme on comprend bien qu'un peuple demeure asservi lorsqu'il se repaît et s'amuse de pareilles rapsodies!

Le baron de Bernstorff est revenu. Il se plaint des ministres, et me semble mieux disposé qu'avant la réconciliation. Je lui ai répondu, par ordre de mon mari, que ce dernier, si le ministère était changé, ne refuserait pas de rentrer aux affaires, mais seulement avec des collègues whigs, et jamais dans une administration où les tories auraient accès, ceci devant amener la ruine du pouvoir royal et même celle du pays. Mylord désigne comme des hommes avec lesquels il ne pourrait pas s'entendre lord Cadogan, le duc de Chandos, lord Harcourt, lord Trevor, etc.

J'ai demandé à M. de Bernstorff si M. Walpole allait être nommé lord de la trésorerie. — Non, m'a-t-il répondu, lord Sunderland ne lui abandonnera jamais ce poste... Cependant tout va si follement, au dedans comme au dehors, que je ne puis répondre de rien...

La dernière note du *Journal* est du 10 juillet 1720. Mistress Wake, la femme de l'archevêque de Cantorbéry, est venue prendre congé de la princesse, qui lui parle devant lady Cowper des conséquences probables de la réconciliation, — un vrai replâtrage, comme l'événement le prouva, — survenue entre les membres de la famille royale. — Nous aurons certainement nos enfans, dit son altesse, et les ministres nous font entrevoir la régence; mais, à vous parler franchement, chère mistress Wake, je gagerais *mon nez* que nous ne l'obtiendrons point. — En ce moment même, continue lady Cowper, j'étais en train de la déganter. — Ah! certes, madame, ne pus-je m'empêcher de lui dire, votre altesse aurait bien trente nez au lieu d'un qu'elle pourrait les mettre tous au jeu sans le moindre péril...

Cette date du 10 juillet 1720 nous reporte au moment où la fièvre de spéculation qui marqua cette mémorable année annonçait par ses redoublemens une crise imminente. Le prince de Galles y était engagé comme les autres. On parlait des pertes considérables de lord Sunderland, tandis que Walpole, joueur plus prudent, réalisait des bénéfices considérables. De fort grands seigneurs (le duc de Portland, lord Lonsdale, etc.) en étaient réduits, pour réparer les désastres de leur mauvaise fortune, à solliciter des gouvernemens aux colonies. Le désordre, la confusion, étaient partout. Partout on commençait à récriminer contre les auteurs de ce plan chimérique, auquel le peuple anglais, malgré le bon sens pratique dont il se targue si volontiers, s'était tout aussi bien laissé prendre que la France du régent et de Law. Sunderland, Aislabie, Craggs, comme agens de la trésorerie et membres actifs de l'administration, sir John Blunt comme promoteur des opérations qui menaçaient de tourner si mal, les maîtresses du roi, soupçonnées d'avoir touché des sommes énormes, allaient devenir les plastrons de l'indignation publique. George Ier, reparti pour son électorat, voyait avec son flegme habituel commencer l'orage qui le rappela soudainement en Angleterre au mois de novembre suivant. Du sein de cet orage sortit la fortune ministérielle de Robert Walpole. Le *Journal* de lady Cowper nous l'a montré s'insinuant dans la faveur du prince et surtout de la princesse de Galles, amenant entre eux et leur père un vain simulacre de réconciliation auquel ni les uns ni les autres n'avaient confiance, rentrant ainsi par la petite porte des intrigues de cour dans le maniement des affaires publiques, qu'un moment d'humeur lui avait fait abandonner, et où la mort prochaine de lord Stanhope, suivie de près par celle de lord Sunderland, allait lui donner pour bien des années une incontestable suprématie.

A un antagoniste de cet ordre, les gens timorés, honnêtes, sincères, les gens comme lord Cowper, ne pouvaient évidemment tenir tête. On se rend aisément compte de l'amertume et du dégoût que devait éprouver un magistrat éminent, un orateur renommé, un *ami de la veille*, sérieusement, loyalement dévoué à la dynastie hanovrienne, en face d'un homme nouveau, d'une espèce de *gentleman-farmer* mal policé, sans instruction et sans lettres, cachant un esprit subtil sous de grossiers dehors, et tout prêt à jouer sous jambe sans le moindre égard le parleur disert, le jurisconsulte érudit, le majestueux et consciencieux représentant de la tradition judiciaire et ministérielle, principalement bon pour l'apparat et les grands dehors. On conçoit aussi le profond dépit d'une femme comme lady Cowper, quand, après cinq années de faveur constante et presque tendre qu'elle a voulu prendre pour de l'amitié, le jour vient où sa maîtresse, dominée par une influence nouvelle, lui fait éprouver un à un tous les soucis, tous les dégoûts d'un refroidissement graduel, le jour enfin où la « royale amie » lui apparaît comme une *grandissime comédienne*.

Dans les cours de tout temps et de tout régime, c'est là, paraît-il, ce qu'on pourrait appeler le pain quotidien. Nous devons en croire sur ce point une des femmes les plus expérimentées et les mieux douées qui aient jamais marqué dans la politique, la virile Sarah, duchesse de Marlborough. En 1716, retenue auprès de son mari presque moribond, elle écrivait de Bath à lady Cowper, et, après lui avoir donné en détail les nouvelles de la santé du duc, après s'être réjouie avec elle des victoires du prince Eugène (Peterwardin et Temesvar), voici ce qu'elle ajoute dans un moment d'intime abandon et de sincère mélancolie : « Votre princesse est certainement de l'humeur la plus commode et la plus obligeante; néanmoins je comprends l'ennui que vous éprouvez loin de votre mari et de vos enfans. Je pense en effet que toute personne douée d'un peu de bon sens et de quelque honnêteté naturelle doit être nécessairement fatiguée de tout ce qui se rencontre dans les cours. J'en ai beaucoup vu, j'y ai passé bien des années de ma vie, mais je vous assure que mes seuls bons souvenirs datent de mon enfance. A quatorze ans, déjà fille d'honneur depuis quelque temps, j'étais aussi désireuse de quitter ce monde-là que je l'avais été d'y entrer lorsque je ne le connaissais point. Je n'ai guère changé d'avis par la suite. »

N'est-ce point là la conclusion naturelle et comme la morale des souvenirs de lady Cowper, cette dame de la cour du roi George Ier?

E.-D. Forgues.

AUTOUR D'UNE SOURCE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il y a quelques années, le village de Grand-Fort-le-Haut était absolument ignoré. Perdu dans les plis de la montagne, perché comme un nid de corbeau dans les branches d'un vieux noyer, il était loin de tout progrès, étranger à toutes les émotions politiques, insensible à toutes les transformations sociales. La jolie route, ornée de trottoirs, de becs de gaz, de bornes-fontaines, qui y conduit maintenant en se tordant comme un lacet, n'existait pas alors, et la seule communication qui fût possible entre la vallée et le village était un rude chemin encaissé, encombré par les pierres que la fonte des neiges et les pluies d'orage y accumulaient chaque année, et tellement rapide que les attelages de bœufs y pouvaient seuls monter.

Vers le milieu de ce chemin pittoresque, mais peu praticable, on rencontrait à gauche, sous les ronces qui le recouvraient presque complétement, un vieux pont de noble apparence qui, en dépit de son grand âge, franchissait fièrement le profond ravin, et aboutissait à une grande porte sombre presque aussi vieille que lui, fendillée, noirâtre, surmontée d'un large écusson et parsemée d'énormes clous. Cette porte était celle du château de Manteigney, dont on apercevait confusément au milieu de la verdure les tourelles élancées, les toits pointus, les fenêtres étroites munies de solides barreaux et les grosses murailles rougeâtres, envahies par le lierre et la mousse. L'aspect

de ce vieux manoir féodal abandonné depuis quinze ou vingt ans, silencieux comme une tombe, se dressant solitaire au milieu de la gorge, avait pour un œil parisien je ne sais quoi de lugubre; aussi, après avoir jeté un rapide coup d'œil, continuait-on sa marche sans détourner la tête jusqu'aux premières maisons du village, que l'on apercevait bientôt. Pour le coup, l'impression produite par la vue du château s'effaçait complétement.

Rien au monde de plus gai, de plus charmant, que ce fouillis de baraques de sapin noyées dans le soleil, jetées comme au hasard des deux côtés du chemin, se tenant en équilibre tant bien que mal sur cette pente rapide parmi les châtaigniers noueux qui les abritaient de leurs grands bras touffus, les soutenaient de leurs grosses racines et semblaient se confondre avec elles : hautes cheminées de briques montant dans la verdure, grands toits roussâtres et plats protégeant de larges balcons fendillés, étayés, disjoints, auxquels s'accrochaient la vigne vierge et l'églantier des forêts, petites portes basses, escaliers branlans que le poids d'un oiseau sans doute eût fait gémir.

La première fois que je pénétrai dans ce village, je m'en souviens, des canetons nombreux, s'envolant à mon approche, se précipitèrent au milieu de marmots étendus sans culotte sur un beau drap bien blanc, comme les phoques d'Homère au bord de la mer bleue. Le tableau m'est resté tout entier dans l'esprit. Les bambins criaient, les canetons perdaient la tête, chaviraient parmi les jambes dodues et les petits bras potelés, et, tandis qu'une vieille grand'mère, tendant son cou ridé, observait la scène à travers ses lunettes rondes et menaçait les révoltés de sa quenouille, un gros homme en train de tailler des échalas éclatait d'un rire sonore qui le faisait trembler de la tête aux pieds. Tout cela réjouissait le cœur et les yeux; on se sentait au milieu de braves gens.

Le soleil, lui aussi, qui sortait du feuillage comme d'une immense écumoire, avait quelque chose de cordial et de bienveillant. Il prenait plaisir à fouiller de ses mille rayons dans ce milieu charmant; s'oubliant ici dans une chevelure blonde, là-bas dans les plis d'un tablier bleu, il accrochait plus loin le soc d'une charrue ou bien il se glissait, non sans quelque malice, sous le fichu rouge d'une imprudente fillette en train de causer avec le sabotier, le sabotier que l'on voyait encadré dans son étroite fenêtre, rieur, aimable, séduisant, irrésistible... entre deux pots de giroflée. On n'en finirait pas, si l'on voulait tout dire, car il était partout, ce soleil radieux; il faisait étinceler les petites vitres rondes et bombées maintenues dans leur bracelet de plomb, caressait en coloriste et en flâneur les loques chamarrées qui, par-ci par-là, pendaient des bal-

cons, ou simplement, s'amusant d'un brin de paille échappé d'un toit, il le transformait en un long fil d'or éblouissant dans l'ombre... Quel joli ramage de tons joyeux, et comme l'œil se sentait heureux en pénétrant par la grande porte ouverte dans l'antre du forgeron, tout plein de ces tons chauds, ambrés, succulens, qui sont la gourmandise des yeux et vous mettent en gaîté comme le fumet d'un bon ragoût! Dans les poutres enfumées de la toiture, les innombrables toiles d'araignées apparaissaient comme un nuage laiteux, et tandis que le cou du cyclope se dorait, s'empourprait, s'illuminait sous la caresse des rayons, le feu de la forge au contraire pâlissait et devenait rosé.

Dussé-je me mettre en retard, je voudrais ici faire une remarque. Que les personnes pressées enjambent rapidement. Phœbus n'est pas seulement ce beau jeune homme officiel et pompeux, frisé comme Louis XIV, bénissant les mondes du haut de son char doré et parcourant l'espace au grand trot de ses quatre coursiers. Il aime en outre à flâner sous les treilles, à fureter dans les petits coins sans souci du décorum, sans songer à ses plumets. Il aime à visiter les pauvres diables, à rire un peu dans les greniers. Si l'endroit lui plaît, il oublie son astronomie, dont il a par-dessus la tête, et sans façon fait de la botanique ou bien s'amuse avec les enfans.

Il faut bien dire que, par le temps gris, Grand-Fort-le-Haut est triste à l'œil, rude, âpre, misérable; mais je le vis d'abord sous un ciel sans nuage, la joie y éclatait, chacun y semblait riche, et de tous les seuils s'élançaient des chansons; on cognait, on frappait, on travaillait ensemble au beau milieu de ce chemin barbare où jamais carrosse n'avait passé. La hache du charpentier s'illuminait comme l'épée de l'archange, le charron tournait son grand tire-bouchon, qu'il appuyait sur son gros ventre en faisant ouf! de temps en temps, et plus loin, sur les membres graisseux de la machine à ferrer les bœufs, qu'on eût prise pour quelque meuble inconnu de la sainte-inquisition, les garnemens chevauchaient joyeusement en faisant claquer leurs fouets. Je suis resté sous l'impression de ce petit tableau.

Pour en finir, le maire Baravoux était épicier, et son adjoint tenait la petite auberge dont on apercevait de loin la branche de sapin. La broche y tournait rarement, dans cette auberge, car il y descendait fort peu de monde; il n'y serait même, à vrai dire, descendu personne sans les gardes forestiers qui de temps en temps s'y installaient lorsqu'ils étaient en tournée.

Après avoir parcouru le village dans toute sa longueur, on rencontrait une petite place irrégulière et gazonnée au fond de laquelle apparaissait la pauvre église, rongée par la neige et par le

temps. C'est à peine si le modeste clocher dépassait le maître châtaignier qui se dressait près du porche. Humble clocher! humble cloche, pourrions-nous dire aussi... Imaginez un enfant tapageur frappant sur une rôtissoire à l'aide d'une cuiller à pot. Ce qui est particulier, c'est que les frémissemens de cette voix éteinte avaient quelque chose de simple, d'intime, qui ne déplaisait pas dans ce milieu-là. En s'approchant un peu et regardant le porche, dont les charpentes, polies par le frottement, brillaient jusqu'à hauteur d'homme, on apercevait dans la toiture la grande échelle et les seaux d'incendie, le brancard sur lequel on porte le monde en terre et la planche ronde qui sert au pain bénit. Le sol était dallé de pierres tumulaires dont les inscriptions et les sculptures avaient disparu depuis longtemps sous le pied des passans. Quant à la porte, elle était charmante avec son triple rang de colonnettes rongées et son cintre plein, travaillé comme un bracelet byzantin. En dépit des mutilations, on découvrait encore dans la clé de voûte la trace d'un diable tentateur à côté d'un christ bénissant. Le bon Dieu avait disparu, et du diable il n'y avait d'intact qu'une queue monstrueuse s'enroulant parmi les damiers alternativement saillans et creux qui entouraient la voûte. Quel est l'habile artiste tombé du ciel, l'ange ou le démon qui s'était plu dans ce lieu sauvage à ciseler toutes ces délicatesses? Ces surprises ne sont pas rares en France. Dans les coins les plus ignorés et les plus pauvres, on retrouve parfois un fragment d'art délicat, reste oublié d'une civilisation perdue, témoin muet d'un sentiment qu'on croyait à naître dans ce désert, et qui déjà y est mort; mais passons. A gauche de la vieille église, et s'appuyant contre elle, était une maisonnette construite en pierres rondes que reliait un ciment grisâtre, et coiffée d'un toit rouge. Pauvre demeure, n'ayant qu'un rez-de-chaussée et devant laquelle s'étalait un jardinet plein de fleurs, large tout au plus d'une dizaine de mètres, et formant par derrière terrasse sur le ravin. En passant là de grand matin, vous eussiez probablement aperçu un homme de haute taille, vêtu d'une robe noire, monté sur une échelle, palissadant sa vigne la serpette en main. La maisonnette était le presbytère, et l'homme en noir n'était autre que l'abbé Roche, curé de Grand-Fort-le-Haut.

C'était un homme de trente-huit à trente-neuf ans, grand, solide, bien bâti, large d'épaules, ayant cette allure aisée, cette démarche simple et franche qui dans le monde n'est le plus souvent qu'une distinction acquise par la fréquentation de certaines gens, mais qui chez lui était la conséquence naturelle d'un esprit droit et d'une santé robuste logés dans un corps sain et bien équilibré. Son œil profond et pur était celui d'un homme qui, sans arrière-pensée,

regarde les gens en face, cherchant à les comprendre et ne demandant qu'à en être compris. Les muscles saillans de ses mâchoires, se contractant à la moindre émotion, indiquaient une rare énergie, qu'accentuaient encore ses dents blanches et nettes, serrées l'une contre l'autre et inclinées en dedans. Ses cheveux étaient abondans, poussant dru, un peu rudes, taillés fort court. Pour tous, il était bienveillant, généreux et bon; mais son sourire, si franc qu'il fût, était toujours un peu pâle, presque triste, et jusque dans ses élans de bonté il restait grave. Facilement on l'eût pris pour fier et hautain. La vérité est que l'abbé Roche n'avait jamais connu son père et sa mère; il subissait la loi commune à ces pauvres enfans qui, ayant toujours ignoré les caresses de la famille, l'intimité du foyer paternel, se sentent étrangers à toutes les tables et se contiennent par discrétion. Ces enfans-là sont longs à s'épanouir; il semble qu'un regret éternel pèse sur eux. Les baisers sont à l'enfance ce qu'est le soleil aux jeunes pousses de mai. Les plantes s'égarent péniblement à l'ombre, les hommes aussi.

Quoiqu'il bêchât lui-même son jardin, qu'il fût grand joueur de boules et eût une prédilection pour les fatigues physiques, ses mains brûlées par le soleil étaient fines, sinon blanches, ses doigts étaient élégans, droits, fisses et vigoureux, ses ongles bien enchâssés et rebondis. Il n'avait pas cette main pâle et veule qu'on attribue volontiers et souvent à tort aux gens d'église. La sienne était bien plutôt une main de gentilhomme qui sous le gant de buffle a manié l'épée. On le vit à l'œuvre en face des loups que la neige chassait vers le village, on le vit aux incendies, lorsqu'en 1859 trois granges prirent feu presqu'en même temps. Il se transformait alors complétement. Sa physionomie prenait en face du péril une expression étrange de fierté et d'audace; il mettait bas sa soutane, son œil s'illuminait, sa voix devenait tellement vibrante et forte qu'on l'eût pris pour un capitaine d'aventure chargeant au milieu de la mêlée, et on obéissait à ses ordres sans commentaires, sans hésitation. Lui-même s'élançait le premier, soulevant des poutres énormes et jouant de la hache comme le bûcheron furieux de la ballade. On eût dit que le danger l'attirait, et qu'il éprouvait une sorte d'ivresse à lutter. Était-ce soif de dévoûment, ou bien dépensait-il en une seule fois toutes les ardeurs contenues de son sang? On ne saurait le dire, car, le danger passé, il rentrait dans son calme ordinaire et redevenait l'homme de tous les jours, n'acceptant qu'à regret la reconnaissance, repoussant les éloges, honteux d'avoir été surpris en flagrant délit d'héroïsme. Il était vraiment bien difficile à comprendre, et l'on eût pu croire qu'il y avait deux êtres en lui. Il vivait humble et pauvre sans doute, mais avec volonté, avec énergie,

avec obstination. Il mettait une certaine audace à se dépouiller lui-même de son dernier sou pour aider plus pauvre que lui, et, si par une nuit d'hiver il avait mis son manteau sur les épaules glacées d'un mendiant, le service qu'il venait de rendre au pauvre diable l'eût comblé de joie; mais il eût été presque aussi fier qu'heureux à la pensée qu'il se domptait lui-même et méprisait le froid que tant d'autres redoutaient. En plein hiver, il s'aventurait dans les neiges avec autant d'ardeur qu'il en mettait pour lutter contre l'incendie, et lorsqu'on le voyait redescendre ayant à la main l'énorme bâton qu'il avait coupé lui-même dans la forêt, la soutane relevée jusqu'à la ceinture, les jambes protégées par de grands bas de laine, les narines rougies par le froid, ouvertes, frissonnantes, aspirant l'air glacé, la gibecière au dos, les mâchoires contractées, il avait une expression de noblesse et de fermeté qui imposait le respect. On l'estimait beaucoup à cause de sa grande force, de son adresse et de sa charité. Si par hasard il s'élevait une difficulté, on allait le trouver, car on savait qu'en toute circonstance il était moralement et physiquement un homme solide sur lequel on pouvait compter; mais en même temps ses paroissiens sentaient en lui une nature qui n'était pas la leur. Ils l'aimaient avec réserve, à distance.

L'abbé Roche était né dans les montagnes. D'où venait-il au juste? On n'en sait rien. Nourri par une paysanne, recueilli par les sœurs, élevé par elles, il était tout naturellement passé de leurs mains dans celles des frères de l'école chrétienne, qui l'avaient bien vite remarqué à cause de son intelligence et de sa bonne conduite. Il avait grandi dans ce milieu hospitalier; on avait obtenu, non sans quelques difficultés, les autorisations que sa naissance rendait nécessaires, et un beau jour, ainsi qu'un enfant de troupe né au régiment s'engage sous les drapeaux qui lui ont servi de langes, il était entré au séminaire sans dégoût, sans enthousiasme. En dehors de la barque qui l'avait recueilli, il ne connaissait rien de la vie, ne supposait qu'abîmes et tempêtes, et se trouvait heureux d'être en sûreté.

Les années qu'il passa au séminaire furent les seules où il respira l'air d'une grande ville, encore ne fit-il qu'entrevoir le monde à la dérobée, avec mille scrupules; puis il quitta cette famille adoptive pour être desservant dans une pauvre paroisse des Landes où il resta peu de temps. Ses supérieurs ecclésiastiques l'estimaient particulièrement; sa situation d'enfant naturel, qui avait été un obstacle fort grave à son entrée dans les ordres, était maintenant un titre à la bienveillance de ses chefs. Fort jeune encore, on le nomma curé de Grand-Fort-le-Haut, où nous le retrouvons après une quinzaine d'années de séjour, oublié, mais satisfait. Que s'était-il passé dans son cœur durant ce long espace de temps? Quelques-uns de ses che-

veux avaient blanchi, ses yeux s'étaient creusés, son visage conservait peut-être la trace de quelques luttes morales; mais toutes les tempêtes semblaient à jamais éteintes dans le silence d'une vie régulière, simple et bien remplie.

II.

Le manoir des comtes de Manteigney, que nous avons entrevu tout à l'heure à travers les arbres, datait de plusieurs époques. Chaque génération y avait ajouté quelque chose, laissé une trace de son passage, et, comme l'emplacement était assez restreint, il s'ensuivait une accumulation un peu confuse de bâtisses disparates. C'est dans ce château que durant des siècles les seigneurs du pays s'étaient transmis de génération en génération leur puissante autorité. Possédant la vallée tout entière jusqu'au bourg de Virez, qui en commandait l'issue, maîtres des immenses forêts, des pâturages et des terres qui formaient le versant de la montagne, ils avaient toujours considéré le village de Grand-Fort, qui était à la porte de leur demeure, comme une dépendance du château. C'était alors une réunion de quelques cabanes où les bûcherons et les bergers du comte se logeaient tant bien que mal sous la main protectrice de leur maître. Peu à peu ces quelques cabanes avaient pris de l'importance, tandis que le château perdait de son autorité, si bien que, la grande révolution aidant, la vie s'était concentrée dans le village, et le manoir, assombri, ruiné, inerte, s'était pour ainsi dire éteint, ne laissant dans le pays que le souvenir des légendes qui se rattachaient à ses vieilles pierres et une sorte de respect mystérieux.

Dans la montagne, les souvenirs, les impressions, sont plus vivaces. Les idées sont comme les nuages, elles s'arrêtent, se logent dans les creux, et les tempêtes qui passent au-dessus soufflent bien longtemps avant que les vieilles croyances qui reposent dans les plis du rocher se décident à déloger. De même que les agitations de la pensée donnent à l'individu des allures plus vives, de même aussi la lenteur du corps entraîne la lenteur de l'esprit. Il y a des rapports singuliers entre l'activité physique et celle de l'intelligence, entre les mœurs d'un pays et la facilité des routes. Les oiseaux, qui vont si vite, doivent penser rapidement aussi; la circulation doit se faire avec une égale ardeur dans toutes les parties de leur individu. On dit que l'imagination a des ailes, j'aime à me figurer que tous les êtres qui ont des ailes ont aussi de l'imagination. Par contre, voyez un bœuf qui chemine; n'est-il pas vrai que les idées doivent être longues à se formuler chez lui, que les sensations sont digérées lentement dans la cervelle de cette bonne bête, qui a quatre estomacs.

Le bœuf est conservateur, le montagnard aussi. Il suffit de voir ce dernier remonter un sentier parmi les pierres glissantes, à pas méthodiques et cadencés, économe de sa force, prodigue de son temps, pour comprendre que cet homme-là n'a pas la fièvre en tête. La neige, qui durant cinq ou six mois de l'année enveloppe la contrée, n'emprisonne pas seulement dans son sourd manteau les plantes et les rochers; elle emprisonne aussi les cabanes, les hommes, les idées, les traditions, qui dans cet intervalle de silence et de concentration poussent des racines plus profondes et plus noueuses. C'est ainsi qu'en ces pays les idées du passé se cramponnent à l'homme, comme l'homme se cramponne à la terre, comme le vieux sapin moussu se cramponne au rocher.

Donc rien de bien extraordinaire à ce que le château de Manteigney eût conservé son prestige d'autrefois. Il avait d'ailleurs un aspect imposant, en dépit de l'abandon où depuis vingt ans on l'avait laissé. Ses girouettes étaient sur le point de choir, il est vrai, ses grands toits pointus envahis par la mousse étaient dans un piteux état; mais les vieux murs étaient encore de force à soutenir un siége. La partie la plus ancienne du château était la tourelle de gauche qui flanquait la porte d'entrée. Cette tourelle datait du commencement du XIVe siècle, et, quoiqu'on y eût percé beaucoup plus tard des fenêtres étroites à meneaux de pierre, le rez-de-chaussée de cette tour, espèce de salle basse où l'on descendait par deux marches usées, prouvait, par les nervures ogivales du plafond et la forme de la vaste cheminée, l'exactitude de la date que nous venons d'indiquer.

Ce rez-de-chaussée était habité depuis vingt ans par le père et la mère Sappey, à qui l'on avait confié la garde du château. Ils vivaient là en montagnards, ils avaient le bois à discrétion, la récolte des châtaignes, une vache, une chèvre; que voulez-vous de mieux? Durant les premières années de leur installation, ils avaient de temps en temps donné de l'air aux chambres, balayé à de rares intervalles, épousseté quelques meubles; puis, comme les fenêtres étaient devenues très difficiles à ouvrir, leur conscience avait fait de légères concessions, et les araignées avaient élu un domicile définitif dans les grandes pièces où personne n'avait plus mis les pieds.

Il était encore un coin fort curieux que l'on visitait parfois lorsqu'un touriste ou un commis voyageur s'égarait à Grand-Fort. Ce réduit intéressant était le grenier d'une tourelle où l'on avait relégué les vieux débris de l'arsenal. On y montait par un petit escalier tournant qu'éclairaient de larges meurtrières où le vent s'engouffrait avec un vilain bruit. Les chouettes et les chats-huans s'envolaient à votre approche, et l'on se trouvait véritablement soulagé d'un grand poids lorsqu'on était sorti de cet étroit mirliton. Alors on aperce-

vait, au milieu d'un chaos de débris, deux coulevrines aux armes des comtes, trois ou quatre fusils de rempart encore munis de leur fourchette, des sabres ébréchés, un falot à deux chandelles, des bottes de postillon, une lance, une moitié de cuirasse, un fragment de casque, bon nombre de bouteilles vides, et, pardonnez-le-moi, une de ces vastes chaises aux bases massives et pleines, précieuses compagnes du chevet de nos aïeux, mais dont le comfortable moderne a complétement supprimé l'usage.

En sortant de la tour, on apercevait à gauche le commencement d'une grande terrasse d'où l'on découvrait la vallée tout entière, et sur laquelle s'ouvraient autrefois les grandes portes-fenêtres des salons d'apparat et de la galerie des portraits, où figurait une longue suite de seigneurs empanachés, cuirassés, frisés jusqu'à l'excès, majestueux et terribles dans leur cadre vermoulu. En face de ces personnages imposans, hauts en couleur, fiers et déterminés, il fallait avoir l'âme terriblement dure pour n'être point ému et ne pas ôter son bonnet. L'aspect de ce passé, triomphant encore sous sa poussière, vous faisait songer au présent, à l'avenir; on se demandait ce qu'était devenu l'héritier, le descendant direct de tous ces seigneurs de haute mine, ce qu'était devenu le jeune comte Robert-Pierre-Jean de Manteigney, seul espoir de sa race. On savait qu'il n'était pas mort; on l'entrevoyait par la pensée fort, robuste, comme ses ancêtres, grand chasseur, grand buveur aussi, dégagé dans sa démarche, audacieux, intrépide et peut-être bien amateur de filles. C'était là un des signes distinctifs de sa race, dont quelques vieilles au nez crochu prétendaient coquettement avoir conservé le souvenir. On avait fait bien des conjectures, on en faisait encore au sujet de ce jeune comte intéressant comme une énigme, mystérieux comme une légende. Où vivait-il, que faisait-il? Un beau jour, vers l'âge de dix ans, la comtesse sa mère venant de mourir, il avait quitté le château les larmes aux yeux, et il n'était point revenu.

C'est qu'en effet, l'orphelin se trouvant désormais trop pauvre pour faire figure dans le manoir de ses ancêtres, ne pouvant d'ailleurs y recevoir une éducation conforme à son rang, on avait vendu une partie du domaine, réduit depuis longtemps à fort peu de chose, et on lui avait de cette façon constitué un petit capital qui lui permit d'aller chercher fortune ailleurs. C'est ainsi que le pauvre enfant était venu frapper à la porte de son oncle maternel, le marquis de Vernac, qui désormais devait lui servir de père.

Ce marquis, vivant assez péniblement des miettes de sa fortune, était un être tout à fait particulier. Il demeurait à Paris, rue des Lions-Saint-Paul, au second étage, sur la cour. Ce n'est pas tout, quoique cela soit quelque chose : il était en outre d'une maigreur

extrême, pâle et rasé comme un chartreux. Il y avait dans son ensemble quelque chose de l'ibis sacré des Égyptiens. Pourquoi, comment? — Je ne saurais vous le dire, mais il avait cet aspect-là. Parfait gentilhomme d'ailleurs, on lui était tout d'abord sympathique; aussi lorsqu'on apercevait au haut de ce grand corps son petit crâne microscopique, brillant et poli comme une bille de billard, se demandait-on où ce pauvre marquis pouvait loger ses pensées. La vérité est que le manque d'espace l'avait toujours empêché d'en faire provision. Il avait peu d'idées; il se servait toujours des mêmes, méthodiquement classées, réunies, enfilées les unes aux autres comme les grains d'un chapelet, de sorte que le matin, en enlevant sa cornette de nuit, il commençait son premier *pater*, et d'*ave* en *ave* il arrivait au soir sans émotion, sans fatigue, ayant la conscience calme et le sentiment du devoir accompli, sous la protection des lois et l'œil de Dieu.

C'était en somme l'homme du monde le moins digne d'un portrait, si son apparence d'oiseau sacré et sa malheureuse manie d'élever des faisans dans un cabinet de toilette n'eussent été là pour donner quelque relief à sa pâlotte individualité. Lorsque le comte Jean arriva à Paris, le marquis fut électrisé par cette pensée qu'il allait servir de père au dernier des Manteigney. Le vieux gentilhomme visita tous les colléges de Paris en habit bleu de ciel et en pantalon de nankin, et finalement, exténué par ces courses et ces préoccupations qui troublaient ses habitudes, il fourra son neveu au collége Saint-Louis, en souvenir des croisades. — Il était temps; sa tête éclatait! Dès lors, sa tâche étant terminée, la pensée de cette éducation fut dans le crâne du marquis comme un grain nouveau ajouté au chapelet ordinaire, et chaque jour, à une certaine heure, il prit l'habitude de se dire : « Grâce à ma sollicitude toute paternelle, mon neveu Robert-Pierre-Jean reçoit une excellente éducation sous le patronage du meilleur des rois, Louis IX, dit saint Louis, 1215. »

La fréquentation du marquis n'était pas pour exciter l'imagination du jeune de Manteigney et lui faire rêver un idéal en dehors de sa situation modeste; bien au contraire, un simple dimanche passé rue des Lions-Saint-Paul suffisait à rendre le collégien joyeux pendant toute une semaine. Les classes lui paraissaient comfortables, propres, parfumées, les cours de récréation verdoyantes et bien aérées, de sorte qu'il fut un écolier modèle; mais lorsque le duvet printanier de ses jeunes moustaches commençait à ombrager sa lèvre, il lui vint en tête un grand trouble. L'événement fut subit. Il se souvint tout à coup qu'il était comte, il revit en songe la galerie de Manteigney toute tapissée de ses aïeux; les panaches, les cui-

rasses étincelantes et les nobles perruques se mirent à tourbillonner dans sa jeune cervelle, et, songeant à tous ses camarades, fils de commerçans et de petits bourgeois pour la plupart, il se sentit écœuré. La pensée qu'il allait en compagnie de ce troupeau passer sous le joug égalitaire du baccalauréat lui fit monter la rougeur au front; l'uniforme, la livrée qu'il portait depuis huit ou neuf ans sans songer à se plaindre lui devint insupportable, et il éprouva un immense besoin de sortir de ce milieu et de manifester la noblesse de son origine par des signes extérieurs, ce qui est, paraît-il, le plus naturel des sentimens.

Sans doute il parvint à emprunter quelque argent sur la fortune qui bientôt devait lui appartenir, car un beau jour il apparut aux yeux de son oncle en gilet blanc, en pantalon noisette, armé d'une badine à pomme d'or, frisé, parfumé, tiré à quatre épingles. A cette vue, le marquis, convaincu que l'éducation de son neveu était heureusement terminée, remercia le ciel, embrassa le jeune homme, glissa dans la poche de son gilet un billet de cinq cents francs pour faciliter ses débuts dans la vie, et lui donna sa bénédiction.

Dans l'année qui suivit, le dernier des Manteigney acheva de se transformer complétement; on le vit aux courses, au théâtre, il entra dans le bataillon de ces petits jeunes gens aimables que l'on rencontre partout, il fréquenta les manéges et les salles d'armes, devint un habitué du bois de Boulogne, se créa des relations, et, pour se compléter lui-même, il se mit en quête d'une maîtresse. Une fois dans cette voie, il ouvrit sérieusement la tranchée et commença le siége en règle de la petite fortune qui lui restait, et dont sa vingt et unième année le rendait maître absolu. C'est ainsi que s'émietta le dernier morceau du vieux domaine. Si l'on ajoute à ces ressources le modeste héritage du marquis de Vernac, qui rendit l'âme un beau jour en servant à ses faisans le repas du matin, si l'on tient compte surtout de l'extrême adresse avec laquelle le jeune garçon sut manœuvrer, du tact et de la prudence qu'il déploya dans cet art difficile de l'existence à grandes guides, on comprendra son train, on s'expliquera sa vie et la réputation de viveur élégant dont il a joui pendant si longtemps dans le monde facile et brillant dont il faisait partie.

III.

Cependant aucun des exploits du comte Jean n'était arrivé jusqu'à Grand-Fort, et les montagnards, si privés qu'ils fussent par l'absence de leur seigneur, vivaient en paix depuis une vingtaine d'années à l'ombre du vieux château, lorsqu'un bruit bien fait pour

exciter la curiosité générale se répandit tout à coup dans le pays. S'il fallait en croire la rumeur publique, le dernier des Manteigney, que les hommes de cinquante ans se rappelaient avoir vu tout enfant, venait de faire à Paris un mariage excessivement riche, et se disposait à rentrer triomphalement dans la demeure de ses pères. Déjà l'on avait vu des personnes étrangères au pays parcourir la vallée, visiter le village. C'était une bénédiction, une rosée céleste, une pluie d'or prête à tomber. Le château allait être restauré, remeublé avec splendeur; on annonçait le rachat des terres du domaine, qui bientôt serait reconstitué en partie. Tout cela devait être vrai, car le notaire de Virez était aperçu dans vingt endroits à la fois, cravaté de blanc, rouge comme un coq: on l'avait même vu galoper dans la plaine, ce qui était sans précédent.

Tandis que ces intéressantes nouvelles circulaient, commentées et grossies par chacun, un architecte arrivait en hâte, les portes et les fenêtres s'ouvraient avec fracas, et les ouvriers commençaient leur œuvre. Bientôt on ne parla plus dans la montagne que du comte et de la comtesse, des splendeurs de leur train et des merveilleux embellissemens dont le château serait certainement l'objet. Il fallait que les nobles époux fussent bien pressés, car on travaillait avec une ardeur extrême. Une armée de terrassiers recrutés dans les environs jouait de la pioche et de la pelle jour et nuit pour rendre carrossable l'affreux chemin dont nous avons parlé. On ne voyait plus que couvreurs suspendus à des cordes, peintres occupés aux croisées et aux grilles, jardiniers refaisant les parterres de la grande terrasse, charpentiers et menuisiers aménageant les écuries. Chaque jour, il arrivait dans la cour des chariots attelés de quatre bœufs, et l'on déballait de grands fauteuils rouges à beaux pieds dorés, des tapisseries, des tentures, tout un monde de choses éblouissantes. Après quelques mois de travaux, le château fut en état d'abriter dignement ses maîtres et seigneurs, et les gens de Grand-Fort songèrent à préparer au comte et à la comtesse une réception qui fût à la hauteur des circonstances. On parlait déjà d'un arc de triomphe, de feux de joie, de discours, de corbeilles de fleurs... Une lettre vint réduire à néant tous ces beaux projets.

M. de Manteigney y exprimait en fort peu de mots le désir très net de rentrer dans son château sans tambour ni trompette, et comme s'il l'eût quitté la veille. Pour plus de sûreté, il refusait d'indiquer le jour de son arrivée. Quoi qu'il en soit, une avant-garde de domestiques en culotte rouge, en casquette galonnée, prenait possession des communs, les écuries se peuplaient, et la vieille cheminée des cuisines s'empanachait noblement. Le village ému, le maire frémissant, attendirent toute une semaine, puis une seconde

semaine s'écoula, et, las d'attendre, chacun reprit le cours de ses préoccupations ordinaires. Or un dimanche soir après vêpres, les amateurs de boules, — ils sont passionnés dans ce pays-là, — qui d'ordinaire faisaient la partie du curé, s'étant réunis sous les grands arbres du clos, l'abbé Roche déboutonna le bas de sa soutane, empoigna ses deux boules à clous d'acier, et le jeu commença. Il durait depuis une demi-heure environ lorsque le curé, se retournant après un coup magnifique, se trouva face à face avec un petit personnage singulier qui venait d'entrer dans le clos sans être aperçu par les joueurs.

Ce petit homme chétif, aux épaules étroites et tombantes, était des pieds à la tête vêtu de flanelle blanche bordée d'un liséré bleu. Son cou maigre et long s'élançait d'un col de chemise rabattu, jaunâtre, dont les pointes étaient ornées de têtes de chien. Sous ce col, une cravate rose et bleue, dans les plis de laquelle étincelait une petite sculpture en or représentant une selle de cheval avec deux étriers en sautoir. La culotte de ce personnage était extrêmement collante et retombait sur des bottines microscopiques à très hauts talons, recouvertes de drap bleu de ciel, ornées de larges boutons de nacre, d'ailleurs travaillées avec un art prodigieux, piquées, brodées,... deux bijoux que ces bottines! Sous un petit chapeau que dépassaient deux touffes de cheveux frisés et roux, un visage fatigué, flétri, verdâtre, sillonné de ces rides maladives qui ne sont pas celles de la vieillesse. Ajoutez à cela des moustaches rousses coquettement retroussées et une paire de gants rouges comme le sang d'un bœuf sortant à moitié de sa poche.

Fièrement campé sur ses deux jambes écartées et tendues, le petit homme tenait dans ses mains blanches et soignées un merveilleux petit porte-cigarette en paille de Java. Il logea devant son œil, en faisant une vilaine grimace, un lorgnon carré, sans monture ni cordon, et regardant avec un sourire le bon curé, qui, fort étonné, le regardait aussi : — Le diable m'empor... le diable nous emporte, monsieur le curé, fit-il, nous avons un joli poignet. Tudieu! comme vous avez lancé cela!

L'abbé Roche sentit la rougeur lui monter au visage, et, ne trouvant d'abord rien à répondre, il promena son grand œil grave et franc sur cet individu étrange, qui continuait à sourire avec une aisance parfaite. Les joueurs s'étaient arrêtés stupéfaits.

— Continuez donc votre partie de boules, c'est aujourd'hui dimanche!... Vos routes sont dans un fichu état! monsieur le curé, ajouta le personnage à la flanelle blanche, et il regarda ses bottines précieuses, qui étaient légèrement tachées, après quoi il plaça une cigarette entre ses lèvres, et, ayant pris dans sa poche un petit bri-

quet en vermeil, il en disposa soigneusement la mèche rouge avec aussi peu d'embarras que s'il eût été seul dans sa chambre à coucher.

— Vous êtes de ce pays-ci, monsieur? demanda le curé, que cet excès d'aplomb commençait à irriter.

Le fumeur alluma sa cigarette très lentement, la retourna de ses deux doigts, puis, ayant chassé par les narines un gros nuage de fumée, il répondit avec un grand sang-froid : — Oui, j'habite le château qui est là sur la droite, à dix minutes d'ici en descendant.

— Seriez-vous M. le comte Jean de Manteigney?

— Jean de Manteigney, comme vous le dites. Vous me connaissez donc?

— Excusez-moi, monsieur le comte, je...

Et tout en disant cela le curé laissait échapper la boule qu'il tenait à la main, tandis que tous les montagnards se découvraient comme à la messe. Le comte reprit : — Vous excuser de quoi? mon cher curé; continuez donc à jouer, sacrebleu! Je ne suis pas un trouble-fête, moi! Il rejeta son petit chapeau en arrière par un geste à la fois gracieux et familier, il enfonça cavalièrement ses mains dans ses poches et se mit à chantonner, fumant toujours et se balançant sur ses talons. — Dites-leur donc de continuer, mon cher curé; cela m'amuse de voir jouer ces gaillards-là. En voilà un qui est magnifique, quel taureau!... Et puis ils me regardent tous,... c'est inepte.

— Voyons, Bernard, c'est à toi de tirer, mon garçon, — fit l'abbé. Et il ajouta : — Vous êtes arrivé depuis peu de temps, monsieur le comte?

— Depuis trois ou quatre heures seulement, et j'ai commencé par une promenade de ce côté. J'aime beaucoup ce pays-ci, c'est gentil, c'est amusant, toutes ces petites machines. Et le vin, comment se comporte le vin? Vos vignes d'en bas promettent-elles une bonne récolte? Tudieu! c'est important cela!

— Oui, monsieur le comte. Jusqu'à présent le...

— Ah! sabre de bois! j'en suis enchanté. On ne saurait trop se rappeler que le vin est le soutien du travailleur et le lait des vieillards. Tenez, voilà le jeune taureau qui lance sa boule. Beau gars! Quel âge a-t-il?

— Vingt ans tout au plus.

— C'est prodigieux. Et les châtaignes, mon cher curé, que pense-t-on des châtaignes?

— Elles seront abondantes, répondit le curé en se mordant les lèvres.

— Allons, parfait; de mieux en mieux. Sapristi, la châtaigne n'est pas à dédaigner! C'est à vous de jouer, monsieur le curé.

L'abbé Roche ajusta soigneusement et lança sa boule; mais, chose extraordinaire pour lui, il manqua le but. Il était intimidé par le regard de cet œil gris, clignotant derrière sa petite vitre, et ce qui doublait son émotion, c'est l'aisance railleuse avec laquelle lui avait parlé ce petit homme.

— Ah! mais, dites-moi donc, vous avez manqué votre coup, mon cher curé?

— Oui, monsieur, répondit le prêtre, qui serrait sa seconde boule dans sa main et ne trouvait pas le moyen de sourire.

— C'est un petit malheur. Ah! j'oubliais de vous dire que la comtesse ne parle que de vous; elle brûle du désir de vous voir, c'est comme je vous le dis. Mon curé! où est mon curé?... Vous êtes attendu.

— J'irai dès demain saluer madame la comtesse.

— Ce soir, si vous voulez... Au fait, venez manger la soupe avec nous; vous savez que votre couvert est toujours mis au château : je vous dis cela une fois pour toutes, ainsi vous n'avez pas à vous gêner.

— Je vous remercie, monsieur, mais...

— Enfin comme vous voudrez. Vous serez le bien reçu quand vous viendrez; moi, je n'aime pas les façons. Vous le voyez, je suis rond comme un pois. Allons, au revoir, ne me reconduisez pas.

Et comme un enfant, se trouvant sur son passage, le regardait de son grand œil étonné : — Qu'est-ce que tu fiches là, galopin, au lieu d'aller à l'école?... Au fait, c'est aujourd'hui dimanche! tiens, voilà pour t'acheter du pain d'épice. — Il jeta dans le bonnet du petit deux ou trois pièces blanches, après quoi il partit en fredonnant.

Quand il ne fut plus là, tous les montagnards se regardèrent comme on se regarde à la suite d'une catastrophe. Ce n'était pas là évidemment le comte que l'on attendait. Il leur semblait inoui que ce petit bonhomme chétif et maigre, à moustaches rousses et clairsemées, à visage pâle, fût le vrai seigneur du château, le descendant sérieux des rudes comtes d'autrefois. Dans les pays où tout le monde travaille et lutte, la faiblesse physique passe facilement pour une infirmité, et l'aspect maladif est compté comme un ridicule. Quant au curé, — était-ce le fait de sa nature herculéenne? — il n'avait jamais pu trouver dans son cœur autre chose que de la compassion pour les corps malingreux et les visages blêmes. Si bon chrétien qu'il fût d'ailleurs, certaines allures trop familières le blessaient extrêmement; il sentait alors en lui comme une tempête, et si jamais quelqu'un lui eût donné un soufflet, il est bien probable que sur l'heure il eût assommé ce quelqu'un-là; du diable s'il eût tendu l'autre joue.

Outre que les façons du comte l'avaient personnellement blessé, elles l'avaient aussi cruellement désillusionné. L'abbé Roche avait toujours vécu dans le respect de la noblesse, non pas qu'il crût que les vertus de l'âme et les beautés du corps fussent l'apanage exclusif d'une certaine classe d'hommes; mais il y avait en lui du poète et de l'artiste. Il trouvait consolant de penser que certaines familles providentielles, purifiées par tout un passé, placées au-dessus des ambitions, des misères humaines, restaient les dépositaires, les gardiennes sacrées de certaines perfections. Il ne raisonnait pas ces idées-là, il les subissait instinctivement, et il en jouissait.

IV.

Ce ne fut pas sans une certaine émotion que le lendemain notre curé fit ses préparatifs pour rendre sa visite au château. Il étala sur son lit étroit sa soutane des dimanches, un rabat neuf, et regarda la grosse montre d'argent, dépourvue de chaîne et de clé, qu'il portait toujours dans la poche de sa culotte. Il voulait n'arriver à Manteigney qu'après le dîner, pour éviter l'invitation qu'on n'aurait pas manqué de lui faire, et qu'il redoutait beaucoup. Il se rappelait cette phrase du comte qui l'avait blessé : « une fois pour toutes, mon cher curé, votre couvert est mis. » Il n'y avait pas que ces paroles-là d'ailleurs qui lui revinssent à l'esprit et dont le souvenir lui fût désagréable... « La comtesse brûle du désir de vous voir... Mon curé!... où est mon curé? » En bonne conscience, il n'y avait aucune raison pour que cette grande dame fût désireuse à ce point de faire sa connaissance... Peut-être croyait-elle trouver dans ce curé, qui n'avait jamais quitté sa montagne, un demi-sauvage, un rustre incapable de dire un mot, et sans doute elle voulait s'amuser à ses dépens. Comment expliquer autrement ces paroles qui frisaient l'impertinence : « mon curé! où est mon curé? »

Tout en se rasant avec soin, il lui passait par la tête une foule de pensées, et il s'en voulait de son émotion. Il fut même sur le point de mettre sa vieille soutane dans le seul dessein de protester contre sa propre faiblesse. Il se faisait honte; mais en même temps il songeait à l'heure. « On doit dîner au château vers cinq heures ou cinq heures et demie, cela est plus que probable, car le maire et le notaire de Virez se mettent à table à cette heure-là. Or en arrivant à six heures et demie, je les trouve au salon ou bien sur la terrasse, se promenant,... ou peut-être assis en cercle... assis en cercle!

Et cet hercule qui n'eût point tremblé devant un ours lui barrant le chemin se sentait frissonner à la pensée de tous ces yeux fixés sur lui. Comment le recevrait-on, comment supporterait-il le re-

gard curieux et railleur de la comtesse voyant apparaître enfin le curé de ses rêves?... En ce moment, on frappa à la porte.

— Qu'est-ce? fit le prêtre sans se retourner.

— Dis donc, monsieur le curé, répondit la mère Hilaire de la chambre voisine, vas-tu pas mettre tes boucles d'argent?

— Pourquoi veux-tu que je mette mes boucles d'argent? Est-ce que c'est aujourd'hui Pâques?

— Dame, ça sera comme tu voudras, monsieur le curé, mais à ta place je les mettrais. Les nobles sont habitués à ce qu'on fasse un brin de toilette pour aller les voir.

— Fais ce que tu voudras.

La bonne vieille ajouta derrière la porte d'une voix timide : — Est-ce que je t'ai fâché, monsieur le curé?

— Non, ma bonne mère. Prépare les boucles, prépare-les, si tu crois que cela est mieux; mais dépêchons-nous.

Cette mère Hilaire était une petite vieille rondelette, aux yeux brillans, vive, alerte, énergique, trottinant à pas menus, fouillant, furetant partout et adorant son curé. Elle habitait dans une maison voisine du presbytère; mais on l'y rencontrait rarement, occupée qu'elle était à tenir le ménage du prêtre, à lui préparer ses repas, à lui raccommoder son linge, à mettre des pièces aux soutanes quand il le fallait, et il le fallait souvent. Elle opérait avec tant d'art et de patience, de tendresse, devrait-on dire, qu'il était presque impossible de voir les traces de son travail, et l'abbé Roche en effet ne s'en était jamais aperçu. Elle ne voulait pas qu'on pût dire : Monsieur le curé porte des soutanes rapiécées. On n'est pas riche, mais on a son amour-propre. En outre elle tenait les comptes du prêtre, qui ne s'y entendait pas du tout, et fermait les yeux en puisant dans le petit tiroir où plus d'une fois la bonne vieille avait, sans qu'on en sût rien, glissé deux ou trois de ses propres écus. Elle les aimait pourtant bien sincèrement, ses pauvres écus; mais il fallait avant tout que M. le curé ne fût pas gêné dans ses aumônes, et qu'un malheureux ne pût pas dire qu'ayant frappé au presbytère, il s'en était retourné les mains vides.

D'ailleurs la tendresse de la mère Hilaire pour l'abbé Roche et la familiarité avec laquelle elle lui parlait s'expliquent par un mot : la vieille paysanne avait été la nourrice de cet enfant trouvé, devenu depuis curé de Grand-Fort-le-Haut. Elle lui avait servi de mère, et lorsqu'il l'avait quittée pour entrer chez les sœurs, elle l'avait pleuré presque autant que si on lui eût enlevé son propre enfant. Bien d'autres chagrins plus grands que celui-là avaient depuis atteint la chère femme : elle avait perdu son fils unique, et cinq ans après son mari avait été tué par la chute d'un sapin, qu'il

était en train d'abattre. Elle s'était donc trouvée seule avec des cheveux gris et personne à aimer dans la maisonnette qu'elle avait à Virez, là où elle avait toujours vécu en compagnie des siens. Elle avait tâché de se faire à son isolement, et elle avait supporté son sort pendant bien des années; mais lorsqu'elle avait su que le seul être qui lui restât, son enfant d'adoption, était nommé curé à trois lieues de là, à l'autre bout de la vallée, elle avait pris bien vite le chemin de Grand-Fort, se disant : « Je ne mourrai donc pas seule, je retrouve un de mes trois défunts! » Elle se le figurait enfant, tel qu'elle le voyait autrefois, jouant devant la maison, barbotant avec les canards, ou bien encore jeune homme, devenu grand et robuste comme elle l'avait aperçu lorsqu'il était allé lui faire visite avant d'entrer au séminaire... Elle accourut donc à Grand-Fort, tout émue par ces souvenirs; mais lorsque, ayant frappé à la porte du presbytère, elle se trouva en face d'un homme fait, aux allures graves, au regard profond, elle resta interdite, ne sut plus que dire et sentit des larmes qui lui venaient aux yeux. Elle n'osait plus, son rêve s'envolait, son pot au lait se brisait en mille pièces. Cependant elle retrouvait bien dans le visage imposant du prêtre les traits de l'enfant et du jeune homme; c'était là son nez fin, arqué, son beau front large, son bon regard ouvert... Elle reconnaissait tout cela, et se disait à elle-même : S'il souriait, je verrais le petit creux qui est là, tout près de sa bouche, je suis sûre qu'il y est encore.

Mais il ne souriait pas, ne la reconnaissant même pas, car la douleur avait terriblement changé la vieille femme. Au bout d'un instant, elle fit un grand effort, et dit : — C'est moi, la mère Hilaire, monsieur le curé, la mère Hilaire de Virez.

Ah! cela ne fut pas long! Elle se sentit enlevée de terre et pressée si fort qu'elle n'en pouvait plus respirer, et murmurait : — Monsieur... monsieur le curé! Tu vas... tu vas me casser, mon garçon.

Et l'abbé Roche, l'embrassant au front, murmurait de son côté : — Chère, chère bonne, c'est donc toi? Ah! ma chère bonne maman!

Il n'avait plus du tout son air grave; de grosses bonnes larmes chaudes roulaient dans ses yeux, et en même temps il souriait de si bon cœur que le petit trou rond de la joue était là comme à demeure, ce qui réjouissait la bonne femme.

— Et qu'est-ce qui t'amène ici, mère Hilaire? fit l'abbé Roche au bout d'un instant.

— Dame! monsieur le curé, c'était le plaisir de vous voir, et puis... c'est-il bête, mon Dieu, voilà que je n'ose plus!... Faut vous dire que le bon Dieu m'a laissée toute seule; mon garçon est mort, et puis mon homme s'est fait tuer par un sapin qui l'a écrasé; il y

aura dix ans la veille de la Saint-Jean. Vous n'avez pas su cela, monsieur le curé?

— Mais non, mais non. Quel malheur!

— Ah! oui, un malheur! Vous ne vous souvenez pas... quand le père Hilaire vous menait aux fagots et que vous lui faisiez des niches... Excusez-moi, monsieur le curé, je parle là de choses qui sont si loin!

— Mais parle donc, mon amie, tu vois bien que tu me fais plaisir.

— Pour lors, je n'avais donc plus personne; mais voilà que le bon Dieu vous ramène! Dame! je me suis dit : Il n'a personne non plus, lui,... et... les gens qui sont tout seuls,... c'est naturel,... quelquefois ça leur fait plaisir de se retrouver ensemble,... et alors,... si monsieur le curé n'avait pas de servante, je...

L'abbé Roche regarda la paysanne avec une expression d'émotion si profonde qu'elle baissa les yeux.

— Tu m'aimes donc, chère vieille? fit-il.

— Je ne t'ai donc pas nourri, dis, je ne t'ai donc pas élevé? Si je l'aime! Tu as beau être curé et un fort homme et plus près du bon Dieu que moi, bien sûr, tu es toujours mon garçon... Il ne faut pas faire attention à ce que je rabâche, monsieur le curé, c'est plus fort que moi; je ne sais pas bien parler, je vous dis : tu. Ah! mon Dieu, je lui dis : tu! mais je ferai attention maintenant.

— Appelle-moi comme autrefois, ma bonne, je t'en prie.

Pour le coup, elle fondit en larmes, et en joignant les mains elle ajouta : — Faut-il qu'il soit bon, Seigneur, et pas fier! Voyez-vous, monsieur le curé, ça sera seulement quand il n'y aura pas de monde, que nous serons tout seuls, en famille, puisque nous n'avons plus que nous deux de parens... Ah! non, il n'est pas fier! — Elle disait tout cela à la hâte, avec émotion, s'arrêtant au milieu des phrases pour reprendre haleine. — Mais quand ça sera devant le monde, nous ne serons plus parens. Il faut tenir son rang, c'est bien juste, et puis quand ils seront partis, ah! dame, alors je dirai : tu... quand vous voudrez, monsieur le curé, et une supposition que ça vous dérange, eh bien! vous direz : Mère Hilaire, tais-toi, et je me tairai, et ça ne me fâchera pas, mon garçon, mon fils. Moi, qui n'ai plus personne que toi! que je t'embrasse donc tes grandes belles mains. Jésus, quel fort homme! et faut-il qu'il soit bon de ne pas me mettre à la porte après lui avoir dit des affaires comme ça. Un curé! mon garçon qui est curé!

L'abbé Roche comprenait ce qu'il y avait de tendresse délicate dans les paroles de cette femme, rappelant à chaque instant les liens de la parenté imaginaire qui l'unissait à lui. Le pauvre homme

éprouvait une émotion délicieuse et d'autant plus profonde que, en ravivant certaines douleurs intimes dont il ne s'était jamais plaint, elle leur portait le plus efficace de tous les remèdes; mais sa nature vigoureuse n'avait point l'habitude des larmes, et les sanglots s'arrêtaient dans son gosier, montant et descendant comme les bulles d'air dans un niveau.

— Vois-tu, monsieur le curé, reprit la vieille, dont le visage s'était épanoui, ici, chez toi, c'est bien convenable; mais il faut de l'ordre, et tu n'as pas le temps d'en avoir. Il faut des rideaux aux fenêtres; qui les mettra, tes rideaux? Eh bien! et le linge à blanchir, et tout à soigner, et le souper à faire? Vous me direz que vous aurez une servante; ça, c'est juste. C'est que les servantes,... c'est encore un article où il y a bien du choix, bien du choix : ça casse tout, ça ne sait rien faire, et ça demande des cinquante écus comme un verre d'eau. Ça n'est pas tout, il ne te faut pas une jeunesse naturellement. On aura beau dire que le bon Dieu ne se mêle pas de ces affaires-là et qu'il n'a rien dit là-dessus;... enfin suffit. A toi, monsieur le curé, il ne te faut pas une jeunesse. J'ai ruminé comme ça le pour et le contre avant de venir, et j'ai bien vu que tu n'en trouverais jamais une qui fasse ton affaire aussi bien que moi. D'ailleurs il y a une chose : moi, je ne me loue pas, je me donne; ayant une petite aisance, je n'ai pas besoin des quarante écus de l'autre, et c'est autant que nous gagnons. Me voilà vieille; ce ménage va m'amuser, ça sera ma distraction. Je vendrai mon petit bien de Virex, j'achèterai tout près d'ici une maisonnette avec un bout de jardin, un coin d'écurie pour mon âne,... et ça fait que je serai bien sûre de mourir près de toi, monsieur le curé.

C'est ainsi que la mère Hilaire était devenue la gouvernante de l'abbé Roche, et si vous l'avez entendue tout à l'heure parler avec quelque insistance des boucles d'argent, c'est qu'elle les avait offertes à son curé lors du dixième anniversaire de son entrée au presbytère.

V.

Lorsqu'il fut habillé, le curé de Grand-Fort s'achemina vers le château. Le soleil, déjà bas, éclairait à l'horizon le sommet des glaciers, que l'on apercevait se détachant sur le ciel comme les festons capricieux d'une dentelle argentée. Pour la première fois depuis bien des années, il passa devant ces splendeurs sans même y jeter les yeux. La porte du château était ouverte. Le prêtre, ayant pénétré sous la voûte, s'arrêta un instant devant le logis du père et de la mère Sappey. Il n'était pas fâché de retarder son entrée de

quelques instans. Les deux vieillards étaient en costume de grande fête, immobiles, assis côte à côte dans un coin de la pièce sur un petit banc de chêne noirci par l'usage. C'était le seul meuble qui restât de leur ancien et rustique mobilier. Ce rez-de-chaussée de la vieille tour avait complétement changé de physionomie et ressemblait maintenant à la loge d'un concierge qui se respecte. Il y avait là deux grandes bergères Louis XVI à bois grisâtre, recouvertes en velours d'Utrecht jaune-citron. Devant chaque siége, un petit tapis carré était soigneusement disposé. Le coffre du montagnard avait disparu; il était remplacé par une commode à cuivres incrustés, sur laquelle deux flambeaux d'apparat flanquaient de droite et de gauche une pendule représentant le temple de l'Amour protégé par un globe. Au milieu de ces splendeurs défraîchies, prises au hasard dans le rebut de l'ancien mobilier seigneurial, le père et la mère Sappey semblaient avoir perdu leur individualité, et toute leur personne exprimait un mélange de surprise et d'accablement qu'on pouvait prendre à son gré pour de l'allégresse ou du désespoir.

En apercevant le curé, qui n'avait pas non plus son allure ordinaire, au lieu d'aller à sa rencontre et de l'inviter à entrer suivant leur habitude, ils se levèrent tous deux et restèrent immobiles, exhibant un petit sourire discret, presque aussi jaune que le velours des fauteuils. — Eh bien! père Sappey, vous voilà content?

— Ah! bien sûr, monsieur le curé, répondit la femme sans élever la voix, ça, c'est bien sûr.

— Vous n'êtes plus seuls, et on vous a fait une belle chambre.

— Ah! dame, oui, monsieur le curé, ah! dame, oui! Et nos maîtres sont du bien bon monde. Le papa de Mme la comtesse... ah! qu'il a l'air aimable et doux pour les gens! Seulement... Prends donc garde de marcher sur les tapis, ajouta la mère Sappey en s'adressant à son mari, qui venait de faire un pas en avant, tu vas aplatir les poils, et puis tu auras des désagrémens avec le régisseur. C'est qu'il ne plaisante pas, M. Dufour, tu le sais pourtant bien!

— Vous me disiez donc que vous étiez contente, mère Sappey, reprit l'abbé Roche, et vous avez ajouté *seulement*... Qu'est-ce qui manque donc?

— Mais rien de rien, monsieur le curé. On nous donne tout ce qu'il nous faut. M. Dufour ne veut même pas que je fasse le souper de mon homme. Il dit que, si je faisais la cuisine, ça donnerait une odeur... comment diable est-ce qu'il tourne ça?... Ah! il dit que ça donnerait une odeur infecte. Je ne sais seulement pas ce qu'il entend par là; mais nous sommes nourris et bien nourris, j'en réponds! Trop bien, car nous n'avons plus rien à faire. C'est ça qui est fatigant de ne rien faire!

— Mais, tais-toi donc, puisqu'on te dit que nous sommes payés pour cela, remarqua le montagnard avec gravité.

— Je ne dis pas de mal, seulement ça fatigue de rester là assis toute la journée. C'est dans le dos que c'est pénible;... mais nous sommes bien tout de même; seulement...

— Encore votre seulement, mère Sappey, fit le curé. Dites vite, de quoi s'agit-il ?

— Eh bien! voilà la chose : quand tu me feras des signes avec tes yeux,... je peux bien dire cela à M. le curé... Pour lors M. le régisseur a dit, — dans une bonne intention, bien sûr, — que le père Sappey ne pouvait pas rester habillé comme ça, que cela ne lui plaisait pas, que... enfin, un tas de choses, et ils vont mettre mon homme en rouge comme les autres, voilà ce qui est sûr et certain, et cela me fait un effet! C'est comme si on me disait : Tu vas te remarier avec un autre homme!

Le vieux montagnard murmura : — C'est-il bête, les femmes, Dieu de Dieu, c'est-il bête!

— Et y a-t-il de l'orgueil dans les hommes, Seigneur! C'est pourtant parce qu'il y a de l'or aux boutons et autour des poches que ça lui ferait plaisir de mettre cet habit-là. Il en dessèche de s'habiller comme cela, il en dessèche!

— Voyons, la mère, fit le curé, personne ne force votre homme à porter une livrée, s'il ne le veut pas. Ne vous inquiétez pas sans raison. Le comte et la comtesse sont au château?

— Oui, monsieur le curé, vous les trouverez sur la terrasse avec toutes les autres personnes.

Comme le prêtre sortait de la tourelle, la bonne femme se retourna vers son mari : — Voilà encore que tu oublies de tirer la manivelle. Quand je te dis que tu nous amèneras des désagrémens!

Elle se précipita en enjambant par-dessus les petits tapis vers un bouton de cuivre qui sortait de la muraille, et l'on entendit dans la cour le bruit retentissant d'un timbre. Un valet en culotte courte et en bas blancs apparut immédiatement au haut du perron, et se mit à marcher devant le prêtre, qui commençait à regretter de n'avoir pas laissé chez le père Sappey la grosse canne dont il s'était muni par habitude.

Tandis qu'il traversait l'antichambre et la grande salle pompeusement décorées, il observait malgré lui le magnifique laquais qui lui montrait le chemin. C'était un homme d'importance, s'avançant avec une aisance et une dignité pleines de noblesse. Il avait le teint pâle, le regard froid; sa chevelure, savamment disposée, semblait protégée par une couche de vernis; ses favoris, étroits et blonds, s'enroulaient en forme de tuyaux des deux côtés de son noble vi-

sage, et les escarpins brillans dont il était chaussé avaient des semelles si minces, une forme si délicate, que, reportant les yeux sur ses propres chaussures, qui laissaient beaucoup à désirer au point de vue des charmes extérieurs, le curé éprouva un imperceptible sentiment de honte, — les héros eux-mêmes ne sont point exempts de ces niaiseries-là. — Pourtant il était satisfait. Cette décoration étincelante, ces panoplies accrochées aux murs, ces tentures aux armes des comtes, ces imposans portraits, fiers témoins d'un auguste passé, ce valet lui-même, ayant gagné au service des grands quelque chose de leur caractère, tout cela était la digne expression de cette majesté dont il voulait que la noblesse fût entourée. On respirait dans ces appartemens un air de grandeur et de fierté, c'était bien dans un milieu semblable que devaient vivre ces nobles comtes aux allures imposantes.

Le valet ouvrit une porte vitrée qui donnait sur la terrasse, et le prêtre, avançant, reçut en plein visage une bouffée d'éclats de rire telle qu'il s'en échappe d'un pensionnat aux heures de récréation. Au beau milieu de la terrasse, sept ou huit personnes vêtues de fraîches couleurs jouaient à la main chaude dans le plus parfait abandon. Le curé, un peu étourdi par ce spectacle auquel il ne s'attendait pas, se retourna malgré lui vers le noble valet, toujours calme, sérieux, impassible, auguste. En face de ces personnages surpris dans des postures plus ou moins ridicules, vêtus de costumes étranges et bariolés, le prêtre retrouva tout à coup conscience de lui-même, sa physionomie reprit sa gravité ordinaire, et, semblable à la statue du commandeur, il descendit les trois marches de ce perron féodal.

— Messieurs et mesdames, s'écria le comte de Manteigney en exécutant une joyeuse pirouette, je vous présente notre cher pasteur. Cette saillie produisit un résultat contraire à celui qu'en attendait le maître de la maison, et, sous le regard que l'abbé Roche promenait autour de lui, le rire s'éteignit, les lorgnons tombèrent des yeux, et ces messieurs saluèrent courtoisement. Quant aux trois dames, elles accueillirent le nouvel arrivant par un léger signe de tête, restant étalées, presque couchées, dans leur vaste fauteuil. L'une d'elles, — c'était la jeune comtesse, — qui semblait noyée dans les volans et les bouillons de sa robe blanche, fit sortir de ces blancheurs un beau bras qui paraissait nu tant était légère l'étoffe miroitante qui le recouvrait, et sans cérémonie, comme cela se pratique avec une amie de couvent que l'on retrouve au bal du préfet, elle offrit sa petite main gantée de peau de Suède à l'abbé Roche, stupéfait. Pour la première fois de sa vie, celui-ci rencontrait sur sa route une semblable apparition. En certains jours de trouble, il avait peut-être

entrevu dans un rêve rapide de séduisantes et tentatrices images; mais l'attrait de cette comtesse qu'il voyait de ses yeux, qu'il pouvait toucher de la main, puisqu'elle lui tendait la sienne, dépassait tout ce que son imagination avait pu entrevoir.

Elle avait en effet une beauté bien étrange et comme surnaturelle dont le prêtre ne pouvait s'expliquer le merveilleux éclat qu'en l'attribuant à l'influence secrète d'une âme céleste dont ce beau visage était le fidèle miroir. Sa chevelure, disposée en une infinité de boucles légères et savamment amoncelées, était de ce blond rougeâtre et doré que l'on retrouve dans un champ de blé à l'heure où le soleil se couche. Et tandis que sa figure avait cette blancheur laiteuse, angélique, dont on n'aurait pas cru que visage humain fût capable, ses sourcils au contraire, très bruns, presque noirs et comme tracés par un merveilleux pinceau, s'arquaient avec une admirable netteté et se prolongeaient finement jusqu'aux tempes. Son regard avait une expression profonde et pénétrante, noyé qu'il était dans une demi-teinte bistrée qui enveloppait l'œil tout entier et lui donnait une sorte de mystère sans en atténuer l'éclat. Les cils eux-mêmes ajoutaient à l'effet : on les eût pris pour ceux de quelque femme indienne parée pour un sacrifice; ils étaient d'un noir peu ordinaire, violent, doux et velouté tout à la fois, et les extrémités, s'allongeant au-delà des limites ordinaires, atteignaient presque l'extrême pointe de ces sourcils prodigieux avec lesquels ils semblaient vouloir se confondre. Tout cela était délicieux, mais ressemblait un peu à un rêve, en sorte que l'on était inquiet et charmé. Malgré soi, l'on cherchait à comprendre le secret de ces séductions, et les yeux ne pouvaient se détacher de cette vivante énigme. L'abbé Roche, étranger plus que personne aux surprises et aux tours de force de la coquetterie moderne, ressentait, en dépit de sa gravité apparente, une irrésistible curiosité. Était-ce un ange descendu pour un instant parmi nous? était-ce quelque fée redoutable échappée d'une vieille légende? Peut-être aussi cette comtesse était-elle ange et fée tout ensemble. Ces phénomènes se sont vus quelquefois.

— Ah! mon cher, mon bon curé, que je suis aise de vous voir! — Elle parlait avec une grande volubilité, et faisait mille petits gestes ravissans en eux-mêmes, mais tout à fait inutiles au sens de ses paroles. — Le comte a dû vous le dire, vous ne me sortez pas de la tête; j'ai rêvé de vous; ne vous en excusez pas, et donnez-moi la main. Oh! vous ne l'échapperez pas, prenez-en votre parti et donnez-moi la main. Pardonnez-moi si j'abrége les présentations, mais il n'y a rien de bête comme les présentations.

Alors, enlevant rapidement son gant, elle promena autour d'elle sa main blanche et rose comme son visage, sillonnée de veines

bleuâtres, chargée de bagues, et reprit : — Le comte de Manteigney, vous le connaissez déjà; Mme et Mlle de Rougeon, que j'aime infiniment toutes les deux; M. de Rougeon en moustaches noires, époux et père des précédentes, que j'aime aussi... de temps en temps; monsieur de Rougeon, ne m'interrompez pas, vous avez envie de déposer un amendement, je vois cela, ah! ah! ah! Voyons, qui est-ce qui nous reste encore? ah! papa, que vous voyez en gilet blanc, un peu gros, ce pauvre papa... Il cause pour le moment avec le jeune Claudius, un de nos élégans de Paris, favoris roulés, cravate bleue, etc., un être insupportable, — je le dis parce qu'il est là.

— Je vous entends, comtesse, fit Claudius, qui était à cinq ou six pas de là.

— Alors j'ajouterai que je l'aime beaucoup tout de même, et qu'il joue à la main chaude comme s'il l'avait inventée. Au fait, vous ne voulez pas continuer la partie, monsieur le curé? vous le voyez, nous sommes très sans façon.

— Oh! ma belle, murmura Mme de Rougeon en agitant avec pudeur son petit éventail.

— Eh bien, quoi! chère amie? Y a-t-il au monde rien de plus pur que la main chaude? D'ailleurs je n'y tiens pas. On ne veut plus jouer, ne jouons pas. Monsieur le curé, mettez dans un coin votre petite... badine, et venez vous asseoir ici, tout près de moi. J'ai un si grand besoin de causer sérieusement! Vous avez beaucoup de pauvres à soulager, n'est-ce pas?

— Quelques-uns, oui, madame, mais...

— Eh bien! j'ai mis dans ma tête qu'il n'y en aurait plus, c'est mon idée fixe. Je visiterai moi-même la montagne de la cave au grenier, sur une belle petite ânesse blanche que j'aurai tout exprès pour cet usage,... avec des pompons cerise sous les oreilles. Que faire dans la vie, si l'on n'est pas charitable, et de quoi voulez-vous que le bon Dieu vous tienne compte, si ce n'est du bien que l'on fait autour de soi?

L'abbé Roche fut profondément ému par ces dernières paroles. N'était-il pas évident qu'elles venaient d'une belle âme? Ajoutons qu'il s'échappait des lèvres de la comtesse une musique délicieuse, qu'il y avait dans le timbre de sa voix des nuances délicates, des modulations imprévues dont l'oreille, si naïve, si peu musicale qu'elle fût, percevait tout le charme. Une voix aussi suave ne pouvait être que l'expression d'une beauté morale... Et cependant, si cette jeune femme était un ange, comme tout portait à le croire, pourquoi ces bras nus sous cette gaze qui en poétisait la nudité? La chaleur peut-être : elle était fort grande en effet. Était-ce aussi par hasard que son corsage, devenu tout à coup transparent dans sa partie supé-

rieure, laissait apercevoir des délicatesses de modelé,... inqualifiables et qui véritablement brûlaient les yeux? Qu'était-ce que cet étalage de séductions inutiles dans une personne qui voulait consacrer sa vie au soulagement des pauvres? Quel étrange mystère! Était-ce encore par hasard que, tout en causant, elle allongeait son pied jusqu'à laisser entrevoir une notable partie de son bas de soie blanche, brodé à jour, tellement à jour qu'il en devenait rose, ce bas blanc, soit qu'il eût honte d'être observé, soit que la jambe qu'il caressait sans la couvrir apparût par les mille intervalles de ses mailles complaisantes? Était-ce par hasard que la jeune femme agitait son pied mignon avec une impatience dont on ne pouvait comprendre la cause, mettant en évidence avec un abandon virginal ou diabolique une bottine gris-perle qu'on eût prise pour celle d'un enfant, et dont le talon était tellement haut, tellement étroit, qu'à moins d'être oiseau il devait être impossible de conserver son équilibre sur de pareils clochers? Le prêtre songeait à tout cela, tandis que la comtesse continuait son bavardage.

— Et comprend-on, disait-elle, le sort de ces pauvres montagnards qui passent la moitié de leur vie sous la neige? Ah! mon Dieu! c'est qu'ils ont des enfans malgré cela!... c'est inoui! — Un éclat de rire général arracha le curé de ses préoccupations, et il sourit sans avoir compris un mot.

— Qu'est-ce que j'ai dit là d'extraordinaire? riposta Mme de Manteigney sans manifester le moindre embarras. Il faut n'avoir pas de cœur pour rire de ces misères-là; mais dites-moi donc, mon cher curé, cette vilaine neige, il n'y a donc pas moyen de la faire fondre, de la balayer, de... Il faudra pourtant que nous trouvions un moyen, car enfin votre situation est terrible.

En ce moment, une porte vitrée s'ouvrit à deux battans, et un maître d'hôtel vêtu de noir comme un notaire annonça le dîner. L'abbé Roche se sentit rougir. Sans doute on allait croire qu'il avait à dessein choisi l'heure du repas pour faire sa visite; mais en vérité pouvait-il supposer que l'on dînaît au château à sept heures passées?

— Allons! à table, mon cher curé, nous y causerons mieux. L'abbé Roche était ainsi fait que son embarras se traduisait par une sorte de raideur glaciale à laquelle on devait nécessairement se méprendre lorsqu'on ne le connaissait point parfaitement. Il s'excusa en deux mots et de façon que l'on ne tentât même pas d'insister. La comtesse, après avoir fait une jolie petite moue : — Ah! bon! très bien, voilà que cela commence. Alors on ne peut pas vous avoir. Je vous en veux, monsieur le curé, et puisque vous aimez les cérémonies, j'irai vous porter moi-même une invitation à dîner sur beau papier glacé.

Tandis que l'abbé Roche retournait au presbytère, les yeux baissés et songeant à ce qu'il venait de voir, les habitans du château prenaient place autour de la grande table.

— Savez-vous qu'il est très bien, mon curé, fit la comtesse; ça n'est pas du tout ce que je croyais.

— Il a l'air d'un juge d'instruction, murmura le beau-père du comte en soufflant sur sa cuillerée de potage, à quoi Mme de Rougeon, qui avait des manières de sainte en niche, répondit :

— Il serait à souhaiter que tous les juges d'instruction eussent cette prestance noble et simple, ce visage... Le curé de ce village est un homme magnifique qui doit être admirable à l'autel, et dont saint Thomas d'Aquin pourrait être fier, je ne dis rien de trop.

— Voilà bien les femmes, soupira M. de Rougeon, elles jugent un prêtre par la... comment dirai-je? par la beauté de ses formes,... si j'ose dire.

— Moi, papa, je ne l'aurais pas osé, et c'est comme cela que les papas jettent le trouble dans l'esprit des jeunes filles pour ne pas assez soigner leur style.

— Angèle!

— Papa.

— Si vous n'étiez pas la plus espiègle des enfans, votre,... — je ne sais au juste comment m'exprimer, — votre badinage serait... renversant, petite futée. C'est par les vertus... intérieures qu'il faut tout d'abord juger les hommes qui sont revêtus d'un caractère... sacré.

— Bon! voilà papa qui jure!

Et, campant sur son petit nez retroussé un binocle en écaille, Mlle de Rougeon, avec un air mutin et impertinent, promena son regard railleur sur les convives, qui riaient tous du meilleur cœur.

— Quant à moi, dit le comte en s'adressant à sa femme, votre curé me déplaît tout à fait; c'est un pédant, et je serais surpris si dans ce carabinier déguisé il y avait autre chose qu'un niais.

— Ma foi, vous n'avez peut-être pas tort, mon cher, observa M. Claudius; mais j'ai l'intention formelle d'en faire mon ami intime. Il m'aidera à fouiller le pays, et je suis sûr qu'il y a des merveilles à ramasser, des faïences surtout, je flaire des faïences. Ah! à ce propos, j'ai fait mettre de côté une petite bouilloire en cuivre rouge aux armes des Manteigney. C'est une pièce charmante,... pur Louis XV. Les sauvages allaient la mettre devant le feu tout simplement. Si vous voulez, nous ferons un échange. Le vandalisme en fait de bibelots est la chose la plus commune du monde; mais il m'indigne toujours. Vous avez vu mon tire-bouchon Henri II?

— Assurément, il est à Cluny?

— Pas encore; il y a là des gens impossibles! Nous nous tenons à vingt-cinq louis depuis six mois. Ils m'en offrent cent louis, moi j'en veux cent vingt-cinq.

— C'est un coup que vous avez fait là, cher ami?

— Dame, oui, je l'ai payé deux francs cinquante dans une guinguette à côté d'Orléans.

Un rire général éclata de nouveau. — Il est unique ce Claudius! — A-t-il un flair! — Rien ne lui échappe.

Et M. Claudius, au milieu du silence, entama l'histoire du tire-bouchon Henri II, racontant avec beaucoup d'esprit et d'entrain les ruses sans nombre qu'il avait dû employer pour en arriver à extorquer ce bijou précieux.

VI.

Le vicomte Claudius était un gentilhomme de la dernière élégance. Il avait de la naissance, — au moins il l'assurait, — des cheveux blonds et souples, un visage charmant, un esprit très fin, une grande expérience de la vie. Il possédait de plus des principes d'une indépendance prodigieuse, et par-dessus le marché un tailleur à sa discrétion. Il était accompli, doué merveilleusement. La Providence s'était attardée à parachever ce jeune homme, corrigeant les contours, caressant le modelé, revenant sur les demi-teintes, couvrant son œuvre de retouches délicates. Malheureusement elle avait oublié le cadre, et le jeune vicomte, ayant atteint l'âge de raison, avait immédiatement compris l'impérieuse nécessité d'un doreur qui lui procurât ce qui lui manquait. Ce n'est pas une mince difficulté que de faire sa fortune lorsque les traditions d'un auguste passé, réel ou imaginaire, vous obligent à n'accepter que de la libéralité divine la richesse que d'autres se procurent par un travail régulier et quotidien. Ce beau garçon se trouva donc au sortir du collége, ainsi qu'un grand nombre de ses pareils, singulièrement embarrassé en face d'une foule de carrières où la plèbe se précipitait, mais qu'il ne pouvait même pas regarder sans être pris de nausées. Il se rappela que le hasard avait toujours été l'*incognito* de la Providence, et il joua quelque peu au baccarat pour se rappeler au souvenir du bon Dieu. Ses débuts furent heureux; les louis roulèrent d'eux-mêmes dans la poche de son joli gilet; alors il regarda autour de lui avec plus de confiance, et il aperçut nombre de gentilshommes blonds et charmans comme lui qui se trouvaient dans sa situation. Tout naturellement il accepta leur vie, observa leurs moyens et fut bientôt convaincu que l'amélioration de la race chevaline était le seul port de salut décent où un homme de qualité pût se réfugier

avec quelque avantage. Il étudia donc le croisement des races avec une grande énergie, se lança dans l'intimité des étalons célèbres, et trouvant dans leur compagnie un plaisir de plus en plus vif, doué d'ailleurs d'une grande intelligence, il passa bientôt maître et fut homme de cheval à ne redouter personne. C'est de cette époque que date sa camaraderie avec la grosse duchesse de Blanmon, qui, elle aussi, était un peu... homme de cheval.

Quant à la présence du vicomte dans la famille de Manteigney, elle s'explique naturellement. Le comte Jean et Claudius s'étaient rencontrés dans le monde de la haute galanterie parisienne. Ils s'étaient compris sans peine et étaient devenus les meilleurs amis du monde. C'est même au tact du vicomte que Jean de Manteigney devait le richissime mariage qui avait redoré son blason.

Les deux jeunes gens sortaient un soir de l'Opéra. Lorsqu'ils furent sous la marquise du péristyle, ils se mirent à bâiller, et le plus grand des deux, tirant sa montre de sa poche : — Minuit vingt, fit-il. Qu'est-ce que vous faites ce soir, Manteigney ?

— Rien, cher ami. Je pensais aller faire un tour au cercle; mais je n'y tiens pas. J'irai où vous voudrez.

— Eh bien ! mais c'est parfait; allons au cercle.

Il fit un signe; un petit coupé grand comme une commode s'avança, et tous deux s'introduisirent. Au bout d'un instant, comme le petit meuble filait rondement sur le boulevard, Claudius dit à son voisin : — Mon cher Jean, prêtez-moi donc cent louis.

— Très volontiers, mon bon, si préalablement vous consentez à m'en avancer deux cents.

— Ah ! oui-da !

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

— Alors c'est sérieux ?

— Extrêmement !... et vous ?

— Oh ! moi, j'y suis fait.

Et ils fredonnèrent pendant quelques instans, après quoi Claudius, frappant sur le genou de son ami : — Qu'est-ce vous pensez faire?

— J'ai encore les zouaves pontificaux. Que voulez-vous?

— Je vous veux quelque chose de mieux. Il vous faut un mariage riche, et ce n'est pas là que vous le trouverez. Y a-t-il indiscrétion à vous demander ce qui vous reste, la franchement?

— Je vous avoue que la question, venant de tout autre que vous, serait extrêmement indiscrète. Il me reste... quelque crédit et une bicoque dans les montagnes; total...

— La bicoque, comment est-elle?

— C'est un vieux petit château noir, sombre, un vrai nid d'aigle caché sous les châtaigniers.

— Les revenus?

— Vous me le demandez!

— Et comment appelez-vous ce château?

— Manteigney parbleu! c'est le château de ma famille.

Claudius changea tout à coup de physionomie, et parlant avec une emphase comique : — Comment, enfant que vous êtes! vous vous plaignez, et vous avez tous les atouts dans les mains! Ah! si j'avais, moi aussi, un château portant mon nom! Voulez-vous remettre votre sort entre mes mains? Il faut pourtant le violenter, le diable m'emporte!

En même temps Claudius fit glisser la glace de devant, dit un mot à son cocher, et la voiture changea de direction.

— Nous n'allons plus au cercle?

— Non vraiment, nous allons pour le quart d'heure chez l'ami Vernon. Il y aura foule ce soir très probablement à cause de la première des Variétés... Un château féodal! A-t-il une chance!

— Et qu'est-ce que nous ferons chez Vernon?

— Nous y chercherons le propre père de l'aimable créature que vous épouserez avant trois mois, si vous n'êtes pas trop maladroit.

— Elle a une fortune... décente?

— Indécente au contraire, colossale, absurde. Êtes-vous content?

— Et qu'est-ce qu'il est, le père?

— Très bien, le papa, très bien. C'est un industriel. Vous savez comment sont ces gens-là... Très bien.

— Un industriel, mais quel industriel? lampiste ou ferblantier?

— Ah! il a dû travailler beaucoup pour la ferblanterie, je ne vous le cacherai pas; il était marchand de robinets, mais de robinets superbes!

Tous deux partirent d'un grand éclat de rire, au milieu duquel le comte Jean disait : — Je ne peux pourtant pas m'encanailler à ce point-là! Voyons, soyez juste, ma famille n'est pas la première venue.

— La mienne non plus, et cependant je vous jure que la fille du marchand de robinets me plairait fort. Je dois même vous dire que, si je vous l'accorde, c'est qu'il m'est impossible de l'obtenir pour moi. J'ajouterai, cher ami, que votre beau-père a renoncé depuis longtemps aux robinets.

— Ah! il a renoncé aux... Il a eu raison, et que fait-il pour le quart d'heure?

— Il se contente d'être un des grands capitalistes de France, de lancer et de soutenir des affaires colossales, d'être le propriétaire des mines et des forges de Lamar, d'être le commanditaire et l'associé de... du... des...

— Ah çà! mais vous voulez parler du père Larreau?

— Vous avez mis le doigt dessus.

— Eh! que ne le disiez-vous tout de suite? Vous me faites passer des frissons dans le dos avec vos robinets.. Il n'est pas mal du tout, M. Larreau, il a une certaine distinction... relative. C'est un financier, cet homme-là, mon cher.

— Qui vous dit le contraire? puis il est dans le mouvement, il a vécu dans notre monde;... enfin il est fort influent, ami des ministres...

— Quant à cela, je n'y tiens pas du tout... Demeure-t-il loin, ce diable de Vernon! Ça ne fait rien, c'est vexant qu'il ait autrefois vendu des... Qu'est-ce que vous me disiez qu'il avait vendu? Comme il y a des commencemens de carrière singuliers!

— J'ai dit des robinets, mon bon ami.

— Il se trouve tant de braillards prêts à dire que nous avons vendu notre nom, des imbéciles qui ne veulent pas comprendre...

— Les exigences du milieu dans lequel on vit; mais, grâce à Dieu, nous sommes d'étoffe à choisir nos femmes où bon nous semble, serait-ce dans une arrière-boutique, sans déroger pour cela... Elle vous apporte une dot colossale? Eh! c'est bien le moins; faudrait-il que, après avoir tiré de rien la chère petite, après l'avoir décrassée noblement, vous payassiez encore les frais de teinture? Cela me rend furieux. Comment! mon cher, ces gars nous ont pillés, volés, ruinés, se sont enrichis comme des laquais en vendant notre défroque, et nous n'aurions pas le droit de rentrer quelque peu dans nos biens en épousant leurs filles, qui du reste en sont ravies? Que diable! il faut bien vous imaginer que c'est en volant le plomb de vos gouttières que maître Larreau a pu fondre son premier robinet et devenir ce qu'il est. Eh bien! vous lui dites maintenant : « Je veux bien épouser ta fille; tu seras père d'une comtesse, brigand, mais rends-moi ma gouttière. » Voilà comme je comprends la situation. Oh! je suis très carré pour ces choses-là.

— Comme c'est juste, ce que vous dites là, mon cher Claudius!

— Vertu Dieu! que tous ces enrichis de grand chemin viennent s'humilier un peu et mettent à nos pieds leurs filles et leurs sacs d'or, y voyez-vous grand mal? Cela ne ressemble-t-il pas beaucoup à une restitution nécessaire?

— Oui, nécessaire, fatale, providentielle!

— A coup sûr providentielle. Depuis soixante-dix ans, ces gens encombrent tous les chemins, dévalisent tout, salissent tout, si bien qu'en ce noble pays de France un gentilhomme qui ne veut pas souiller ses bottes en est, le diable m'emporte, réduit à marcher sur les mains ou à s'enfermer dans sa cave, et il n'y aurait pas enfin une heure pour la justice! Vide tes poches, Jean Bonhomme, donne ta fille et retourne à l'office.

A ce moment, la voiture roula sur le sable et s'arrêta devant le perron d'un hôtel; c'était celui de l'ami Vernon, peintre d'histoire de son métier.

Je regrette beaucoup que le respect de la vie privée ait empêché d'écrire sur Vernon et son atelier le curieux volume qu'ils méritent tous deux. C'est à ce livre qu'en ce moment je renverrais le lecteur, et je ne gâterais pas un aussi beau sujet par un résumé forcément trop rapide. En deux mots, voici les faits. Depuis sa plus tendre jeunesse, Vernon, peintre d'histoire, avait servi dans la grosse cavalerie. C'était un gaillard robuste, doué d'un esprit très fin et d'une étourdissante gaîté. Il avait des allures militaires, un nez busqué, un œil perçant, et de plus il était le fils légitime de la propre nourrice d'un personnage très haut placé.

Ces circonstances lui donnèrent de nombreux et chauds protecteurs; mais il est certain qu'il fut digne, et comme cuirassier et comme peintre, des faveurs de la fortune, étant d'une part brave comme son épée, et d'ailleurs ayant depuis son entrée au régiment prouvé sa vocation par nombre de petits sujets charmans exécutés tant à l'huile qu'à l'eau. Ce goût et d'autres raisons encore qu'il serait trop long d'expliquer poussèrent Vernon, déjà riche et chef d'escadron, à renoncer au sabre pour s'adonner spécialement au culte des arts. Il acheta un hôtel, fit construire un grand atelier, et presque sans transition devint, sous l'influence de l'étoile maternelle, le maître de maison le plus à la mode et le peintre de portraits officiels le plus recherché. Quoique ses deux élèves, qui l'aidaient beaucoup, eussent de la couleur et du dessin, les œuvres du maître ne sont pas des chefs-d'œuvre. On en convient volontiers, tout en louant hautement son clair-obscur, qui est unique, et le fini de ses accessoires, qui est merveilleux.

A tort ou à raison, le portraitiste, rapidement célèbre, se vit bientôt poursuivi par les commandes. Poser dans cet atelier fameux était la plus joyeuse des occupations. Tous les bruits de Paris y affluaient; les chroniqueurs y venaient aux nouvelles, et du matin au soir il y avait dans cette oasis un va-et-vient de gens de toute espèce. Les soirées charmantes qu'organisa Vernon achevèrent de mettre à la mode son hôtel. Ce fut un endroit précieux, un terrain neutre où, grâce à un sans-façon militaire et artiste tout à la fois, il se créa entre gens qui ne se seraient jamais connus sans cela des relations d'affaires et d'amitié. Hommes de plaisir, banquiers, journalistes, hommes politiques, gens de bourse et de cheval s'y donnèrent rendez-vous, tandis que la haute galanterie, cette dernière fleur de l'élégance française, prenait l'habitude d'y exhiber ses grâces et ses splendeurs. Ce milieu essentiellement parisien fut tout naturellement la coulisse élégante des *bibeloteurs* de haute volée. Il

y eut dans cet atelier des curiosités merveilleuses, des meubles princiers, des bijoux, des tapisseries splendides. Tout cela venait on ne sait d'où et se renouvelait sans cesse.

— C'est une trouvaille, — disait Vernon, — qu'est-ce que vous dites de cela?

— Est-ce fin, messieurs, est-ce assez fin! — murmurait Claudius à voix basse en retournant l'objet avec recueillement, puis élevant la voix : — Vernon, vous ne savez pas ce que vous avez là.

— Et qui vous dit que je n'en sais rien? C'est un ivoire admirable, une corne de chasse du seizième, aux armes de France, ni plus ni moins.

— Vernon, mon cher, cent louis, soufflait le gros Marsoff.

— Ah! diable! à ce prix-là je la prends, s'écriait Claudius. Voulez-vous d'un échange?

— Mais non; je vous dis que je ne veux pas me défaire de cette pièce-là, mon bon. Vous êtes assurément bien gentil, mais je ne veux pas.

— Enfin, si on vous en offrait...

— Ah! dame, si on m'en offrait...

— Trois cents louis, monsieur Vernon, faisait lord ***.

— Mon cher lord! vous m'assassinez. Comment voulez-vous que je résiste? Ah! mon pauvre ivoire! M'en serez-vous reconnaissant, au moins, milord?

Ce à quoi Vernon n'avait pas pensé, c'est à la vogue que ces réceptions célèbres devaient nécessairement lui attirer parmi les femmes du monde. Ce fut, si j'ai bonne mémoire, la duchesse de Blanmon qui la première exprima la volonté formelle de pénétrer dans l'atelier du cuirassier. La duchesse n'était pas femme à abandonner un projet médité de longue date et à s'effrayer des difficultés. Claudius aidant, on transforma la chambre à coucher du maître peintre en un petit salon, qui justement communiquait avec le jardin de l'hôtel par un escalier extérieur; on remplaça par une tapisserie la porte qui s'ouvrait dans l'atelier, et un beau soir, vers minuit, la duchesse arriva entortillée comme un conspirateur et suivie... de trois de ses amies. Tout alla bien; malheureusement l'aristocratique fredaine de ces dames s'ébruita un peu, et deux jours après les curieuses arrivèrent au nombre de huit, venant en droite ligne du *Stabat* des Italiens, où elles s'étaient donné rendez-vous. La semaine suivante, le petit salon était plein comme un œuf et parfumé comme un sachet. Toutes ces dames, prêtant l'oreille, étaient groupées devant la tapisserie, qu'elles écartaient imperceptiblement de leurs doigts. Elles se pressaient, se poussaient comme dans une sacristie un jour de mariage, étouffant à grand'peine leurs

éclats de rire et questionnant à voix basse le maître de la maison, qui ne savait à laquelle répondre, et se trouvait au milieu de tout cela comme une bête-à-bon-Dieu perdue dans un bouquet de fleurs.

— Mon cher Vernon, vous dites donc que cette grande blonde qui parle dans ce moment-ci à l'ambassadeur est Amélie Saintonge? Ma foi! il faut être juste, elle est bien belle. Ah! voilà la fameuse Tambourine... Tiens, mon mari qui lui baise la main. Ah! ah! mesdames, regardez donc mon mari qui baise la main de cette affreuse Tambourine, et avec une grâce!

— Dieu! la jolie créature! Écoutez, mesdames, je serais homme, qu'en vérité...

— Est-ce drôle, le spectacle de toutes ces coquines! Quand on pense...

— Qu'elles sont aussi jolies que nous.

Un beau soir, par le moins pur des hasards, la fameuse tapisserie se souleva presque à moitié et resta dans cet état. Quelques femmes timides, qui n'avaient pas la foi, jurèrent de ne plus remettre leurs jolis pieds dans l'hôtel Vernon, tandis que d'autres, plus hardies et progressistes avouées, acceptaient la fusion, fusion discrète, entendons-nous, habilement ménagée, sans confusion ni coup de tête, et sauvegardée par le sentiment d'art qui dominait la situation.

Ce qui est indiscutable, c'est l'influence morale très considérable qu'a l'atelier Vernon sur les mœurs de ce temps-ci : non pas que l'ancien cuirassier fût un homme de génie, il n'eut d'autre mérite que de suivre ses instincts et d'arriver à son heure. A ce propos, la duchesse de Blanmon, qui ne manque ni de sens ni de finesse, a dit un bien joli mot. Comme un soir, en tout petit comité, Vernon soulevait certaines questions et semblait vouloir se donner une importance politique qu'il n'a pas, elle se retourna vers lui, et dans ce langage pittoresque dont elle aime à se servir : — Fichez-moi donc la paix, mon petit, lui dit-elle, vous êtes un instrument providentiel, pas davantage.

Tel était cet atelier fameux où le comte de Manteigney devait rencontrer le beau-père dont il avait absolument besoin. Au reste, Claudius avait, comme à l'ordinaire, fait preuve d'une grande finesse en jetant les yeux sur Larreau.

VII.

L'ancien marchand de robinets était au physique un homme légèrement empâté; mais, comme il n'était pas sot, il avait su tirer un bon parti de ses épaisseurs, et, son prestige de millionnaire aidant, on peut dire qu'il était majestueux. Son grand front dénudé

s'empourprait facilement. A l'extrémité de ses petits bras courts et semblables à une paire de nageoires, il avait deux mains épaisses et potelées qu'il croisait volontiers sur son gilet blanc. De toute sa personne d'ailleurs s'échappait comme un parfum de bonhomie charmante. Son visage blanc, rose et bien rasé, invitait à la confiance, et son œil droit, dont il caressait le monde, était d'une douceur agressive, si je peux dire, dont il est difficile d'exprimer le charme avec des mots. Il est vrai que son œil gauche démentait un peu l'affable candeur de son camarade; mais il n'ouvrait cet œil gauche que très rarement et seulement lorsqu'il était en affaires. Cet œil en effet, généralement humide, brillait comme un diamant, perçait comme une aiguille, et je ne crois pas qu'il fût possible d'en trouver un plus finement observateur, mieux fait pour fouiller dans la cervelle d'autrui. Par précaution sans doute, il en voilait les vertus singulières sous l'épaisseur de ses grosses paupières, imitant en cela ces chirurgiens soigneux qui cachent dans l'étui leurs instrumens, et ne les tirent de leur enveloppe qu'au moment d'opérer le patient.

Un nombre de personnes relativement peu considérable connaissait à fond l'œil gauche du capitaliste, de sorte qu'en général on éprouvait pour lui une sympathie irrésistible. On était touché en voyant cet homme colossalement riche, très influent par ses relations, rester cependant le plus simple et le plus affable de tous, ne rien cacher de son laborieux passé, et, chose singulière, pousser l'abnégation jusqu'à ne pas changer de nom. On se disait : « Voilà un financier de la vieille roche, un financier comme on n'en fait plus! » Quand il était dans le monde, sa probité, chatouilleuse jusqu'à l'intolérance, se manifestait par des ruades incessantes. Prononçait-on, même à voix basse, le nom d'un banquier célèbre, d'un négociant connu, il s'écriait en interrompant le whist : — Un tel? c'est une canaille! — Et son front s'empourprait si subitement, il prononçait ce vilain mot d'une voix tellement sonore, qu'on lui pardonnait la rudesse du terme par respect pour la vertueuse colère dont il était l'expression.

Il n'était pourtant pas d'un naturel emporté. Doué d'intelligence, calme et attentif au milieu de la confusion des aspirations modernes, ne s'effrayant de rien, il était capable d'accepter tous les progrès, en avant ou en arrière, pourvu que son esprit et ses capitaux y trouvassent une occasion d'agir. Le plus sincèrement du monde, il était démocrate et légitimiste, on ne peut plus libéral et en même temps autoritaire inflexible. Il eût voté des deux mains pour l'instruction obligatoire, il eût voté pour que la gendarmerie forçât tous les Français à acheter une grammaire et un A B C D, mais à la condition expresse que lui, Larreau, aurait le monopole de la vente.

et deviendrait sans concurrence possible le seul et unique libraire de son pays. Vous voyez qu'en disant : — Voilà un homme de la vieille roche, un homme comme on n'en fait plus, — on ne le jugeait que par l'apparence; presque personne ne pouvait se vanter d'être plus que lui l'homme de son temps.

Certaines gens auxquels les opérations de Larreau n'avaient point été favorables prétendaient qu'il n'avait pas de principes, accusation d'autant plus dangereuse qu'elle est forcément très vague et laisse le champ libre à tous les commentaires. L'absence d'un principe étalon servant de mesure et de règle se faisant généralement sentir, chacun estime les principes du voisin à la mesure des siens propres, et il s'ensuit une grande confusion. Loin de manquer de principes, M. Larreau en possédait beaucoup et dont il était sûr, car il les avait tous essayés soigneusement, de peur de se laisser des regrets. Toutefois, si on l'eût obligé, — cela n'eût pas été facile, — à traduire par un mot ses opinions intimes, il eût répondu : — Je suis légitimiste et catholique. — Ces convictions lui étaient venues sans qu'il y prît garde, petit à petit, lentement. A mesure que sa fortune s'augmentait, à mesure que sa personne prenait du poids et de l'importance, il ressentait un besoin pressant d'entourer sa situation d'une palissade plus respectée, de mettre l'échafaudage de sa prospérité sous la protection divine, et d'associer le ciel à ses opérations, sentiment naturel qui a ramené bien des âmes dans la voie du salut.

Claudius connaissait à fond le riche capitaliste; lors donc qu'il l'aperçut au milieu de la foule qui emplissait l'atelier Vernon, il ne songea point à chercher des détours pour lui parler du comte de Manteigney; il alla droit à lui, et, l'ayant amené dans un coin, il lui dit tout simplement :

— Mon cher monsieur Larreau, voulez-vous marier votre fille?

— A coup sûr, mon cher monsieur Claudius, lorsque j'aurai trouvé le gendre qui lui convient,... qui nous convient, vous me comprenez.

— J'en ai un à vous proposer.

Le richard ouvrit à moitié son œil gauche.

— Un de vos amis, mon cher monsieur Claudius?

— La personne dont je vous parle est en effet un de mes amis, absolument ruiné.

— C'est déjà énorme!... Vous êtes en verve ce soir, mon cher ami. Vous dites donc qu'il est absolument...

— Oh! pour cela, pas de doute possible; mais ce n'est pas tout.

— Dépêchez-vous, je meurs d'impatience.

— Mon ami a dans Paris une grande réputation d'élégance,... jolies manières, grandes allures...

— Après, monsieur Claudius, après; vous me faites là votre propre portrait.

— Avouez que je ne peux pas mieux débuter. Laissez-moi continuer. Mon ami est seul et unique héritier...

— Asseyons-nous donc, mon cher Claudius, nous causerons plus comfortablement.

— Seul et unique héritier d'un des plus grands noms de France, et possède encore le château de ses pères, le propre berceau de sa famille, avec tourelles, précipices, pont-levis, meurtrières, mâchicoulis, cour d'honneur,... un vrai manoir féodal, superficiellement délabré, je ne vous cache rien. Les terres en ont été vendues, elles peuvent être rachetées. C'est un blason à redorer, et vous n'en sauriez trouver un plus digne de... restauration. Il s'agit en un mot du comte de Manteigney.

Le capitaliste ne put retenir un mouvement de satisfaction. L'œil gauche, qui pendant cette courte conversation était resté frémissant, rentra dans le calme le plus complet.

Ce soir-là même, Claudius présentait ces messieurs l'un à l'autre. Quatre ou cinq jours plus tard, le comte Jean recevait une invitation de bal de M. Larreau, qui le surlendemain, après avoir étudié quelque peu la carte de l'état-major et le *Guide Joanne*, partait directement pour le bourg de Virez.

M. Larreau prit ses renseignemens avec adresse et discrétion, visita le pays en conscience, et trouva moyen de poursuivre ses études pendant trois jours sans trop exciter la curiosité publique; bref, il revint enchanté, et se montra tout disposé à mener rondement les choses. Il avait rencontré le gendre de ses rêves. Cependant le jeune comte trouvait la fille du capitaliste on ne peut plus séduisante, ce en quoi il avait parfaitement raison, et deux mois et demi après, jour pour jour, les futurs conjoints signaient le contrat. Si M. de Manteigney eût été moins pressé de sortir décemment d'une situation qui menaçait de devenir bientôt intolérable, il est probable qu'il y eût regardé à deux fois avant de signer ce contrat. Le capitaliste en effet mariait sa fille sous le régime dotal le plus absolu, lui donnant en dot seize cent mille francs, dont six ou huit cent mille étaient représentés par une partie des terres de l'ancien domaine, rachetées au nom de sa fille grâce à l'intermédiaire du notaire de Virez.

— De cette façon, mon cher comte, avait dit le richard, la terre de Manteigney se trouve reconstituée presque en entier et arrive intacte à vos enfans du fait de leur mère et du vôtre. Quant à la partie de la vallée que j'ai rachetée en mon nom et que je conserve, elle rentre à ma mort dans le domaine. J'adore ma fille, j'espère bientôt

me faire aimer de vous. Me voilà déjà vieux, et je me suis bercé du rêve qu'il ne vous serait peut-être pas désagréable de m'avoir pour voisin. Je me ferai construire sur le terrain que je me suis réservé, et c'est là le secret de cette acquisition, une maisonnette pour achever ma vie, un chalet, n'importe quoi, à l'ombre de votre château. J'ai des goûts fort simples. — Il reprit après un court silence : — A moins que vous ne me donniez l'hospitalité dans une aile quelconque de votre propre demeure,... auquel cas, mon cher gendre, je vous prierais de me laisser prendre à ma charge les frais d'installation et de restauration indispensables. Peut-être alors, en réunissant nos revenus, pourrions-nous tenir un train plus digne du nom que vous portez. J'en serais heureux, je vous l'avoue, cela serait une jouissance réelle pour ma vieillesse que d'assister de mon coin à l'éclat en quelque sorte princier que donnerait à votre vie l'arrangement que je vous propose... Ne vous hâtez pas de répondre oui ou non, mon cher comte, réfléchissez.

Mlle Larreau embrassa son père avec les larmes aux yeux. Le jeune homme, ébloui par la perspective du grand train qu'il allait pouvoir mener, grisé par la réalisation possible d'un rêve qui flattait tous ses goûts, persuadé qu'il aurait bientôt raison d'un beau-père aussi plein de bonhomie, impatient de sortir rapidement de cette vie d'expédiens qu'il menait depuis dix ou douze ans, mit de côté ses susceptibilités de gentilhomme, accepta tout, signa tout, et se maria le plus gaîment du monde. Il n'avait rien de mieux à faire.

VIII.

Cependant, lorsque l'abbé Roche fut rentré chez lui, il enleva sa soutane neuve ainsi que ses belles boucles d'argent, et, remettant son costume, il éprouva un sentiment de grand bien-être. Il était au fond extrêmement troublé, comme l'est un homme au sortir d'un rêve dont il n'a pas compris le sens. Dans cette visite au château, tout lui paraissait étrange, inexplicable, et cela le préoccupait plus qu'il n'aurait souhaité. Aussi, lorsque la mère Hilaire vint le questionner sur l'accueil qu'on lui avait fait, il ne répondit rien, si ce n'est qu'il avait été bien reçu, et la bonne femme garda le silence.

A certains momens, il devinait, entre ces gentilshommes qu'il n'avait fait qu'apercevoir et lui, un abîme infranchissable; il éprouvait pour eux une instinctive répulsion dont il souffrait d'autant plus qu'elle était en contradiction avec le respect profond dont il avait toujours entouré la noblesse. En réfléchissant davantage, il se demandait si cette impression n'était pas de sa part le fait d'un orgueil démesuré, si l'étonnement de rencontrer tout à coup des habitudes

de comfortable et de luxe qui rendaient sa propre vie plus étroite et plus humble ne l'avait pas rendu trop sévère pour ces personnages de grande naissance, dont le seul tort était après tout de jouer à la main chaude, sans souci du qu'en-dira-t-on. Quoiqu'il devinât bien que sa première impression était juste, il plaidait contre lui-même avec une sorte d'obstination. Pouvait-il en vouloir à ces dames d'être mises autrement que ne le sont les filles et les femmes de Grand-Fort? Qu'y avait-il d'étonnant à ce que la comtesse traitât son curé avec aisance et sans façon, à ce qu'elle fût curieuse comme un enfant gâté de faire causer cet homme à moitié sauvage, et se donnât le spectacle de son embarras? Quoi d'étrange à ce qu'elle bavardât à l'aventure? Elle était assez jeune, assez riche, assez noble pour se permettre d'en agir à sa guise devant un pauvre prêtre absolument sans conséquence. Il est certain qu'elle avait une beauté merveilleuse, une parure bien étrange; mais que savait-il des usages et des modes, et depuis quand était-il défendu aux grandes dames d'être belles avec excès? Pourquoi d'ailleurs lui, curé de Grand-Fort, avait-il observé tout cela avec autant d'intérêt et de curiosité? Était-ce dans son rôle de prêtre de s'attarder autour de ces élégances mondaines devant lesquelles Dieu lui ordonnait de passer indifférent? Était-il donc si faible, si bassement impressionnable, qu'une femme le troublât et le fît rêver? Il se disait tout cela, il était humilié, mécontent, il s'indignait contre lui-même; puis, voulant se rendre un compte plus exact de ses faiblesses afin de s'en mieux corriger, il reprenait une à une les impressions qu'il avait éprouvées, et tous les détails de ce qu'il avait vu repassaient devant ses yeux, tandis qu'au fond de son âme je ne sais quelle voix murmurait : — C'est assez t'humilier au souvenir de ces gens-là. Sous ta soutane râpée, tu es plus noble qu'eux, tu liras bientôt dans leur cœur, tu n'y verras qu'un vilain amas de passions misérables, de vicieux instincts,... et si à leur tour ils veulent t'observer, ils ne pourront comprendre tes actions et tes pensées. — Bref, l'abbé Roche ne retourna pas au château de plusieurs jours, il évita même de passer devant la porte. Une fois il rencontra le père de la comtesse, une autre fois il se trouva dans le village en face du comte et de son ami Claudius; mais il se contenta d'échanger un salut, et trouva moyen de couper court à toute conversation. Ces gens-là lui faisaient peur.

Enfin le dimanche arriva, et dès le matin le curé, songeant à la messe qu'il allait dire, se sentit, en dépit de ses résolutions, ému comme au jour de sa visite. Il savait que la noble compagnie viendrait à l'église ce jour-là; il voyait d'avance leur visage grimaçant, le lorgnon du comte, le gilet blanc du beau-père, l'air officiel et

railleur de tous ces personnages. Ces dames se rendraient-elles à cette messe dans un costume semblable à celui qu'elles portaient l'autre jour? Il en frissonnait malgré lui. Elles, habituées à se coucher dans ces fauteuils énormes qui ressemblaient à des lits, comment allaient-elles supporter l'étroitesse et la dureté des bancs de bois? Étaient-ils propres au moins et soigneusement époussetés? Pour la première fois de sa vie, il songeait à ces détails. Sa pauvre église était si délabrée, si pauvre, encombrée d'*ex-voto*, d'ornemens bizarres et grossiers! Il avait fini par les trouver poétiques et touchans en souvenir du sentiment naïf qu'ils représentaient; n'allaient-ils point paraître bien comiques à ces Parisiens railleurs et habitués au culte somptueux des villes? Cela l'inquiétait plus que tout le reste; il l'aimait tant, la pauvreté de son église! Au milieu de ces préoccupations, il trouvait ses rasoirs détestables, et les promenait à l'envers sur la grande lanière de cuir attachée à la clé de la porte. — Monsieur le curé, tu sais qu'il est neuf heures moins vingt minutes, dit la mère Hilaire en frappant à la porte.

— Oui, ma bonne mère, je sais cela. Tu peux entrer. As-tu vu si les bancs de l'église n'étaient pas trop sales

La bonne femme sourit, heureuse d'avoir eu la même pensée que son curé. — Je viens justement de leur donner un petit coup; ils sont bien propres maintenant; mais, dame! c'est vieux et joliment dur pour tout ce grand monde-là, monsieur le curé. Je m'étais dit : Si l'on pouvait mettre dessus... Tu ne vas pas te fâcher, monsieur le curé? il ne faut pas éloigner le monde de la maison du bon Dieu, vois-tu... Eh bien! j'ai justement un petit tapis qui est tout à fait convenable; je l'ai bien secoué, bien brossé... Je pourrais l'étaler sur le banc, si tu trouves que j'ai raison.

— Tu n'as pas tort, mère Hilaire; mais j'ai aussi un petit tapis devant mon lit, tu pourrais... étaler les deux. Pour ces dames, cela sera mieux.

L'abbé Roche s'arrêta court; il était mécontent d'être, au moment de dire sa messe, poursuivi par de semblables préoccupations.

Lorsqu'il arriva dans la sacristie, les enfans de chœur étaient habillés, les chantres étaient prêts, et tous les paroissiens attendaient sur la place. Cependant il était neuf heures, et le père Butan n'osait pas sonner le dernier coup de la messe, personne du château n'étant encore arrivé. Deux ou trois gars qui avaient fait un congé murmuraient : « Moi, je sonnerais le dernier coup; » mais tous les autres disaient au contraire : « Le père Butan a raison d'attendre pour sonner, on ne peut pourtant pas faire manquer la messe à M. le comte et à Mme la comtesse. » Fort heureusement pour tout le monde et en particuler pour le curé, qui, déjà prêt à officier, re-

gardait par la petite fenêtre de la sacristie et pensait qu'il était bien pénible de faire attendre ainsi le bon Dieu, un enfant accourut, et annonça que ces messieurs et ces dames approchaient. Les groupes s'écartèrent instinctivement, formèrent une sorte de haie, et la noble compagnie déboucha sur la petite place.

Ces dames, vêtues ce matin-là à la façon des bergères de Watteau, s'appuyaient sur de longues cannes flexibles et paraissaient tellement exténuées par la petite ascension qu'elles venaient de faire qu'elles avaient peine à se soutenir sur les hauts talons de leurs bottes. Elles avaient dû parcourir à pied le court espace qui sépare le château du village, cette partie de la route n'étant pas encore achevée et rendue carrossable. L'expédition au reste avait été joyeuse, à en juger par leurs éclats de rire. Lorsqu'elles aperçurent la place pleine de monde, ces trois dames, qui marchaient en avant, s'arrêtèrent. — Ah! comtesse, mais voyez ces braves gens qui se découvrent, dit Mme de Rougeon, ils nous attendaient.

— En vérité, c'est une entrée triomphale! Comme ces physionomies sont honnêtes et respectueuses! Regardez, ma belle, tous ces petits enfans. Oh! je vais prier pour eux, c'est bien le moins.

— Gentils, tous ces petits anges, dit Mlle de Rougeon; mais on ne les mouche pas assez souvent.

Pendant ce temps-là, le père Butan tirait la corde de bon cœur, et la pauvre cloche tintait de son mieux, comme fait un vieux chanteur perclus qui, pour toute voix, n'a plus qu'une excellente méthode. Les têtes s'inclinaient, et la comtesse, tout en marchant à pas lents au milieu de ses respectueux vassaux, adressait de petits saluts de droite et de gauche, murmurant entre ses dents : — Bonjour, mes amis,... mes bons amis; bonjour, mes enfans. Elle jouissait en vérité, et, chose singulière, elle se rappelait le bois de Boulogne, où elle avait aperçu bien souvent une tête auguste s'inclinant ainsi par petits mouvemens gracieux et circulaires.

Derrière ces dames s'avançait le comte, qui parlait à de Rougeon avec une grande animation, à voix haute, sans préoccupation aucune du public, et gesticulait avec sa badine comme un homme entraîné par une importante démonstration. Quant à M. Larreau, il regardait de son bon œil sa chère petite comtesse en train de bénir les populations. Deux ou trois domestiques fraîchement rasés, raides, droits, irréprochables, terminaient le cortége.

Le curé était revêtu depuis longtemps de ses vêtemens sacerdotaux. Ils étaient flétris, hélas! bien usés, bien éraillés à certaines places. La pauvre mère Hilaire avait beau, chaque dimanche, les entortiller avec soin dans des serviettes bien blanches après s'être préalablement lavé les mains; elle ne pouvait pas les rajeunir, ces

vieux vêtemens. Quoi qu'il en soit, l'abbé Roche, de la sacristie, dont la porte était ouverte, entendait le frou-frou des robes de soie, le craquement des bottes fines et le murmure confus des voix parisiennes. Son oreille distinguait tout cela en dépit du fracas des sabots et des souliers ferrés frappant les dalles et heurtant les bancs. Il joignait les mains, fermait les yeux, cherchait à s'isoler, murmurait à voix basse des prières ferventes, et se reprochait comme un crime d'avoir sur lui-même aussi peu d'empire. Enfin, comme on n'attendait plus que lui, il fit signe aux enfans de chœur d'avancer et entra dans l'église.

Pour exécuter, la face tournée vers le public, les huit ou dix pas qui le séparaient de l'autel, il dut faire appel à tout son courage, tant était grande l'émotion singulière qu'il éprouvait. Il s'était imposé de ne pas regarder l'assistance, et en effet il ne regarda pas; mais il vit confusément ces dames agenouillées, lorgnant de droite et de gauche, souriant entre elles, tandis que ces messieurs, la main dans le gilet, chuchotaient en effilant leurs moustaches. Arrivé devant les marches, il s'agenouilla, et, d'une voix plus vibrante qu'il n'aurait souhaité, il commença l'*Introïbo;* mais bientôt, lorsque son regard, s'élevant plus haut, eut retrouvé le crucifix qui surmontait l'autel, le calme se fit en lui, son sang s'apaisa, et il oublia tous ceux qui l'entouraient. Il était bien informe, ce christ de bois, on l'eût dit taillé par le couteau d'un pâtre, et il était recouvert d'un badigeonnage grossier. C'est cependant devant cette humble image que ce pauvre prêtre sans famille, sans amis, privé de tout ce que réclamaient les secrets instincts de sa nature, avait passé les plus douces heures de sa vie. Il connaissait tous les détails de cette sculpture, grotesque pour d'autres, sainte pour lui. Chaque gerçure, chaque fente de ce bois vermoulu, lui rappelaient un élan de son cœur, une prière, une larme ou une joie. C'est ainsi que l'objet le moins digne d'attention se poétise et devient cher pour l'homme qui l'a enveloppé de son âme. Qu'importent la coupe des vêtemens, les rides du visage, chez l'ami qui vous tend la main, vous écoute et vous console? Son humble aspect tout au contraire vous invite à la confiance, sa laideur vous rassure, on l'aime d'autant plus que les indifférens le jugeront moins aimable; son charme est un secret qu'on est seul à posséder.

Le prêtre était ému en songeant que le bon Dieu de Grand-Fort se faisait pauvre, misérable, se dépouillait de sa pompe divine pour être mieux compris de ses enfans, et par tendresse paternelle s'abaissait jusqu'à eux. Son cœur trop plein de sentimens refoulés et contenus s'ouvrait tout à coup, il osait tout dire, tout raconter à ce bon Dieu de la montagne, et après ces confidences il se sentait

grandi, purifié; sa poitrine se gonflait d'un air plus vivifiant, il voyait le monde de plus haut, une chaleur divine le ranimait : il avait conscience d'être plus près de ce foyer d'amour dont les tendresses humaines ne sont que les étincelles mourantes. C'est devant ce fruste morceau de bois qu'il avait compris la grandeur et la noblesse de sa mission, qu'il avait accepté sa tâche austère, franchement, de tout son cœur. Il se croyait alors l'âme assez grande pour contenir l'humanité tout entière; il se trouvait assez fort et courageux pour être le pilote qui veille malgré la fatigue, oublie le vent et la pluie en pensant que le salut de ceux qui dorment dépend de sa vigilance et de son dévoûment. Le sacrifice lui était apparu comme un triomphe, et la souffrance comme une consolation.

Lorsqu'à la fin de la messe le curé se retourna vers les fidèles pour leur adresser quelques mots, ainsi qu'il avait l'habitude de le faire chaque dimanche, la comtesse fut surprise par l'expression de son visage, les notes pénétrantes de sa voix, l'éclat de son regard, la simplicité de ses gestes. Il était vraiment beau. — Notre curé parle admirablement, murmura Mme de Rougeon en sortant de l'église.

— Mais, oui, répondit la comtesse, je n'y comprends rien, et je me demande comment il a pu venir échouer sur cette pointe de rocher, dans ce village inconnu, presque sauvage...

— Il subit peut-être une punition; la discipline ecclésiastique...

— Quelle plaisanterie!

— Il n'est pas dit que cela soit un bien grand forfait. Des fautes légères dans notre monde sont considérées ailleurs comme des crimes impardonnables... Une faiblesse du cœur par exemple...

— Vous avez raison, sa physionomie est assez explicite... Ah! le pauvre homme!

— Malheureux prêtre!

— Je vous quitte un instant. Il y aura peut-être moyen de savoir tout cela un jour ou l'autre. Je vais inviter M. le curé à venir déjeuner avec nous. Je suis sûr qu'à moi il n'osera refuser.

L'abbé Roche en effet ne sut point refuser l'invitation de Mme de Mantigney, et une demi-heure après il se trouvait attablé dans la grande salle à manger du château.

GUSTAVE DROZ.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

EN ALLEMAGNE

LES FEMMES AUTEURS.

En Allemagne, les femmes auteurs ne sont ni aussi nombreuses qu'en Angleterre, ni aussi remarquables qu'en France. Elles sont très lues cependant et fort admirées, elles représentent certaines tendances générales de leurs compatriotes, et ont à diverses reprises exercé une influence réelle. Elles méritent donc qu'on les étudie et qu'on recherche la raison et le sens de leur succès. Leurs écrits ouvrent d'ailleurs des aperçus piquans sur quelques côtés des mœurs de leur pays. Elles forment un petit groupe très en vue, très observé, et qui tranche singulièrement sur le fond un peu terne de la société féminine d'outre-Rhin. On se préoccupe au moins autant de leurs personnes que de leurs ouvrages. C'est là un trait caractéristique du public allemand. Ce trait s'accuse davantage chez les femmes quand il s'agit de leurs pareilles; la curiosité se double d'une sympathie secrète. Il n'y a pas là d'ailleurs une simple affaire de goût, et l'on ne fait que rester ainsi dans la vérité des choses. La personne de ces femmes auteurs est presque toujours plus agréable à connaître que leurs écrits; leur vie est plus intéressante peut-être que leurs romans, qui n'en sont trop souvent qu'un reflet assez pâle. Pour beaucoup d'entre elles, la femme, par la renommée de son es-

prit, les relations groupées autour d'elle, les qualités de son cœur, l'éclat enfin ou la singularité de son existence, a contribué puissamment au prestige de l'écrivain. De là le succès de tant de recueils de lettres, de mémoires et d'autobiographies qui abondent en Allemagne. Les auteurs ne sont pas moins empressés à se mettre en scène que le public à les y regarder. Quelques-unes, et des plus fameuses, ne sont connues que par des correspondances et les révélations de leurs amis, — indiscrétions de bonne foi, confessions orgueilleuses et naïves où l'âme se montre à nu, si sûre de sa beauté qu'elle dédaigne jusqu'à la parure de quelques voiles artistement placés; on prend ces livres pour ce qu'ils se donnent, on les dévore de confiance. Quelles inventions valent ces réalités, ou ne sont point justifiées par elles? Qu'un peu d'imagination s'y mêle, et voilà le roman bâti : aucun élément n'y manque, ni l'étrange, ni le passionné, ni le tragique. Ainsi se dégage et se réalise en quelques originaux brillans le plus singulier idéal de la *femme supérieure*, de la *femme géniale*, comme on la nomme d'un de ces mots indéfinis où l'allemand excelle.

C'est avant toutes Rahel Levin, la plus vantée de ces beaux esprits, « une fille généreuse, disait Goethe, puissante par sa manière de sentir et légère dans sa façon d'exprimer ce qu'elle ressent, » si légère en vérité que le plus souvent la pensée s'échappe en métaphores subtiles, cœur noble d'ailleurs et qui avait trop souffert pour n'avoir pas appris à consoler, confidente inspirée de tous les hommes éminens de son époque. Humboldt était son ami, Gentz lui écrivait : « Vous êtes le premier des êtres sur la terre, » et quand ce politique désabusé, qui voulait se retirer du monde, retrouve un soir toutes ses illusions en voyant danser Fanny Essler, c'est à Rahel qu'il vient confier son secret et demander conseil; elle-même n'a-t-elle pas trouvé l'amour à l'âge où d'habitude on craint de le perdre et rencontré le bonheur au moment où tant d'autres redoutent de le voir s'enfuir? — C'est encore Bettina avec ces airs de sylphe échappé de Shakspeare, toujours « perchée, » comme elle disait, et qui se prend à adorer comme un dieu incarné Goethe l'olympien, qui se laisse faire. Au-dessous apparaissent les divinités d'ordre secondaire, les simples héroïnes : Charlotte Stieglitz, qui, mariée à un poète essoufflé, éprise de la gloire bien plus que de l'homme, s'imagine qu'un grand coup secouera sa torpeur, et se tue pour réveiller son inspiration; Johanna Kinckel, qui tourne la tête d'un jeune théologien, le convertit aux doctrines de Strauss, lui découvre du talent et fait de lui un écrivain; le malheureux ne s'arrête plus, il se lance dans la politique, il conspire, on l'emprisonne; réduite à vivre de leçons, Johanna travaille tout le jour à Berlin, et le

soir court à Spandau pour l'apercevoir un instant à la fenêtre de sa prison; il s'échappe, ils s'exilent, tous deux écrivent ensemble. Ils touchent enfin à l'aisance; mais la traversée a été trop rude, la raison de Johanna a sombré dans la tempête, elle perd courage et se tue. J'en passe, et des plus bizarres. Comme nous sommes en Allemagne, et qu'il faut que l'érudition ait part à toute affaire, voici le professeur Creuzer lui-même, le trois fois savant auteur de *la Symbolique*, qui se mêle d'affoler d'amour une pauvre fille poète, toute consumée de mélancolie, la chanoinesse Gunderode. « Nous ne parlions jamais ensemble des choses de la vie réelle, » dit Bettina, son intime amie. Creuzer était marié, sa femme avait une vingtaine d'années de plus que lui : il pensa au divorce, puis il se ravisa; et bien lui en prit peut-être; mais la pauvre Gunderode ne se consola point. L'idée de la mort la tourmentait depuis longtemps, elle n'y résista plus, se poignarda au bord du Rhin, puis s'en alla, comme Ophélie, au fil de l'eau, et des paysans la retrouvèrent arrêtée sous les saules.

Tel est le monde étrange qui miroite devant les yeux des Allemandes. Nous voudrions y introduire un instant le lecteur, et, passant en revue avec lui les femmes auteurs qui marquent le plus de notre temps, montrer par où elles se rattachent à la majorité de leurs compatriotes et par où elles s'en séparent. En pénétrant dans le milieu même où elles se sont formées, nous saisirons l'origine des tendances qui se sont développées en elles, nous connaîtrons à la fois la nature de leur talent et la cause de leur succès. Deux écrivains très opposés s'offrent d'abord à notre attention : une aristocrate romanesque et mystique, la comtesse Hahn-Hahn, et une bourgeoise juive et esprit fort, Mme Lewald. Toutefois les égaremens d'imagination de l'une aussi bien que la raison affectée de l'autre ne sauraient convenir au plus grand nombre des lectrices, plus modestes dans leurs aspirations, plus réservées dans leurs jugemens. A côté de ces œuvres, dont l'éclat trop vif effaroucherait les âmes timides, fleurit toute une littérature honnête et sentimentale, poésie à l'eau de rose dont le parfum léger ne peut troubler les jeunes têtes. Il y a les livres enfin composés pour celles, et ce sont les plus nombreuses, qui se sont sans rémission enfouies dans le ménage, et veulent retrouver dans leurs lectures la représentation embellie des objets qui occupent leur pensée.

I.

Le petit pays de Mecklembourg nageait encore en plein courant féodal lorsque Ida de Hahn naquit, le 22 juin 1805, à Tressow. Elle

était fille de ce comte Frédéric de Hahn-Neuhauss à qui son existence aventureuse fit au commencement de ce siècle une certaine réputation en Allemagne. Goethe nous a peint dans *Wilhelm Meister* quelques-uns de ces singuliers *dilettanti* qui unissaient à leur passion pour le théâtre le goût des aventures et certaines velléités de rénovation sociale. Le comte de Hahn mériterait une place à part parmi ces « bohêmes » de haute volée, comme on dirait aujourd'hui. Il commença par jouer le prince, et finit par conduire une troupe ambulante. L'éclat que jetaient alors quelques petites cours allemandes, entre autres celle de Weimar, l'avait sans doute fasciné. Il y a de ces visées sans mesure au début de presque toutes les vies manquées. Le comte de Hahn aimait à s'entourer de comédiens; son accueil et sa prodigalité les attiraient à lui et les retenaient; il présidait lui-même à leurs répétitions, et les représentations de gala se préparaient au milieu des fêtes. On se figure aisément ce que devenait la vie de famille dans une pareille demeure. La comtesse était la plus simple et la meilleure des femmes, la moins préparée aussi aux épreuves d'une pareille existence. Trompée dans ses espérances de bonheur domestique, étourdie par le tourbillon où elle se trouvait précipitée, elle se plongea dans une douleur silencieuse. Laissant le comte poursuivre sa passion bizarre, elle se retirait avec ses enfans dans la petite ville de Rostock, où elle mena l'existence la plus modeste.

Ida était l'aînée de la famille. Avec les facultés mieux équilibrées peut-être, elle avait pourtant hérité de son père l'impatience d'agir et une indépendance impétueuse de caractère. Elle y joignait un sens plus fin de la vie, un instinct plus relevé de la gloire, une sensibilité ardente, un tempérament artiste enfin qui, en la poussant à écrire, allait fournir un dérivatif régulier à cette ambition sans objet qui avait perdu le comte. Avec ce naturel, le milieu où se passa sa première jeunesse dut exercer sur son imagination précoce une influence marquée. Ce qu'elle entrevoyait de la vie de château, cette agitation tapageuse, ces fêtes, ces hôtes bizarres, éblouirent ses yeux et développèrent un penchant inné aux rêveries romanesques. Une scène éclairée par le faux éclat des lustres, tel est l'aspect sous lequel lui apparut le monde; ces premières empreintes ne s'effacent jamais. Une éducation incomplète, moins négligée, à proprement parler, que dissipée en toute sorte de tentatives futiles, laissa cet esprit abandonné à lui-même sans l'étendre ni l'affermir comme il aurait fallu. On avait confié la jeune fille à un pasteur de campagne indifférent et incapable, un de ces pauvres docteurs si profondément enfouis dans leur théologie qu'ils n'aperçoivent plus Dieu. Ida ne garda de ses leçons que l'impression d'un ennui desséchant. Elle at-

teignit ainsi sa vingt et unième année, agréable sans être jolie et plus sympathique pour qui l'approchait souvent que séduisante au premier abord. Sa famille crut assurer son bonheur en la mariant à un de ses cousins. C'était l'union la moins assortie du monde; elle dura trois ans à peine. Les deux époux divorcèrent en 1829.

Alors commença pour la jeune comtesse une existence nouvelle, libre, remuante, variée et telle qu'il la fallait pour occuper son âme inquiète. Placée dans le cercle aristocratique qui convenait à sa nature, elle brilla promptement dans le monde en même temps qu'elle achevait de s'y développer. Elle trouvait près de sa mère un asile assuré : elle s'y réfugia d'abord et y revint toujours dans l'intervalle des voyages incessans où l'entraînait sa fiévreuse activité. Elle n'était pas isolée d'ailleurs; elle avait rencontré déjà et su retenir l'ami et le compagnon que la mort seule devait séparer d'elle, le baron Frédéric de Bystram. Chevaleresque et tendre, il alliait à la culture des hommes distingués de son temps une certaine tendance enthousiaste et mystique qui rappelait les anciens âges. On a critiqué souvent et mis en doute les attachemens sans réserve et les dévoûmens absolus que Mme de Hahn s'est plu à décrire dans ses livres. Ce qu'elle y présente sous des couleurs si peu réelles, elle l'éprouva pourtant. Frédéric de Bystram lui voua cette sorte de culte attentif et ému qu'exaltent ses héroïnes; il conserva pour elle cette religiosité d'admiration qui convient aux demi-talens guindés et impérieux. Les premières poésies de la comtesse datent de cette époque; un enthousiasme un peu confus est la note dominante de ces essais, qui ne parurent que plus tard. Mme de Hahn n'avait pas encore reçu l'impulsion qui devait décider de la direction de son esprit pendant la première période de son existence.

La transition ici serait délicate. Nous avons sous les yeux une biographie récente de la célèbre romancière (1) : c'est l'œuvre d'une amie et d'une admiratrice à la fois très sincère et très complaisante; laissons-la parler. « Ce phénix de bonheur, raconte-t-elle, durait depuis cinq ans environ; aimée et respectée de Bystram comme peu de personnes de son sexe le furent jamais, la comtesse voyait, ainsi que dans un mariage heureux et entièrement pacifique, les douces ailes de l'habitude s'étendre sur la possession de son bonheur, lorsque parut à son horizon une figure d'homme si grande et si puissante que son ciel, ne fût-ce qu'un instant, en devait être troublé. Il suffira de nommer celui qu'un amour passionné entraîna vers la comtesse pour que l'on comprenne combien irrésistible fut la force

(1) *Gräfin Ida Hahn-Hahn, ein Lebensbild nach der Natur gezeichnet* (*la comtesse Ida Hahn-Hahn, portrait biographique dessiné d'après nature*), von Marie Helene, Leipzig 1869.

qui poussa l'un vers l'autre ces deux grands cœurs pour les séparer aussitôt avec non moins de violence. Il s'appelait Henri Simon! » Celui qui ouvrirait le roman de *Cyrus* sans connaître l'hôtel Rambouillet n'y verrait que le fatigant et vain labeur d'un esprit subtil; pourtant on a parlé, on a senti comme font les personnages de Mlle de Scudéri. Il faut ici de même ménager l'étonnement et retenir la raillerie. Il y a tout un public en Allemagne qui a pris Mme de Hahn au sérieux, qui s'est cherché dans ses ouvrages, et y a trouvé son idéal. Donnons donc en passant un regard au petit monde où vivait la comtesse, et, puisque des révélations piquantes nous le permettent, étudions, sur ces « portraits d'après nature, » les originaux dont le roman plus tard fera ses héros.

Le nom de Henri Simon ne saurait suffire aux lecteurs français, et il leur faut dire un mot de sa personne. Son existence courte, renfermée dans les travaux économiques jusqu'aux approches de 1848, traversée alors d'un éclat soudain, puis assombrie par l'exil et brisée prématurément par la mort, a laissé une trace profonde dans la mémoire des démocrates allemands. Une auréole romanesque entoure ces souvenirs. Simon eut le rare privilége d'émouvoir presque en même temps le cœur des deux femmes les plus célèbres de son pays; il ne joue pas un moindre rôle dans l'existence de Mme Lewald que dans celle de la comtesse Hahn. Il nous apparaît comme une sorte de girondin romantique, imbu de lord Byron autant que de Plutarque. Sous une apparence froide, il cachait une âme énergique et passionnée. Il avait coutume de dire : « Si le chemin de la vérité doit passer à travers mon cœur, que mon cœur se déchire. » Un duel malheureux dans lequel il tua son adversaire avait jeté sur son esprit une teinte de mélancolie. Il portait ainsi au naturel ce masque fatal et sombre qui était une des élégances d'alors. Il venait d'être nommé assesseur au tribunal de Greifswald quand Mme de Hahn vint retrouver sa mère, établie dans cette ville. Simon avait alors trente et un ans, l'âge même de la comtesse.

Ils se trouvèrent souvent réunis, et bientôt s'engagea entre eux un commerce d'admiration et un assaut d'enthousiasme auquel la passion ne tarda point à se mêler. « Par pitié, écrivait-il à la comtesse, ne soyez pas si aimable; cela passe la permission, et vous en devrez un jour rendre un compte sévère. » Il la comparait au palmier. « Au palmier, répliquait-elle aussitôt, qui voudrait toucher le ciel et s'étiole au désert. — Je sais bien, lui disait-elle encore, qu'il y a mille femmes plus belles que moi et plus habiles, quelques-unes meilleures; mais pour ce qui est du cœur et de l'imagination, je cherche en vain mon égale. J'en parle à mon aise, car je ne me suis pas formée moi-même, je suis faite ainsi. » Elle tenait

sans doute que la modestie n'est faite que pour les âmes vulgaires. Le trait est fréquent parmi les femmes de cette sorte. Rahel Levin n'a-t-elle pas été jusqu'à dire d'elle-même : « Je suis aussi unique que la plus grandiose des apparitions humaines! » On ne se met point aisément sur le ton de ces précieuses exaltées; il faut pourtant les entendre quelquefois pour s'expliquer comment on a pu trouver de l'intérêt, de l'observation même dans des livres qui nous semblent, à nous, de l'extravagance pure. La comtesse et Henri Simon s'aimaient à leur manière; mais le cœur était trop peu engagé entre eux, et tout ce bel échafaudage d'hyperboles devait s'écrouler sous le premier coup de l'orgueil. Henri Simon offrit sa main à Mme de Hahn; il était démocrate, elle infatuée de sa noblesse; elle refusa, et ils se séparèrent blessés profondément.

La lutte avait été rude pour la comtesse, si l'on en juge par la trace qu'elle laissa dans sa vie. Elle se réfugia près de l'ami fidèle, oublié sans doute et négligé pendant l'orage; elle le retrouva toujours le même, prêt à la soutenir et à la consoler. Ce que dut être son dévoûment, quelques lignes de la comtesse permettent d'en juger. Elle les écrivit au sortir d'une cruelle maladie où elle avait failli perdre la vue; c'est la dédicace d'un de ses premiers romans :

« A Bystram. — Depuis cinq mois, je languissais dans les doubles chaînes de la maladie et de la cécité; depuis cinq mois, veillant sur moi sans te fatiguer jamais, tu m'as soignée et consolée, tu m'as exhortée au courage et à la tranquillité, tu as séché mes larmes, essuyé sur mon front la sueur de l'angoisse, tu m'as prêté tes yeux et tes mains. Si je n'ai pas succombé au désespoir, à l'accablement, à l'apathie, c'est à toi que j'en suis redevable. Aussi dois-je placer ton nom comme un diadème au front de ce livre. Peut-être sera-ce ce qu'il y aura de meilleur. — 14 août 1840. »

Ils avaient voyagé d'abord; cela ne suffit pas : on remplace les passions, on ne les guérit point. Il fallait un aliment à l'ambition inquiète qui avait toujours agité la tête de la comtesse. La gloire la tenta, elle se fit auteur. On connaît le mot de Goethe : « une idée vous tourmente, faites-en un poëme. » Mme de Hahn était prodigieusement tourmentée sans doute et le fut longtemps, car, une fois qu'elle eut commencé d'écrire, elle ne s'arrêta plus. Elle se décrivit sous toutes les formes et refit son existence. Elle est le centre de tous ses romans, et l'on retrouve dans chacune de ses héroïnes quelque trait de son propre caractère développé à outrance et grossi sans mesure. Les contradictions ne l'embarrassent point. Elle était aristocrate dans l'âme, elle avait souffert cependant plus que personne des préjugés de sa caste; elle invente une société à elle, raffinée et

libre à la fois, où l'éclat des passions excuse les égaremens, où la noblesse est pour chacun la faculté supérieure de se faire sa propre loi. « Je cherche la distinction, disait-elle au baron de Sternberg, non dans la maturité, dans la convenance, dans la règle, mais dans l'indépendance, dans la lutte contre les couches infimes de la société qui veulent franchir toutes les barrières et prendre pour elles des droits qui sont nos priviléges. » Ouvrons un des romans de cette époque, voyons quel air ont les héros de Mme de Hahn, sous quelles couleurs elle nous les présente. Voici le plus curieux peut-être de ces livres et l'un des plus célèbres, *Faustine*. Les rapprochemens se feront d'eux-mêmes et sans qu'il soit besoin de les souligner.

Faustine doit son nom au culte que son père professait pour le *Faust* de Goethe, c'est d'ailleurs tout ce que l'on sait de ce gentilhomme, mort bien avant que le récit commence. Faustine est élevée au couvent et recueillie ensuite par une tante, coquette sur le retour, qui se hâte de la marier avec un officier, le comte Obernau. Celui-ci n'avait rien d'aimable et ne fut point aimé. Il était brutal, elle était romanesque; survint le baron Andlau, le plus sympathique, le plus tendre et le plus attachant des hommes: il aima la comtesse et sut toucher son cœur. — Un jour qu'il l'entretenait de sa passion respectueuse, Obernau parut à l'improviste. Il fallut se battre sur l'heure, et on emporta Andlau grièvement blessé. Faustine le suivit; elle le soigna, l'amour le guérit, et tous deux partirent pour Venise. Sur ces entrefaites, Obernau mourut : il avait de l'à-propos au moins, s'il manquait de grâce. Voilà notre héroïne en liberté, et à la manière dont on l'aime, avec cette constance d'affection que lui montre Andlau, il semble que l'auteur n'ait plus qu'à les mener à l'église et que le roman va se dénouer. Point, il commence à peine; connaissons mieux Faustine. Le mariage lui répugnait, elle voulait un bonheur indépendant, elle refusa la main d'Andlau et garda son amour. Le monde, dont ils forçaient l'admiration, voulut bien suppose rentre eux un mariage secret et les entoura de prévenances. On nous les montre à Dresde en plein épanouissement de leur succès. Faustine traverse la vie comme une apparition céleste, indifférente à sa gloire, insouciante des hommages. Elle se laisse adorer avec une certaine condescendance; mais c'est tout ce qu'elle peut faire. Sa nature ardente l'emporte par-delà les passions terrestres. « Chacun, disait-elle un jour, se fait un second Faust; celui de Goethe est trop individuel. — Écrivez-nous le vôtre, dit un des assistans. — J'aime mieux le vivre, » répondit Faustine. C'est curiosité de la voir aux prises avec la tendresse attentive et précautionneuse du bon Andlau. Il faut lire entre autres certaine scène, un soir, sur le pont de Dresde, où Faustine rêve aux étoiles qui filent et parle de l'in-

fini, tandis qu'Andlau songe au serein qui tombe, présente un châle, et conseille de retourner au logis. « Il s'efforçait toujours d'apaiser l'être flamboyant de Faustine. Elle était merveilleusement belle au milieu des tempêtes de la sensibilité... Les hommes, au fond, ne sont beaux que quand ils se meuvent dans leur propre élément;... mais il l'aimait tant qu'il avait moins de joie à la contempler dans sa gloire qu'il n'en ressentait d'effroi. » Souci superflu, ajoute l'auteur, Faustine aimait à dire : « Le ciel et moi nous devons avoir nos orages, c'est notre nature, et les gens nous ennuient fort avec leurs paratonnerres. »

Le récit cependant traverse mainte digression, s'attarde et s'alanguit; on disserte sur la beauté, le génie, l'art, l'aristocratie, l'amour surtout. Il faut en venir au fait. Faustine a rencontré à Dresde le comte Mario. « Fier, froid et pur, il allait par le monde sans redouter autre chose que de sortir de son équilibre intérieur, de tomber dans les fluctuations et de perdre son empire sur lui-même. » Il avait tout ce qui manquait au doux Andlau, la passion, l'entraînement, l'énergie. Il aime, il le dit, et Faustine, éblouie un instant de cette flamme, croit entrevoir le bonheur inconnu vainement cherché par elle. Elle se laisse convaincre; Andlau était absent; il était parti les larmes aux yeux, disant : « Tu m'oublieras. » Elle lui écrit : « Tu disais vrai, je t'ai oublié; nous ne devons plus nous revoir. » Elle épouse Mario, et repart pour l'Italie. Faustine est sans regrets, elle a un fils charmant, le bonheur est autour d'elle ; elle souffre cependant, elle s'agite et s'inquiète. Tout à coup la crise éclate. En passant à Pise, elle rencontre Andlau, qui s'en allait expirer en Italie. Elle recueille son dernier soupir, et dès lors elle sent que son cœur n'appartient plus au monde; le bonheur n'y dure qu'un instant : il lui faut l'éternité. Elle va s'enfermer au cloître. — Tel est, dégagé des épisodes qui l'alourdissent, ce roman singulier. Pour l'entendre, il ne suffit pas de songer à la vie de la comtesse Hahn, il faut encore prendre garde à la date qu'il porte (1840), et se rappeler quel concert de gémissemens s'élevait alors du monde poétique, combien de cœurs inassouvis battaient pour « l'insaisissable, » et que de consomptions morales enregistrait chaque jour la chronique littéraire. Qu'est Faustine? Le lecteur sans doute est fort empêché de s'en faire une idée nette et de savoir quelle manie bizarre entraîne son âme vagabonde. Ce n'est ni la mélancolie de Werther, ni le désenchantement de René, ni la désolation de Lélia, « pleurant ses passions éteintes et ses illusions perdues » et aspirant à l'infini. Faustine n'a entendu de ces grandes plaintes qu'un écho lointain et dénaturé. Que veut-elle donc? L'auteur va nous l'apprendre dans la préface de sa troisième édition. « Faustine a la couronne de la beauté, du génie, de

la grâce, elle est reine par sa puissance sur les cœurs; elle veut l'affranchissement éternel, inépuisable, elle le veut à tout prix, et abandonne hommes et attachemens qui ne le lui assurent pas... Elle consume de sa flamme d'autres d'abord, elle-même ensuite. L'essence de son être est une fine quintessence d'égoïsme. » Voilà le mot dit, il est vrai et fait juger le personnage. Ce n'est rien de plus, et il ne faut point chercher autre chose au fond de ces efforts ambitieux « vers un développement et un affranchissement incompris. » Un dernier trait, c'est ce roman que Mme de Hahn dédiait, dans les termes que l'on connaît, au baron de Bystram.

« C'est une absolue perfection et comme divine, dit Montaigne, de savoir jouir loyalement de son estre. » Mme de Hahn, qui cite volontiers notre moraliste, aurait bien fait de méditer cette pensée. Peut-être eût-elle ainsi épargné plus d'une traverse à ses héroïnes. Toutes se ressemblent. Après *Faustine*, « l'égoïste sublime, » nous avons *Sibylle*, « à l'âme immense, mais vide, » et tant d'autres qui meurent à la peine. C'est partout l'agitation maladive d'une âme infatuée d'elle-même et qui trouve le monde vide parce qu'elle n'y sait apercevoir que soi : pauvre ballon plein d'air que toute brise ballotte et roule, et qui se croit un météore errant parmi les sphères. C'est aussi la même tournure de récit, délayé, trop souvent décousu, plein de recherche dans la pensée et d'afféterie dans l'expression, mais avec de l'éclat parfois, de la chaleur souvent, des rencontres heureuses d'observation, le tout mêlé d'une certaine élégance native qui soutient le ton. Le souvenir de Simon plane sur ces romans et les éclaire au passage. Il y a des fragmens entiers, et ce ne sont pas les moins éloquens, qui sont, dit-on, extraits de ses lettres. La comtesse Hahn a publié des relations de voyage qui présentent les mêmes qualités avec moins de défauts. La personnalité de l'auteur s'y accuse trop toutefois et fatigue à la longue. En résumé, de près ou de loin, qu'elle revête les déguisemens de la fiction ou se présente en personne, c'est toujours elle-même, ses rêves et ses divagations que Mme de Hahn nous raconte dans ses ouvrages. « Si j'avais trouvé autre chose qui remplît le vide de ma vie, je n'aurais jamais écrit, » disait-elle, et l'on s'explique ce mot caractéristique et naïf qu'on lui prête : « il n'y a pas d'auteur que j'aime autant à lire que moi. » Le succès sans doute avait sa très grande part dans cet apaisement et cette satisfaction, car les âmes si raides, si haut guindées sur leurs sentimens impénétrables, ne dédaignent point de se confier à cette foule qu'elles méprisent en détail, et dont l'admiration collective devient pour elles une passion qui absorbe toutes les autres.

Cette passion fut satisfaite chez Mme de Hahn; on l'admira prodigieusement. Elle eut son public, et le plus singulièrement mêlé. L'a-

ristocratie d'abord, à laquelle le vernis du grand monde faisait pardonner les couleurs trop vives : beaucoup de choses choquaient dans ces défis superbes jetés aux convenances; mais en définitive cette émancipation demeurait un privilége, et l'on ne s'en offusquait pas trop du moment qu'on la réservait ainsi exclusivement aux gens bien nés. Il ne déplaisait pas de s'entendre dire qu'on était seul capable d'inspirer ou de ressentir de telles passions. Cette société d'ailleurs était plus artificielle encore que formaliste, et ne pouvait s'apercevoir de ce qu'il y avait de factice dans ces inventions. Que l'on ouvre la correspondance de Rahel, les souvenirs de Sternberg ou ceux de Varnhagen, et l'on comprendra qu'au milieu de pareilles réalités des imaginations allemandes aient pu trouver un idéal dans les romans de Mme de Hahn. Néanmoins c'est à côté, un peu en dessous de ce monde exclusif et relevé, qu'elle rencontra ses lectrices les plus convaincues et souleva les admirations les plus ardentes. Toutes les âmes déclassées, ou le croyant être, tous les beaux esprits qui se jugeaient en exil et faisaient de la coquetterie avec de l'enthousiasme selon le mot de Mme de Staël, toutes celles que le mariage avait mal servies, qu'un semblant de passion avait jetées hors de leur voie, victimes qui tombent avec grâce et s'étalent complaisamment dans leur chute, trouvaient dans ses livres leurs souffrances, leurs faiblesses même, transfigurées par un faux éclat de grandeur. C'étaient les bourgeoises enfin qui prenaient ces récits à la lettre, et croyaient, en les lisant, vivre pour quelques heures de la vie supérieure du grand monde. Les feux d'artifices de Mme de Hahn ont allumé là de véritables incendies. « Lorsque je lisais l'histoire d'Ilda Schönholm, — écrit la fille d'un commerçant juif de Kœnigsberg, devenue plus tard doublement la rivale de la comtesse, — et que je regardais de ma fenêtre les voisins courbés sur leur ouvrage, que je pensais au dîner et à surveiller la cuisinière, ou bien quand, le soir, on se réunissait et que je me trouvais entourée d'hommes qui, fatigués de leurs travaux et soucieux de leurs affaires, ne pensaient pas à m'aimer, je me disais que c'était un sort digne d'envie que de pouvoir, comme les comtesses de roman, en habit de mousseline rose, regarder du haut du dôme de Milan blanchir la cime des Alpes, d'être sans soucis d'aucune sorte, et par-dessus tout de se sentir comme elles prodigieusement aimée (1). »

En 1845, la comtesse se fixa décidément à Dresde; son compagnon, plus âgé qu'elle de dix ans, commençait à se lasser des voyages et à désirer le repos. Ce fut le moment le plus brillant de sa vie : elle était entourée d'hommages et recherchée partout. Elle

(1) Fanny Lewald, *Meine Lebensgeschichte*, t. VI, p. 154.

t côtés une affection que ni le temps ni les oscillations de son caractère impatient n'avaient pu lasser. Son orgueil pouvait s'épanouir à l'aise. Justement parce qu'en Allemagne les femmes d'ordinaire sont modestes et effacées, celles qui sortent du commun, les « femmes géniales, » se croient d'une race à part et tranchent de la divinité. Le plus fâcheux, c'est qu'elles en imposent avec leurs airs olympiens et dupent les autres, comme elles se dupent elles-mêmes. « L'affection que l'on me témoigne me réjouit, mais n'est pas nécessaire à mon bonheur, disait Mme de Hahn; si les autres me manquent, la perte est pour eux et non pour moi. » Elle atteignit ainsi l'année 1848. Les progrès chaque jour plus marqués de la démocratie la jetaient dans une irritation violente. Elle poussa ce sentiment jusqu'à brûler sa correspondance avec Bystram. « Les temps qui viennent, dit-elle, ne doivent rien savoir de nous, ils ne nous comprendraient pas. » Elle ne se doutait pas que le jour était proche où elle-même renierait ce passé. Elle se rendit à Berlin pour y voir sa fille, — pauvre être maladif né parmi les chagrins de son mariage et qui ne sortit jamais de la première enfance, — lorsqu'elle apprit tout à coup que son ami, resté à Dresde, se trouvait malade et en danger. Elle accourut. « Tu ne devais point me venir voir mourir, » lui dit-il en l'apercevant. Elle passa trois jours à son chevet, les soins furent inutiles; elle ne put que fermer ses yeux et embellir sa tombe. Son nom est gravé sur la pierre avec ces simples mots : « je dors, mais mon cœur veille. »

Ce fut un désastre pour Mme de Hahn, et le désespoir qu'elle en éprouva parle plus en sa faveur que toutes ses tirades sentimentales. Sa douleur était vraie; elle ne pensa point à la mettre en roman. Il lui parut promptement que les compensations du monde ne lui pouvaient suffire. Elle se tourna vers le ciel. Elle n'était point de celles qui s'y élancent d'un coup d'aile et s'y maintiennent sans soutien. Le christianisme robuste et simple de Luther ne parlait pas à son imagination, ambitieuse jusque dans la douleur. Il lui fallait de l'éclat dans ses consolations et de quoi nourrir l'exaltation nouvelle qui la possédait. Les cloîtres jouaient un grand rôle dans ses livres; le fonds mystique et l'extérieur imposant du catholicisme l'avaient toujours attirée; la hiérarchie antique de l'église romaine flattait ses instincts féodaux : elle pensa dès lors à se convertir, se mit à apprendre le latin, et commença de lire avec ardeur les *Confessions* de saint Augustin. Elle abjura enfin, et, comme retrempée par l'enthousiasme religieux, elle se lança dans une carrière nouvelle. Ici, je pense malgré moi au mot de Saint-Évremond quand il parle de ces âmes « qui se tournent à Dieu par esprit de changement et pour former en elles de nouveaux désirs. » Mme de Hahn, convertie, de-

meura ce qu'elle était, et le zèle dont elle se sentit enflammée pour les intérêts catholiques se traduisit dans la forme qu'avaient prise les émotions qui l'agitaient autrefois. Elle désavoua tous ses ouvrages et en entreprit une série de nouveaux. La théologie y remplaça l'amour, et la propagande les anciennes ardeurs d'émancipation. Au fond, ce fut le même esprit exclusif et hautain, qui ne comprend point que le monde entier ne le suive pas dans toutes ses traverses.

Nous retrouvons là Faustine, transformée, mais non guérie, une Faustine convertie et convertisseuse, mais toujours aussi concentrée dans son inaccessible orgueil. Il n'y a qu'un raffinement de plus; elle est devenue dévote. C'est *Doralice* qu'elle se nomme. Unie à un homme inférieur qui l'accable d'outrages, elle est forcée de le quitter et se réfugie dans sa famille, où elle vit en faisant le bien. Deux hommes également nobles, attirés par les charmes de sa personne et de ses vertus, lui offrent leur main. Elle pourrait divorcer, elle refuse pour rejoindre son mari, qui la rappelle, et se consacrer à lui. L'abnégation est édifiante, et l'exemple préférable sans doute à celui que donnait Faustine. En ce point, il y a progrès; le reste n'a point changé. C'est le même coloris, ce sont aussi les mêmes ombres. La liste des productions de la comtesse dans cette dernière période serait longue à dresser, et n'est point close encore. On y trouverait des ouvrages de toute sorte, des poèmes à la Vierge, des romans d'édification, des mélanges de controverse violente et de confessions à la manière de celles d'Augustin, une vie de ce saint et jusqu'à une réfutation de la *Vie de Jésus* sous le titre pittoresque de *Ben-David*. — Cette conversion bruyante a été appréciée très diversement : Mme de Hahn ne peut se plaindre qu'on la juge avec passion. Je ne rapporterai ici qu'un passage d'une lettre contemporaine qui me paraît donner la note la plus juste dans le concert mélangé qui salua l'évolution de la célèbre romancière. Elle est écrite à une amie de la comtesse par une protestante qui venait de lire le premier ouvrage de polémique de la nouvelle convertie. « Ce livre, dit-elle, est une grande leçon, non pas pour se faire catholique, mais pour rester femme, c'est-à-dire préférer à tout l'ombre... Tout ce que dit la comtesse me fait l'effet d'un bouquet de fleurs artificielles dont son odorat ne peut se passer. Elle est sincère en se trompant;... sans s'en douter, la comtesse Hahn catholique est encore la comtesse Hahn, la femme dont le *moi* joue un grand rôle, même aux pieds du Seigneur... Le premier objet de son amour s'est brisé, un second était prêt, elle l'a saisi. »

Restons sur ce jugement. Mme de Hahn a fondé un couvent près de Mayence, et elle s'y est retirée. Elle se contente d'une cellule où elle vit dans la simplicité la plus monastique, mais non point dans l'iso-

lement ni le silence. Elle fait encore quelque bruit dans le monde, elle en reçoit l'écho, et songe, dit-on, avec quelques amies, à soulever dans les universités un grand mouvement catholique. Ainsi s'écoulent dans le clair-obscur d'une retraite batailleuse les derniers jours de cette femme qui depuis près de trente ans occupe l'Allemagne de sa personne et de ses écrits. Avec ses affectations féodales, les grands airs désespérés de ses débuts et la transfiguration de la fin, Mme de Hahn n'est guère de notre temps, et les contemporains de Mme de Krüdner l'eussent sans doute comprise mieux que nous; mais par l'influence qu'elle a exercée, par les tendances qu'elle représente, elle a sa place marquée dans la chronique littéraire de son pays. Elle s'est éloignée du monde, elle a bien fait, car sa réputation décroît déjà, et sa gloire s'évanouit. Singulier retour des choses d'ici-bas, ce qui restera le plus longtemps de cette femme si dédaigneuse du vulgaire, c'est une petite romance d'un sentiment simple, qu'elle a écrite on ne sait comment, qui est devenue populaire, que les garçons chantent à leurs fiancées, que les fillettes fredonnent et dont les mères bercent leurs enfans : « Si tu étais à moi, combien tu me serais cher!... »

Ach, wenn du wärst mein eigen
Wie lieb sollt'st du mir sein!...

II.

Mme Lewald est bien de notre temps. C'est un bel esprit doublé d'un esprit fort. Elle est Juive de naissance, et on l'a comparée souvent à sa coreligionnaire Rahel. Il y a sans doute entre elles plusieurs traits de ressemblance, mais des traits généraux seulement et qui viennent de la race : un sens critique très aiguisé, de la pénétration, le talent d'analyse, une disposition à reproduire le côté plastique des choses, de la force dans le caractère, un certain tour d'esprit tendu et affecté, par-dessus tout un sentiment excessif de soi-même. Chez Rahel, une sensibilité vraie et de la chaleur d'âme tempéraient cette âpreté native d'amour-propre. Par le côté affectueux et ému de sa nature, elle restait toujours femme et savait toucher. Mme Lewald, en ses écrits, voudrait dépouiller entièrement son sexe. Elle n'en garde que ce qu'elle n'en peut quitter. Il y a là un parti-pris, et elle s'en vante. C'est une personne très intelligente, parfaitement sincère, correcte, rigide même parfois, généreuse de sentimens, ardente au bien, passionnée pour ce qu'elle croit le vrai, qui s'est beaucoup appliquée à apprendre, a réellement appris beaucoup, pense avec fermeté, dit nettement ce qu'elle pense, mais s'en montre peut-être un peu trop satisfaite. Il n'est pas be-

soin de la chercher à travers ses romans, elle a pris soin elle-même de se faire connaître au public, et nous a donné une histoire de sa vie très détaillée, très consciencieuse (1). C'est à coup sûr, de tous ses livres, le plus curieux à lire pour qui veut connaître à la fois la femme et l'écrivain. Son but en le publiant, dit-elle, a moins été de donner le détail de sa vie que de montrer l'accord entre celle-ci et ses ouvrages. De tous les caractères qu'elle a peints, le mieux tracé, le plus intéressant, est le sien. Les idées qui ont inspiré ses œuvres se trouvent là à leur source même, dans toute leur netteté primitive. Elles n'ont fait que perdre à passer dans le roman et à s'envelopper dans la fiction. Le talent de Mme Lewald, tout d'exactitude et de précision, est ici plus à l'aise. C'est son livre le mieux composé et le mieux écrit. Aucun ne donne une idée plus complète de sa manière de voir les choses et de les rendre. Il y a pour nous un double avantage à l'étudier.

Nous allons nous trouver transportés bien loin du petit monde raffiné de la comtesse Hahn; nous tombons en pleine bourgeoisie juive : éducation, idées, aspirations, tout ici est différent. Cependant il reste je ne sais quel air de famille, quel accent de terroir qui nous avertit que nous sommes encore en pays allemand, et que nous n'avons fait que changer de couche sociale. Celle-ci mérite qu'on s'y arrête, et, sans la pénétrer à fond, qu'on en analyse au moins quelques élémens. Le livre de Mme Lewald est à cet égard un document précieux. La lecture n'en est point toujours attrayante, l'intérêt languit trop souvent : c'est que l'auteur a voulu avant tout faire œuvre de morale et de psychologie, montrer qu'il a réfléchi à maintes choses et qu'il en sait discourir pertinemment. Mme Lewald ne peut rencontrer une abstraction sur sa route sans s'y arrêter l'espace de quelques pages; tout lui est occasion, l'ouvrage qu'elle a lu, l'homme qu'elle a nommé, la politique, le droit, les préjugés sociaux et surtout la question capitale de « l'émancipation des femmes, » qui revient sans cesse, comme par un rhythme régulier, pareille à ces refrains monotones qui s'imposent à l'esprit et l'obsèdent. Les circonstances les plus insignifiantes suffisent à la mettre en humeur de dialectique; elle nous conte par exemple que dans son enfance elle cassait ses jouets; elle aperçoit là un instinct général, et se demande aussitôt si c'est au besoin de détruire ou à la curiosité naissante qu'il le faut attribuer. Ailleurs, et au milieu de la crise de sa jeunesse, comme elle vient d'éprouver une violente déception de cœur, qu'elle s'écarte du monde et ne peut plus même supporter dans ses habits les cou-

(1) *Meine Lebensgeschichte*, six volumes, Berlin 1862. — L'ouvrage est divisé en trois parties, intitulées : *Dans la maison paternelle*, — *Années de souffrance*, — *Années de voyage et d'affranchissement*.

leurs brillantes qui lui rappellent ses espérances perdues, elle arrête tout à coup le récit de son chagrin pour nous entretenir du rôle des démonstrations extérieures dans la vie des peuples. Je sais bien que Goethe dans ses mémoires suspend ainsi, et trop souvent peut-être, la suite des faits pour développer les idées générales qu'ils lui suggèrent; mais c'est Goethe, et aucun de ses aperçus n'est insignifiant pour nous.

Fanny Lewald est née le 24 mars 1811 à Kœnigsberg. Elle appartenait à une famille de banquiers et commerçans juifs fort considérée dans le pays. Le « professeur » Kant en usait, paraît-il, le plus honnêtement du monde avec son grand-père, et ne manquait point de le saluer chaque fois qu'il passait devant sa porte; c'était quelque chose, et l'on s'en faisait honneur dans la maison. Il ne se peut imaginer de milieu plus moral que celui où fut élevée Fanny : c'était la vie domestique la plus unie et la mieux ordonnée, mais avec je ne sais quelle rigidité mosaïque qui en gâtait le charme, non point toutefois que l'on s'y renfermât dans la lettre de la loi; le père de Fanny pensait sur ce point très librement, et sa morale était « indépendante. » Il croyait faire acte de haute logique en laissant à ses enfans le soin de décider eux-mêmes de leur foi lorsqu'ils auraient atteint leur majorité. Excellent pour eux d'ailleurs, il se montrait fort préoccupé de leur avenir; mais sa bonté avait quelque chose de raide et de raisonné. « Ce n'était pas dans l'usage de la maison de parler des sentimens, ou de s'y abandonner d'une manière visible. » Affranchir ses enfans de tout préjugé, les rendre capables de se suffire à eux-mêmes, leur donner de l'honneur et développer en eux dans ce dessein le sentiment personnel, tels étaient ses principes en matière d'éducation. Il entendait les concilier avec le maintien de son autorité paternelle.

Fanny était la fille aînée; elle montrait à l'étude des dispositions remarquables, et reçut avec un certain éclat une éducation très complète. A onze ans, il paraît qu'elle commença d'avoir conscience de sa valeur. Elle quitta l'école à quatorze ans. « Votre tête serait mieux placée sur les épaules d'un garçon, » lui avait dit un examinateur; un de ses maîtres écrivit sur son album cette maxime : « débarrasser l'esprit de l'erreur et le cœur de l'égoïsme. » Elle entreprit de suivre le précepte du second, et ne laissa pas de confirmer le jugement du premier. Dès qu'elle fut revenue dans sa famille, on commença de la mener dans le monde. A seize ans, on admirait fort son esprit, et elle ne se défend point d'une certaine coquetterie sur la science. Elle lisait avec passion, les contes orientaux surtout, « où la fantaisie se joue dans un rationalisme large et libre. » Son père lui donna Kant pour compléter son éducation, et elle dit que le com-

merce de ce philosophe augmenta en elle le dédain instinctif qu'elle ressentait déjà pour les femmes faibles.

Le premier objet qui devait émouvoir cette âme si dégagée des choses métaphysiques, c'était un candidat de théologie, le plus grave des candidats et le plus orthodoxe des théologiens. Il morigénait la philosophie de Fanny, blâmait son goût pour Henri Heine, et l'engageait éloquemment à renoncer à la danse. Il plaisait cependant, à tel point que Fanny déclara vouloir se faire chrétienne. Son père ne s'y opposa point. Elle accommoda de son mieux dans sa confession de foi les exigences précoces de sa raison avec celles de l'orthodoxie. Elle n'y parvint pas sans difficulté, et ce fut peine perdue. Le pauvre candidat mourut peu après. Tel fut son premier roman. Le second vint bientôt, — un vrai roman d'Allemagne juive, roman de patientes amours et de passion concentrée. Mme Fanny Lewald allait subir son épreuve et traverser sa crise; pour elle, comme pour Mme de Hahn, ce devait être la rencontre de Henri Simon.

Il était son cousin, et elle le rencontra dans leur famille commune, à Breslau, comme il sortait de la forteresse où on l'avait enfermé à la suite de son fameux duel. Il avait vingt-sept ans; Mme Lewald nous le peint tel qu'il était alors, un vrai héros de roman, une silhouette de Byron. Grave d'habitude avec des échappées d'enthousiasme, il semblait sous le coup d'une douleur secrète. Fanny l'admirait, elle le plaignit, l'amour n'était pas loin, et elle s'en aperçut bientôt. Elle revint à Kœnigsberg le cœur tout plein de lui. L'aimait-il? Elle n'osait se le demander, tant elle redoutait une déception. Ils s'écrivaient : Simon lui apprenait sa nomination dans la magistrature, et l'entretenait des grandes ambitions qui commençaient à le travailler. Ces lettres étaient-elles d'un cœur vraiment épris? Chacune d'elles, attendue avec une impatience plus grande, ramenait des doutes plus cruels. Des années passèrent ainsi. On parlait à Fanny de se marier, et ce discours la blessait, résolue qu'elle était à n'écouter que son cœur et forcée de renfermer en elle-même un amour que personne autour d'elle ne semblait encourager. Pour se soustraire à des obsessions incessantes, pour conserver au moins la liberté de ses sentimens, elle pensait sérieusement à quitter sa famille et à se faire institutrice. Elle n'avait de secours que dans les lettres de Rahel Levin, qu'elle lisait avec ardeur. « Je trouvai en elle, dit Mme Lewald, le maître qui me donna le courage de supporter et d'agir, qui me prêcha la persévérance dans l'amour et l'abnégation... Et, comme le croyant feuillette la Bible, je recourais à ses lettres... » Rahel devint ainsi pour Fanny à la fois une consolatrice et un modèle sur lequel elle s'efforça de régler son cœur et sa pensée. Elle n'avait que trop besoin de s'exhorter au courage. Les

lettres de Simon en effet devenaient plus rares; on évitait de parler de lui devant Fanny; à la fin, l'anxiété fut trop forte; elle écrivit à son cousin. La réponse ne se fit point attendre et révéla à Fanny toute l'étendue de son désastre. Simon aimait une autre femme, la comtesse Hahn; « il l'aimait avec la passion la plus vive, et il s'était séparé d'elle pour ne point lui sacrifier ce qu'il avait de meilleur. »

Fanny tomba dans une douleur violente, et les pages où elle la dépeint sont les plus éloquentes de son livre. Elle fit effort sur elle-même cependant, elle cacha son chagrin d'abord, et finit par le vaincre. Elle se dit que c'était presque un crime de s'abandonner ainsi à un désespoir stérile, et peu à peu la vie remonta en elle; mais qu'allait-elle devenir maintenant? Elle pensait à l'avenir et s'en effrayait. Ses idées sur le mariage n'avaient pas changé; elle ne pouvait attendre de son père la fortune nécessaire pour assurer sa vie. Elle avait déjà réfléchi aux moyens de se suffire à elle-même, elle y réfléchit plus souvent, cédant en cela à un secret désir d'indépendance que le temps développait en elle. De tous les plans d'existence qu'elle esquissait alors, celui d'une vie artiste, fière et glorieuse peut-être, la séduisait par-dessus tout. Elle palpitait à l'idée qu'elle pourrait avoir du talent; mais elle venait se heurter à toute sorte de préjugés mesquins qui l'arrêtaient. Le travail auquel elle rêvait de se livrer, elle voulait s'en faire gloire; on le considérait autour d'elle comme une sorte de déchéance. On aurait approuvé un mariage de raison qui eût garanti son bien-être; on ne comprenait point qu'elle recherchât une profession qui la rendrait libre. Elle s'était déjà cependant essayée à écrire, soutenue en cela par son parent, le littérateur Auguste Lewald. Sur le conseil de celui-ci, elle composa une nouvelle. L'ouvrage fut imprimé aussitôt, et Fanny en reçut le prix avec les encouragemens les plus vifs. Cette lettre d'Auguste Lewald devait lever les derniers scrupules du père de Fanny, assez peu favorable à sa vocation jusque-là. Elle s'en alla, tout enthousiasmée, la lui montrer. Il était seul et prenait son repas du matin; mais laissons parler Mme Lewald, la scène est assez curieuse pour qu'on la rapporte.

« Ainsi, dit-il, tu penses à entreprendre un travail plus considérable? Tu veux devenir écrivain? — Si tu n'y fais d'objection, mon cher père, je le veux certainement. — Il haussa légèrement les épaules, c'était son geste lorsqu'il se résignait à une chose qui ne lui plaisait point. J'en eus de la peine. — Considère, cher père, repris-je en insistant, que je n'ai point coutume de faire les choses à demi. — Qu'entends-tu par là? demanda-t-il d'un ton bref et sérieux. — Je pense que, si je me mets au travail, je laisse les gants glacés et prends la chose d'une main ferme. Si j'écris, je dois pouvoir dire ce que je pense et comme il me paraît-

tra convenable. Je ne puis faire de réserves pour les opinions que tu voudrais me voir soutenir, ou que tu désirerais faire écouter de tes enfans. — Je le comprends, dit-il. — Nous étions tous deux également graves, car je voulais, en entrant dans ma nouvelle voie, ne laisser dans l'esprit de mon père aucun doute sur la manière dont j'entendais me comporter. Je repris : Je ne puis dorénavant continuer à vivre comme je l'ai fait jusqu'à présent. Si j'arrive à m'en procurer le moyen, il faut que je puisse voir le monde et me rapprocher plus librement des hommes qui me secondent qu'il n'est possible chez nous, autour de notre table à thé, en votre présence et devant mes sœurs. — Je vis que mon père n'était pas disposé à souscrire à ces demandes et à entrer dans ces idées. Je lui expliquai que, si sur ce point nous n'étions pas d'accord, j'étais encore prête, en ce moment, à renoncer à l'accomplissement de mes vœux. Mon père se tut un instant. Pendant tout l'entretien, il avait continué paisiblement de déjeuner. — Je ne vois point, dit-il, quelle compensation je pourrais t'offrir. Tu as trente ans, tu n'es point mariée, tu as toujours montré du jugement, tu ne m'as jamais donné un sujet de plainte, tu te promets du bonheur dans l'exercice de ton talent, fais ce qui te paraîtra bon... — Il se leva, prit la lettre de Lewald et considéra la *traite* qui y était jointe. Elle était au porteur. Quittant l'air sérieux qu'il avait gardé jusque-là et passant au badinage, il dit : — Tu as commencé aujourd'hui à gagner de l'argent, tu seras aise de l'avoir tout de suite dans les mains, je vais prendre la traite et en toucher le montant... — Il se dirigea vers la porte, se retourna encore une fois, et dit avec une émotion évidente : — Ainsi, un écrivain! — Alors il leva légèrement ses beaux yeux bruns, — comme il avait coutume de faire lorsqu'une chose inattendue ou pénible lui arrivait; puis il prit ma tête dans ses deux mains, et, m'embrassant affectueusement, il dit : — Dieu veuille que tu trouves là le bonheur. — Sur ces mots, il sortit, et j'étais si émue que les larmes inondèrent mon visage. Le moment où je me fiançai pour toute ma vie à mon mari ne fut pas plus solennel pour moi. »

Il n'y a point dans toute l'*Histoire de ma vie* de page où Mme Lewald ait plus complétement dépeint et elle-même et le milieu où elle a vécu. Cet intérieur de famille, ce mélange de bonhomie et de solennité chez le père, cette fille correcte et sage qui expose d'un ton reposé à ce vieillard des idées si bien faites pour le surprendre, celui-ci qui écoute sans sourciller et répond du même ton, puis l'attendrissement de la fin, cette bénédiction mouillée de larmes, cette naïveté d'exaltation, tout, jusqu'au sourire israélite que l'aspect de la lettre de change amène au beau milieu de ces graves explications, tout est caractéristique ici, tout nous rappelle où nous sommes. Et remarquez de quel ton cela nous est conté; c'est la crise

décisive de la vie de cette femme, c'est une scène dont les moindres détails restent présens à sa pensée; elle y a été tour à tour émue et transportée, elle le dit, et l'on n'en ressent rien; les mots sont justes, ils ne portent pas; il semble qu'elle se soit livrée là tout entière avec cette froideur spécifique, cette empreinte de bourgeoisie juive qu'aucun éclat de bel esprit, aucun reflet d'idée généreuse n'effacera jamais en elle, et qui sont comme la marque de ce caractère si ordonné et si méthodique jusqu'en ses mouvemens même les plus passionnés.

Ces traits posés, et elle s'est chargée elle-même de les montrer au lecteur, nous aurons vite achevé de faire connaître Mme Lewald. Elle publie sans nom d'auteur un roman, *Clémentine*, dont le succès l'encourage à découvrir son nom. Sa vie, à partir de ce moment, est toute remplie par le travail. Admirée à Kœnigsberg, accueillie dans ses passages à Berlin avec une faveur de plus en plus marquée par le monde des beaux esprits, elle continue sa route, délivrée désormais des empêchemens qui l'avaient arrêtée au début. On la laissa libre d'organiser son existence à sa guise. Aussitôt qu'elle crut pouvoir se suffire à elle-même, elle quitta Kœnigsberg et vint s'établir à Berlin. Les commencemens furent pénibles. La faveur du monde ne suffit pas; Fanny avait l'indépendance, mais aussi la solitude. Elle eut un moment de découragement profond et d'anxiété. Ce ne fut qu'une faiblesse passagère dont elle se releva bien vite. « Je voulais, dit-elle, être en harmonie avec moi-même, et ne rien enseigner que ma vie ne pût justifier. »

Si fermes qu'elles fussent cependant, les convictions de Mme Lewald manquaient encore d'assises. Il restait quelque chose de vague dans sa pensée et d'indécis dans ses aspirations. Il fallait une théorie pour fixer tout cela et le relier. Un docteur Julius Waldeck, de Kœnigsberg, esprit très clair, à ce qu'assure Mme Lewald, l'entretint un jour de Spinoza. Elle avait entendu parler plus d'une fois de l'homme et du système; mais elle n'en avait qu'une idée confuse, et elle pria tout simplement le docteur de lui en donner d'un mot la formule. « Tout est Dieu, répondit-il. Maintenant, ajoute-t-elle, j'avais ce qu'il me fallait, l'appui pour toute ma vie, le régulateur pour toutes mes pensées, toutes mes affections, je me sentais exhortée à cette soumission de l'individu au Tout que personne ne peut atteindre aussi longtemps qu'il voit dans l'homme et son bonheur le véritable objet de la création... » L'*Histoire de ma vie* s'arrête ici. Revenant sur son passé, Mme Lewald assure qu'elle ne conserve point de regrets. Rien de ce qu'elle laisse en arrière n'aurait pu lui donner le bonheur. Elle l'a trouvé, dit-elle, dans la « maison silencieuse, pleine d'amour et de paix, au foyer chéri. » Elle a épousé en 1854 un littérateur distingué, M. Adolphe Stahr.

« Je ne saurais, dit-elle, en parlant de la composition de son premier roman, rendre la surexcitation et le bonheur passionné que je trouvai dans ce travail. » Mme Lewald a constamment à la bouche de ces grands mots; le lecteur averti se prépare à être remué.

Que produira l'auteur après tous ces grands cris?

On attend, la secousse ne vient pas, on demeure froid, et l'on s'étonne. Ces mouvemens d'âme restent renfermés au dedans, il semble que la passion de l'écrivain se glace sous sa plume, on n'a jamais mieux appliqué la fameuse maxime : faire de l'ordre avec le désordre. Cette disproportion entre l'exaltation de l'auteur et la sécheresse de l'ouvrage est plus frappante encore peut-être dans les romans de Mme Lewald que dans l'histoire de sa vie. C'est qu'elle n'est point artiste au vrai sens du mot. Reproduire la nature, indiquer l'idéal, peindre, toucher, n'est pas seulement ce qu'elle se propose. C'est un publiciste; elle entend avant tout convaincre et faire agir; le roman n'est pour elle qu'une forme et un prétexte. Elle est essentiellement un écrivain à tendance. Il y a une thèse dans chacun de ses livres; la partie polémique en est la plus brillante. Mme Lewald discute mieux qu'elle n'invente, et analyse mieux qu'elle ne peint. Elle a plus de savoir que d'imagination. Noter les faits et les déduire dans leur ordre logique, en les assaisonnant un peu trop généreusement peut-être de réflexions et de maximes, c'est à quoi son talent se prête le mieux. Elle gagne à être aux prises avec la réalité. Aussi ses relations de voyage valent-elles mieux que ses romans, et l'histoire de sa vie est-elle son plus remarquable ouvrage.

Elle ne voulait point, dit-elle, « écrire par vide de cœur, pour amuser des femmes stupides. » Elle entend n'être point confondue avec ces auteurs orgueilleux qui se vantent en se confessant, veulent se faire plaindre et admirer. Encore moins a-t-elle cherché dans ses romans à se raconter elle-même, à refaire sa vie par l'imagination. Elle se défend d'avoir peint d'après nature aucun des caractères qu'elle présente. « Je n'ai jamais, dit-elle, reproduit la pure et simple figure d'une personne ni rapporté dans sa nudité un fait réel, *vécu.* » Dans les péripéties par où elle a passé, ce qui la frappe surtout, c'est la question sociale qui s'en dégage. Voilà ce qui l'anime et la fait écrire. Son œuvre avant d'éclore traverse ainsi une abstraction et s'y refroidit. Veut-on la voir à l'ouvrage et saisir sur le vif le travail de sa pensée, prenons son premier roman, *Clémentine.* On se rappelle comment elle l'écrivit, après quels déchiremens secrets et quels efforts pour ne point se laisser réduire à un mariage de raison. Elle suppose qu'elle ait cédé et se demande ce que deviendrait une pareille union, appuyée uniquement sur l'estime, si l'ancien

amour venait à se réveiller. Il devrait être sacrifié au devoir, mais au prix de quelles angoisses! Le faire voir, n'est-ce pas condamner de tels mariages? Voilà la situation trouvée et le cadre tracé; c'est à peine si Mme Lewald y place pour mémoire l'image de l'homme qui avait si longtemps occupé sa pensée. Ce qui l'entraîne et l'exalte en effet, c'est bien moins cette œuvre de souvenirs que l'exposition de ses idées sur l'amour et le mariage. « Il me semblait, dit-elle, accomplir une action, lutter dans un combat pour la liberté... Mon cœur battait de transport, c'était pour moi comme une confession de foi. » Et cette confession de foi écrite avec une surexcitation si grande, — Mme Lewald assure qu'elle en devint malade, — ne contient guère, à vrai dire, que des doléances banales et des vérités de sens commun. Il n'est point oiseux sans doute de les répéter, mais pourquoi ne les avoir point énoncées tout simplement? Elles auraient coûté moins de fatigue à l'auteur, et le public les entendrait mieux. Des questions analogues sont débattues dans un des récits qui suivirent, *Eine Lebensaufgabe*, et le morceau que Mme Lewald paraît avoir le plus soigné dans cet ouvrage, c'est un dialogue sur l'interprétation qu'il convient de donner au fameux roman *les Affinités électives*, dissertation qui renchérit encore sur cette œuvre abstraite et quintessenciée où le génie de Goethe s'égare trop souvent loin de cette réalité qu'il pénétrait si bien, et qui le renouvela tant de fois.

Parcourez les romans de Mme Lewald, et vous verrez les pensées qu'elle y développe se déduire de la même façon de l'expérience de sa vie. Ici, c'est la condition des Juifs, la revendication de leurs droits, la réhabilitation de leur caractère; Mme Lewald s'en occupe souvent, elle en fait l'objet de maint épisode, elle y a consacré un livre tout entier, *Jenny*. Ailleurs, et c'est le cas le plus fréquent, le drame surgit du conflit des classes et de l'opposition des tendances démocratiques avec les anciens préjugés et les vieilles mœurs, comme, par exemple, dans le roman de tendance sociale et d'allure réaliste intitulé *la Femme de chambre*. La muse laborieuse de Mme Lewald ne s'est pas renfermée toutefois dans ces travaux à longue portée, elle est descendue un jour jusqu'à la plaisanterie, et nous a donné sous le titre de *Diogena* une parodie des romans de la comtesse de Hahn. Le livre, on le conçoit, fit grand tapage quand il parut; il est un peu oublié déjà : à vrai dire, il ne révélait rien de nouveau sur le talent de l'auteur.

Si patientes et si curieuses d'exaltations subtiles que soient les lectrices allemandes, les qualités littéraires de Mme Lewald ne sont point de nature à expliquer la vogue dont elle jouit. Il n'en faut pas non plus chercher les motifs dans les airs d'esprit fort dont elle se targue. Ces éclats de libre pensée n'éveillent que de rares échos.

C'est par l'ardeur qu'elle déploie pour la cause des femmes que Mme Lewald s'est attiré leurs suffrages, et c'est le cas d'expliquer ce qu'elle entend par ce mot d'émancipation, derrière lequel s'abritent tant de propositions diverses. Il suffira de se rappeler la vie de l'auteur pour se rendre compte de sa pensée sur ce point. « L'émancipation que je revendique, dit-elle, est celle que j'ai poursuivie et obtenue, l'émancipation au travail, à un travail sérieux. » Le lecteur peut donc être rassuré : il ne s'agit ici ni du *woman suffrage* ni des « unions libres, » et ce mot redoutable d'émancipation ne résume que des idées modérées, sinon toutes également applicables et justes. L'éducation mal dirigée qui condamne la femme à une infériorité intellectuelle et l'empêche de se créer par elle-même une situation indépendante, les usages qui l'écartent de beaucoup d'emplois qu'elle pourrait utilement remplir, les préjugés bourgeois qui attachent au travail des femmes une certaine idée de déchéance, la nécessité qui amène la plupart des jeunes filles à ne chercher dans le mariage qu'une position assurée et des avantages extérieurs, voilà les inconvéniens qui frappent Mme Lewald. Elle les a subis elle-même; elle croit que les choses iraient mieux dans le monde et dans son pays surtout, que les ménages seraient plus heureux, les enfans mieux élevés, la société plus morale, si certains abus étaient réformés; elle les combat donc avec une hauteur marquée, une passion qu'elle ne cherche point à dissimuler. Elle s'abandonne bien parfois à quelque intempérance de logique; mais on ne peut méconnaître, pour l'Allemagne en particulier, un fonds de vérité et de raison dans ces critiques ardentes.

Il y a des femmes auxquelles la vie est dure, qui luttent péniblement dans un labeur honnête sans y voir d'avenir; celles-là lisent Mme Lewald. Elles la blâment quelquefois, estiment qu'elle va trop loin ou ne l'entendent pas parfaitement; elles jugent souvent aussi que ses critiques tombent juste, et cela suffit à les intéresser. Mme Lewald ne les vante point; elle ne les pousse ni à l'étourdissement des passions ni au renoncement du cloître : elle les exhorte à une certaine virilité, à cet affranchissement moral qui lui a procuré à elle-même l'indépendance, la célébrité, le bonheur. Malheureusement tout le monde n'a pas l'esprit nécessaire pour soutenir une telle attitude, ni le mérite suffisant pour dominer le ridicule, et l'on risquerait fort, en suivant de trop près ces principes, de transformer en bas-bleus pédantesques et vains toute une population de ménagères désorientées. Ce serait le danger d'une éducation qui chercherait moins à développer les qualités naturelles de la femme qu'à lui en imposer de nouvelles. Les femmes qui se piquent de supériorité sont trop aisément portées à dédaigner les mérites réels de leure sexe. L'on ne peut dire que Mme Lewald se soit suffisamment gardée de ce tra-

vers, et, lorsqu'elle y succombe, elle méconnaît le meilleur de son talent. Ce qui plaît chez elle en effet et relève décidément ses ouvrages, c'est une observation juste de certains états de l'âme féminine; ce qui échauffe son style, c'est la compassion éloquente pour les douleurs de ses pareilles, c'est quelque chose d'humain, de senti, de personnel, qui perce çà et là et rappelle que l'auteur est une femme, qu'elle a vécu, qu'elle a souffert et garde un cœur. C'est la note la plus claire dans ce concert de musique savante, c'est la vraie, la seule qui touche et puisse rester.

III.

Entrons dans une atmosphère plus tempérée. Voici un auteur aimé des jeunes filles et bien vu des mères, Mlle Bremer. Elle est Suédoise, mais ses livres sont tellement répandus et considérés en Allemagne, que l'on doit lui donner place dans ce travail. Elle est de la race d'ailleurs, et nous retrouvons en elle, adouci par l'esprit chrétien, modéré par une grande rectitude de cœur, le double caractère que nous venons d'étudier dans ces manifestations extrêmes, le tempérament rêveur et la tendance à moraliser.

Mme de Hahn nous emportait en plein nuage orageux, Mme Lewald nous jetait dans l'abstraction sèche et forcée; avec Mlle Bremer, nous revenons à la vie de chaque jour. Elle aussi a puisé ses inspirations en elle-même et nous donne dans ses livres un reflet de son existence; mais cette existence a été modeste et mesurée, renfermée presque toute dans la sphère domestique et traversée seulement par des épreuves intimes. Nous touchons à un groupe moins brillant, mais plus naturel, plus humain et partant plus sympathique que ceux que nous quittons. C'est la vie intérieure des familles du nord avec sa poésie douce et ses charmes discrets, à laquelle nous allons donner un coup d'œil. Plus d'éclats, plus de passion, l'histoire est très courte et très simple.

Frederika Bremer (1) appartient à une famille d'origine allemande; elle est née à Abo, en Finlande, en 1801. La plus grande partie de sa jeunesse se passa à la campagne, dans une vieille demeure qui remontait au XIVe siècle et dont l'aspect romantique paraît avoir saisi vivement son imagination. Les enfans, — ils étaient quatre, — y étaient soumis à une discipline rigoureuse. C'étaient les mœurs d'alors, et, si excellente qu'elle fût, la mère de Frederika aurait cru manquer à ses devoirs en se montrant moins sévère. Son père avait un naturel mélancolique; il restait, paraît-il, pendant de

(1) *Lebenschilderung und Briefe von Frederika Bremer*, herausgegeben von ihrer Schwester Charlotte Quiding. Leipzig 1868.

longues heures à se promener dans les vastes chambres du château, et quelquefois on l'entendait pleurer. Frederika avait hérité en partie de ces dispositions à la tristesse. Elle reçut l'éducation la plus complète. Petite, sans beauté, la tête un peu trop forte, mais la physionomie vive et intelligente, elle se développa rapidement, et commença de bonne heure à crayonner de petites poésies. Elle rêvait beaucoup, un peu au hasard de ses lectures et sous l'impression de ses alentours. Chaque année, on allait séjourner à Stockholm; Frederika ne s'y plaisait guère; elle n'aimait point le monde : sans doute elle savait qu'elle n'était pas jolie, et, redoutant de ne point plaire, se renfermait davantage dans sa timidité. Les travaux de la maison, l'étude, la musique, puis, le soir, la lecture à haute voix ou la partie d'échecs du père, de plus en plus silencieux et porté à l'hypocondrie, telle était sa vie pendant les mois passés à la campagne. Concentrée comme elle l'était, elle souffrait de n'être point comprise ou plutôt de n'être point devinée. « Nulle part un cœur, un regard; tout meurt, ou plutôt tout est mourant, excepté la douleur. » Dans cette lassitude de l'inaction et du doute, elle s'efforçait de détruire tout germe d'espérance, si grande était en elle la crainte des déceptions. « Pourquoi ce désir ardent en moi de devenir célèbre et de me faire un nom? écrivait-elle dans son journal. Si on a rarement l'occasion d'accomplir de grandes choses, on a chaque jour le moyen d'exercer son âme à la patience, à l'indulgence, à l'abnégation, — petites vertus, les plus difficiles pour certaines âmes, car on les pratique en silence, et elles passent inaperçues. » Puis elle s'effrayait de vieillir, — elle avait vingt et un ans tout au plus en ce temps-là, — et de voir s'émousser en elle cette sensibilité excessive qui pourtant la tourmentait. Elle se réfugiait alors dans un amour général de l'humanité malheureuse, elle projetait de consacrer son existence aux affligés, et pour être toute à eux, dans son enthousiasme de dévoûment, elle se promettait de ne se marier jamais. Elle ne formait de si vastes desseins que parce que la réalité lui manquait. Dès qu'elle put commencer d'agir, tous ces fantômes de la solitude s'évanouirent, et son esprit rentra de lui-même dans la mesure. Elle écrivait déjà pendant ces années de trouble, mais en secret, pour apaiser seulement et fixer son imagination. « Comme les petites ondes de la baie, qui, agitées par le vent, tracent sur le sable des lignes insignifiantes, j'écrivais pour écrire. » Elle n'était pas encouragée et n'entrevoyait point le succès. La vocation cependant grandissait en elle et lui montrait dans le métier d'écrivain l'accomplissement possible de ses vœux. Elle commença de s'y préparer sérieusement, et se mit à étudier avec une ardeur consciencieuse qui ne se démentit jamais. Son premier ouvrage, *Esquisses de la vie de tous les jours*, parut en 1828 et obtint du succès. La carrière de

Frederika était tracée maintenant, le reste de sa vie ne présente plus que le développement de son activité modeste et bienfaisante. Fidèle à ses premiers engagemens envers elle-même, elle ne se maria point. Elle avait un penchant d'indépendance solitaire qui ne s'accommodait point des obligations du ménage; ses travaux l'absorbaient complétement. Elle trouvait d'ailleurs dans sa famille un refuge assuré, et des affections toujours prêtes à la soutenir.

Les lettres d'elle qu'on a publiées n'ont ni une grande valeur littéraire ni un intérêt bien piquant. Elle écrit le plus souvent à une de ses sœurs, l'entretient de ses travaux et de leurs affaires domestiques. C'est un intérieur honnête et intelligent qui s'ouvre au lecteur; ces gens s'aiment et se le disent comme ils le sentent; les chagrins qui les affligent sont les plus naturels, mais aussi les plus cruels de tous; ils furent durement éprouvés de ce côté : Mlle Bremer vit emporter rapidement et disparaître plusieurs des siens. Elle acheva d'apprendre ainsi de sa propre expérience ce rôle de consolatrice qu'elle s'était donné. Elle parle quelque part des lettres de Mme de Sévigné, qu'elle venait de lire. « Toutes les merveilles de cette plume enchantée, dit-elle, n'auraient pas suffi à soutenir l'intérêt sans ce mot : ma fille! ma fille! qui revient à chaque page et qui sort du cœur. » — Voilà bien la femme : artiste très incomplète assurément, un peu dédaigneuse même peut-être de la forme qui charme et préoccupée uniquement de ce qui touche; ce sont de pareils mots souvent répétés qui sont tout l'attrait de sa correspondance. Sous ce rapport, ses lettres ont du prix. Elles nous montrent son âme en toute simplicité de nature, et nous font remonter à la source même de son talent honnête. Jamais écrivain ne fut à ce point sincère d'intentions et ne montra une conviction plus naïve et plus sympathique. « Ma jeunesse n'a pas été heureuse, écrit-elle; c'était un temps d'amertume, mon plus grand vœu était de pouvoir mourir... Plus tard j'ai trouvé les moyens d'agir et de créer, et je remercie la vie, qui me paraît belle et bonne maintenant. » Elle ne se croit point une exception en ce monde, elle ne se figure pas que la crise qu'elle a subie lui soit particulière; elle veut épargner aux autres une partie de la peine, les préserver des écarts où elle sent qu'elle aurait pu tomber, leur faciliter le chemin qui l'a conduite au repos. Elle n'imagine point de meilleur remède que celui qui l'a guérie : « faire le bien, qui nous montre la vie en rose. » Il n'y a point de bonheur durable en dehors des affections permises, les vertus domestiques ont aussi leur poésie, voilà tout le fond de sa morale et le sens de ses ouvrages. « Représenter ce que la vie de famille a d'attachant et de solide, comme elle peut soutenir l'homme en toute circonstance, c'est, dit-elle, avec la peinture de quelques originaux, la tâche que je me suis imposée. »

Elle l'a remplie consciencieusement, et y a réussi autant qu'il est possible en ce genre secondaire. Elle décrit beaucoup; elle a des volumes entiers qui ne sont qu'une série de tableaux d'intérieur à peine reliés par une intrigue légère; ces photographies, bien dégradées et de teinte douce, sont ce qu'elle a de meilleur et vont droit au but; c'est comme une aimable relation de voyage qui donne envie de partir pour les lieux dont elle parle, et fait rêver doucement du bonheur qu'on y goûte. Mlle Bremer s'inspire là de ses souvenirs; elle invente moins, à proprement dire, qu'elle ne varie indéfiniment sur un thème uniforme. Elle vise pourtant quelquefois plus haut, comme dans *les Voisins* par exemple, — un roman où il y a un essai de drame, une velléité de passion, appareil naïf qui n'ajoute guère à l'intérêt du livre. Tout l'attrait est dans les caractères, deux surtout, caressés avec soin et d'une étude très délicate. Une jeune fille, médiocrement belle et assez pauvre pour être obligée de donner des leçons, inspire un sentiment très vif à une sorte de bourru bienfaisant qui l'épouse et l'emmène dans son château. C'est là qu'on nous les présente dans les premiers jours de leur mariage, très séparés d'âge, très dissemblables de caractère et d'éducation, mais également sincères et loyaux tous deux. Ces débuts de vie commune, la manière dont chacun, non sans quelque effort et quelque frottement, arrive à se faire apprécier de l'autre, comment l'amour naît entre eux de l'estime et de la reconnaissance, tout cela est raconté d'un certain ton de vérité émue qui fait pardonner l'excès de détails où se perd parfois l'auteur.

Mlle Bremer ne se contenta point d'écrire, elle agit, et peu d'existences furent aussi bien remplies que la sienne. On la trouve mêlée à toutes les institutions de bienfaisance de son pays, à celles surtout qui avaient pour objet de venir en aide aux femmes isolées. Le sort de ses pareilles, quand le mariage n'assure pas leur avenir, ne cessa de l'occuper, et ce problème de l'émancipation, qui tente irrésistiblement toutes les plumes féminines, l'absorba à son heure et la retint. Mlle Bremer fit un voyage en Amérique et en rapporta une impression très vive du rôle que la femme a su se faire en ce pays. Elle pensa même un instant à provoquer une agitation dans ce sens : elle y renonça promptement, et se contenta de combattre les faux principes d'éducation et les préjugés vieillis qui interdisent encore à beaucoup de femmes un travail honorable et nécessaire pour elles. Elle se rencontrait sur ce terrain avec Mme Lewald; mais ce que celle-ci revendiquait comme un droit et un honneur, Mlle Bremer n'y voyait qu'une compensation : le foyer domestique resta toujours à ses yeux la véritable sphère de la femme. « Une mère, disait-elle, qui élève bien ses enfans fait plus pour la moralité humaine que tous les livres du monde : voilà qui ennoblit singulière-

ment et relève sa mission. » Cette absence absolue de toute affectation vaine doit être notée ici; c'est le trait le plus aimable et le plus marquant de Mlle Bremer. Les choses de la science et de la politique ne lui étaient point indifférentes; mais elle n'y touchait guère que du côté pratique, et pour ainsi dire à travers le sentiment. Elle étudiait les questions sociales à la façon de Mme Beecher Stowe. Entourée d'hommages et de respects, elle s'éteignit en 1865, rare exemple d'une existence achevée et satisfaite. Avec un certain tour d'esprit tendre et rêveur qui est de son pays, elle rappelle à plus d'un égard Mme de Genlis; mais elle est moins prêcheuse, sa morale est moins artificielle, plus poétique et plus vraie à la fois. Ce qui importe le plus enfin en ces matières d'exemple et d'enseignement, elle est toute dans ses livres et s'est montrée constamment d'une sincérité entière.

On place d'habitude auprès de Mlle Bremer un auteur qui s'adresse au même public et dont les ouvrages se rencontrent souvent à côté des siens sur l'étagère des jeunes filles, Mme Polko. Elle est moins bonne à lire, mais elle est lue davantage peut-être. Elle ne s'adresse qu'à l'imagination, et, sans l'entraîner bien loin, elle la mène hors du monde réel et la laisse là courir les aventures. Mme Polko s'est fait connaître surtout par des contes où elle présente sous une forme fantastique des épisodes de la vie des musiciens célèbres. L'histoire s'y mêle le plus singulièrement du monde à d'innocentes féeries; Mme Polko s'inspire évidemment de certains récits d'Hoffmann; mais ce qu'elle nous donne est de l'Hoffmann efféminé, où je ne sais quelles senteurs de parfumerie doucereuse remplacent les vapeurs du punch et l'âcre fumée du tabac. La vie artiste a conservé en Allemagne tout son prestige romanesque; Mme Polko l'entoure d'une auréole éthérée, tout y est gloire et pureté; les têtes se montent et s'envolent à sa suite vers ces sphères aériennes où l'on vit d'idéal et d'adoration, où l'on souffre si poétiquement et soupire avec tant de grâce. Laissons ces jeunes esprits à leurs rêves enfantins. Voici venir le mariage, les enfans, tout le train domestique : le ciel s'abaisse peu à peu, l'éclat se décolore, l'air s'épaissit, l'horizon se rapproche, le cœur se resserre sur lui-même, et la folle du logis, bien enfermée maintenant, ne courra plus les chemins. « Le soleil, comme dit Jean Paul, ne sera plus qu'un gros poêle, la lune un globe pour le travail du soir, le Rhin un baquet à lessive. » On ne pense plus qu'à ses devoirs intimes, aux choses de la famille; on n'a pas d'autre ambition que de les bien remplir, et ils font tout l'objet de l'entretien les jours où s'assemblent les amies communes autour de la « table à café. » La médisance y prend bien sa part; l'on sait difficilement être content de soi sans blâmer les autres, et, si pâle

que soit le tableau, il faut qu'il ait son ombre. Elle doit disparaître pourtant dans les livres, rien n'y doit faire tache à l'image, modestement enluminée, de la vie où l'on se complaît. Il y a pour ce public nombreux et estimable toute une littérature, — si l'on peut lui donner ce nom, — que l'on a baptisée du sobriquet caractéristique de « romans de tricot. » Mme Wildermuth se place au premier rang parmi ces auteurs dont le réalisme sentimental répond bien à ce tour d'esprit toujours prêt à s'attendrir sur les objets les plus ordinaires. Elle ne se met point en frais d'invention la plupart du temps, et qu'en a-t-elle besoin? Ce que l'on cherche dans ses récits, c'est la vie de tous les jours exactement décrite et discrètement glorifiée. L'auteur se borne à conter ce qu'il a vu ou appris sur sa route. Point d'égaremens, point de passions séduisantes; la silhouette du vice, si on la montre par instans, n'apparaît que comme un épouvantail; ce ne sont que vertus modestes et qualités intimes, mères excellentes qui préparent leurs filles à les imiter, pasteurs de campagne entourés d'enfans et bénissant tout le monde, mais avant tout le monde les bonnes ménagères.

Nous voilà parvenus au sol où repose, en pleine vulgarité, le pied de l'échelle mystique par où s'en vont jusqu'aux nuages les rêves des lectrices allemandes. Nous avons dû sauter par-dessus plus d'un degré et ne nous arrêter qu'aux lieux où l'atmosphère changeait. Nous avons été forcé d'omettre beaucoup de noms, Mme Paalzow, par exemple, dont les romans, historiques par le costume seulement, sont comme la contre-partie de ceux de Mme de Hahn, Mme Mühlbach, Mme de Bacharacht et d'autres encore. Notre objet était, non de les faire connaître toutes, mais seulement de donner par les angles les plus saillans et les faces les plus colorées un aperçu de ce petit monde à part que forment chez nos voisins les femmes auteurs. Aucune d'elles, en définitive, ne peut être prise comme le représentant complet d'une classe particulière d'esprits. Sans doute et par certains côtés très marquans, elles se rattachent à des tendances et à des manières d'être fort répandues : c'est par là qu'elles plaisent et savent intéresser; mais elles dénaturent le type en l'exagérant : qualités, défauts ou faiblesses, les élémens divers du tempérament ne sont point chez elles dans leur proportion naturelle. Elles accusent avec énergie plusieurs traits de la physionomie nationale, elles ouvrent sur le tour d'imagination de leurs lectrices un jour précieux; on ne saurait trouver dans leur vie, non plus que dans leurs écrits, une image exacte de leurs compatriotes.

C'est ailleurs qu'il la faudrait chercher. On peut être instruite sans pédanterie, sensible sans ridicule, honnête sans vulgarité; il y a une sérénité d'âme qui n'étouffe point l'imagination, une ingé-

nuité qui n'est point niaise, un enthousiasme qui n'est pas de la folie, des grâces sérieuses en un mot et un tempérament harmonieux où se fondent en nuances délicates les caractères opposés que nous venons d'étudier. Au lieu de vanter des faiblesses, de glorifier des défauts et de forcer la nature sous prétexte de l'embellir, que n'a-t-on porté les regards autour de soi, sur tant de choses touchantes ou gracieuses que des femmes pouvaient si bien voir et exprimer si bien? On aurait découvert ainsi moins d'aventures extraordinaires; mais on aurait atteint ce que la réalité seule donne, la trame éternelle de toute poésie, des âmes vivantes et vraies. Il y a un petit poème de Chamisso où sont traduits en stances simples les sentimens dans lesquels se résume la vie de la plupart des femmes; c'est comme la légende du cœur féminin : la première fierté d'amour d'abord, l'admiration enthousiaste, le bonheur tendre et recueilli, la confiance absolue, le dévoûment sans réserve, puis les joies souveraines, la maternité qui double l'amour et le rajeunit, la douleur unique et irréparable, enfin la mort et les souvenirs qui laissent attendre le ciel. La poésie est un peu trop intime peut-être, trop *innig*, comme on dit en Allemagne; mais elle émeut. Qui a entendu ces vers, chantés surtout avec les pénétrantes mélodies qu'ils ont inspirées à Schumann, en sait davantage sur la nature des femmes allemandes et les juge de plus haut que celui qui lit tous les livres de leurs romancières préférées. Et ces types immortels de vérité poétique, Marguerite, Dorothée, Charlotte, qui sont-ils, sinon l'essence même de la nature allemande? Goethe, j'en conviens, avait un faible pour les femmes bel esprit, et entrait volontiers avec elles en commerce d'admiration; mais il les traitait comme Jupiter ses amantes mortelles, et ne leur gardait point de places dans son olympe. Ouvrez ses mémoires et contemplez sous le vernis glacé dont il le recouvre le portrait de sa mère, relisez surtout l'admirable épisode de Frédérique, vous toucherez la vie même et la vérité pure, et vous vous rendrez compte de ce qui manque aux comtesses Hahn et aux Lewald pour atteindre le grand art. Insuffisantes ou infidèles dans leurs peintures, les femmes auteurs en Allemagne n'ont point encore sérieusement pris place dans la littérature, et en définitive, de quelque éclat emprunté qu'elles aient ébloui les yeux, quelque bruit que l'on ait fait autour de plusieurs d'entre elles, elles n'ont donné à leur pays ni une Sévigné, ni une Staël, ni une George Sand.

ALBERT SOREL.

LES PREMIERS JOURS

DU

SIÉGE DE SÉBASTOPOL

The Invasion of the Crimea, by A. W. Kinglake; vol. III et IV. Edinburgh 1868.

La guerre de Crimée est sans contredit l'un des événemens les plus graves des vingt dernières années. Depuis la chute du premier empire, on ne vit nulle part en Europe une lutte aussi sanglante et aussi prolongée; en aucune occasion non plus, la diplomatie n'eut à résoudre des questions plus complexes ou plus importantes. Cette guerre eut encore ceci de particulier, que les principaux résultats qui en sont sortis n'ont point été remis en question. Les quatre résolutions qui servirent de base à la conférence de Vienne et plus tard au traité de Paris sont encore en vigueur. Les armées qui se sont rencontrées sur le sol de la Crimée ont toutes acquis dans cette lutte obstinée, quoiqu'à des degrés divers, une gloire dont elles ont droit d'être fières. De plus ce fut en cette occasion que l'on vit pour la première fois la France et l'Angleterre marcher ensemble, et l'alliance des deux peuples jadis rivaux y fut si bien cimentée qu'elle semble indestructible en dépit de désaccords accidentels. A tous les points de vue, la guerre de Crimée est donc un grave événement. Aussi chacune des nations belligérantes a-t-elle fait à sa façon le récit de cette guerre; il n'y a plus qu'à discerner entre ces opinions diverses le vrai et le faux; on ne serait plus d'ailleurs retenu par de vains ménagemens pour les personnes : les acteurs principaux de ce drame héroïque sont descendus presque tous dans la tombe; on ne leur doit plus que la justice et des égards.

Cependant, à voir combien peu y a réussi l'auteur de l'ouvrage dont le titre est en tête de cette étude, on serait tenté de croire que l'histoire de la guerre de Crimée est encore une œuvre trop difficile pour un écrivain de notre génération. Peut-être après tout est-ce plutôt la faute de l'homme que du sujet. M. Kinglake est un avocat qui acquit, il y a vingt-cinq ans environ, une réputation méritée par la publication d'un récit de voyage en Orient. *Eothen*, tel en était le simple titre; mais sous ce mot un peu pédantesque, sur un sujet si rebattu, l'auteur d'*Eothen* groupait tant de fines remarques et de justes appréciations que le livre eut un succès durable. La *Revue* (1) en a rendu compte sans lui marchander les éloges. M. Kinglake, peu fidèle aux habitudes sédentaires de sa profession, suivit en amateur jusqu'en Crimée le quartier-général de l'armée anglaise; un peu plus tard, après la mort du commandant en chef des troupes britanniques, lord Raglan, il fut chargé de dépouiller et de classer les papiers que laissait ce général; puis il a consulté des documens d'une authenticité incontestable qui ont été publiés en Russie, notamment l'histoire du siége écrite par les soins ou tout au moins avec la participation du général de Todleben, l'illustre défenseur de Sébastopol. Les moyens de connaître la vérité ne lui ont donc pas manqué. Toutefois l'histoire de l'invasion de la Crimée par M. Kinglake ne sera jamais considérée comme une œuvre définitive, parce que l'auteur y a mis l'empreinte d'une personnalité trop ardente. La première partie n'est qu'un violent factum dirigé contre des hommes qu'en cette occasion du moins il devait respecter, contre les chefs d'un gouvernement sans l'aide duquel l'Angleterre n'aurait jamais pris Sébastopol. A chaque page, M. Kinglake montre qu'il a des amitiés dévouées et des haines implacables; à ceux qu'il aime, il ne trouve aucun tort; à ses ennemis, il ne reconnaît de talent que pour assaisonner ses aperçus d'un filet d'amertume qui rend la louange même désagréable. Au reste il a des amis et des ennemis dans tous les camps; Anglais, Français ou Russes, il passe en revue tous les chefs que leur position signalait alors à l'attention publique, et il distribue aux uns comme aux autres l'éloge ou le blâme suivant certaines opinions préconçues dont sa conscience seule connaît les motifs.

Mais que de qualités rachètent ces fautes de jugement! Souvenirs vivans aidés par une imagination complaisante, peintures animées, anecdotes curieuses, révélations piquantes, il y a de tout dans cette œuvre, avec l'éclat d'un style où se trahit encore l'amour-propre de l'Anglais patriote : on dirait qu'il s'est fait un

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1845.

point d'honneur d'éviter tout gallicisme et de n'employer que des mots anglo-saxons. La canonnade résonne dans les oreilles du lecteur quand il s'agit de l'attaque du 17 octobre 1854; on galope avec lord Cardigan sous le feu croisé des batteries russes; on voit lord Raglan poli et flegmatique sous la tente du conseil. Comme Tite-Live, M. Kinglake met des discours souvent emphatiques dans la bouche de ses guerriers, et, comme Homère, il aime à nous arrêter devant le spectacle d'un combat singulier. Il ne faut pas compter non plus sur une narration suivie : l'auteur choisit ses épisodes et laisse volontiers dans l'ombre ce qui ne lui plaît qu'à moitié. La proportion manque à ses tableaux aussi bien que l'exactitude rigoureuse; par compensation, il y a un coloris vigoureux qui séduit et une logique passionnée qui entraîne. Aussi comprendra-t-on que nous ayons été assez embarrassé de choisir dans ces volumes quelques récits pour les présenter à un public français. De préférence nous avons pris ce que nos historiens ont le moins connu, la description de Sébastopol à l'ouverture du siége; c'est aussi l'une des parties où l'auteur a donné le moins de cours à sa verve satirique; encore nous sommes-nous senti obligé d'adoucir les teintes et d'introduire notre critique personnelle dans cette analyse d'une œuvre dont l'auteur pourrait être appelé avec quelque raison le Saint-Simon de la guerre de Crimée.

I.

Les alliés avaient débarqué en Crimée le 14 septembre 1854 dans la baie de Kalamita; six jours après, ils culbutaient l'armée du prince Menchikof, qui s'était portée à leur rencontre, et après la bataille bivouaquaient sur les hauteurs qui bordent au sud la vallée de l'Alma. En l'absence de la cavalerie, qui n'était pas encore arrivée, lord Raglan et le maréchal de Saint-Arnaud se trouvaient empêchés de recueillir tous les fruits de la victoire; mais le grand nombre de blessés que les Russes abandonnaient sur le terrain, les bagages et même les armes dont les fuyards s'étaient débarrassés, indiquaient assez que l'ennemi était en pleine déroute. Avant de s'avancer plus loin, il était nécessaire d'ailleurs d'enterrer les morts et d'embarquer les blessés, car, faute de port, la flotte pouvait, au premier coup de vent, être obligée de regagner le large, et il eût été aussi inhumain d'abandonner les blessés sans une garde suffisante qu'imprudent de laisser en arrière quelques régimens pour les protéger. Les troupes anglo-françaises séjournèrent donc le 21 et le 22 sur les bords de l'Alma. Le 23, elles se remirent en marche et vinrent camper dans la vallée de la Katcha, le 24 au soir dans la vallée de la Belbec. Elles n'étaient plus alors séparées de Sébastopol que par un plateau boisé

d'une largeur de 10 kilomètres environ. On était sans nouvelles de Menchikof et de l'armée russe. Depuis la journée de l'Alma, personne n'avait aperçu les troupes ennemies. Les paysans s'enfuyaient, ou, lorsqu'ils étaient pris, se trouvaient incapables de fournir des renseignemens utiles. Au reste les généraux alliés marchaient, paraît-il, sur un terrain qui leur était à peu près inconnu. On leur avait donné d'assez bonnes cartes du pays; mais ils étaient dans une ignorance presque absolue sur l'état des défenses terrestres de Sébastopol, bien que cette place eût été désignée par l'opinion publique dès l'origine de la guerre d'Orient comme le lieu où la puissance russe devait être attaquée. Il est d'usage que chaque nation recueille en temps de paix des renseignemens sur les travaux militaires et les armemens de ses rivales; par une exception regrettable, le tsar avait toujours réussi à déjouer la curiosité des étrangers en ce qui concernait les fortifications de Sébastopol. On savait, il est vrai, que ce port contenait l'arsenal de la Mer-Noire, que la flotte russe s'y armait et s'y ravitaillait, et que cette flotte était organisée et entretenue avec des soins extrêmes par le gouvernement de l'empereur Nicolas comme l'instrument de ses projets de conquête en Orient. Un bâtiment léger des escadres anglo-françaises était entré dans la rade avant l'ouverture des hostilités et avait pu constater que des batteries formidables en couvraient les abords du côté de la mer. Quant aux défenses du côté de la terre, un touriste anglais, M. Oliphant, qui s'était glissé dans la place l'année précédente et qui y avait séjourné quelques jours, racontait que les approches n'étaient couvertes par aucun ouvrage de fortification permanente, si bien qu'une armée d'invasion ne devait rencontrer d'autre obstacle que les baïonnettes de la garnison. Il était à croire toutefois que les quinze ou dix-huit mois écoulés depuis l'époque de ce voyage avaient été mis à profit par le prince Menchikof, grand-amiral de la Mer-Noire et gouverneur de la province.

On n'était pas mieux renseigné sur les ressources et les obstacles que la Crimée offrirait aux troupes alliées. Personne n'ignorait que c'est une presqu'île située entre la Mer-Noire et la mer d'Azof, sans autre communication avec la terre ferme que l'isthme étroit de Pérécop. On savait encore que le pays est aride vers le nord, accidenté et rocailleux vers le sud, et que les indigènes sont des Tartares professant la foi musulmane; mais personne n'aurait su dire combien de régimens le tsar entretenait dans cette province éloignée et quels renforts il y avait envoyés depuis que les journaux de toute l'Europe discutaient ouvertement la probabilité d'une descente en Crimée et les chances de succès de cette expédition. En somme, l'entreprise présentait un certain caractère d'aventure peu rassurant peut-être pour ceux qui la dirigeaient, mais qui devait plaire par

plus d'un côté aux officiers des deux armées. Après la bataille de l'Alma, on avait plus de confiance sans être mieux éclairé sur les forces de l'ennemi que l'on allait avoir à combattre de nouveau.

L'armée française, quoique pleine d'entrain et d'ardeur, se trouvait en ce moment dans une situation défavorable. Son chef, le maréchal de Saint-Arnaud, luttait depuis longtemps contre de cruelles souffrances. Une grande et légitime ambition lui donnait encore la force de résister aux fatigues de la campagne. Après avoir amené ses soldats devant les murs de Sébastopol malgré les conseils timides de son entourage, il ne voulait pas abandonner le commandement à l'heure où le triomphe semblait prochain. Il paraît incontestable que, durant les journées qui suivirent la bataille de l'Alma, il n'avait plus ni le corps assez valide ni l'esprit assez libre pour s'occuper des opérations militaires. Encore moins était-il capable alors de prendre les résolutions décisives d'où dépendait le succès de l'invasion.

Que se passait-il à Sébastopol au même moment? Il convient d'abord de dire ce qu'était cette place forte lorsque les alliés débarquèrent à Kalamita. Vers l'extrémité sud-ouest de la Crimée, il existe une longue baie qui pénètre de 5 ou 6 kilomètres à l'intérieur des terres dans la direction de l'est à l'ouest, avec une largeur de 1,200 mètres. C'est la rade de Sébastopol; l'eau est profonde, l'entrée facile; une flotte nombreuse peut y trouver un excellent abri. Au fond est l'embouchure d'un petit cours d'eau que l'on appelle la Tchernaïa. Sauf la vallée où coule cette rivière, le terrain s'élève de tous côtés. Sur la rive nord est bâti le faubourg de la Severnaïa; au sud se trouve la ville même de Sébastopol; le faubourg de Karabel en est séparé par une anse spacieuse qui est le port proprement dit. On pourrait comparer la position de cette ville à la moitié d'un cirque dont le port occuperait le fond. Le jour où l'assiégeant s'assoirait en haut des gradins, la place devait être perdue sans ressources. Il est important de noter encore la disposition du littoral aux abords de Sébastopol. En remontant vers le nord, depuis la Severnaïa jusqu'à Eupatoria, le rivage est bas, la côte s'étend en droite ligne sans échancrure; il en résulte que le débarquement d'une armée peut s'y opérer sans obstacle par le beau temps, sous la protection des canons de la flotte; en effet, les alliés avaient pris terre avec leurs chevaux, leurs bagages et leur artillerie sans que les Russes eussent osé troubler l'opération; par compensation, il n'y a pas de port ni même d'abri en cas de mauvais temps. Au sud de la rade de Sébastopol au contraire, le sol s'élève presque à pic à partir du bord de la mer; la ville est dominée de ce côté par un plateau élevé que les Russes et après eux les alliés ont appelé la Chersonèse. La côte, dentelée et abrupte,

offre plusieurs baies où le mouillage est bon. Les plus importantes de ces baies sont celle de Kamiesch, près du cap Chersonèse, et celle de Balaclava, près de l'endroit où le plateau se termine.

Or qu'avait-on préparé pour rendre Sébastopol imprenable depuis plus de vingt ans que le tsar en avait fait l'arsenal et le port militaire de la Mer-Noire? Il semblerait que le gouvernement russe eût toujours considéré comme une chimère l'invasion de la Crimée par une armée ennemie, et qu'il n'ait eu de souci que pour les fronts de mer de la place. On s'était persuadé que la seule attaque à redouter était celle d'une escadre. La rade était protégée par de magnifiques bastions de pierre, à triple étage de batteries, échelonnés de distance en distance sur l'une et l'autre rive, de façon à faire converger tous leurs feux vers l'entrée. A l'époque où les navires cuirassés n'étaient pas encore inventés, il était permis de croire qu'un vaisseau ne passerait pas entre ces batteries sans être écrasé. Du côté de la terre, on avait à peine pris les précautions les plus élémentaires. Un fort couronnait la Severnaïa, mais il était en mauvais état; au sud de la rade, on avait ébauché sur la colline de Malakof, devenue plus tard si fameuse, une tour en pierre d'assez médiocre ressource, et c'était tout. Il n'y avait guère que des marins à Sébastopol; trop préoccupée de donner à la marine un développement excessif, l'amirauté s'était dit, paraît-il, que les vaisseaux, convenablement embossés près du rivage, comme des batteries flottantes, suffiraient à défendre la place contre l'ennemi, assurément peu redoutable, qui arriverait par les hauteurs. Les choses étaient encore en cet état à l'automne de 1853. Dès que la guerre eut été déclarée, on entreprit quelques ouvrages de campagne sur les plus importans des sommets qui couronnaient la ville.

Le prince Menchikof commandait alors toutes les forces de terre et de mer que le tsar avait en Crimée. On sait quel rôle avait joué à Constantinople, pendant les négociations qui précédèrent la guerre, ce personnage arrogant, petit-fils du garçon pâtissier que la faveur de Pierre le Grand et de Catherine avait élevé aux honneurs. Menchikof était tout à la fois général, grand-amiral et gouverneur d'une province. Hautain et présomptueux, il dédaignait de s'éclairer en consultant les officiers de son entourage. Animé d'une haine violente contre les Turcs, qu'il avait déjà combattus dans sa jeunesse, il détestait aussi les nations occidentales, et se flattait que la Russie, réduite à ses seules forces, suffirait à écraser l'ennemi. Il était venu à Constantinople l'insulte à la bouche, il en était sorti en proférant des menaces; de retour au siége de son commandement, il se refusait à croire que les alliés auraient jamais l'audace de venir attaquer Sébastopol. Il avait sous ses ordres une armée de 50,000 soldats, dont 38,000 environ réunis autour de lui et le reste dispersé

dans les autres garnisons de la presqu'île. De plus il y avait à Sébastopol deux escadres montées par 18,000 marins, et de 2,000 à 3,000 hommes de troupes locales attachées à la défense des fortifications; enfin l'arsenal renfermait 5,000 ouvriers exercés aux travaux militaires et soumis à une discipline sévère. Ceux-ci n'étaient pas les auxiliaires les moins utiles pour une lutte où il s'agissait non-seulement de se battre, mais encore d'élever à la hâte de nouvelles fortifications ou de réparer les anciennes. Sébastopol d'ailleurs était riche en approvisionnemens de tout genre; la flotte avait des vivres pour sept mois, les munitions étaient inépuisables; sur les vaisseaux seulement, on comptait 1,900 pièces d'artillerie, presque toutes de fort calibre, et en outre on trouvait dans l'arsenal en outils et en machines tout ce que l'homme peut désirer de mieux pour aider et suppléer à la main-d'œuvre. Enfin de vastes hôpitaux complétaient cet admirable établissement militaire.

Le 13 septembre, vers neuf heures du matin, les vigies avaient signalé l'apparition d'une flotte ennemie qui se dirigeait vers la côte, au nord de Sébastopol. Les deux escadres russes de la Mer-Noire étaient rangées dans la rade, prêtes à mettre à la voile au premier signal. D'abord les vents furent contraires, puis le calme survint. La flotte russe était inférieure en nombre à celle des alliés, et surtout elle comptait beaucoup moins de bâtimens à vapeur. On n'osa l'exposer aux hasards d'un combat naval; le débarquement des troupes anglo-françaises s'opéra donc sans obstacle. Cependant le prince Menchikof avait concentré son armée sur les hauteurs de l'Alma, où l'ennemi vint le chercher six jours après; on sait quel fut le résultat de cette rencontre.

Il convient de dire ici entre quelles mains Menchikof avait laissé l'autorité à Sébastopol avant de s'éloigner. Un officier de l'armée de terre, le général Möller, commandait les 5,000 ou 6,000 hommes de garnison qui étaient restés dans la place. On doit croire que c'était un bon militaire; mais il ne paraît pas qu'il eût les qualités d'un général en chef ni l'audace qui convient aux situations embarrassées; au moins avait-il la modestie de s'effacer sans fausse prétention devant ceux dont il comprenait la supériorité. Une partie des marins de la flotte avait été mise à terre pour contribuer à la défense de la ville; le vice-amiral Nachimof, l'un des deux chefs d'escadre, avait sous ses ordres tous les matelots cantonnés à Sébastopol et dans le faubourg de Karabel. Marin éprouvé, c'était lui qui commandait les vaisseaux russes à Sinope; il faut convenir que cette victoire, chèrement achetée malgré la disproportion des forces, ne lui avait guère fait honneur. Nachimof avait, entre autres défauts, une défiance instinctive de lui-même; il se voyait avec regret, lui homme de mer, appelé à opérer sur la terre ferme, dans un milieu qui ne

lui était pas familier. Ainsi que le général Möller, il se sentait disposé à admettre l'autorité d'un plus habile ou plus audacieux, et à sacrifier les droits du grade ou de l'ancienneté pour l'honneur du drapeau et le bien du pays.

La seconde escadre était sous les ordres du vice-amiral Kornilof, qui cumulait en outre les fonctions de chef d'état-major de la flotte de la Mer-Noire. Kornilof, — l'un des héros favoris de M. Kinglake, — avait eu depuis cinq ans la haute main dans toutes les affaires maritimes de la Mer-Noire. Par un zèle infatigable, un dévoûment à toute épreuve, il avait donné un corps et une âme à cette flotte magnifique, où tout le monde l'aimait et le respectait. L'esprit imbu d'un patriotisme religieux, il se tenait pour défenseur d'une cause juste. La sainte Russie existait pour lui. Trop supérieur à son chef pour ne pas comprendre que le prince Menchikof était aussi médiocre en marine qu'en guerre ou en administration, il se soumettait néanmoins avec déférence aux ordres du quartier-général, et s'efforçait, dans le cadre plus restreint où il avait sa liberté d'allure, de réparer le mauvais effet de la direction qu'il subissait. Ce n'est pas à dire toutefois qu'il y eût en lui l'étoffe d'un grand capitaine; il se fût trouvé peut-être dans un grave embarras, s'il lui eût fallu diriger sur le champ de bataille les mouvemens d'une armée ou esquisser sur la carte un plan de campagne; il avait par compensation le caractère ferme, l'esprit juste et la chaleur d'âme qui inspire et nourrit l'enthousiasme. Ces qualités étaient peut-être les plus utiles dans la situation inquiétante à laquelle la garnison de Sébastopol allait être réduite. Avant de s'éloigner de la place, Menchikof avait investi le vice-amiral Kornilof du commandement des troupes de terre et de mer réunies dans le faubourg de la Severnaïa.

C'est d'un rang inférieur qu'au moment du besoin sortit l'homme capable d'organiser la défense. Le général de Todleben a survécu aux fatigues et aux dangers de la guerre de Crimée. De tous les militaires qui ont été au premier rang dans cette lutte gigantesque, il est resté, quoique vivant, celui dont amis ou ennemis ont le moins contesté la supériorité. Originaire des provinces russes de la Baltique, il est Allemand de race et de nom aussi bien, dit-on, que de visage; mais il est devenu Russe par le cœur et par le patriotisme. Lorsque la guerre éclata, il n'était encore que lieutenant-colonel du génie et occupait un emploi de son grade à l'armée du Danube, sous les ordres du prince Michel Gortschakof. Alors âgé de trente-sept ans, il avait déjà donné des preuves de capacité comme ingénieur militaire, d'abord dans les rudes expéditions du Caucase, ensuite au siége malheureux de Silistrie. On savait dès lors que le grand-amiral de la Mer-Noire accueillait avec une parfaite incrédulité les bruits d'une descente des alliés en Crimée. Gortschakof, plus per-

spicace, s'en inquiétait. Il chargea Todleben d'une mission pour le prince Menchikof, le recommandant en même temps comme un officier de grand talent dont les services seraient utiles, s'il y avait des fortifications à établir. Il fut accueilli avec politesse au quartier-général de Sébastopol; mais, comme on était alors en août, on lui fit comprendre que la saison était trop avancée pour que la flotte anglo-française osât s'approcher de la place, que l'argent était trop précieux pour être dépensé en travaux inutiles, et qu'il n'avait rien de mieux à faire que de retourner en Bessarabie. Todleben sut éluder pendant quelques semaines cet ordre de départ, puis les alliés apparurent sur la côte, et il ne fut plus question de le renvoyer. Dans le peu de temps qu'il venait de passer à Sébastopol, il avait étudié avec un zèle instinctif le terrain qui devait être si vaillamment disputé plus tard. Il s'était aussi fait de nombreux partisans par sa franchise et son amour des sciences militaires. Kornilof surtout l'avait apprécié dès le premier jour et se l'était attaché par une sincère amitié.

Ainsi le 20 septembre 1854, au moment où l'armée du prince Menchikof, postée sur les hauteurs de l'Alma, était assaillie par les troupes alliées, l'autorité était partagée à Sébastopol entre trois officiers-généraux indépendans l'un de l'autre. La ville était en grand émoi, car son sort se décidait en bataille rangée. Toute la journée, on avait entendu le bruit du canon. La nuit vint, on était encore sans nouvelles; mais l'incertitude n'engendrait pas de vaines terreurs au milieu d'une population presque entièrement composée de marins et de soldats. On préparait avec sang-froid des moyens de transport et des places dans les hôpitaux pour les blessés. Enfin, vers onze heures du soir, Menchikof revint à la Severnaïa; son armée était en pleine déroute, à tel point qu'il n'avait osé la rallier sur la Katcha, ce qui lui eût été facile cependant, puisque les alliés étaient hors d'état de le poursuivre. Toute la nuit, des fugitifs et de longs convois de blessés défilèrent à travers les rues; les habitans avaient sous les yeux les tristes résultats de la bataille sans en avoir éprouvé l'ardeur et l'enivrement. Épuisé plus encore par l'accablement de l'esprit que par la fatigue du corps, Menchikof ne prit que le temps d'expédier un courrier à Saint-Pétersbourg pour apprendre au tsar la fatale nouvelle de la journée, puis il se livra au repos, ajournant au lendemain les graves résolutions qu'il lui restait à prendre; mais il avait déjà laissé soupçonner aux officiers de son état-major le nouveau plan de campagne qu'il voulait poursuivre.

Dès le lendemain matin, Kornilof réunit en conseil de guerre les amiraux et les capitaines de son escadre. Jugeant avec raison que les troupes de terre, abattues par leur défaite de la veille, étaient incapables de défendre Sébastopol contre une armée victorieuse, il

proposa de mettre hardiment à la voile et de se porter à la rencontre de la flotte ennemie. Battus sur mer, les alliés étaient perdus, puisque la flotte était leur unique base d'opérations. Plutôt que d'attendre au mouillage une attaque contre laquelle elle ne pouvait lutter avec avantage, ne valait-il pas mieux que la flotte russe courût la chance d'un combat naval? Au moins ne succomberait-elle qu'après avoir endommagé les escadres anglo-françaises et sauvé l'honneur du drapeau. Il semble probable que Kornilof comptait peu lui-même sur l'adoption de cette proposition chevaleresque, et en effet elle fut repoussée par le conseil de guerre. On objectait avec raison qu'il était trop tard pour attaquer la flotte ennemie, maintenant libre de ses mouvemens. Huit jours auparavant, lorsqu'elle arrivait sur la côte encombrée de troupes, ou lorsqu'elle était à l'ancre devant Eupatoria au milieu des embarras d'un débarquement, les amiraux avaient craint avec raison d'engager une lutte disproportionnée. L'avis de Kornilof écarté, l'un des capitaines proposa au contraire de couler quelques-uns des plus vieux navires en travers de la rade, de façon à fermer la passe aux vaisseaux alliés, et de mettre à terre tous les équipages pour concourir à la défense de la ville. Les officiers présens avaient quelque raison de croire que le prince Menchikof donnerait son assentiment à cette nouvelle proposition. Toutefois il était cruel de demander à des marins de se prononcer dans ce sens; c'était leur proposer un suicide. Qu'en penseraient les équipages? Habitués à s'entendre dire que la flotte de la Mer-Noire assurerait un jour la domination du tsar sur toutes les contrées de l'Orient, soutenus par l'amour de leur noble profession, les marins de Sébastopol tenaient à leurs vaisseaux par un attachement superstitieux. Ces hommes, la plupart ignorans, amenés des diverses provinces de l'empire au milieu des populations tartares de la Crimée, voyaient dans leurs navires, que décoraient des figures mystiques et des noms légendaires, l'image de la patrie absente et, ce qui était plus réel, la manifestation certaine de la puissance russe. Personne n'éprouvait ce sentiment intime à un plus haut degré que Kornilof: aussi congédia-t-il le conseil en déclarant qu'il s'en tenait à sa première opinion et en donnant l'ordre aux capitaines de se préparer à prendre la mer.

Il ne le pouvait faire sans y être autorisé par le grand-amiral. Or Menchikof, loin de consentir à une entreprise aussi aventureuse, avait résolu d'abandonner Sébastopol sans y laisser d'autre garnison que les troupes locales et les marins de la flotte. Sous le prétexte que ses régimens avaient tant perdu d'officiers à l'Alma qu'ils n'étaient plus capables de soutenir le choc de l'ennemi, il voulait se retirer avec les débris de son armée à l'intérieur de la Crimée, sur la route de Baktchiseraï et de Simpheropol, pour y attendre de nouveaux ren-

forts. Il donna donc l'ordre formel de mettre tous les marins à terre et de couler plusieurs navires en travers de la passe. Kornilof obéit, ne pouvant faire autrement. Cinq vaisseaux de ligne et deux frégates furent rangés à l'entrée de la rade dans la position où ils devaient sombrer. Le 23 au matin, on ne voyait plus que leurs mâts au-dessus des vagues, sauf un seul qui, en dépit des voies d'eau qu'on lui avait faites, surnageait encore. Ce navire était un magnifique trois-ponts de 130 canons, il s'appelait les *Trois-Saints-Pères*, un nom révéré des marins. Ces braves gens, superstitieux jusqu'au bout, s'imaginaient qu'il était resté à bord quelque relique ou quelque emblème sacré qui soutenait le vaisseau condamné. Ils souffraient de le voir s'enfoncer lentement, comme si c'eût été l'agonie d'un être vivant. Bientôt les vagues roulèrent sans obstacle à la place qu'il avait occupé. Les autres bâtimens de la flotte russe étaient à l'ancre en divers points de la rade, prêts à être coulés pareillement, si l'ennemi devenait maître de la place. En attendant, ils étaient bloqués, puisque les vaisseaux sacrifiés les empêchaient de mettre à la voile.

L'événement a semblé prouver plus tard que l'immersion d'une partie des vaisseaux était une mesure inutile, en tant que moyen de fermer à l'ennemi l'entrée de la rade, puisque les forts à triple étage de feu qui défendaient la passe luttèrent sans désavantage six semaines après contre toutes les flottes française, anglaise et turque, réunies pendant une journée entière. Si c'était inutile, n'était-ce pas aussi maladroit, pour ne pas dire plus, d'abandonner aux alliés sans combat, pour toute la durée de la guerre, la domination de la Mer-Noire? Néanmoins M. Kinglake n'en fait pas un reproche au prince Menchikof. Il prétend au contraire que ce fut un acte sage, parce que les marins n'auraient pas été convaincus sans cela que la lutte devait se continuer désormais à terre, et à terre seulement. La flotte réduite à l'inaction, ce n'étaient pas seulement 18,000 hommes qui devenaient disponibles pour les travaux de fortification et l'armement de la ville, c'étaient encore 1,900 pièces de gros calibre et les prodigieuses ressources matérielles que renferme un arsenal maritime bien organisé. Le vrai motif est que le grand-amiral ne voulait pas se laisser enfermer dans la ville par les assaillans, qu'il avait hâte de regagner la route de Simphéropol, afin de sauvegarder ses communications avec la Russie, et qu'il lui aurait été décemment impossible de s'éloigner, s'il n'avait eu ces 18,000 matelots pour garnir les forts de Sébastopol. Dès que Menchikof eut fait connaître aux amiraux l'intention où il était de partir avec son armée, Kornilof lui objecta que quelques milliers de marins seraient hors d'état de se défendre contre 50,000 hommes de troupes victorieuses, et que, une fois les forts perdus, la ville était prise. Le prince répliqua qu'une attaque n'était pas à craindre du moment qu'il tiendrait la

campagne et qu'il menacerait de prendre l'ennemi par le flanc gauche. Il fallut bien se contenter de cette réponse évasive. Le 24 au soir et le 25 dans la matinée, l'armée de terre fut transportée de nouveau au faubourg de Severnaïa et se mit en marche vers l'est, ne laissant dans la ville qu'un bataillon qui s'égara dans la nuit et revint sur ses pas. On verra plus loin comment l'arrière-garde se heurta à l'avant-garde de l'armée alliée, qui accomplissait ce même jour un mouvement tournant en arrière de la ville, et comment aussi Menchikof négligea par ignorance la belle occasion qui lui était offerte de prendre sa revanche de l'Alma.

Les alliés ayant débarqué au nord de Sébastopol, c'était aussi par là que la garnison s'attendait à être attaquée. Le faubourg de la Severnaïa, qui se trouve de ce côté, se compose de casernes et de magasins qu'aucune enceinte ne protégeait; seulement, en haut du plateau qui sépare la rade de la vallée de la Belbec, il existait un vieux fort construit en 1818 avec assez de négligence; l'ingénieur qui en avait dressé le plan n'avait eu d'autre but que d'empêcher un corps de débarquement de prendre à revers les ouvrages du front de mer. Dès le 14 septembre, les Russes avaient travaillé avec énergie, sous la direction du lieutenant-colonel de Todleben, à mettre ce fort en meilleur état de défense. On avait surhaussé le parapet au moyen d'un remblai de terre; par malheur, l'escarpe en maçonnerie, qui avait été mal construite, fut incapable de porter cette surcharge; elle s'éboula et fit brèche. On mit aussi deux ou trois batteries en aile, et l'on réunit tous ces ouvrages par un chemin couvert. Tout cela était improvisé et assez faible. Kornilof commandait de ce côté, il avait 11,000 marins sous ses ordres. En somme, ce brave amiral n'avait d'autre pensée que de vendre chèrement sa vie. Todleben déclare sans ambages, dans sa relation de la défense de Sébastopol, que la situation était désespérée, et que le succès des alliés était inévitable.

Les Russes attendaient donc l'attaque dans une pénible anxiété. La journée du 25 s'écoula sans la moindre alerte. Menchikof n'avait pas laissé dans la ville un seul détachement de cavalerie; aussi était-il impossible d'envoyer au dehors des éclaireurs pour reconnaître la position de l'ennemi. On ne savait rien de ses mouvemens et encore moins de ses projets. On ne les découvrit que par hasard. Il y avait au centre de Sébastopol un endroit plus élevé que le reste de la ville, où l'on avait installé la bibliothèque de la marine. De ce point, la vue s'étendait au loin. Les officiers s'y réunissaient pour explorer les environs avec des lunettes d'approche. Or ceux qui regardaient au levant, vers les hauteurs qui dominent la Tchernaïa, virent avec étonnement dans le lointain un interminable défilé d'uniformes rouges et plus tard des troupes de couleur plus sombre.

Il n'y avait pas à en douter, les alliés avaient renoncé à attaquer Sébastopol par le nord; ils venaient prendre position au midi, sur le plateau de la Chersonèse.

Ceci changeait du tout au tout le plan de la défense. Kornilof n'avait plus à craindre une attaque immédiate. Au contraire l'effort des alliés allait tomber sur la ville même et sur le faubourg de Karabel, dont Nachimof avait le commandement. Cet amiral, meilleur marin que soldat, était faiblement secondé par le général Möller. Les vices de l'organisation que Menchikof avait donnée à la garnison avant de partir apparaissaient déjà. Les trois officiers entre lesquels le commandement se partageait n'étaient forcés par rien de s'unir au moment du danger; mais il y avait en eux du dévoûment et du patriotisme. Dès que Kornilof eut conscience du péril qui menaçait ses compagnons, il courut à eux, il les réunit en conseil pour prendre en commun les décisions que les circonstances imposaient. Nachimof et Möller manquaient d'énergie et d'assurance. Mettant de côté en ce moment solennel de vains préjugés d'amour-propre, ils offrirent à leur collègue le commandement suprême. Kornilof accepta sans se faire beaucoup prier et assuma la responsabilité d'un général en chef. Quand les Russes racontent l'admirable défense de Sébastopol, ils ne citent pas sans orgueil, et ils ont raison, cette rare et généreuse abnégation qui rendit l'unité de commandement à la garnison au moment du plus grand péril; il n'en est pas moins curieux de voir ce grand arsenal, qui était alors le boulevard de la Russie, n'avoir d'autres chefs qu'un amiral et un ingénieur dépourvus tous deux de commissions règulières. Kornilof en effet était chef d'état-major de la flotte, et aurait dû en cette qualité résider à Nicolaïef et non à Sébastopol. En ce qui concerne le colonel de Todleben, il était venu avec une mission du prince Gortschakof; depuis le commencement jusqu'à la fin du siége, il n'agit que comme simple volontaire.

Le mouvement tournant des alliés avait surpris la garnison, qui s'attendait à une attaque sur le côté nord de la rade depuis le jour du débarquement. Du côté du sud, on n'avait pas amélioré les défenses. A l'ouest, la ville était couverte par trois bastions que la disposition du terrain, rapidement incliné vers la mer, rendait d'un accès difficile. A l'est, c'est-à-dire en avant du faubourg de Karabel, il n'y avait que de faibles ouvrages en terre, et la tour Malakof, édifice en maçonnerie qui n'avait ni bastion ni chemin couvert. La ligne de crêtes à défendre présentait environ 7 kilomètres de développement. Elle était coupée en deux par un profond ravin dans le prolongement du port de Sébastopol, en sorte que les troupes ne pouvaient se porter rapidement d'un point à un autre. Les batteries n'avaient pas d'embrasures; on tirait par-dessus le parapet, ce qui

exposait en plein les canonniers au feu des tirailleurs. Il n'y avait au voisinage des bastions aucun abri pour l'infanterie et la réserve. Enfin la garnison de la place n'était que de 5,000 soldats et de 18,000 matelots. On ne manquait pas d'artillerie; mais ces matelots mis à terre et incorporés à la hâte en bataillons de guerre ne connaissaient que fort peu les manœuvres de l'infanterie. Leur armement était déplorable; la plupart n'avaient que des fusils à pierre; quelques-uns n'avaient que des sabres et des piques.

C'était le 26 que l'on avait vu l'armée anglo-française défiler sur les hauteurs de la Tchernaïa. La journée se termina sans autre incident. On n'avait aucune nouvelle de Menchikof. Le lendemain, la garnison, rangée en bataille en arrière des bastions, vit passer au milieu de ses rangs une procession solennelle de tout le clergé de la ville, et reçut avec humilité la bénédiction religieuse. Pour les prêtres russes, il s'agissait d'une guerre sainte, puisque les assaillans, Anglais, Français ou Turcs, appartenaient sans exception à d'autres croyances. Quoique isolés du reste de l'empire et convaincus de leur infériorité numérique, ces braves soldats ne redoutaient pas la lutte; ils demandaient seulement à Dieu d'aveugler l'esprit de l'ennemi et de reculer de quelques jours le moment de la bataille, court délai qui leur laisserait le temps d'être secourus ou tout au moins de compléter leurs travaux de défense. Puis Kornilof parcourut les rangs, adressant une courte harangue à chaque corps de troupes. Aux marins de la flotte, il n'avait pas besoin d'en dire beaucoup, car ceux-ci le connaissaient depuis longtemps. Il parlait davantage aux troupes de terre, que le hasard des événemens mettait en ce moment sous ses ordres; il cherchait à leur inspirer une confiance qu'il ne partageait pas lui-même.

Le plan du colonel de Todleben était fait. De même qu'au faubourg de la Severnaïa, quinze jours auparavant, il importait de ne pas perdre de temps. Ce n'était pas l'heure de discuter quels ouvrages de fortification il aurait mieux valu édifier pendant la paix en vue d'une guerre future. L'ennemi était là, prêt à attaquer peut-être le lendemain. Compléter à la hâte les batteries, établir un chemin couvert de l'une à l'autre, les armer de grosse artillerie, voilà ce qu'il résolut. Suivant lui, il n'y avait qu'un mode de défense qui fût efficace, la mitraille. Le salut de la place dépendait de la masse de projectiles que l'on pourrait envoyer contre les colonnes d'assaut. Il prescrivit donc de mettre à terre les canons de gros calibre que les navires de la flotte possédaient en grand nombre, et il les fit amener dans les bastions. En même temps il élevait de nouvelles redoutes en prolongement de celles qui existaient déjà. Tous ces travaux pouvaient être exécutés sans que les alliés en comprissent l'importance. Les ouvriers de l'arsenal étaient pleins d'ardeur. La population ci-

vile travaillait avec autant de bonne volonté que la garnison. Voitures et chevaux des habitans, tous les moyens de transport avaient été mis en réquisition. De l'aube au coucher du soleil, 5 ou 6,000 hommes se relayaient sur les chantiers; la nuit, on continuait à la lueur des torches. Au dire des historiens du siége, tout le monde agissait alors avec un merveilleux ensemble. Comprimés depuis leur naissance par une discipline étroite, ces hommes recouvraient au moment du danger la spontanéité d'action qui fait la force des peuples libres; mais c'est qu'aussi cette discipline s'était trouvée anéantie, et que l'organisation régulière, qui s'était crue invincible parce qu'elle avait cru tout prévoir, s'était évanouie le jour où Menchikof était sorti de Sébastopol en laissant la ville à la garde des marins de la flotte.

Todleben était l'inspirateur de tous ces grands travaux; non content d'en concevoir le plan, il en surveillait l'exécution en personne. On raconte que durant ces quelques jours d'immense activité il n'écrivit rien, et, bien plus, qu'il n'ouvrit aucune lettre et ne lut aucun rapport. Il aimait mieux voir de ses propres yeux, commander de vive voix. Plus tard, lorsque les assiégeans se furent définitivement établis sur le plateau de la Chersonèse et qu'ils observèrent avec leurs lunettes la marche des travaux de défense, ils aperçurent souvent un officier sur un cheval noir qui ne s'absentait guère des lignes russes et qui apparaissait tour à tour dans chaque batterie. Bien des fois les canons furent pointés sur ce cavalier qui semblait être l'homme le plus actif de la garnison, et jamais il ne fut atteint. Ce cavalier était Todleben, l'héroïque volontaire, l'infatigable défenseur de Sébastopol. Si ces préparatifs énergiques soutenaient le moral du soldat et lui inspiraient confiance pour la lutte imminente, le commandant en chef ne se faisait aucune illusion sur l'efficacité de ces ouvrages. Kornilof écrivait en effet dans son journal à la date du 28 : « Cependant l'ennemi avance sur Sébastopol; il y a trois ou quatre endroits par lesquels il passerait sans peine, car nous n'avons que peu de défenseurs. Que le ciel nous bénisse et nous protége! »

L'armée anglo-française, qui avait pris possession de Balaclava le 25 septembre, était encore immobile dans son camp le 29. On avait vu des officiers pousser des reconnaissances jusqu'au pied des bastions; mais rien n'indiquait que les alliés fussent résolus à l'attaque immédiate que l'on redoutait avec tant de raison. Déjà l'aspect de la place était tout autre après quatre jours de travaux. Les assiégeans se sont plu à reconnaître que les Russes montrèrent une aptitude merveilleuse à couvrir Sébastopol de retranchemens improvisés. Ce n'est pas seulement au colonel Todleben qu'il en faut rapporter l'honneur, c'est encore aux milliers d'ouvriers que renfermait l'arsenal au moment de l'invasion. Au sud-ouest, le terrain favorisait la défense, on n'avait presque rien fait; au sud-est, c'est-à-dire en

avant du faubourg de Karabel, on avait accumulé les travaux. Les ouvrages ébauchés jadis avaient été renforcés, améliorés et étendus; de puissantes batteries armées avec les plus gros canons de la flotte apparaissaient maintenant entre les anciens bastions. La tour Malakof, que l'on devinait devoir être le pivot des opérations d'attaque et de défense, avait été protégée par un rempart en terre. Un pont flottant unissait le faubourg à la ville; les hôpitaux étaient prêts à recevoir les blessés. En définitive pourtant, tous ces travaux ne réussissaient pas à transformer la ville en une place fermée. Sébastopol n'était encore que ce que les ingénieurs militaires appellent une position retranchée. Or, s'il est vrai qu'une faible garnison est capable de résister quelques semaines dans une place fermée où l'ennemi ne peut entrer qu'après avoir fait brèche au mur d'enceinte, il n'est pas moins incontestable que dans une position retranchée il faut une armée pour résister à une armée; il y avait 25,000 hommes à Sébastopol, presque tous marins de la flotte, et en face 60,000 assiégeans, excellens soldats qu'une première victoire avait enhardis. Dans le cas d'une attaque immédiate, les assiégés avaient conscience de leur infériorité; tout au plus pouvaient-ils se promettre de vendre chèrement leur vie.

Il y avait bien, il est vrai, l'armée de terre, qui s'était retirée vers Simphéropol; mais on fut plusieurs jours sans en entendre parler. Enfin, le 30 septembre au matin, l'avant-garde de cette armée apparut sur la rive nord de la rade, et dans la journée Menchikof arriva lui-même à la Severnaïa. L'ennemi s'étant cantonné autour de Balaclava, les Russes redevenaient maîtres sans coup férir du terrain compris entre la Belbec et la Tchernaïa. Néanmoins le prince n'avait pas renoncé à son plan de tenir la campagne sur les flancs de l'armée assiégeante et d'abandonner à eux-mêmes les marins enfermés dans Sébastopol. Il ne s'était rapproché de la place que pour reprendre ses gros bagages, que dans sa retraite précipitée il avait laissés derrière lui. S'il n'osa blâmer Kornilof d'avoir accepté, sous l'empire de circonstances imprévues, la dictature que ses compagnons d'armes lui avaient conférée, au moins ne confirma-t-il pas cette mesure en termes explicites. Dès qu'il eut fait connaître sa détermination de s'éloigner encore, Kornilof lui répliqua nettement: « S'il en est ainsi, dites adieu à Sébastopol. Au premier assaut, les alliés nous écraseront. » Le prince répondit à cela qu'il convoquerait un conseil de guerre. On ne sait si les membres du conseil auraient été aussi complaisans cette fois que lorsqu'il s'était agi d'immerger les vaisseaux au milieu de la rade. Qu'il ait été touché du sort de tant de braves marins qui se dévouaient pour défendre le grand arsenal de la Russie ou qu'il ait redouté les repro-

ches du tsar et le blâme de l'histoire, Menchikof avait changé d'avis après quelques heures de réflexion. Le lendemain, quatorze bataillons de l'armée de terre furent introduits dans la ville; peu de jours après, la garnison reçut encore un renfort de quelques milliers de soldats, de sorte qu'au 6 octobre il y avait dans Sébastopol 38,000 hommes. Ces troupes, pourvues de ressources matérielles presque illimitées, suffisaient à la rigueur pour repousser un assaut; bien qu'en certains points l'ennemi n'eût encore rencontré qu'une faible résistance, la situation n'était plus désespérée comme elle l'avait été depuis quinze jours. Les alliés avaient négligé l'occasion d'enlever Sébastopol, la place cessait enfin d'être à leur merci.

Cependant Menchikof s'était remis en campagne avec une armée plus nombreuse et mieux équipée qu'auparavant, car il avait rallié les régimens qui se tenaient en réserve au nord de la Crimée. Au lieu de se retirer, comme la première fois, au-delà de la Katcha, il prit position dans la vallée de la Tchernaïa, dont les flancs escarpés lui offraient en arrière, s'il était besoin, une retraite presque inaccessible. Rassemblée sur le plateau de la Chersonèse, l'armée anglo-française semblait renoncer pour le moment à investir la place, et se trouvait hors d'état de couper les communications entre la Severnaïa et l'intérieur de la Russie. Les défenseurs de Sébastopol avaient tout avantage à traîner la guerre en longueur. Leur plus cher espoir était de voir les alliés renoncer à une attaque immédiate et entreprendre un siége régulier. Ils eurent cette satisfaction après quelques jours d'attente. Le 10 octobre, au lever du soleil, on aperçut en face du bastion du Mât les lignes de tranchées que les Français avaient ouvertes durant la nuit. Il y eut ce jour-là grande joie dans Sébastopol; on se disait déjà que la ville était sauvée.

Avant de raconter ce qui avait amené les alliés à cette résolution imprudente de transformer en siége de longue durée une expédition que les deux gouvernemens avaient envisagée, tout semble l'indiquer, comme un coup de main hardi, il convient d'éclaircir le rôle peu louable que les récits attribuent au prince Menchikof. On a vu ce général en chef quitter à la hâte Sébastopol quatre jours après la bataille de l'Alma, dès que l'ennemi arrive, et ne revenir la semaine d'après que pour s'éloigner aussitôt. On l'a vu sacrifier la flotte sans combat, de propos délibéré, abandonner la place à la seule garde des matelots débarqués sans même y organiser un commandement régulier, et ne céder à la garnison les renforts dont elle avait le plus urgent besoin que sur les vives instances de Kornilof. Il craint de ne pouvoir défendre Sébastopol, et il éloigne l'armée qui couvrait la place. Pour conserver la Crimée au tsar, il expose à un péril imminent le grand arsenal qui était l'endroit le plus précieux de cette

province. Il agit comme un médecin qui sacrifierait le cœur d'un malade pour sauver son corps. Y a-t-il eu de sa part faiblesse, crainte, impéritie?

Le général de Todleben, dont le témoignage ne saurait être suspect après les grandes choses qu'il a accomplies, s'est chargé de justifier Menchikof. Voici comment il explique les mouvemens de l'armée de terre. Dès que les alliés vinrent camper en vue des fortifications du côté nord, la position du prince était très menacée. Les ouvrages de la Severnaïa ne pouvaient tenir contre une attaque énergique conduite avec tous les moyens dont l'armée d'invasion disposait; les Russes, entassés de l'autre côté de la rade, étaient hors d'état de défendre commodément le faubourg, d'autant plus qu'ils devaient s'attendre à une attaque simultanée vers l'embouchure de la Tchernaïa. Il ne faut pas perdre de vue que l'ennemi était supérieur par le nombre, qu'il avait en outre l'ascendant que donne une première victoire. Tous les avantages étaient donc de son côté, et, s'il eût obtenu un nouveau succès, ce n'était pas seulement la ville et la flotte, c'était encore l'armée de terre qui était perdue. D'autre part, les troupes de Menchikof étaient bien démoralisées, puisque l'on n'avait pu les rallier derrière la Katcha ou derrière la Belbec, dont les coteaux escarpés se prêtaient à une défense vigoureuse mieux encore que ceux de l'Alma. Enfin les Russes avaient éprouvé des pertes considérables, surtout en officiers. Les cadres, déjà trop faibles au début de la campagne, avaient perdu toute consistance. Pour effacer l'impression défavorable de cette semaine néfaste, il était nécessaire d'éloigner les troupes de Sébastopol et de ne les y ramener que soutenues par de nombreux renforts. Au reste cette marche en arrière ne devait pas être sans influence sur les opérations stratégiques des alliés, et en effet il arriva qu'ils furent obligés de se tenir sans cesse sur leurs gardes par crainte de cette armée de secours qui pouvait d'un moment à l'autre leur tomber sur le flanc. Tous ces argumens ont leur valeur; mais qu'aurait-on pensé de Menchikof, si l'armée anglo-française avait attaqué et pris Sébastopol, comme cela lui était possible, tandis que les troupes russes étaient campées sur la route de Simphéropol?

II.

Revenons aux opérations des alliés. On sait bien ce qu'étaient les chefs de l'armée française; tous dans la force de l'âge, ils avaient acquis, soit comme généraux en Afrique, soit comme amiraux dans des expéditions lointaines, une réputation dont le moindre soldat connaissait le fort et le faible. Ils étaient avant tout des hommes

d'action, dépourvus, il est vrai, de l'expérience des grandes guerres, auxquelles nul d'entre eux n'avait eu l'occasion de prendre part, mais habitués à la vie des camps et rompus aux exercices militaires. Les Anglais avaient à leur tête des hommes d'une autre nature. On serait tenté de croire que la conquête de l'Inde a été une école pour leur armée de même que pour la nôtre la conquête de l'Algérie; il n'en est rien. Les troupes de l'Inde étaient à la solde de la compagnie : les officiers qui en faisaient partie n'étaient admis dans les cadres de la métropole que par exception et avec un grade inférieur. Il n'y avait guère en Angleterre que des soldats qui n'avaient jamais paru sur un champ de bataille, et des généraux d'un âge avancé qui dataient leur service actif du temps du premier empire. Le commandant en chef, lord Raglan, avait soixante-six ans; il comptait alors juste cinquante ans de service militaire. Officier de l'état-major de sir Arthur Wellesley au début de sa carrière, il avait accompagné ce général dans toutes les guerres de la Péninsule. A Waterloo, un boulet lui avait enlevé le bras droit, puis la paix l'avait transformé en secrétaire d'ambassade. Attaché à la fortune du duc de Wellington, dont il était devenu le neveu par alliance, il s'était mêlé tour à tour aux affaires militaires ou politiques dont cet homme d'état avait la direction. Peut-être dans une telle carrière et sous un tel chef était-il devenu plutôt administrateur ou diplomate qu'homme de guerre; au moins est-il permis de supposer qu'il y avait pris l'esprit ponctuel et méthodique que donne à un militaire en temps de paix l'observation exacte des règlemens. On s'accorde assez volontiers à reconnaître que cette disposition d'esprit convient peu au général d'une armée en campagne, où l'uniformité ne sert guère, où l'imprévu a la part du lion. Au reste l'âge n'avait en rien affaibli ses facultés. Froid, mais affable, s'exprimant avec facilité en français aussi bien qu'en anglais, préparé par un long usage du monde aux relations délicates qui devaient s'établir entre deux généraux alliés et indépendans, il se tenait à cheval avec aisance au besoin une journée entière, et la manche flottante de son habit ne permettait pas d'oublier qu'il avait jadis vu de près les dangers de la bataille.

Les Anglais semblaient convaincus à cette époque que l'on ne pouvait être un bon officier qu'à la condition d'avoir été l'élève de Wellington. Sir John Burgoyne, qui était à la tête des ingénieurs militaires, avait, comme lord Raglan, fait les guerres de la Péninsule sous les ordres du grand capitaine anglais; mais il avait été plus fidèle à la carrière des armes que lord Raglan. En Sicile, en Égypte, en Suède, en Espagne, il avait paru partout où l'Angleterre envoyait des armées au commencement de ce siècle. Il avait figuré à Torres-Vedras, à Badajoz, à Burgos, à Saint-Sébastien, où il dirigeait

les travaux de siége. Il n'était pas resté inactif lorsque la paix fut rétablie, car il avait été des expéditions de la Nouvelle-Orléans et du Portugal en 1827. C'était un maître dans l'art de l'ingénieur; quoiqu'il eût été rarement heureux dans les opérations auxquelles il avait pris une part décisive, sa réputation n'en avait pas souffert. Homme ardent et résolu, il voyait clair et raisonnait juste, personne ne doutait qu'il n'eût supporté avec avantage le lourd fardeau d'un commandement en chef; mais, l'aîné de lord Raglan, lui aussi il était appesanti par les années.

A la tête de la flotte se trouvait l'amiral Dundas, encore un vieillard, investi d'un commandement indépendant de celui que lord Raglan exerçait sur les troupes de terre. Retiré du service actif depuis plus de vingt ans, il avait consacré aux luttes parlementaires les dernières années de sa vie. Entre Dundas et Raglan, les souvenirs de la vie politique élevaient une barrière que les soucis quotidiens d'un danger commun ne pouvaient abaisser. Le premier était whig, comme lord Melbourne, qui avait été son chef au ministère; le second était tory, comme le duc de Wellington, dont il avait été l'ami et le confident. Le contre-amiral, sir Edmund Lyons, était l'un des vainqueurs de Navarin; mais depuis 1835 il avait quitté la marine pour la diplomatie. Longtemps ambassadeur à Athènes, lorsqu'il fut rappelé au service sur l'escadre de la Méditerranée, à l'âge de soixante-quatre ans, il se recommandait plutôt par une connaissance approfondie de la question d'Orient que par l'éclat de ses campagnes militaires, que le temps avait un peu effacé. Une intime amitié et la communauté des idées politiques le rapprochaient du général en chef. Lord Raglan discutait familièrement avec sir Edmund Lyons les événemens de la guerre, tandis qu'il n'avait avec Dundas que de rares et cérémonieuses entrevues. En réalité pourtant, c'était Dundas et non Lyons qui exerçait le commandement suprême sur la flotte.

Les généraux divisionnaires ne se distinguaient guère de ceux dont il vient d'être question, si ce n'est par une moindre notoriété. Le général Airey, chef d'état-major général, n'avait jamais fait campagne; un peu plus jeune que les précédens, il avait reçu sa première commission d'enseigne en 1821; toute sa carrière s'était écoulée au milieu des devoirs monotones de la vie de garnison, sauf quatre ou cinq années pendant lesquelles il avait été colon au Canada. D'autres, sir de Lacy Evans, sir George Brown, sir George Cathcart, étaient des soldats des guerres du premier empire, des élèves de Wellington, comme tous ces vieux militaires aimaient à s'entendre appeler. Le seul homme jeune était le duc de Cambridge, cousin de la reine, homme de talent sans contredit, mais parvenu par la faveur royale plutôt que par les services rendus. Le seul offi-

cier que l'on pût comparer à nos généraux d'Afrique était encore un vieillard, sir Colin Campbell, qui avait aussi débuté en Espagne en 1808. Seulement, au lieu de rester en Angleterre après la paix, il avait servi aux Indes-Occidentales, dans la guerre de Chine en 1842, puis dans l'Inde; il commandait une division dans la campagne des Sikhs, en 1846, à la sanglante bataille de Chillianwalla. De retour en Europe, il s'était retrouvé simple colonel après quarante-quatre années de brillans services, et il était venu en Crimée, lui militaire plein d'expérience et général renommé, sans autre grade que celui de brigadier-général. Voilà quels étaient les chefs de l'infanterie anglaise. Quant aux généraux de cavalerie, leur biographie sera plus courte encore; ils étaient trois devant Sébastopol, et aucun des trois n'avait encore assisté à une bataille. On en vit la preuve un mois plus tard au combat de Balaclava. Nous n'en nommerons qu'un, lord Cardigan, qui se fit en cette journée une réputation singulièrement contestée par M. Kinglake. Entré dans la carrière des armes à un âge où c'est plutôt l'habitude d'en sortir, lord Cardigan était, à vingt-sept ans, cornette dans un régiment de cavalerie en même temps que membre de la chambre des communes; il se partageait, dit-on, avec une égale ardeur entre ses deux professions. Sept ans après, on le vit lieutenant-colonel, mais toujours en Angleterre. Duelliste heureux, *sportsman* consommé, il se distinguait plus dans les exercices athlétiques que dans les luttes oratoires, et néanmoins il savait à l'occasion se défendre avec la parole aussi bien qu'avec l'épée. M. Kinglake, qui a une rancune contre lord Cardigan, prétend que le premier docteur en théologie venu que l'on aurait mis à cheval aurait été plus capable que lui de commander une charge de cavalerie. Quoi qu'il en soit, ce bouillant général avait obtenu, à l'âge de cinquante-sept ans, le commandement qu'il avait désiré toute sa vie. Il était en Crimée à la tête d'une brigade; mais, original jusqu'au bout, il s'affranchissait des ennuis, sinon des périls de la campagne. Tandis que les généraux divisionnaires et le général en chef lui-même étaient soumis sur le plateau de la Chersonèse à toutes les privations de la vie des camps, lord Cardigan se retirait chaque soir sur son yacht, à l'ancre dans le port de Balaclava; il s'y était installé avec tout le comfort d'une maison bien tenue sans oublier même un cuisinier français.

En somme, l'armée anglaise, composée en grande partie de mercenaires, comme personne ne l'ignore, alimentée et ravitaillée par une administration surannée, bien dressée en temps de paix aux exercices régimentaires qui font bon effet dans une revue, mais dépourvue de l'expérience autrement efficace que l'on acquiert dans les camps par de grandes manœuvres stratégiques, l'armée anglaise avait encore le désavantage d'obéir à un cénacle de vieillards. Les

opérations auxquelles elle prenait part devaient être mûrement réfléchies, soigneusement étudiées. Il y avait dans ses mouvemens quelque chose de circonspect et de judicieux qu'un homme de loi, tel qu'est M. Kinglake, trouve aisé de justifier; mais la fougue de nos généraux, l'impétuosité de nos soldats, ne s'en arrangeaient guère. Si l'on tient compte de la composition des états-majors, est-il bien difficile de s'expliquer cette sorte d'incompatibilité morale qui, malgré la bravoure déployée de part et d'autre, apparut dès le principe entre les généraux des deux armées? Quand nous accusions les Anglais d'être trop lents dans leurs marches, ils nous reprochaient d'être trop aventureux dans nos mouvemens. L'esprit obscurci par trop de partialité en faveur de ses compatriotes, M. Kinglake n'a pas su voir que, s'il y avait plus de maturité chez les officiers supérieurs de sa nation, il y avait au moins plus de qualités militaires chez les nôtres. C'est pourtant une distinction importante que les historiens futurs de la guerre de Crimée ne devront pas oublier.

Quatre jours après la bataille de l'Alma, l'armée alliée campait dans la vallée de la Belbec, à 10 ou 12 kilomètres de Sébastopol. Il était temps de prendre une décision sur la conduite ultérieure de la campagne. Attaquerait-on la ville par le nord malgré les travaux de défense d'assez bonne apparence que Todleben y avait accumulés depuis dix jours? Ferait-on le tour de la place de façon à l'aborder par le côté sud, qui devait être dégarni? — Dans le premier cas, on risquait d'être séparé de la flotte, que le premier coup de vent éloignerait du littoral faute d'abri, et d'ailleurs il n'était pas bien clair que la prise du faubourg de la Severnaïa dût entraîner la reddition de Sébastopol. Dans le second cas, il fallait s'exposer à une marche de flanc en présence d'un ennemi que l'on devait supposer être sur ses gardes. Il paraît certain que le plan primitif du maréchal de Saint-Arnaud était d'attaquer la Severnaïa en même temps que la flotte pénétrerait dans la rade; mais l'estacade que les Russes avaient établie en travers de la passe en y noyant leurs navires était un obstacle à l'exécution de ce projet. Au surplus, Saint-Arnaud était abattu par les souffrances physiques. Du côté des Anglais, lord Raglan réservait son opinion personnelle avec une discrétion qui eût mieux convenu à un diplomate qu'à un généralissime. Quant à sir John Burgoyne, le conseiller naturel du général anglais en cette circonstance, il s'était prononcé sans hésitation pour l'attaque par le sud. Le mouvement tournant fut donc résolu, et commença ce jour même. L'armée entière se mit à défiler par des sentiers à peine tracés ou même à travers les champs et les bois dans la direction de Balaclava. Chevaux, fantassins, artillerie et équipages, tout s'engagea, sans autre guide que la boussole, sur un terrain dont les états-majors ne possédaient que des cartes imparfaites. On ignorait ce

qu'était devenue l'armée du prince Menchikof; on supposait probablement qu'elle se réorganisait à l'abri des forts de la ville. Or il advint par un singulier hasard que cette armée était sortie la veille de Sébastopol par la route qui conduit à Simphéropol. L'avant-garde de l'armée anglaise, que lord Raglan conduisait en personne, tomba à l'improviste sur l'arrière-garde de Menchikof. Celui-ci, qui aurait dû connaître le pays à merveille, qui avait d'ailleurs assez de cosaques pour s'éclairer, ne soupçonna pas la marche que ses ennemis étaient en train d'exécuter. S'il avait ramené en arrière une partie de ses troupes et qu'il eût chargé avec vigueur, il surprenait les alliés dans le désordre inévitable d'une opération hasardeuse. Il ne les aurait pas détruits, il est vrai; il aurait pu du moins leur faire beaucoup de prisonniers, jeter le trouble dans leurs rangs et peut-être même les couper en deux, ce qui, en l'absence de la flotte, eût bien compromis la situation.

Enfin le 27 septembre cette marche imprudente était accomplie. Les Anglais s'étaient remis à Balaclava en communication avec leur flotte; les Français campaient sur le plateau de la Chersonèse et se ravitaillaient par la rade de Kamiesch. On sait maintenant en quelle perplexité se trouvaient les défenseurs de la ville, que Menchikof avait abandonnés depuis deux jours, quelles craintes ils éprouvaient à la pensée qu'une attaque était imminente. Quand on connaît l'état dans lequel Sébastopol se trouvait à cette époque, on se demande quelle cause empêchait les alliés de saisir par un coup de main hardi la proie qu'ils convoitaient. Dans le camp des alliés, on délibérait; on se demandait ce qui était préférable de donner l'assaut immédiat ou d'entreprendre le siége de la place. Sir Edmund Lyons pressait vivement lord Raglan d'attaquer sans plus de retard. Sir John Burgoyne déclarait au contraire qu'il était plus sage de faire un siége régulier. Donner l'assaut avant d'avoir éteint les batteries ennemies au moyen des grosses pièces d'artillerie, c'était, au dire de ce dernier, s'exposer aux risques les plus graves. D'abord on courait le danger d'être pris à revers par l'armée de secours du prince Menchikof et jeté à la mer; puis, à lancer les troupes sur un terrain nu que balayait le feu de la place, on était presque sûr de perdre 500 hommes avant d'arriver au pied des batteries russes. Or les généraux alliés ne croyaient pas alors que la prise de Sébastopol dût s'acheter par un si grand sacrifice. Enfin ils s'exagéraient encore la force de résistance que la ville pouvait leur opposer, ce qui était à coup sûr la plus excusable de leurs erreurs, puisqu'ils n'avaient aucun moyen sûr d'être exactement renseignés sur ce qui se passait du côté de l'ennemi.

Saint-Arnaud, vaincu par la maladie, venait de s'embarquer pour retourner à Constantinople. Investi de la veille du commandement

en chef, le général Canrobert ne se sentait pas l'audace de vaincre les irrésolutions de l'état-major anglais. M. Kinglake affirme, il est vrai, que l'avis personnel de lord Raglan était favorable à une attaque immédiate; mais il n'en donne pas, suivant nous, la preuve décisive. Il paraît infiniment plus probable que le caractère prudent et formaliste du chef de l'armée anglaise devait se laisser conduire sur une question de ce genre par la vieille expérience de sir John Burgoyne.

On se résolut donc à débarquer le matériel de siége que la flotte avait amené à Balaclava. Le plus grave inconvénient du plan adopté était la perte de temps considérable qui devait en résulter. Le mois d'octobre commençait; quoique le ciel fût encore beau, il n'était pas permis aux généraux alliés d'ignorer que l'hiver sévit en Crimée avec une rigueur extrême. Seulement ils se faisaient encore illusion sur la durée probable du siége. A les en croire, il ne fallait qu'une semaine ou deux pour dresser les batteries, éteindre le feu de la place et donner l'assaut définitif. La pénurie des moyens de transport fut d'abord un sérieux obstacle, car on ne possédait que très peu de voitures et de chevaux. De Kamiesch au camp français, la distance était courte, et d'ailleurs nos soldats eux-mêmes, à défaut d'animaux de trait, s'attelaient avec un joyeux entrain aux affûts et aux canons qu'il fallait amener en ligne. Les fantassins anglais se prêtaient moins volontiers à ces manœuvres pénibles. Heureusement pour eux, les matelots de la flotte leur vinrent en aide. Après une dizaine de jours d'efforts surhumains, les Français étaient prêts à dresser leurs batteries de siége. En effet, dans la nuit du 9 au 10 octobre, les soldats, guidés par les officiers du génie, ouvrirent la tranchée sur la crête du Mont-Rodolphe, au sud-ouest et à 1,000 mètres environ des ouvrages russes. Les Anglais n'osèrent pas s'approcher si près à découvert. Leurs premiers travaux furent entamés à 1,300 ou 1,400 mètres en avant des batteries ennemies. On espérait encore qu'il serait inutile de conduire les opérations avec la lenteur classique des siéges ordinaires. On n'avait en face de soi que des ouvrages en terre. Nous avons dit plus haut que les Russes suivaient de l'œil ces travaux sans se décourager, et que l'ouverture de la tranchée leur avait inspiré plus d'espoir que de crainte. Menchikof était revenu à Sébastopol et leur avait laissé des troupes. Ils étaient désormais en communication constante avec le cœur de la Russie, car il était bien évident que l'armée assaillante n'était pas assez nombreuse pour investir la place. Ils n'étaient plus, comme au début de l'invasion, les défenseurs d'une ville isolée; ils se sentaient maintenant les soldats d'avant-garde d'une lutte gigantesque où l'empire du tsar tout entier allait résister aux efforts combinés de la France et de l'Angleterre, deux puissances redouta-

bles sans doute, mais qu'une immense distance séparait du théâtre de la guerre.

L'attaque, si longtemps différée, avait enfin été fixée au 17 octobre. Depuis un mois que les alliés étaient en Crimée, la force respective des deux armées belligérantes avait bien changé. La garnison de Sébastopol surpassait en nombre les troupes qui en faisaient le siége; l'armée de secours, sous les ordres de Menchikof, était supérieure aux deux ou trois divisions anglo-françaises qui couvraient les attaques. D'un côté, il y avait les ressources infinies d'un arsenal de premier ordre, de l'autre on ne possédait que les approvisionnemens débarqués par la flotte au jour le jour. Nous ne voudrions pas mettre en parallèle les généraux qui dirigeaient de part et d'autre les opérations; la question serait trop délicate à traiter, et peut-être est-elle encore obscure. Néanmoins il faut convenir que Todleben, soit par talent inné, soit par connaissance des lieux, s'était montré plus habile ingénieur que ses adversaires, et qu'il avait placé ses batteries de manière à causer plus de dégâts aux alliés que les batteries de ceux-ci ne devaient en faire éprouver aux défenseurs de la ville.

Les alliés avaient grande confiance dans la puissance de leur artillerie aussi bien que dans la valeur de leurs troupes. Ils espéraient éteindre, après une canonnade de quelques heures, le feu de la place, enlever alors d'assaut le redan et le bastion du Mât, dont les batteries russes n'auraient plus couvert les approches; une fois la ligne ennemie entamée, ils se disaient que la garnison n'offrirait pas à leurs colonnes d'assaut une résistance insurmontable. Sur ce dernier point, ils étaient dans le vrai plus peut-être qu'ils ne le soupçonnaient eux-mêmes. Nous savons en effet que la garnison se composait en majeure partie de marins qui ne pouvaient avoir sur terre la solidité de bonnes troupes d'infanterie, et que d'ailleurs la conformation du sol, découpé par de nombreux ravins, était un obstacle à ce que des forces suffisantes fussent réunies à temps sur le point le plus menacé. Quant à l'armement des batteries russes que Todleben avait élevées en avant de la place, les généraux anglo-français n'avaient pas apprécié à une juste valeur les ressources considérables que leurs adversaires étaient à même de tirer de leur flotte. Ils avaient mis en ligne 126 canons, tandis que les Russes en comptaient 341, dont 118 au moins portaient directement sur les travaux de siége. Encore ne compte-t-on pas dans cette évaluation les canons des vaisseaux embossés dans la rade de façon à battre les chemins par lesquels les assaillans pouvaient se précipiter sur la ville. De plus encore, les pièces russes appartenaient en partie à la marine, et étaient par conséquent d'un calibre supérieur.

Au lever du soleil, les Russes s'aperçurent que les embrasures des

batteries ennemies étaient démasquées, signe certain d'une attaque imminente. Les alliés ouvrirent le feu d'abord par quelques coups isolés, puis la lutte s'engagea depuis Malakof jusqu'au bastion central. Les tambours battirent le rappel dans l'enceinte de Sébastopol. La garnison fut vite sur pied et en mesure de répondre au feu terrible des assiégeans. C'était un feu roulant sur toute la ligne d'attaque. Par instans, au-dessus du bruit colossal d'une telle lutte résonnaient des salves plus bruyantes encore. Cela provenait des batteries russes servies par les matelots de la flotte. Ces hommes, mis à terre, y conservaient les habitudes du bord. Les parapets s'appelaient des bastingages, les embrasures des sabords; ils étaient conduits par le sifflet des contre-maîtres, et au lieu de tirer chaque coup de canon à son tour après avoir pointé avec soin, ils mettaient le feu à toutes les pièces d'une batterie en même temps, d'une seule bordée. Todleben le leur reprochait; mais Kornilof, qui connaissait mieux les usages de la marine, les laissait faire, d'autant plus que les munitions étaient inépuisables, et que l'on espérait écraser l'armée assaillante sous la plus grande masse de projectiles possible.

La canonnade continuait avec une énergie soutenue, sans qu'il y eût encore d'avantage marqué d'aucun côté. Réparer à la hâte les dégâts causés par le feu de l'ennemi, éteindre l'incendie que les obus allumaient en tombant sur les gabions et les fascines des revêtemens, remettre en batterie les canons dont un boulet venait de briser l'affût, écarter les morts et enlever les blessés, tel était le travail incessant des Russes, aussi bien que des Anglais et des Français. Seulement, du côté de la ville, les préoccupations étaient plus vives, parce qu'en outre des incidens de la lutte présente on s'attendait à voir les colonnes d'assaut s'avancer. Au milieu des nuages d'épaisse fumée qui enveloppaient chaque batterie, les artilleurs russes s'imaginaient à chaque instant apercevoir à quelques pas devant eux des hommes avec la baïonnette au bout du fusil. Quoique le temps fût clair et le ciel découvert, le soleil lui-même ne se laissait plus voir que par des rayons à moitié éteints et de couleur rouge; qui éclairaient d'un jour sinistre cette scène d'épouvantable carnage.

Le prince Menchikof était alors dans le faubourg de la Severnaïa avec la plus grande partie de son armée. Il traversa la rade dans la matinée et fit une courte visite aux batteries de Sébastopol. C'était toujours entre ses mains que reposait l'autorité suprême, aussi bien sur les marins que sur les soldats de la garnison. Cependant il ne jugea pas à propos de rester dans la place. L'aspect du champ de bataille n'était rien moins que rassurant, car au premier coup d'œil on voyait mieux les dommages qu'on avait éprouvés que ceux que l'on avait infligés à l'ennemi. Peut-être se dit-il cette fois, comme après la ba-

taille de l'Alma, que la ville était perdue sans ressource, et qu'il n'avait d'autre devoir que de sauver son armée aux dépens de Sébastopol. Il se fit reconduire sur la rive nord de la rade, afin d'attendre à distance le résultat de la journée. Kornilof restait donc encore le dictateur de Sébastopol. A ce titre, il eût dû se tenir au centre de la place, dans l'édifice où il avait établi sa demeure et d'où la vue s'étendait sur l'ensemble de la ligne d'attaque. De là il pouvait être mis au courant des incidens de la lutte par ses aides-de-camp et lancer ses réserves au moment voulu vers les endroits les plus faibles; mais Kornilof comprenait que le plus important à cette heure décisive était de soutenir l'enthousiasme des défenseurs de la ville, et que sa présence aurait pour effet de relever le courage de tous, soldats et matelots. Aussitôt que la canonnade eut commencé, il se rendit sans perdre un instant au bastion du Mât, contre lequel convergeait le tir des batteries françaises; debout sur les banquettes, sans abri contre la mitraille, il cherchait à deviner à travers la fumée l'effet que l'artillerie russe produisait sur les retranchemens de l'ennemi; un peu plus tard, il visitait de même la batterie qui avait été construite en avant de la tour Malakof. Cette tour avait été le point de mire des artilleurs anglais; il avait fallu abandonner les canons établis sur la plate-forme supérieure, car les hommes n'y pouvaient plus tenir. Le feu était alors très vif. Au moment où il s'éloignait de cet endroit, préservé jusqu'alors par miracle au milieu des dangers qu'il avait affrontés, un boulet l'atteignit au haut de la cuisse. Il tomba sans connaissance entre les bras des officiers qui l'entouraient. On se hâta de le descendre vers la ville; mais les secours étaient inutiles: peu après il avait cessé de vivre, ayant eu toutefois la consolation d'apprendre avant de mourir que les batteries françaises avaient cessé leur feu, et que pour ce jour du moins Sébastopol était sauvé.

On sait en effet quel redoutable accident était survenu du côté des Français sur le Mont-Rodolphe. Vers dix heures, un obus lancé par l'un des forts de Sébastopol avait fait sauter le magasin d'une batterie. L'explosion avait été terrible, non moins par les dégâts qui en étaient résultés que par la fâcheuse impression produite sur l'esprit des assiégeans. Cette batterie, quoique les canons fussent restés intacts et que les palissades mêmes eussent éprouvé peu de dommages, se trouvait réduite au silence faute de défenseurs. Si solide que soit le moral des soldats, ce n'est pas sans émotion qu'ils voient une centaine des leurs périr d'un seul coup. Peu de temps après, un caisson de munitions fit encore explosion d'un autre côté. Ce double événement avait déterminé le général Canrobert à suspendre l'attaque. Quant aux Anglais, leurs batteries, situées plus loin du corps de place, avaient été soumises à une épreuve moins rude; mais, ré-

duites à leurs seules forces, elles ne pouvaient continuer le feu avec un avantage décisif.

Au lendemain de cette tentative, les alliés s'avouèrent enfin que Sébastopol était à l'abri d'un coup de main. Avec cette journée du 17 octobre s'arrête la première période de l'invasion de la Crimée. La guerre de tranchée allait commencer; en même temps les généraux anglo-français apprenaient par des renseignemens certains à quelles dures épreuves leurs troupes seraient soumises pendant l'hiver, car c'eût été de l'aveuglement que d'espérer encore en finir avant la mauvaise saison. Eurent-ils bien conscience dès ce moment de la longue résistance que Sébastopol devait leur offrir? Il est permis d'en douter, ou, s'ils le surent, ils n'insistèrent pas assez auprès de leurs gouvernemens respectifs pour l'envoi immédiat et rapide des objets de campement que les circonstances exigeaient. Nous nous étonnerons un peu que M. Kinglake ne blâme pas plus sévèrement qu'il ne le fait en cette occasion la négligence de l'administration anglaise. Personne n'ignore à quel point nos alliés souffrirent du froid et des privations sur le plateau de la Chersonèse pendant l'hiver de 1854 à 1855; or les ministres de la Grande-Bretagne ne pouvaient guère excuser leur imprévoyance, puisque lord Raglan leur écrivait, à la date du 18 octobre : « Il faut nous attendre à de l'humidité et à des froids excessifs. Dans l'un et l'autre cas, nos troupes ne peuvent rester sous la tente, quand même elles seraient abondamment fournies de bois; mais le pays ne fournit pas assez de combustible pour faire cuire les alimens. » Il sera curieux de voir de quelle façon, dans la suite de son récit, la partialité patriotique de M. Kinglake s'y prendra pour expliquer l'anéantissement presque complet de l'armée anglaise, tandis que les Français résistaient avec une fermeté admirable aux mêmes épreuves et aux mêmes dangers.

L'histoire de l'invasion de la Crimée par M. Kinglake est écrite, il faut bien le répéter, sous l'empire de préventions excessives dont le but varie, ce qui est le plus curieux, d'un volume à l'autre. Dans les deux premiers volumes, il développe contre les institutions de l'empire français une thèse historique qu'il eût été peut-être de meilleur goût de ne pas associer aux événemens d'une époque pendant laquelle l'alliance anglo-française accomplit de grandes choses. Les attaques qu'il dirige contre le gouvernement impérial d'alors, si elles étaient prises à la lettre, rejailliraient plus qu'il ne le veut sur le gouvernement de son propre pays. Il y eut en 1854 entre les deux nations, depuis longtemps rivales, une étroite solidarité dont la postérité fera grand honneur aux hommes d'état de notre temps. Or cette union, s'il fallait en croire M. Kinglake, les ministres de la Grande-Bretagne l'auraient subie plus que désirée : c'est en vérité

leur faire un triste compliment. Le quatrième volume se compose presque en entier du récit de la bataille de Balaclava, simple épisode, un peu longuement décrit, où les Français ne figurèrent que par une charge de chasseurs d'Afrique conduite avec autant de vigueur que d'à-propos, tandis que la cavalerie légère des Anglais s'y faisait exterminer sous la direction assez malhabile de lord Cardigan. La façon singulière dont l'auteur dénigre ce général, tout en le louant avec emphase, est un modèle de panégyrique malveillant. Lord Cardigan est le héros malheureux de cette partie du récit. Quant au troisième volume, il semble avoir pour but de démontrer que les alliés, pendant le premier mois de leur séjour en Crimée, laissèrent échapper, par impéritie et contre l'avis de lord Raglan, l'occasion certaine de prendre Sébastopol. M. Kinglake leur reproche surtout trois fautes : d'être restés trop longtemps sur le champ de bataille de l'Alma, de n'avoir pas attaqué la place par le côté nord au lendemain de la victoire et de s'être attardés à construire des batteries sur le plateau de la Chersonèse, au lieu d'enlever d'assaut les retranchemens peu redoutables qu'ils avaient devant eux. Comme on doit s'y attendre, il rejette sur les généraux français la responsabilité de ces fautes.

Nous nous sommes efforcé de résumer fidèlement la situation telle qu'elle était aussi bien à l'intérieur de Sébastopol que dans le camp des alliés pendant cette première période du siége, et de ce récit il ne résulte pas, ce nous semble, que tant de fautes aient été commises. On en conclurait plutôt, selon toute apparence, que les opérations de la guerre furent conduites alors avec une sage audace. Eût-il été raisonnable de débarquer une armée de 50,000 hommes, avec ses bagages et ses immenses approvisionnemens, sur la côte escarpée qui s'étend au sud de la forteresse? S'il n'y avait pas d'autre lieu de débarquement à choisir que la plage basse de Kalamita, pouvait-on se jeter sur Sébastopol, au lendemain de l'Alma, sans prendre le soin de relever et de rembarquer les blessés? Devait-on attaquer les forts de la Severnaïa, quand on était exposé, en cas d'échec, à perdre l'appui de la flotte, que le moindre coup de vent aurait éloignée de la côte? Et une fois arrivé sur le côté sud de la place, que seraient devenus les assiégeans, si la garnison avait obtenu sur eux le moindre avantage, et que Menchikof les eût attaqués par derrière avant qu'ils se fussent couverts par des ouvrages de contrevallation? On ne risque rien à venir affirmer aujourd'hui que Sébastopol était incapable de résister dès le début de l'invasion à une attaque énergique; mais, s'il était arrivé par malheur que cette attaque n'eût pas réussi et que les escadres anglo-françaises en fussent revenues avec de grosses avaries, le pavillon russe reparaissait

avec avantage dans la Mer-Noire, et la situation des assiégeans devenait périlleuse. Il est certain, — et ceci suffit à justifier le général Canrobert et lord Raglan du reproche de timidité, — que la plupart des officiers-généraux, de même que les officiers du génie et de l'artillerie présens sur les lieux, opinèrent pour que l'assaut fût ajourné jusqu'après l'établissement des batteries de siége. Ce n'est pas tout : les états-majors étaient en réalité dépourvus d'informations exactes sur les ressources de l'ennemi. On le croyait sans doute hors d'état d'opposer une longue résistance, et c'est pour cette cause que la fausse nouvelle apportée par le Tartare fut admise avec tant de crédulité; mais il est vrai aussi que nos troupes ne s'attendaient pas à rencontrer derrière les batteries de Sébastopol un homme de guerre d'une activité prodigieuse comme Todleben. Sous ce rapport, leur illusion fut longue à se dissiper, car au 17 octobre et même plusieurs mois après on voit nos généraux remettre une attaque au lendemain, avec la persuasion que le terrain sera encore dans le même état, et le lendemain, à l'aube du jour, ils aperçoivent des retranchemens, des fossés, des batteries, qui sont l'œuvre d'une seule nuit. Les Russes montrèrent en cette campagne une habileté à manier la terre qui fit la moitié du succès de leur longue résistance.

Après tout, il n'est personne qui croie que la prise de Sébastopol au mois de septembre 1854 eût été la fin de la guerre. Libre à M. Kinglake de supposer qu'après l'échec des Russes devant Silistrie et l'évacuation des principautés le tsar eût abandonné les projets séculaires de sa famille contre Constantinople, et que l'invasion de la Crimée n'est due qu'à l'amour des Français pour les combats ou à l'aveuglement des ministres anglais. La vérité, telle qu'elle ressort des documens historiques, est que les puissances occidentales se coalisèrent dans le dessein d'obtenir de la Russie satisfaction sur les quatre points suivans : 1° abrogation du protectorat russe sur les principautés; 2° liberté de la navigation des bouches du Danube; 3° restriction de la force navale de la Russie dans la Mer-Noire; 4° intervention simultanée des puissances chrétiennes en faveur des chrétiens sujets de la Porte. La conquête de Sébastopol ne donnait satisfaction aux alliés que sur un point. Si abattu qu'eût été l'empereur Nicolas par un plus prompt désastre, prétendre que la chute de son grand arsenal de la Mer-Noire aurait suffi pour vaincre son obstination est une hypothèse aventurée. Il fallait les calamités d'une guerre prolongée, l'épuisement en hommes et en argent que produit une lutte de plusieurs années, la mort même de cet orgueilleux autocrate, pour ramener la Russie à des sentimens compatibles avec la paix de l'Europe.

H. Blerzy.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DES

SCIENCES EN ALLEMAGNE

I. Jaccoud : *De l'Organisation des Facultés de médecine en Allemagne*, Paris 1864. — II. De Sybel : *Die deutschen und die auswärtigen Universitäten*, Bonn 1868. — III. Lorain, *De la Réforme des études médicales par les laboratoires*, Paris 1868.

Nous nous rappelons encore l'émotion avec laquelle, étudiant, nous franchîmes pour la première fois le seuil d'une des grandes universités allemandes. C'était à Berlin. L'université est dans le quartier d'honneur de la ville, en face du palais du roi, près de la statue de Frédéric II, au-delà du magnifique pont de la Sprée, que décorent huit groupes de marbre blanc racontant l'épopée de l'homme libre. Le bâtiment de l'université est sans faste, comme il convient au palais de la science. Il occupe les trois côtés d'une cour plantée de gazon, fermée en avant par une grille. Au rez-de-chaussée, de longs couloirs aux murailles nues font le tour du jardin et conduisent aux amphithéâtres; les portes basses et massives semblent l'entrée d'autant de cellules de moines. A l'étage supérieur sont les collections et la bibliothèque. Les étudians vont et viennent, leurs cahiers sous le bras; on n'y voit ni les *mützе* de couleur, ni les grandes bottes restées à la mode avec le duel dans les petites universités. Tout est recueilli, silencieux. Devant chaque porte, un tableau indique l'heure des leçons; il y en a là presque à chaque moment de la journée. Dans les trente-deux amphithéâtres se font chaque semestre plus de trois cents cours sur toutes les sciences, mathématiques, naturelles, sociales et théologiques. En présence de

cette prodigieuse activité, dont rien n'avait pu, même à Paris, nous donner une idée, nous faisions un retour vers la France, qui au siècle dernier imposait sa loi à toute l'Europe savante, nous songions à Goethe, plus attentif sur son lit de mort aux grandes luttes de l'Institut et du Muséum qu'aux révolutions de la politique européenne. A l'époque où nous assistions ainsi au réveil éclatant des études et de la science allemandes, peu de personnes avaient en France le sentiment d'une supériorité qui allait être quelques années plus tard reconnue par tout le monde, même par le gouvernement. L'Allemagne depuis ce temps a fait encore de nouveaux progrès. Qui sait si nous pourrons regagner tant de terrain perdu sans un de ces prodigieux élans, comme celui qui donna d'un seul coup à la France l'École normale, l'École polytechnique, le Conservatoire des arts et métiers, le Bureau des longitudes, le Muséum? Du moins est-il nécessaire de nous bien pénétrer de l'organisation de l'enseignement en Allemagne, afin d'en comprendre l'esprit et de nous l'approprier, si cela est possible. Il est beau pour une nation de voir ses institutions enviées par une autre; mais il est louable aussi d'envier pour soi-même les progrès réalisés ailleurs : c'est le premier effort pour les introduire chez soi.

I.

En Allemagne comme en France, ce sont les facultés qui répandent l'enseignement supérieur et qui confèrent les grades académiques. L'analogie entre les institutions des deux pays s'arrête là. Le fait de la réunion des quatre facultés fondamentales de théologie, de droit, de médecine et de philosophie dans une seule ville constitue une université. On en compte vingt-six dans tout le pays germanique, y compris les cantons suisses allemands et les états slaves qui dépendent de la couronne d'Autriche. Plusieurs des villes d'université sont de simples bourgades qui ont su se faire un nom dans l'histoire de l'esprit humain. Halle, Gœttingue, Tubingue, ont été le centre d'un mouvement scientifique considérable. Beaucoup de ces universités sont très vieilles, et ce n'est pas un des moindres sujets d'étonnement, quand on les étudie, que de voir des institutions sorties du moyen âge jouer encore à notre époque un si grand rôle. Le XIVe siècle a vu fonder les deux universités toujours fréquentées de Heidelberg (1346) et de Prague (1347). Celle de Leipzig date des premières années du XVe siècle (1409). L'organisation, copiée alors sur celle de la Sorbonne, n'a pas beaucoup changé depuis cinq siècles, et c'est encore le même plan qui a servi pour les universités toutes récentes de Berlin (1809) et de Bonn (1818). On le trouve excellent, et à juste raison. Ces universités, que ne rattache les unes

aux autres aucun lien politique, ont chacune leur histoire; elles ont eu leurs crises, leurs périodes d'éclat, leurs temps d'effacement. L'université de Vienne, en Autriche, après la réforme, devient presque protestante. Un détail marque bien l'esprit du temps : de 1576 à 1589, aucune promotion de docteur en théologie n'a lieu, et en 1626 on n'y compte pas moins de vingt-huit professeurs non catholiques. L'université passe alors pour un siècle aux jésuites, et quand elle leur est reprise en 1735, c'est pour devenir entre les mains de Charles VI et de ses successeurs une machine de gouvernement. Elle exerce la censure, et les Juifs ne peuvent y être admis. Cet état de choses dure jusqu'en 1848, et c'est alors seulement que l'université de Vienne commence de reprendre en Allemagne une place et un rôle dignes d'elle : elle a aujourd'hui une petite faculté de théologie évangélique avec six professeurs. Il n'est pas rare non plus que des universités aient été déplacées ou absorbées. L'antique université d'Ingolstadt (1472), transportée plus tard à Landshuh, est devenue en 1826 la brillante université de Munich. Celle de Fribourg en Brisgau (1457) a émigré à Constance pendant l'occupation française, de 1679 à 1697. A la même époque, l'université de Strasbourg, en raison de l'article 4 de la convention du 3 octobre 1681, passait avec la ville sous le protectorat de la couronne de France (1). Strasbourg, en possession très réelle de toutes ses franchises, continua, pendant le XVIIIe siècle, d'être une ville allemande. Son université, plus prospère que jamais, attirait la jeunesse d'outre-Rhin. Goethe, le prince de Metternich, avaient étudié à Strasbourg. L'université fut supprimée en 1793. Ce fut sans doute une mesure regrettable; mais la république a tant fait pour l'enseignement en France qu'on ne peut lui reprocher bien durement cette faute. L'élan qu'elle avait donné aux études de ce côté-ci du Rhin aurait produit des résultats merveilleux, si Napoléon ne s'était imaginé un jour d'organiser l'enseignement supérieur par les facultés.

Chaque université, désignée d'habitude par le nom de la ville où elle a son siége, se donne elle-même une dénomination rappelant le prince qui l'a fondée ou restaurée. C'est ainsi que Berlin a l'université Frédéric-Guillaume, et Fribourg l'Albertine. L'université de Tubingue s'appela longtemps la Douce Eberhardine (*Alma Eberhardina*), du comte Eberhard le Barbu, qui la fonda en 1477. Restaurée en 1770 par le duc Charles, elle s'appelle aujourd'hui l'Eberhardino-

(1) « Article 4. Sa majesté veut laisser le magistrat dans le présent estat avec tous ses droits et libre élection de leur collége, nommément celui des treize, quinze, vingt et un, grand et petit sénat, des eschevins, des officiers de la ville et chancellerie, des couvens ecclésiastiques, l'université avec tous leurs docteurs, professeurs et estudians, en quelque qualité qu'ils soient, le collége, les tribus et maistrises, tous comme avec la juridiction civile et criminelle. »

Caroline. Toutes les universités se regardent et se traitent comme sœurs, en Prusse, en Autriche, en Suisse, en Bohême. Cette fraternité s'étend sans cesse. Les universités de Russie et de Hollande empruntent maintenant des professeurs à l'Allemagne. Un grand pas dans la civilisation sera accompli le jour où nos institutions modifiées permettront aussi à la France un pareil échange d'hommes de science avec les nations voisines (1). Les universités allemandes, d'ailleurs absolument indépendantes les unes des autres, sont établies sur le même plan et soumises au même régime. Les détails des règlemens, la fortune particulière dont elles disposent, les rapports avec les gouvernemens sous lesquels elles sont placées, offrent quelques variantes; le fond du système est partout le même. Si l'harmonie existe quelque part en Allemagne, c'est là. Dans ce pays si longtemps divisé, les universités ont travaillé peut-être plus efficacement que la diplomatie à effacer les traces de ce moyen âge d'où elles sortent, et à préparer l'unité allemande, qu'elles ont toujours reconnue en principe.

Une grave erreur est de croire que les universités d'Allemagne sont indépendantes des gouvernemens. En principe, l'état les subventionne; de plus il nomme les professeurs. Sans doute il y a des universités assez riches pour pouvoir à peu près se passer de subsides. Telle est la petite université prussienne de Greifswald; elle a 75,000 thalers de revenu et elle n'en reçoit que 1,200 du gouvernement. Le fonds de l'université, quand il y en a un, est la propriété de la corporation, et ne peut être aliéné par l'état. S'il est suffisant, l'université échappe en quelque sorte au pouvoir administratif, qui ne peut pas même la transporter d'une ville dans une autre. A Fribourg, la principale ressource de l'université est une dotation municipale qui serait annulée en cas de déplacement; mais ce sont là des conditions exceptionnelles. La plupart des universités reçoivent de l'état un subside considérable, surtout si on le compare au budget des petits pays qui le votent. L'université de Leipzig a un revenu de 120,000 thalers; la Saxe ajoute à cette somme 53,500 thalers par an. L'université de Berlin n'a que 72 thalers de revenu; elle reçoit 180,000 thalers du gouvernement. La Prusse, pour ses sept universités, Berlin, Bonn, Breslau, Kœnigsberg et Munster, a pendant l'exercice 1861 dépensé 530,860 thalers, soit en chiffres ronds 2 millions de francs, auxquels viennent s'ajouter les revenus univer-

(1) L'obstacle vient de nous. En France, les professeurs, véritables fonctionnaires de l'état, doivent remplir certaines conditions de nationalité. Rien de cela n'existe en Allemagne. La science y est considérée comme cosmopolite. Nous ne doutons pas que, si quelque savant éminent français sollicitait une place de professeur à Berlin ou à Vienne, il n'eût toutes chances d'y être appelé.

sitaires et les droits perçus. En tout, la Prusse a dépensé dans l'année 1861, avant les annexions, 2,500,000 francs pour l'enseignement supérieur (1). Dans ce total ne sont pas compris les frais d'étude, toujours payés directement au professeur, dont ils constituent parfois tout le traitement.

Aux termes de la loi prussienne, « les universités du royaume sont des corporations privilégiées se composant de la réunion des professeurs, des étudians immatriculés, ainsi que des employés et sous-employés de son administration, » c'est-à-dire que toutes les personnes attachées à l'université jouissent des privilèges académiques. Il n'y a pas jusqu'aux maîtres d'armes, de natation, d'équitation, jusqu'aux appariteurs, au concierge, au geôlier, à l'allumeur, qui ne profitent de ces avantages, et ne voient leur nom à la suite de ceux des professeurs sur la liste officielle des membres de la corporation. Pour les étudians, le seul fait de l'inscription leur confère le droit de bourgeoisie dans l'université. Ils relèvent dès lors, comme les employés et les sous-employés, d'une juridiction spéciale, dont le représentant, en Prusse du moins, prend le nom de juge de l'université. C'est ordinairement un magistrat de la ville. Il a rang de professeur, et se tient à la gauche du recteur. Il connaît de tous les délits disciplinaires et correctionnels que commettent les étudians et les employés, même au dehors, et peut condamner à la prison. La peine est subie dans le cachot académique.

Quant aux professeurs, ils se gouvernent eux-mêmes, décident toutes les questions relatives à l'enseignement, et n'ont pas de soin plus jaloux que de maintenir intactes leurs vieilles prérogatives. Sans doute celles-ci ne sont plus ce qu'elles furent jadis, elles ont été amoindries par les expansions successives du droit commun; mais elles sont restées une garantie d'indépendance pour le corps enseignant, et cela suffit pour qu'elles lui soient précieuses. Les professeurs ne relèvent que d'eux-mêmes et des chefs élus par eux. Chaque année, la faculté nomme son doyen, et les quatre facultés, réunies en assemblée générale, procèdent à l'élection du recteur et du sénat. Ce dernier corps se compose du recteur, de son prédécesseur, des quatre doyens sortans et de six membres choisis parmi les professeurs. Il représente la plus haute expression du pouvoir académique et juge toute affaire en dernier ressort. Il est chargé d'administrer la corporation et de la défendre au besoin contre les envahissemens du pouvoir. C'est encore une prérogative universitaire que tout document publié par le sénat et revêtu de la signature du recteur est affranchi de la censure dans les pays où elle existe. Fières de leur indépendance, fortes de leurs droits, ces petites assemblées ont

(1) La population de la Prusse, d'après les documens prussiens, était évaluée à cette époque à 18,491,271 habitans.

parfois fait entendre aux souverains de nobles paroles de liberté, qui eurent d'autant plus de retentissement que dans la plupart des états certains professeurs sont en même temps conseillers du gouvernement. Il ressort de là pour tout le personnel enseignant un haut titre à l'estime publique. En 1862, la chambre des députés de Berlin avait été dissoute par le roi. Le ministère Von der Heydt fut appelé à préparer les élections et la défaite du parti libéral. Le chef du cabinet prit son rôle au sérieux. Des circulaires furent adressées à tous les corps de l'état pour les inviter à participer, autant qu'il était en leur pouvoir, au triomphe de la politique royale dans les élections qui allaient se faire. L'université de Berlin reçut une circulaire dans ce sens, le 22 mars, par l'intermédiaire du ministre des cultes, dont elle dépend. Nous nous rappelons encore l'émotion causée dans l'université et dans le public à cette occasion. Malgré la modération extrême de la lettre ministérielle, le recteur et le sénat répondirent le 7 avril suivant en des termes qu'il peut être bon de faire connaître en France. « Il n'entre pas dans nos attributions, disait le sénat, d'examiner la circulaire du ministre de l'intérieur en tant que s'adressant aux fonctionnaires de son ressort; il nous appartient encore moins de soulever la question de savoir jusqu'à quel point les employés d'une administration peuvent être liés par un ordre de leur chef dans l'exercice d'un droit politique commun, et jusqu'à quel point une telle pression doit être regardée comme opportune dans les élections qui se préparent. Nous voulons nous en tenir simplement au maintien des droits constitutifs de la corporation universitaire dont la défense nous est confiée, et à l'indépendance personnelle de chacun de ses membres. Aussi notre droit et notre devoir sont-ils de déclarer ici que nous ne pouvons tenir son excellence le ministre des cultes pour fondé à gêner en aucune façon les membres du corps académique dans l'exercice d'un vote politique, comme son excellence le ministre de l'intérieur l'a fait relativement aux employés de son ressort. » Les universités de Bonn et de Breslau répondirent à peu près dans les mêmes termes à la malencontreuse circulaire.

Ce n'est pas sans raison que l'on a comparé les universités allemandes à de petites républiques. En réalité, elles sont organisées à l'intérieur aussi démocratiquement que possible. Les fonctions de doyen et de recteur ne peuvent s'éterniser dans les mains d'un seul. Elles ne doivent jamais être conférées deux années de suite au même professeur. Il y a des universités où chacun est doyen à son tour et participe à tour de rôle au gouvernement de la chose académique. S'il présente une excuse, elle est appréciée, elle peut être rejetée. C'est grâce à cette organisation élective, susceptible par cela même de se modifier au fur et à mesure des besoins et du progrès, que les universités allemandes ont dû de prospérer par les causes contraires

à celles qui tuent en France, après un demi-siècle, nos facultés militairement disciplinées.

Le personnel enseignant d'une université allemande se compose de quatre ordres ayant des droits bien distincts, les professeurs ordinaires, les professeurs extraordinaires, les *privat-docenten*, qu'on peut comparer à nos agrégés de faculté, enfin, bien au-dessous des précédens, les maîtres de langues et d'exercices. Ces derniers ne sont pas docteurs et se confondent presque avec les employés de la faculté. Ils enseignent toutes les langues étrangères, même parfois celles de l'Orient, la musique, le chant, l'équitation, la danse, les armes, la natation, la gymnastique, la sténographie, l'écriture. Les maîtres n'ont pas simplement le patronage académique. Leur enseignement est surveillé par le sénat; les prix qu'ils doivent faire payer sont parfois soumis à un tarif; quelques-uns reçoivent même de modiques traitemens.

Les professeurs ordinaires composent par excellence la faculté. Le doyen ainsi que le recteur sont toujours choisis parmi eux; ils entrent seuls au sénat. Ils ne sont jamais nombreux. Les plus grandes facultés de philosophie, comme celles de Berlin, de Vienne, de Breslau, n'en comptent pas plus de vingt-cinq ou vingt-huit. C'est peu, si l'on réfléchit que dans les facultés de philosophie on enseigne l'universalité des connaissances humaines, à l'exception de la théologie, du droit et de la médecine. Leur nombre dépend de la richesse de l'université et de la vogue dont elle jouit : il s'abaisse dans les petites facultés au point d'être insuffisant et presque ridicule. A Iéna, la faculté de médecine n'a que cinq professeurs; la faculté de droit de Giessen n'en a que quatre. Ces professeurs représentent en quelque sorte l'enseignement de la faculté réduit au plus strict nécessaire et suffisant à la grande rigueur aux exigences académiques; mais ils ont à côté d'eux, en nombre toujours supérieur, les professeurs extraordinaires et les *privat-docenten*, qui viennent élargir et compléter le cadre des études. Les professeurs ordinaires sont nommés par le souverain sur une liste de présentation que dresse la faculté. Les formalités sont à peu près les mêmes dans tous les états allemands. La vacance de la chaire est publiquement annoncée par la voie des journaux, et tout docteur peut se constituer candidat en adressant une demande à la faculté. Celle-ci de son côté n'est pas tenue de choisir parmi les postulans : elle compose sa liste en toute liberté dans une assemblée spéciale à laquelle les professeurs ordinaires seuls prennent part. Cette liste renferme ordinairement trois noms; mais, lorsque la faculté le juge convenable, lorsqu'elle veut donner un témoignage particulier d'estime à celui qu'elle propose, elle le présente seul. C'est un honneur qui est toujours d'usage quand le candidat désigné est déjà profes-

seur ordinaire dans une autre faculté. Le recteur transmet la liste au ministre, celui-ci la présente au souverain; mais il n'a le droit d'y rien changer. Ce privilége qu'a l'université de faire parvenir au chef de l'état l'expression de son choix sans qu'elle ait à subir le contrôle d'aucune autorité intermédiaire est une de ses plus antiques prérogatives et une de celles dont elle est le plus jalouse. Il est sans exemple, même en Autriche, que le chef de l'état ait fait une nomination en dehors de la liste de la faculté. Il y eut parfois, pour des motifs politiques, certains exemples de refus de nomination; alors la place resta vacante jusqu'à ce que le différend fût vidé. Dans ce cas, le gouvernement oppose à la décision académique une sorte de *veto;* mais il ne lui viendrait jamais à la pensée de substituer son initiative à celle de la corporation. Il arrive même ainsi quelquefois qu'il répond au sentiment public, dédaigné par les professeurs, affirmé par les étudians. Ceux-ci, membres de la corporation, peuvent en effet, dans certaines circonstances, intervenir directement. Quand ils croient avoir quelque motif sérieux de ne point approuver le choix fait d'un nouveau professeur ordinaire, ils ont le droit de faire entendre au souverain leurs vœux méconnus. Un des professeurs les plus notables de la faculté de médecine de Vienne ne doit sa chaire qu'à une démonstration de ce genre.

Tout professeur ordinaire, quoiqu'il reçoive un traitement de l'état, échappe, par le seul fait de sa nomination, à la censure administrative. On n'a jamais eu, ainsi qu'en France, l'ingénieuse idée de considérer les professeurs comme des fonctionnaires, et leurs honoraires comme un don gracieux qui commande la reconnaissance ou éteigne l'hostilité. Le célèbre Virchow, un des chefs les plus violens de l'opposition en Prusse, professeur à l'université de Berlin, touche 1,200 ou 1,500 thalers sur le budget sans que cela l'empêche d'attaquer le gouvernement à la tribune, dans ses cours, dans les réunions publiques. Nul ministre n'a jamais songé à lui faire entendre qu'il devrait au moins donner sa démission. C'est la Prusse qui paie ses professeurs et non le roi. Une chaire est un asile inviolable, et on a pu voir à la suite de la dernière guerre un professeur de Gœttingue, partisan déterminé de l'autonomie des petits états germaniques, entrer en lutte ouverte avec Guillaume Ier et personnifier au moins autant que le vieux roi de Hanovre la résistance à la Prusse.

Le traitement fixe des professeurs ordinaires varie d'une université à l'autre et même d'un professeur à l'autre dans la même université. Il est augmenté tous les dix ans. De plus le collége académique qui a voulu s'attacher un professeur jouissant déjà d'une grande notoriété a dû quelquefois pour l'attirer lui offrir des avantages extraordinaires. A chaque vacance, il se fait entre les universités une sorte de mise à prix du professeur fort curieuse. Tout se

passe discrètement; mais l'enchère n'est pas moins réelle. C'est ainsi qu'un professeur, selon son mérite comme savant ou son succès dans ses leçons, — ces deux avantages sont également recherchés, — arrive à s'élever des petites universités aux plus importantes; mais, eût-il conquis sa situation à Vienne ou à Berlin, il doit la maintenir au prix d'efforts incessans. Le professorat n'est jamais en Allemagne un champ de repos ou le couronnement d'une carrière qui finit. C'est toujours l'arène et le combat. Les intérêts matériels commandent de ne pas s'endormir.

Le professeur en effet ne reçoit pas de l'état, comme en France, la totalité de ses honoraires. Une partie est directement payée par les élèves. Le système français peut avoir ses avantages; il a certainement quelques inconvéniens. Le moindre est qu'on s'habitue à regarder ce revenu fixe comme la récompense d'une vie consacrée au travail, et non comme la rémunération des soins donnés à l'enseignement. La conséquence est que le professeur s'occupe fort peu de ses élèves. Nos hommes de science ont rarement autour d'eux des étudians qui les paient : ils se retranchent même à cet égard derrière une sorte de dignité qu'on juge sévèrement en Allemagne. « La gratuité de vos cours, nous disent les Allemands, a l'air d'être avantageuse aux élèves; elle l'est surtout au professeur, qu'elle dispense d'un enseignement de toutes les heures, pour lequel il a le droit de prétendre qu'il n'est point rétribué. » Il est douteux en effet que la gratuité soit même avantageuse à l'élève. Tous ceux qui ont fréquenté ou dirigé des laboratoires savent qu'à fort peu d'exceptions près ceux-là seuls travaillent qui paient. Nous sommes ainsi faits. La gratuité de l'enseignement supérieur est une généreuse utopie; mais c'est une utopie, et puis est-il bien juste que des études qui conduisent aux honneurs, aux grandes industries, à des situations brillantes et lucratives, soient gratuites, quand personne ne songe à demander la gratuité de l'enseignement secondaire, indispensable aujourd'hui pour entrer dans la plus modeste carrière. Il y a là une certaine inconséquence.

L'Allemagne trouve un double avantage à ce que le professeur, en plus du traitement fixe de l'état, touche une rétribution directe des élèves qui suivent ses leçons. D'abord le maître se préoccupe davantage de répondre à leurs besoins; ensuite ses honoraires se proportionnent ainsi toujours à son mérite, soit qu'il attire les étudians par d'excellens cours, soit que l'on vienne de toutes parts écouter l'auteur de travaux éclatans. En France, l'étudiant paie chaque trimestre une inscription, qui ne lui confère en réalité aucun droit, puisque les leçons des facultés sont publiques. Le montant de ces inscriptions vient s'ajouter au prix des examens et du diplôme. C'est un impôt sur le titre de docteur. En Alle-

magne, l'étudiant, au commencement de chaque semestre, choisit les cours qu'il lui convient de suivre. Il va s'inscrire au secrétariat en payant pour chacun d'eux une rétribution spéciale, dont le taux varie au gré du professeur. Les règlemens se bornent à fixer un *minimum*, et la manière dont celui-ci est établi montre bien cette tendance constante de l'université allemande de toujours rendre à chacun selon ses œuvres. Le *minimum* à payer par l'élève pour un cours semestriel est d'autant d'unités monétaires que le professeur fait de leçons par semaine. Fait-il cinq leçons, ce qui n'est pas rare, la rétribution est de 5 florins en Autriche, en Prusse de 5 thalers. Le professeur touche intégralement la rétribution; mais elle est payée au secrétariat de la faculté, ce qui évite tout froissement, tout embarras. Le professeur, par ce revenu qu'il tire des étudians, est intéressé à faire beaucoup de leçons afin d'élever le *minimum*, et à les faire bonnes afin d'avoir beaucoup d'auditeurs. Par cette partie de son traitement qu'il touche de l'état, il est assuré contre la maladie et la vieillesse. Il n'y a point de retraite; le titre de professeur est à vie. Quand les infirmités sont venues, le professeur se repose. Grâce aux professeurs extraordinaires, grâce aux *privat-docenten*, l'enseignement n'en souffre pas.

« L'université a pour mission, disent les règlements prussiens, de donner par des cours et d'autres exercices académiques l'instruction générale, scientifique et littéraire, aux jeunes gens convenablement préparés par les études élémentaires, elle doit les mettre à même d'aborder avec des capacités suffisantes les diverses branches de service de l'état et de l'église, ainsi que toutes les professions qui exigent une éducation scientifique supérieure. » Ce n'est pas évidemment avec le petit noyau de ses professeurs ordinaires que l'université peut suffire à un tel programme. C'est ici qu'interviennent les professeurs extraordinaires et les *privat-docenten*. A Berlin, pour vingt-sept professeurs ordinaires à la faculté de philosophie, il y a trente-trois professeurs extraordinaires. Le nombre de ceux-ci n'est jamais limité. Il dépend des ressources que l'université possède ou que le gouvernement met à sa disposition. La faculté trouve-t-elle qu'une branche importante ou nouvelle des sciences n'est pas représentée comme il convient dans son enseignement, elle nomme pour combler la lacune un professeur extraordinaire, ou encore elle donne ce titre à un homme de mérite qu'elle veut retenir en attendant qu'elle puisse se l'attacher de plus près. Les professeurs extraordinaires sont nommés par le ministre sur la proposition de la faculté. Leurs fonctions sont à vie. Souvent ils n'ont d'autre traitement que la rétribution scolaire, dont ils fixent eux-mêmes le montant comme les autres professeurs. Par exception, un traitement fixe peut être alloué à ceux dont le cours n'est pas de nature à attirer beaucoup d'élèves.

Quant à la qualité de *privat-docent*, elle est accessible à tout docteur. Elle s'acquiert par des épreuves spéciales dont les détails sont soigneusement réglementés. C'est un examen et non un concours. Il n'y a pas de concours en Allemagne; ils se prêteraient mal à l'esprit universitaire, qui est de laisser la porte ouverte à toute capacité sans que rien, — hormis les besoins de l'enseignement, — vienne borner le nombre des activités individuelles qui veulent se produire. Les *privat-docenten* n'ont jamais d'autres émolumens que la rétribution scolaire, et perdent leur titre, s'ils restent deux ans sans professer. Ils varient l'enseignement de la faculté comme les professeurs extraordinaires le complètent. Les cours des *privat-docenten* font souvent double emploi. Au reste rien n'est plus commun que de voir dans une faculté plusieurs cours sur le même sujet. Il en résulte entre les professeurs une émulation qui profite aux élèves. Liberté entière des deux côtés. Le maître enseigne ce qu'il veut et comme il veut; l'étudiant va où il sait trouver économie et profit. Un curieux règlement lui permet de fréquenter *gratis* tous les cours de la faculté pendant les dix premiers jours du semestre. C'est seulement au bout de ce temps qu'il est tenu de faire un choix et de s'inscrire. Le certificat de présence à un seul cours, même d'un *privat-docent*, même d'une autre université, donne droit aux examens, et jamais l'examinateur ne trouve mauvais que le candidat n'ait point suivi ses leçons.

On a fait à l'enseignement supérieur allemand ce reproche, que le prix en était beaucoup plus élevé que le nôtre. Oui sans doute, ces rétributions payées aux professeurs au commencement de chaque semestre ont bientôt dépassé le montant des inscriptions trimestrielles prises par l'étudiant français; mais il faut tenir compte de tout, du nombre d'heures consacrées par le professeur à ses cours, du nombre d'élèves qu'il a, des facilités données à l'enseignement pratique. On arrive ainsi sans peine à se persuader que le pécule de l'étudiant allemand est beaucoup mieux employé, et que la somme d'instruction à laquelle il aurait droit en France pour le même prix ne saurait être comparée à celle qu'il se procure en Allemagne. Ajoutons que, quand on veut apprécier le prix des études dans un pays, il ne suffit pas de savoir ce que coûte l'école; il faut se demander comment les dépenses scolaires se combinent avec les frais généraux de déplacement et d'existence. Il est clair que les petites villes d'université allemandes offrent aux étudians peu fortunés le bénéfice d'une vie à bon marché, qu'on ne trouve pas à Paris. Certaines universités, comme celle de Greifswald, sont presque uniquement fréquentées par les étudians pauvres, tandis que Bonn et Heidelberg, « où l'on boit du vin, » sont le rendez-vous de la jeunesse dorée. Enfin on doit tenir compte encore de certaines dispositions qui

abaissent encore la dépense moyenne des études en Allemagne. Le professeur peut à son gré dispenser l'élève de toute rétribution. Il le fait toujours pour les étrangers qui lui sont présentés, et nous avons trouvé partout cette hospitalité du savoir largement pratiquée. Un autre usage dispense de la rétribution les fils des professeurs et de tous les dignitaires de l'université jusqu'au secrétaire. La faculté elle-même peut accorder la remise de la totalité ou de la moitié de la rétribution aux étudians qui justifient de leur indigence et témoignent en même temps, par un examen spécial, de leur instruction et de leur aptitude. On évalue à près de 1,200, c'est-à-dire à un cinquième du nombre des étudians allemands, ceux qui profitent de ces immunités. La dispense des frais d'étude prend aussi dans la plupart des facultés la forme de bourses fondées par l'état, par des communes, par des particuliers. A Greifswald, où l'université n'est fréquentée que par 350 étudians, il y a plus de quarante bourses. On les répartit au concours entre les étudians qui produisent un certificat d'indigence. Il y a d'autres fondations d'un ordre plus humble : l'université dispose toujours dans un restaurant de la ville d'un certain nombre de pensions gratuites qu'on donne chaque semestre à des étudians pauvres à la suite d'un examen spécial, lequel se fait avec une certaine solennité devant la faculté assemblée, et roule uniquement sur les matières enseignées pendant le semestre qui vient de finir. Signalons enfin des institutions qui, pour être conçues dans un esprit plus moderne, n'attestent pas moins énergiquement cette constante sollicitude de la mère commune, l'*alma mater*, pour ses enfans malheureux. Il existe à Heidelberg, depuis 1863, une association de secours pour les étudians malades. Les professeurs font partie de l'association. Les étudians paient une cotisation semestrielle qui n'excède pas 30 kreutzer, encore en sont-ils dispensés en cas d'indigence. Les professeurs apportent leur temps, leurs soins et leur bonne volonté. Les malades ont dans l'hôpital une salle spéciale; ils choisissent le médecin qu'ils veulent. Ceux qui en ont les moyens paient pension, les autres sont soignés gratuitement. Le conseil de l'association se compose du prorecteur (1), des deux professeurs de clinique de la faculté de médecine, d'un médecin de la ville, de deux professeurs élus chaque année par le sénat et de cinq étudians. On remarquera la place faite dans le conseil à l'élément extra-universitaire. La présence du médecin de la ville est une infraction aux anciennes mœurs de corporation; on peut la regarder comme un véritable progrès.

Si nous avons rappelé les facilités que trouvent en Allemagne les

(1) A Heidelberg, le recteur est le grand-duc. Le premier magistrat de l'université prend le titre de prorecteur. Il a d'ailleurs toutes les prérogatives et toute l'indépendance des autres recteurs.

étudians, c'est plutôt comme preuve de l'intérêt universel qu'y excitent les hautes études que comme un des côtés du système d'enseignement. Il est fort douteux que les secours, les bourses, les encouragemens de toute nature, les prix (inconnus dans les universités allemandes), contribuent aux progrès des études ou des sciences, comme nous avons l'air de le croire en France. Ce qui importe, c'est le nombre, la valeur, l'indépendance du personnel enseignant (1), le temps qu'il donne aux élèves. Ce qui importe surtout, c'est que l'enseignement puisse, sans retard comme sans secousse, recevoir toutes les modifications devenues nécessaires. L'enseignement supérieur français, enfermé dès l'origine dans le moule administratif, est aujourd'hui ce qu'il était il y a cinquante ans : à peine quelques chaires nouvelles ont été créées. En Allemagne au contraire, l'enseignement, libre de toute entrave gouvernementale, par le seul effet de la concurrence des universités, n'a pas cessé un seul jour de se transformer, de s'agrandir, de se perfectionner. Depuis cinquante ans, le nombre des cours a au moins doublé. Les facultés de droit et de théologie sont restées à peu près stationnaires; mais les facultés de médecine et de philosophie, plus mêlées au mouvement de l'époque, ont vu leur personnel s'accroître tous les jours. A Berlin, le nombre des professeurs et des *privat-docenten* des facultés de médecine et de philosophie était de 127 au 1er janvier 1862; en 1864, il était de 140, soit 13 professeurs de plus en deux ans, et comme chacun fait en moyenne deux cours, c'est une augmentation de vingt-six cours semestriels. A la vérité, cette étonnante progression s'est arrêtée depuis 1864 à Berlin et dans toutes les universités des états allemands. Est-ce à dire que l'enseignement y soit arrivé à ce point d'être en parfait équilibre avec les besoins du pays? Nous sommes tenté d'y voir plutôt une conséquence de la grande crise politique que traverse en ce moment l'Allemagne.

II.

Cette harmonie constante de l'état de l'enseignement et du progrès des sciences est favorisée dans les amphithéâtres d'Allemagne par l'absence de tout programme. C'est un point fort important. Il n'y a

(1) Malgré la différence de population qui existe entre la France et l'ensemble des états allemands, le nombre des étudians inscrits était, il y a quelques années, exactement le même dans les deux pays. En 1860, l'École normale, nos cinquante-deux facultés, les vingt et une écoles secondaires de médecine et les trois écoles supérieures de pharmacie, avaient ensemble 19,671 étudians. Les vingt-huit universités allemandes, pendant le semestre d'été 1863, ont distribué l'enseignement à 19,000 étudians. Or, pendant cette même année 1863, le personnel enseignant était, pour ces vingt-huit universités, de 1,906 professeurs et *privat-docenten*, dont chacun faisait en moyenne deux cours, soit un maître par dix élèves, un cours semestriel par cinq élèves.

pas de *chaires* proprement dites, il n'y a que des *professeurs*. La faculté n'est pas constituée par la réunion d'un certain nombre de cours, c'est un collége de professeurs qui enseignent à leur guise. A mesure que se manifeste une évolution des sciences, non-seulement le personnel de la faculté se modifie par l'adjonction d'hommes nouveaux; mais chaque professeur varie lui-même ses leçons selon le courant de l'époque, au lieu d'avoir à se conformer, ne fût-ce qu'en apparence, à l'étiquette d'un programme contre-signé par un ministre il y a quelque vingt ans. S'il se trompe, si la direction qu'il suit est mauvaise, les *privat-docenten* sont là : ils ne manqueront pas, — c'est leur intérêt, — de combler toute lacune laissée dans l'enseignement par les professeurs ordinaires ou extraordinaires. Un professeur vient-il à mourir, on ne se croit point obligé de nommer à sa place quelque honnête médiocrité dont le mérite est d'avoir soigneusement suivi les chemins battus. La faculté ne s'astreint jamais à perpétuer un cours. Depuis six ans, la faculté de philosophie de Berlin a eu à remplacer trois professeurs ordinaires, deux de chimie et un d'astronomie; elle a appelé à elle un physicien, un mathématicien et un paléontologiste.

L'enseignement allemand, grâce à cette liberté du professeur qui est le fondement même de son organisation, a pris un caractère de multiplicité, de variété et d'opportunité que ne pourra jamais réaliser l'administration centrale la plus éclairée et la plus prévoyante. Chaque branche des sciences, aussi spéciale qu'on la puisse imaginer, même née d'hier, a droit de cité dans l'université, appelle à elle les étudians. Nous voudrions donner ici la liste entière des cours professés pendant le dernier semestre dans quelque grande faculté de philosophie. On y verrait toutes les sciences naturelles, historiques, sociales, plus ou moins représentées selon la place qu'elles tiennent dans les préoccupations de l'époque : la théorie des observations micrométriques à côté du droit postal, les comédies de Molière à côté des monumens du cycle troyen. Le droit civil français est professé à Munich, Würzbourg, Fribourg en Brisgau, Berne et Heidelberg. L'instruction revêt toutes les formes. Tel professeur commente un ouvrage qu'il va publier, tel autre raconte simplement un voyage qu'il a fait. Il n'est pas rare que les cours sur une littérature étrangère soient faits dans la langue même, en français, en italien, en anglais. Quelques vieux universitaires professent en latin. A Prague, il y a de jeunes *privat-docenten* qui enseignent dans l'idiome tchèque.

Chaque professeur fait ordinairement deux cours en même temps, même trois, dans des conditions pécuniaires différentes. Sur les programmes, ces cours portent les mentions *publice, privatim, privatissime*. Les cours *publice* sont ceux pour lesquels l'étudiant n'a à

payer que le minimum de la rétribution scolaire. Ce sont les plus nombreux. Les autres sont, si l'on veut, des espèces de conférences ou de véritables répétitions dont le prix est parfois élevé, mais qui n'en figurent pas moins au programme officiel et sont faites souvent dans les amphithéâtres de l'université. Ils roulent en général sur un point très spécial, ou sont d'une portée plus pratique; parfois c'est en réalité un second enseignement. Tel professe la météorologie dans un de ses cours, et dans l'autre la physique expérimentale. Bopp faisait ses leçons *publice* sur le sanscrit et ses leçons *privatim* sur les grammaires grecque, latine et allemande comparées.

On attache en général fort peu d'importance à la forme. Les leçons n'ont aucune prétention oratoire. Les professeurs n'ont d'autre soin que d'être compris. Quelques-uns ont parfois essayé dans les grandes villes de rompre avec l'antique simplicité académique en appelant à eux le public du dehors. Nous avons suivi à Berlin une tentative de ce genre faite par le physiologiste Du Bois-Reymond. Dans le grand amphithéâtre de l'université, qui ne contient cependant pas plus de 360 places, un soir de chaque semaine la population berlinoise s'entassait. Fort peu d'étudians; c'étaient la plupart des hommes d'un certain âge, amateurs de sciences, anciens élèves de l'université, qui n'étaient pas fâchés de revoir ces murs témoins des études de leur jeunesse. M. Du Bois-Reymond lisait sa leçon, qu'il essayait de rendre éloquente. Elle roulait sur les plus récens progrès accomplis dans les sciences biologiques; génération spontanée, antiquité de l'homme, paléontologie, tout y passait. Cette manière, dont les conférences de la Sorbonne peuvent donner une idée, sauf qu'il n'y avait point de dames et qu'on n'y faisait aucune expérience pour le plaisir des yeux, était trop contraire aux vieux usages universitaires pour ne pas exciter quelques petites jalousies. Avec un peu de malice, les étudians, à voir l'éminent physiologiste disserter ainsi de toutes choses, disaient qu'il visait à la succession de Humboldt. Ils disaient aussi que ces leçons, faites devant un public d'amateurs, n'étaient d'aucune utililé pour le progrès des sciences, et que M. Du Bois-Reymond eût mieux fait de laisser le soin de les vulgariser à ceux qui n'avaient point, comme lui, l'honneur de les avoir fait avancer.

Nulle part on ne trouve en Allemagne de grands amphithéâtres, comme à Paris et dans quelques villes de province. Les salles de leçons sont petites, souvent mal disposées, mal éclairées. Les personnes qui ont autrefois suivi les cours de l'école des langues, quand ils se faisaient à la Bibliothèque, auront une idée de ce que sont les amphithéâtres dans la plupart des universités d'outre-Rhin. A la rigueur, le premier coin venu est bon. M. de Siebold, à Munich, professe dans les combles du musée. Le sujet toujours très spécial des leçons, le petit nombre d'étudians qui les suivent, établissent bien-

tôt une sorte d'intimité entre le maître et l'élève. Il y a quelques années, M. Ewald, l'orientaliste de Gœttingue, eut une affection qui l'empêchait de se lever. Il faisait son cours dans sa chambre. Les élèves, assis autour du lit, écrivaient, tandis que Mme Ewald vaquait aux soins du ménage. Il n'est pas rare que les cours, même les cours *publice*, se fassent ainsi chez le professeur, en famille. Aux leçons d'Ehrenberg, nous arrivions cinq ou six. Il nous recevait dans son cabinet, au milieu de ses microscopes, de ses livres et de ses ménageries d'infusoires parqués dans des tubes. On causait de la réunion précédente, on demandait des éclaircissemens qui parfois entraînaient à de longues digressions; on cherchait une bête dans les tubes, on en trouvait une autre, et voilà la leçon encore dévoyée, ou bien c'était un point d'érudition à éclaircir, et, séance tenante, on fouillait la bibliothèque : somme toute, excellentes et profitables leçons que ces leçons ainsi faites à bâtons rompus.

Ce dédain de tout éclat, cette bonhomie, ne sont pas simplement affaire de formes, ils touchent à l'essence même de l'enseignement allemand. Le maître professe comme il travaille; son cours n'est que l'exposition de sa méthode. Il creuse et il montre comment on creuse un sujet. On a dit que le professeur allemand « travaillait tout haut » devant ses élèves; l'expression est fort juste. En France, nos professeurs de science se bornent pour la plupart à exposer les résultats acquis. C'est au reste la méthode officielle, consacrée par l'existence d'un programme pour les cours de faculté. L'année dernière, M. de Sybel, professeur d'histoire à l'université de Bonn, dans un discours académique sur les universités allemandes et étrangères, a vivement critiqué notre système. « En France, a-t-il dit, le maître apporte le résultat de recherches souvent longues et laborieuses; mais il ne dit rien à ses auditeurs des opérations intellectuelles par lesquelles il est arrivé à ces résultats. En Allemagne au contraire, on tâche surtout d'apprendre à l'étudiant la méthode d'une science. On cherche, non à le mettre en état de devenir lui-même un savant, mais à lui donner une idée claire des problèmes de la science et des opérations par lesquelles se résolvent ces problèmes. » D'une manière générale, les remarques de M. de Sybel sont fondées. Son tort est de les avoir étendues à tout l'enseignement français. Il y a des exceptions; nous pourrions citer tels cours au Collége de France qui répondent exactement à l'idéal que se fait M. de Sybel. Le professeur n'a pas de programme; il enseigne ce qu'il veut, le sujet le plus spécial ou la plus obscure question, il cherche à s'éclairer lui-même en même temps que ses auditeurs; son amphithéâtre devient son laboratoire aux heures de la leçon. A défaut d'élèves nombreux, qu'on ne trouve jamais pour suivre un cours ainsi fait, il a

des disciples, il fait école. C'est là l'enseignement supérieur dans ses aspirations les plus hautes.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé l'université allemande que comme une admirable machine d'enseignement; elle est autre chose. En faisant du vrai mérite la condition de tout avancement, elle a atteint un but plus élevé, elle a fondé la grandeur scientifique du pays. Le *privat-docent* sait qu'il n'a d'autre moyen de parvenir que de se faire connaître par des recherches, des travaux meilleurs que ceux de ses concurrens. Il sait aussi que sa valeur personnelle n'aura jamais rien à redouter ni de l'intrigue, ni de la disgrâce, ni des bureaux, ni des appréciations lointaines d'un administrateur dont les complaisans ont surpris la bonne foi. Il n'aura de juges que ses pairs, les professeurs des autres facultés, sous la garantie de l'opinion publique. Les recueils scientifiques portent ses travaux au loin, les étudians répandent la renommée de son enseignement. L'avenir est à lui, il deviendra professeur titulaire ou au moins supplémentaire. Aucun pouvoir, aucune coterie, ne sauraient l'en empêcher. Il est sans exemple qu'un homme de valeur soit resté *privat-docent*, au second rang. Tel est le secret de cette décentralisation allemande qui nous frappe d'étonnement. Le *privat-docent* d'une grande université la quitte sans crainte, il n'a pas besoin d'y garder des amis ou un puissant protecteur pour y être rappelé un jour. Il est sûr qu'on viendra le tirer de l'exil des universités inconnues, comme Giessen, Rostock, Marbourg, s'il en est digne. Et dans le calme profond de ces petites villes, « habitées seulement, ainsi que disait Goethe, par des professeurs, des philistins, des étudians et du bétail, » il travaille tout à l'aise, il produit, il se fait connaître. Rien ne le vient déranger, c'est à peine si les bruits de la vie du monde arrivent jusque-là. Nous entendions un jour un anatomiste bien connu en Europe, M. Bischoff, se plaindre des distractions trop grandes de la ville de Munich. Munich! à peu près aussi bruyante que Versailles! Si les Allemands l'ont appelée l'Athènes du nord, ce n'est certes pas pour l'animation de la place publique. M. Bischoff regrettait sa vie à Erlangen, où il avait fait ses belles recherches d'embryogénie et de plus créé une collection d'anatomie. Il nous racontait quel bruit fit dans l'université et dans la ville l'arrivée d'un crocodile mort qu'on lui avait envoyé du Muséum de Paris. Ses aides, ses élèves, tous s'étaient mis à l'œuvre presque nuit et jour avec lui afin de ne rien perdre de la précieuse bête. On en tira un monde de préparations qui peuplent aujourd'hui la collection anatomique. Voilà la vie, voilà les grands événemens dans ces bourgades universitaires par où ont passé les noms les plus illustres de l'Allemagne. Tout le jour à leurs études et à l'enseignement, les jeunes professeurs se

réunissent le soir à la brasserie, échangent entre eux les nouvelles scientifiques : on discute, les doctrines s'affirment, et de ce contact naît une ardeur plus grande pour la recherche du lendemain.

De là cette prodigieuse quantité de livres, de mémoires, de travaux originaux éclos chaque jour sur tous les points du territoire germanique. Parmi les nations de l'Europe, l'Allemagne est de beaucoup celle qui donne le plus grand effort à la poursuite de la vérité. Nous n'entendons nullement faire ici le procès à la science française. Les deux pays ne marchent pas dans les mêmes voies. Les travaux allemands sont tout de détail, d'érudition, d'investigation; ce sont des œuvres de patience et de savoir solide, mais où manque souvent l'étincelle qui d'un livre fait jaillir une science. On ne trouve pas au-delà du Rhin de traités comme la *Mécanique céleste* de Laplace, les *Recherches sur les ossemens fossiles* de Cuvier ou l'*Anatomie générale* de Bichat. L'Allemagne enregistre journellement un nombre prodigieux de faits observés et de connaissances acquises, elle n'a peut-être pas aussi bien l'art de les interpréter, de les relier ou de les isoler par les procédés d'une méthode rigoureuse. Encore aujourd'hui les systèmes abondent chez nos voisins comme aux plus beaux temps de la métaphysique. Le cycle philosophique n'est pas encore fermé, l'ère purement scientifique n'est pas encore ouverte. L'Allemagne en un mot est moins affranchie du passé que la France; le moyen âge subsiste en elle sous mille formes, même à l'université. Poussons la porte : nous sommes dans la salle d'honneur, l'*aula*. La faculté assemblée préside à la réception d'un docteur en médecine. Les examens sont terminés. Avant de remettre au candidat le diplôme, scellé du grand sceau de la faculté et signé de la main du doyen, le récipiendaire doit prêter le serment d'usage. C'est le juge de l'université qui en lit la formule, le candidat la répète, la main dans la main du juge. Or ce serment commence ainsi : « Je jure de pratiquer la médecine non pour moi, mais pour la plus grande gloire de Dieu... » Il se termine comme il commence : « ... Je jure enfin de donner toute mon attention à sanctifier la religion par l'art que je pratiquerai. Que Dieu donc et son saint Évangile me viennent en aide ! » Quand le candidat est Israélite, on modifie quelque peu cette dernière invocation. Voilà comme on reçoit les docteurs dans la patrie de Fichte, de Schelling, de Hegel. Ce serment, qui peut devenir une violence faite aux idées philosophiques du candidat, est prononcé en latin, et nous touchons ici à un autre côté gothique de l'enseignement allemand. Le latin y joue ce rôle pédant qui n'a laissé chez nous, grâce à la révolution, que des traces à peine sensibles. Les discours académiques sont en latin, ainsi que la plupart des thèses; on trouve toujours en latin dans ces dernières le récit abrégé de la vie du jeune docteur. La

volumineuse brochure qui donne au commencement de chaque semestre l'heure et l'objet des cours de l'université est toute en latin. L'amphithéâtre, la chaire, élevée au-dessus des bancs comme dans une classe de collége, rappellent aussi la vieille tradition pédagogique. La parole descend du maître à l'élève au lieu de lui être adressée en face, comme dans nos salles, disposées en gradins.

Cependant la science allemande se débarrasse peu à peu de tout cet appareil suranné, l'enseignement subit une transformation radicale. Avec sa merveilleuse souplesse, il se met à l'unisson des tendances modernes. Les amphithéâtres se renouvellent comme les doctrines qu'on y enseigne, les laboratoires sortent de terre, l'outillage se complète, et ce sont les sciences de la vie, liées de plus près que les autres aux problèmes religieux et sociaux de l'époque, qui marchent en tête de ce grand mouvement. A Berlin, l'anatomie est aujourd'hui logée dans un bâtiment de proportions grandioses et élégantes, sans futilités, sans ornemens déplacés ou prétentieux; si les peintures archaïques des couloirs rappellent encore le vieil esprit allemand, la disposition générale de l'édifice est conçue d'après les vues les plus récentes de la science. On y trouve des collections, des cabinets d'instrumens, des salles d'étude pour toutes les recherches. L'amphithéâtre, construit sur le plan des nôtres, est machiné avec un soin curieux : la table arrive, chargée des objets de démonstration, dans le vaste espace réservé au professeur; elle est mobile et peut être tournée dans toutes les directions. La chimie, la physique, ont aussi leurs amphithéâtres spécialement construits pour elles.

Le luxe déployé à Berlin en faveur des études pratiques d'anatomie l'est aussi également à Bonn. Pour les laboratoires de ces deux villes, le gouvernement prussien a dépensé 800,000 thalers environ, le royaume de Hanovre 100,000 thalers pour celui de Gœttingue, 100,000 thalers aussi le petit état de Bade pour le laboratoire de Heidelberg, le plus beau et en ce moment le plus célèbre de toute l'Allemagne. On l'appelle le Palais de la Nature (*Natur-Palatz*). Il est le domaine de M. Helmholtz. Celui-ci, après avoir fait ses études à Berlin, était devenu, tout jeune encore, professeur à l'université de Kœnigsberg. L'importance des travaux qu'il y publia le firent appeler à Bonn, où il enseigna l'anatomie et la physiologie. Le gouvernement prussien commit alors la faute de ne pas retenir par quelques sacrifices un homme de cette valeur. Le gouvernement de Bade, mieux avisé, lui fit les propositions qui devaient l'amener et le fixer à Heidelberg. C'était en 1857. Le nouveau professeur eut pleins pouvoirs de disposer son laboratoire à sa guise et de créer un établissement digne des grandes choses dont il entrevoyait déjà la réalisation. Le *Natur-Palatz* a des laboratoires spéciaux de chimie, de physique, de physiologie; les instrumens abondent, et rien

n'y manque de ce qu'exigent les recherches sur les sciences de la vie. Le *Natur-Palatz* est une des gloires de cet heureux petit pays de Bade. Les chambres votent tous les ans les fonds nécessaires à l'entretien, et, quand les professeurs le demandent, elle souvrent des crédits supplémentaires pour les acquisitions importantes. Heidelberg a encore M. Bunsen; Berlin lui a enlevé Kirchhoff. C'est à Heidelberg qu'ont été inaugurés ces beaux travaux d'analyse spectrale qui nous révèlent la constitution chimique des astres. Heidelberg, célèbre il y a quelques années par les études de droit qu'on y faisait, est aujourd'hui le centre des sciences physiques et physiologiques en Europe. L'état allemand qui de son budget entretient le *Natur-Palatz* retient MM. Helmholtz et Bunsen, attire tous les étudians de l'Allemagne et tous les savans de l'Europe dans une de ses universités, l'état qui fait cela est grand comme trois de nos départemens.

Le XVIIIe siècle avait donné aux sciences françaises la prépondérance dans toute l'Europe. En 1795, Pallas, Allemand de nation, imprimait à Saint-Pétersbourg en français son *Tableau physique et topographique de la Tauride*. Jusqu'en 1804, les *Mémoires de l'Académie de Berlin* sont rédigés en français; le français était devenu la langue savante du continent. Toute cette avance est perdue. Les guerres de l'empire, couronnées par le réveil de la nationalité allemande, ont été le signal d'une violente réaction qui s'est étendue aux lettres et aux sciences. Les universités, après avoir élevé l'enseignement théorique à une grande hauteur, fondent aujourd'hui l'enseignement pratique sur les plus larges bases. L'esprit allemand en est renouvelé, il quitte ses langes séculaires, il entre dans la maturité de l'esprit moderne avec tous les avantages d'une organisation de son enseignement dont rien n'approche ailleurs. Aussi l'influence de l'Allemagne dans les sciences va-t-elle grandissant en Europe. Il y a quelques mois, un *privat-docent* de Berlin, appelé professeur dans la capitale de la Hollande, commençait son cours en allemand. Il donna cette raison à ses auditeurs étonnés, que l'allemand était désormais la langue scientifique universelle. A Paris même, une sorte de découragement presque coupable s'empare de nous; les sciences de la vie elles-mêmes ont une tendance à se germaniser jusque dans la patrie de Buffon, de Bichat, de Geoffroy Saint-Hilaire. C'est là un état extrêment grave; il mérite toute l'attention de ceux qui ont à cœur de voir la France reprendre dans les sciences un rang digne d'elle. Il faut que leur patriotisme cherche les moyens de rallumer à tout prix le flambeau de vérité que la France tenait autrefois plus haut que toutes les nations du monde.

GEORGE POUCHET.

L'ÉDUCATION

DES

FEMMES ET DES AFFRANCHIS

EN AMÉRIQUE

Ce qui donne à l'organisation des écoles publiques aux États-Unis un caractère spécial, c'est la nécessité, hautement reconnue et proclamée dès l'origine, d'assurer, sans établir entre les sexes aucune différence, l'instruction la plus large et la plus libérale à un peuple appelé à régler lui-même ses destinées. Sur ce point, jamais aucun doute ne s'est produit, jamais la question de savoir s'il est bon d'élever le niveau intellectuel des classes que le hasard a placées aux degrés inférieurs de la société n'a été agitée sérieusement; jamais des publicistes timorés ou de prétendus défenseurs de la foi religieuse ne se sont avisés d'examiner dans quelles proportions devait être distribué le pain de la science. La religion et la politique, d'accord avec le bon sens, ont inscrit en tête de toutes les constitutions américaines le droit universel à l'éducation et assigné dans tous les budgets des fonds spéciaux pour la création et l'entretien d'écoles publiques. Ce sont les habitans eux-mêmes qui fournissent les fonds nécessaires à la construction de ces écoles, à l'achat du mobilier des classes, aux salaires des instituteurs. Jamais impôt n'a rencontré un assentiment plus unanime. Il grandit d'année en année avec les besoins; les accroissemens successifs dont la nécessité se fait sentir ne rencontrent jamais de contradicteurs, ne sont l'objet d'aucunes protestations de la part des contribuables. Réglant eux-mêmes le montant et contrôlant l'emploi des taxes qu'ils s'imposent volontairement, ils considèrent ces sacrifices, dont ils ne voudraient s'af-

franchir sous aucun prétexte, comme rendant au centuple ce qu'ils coûtent. Ils les ont triplés pendant les cinq désastreuses années de la dernière guerre. C'est une maxime généralement adoptée que, chaque citoyen devant mettre au service du pays tous ses talens, le pays doit de son côté fournir à ses enfans les moyens d'acquérir la plus grande somme d'aptitudes.

L'initiative privée suffirait donc pour donner à l'enseignement populaire une large et puissante organisation; mais la constitution, voyant dans l'éducation publique un grand intérêt national, a pris soin d'assurer au gouvernement central un droit de protection et de surveillance sur les écoles au moyen d'un fonds permanent destiné à les entretenir. Le budget des écoles publiques se compose de quatre sortes de revenus. Le premier provient de l'abandon fait à l'instruction publique du produit de la vente de la trente-sixième partie de tous les territoires dont le congrès peut disposer (1); le second résulte d'un boni de 200 millions de francs que présenta en 1835 le budget de l'état fédéral; le troisième se compose du produit de 30,000 acres de terres, accordées, pour chacun des sénateurs et des représentans, dont le nombre est fixé par le *census* de 1860, aux états qui fonderont des colléges d'agriculture et d'arts mécaniques; le quatrième enfin est fourni par les taxes locales que s'imposent les citoyens en proportion de leur fortune réelle. C'est le plus considérable, puisque les trois autres réunis ne constituent que la dixième partie de la somme totale employée annuellement pour le service des écoles publiques, somme que l'on ne peut évaluer à moins de 450 millions.

Gratuitement ouvertes à tous les enfans des deux sexes depuis cinq ans jusqu'à dix-huit, ces écoles publiques (*common schools, free schools*) embrassent notre enseignement primaire à tous les degrés, celui des « écoles réelles » d'Allemagne, l'enseignement secondaire spécial, organisé depuis peu en France, et une grande partie de l'enseignement de nos colléges et de nos lycées. L'élève passe successivement par tous les degrés de l'enseignement élémentaire; l'école de grammaire, *grammar-school*, et l'école supérieure, *high school*, y ajoutent l'enseignement des langues anciennes, de la littérature, de l'histoire, de la géométrie, de l'algèbre, de la chimie, de la physique et de l'histoire naturelle. Celui qui a parcouru le cercle entier de ces études se trouve ainsi en possession d'une forte et complète éducation professionnelle, en même temps qu'il est suffisamment préparé, s'il aspire aux professions libérales et savantes, à l'enseignement des colléges et des universités.

(1) Ces territoires présentent une surface de 2,265,025 milles carrés.

On ne connaît pas en Amérique cette impolitique répartition du savoir qui pendant si longtemps a été regardée en France et dans d'autres pays comme une sorte de nécessité sociale, accordant aux pauvres et aux habitans des campagnes une instruction élémentaire souvent fort restreinte, et réservant aux privilégiés de la fortune l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Le système de l'Amérique assure aussi bien aux écoles rurales qu'aux écoles urbaines le bienfait de l'instruction secondaire. L'esprit éminemment libéral dans lequel a été conçue l'organisation de l'éducation publique a voulu que les études qu'embrasse l'enseignement, depuis ses degrés les plus élémentaires jusqu'aux plus élevés, fussent communes aux jeunes gens et aux jeunes filles, réunis le plus souvent dans les mêmes établissemens; enfin lorsqu'il a été question, pendant les années qui viennent de s'écouler, de créer des écoles pour les nègres, personne n'a eu la pensée d'en restreindre l'enseignement et de le circonscrire dans d'étroites limites.

Cette participation des jeunes filles à l'enseignement supérieur, l'élan généreux qui a porté les habitans des États-Unis à improviser en peu d'années un vaste système d'éducation pour les enfans des nègres affranchis par suite du triomphe du nord sur le sud, sont un sujet d'étude qui nous a semblé digne d'être traité avec quelque étendue.

I.

Tandis qu'en Angleterre, en France et dans plusieurs états de l'Europe, on révoque en doute le droit des femmes à une éducation supérieure, que l'on va jusqu'à leur refuser une intelligence suffisante pour les hautes études scientifiques, il est une nation pour laquelle la question est depuis longtemps résolue. Les États-Unis, habitués à donner l'expérience pour base à toutes les théories, n'ont pas commencé par se demander quelles pourraient être pour la famille et pour la société les conséquences d'une extension donnée à l'éducation des femmes; ils leur ont ouvert toutes les écoles, ils ont voulu qu'elles ne demeurassent étrangères à aucune des branches de l'enseignement. Les admirables résultats qu'ils ont obtenus sont la réponse la plus victorieuse que l'on puisse faire aux objections qui se produisent partout où la question de l'émancipation intellectuelle des femmes n'est pas encore sortie du domaine de la discussion. C'est du reste le cours naturel des choses qui a donné aux femmes dans les divers états de l'Union, antérieurement à toute réflexion et indépendamment de tout esprit de système, une part considérable à l'éducation publique, et leur a par suite assuré une im-

portance et un degré de considération qu'elles n'obtiennent point ailleurs. Dans les circonstances tout exceptionnelles où s'est fondée la société américaine, ayant à se répandre librement au sein des vastes et magnifiques contrées ouvertes à son activité, elle a compris que l'éducation populaire devait être le premier de ses devoirs, que, partout où s'établissait une commune, une école devait s'élever à côté de l'église. Une église, une école, un journal, tels sont pour elle les trois élémens essentiels de toute civilisation. Dans les premiers temps, les maîtres étaient rares et ne pouvaient suffire aux besoins. Les Américains firent donc appel aux femmes que leur savoir pouvait rendre aptes à la profession d'institutrices. Peu de localités possédaient les ressources nécessaires à la construction de deux écoles; le même établissement dut recevoir les enfans des deux sexes. L'égalité démocratique étant profondément entrée dans les mœurs de l'autre côté de l'Atlantique, les enfans des riches et des pauvres vinrent s'asseoir sur les mêmes bancs et recevoir le même enseignement depuis le premier degré jusqu'au plus élevé. L'on ne tarda pas à s'apercevoir non-seulement que les jeunes filles, instruites à côté des jeunes garçons, ne leur étaient inférieures ni en application ni en intelligence, mais encore que les institutrices appliquaient à l'enseignement des qualités et des aptitudes que l'on ne trouvait pas au même degré chez les instituteurs.

Ces différences devinrent peu à peu d'autant plus manifestes que les jeunes gens étaient pour la plupart obligés d'abandonner dès l'âge de quatorze ou quinze ans les études commencées pour entrer dans les affaires, tandis que rien ne s'opposait à ce que les jeunes filles les continuassent. Celles-ci se trouvèrent donc en possession d'une instruction plus solide, plus étendue, et se firent ainsi dans la société une place plus élevée que celle qui leur est assignée chez les nations européennes. Le respect et la considération dont elles étaient l'objet en Amérique s'accrurent encore lorsqu'au milieu des grands événemens dont les États-Unis furent le théâtre, elles montrèrent que leur courage et leur patriotisme ne le cédaient en rien à ceux des hommes. On sait quel admirable dévoûment les femmes et les jeunes filles des états du nord ont déployé pendant les cruelles années où la plus terrible guerre que nous offrent les annales des temps modernes a mis les armes aux mains des deux parties de l'Union. On les a vues accourir sur les champs de bataille, porter des secours et des consolations aux blessés, se transformer pour eux en véritables sœurs de charité. Les instituteurs payèrent à la mort un large tribut. Dans plusieurs états, il ne revint qu'un petit nombre de ceux qui s'étaient enrôlés sous les drapeaux de l'armée du nord. Les institutrices se multiplièrent pour les rempla-

cer, et maintenant leur nombre dans les écoles des États-Unis est, comparé à celui des instituteurs, dans la proportion de 70 pour 100 (1). Les résultats de la guerre ont mis leurs talens et leur ardeur à une nouvelle épreuve. La victoire du nord sur le sud a eu pour conséquence l'affranchissement d'une population de noirs qu'on n'évalue pas à moins de 4 millions d'âmes. La religion, l'humanité et la politique faisaient un devoir de se préoccuper du sort des affranchis, repoussés par leurs maîtres et obligés de demander au travail des moyens d'existence. De nombreuses associations formées dans les états du nord songèrent à fonder des écoles pour les enfans de couleur des deux sexes. Un appel chaleureux fut fait aux riches, habitués à s'associer à tous les actes de bienfaisance, et depuis 1862 plus de 4,000 écoles pour les jeunes nègres ont été établies dans les principaux états du sud. C'est à des femmes qu'a été confié cet enseignement, et ces généreuses missionnaires de la science n'ont pas hésité à quitter leur pays et leur famille pour aller se vouer à un travail rendu plus pénible par l'opposition qu'elles ont rencontrée dans la plupart des villes où elles se sont établies. Je les ai vues à l'œuvre, et j'ai été aussi émerveillé de leur zèle intelligent que des résultats qu'elles ont obtenus. Les rapports fournis chaque année par les surintendans des écoles publiques reconnaissent unanimement que les femmes apportent dans l'exercice de leurs fonctions une intelligence, une habileté, un tact, que l'on rencontrerait difficilement chez les hommes. S'il est un reproche qui puisse leur être adressé, c'est de se livrer avec trop d'ardeur à leur laborieuse tâche, et de compromettre trop souvent leur santé par un excès de travail.

Plusieurs établissemens d'instruction supérieure destinés aux jeunes filles jouissent en Amérique d'une juste célébrité. Tels sont par exemple le *Packer collegiate institute* de Brooklyn, le *Rutger's female college* à New-York, et surtout le *Vassar college* à Poughkeepsie. Le *Packer collegiate institute* doit son existence à la libéralité de Mme Packer, dont il porte le nom et révère la mémoire. Situé dans la rue Joralemon, sur les hauteurs de Brooklyn, il réunit toutes les conditions réclamées par l'hygiène en même temps qu'il possède toutes les ressources nécessaires à un haut enseignement scientifique et littéraire. La maison a une valeur de 600,000 francs, les collections et la bibliothèque ont été acquises au prix de 50,000 francs. Il s'y dépense annuellement 228,000 francs, sur lesquels 124,000 sont employés pour les salaires des maîtres;

(1) Sur 350,000 instituteurs ou institutrices, on compte 200,000 femmes et 150,000 hommes. A Baltimore, en 1867, il y avait 500 institutrices et 50 instituteurs.

celui du principal est de 18,750 francs. Au mois d'octobre 1868, l'établissement comptait 750 jeunes filles réparties en trois divisions, le département préparatoire, le département collégial, le département académique; 156 suivaient les cours de latin, 140 apprenaient la langue française.

Lors de ma première visite, j'étais arrivé dans l'établissement, dont j'avais admiré l'élégante architecture, à l'heure où les exercices commencent. Je fus conduit par le principal, M. Crittenden, dans la chapelle, où toutes les élèves s'étaient réunies. — Cette chapelle, éclairée par de hautes fenêtres ogivales, est assez vaste pour contenir 1,200 personnes. Une galerie circulaire en occupe la partie supérieure. La vue de ces 5 ou 600 jeunes filles, d'une tenue parfaite, présentait le plus agréable spectacle. J'y remarquai un grand nombre de figures spirituelles et gracieuses. Elles ne paraissaient nullement avoir cet air de hardiesse et de sans-façon que l'on reproche parfois aux jeunes Américaines. Aussitôt que M. Crittenden eut annoncé à ses élèves le sujet de ma visite, le professeur de musique s'assit au piano, et toutes les élèves chantèrent à l'unisson deux cantiques religieux, suivis de chants patriotiques dont quelques-uns rappelaient les souvenirs de la dernière guerre. Ce fut sans doute pour faire honneur à un visiteur français que le directeur leur fit ensuite entonner en chœur *la Marseillaise*. On pouvait juger, par l'expression qu'elles y mirent, qu'elles étaient satisfaites de manifester leur sympathie pour la France. Sur ma demande, on fit exécuter aux plus avancées quelques morceaux à première vue, et je pus me convaincre que l'enseignement musical était sérieux. A un signal donné, toutes les élèves se levèrent, et, se mettant en marche au pas militaire, se rendirent, dirigées par le piano, dans leurs classes respectives.

Les classes élémentaires, que j'examinai d'abord, sont excellentes. Je parcourus successivement les cours des différens degrés. Parmi les particularités dont je fus frappé, je signalerai la prédilection que les élèves les plus avancées manifestent pour l'étude des sciences et particulièrement pour la géométrie et l'algèbre. Moins fortes en latin, préparées d'une manière insuffisante pour l'étude de la langue française, elles suivent en général avec succès les cours d'histoire, de géographie et de littérature. Dans la classe supérieure du département académique, je les trouvai occupées à lire à haute voix et à commenter quelques passages du *Paradis perdu* de Milton. Elles récitèrent avec beaucoup d'intelligence et d'expression les beaux vers du poète anglais. La maîtresse leur adressa plusieurs questions sur le texte, la valeur des expressions, le rhythme poétique et aussi, d'après le désir que j'en témoignai, sur la vie, le caractère de Milton,

sur le temps où il a vécu. Elles donnèrent sur tout cela des indications très précises. La maîtresse pria l'une d'elles d'apprécier la conduite politique de Milton. A propos de la mort de Charles Ier, elle lui demanda ce qu'elle pensait de cet événement. L'élève interrogée ne répondit pas. Une de ses camarades, plus hardie, dit que Charles Ier avait mérité la mort, parce qu'il avait violé les lois de sa patrie. Cette réponse parut satisfaire le reste de la classe. Une jeune fille cependant se leva et déclara que, pour son compte, elle désapprouvait d'une manière absolue la peine de mort, et qu'il aurait été beaucoup plus convenable de bannir Charles Ier ou de le tenir en prison que de faire tomber sa tête. La jeune fille qui s'était montrée si sévère envers le roi d'Angleterre avait dix-sept ans, l'autre dix-neuf. Il paraît que, si je n'avais pas été présent, cette discussion se serait prolongée, et que chaque élève aurait soutenu avec chaleur ses opinions. Je venais d'assister à un des exercices familiers dans les écoles d'Amérique, où dès les premières années on croit qu'il est utile de laisser la pensée s'exprimer librement, où le maître avertit, conseille et dirige, mais ne se croit pas le droit d'imposer ses idées et ses sentimens. Si cet appel à la raison individuelle, à la réflexion, au libre examen, peut contribuer à donner aux jeunes filles et aux jeunes gens une confiance exagérée en eux-mêmes, et quelquefois un ton de suffisance qui a été relevé avec assez d'aigreur par mistress Trollope, on ne peut nier qu'il ne hâte le développement intellectuel d'une manière beaucoup plus efficace que l'enseignement dogmatique, qui pendant si longtemps a donné pour *criterium* de la vérité la parole du maître.

J'ai rapporté les mêmes impressions de ma visite au *Rutger's college* de New-York. Une vaste construction en forme de château du moyen âge, avec tourelles, mâchicoulis et créneaux, appelle d'abord l'attention. L'intérieur est moins riant que celui du *Packer institute*. Les cours y sont peut-être aussi plus abstraits; l'étude des mathématiques y est poussée plus loin. Les jeunes filles, dans la quatrième année, étudient la trigonométrie, la géométrie analytique et le calcul différentiel. Le grec et le latin leur sont enseignés de manière à les rendre capables de traduire quelques auteurs faciles. Elles donnent plus de temps aux langues modernes, à l'allemand et au français. J'ai assisté à une classe d'une trentaine de jeunes filles prononçant et parlant le français d'une manière fort remarquable. Elles ont pour maîtresse Mlle de Wailly, appartenant à une famille bien connue dans notre monde universitaire, qui enseigne sa langue maternelle comme il serait à désirer qu'on enseignât dans nos lycées l'allemand et l'anglais, s'appliquant beaucoup plus à faire parler ses élèves qu'à leur faire connaître les difficultés gram-

maticales. Sous le nom de philosophie domestique, *home philosophy*, j'ai vu avec plaisir s'organiser un cours analogue à ceux que l'on commence à comprendre parmi les cours d'enseignement secondaire institués en France pour les jeunes filles. Il est encore tout récent. Le programme, qui me paraît rédigé d'après un livre de Mlle Beecher (1), est, comme les programmes de toutes les écoles, trop étendu pour que les jeunes élèves puissent l'embrasser dans toutes ses parties. Il comprend l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, l'esthétique, la science culinaire, la floriculture et l'horticulture. Ces différens cours sont placés sous la direction d'un médecin. En somme, bien que le point de vue pratique doive y dominer, cet enseignement n'est point conçu de manière à former d'habiles ménagères et d'utiles maîtresses de maison. Si ces jeunes filles étaient chargées chacune à son tour de la direction de quelques-unes des branches de l'administration matérielle de l'établissement, comme cela se fait dans nos bonnes institutions de demoiselles, et si le cours d'économie domestique avait pour objet spécial d'apprendre tout ce qu'une femme doit savoir pour le gouvernement de son intérieur, il rendrait certainement plus de services que ces études d'anatomie, de physiologie, d'horticulture, qui ne peuvent être que fort superficielles. La durée des études au *Rutger's college* est de six années; les deux premières sont pour le département préparatoire et le département académique; les quatre autres appartiennent spécialement à l'enseignement collégial. Les élèves obtiennent après ce temps un brevet correspondant au grade de bachelier ès arts.

M. Mathieu Vassar, enrichi par le commerce, conçut la pensée de consacrer sa fortune à la création d'un grand établissement d'éducation pour les jeunes filles. Elles devaient y recevoir la même instruction que celle qui est donnée aux jeunes gens dans les meilleurs colléges des États-Unis. Pour l'accomplissement de ce projet, M. Vassar se mit en rapport avec les savans et les hommes des différens pays qui s'étaient occupés le plus activement d'élever le niveau de l'enseignement des femmes. Ce fut en 1861 qu'il mit à exécution un plan qui avait été pour lui l'objet de longues études et de sérieuses méditations. Le moment où la législature de l'état de New-York, acceptant l'offre de M. Vassar, prononça l'incorporation de ce collége de jeunes filles à l'université, est une date importante dans l'histoire de l'éducation publique aux États-Unis. Le droit des femmes à une instruction supérieure y était reconnu. Elles étaient

(1) *A Treatise on domestic Economy for the rise of young ladies at home and at school*, by miss Catherine E. Beecher; New-York 1867.

déclarées dignes de participer à toutes les études jusqu'alors réservées aux hommes; on proclamait ainsi solennellement l'égalité d'intelligence chez les deux sexes. M. Vassar accomplit l'acte généreux qui couronnait une longue et honorable carrière d'une manière simple et digne. Il choisit avec soin les vingt-huit administrateurs qui devaient composer le bureau de surveillance, *board of trustees*, du nouvel établissement, les réunit le 21 février 1861 dans une des salles publiques de la cité de Poughkeepsie, et, après leur avoir exposé avec émotion le dessein qu'il s'était proposé en créant l'œuvre qu'il confiait à leur patronage, il leur remit un coffret contenant en diverses valeurs 2,500,000 fr. C'était avec cette dotation offerte par un simple brasseur qu'allait se construire une maison dont aucun établissement d'instruction publique n'avait jamais, ni dans l'ancien monde ni dans le nouveau, égalé la magnificence. Admis à visiter dans toutes ses parties ce collége, élevé dans une petite ville des bords de l'Hudson, j'avoue que rien de tout ce que j'ai vu dans les villes des États-Unis, dont j'ai examiné les écoles de tous les degrés, n'a produit sur moi une plus vive impression. Quatre cents jeunes filles venues des diverses parties de l'Amérique y étaient réunies. Toutes les découvertes de la science moderne avaient été mises à contribution pour assurer leur bien-être matériel, et elles trouvaient accumulées autour d'elles toutes les ressources propres à leur faciliter l'étude des différentes branches des connaissances humaines.

Le collége, construit sur un plateau à quelque distance de la ville et au milieu d'une riante campagne d'où l'œil découvre un vaste horizon, s'étend sur une façade de plus de 160 mètres, dont le centre est un pavillon large de 60, et dont les deux extrémités sont coupées à angle droit par deux ailes de 55. Il a été richement pourvu de toutes les servitudes que comporte un tel établissement. Le sous-sol contient une foule de conduits savamment disposés et distribuant à tout l'édifice l'air, le gaz, l'eau froide et l'eau chaude. Le premier et le second étage, que traversent dans tous les sens de vastes corridors, sont occupés par des classes, des salles d'étude, des cabinets de chimie, de physique et d'histoire naturelle, de minéralogie et de géologie, des galeries de dessin et de peinture. Autour du corps de logis principal se groupent plusieurs bâtimens particuliers, un observatoire possédant un puissant télescope et les instrumens les plus perfectionnés pour l'étude de l'astronomie, un gymnase ou *callisthenium*, un manége. Des jardins, des parcs, des bois au milieu desquels coulent de frais ruisseaux, servent de lieux de promenade et de récréation.

Les jeunes filles sont admises dans l'établissement à l'âge de qua-

torze ans. Le cours d'étude est de quatre années. Pour être en état de suivre celui de première année, il faut pouvoir expliquer César (4 livres), Cicéron (4 discours), Virgile (6 livres), avoir étudié l'algèbre jusqu'aux équations du second degré, la rhétorique et un peu l'histoire générale. Pendant ces quatre années, l'enseignement embrasse les langues latine, grecque, française, allemande, italienne, les mathématiques, la physique, la chimie, la géologie, la botanique, la zoologie, l'anatomie, la physiologie, la rhétorique, la littérature anglaise, les littératures étrangères, la logique et l'économie politique.

Il ne faut pas s'étonner à l'aspect d'un programme aussi formidable, comprenant, comme c'est l'usage en Amérique, une véritable encyclopédie. Les élèves ne sont pas obligées d'en suivre toutes les branches. Les cours ayant lieu séparément et à des heures distinctes, elles peuvent faire un choix parmi les études et s'appliquer de préférence, sous la direction du principal et des professeurs, à celles qui leur conviennent le mieux. Si l'instruction perd en profondeur ce qu'elle offre en étendue, si même sur un grand nombre de points elle ne peut être qu'assez superficielle, ce défaut, que l'on peut signaler dans presque toutes les écoles des États-Unis, frappe assez les hommes qui veillent sur l'instruction publique pour qu'il doive tôt ou tard s'amoindrir. On comprend la nécessité d'opérer de notables retranchemens parmi les parties les moins essentielles. Du reste, nous n'avons pas le droit d'être trop sévères sur ce point à l'égard des États-Unis, si nous faisons un retour sur les programmes de notre enseignement classique, contre la surabondance desquels de nombreuses protestations se font chaque jour entendre, et que nous avons tant de peine à réduire à des proportions raisonnables.

La remarque la plus importante à laquelle donne lieu le collége Vassar, c'est que les jeunes filles ne paraissent inférieures sous aucun rapport aux jeunes gens du même âge, quel que soit le genre d'étude auquel elles s'appliquent; c'est la conclusion que j'ai dû tirer de mes inspections dans les classes. Aussi le droit des femmes à un enseignement supérieur et au partage des ressources que trouvent les jeunes gens dans les colléges et les universités gagne-t-il chaque jour du terrain aux États-Unis. Dans son rapport annuel, M. O. Haven, président de l'université de Michigan, rappelait, le 29 septembre 1868, que la législature de l'état avait décidé en 1867 que « le but élevé pour lequel l'université de Michigan a été fondée ne sera atteint que lorsque les femmes seront admises au partage de ses droits et de ses priviléges. » — « Si les jeunes gens et les jeunes filles, ajoutait le président, partagent les mêmes études dans nos écoles publiques, nos écoles supérieures et notre école nor-

male, il n'est pas juste que ces dernières ne puissent être admises à jouir des priviléges de l'université. Je ne vois aucune raison à ce qu'on les prive des avantages qu'offrent nos bibliothèques, nos musées, nos laboratoires, nos conférences et tous les autres moyens d'instruction. Si cette admission présente quelques difficultés, il faut les étudier; elles ne sont pas insurmontables. » Pendant mon séjour aux États-Unis, les jeunes filles de Crawfordsville, état d'Indiana, adressaient au directeur du collége de Wabash la demande d'être admises à en suivre les cours. Trouvant au sein de leur ville natale une institution pourvue de tout ce qui peut leur offrir les avantages d'un cours complet d'instruction, elles se croient en droit d'en profiter. A toutes les objections, à toutes les fins de non-recevoir opposées à leurs prétentions, elles ont répondu avec fermeté que déjà dans plusieurs états le principe des colléges mixtes avait depuis longtemps reçu son application, que dans l'état d'Indiana deux colléges plus importans que celui de Wabash ouvraient leurs cours sans distinction aux élèves des deux sexes. Le succès a couronné les prétentions des jeunes filles de Crawfordsville. On ne doit pas s'étonner du reste de voir triompher en Amérique la cause de l'éducation supérieure des femmes lorsque les mêmes tentatives sont faites dans presque tous les états de l'Europe, et même dans le pays du monde où l'on s'attendait le moins à les rencontrer, en Russie. Une association organisée pour atteindre le même but vient de se former en Angleterre. Malgré l'opposition qu'a rencontrée en France la généreuse pensée d'élever le niveau de l'enseignement des femmes et d'établir pour elles des cours scientifiques et littéraires, les mères de famille en ont compris l'importance. L'impulsion est donnée, et le mouvement qui s'est manifesté à Paris et dans un grand nombre de villes ne se ralentira pas.

Ce n'est pas seulement le droit à une instruction égale à celle que reçoivent les hommes qui, dans les divers états de l'Amérique, ne rencontre maintenant qu'un très petit nombre de contradicteurs. L'opinion qui tend à leur ouvrir, comme conséquence nécessaire de l'éducation supérieure, toutes les carrières dont l'accès leur avait été fermé y fait de jour en jour de grands progrès. Déjà elles ont été admises à suivre les cours de six facultés de médecine : plus de 300 docteurs du sexe féminin exercent maintenant dans les états de l'Union la médecine et la chirurgie avec un talent et un succès réels. A Philadelphie, six *doctoresses* sont inscrites, sur les registres où sont établies les taxes sur le revenu, pour une somme de bénéfices annuels variant de 10,000 à 50,000 francs; enfin j'ai eu le plaisir de voir à New-York une de ces habiles *doctoresses* à la tête d'une clientèle qui lui assure un revenu de 80,000 francs.

II.

Cette manière d'envisager l'éducation à donner aux femmes soulève naturellement un autre problème, la réunion des jeunes gens des deux sexes dans les mêmes établissemens. Cette participation des garçons et des filles à une éducation commune est aujourd'hui généralement considérée en Amérique comme présentant beaucoup plus d'avantages que d'inconvéniens. La visite que j'ai faite à Oberlin afin d'y étudier de près une question qui ne pourrait pas même être formulée pour la France, les faits dont j'y ai été témoin, me permettent d'exposer avec assez d'étendue les raisons sur lesquelles se fondent les hommes les plus honorables pour en démontrer l'excellence au point de vue américain. Le collége d'Oberlin doit sa naissance au zèle pieux du révérend John Shipherd, assisté d'un ancien missionnaire chez les Cherokees du Mississipi, M. Stewart, et d'un savant prédicateur, le révérend Charles Fenney. Ils s'associèrent pour travailler à la régénération de l'église réformée au moyen de la création d'une maison d'instruction publique. Le collége et le village où ils s'établirent reçurent d'eux le nom d'Oberlin, le vénérable pasteur français du Banc-de-la-Roche. Les commencemens furent bien modestes. Quelques chaumières, un presbytère, une salle construite en bois et réunissant 30 écoliers, tels étaient en 1833 les élémens d'un village qui compte aujourd'hui 5,000 habitans environ et d'un collége qui possède maintenant un capital de 800,000 francs, sept vastes bâtimens, 20 professeurs et 1,134 étudians des deux sexes. L'enseignement embrasse six divisions; le « département théologique » compte 11 étudians; le « collége classique, » dont les cours sont de quatre années, est fréquenté par 117 élèves, dont 9 filles; le « cours classique spécial » pour les filles, aussi de quatre années, a 190 élèves; les « divisions scientifiques, » dont les cours sont de trois années, renferment 34 étudians, la « division préparatoire » 484 jeunes gens; enfin une « division préparatoire spéciale pour les jeunes filles » a 294 élèves.

Les élèves des classes les plus avancées sont chargés de venir en aide aux écoliers moins âgés et de diriger leurs travaux. La surveillance qu'ils exercent contribue au maintien de l'ordre et de la discipline. Pendant les deux dernières années, il n'y a pas eu un seul étudiant dont la conduite ait motivé le renvoi de l'établissement. Le patriotisme des élèves pendant la guerre de sécession a été admirable. Trois jours après l'appel de 75,000 hommes fait par le président Lincoln, le village d'Oberlin avait déjà formé deux compagnies et souscrit une somme de 50,000 francs : 41 élèves des classes de phi-

losophie et de théologie s'étaient enrôlés. Ils ont pris part à un grand nombre de combats et se sont fait remarquer autant par leurs sentimens religieux que par leur courage. Un grand nombre furent tués ou blessés. Les régimens qui furent levés ailleurs comptèrent 850 anciens élèves d'Oberlin. En 1861, sur 166 élèves du collége, 100 sont entrés comme volontaires dans l'armée.

Les bâtimens appartenant au collége ont une valeur de près de 500,000 francs. Le plus grand et le plus beau est le *Ladies-hall*, contenant des chambres particulières pour loger 100 jeunes filles et une salle à manger pour 200 couverts. L'hôtel Tappan, *Tappan-hall*, construit en 1835 et en 1836 grâce aux libéralités d'Arthur Tappan, est organisé pour recevoir 100 jeunes gens internes; on y trouve aussi une salle de lecture et des classes. C'est *Tappan-hall* qui, occupant le centre du collége, devait en être le principal édifice; mais la construction a été faite à trop peu de frais, et la solidité laisse à désirer. On se préoccupe de le rebâtir pour lui permettre de répondre aux besoins actuels. La chapelle contient, indépendamment de la salle consacrée au service religieux, des salles pour les conférences théologiques et une grande salle de réception dans l'étage supérieur. Quatre bibliothèques, renfermant environ 10,000 volumes, sont mises à la disposition des élèves. L'école préparatoire, qui forme les jeunes gens non-seulement pour le collége, mais pour l'enseignement et pour les affaires, est celle qui compte le plus grand nombre d'élèves. C'est de cette section que sortent la plupart des instituteurs de l'Union. Au collége sont annexeés une école d'art et d'agriculture ainsi qu'une école normale pour les instituteurs. On réunit ces derniers pendant six semaines chaque année afin de leur donner des leçons et des conseils sur la tenue et l'enseignement des écoles. L'établissement d'Oberlin renferme encore une école d'hiver et un conservatoire de musique, dirigé par un professeur du conservatoire de Leipzig.

Depuis trente ans, 15,000 élèves sont sortis de cette intéressante institution. Ce qui la distingue tout particulièrement, c'est la réunion dans la même maison, dans les mêmes classes, dans la plupart des exercices scientifiques et littéraires, de jeunes gens et de jeunes filles de l'âge de quinze et dix-huit ans recevant le même degré d'instruction. Dans les premières années, le petit village d'Oberlin, dépourvu d'habitans, ne pouvait offrir aux élèves l'avantage de ces pensions de famille qui s'organisent d'ordinaire dans le voisinage des colléges. Le nouvel établissement dut donc adopter le système des dortoirs, et des édifices séparés reçurent les pensionnaires des deux sexes. Dans celui qui était destiné aux jeunes filles, on établit des réfectoires où les jeunes gens furent admis à prendre leurs

repas aux mêmes tables que leurs compagnes d'études. Aujourd'hui le nombre des habitations s'est accru, et beaucoup d'élèves se mettent en pension dans des familles particulières. Pourtant le collége des jeunes filles a encore 100 chambres, et 220 élèves prennent place dans les réfectoires. Il y a des familles qui ne reçoivent que des filles en pension, d'autres admettent des pensionnaires des deux sexes. Dans le collége, il y a un directeur pour les jeunes gens, une directrice pour les jeunes filles, objet d'une surveillance spéciale de la part de plusieurs dames, presque toutes veuves d'anciens professeurs. Quant à l'ordre, à la discipline, à la régularité des études, on s'en rapporte généralement au bon sens et à la sagesse des élèves. Les jeunes gens peuvent être admis dans la maison habitée par les jeunes filles à certaines heures, depuis celle du thé par exemple jusqu'à sept ou huit heures du soir. De leur côté, celles-ci peuvent assister aux lectures ou conférences faites le soir dans les salles du collége. La réunion n'a pas lieu lorsqu'il s'agit de matières religieuses. Les élèves des deux sexes peuvent faire ensemble des promenades à pied ou à cheval, pourvu qu'ils ne sortent pas des limites du village, excepté dans certains jours de fête. Dans le passage d'une salle à une autre, ils marchent ensemble par groupes, librement et sans être astreints à d'autre discipline que celle que leur impose une habitude d'ordre et de convenance qui leur est devenue naturelle.

Un pareil système d'éducation, objet de quelques objections, ne manque cependant pas en Amérique d'apologistes convaincus. Il n'offre d'ailleurs rien d'étrange aux habitans d'un pays où la plupart des écoles d'enseignement primaire, élémentaire et supérieur sont mixtes. C'est la règle à New-York. Elle a cependant de nombreuses exceptions. A Baltimore, les classes à tous les degrés sont séparées; à New-Haven et à Chicago, toutes sont mixtes. A Boston, en 1867, sur 20 écoles de grammaire, 7 étaient pour les garçons seulement, 7 pour les jeunes filles, et 6 étaient mixtes. Quelques parens voudraient ne pas envoyer leurs filles aux écoles primaires, non parce qu'elles y sont en contact avec des garçons, mais parce qu'elles s'y trouvent en rapport avec des enfans des classes inférieures; ils ne font pas de difficulté de les envoyer aux *grammar-schools*, où cet inconvénient, pensent-ils, est beaucoup moindre. D'autres au contraire estiment qu'il n'y a nul inconvénient à ce que les enfans des deux sexes se trouvent ensemble dans les écoles primaires, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de douze ou treize ans; ils y voient quelque danger lorsqu'ils ont cinq ou six ans de plus, et qu'ils entrent dans l'école élémentaire ou *grammar-school*. M. Hager, principal de l'école supérieure de West-Roxburg, près Boston, atteste que, lorsque

les enfans des deux sexes sont réunis dans les mêmes écoles, il y a beaucoup moins d'*attraction* entre eux que lorsqu'ils sont élevés dans des écoles séparées. Ils sont les uns pour les autres comme des frères et des sœurs. A New-York, les trois écoles, primaire, élémentaire et supérieure, sont souvent réunies dans le même local; mais les classes, les récréations et les entrées sont distinctes. Au premier étage par exemple, il y aura une école primaire mixte, à l'école supérieure une *grammar-school* de filles, et dans l'étage au-dessus une de garçons. Dans les écoles mixtes, les garçons sont d'un côté et les filles de l'autre. Les filles sont congédiées avant les garçons. Dans l'école secondaire de Bigelow-south-Boston, école très bien dirigée, les sexes sont réunis, et même dans les classes les pupitres sont entremêlés. Dans les classes supérieures, le nombre des filles dépasse le plus souvent celui des garçons. A Providence, où toutes les écoles sont mixtes, le nombre des filles est double de celui des garçons. A Springfield (Massachusetts), en 1868, il y avait 85 filles et 45 garçons.

Les directeurs du collége d'Oberlin allèguent, pour justifier cette réunion dans un même établissement et cette participation aux mêmes études des jeunes gens des deux sexes, une expérience de plus de trente années, pendant lesquelles ils n'ont eu aucun abus à signaler. Il résulte d'abord de cette réunion une grande économie d'argent et de forces. Tous les moyens d'instruction, tant en ce qui concerne le matériel des classes et les instrumens de travail qu'en ce qui touche le nombre des professeurs, choisis parmi les hommes les plus distingués, devraient être doublés, si les sexes étaient élevés séparément. L'organisation du collége donne donc le plus haut degré d'instruction au plus grand nombre d'élèves avec le moins de dépense possible. Ce système est aussi tout à fait à l'avantage des familles. Le plus souvent les frères et les sœurs viennent à Oberlin suivre ensemble les cours, ce qui pour les uns et les autres produit les meilleurs effets. Chacun d'eux se trouve heureux de la présence de l'autre. La sœur a dans son frère un soutien naturel. C'est le désir de rapprocher ainsi les membres d'une même famille qui devient dans beaucoup de localités l'occasion de l'établissement d'une école supérieure de filles dans le voisinage d'un collége de garçons. L'un et l'autre gagnent à ce rapprochement. Seulement il faut beaucoup plus de surveillance lorsqu'ils étudient dans des établissemens séparés que lorsqu'ils sont réunis dans le même. Autre considération importante : il s'établit entre les élèves des deux sexes s'appliquant aux mêmes études une émulation et une ardeur de bien faire qui manquent dans les colléges où les sexes sont séparés, ou qu'on ne peut entretenir qu'au moyen d'honneurs et de récompenses qui ne

produisent leur effet que sur un nombre très restreint d'étudians. Cette émulation, cet amour désintéressé du travail, résultat de l'influence mutuelle qu'exercent l'un sur l'autre les deux sexes réunis en société, ont pour le reste de la vie d'heureuses conséquences. Habitués à aimer le devoir pour lui-même et non pour les distinctions qu'il peut procurer, ils portent dans le monde les qualités auxquelles ils ont dû leurs succès classiques.

Cette éducation en commun a encore des avantages plus dignes de considération. Les élèves n'auront pas, après avoir terminé leurs études, à employer beaucoup de temps pour acquérir cette tenue, ce ton de politesse et d'urbanité que tout jeune homme bien élevé doit apporter dans le monde. Ces qualités sociales, ces manières distinguées, cette égalité d'humeur, sont devenues son partage, il les a acquises sans effort. Les deux sexes, accoutumés à se trouver sans cesse en rapport, échappent à ces malaises vagues, à ces mélancolies sans objet que l'on peut observer surtout dans les maisons où une défiance exagérée les tient scrupuleusement éloignés l'un de l'autre. Le principal actuel du collége d'Oberlin, le révérend James Fairchild, m'exposait avec beaucoup de force combien la réunion des jeunes gens et des jeunes filles dans son établissement est favorable au maintien de l'ordre et de la discipline. Garçons et filles se tiennent mutuellement en respect. Ils se plient sans peine aux règles de la maison. Si quelques infractions à l'ordre se remarquent, parmi les nouveau-venus particulièrement, on peut dire qu'il n'y a pas de ville dans l'état dont les rues soient nuit et jour aussi calmes et aussi tranquilles que celles d'Oberlin. Sur les deux ou trois cents jeunes filles qui suivent les cours supérieurs, il n'a été prononcé en moyenne qu'une exclusion tous les cinq ans. Les infractions aux lois de propriété, ordinairement assez communes entre écoliers, cessent d'exister dès que l'élément féminin fait partie de la communauté. M. Fairchild ajoutait à ces remarques des détails qui trouveraient plus d'un incrédule parmi nos étudians français. La défense de fumer, partout prescrite et partout violée, est scrupuleusement observée à Oberlin, grâce à la présence des jeunes filles, envers lesquelles aucun élève ne voudrait manquer d'égards.

Voici quelques-unes des objections que soulève le système d'éducation suivi au collége d'Oberlin et les réponses qui leur sont faites. Est-on bien sûr que l'intelligence des jeunes filles soit à la hauteur de l'enseignement si varié et si étendu auquel elles participent? Je ne peux mieux faire que d'invoquer encore ici l'expérience de M. Fairchild. « J'ai enseigné, me disait-il, pendant les huit premières années de mon séjour au collége d'Oberlin, le grec, le latin et l'hébreu; j'ai, la neuvième année, enseigné les mathématiques pures

et appliquées, et enfin, durant les trois dernières années, les sciences morales et philosophiques. Pour ces différentes branches d'études, j'ai eu dans mes classes des jeunes filles aussi bien que des jeunes gens, et je n'ai remarqué entre les uns et les autres aucune différence. Les deux sexes ont une part égale parmi les forts élèves et parmi les faibles. Je ne veux pas affirmer par là qu'il n'existe aucune différence normale entre l'intelligence des femmes et celle des hommes : je crois que la nature leur a donné des tendances ou des aptitudes différentes; je veux dire seulement que toutes les fois que les uns et les autres ont appliqué leur esprit aux études du même ordre, ils l'ont fait avec un succès égal. Les uns et les autres ont la même aptitude pour comprendre et pour exprimer le vrai. Dernièrement, à l'université du Michigan, j'assistais à une leçon de grec. On expliquait Thucydide. C'était la fille du professeur de grec qui tenait la classe, et, je puis le dire, avec une supériorité dont j'aurais été étonné, si je n'avais eu souvent à constater le même fait dans d'autres établissemens. » — A ceux qui craindraient pour les jeunes filles, en raison de la faiblesse de leur constitution, les résultats du travail sérieux qu'exigent des études supérieures, on fera observer que les cas de maladie ou de mortalité pour les élèves du sexe féminin ne sont pas plus communs que pour les jeunes gens. Parmi les élèves gradués des deux sexes depuis trente-quatre ans, il y a eu pour les hommes 1 mort sur 9 1/2, pour les femmes 1 sur 12.

Poursuivons la série des objections. Les deux sexes n'ayant point à remplir dans le monde les mêmes fonctions, n'est-il pas nécessaire de leur donner une éducation différente et de faire suivre à chacun d'eux le genre d'études plus particulièrement conforme à sa destinée future? Oui sans doute, si les colléges avaient pour but de donner une éducation professionnelle et de préparer pour telle ou telle carrière spéciale; mais l'enseignement littéraire et scientifique embrasse des études générales, préparant les élèves à toutes les professions que l'avenir leur réserve. Il ne contient aucun élément qui ne soit de nature à orner l'esprit, à élever l'intelligence, à former le cœur. De cette éducation commune, les élèves de chaque sexe sauront bien tirer les conséquences qui leur conviendront et approprier à leur usage les connaissances qu'ils auront acquises. Assis à la même table et partageant la même nourriture, les jeunes gens et les jeunes filles conservent néanmoins leur constitution propre, soumise à des lois différentes. La nourriture de l'esprit est comme celle du corps : elle produit sur les deux sexes des effets différens, chacun d'eux en profite à sa manière et selon ses besoins. On aura beau rendre entre les deux sexes l'éducation parfaitement identique, jamais elle ne fera d'une femme un homme ni d'un homme une femme.

re danger : ne doit-on pas craindre de voir s'altérer, dans une
n où chaque sexe devra nécessairement exercer sur l'autre
rande influence, le caractère distinctif de chacun d'eux? Ne
t-on pas les jeunes filles prendre la rudesse de manières, le
-aller et le sans-gêne des garçons, où ceux-ci devenir mous,
nés et frivoles? L'expérience prouve le contraire. D'un côté, la
ce des jeunes filles n'inspire aux jeunes gens que des senti-
généreux, un esprit chevaleresque. Quant aux jeunes filles, la
tesse, la grâce, l'élégance, qui leur sont naturelles, se per-
t bien plutôt loin de la présence de ceux dont la vue contri-
plus souvent à développer les meilleures tendances de leur
. C'est dans l'isolement et dans des conditions exceptionnelles
forment les viragos et les amazones; c'est dans la vie com-
que naissent et se manifestent les qualités sociales.
tes ces considérations s'effacent devant la plus grave de toutes,
t celle des mœurs. Comment se figurer qu'il n'y ait pas plus
langer à redouter pour les jeunes filles dans ces rapports jour-
avec les jeunes gens dont elles partagent les études? Réunis
les mêmes classes, souvent sous le même toit, comment les
les autres pourraient-ils échapper à ces attractions puissantes
ns les jeunes âmes servent de point de départ à la plus irré-
e des passions humaines? Ici encore le fait pratique répond
nent à la théorie : « Vous avez tort! » Ces attractions sont bien
mpérieuses lorsque les jeunes gens et les jeunes filles vivent
dans un monde à part, et ne connaissent que ce que leur
nent les uns sur les autres les rêves de leur imagination. Ac-
nés à se voir de près depuis l'enfance, à vivre côte à côte,
e les enfans dans la maison paternelle, ils ne s'abandonnent
à ces sentimens romanesques, bien plus prompts à éclore chez
ui n'ont pas sous les yeux le spectacle de la vie réelle. Ils sont
nus dans les limites de la convenance et du respect, et ce
pratiquent avant tout, c'est la confraternité qui naît de com-
habitudes studieuses. Est-ce à dire que les directeurs, les
ices, les professeurs, se croient autorisés à s'endormir dans une
sécurité et à négliger toutes les précautions qu'exige la pru-
? Non sans doute; mais il y a un juste milieu entre une indif-
e aveugle et une surveillance tracassière et soupçonneuse, de
qu'il y a un juste milieu à prendre entre la liberté sans con-
et la séquestration absolue. L'exemple de quelques établisse-
peut servir à résoudre une question si controversée. Il exis-
puis bien des années dans l'est des États-Unis des maisons
ation ouvertes aux jeunes gens des deux sexes; mais on avait
n de les tenir entièrement séparés. On s'est aperçu que cette

séparation offrait de nombreux inconvéniens. Les murs ont été abattus, les élèves réunis, et les inconvéniens ont disparu.

J'ai réservé pour la fin l'objection la plus forte que l'on ait coutume de faire contre l'éducation mixte, — le danger de voir des promesses de fiançailles s'échanger entre élèves à un âge où ils semblent bien peu mûrs pour disposer de toute leur vie; cette éventualité n'effraie nullement, à ce qu'il paraît, les parens. Les élèves ont vécu ensemble pendant plusieurs années et trouvé mille occasions de s'apprécier mutuellement, de connaître les qualités et les défauts de leurs jeunes camarades. Il est assez naturel que, se rencontrant plus tard dans le monde, ceux qui ont éprouvé l'un pour l'autre quelque sympathie s'en souviennent, et se recherchent pour unir leur destinée. La question est de savoir si ce sont là des conditions peu favorables pour assurer des unions heureuses et bien assorties. Quand on sait dans quelle faible proportion les parens américains interviennent dans le mariage de leurs enfans, laissés entièrement libres de leur choix, on conçoit qu'ils ne se préoccupent pas outre mesure d'une situation qu'ils savent être partout ailleurs absolument la même que dans le village d'Oberlin. Enfin, disent les directeurs des grandes institutions mixtes, tout compte fait, les unions entre les jeunes gens et les jeunes filles qui se sont connus dans ces écoles ne sont pas plus nombreuses que celles qui ont lieu entre des jeunes gens élevés loin les uns des autres.

On comprendra parfaitement au reste comment le contact journalier des jeunes gens et des jeunes filles, non-seulement à l'école, mais encore dans le monde, n'offre aucun danger en un pays où ces relations sont placées sous la sauvegarde des mœurs publiques et des lois. Partout où domine le principe d'autorité, le sentiment dont s'inspirent les législateurs est la défiance. De là ce luxe de précautions contre des abus considérés comme inévitables, de là cette surveillance minutieuse à laquelle sont asservis tous les actes de la vie. Chez les peuples libres, le point de départ de toutes les institutions est le sentiment contraire : le mal ne s'y suppose pas; on ne cherche pas à en garantir la société par des mesures préventives : on se contente de le punir lorsqu'il se produit. C'est en vertu de ces principes que les jeunes filles d'Amérique jouissent de bonne heure de la plus grande liberté. On n'attriste pas leurs âmes en y versant la défiance et la crainte, en les habituant à considérer les jeunes gens comme des ennemis toujours disposés à abuser de leur faiblesse; on ne les force point à composer leur visage, à refouler dans leur cœur les sentimens les plus innocens. Elles grandissent au sein d'une sécurité complète, et lorsque les progrès de l'âge et de la raison leur ont fait comprendre la nécessité

de la circonspection et de la pudeur, elles se sentent assez fortes pour se défendre elles-mêmes, s'il en est besoin. On a compté sur leur sagesse; elles savent qu'elles doivent prévoir les conséquences de leurs démarches, de leurs paroles, de leurs actes, et que la responsabilité en pèse tout entière sur elles. Elles n'ignorent pas surtout, et c'est là le point important, que la société les entoure de sa protection, que toute atteinte à leur dignité ou à leur honneur sera rigoureusement punie. L'opinion publique ne prend pas parti pour le séducteur contre la jeune fille égarée, et la loi en ce cas frappe avec raison l'homme, le vrai coupable. C'est sur cet accord de l'opinion publique et de la loi que se fonde la sécurité des familles.

On conçoit que, pour apprécier un système si opposé à nos idées et à nos habitudes, il est nécessaire de tenir compte des différences caractéristiques qui existent entre notre état social et celui de l'Amérique. Nos lois, nos mœurs, nos préjugés, résultat de nos misérables traditions de galanterie, font considérer comme dangereuse la liberté avec laquelle sont élevées les jeunes filles, non-seulement en Amérique et en Angleterre, mais encore en Allemagne et en Suisse. Pour les nôtres, l'idéal de l'éducation a presque toujours été celle du couvent, d'où elles ne sortaient que pour se marier et remplir des devoirs auxquels elles étaient bien peu préparées. Une réclusion absolue et une indépendance sans limites sont deux excès qu'il faut éviter : les mères de famille qui comprennent aujourd'hui le besoin de donner à leurs filles une instruction plus large et plus étendue savent concilier la liberté et la surveillance.

III.

L'importance légitime attachée par les États-Unis à l'éducation des femmes, leur participation aux études longtemps considérées comme devant être le partage exclusif des hommes, les préparent merveilleusement à ce rôle d'institutrices qui, dans la société américaine, paraît devoir être une de leurs plus précieuses prérogatives. C'est à ce titre qu'elles ont pu concourir de la manière la plus efficace à une œuvre éminemment civilisatrice, je veux dire la fondation dans les états du sud de nombreuses écoles destinées aux enfans des nègres affranchis. Rien ne fait plus d'honneur à l'Union que le zèle avec lequel le gouvernement et les associations privées se sont occupés, au moment le plus terrible de la guerre de sécession, d'assurer aux nègres du sud des moyens d'existence, et de créer des écoles pour eux et pour leurs enfans. On n'ignore pas que le nord, tout en se montrant opposé à l'esclavage, n'avait pas plus que le sud abjuré le préjugé qui considère les fils de l'Afrique comme appartenant à une race inférieure. Une invincible répugnance avait toujours

assigné à ceux-ci une place à part dans la société; même sur la terre de l'égalité se maintenait entre eux et les privilégiés de la race blanche une injurieuse distinction. Cependant des écoles pour les enfans de couleur n'avaient pas laissé de s'établir, et, tout en les considérant comme incapables de jouir des droits civils et politiques, l'état s'était cru obligé de leur assurer les bienfaits de l'éducation. Quelques-uns des fonctionnaires préposés à l'enseignement public avaient porté un véritable intérêt à ces déshérités et reconnu que ni l'aptitude ni l'intelligence ne leur faisaient défaut. Quelques bons esprits commençaient à soupçonner que c'est à la fatale influence de l'esclavage bien plus qu'à la nature qu'il est juste d'attribuer leur infériorité morale, universellement admise. Toutefois la plus grande partie de la nation n'éprouvait pas pour eux, il faut bien le dire, les mêmes sympathies. Les événemens extraordinaires qui ont amené contre toute prévision l'émancipation des esclaves du sud et les ont ensuite appelés à tous les droits politiques ont eu pour première conséquence la création dans chaque ville d'un bureau des *affranchis*, et ces bureaux, organisés avec la promptitude et l'entrain merveilleux qui président en Amérique à toutes les entreprises d'un grand intérêt national, ont immédiatement porté leurs soins sur l'établissement d'écoles de garçons et de filles pour les enfans de couleur.

Le 1er janvier 1863, jour mémorable dans les annales de l'Union, le président Lincoln proclama l'émancipation des esclaves dans tous les districts du pays révolté contre le gouvernement des États-Unis. Le 22 du même mois, une loi établissant un comité d'émancipation fut portée à la chambre des représentans. Avant que l'attention du congrès eût été appelée sur ce point, un grand nombre d'associations privées s'étaient formées dans les divers états pour venir au secours des affranchis. Des multitudes d'hommes, de femmes et d'enfans fuyant l'esclavage s'étaient mises à la suite des soldats du nord, imploraient leur secours et leur offraient leurs services. M. Pierce, du Massachusetts, courait à Washington et plaidait avec éloquence la cause des réfugiés, demandant qu'on leur assurât du travail et qu'on les préparât à la liberté par l'éducation. Des milliers de voix répétèrent cette ardente invitation à la générosité publique. Tandis que tous les jeunes gens étaient enrôlés sous les drapeaux, des femmes courageuses coururent aux armées et apportèrent à leurs maris, à leurs frères, à leurs fils, le concours de leur dévoûment. Elles établirent et dirigèrent sur le théâtre de la lutte des hôpitaux et des ambulances, et n'oublièrent pas les pauvres esclaves dont la guerre brisait les fers, mais auxquels il fallait assurer des moyens d'existence. Ce fut encore les femmes qui répondirent avec le plus d'empressement à l'appel qui fut fait au zèle des maîtres, et vinrent diriger les écoles fondées pour les enfans de couleur dans les diffé-

rentes villes où l'armée victorieuse rétablissait le pavillon étoilé. On ne saurait se faire une idée de l'énergie avec laquelle les citoyens de l'Union concoururent à cette œuvre. Dès l'année 1862, des réunions publiques furent tenues à New-York, à Boston, à Philadelphie, et aussitôt se formèrent, sous la double influence de l'humanité et de la religion, l'association pour secourir les affranchis, l'association des missionnaires à New-York, le comité d'éducation à Boston, des sociétés d'éducation à Philadelphie, à Cincinnati, à Chicago. Des feuilles spéciales s'établirent pour rendre compte des résultats obtenus par chacune des sociétés, pour faire connaître le montant des dons volontaires recueillis, publier les lettres et les informations envoyées de tous les lieux où les protecteurs des noirs exerçaient leur action. Dès la seconde année, 1,500 écoles avaient pu être ouvertes aux hommes de couleur. A mesure que l'armée du nord prenait possession de quelque ville nouvelle, une phalange dévouée d'instituteurs et d'institutrices y entrait à sa suite. En incorporant parmi leurs soldats les nègres fugitifs, les généraux formaient pour eux des écoles régimentaires. Les chapelains les initiaient aux vérités de la religion, aux principes de la morale, et leur apprenaient en même temps à lire et à écrire. Sherman en Georgie, Banks dans la Louisiane, Howard dans le Tennessee, déployèrent, pour accomplir ce devoir d'humanité, la même énergie qu'ils appliquaient aux soins de la guerre. On était loin du temps où une loi du sud défendait, sous peine de mort, d'enseigner la lecture et l'écriture aux esclaves. Il faut le dire à l'honneur de la race déshéritée, aucun spectacle ne pourrait être plus touchant que celui qu'offraient alors ces malheureux, vieillards, hommes, femmes et enfans, aussi empressés de courir aux écoles où l'instruction allait régénérer leurs âmes qu'aux maisons hospitalières ouvertes pour abriter leurs corps. L'homme affamé ne se jette pas avec plus d'avidité sur les mets qu'on lui présente que ces pauvres fugitifs sur ce pain du savoir qu'un instinct très vif leur faisait considérer comme la première condition de leur régénération. Les instituteurs et les institutrices furent à la hauteur de cette grande tâche. Les offrandes d'argent, les envois de denrées, de vêtemens, arrivaient de toutes parts. Le bienfaisant Peabody consacrait 5 millions à la création des écoles. Une seule association, *le Missionnaire américain*, recevait plus de 45,000 francs par mois, somme encore bien insuffisante sans doute pour secourir efficacement tant de souffrances physiques et morales. Le congrès donnait 45 millions au bureau des affranchis, dont la présidence avait été confiée par Lincoln au général Howard, qui venait de perdre une jambe dans l'un des derniers combats. Tout ce qu'accomplit ce bureau depuis le jour où il fut installé est inimaginable. Les malheu-

reux dont on voulait faire des hommes et des citoyens réclamaient des secours de tout genre. Il fallait établir pour eux autant d'hôpitaux que d'écoles : de 1861 à 1866, près de 400,000 affranchis avaient rempli les 48 hospices créés pour eux, et dans lesquels 20,000 succombèrent à la misère, aux fatigues et aux blessures reçues en combattant pour la cause qui leur assurait la liberté. A la fin de la guerre, 40,000 affranchis avaient suivi les écoles régimentaires, et savaient lire et écrire.

Quel que fût le dévoûment des hommes et des femmes occupés de l'éducation des affranchis, le nombre des écoles, qui allait toujours croissant, — on en comptait 4,000 au commencement de 1868, — requérait plus de maîtres que le nord et l'ouest ne pouvaient en fournir. Les généraux et les surintendans y pourvurent en créant des écoles normales pour les noirs et en confiant à ceux-ci, aussitôt qu'ils avaient reçu les premières notions d'écriture, de lecture et de calcul, le soin de communiquer aux autres ce qu'ils avaient appris. Les noirs alors devinrent professeurs. En 1868, ils entretenaient 1,200 écoles. Un seul fait suffit à démontrer l'importance attachée par eux à l'éducation : en 1863, la Louisiane, grâce aux taxes fournies par les habitans, avait déjà un assez grand nombre d'écoles pour y donner l'instruction à 50,000 affranchis. De pressantes nécessités ayant fait supprimer la taxe, les noirs ne perdirent pas courage. Déjà ils payaient, comme tous les autres habitans, une part de la taxe levée pour l'instruction publique et employée tout entière à soutenir des écoles destinées aux blancs et d'où les nègres étaient exclus. Ils offrirent de fournir une contribution spéciale pour l'éducation de leurs enfans sans être déchargés néanmoins de l'impôt commun. — En quelques années, la race émancipée s'éleva presque au niveau de la race civilisatrice. Écoles pour les enfans, écoles d'adultes, écoles normales, industrielles, écoles professionnelles pour les filles, caisses d'épargne, sociétés de tempérance, avaient surgi comme par enchantement; 300,000 noirs, hommes, femmes et enfans, participaient aux bienfaits de l'éducation. Enfin un journal hebdomadaire, *le Républicain*, entièrement rédigé par des hommes de couleur, était en 1867 fondé à Raleigh, capitale de la Caroline du nord. Certes il mérite la reconnaissance et l'admiration, ce peuple américain, qui, dans son ardeur généreuse, après avoir affranchi 4 millions d'esclaves, a prodigué son or pour faire jouir ces nouveaux frères de tous les avantages que procure l'instruction; mais il n'est que juste aussi de constater l'intelligence qui a fait comprendre à tout un peuple d'esclaves qu'il ne pourrait prétendre à marcher de pair avec ses anciens maîtres qu'en s'instruisant comme eux, c'est-à-dire en faisant disparaître le signe le plus caractéristique de l'inégalité qui les

séparait. Jamais on n'a mieux vu que les nègres et les blancs sont enfans d'un même Dieu, que la nature n'a établi entre les uns et les autres aucune différence essentielle, que les facultés d'un nègre se développent et s'agrandissent aussitôt qu'on fait pénétrer le divin rayon du savoir au fond de cette âme systématiquement emprisonnée par une politique cruelle dans les limbes de l'ignorance.

J'étais heureux de pouvoir en recueillir les preuves, et je m'empressai, en arrivant à Washington, d'aller voir l'illustre organisateur du bureau d'affranchissement, le général Howard, et son digne collaborateur, M. Eliot. C'est à Washington que se sont, dès l'année 1861, établies les premières écoles pour les enfans affranchis. Il en existe de tous les degrés, et même le général fait construire de vastes édifices où il fonde pour eux un collége et une université. J'étais tout plein des souvenirs que j'avais recueillis dans les plus florissantes écoles de l'est, et il m'était facile de juger par moi-même des différences qui pourraient exister entre les aptitudes intellectuelles des enfans des deux races. Je n'en ai trouvé aucune; tous les instituteurs et toutes les institutrices que j'ai pu consulter sur ce point sont du même avis. Un homme dont le nom s'est attaché de la manière la plus honorable à l'œuvre d'émancipation accomplie par le bureau des affranchis, M. Z. W. Alvord, surintendant des écoles des états du sud, établit ce fait de la manière la plus évidente dans les rapports annuels adressés par lui au major-général Howard. Dans une de ces écoles, qui réunit 400 élèves des deux sexes, j'ai suivi les exercices depuis la classe des enfans de cinq et six ans jusqu'à l'école supérieure, où les élèves étudient les sciences, l'histoire et la littérature. L'emploi des mêmes méthodes a produit partout des résultats aussi satisfaisans. Les jeunes négresses surtout semblaient comprendre à demi-mot les explications données par le maître; quelques-unes s'exprimaient avec une facilité étonnante. Les opérations d'arithmétique et d'algèbre se faisaient avec une exactitude et une précision remarquables. L'institutrice fit lire les compositions du jour. Une jeune fille de quatorze ans récita la sienne. Elle avait pour objet la signification symbolique des fleurs. Une autre lut un récit assez plaisant, celui d'une de ces petites parties de campagne dans lesquelles les voisins et les parens se réunissent pour un *pique-nique*, et l'on peut dire qu'il n'y a pas un pensionnat de France où les jeunes filles mettent dans leur manière de lire autant d'expression et de charme. On néglige chez nous de leur donner ce talent, objet d'une scrupuleuse attention dans les écoles des États-Unis. Une surprise plus grande encore était réservée aux personnes qui assistaient avec moi à la classe. Un jeune garçon de seize à dix-sept ans fut appelé au bureau du professeur pour

lire sa composition. Il la lut avec un talent réel. Lorsqu'il eut fini, un de ses camarades se leva, et assura que John avait dit la veille des vers de sa composition bien supérieurs à ce morceau, et qu'on ferait bien de les lui faire répéter. John s'y refusa d'abord; mais, sur ma demande, il se rendit au désir de ses camarades. On l'écouta dans un religieux silence. Ce petit poème de cent cinquante vers environ était sa propre histoire. Son père, sa mère et sa sœur avaient avant la guerre vécu dans une case appartenant à un riche planteur de la Virginie. Un jour, sa sœur est enlevée pour être vendue à un maître qui l'emmène dans l'ouest; sa vieille mère meurt de chagrin; son père avait maudit la cruauté qui l'avait séparé de sa fille, on l'avait maltraité; lui-même, pauvre enfant de dix ans, avait été, parce qu'il pleurait quand on entraînait sa sœur, frappé du bâton. Tout à coup un cri s'était fait entendre dans le pays des esclaves, un cri, la liberté! « J'étais libre, poursuivait le jeune poète, libre de marcher devant moi, libre de regarder la lumière du soleil, libre de gagner par mon travail le pain de chaque jour, libre de devenir aussi instruit que mes maîtres, libre de lire dans le livre de Dieu! » Et il continua ainsi jusqu'à ce que, les larmes le gagnant, il fut obligé de suspendre un récit qui nous avait remués jusqu'au fond de l'âme. Toute la classe était émue, et je ne pourrais rendre l'aspect que présentaient trente jeunes filles versant des larmes d'attendrissement et d'admiration pour leur compagnon d'étude.

Ce qu'il m'a été permis de constater au collége d'Oberlin a confirmé entièrement l'opinion qu'avait fait naître en moi ma visite aux écoles du sud. Dans ce remarquable établissement, on a reçu un grand nombre d'étudians de couleur. Ils suivent pour la plupart les cours qui donnent l'instruction professionnelle. Ceux qui continuent leurs études le font avec un plein succès. J'ai trouvé 14 jeunes filles de couleur dans la classe la plus avancée; elles ne paraissaient en rien inférieures à leurs compagnes de race blanche. En 1868, le grade A-B, celui de bachelier ès arts, avait été obtenu par 15 jeunes gens et 10 filles. Le principal, dans un discours adressé aux étudians, leur faisait savoir que les élèves noirs n'avaient dans l'établissement aucun égal en ce qui touche le goût littéraire et l'habileté philologique. L'opinion des professeurs d'Oberlin est qu'il n'y a aucune différence, en fait d'intelligence, entre les enfans des deux races. Dans une classe mixte de grec où se trouvaient 27 élèves et qui était dirigée par une demoiselle de vingt-cinq ans, fille d'un des professeurs de la maison, une jeune fille de couleur traduisit avec beaucoup d'exactitude un chapitre du premier livre de Thucydide. La race nègre forme à peu près le cinquième de la population d'Oberlin; cette petite ville est peut-être un des points de l'Union où

les préventions dont elle a été longtemps l'objet ont laissé le moins de traces. Un des professeurs m'assura que les hommes de couleur sont les citoyens les plus paisibles, les plus réguliers, les plus studieux du pays. Pour toutes les relations sociales et les besoins des affaires, ils sont aujourd'hui confondus avec les blancs sans que jamais les uns et les autres aient à s'en plaindre. On ne trouve pas plus d'inconvénient à s'asseoir auprès d'un homme de couleur dans le conseil municipal ou le comité d'éducation que dans un omnibus ou à la table d'un restaurant. Quelques-uns d'entre eux, sortis d'hier de l'esclavage, font les plus grands efforts pour corriger les défauts inhérens à leur condition première. A tout prendre, ajoutait le professeur, si on nous proposait d'échanger ces nouveau-venus contre un nombre égal d'étrangers, nous n'hésiterions pas à repousser une pareille proposition; nous y perdrions à coup sûr.

De pareils sentimens ne sont pas encore universellement partagés par les habitans des États-Unis; mais chaque jour affaiblit les répugnances qui établissaient entre eux et les hommes de couleur une barrière infranchissable (1). Déjà ils les préfèrent aux immigrans irlandais, devenus le fléau des grandes villes. Ceux qui appartiennent aux familles inférieures, et qui sont employés comme domestiques, sont regardés comme les meilleurs serviteurs. Dans les ateliers, on se loue de leur probité et de leur zèle; ceux que les circonstances favorisent et qui peuvent avoir à diriger des exploitations agricoles ou des établissemens industriels s'en acquittent souvent avec beaucoup de talent et d'intelligence. Un ancien esclave nommé Montgomery exploite en ce moment près de Wicksbourg, dans le Mississipi, une plantation appartenant à Joseph Davis, le frère du célèbre rebelle du sud. Comprenant que l'association seule lui pouvait fournir les moyens de lutter avec avantage contre les blancs, il a appelé auprès de lui une centaine de nègres et appliqué à l'exploitation de sa ferme le système coopératif. Un conseil élu par les sociétaires administre la plantation, une caisse de secours a été créée pour les malades et les vieillards, et l'établissement d'un fonds de roulement permettra de donner plus d'importance et plus d'étendue à l'entreprise. La médecine et le droit comptent aussi parmi les nouveaux affranchis des hommes distingués. Le bien produit par les écoles est immense. Il s'en fonde chaque jour de nouvelles, et les propriétaires du sud, qui en ont vu l'établissement avec colère et qui leur ont opposé la plus vive résistance, commencent à en apprécier les services.

(1) Tout récemment le maire de New-York, adressant un message au conseil municipal, demandait formellement que les enfans de couleur fussent admis dans les écoles publiques. Le professeur Washon, homme de couleur, a été appelé par lui à faire partie du comité d'éducation (*board of trustees*).

Ils comprennent qu'au lieu d'une population d'esclaves ignorante, grossière, toujours ennemie, ils ont tout à gagner en demandant à des hommes élevés par l'instruction au rang de citoyens un concours qu'ils n'avaient pu jusqu'à présent obtenir que d'une manière incomplète et par l'emploi de moyens violens contraires à l'humanité, à la justice et à la religion.

Ainsi s'opère aux États-Unis un double mouvement qui élève et fortifie la femme dans la famille et affranchit l'esclave dans la société. On a compris qu'il ne suffit pas de reconnaître et de proclamer l'égalité des droits, l'abolition des priviléges, l'admissibilité de tous à toutes les professions, qu'il faut surtout que de pareils bienfaits ne soient pas dangereux ou stériles pour ceux qui les reçoivent, qu'il est nécessaire d'éclairer les intelligences avant de les émanciper et d'armer de résolution et de courage ceux qu'on appelle à supporter le poids des responsabilités de la vie. C'est par une large et complète éducation que les États-Unis ont rendu les femmes capables d'exercer la haute influence qu'elles ont acquise; c'est par les mêmes moyens qu'ils préparent les affranchis à prendre place parmi les citoyens d'un pays libre.

Si de pressantes nécessités ont à ces deux points de vue hâté les progrès de la raison publique, les résultats obtenus sont de nature à faire apprécier l'efficacité et la puissance de la cause qui les a produits. L'instruction supérieure donnée aux femmes ne doit pas seulement les délivrer de cette tendance à la frivolité et à la vanité qu'on a constatée et peut-être exagérée chez les personnes de leur sexe; le riche développement de leurs facultés intellectuelles leur a donné le droit d'intervenir dans le gouvernement de leurs familles, dans l'éducation de leurs fils et de leurs filles, et même, d'une manière moins directe, dans la conduite générale d'une société où les hommes sont initiés par elles à ces habitudes de douceur, d'urbanité et de politesse qu'il est difficile de contracter au milieu des spéculations industrielles et dans les luttes journalières des intérêts matériels. D'un autre côté, les écoles où les affranchis reçoivent une éducation scientifique et littéraire ont déjà opéré chez eux une transformation qui deviendra de plus en plus sensible. Qu'il nous soit permis en terminant d'offrir l'exemple donné par les États-Unis comme un motif d'encouragement pour cette phalange d'esprits généreux qui considèrent la diffusion de plus en plus générale des lumières comme la condition essentielle du progrès politique et social.

C. Hippeau.

L'ART CONTEMPORAIN

LES SCULPTURES DE M. CARPEAUX.

Il s'est fait beaucoup de bruit depuis quelque temps autour du nom de M. Carpeaux. Il a été porté aux nues et honni. D'un côté les amateurs du beau classique, de l'autre les ennemis de la tradition académique, ont combattu à propos de lui comme jadis les Grecs et les habitans d'Ilion sur le corps de Patrocle. On ne sait encore qui l'emportera. Une main demeurée inconnue s'est attaquée à la pierre de son dernier groupe, et dans la tache qui s'étalait aux regards quelques-uns auraient bien voulu voir la vengeance d'un dieu irrité, car nos dieux d'aujourd'hui se vengent des offenses des mortels comme ceux d'Athènes ou de Phrygie.

Essayons d'examiner les travaux de l'artiste, d'en démêler les qualités et les défauts. Nous en dirons ce que nous pensons, non pas sans passion, — qui peut se flatter d'en être exempt, et que gagnerait le lecteur à ce qu'il en fût ainsi? — mais sans parti-pris et sans ambages. Ce n'est certes point un homme ordinaire que M. Carpeaux, et nous ne croyons pas que son œuvre, assez considérable déjà, puisse être traitée autrement qu'avec déférence, en raison de l'effort qu'elle a exigé. Des erreurs même, résultat d'une volonté consciencieuse et sincère, ne sont pas indignes de respect. Les premiers travaux de lui auxquels on puisse remonter, bien qu'il fût déjà en possession de quelque estime parmi ses condisciples, ne témoignaient guère de ce qu'il devait se montrer plus tard, lorsque, débarrassé de toute entrave, il marcherait d'un pas hardi sur la

route qu'il tient à cœur de se frayer lui-même. On peut voir à l'École des Beaux-Arts le morceau de concours pour le prix de Rome qui détermina le jury de 1854 à l'envoyer en Italie. Le sujet du programme était un groupe d'Hector et d'Astyanax. Hector tient son fils entre ses bras et le soulève aux yeux de la foule. Sur ce thème homérique, qui n'était qu'à moitié dans ses aptitudes, M. Carpeaux ne s'est pas distingué, il n'a point donné la mesure de son talent. Bien pénétrant serait celui qui eût prédit sur cette pièce quelques-uns de ses succès futurs. Le défenseur de la ville du vieux Priam n'est qu'une figure d'académie, un modèle d'atelier. Il est nu, ne porte rien que le baudrier, qui retient l'épée de forme antique; son casque, objet de terreur pour l'enfant, est à ses pieds. L'homme est d'ailleurs assez bien campé; mais la composition du groupe reste médiocre. C'est une tentative honnête, un certificat d'application. L'œuvre est sans expression et sans portée. Il n'y aurait qu'à faire endosser une tunique à Hector pour qu'il devînt un saint Joseph fort acceptable, et le jeune Astyanax, petite poupée blanche, un enfant Jésus. Nous n'exagérons pas. Le caractère fait à tel point défaut à l'ensemble, que quelques attributs modifiés transformeraient ce groupe et en dénatureraient la signification sans lui faire presque rien perdre.

L'École des Beaux-Arts garde encore de M. Carpeaux une esquisse de bas-relief, *Coriolan allant offrir ses services aux ennemis de Rome*. Ce n'est qu'une ébauche, quelque chose d'inachevé et qui n'a rien de bien saisissant. M. Carpeaux ne devait pas laisser longtemps sous l'impression de ces débuts ceux qui s'intéressaient à ses progrès. Il travailla, dit-on, beaucoup à la villa Médicis; de plus il travaillait vite. Nous notons ce point en passant, sans y trouver matière d'éloge ni de blâme. Pour les objets d'art, « le temps ne fait rien à l'affaire. » Ce qui dure est presque toujours ce qui a été lentement mûri par la réflexion et l'étude. Ce serait miracle qu'une sculpture parfaite sortît soudain sous le coup de maillet d'un sculpteur, comme une Minerve tout armée du cerveau de Jupiter. Cela ne se passe ainsi que dans l'époque et le pays des fables. Cependant la dextérité de la main, la promptitude de l'exécution, ont toujours pour résultat d'éblouir, d'aveugler un instant les plus crédules, d'arracher les admirations faciles. Sous ce rapport, M. Carpeaux, capable de pétrir dans l'argile une tête ou un buste en une heure, de lui donner la ressemblance et la vie, fut dès ses débuts en possession d'un des élémens les plus essentiels de la popularité.

Un groupe de dimension considérable fut, après son concours, ce qui tourna vers le jeune artiste l'attention du public, qui ne le con-

naissait point encore. M. Carpeaux s'était pris à forte partie. S'attaquant audacieusement à la version de Dante, il osait retracer la légende d'Ugolin et de sa famille, les angoisses physiques, les tortures morales de l'immortel prisonnier et de ses fils dans la tour de la Faim. Il faut dire que ses goûts, son tempérament, ses procédés de travail, le rendaient propre à la peinture de ces tableaux accentués plutôt qu'aux images du calme, de la sérénité et de la paix. Il réussit. La scène est bien présentée, morne, terrible, point hideuse. Elle est vigoureusement et clairement dessinée, elle n'a pas besoin de commentaires, elle ne permet pas de méprise. Voilà bien l'auteur et les victimes d'un autre festin d'Atrée. Le père n'a point encore commis le meurtre et repris aux siens la vie qu'il leur a donnée. Ils sont tous autour d'Ugolin, maigres, affaissés, endoloris, n'ayant plus qu'un souffle. Lui médite et songe à son crime, les doigts serrés contre ses dents. Ce groupe, coulé en bronze, a été regardé plus tard comme digne d'être placé au jardin des Tuileries. Il est en parallèle avec celui du *Laocoon*, dont il évoque le souvenir, non point à cause de la disposition, — rien n'est moins de nature à éveiller l'idée de plagiat ou de réminiscence, — mais en raison de certaines analogies dans l'invention des poètes. Il supporte sans trop de défaveur la comparaison. Si les lignes de la silhouette générale sont moins heureuses, moins pondérées, l'ensemble est plus vrai, et ce n'est pas un mince mérite. Du reste, pourquoi ne pas l'avouer? — ce groupe du *Laocoon* si souvent offert en exemple, prôné par la critique allemande, mesuré sur toutes ses faces, nous paraît surfait en bien des points; nous n'y trouvons en dernière analyse qu'un art savant, mais dépourvu de naïveté.

Au moment où le groupe d'Ugolin parut, les éloges hyperboliques autant que les dénigremens et les remarques envieuses se répandirent sur l'artiste. Les uns lui refusaient tout, les autres voulaient le forcer à monter au Capitole pour remercier les dieux. Des amis prononcèrent le nom de Michel-Ange, d'autres le mot de génie. Ces ovations firent peut-être plus de mal que de bien à M. Carpeaux, qui n'était pas naturellement enclin à imposer une sourdine aux porte-voix de sa réputation naissante, et ne se dissimulait pas d'ailleurs de quelle importance et de quel profit devenaient pour lui les débats dont il était l'occasion. Pour tout dire, M. Carpeaux a une physionomie à part qui expliquerait au besoin plusieurs de ses déceptions et de ses triomphes. Homme d'une personnalité forte, ardente, envahissante, ayant conscience de sa valeur, enorgueilli de bonne heure parce qu'on l'avait loué avant qu'il ne fût en état de supporter l'éloge, il a emporté d'assaut une place au grand jour qu'on ne lui retirera plus. M. Carpeaux a quelque chose de cet Ajax

qui consentait à mourir, mais voulait mourir au soleil. Ce n'est pas à lui que pouvait échoir le sort de ce sculpteur Briant, qui mourut presque ignoré, auteur d'un *Mercure*, une figure d'argile qu'on eût prise pour un antique, auquel le jury accorda, — hommage posthume, — la médaille d'or, mais qui n'eut point du vivant du pauvre statuaire les honneurs du marbre ou du bronze.

Quand vous voyez un artiste arriver jeune encore à une sorte de célébrité, lorsque surtout cet artiste, sculpteur ou peintre, s'est écarté de l'enseignement de l'école et ne s'est pas conformé docilement aux erremens académiques, vous pouvez être assuré que son talent, quel qu'il soit, se trouve doublé d'une certaine dose de savoir-faire, qualité essentielle pour qu'il puisse tirer parti de ses propres dons, à moins qu'il n'ait rencontré dès le début quelque haute protection, une puissante camaraderie, ce qui est rare. La plupart de nos modernes Mécènes, auxquels l'argent n'est pas ce qui manque le plus, ne se croient pas assez de perspicacité pour démêler dans la foule les jeunes gens dont le talent donne plus que des espérances. Ce serait une entreprise digne d'eux, la plupart n'y songent guère; ils préfèrent attendre et jouer à coup sûr. L'artiste est devenu maître, ce n'est pas assez; dût son talent décliner auparavant, ils exigent qu'il ait un nom. Faux Mécènes, ce n'est pas l'œuvre qu'ils recherchent, c'est une satisfaction d'amour-propre et un bon placement d'argent. Ils spéculeront ici comme à la Bourse, ils se vanteront de l'avoir emporté sur tel banquier renommé pour ses prodigalités : fanfarons de dépense d'ailleurs, faux prodigues, qui ne sont pas restés longtemps sans comprendre que les productions d'un artiste en vue, désormais cotées sur le grand marché de l'art, sont aussi des valeurs commerciales ! Ils les montrent, ils les étalent, ils les gardent suspendues dans leurs galeries, comme ils conservent en leurs portefeuilles les actions d'une exploitation quelconque. Ils n'y tiennent pas autrement. Collectionneurs, trafiquans, brocanteurs, marchands, moins réellement épris des belles choses qu'ils ne souhaitent de le paraître, ils demandent des objets sur lesquels la baisse ne soit pas probable, et dont le prix puisse monter toujours. Ils s'appliquent à des opérations qui, en fin de compte, rapportent un assez haut intérêt. Ajoutons que la statuaire, par la nature même de ses travaux, échappe à leur sollicitude. Il faut de l'espace pour en loger les produits. Ces produits coûtent cher et sont difficiles à déplacer. Piédestaux et statues ne se passent pas de main en main comme les tableaux dans leurs cadres d'or. On peut y voir presque des propriétés immobilières, des capitaux dormans.

L'état, les communes, les plus riches seulement, voilà donc les

protecteurs naturels, les patrons dont le sculpteur peut invoquer l'appui et se faire le client. En eût-il d'autres d'ailleurs, il n'est pas sûr qu'il viendrait facilement à bout de leur plaire, de se concilier longtemps leurs bonnes grâces, de ne les pas froisser, de se plier autant qu'il le faut à leurs goûts, de satisfaire à leurs caprices. L'éducation que les artistes ont durant plusieurs années reçue à l'École des Beaux-Arts, — j'ai surtout en vue l'école telle qu'elle était avant l'organisation nouvelle, — leurs études assidues, l'indépendance au moins apparente de la profession qu'ils ont embrassée, les portent à contracter une allure particulière, décidée et peu souple, à leur rendre odieuse toute servilité. L'étiquette et le formalisme leur semblent ridicules. S'ils reconnaissent, non pas toujours sans peine, les supériorités intellectuelles, les formes extérieures du respect hiérarchique leur sont peu familières. C'est le sujet habituel de leurs railleries. Je constate le fait sans songer à leur en adresser un reproche. Plus tard, l'expérience de la vie, le joug de la nécessité, en changeront quelques-uns; mais ce changement leur pèse. Un certain sans-façon et une pittoresque verdeur de langage leur paraissent volontiers un des plus précieux attributs de la libre existence de l'artiste.

M. Carpeaux, qui est élève de l'École des Beaux-Arts, a gardé un peu de cette apparence bizarre, bourrue, brutale, désintéressée. Cependant il ne faut pas trop se fier à la première impression. Ses coups de boutoir les plus imprévus, les plus brusques, lui ont réussi. Il a le désir de plaire, et ses paroles n'ont guère d'amertume et d'âpreté que dans la forme : si l'aspect est fâcheux, l'arrière-goût n'a rien de rebutant. Observant plus et connaissant mieux les faiblesses humaines qu'on ne croirait au premier abord, diplomate rustique et savant, il présente avec humeur un compliment comme une boutade; il a quelque chose de spontané, je ne sais quoi d'involontaire, qui fait que nul ne se tient en garde. Sous cette enveloppe de paysan du Danube, toujours prêt à dire leurs vérités aux grands de la terre, habite une sorte de demi-courtisan auquel on permet plus qu'à d'autres, à la faveur de son costume, le sayon de poil de chèvre et la ceinture de jonc marin. Il y a beau jeu à se montrer inculte à qui sait d'avance à part soi qu'il ne dira rien qui doive être repris. On cite de M. Carpeaux des mots qui ont fait fortune, que les plus naïfs supposent partis malgré lui, comme le projectile d'une arme chargée maniée par un maladroit. A regarder de plus près, il n'y a guère à s'y tromper, chacun de ces mots est arrivé à son adresse, a surpris agréablement la personne qui se sentait frappée et s'attendait à être blessée. C'est la manœuvre d'un Parthe habile qui lancerait des flèches redoutées, flèches innocentes dont la pointe

a été émoussée avec précaution. A cette tactique ingénieuse, M. Carpeaux joint l'avantage d'appartenir à la phalange des prix de Rome, qui forme, comme on le sait, une association serrée peu disposée à céder le terrain à personne.

Aujourd'hui M. Carpeaux a une certaine influence; il est consulté Il a donné des leçons de dessin au prince impérial, d'après lequel il a fait une petite statue, œuvre charmante, fine et distinguée. Il se sent assez soutenu pour imposer aux architectes ses volontés ou ses caprices. Ses discussions avec celui des Tuileries sont restées célèbres. Il ne lui plaît pas de placer ses sculptures dans l'intérieur d'un fronton, il prétend les mettre au-dessus. Les désirs de M. Carpeaux sont accomplis. Nous reconnaissons ce qu'il y a de fâcheux pour les architectes et pour l'architecture dans un pareil système; cependant l'auteur de la reconstruction des Tuileries avait moins le droit de se plaindre que tel autre artiste qui eut avec M. Carpeaux des démêlés non moins vifs, et qui finit de même par avoir le dessous dans ce conflit où l'on voit aux prises le maître de l'œuvre et le sculpteur. Entre le directeur des travaux des Tuileries et le lauréat chargé au concours d'élever le nouvel Opéra par exemple, la situation n'était pas comparable en face des exigences d'un des hommes qui devaient concourir à la décoration de l'édifice. Le premier a été agréé administrativement (1). Son talent est moins en cause, sa responsabilité moins engagée. L'autorité a jugé bon de l'employer et l'emploie : il n'est point libre. On lui donne des ordres, il les exécute. Les statuaires usent de leur crédit, quoi d'étonnant? Il serait plutôt surprenant qu'il n'en fût pas ainsi.

L'un des travaux de M. Carpeaux au nouveau pavillon de Flore est ce fronton dont il a obtenu de décorer la partie supérieure en dépit des premières intentions de l'architecte. C'est de la sculpture à grand éclat, à grand effet, pittoresque et retentissante. Elle couronne l'édifice en l'écrasant un peu, sans que pourtant il y ait rien là d'outré ni d'excessif. L'autre, un petit groupe de dimension fort restreinte, encastré sur un pan de mur présentant une surface pleine assez étendue, procure une véritable sensation de plaisir. C'est une fête pour les yeux. Il représente, dit-on, la déesse Flore, marraine ou patronne du pavillon. Doit-on bien y voir une Flore? Nous ne savons; mais cela importe peu. La déesse ou, si vous aimez mieux, la nymphe, la femme dans son éternelle jeunesse, laisse venir à elle, attire, renvoie des petits enfans, des génies ou des amours. Elle est accroupie, elle rit avec eux; elle écarte des branches pour les faire

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1866, *le Nouveau Louvre et les Nouvelles Tuileries*, de M. Vitet.

passer. Ils foulent la terre sur un rhythme marqué, heureux de vivre sous la douce lumière, gais, beaux, bien portans. Tout cela est empreint d'un mouvement fort vif sans exagération. Les chairs sont fermes sans bouffissures, les traits agréables. Je ne puis m'empêcher de regarder ce morceau comme un des meilleurs, sinon le meilleur, qui soit sorti du ciseau de l'artiste, et l'un des plus originaux, des plus personnels, des plus remarquables de la sculpture moderne.

J'arrive aux travaux du nouvel Opéra, à ce groupe qui a excité la discorde et suscité tant de tempêtes. Sur la façade, en saillie sur le mur, sont taillés quatre grands bas-reliefs symbolisant la poésie lyrique, la musique, la danse, le drame lyrique. Trois de ces groupes ont été confiés à MM. Jouffroy, Guillaume et Perraud. Le quatrième, *la Danse*, qui figure entre *la Musique* et *le Drame lyrique*, a été demandé à M. Carpeaux. Ces bas-reliefs comportent des personnages plus grands que nature; l'espace dont ils peuvent disposer, le même pour chacun, a été soigneusement déterminé. Une statue plus petite, autre allégorie telle que la déclamation ou l'élégie, se dresse dans l'espace compris entre les groupes. Les trois compositions qui accompagnent *la Danse* indiquent chez les auteurs du savoir et du talent, et font certainement honneur à l'école française. Le public, attiré par le bruit qu'on menait à propos de l'un des groupes, n'a pas suffisamment regardé les autres et ne leur a pas rendu toute la justice qu'ils méritent. Bien des gens semblent portés à les trouver simplement honnêtes, sans vices ni vertus; ils y ont à peine jeté les yeux. S'ils avaient pris souci de les examiner, ils en auraient jugé autrement. Ces auxiliaires ont concouru avec discrétion et loyauté à l'ornementation de cette façade. La tâche est plus délicate, elle réclame plus de tact et de goût qu'on ne le suppose. Il ne faudrait pas beaucoup d'attention pour se persuader qu'il n'y a pas seulement des détails à admirer. Parmi ces groupes, il en est même un que nous voulons nommer, qui sans tapage, sans fanfare, a pris possession de l'espace qui lui était réservé, et tient, on peut le dire, glorieusement sa place. Ce groupe représente la musique. Comment l'auteur a-t-il compris et rendu son sujet? Une femme a en main la double flûte, une autre promène l'archet sur un violon. Elles exécutent une mélodie sous la direction du dieu de la lumière. Deux génies sont à leurs pieds. C'est à M. Guillaume qu'est due cette belle, chaste et élégante composition. L'artiste, qui a eu le malheur d'être aux prises avec tant de figures diverses de Napoléon Ier après avoir modelé ces deux figures des Gracques, si fortes, si profondes, si pleines d'un sentiment âpre et fier, si pénétrées de vie sous leur couche de bronze, a donné ici la mesure de l'ampleur, de la sou-

plesse de son talent. Les lignes sont bien entendues, presque architecturales, la grâce est exquise et pourtant robuste, l'exécution large et nettement décorative, comme il convient à de la sculpture sur les monumens.

Le groupe de *la Danse* de M. Carpeaux fait violence aux regards et les tire forcément à lui. Il n'est pas besoin pour cela de s'approcher. Du plus loin qu'on l'aperçoit, on se sent en présence de quelque chose de bizarre, d'étrange, d'emporté, de tumultueux. Les contours contrastés se choquent, se heurtent, et semblent attaquer les lignes mêmes de l'édifice; il paraît plus grand que ses voisins, déborde de toutes parts, s'impose à la curiosité du spectateur. On sent tout d'abord que l'œuvre n'est pas dans la mesure. « Rien de trop, disaient les Grecs; » ils avaient parfaitement raison. Avançons pour voir si l'impression ne se modifiera point. Non, elle s'accentue davantage. Des femmes nues forment une ronde conduite par un génie également nu. Les uns et les autres vivent, se meuvent et s'agitent. Sont-ce des ménades sur les montagnes, menant la bacchanale effrénée? le jeune homme est-il le divin Liber? Sont-ce de belles filles qui dansent au soleil sous un ciel clément, sur les prés en fleur, qui dansent parce que le printemps est revenu, parce qu'il est plein de parfums, pour exprimer la joie de la vie et pour la seule volupté du mouvement? Ce n'est point cela, ni rien qui y ressemble. Quelques-uns ont prétendu que cela représente une danse de sauvages ou une sarabande du sabbat. Ce n'est point encore cela. Nous voulons nous mettre au point de vue de l'artiste, le seul qu'il ne puisse récuser. Nous ne lui reprochons pas d'être hors de l'antiquité et de la tradition; nous lui en ferions plutôt un mérite, s'il était parvenu à réaliser son idée d'une façon satisfaisante. Celui qui se souvient de son temps, qui n'imite pas, qui emprunte à son époque tout ce qui peut fournir les matériaux d'une œuvre d'art durable, fait preuve de force plutôt que de défaillance. Il s'assure d'avance la sympathie et l'estime de ses contemporains. Pourrait-il en être autrement? Il reflète leur propre existence en lui donnant une certaine intensité de caractère, en la faisant moins mesquine et plus grande. Chacun lui saura gré de n'être pas sorti de la réalité et d'avoir pris dans la vérité même les élémens du mensonge éternel. M. Carpeaux, pour symboliser la danse, ne pouvait nous montrer dans leurs vêtemens actuels ces femmes fardées de brun, de blanc et de rouge, à jupons légers, demi-nues, demi-vêtues, couvertes de paillettes et de clinquant. Soit, cela n'est pas dans les moyens du marbre et de la pierre, et répugne à la sculpture, art sobre et sincère qui se prête mal aux artifices. Il pouvait, il devait choisir ses mouvemens et ses modèles pour éviter la trivialité,

la vulgarité, le geste malsonnant et malsain dont la statuaire ne s'accommode pas davantage. La beauté, cette splendeur qui réjouit les yeux comme le vin réjouit le cœur, n'est pas chose si vile que l'artiste ne doive pas s'en soucier, et qu'il ne l'introduise dans ses compositions que comme un hors-d'œuvre. Nous savons bien que la beauté est chose peu commune; serait-elle sans cela un si grand objet d'admiration? Il faut la chercher, et, quand l'artiste en a trouvé les morceaux ou les membres épars, il lui reste à les réunir par un lien harmonieux. Ce travail constitue son œuvre, il la rend distincte et la fait à jamais sienne. Il donne enfin aux figures qu'il emploie le type et le caractère auxquels on les reconnaîtra.

Était-il nécessaire à M. Carpeaux de nous présenter des femmes déshabillées et non pas nues, — le nu est autre, — n'offrant même pas cette espèce de grâce de la galanterie équivoque pour laquelle les vieillards et les jeunes gens sans âge ont porté si haut tant de figures de Pradier? Fallait-il étaler aux regards des chairs un peu bestiales, emphatiques, à la fois flasques et gonflées? Ces figures, on serait tenté de les prendre pour des filles de débauche dansant ensemble après une orgie qu'elles ont partagée avec un adolescent quelconque et qui s'est mis nu comme elles!

L'objection qui a été faite en faveur de l'artiste pour atténuer l'erreur qu'il a commise dans le choix de ses modèles mérite peu qu'on s'y arrête. Les Hollandais ni les Flamands n'ont pas craint de retracer sur la toile des personnages qui n'offraient guère la beauté de la forme. Si le grand roi les faisait éloigner de ses yeux en les déclarant des magots, ils n'en avaient pas pour cela moins de valeur et moins d'accent. Pour ne citer qu'un exemple, *la Kermesse* de Rubens, qui décrit si vivement la félicité brutale, l'exaltation et le délire des sens, est acceptée comme un chef-d'œuvre. Sans doute, mais *la Kermesse* est une œuvre du pinceau; le pinceau a son domaine propre et ne peut le franchir. Quel effet ferait *la Kermesse* en bas-relief, à la base d'un monument, sur un piédestal, dans un endroit où il est indispensable que l'accord des lignes verticales ne soit pas rompu, c'est ce que nous souhaitons ne jamais voir de nos yeux. Autant vaudrait, pour la témérité de l'entreprise, mettre en vers français, ce qui a du reste été essayé, l'*Intermezzo* de Henri Heine.

Tout le groupe de *la Danse*, malgré la blancheur de la pierre récemment taillée, a gardé, je ne sais pourquoi, quelque chose de l'aspect de l'ébauche ou de l'esquisse en terre, et rappelle plutôt le travail de l'argile que celui d'une matière plus dure. Cependant nous croyons que M. Carpeaux est un de ces artistes consciencieux qui ne se contentent pas de ce premier travail, qui ne

pensent pas qu'il soit au-dessous d'eux de prendre en main le ciseau pour achever ou corriger l'exécution du praticien. Nous signalerons aussi tel arrangement de lignes qui nous surprend, qui atteste peu de maturité dans la composition, et qui nuit à ce groupe et à ceux qui l'entourent. Les femmes ne pourraient se tenir debout. A-t-il voulu indiquer l'ivresse? Nous ne le pensons pas. Le génie lui-même se penche en avant, il chancelle; à moins d'un appui surnaturel, il va tomber. Il produit cette singulière illusion qu'on se demande si ce n'est pas l'édifice qui périclite. Il semble qu'un invisible Samson ébranle les colonnes. L'abus des lignes obliques, trop importantes dans la donnée générale, maintient cette désastreuse apparence. Or, en architecture, il ne suffit pas que la construction soit stable, il faut qu'elle procure l'idée de la stabilité, et qu'elle n'ait pas l'air de se tenir par un prodige d'équilibre. Dans l'arc de triomphe de l'Étoile, massif et puissamment assis, la ligne verticale domine sur les bas-reliefs, même sur celui de Rude, emporté d'un mouvement si fougueux. M. Carpeaux ne s'est occupé que de lui, et n'a point tenu compte de ces nécessités.

Il n'est pas sans intérêt de rechercher ici jusqu'à quel point l'architecte du nouvel Opéra s'était préoccupé d'avance de l'effet que devaient donner à l'édifice auquel il attachera son nom les sculptures en bas ou haut-relief confiées à divers artistes. Dans un livre qu'il publiait récemment, *A travers les arts*, M. Garnier constate avec un regret bien naturel que la division du travail, élément utile pour la production à bon marché, mais dangereux pour ceux qui recherchent avant tout le beau et veulent réaliser l'idée qu'ils ont conçue, s'est introduite peu à peu dans l'art comme dans l'industrie, à un moindre degré toutefois. Un architecte ayant à édifier un monument considérable est contraint de faire appel au concours d'artistes spéciaux. Les artistes, il le fait remarquer, pratiquaient jadis assez souvent les trois grands arts réunis : architectes aujourd'hui, sculpteurs demain, peintres après-demain, ou bien, s'ils n'excellaient que dans un de ces arts, ils prouvaient au moins par l'harmonieuse disposition de leurs œuvres qu'ils avaient médité sur les principes généraux des autres. Ce système était en vigueur au temps de la renaissance; on l'a bien vu en Italie. De nos jours, les choses ne se passent plus ainsi. Chacun suit sa voie distincte, et s'occupe assez peu de ses confrères. L'artiste est peintre, sculpteur ou architecte. L'architecte exécute le plan, commande et discipline, autant qu'on lui en accorde le crédit, les volontaires qui sont venus de tous les côtés se ranger sous ses ordres; le sculpteur taille sa statue ou son groupe, le peintre exécute son tableau. Il en résulte qu'on ne sent plus partout la même main, le même esprit, la même volonté. De là des indéci-

sions, des incohérences de style. M. Garnier se console en disant que les artistes multiples étaient le plus souvent inférieurs en certains points, les peintres lorsqu'ils devenaient sculpteurs, les sculpteurs lorsqu'ils faisaient œuvre d'architectes. Une fois réalisées, les créations de pareils hommes procurent au premier aspect une impression calme et forte qui saisit. Il est bien rare, ajoute-t-il, que l'analyse ne conduise à y reconnaître de nombreuses imperfections. M. Garnier conclut que, si tout artiste ne peut pas, comme Michel-Ange, Raphaël, le Giotto, Scamozzi, Sansovino, manier tour à tour le compas, le pinceau et l'ébauchoir, il faut cependant que l'architecte sache peindre et sculpter pour juger sainement de la peinture et de la sculpture et les employer au besoin avec autorité; il faut que le sculpteur et le peintre connaissent assez d'architecture, non pour élever l'édifice, mais pour l'apprécier, en comprendre les moyens et les discuter sincèrement. Alors s'établit une communauté d'idées, chacun ne parlant plus à l'autre une langue étrangère; les rivalités inutiles ou pernicieuses tombent, elles n'ont plus de raison d'être; il y a réellement concorde, collaboration à une même œuvre.

Jusqu'ici, nous ne voyons que des considérations générales, qui ne s'appliquent point immédiatement au groupe de M. Carpeaux. Ailleurs néanmoins l'architecte, parlant des sacrifices que les sculpteurs ont à faire, montre combien il est indispensable que ces derniers envisagent la place qui leur est assignée; il faut non pas seulement qu'ils se renferment dans ce cadre et donnent à leurs statues des dimensions déterminées, cela va de soi et nul ne songe, pense-t-il, à s'en affranchir : ils ont à se pénétrer de l'effet que leur travail produira, de la mission qui leur est échue. Leur travail, pour être parfaitement décoratif, doit avoir des « vertus collectives, » mot remarquable que nous signalons aux réflexions de M. Carpeaux. Cela leur sera bien facile, si les artistes ont fait assez d'études pour aimer l'architecture, en apprécier les beautés, en reconnaître les défauts. Ils deviendront en ce cas architectes eux-mêmes, ils marcheront droit au but. « Et pourtant, continue M. Garnier, combien dédaignent ou ignorent cette règle première et nécessaire! Combien font des tableaux ou des statues d'ateliers qui contrastent avec les entourages, rompent les lignes ou les tons d'ensemble, et non-seulement nuisent à l'édifice, mais encore se nuisent à eux-mêmes... L'harmonie est indépendante de la donnée générale et du style choisi... Il ne s'agit que de s'entendre à deux, de discuter amicalement le bien et le mal et de réunir comme dans une même pensée les deux arts qui tendaient à se produire individuellement. »

M. Garnier prévoyait-il, quand il écrivait ces lignes, à combien de clameurs le groupe de M. Carpeaux servirait de prétexte? Nous pensons plutôt qu'il parlait d'une façon générale, et que la composition de ce groupe, dont les dessins et les modèles lui avaient dû être soumis comme les autres, ne lui inspirait aucune inquiétude. Il ne l'avait pas vu en place. Il semble qu'entre M. Carpeaux et M. Garnier les discordes et les tiraillemens auraient dû être assez faciles à éviter, puisque l'architecte et le statuaire sont unis par les liens de cette confraternité des anciens pensionnaires de la villa Médicis dont nous avons dit quelques mots. Il existe même sans doute entre eux une intimité plus particulière. Chacun peut avoir vu au Salon dernier un buste que M. Carpeaux avait exposé, un portrait de M. Garnier d'une grande ressemblance d'aspect, d'une facture ferme et solide. M. Carpeaux aura été détourné de ses propres reflexions et des corrections utiles qu'il aurait pu introduire à temps dans son groupe de *la Danse* par les éloges maladroits de quelques amis, qui, l'encourageant à s'affirmer de plus en plus lui-même, lui auront fermé les yeux sur les dangers de la route dans laquelle il s'engage, lui auront persuadé qu'il faut pousser jusqu'au bout, jusqu'à la grimace, jusqu'à l'enflure, les qualités de force que tout le monde lui reconnaît. A les entendre encore aujourd'hui, le groupe de M. Carpeaux a démontré ce qu'il peut faire. Il est moderne, il échappe à toute convention, il rompt avec le passé, il n'est pas loin d'être sublime. En tout cas, ajoutent-ils, il dépasse tellement les compositions qui l'entourent qu'on peut dire qu'elles en sont écrasées. Cette remarque n'est pas sans justesse. Écrasées, oui; c'est un triste privilége qu'on revendique là pour M. Carpeaux; cet écrasement de ses voisins doit être considéré par lui comme un médiocre sujet d'orgueil. La proximité de tel tableau de second et même de troisième ordre écraserait sans peine à Dresde la *Madone de Saint-Sixte* de Raphaël, et quel peintre, à moins d'être affolé, voudrait se vanter d'avoir obtenu ce triomphe? Ces louanges prématurées, adressées par des ignorans ou des complaisans, jettent le trouble dans l'esprit et portent un artiste fait pour des choses plus grandes à se contenter de peu. Pourquoi la recherche assidue quand on obtient l'admiration à bon marché? Plus que jamais depuis quelques mois, on a prononcé autour de M. Carpeaux le nom de Michel-Ange. S'il faut à toute force qu'il soit comparé à quelqu'un, sa manière rappelle plutôt celle du Puget et quelquefois celle d'un contemporain, M. Clésinger. Improvisateur souvent habile, il ferait souvenir d'un autre artiste bien doué, également en possession de la popularité, M. Gustave Doré, qui le rappelle par certaines tournures, certaines habitudes de lignes. Il a toutefois sur M. Doré cet avantage de savoir

beaucoup et d'être encore capable d'études serrées et profondes.

La pieuse main d'un Basile qui suppose que la morale est perdue, que la société est compromise par des statues, ou celle de quelque Érostrate en délire a attenté au groupe de M. Carpeaux. Les traces de cette action criminelle ont disparu, et M. Carpeaux peut se consoler. Une tache d'encre a plus fait pour la notoriété de son talent que n'eussent pu dix années de rudes labeurs, de sacrifices, de luttes obstinées, de succès modestes. Sur le champ de bataille de l'art, il a conquis une position que plus d'un ambitionne : les yeux sont tournés sur lui; il est assuré de la renommée, il aura l'immortalité, au moins viagère. Il a été plusieurs jours de suite l'objet des conversations d'un monde blasé qui l'a sacré grand. Il n'a rien perdu à tout ce bruit. Si ses sculptures antérieures ne sont pas parfaites, pour celle-ci l'esprit de protestation qui est au fond de l'âme humaine contre toute violence et toute basse persécution lui a gagné, lui a ramené plus de sympathie, plus de bienveillance irraisonnée que ne pourront se l'imaginer jamais ceux qui l'ont misérablement noircie ; mais cette bonne volonté de sentiment s'épuisera comme tant d'autres, elle ne suffira pas longtemps à masquer les défauts de ce groupe et à le faire passer pour supérieur aux autres morceaux du sculpteur.

Pour conclure, la dernière œuvre de M. Carpeaux, quelque mérite qu'on veuille lui attribuer en elle-même, sera toujours déplacée là où elle se trouve, non point, il s'en faut, à cause de la nudité des figures de femmes qu'il a montrées dansant au soleil. Nous n'avons pour le nu aucun de ces scrupules qui font voir trop de mépris de la nature humaine. Pourquoi renier la nature, lui jeter la pierre, se scandaliser? Qui donc a l'orgueil de se mettre au-dessus? « L'art, c'est le nu, » disait M. Ingres. Sans aller aussi loin, nous croyons le nu assez chaste, d'un spectacle assez honnête quand il s'élève à la véritable beauté. Les beaux modèles ne portent guère aux actions basses et honteuses. Par malheur, M. Carpeaux a posé les figures de son groupe en dehors des conditions réelles de la beauté. Elles n'ont ni la jeunesse, cette première beauté, ni la grâce, ni même cette beauté de second ordre, qui est le *joli*, dont nous avouons volontiers faire peu de cas, et que quelques hommes spéciaux regardent comme le premier degré de la laideur. Elles vivent cependant, mais d'une vie peu enviable pour des figures de pierre, attristante, attristée, avec leurs corps sans vigueur et sans accent, leurs attitudes contraintes et leurs contours redondans. Malgré la verve et l'entrain du mouvement, l'attention qu'elles ont provoquée d'abord s'est assez vite lassée; leur sourire appelle une admiration qui ne veut point venir, on cherche pourquoi. On ne peut pas dire qu'elles

soient provocantes ni lascives. Ce sont dans leur réalité des femmes communes, peu choisies, déformées par les vêtemens qu'elles ont quittés, qui dansent non pour danser, mais pour compléter l'orgie commencée. Pourtant là n'est pas encore le plus grand péché de l'artiste. L'irrémédiable faute est de n'avoir pas eu le sentiment d'une des lois les plus impérieuses et les plus immuables de l'art, à savoir la subordination de la partie au tout. Or cette loi n'est pas une règle de rhéteur, une de ces barrières que les puissans renversent quand ils veulent aller plus avant, comme l'enfant rejette les lisières dès qu'il saura marcher sans guide. C'est la loi, la nécessité même de l'existence pour une œuvre d'art.

Pour en avoir tenu peu de compte, l'auteur du groupe de *la Danse* détruisant autant qu'il était en lui l'harmonie de l'ensemble, sortant de sa valeur relative et se faisant trop de place, pareil au musicien qui prétendrait que son instrument fût remarqué dans l'orchestre, a compromis l'accord du tout et dérangé l'eurythmie prévue. C'est pour cela, nous le croyons, que *la Danse* ne doit pas rester là où elle a été taillée. Il ne sera pas malaisé de lui trouver un emplacement plus favorable à elle-même, moins défavorable aux autres. Où? — La question n'est pas là. Dès qu'elle sera isolée, elle sera mieux. Elle gardera la vie, qualité fort appréciable dont sont dépourvues tant d'images de pierre. Un bon nombre des défauts que fait saillir et met en lumière le contraste qu'elle oppose à ce qui l'entoure perdront de leur importance, s'atténueront, disparaîtront dans l'ombre. L'œuvre demeurera ce qu'elle est, une œuvre peu ordinaire, une erreur peut-être, mais non pas l'erreur du premier venu. Telle qu'on la voit et qu'on la peut juger aujourd'hui en dépit de certaines ovations bruyantes qui ne feront pas prendre le change à M. Carpeaux, il a rencontré là plutôt un échec qu'une victoire. Il n'est pas homme à laisser le public sur cette impression, ni à se tenir pour battu. Il est vaillant, actif, remuant, fiévreux. Il a étudié, il est encore capable d'étude. Il a des retours heureux et inattendus. On peut douter qu'il soit propre à certaine sculpture décorative, là où sa tâche se trouve strictement limitée ou resserrée et doit se composer avec l'ensemble. Il lui resterait d'autre part un assez beau champ à parcourir. Encore sur ce dernier point, la subordination de son œuvre à l'œuvre commune, nous n'oserions rien affirmer, et nous serions heureux, pour lui-même et pour l'art de notre pays, de lui voir un jour donner à ceux qui prétendent qu'il n'aura jamais cette « vertu collective » un éclatant démenti.

CH. D'HENRIET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1869.

Enfin la chose est faite. Avant que les feuilles d'automne soient tombées, le sénatus-consulte est arrivé laborieusement à maturité. Qu'il n'ait pas tout l'éclat de ces fruits puissans épanouis sous une chaleur féconde, qu'il lui ait manqué quelques rayons de ce soleil qui donne la couleur et la séve aux œuvres des hommes comme aux œuvres de la nature, c'est possible, c'est même assez clair. Il a traîné trop longtemps, il a été conçu dans l'incertitude, il a été mis au monde sans passion, et il est reçu avec froideur, de sorte qu'une réforme qui semblait tenir tous les esprits en éveil a presque l'air de passer à travers l'indifférence universelle. Ce qui est certain, c'est que le sénatus-consulte a fait plus de bruit avant de naître qu'après sa naissance. Il a été voté au milieu de l'inattention, il a été enregistré au *Journal officiel* sans fanfares et sans illuminations, furtivement, à peu près en vérité comme ces enfans qu'on se hâte de faire inscrire à l'état civil et dont on parle ensuite le moins possible. L'heure viendra sans aucun doute, et elle est même peut-être assez prochaine, où cet acte qui s'accomplit aujourd'hui sans bruit reprendra son importance, où se dégageront une à une toutes les conséquences de vitalité nouvelle dont il contient le germe. Pour le moment, c'est comme si la loi la plus simple venait d'être votée, tant on laisse passer d'un air distrait cette révolution pacifique, cette métamorphose « de l'empire autoritaire en empire libéral. »

Après cela, il y a peut-être plus d'une cause de cette indifférence momentanée et à coup sûr plus apparente que réelle. Ce n'est point cette révolution même qui laisse l'opinion apathique, c'est la manière dont elle s'accomplit, ce sont les circonstances dans lesquelles elle se réalise qui mettent du froid dans nos affaires. Plus que jamais, depuis quelques mois, notre politique n'a pas de chance, elle est toute pleine de dis-

sonances et de contre-temps. Elle reste flegmatique et expectante lorsqu'il faudrait agir ; elle se réveille et se met en marche lorsque tout le monde est en vacances, au moment où la saison donne le signal de la dispersion universelle. Elle subit la loi commune, elle est malade quand il faudrait se bien porter. Mille bruits courent aussitôt dans l'air. Le sénatus-consulte et les débats du Luxembourg, a-t-on répété pendant toute une semaine, c'est fort bien ; mais l'empereur, comment va l'empereur? L'a-t-on aperçu à Saint-Cloud, doit-il se montrer à Paris? Qu'en pense M. le docteur Nélaton, devenu tout d'un coup, par la vertu de son art et de ses instrumens, un arbitre politique? Voilà qui est fait pour déranger un peu tous les calculs, pour mettre les imaginations en campagne. Et puis, pour tout dire, cela ne serait rien, cela ne suffirait pas encore à expliquer cette distraction un peu sceptique de l'esprit public en présence d'une délibération ouverte sur les conditions les plus essentielles de la politique intérieure de la France. Si malgré tout la transformation constitutionnelle qui vient d'être votée et sanctionnée n'a pas saisi plus vivement l'opinion, c'est que le sénat, qui a été seul en scène pendant quelques jours, n'a vraiment rien fait pour se placer à la hauteur du rôle qu'une fortune indulgente lui ménageait, pour captiver le pays, pour l'intéresser à cette œuvre qui n'est rien, si elle n'est point la consécration victorieuse d'une politique nouvelle, l'inauguration d'un règne nouveau. Quelques voix libérales se sont fait entendre. Le prince Napoléon a parlé et a remué ou scandalisé le sénat par la hardiesse de son discours. M. Bonjean a soutenu ses amendemens par lesquels il proposait de revenir tout simplement au vrai régime constitutionnel par le partage égal de toutes les attributions entre le sénat et le corps législatif. M. Michel Chevalier s'est exprimé en homme pénétré de ce qu'il y a d'irrésistible dans le mouvement actuel de la France, acceptant la réforme constitutionnelle pour ce qu'elle donne, et appelant de ses vœux ce qu'elle laisse à désirer. Le reste n'a été qu'une sorte de piétinement oratoire sur un terrain qu'on ne pouvait plus guère défendre, puisque le gouvernement lui-même l'abandonnait, mais qu'on voudrait bien tout au moins garantir contre des invasions nouvelles de libéralisme.

Le malheur du sénatus-consulte en effet a été d'apparaître à travers cette discussion qui vient d'avoir lieu au Luxembourg, et qui s'est terminée par un vote si parfaitement prévu, quoique si peu significatif. Pour émouvoir l'opinion, il aurait fallu que le sénat commençât par se passionner lui-même pour son œuvre, et, à dire vrai, on n'a pas vu souvent une assemblée moins enthousiaste d'une besogne libérale, témoignant d'une façon plus sensible, plus involontaire, qu'elle n'accepte une réforme que du bout des lèvres, selon la parole familière du prince Napoléon. Ce mot a fait scandale dans le sénat. Quoi! a semblé s'écrier M. le président Devienne, nous n'accepterions le sénatus-consulte que

du bout des lèvres! mais nous l'acceptons bien en vérité des lèvres tout entières. — Assurément le sénat n'a pas songé à se mettre en opposition ouverte avec le gouvernement, il a trop l'habitude des convenances pour cela. Qui oserait cependant assurer que le vote définitif n'a pas été un acte de résignation à ce qu'on regardait comme un mal nécessaire? Elle a été sanctionnée, cette réforme, elle n'a rencontré au scrutin que dix récalcitrans; mais elle a été votée avec des craintes, des évocations du passé, des réticences, des explications telles qu'on aurait pu s'y tromper. Il y a eu même un sénateur, excentriquement violent, nous en convenons, plus indiscret ou plus franc peut-être que tous les autres, dans tous les cas assez naïf pour faire ce curieux aveu que, dans sa pensée, rien ne serait changé heureusement après le sénatus-consulte, que l'autorité impériale resterait entière avec toutes ses prérogatives d'omnipotence, c'est-à-dire que ce dévoué à outrance, plus impérialiste que l'empereur, faisait à son souverain l'injure de supposer qu'il avait pu se moquer du pays en lui offrant une trompeuse satisfaction. Un seul a parlé ainsi tout haut, combien pensaient de même tout bas, et combien au fond étaient d'avis qu'il eût mieux valu encore ne pas courir ces hasards!

Rien ne peint mieux les dispositions intimes du sénat que ce qui s'est passé à l'occasion des amendemens de M. Bonjean. Repoussé dans la commission, M. Bonjean ne s'est pas tenu pour battu. Il avait proposé, on le sait, d'assimiler les deux assemblées dans le partage des fonctions législatives, de débarrasser le sénat du fardeau du pouvoir constituant, de le vivifier par l'infusion d'un sang nouveau dû à l'élection. C'était, sans contredit, dépasser le sénatus-consulte; ce n'était point, en fin de compte, plus révolutionnaire que tout ce qui se faisait, que le rétablissement de la responsabilité ministérielle, que la restitution de l'initiative au corps législatif. Qu'y avait-il d'étonnant, lorsque cette *pauvre* constitution de 1852 cédait de toutes parts sous la pression des choses, qu'un homme éclairé et prévoyant vînt proposer d'étendre ou de compléter la réforme? Et pourtant, même après l'abandon de la dernière partie de l'amendement, de ce qui avait trait à l'élection, le projet de M. Bonjean a failli être écarté par ce qu'on a justement appelé une brutalité parlementaire, par la question préalable. Notez bien que cette proposition de question préalable n'était nullement le caprice du premier venu, elle émanait d'un homme d'un esprit élevé, de M. Delangle, qui s'est peut-être plutôt souvenu de son caractère de procureur-général à la cour de cassation que de son rôle de législateur. Il fallait au plus vite, selon M. le procureur-général, raffermir la constitution ébranlée et la soustraire au scandale de ces discussions publiques qui se prolongent depuis quelques mois, il fallait arrêter la témérité des journaux, revenir aux procès de presse, il fallait que le sénat donnât l'exemple du res-

pect des lois! M. Bonjean a échappé à la question préalable, mais il n'a rien perdu pour attendre; son amendement n'est pas allé bien loin, il a échoué devant la volonté fixe de maintenir la haute assemblée dans l'intégrité de son pouvoir constituant.

Au fond, puisque le sénat était à l'œuvre, il eût mieux fait à coup sûr de saisir virilement l'occasion qui lui était offerte, en se créant une situation à la fois plus simple et plus efficace, en abdiquant lui-même des prérogatives aussi difficiles à définir qu'à exercer, car enfin que signifie ce pouvoir constituant dont il paraît si jaloux? Il le possède depuis qu'il existe, qu'en a-t-il fait jusqu'ici? Il n'en a jamais usé, que nous sachions. Il n'y a pas une mesure de quelque importance dont il ait pris l'initiative, il n'y a pas un acte sérieux de notre politique sur lequel il ait exercé une véritable influence. Il est revenu tout doucement au rôle d'une chambre des pairs sans initiative, sans action précise, et le gouvernement lui-même le lui a durement reproché un jour, il y a bien des années, lorsqu'on était encore dans la lune de miel de la constitution de 1852, en lui rappelant qu'il « n'avait pas compris l'importance de sa mission. » Le fait est que la difficulté était d'abord de comprendre cette mission. Il ne faut pas s'y tromper, ce pouvoir constituant par lequel on a cru distinguer le sénat impérial de l'ancienne pairie, ce pouvoir n'est qu'une exorbitante attribution ou un piége; il ressemble au plébiscite dont parlait l'autre jour le prince Napoléon en disant qu'il n'était qu'une illusion, si le peuple répondait *oui*, et qu'il était une révolution, si le peuple était tenté de répondre *non*. Plus d'une fois, dans cette dernière discussion, on a répété ces mots de sénat modérateur, pondérateur. Modérateur, de quoi? quelle velléité a donc modérée le sénat avec ses pouvoirs actuels? A-t-il jamais retenu le gouvernement « lorsqu'il s'il s'emportait, » ou l'a-t-il stimulé « lorsqu'il s'endormait, » selon le programme qu'on lui traçait il y a quinze ans? Il faut prendre les choses pour ce qu'elles sont. Le sénat impérial n'a rien fait et n'a pu rien faire, parce qu'il pouvait trop ou trop peu, parce qu'il a été placé dans des conditions originelles de nature à l'immobiliser dans une fastueuse inertie. S'il aspire à ce rôle de modérateur qu'il n'a jamais rempli vis-à-vis du gouvernement pendant tout un règne, et qu'il ne pourra pas mieux remplir dans l'état actuel vis-à-vis d'une assemblée populaire rendue à l'indépendance, s'il aspire à ce rôle, c'était justement pour lui le cas de s'approprier l'amendement de M. Bonjean, de se retremper dans le courant de l'opinion, de se fortifier d'élémens nouveaux, au lieu de se retrancher dans une prérogative stérile et d'avoir l'air de ne tant s'attacher à ce qui reste de la constitution de 1852 que par un sentiment secret de protestation contre toutes ces innovations auxquelles il fallait bien souscrire.

L'incident le plus curieux et le plus significatif aussi de cette dernière

discussion, celui qui laisse voir bien mieux encore cette résistance intime du sénat, c'est le discours du prince Napoléon et l'espèce d'ahurissement où il a jeté la vieille assemblée. C'est une figure étrange assurément que celle de ce prince à l'accent vibrant, à l'esprit vif, au geste familier et impérieux, démocrate parmi les princes, fils de roi et cousin d'un empereur parmi les démocrates. On sent en lui une impatience sans but, une activité inoccupée, une intelligence curieuse et hardie qui cherche un aliment. Son malheur est de n'avoir rien à faire et d'avoir plus d'esprit que d'autorité. Ce n'est point un homme d'état, c'est une aptitude déclassée et sans emploi. Il ne parle pas souvent dans le sénat; toutes les fois qu'il parle, c'est une sorte de scandale, et cela ne laisse pas même d'être assez bizarre d'entendre des sénateurs nommés par l'empereur, probablement dévoués à l'empire, appliquer à un discours d'un membre de la famille impériale les épithètes d'affligeant, de scandaleux. Quels blasphèmes a donc proférés cette fois le prince Napoléon? En vérité il n'a dit que ce que tout le monde dit, et c'est sans doute parce qu'il a parlé comme tout le monde qu'on a trouvé qu'il ne parlait pas comme un prince. Il a porté dans le sénat les idées libérales qui flottent dans tous les esprits. Son discours, quoique un peu décousu, a été net, animé, inspiré par un sentiment juste de la situation actuelle. C'est le programme d'une politique que le prince Napoléon n'a point assurément inventée, et qui, au besoin, triompherait parfaitement sans lui. — Mais quoi! s'est-on empressé de dire, n'est-ce pas aussi le programme d'un prétendant? Prendre cette attitude en face d'un acte proposé par le souverain, laisser entendre que le sénatus-consulte peut être complété, que ce n'est pas le dernier mot du libéralisme, n'est-ce pas lever le drapeau d'un empire collatéral? Une fois dans cette voie, amis et adversaires s'en sont mêlés, les uns voyant un en-cas dans le prince Napoléon, les autres le désignant comme un usurpateur machiavélique en marche vers le trône. Ce sont de curieuses disputes byzantines. Pour notre part, nous ne croyons guère à ces prétentions, à ces antagonismes et à ces calculs, par une raison qui n'a rien à voir avec ce que peut penser le prince Napoléon. On se souvient de ce mot piquant d'un homme qui prétendait qu'il n'y avait plus dans le monde assez de foi religieuse pour faire vivre deux religions. De même il n'y a pas en France assez de foi impérialiste pour faire vivre deux empires. Dans quelle tête saine peut-il entrer que, si l'empire actuel était frappé dans son chef, il revivrait dans un prétendant collatéral? Le prince Napoléon a trop d'esprit pour ne pas s'en douter, et voilà pourquoi on peut dormir tranquille au Luxembourg et ailleurs sans se préoccuper beaucoup de la lutte des deux empires. Ce qui est plus vrai, c'est que ce discours du prince Napoléon, qui a si bien mis les imaginations en campagne, a été tout simplement pour le sénat une occasion de laisser voir ses secrètes inquiétudes en présence de la

transformation constitutionnelle qui s'accomplit. Non, quoi qu'en pensent M. le président Devienne et M. le procureur-général Delangle, le prince Napoléon n'avait pas tort de dire que le sénat ne portait à son œuvre réformatrice qu'une adhésion très modérée; il l'a votée, et c'est tout. Il s'est hâté d'en finir, comme s'il espérait par sa précipitation clore une période inquiétante, sans se demander s'il ne valait pas mieux suivre résolûment l'opinion jusqu'au bout, et faire aujourd'hui avec une libérale prévoyance ce qu'il faudra peut-être faire demain sous l'aiguillon des exigences publiques.

Toujours est-il qu'il existe désormais, ce sénatus-consulte qui, même restreint, modifie si sensiblement la constitution de 1852. La discussion est passée et sera bientôt oubliée, l'œuvre reste, et à partir de ce moment c'est une situation nouvelle qui commence avec ses conditions inévitables. Le plus grave danger serait de se méprendre sur ces conditions et de croire que tout est fini, qu'il n'y a plus qu'à se remettre en route avec le vieil esprit, avec les vieilles habitudes. Il y a au contraire des conséquences irrésistibles qui se dégagent de tout ce mouvement récent, il y a des nécessités qui s'imposent, et la première de ces nécessités, c'est de faire un gouvernement, nous voulons dire un gouvernement en harmonie avec cet ordre nouveau qui s'inaugure. Jusqu'ici, le sénatus-consulte n'est qu'un acte de plus, un supplément de constitution inscrit au *Bulletin des lois,* et tout restera en l'air tant que la réforme ne sera pas passée dans la réalité, tant que le corps législatif ne sera pas rentré de fait en possession des droits qui viennent de lui être rendus, tant que du jeu naturel des institutions ne sera pas sorti un gouvernement répondant à une situation nouvelle. Qu'on disserte tant qu'on voudra sur la manière dont ce gouvernement peut se former, sur les termes dans lesquels la responsabilité ministérielle est reconnue, c'est la force des choses qui se charge d'interpréter les textes et d'y suppléer quelquefois.

En Angleterre, l'institution ministérielle avec la garantie de la responsabilité n'est écrite dans aucune loi, dans aucun statut; elle n'a été définie et prévue ni par la constitution ni par les publicistes. Elle est née spontanément sous Guillaume III, quelques années après la révolution de 1688, comme le fruit naturel d'un régime libre, comme naissent les choses durables, sans même qu'on se doutât alors qu'on créait un des ressorts les plus essentiels du gouvernement parlementaire. Jusque-là il n'y avait eu que des ministres choisis un peu de tous côtés, n'ayant aucun lien, se faisant souvent la guerre entre eux; le jour où dans la chambre des communes les partis s'organisaient, se groupaient et commençaient à sentir leur force, un cabinet responsable naissait, et depuis ce moment l'institution n'a fait que s'affermir. Le roi a pu être malade ou même fou, l'Angleterre n'a pas moins marché avec un gouvernement,

image de l'opinion, dépendant du parlement et suppléant à la royauté sans l'éclipser. Il en sera ainsi partout où le régime libre sera une vérité. Il faut donc un gouvernement rajeuni, et, sans manquer à aucune convenance, on peut dire que la maladie récente de l'empereur a rendu cette nécessité plus saisissante encore, ne fût-ce que pour prémunir les esprits contre ces oscillations qui se propagent d'un bout à l'autre de l'Europe. Le cabinet actuel a pu suffire à une période de transition, ce n'est point évidemment un ministère dans le vrai sens du mot, et le problème au surplus ne peut être résolu désormais qu'avec le concours du corps législatif. Ce qui est certain, c'est que le moment est venu, et qu'un ministère sérieusement uni au parlement est dès aujourd'hui une de ces conséquences de la réforme constitutionnelle qu'on ne peut éviter.

Ce n'est point une chose facile aujourd'hui, nous en convenons, de rassembler presque à l'improviste et dans l'incertitude d'une transition les élémens d'un ministère vraiment constitutionnel. On ne refait pas en un jour des hommes, des partis, des mœurs publiques, après une longue désuétude de la liberté. C'est pourtant une condition première d'avoir ce gouvernement d'une situation nouvelle, et il ne suffit pas qu'il existe de nom ou d'apparence, il faut qu'il ait son programme, qu'il se soit fait des idées nettes et pratiques sur l'ensemble des questions qui préoccupent le pays. Ce serait en effet une étrange illusion de se figurer que tout se réduit à rétablir certaines prérogatives parlementaires, à replacer dans le corps législatif un des leviers de l'action politique. C'est beaucoup, c'est un point de départ; mais ce n'est pas tout. En réalité, sait-on une des causes de cette singulière froideur avec laquelle a été accueilli ce sénatus-consulte, qui est cependant un progrès si manifeste? C'est précisément parce qu'il semble resserrer la réforme dans une sphère supérieure et un peu abstraite, parce qu'il ne s'occupe que du corps législatif, du mécanisme des pouvoirs. La masse nationale qui vit en province, qui s'est ébranlée dans les élections, cette masse n'est point sans doute insensible absolument à ce genre de progrès constitutionnel; elle serait bien plus sensible encore à ce qui la toucherait dans ses intérêts les plus immédiats, à ce qui lui donnerait de l'air et de l'espace dans sa vie locale. C'est ce qui fait que toutes ces affaires de municipalités, de choix des maires, deviennent une question politique de premier ordre, un des élémens les plus sérieux du problème actuel. On ne se rend pas toujours compte de ce que c'est que cette contagion d'arbitraire qui en certains momens va du sommet de la hiérarchie au dernier degré, et qui s'aggrave à mesure qu'elle descend. Le maire, tel qu'on l'a vu depuis dix-huit ans, mais c'est une façon de petit potentat, ayant son petit corps législatif dans son conseil municipal, composé, lui aussi, d'élus officiels. Il garantit à l'administration la docilité de sa commune, et en revanche il peut faire ce qu'il veut, il règne et gou-

verne. Lui, le magistrat du village, il n'est pas même toujours membre du conseil municipal, il ne dépend en rien des populations qu'il domine par ses agens subalternes, toujours prêts à marcher un procès-verbal à la main. — Rien n'est plus facile que de résister et d'opposer la légalité au despotisme d'un maire, dira-t-on. Ce n'est pas aussi aisé qu'on le croit : il faut recourir au sous-préfet, qui donne raison au maire de son choix; il faut en appeler au chef de l'administration départementale, qui donne raison au sous-préfet; il faut aller jusqu'au ministre de l'intérieur, qui ne peut désavouer son préfet; il faut enfin dépenser son temps et son argent sans même être assuré de l'appui de ceux dont on défend les intérêts et qui craignent de se compromettre parce qu'ils sentent toujours le poids d'une immense administration derrière un simple magistrat communal. Le prince Napoléon prétendait l'autre jour avoir entendu dire par un paysan qu'à la responsabilité des ministres il préférerait la responsabilité de son maire et de son garde champêtre. C'est bien possible, c'est un sentiment fort répandu en province aujourd'hui; M. Forcade de La Roquette se fait une singulière illusion, s'il croit que les conseils-généraux livrés à eux-mêmes se prononceraient dans un autre sens. Et s'est-on demandé ce qui arrive? On ne peut rien contre le maire, qui n'est élu ni par les populations ni par le conseil municipal; mais au jour des élections générales on vote contre le gouvernement, de sorte que tous ces froissemens locaux ont leur contre-coup dans la politique. Cela veut dire que cette affaire de l'organisation municipale est une des premières dont un gouvernement sérieux ait à s'occuper, et ce n'est même qu'à cette condition qu'un cabinet reprendra une action réelle sur le pays, qu'il s'identifiera fortement avec la pensée publique. En un mot, sur ce point comme sur tant d'autres, tout ministère est tenu de faire la part des idées et des instincts d'où est né le mouvement d'aujourd'hui. Il ne peut pas se montrer libéral dans les questions de prérogatives parlementaires pour cesser de l'être dans la question des maires, ou dans le règlement de nos relations commerciales, ou dans les affaires religieuses, ou même dans la politique extérieure.

Le gouvernement du reste, il faut le reconnaître, vient de prendre une sage et libérale résolution sur un point semi-religieux, semi-politique, qui était resté douteux jusqu'ici. Nous ne serons point décidément représentés au concile, du moins par un envoyé de la société civile. M. Baroche, à qui ce rôle semblait réservé, n'aura point le souci de se transformer en théologien pour aller à Rome. On a fini par reconnaître que la France du XIXe siècle trouverait plus d'embarras que d'avantages dans une assemblée de cardinaux et d'évêques, et nous sommes bien de cet avis. Ce n'est pas que le concile n'ait de l'importance et ne soit destiné à laisser des traces de son passage; il marquera

cette année d'un sceau particulier, et il paraît même qu'on a pris d'avance le soin de baptiser le vin nouveau du nom de vin du concile, ce qui prouve qu'on attend de bons fruits de la vigne des hommes comme de la vigne du Seigneur; mais enfin, et pour parler sérieusement, qu'irait faire la France laïque et libérale dans une réunion ecclésiastique à laquelle d'ailleurs elle n'a pas été convoquée? La présence d'un représentant de l'ordre civil dans un concile s'expliquait autrefois lorsque l'intérêt spirituel et l'intérêt temporel étaient à chaque instant confondus, lorsque la société politique et la société religieuse se pénétraient en quelque sorte, lorsqu'enfin il y avait une alliance intime et permanente entre l'église et l'état. Désormais, et surtout depuis la révolution française, les deux intérêts tendent de plus en plus à se séparer, les deux sociétés ont des inspirations différentes; entre l'état et l'église, il n'y a plus que des rapports prévus, définis, administratifs, qui ne sont même pas toujours des rapports de politesse. On est, pour tout dire, sur le chemin où l'indépendance mutuelle et complète des deux pouvoirs doit finir un jour ou l'autre par être proclamée, parce qu'elle est dans la logique invincible des choses, parce que l'ancienne alliance n'est plus qu'un compromis également stérile pour la religion et pour la politique. La France n'a donc rien à faire au concile, elle n'a qu'à s'abstenir, et c'est aussi le système auquel semblent s'arrêter les autres puissances de l'Europe. L'Autriche elle-même, la vieille alliée du saint-siége, est engagée dans une voie de rénovation civile qui ne conduit pas précisément à Rome; la Belgique s'est nettement prononcée pour une abstention complète, qui est d'ailleurs la conséquence naturelle de sa politique en matière religieuse; la Bavière, dont le premier ministre, le prince de Hohenlohe, s'est démené tout cet été pour provoquer une entente des cabinets, la Bavière se joindra aux autres gouvernemens. L'Espagne est plus près de rompre avec la cour romaine que d'envoyer des ambassadeurs à la grande réunion. La neutralité est le mot d'ordre de toutes les politiques pour le moment.

Ainsi le concile reste seul, livré à lui-même; il n'a point à craindre la surveillance incommode des gouvernemens et n'est gêné en rien dans sa souveraine indépendance. Que fera-t-il? suivra-t-il l'impulsion de ceux qui ont été les promoteurs de cette manifestation de l'église universelle? consacrera-t-il toutes ces choses extrêmes que caressent depuis longtemps les défenseurs du catholicisme à outrance, l'infaillibilité du pape, des dogmes nouveaux, les doctrines du *Syllabus?* C'est évidemment l'espérance des meneurs de Rome, des dangereux inspirateurs de la papauté; ils vont essayer leur puissance, et s'ils réussissent à faire du *Syllabus,* accompagné de l'infaillibilité du pape, le symbole du catholicisme, c'est la guerre engagée entre l'église et tous les instincts de la société moderne. On ne se dissimule pas sans doute à Rome que ces velléités à

la Grégoire VII rencontreront des résistances, et qu'elles excitent déjà des ombrages parmi les catholiques mêmes de tous les pays. En Allemagne particulièrement, en Bavière, dans la vallée du Rhin, à Bade, à Manheim, on se prononce vivement; il se forme des associations catholiques « contre les empiétemens de Rome. » L'épiscopat se tait encore, le bas clergé est très opposé aux doctrines ultramontaines. Les principaux théologiens de l'Allemagne, M. Dollinger, M. Michaelis, se sont nettement déclarés contre les nouveautés qui se préparent. Il ne serait point impossible qu'on ne vît reparaître au-delà du Rhin quelque chose de semblable à cette tentative de catholicisme national qui se produisit avant 1848. En France, le mouvement est moins vif, il passe presque inaperçu. Le fait est que depuis quelque temps on a eu autre chose à faire qu'à s'occuper du concile. Une des plus curieuses manifestations cependant, c'est cette lettre que, d'une main défaillante, mais d'un cœur toujours chaud, M. de Montalembert écrivait récemment pour témoigner ses sympathies libérales aux catholiques de Bonn et de Cologne. M. de Montalembert se plaignait justement de cette quiétude française. La question est de savoir si cette absence d'émotion ne signifie pas simplement qu'on tient le concile pour une grande assemblée religieuse, mais qu'on ne se préoccupe pas outre mesure de ce qu'il fera, parce que la société moderne en France se sent assez forte pour n'avoir rien à craindre, et nos évêques peuvent assurément servir l'église elle-même en rendant témoignage de la puissance de ce sentiment.

En attendant que le concile œcuménique se réunisse à Rome, nous avons un autre concile qui ne prétend pas moins à l'infaillibilité et à l'universalité et qui se tient en ce moment à Bâle, c'est le congrès de l'Association internationale des travailleurs, de cette association qui ne s'est malheureusement manifestée que par d'assez tristes influences. Vous croiriez peut-être qu'une association dite des travailleurs doit s'occuper avant tout de choses pratiques, de questions industrielles, qu'elle doit avoir le souci des intérêts des ouvriers. Ah! sans doute elle s'est occupée du travail, en courant, *du bout des lèvres,* comme on disait au sénat, et pour stimuler l'organisation des sociétés de résistance, c'est-à-dire pour préparer la guerre dans l'industrie; mais ce n'est là que le moindre de ses soucis. Sa grande affaire, c'est de provoquer la « liquidation sociale, » c'est de se poser des questions de ce genre : « la société nouvelle se fondera-t-elle dans la paix?... combien de temps devons-nous attendre encore? » Les réponses ne laissent pas d'être nuageuses. Quant à la liberté, on pense bien qu'elle joue un piètre rôle en tout ceci. La liberté, qu'est-ce que cela? Affaire bourgeoise. Les réformes libérales qui s'accomplissent en France, affaire bourgeoise! Tout est bourgeois, même la république suisse, qui a reçu des injures en échange de l'hospitalité qu'elle donne. Ils ne doutent nullement d'eux-mêmes, ces régéné-

rateurs qui proposent « d'aller tous ensemble en avant » et de « donner au monde une forme nouvelle. » L'essentiel pour eux, la loi infaillible, c'est la *collectivité,* autrement dit le communisme. Pour le coup, la propriété y a passé, elle a été vigoureusement exécutée; 54 voix l'ont déclarée irrévocablement abolie. Seulement, par on ne sait quel mystère, l'héritage a été réservé, ce sera pour l'année prochaine, on ne peut pas tout faire à la fois. Dès ce moment donc, la propriété a cessé d'exister, ou tout au moins elle a été condamnée à mort. Il ne reste plus qu'à exécuter la sentence, et ici, à la vérité, est survenu un petit embarras On s'est aperçu que depuis soixante ans les paysans sont devenus propriétaires et qu'ils tiennent à leurs propriétés tout comme les autres. C'est là ce qui a gêné un peu, lorsqu'il a fallu trouver les moyens de mettre en pratique le dogme qu'on venait de voter. Que faire? On verra plus tard; en attendant, il faut se tenir prêt. Ce qu'il y a de curieux en tout cela, c'est qu'un des meneurs de ce congrès, un de ceux qui se chargent de bâcler ainsi les affaires de notre pauvre monde, c'est un Russe, M. Bakounine, lequel entreprend de proposer le communisme moscovite comme idéal à la civilisation européenne, et qui, dans la révolution française, n'a vu que Gracchus Babeuf. Ce qu'il y a de plus curieux encore peut-être, c'est que M. Bakounine figure à Bâle comme le représentant des *ovalistes* de Lyon et aussi des ouvriers de Naples. c'est la *collectivité* internationale dans son plein! Bien loin de jeter un voile sur ces scènes étranges, nous voudrions au contraire que tous les ouvriers sérieux, honnêtes et fiers pussent les connaître dans leurs détails; nous leur demanderions s'ils voient dans ces bizarres déclamations l'intelligence vraie et la défense utile de leurs intérêts.

Par un contraste singulier, au moment où les questions sociales étaient ainsi traitées par les collectivistes, il paraissait en Allemagne un document bien autrement intéressant pour les ouvriers, c'est un rapport de M. Schultze-Delitsch sur les résultats des sociétés coopératives. D'après ce document, le nombre des sociétés de consommation s'est élevé en deux ans de 199 à 555. De nouvelles associations se fondent dans l'intérêt spécial de l'agriculture, pour l'achat de semences, d'engrais, de machines; les banques de prêt ne cessent d'augmenter et d'étendre le cercle de leur activité. Affaire bourgeoise! dira-t-on à Bâle; l'essentiel, c'est la proclamation du dogme collectiviste. Le fait est que le spectacle est au moins curieux; mais quoi! le congrès de Bâle est-il le seul concile aujourd'hui? On n'a que le choix. Voici un autre concile qui commence à poindre à l'horizon : c'est le congrès de la paix, qui va se tenir à Lausanne. Ce nouveau concile n'aura pas, il est vrai, tous ses cardinaux. Garibaldi n'y sera pas; il a décliné l'invitation par missive autographe. M. Victor Hugo manquera aussi, mais il a écrit une lettre qu'il adresse aux « concitoyens des États-Unis d'Europe, » et où il appelle le

congrès de Lausanne « une sorte de comité de rédaction des futures tables de la loi. » Toujours le langage de l'encyclique! M. Victor Hugo écrit décidément trop de lettres pour ne rien dire. « Otez l'armée, vous, ôtez la guerre! » C'est bien simple, comme on voit. Cela ressemble à cet autre mot : séparez un homme de ses semblables, vous l'isolez; la vérité est foudroyante. Il est à craindre que, si les affaires de l'Europe sont traitées à Lausanne comme les affaires sociales l'ont été à Bâle, nous n'en soyons réduits à attendre longtemps encore ce que M. Victor Hugo appelle « l'ascension de l'astre! »

C'est bien le moment au surplus pour tous ces congrès et ces conciles d'amuser le tapis, de suppléer à la réalité, car, à vrai dire, les affaires européennes font peu de bruit. Le monde politique et diplomatique prend ses vacances, les hommes d'état se promènent ou sont en villégiature. On est réduit à suivre le prince Charles de Roumanie dans ses voyages à Livadia, en Crimée, auprès de l'empereur Alexandre II, et à Vienne auprès de l'empereur François-Joseph, à chercher des énigmes dans les excursions du prince Gortschakof. Le chancelier de Russie est-il venu à Paris? S'est-il rencontré en Allemagne avec lord Clarendon et le prince de Hohenlohe, et les trois diplomates se sont-ils enfermés pour traiter de la paix et de la guerre ou pour dîner ensemble? Voilà une grosse question. Depuis que le bruit des polémiques de M. Bismarck et de M. de Beust a cessé, on en est là. C'est tout au plus si on a vu passer dans le demi-jour le règlement de la situation des forteresses fédérales allemandes. Les états du sud, à qui appartiennent ces forteresses, auraient peut-être bien voulu au fond rester seuls maîtres de leurs affaires et se dégager complétement vis-à-vis du cabinet de Berlin; mais pour cela il aurait fallu commencer par payer à la Prusse le prix de son matériel militaire, laissé jusqu'ici dans les forteresses; pour payer ce prix, il aurait fallu dans chaque état demander de l'argent aux contribuables, c'est-à-dire s'exposer à une impopularité que les cabinets du sud ne se souciaient pas d'encourir. Il en est résulté une transaction qui ne laisse pas précisément à la Prusse un droit d'ingérence directe, mais qui lui permet d'exprimer une opinion sur les travaux des forteresses. C'est tout pour l'Allemagne.

Que voit-on ailleurs? En Angleterre, les affaires d'Irlande se compliquent en ce moment d'une intervention du clergé catholique, qui paie M. Gladstone de son libéralisme par une manifestation des moins conciliantes. Depuis nombre d'années, sous l'influence d'une pensée pacificatrice, on avait établi en Irlande des écoles mixtes où les enfans de toutes les communions recevaient une éducation séculière. C'était jusqu'à un certain point un moyen de préparer un apaisement moral et d'effacer les traces des anciennes guerres religieuses. C'est cependant cette éducation mixte que les prélats catholiques irlandais réunis à Maynoth

viennent de condamner en menaçant de l'interdiction des sacremens les parens qui enverraient leurs enfans dans ces écoles, et en réclamant la création d'un enseignement purement catholique. La victoire obtenue par l'abolition de l'église officielle enfle visiblement les prétentions des prélats irlandais. On ne sait point encore comment répondra M. Gladstone ni ce qu'il fera. Il est peut-être, au point de vue de la stratégie parlementaire, dans une situation assez difficile. S'il prend trop vivement cette sorte de sommation des évêques, il est exposé à perdre l'appui des députés irlandais, qui ont grossi sa phalange victorieuse. S'il se laisse aller à des concessions nouvelles, il risque d'affaiblir le prestige et l'ascendant du parti libéral qui marche à sa suite. Bref, c'est une complication de plus. En Italie aussi, les complications ne manquent pas. Il y a eu même dernièrement une sorte de crise ministérielle à propos d'une proposition de dissolution de la chambre qui a trouvé des partisans et des adversaires dans le cabinet. A ce premier dissentiment sont venues se joindre d'autres dissidences à la suite des sévérités dont le ministre de la justice a pris récemment l'initiative contre la presse. La crise toutefois n'a pas tardé à se dénouer très pacifiquement par des concessions mutuelles. Au-delà des Pyrénées enfin, les complications se multiplient bien plus encore; mais ici elles sont plus que des questions de ministère, elles ont leurs racines au plus profond des choses, elles tiennent en suspens la destinée de l'Espagne, plus que jamais peut-être livrée à l'imprévu, cet éternel ennemi de ceux qui ne savent rien prévoir. CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS : *UNE PARVENUE*, par M. Henri RIVIÈRE.

L'auteur d'*Une Parvenue* est un romancier dont les œuvres sont depuis longtemps connues et goûtées du public. Quelques-unes de ses nouvelles ont paru ici même, et il n'est personne qui ne se souvienne d'avoir lu avec intérêt *Pierrot* et *le Meurtrier d'Albertine Renouf*. L'entreprise que M. Henri Rivière vient de tenter en abordant la scène avait assurément ses périls. Les qualités qui l'ont fait réussir dans le roman, la sobriété, la juste mesure, ne sont pas de celles qui assurent fortune au théâtre, et certains de ses défauts, tel par exemple que la sécheresse, pouvaient nuire sérieusement au succès d'un ouvrage dramatique. M. Rivière s'est tiré de toutes ces difficultés avec assez de bonheur pour donner confiance en son avenir théâtral. Dire que sa pièce a obtenu un grand succès serait peut-être amplifier un peu les choses; dire qu'elle a obtenu un succès d'estime serait mal rendre l'impression qu'elle a produite et qu'elle méritait de produire. On l'écoute avec plaisir. On sait

gré à M. Rivière du bon goût de son style, de la simplicité de son dialogue, du soin avec lequel il a évité toute déclamation, toute recherche de petits effets. On lui sait gré surtout d'avoir donné à sa comédie une allure originale, de ne s'être point plié sous le joug de certaines conventions scéniques dont l'autorité est au moins contestable. On applaudit avec empressement quand l'occasion s'en rencontre, et l'on s'en va persuadé que M. Rivière donnera un jour ou l'autre au Théâtre-Français une œuvre dramatique vraiment bonne. Pourtant, pour être tout à fait franc, je crois qu'il n'y a personne qui sorte entièrement satisfait, et qui ne se dise en s'en allant : Voilà une pièce qui a du mérite, mais qui ne va pas comme elle devrait aller. Telle est, ce me semble, l'impression générale, impression confuse d'abord, mais qui s'éclaircit avec la réflexion, et que je m'en vais essayer de justifier.

Mme Calandel, la parvenue, est une femme ambitieuse, intrigante, coquette. Si elle est demeurée vertueuse, c'est au sens le plus matériel du mot. Mariée à un ingénieur habile et honnête, elle n'a point voulu attendre patiemment une fortune honorable; elle a lancé son mari dans les spéculations, et s'est servie de l'influence qu'exerce sa beauté sur un vieux prince de Schœmberg et sur un certain comte de Mersey pour les déterminer à s'associer aux entreprises de M. Calandel et à lui confier leur immense fortune, que celui-ci a fait fructifier. C'est grâce à cette association que M. Calandel est arrivé rapidement à l'opulence. Le prince de Schœmberg, dont il est beaucoup parlé, n'apparaît cependant point en scène. Quant au comte de Mersey, Mme Calandel l'a ravi à une jeune veuve, la comtesse de Sarrans, qui a été autrefois sa camarade de pension. Le comte de Mersey a eu la faiblesse de livrer à Mme Calandel des lettres fort compromettantes de Mme de Sarrans, et à l'aide de ces lettres Mme Calandel exerce sur son ancienne amie un tel empire qu'elle la contraint à lui servir de chaperon dans le monde, et à la couvrir de son nom et de sa réputation inattaquée. Riche, entourée, puissante, nous voyons, au moment où la toile se lève, la parvenue au comble de son ambition et de ses vœux.

Telle est la situation qui sert de point de départ à la pièce. On pourrait peut-être en critiquer la vraisemblance. Comment Mme Calandel, femme d'un ingénieur non encore enrichi, a-t-elle fait d'aussi belles connaissances que le comte de Mersey et le prince de Schœmberg, un prince régnant, s'il vous plaît? Comment M. Calandel, qui se décerne à lui-même avec tant de conviction un brevet d'honnêteté parfaite, accepte-t-il cette association occulte dont le résultat est de faire peser sur lui des soupçons de complaisance injustes, je le veux bien, mais en tout cas fort naturels? Il y aurait bien des choses à dire là-dessus, si ce n'était un tort, suivant moi, de trop chercher querelle aux auteurs sur les questions de vraisemblance matérielle. Il faut garder toutes ces

exigences pour la vraisemblance morale, et, si la donnée d'une pièce est seulement plausible, m'est avis qu'on doit s'en accommoder sans réclamer autre chose que le développement logique de cette donnée. Voyons si de ce côté la pièce de M. Rivière a de quoi nous satisfaire.

Sur ces entrefaites arrive des Grandes-Indes ou d'ailleurs un certain M. de Léris, consul dans je ne sais quelle île lointaine. Toute l'ardeur des sentimens de la jeunesse, toutes les austérités de la vertu, ont été conservées intactes chez lui par un long séjour outre-mer. Moins modeste, M. Rivière en eût fait sans doute un officier de marine. On a un peu abusé dans ces derniers temps du type de l'homme vertueux retour des Indes; mais passons, on ne peut pas toujours faire du nouveau. Le but avoué du retour de M. de Léris, c'est de quitter les consulats pour la diplomatie. Son but secret, c'est de demander la main de Mme de Sarrans, pour laquelle il a conçu un violent amour durant un séjour de quelques mois qu'elle a fait dans son île, amour partagé au fond par celle-ci, qui n'a cédé que par faiblesse à M. de Mersey. M. de Léris fait chez Mme de Sarrans la rencontre de Mme Calandel, qui à première vue s'éprend pour lui d'une folle passion. Elle le poursuit de ses avances. Instruite de ses ambitions, elle obtient qu'il soit envoyé à Schœmberg, et lui offre elle-même cette place tout comme ferait un ministre des affaires étrangères. M. de Léris refuse assez durement. Son ami M. de Mersey lui a appris à la connaître, et, tout en lui taisant le nom de Mme de Sarrans, lui a fait l'aveu de la faiblesse avec laquelle il a livré à Mme Calandel les lettres de celle qui fut sa maîtresse. La femme de l'ingénieur ne veut pas voir dans le dédain avec lequel Léris accueille ses avances le mépris d'un honnête homme. Elle devine qu'elle a dans Mme de Sarrans une rivale, et elle exige de celle-ci, toujours avec la menace de publier les fameuses lettres, qu'elle fasse à M. de Léris l'aveu de sa faiblesse vis-à-vis de M. de Mersey. Épouvantée, Mme de Sarrans s'y engage. A une déclaration de M. de Léris, elle va répondre en s'accusant elle-même, quand arrive M. de Mersey. Il vient mettre à exécution le conseil que lui a donné Léris, et offrir sa main à la femme qu'il a trahie, afin de la protéger contre Mme Calandel. Léris apprend ainsi l'indignité de celle qu'il aime. Désespoir de celui-ci, qui cependant n'est pas homme à revenir par intérêt sur un conseil qu'il a donné, et qui presse Mme de Sarrans d'accepter la main de Mersey. « C'est impossible, répond celle-ci. — Pourquoi? — Parce que je vous aime. » Il y a là une scène du meilleur pathétique et dont l'effet sobrement ménagé est vraiment grand. M. de Léris promet alors à Mme de Sarrans de lui faire rendre ses lettres. Il va les demander à Mme Calandel, qui, le voyant désabusé, les lui donne sans difficulté, et lui adresse face à face une déclaration qu'il repousse.

A ce moment, le mari entre brusquement. C'est pour annoncer à sa femme qu'ils sont ruinés, et pour lui proposer de partager avec lui une

vie de travail et de dénûment. Mme Calandel refuse. M. Calandel éclate alors, et dans un mouvement de passion dont l'effet est encore augmenté par la diction de l'acteur chargé du rôle, il dépeint à M. de Léris, qui en sait plus long que lui, le caractère de sa femme. C'est encore l'occasion d'une scène assez belle qui relève singulièrement le rôle du mari, dont la confiance au début effleurait le ridicule. Aux derniers mots de Calandel : « Je vous chasse, » Mme Calandel répond : « Je m'en allais, » et laisse son mari en tête-à-tête avec M. de Léris, qui lui propose de partir pour l'Amérique, dont l'asile s'ouvre également aux caissiers en fuite et aux maris trompés.

Voilà toute la pièce. Ce n'est pas ma faute si l'analyse en est un peu lente. Je ne reprocherai pas à M. Rivière l'emploi de certains procédés un peu rebattus, par exemple celui des lettres. Les lettres perdues et retrouvées jouent dans les comédies un peu le même rôle que la croix maternelle dans les mélodrames; mais il ne faut pas trop reprocher aux jeunes auteurs l'emploi de ces vieux procédés. Le tout est de savoir à quoi ils leur servent. D'ailleurs M. Rivière fait preuve en d'autres endroits, vis-à-vis de la vieille tradition classique, d'une véritable indépendance. A la sortie, j'entendais un auditeur tout surpris s'écrier : Mais personne ne s'épouse dans cette pièce! Cette critique, qui sent le vieil habitué, est on ne peut plus injuste. Le dénoûment qu'a choisi M. Rivière est neuf et vigoureux. Il lui eût sans doute été facile de replâtrer un mariage entre M. de Léris et Mme de Sarrans. J'aime mieux qu'il nous ait fait voir l'homme austère demeurant jusqu'au bout aussi entier que la femme dépravée. On fait bien assez de mauvais mariages dans le monde sans en faire encore au théâtre. C'était bon pour Molière d'unir autrefois Éliante et Philinte. L'agrément de n'être pas Molière, c'est d'avoir des franchises qu'il ne se donnait pas.

Il faut maintenant que j'essaie d'expliquer à quoi tient cette demi-satisfaction que laisse la pièce de M. Rivière. La raison en est, suivant moi, que cette pièce ne répond nullement à l'idée que son titre en fait forcément concevoir à l'avance. Involontairement on s'attend à une peinture de société. Or l'action se passe tout entière en dialogues. Rarement y a-t-il trois personnages en scène. S'il y en a quatre, le quatrième ne dit mot. Pas une seule de ces scènes à plusieurs interlocuteurs, difficiles à manier, je le veux bien, mais qui étaient impérieusement commandées par la nature de l'œuvre. Vous savez que Mme Calandel est une parvenue. M. Rivière vous en prévient dès la porte, et de peur que vous ne l'oubliiez, elle-même prend soin de s'appliquer constamment cette épithète peu flatteuse; mais vous n'en avez pas ce que j'appellerai la démonstration. On vous raconte ce qui devrait se passer sous vos yeux, par exemple une petite humiliation infligée à Mme Calandel par d'altières dames de charité. En un mot, les peintures de la société font tout à fait défaut dans la pièce de M. Rivière.

De là une première déception. Ce n'est pas tout : au point de vue social, Mme Calandel est sans doute une parvenue; est-ce bien une parvenue au point de vue scénique? C'est une femme ardente, dépravée, qui ne recule devant rien pour la satisfaction de ses passions et de ses besoins. Au nombre de ces besoins se trouve sans doute celui d'une situation élevée; mais, si elle l'a ambitionnée, c'est moins par vanité que par esprit de domination. C'est une femme qui a eu envie de parvenir, ce n'est pas à proprement parler une parvenue. Je la voudrais, pour ma part, moins vicieuse et plus mesquine. On ne nous la montre pas exclusivement préoccupée du rang qu'elle tient, prête pour s'y maintenir à recourir à tous les moyens, à endurer toutes les humiliations, mais aussi savourant toutes les jouissances de cette position si chèrement acquise et veillant sur elle comme sur son plus cher trésor. Que fait au contraire Mme Calandel? A la première occasion, elle risque sa situation sociale, bien plus, sa fortune pour obtenir l'amour d'un homme qui la dédaigne. Cela est au point que sa qualité de parvenue ne fournit aucune ressource à la marche de la pièce. Qu'est-ce qui en fait le nœud et le véritable intérêt? C'est l'amour que deux femmes éprouvent pour le même homme. C'est la lutte qui s'engage entre elles et l'odieux moyen auquel l'une des deux a recours pour se débarrasser de sa rivale en la forçant à confesser à l'homme qu'elle aime la faute qui la rend indigne de lui. Supprimez ces incidens romanesques, la pièce n'existe plus. Eh bien! pour tout cela, il n'est nullement nécessaire que Mme Calandel soit une parvenue. Supposez qu'elle soit du même rang que Mme de Sarrans, et l'intérêt véritable de la pièce n'en est nullement diminué. Sans doute, comme étude morale, il n'est pas sans habileté de nous représenter une femme dont le cœur sec et fermé n'a vécu jusque-là que pour l'ambition, se laissant entraîner par la passion au point de se perdre elle-même; mais, pour être une femme ambitieuse et sans cœur, il n'est point nécessaire d'être une parvenue. Cette désignation même emporte avec elle l'idée de certains ridicules tout à fait exclusifs de ces transports de passion, et ce titre est cause que les scènes auxquelles on assiste trompent l'attente et déroutent les prévisions.

Vous faites là, me dira-t-on, une assez pauvre querelle à M. Rivière. Le titre d'une pièce ne saurait en augmenter ou en diminuer la valeur. Qu'au lieu d'*une Parvenue* on mette par exemple sur l'affiche *Madame Calandel*, et vous voilà content. Pardon, il n'en va pas tout à fait ainsi, et ma critique porte un peu plus loin. Le titre qu'un auteur donne à sa pièce, quand ce titre comporte en lui-même une signification, trahit le plus souvent l'idée qu'il avait devant les yeux en composant. On ne m'ôtera pas de l'esprit que M. Rivière s'est proposé de faire une comédie de mœurs. Il aura été frappé de la quantité de parvenus qu'il y a autour de nous, dans le monde, dans la littérature, dans la politique, et il aura

pensé qu'il y avait là un état de société à peindre; puis voici ce qui lui sera arrivé. Comme dans ses romans M. Rivière s'est montré surtout un psychologue, comme il s'est toujours attaché à décrire des natures morales d'une trempe particulière, il se sera complu dans le développement du caractère, d'ailleurs fortement conçu, de Mme Calandel, et il se sera donné à ce développement avec tant de soin qu'il en aura peu à peu oublié son plan primitif, sauf à être troublé parfois par le souvenir de ce plan comme par un remords. Il en résulte que la comédie de M. Rivière se compose en quelque sorte de deux pièces juxtaposées, d'un drame qui se déroule pendant le second, le troisième et la moitié du quatrième acte, et d'une comédie de mœurs qui se joue pendant le premier acte et la seconde moitié du dernier, non toutefois sans quelques envahissemens d'une des deux pièces sur l'autre. Quand on arrive à cette scène vraiment saisissante où, M. Calandel étant ruiné, les défauts, les vices d'une parvenue reprennent le dessus chez sa femme, et où elle refuse de partager la pauvreté de son mari, on a un moment de surprise; la femme passionnée a fait oublier en Mme Calandel la femme d'argent, et celle qui adressait tout à l'heure à M. de Léris des paroles brûlantes n'est pas la même qui, en partant, lui dit d'un ton railleur : « Au revoir; je vais à Schœmberg. » L'effet de la scène, qui est assez grand, s'en trouve cependant un peu affaibli, et l'on ne peut s'empêcher de se dire : Il serait dans le caractère de cette femme, tel qu'on nous l'a montré, de préférer la pauvreté partagée avec M. de Léris à la fortune partagée avec son mari. — Assurément ce ne serait pas là le fait d'une parvenue.

Que doit conclure M. Rivière de cette franche critique? Rien autre chose, sinon qu'à mon sens il réussira mieux dans le drame, j'entends dans le drame discret et ménagé, tel qu'on le goûte au Théâtre-Français, que dans la comédie. Dans la comédie, la vivacité et le trait lui manqueront toujours un peu. Dans le drame au contraire, il pourra déployer des qualités de vigueur et de pathétique qui sont réelles chez lui.

G. DE SAFFRES.

ESSAIS ET NOTICES.

LE PATRONAGE DES LIBÉRÉS ADULTES.

Les Prisons de France et le Patronage des prisonniers libérés, par M. le pasteur Robin.

Il y a une trentaine d'années, on se préoccupait beaucoup en France du système pénitentiaire. Les hommes les plus haut placés, les Duchâtel, les Tocqueville, les Rémusat, ne dédaignaient pas de consacrer une partie de leur temps et de leur activité à la solution des questions importantes

que soulève le régime des prisons. Ce n'était pas seulement le sort des condamnés pendant la durée de leur peine qui excitait la sollicitude. La philanthropie, d'accord avec la charité, s'inquiétait encore de leur destinée ultérieure, et la recherche des moyens les plus propres à les empêcher de retomber dans le vice était à l'ordre du jour. Ce grand mouvement, dont l'impulsion s'est continuée en Angleterre, en Belgique et ailleurs, est au contraire demeuré stationnaire en France depuis les premières années de l'empire. La question des prisons est un peu passée de mode. Il en résulte que les vieux erremens du passé continuent d'être religieusement observés sans que l'on s'inquiète de savoir si l'expérience des peuples voisins ne fournit pas de nouveaux élémens à la solution du problème. Nos prisons, extérieurement et matériellement bien tenues, sont gouvernées avec une certaine incurie morale. Nous n'en voulons citer qu'un seul exemple. A Mazas, les hommes détenus préventivement sont soumis au système de l'emprisonnement cellulaire et de la solitude la plus rigoureuse. A Saint-Lazare au contraire, les femmes détenues préventivement sont enfermées par *chambrées*, et ceux que leurs devoirs professionnels ont appelés dans l'intérieur de cette prison savent, par l'entretien des détenues, combien sont illusoires les précautions prises pour les empêcher de communiquer entre elles. Pourquoi cette différence? Elle correspond tout simplement à une différence dans l'aménagement des deux bâtimens, et n'implique nullement de la part de l'administration des prisons un éclectisme raisonné, car il y a beaucoup plus d'inconvénient à mettre en commun des femmes que des hommes. A qui en revient la faute? Est-ce à l'administration des prisons? est-ce au gouvernement? Non, c'est à l'opinion publique, qui, s'étant désintéressée de ces questions, abandonne sans contrôle l'administration à ses habitudes routinières et le gouvernement à son indifférence.

C'est à cette opinion publique que M. le pasteur Robin vient de s'adresser. Son ouvrage n'est inspiré ni par l'esprit de système, ni par l'esprit de critique. Il ne se plaint de rien ni de personne. Il se borne à constater un état de choses triste par lui-même, plus triste encore quand on songe qu'il suffirait d'efforts bien légers pour y porter remède. Toutefois M. Robin se préoccupe moins du régime intérieur des prisons et du sort des condamnés pendant la durée de leur peine que de l'existence qui les attend le jour où, la justice sociale étant satisfaite, les portes de leur cachot s'ouvrent devant eux. Ce qui l'émeut particulièrement, ce sont les souffrances et les difficultés qui attendent ceux d'entre ces malheureux dont le repentir, les bonnes intentions et les velléités de retour au bien vont se trouver aux prises avec toutes les rudesses de la vie, augmentées pour eux par le mépris public et par les particularités de leur situation administrative. On sait que tout homme condamné à une peine tant soit peu grave est du même coup soumis, pour un

temps plus ou moins long, à la surveillance de la haute police. Les effets de cette surveillance sont de forcer les détenus libérés à vivre dans une petite ville, car c'est un des principes de la police de les écarter des grands centres; ils y sont soumis à un contrôle incessant qui ne leur permet pas de tenir secret leur passé. Ils ne peuvent changer de résidence sans une autorisation parfois difficile à obtenir, toujours lente à recevoir; s'ils se trouvent sans ouvrage, ils n'ont à choisir qu'entre la faim et la rupture de ban, qui les met de nouveau en guerre avec la société en les exposant à des peines sévères. Tels sont les effets de ces mesures de police, légitimes dans leur principe, funestes dans leur application, et qui occasionnent peut-être plus de crimes qu'elles n'en préviennent. Aussi cette peine accessoire est-elle plus redoutée des criminels que la peine principale. Il n'est pas rare que la première question adressée par un prévenu à son défenseur soit pour lui demander : Aurai-je de la surveillance? Et ils n'ont pas tort, car le temps qu'ils passent en prison, où du moins leur subsistance demeure assurée, est souvent moins pénible que le temps postérieur à leur libération, durant lequel ils n'ont guère le choix qu'entre des industries pernicieuses, la misère ou le vagabondage. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le chiffre des condamnations en récidive soit si considérable. Il est aujourd'hui de près de 42 pour 100, c'est-à-dire que près de la moitié des détenus actuellement sous les verrous y ont déjà passé une première fois. Voilà qui fait singulièrement douter de l'efficacité des peines au point de vue de l'intimidation.

C'est à ce triste état de choses que M. le pasteur Robin voudrait apporter remède. Le remède qu'il indique est celui d'une institution de patronage étendant sa surveillance et sa protection sur les prisonniers dès le lendemain de leur libération, leur procurant du travail, et continuant avec eux les relations morales nouées durant le temps de leur détention. Des institutions de cette nature existent dans presque tous les pays étrangers, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Suisse, et, partout où elles fonctionnent, elles ont produit les résultats les plus satisfaisans. C'est ainsi qu'à Düsseldorf une société très bien organisée qui étend son patronage dans les provinces du Rhin et de la Westphalie a réduit en quelques années à 27 pour 100 le nombre des récidivistes. Des résultats plus complets encore ont été obtenus par la société fondée à Paris pour le patronage des jeunes détenus du département de la Seine. Cette société se trouvait à la vérité dans des conditions particulièrement favorables, car il est plus facile de ramener au bien de jeunes natures encore flexibles que des hommes formés depuis longtemps au crime. Aussi est-elle parvenue à un résultat vraiment merveilleux. Le chiffre des récidivistes parmi les jeunes détenus, qui était de 75 pour 100 avant la fondation du patronage, est tombé dans ces dernières an-

AUTOUR D'UNE SOURCE

SECONDE PARTIE (1).

IX.

Le déjeuner fut charmant, quoique beaucoup moins bruyant qu'à l'ordinaire. Ces dames témoignèrent au curé la sympathie la plus gracieuse. On l'accabla de petits soins et d'attentions. Sa noble prestance à l'autel, ses allures mâles et simples, avaient évidemment produit un grand effet. La pauvre église fut trouvée ravissante en dépit de ces messieurs, qui échangeaient un sourire. On ne pouvait regarder sans émotion ces images naïves, ces *ex-voto* accrochés au mur; le recueillement de tous ces braves montagnards agenouillés tête nue jusque sous le porche tirait les larmes des yeux. La voix même des chantres, quoiqu'un peu rude et point assouplie par l'étude, avait un cachet...

— Enfin, fit observer Mme de Rougeon, je m'imagine que dans les catacombes on devait aimer Dieu de cette façon-là.

— Un peu de crème à la vanille, cher monsieur le curé, dit la comtesse, vous ne refuserez pas à une nouvelle paroissienne?

Et la jeune femme, maintenant de sa main gauche les nombreux médaillons qui parmi les dentelles de sa manche entr'ouverte pendaient à l'extrémité de chaînettes d'or, offrit à son voisin, de la main droite, un joli petit tas de crème parfumée contenue dans une cuillère de vermeil. Bras, manche, main, cuillère et crème, le tout

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

était bien séduisant, un peu trop séduisant, si l'on peut dire sans blesser personne, car l'abbé Roche, en apercevant ce délicieux petit tableau, détourna les yeux et répondit gravement : — Merci bien, je n'en prends pas.

— Faut-il dire pour vous décider que c'est moi qui l'ai faite? Eh bien! je ne le dirai pas, car je n'y suis pour rien, mais la crème n'en est pas moins bonne. Voyons, monsieur le curé, acceptez pour me faire plaisir.

Le curé accepta ce qu'on lui offrait et rougit imperceptiblement. Voilà un homme grave qui rougit facilement! Eh! mon Dieu, peut-être qu'à sa place vous eussiez tout comme lui changé de couleur. Mme de Manteigney l'avait en effet regardé avec une expression bien faite pour le troubler : non pas qu'elle fût capable de galanterie préméditée, — en ces questions délicates, il faut bien s'entendre avant tout; — mais elle avait trouvé charmante sa propre main soutenant cette cuillère d'or, jouissance d'artiste que les femmes connaissent bien. Elle avait souri tout naturellement, bien plus à sa main qu'au curé, et, si dans ce sourire il y avait eu quelque exagération, il faut s'en prendre uniquement à la satisfaction exceptionnelle que lui causait la vue d'elle-même.

La jeune femme toutefois eut conscience que le bon abbé pouvait se méprendre sur ses intentions, car elle fut prise d'un de ces petits accès de toux qui, sans défigurer, vous tirent d'affaire. C'est une chose très délicate pour une jolie femme que d'observer toutes les nuances en fait d'amabilité : on se laisse emporter au feu de l'improvisation, et, lorsque le charme d'être séduisante vous entraîne, facilement on perd toute mesure : la pente est si glissante! La coquetterie a cela de particulier qu'elle se suffit à elle-même, elle oublie le public, car elle peut s'en passer, et telle femme qui semble avoir juré la perte de son prochain, qui a mis en batterie tout un arsenal, n'a eu au fond d'autre intention que de faire prendre l'air à ses armes et de passer en revue ses canons, de sorte que vous verrez rarement une femme, — j'entends une femme réputée charmante, — distribuer à chacun la dose de faveur qui lui convient. Vis-à-vis d'un prêtre surtout, la mesure est on ne peut plus difficile à garder en ce que son invulnérabilité et l'absence de sexe, qui est moralement un de ses priviléges, vous donnent en quelque sorte carte blanche. La certitude de ne rien casser invite les amateurs de pistolet à exercer leur adresse, et l'on aime à tirer sur une bonne plaque noire, trop solide pour se briser, si l'on fait mouche, assez intelligente cependant pour apprécier les coups qu'on lui porte et tenir compte des efforts. Étant donné ce que je viens de dire, faut-il s'étonner que la comtesse, au simple aspect de ses doigts effilés et dodus,

n'ait pas résisté à la tentation de rendre son sourire aussi séduisant que sa main, et qu'ensuite, par une maladresse très délicate, elle ait promené cette main parfumée soutenant la cuillère d'or à deux pouces du nez de son curé, qui justement s'inclinait pour remercier. Ce qu'il y a de particulier, c'est que dans une telle circonstance le sourire ne va pas seul. Par je ne sais quelle influence sympathique, les paupières s'abaissent coquettement, le regard s'adoucit, le cou se tord, le corps s'incline avec un charme qu'on n'avait pas prévu,... et voilà comment il se fait que dans le meilleur des mondes une cuillerée de crème à la vanille peut entraîner des conséquences fort graves. Fort heureusement qu'entre gens qui savent vivre ces petits accidens se pardonnent aisément.

L'abbé Roche pardonna, lui aussi; mais il était terriblement troublé. A certaines heures de crise, d'étranges séductions, — pourquoi ne pas l'avouer? — s'étaient dressées devant lui; il avait entrevu bien des fantômes enivrans et terribles, il avait été tenté, le pauvre homme, comme on l'est dans un rêve, dans un cauchemar, si vous voulez; tout cela n'avait été qu'une hallucination passagère s'évanouissant au grand jour. En face de ces charmes dont la réalité trop évidente réveillait le souvenir de ses luttes passées, il sentait un danger plus grand mille fois que les autres. Il avait jugé le monde dans son ensemble, de loin; mais tel qui du haut d'une montagne assiste à un combat, et par la pensée en sort victorieux, se trouverait moins de sang-froid et de courage, si, descendant de sa hauteur, il se mêlait aux combattans. Or il se faisait l'effet d'être cet homme-là, il ne planait plus du haut de la montagne, il se sentait entrer dans la réalité de la lutte, et dans la confusion de cette mêlée il avait peur de perdre la tête. Déjà sa vue était moins nette : ne prenait-il pas pour des monstres les détails insignifians d'un genre de vie qu'il ignorait? Était-il le jouet d'une illusion? Pourquoi ces frissons dont il n'osait déjà plus se demander franchement la cause? Plus il écoutait, et moins il comprenait le sens des paroles; certains mots qui faisaient sourire étaient absolument inintelligibles pour lui. Les gestes mêmes de ses hôtes avaient une étrangeté incompréhensible; les intonations de leur voix, leur façon de construire les phrases, tout ce qui venait d'eux lui était étranger. Si par hasard il comprenait une de leurs pensées, il la trouvait si différente des siennes qu'il eût préféré ne pas avoir compris.

— N'est-ce pas, monsieur le curé, que ma crème est parfaite? murmura Mme de Manteigney, et elle enveloppa le prêtre d'un regard curieux, car elle se disait : Je vais joliment m'amuser à découvrir ce qu'il y a au fond de ce bon abbé.

— Excellente, répondit-il sans détourner les yeux de son assiette; puis il rapprocha ses grandes jambes l'une de l'autre, de peur

qu'elles ne frôlassent la jupe de sa voisine. — Créature indéfinissable, murmurait-il, que cache-t-elle au fond de l'âme, d'où lui vient ce charme effrayant? Serait-ce une épreuve que Dieu me prépare?

— Mais dites-moi, monsieur le curé, comment arrivez-vous à chauffer votre église en hiver? demanda Mme de Rougeon en caressant de l'extrême pointe de son doigt une imperceptible miette de pain qui était sur la table.

— Ma femme est... comment dirai-je?... prodigieuse. Elle se croit toujours à la Madeleine ou à Saint-Thomas d'Aquin. Croyez-vous donc, ma chère, qu'en ce pays-ci on connaisse les raffinemens de notre singulière civilisation...

— Papa a raison, interrompit la jeune fille avec un extrême sans-façon. C'est une horreur, cette civilisation!

L'abbé Roche regarda Mlle de Rougeon; il lui semblait étonnant qu'à son âge elle pût avoir une opinion aussi tranchée sur une question semblable.

— Assurément, ma fille, nous vivons dans un milieu délé...

— Oui, papa, délétère.

— Délétère, parfaitement, et qui est, si j'ose le dire, la négation de tous les... de tous les...

— Oui, papa, de tous les principes.

Et comme les convives éclataient de rire à l'exception du prêtre, qui restait interdit : — C'est papa qui dicte et moi qui rédige, ajouta-t-elle en repoussant de la main les longues boucles d'oreilles qui lui frôlaient l'épaule. Voilà pourquoi je trouve que papa a raison; aussi, pour le préserver de l'air délétère de Paris, à la première de Dumas fils, je le fais coucher à huit heures moins cinq, et je lui prépare de la tisane. Plus de bal à l'Hôtel de Ville, plus de courses; N, I, ni, c'est fini; plus de courses! En voilà encore un milieu délétère! Plus de père Hyacinthe, plus de club, de patinage, plus rien du tout; en revanche, de la bonne tisane au miel, bien chaude, à discrétion; nous lirons les philosophes en famille, et si papa veut s'évader, on l'attachera.

Tandis que la jeune fille parlait ainsi, l'abbé Roche la regardait fixement. Ce n'était pas seulement de la surprise qu'il ressentait, c'était aussi de la douleur.

— La malheureuse, se disait-il, la malheureuse enfant! Quel crime a donc commis cet homme vieux avant l'âge pour être puni de la sorte par le dédain de sa fille? Comme il doit souffrir! Quelle idée se font-ils de la dignité paternelle, quelle idée du respect et de l'amour filial? Faut-il donc être privé de famille pour en comprendre la grandeur?

— Eh bien! reprit Mlle de Rougeon, j'ai un programme encore plus appétissant.

— Voilà encore tes folies qui recommencent, enfant gâtée!

— Oh! c'est bien simple : nous restons ici toute l'année. M. de Manteigney nous loue une de ses petites tourelles, et nous vivons là loin de cette diable de civilisation. Je me coupe les cheveux, maman se coupe les cheveux, papa se coupe les cheveux, cela sera l'affaire d'un instant; nous mettons des petits béguins avec un brin de feston tout autour, et, comme l'église n'a pas de calorifère, nous nous faisons faire des chaufferettes pour aller chanter matines. C'est M. le curé qui sera content! Papa fera la basse. Ah! voyons, je ne dis pas de mal, n'est-ce pas, maman?

— Ton espièglerie, ton enfantillage, t'excusent un peu, ma belle; mais cependant... voyons, mon enfant...

— Si maman se met à dicter comme papa!... Ah! ah! ah!

— Ma fille, vous dépassez toutes les...

— Oui, papa, les limites. Je me tais parce que papa a envie de parler.

— Oui, je désire parler, petite insoumise! Oh! parce que je ris, tu crois que je plaisante, mais... Voilà où en sont nos enfans! Le respect de la famille, l'autorité,... enfin tout, absolument tout... la tradition... Je ris, parce que tu me regardes avec ton petit... ton petit air, enfant gâté; cela ne fait rien; j'ai... j'ai... le mot m'échappe... j'ai raison.

— Eh bien! moi, je trouve que vous étiez bien plus gentil quand vous aviez tort, remarqua le comte. Vous n'êtes plus drôle du tout avec votre siècle délétère! Chez quel loueur de Montmorency avez-vous trouvé ce dada?

— Mon cher, la morale en somme...

— Bon, le voilà qui repart! Il n'y a pas plus de deux ans que je lui connais cette infirmité-là, à ce pauvre de Rougeon; autrefois c'était un homme charmant!

— Il est évident qu'ils ne prennent pas le mot *morale* dans le sens ordinaire, pensait l'abbé Roche, que cette conversation, incompréhensible pour lui, faisait véritablement souffrir.

— D'abord, si vous piétinez sur papa de cette façon, monsieur de Manteigney, moi, je vais le défendre, risposta la jeune fille en éclatant de plus belle.

— Mon Dieu! mais cette enfant est folle, murmurait le prêtre.

Mme de Manteigney, qui avait observé l'air de plus en plus contraint et stupéfait de l'abbé Roche, changea tout à coup la conversation. — Mon cher curé, dites-nous donc en confidence ce qu'est au juste un personnage fantastique qui est apparu ici deux ou trois fois déjà. D'où sort-il, d'où tombe-t-il? est-ce un être humain? Il a une grande barbe moitié rouge, moitié grise, des yeux de rat, un nez qu'on prendrait pour le bec d'un oiseau de nuit; son costume est

tout gris, couleur de rocher. Ah! le vilain homme! ajoutez qu'il porte toujours un panier plein de fromages. Il me fait peur.

— Vous voulez sans doute parler du père Loursière, madame? Vos craintes sont exagérées, je crois; il est vrai qu'il a eu dans sa jeunesse quelques fautes à se reprocher. Sa vie fut aventureuse, il a fait bien des métiers et voyagé un peu partout; mais à l'heure qu'il est je ne sache pas qu'il y ait rien à dire de grave sur son compte. Il est berger, et garde dans les hautes prairies de la montagne les troupeaux que les gens du village et du bourg lui confient. Il habite une cabane isolée sur la lisière des sapins en compagnie de sa fille.

— Quoi! cette petite sauvage qui vient aussi de temps en temps est donc sa fille? L'étrange créature avec ses grands yeux profonds, son teint mat et sa démarche lente!

— Elle a perdu sa mère en venant au monde, la pauvre enfant.

— Eh! eh! elle a du montant, la jeune sorcière, murmura Claudius.

— Tiens! vous êtes comme moi, vous, ajouta le comte.

Et Mme de Manteigney, réprimant un frisson imperceptible : — Est-ce qu'il n'est pas un peu sorcier, ce vilain homme?

— Le bruit en a couru, répondit le prêtre en souriant. Sa véritable valeur est de faire de très bons fromages, et je crois bien qu'il n'en a pas d'autre.

— Pardonnez-moi, monsieur le curé, c'est un homme remarquablement intelligent, possédant une foule de connaissances... J'ai causé avec lui, et en géologie particulièrement...

— Vous faites donc de la géologie, monsieur Larreau? fit Claudius.

— Moi? non pas... Un peu pour m'amuser, assez dans tous les cas pour juger que le père Loursière...

La comtesse se leva, et interrompant son père : — Je vous en prie, ne parlons plus de cet affreux fantôme; il me fait horreur, j'en ai rêvé la nuit.

— Tiens, moi j'ai rêvé de la fille, voilà qui est particulier! — Ce disant, M. de Manteigney lança un petit rire sonore.

— Je n'aime pas ces plaisanteries, murmura la châtelaine, et le curé remarqua qu'elle se mordait légèrement les lèvres.

X.

M. Larreau, qui avait pris peu de part à la conversation durant le déjeuner, mais qui, tout en mangeant copieusement, avait entr'ouvert de temps en temps son fameux œil gauche et observé son monde, prit le bras du curé en sortant de table, et après avoir abaissé son vaste gilet blanc, qui tendait toujours à remonter, il entraîna le prêtre sur la terrasse.

— Bon ! pensa la comtesse, voilà mon père qui me vole le curé. Il est dit que je ne pourrai pas faire causer un peu mon rébus.

— Vous ne fumez pas, mon cher monsieur? fit le capitaliste de sa voix douce et bienveillante.

— Un peu, mais point en cette saison-ci.

— Acceptez un cigare.

— Je vous remercie, je ne fume qu'en hiver quand la neige nous emprisonne, et je ne sais fumer que dans les petites pipes du pays.

— Alors la fumée ne vous gêne pas, vous permettez que j'allume.

Pendant qu'il approchait son cigare de la flamme jaunâtre d'une allumette de cire, il pressait les feuilles de tabac de ses deux doigts courts et replets.

— Avouez, mon cher curé, que voilà un admirable panorama; je ne saurais vous dire combien je suis ému par ces splendeurs.

— C'est vrai, monsieur, notre contrée est fort belle. Malheureusement la Providence a voulu que ces splendeurs dont vous parlez fussent dures au pauvre monde. Ici l'on est bien pauvre, et le travail est rude.

— Je vous comprends; il y a beaucoup à faire, assurément beaucoup. Je vois avec plaisir que vous n'êtes point aveugle sur l'importance humanitaire et sociale de...

— Humanitaire... sociale?...

— Oui, oui, j'y ai pensé tout comme vous, monsieur le curé, — et il ajoutait à part : Il est timide, mettons-le à l'aise. — La prospérité d'un pays, vous le savez, est tout entière dans la circulation active et régulière.

— La circulation; mais je ne...

— Vous me direz, je le sais, que ces magnifiques montagnes sont de tous les obstacles les plus difficiles à surmonter; elles deviennent les gardiennes avares de richesses immenses jusqu'au jour où l'intelligence de l'homme,... d'un homme,... trouve moyen d'aplanir les montagnes, de combler les précipices.

Larreau n'était point un étourdi parlant à l'aventure. Il savait parfaitement que par ces préambules légèrement pompeux et confus il devait étourdir le prêtre; mais ce résultat ne lui déplaisait pas. Il voulait tout d'abord faire bien comprendre qu'il était un penseur, un capitaliste sur les vues élevées duquel on pouvait compter. Les yeux fixés sur le visage de son interlocuteur, le curé prit le parti d'écouter en silence, pensant bien que peu à peu la lumière se ferait. Après le bavardage du déjeuner, ces paroles graves et aussi la bonhomie charmante de celui qui les prononçait lui faisaient un bien extrême. Il allait donc très probablement trouver à qui parler. Malheureusement la comtesse arriva tout à coup, por-

tant avec beaucoup de coquetterie une tasse de café qu'elle lui offrit.

— Très peu de sucre, je vous prie.

La châtelaine prit avec trois doigts la pince brillante et se mit à chercher dans le sucrier, que tenait Mlle de Rougeon. Elle cherchait, elle cherchait!...

— Ce morceau-là n'est-il pas trop petit, ou celui-ci? Attendez, attendez, nous allons trouver votre affaire.

Elle avait pendant ce charmant travail une foule de mines délicieuses; on apercevait la peau nacrée de son poignet sillonnée de demi-teintes bleuâtres et, autour de ce satin, l'or du bracelet, dont les médaillons sautillant faisaient tic-toc sur les parois du sucrier.

L'abbé Roche ne comprenait pas qu'une action simple comme celle-là pût fournir l'occasion de grâces aussi délicates; mais il n'en était pas impatienté, et vraisemblablement il fût resté dans sa situation d'observateur difficile à sucrer longtemps encore sans se plaindre.

— Et toi, père chéri, veux-tu du café? dit la jeune femme.

— Merci, ma belle.

— Quand je pense que mon père ne peut parvenir à se débarrasser de cette vilaine cravate blanche, qu'on prendrait, à la façon dont elle est mise, pour celle d'un huissier de province. Voilà huit ans, monsieur le curé, que je souffre par cette absence de coquetterie dont mon père se fait gloire. Vous permettez que je refasse le nœud?

Elle s'approcha de M. Larreau, dont le visage s'épanouissait au point que son petit œil devenait presque introuvable, et avec la candeur ingénue, la gaminerie coquette et savante d'une pensionnaire qui se sait observée, elle refit le nœud de cette cravate, abattit les extrémités, promena ses petits doigts effilés dans tous les coins, retoucha, caressa son œuvre, clignota des yeux pour mieux juger l'ensemble, puis, sautant au cou de son cher papa, elle l'embrassa avec effusion. — Voilà un père restauré, n'est-il pas vrai, monsieur le curé? — Et elle partit.

— N'est-ce pas que ma petite comtesse est charmante, monsieur Roche? fit le capitaliste avec conviction.

— Assurément, répondit le curé, assurément... Ne me disiez-vous pas que les montagnes étaient un obstacle, et que la circulation... humanitaire... Je n'ai pas très bien saisi votre idée.

— Eh! mon cher monsieur le curé, je n'ai plus qu'elle! Vous ne pouvez comprendre ce sentiment paternel. Je l'aime de tout mon cœur, la chère petite. Elle me mène par le bout du nez. Eh! eh! eh!... ma petite comtesse! Quelle distinction elle a! Cela vous a-t-il frappé? Quelle distinction!

En parlant de sa fille, le timbre de sa voix n'était plus le même, et son visage prenait une expression de bonheur profond.

Rien de tout cela n'échappait au prêtre; il reprit : — Mme de Manteigney paraît avoir une grande affection pour vous, monsieur.

— Oh! vous ne la connaissez pas, vous n'avez fait que l'entrevoir. Ma fille est un ange!

M. Larreau resta pendant un instant silencieux, regardant le curé avec un sourire obstiné qui ressemblait à un défi.

— Je n'en doute pas, je n'en doute pas.

— Il faut que vous sachiez que j'ai toujours vécu pour ma femme et pour ma fille; j'ai le sentiment de la famille enraciné dans le cœur, monsieur le curé. J'ai pioché dans ma vie, j'ai beaucoup pioché; mais je veux être pendu, si jamais je suis resté seulement deux heures sans penser à ma chère fillette. Cela donne du courage, voyez-vous. Le lendemain de sa naissance, en apercevant le chérubin qui gigotait dans ses langes, je sentis que ma vie commençait à avoir un but, et je me jurai de faire de ma fille une grande dame. Je n'ai pas trop mal mené ma barque, comme vous voyez; outre que je lui ai donné un titre, je lui ai amassé quelques écus. Je suis très riche, monsieur le curé, je n'en suis pas plus fier pour cela; mais enfin je suis très riche.

Tout en disant cela, il prenait son cigare plus délicatement du bout de ses doigts, qui semblaient s'être allongés d'un quart.

— Il faut avouer, continua-t-il, qu'elle a su se prêter merveilleusement aux circonstances, et elle n'est pas plus gênée par sa couronne de comtesse que je ne le suis par mon bonnet de nuit. Si vous la voyiez au bal!... Entre nous, il n'y a pas de duchesse du faubourg Saint-Germain qui soit plus grande dame qu'elle, et cela sans affectation, avec une aisance! Comment ne l'aimerais-je pas? Le cœur d'un père est bien profond, allez! Et puis c'est ma création, c'est mon œuvre. Tenez, la voyez-vous d'ici? Elle vient de lancer un de ces mots charmans. On l'écoute, tout le monde rit autour d'elle. Ah! bon! les voilà qui éclatent. C'est qu'il y a plus d'esprit dans son petit doigt que dans toutes leurs cervelles réunies. Ce sont des étourneaux; oh! je vous les abandonne. Ils ont dû bien vous choquer durant ce déjeuner? J'ai en horreur ce bavardage vide et bruyant où chacun semble s'être donné pour tâche de dire le contraire de ce qu'il pense.

— Mais pourquoi cette dissimulation?

— Que voulez-vous? c'est le genre. Eh bien! monsieur le curé, elle n'est pas plus gênée que vous ne la voyez là lorsque, couverte de diamans, elle entre dans un bal. Ma fille me renverse. Oui, elle me renverse par sa distinction, son aristocratie... Et quand elle

veut, elle est d'une insolence! Je la vois quelquefois parler à son premier cocher... Elle est à croquer, je me retiens pour ne pas lui sauter au cou. Mon gendre n'est pas mal dans ce qu'il est; mais il reste à cent pieds au-dessous de sa femme. Comment trouvez-vous le comte?

— Fort bien, monsieur, fort bien.

— Moi, je le trouve très mal,... ah! ah! ah! Du reste, je le désirais taillé sur ce patron-là. Je vous expliquerai cela peut-être un de ces jours.

Puis tout à coup, dans un élan de franchise et d'abandon : — Monsieur le curé, je vous le dis carrément, vous me plaisez extrêmement. Non, sur l'honneur, ne soyez pas si modeste, vous me plaisez beaucoup. Si vous ne me plaisiez pas, je vous l'avouerais tout simplement, car je suis franc comme l'or. Votre visage exprime la droiture, et, permettez-moi de vous le dire, une grande intelligence.

Le prêtre eut un sourire qui n'était pas sans malice. — Où veut-il en venir? pensait-il; à propos de quoi me dit-il tout cela?

— Et que diable, mon cher curé, c'est le bon Dieu qui vous a bâti de cette façon-là; il n'y a pas de quoi en rougir. Je ne connais pas votre origine; mais...

— Elle est des plus humbles.

— Pas plus humble que la mienne, morbleu! je vous en défie bien : je suis un ancien marchand de robinets. — Le curé fit un mouvement de surprise. — Pas autre chose, et je n'en suis pas honteux, au contraire. Je suis riche, c'est vrai; mais je n'ai aucune distinction naturelle, tandis que vous, mon cher ami, vous avez des allures de gentilhomme. C'est un fameux capital que vous possédez là!

L'abbé Roche, comprenant vaguement qu'il y avait dans ces paroles quelque chose de blessant pour lui, ne put s'empêcher de rougir; ce que voyant, le capitaliste continua :

— Écoutez donc, chacun dans sa carrière cherche à faire son trou et rêve le succès, il faut même que cela soit ainsi.

— Je crois, monsieur, que vous vous moquez de moi.

— Vous avez tout, vous dis-je, le port, le geste, l'onction, la dignité, tout... Je vais plus loin, j'affirme que vous n'êtes pas ici à votre place.

Larreau s'arrêta devant l'abbé Roche avec l'aplomb d'un prophète, et, plongeant ses deux mains dans ses goussets : — Pas de fausse modestie, je me connais en hommes, on n'arrive pas à ma position, vous le comprenez bien, lorsqu'on ne se connaît pas en hommes; eh bien! vous n'êtes pas ici à votre place, mon cher ami, à moins que cette cure, insignifiante quant à présent, n'acquière...

— il fit : hum! et sourit, — n'acquière par hasard une importance qui la rende digne de vous. Vous êtes ambitieux, tant mieux! j'aime cela. Dans les carrières encombrées, c'est indispensable.

— Mais, monsieur, je...

— Noblement ambitieux, voilà ce que je veux dire. Vous sentez votre valeur, vous avez raison.

— Jamais ma conduite... Vous me jugez sans me connaître.

— Permettez, je sais ce que je dis. Votre regard, votre visage, tout en vous dénote l'énergie, l'amour de la lutte, le mépris des difficultés. Vous êtes ici, pour une raison que j'ignore, relégué dans un trou; or, jeune encore, ardent, capable, vous voulez faire votre chemin et prendre votre revanche... Quoi de plus naturel et de plus noble? J'ai été comme vous, et c'est pour cela que je vous comprends. Considérez-moi donc comme un ami sincère, et entendons-nous.

— Vous m'obligerez en n'ajoutant pas un mot de plus, fit l'abbé Roche, qui sentait la colère lui monter à la tête.

— Vous savez, mon cher ami, je dis ce que je pense, comme cela, tout net, brutalement; il faut m'accepter comme je suis.

— Au fait, se dit le curé, cet homme n'est peut-être qu'un sot et un fou. Qu'est-ce qui lui donnerait sans cela la pensée de m'insulter? Que lui ai-je fait?... Peut-être aussi ne l'ai-je pas bien compris?

Il se calma, et reprit avec froideur : — Monsieur, il est probable que je ne saisis point parfaitement le sens de vos paroles. Tout ce que je vous demande, c'est d'attendre, pour avoir une opinion sur moi, le jour où vous me connaîtrez davantage; j'imagine qu'alors vous trouverez que je suis parfaitement à ma place dans cette cure.

— Bien dit, très bien dit! Je vous le répète, j'adore la franchise; vous ne voulez pas quitter ce pays, je ne vous en estime que plus, cela prouve la sûreté de votre jugement. — Et mettant sans façon son bras sous celui du prêtre : — Parlons à cœur ouvert, mon cher ami. Cette contrée a un avenir splendide. Dieu l'a dotée royalement. Regardez ces horizons immenses, est-ce beau! Voyez ces montagnes avec leurs sommets argentés, elles renferment des trésors qui veulent voir le jour. Ces forêts presque abandonnées ne demandent qu'à être exploitées, ces vallons sont les plus fertiles du monde, chacun de ces ruisseaux qui se précipite dans la plaine est une force motrice dont on peut, dont on doit tirer parti... Que de richesses enfouies dans ce pays vierge, auquel il ne manque que l'initiative d'un homme bien secondé! En quoi, je vous le demande, ce paradis terrestre est-il inférieur à toutes ces villes des Pyrénées et des Alpes où l'Europe entière se donne rendez-vous pour y dépenser ses millions, Bagnères-de-Luchon, Cauterets, Uriage, Évian, Aix, Vichy?

— Les endroits dont vous parlez ne possèdent-ils pas des sources d'eau minérale dont la célébrité...

— Eh bien! et Monaco, et Bade, et... d'ailleurs les sources d'eau minérale... les sources d'eau minérale... Laissez-moi quant à présent ne pas entrer dans plus de détails. Veuillez croire que je n'ai pas acheté la terre de Manteigney à l'aventure. J'ai toujours placé mes capitaux dans les bons coins. Enfin fiez-vous à moi, je me suis donné une belle et grande tâche, je ne suis pas homme à reculer devant les difficultés, mon cher curé. En acceptant cette noble mission, en y consacrant le reste de ma vie, en faisant pénétrer la vie, la richesse, l'activité, l'industrie, le bonheur, dans ce pays perdu, je crois agir suivant les intentions de la Providence et mériter plus tard l'estime des honnêtes gens; considérons tout cela de haut. Or que vous demandé-je, qu'espéré-je de vous? De la sympathie, pas autre chose, un concours tout officieux, mais sincère... Je vous demande d'associer votre fortune à mon œuvre et d'y aider par cette influence morale qui est la conséquence de votre situation.

— Vous me demandez donc quelque chose? Je vous en prie, monsieur, expliquez-vous nettement.

— Ah! ah! je vois que vous êtes comme saint Thomas, remarqua le capitaliste avec un surcroît de douceur et de bonhomie. Vous voulez toucher du doigt. Ne vous défendez pas; cette prudence ne me déplaît pas, mon cher ami, les affaires sont les affaires.

— Vous me proposez donc une affaire? Qu'est-ce que cette affaire? Je ne suis pas initié à toutes ces choses. Parlez-moi comme vous parleriez à un enfant; je ne comprendrai pas sans cela.

— Le mot affaire m'a échappé. Diable! diable! il est chatouilleux, pensait Larreau. — Je vous prie de m'excuser, jamais de ma vie je n'ai pensé... Il n'est nullement question d'affaire; il est seulement question encore une fois de sympathie, de bon vouloir, de bienveillance active. Il m'est assez difficile, vous devez le comprendre, d'entrer quant à présent dans tous les détails de cette entreprise. Cependant écoutez-moi. La population de ce pays-ci est pleine de foi, de naïveté; elle est poétique, portée vers l'idéal : vertus précieuses! Vous avez cette population dans la main, vous en connaissez les besoins, les désirs. Depuis dix ou quinze ans que vous vivez ici, vos relations doivent s'étendre au loin dans la montagne; les curés voisins sont vos amis; bref, vous avez une influence morale énorme. Or il est fort difficile d'entreprendre quoi que ce soit en une contrée où l'on n'a pas tout d'abord les habitans pour soi. Je veux leur bonheur, leur fortune, cela est vrai; mais faut-il au moins qu'ils le comprennent, et vous seul êtes en état de leur expliquer tout cela. Les préjugés sont obstinés, les habitudes sont tenaces; à vous, mon cher ami qui savez parler à leur esprit, à vous de leur présenter les bienfait de mon œuvre sous un jour favorable.

Le prêtre concentrait toutes les forces de son attention pour comprendre les paroles de M. Larreau. Au milieu de toute cette confusion, il se disait : — Peut-être en effet ses intentions sont-elles excellentes ; la misère est bien grande, il peut y avoir beaucoup de bien à faire.

— Et puis, poursuivit le capitaliste, il ne doit pas y avoir le moindre doute entre nous. On ne peut et on ne doit rien tenter sans le secours de la religion. Si mes opinions personnelles vous inquiètent, soyez rassuré, je suis profondément catholique. C'est éclairé par le flambeau de la foi que le progrès doit pénétrer. Ces simples mots en disent plus qu'un long discours. Sans être ce qu'on appelle un dévot, je crois très sincèrement. Je pratique... comme doit le faire un homme dans ma position ; mais enfin je crois que le catholicisme est la seule barrière qu'on puisse opposer au flux des mauvaises passions, la seule palissade qui protége les grands principes de la vie sociale, le respect de l'autorité et celui des fortunes.

— L'amour de Dieu est en dehors de tout cela, monsieur.

— Aussi ne suis-je pas pleinement rassuré par l'amour de Dieu... Permettez-moi une plaisanterie : j'ai plus de confiance, au point de vue pratique, dans la crainte du diable. Voyez-vous bien, mon cher ami, on n'arrête pas les assassins par la promesse de la croix d'honneur, on les tient par la menace de l'échafaud, et, quand on se promène le soir dans certains faubourgs peu sûrs avec de l'argent sur soi, il vaut mieux avoir un bon bâton dans la main qu'un paquet de croquignoles dans sa poche. Je vous parle à cœur ouvert, vous êtes homme à me comprendre.

L'abbé Roche sentit le sang lui monter à la tête. Il lui sembla qu'il venait de recevoir un soufflet en plein visage, et, n'étant plus maître de résister à une indignation trop longtemps contenue, il allait répondre comme il le devait, lorsque Mme de Manteigney arriva tout à coup en sautillant.

— Eh bien ! messieurs, vous avez donc juré de nous laisser seuls? Venez donc, nous avons organisé une partie de *cricket*, je parie contre M. le curé.

— Je suis désolé, madame, on m'attend à l'église, et l'heure des vêpres va bientôt sonner.

— Alors je ne vous retiens pas; mais vous savez que je veux aller au presbytère vous faire une petite visite. Vous m'avez promis la liste de vos pauvres.

Lorsque le curé fut parti, la jeune femme prit le bras de son père :

— Tu ne mettras plus ta vilaine cravate blanche, n'est-ce pas, petit père? tu as l'air ainsi de ton propre notaire.

— Oui, comtesse, oui, ma chérie, je supprimerai la cravate blanche, puisque cela te fait plaisir.

— Dis donc, père, que penses-tu de notre curé?

— Oh! chère enfant, celui-là n'est pas le premier venu!

— Tu crois, vraiment?

— Il est extrêmement fort, il voit de loin et de haut! D'ailleurs prudent, froid, circonspect.

— Alors il est inexplicable, cet homme-là? Comment se fait-il qu'il soit curé dans ce village perdu?

— Il y a des momens, chère petite, où il faut reconnaître le doigt de la Providence, qui de longue main prépare les événemens et se ménage des moyens d'action.

Lorsque l'abbé Roche fut au bout de la terrasse, il se retourna avant de passer outre, et il aperçut de loin le père et la fille qui marchaient côte à côte, bras dessus, bras dessous. Ils avaient la démarche de gens heureux d'être ensemble. La robe de la jeune femme, avec sa longue queue flottante, traînait sur l'herbe, et c'était une harmonie charmante que celle de ces cheveux cendrés, de cette jupe blanche, se détachant sur le vert des arbres. Le curé sans doute avait l'instinct inné des couleurs, car il suivit des yeux la comtesse et son père jusqu'à ce qu'ils eussent complétement disparu derrière un massif. Alors il reprit sa route.

Dans la cour, le premier cocher examinait une voiture que l'on dételait, et le père Loursière, qui venait d'arriver, accompagné de sa fille et armé de son panier, faisait ses observations. En apercevant le curé, le marchand de fromages salua. L'abbé Roche, qui n'aimait pas beaucoup cet homme, passa rapidement en rendant le salut et se dirigea vers la porte. Le père et la mère Sappey étaient toujours assis côte à côte en face de leurs petits tapis. La bonne femme se leva. — Monsieur le curé, dit-elle, a-t-il parlé à nos maîtres par rapport aux culottes rouges de mon homme?

— Non, la mère, pas encore; mais ne vous inquiétez pas, cela s'arrangera probablement. Le père Loursière vient donc souvent ici maintenant?

— Que trop, monsieur le curé, que trop! Nous ne l'avions pas vu autant dire depuis un an, et le voilà qui revient avec sa petite...

L'abbé Roche quitta le château et se dirigea vers le village. La route était inondée de soleil, et le petit ruisseau qui l'accompagne en sautillant parmi les pierres n'avait jamais été plus jaseur et plus agaçant; mais le prêtre restait sourd à toutes ces séductions. Une à une les phrases de Larreau lui revenaient à l'esprit. Il croyait y découvrir le sens qui lui était échappé, et il trouvait maintenant la réponse que tout à l'heure il n'avait pas su faire. Cet homme ne lui avait-il pas demandé de mettre son autorité sacerdotale au service de ses spéculations, de mêler le nom de Dieu à des entreprises commerciales? N'était-ce pas cela qu'il avait voulu dire? Il s'indignait,

coupait de son bâton les herbes et les fleurettes qui bordaient le ruisseau; il voulait sur l'heure retourner au château, s'expliquer une bonne fois, détromper cet homme, qu'il avait encouragé peut-être par son silence, lui dire : — Je ne suis point celui que vous croyez; — puis il s'arrêtait, ses pensées faisaient volte-face, il s'accusait de mal interpréter les paroles de ce capitaliste plein de bonhomie, de douceur pour tout le monde, de tendresse pour sa chère petite comtesse, à laquelle il avait consacré sa vie. Il avait parlé d'entreprises, de tâche à accomplir; mais il n'avait point dit la nature de ces entreprises. Peut-être cette tâche était-elle honorable. Il s'exprimait, il est vrai, en termes singuliers, à double entente; n'était-il pas naturel qu'il jugeât toujours un peu les choses en homme d'affaires, en parvenu, en enrichi, et que dans sa pensée il ne pût séparer le bonheur d'un pays de sa prospérité matérielle?

A chaque pas que faisait le prêtre, les lézards flânant parmi les pierres chaudes du chemin se précipitaient sous les herbes, filaient dans les buissons. Il y avait dans l'air un bruissement d'insectes en gaîté, et l'on sentait un bon parfum d'herbes et de plantes aromatiques se mariant à l'odeur lointaine des sapins. En toute autre circonstance, le brave curé eût été heureux, et tout en marchant il eût remercié le bon Dieu de son sort. Il eût songé qu'après vêpres sa partie de boules l'attendait sur le gazon menu du petit clos, à l'ombre des grands châtaigniers, qu'il souperait ensuite gaîment, la porte ouverte, à deux pas de ses fleurs, ayant devant lui l'aspect radieux du soleil se couchant derrière les glaciers, enfin qu'il s'endormirait tranquille, en paix avec les autres et avec lui-même.

Pour le moment, il était loin de ce calme. Il cherchait avec une sorte d'obstination à excuser le capitaliste. De toute la conversation, il ne voulait se rappeler que les bonnes paroles. Il le revoyait heureux, épanoui, tandis que sa fille lui rajustait coquettement sa cravate blanche, et, les souvenirs s'enchaînant, il entendait le bruit des bracelets heurtant le sucrier, et revoyait la jupe blanche traînant sur la pelouse. Toutes ces impressions se succédaient rapidement, se heurtaient dans son esprit. Il se sentait dédoublé pour ainsi dire, et tandis que lui, abbé Roche, curé de Grand-Fort, s'efforçait de chasser le souvenir de tout ce qu'il avait vu et entendu dans ce château, un second lui-même, qui n'était pas prêtre, qui était curieux des nouveautés étranges, ardent, libre, audacieux, désireux de comprendre, rappelait les fantômes que le curé venait de conjurer.

XI.

Pour couper court à ses préoccupations, l'abbé Roche résolut de fuir ce qui pouvait le détourner du calme ordinaire de sa vie; mais

par un phénomène assez singulier, et qui ressemblait vraiment à une malice diabolique, presque toutes ses sensations et ses idées le ramenaient maintenant par des chemins plus ou moins détournés dans ce château de Manteigney, au milieu de ce monde bariolé où trônait la comtesse. Elle, elle surtout, lui revenait à l'esprit : c'était à n'y rien comprendre. Se promenait-il dans la campagne dorée par le soleil, en un coin quelconque du paysage il retrouvait la couleur des cheveux de la jeune femme, et si alors, marchant plus vite et regardant en l'air, il fixait la traînée cotonneuse d'un nuage emporté par le vent, il songeait malgré lui à la légèreté de ces boucles flottantes, un peu défrisées, confuses, qui erraient autour de son cou. Tout lui était prétexte à se souvenir, et, les détails s'appelant l'un l'autre, se groupant avec une merveilleuse rapidité, il l'apercevait bientôt dans son ensemble, la voyait agir, l'entendait parler. On eût dit en vérité que des phrases tout entières prononcées par elle s'étaient logées dans l'oreille du pauvre homme et n'en voulaient plus sortir. Tout à coup, sans raison, ces phrases résonnaient en lui avec une telle réalité qu'il s'arrêtait court, tressaillant comme un homme sur l'épaule duquel on frappe à l'improviste. Il lui semblait non que cela était une de ces impressions vagues dont l'esprit conserve le souvenir, mais bien la continuation d'un fait matériel. Il entendait la voix de la comtesse, il en saisissait les nuances harmonieuses, le timbre vibrant et velouté.

L'étrangeté de ce phénomène qu'il subissait avec inquiétude l'irritait au dernier point. Il était au désespoir d'être obligé d'entendre alors même qu'il n'écoutait pas. Il voulait se rendre compte, et il entrait dans l'analyse approfondie de ses sensations. Qu'était-ce en somme? Un frémissement singulier du tympan causé par des vibrations particulières de l'air, pas autre chose. Si la même sensation se renouvelait souvent, c'est que par un fait inexplicable, mais tout physique, l'air s'obstinait à vibrer toujours de la même façon. Que le résultat en fût agréable pour lui au lieu d'être pénible, peu importait; un habile physicien eût expliqué cela par des chiffres sans doute : ce n'était là qu'un détail scientifique bon à être exprimé par une formule. Il était bien clair en tout cas que dans ce phénomène la sympathie morale n'était pour rien. Ce n'était pas l'attraction de deux âmes qui se cherchent. Quel rapport en effet pouvait-il y avoir entre la comtesse et lui? Il ne la connaissait pas, il l'avait vue quelquefois à peine. C'est ainsi que le prêtre, pour diminuer ses inquiétudes et retrouver le calme de ses esprits, s'enfonçait avec une énergie singulière dans les profondeurs du matérialisme le plus radical. Encore ne se délivrait-il par là d'une insupportable obsession que pour rentrer dans d'autres embarras bien irritans aussi, car enfin, si le souvenir obstiné de la comtesse n'était qu'un phénomène phy-

sique, il était obligé de s'avouer qu'il était le sujet, l'esclave de ses sens, soumis à leurs caprices, victime de leurs fantaisies. C'était la première fois qu'il constatait l'insubordination, la révolte de ces serviteurs, et il en était humilié. Son âme était donc devenue bien faible et bien défaillante, qu'elle n'eût plus la force de se faire maîtresse chez elle? Il songeait à sévir contre cette indiscipline, mais comment? N'avait-il pas à se reprocher quelques faiblesses, quelques négligences coupables, cause première sans doute de cette insoumission?

L'abbé Roche ne comprenait donc rien au malaise dont il était victime. En vérité, quelle pouvait être la cause de ces préoccupations qui le poursuivaient, dont il était humilié et irrité comme on l'est par le bourdonnement et les piqûres d'une nuée d'insectes contre lesquels on ne peut rien? Ce n'est pas qu'il eût peur de l'avenir : les vœux éternels qu'il avait prononcés étaient comme une divine et impénétrable cuirasse à l'abri de laquelle il pouvait vivre sans danger sérieux et regarder le monde en face; mais, comme il ne voulait plus rentrer dans l'étude de ces sensations indignes d'un plus long examen, il chercha de la meilleure foi du monde des prétextes pour ne plus retourner au château. Il appela donc à son secours le souvenir de la famille de Rougeon et celui de Claudius, s'efforça de redonner du relief à tous ces personnages, dont il ne se souvenait plus en réalité que confusément. Du fond un peu sombre où ses préoccupations les avaient relégués, il les fit passer au premier plan, les mit en évidence. Il se rappela non sans effort leur visage, leurs allures inconvenantes, leurs paroles révoltantes; il fouilla par la pensée dans leur âme, et, profondément écœuré par la vue de ces tableaux qu'il venait de peindre, il se promit de cesser avec ces gens toute relation. De la comtesse, il n'en dit plus un mot.

Pour mieux se convaincre encore, il ajoutait de nouveaux argumens : il était à craindre qu'une fréquentation prolongée des riches et des heureux de ce monde ne le détournât de ses devoirs austères, et qu'au milieu de ces existences mondaines, de ce luxe, de ce comfortable excessifs, il ne se laissât entraîner à des habitudes de bien-être dont il ne saurait plus se débarrasser ensuite. Ne pouvait-on pas croire aussi qu'il acceptait l'hospitalité du château par mollesse et lâcheté, pour se soustraire aux duretés de sa pauvre vie? Que diraient ses paroissiens, dont il devait partager l'existence? Telles furent les raisons qu'il se donna. Il aimait d'ailleurs à s'imposer à lui-même des ordres brefs auxquels il obéissait sans réplique; c'était une façon pour lui de constater son énergie morale, qu'il opposait avec un secret orgueil à la soumission théorique de ses sens. Afin de s'excuser et de se convaincre lui-même, il énumérait dans

sa pensée les devoirs que lui imposait son ministère, les malades à visiter, les pauvres, le catéchisme;... mais il fallait vraiment qu'il attachât une grande importance à cesser toute relation pour se mentir ainsi.

Quoi qu'il en soit, fidèle à la résolution qu'il venait de prendre, l'abbé Roche s'efforça, avec toute l'énergie dont il était capable, d'occuper ses journées. Il fit si bien, il combina si adroitement les courses et les prières, les visites, les méditations et le jardinage, qu'il ne lui resta bientôt plus de liberté que les deux heures qui suivaient le souper, et qu'il avait toujours consacrées à sa promenade du soir. C'était le moment des réflexions et des flâneries. Le soleil était couché, la nuit commençait à s'étendre, les femmes filaient encore au seuil de leur porte, les hommes, assis sur les troncs de sapin nouvellement descendus de la forêt, fumaient en causant, et lorsque le curé passait devant ces braves gens, ils échangeaient avec lui un salut et un bonsoir. Que de fois le prêtre s'était assis au milieu d'eux, prenant intérêt aux mille détails de cette vie de famille laborieuse et calme!

L'abbé Roche était maintenant moins curieux de ces rencontres et de ces causeries; il voulait être seul, et il évitait le village, devenu bruyant et agité. A cette heure-là en effet, l'auberge, silencieuse autrefois, était le rendez-vous des domestiques du château, dont la gaîté toute parisienne, les chansons lestes, l'aplomb vainqueur, l'aisance, la culotte rouge, la cravate blanche et le parfum de haute valetaille commençaient à séduire les gars du pays. Le curé sortait donc du presbytère par la petite porte, descendait le sentier qui longe extérieurement le village, et, suivant qu'on tourne à gauche ou à droite, vous ramène sur la route du château ou vous conduit au beau milieu de ce ravin profond qui sert d'enceinte au manoir.

Cet endroit désert, peuplé durant le jour par les chèvres, était le soir absolument solitaire, et l'abbé Roche aimait à y errer tandis que les étoiles apparaissaient au ciel, et que les bruits du village s'éteignaient peu à peu. A ne juger que par les apparences, on pourrait croire que notre curé était bien peu logique et conséquent avec lui-même en se promenant de ce côté-là. Cependant il n'en agissait ainsi que pour vaincre plus sûrement ses sens trop impressionnables; il voulait les habituer à rester en repos devant ces murailles dont la vue devait réveiller le souvenir des émotions qui les avaient troublés. Il promenait donc sa bête comme on promène un chien, la tenant en laisse et le fouet à la main. C'était une punition qu'il lui infligeait.

Dans ce ravin pittoresque et accidenté au fond duquel le ruisseau

de Grand-Fort, grossi par les sources, se transformait en petit torrent tapageur, il y avait un endroit où le curé venait souvent s'asseoir. C'était une sorte de plate-forme étroite, suspendue, pour ainsi dire, dans l'espace. On était là au milieu d'un chaos de roches éboulées et de troncs d'arbres à moitié déracinés par les pluies d'hiver et les bourrasques d'automne. Lorsque la lune éclairait, on y avait une vue splendide; à gauche, on apercevait par une échappée une partie de la vallée brumeuse, pleine de vapeurs blanchâtres, laiteuses, immobiles, qui faisaient songer aux profondeurs de l'océan. En face et au-dessous de soi, parmi les formes fantastiques des châtaigniers noueux et tordus, on découvrait, de l'autre côté du ravin, le vieux manoir avec ses longues tours tapissées de lierre sombre, ses toits pointus recouverts d'ardoises bleuâtres et brillantes où la lumière du soir se reflétait en un long trait d'argent. On apercevait aussi les grandes portes vitrées de la galerie et celles de la salle à manger, éclairées par les bougies et les lampes qui brûlaient à l'intérieur. Sur la terrasse, autour des orangers, on voyait la lueur vacillante des cigares, et de temps en temps on entendait le rire des fumeurs assourdi par la distance et le murmure du torrent. Souvent aussi, l'ombre d'une femme encapuchonnée, entortillée dans une grande sortie-de-bal, venait se joindre à ces messieurs. Le curé observait tout cela tranquillement, sans exprimer par ses mouvemens la moindre émotion; mais il se mordait durement les lèvres lorsqu'à la silhouette du fantôme il reconnaissait la comtesse.

XII.

Or, un de ces soirs-là, comme l'abbé Roche était assis depuis quelques instans dans l'endroit dont je viens de parler, écoutant la musique du torrent et regardant le château, il entendit tout à coup, à quelques mètres au-dessous de lui, un violent craquement dans les branches. A cette heure de la nuit, vaches et chèvres étaient rentrées à l'étable; il était d'ailleurs bien surprenant que quelqu'un vînt se promener dans cet endroit escarpé. L'abbé Roche prêta l'oreille, et il lui sembla qu'il entendait deux personnes causant à voix basse. Malheureusement le bruit de l'eau l'empêchait de distinguer le sens des paroles. Les deux voix étaient presque également perçantes et flûtées, quoique l'une d'elles fût plus douce et plus lente. Enfin, soit que les causeurs se fussent rapprochés, soit que l'abbé eût, par la force de son attention, augmenté la finesse de son oreille, il distingua ces paroles :

— Sais-tu, ma petite sauvage, que j'ai failli me perdre en venant ici? Tu connais les ravins comme si tu y avais brouté, toi; mais ar-

rêtons-nous. Comment vas-tu ce soir, ma fille? Dieu me pardonne, tu as fait toilette!

— Aussi le père m'a demandé où j'allais avec mes habits des dimanches.

— Et qu'est-ce que tu as répondu au père? Il a une fameuse barbe, ton papa!

— Je lui ai dit que j'allais porter au château le fromage de nos chèvres et de la mousse de la forêt que m'avait demandée Mme la comtesse pour mettre sous les fruits. Ce n'était pas vrai; mais il l'a cru et il n'a plus rien dit.

— Tu n'es pas bête, sais-tu?

— Pas trop, monsieur le comte.

— Ote donc ton bonnet, que j'examine tes cheveux à mon aise. Comme tu as les bras maigres!

— Je suis maigre comme cela partout.

— En revanche, tes yeux brillent d'une singulière façon, petite. Est-ce qu'on t'a dit souvent que tu avais de beaux cheveux?

— Dame, oui, monsieur le comte, bien sûr qu'on me l'a dit, et c'est vrai; ils sont encore plus longs que cela quand je ne les natte pas. Est-ce que vous voulez que je défasse mes nattes?

— C'est à toi tout ce paquet de cheveux?

— A qui voulez-vous que cela soit?

— Tu pourrais les avoir achetés, car tu es coquette.

— Achetés? Ça se vend donc? Ah! si vous vouliez m'acheter un peu des miens, je vous en vendrais bien, car j'en ai trop. Ah! vraiment, cela se vend?

— Je me le suis laissé dire, petite Velléda. Sais-tu que tu es jolie, ma fille, avec tes grands yeux! Tourne-toi de ce côté-ci que je puisse te voir. Tu es toujours pâle comme cela?

— Ce n'est pas de ma faute.

— Je ne t'accuse pas, ma mignonne. Je t'aime ainsi : tes yeux en paraissent plus noirs, et tes sourcils aussi. Viens t'asseoir près de moi... Eh bien! tiens-toi donc tranquille; je veux t'embrasser, voilà tout. Tu n'es pas contente que le comte du château te donne un baiser?

— Si, monsieur le comte; mais, si on le savait, on me ferait des misères, et puis le père...

— Le père, le père,... il est là-haut dans sa cabane. Nous sommes seuls. Tu n'as pas froid avec ton petit fichu? Il est si mince, ma pauvre enfant, et ton cou est nu!

— Oh! je suis habituée aux brouillards du soir, et puis...

— Et puis, quoi?

— Et puis c'est le fichu qui me va bien, les autres ne me vont pas.

— Quand je te disais que tu étais coquette.

— Je n'ai pas dit non.

— Ça te fait plaisir lorsqu'on te trouve jolie, n'est-ce pas?

— Ça dépend de celui qui le dit.

— Lorsque c'est moi, ça te fait-il plaisir?

— Oui.

— Tu m'aimes donc?

— Oui.

— Ah! diable, voyons, explique-moi un peu pourquoi tu m'aimes.

— Ne me serrez pas si fort.

— C'est pour t'empêcher de tomber. Voyons, pourquoi m'aimes-tu? Ta taille est souple, petite couleuvre,... tu sens le sapin et le serpolet... Crois-tu aux revenans, dis? La nuit, tu n'entends pas des voix? Dis-moi que tu crois aux revenans, fillette... Voyons, morbleu! tiens-toi tranquille. Pourquoi m'aimes-tu? Petite sorcière, tu es venue ici à cheval sur ton balai, j'en suis sûr. Vois-tu bien, moi, je t'aime parce que tu es une sauvage, que tu as de beaux cheveux, que tu marches pieds nus, que tu ne crains ni la pluie ni le vent, que... Et toi, voyons, à ton tour?

— Dame, je ne sais pas, moi... parce que... parce que... vous ne ressemblez pas aux autres.

— Ah! ah! c'est déjà flatteur.

— C'est en or, votre bague? et ces boutons-là aussi?... Vous avez les mains blanches. Si les autres voulaient mettre une bague en or, ça serait laid; vous, ça n'est pas laid... Et puis, quand vous m'embrassez, votre moustache sent bon.

— Eh! petite diablesse, qui t'a appris à dire tout cela? Ah! morbleu! je donnerais cent de nos poupées pour toi. Pourquoi m'aimes-tu encore?

— Vous me faites mal, vous me serrez trop fort.

— Pourquoi m'aimes-tu encore?

— Vous êtes monsieur le comte...

— Eh bien! tu lui tournes la tête à monsieur le comte... Quand je te dis de te tenir tranquille, chèvre enragée!

Durant cette conversation, l'abbé Roche avait eu peine à se contenir. L'oreille tendue, les mâchoires serrées, il avait écouté ces paroles, sentant sa colère grandir en même temps que le dégoût et l'indignation. C'était donc la débauche et le vice que le dernier des Manteigney ramenait au pays? Tandis que les valets troublaient le village de leurs chansons ignobles, le maître allait-il séduire les filles? Tous ces gens s'étaient-ils donné le mot pour démoraliser plus sûrement la montagne? Le prêtre se rappelait alors l'instinctive répulsion qu'il avait tout d'abord éprouvée au premier aspect de

cet être mal bâti, chétif, impertinent; puis, par un enchaînement logique de ses pensées, il voyait tout à coup la femme qu'avait épousée ce magot. Il se disait : — Dans ce moment-ci, elle l'attend; elle est calme, pauvre femme!

Elle lui apparaissait comme une victime d'autant plus pure que le crime du comte lui semblait plus monstrueux. Il éprouvait alors une prodigieuse envie de devancer la justice divine, de sauter les quatre ou cinq mètres qui le séparaient des causeurs et de tomber le bâton haut sur ce misérable; puis, en dépit de sa colère, il pensait au scandale, à la douleur qu'en ressentirait la pauvre jeune femme. Si coupable qu'il fût, le comte était après tout d'une race illustre, il représentait la grande famille des seigneurs de Manteigney, et lui, pauvre curé, homme de rien, venu on ne sait d'où, avait-il bien le droit, quelque juste que fût son indignation, de punir un coupable que protégeait tout un passé de noblesse et de grandeur? D'ailleurs il n'y avait là probablement qu'un commencement de relations criminelles. Le comte était étourdi, mais incapable sans doute de pousser plus loin les choses et de déshonorer une enfant qui se livrait à lui avec cet abandon. Son devoir de prêtre lui imposait d'agir avec calme et prudence. Il trouverait moyen d'arrêter cette affaire, il parlerait à cette fille, qui n'était pas vicieuse; il ferait de son mieux.

Ces pensées se succédaient dans l'esprit du curé avec une étonnante rapidité. Toutefois, comme il ne pouvait pas en entendre davantage, et craignait de ne plus être maître de lui, s'il restait plus longtemps, il écarta les branches qui l'entouraient, et, se frayant un passage, il regagna l'étroit sentier par où il était venu. Tandis que les broussailles craquaient sous ses pas, il entendait derrière lui le comte, qui disait d'une voix contenue : — Qui est là?... morbleu! qui est là?

L'abbé Roche suivit le sentier, non sans quelque embarras, car, à mesure qu'il s'enfonçait sous les arbres, l'obscurité devenait plus grande, et le chemin plus embarrassé. Enfin, tournant à gauche, il fut sur la route qui remontait au village. Il n'avait point fait trente pas qu'il aperçut au bord du chemin, dans l'ombre des arbres, quelque chose de blanc qui par hasard attira son attention. Il s'approcha et se trouva en face de la fille du père Loursière, blottie contre le tronc d'un châtaignier et regardant de ses grands yeux ouverts.

Au bruit qu'avait fait le curé, elle avait quitté le comte, et coupant au plus court, gravissant la pente comme une jeune chevrette, elle était venue se poster sur la route, bien certaine que celui qui les avait interrompus passerait par là pour retourner au village, et qu'elle pourrait le reconnaître sans être aperçue de lui. Malheureusement le curé avait d'excellens yeux.

— Tiens, c'est vous, monsieur le curé?

— Oui, c'est moi. D'où viens-tu à cette heure-ci, d'où viens-tu?

— Monsieur le curé, je viens de par là, d'en bas, et je remonte bien vite, il est tard.

Ils marchèrent pendant un instant sans se dire un mot. L'abbé Roche se sentait trop ému, et il attendait un moment de calme pour parler. Il avait toujours aimé cette pauvre enfant à cause de sa santé délicate, à cause aussi de sa physionomie étrange, maladive, qui lui rappelait celle de sa mère, morte en la mettant au monde.

La voix du prêtre avait été tout d'abord sévère et vibrante; il reprit avec une expression de douceur et de tristesse :

— Tu oublies le bon Dieu, mon enfant.

— Mais, monsieur le curé, je viens du château... pour les fromages.

— Ne vas-tu pas mentir, malheureuse! Je te dis que tu oublies le bon Dieu, qui ne t'oublie pas et te regarde. Tu sais ce que je veux dire; nous reparlerons de cela plus tard. Retourne chez ton père, qui doit t'attendre, voici ton chemin.

Et le curé indiqua de la main le sentier des sapins qui débouchait à quelques pas de là.

— Mais, monsieur le curé, je venais du château...

— Ne dis pas de mensonge, retourne chez ton père et dépêche-toi; il ne faut pas qu'on te trouve ici à cette heure, et tu entends bien que l'on vient de notre côté. Dépêche-toi.

On entendait en effet les pas de deux hommes qui descendaient du village. Sans doute le détour du chemin avait assourdi le bruit de leur marche, et l'abbé Roche les avait crus plus éloignés qu'ils n'étaient réellement, car presque aussitôt les deux hommes apparurent. Ils se tenaient par le bras et festonnaient à qui mieux mieux.

— Bonsoir, monsieur le curé, dit le père Sappey, — car c'était lui, — bien le bonsoir, — et il ajouta d'une voix singulièrement embarrassée, en montrant son compagnon, qui était un palefrenier du comte : — C'est François, mon ami, qui m'a offert de me rafraîchir, et pour lors nous retournons au château... Mais qui est-ce donc qui se sauve là-bas dans le sentier des sapins, monsieur le le curé?... Je n'y vois pourtant pas double...

— Allez vous coucher, père Sappey, vous en avez besoin, et votre femme vous attend.

— Mais non, je n'y vois pas double. Eh! c'est bien la Marie, la fille à Loursière que j'aperçois. Eh! tu ne dis donc plus bonsoir au monde? D'où vient-elle à cette heure, monsieur le curé? Comme la jeunesse se couche tard maintenant!

— Je viens du château, cria la petite sans se détourner.

— Rentre chez toi, tu es en retard, fit l'abbé Roche d'une voix sèche, et vous, Sappey, faites-en autant.

— Je n'ai pourtant pas sommeil, monsieur le curé, répliqua le bonhomme en souriant à la façon des ivrognes heureux. N'est-ce pas, François, que nous n'avons pas sommeil?

— Monsieur le curé n'a pas plus envie de dormir que nous, répliqua le palefrenier, et il regarda du côté de la fille qui s'éloignait.

Les deux ivrognes continuèrent leur route, tandis que le prêtre stupéfait restait immobile. Au bout de quelques instans, il entendit leurs éclats de rire.

— Les misérables! murmura-t-il en serrant les poings, le valet est digne du maître!

Et il s'éloigna rapidement.

XIII.

L'abbé Roche dormit peu cette nuit-là; il entendait toujours le ricanement des deux ivrognes. C'était la première fois qu'il subissait dans sa paroisse une pareille insolence, et malgré lui son sang bouillonnait. Il entendait aussi la voix aigre de M. de Manteigney causant avec la fille de Loursière; cette scène du ravin se peignait dans son esprit d'une façon réelle. Il voyait le petit gentilhomme chétif serrant dans ses bras la pauvre petite, la pénétrant de son regard railleur, grossièrement passionné, malsain. Et tandis que le prêtre fermait vainement les yeux pour ne pas voir, les ardeurs de l'homme, vaincues dans le silence, se réveillaient en lui. Il songeait à ces tendresses qui à certains jours lui apparaissaient encore comme enivrantes, sublimes, purifiées par l'union des âmes et la bénédiction du Seigneur. Ce comte libertin lui en paraissait plus hideux : ce n'était point de l'amour qu'il ressentait. Dieu n'eût pas permis que ce mot pût être souillé de la sorte. Qu'était-ce alors que cette sensualité honteuse où le cœur n'était pour rien?

Le vice avait donc un attrait véritable pour certains êtres? Il repensait à ces livres étranges écrits en un certain latin pittoresque qu'on lui avait mis sous les yeux à sa sortie du séminaire, et qui n'avaient point laissé dans son âme honnête et droite une trace plus sensible que n'en laisse dans l'esprit un cauchemar passager. Ces livres, bourrés de toutes les immondices de l'âme humaine, qu'on aurait pu prendre pour les registres secrets de la police de Sodome, avaient donc une raison d'être, ils étaient donc un miroir fidèle où certains hommes pouvaient se reconnaître? Que lui manquait-il donc à ce comte ensorcelé? Il n'avait eu ni à lutter ni à souffrir. Sa tâche n'était-elle pas la plus douce du monde? Rester honnête sans efforts

et sans peine, marcher droit dans la voie riante que Dieu aplanissait devant lui pour lui rendre plus aisée sans doute la garde des vertus saintes dont sa naissance l'avait fait dépositaire.

Le pauvre curé excusait le vice chez les déshérités de ce monde; mais son cœur pur ne pouvait le comprendre chez ce gentilhomme privilégié ayant une famille, pouvant goûter tous les plaisirs honnêtes, si richement doté que, n'ayant plus rien à souhaiter, il était à l'abri de ces tentations humaines qui rongent et épuisent, — chez ce gentilhomme enfin qui pour payer tous ces bienfaits n'avait qu'à supporter le poids si doux de la reconnaissance en Dieu. Ne fallait-il pas vraiment qu'il fût un bien grand monstre, et quelle pouvait être l'intention de la Providence en unissant à cette pauvre femme par des liens indissolubles un être semblable? Comme elle avait dû.... comme elle devait encore souffrir! Son apparente futilité, sa coquetterie inexplicable, l'extravagance de ses façons, n'étaient qu'un masque sous lequel elle s'efforçait de cacher les tortures de son cœur.

Comme tout cela s'expliquait maintenant! Le charme étrange de sa personne n'était autre que celui du malheur. Instinctivement il l'avait bien jugée. Elle cherchait à s'étourdir; il y avait en elle une victime. Eût-elle été cent fois plus coquette et mondaine, que le timbre de sa voix, l'expression rêveuse de son regard, noyé dans les demi-teintes, suffisaient à faire deviner son âme délicate et souffrante. Non-seulement elle était malheureuse, mais elle avait encore la rare vertu de cacher son chagrin; elle ne voulait pas sans doute qu'on méprisât celui dont elle portait le nom, elle voulait que l'honneur des Manteigney fût sauf, et elle feignait des allures folles pour dérouter les soupçons. Il la comprenait maintenant. Il s'expliquait tout et jusqu'aux caresses qu'elle prodiguait à son père. Elle se réfugiait dans l'amour filial, la pauvre épouse délaissée, insultée, méconnue par ce démon mal bâti. Parmi ces écervelés qui l'entouraient, qui donc pouvait la soutenir par un conseil, la consoler par une bonne parole? — Que de martyrs en ce monde que Dieu seul connaît! ajoutait le prêtre en joignant les mains.

A mesure qu'il s'abandonnait davantage au cours de ces pensées, un sentiment de compassion, de charité ardente, l'envahissait tout entier. Il frissonnait malgré lui.

— Pourquoi le bon Dieu m'aurait-il mis sur la route de cette âme en détresse, se disait-il, pourquoi m'aurait-il permis de deviner ses angoisses, pourquoi m'aurait-il fait éprouver au premier aspect de cette malheureuse femme une sympathie tellement extraordinaire que j'en fus tout d'abord effrayé?

Le prêtre osait maintenant s'avouer le trouble profond qu'il avait ressenti. Cela n'était plus pour lui une simple sensation physique

dont un savant eût donné la formule, c'était l'émotion de deux âmes que Dieu voulait réunir.

L'abbé Roche ouvrit sa fenêtre et respira l'air du matin. Tout était pur et frais autour de lui. Les oiseaux chantaient dans l'énorme châtaignier du porche, le soleil pompait les derniers brouillards de la nuit, et faisait étinceler les gouttelettes de rosée qui ruisselaient sur les pétales des fleurs dont son jardinet était rempli. Parmi tous les bruits du matin, on entendait les clochettes des troupeaux qui tintaient au loin de leur voix argentine. Cela ressemblait à une promesse, à une espérance... Pauvre femme! son souvenir n'était-il pas plus attristant encore au milieu de cette nature tranquille et rafraîchie?

Il en était là de ses réflexions lorsqu'il aperçut devant lui, de l'autre côté de la petite place, Mme de Manteigney en personne accompagnée de deux bambins qui mordaient à belles dents dans une longue tartine de pain bis. La jeune femme portait une toilette matinale pleine de fraîcheur. Elle était coquettement encapuchonnée par une sorte de dentelle blanche et laineuse dans les mailles de laquelle courait capricieusement un étroit ruban bleu, en sorte que son beau visage, animé par le grand air, était comme encadré, et ses yeux noirs, brillant parmi ces blancheurs, vous réchauffaient de loin.

Lorsqu'elle fut à quelques pas du presbytère, elle sourit en apercevant l'abbé Roche.

— Vous voyez, monsieur le curé, je me suis fait des amis en route, ce sont deux de vos paroissiens. N'est-ce pas que tu veux être mon ami?... dis, gros rougeaud?

En disant cela, elle caressait le cou de l'un des enfans, qui silencieusement éclatait de rire dans sa tartine.

— Vous n'êtes pas émerveillé de me voir en promenade de si bon matin, monsieur le curé?

— Il est dix heures moins un quart, madame la comtesse, fit l'abbé Roche.

— Comment! dix heures déjà? Eh bien! voyez un peu; j'ai fait prévenir tout à l'heure Mlle de Rougeon, qui désirait vous venir voir avec moi, et l'on m'a répondu qu'il ne faisait pas encore jour chez elle. Alors je suis partie toute seule, courageusement.

Tandis qu'elle parlait ainsi, le prêtre la regardait en face, cherchant à surprendre dans chacun des détails de son visage l'expression du chagrin profond auquel il la croyait en proie.

— On peut entrer chez vous, monsieur le curé? Nous avons à causer...

— Grand Dieu! que va-t-elle me confier, l'infortunée? murmurait le digne homme.

— Vous m'avez promis, vous vous le rappelez, de m'indiquer vos pauvres. Ils seront les miens. Oh! je veux faire du bien; j'ai soif de bonnes œuvres, j'irai visiter dès demain mes protégés, je leur porterai un tas de bonnes choses malgré les mauvais chemins. Vous ne me connaissez pas; quand je m'y mets, je suis d'une énergie! D'ailleurs le docteur m'a assuré que j'avais besoin d'exercice. Ah! que c'est gentil chez vous, mon cher curé! Comme on doit être heureux ici! C'est calme, simple, intime,... et ces fleurs qui encadrent la fenêtre!... Voilà ce qu'il me faudrait, voilà ce que j'ai toujours rêvé: une petite retraite, un ermitage, la solitude, le silence et des giroflées. Si je vous disais qu'on me refuse au château un pauvre petit pot de giroflées sur ma fenêtre? J'ai des goûts si simples, mon cher curé, je crois que j'étais née pour être bergère. Vous ne me croyez pas?

— En dépit de sa feinte gaîté, peut-elle m'avouer plus clairement sa tristesse? se dit l'abbé Roche, et il ajouta, non sans une involontaire émotion : — Qui peut vous faire penser que je ne vous crois pas? Les paroles, je le sais, ne sont souvent que des apparences, l'âme a ses secrets... Le sourire des lèvres peut tromper à première vue, mais...

— J'étais sûr, se dit la comtesse, que mon curé avait au fond du cœur une blessure atroce; ne l'effrayons pas. — Au fait, je ne vous ai pas dit que mon ânesse blanche était en route, vous savez? l'ânesse que papa me donne pour aller me promener. Je me souviens que je vous ai déjà parlé de cela, seulement j'ai changé la couleur des bouffettes; maintenant elles sont rouges. Qu'est-ce que vous en pensez?

— Je pense, madame, que les bouffettes rouges iront fort bien.

— N'est-ce pas que cela sera charmant?

Elle battait des mains, et ses yeux brillaient comme s'il se fût agi d'une importante affaire.

Le curé commençait à n'y plus rien comprendre. Il avait beau la regarder avec toute l'attention dont il était capable, sa bonne humeur n'était pas feinte, ou du moins elle était impénétrable. Était-il possible qu'une aussi jeune femme eût la force et l'art de dissimuler aussi complétement? Peut-être après tout son indigne mari avait-il eu l'adresse infernale de la tromper jusqu'à présent sur sa conduite, peut-être ignorait-elle le caractère de ce débauché. Il ne croyait donc plus qu'à moitié au chagrin profond de la comtesse, et cependant il sentait croître sa sympathie à mesure que le motif qui, suivant lui, l'avait fait naître perdait de sa réalité. Ne fallait-il pas, en somme, que la pauvre enfant fût bien pure pour avoir été trompée de la sorte, et tout ce badinage, cette naïveté, ce bavardage sans

suite, n'étaient-ils pas la preuve saisissante de la plus touchante des candeurs?

— Vous comprenez, poursuivit-elle, je voudrais porter à mes pauvres quelques bonnes bouteilles de vin de Bordeaux, de bons potages, une côtelette de temps en temps. C'est que tout cela sera bien difficile à transporter et bien lourd pour Sophie.

— Qui appelez-vous Sophie?

— Mon ânesse blanche, elle est déjà baptisée. — Le prêtre ne put s'empêcher de sourire. — Vous trouvez que je suis futile, n'est-ce pas? N'allez pas vous en excuser, je lis dans vos yeux que vous me trouvez futile, et cela ne m'étonne pas; mais, quand vous me connaîtrez mieux, vous verrez que je suis au contraire ce qu'on peut imaginer de plus sérieux. Ah! par exemple, si vous voulez une personne futile, mais futile pour de bon, observez Mlle de Rougeon avec ses airs évaporés, sa conversation impossible... En voilà une que l'on peut juger du premier coup d'œil!

— Sans doute cette jeune fille est un peu...

— Un peu! Ah! je le retiens, votre un peu!.. Mon cher curé du bon Dieu, dites donc qu'elle l'est énormément. Elle l'est dans des proportions inouies, inadmissibles. Un peu! ah! par exemple!... mais je vous ai interrompu; pardon. Elle est un peu, disiez-vous, un peu quoi?

— Un peu... Comment dirai-je?

— Ah! ah! ah! le mot est charmant.

— Quel mot?

— Charmant, charmant! C'est justement cela, elle est beaucoup trop « comment dirai-je. » Elle sacrifie tout au comment dirai-je. Otez lui son comment dirai-je, et il reste quoi? une poupée, une paire de pincettes.

— En vérité, madame la comtesse, je...

— Vous allez être surpris. Je ne peux pas la souffrir, et son père non plus... Agaçant comme une gouttière, cet homme-là.

— Oh! oh! cela est de la médisance, — pensait l'abbé Roche, qui dans le fond approuvait cette sévérité.

— Mais pourquoi dites-vous : comme une gouttière, fit-il avec certaine hésitation.

— Ah! s'il vous faut tout expliquer!... Eh bien! oui, une gouttière quand il pleut, une gouttière qui fait toujours tic toc, tic toc. Cela se comprend bien. M. de Rougeon m'a l'air d'un traversin ambulant; vous n'êtes pas comme moi? Quant à sa femme...

— Mme de Rougeon est très bien; elle paraît si douce, si...

— Elle? mais c'est un citron sous une pelure de pêche.

— Un citron! Vous voulez exprimer par là l'aigreur de son caractère?

— Mme de Rougeon douce! Cette femme-là cracherait dans la Seine qu'elle en ferait de la limonade, et sa fille est comme elle, voilà mon opinion... Vous me trouvez méchante? Avouez que vous me trouvez méchante.

— Un peu sévère, répondit le prêtre en ébauchant un sourire.

C'est qu'en effet il ne la trouvait pas méchante. Ce bavardage, qui huit jours auparavant lui eût semblé absurde, incompréhensible, lui paraissait maintenant plein de charme et de finesse. Il trouvait à cette piquante ironie, si exagérée qu'elle fût, une savenr particulière, quelque chose de candide, d'enfantin; puis elle avait de si jolis gestes pour accompagner ses plaisanteries, de si délicieuses petites grimaces pour souligner ses mots! Il l'écoutait avec les yeux, comment eût-il trouvé mauvaises les paroles qui doublaient sa beauté? — Voyez-vous, mon cher curé, je ne peux pas admettre,... je pousse peut-être l'austérité un peu loin, mais enfin, je suis faite comme cela,.. je ne peux pas admettre qu'une jeune fille se mette du rouge. Si vous l'aviez vue au dernier bal de la marine, non, voyez-vous, c'était à crier. Et un costume! Un mètre de gaze et un bouton de rose! On a beau dire que les marins ne s'étonnent de rien, parce qu'ils ont beaucoup voyagé, je vous assure bien que cette petite sotte a fait sensation. Au surplus, je vous la montrerai dans son costume.

— Oh! madame, dit le prêtre avec précipitation.

— C'est le dessin du costume que je vous montrerai, entendons-nous. Les journaux illustrés l'ont tous reproduit.

— Ah! mon Dieu!

— Tout cela vous renverse, n'est-ce pas? Je n'invente rien pourtant.

Le visage de l'abbé Roche exprimait en effet le plus profond étonnement. — Je prie Dieu, chère dame, dit-il, qu'il y ait dans vos paroles quelque exagération, car enfin je ne peux m'imaginer qu'au milieu d'une population civilisée une jeune fille puisse s'offrir aux regards dans le costume... repoussant que vous venez de dépeindre.

— Ah! repoussant est le mot. Elle est d'un maigre, d'un étriqué, d'un... *en bois*, d'un *comment dirai-je!* Ah! ah! ah!

— Mais ce rouge, je ne comprends pas ce rouge; ces tatouages indiquent des mœurs de sauvages. Je sais cependant qu'autrefois;... mais ce n'est pas une raison.

— C'est ce que je crie par-dessus les toits : mœurs de sauvages! Se barbouiller les joues avec du rouge pour se donner l'aspect d'un facteur en retard, c'est inoui! Ah! que les vieux paquets se barbouillent ainsi, je le comprends.

— Quels vieux paquets?

— Eh bien! oui, les vieux paquets : Mme de Vautin, la baronne de Fernac, la grosse duchesse de Blanmon. A cet âge-là, la coquetterie devient une lutte enragée, une question de vie ou de mort...

Le prêtre ouvrait de grands yeux; au milieu de ce feu d'artifice, il était ébloui, inquiet, séduit, effrayé.

— Ah! dame! on fait comme on peut; moi, je les excuse. Mon Dieu! qui sait si, à la place de ces vieux guerriers, on n'agirait pas comme eux? Ah! ah! ah! Dans la vie, il faut peser le pour et le contre de toute chose et ne pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas que les autres,... n'est-ce pas, monsieur le curé?

Tout en parlant, la comtesse promenait son lorgnon autour de la pièce, se levait sans façon pour aller examiner de plus près, puis se rasseyait tout à coup. — Savez-vous, dit-elle, que vous avez là un fameux christ; il est en plâtre?

— Non, madame, c'est une sculpture sur ivoire assez belle.

— Vous pouvez dire magnifique; cela a un cachet, oh! cela a un cachet! Seulement il faudrait faire renouveler le velours et réparer le cadre; il y manque un morceau. Voilà plus d'un an que j'en cherche un dans tous les recoins de Paris. Maintenant, mon cher curé, pour en revenir à ce que nous disions, n'allez pas croire que je suis intolérante, et que je condamne la société tout entière du haut de mon petit piédestal; non pas : je suis en réalité très indulgente... Moi aussi, j'ai mes faiblesses, et je ne suis pas meilleure qu'une autre. Je sais fort bien qu'une femme qui va dans le monde doit suivre la mode et se conformer aux usages. C'est l'excès, l'abus que je condamne. Parbleu! je me suis mis du rouge une fois ou deux, par plaisanterie. Maintenant un brin de noir sous l'œil et dans les sourcils ne nuit à personne, cela fait partie du costume; c'est comme une goutte de vin de Bordeaux lorsqu'on est fatigué, cela redonne du courage à la physionomie.

— Vous êtes bien tolérante pour...

— Pour moi-même? Vous êtes mordant, monsieur le curé.

— Comment! pour vous-même?

— Vous voulez plaisanter probablement; vous avez vu tout de suite, je m'imagine, que je m'arrangeais les yeux. Oh! je ne m'en cache pas, je mets tous les matins un peu de brun là, dans le coin, et dans les cils aussi, et puis autour j'estompe tout cela. Que voulez-vous? c'est l'usage;... mais vous l'avez bien remarqué, c'est assez visible.

L'abbé Roche ne put retenir une exclamation. Il resta stupéfait, le regard fixe, la bouche entr'ouverte, et instinctivement il joignit les mains. Ce n'était pas de l'indignation qu'il éprouvait, ce n'était pas non plus la pieuse colère du prêtre devant les folies coupables

de la pécheresse, c'était la surprise douloureuse d'un homme qui voit un beau rêve s'envoler. L'ange avait des ailes fausses! La touchante expression de ce regard qui l'avait troublé, dans laquelle il avait cru deviner les émotions d'une âme pure et délicate, était tout artificielle! Dans cette société qu'il entrevoyait pour la première fois, il n'y avait donc que mensonge et fourberie? Et cependant il se cramponnait à cette illusion qui voulait s'échapper, il se disait : — Elle subit l'empire des folies de la mode, elle modifie peut-être l'expression de ses yeux; mais ses gestes sont à elle, sa voix, le timbre de son harmonieuse voix lui appartient bien; la naïveté charmante de sa conversation...

— Vous me trouvez coquette, et vous voilà fâché, fit la comtesse, qui murmurait tout bas : Comme il me regarde d'une façon singulière, ce bon curé! Mais c'est qu'il me ferait rougir avec son grand œil grave... Voilà qui est particulier... Ce pauvre curé!... C'est au moins fort drôle.

Elle ôta rapidement son gant de Suède trop large, et, regardant ses ongles roses et polis pour dissimuler un sourire qui chatouillait ses lèvres : — N'est-ce pas que vous me trouvez coquette? dit-elle avec une expression d'humilité si piquante, de repentir si peu convaincu, qu'elle semblait ajouter : « Et avouez que j'ai bien raison! »

Tous ces raffinemens échappaient au curé, du moins il en subissait le charme sans les comprendre et se les expliquer.

— Je crois toutes ces choses-là bien mauvaises, fit-il avec effort.

— Vous avez raison, monsieur le curé; frappez, oh! frappez sans crainte, je m'offre à vos coups, mais vous ne savez pas combien il est difficile de résister à la contagion.

— Eh! sans doute, vous n'auriez pas fait tout cela de votre plein gré, c'est certain. Vous avez l'âme trop haute pour... Ce noir, ces fards,... tout cela dépasse l'imagination...

Il était à la torture, car en même temps qu'il maudissait ces artifices diaboliques, il ne pouvait s'empêcher de regarder le visage de la jeune femme et d'avouer que les résultats en étaient bien jolis.

— Jamais de votre vie vous n'auriez songé à tout cela, si autour de vous des jeunes femmes,... folles, inconsidérées...

— Ah! bien certainement. Je crois vous l'avoir déjà dit : si je ne suivais que mon goût, ma nature, je vivrais... Je ne plaisante pas, je vivrais dans un désert, avec une petite robe à quinze sous le mètre; j'en ai vu de délicieuses. Je voudrais qu'elle fût bien faite, voilà tout... On croit que nous nous amusons parce que nous allons beaucoup dans le monde; on se trompe joliment, je vous assure. Ah! grand Dieu, tous ces plaisirs sont bien vides, allez, monsieur le curé.

— Oui, oui, n'est-ce pas? dit le prêtre en s'animant tout à coup.

L'observation de la comtesse réchauffait un peu son cœur, cela lui faisait du bien. Elle n'était qu'étourdie, entraînée par le bruit et par l'exemple.

— Que n'aurais-je pas donné, reprit Mme de Manteigney en regardant le plafond avec un gros soupir, que n'aurais-je pas donné bien souvent pour rester au coin du feu et ne pas endosser mon grand uniforme de femme à la mode!

— Comment en serait-il autrement? Si fort que soit le tourbillon qui l'entraîne, l'âme veut se recueillir parfois, se replier sur elle-même et songer à ses propres destinées. Alors tous ces plaisirs faux deviennent écœurans, pitoyables.

— Cela n'est pas tout : les toilettes ne sont pas toujours réussies. Au dernier moment, le corsage ne va pas; bon! La coiffure est manquée; bien! On a les yeux rouges à cause d'un rhume de cerveau qui vous a pris tout exprès le matin en sortant de la messe; de mieux en mieux!

— Bien petites douleurs que celles-là!

— Eh! eh! vous en parlez à votre aise, mon cher curé, vous qui vivez sous votre neige bien tranquillement, devant un gentil petit feu, tandis que nous courons Paris pour entretenir nos relations. Vous ne connaissez pas ce métier-là; c'est furieusement dur quelquefois! — Vous savez, ma chère, que nous allons demain chez Mme de Blaiserne, dit mon mari. — Oh! mon ami! — Il le faut, vraiment il le faut, on ne nous y a pas vus de l'hiver. — Dis donc, mignonne, tu n'oublies pas le préfet pour ce soir? — Oh! papa, pas de préfet! — Voyons, ma chérie, tu sais que cela est nécessaire. S'il n'y avait pas cette question des gaz, tu peux être sûre que je ne te tourmenterais pas; mais ce n'est pas au moment où l'on va signer le traité que nous pouvons... Ah! te voilà bien malheureuse! Quand tu arrives, tout le monde se retourne, on se retient pour ne pas monter sur les fauteuils. — Naturellement j'avale le préfet.

— Comment! M. votre père et M. le comte sont les premiers à vous entraîner dans ces dissipations, pauvre dame?

— Vous ne connaissez donc pas les hommes, mon cher curé? Si je vous disais que, sans papa et sans mon mari, jamais je ne me serais fait teindre les cheveux, jamais! J'ai pleuré avant de me décider! Ah! j'ai bien pleuré. Vous allez croire que je plaisante, eh bien! c'est à la lettre, je ne me serais jamais décidée.

— Vous teindre les cheveux! Comment! que dites-vous? Pourquoi teindre les cheveux? On peut donc se teindre les cheveux? Parlez-vous sérieusement? Pauvre jeune femme, malheureuse jeune femme! Quel pouvait être le but de ces messieurs?

— Le but, le but... Ils supposaient que cela m'irait bien, et puis

c'est la mode. Papa me disait : — Ma petite chérie, il ne faut pas se singulariser; puisque toutes ces dames se font teindre... D'ailleurs tu seras gentille comme un cœur! — Et dans le fait cela est extrêmement joli; mais là n'est pas la question. Mon mari de son côté ajoutait : — Ma chère, vous avez là des pudeurs de petite mercière : Mme de Blaiserne a depuis avant-hier les cheveux rouges, c'est adorable. Essayez-en donc, vous serez charmante. — Cependant je pleurais toujours.

— Ah! mon Dieu! et ils insistaient?

— Oui, oui, ils insistaient. J'avais beau leur dire : — Mais si l'on me brûle mes pauvres cheveux avec ces affreuses drogues! — Ils répondaient : C'est impossible!

— Vous avez résisté, vous n'avez pas cédé à...

— Il faut bien croire que j'ai cédé, puisque je suis pour le quart d'heure blonde comme les blés, et qu'en venant au monde j'étais brune comme l'aile du corbeau.

— Quoi! ces cheveux...

— Ils sont à moi. Ah! n'exagérons pas; ceux de devant sont à moi. Quant à la partie postérieure, je n'en dis rien; mais il faut que vous sachiez, monsieur le curé, qu'il n'est pas de femme au monde possédant une chevelure assez prodigieuse pour exécuter le monument qui a l'honneur de s'offrir à vos regards.

Elle retournait la tête en disant cela avec un mélange de coquetterie et d'ingénuité tout à fait séduisant.

— Ma coiffure vous paraît lourde parce qu'elle est volumineuse, mais cela n'est que gonflé, tâtez vous-même,... je plaisante. Le fait est que rien n'est plus léger et plus commode. Cela s'accroche au pied de son lit le soir, et on le retrouve intact le lendemain matin. Cela n'est pas de la coquetterie, c'est du comfortable. Dites-moi donc, mon bon monsieur le curé, là, franchement, vous saviez que j'étais teinte?

— Moi? Seigneur!

— Comment! vous n'avez pas vu cela tout de suite? Cela n'est pourtant pas difficile; on devine les fausses blondes sans lunettes. Il y a toujours quelque chose d'étrange dans la couleur de ces cheveux-là, quelque chose de pas naturel,... et c'est précisément ce pas naturel qui donne le piquant, le cachet.

L'abbé Roche ne put retenir un frisson, et machinalement il baissa les yeux. Il sentait tout ce qu'il y avait de malsain et de profondément vrai dans cette dernière remarque, qui semblait s'adresser à lui.

— Mais je bavarde, je bavarde... Pourquoi me laissez-vous bavarder comme cela? Revenons à nos pauvres, car je suis venue tout

exprès pour cela... Dieu! qu'il est beau, ce christ! De quelle époque est-il? Vous n'en savez rien. Cela ne l'empêche pas d'être magnifique. C'est que j'ai une passion, j'adore les bibelots; oh! je bibelotte! j'en perds le boire et le manger. Vous ne voulez pas vous défaire de ce crucifix, par hasard?

— Non, madame, répondit le curé, non, certainement.

— Pardon; je ne savais pas que cela fût un souvenir; — et, si curieuse qu'elle fût d'en savoir plus long, elle affecta une grande indifférence.

— C'est un cadeau que je reçus autrefois et auquel je tiens, quoique je n'aie jamais su le nom de la personne qui voulut bien me le faire.

— Ah! vraiment; voilà quelque chose de singulier.

— C'est justement cette singularité qui m'a fait aimer ce christ. Je le reçus la veille de mon ordination, il y a de cela vingt ans environ, et depuis il ne m'a pas quitté. Le souvenir d'un ami est toujours précieux, alors même que cet ami ne se fait pas connaître.

— Vous avez bien raison. Ah! c'est une fort belle sculpture! — Comme le prêtre semblait décidé à ne rien ajouter de plus, elle dit: — Allons, au revoir, mon cher curé. Vous savez que je vous aime de tout mon cœur; je l'ai avoué l'autre jour en pleine table.

L'abbé Roche voulut sourire à cette plaisanterie; mais, quelque effort qu'il fît, il n'y put parvenir. L'intarissable jeune femme s'était levée, et elle était déjà dans le jardin que la queue de sa robe obstruait encore la porte d'entrée et retenait le prêtre prisonnier.

— Vous n'êtes donc pas habitué à recevoir à bout portant des déclarations comme celle que je viens de vous faire? Vous en paraissez contrarié!... Vous permettez que je vous cueille un petit bouton de rose?... Mon mari ne sera pourtant pas jaloux de l'affection que je vous porte, allez! Le comte n'est pas jaloux... Je vous prends encore cette rose-là, n'est-ce pas, monsieur le curé?

Je ne sais ce qui lui passa par l'esprit, mais elle rougit, et se retournant vers le prêtre: — J'aime trop mon mari, dit-elle en riant d'une façon singulière.

Elle avait prononcé ces dernières paroles avec un timbre de voix inaccoutumé. On devinait une émotion tout à fait en désaccord avec le reste de la conversation.

— Au revoir, monsieur le curé.

— Au revoir, madame la comtesse.

Le plus naturellement du monde, avec son aisance et son abandon ordinaires, elle tendit au prêtre sa petite main dégantée. Peut-être à Paris, dans un salon, eût-elle hésité à tendre ainsi la main à son curé; mais l'abbé Roche était pour elle un montagnard, un homme

étranger au monde, ignorant les mille détails de l'é-
t d'ailleurs du gentilhomme dans les allures de ce
is... et puis cela l'amusait. Croyant donc que le
marqué son mouvement, elle avança la main
ie qu'il fallait absolument accepter ou refuser

ns divers peuvent traverser la cervelle d'un homme
d'une seconde ou deux! Il ne voulait pas voir, et de-
avance si simple qui ne pouvait être que de la politesse,
nait comme un enfant. Il lui parut enfin qu'il était lâche en
nt ainsi, et sans hésiter il prit dans sa large main solide cette
ute menotte rose, à moitié repliée sur elle-même, qui attendait toujours comme celle d'un mendiant.

Et il sentit pénétrer en lui la douce chaleur de cette peau délicate et satinée. Il n'osait la serrer, et cette inaction rendait encore plus irritante la faible pression de cette main de femme, étrangement délicieuse pour lui. En ce moment, on entendit au loin la cloche du château qui annonçait le déjeuner. La comtesse se retourna pour soulever un peu les plis de sa longue jupe, et traversa l'étroite place de l'église à pas menus et pressés. L'abbé Roche était rentré chez lui, avait refermé la porte, et il la regardait trottiner à travers les petites vitres de sa fenêtre.

— Pauvre femme! disait-il. Dieu m'ordonne-t-il de veiller sur elle ou me défend-il de jamais la revoir?

Elle avait disparu. Le curé se retourna vers le crucifix qui pendait à la muraille, et, s'approchant d'une chaise de paille, il s'agenouilla. Sa prière dut être fervente, car en se relevant il avait le visage coloré, les yeux humides et les mains tremblantes.

XIV.

A deux ou trois jours de là, le curé de Grand-Fort revenait de chez le père Loursière, ayant longuement causé avec la fille, et se dirigeait vers le village, lorsqu'à travers les arbres il aperçut Claudius arrêté sur le seuil d'une cabane. Sans doute le prêtre, qui marchait à grands pas, avait été entendu, car l'élégant vicomte s'écria de loin fort gaîment : — C'est vous, mon cher monsieur le curé! quelle bonne fortune de vous rencontrer ainsi! Vous vous faites rare, on ne vous voit plus au château, vous êtes introuvable. J'ai frappé tout à l'heure à votre porte... Nous allons redescendre ensemble jusqu'au village, si vous le voulez bien.

Claudius alors, se retournant vers les deux femmes avec lesquelles il causait : — Au revoir, mes enfans, à un de ces jours. Vous n'avez

pas de regrets, j'espère? N'oubliez pas ce que je vous ai dit : toutes les assiettes, tous les plats que vous trouverez et au fond desquels il y aura une figure, un dessin, n'importe quoi, je vous les achète. — Les plus vieux sont ceux que je préfère. Cela vous fait rire? Allons, au revoir, je reviendrai bientôt.

Et sans plus de cérémonie il prit le bras du curé.

— Cela vous étonne, n'est-ce pas, de me voir ramasser les vieux morceaux de faïence? C'est que je suis amateur des anciennes choses, je collectionne les débris du passé ; les faïences du dernier siècle en particulier m'intéressent beaucoup. Tout cela n'a aucune valeur, et je suis un peu ridicule; mais, que voulez-vous? cela m'amuse. Chacun prend son plaisir où il...

— Assurément, monsieur.

— C'est, n'est-il pas vrai, une innocente manie?

— Qui ne fait de mal à personne.

Et comme l'abbé Roche, un peu gêné par le bras du jeune homme, qu'il sentait appuyé sur le sien, regardait quelque chose de brillant que Claudius avait dans la main : — Vous ne vous doutez pas, je suis sûr, fit ce dernier, de ce que j'ai là. C'est une vieille croix en argent doré que cette bonne femme vient de me céder. Oh! j'ai bien fait les choses, je leur ai donné de quoi s'en acheter deux autres toutes neuves et plus à la mode que celle-ci, qui est vieille comme le monde, usée, déformée, ternie. J'ai eu du mal à l'avoir cependant... Je n'y tenais pas autrement, mais enfin j'ai ma manie. Ah, ah, ah!

— Et qu'en voulez-vous faire? pourquoi tenter cette femme? Ces croix sont dans la montagne des bijoux de famille que l'on se transmet. Elle a mal agi en s'en dépossédant, c'est une mauvaise action.

Durant ces paroles, le prêtre dégageait son bras si naturellement que Claudius n'osa plus le reprendre.

— Voyons, monsieur le curé, soyez indulgent : toutes les femmes, qu'elles habitent la montagne ou la plaine, sont un peu coquettes. Or celle-là désire être à la mode... Eh! mon Dieu, n'est-ce pas tout naturel? Les goûts et les idées changent, les traditions sont effacées et remplacées par d'autres. Il est bien certain que toutes les transformations sociales ont leurs inconvéniens, qui sont énormes lorsqu'on les regarde isolément, mais qui disparaissent lorsqu'on juge l'ensemble.

— Je ne comprends pas très bien ce qu'a de commun la croix de cette femme avec ces transformations sociales.

— Eh! mon cher monsieur le curé, nous sommes entre nous, ne niez donc pas ce qui n'est pas niable. Vous appartenez à un parti politique extrêmement puissant, je vous l'accorde, mais...

— Moi? j'appartiens à un parti politique?...

— Je ne vous le reproche pas; vous défendez une belle et grande cause, je suis le premier à le reconnaître; seulement, au lieu de nier le progrès moderne et de vous opposer aux transformations nécessaires que subissent les idées et les goûts, imitez donc la partie saine et avancée du clergé français, qui accepte hautement les tendances nouvelles, et, pour mieux diriger, prend la tête. N'est-ce pas là ce qu'indique la raison? Excusez-moi si je vous parle avec cette franchise; mais M. Larreau, qui, soit dit en passant, a une rare expérience des hommes, vous estime tout particulièrement, et je partage son opinion sur vous, monsieur le curé. Il m'a parlé de la netteté de vos vues, de la finesse et de la hauteur de vos idées. Bref, vous avez conquis toute son affection.

— Mais je ne lui ai jamais dit plus de deux ou trois mots de suite.

— Un seul eût suffi : par un seul mot, on peut juger l'intelligence d'un homme... Or, comme vous le remarquiez avec beaucoup de raison, nous sommes dans un moment de transformation sociale.

— Je n'ai rien dit. Tout au contraire...

— Nous reconnaissions ensemble, voulais-je dire, que la société se transforme; mais en quoi, je vous le demande, ces idées de liberté, de bien-être, de libre échange, d'égalité, sont-elles alarmantes? Les humbles de ce bas monde veulent, à l'heure qu'il est, gagner leur place au soleil; l'ambition, l'ardeur, la soif du mieux, se répandent, s'infiltrent, pénètrent... Osez donc affirmer dans votre conscience que cela ne soit pas un bienfait!

— Je veux croire que les choses sont ainsi que vous le dites. A première vue, il me semble que tout dépend des moyens employés pour arriver à ce but, qui...

— Ce but, mais c'est le but chrétien! Voyons les choses de haut, sans arrière-pensée, sans aucune de ces mesquineries dont tous les partis politiques sont entachés. Le mouvement démocratique actuel, qu'est-ce? C'est le christianisme qui, trop longtemps étouffé par le catholicisme sombre et violent du moyen âge, pompeux et aristocratique des siècles suivans, sort du silence et de l'oubli pour déployer ses ailes saintes, dont il enveloppera le monde. C'est l'œuvre du Christ qui se continue et qui s'achève. Je ne parlerais pas ainsi à tout le monde, mais enfin voilà ma pensée. Que les priviléges s'émiettent, que les différences de castes s'effacent et tombent en poussière, que tous les hommes se rapprochent et osent se regarder sans frayeur, que la contrainte et la servitude soient remplacées par le libre essor des facultés humaines, en vérité, j'en remercierai le ciel. Pendant trop longtemps, la richesse et la naissance ont tout obtenu. Place au travail et à l'intelligence! En deux mots, voilà le

progrès moderne, et je veux être pendu, si ce n'est pas là l'essence même du christianisme!

— Tout ce que vous venez de dire, monsieur, est beau, vraiment beau, fit l'abbé, dont les yeux étincelaient.

— Oui, monsieur le curé, je le répète, place à la capacité, à l'habileté individuelle!

— Et à l'honnêteté, devriez-vous ajouter.

— A quoi bon? Soyez sûr que les gens capables sont trop intelligens pour ne pas être honnêtes. Ils referaient plutôt le code que de ne pas l'avoir pour eux.

Tout en causant de la sorte, ils étaient arrivés en vue du presbytère, dont on apercevait au détour de la route les volets verts et le toit rouge.

— Mon cher monsieur le curé, fit Claudius, y aurait-il indiscrétion à visiter votre église?

— Aucunement, la maison du bon Dieu est ouverte à tout le monde.

— Voilà deux dimanches de suite qu'à mon grand regret je manque la messe, et par conséquent je ne connais de votre basilique que l'extérieur, qui est un peu simple.

— L'intérieur n'est pas beaucoup plus luxueux; mais le Seigneur s'en contente. Au reste vous allez en juger par vous-même.

Ils traversèrent la place en se dirigeant vers le porche.

— Il vous serait si facile, disait Claudius, d'obtenir des fonds pour restaurer ce monument. On vous y aidera et de grand cœur, monsieur le curé; toutefois, ajouta-t-il en souriant, si vous voulez qu'on fasse quelque chose pour votre église, il faut vous remuer un peu, rédiger une pétition, la faire signer, organiser une loterie, inventer quelque chose. Voyez ce que font tous les curés en semblables circonstances.

— J'ai peu de goût pour ces opérations-là. Les autres ont sans doute des raisons excellentes pour agir comme ils le font, mais...

— Le comte se mettrait en quatre, M. Larreau ferait aussi de grands efforts. Croyez-moi, profitez de l'occasion.

L'abbé Roche tourna la clef dans la serrure, et, poussant devant lui la petite porte vermoulue : — Donnez-vous la peine d'entrer, dit-il en baissant la voix.

Claudius installa rapidement son pince-nez et regarda tout autour de lui. Sans doute l'aspect un peu désolé de cette pauvre église, dont les poutres du faîtage apparaissaient toutes noires, couvertes de toiles d'araignées, parsemées de nids d'hirondelle, ne lui inspirait pas une onction bien profonde, car il continua de parler haut.

— Vous n'êtes pas riche, monsieur le curé, pas riche, pas riche!

Et il regardait en haut, en bas, comme fait un commissaire-priseur. Il donnait de petits coups sur le bénitier, sur les vieux bancs sonores, sur les fonts baptismaux.

En passant devant un coin sombre, proche du confessionnal, où l'on mettait des débris de toute sorte, vieux chandeliers, vieilles échelles, vieilles cordes servant aux couvreurs pour réparer le clocher, Claudius s'arrêta tout net, et, se dressant sur la pointe des pieds, il attira vers lui un fragment de bois sculpté recouvert d'une couche épaisse de crasse et de poussière. Il ôta cependant son gant, souffla, essuya, gratta de son ongle, et mit à nu un petit coin qu'il observa avec attention.

Ce fragment représentait tant bien que mal une jambe nue, à moitié cachée par une draperie flottante. Le vicomte monta sur un escabeau qui se trouvait là, et atteignit quatre ou cinq morceaux absolument informes sous la prodigieuse saleté qui les recouvrait. Lorsqu'il eut examiné ces fragmens, qui semblaient se compléter l'un l'autre : — Peuh! fit-il, votre église n'est décidément pas riche, mon cher monsieur le curé.

— C'est celle qui nous convient.

— Vous n'avez pas des faïences, des vieux plats? Toujours ma manie, vous savez?

Remontant la nef, il passa devant le maître-autel, qu'il salua légèrement, et se mit à fouiller derrière.

— Tiens, vos burettes sont drôles, vos chandeliers sont affreux. Vos vitraux,... pas de vitraux. Vous n'avez point par hasard des guipures, de vieux bouts de guipure?

— Qu'appelez-vous des guipures?

— C'est trop long à expliquer. Avez-vous des rideaux, des vieux rideaux, des nappes d'autel?... Votre aube des dimanches, en quoi est-elle?

— Peut-être serait-il plus décent de sortir pour parler de tout cela.

— Vous avez raison, d'ailleurs j'ai tout vu.

Puis avec une expression de franchise et de cordialité : — Monsieur le curé, me permettrez-vous de faire un petit cadeau à votre église? Un bas-relief, par exemple, qui rendrait moins choquante la nudité de ces murs. Je ne vois pas pourquoi la maison du Seigneur ne serait pas ornée, agréable aux yeux, et d'ailleurs la vue des choses de l'art est un commencement d'éducation morale. Je vais justement retourner à Paris, je vous adresserai de là quelqu'une de ces sculptures pieuses que l'on y exécute avec tant de talent. Cela n'est ni lourd ni casuel, cela est charmant et s'entretient avec une extrême facilité. Oh! mon Dieu, un coup de plumeau tous les dimanches matin.

— Vous êtes bien bon, monsieur, je vous remercie, mais je ne sais vraiment pas si je dois...

— Acceptez au nom de vos paroissiens, vous me rendrez véritablement heureux; d'ailleurs si le poids de la reconnaissance... Eh bien! tenez, faisons un échange, cadeau pour cadeau. — Et riant avec une grande bonhomie, il ajouta: — Donnez-moi ces débris de statuette que j'ai laissés là sur le banc. Je ne peux rien vous dire de mieux.

— Je comprends, monsieur, tout ce qu'il y a de délicatesse dans votre proposition, et, quoique je ne puisse disposer de rien de ce qui appartient à l'église...

— Oh! mille pardons, monsieur le curé, je ne vous demande ces fragmens informes que dans le seul dessein de...

— Prenez-les donc, s'ils peuvent vous être agréables. Ces débris n'ont aucune espèce de valeur; on a dû les jeter dehors vingt fois, et je ne comprends pas qu'ils soient encore là.

— J'accepte et je les prends... Ah, ah, ah! On se moque de moi; mais je ne me corrige pas, j'adore toujours ces vieilleries.

Ce disant, il mit deux ou trois morceaux dans sa poche, entortilla les autres dans son mouchoir, et se dirigea vers la porte.

— Ah! j'oubliais de prendre la mesure. Le meilleur endroit pour placer une sculpture serait celui-ci, n'est-ce pas, en face de la chaire, entre ces deux colonnes? Nous avons là deux mètres, largement.

— Vous voulez donc absolument?

— Pourquoi me priverais-je d'un plaisir? Au revoir, mon cher curé.

— Au revoir, monsieur.

— Il ne faut pas se hâter de juger les gens, pensa l'abbé Roche lorsqu'il fut seul. Voilà pourtant un homme dont je n'avais pensé rien de bon!

XV.

Cependant le capitaliste Larreau s'agitait : il était toujours en route, affairé, orné de son chapeau gris et de son vaste gilet blanc, que l'on apercevait de loin. Il arpentait à pied la montagne, entrant sans façon dans toutes les cabanes, caressant les enfans, souriant aux femmes, tapant familièrement sur l'épaule des hommes, que sa décoration, ses allures aisées et son immense fortune bien connue dans le pays fascinaient complétement. M. Larreau avait d'ailleurs tout ce qu'il faut pour plaire : il était gros, large, frais, épanoui, bien rasé, et son premier aspect était celui d'un père qui vient con-

soler ses enfans. Aux yeux des paysans, il représentait par son volume et par son assurance le véritable seigneur de Manteigney, au préjudice de son gendre, dont les façons dédaigneuses, la poitrine étroite, les épaules basses et les jambes arquées inspiraient décidément peu de sympathie.

— Eh bien! mes amis, disait le capitaliste en entrant sans frapper, êtes-vous contens? Vous manque-t-il quelque chose? C'est à vous, cet enfant-là? quel beau gars! Mangez-vous de la viande, buvez-vous du vin?

— Eh! mon bon monsieur, pas toujours.

— Vous avez tort. Je veux que vous mangiez de la viande et que vous buviez du vin tous les jours, vous m'entendez, il le faut. — Et comme les montagnards souriaient : — Venez travailler dans la vallée, ajoutait-il, vous gagnerez deux francs par jour, et vous y trouverez des outils... Si vous voulez un à-compte sur votre première semaine, vous n'avez qu'à parler.

Il entrait ensuite dans des détails tout paternels sur leur situation, leur genre de vie, goûtait leur pain, s'intéressait aux vieilles histoires de la montagne, prêtait une grande attention, et lorsque dans ce récit le diable arrivait pour jouer son rôle inévitable, il disait en baissant la voix comme un homme qui n'est pas rassuré : — Il ne faut pas se hâter de croire à tout cela... Il ne faut pas se hâter,... et cependant je crois bien que les mauvais esprits peuvent apparaître... dans les endroits solitaires par exemple, à la tombée du jour, ou la nuit, quand le vent souffle. — Il frissonnait légèrement pour donner le bon exemple. — M. le curé a dû vous expl quer tout cela?

— Ah! jamais M. le curé ne parle des revenans et du malin, jamais...

— Ah! vraiment; allons, au revoir, mes enfans. — C'est singulier, pensait M. Larreau, que l'abbé Roche néglige tout cela; quel étrange curé!

Les efforts du capitaliste avaient été promptement couronnés de succès. De proche en proche, le bruit de ses largesses s'était répandu, et les montagnards arrivaient le matin par petites bandes de deux ou trois, portant sur l'épaule au bout d'un court bâton le traditionnel pot de faïence entouré de lames de fer-blanc qui contenait leur nourriture. Quels étaient les importans travaux entamés dans la vallée? — Personne n'aurait su le dire au juste, le père de la comtesse en ayant l'absolue direction et d'ailleurs étant peu communicatif. Aux indiscrets, il avait toujours répondu : — J'améliore, j'améliore. — Dans le fait, il améliorait beaucoup. Outre qu'il avait fait faire une route charmante et facile montant de la vallée au châ-

teau, puis à Grand-Fort-le-Haut, il avait élargi celle de Virez, et en faisait entamer une troisième, qui, partant de la vallée, à une lieue et demie de Manteigney, se dirigeait en serpentant vers la forêt. C'étaient là d'importans ouvrages, mais ce n'était pas tout. Dans la partie de la vallée la plus proche du château, il faisait exécuter d'énormes terrassemens. Peut-être voulait-il créer un parc en cet endroit. Les montagnards apercevaient M. Larreau étalant sur l'herbe des rouleaux de papier, tandis que des gens étrangers au pays regardaient à travers de petites bouteilles fixées aux extrémités d'une espèce de manche à balai soutenu en l'air par trois grands pieds. Quand ils avaient ainsi regardé ces bouteilles avec une attention toujours croissante, faisant avec les bras des gestes incompréhensibles, ils s'emparaient de longues chaînes qu'ils traînaient partout. Ici on creusait, là on accumulait les terres, plus loin on entamait le rocher, dont on portait les fragmens à trois cents pas sur la droite, dans le voisinage d'étroits fossés, tracés régulièrement, qui ressemblaient beaucoup aux fondations d'un édifice. Il serait difficile de passer en revue tous les bruits étranges et contradictoires auxquels donnèrent lieu ces travaux. D'ailleurs vous préféreriez sans doute savoir dès maintenant ce que projetait M. Larreau lui-même. En confidence, le voici.

Cet habile homme voulait, comme vous avez pu l'entrevoir, créer dans cette vallée, au pied du château, un centre élégant, un lieu de plaisir, et il disposait le terrain pour qu'à un moment donné les constructions y fussent possibles. La création de routes nouvelles était une conséquence forcée de ce projet. Quant aux moyens à employer pour attirer les riches désœuvrés de ce monde en ces lieux de délices, ils étaient de deux sortes. Il comptait d'abord sur le haras qu'il voulait installer, sur le champ de courses qu'il faisait disposer; il comptait surtout, et c'était là son secret, sur un attrait beaucoup plus puissant, avec lequel les petits fossés régulièrement tracés ont un certain rapport.

Dès l'origine, M. Larreau avait remarqué à un certain endroit de la vallée, au pied même de la montagne, un espace encombré par les ronces où la terre, plus humide, semblait avoir une couleur particulière. Il n'avait d'abord attaché à ce détail aucune importance; puis, étant de sa nature fureteur, opiniâtre et curieux, il y avait repensé, il était revenu dans cet endroit, avait examiné de près le terrain, et il avait cru sentir une odeur pénétrante et fade assez difficile à définir. Cette place humide ne l'étonnait qu'à moitié; dans les pays de montagnes où tant de sources se perdent, pareils accidens sont fréquens; mais cette odeur de plus en plus évidente l'intriguait énormément. Un jour, poussé par je ne sais

quelle idée, il voulut pénétrer dans la partie abrupte qui dominait cet endroit. Malheureusement il y avait là un chaos de roches à peu près inaccessibles, un fouillis de ronces et de racines où les chèvres elles-mêmes se dispensaient d'aller. Larreau y mit de la persévérance, s'acharna, et finalement, après plusieurs jours d'efforts, fouillant dans les fissures, soulevant les mousses, examinant les pierres, interrogeant les racines, il retrouva bientôt d'autres traces humides colorées comme les précédentes, et repandant la même odeur.

Dès lors il fut certain d'avoir découvert une source d'eau minérale. Toutefois il se garda bien de raconter la chose à qui que ce soit; il était l'homme des grandes entreprises, des surprises industrielles habilement ménagées, et il se mit à travailler la question avec la volonté et l'intelligence dont il était capable. A force de gratter et de fouiller, il parvint à recueillir une assez grande quantité de cette eau pour la soumettre à l'analyse. Il avait acquis dans son premier métier de fondeur de métaux quelques connaissances chimiques, assez vagues, il est vrai, qu'il voulut mettre à profit. Il se fit envoyer des livres spéciaux, les réactifs nécessaires, et bientôt, sans arriver toutefois à un résultat complet, il put se convaincre que la source contenait une précieuse combinaison de soufre, de fer et d'arsenic. Restait à préciser l'analyse, qu'un chimiste seul pouvait mener à bonne fin; restait aussi à connaître l'abondance de cette source, perdue sous terre pour le moment. Quoi qu'il en soit, il sut contenir sa curiosité, ne voulut tenter aucune fouille avant que sa propre analyse ne fût confirmée par le travail d'un chimiste de Paris, et, comme il ne pouvait traiter par lettre cette affaire, qu'il désirait tenir secrète le plus longtemps possible, il attendit patiemment le moment où il irait lui-même à Paris.

Cependant cette perspective des eaux minérales le poussait instinctivement à modifier un peu les travaux de la vallée. Non loin de cette place humide, il faisait creuser des fondations. De deux choses l'une, se disait-il : ou ma source est abondante et efficace, ou bien elle ne l'est pas. Dans le premier cas, je construis dès maintenant, et à proximité, une bâtisse qui, le moment venu, suffira aux premières nécessités de l'exploitation. Dans le second cas au contraire, si je me suis trompé dans mes prévisions, je transforme cet embryon d'établissement thermal en hospice, ce qui me pose particulièrement bien dans le canton, ou en écuries, ce qui sera une bonne besogne de faite pour le haras. Voilà ce qui s'était passé dans la cervelle du capitaliste depuis son installation à Manteigney.

Or il arriva qu'un soir l'un des travailleurs, qui avait oublié sa veste, étant descendu dans la vallée pour la reprendre, aperçut de

loin M. Larreau qui se dirigeait vers le château. Il était assez singulier que le père de la comtesse se promenât ainsi à la lueur des étoiles. Le terrassier se cacha derrière un tas de brouettes et attendit pour laisser passer le promeneur. Celui-ci marchait en chantonnant, et portait deux grosses bouteilles qui devaient assurément contenir quelque liqueur précieuse, car il les entourait de ses deux bras avec la sollicitude d'une nourrice qui tient un nouveau-né. Le montagnard, qui avait eu grand'peur, ne tarda pas à considérer cette rencontre, pourtant fort simple, comme une aventure tout à fait miraculeuse. M. Larreau se promenait la nuit mystérieusement, emportant dans ses bras des paquets volumineux qui certainement devaient contenir des trésors : pourquoi un homme colossalement riche se fût-il dérangé, si ce n'est pour aller querir des trésors?

Cette histoire circula dans la montagne et acquit bientôt un caractère d'étrangeté presque surnaturel. On se demandait à voix basse si par hasard ce personnage étonnant, qui avait déjà transformé le château comme par un coup de baguette et bouleversait la vallée sans qu'il fût possible de comprendre ses intentions, n'était pas un peu sorcier. Chose singulière, cette absurdité ne fit qu'augmenter l'influence du capitaliste, et lui attira même de nouveaux travailleurs, car on se disait : — S'il est avantageux d'être bien avec Dieu, qui n'est pas méchant, il l'est peut-être encore plus de rester en bonnes relations avec le diable, qui est, comme chacun sait, extrêmement malin.

Il faut avoir un peu vécu dans quelque coin ignoré de la montagne pour comprendre le mélange singulier qui se fait dans la cervelle des habitans. Le paradis et l'enfer des chrétiens, les contes de Perrault, les traditions païennes échouées là par je ne sais quel prodige, constituent l'étrange potage dont se satisfait leur insatiable besoin de merveilleux. Ce sont les fées qui tiennent cachés au centre de la montagne les trésors immenses, l'or, l'argent, les pierreries. Comment voulez-vous que des esprits naïfs ne s'exaltent pas en songeant à tout cela? comment voulez-vous qu'ils restent froids et raisonneurs au milieu de ces forêts de sapins sombres et profondes, mystérieuses, pleines de senteurs aromatiques, où le vent pousse de longs soupirs, où les racines craquent sur la roche dénudée? Au milieu de cette éternelle chanson des torrens et des cascades où l'oreille finit, lorsqu'elle s'applique, par distinguer tous les sons de la nature, ils croient entendre, durant les heures de profond isolement, la cloche des fées qui tinte sous leurs pieds, l'éclat de rire des esprits, le cliquetis de l'or et de l'argent.

Ils sont pauvres, les bergers de là-haut, leur pain est noir, leurs vêtemens sont troués; ce rêve étincelant les ranime. Les richesses

ne sont pas loin! Qui sait? un lingot d'or n'est pas long à sortir de terre lorsqu'il veut être agréable à quelqu'un, et personne n'ignore que les génies sont fantasques. Le montagnard a un culte pour ces derniers, parce qu'il vit en leur compagnie, les frôle à chaque instant, les devine, les voit, là, derrière cette roche, là, dans le fond de ce trou. S'en moquer, c'est les faire apparaître. Le brave homme aime aussi le bon Dieu et le prie volontiers; mais enfin Dieu est beaucoup plus loin, là-haut, dans le ciel immense, et lorsque le soleil est couché, le paysan n'ose plus guère regarder les étoiles lointaines, de peur que les génies qui sont sous terre ne profitent de l'occasion pour le tirer par les pieds. Il n'est pas en contact immédiat avec le Seigneur, tandis qu'il est porte à porte avec le malin et sa bande.

Ce n'est pas tout : ces montagnes immenses qui font songer à une tempête pétrifiée, ces longues fissures suintantes et sombres entre deux murs où le soleil ne pénètre plus, ce cataclysme immobilisé, ce cauchemar silencieux, éternel, a quelque chose de diabolique, de violent, qui sent la rage et la malédiction. N'est-ce pas la trace d'un châtiment? Dieu n'est pas dans ce chaos infernal. Ici c'est le diable qui habite, le diable enchaîné sous ces masses, vaincu, désarmé, mais point mort, et faisant, faute de mieux, des malices aux pauvres humains grelottans et terrifiés. Le mystère est partout, dans les creux, dans les coins noirs. On frissonne en attendant qu'il s'élance, et, s'il reste caché, on frissonne encore, car il y a là quelque méchante combinaison : s'il ne se dérange pas, ce n'est que pour vous attirer plus sûrement à lui. Ajoutez que les yeux des montagnards, alors qu'ils se détachent de ces rochers fantastiques, ne voient qu'horizons infinis, couleurs miroitantes, incertaines, se mêlant les unes dans les autres et se confondant. Rien de certain, de positif, de net, dans ces immensités; les autres sens ne peuvent pas sanctionner les vagues impressions de l'œil et le rêve indéfini, languissant, qui berce et caresse, succède au cauchemar qui excite en énervant. Instinctivement M. Larreau avait deviné tout cela, et le plus naturellement du monde il songeait à en tirer profit.

L'abbé Roche, qui depuis quinze ans luttait contre les préjugés de ses paroissiens et cherchait à s'attirer leur confiance, ne voyait pas sans douleur l'influence du capitaliste augmenter dans le pays. Les gens de la montagne ne pensaient plus qu'à travailler ensemble sur les terres du château, et, gagnant beaucoup sans trop de peine, ils oubliaient leurs petits champs en pente, si rudes à la pioche, si difficiles à la culture. Presque tous avaient abandonné le travail des bois, travail sain s'il en fut, et, une fois descendus dans la vallée, ils songeaient plus à remonter. La petite auberge du village avait perdu tout son caractère de buvette villageoise, de guinguette pa-

triarcale, si l'on peut dire. C'était maintenant un vrai cabaret de banlieue, ne désemplissant pas, et jusque fort avant dans la nuit on y faisait un tapage affreux. A la demande impérieuse des valets du château, qui dans cet endroit jouissaient d'une grande influence, le cabaretier avait dû faire venir en hâte de l'absinthe, dont jusqu'alors il avait ignoré le nom. L'absinthe était devenue bien vite à la mode, et le père Sappey, que nous avons rencontré un soir trébuchant par les chemins, en avait été une des premières victimes.

Grâce à la facilité des gains et à la possibilité d'avoir dans sa poche l'argent de toute la semaine, le cabaret s'était transformé en tripot, à la grande joie des gens du comte, qui, plus habiles que les autres, y gagnaient aisément de fort jolies soirées. Le besoin de boire se développe comme les autres, et ces braves montagnards, qui pendant des années avaient au grand soleil pioché leur terre et monté leurs fardeaux dans les sentiers brûlans sans autre boisson que l'eau pure des ruisseaux, exigeaient maintenant pour travailler du vin, de la bière et de l'eau-de-vie, de sorte que l'on dut construire dans la vallée une buvette en planches, devenue nécessaire. Rien de tout cela n'échappait à l'abbé Roche, mais que faire?

— Te voilà dans un bel état, François, dit-il une fois à l'un de ses paroissiens qui festonnait sur la route en sifflant une contredanse d'Offenbach. Je viens de voir ta femme; elle se plaint de toi; tu ne lui as pas donné l'argent de ta semaine.

François s'était mis à rire.

— Eh bien, dame! oui, monsieur le curé, ça n'est plus comme dans le temps : on travaille et on s'amuse; on ne se ruine plus le corps à gratter la terre pour y faire pousser une poignée de blé noir. Nous avons assez trimé, bon Dieu!

— Malheureux, en es-tu plus riche? Tu ne surveilles plus ta maison, tes foins ne sont pas rentrés, comment nourriras-tu ta vache cet hiver? Et en attendant tes garçons vagabondent.

— Bast! les garçons ne seront pas embarrassés. M. le comte cherche des petits qui montent à cheval, eh bien! ils monteront à cheval et ils iront à Paris. Logés, nourris comme des seigneurs, de l'or au chapeau et rien à faire!

— Tu n'y penses pas, mon garçon. Voyons, tu n'es pas mauvais, tu aimes ta femme, tes enfans, ton pays...

François s'était mis à rire encore une fois avec cette béatitude de l'ivrogne satisfait, et le curé l'avait quitté tout triste. Vingt fois une conversation analogue s'était renouvelée; que ce fût avec Pierre ou avec Paul, l'abbé Roche n'avait pu obtenir autre chose qu'un sourire et un salut. Le curé se voyait donc aux prises de tous les côtés avec ces influences nouvelles qui peu à peu enveloppaient le

pays. Ce qui l'effrayait le plus, c'est qu'à certaines heures il croyait les sentir pénétrer en lui-même. Un jour, un chariot attelé de deux bœufs s'arrêta devant le presbytère. Il contenait deux caisses assez volumineuses sur lesquelles on lisait : *A la Reine des cieux, fabrique d'ornemens d'église en tout genre. — A monsieur le curé de Grand-Fort-le-Haut, par Virez*, etc.

Il y avait déjà un petit cercle de curieux autour de ces caisses lorsqu'arriva l'abbé Roche. En un tour de main, les dessus furent enlevés, et au milieu du foin et des rognures de papier apparut un vaste bas-relief qui arracha de toutes les poitrines un cri d'admiration. Ce bas-relief, colorié avec un art merveilleux, représentait une *Fuite en Égypte*. La chair des visages était rosée, les yeux des personnages, qui étaient en émail, étincelaient au soleil, les vêtemens de la Vierge, recouverts d'un bleu magnifique, étaient ornés de dessins innombrables en or et en argent; le tout était exécuté avec une adresse et une patience toutes chinoises. Le saint Joseph, voyageant à pied, portait des vêtemens plus simples; en revanche, sa barbe était imitée avec une divine perfection. A cette barbe, il ne manquait vraiment que la parole. Je passe sous silence le bon ânon qui semblait demander une caresse, ainsi que le paysage, dont la profondeur incalculable parlait à l'âme : à gauche, deux pyramides roses, — du même rose que les chairs malheureusement; — à droite, trois petits palmiers d'un vert unique. L'œuvre tout entière était légère comme une plume, et munie par derrière de deux forts pitons.

Le charron, qui avait apporté sa boîte à outils pour ouvrir les caisses, proposa à M. le curé de placer immédiatement le précieux morceau, et le brave homme mit à ce travail tant de diligence qu'une demi-heure après le bas-relief en couleur resplendissait dans la pauvre église comme un louis d'or au milieu de gros sous. Quant à la seconde caisse, beaucoup plus petite que la première, elle contenait une petite lampe de cuivre doré, destinée sans doute à être suspendue devant *la Fuite en Égypte*.

On pourrait croire que l'abbé Roche, devant ces œuvres d'art qui excitaient déjà l'admiration, dut éprouver une grande joie; il n'en fut rien. Ces splendeurs l'attristaient; elles n'étaient point faites pour l'endroit où on les plaçait. Ces dorures lui rappelaient le salon du château. Il lui semblait que la maison de Dieu était souillée par ces images trop réelles, faites pour amuser les yeux, et il était révolté à la pensée qu'on avait voulu personnifier la Divinité même par ce bambin en carton rose orné d'yeux en émail. Ce n'est pas tout: cette lampe brillante, ce bas-relief éblouissant, faisaient paraître plus pauvre et plus délabrée cette vieille église qu'il aimait non-seulement avec le respect du prêtre, mais encore avec cette re-

connaissance que l'homme éprouve pour les lieux où il a joui et souffert. Il avait laissé quelque chose de son cœur dans ce pauvre sanctuaire, et lorsqu'il y entrait, le souvenir de toutes les émotions qu'il y avait ressenties venait au-devant lui et l'enveloppait d'une façon délicieuse. Ce bas-relief et cette lampe étaient des intrus qui allaient déranger tout cela. Il y avait dans la tendresse du curé pour son église quelque chose de filial, et ces parures lui causaient une impression analogue à celle qu'on éprouverait en voyant tout à coup sa vieille grand'mère couronnée de fleurs et fardée. Il pensait à tout cela lorsqu'un valet de chambre du château entra dans l'église, et, s'approchant de l'abbé Roche, lui dit à voix basse que Mme la comtesse demandait à M. le curé un moment d'entretien.

XVI.

C'était la première fois que la jeune femme réclamait d'une façon aussi pressante la présence du curé. Il se rendit donc auprès d'elle immédiatement. Mme de Manteigney, qui était assise sous les arbres au bout de la terrasse, se souleva à son approche :

— Excusez-moi, si je vous dérange, mon cher monsieur le curé, mais j'ai reçu ce matin une lettre de notre ami Claudius, qui me dit vous avoir envoyé de Paris une caisse.

— Je l'ai reçue, madame, aujourd'hui même, et j'en remercie mille fois...

— Ah! bravo! Comment trouvez-vous?... asseyez-vous donc... comment trouvez-vous la lampe? Vous savez que c'est moi qui l'offre à l'église?

— Nous sommes bien reconnaissans, murmura le curé d'une voix presque sévère. — L'idée que chaque jour il aurait sous les yeux ce cadeau de la comtesse lui était pénible.

— Écoutez, cher monsieur le curé, ne me parlez pas avec ce ton sévère, je vous en conjure, j'ai du chagrin, et je veux causer avec vous. Il faut absolument que vous soyez un peu mon ami, ou que vous fassiez semblant de l'être.

— Je n'ai jamais trompé personne, madame la comtesse, et je ne commencerais point par vous. Parlez en toute franchise, et si mes conseils peuvent vous être bons, soyez sûre d'avance qu'ils seront sincères.

Il ressentait malgré lui une émotion délicieuse à l'idée qu'elle allait le prendre pour confident, peut-être lui ouvrir son cœur, et en même temps il se raidissait contre cette douce sensation. N'osant regarder la jeune femme, il remuait le sable du bout de sa canne.

— Plus je vous connais, monsieur le curé, reprit la comtesse avec

une expression de visage qui ne lui était pas ordinaire, plus votre caractère m'inspire la confiance et le respect. Je vous dis la chose à brûle-pourpoint; mais je ne suis pas en train aujourd'hui de chercher mes phrases, et la preuve que je vous dis la vérité, c'est que je m'adresse à vous lorsque j'ai du chagrin.

— Je vous écoute, madame.

— Eh bien! répondez-moi franchement, qu'est-ce que cette petite sauvage qui s'appelle Marie, je crois, et qui apporte ici des fromages de chèvre plus souvent qu'on ne lui en demande?

Le prêtre tressaillit. Il se rappela tout à coup la soirée où il avait surpris le comte en conversation intime avec la fille de Loursière. Il répondit avec embarras :

— Mon Dieu, madame, je crois vous l'avoir déjà dit. C'est une enfant d'une santé délicate qui habite avec son père sur la lisière de la forêt. Quant à Loursière, on a causé sur son compte; mais il ne faut pas croire à tous les bruits qui circulent.

— Je ne vous parle pas du père, je vous parle de la fille, interrompit la comtesse en regardant le prêtre en face. La connaissez-vous?... Sa conduite, sa réputation dans le pays... Répondez-moi donc, vous voyez bien que cela m'intéresse énormément.

— Mon Dieu, sa réputation... Sans doute on a dit...

Il n'osait parler, craignant d'apprendre à la comtesse ce qu'elle ignorait peut-être encore. Quant à elle, s'animant tout à coup, après un moment de silence : — Je suis jalouse de cette fille; là, comprenez-vous maintenant? Le comte en a fait sa maîtresse, est-ce assez clair, est-ce assez limpide?

Elle avait dit ces mots avec un extrême emportement, son visage avait pris une expression de haine véritable, ses narines tremblaient, et de ses deux petites mains elle pétrissait son mouchoir brodé.

— Calmez-vous, madame, je vous en prie. C'est là une accusation bien grave; il ne faut pas laisser son imagination...

— Oh! pas de ces phrases-là, je vous en prie, pas de littérature, pas de banalités. Est-ce que je vous parlerais de tout cela, si je n'en étais pas sûre? Et tenez, je lis dans vos yeux que vous êtes aussi savant que moi. Vous ne pouvez pas mentir; soyez franc, monsieur le curé, et répondez oui ou non. Ignoriez-vous ce que je viens de vous dire?

On n'avait jamais en vain fait appel à sa franchise; il se retourna brusquement vers la comtesse; mais, apercevant l'anxiété de ses yeux et le frémissement convulsif de ses lèvres, il s'arrêta sans répondre. Il était effrayé, il était comme un homme qui pour la première fois s'aventure sur un volcan et sent la semelle de ses bottes devenir brûlante. Il éprouvait aussi une sensation de bonheur, d'or-

gueil, de fierté satisfaite. La flamme qu'il découvrait dans cette pauvre femme la grandissait à ses yeux. Il ne s'était donc pas trompé: sous cette petite comtesse coquette, bavarde, futile, il y avait une femme passionnée, capable d'enthousiasme, de colère, d'amour, une âme enfin, un esprit, un cœur.

— Répondez-moi donc, fit-elle en parlant plus vite et le dévisageant de ses yeux inquiets; répondez. Vous saviez tout cela?

— Oui, je m'en doutais.

— Vous comprenez que cela ne peut pas durer. Il faut en finir et promptement. Voilà pourquoi je voulais vous parler.

Son visage changea tout à coup, son front se plissa, les coins de sa bouche s'abaissèrent, et tandis que deux grosses larmes coulaient le long de ses joues, elle reprit d'une voix douce et lente : — Je vous parais ridicule, n'est-ce pas? Ne suis-je pas absurde en effet d'être émue à ce point par l'espièglerie d'un gentilhomme qui cherche à passer son temps? Vous ne pouvez pas me comprendre quand je vous dis qu'il faut en finir, et cependant rien n'est plus vrai, je ne suis pas une sainte, moi, et par rage je ferais quelque sottise.

— Je vois bien que vous souffrez beaucoup, mais tâchons (il était presque aussi ému qu'elle), tâchons de raisonner...

— Raisonner! vous êtes charmant; mais vous avez donc de l'eau bénite dans les veines? On souffre, on pleure, on voudrait se jeter par la fenêtre, et vous dites « raisonner! » C'est comme la direction des ballons, le raisonnement : rien n'est plus simple, à la condition d'avoir un point d'appui. Le point d'appui, c'est le calme, l'absence de passion... Vous n'y comprenez donc rien, ou vous n'y voulez rien comprendre? Vous n'avez donc pas vu tout de suite que je suis folle, oui, folle, et j'ai honte de le dire, folle de lui! Je l'aime jusqu'à la niaiserie,... jusqu'à la bassesse.

— Qui cela?

— Mon mari, parbleu!

L'abbé Roche eût reçu un coup de couteau dans le dos que la sensation n'eût pas été plus douloureuse. Cependant il murmurait en serrant sa grosse canne : — C'est naturel,... il n'y a rien d'étonnant; il faut qu'une femme aime son mari, il le faut.

— Oui, mais ce qui est lâche et misérable, c'est que je l'aime arce qu'il ne m'aime pas.

— Mon Dieu! mon Dieu, expliquez-vous!

— Est-ce que ces choses-là peuvent s'expliquer? Je suis comme un joueur qui commence à perdre la tête vers les trois heures du matin, et, pour rattraper cent louis, risque toute sa fortune. Je veux gagner, comprenez-vous? Eh bien! pour me faire aimer, j'emploie les moyens qui ont cours, ceux du milieu dans lequel je vis. Si je

vous disais,... vous ne vous en blesserez pas? si je vous disais que j'ai songé à faire la coquette avec vous afin de le rendre jaloux! C'est honteux, n'est-ce pas? Je me fais teindre les cheveux comme pour une mascarade, je parle comme les filles, je me grise de bavardages idiots, et ma grande préoccupation est que l'on s'imagine que tout cela m'est naturel. Je me fais pitié quand j'ai le temps; mais je vous jure que, s'il fallait demain me tatouer le visage en vert et me passer des anneaux de rideaux dans les narines, je le ferais sur l'heure pour qu'il me remarquât.

— Non, non, cela n'est pas, dit le prêtre en essuyant de sa main des gouttes de sueur qui lui perlaient au front, non, madame la comtesse, vous vous trompez, vous vous méconnaissez; mais Dieu lit au fond de votre cœur.

— Tant pis pour moi, il lit de tristes choses!

— Ne dites pas cela, conservez le respect de vous-même, si vous voulez rester digne d'être aimée. L'amour sincère n'a jamais dépravé personne, il grandit et purifie au contraire comme tout ce qui vient de Dieu. Faut-il juger les diamans par la fange qui les recouvre? Purifiez votre tendresse, dépouillez-la de ces souillures qui ne sont qu'à la surface. Eh! mon Dieu, je le sais bien, on désespère, on se croit maudit, tout brûle autour de soi,... mais ne doutez pas du Seigneur; priez-le, jetez-vous dans ses bras. Si vous saviez comme il calme et comme il console!

— Vous avez donc été malheureux aussi?

— Quelle est donc la vie, si humble qu'elle soit, qui n'ait point eu ses orages et ses tempêtes? Voyons, tout n'est point aussi triste et sombre que vous le croyez peut-être. Si vous aimez aussi complétement votre mari, c'est qu'en dépit de ses défauts il a au fond du cœur des qualités qui à votre insu vous attirent.

— S'il en avait, je ne l'aimerais pas autant, dit-elle tout bas en se couvrant le visage de ses deux mains. — Et, la voix entrecoupée par les larmes, elle ajouta : — Le lendemain de mon mariage, savez-vous ce qu'il faisait? Il soupait avec trois filles après avoir perdu soixante mille francs dans la soirée.

— Grand Dieu, mais c'est une infamie!... Pardon, je veux dire simplement que le comte est... est... un misérable, et on ne l'a pas châtié, souffleté devant tous?

— Et qui donc eût osé, je vous le demande?

— Moi! j'en jure Dieu, moi, si j'avais été là. La patience a ses bornes aussi, et la colère éclate devant les infamies. Vous n'étiez donc entourée que de lâches?

— Le comte a eu dix duels, et en est sorti sans une égratignure. Il ne craint personne, je vous l'assure.

— Croyez-vous donc que j'aie peur? Je l'aurais écrasé d'un soufflet, fit le prêtre avec une violence telle que la comtesse baissa les yeux, puis se calmant tout à coup : — Et qu'avez-vous fait, qu'avez-vous fait? demanda-t-il.

— Eh bien! j'ai trouvé qu'il était grand seigneur, qu'il ne pouvait se soustraire tout à coup à la grande vie qu'il avait menée et que menaient tous ceux de son rang et de son monde. J'eus pour la première fois la rage de l'attirer à moi, de l'emporter sur les filles qu'il connaissait et tout le reste, la rage de me faire aimer... Et, comme il n'avait pas de quoi payer les soixante mille francs pour le lendemain, parce que mon père avait pris ses précautions, j'ai mis mes diamans en gage, et la dette a été payée à midi sonnant.

— C'est bien, c'est bien, madame la comtesse, et vous croyez qu'il ne vous en aura pas une reconnaissance éternelle? Ah! par exemple!

— Pauvre cher bon curé, que je vous aime!... Il ne me le pardonnera jamais de sa vie. Je l'ai humilié, rien de plus, et j'aurais dû le prévoir. Ah! je n'ai pas eu de chance pour mon coup d'essai! Comprenez donc que le comte ne peut me considérer comme son égale, que je suis toujours pour lui la fille d'un marchand de robinets extrêmement riche et fort puissant, mais dont la richesse et l'autorité ne font que rendre plus choquante la bassesse de l'origine. Pressé par le besoin, traqué de mille façons, — est-ce qu'il pouvait savoir compter? — M. de Manteigney a dans un moment qu'il regrette échangé son nom contre une fortune...

— Vous parlez de cela comme si ce n'était pas une action honteuse! Je ne suis pas gentilhomme...

— Il y a pourtant des momens où vous en avez l'air.

— On m'a trouvé dans je ne sais quel coin, oublié, inconnu, et Dieu a fait le reste, mais je suis blessé par ce que vous dites; cela n'est pas juste, je le sens, j'en suis sûr; la noblesse française ignore ces hontes-là. Dieu ne permettrait pas qu'il en fût ainsi. L'action que vous citez est exceptionnelle, unique, oui, unique. Cela est affreux!

— Affreux! pas plus de son côté que du mien.

— Vous vous trompez, vous ne jugez pas froidement. N'en parlons plus.

— Parlons-en au contraire. Ce marché, si honteux qu'il puisse vous paraître, parce que vous vivez loin du monde, a été loyalement consenti de part et d'autre. J'étais sûre,... presque sûre qu'on ne m'épousait que pour ma fortune; mon père savait bien qu'il achetait un titre; seulement, quand tout a été signé, le gentilhomme s'est trouvé en face d'un homme d'affaires qui n'était ébloui qu'en apparence et qui conservait la supériorité du riche sur celui qui ne

l'est pas, du protecteur sur le protégé... C'est si bête le monde!... Un gentilhomme ne pardonne pas cela. J'aime bien mon père; mais enfin il s'est enrichi en vendant des robinets.

— Eh! bonté divine! les hommes ne sont-ils pas égaux devant le Seigneur?

En disant cela, le visage du prêtre s'était illuminé d'une expression si noble et si pure que la jeune femme resta quelques instans sans répondre.

— Vous êtes au-dessus des misères humaines, monsieur le curé, dit-elle enfin; mais, si les hommes sont égaux devant Dieu, vous savez bien qu'ils ne le sont pas devant la société. Est-ce que je n'ai pas vu, même au couvent, surtout au couvent, traiter avec des égards particuliers qui ressemblaient à du respect des filles de noblesse pourtant bien laides, bien pauvres et bien sottes? Est-ce que je ne vois pas partout les bourgeois enrichis changer leur nom bien vite pour faire croire qu'ils ont de la naissance? Et moi-même, quand papa vint me dire : — Veux-tu être comtesse? je me mis à trembler comme une feuille!

— Un noble qui vend son nom, murmura le prêtre, qui mène une vie de débauche et de jeu, tombe au niveau des derniers, et alors son titre ne le sauve pas, il l'accable.

— Tout cela, ce sont de belles théories. Oui, je savais bien qu'il était ruiné, joueur, blasé, je savais qu'il avait usé de la vie de toutes les façons possibles; mais, que voulez-vous? ces défauts-là m'attiraient, ils étaient si différens de ceux que je voyais autour de moi! Tous les gens que j'entendais citer comme des types d'élégance ne menaient-ils pas la vie du comte? La curiosité s'en mêle, l'impossible vous tente; on se dit : Il m'aimera tout de même!... Économie, prudence, travail, prévoyance, sobriété, j'avais été bercée avec ces mots-là, et j'ai toujours vu que ceux qui pratiquaient ces vertus précieuses ne souhaitaient rien tant que de s'en débarrasser comme on se débarrasse d'un tablier de cuisine quand une visite arrive. Durant toute mon enfance, j'avais vu entasser des gros sous, et je m'étais heurtée contre toutes ces piles de plus en plus hautes et rapprochées... L'idée que certaines gens jetaient par les chemins les louis d'or à poignée me soulageait. Croyez-vous vraiment que le premier venu puisse avoir cette insouciance du lendemain, ce mépris de l'argent, puisse conserver dans la ruine cette aisance, que le premier venu ose ainsi regarder la fortune en face et lui rire au nez? Moi, je trouve cela noble. On a cela dans le sang, cela ne peut s'apprendre et s'acquérir.

L'abbé Roche la regardait fixement. Il avait une sorte de vertige. Il sentait bien que la pauvre femme était égarée, jugeait mal, se

faisait illusion; mais en même temps il y avait dans son erreur je ne sais quoi d'audacieux, de hardi, de passionné dont il retrouvait l'écho dans ses propres souvenirs, et qui le tenait sous le charme. La comtesse continua :

— Je vous ai dit que mon mari s'était souvent battu en duel pour la première fille venue, et cela depuis mon mariage. Vous croyez peut-être que j'en fus indignée? J'en ai souffert, parce que je tremblais pour lui et aussi parce qu'il me prouvait par là son indifférence; au fond, je l'en aimais davantage. Tout cela vous étonne; c'est pourtant la vérité. J'étais fière de lui. Le soir, dans mon lit, lorsque j'étais bien seule, je dévorais les petits journaux où l'on racontait ses aventures en termes voilés qui n'étaient un mystère pour personne. C'était plus fort que moi, je pleurais, je riais, et je relisais vingt fois l'article. Ce n'est pas mon père ni personne des miens qui pour une niaiserie, un mot, un regard, au mépris de tous les cancans, eût exposé sa vie! Plus la cause est futile, plus le courage est grand.

Tout en disant cela, ses yeux étincelaient.

— L'honneur n'est pas là, fit le prêtre.

— Le sien est intact, je vous prie de le croire, et le comte passe partout pour un galant homme,... irréprochable, monsieur!

— Pourtant, quand il joue, c'est votre argent qu'il perd et celui de votre père. Est-ce le fait d'un homme loyal?

— Pourquoi serait-il économe de ma fortune, puisqu'il ne l'a point été de la sienne? Est-ce qu'il peut se transformer, endosser tout à coup les petites vertus d'arrière-boutique parce qu'il a épousé la fille d'un commerçant? J'aurais pour lui moins d'estime, s'il avait pour nous plus d'égards. Il nous méprise : eh bien! cela est franc, net, loyal. Encore une fois il a fait un marché : il a échangé son nom contre une fortune... Il use de la fortune, et il a raison; j'use bien de son nom, moi!

Tout à coup la jeune femme s'arrêta, et pleurant de nouveau : — Je suis bien malheureuse, allez!

Le curé lui prit la main, et tandis que dans son trouble il cherchait une parole consolante : — Où est le bien, où est le mal? Je n'en sais plus rien, dit-elle; je ne peux plus rien juger, je me débats, je ne sais plus ce que je dis, j'ai peur de ce que je pense, et je me fuis moi-même comme quelqu'un qui a le feu à ses vêtemens. J'ai tout tenté pour me faire aimer de lui, et je n'ai rien obtenu, pas un... pas un serrement de main, pas un pauvre baiser... — Puis, parlant à voix basse : — Tout le monde a été sa femme, excepté moi! Excusez-moi, mon cher curé, si je vous parle aussi longuement de mes misères; mais j'ai vraiment besoin que l'on me tende la main,

que l'on m'aide, que l'on m'aime un peu... Il faut absolument que nous coupions court à cette dernière aventure, n'est-ce pas? A Paris, tout cela passait; mais ici c'est impossible. Autre milieu, autre façon d'agir. Le comte de Manteigney amant d'une bohémienne qui marche pieds nus, d'une gardeuse de chèvres en haillons,... je ne peux pas supporter cela, mon père ne le tolérerait pas non plus, et il faut ménager mon père. Nous avons des dettes.

— Comment, des dettes! quelles dettes?

— Oui, moi, j'ai des dettes, et beaucoup. Je vous ai dit qu'il était joueur. Comment aurais-je fait, si je n'avais pas emprunté de l'argent à droite et à gauche, chez ma lingère, mon tailleur. C'est pitoyable; que voulez-vous? il vaut encore mieux que ce soit moi qui fasse cette besogne.

La conversation continua de la sorte encore quelques instans. L'abbé Roche avait peine à se contenir. Tout ce qu'il venait d'entendre tourbillonnait dans sa tête, et la jeune femme, un peu calmée, mais frémissante encore, lui disait : — Voyons, cherchons, trouvons un moyen. Il faut éviter un scandale honteux; ne pourrait-on pas éloigner cette petite?

— Son père n'y consentira jamais, madame, et puis il faudrait trouver un prétexte; mais il n'est pas possible que le comte soit sérieusement épris de cette fille, qui n'a probablement rien des séductions auxquelles il est habitué.

— Précisément, c'est le nouveau, l'étrange, l'absurde, qui l'attire et le retient. Voilà déjà longtemps que cela dure, je le sais.

— Ne pourriez-vous alors éloigner M. de Manteigney pendant quelque temps, le distraire, l'occuper? Il aura bientôt oublié cette aventure.

La comtesse regarda le curé d'un air pensif.

— Oui, dit-elle, vous avez raison, il faut essayer. Il veut acheter des chevaux, les Pyrénées sont encore en fête. Nous irons à Tarbes, il a un ami de ces côtés-là; nous irons à Luchon, à Cauterets; cela n'est pas impossible!... Merci, monsieur le curé.

— Vous partirez donc avec votre mari?

— Sans doute.

— Oui, oui,... sans doute. Vous avez raison; il le faut, il le faut!

GUSTAVE DROZ.

(La troisième partie au prochain numéro.)

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXXIV.

LE PORT DE LIVERPOOL ET LES INSTITUTIONS MUNICIPALES.

On aurait une idée très imparfaite de la vie publique chez nos voisins, si l'on se bornait à considérer le mécanisme des grands pouvoirs de l'état. Tout homme n'est point fait pour jouer un rôle dans les assemblées du pays, et les électeurs ne sont appelés qu'en de rares circonstances à donner leur avis sur la marche des affaires, la conduite des chambres et des ministres, en un mot tout ce qui concerne les intérêts généraux de la nation. Aussi existe-t-il un autre centre d'activité vers lequel se portent les Anglais, ambitieux d'être utiles : c'est le gouvernement local. Tout ce qui chez nous se fait par la main des agens de l'autorité s'exécute dans la Grande-Bretagne au moyen de délégués librement élus par les administrés eux-mêmes. Ce système offre deux avantages : d'abord il ne coûte rien aux contribuables, ensuite il garantit l'indépendance ou, comme on dit aujourd'hui, l'autonomie des villes et des provinces.

Il fut un temps où tout Anglais jouissait d'une participation directe aux affaires de l'administration locale. On conçoit qu'il pût en être ainsi dans l'enfance de la société; mais à mesure que la civilisation étendit les rapports des citoyens entre eux, spécifia les fonctions

et compliqua les élémens de la vie municipale, il fallut recourir à un autre mode plus expéditif pour sauvegarder les intérêts communs. C'est alors que naquit l'administration par délégués. Les habitans d'un bourg (*borough*) choisissent entre eux un certain nombre d'hommes capables auxquels ils confient pour un temps déterminé leurs droits de surveillance. A l'intervention directe de tous s'est substitué le gouvernement par des intermédiaires. Le vote désigne ceux qu'on croit les plus dignes d'exercer les différentes fonctions publiques, et ces charges gratuites n'en sont pas moins très recherchées, car elles confèrent des honneurs et des titres auxquels ne demeure point insensible l'amour-propre britannique. On accuse même ce système de favoriser dans certains endroits l'apparition de coteries habiles et remuantes qui accaparent la direction des affaires locales. Aucun mécanisme administratif n'est parfait, et il se peut que celui-ci entraîne quelques abus. Il faut pourtant bien se dire que c'est la faute des électeurs, s'ils ne veillent point suffisamment à leurs intérêts, s'ils ne se servent point des armes que leur fournit le vote pour déjouer la brigue ou l'ambition personnelle. La liberté ne peut être responsable envers ceux qui négligent de défendre et d'exercer leurs droits. En réduisant de beaucoup le nombre des emplois salariés, n'écarte-t-on point au contraire l'une des principales causes de corruption? Tout le monde est libre de combattre les influences dont on se plaint et qui agissent en effet dans certains bourgs, car le gouvernement ne protége et ne recommande aucun candidat. Étranger aux intrigues comme aux nobles dévoûmens qui peuvent se disputer autour de lui l'administration des villes et des campagnes, il se contente d'appliquer la loi et d'entretenir ainsi dans le pays le lien de l'unité nationale.

Il serait très difficile de donner une idée des institutions municipales en Angleterre sans descendre sur le terrain des faits et de la pratique. Londres n'est point le théâtre qui convienne le mieux à cette étude. Divisé en plusieurs arrondissemens ou paroisses qui se régissent elles-mêmes, Londres vit en quelque sorte sur le provisoire, car il y a deux ans M. Stuart Mill proposait au parlement de modifier un système vieilli, et tout le monde s'attend un jour ou l'autre à de graves réformes dans le maniement des affaires de la métropole. Un concours particulier de circonstances m'ayant permis de visiter Liverpool au printemps de 1869 et d'y recueillir des renseignemens auprès des officiers de l'autorité locale, je voudrais dire comment s'administrent le port et la ville. Ce port est admiré de tous les marins, et la municipalité de Liverpool est une de celles qui ont le plus contribué à la grandeur commerciale de l'Angleterre.

I.

L'un des traits les plus curieux de la géographie physique est dans la Grande-Bretagne l'embouchure des fleuves. Les eaux arrivent comme fatiguées du long cours qu'elles ont décrit, et l'on dirait que la force leur manque au terme du voyage pour se frayer un chemin jusqu'à l'Océan. La ville de Liverpool est assise sur la Mersey. A peine cette rivière a-t-elle atteint Warrington, que, coulant sur un terrain plat et abaissé, elle se plie et se replie comme une couleuvre. Ces sinueux détours la conduisent jusqu'à sa jonction avec le Weaver, et plus loin elle se répand en un vaste estuaire qui forme le *Liverpool-channel*. Là commence la lutte du fleuve contre les bancs de sable et contre la mer. Il est aujourd'hui assez difficile de se figurer au juste ce que pouvait être cette masse d'ondes paresseuses avant les récens et prodigieux travaux de l'architecture maritime. Toutes les traditions s'accordent pourtant à nous entretenir d'un interminable marais d'eau saumâtre à la surface duquel volaient des oiseaux qui ne visitent plus ces mêmes parages modifiés par la main de l'homme (1). L'histoire positive nous apprend d'un autre côté que beaucoup de nouveaux quartiers de la ville s'élèvent sur des terrains arrachés à l'estuaire. Un vieux château-fort construit vers 1208 et dont il ne reste plus aucune trace se trouvait alors exposé par trois côtés à la masse des eaux, dont il n'était séparé que par une portée d'arbalète. Aujourd'hui sur le même emplacement se dresse une église (*Saint-George's church*) et s'alignent des rues très commerçantes situées à une certaine distance du port. Une population de marchands et d'hommes d'affaires ne se souvient guère du château, et se doute encore moins de l'étendue des domaines conquis par la ville sur un ancien étang de mer. L'embouchure du fleuve, à demi fermée par des bancs de sable, ne livrait passage aux vaisseaux que par deux entrées étroites et dangereuses. Ces obstacles, qui semblaient défier les progrès de la navigation locale, en ont peut-être favorisé les développemens. La lutte contre les élémens a provoqué toutes les ressources du génie anglo-saxon, et les forces de la nature, domptées, enchaînées, ont fini par servir d'auxiliaires aux entreprises hardies des marchands de Liverpool.

Deux magnifiques embarcadères (*landing stages*), celui du Prince (*Prince's stage*), et celui de Saint-George (*George's stage*), condui-

(1) L'étymologie du nom de Liverpool est très obscure : quelques-uns le font dériver de *liver* ou *lever*, une sorte d'ibis qu'on dit avoir autrefois fréquenté les rives du fleuve, et de *pool* (mare). Cet oiseau, plus ou moins fabuleux, figure encore sur les armes de la ville.

sent au bord de l'eau. Le premier mesure 1,002 pieds anglais de longueur sur 80 de largeur et est traversé par quatre ponts qui se rattachent au rivage; le second, long de 505 pieds et large de 80, avec deux ponts, se relie à la jetée de Saint-George (*Saint-George's peer*) par une vaste plate-forme de pierre sur laquelle circulent les piétons et les voitures. Les deux extrémités de cette plate-forme sont pourvues de charnières (*self acting*, automotrices) qui permettent au débarcadère en bois de s'élever et de s'abaisser avec les fluctuations de la marée; le débarcadère s'appuie en outre sur une série de pontons en fer galvanisé. Hommes, femmes, enfans, réunis sur ces planches, attendent l'arrivée des *ferry-boats* (bacs). Tel est le nom que donnent nos voisins à tout un groupe de bateaux à vapeur très légers et très rapides qui, de quart d'heure en quart d'heure, s'élancent vers les diverses stations bordant l'estuaire, — Tranmere, Woodside, Birkenhead, Seacombe, Egremont, New-Brighton. On calcule que 20 ou 30,000 personnes par jour s'embarquent du port de Liverpool pour se rendre à leurs occupations ou à leurs plaisirt. Qui n'admirerait d'ailleurs la beauté de cette petite mer encaissée entre des remparts artificiels et dont les eaux, labourées, sillonnées du matin au soir par les nombreux *ferry-boats* qui les traversent en tout sens, ont depuis longtemps appris à céder sous la main de l'homme? La vague est pourtant trouble, inquiète et déjà mugissante par les gros vents.

Ce n'était point un des bateaux du service public qui devait me conduire ce jour-là vers l'embouchure du fleuve; on avait bien voulu m'admettre, par une faveur particulière, dans un joli *steamer* appartenant à l'administration des docks. Quoiqu'une brume légère et blanchâtre fît pâlir le bleu du ciel, c'était une belle journée de printemps pour le Lancashire, et l'on distinguait parfaitement les deux rives. La largeur de l'estuaire varie d'ailleurs selon les endroits; il y a tel point où les deux rives ne sont séparées que par une distance de 1,017 mètres; il en est tel autre, comme entre Eastham et Frodsham, où les terres se trouvent divisées par 3 milles anglais de surface houleuse. Je ne connais point pour mon compte de spectacle plus imposant que celui de ce voyage sur l'eau. La ville, avec ses tours, ses clochers, ses dômes, ses gigantesques magasins, le port de Liverpool avec ses docks succédant à des docks sur une longueur de 6 milles, avec ses remparts de granit qui tiennent tête à la mer, ses immenses lignes de quais, ses bassins artificiels, son observatoire e ses chantiers de construction, tout cet émouvant panorama, unique même en Angleterre, inspire à qui le contemple pour la première fois une grande idée de la puissance et même de la poésie du commerce.

Nul n'ignore que nos voisins, tout en cultivant avec une extrême ardeur les principales branches de l'industrie, demandent surtout à la navigation et au commerce de leur ouvrir les sources sans cesse renaissantes de la prospérité nationale. Le commerce de la Grande-Bretagne avec les pays étrangers monte aujourd'hui à plus de 160 millions de liv. sterl. (4 milliards de francs) par an. Les marchandises, avant de sortir du royaume ou d'y entrer, passent surtout par douze grands ports de mer, dont six appartiennent à l'Angleterre, trois à l'Écosse et trois à l'Irlande. Les ports anglais sont ceux de Londres, de Liverpool, de Hull, de Southampton, de Newcastle et de Bristol. L'Écosse se glorifie de posséder Glasgow, Leith et Greenoch; l'Irlande revendique l'honneur d'être en rapport avec l'océan par Cork, Belfast et Dublin. A laquelle de toutes ces villes maritimes revient la supériorité? Liverpool la réclame énergiquement. Son port, dit-elle, abrite près de la moitié du commerce anglais d'exportation et un tiers du commerce d'importation; il donne passage tous les ans à un mouvement de 5 millions 1/2 de tonneaux. La vérité est que Liverpool l'emporte sur Londres pour la quantité du tonnage, mais qu'elle cède jusqu'ici le sceptre à la métropole pour la valeur des droits perçus sur les marchandises. Première ou seconde ville maritime du royaume-uni, elle n'en a pas moins le droit d'être fière de son rang, surtout quand elle se souvient de ses humbles origines. Venise, Gênes, Florence, Lubeck, Hambourg et d'autres villes de la ligue hanséatique jouissaient déjà dans le monde d'une réputation commerciale à une époque où Liverpool dormait encore au fond de ses marais. En Angleterre même, les ports de Londres, de Bristol, de Hull, de Boston et de Newcastle devancèrent de plusieurs siècles la navigation de la Mersey. A quelle force morale ou à quel événement historique peut-on attribuer l'essor du génie maritime sur les rives du Lancashire? Une première charte, accordée aux bourgeois de Liverpool par le roi Jean le 28 août 1207, et une seconde, concédée par son fils Henri III en 1229, renouvelèrent entièrement dans la ville les conditions de la vie publique. Ces chartes reconnaissaient aux habitans le droit de choisir eux-mêmes leurs baillis et de créer des cours locales de justice. La ville échappa par ces franchises au château-fort, sous la protection duquel on l'avait placée, et aux anciennes juridictions féodales ou teutoniques. Avec la liberté naquit l'esprit d'entreprise. Le commerce toutefois était encore trop dans l'enfance pour aider beaucoup au développement de la navigation. L'Angleterre n'exportait guère au XIVe siècle que la laine de ses brebis; elle recevait surtout les vins du midi de la France. Plus tard, le voisinage de l'Irlande favorisa certains échanges entre l'agriculture et l'industrie. Au temps

d'Henri VIII, les Irlandais, célèbres de temps immémorial pour la beauté de leur lin et de leur chanvre, envoyaient cette matière brute à Liverpool, où l'achetaient les fabricans de Manchester. On voit par là que dans cette dernière ville les manufactures de toile ont précédé les manufactures de coton. Un grand événement pour le monde entier contribua surtout à la fortune de Liverpool : ce fut la découverte de l'Amérique.

Les produits du nouveau continent tentèrent l'ambition des marchands, qui, d'accord avec les marins, ne tardèrent point à ouvrir le chemin de l'Atlantique. Pourquoi faut-il que les spéculateurs ne se soient point contentés de poursuivre sur les mers des richesses légitimes? Il est une page qu'on voudrait arracher des annales du commerce anglais, c'est la grande part que prit pendant tout le XVIIIe siècle la ville de Liverpool à la traite des noirs. Ses vaisseaux portaient les marchandises de Manchester et de l'Yorkshire sur les côtes de l'Afrique; ils y recevaient des esclaves nègres qu'ils transféraient dans les plantations du Nouveau-Monde, puis revenaient dans la Mersey chargés de sucre, de rhum et de tabac. Vers 1788, cet odieux trafic de chair humaine amenait par an dans le port de Liverpool un bénéfice net de 300,000 livres sterling. Les statistiques du temps, très en règle, constatent qu'en dix années, de 1783 à 1793, 74,000 nègres ont été transportés d'Afrique sur les côtes des Indes occidentales. Les horreurs de la traversée, la quantité de chaînes et de carcans nécessaires, disait-on, pour maintenir l'ordre à bord du navire, tout est décrit avec la froide exactitude des hommes d'affaires. Cependant la conscience publique commençait à se révolter contre la traite. Une société fondée à Londres pour l'abolition du commerce des esclaves africains (*Society for the abolition of the African slave trade*) venait de lancer une *adresse* au peuple anglais, et sur la liste des signataires figuraient deux noms appartenant à la ville de Liverpool. C'étaient ceux de William Rathbone, père du député actuel à la chambre des communes, et du docteur Binns. En 1806, cette société remporta enfin une grande victoire, et quelque temps après l'abolition de la traite un premier vaisseau monté par un équipage de nègres se présenta dans les eaux de la Mersey. Comme les préjugés étaient encore très vifs, ces marins noirs furent assez mal vus par les habitans de Liverpool. Un seul les rechercha et les fit asseoir à sa table; c'était ce même William Rathbone, dans la famille duquel se perpétuent les plus nobles traditions du vrai libéralisme. Les Africains repartirent, et l'on n'entendit plus parler d'eux; mais dix-sept ans après l'un des hommes de cet équipage de couleur, étant revenu à Liverpool, alla porter sa carte de visite dans la maison où il avait été si bien

accueilli. William Rathbone était mort, et ce fut son second fils, M. Philippe Rathbone, qui reçut la carte, heureux de l'hommage rendu à la conduite de son père et touché en même temps de cette mémoire du cœur chez un pauvre nègre.

Un autre fait aurait dû troubler la conscience des anciens partisans de la traite. On m'a raconté à Liverpool qu'un vaisseau négrier ayant fait naufrage en mer, tous les passagers, blancs ou noirs, luttaient enveloppés par les vagues. Les plus vaillans d'entre eux cherchaient à saisir quelques débris de planches nageant à la surface des eaux. Un nègre avait réussi à poser les mains sur un tonneau flottant qui le soutenait au-dessus de l'abîme. Il s'y cramponnait avec cet amour de la vie que redouble en nous le sentiment du danger, quand il vit passer entre deux vagues un blanc entraîné par le courant. Ce dernier était un intendant chargé à bord de la surveillance des esclaves; il allait infailliblement périr. Avec un dévoûment surnaturel, le nègre lâcha le tonneau, le poussa vers l'homme qui se noyait et coula lui-même au fond de la mer. Le blanc ne tarda point à être secouru par un bateau de sauvetage, et à qui devait-il la vie? A l'un de ces malheureux noirs qu'on traitait alors comme des êtres dénués de raison et de sentiment. Cette réflexion le frappa, et, se trouvant plus tard à bord d'un autre vaisseau chargé du même bétail humain, il éprouva le besoin de payer envers la race africaine une dette d'honneur. Une ophthalmie terrible et contagieuse venait d'éclater parmi les nègres entassés à fond de cale, et personne n'osait descendre vers eux pour les soigner. « J'irai, » dit-il. Victime lui-même de l'horrible institution de l'esclavage, il descendit en effet dans cet enfer flottant et y perdit la vue. Il revint aveugle à Liverpool.

Aujourd'hui le vrai commerce a remplacé la traite des noirs, et, même au point de vue de l'argent, la ville n'a aucunement lieu de regretter cette source impure de richesses (1). Trois grandes conquêtes ont surtout assuré la fortune de Liverpool : l'ouverture d'une ligne de chemins de fer, longue de 200 milles et s'étendant du Lancashire à la ville de Londres, — la construction de ces grands *steamers* qui traversent l'Atlantique, reliant l'Angleterre aux États-Unis, — et la découverte du télégraphe électrique. L'importance des cités maritimes se traduit par le nombre et l'étendue des magasins dans lesquels s'accumulent leurs richesses, par la grandeur et la multiplicité des bassins où sommeillent les navires. Liverpool est par excellence

(1) On m'a montré une carte de 1728 sur laquelle Liverpool, cette moderne rivale de Londres et de New-York, faisait encore une assez triste figure. Tout son orgueil était alors de se comparer à Bristol. Elle s'indignerait aujourd'hui d'une pareille assimilation.

la ville des docks. L'orgueil et la gloire des habitans sont de montrer aux étrangers ces prodiges de l'industrie humaine. Le premier dock fut construit en 1709. Sept ans plus tard, il fallut en ouvrir un autre qui reçut le nom de *Salthouse dock*, à cause d'une grande fabrique de sel s'élevant alors près des terrains qu'on venait de creuser. L'impulsion était donnée, et les travaux succédèrent aux travaux. Du haut du bateau à vapeur, je vis défiler l'un après l'autre sur la rive droite du fleuve ces gigantesques entrepôts du commerce maritime. Ce sont pour la plupart de vastes espaces enfermés dans de hautes murailles avec trois entrées et trois sorties, l'une pour les piétons, l'autre pour les voitures et la dernière pour les vaisseaux. Le chemin par lequel entrent et sortent les navires s'ouvre sur un bassin qui communique directement avec le fleuve. L'eau est retenue par de larges écluses, et sur l'étroit défilé qui conduit au bassin s'étendent des ponts qui se séparent par le milieu et s'écartent de chaque côté lorsque les bâtimens réclament le passage. L'intérieur des docks est occupé par de longs hangars dont le toit s'appuie sur de massifs piliers de fer et par de hauts édifices, — les magasins, lourdement assis sur des arches de pierre surbaissées. Le style de cette architecture est cyclopéen : la force sans la grâce, la grandeur dénuée d'ornemens. L'entrée des docks se montre pourtant gardée du côté du fleuve par des tours de granit qui ne manquent certes point de caractère. Entre les murs de chaque dock et le fleuve s'étend d'ordinaire un quai ou une *parade* dont la ligne se prolonge de distance en distance. Sur la rive opposée, en face de cette série de quais appartenant à Liverpool, s'élève Birkenhead, hier un village, aujourd'hui une autre grande ville maritime. Est-ce une sœur? est-ce une rivale? La glauque surface de l'estuaire répand sur cet ensemble de faits très positifs une sorte de lumière idéale. Notre léger *steamer* glissait entre deux lignes de merveilles. Mes regards couraient d'une rive à l'autre sur les édifices chargés de richesses, les bassins ombragés de mâts.

Nous débarquâmes sur une jetée de pierre faisant partie de ce qu'on appelle le groupe des docks septentrionaux (*northern docks*), et qui tous ont été créés depuis 1844. Ayant appris qu'une ligne de grands paquebots de poste (*mail steamers*) allait être établie entre New-York et Liverpool, le conseil des docks offrit d'ouvrir un bassin et une forme sèche avec une entrée capable de recevoir les plus gros bâtimens. C'est en effet pour eux que fut creusé *Huskisson dock*, une des gloires de l'architecture maritime. L'eau de ses profonds bassins couvre une superficie de près de 6 hectares, et ses quais s'étendent sur une longueur de 1,039 mètres anglais (*yards*). L'ingénieur chargé des travaux, M. Jesse Hartley, avait déjà construit vingt

et un nouveaux docks et reconstruit six anciens dans le port de Liverpool. Pour bien apprécier la grandeur de la lutte que dut soutenir l'industrie contre les forces aveugles de la nature, il faut d'abord connaître sur quel terrain on marche. Les puissantes assises de granit à la surface desquelles retentit aujourd'hui le pas des visiteurs ont été enfoncées dans un sol boueux déposé par le fleuve. Un autre obstacle très sérieux était l'élévation des marées. Sur certaines côtes du sud de l'Angleterre, le flux n'est guère que de 7 à 9 pieds, tandis qu'à l'embouchure de la Mersey il monte, par les marées de printemps, jusqu'à 30 ou même 32 pieds de hauteur. Cette altitude de l'échelle des eaux a naturellement rendu nécessaires des travaux particuliers de défense. Veut-on s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur le mur de granit qui sert de rempart contre la mer, *sea wall*. Pour construire seulement 3 pieds d'une pareille digue, il faut dépenser 75 livres sterling (1,875 fr.), et qui ne serait stupéfait de l'étendue de cette barre protégeant les docks et les mettant à couvert de la fureur des vagues? Jusqu'à ce que fût achevé le plus fort de la muraille, 6,000 ouvriers ont travaillé contre vents et marées; 2,000 y travaillent encore aujourd'hui. On ne conquiert les élémens que par la patience et le sacrifice. « A la vue de tels ouvrages, m'écriai-je frappé d'admiration, on se sent fier d'être homme. — Il n'est point un ver, *he is not a worm*, » me répondit en souriant M. Lyster, ingénieur des docks, qui contemplait lui-même avec quelque orgueil cette ceinture de pierre. L'ensemble de ces immenses travaux a peu à peu converti un mouillage dangereux pour les navires en l'un des ports les plus sûrs et les plus magnifiques de l'univers. On peut vraiment dire que la science, aidée du travail manuel, a refait l'estuaire de la Mersey et corrigé la nature.

A l'extrémité des autres docks et tout à fait à l'embouchure du fleuve s'étend *Canada dock*, construit sur d'anciens sables mouvans. L'écluse (*lock*) qui retient les eaux du bassin mesure 498 pieds de longueur sur 100 pieds de largeur; c'est la plus grande qui existe au monde. Pour vaincre la résistance de la mer, qui augmente à mesure qu'on s'avance vers la bouche de la Mersey, on a creusé des puits (*sea vents*), sorte de soupapes de sûreté au fond desquelles la vague vient mourir en mugissant. Nos voisins distinguent trois sortes e docks : — les *wet docks* ou bassins remplis d'eau dans lesquels les navires trouvent un asile pour charger et décharger leur cargaison; les *dry docks*, ainsi appelés parce que, à la marée basse, es petits vaisseaux s'y reposent à sec sur un fond boueux; enfin les *graving docks*, construits de manière à admettre ou à chasser l'eau par le moyen d'écluses. C'est dans ces derniers qu'on répare les vaisseaux. Quelques-unes de ces formes ou cales sèches, construites

en pierre, reçoivent des vaisseaux d'une dimension colossale. Quel bruit de marteaux! Tout un peuple d'ouvriers raccommode les navires, attachés à leurs flancs de bois ou de cuivre. Tristes de se trouver à sec, humiliés d'étaler leurs blessures, ces léviathans des mers paraissent souffrir du bien qu'on leur fait. D'un autre côté, dans les bassins remplis d'eau, *wet docks*, flottent d'autres géans de l'abîme, calmes et heureux de se reposer des fatigues d'un long voyage. On me montra les plus grands navires du monde; ils vont dans la Méditerranée. Il y avait aussi des vaisseaux d'émigrans pour l'Amérique. Les Allemands se rendent d'abord par mer de Hambourg à Hull et ensuite de Hull à Liverpool par le chemin de fer. A-t-on jamais vu de pareilles misères? Des femmes, tête nue, aux longs cheveux couleur filasse, des enfans aux yeux bleus, couverts de haillons, des hommes jeunes et vigoureux, mais dont le teint plombé annonce d'amères privations, tous ces pauvres gens, qui étaient de trop dans la mère-patrie, vont à la conquête de la terre. Au bout de trois ou quatre années, ils écrivent qu'ils ont défriché leur champ, qu'ils sont citoyens de l'Union et associés à la vie politique d'un grand peuple libre. Ces bonnes nouvelles se répandent dans le village, et d'autres paysans de l'Allemagne, attirés par ce mirage de l'Atlantique, se rendent à Liverpool, d'où les départs succèdent aux départs (1). Les navires stationnant dans les eaux de la Mersey viennent d'ailleurs de toutes les parties de la terre, et ne tardent guère à retourner vers les îles lointaines. Aussi est-il extrêmement curieux d'observer ces groupes de navires un instant réunis côte à côte dans les mêmes bassins, mais qui ne tarderont point à se séparer les uns des autres et à s'éparpiller sur toute l'étendue de l'océan, à peu près comme une bande de grands oiseaux de mer abattus sur le rivage qui bientôt reprennent leur vol, et, les ailes déployées, se dispersent dans toutes les directions du ciel.

Certes les docks de Liverpool et de Birkenhead sont admirables; mais ce qui me surprit encore plus que l'étendue des travaux, ce fut la liberté avec laquelle s'administre cette grande entreprise. Toutes les affaires sont dirigées par un conseil (*board*) qui se compose de 4 membres nommés par le gouvernement et de 24 autres élus par

(1) Les Irlandais fournissent aussi leur contingent à l'émigration. La plupart d'entre eux ont leur voyage payé d'avance par des parens ou des amis qui se trouvent déjà en Amérique. Un entrepreneur (*broker*) se charge de les envoyer à destination pour un prix convenu. Il est donc de son intérêt qu'ils restent le moins longtemps possible à Liverpool, car il serait obligé, selon les termes de son contrat, de payer leurs frais de nourriture et de logement. En 1863 et 1864, le service était arrangé avec tant de précision que beaucoup d'émigrans ne couchèrent point une seule nuit à terre. A peine arrivaient-ils d'Irlande sur un vaisseau qu'un autre vaisseau les emportait pour le Nouveau-Monde.

tous ceux qui paient une contribution pour faire usage des docks. Ces électeurs forment ainsi un corps de 2,190 votans, tous plus ou moins intéressés aux progrès de la navigation et du commerce. Sur les 24 membres élus, 8 sortent chaque année et sont ou réélus ou remplacés par d'autres, de sorte que dans l'intervalle de trois ans tout le conseil peut être renouvelé. Ce conseil se divise en huit comités qui se partagent la besogne, et dont chacun se réunit un jour de la semaine dans la grande salle de l'administration des docks. Il y a par exemple un comité chargé de surveiller les travaux de construction (*works*); un autre préside aux magasins (*warehouses*). Ces formidables bâtimens de pierre et de fer ont un outillage si parfait que les marchandises se transportent en quelque sorte d'elles-mêmes à la place qu'elles doivent occuper. J'ai vu des ruisseaux de céréales courir en droite ligne sur des bandes mouvantes de caoutchouc, et après un long trajet s'engloutir subitement dans un trou à l'endroit où l'on voulait former des tas de blé ou de maïs. Les machines hydrauliques, mille engins mus par la vapeur, en un mot toutes les forces que l'homme a dérobées à la nature, travaillent incessamment dans les magasins à soulever et à ranger les richesses des deux mondes. Des milliers de balles de coton montent et descendent sans passer par les escaliers, enlevées qu'elles sont d'un étage à l'autre par des moyens d'ascension aérienne. Le comité des bassins et des quais (*docks and quays*) a de son côté beaucoup à faire, car les eaux enfermées dans ces bassins couvrent une superficie de 418 hectares 50 ares, tandis que les quais s'étendent sur une longueur de 18 milles. Quant au comité des *finances*, on aura une idée de l'importance de ses fonctions quand on saura que les docks de Liverpool et de Birkenhead réunis ont coûté la somme énorme de 318,824,518 francs. Le revenu se compose entièrement de contributions prélevées sur les vaisseaux et sur les marchandises. Jusqu'en 1857, les droits sur l'entrée et le mouillage des navires, l'emmagasinage des denrées, appartenaient à la ville, qui les tenait anciennement de la couronne, et qui employait une grande partie de l'argent reçu à l'embellissement des rues et des places publiques. Le conseil des docks acheta du conseil municipal ces mêmes droits pour la somme de 37,500,000 francs, et les recettes sont aujourd'hui exclusivement consacrées à l'entretien ou au développement du port de Liverpool. Du 24 juin 1867 au 24 juin 1868, le revenu des docks atteignit le chiffre de 22,128,150 francs; l'administration dépensa 20,343,610 francs; il restait donc un bénéfice de 1,784,540 francs (1). Ce bénéfice sert tous les ans à payer

(1) Il faut remonter jusqu'à 1752 pour trouver les premiers comptes des redevances

les intérêts d'une ancienne dette et les travaux de construction qui se succèdent au fur et à mesure des besoins.

Les autres comités, dont les noms indiquent assez les attributions spéciales, sont ceux du commerce (*traffic*), de la navigation (*marine*), du *pilotage* et des rapports avec le parlement, *parliamentary*. Les hommes qui font partie du conseil appartiennent à la localité; ils ont tout intérêt à étudier les besoins et les vœux des contribuables, dont ils sont les délégués. L'élection ne leur confie des droits que pour un temps assez court, et les maintient sous la dépendance de ceux qui, d'année en année, exercent le contrôle du vote. Les affaires du port s'administrent ainsi d'après une forme de *self-government*. Depuis les chartes de 1207 et de 1229, Liverpool s'intitule fièrement « le bourg libre sur la mer (1). » C'est à cette liberté qu'elle doit son importance commerciale et ses richesses. On a vu ce que peut un tel système pour ouvrir des débouchés à la navigation, construire des boulevards contre la mer et creuser des docks où viennent charger et décharger des navires aux couleurs de toutes les nations; ce système est-il moins efficace appliqué au gouvernement des villes? C'est ce qu'il nous faut étudier sur un autre théâtre de faits.

II.

Le 10 juin 1869, la ville de Liverpool donnait à Charles Dickens, dans Saint-George's hall, un grand banquet d'adieu (*farewell banquet*) auquel on m'avait fait l'honneur de m'inviter. Saint-George's hall est un magnifique édifice dans le style grec, dont les dessins ont été fournis par un jeune architecte, H. Elmes, mort au début de sa carrière. Sur le fronton se lit cette devise : *Artibus, legibus, conciliis*. Un majestueux portique orné de seize colonnes corinthiennes conduit à un vestibule qui communique avec le *public hall*. Cette dernière salle, la plus belle que je connaisse dans toute l'Angleterre, étale les mille décorations d'une somptueuse architecture, auxquelles ce soir-là les bannières, les fleurs, les arbustes, ajou-

payées aux docks de Liverpool. Le revenu était alors de 1,776 livres sterl. 8 sh. 2 den. Les droits perçus seulement sur le tonnage des vaisseaux et sur les marchandises montent aujourd'hui à 475,681 liv. sterl. 11 sh. 8 den. En 1757, il est fait mention pour la première fois du nombre des vaisseaux entrés dans le port pendant l'année; on en comptait 1,371; du 24 juin 1867 au 24 juin 1868, c'étaient 20,218 navires qui entraient dans les docks de Liverpool. En 1800, le mouvement général de la navigation était représenté dans les mêmes eaux par 450,060 tonnes, et en 1868 par 5,497,924 tonnes. Mieux que tous les discours, ces chiffres comparés entre eux donneront une idée des progrès qui ont élevé si haut la fortune et l'importance de la ville.

(1) *The free borough on the sea.*

taient un air de fête et d'à-propos. En face de l'orchestre vide et sur toute la largeur de la salle s'élevait une plate-forme destinée à recevoir les principaux convives et les invités. Les autres tables se prolongeaient à angles droits sur un plan inférieur, et la ligne monotone des habits noirs et des cravates blanches, qui donnent beaucoup trop de gravité à un dîner anglais, se trouvait agréablement rompue par la présence des femmes. C'est une infraction aux anciens usages de nos voisins, introduite seulement depuis quelques années, mais qui ne tardera point à passer dans les mœurs. Le banquet était présidé par le maire de Liverpool. A sa droite s'assirent Charles Dickens et lord Houghton, auteur de différens poèmes très estimés en Angleterre (1); à sa gauche se plaça lord Dufferin, membre du cabinet libéral, descendant par sa mère de la famille des Sheridan, ayant, quoique jeune encore, beaucoup vu, beaucoup voyagé, et dont la séduisante parole décèle un esprit délicat et solide. La littérature anglaise était représentée par MM. Antony Trollope, George-Auguste Gala, Hepworths Dixon, Andrew Hallyday, tous célèbres à divers titres par des succès dans le roman, la critique, les études sociales ou le théâtre. Le dîner, qui avait commencé par la traditionnelle soupe à la tortue, se poursuivit lentement et solennellement jusqu'au dessert. Au tomber de la nuit, la salle s'éclaira comme par enchantement, et les colonnes de marbre de couleur revêtues de chapiteaux d'or, l'argenterie qui chargeait les tables, les élégantes toilettes et la beauté des femmes du Lancashire, resplendirent sous le feu des candélabres. Un mouvement tout particulier annonça que l'heure des *toasts* avait sonné. L'orchestre et les galeries, qui jusque-là étaient demeurés vides, se remplirent d'une foule à la fois nombreuse et choisie, dans laquelle dominaient les *ladies* en grand appareil qui n'avaient point voulu assister au banquet. On but comme toujours à la santé de la reine, du prince et de la princesse de Galles, de l'armée et de la marine, des membres du ministère et du parlement. Ces toasts officiels sont le prélude inévitable des événemens de la soirée. Ceci fait, on prononça d'excellens discours. Usant de cette liberté de parole qui ne se dément jamais chez nos voisins, M. Dixon compara les institutions anglaises aux institutions américaines, sans cacher ses préférences pour la grande république. Charles Dickens se montra, comme toujours, étincelant d'esprit et de verve, orateur autant qu'écrivain, je dirais même volontiers acteur, ce qui ne gâte rien à l'éloquence. L'enthousiasme avec lequel il fut accueilli fit trembler toute la salle. Le peuple de Liverpool, ce peuple de marchands,

(1) Ces poèmes sont *Flight of time, Lay of the humble, Long ago* et *Man of old*. Lord Houghton, autrefois M. Richard Monkton Milnes, rappelle dans ses vers charmans la manière de Wordsworth.

témoignait assez ce soir-là le respect et l'admiration sincère qu'il professe pour une des gloires de la littérature moderne, l'auteur de *Pickwick papers*, d'*Oliver Twist* et de *David Coperfield*. Croire que le commerce et les intérêts matériels détournent les hommes du culte de l'intelligence est un préjugé démenti par ce qui se passe chez nos voisins (1). A la fin du banquet, Charles Dickens se leva. « Je vous propose, dit-il, un toast inséparable de l'honneur et de l'esprit public de Liverpool, inséparable des nobles monumens et des belles rues qui nous entourent, inséparable des hôpitaux, écoles, bibliothèques ouvertes à tous, qui ont fait de cette ville un exemple pour l'Angleterre; je vous propose de boire un toast au maire et à la corporation. » Cette phrase n'était point un vain compliment. Tous les Anglais qui connaissent bien leur pays attribuent la grandeur des villes et le génie d'entreprise aux libres institutions municipales.

La ville de Liverpool se divise en seize arrondissemens ou quartiers, dont chacun élit un *alderman* (échevin) et trois conseillers, *counsellors*. Tout homme âgé de vingt et un ans, ayant occupé pendant trois années une maison ou une boutique dans les limites du bourg (*borough*) et ayant payé à quelque paroisse la taxe des pauvres, a le droit d'être placé sur la liste des bourgeois, *burgesses*, et de donner son vote. Les seize *aldermen* et les quarante-huit conseillers forment le conseil municipal (*town council*), qui se renouvelle annuellement par tiers (2). Ses prérogatives sont très étendues et tout à fait indépendantes du gouvernement central. La reine peut dissoudre le parlement, qui oserait jamais destituer les membres d'un conseil municipal? Il a le pouvoir de nommer à certaines fonctions, de faire lui-même la police de la ville, de paver et d'éclairer les rues, de veiller à la salubrité publique, en un mot de régler tous les intérêts de ses délégués. C'est un principe de la constitution anglaise que les personnes et les associations (*communities*) doivent jouir du droit d'administrer elles-mêmes leurs affaires aussi longtemps qu'elles se soumettent à la loi du pays. Or les villes sont des associations d'habitans, et il est naturel de penser qu'elles savent ce qui leur convient beaucoup mieux que des administrateurs étrangers, animés sans doute de bonnes intentions, mais auxquels manque

(1) J'avais assisté quelques jours auparavant au dîner annuel de la Société philomathique (*Philomathic Society*), instituée pour favoriser le développement des arts, des sciences et des lettres. L'éminent professeur Huxley, qui était venu tout exprès de Londres, fit un excellent discours sur l'éducation. J'ai rarement vu un auditoire aussi attentif et aussi curieux de recueillir les enseigenemens de la philosophie naturelle.

(2) Les conditions électorales et administratives de ce conseil ont été réglées par le *municipal corporations act*, qui fut voté en 1833.

la connaissance des besoins et des intérêts locaux. Comme les villes ont tout à gagner ou tout à perdre du bon ou du mauvais usage de leurs ressources, on estime que le gouvernement d'elles-mêmes doit du moins leur appartenir. L'autorité municipale n'a guère pour limite en Angleterre que la loi commune et les actes du parlement. Quant au maire, il est élu par les conseillers unis aux *aldermen* et choisi parmi ces derniers. Il n'exerce ses fonctions que pendant une année; mais il peut être réélu, ce qui arrive du reste assez rarement. On ne se figure point assez le prestige qui s'attache chez nos voisins à une magistrature ancienne et vénérée. Le maire, c'est la ville, et tout le monde respecte en lui la dignité de cet être idéal et collectif qu'il représente. Jamais et sous aucun prétexte la couronne ne peut le destituer. Le parlement du moins est-il à même de frapper un maire qui manquerait gravement à ses devoirs? C'est un point de droit très obscur et très controversé parmi nos voisins (1). En principe, il n'a de compte à rendre de ses actes qu'à ses administrés et à ceux qui l'ont élu; sa position est entièrement indépendante de l'état. Les conseillers et les *aldermen* composent, tous réunis, ce que nos voisins appellent la *corporation*, dont le chef nominal est le maire.

Ce gouvernement local siége à l'hôtel de ville, *town hall*. Un portique orné de quatre colonnes, un édifice massif surmonté d'un dôme construit en 1795, tels sont les traits extérieurs du monument peu remarquable érigé à Liverpool par l'architecte Foster. Une partie de l'intérieur est consacrée aux affaires, l'autre aux plaisirs. Au rez-de-chaussée s'ouvre la salle du conseil, *council room*, où le corps municipal tient ses grandes séances. D'un autre côté, un fort bel escalier, dans lequel s'élève une colossale statue de George Canning par Chantrey, conduit à un vaste salon et à une salle de banquet, *banqueting room*. Dans le salon, je remarquai le portrait de George III, peint par Lawrence. Cet hôtel de ville est bien le siége officiel de l'autorité municipale; mais le siége habituel de l'administration de la ville est dans un autre édifice tout moderne que distingue un très grand luxe d'architecture et où se trouvent les bureaux publics (*public offices*). Là, c'est-à-dire dans *Cornwallis street*, le conseil municipal, à peu près comme le conseil des docks, se divise en huit comités, qui se subdivisent eux-mêmes en plusieurs sous-comités, et

(1) Il n'y a pas longtemps que le maire de Cork, en Irlande, fut accusé d'avoir prononcé dans un banquet public un discours séditieux. Comme l'agitation *feniane* semait alors de vives inquiétudes dans l'esprit des Anglais, l'attention de la chambre des communes fut appelée sur ce fait, qui en tout autre temps eût sans doute glissé inaperçu. Les avis se partagèrent; quelques hommes d'état réclamaient un bill contre M. O'Sullivan, le maire de Cork (*disability bill*); d'autres soutenaient au contraire que la juridiction anglaise n'avait aucun moyen de l'atteindre. Sur ces entrefaites et avant que la discussion ne s'ouvrît, M. O'Sullivan donna sa démission.

dont chacun surveille l'une des branches particulières du service. Hâtons-nous de dire que ces fonctions délicates et pénibles, exigeant de la part de ceux qui les exercent beaucoup de temps et d'étude, ne sont aucunement rétribuées. Des hommes instruits et riches se font un point d'honneur de servir la chose publique sans charger le budget.

Il serait inutile d'appuyer sur les attributions de chaque comité. Je me propose seulement de donner une idée générale du mécanisme en vertu duquel fonctionne ce libre gouvernement des villes. La tenue et la vérification des comptes tiennent une grande place dans toutes les municipalités; mais, comme la ville de Liverpool possède en terrains et en maisons une valeur de 75 millions de francs, le comité chargé d'administrer ses biens et ses finances (*finance and state committee*) exerce évidemment un ministère très étendu et très important. Un autre comité est préposé à la surveillance de la ville (*watch*). Il s'occupe des moyens de prévenir et d'éteindre les incendies, fait exécuter la loi sur les poids et mesures, préside à l'éclairage des rues. Cette dernière fonction n'est point insignifiante, car en 1868 la ville de Liverpool possédait 6,105 becs de gaz, et les frais d'éclairage montaient à plus de 21,367 livres sterling (1). Le même comité règle le mouvement des omnibus et des voitures publiques, fait visiter les boutiques suspectes où, sous le nom de *marine store dealers*, des brocanteurs recèlent trop souvent les objets volés dans le port, choisit parmi les candidats aux diverses fonctions de police. Sa juridiction s'étend en un mot sur tout le service de sûreté publique. Il n'est pas très facile d'entretenir l'ordre dans une ville où affluent les émigrans et les marins étrangers, où surtout des Irlandais et des Welches vivent au jour le jour d'un gain improvisé par le hasard. Les archives de la police et de la justice témoignent pourtant que les crimes et les délits n'excèdent point la proportion ordinaire. Liverpool est même la seule ville du royaume-uni dans laquelle on ait réussi à exercer une surveillance efficace sur les repris de justice ou forçats ayant obtenu un congé plus ou moins révocable, *ticket-of-leave-men*.

Le comité chargé de la salubrité publique (*health committee*) a, depuis une trentaine d'années, une terrible lutte à soutenir contre divers fléaux. Liverpool passait avec raison, il y a quarante ans, pour la ville la plus malsaine de toute l'Angleterre (2). Les causes de l'effrayante mortalité qui décimait les habitans étaient faciles à découvrir. La situation de la ville, exposée aux brises de mer, n'avait par elle-même rien d'insalubre; mais une nombreuse population vi-

(1) On calculait qu'en 1869 la ville serait éclairée par 6,525 becs de gaz.

(2) A Londres, la grande métropole encombrée d'habitans et chargée de misères, la moyenne de la vie était alors de vingt-six ans et demi, tandis qu'elle n'était que de dix-sept ans à Liverpool.

vait encaissée dans des rues étroites, couchait la nuit dans les caves (*cellars*), et habitait pendant le jour des cours humides, infectes. Le service des balayeurs était négligé, et les pluies du ciel se chargeaient seules de laver le pavé de certaines allées ténébreuses. Pour réagir avec énergie contre ce déplorable état de choses, le conseil municipal avait besoin d'un acte du parlement; cet acte fut obtenu en 1846 (*sanitary act*). Armé des pouvoirs que lui conférait la loi, le comité de salubrité publique s'adjoignit un médecin (*medical officer*), un ingénieur, et se mit bravement à nettoyer les écuries d'Augias. Il était temps, car à peine avait-on commencé cette œuvre herculéenne, que la famine s'abattit sur l'Irlande, et que la ville de Liverpool fut inondée par des flots de malades et d'affamés venus de l'île sœur. Ces malheureux, sans gîte, sans aucun moyen d'existence, retrouvèrent l'entrée des anciennes caves que le conseil municipal avait fait murer. Les rues se remplirent de livides spectres implorant en silence la charité publique. Plusieurs de ceux qui allèrent leur porter secours prirent la fièvre et moururent. On calcule qu'il y eut un moment dans la ville 100,000 Irlandais, hommes, femmes, enfans, dépourvus de toutes ressources. Les quartiers pauvres eurent beaucoup à souffrir d'une telle invâsion : qu'eût-ce été si le service médical n'eût combattu quelques-unes des conséquences les plus funestes pour la santé publique? Liverpool venait d'échapper à cette calamité quand éclata le choléra-morbus. Les mesures prises au nom du *sanitary act* atténuèrent sans doute les ravages de l'épidémie. En 1861, un nouvel ennemi, venu l'on ne sait d'où, le typhus, apparut, et depuis lors n'a plus quitté Liverpool. Les fléaux ont du bon : ils avertissent les pauvres et les riches des dangers qui les menacent, les uns en négligeant d'observer chez eux les lois les plus élémentaires de l'hygiène, les autres en ne portant leur attention que sur certains quartiers de la ville et en laissant se former dans les rues adjacentes des foyers perpétuels de mortalité. C'est en effet à dater de l'invasion du typhus que le conseil a vraiment compris le besoin d'attaquer et de détruire les nids de la peste. La sécurité de tous y était intéressée, et les maisons insalubres, dont quelques-unes appartenaient à la ville, ont été impitoyablement démolies (1).

Dans un pays où rien n'est abandonné à l'arbitraire, il n'est point

(1) J'ai vu dans les bureaux de M. James Newlands, ingénieur en chef du comité de salubrité publique, le modèle en bois de ces anciennes maisons, qu'on tient à conserver comme souvenir d'un passé douloureux. On entrait dans ces antres de la misère en descendant quelques marches, et une cave servant de logement à une famille communiquait avec une étroite cour assombrie par des bâtimens de briques délabrés se succédant, ainsi que les cours, de distance en distance. Il existe encore à Liverpool des masures qui affligent les regards d'un étranger; mais tout annonce qu'elles ne tarderont point à disparaître.

aussi aisé qu'on le pourrait croire d'assainir les habitations du pauvre, et la volonté du conseil municipal rencontre souvent dans la loi de sérieux obstacles. Un acte du parlement connu sous le nom de *sanitary amendment act*, et qui fut voté en 1864, détermine la marche à suivre. L'officier de santé (*medical officer of health*) visite les maisons de la ville, et signale dans un rapport celles qui doivent être abattues ou modifiées pour des raisons hygiéniques. Ce rapport est soumis au conseil municipal et au grand jury du bourg. Alors le clerc de la ville (*town clerc*) envoie à chaque propriétaire des maisons dénoncées par le médecin un avis (*notice*) indiquant la nature des réparations demandées et le moment où le grand-jury s'occupera de l'affaire. Ce moment étant venu, le grand-jury délègue des inspecteurs pour lui rendre compte de l'état des lieux : il examine ensuite leur rapport et prononce sa décision. Si la maison est reconnue malsaine, j'allais presque dire coupable, l'ingénieur de la ville se trouve maintenant chargé de préparer des plans et un projet pour mettre à exécution la sentence du tribunal. Dans le cas où le propriétaire de cette demeure s'opposerait aux travaux exigés, il peut se présenter lui-même devant les juges et faire valoir ses objections; mais il doit se soumettre à leur arrêt définitif. Ce système paraîtra sans doute très compliqué; il fonctionne pourtant avec assez d'aisance, et le nombre des maisons supprimées ou améliorées est tous les ans considérable (1).

Diverses causes contribuent à faire de Liverpool une ville chargée de misères. Comme il y a très peu de fabriques, la population ouvrière afflue surtout vers le port. C'est le commerce et non l'industrie qui distribue les travaux; or le commerce est soumis à des fluctuations qui abaissent et élèvent tour à tour le prix de la main-d'œuvre. La classe la plus nombreuse à Liverpool est celle des hommes de peine qui trouvent à s'employer dans les docks. Quelques-unes des corporations de portefaix sont très bien organisées, par exemple ceux qui déchargent les balles de coton, *cotton porters*; ils travaillent par brigades, *gangs*, et ont à la tête de chaque brigade un capitaine. Très souvent ce dernier est sorti des rangs inférieurs, et, comme il tient à concentrer le monopole des travaux dans le cercle de ses amis, il écrit aux anciens camarades de village, leur promettant que, pourvu qu'ils sachent lire et écrire, ils ne tarderont point à s'élever comme lui. La solde d'un capitaine varie de 24 à

(1) Le conseil municipal s'entend avec les propriétaires pour la valeur de la compensation qui leur est due, et si de part et d'autre on ne peut arriver à un arrangement, des arbitres interviennent; mais, après avoir proposé la somme qui lui paraît raisonnable, le conseil a le droit d'entamer les travaux de démolition. En 1867, le grand-jury avait donné ordre d'abattre 384 maisons et d'en remanier 108 autres.

26 shillings par semaine, et cette somme est une sorte de miroir aux alouettes qui attire l'ambition et la cupidité. Beaucoup abandonnent alors dans la campagne leur *cottage* très convenable, et courent à Liverpool, où trop souvent ils ne rencontrent que le désenchantement et la misère. L'arrivage des cotons est soumis à toute sorte d'éventualités qui affectent d'une manière déplorable le gain des portefaix (1).

Une autre branche de commerce qui occupe aussi beaucoup de bras est le transport des céréales. Les *corn porters*, ceux qui déchargent les grains, sont des hommes jeunes dont j'ai plus d'une fois admiré dans les docks les membres athlétiques et les forces indomptables. Malheureusement l'ouvrage manque depuis quelques années, et les salaires sont descendus jusqu'à une moyenne de 11 à 12 shillings par semaine. Les autres *dock labourers* (journaliers des docks) peuvent tous être partagés en deux catégories, — ceux qui sont régulièrement employés et ceux qui travaillent quelquefois, c'est-à-dire quand ils trouvent de la besogne. Ces derniers sont naturellement les plus à plaindre, et tel est leur état de détresse qu'avant chaque repas ils vont demander leur argent au contre-maître des magasins. On assure en outre qu'un tiers de leur maigre salaire passe aussitôt entre les mains des débitans de bière et de liqueurs. Moins l'ouvrier anglais mange, et plus il boit. Sur une population d'un demi-million d'habitans ou d'étrangers, on compte à Liverpool de 70 à 80,000 personnes environ vivant à la merci du hasard. Quand ces malheureux ont déjà tant de peine à se procurer pour eux-mêmes et pour leur famille le pain de chaque jour, on pense bien qu'ils ne peuvent faire de grands frais pour leur logement. Ils demeurent dans des taudis où l'on veut bien les recevoir au meilleur marché, et une industrie plus ou moins fructueuse s'est greffée sur cette misère navrante. Dans les quartiers pauvres, beaucoup de principaux locataires sous-louent les chambres de leur maison à différentes familles de travailleurs. Un tel état de choses donne lieu à un grave inconvénient qui a dû appeler l'attention du conseil de salubrité publique et du service médical. *Overcrowding* est le nom que donnent nos voisins à l'entassement d'un trop grand nombre de personnes dans le même local, et cette pratique, aussi contraire à la santé qu'aux bonnes mœurs, a été énergiquement combattue depuis quelques années.

(1) Quelques chiffres donneront une idée de ces variations. En 1860 et 1861, avant la guerre entre les États-Unis d'Amérique, le nombre des porteurs de coton montait de 6,000 à 7,000; en 1862 et 1863, ils n'étaient plus à Liverpool que 4,000 ou 5,000, et encore avaient-ils beaucoup de peine à s'employer. En 1860, 348,000 boisseaux de grains entrèrent dans le port de la Mersey, et en 1862 seulement 16,000.

Une enquête ouverte par le conseil révéla des faits désolans. Dans les cours et les pauvres rues de Liverpool, les maisons contiennent généralement trois grandes chambres superposées les unes aux autres, et comme elles sont bâties dos à dos, avec des fenêtres qui ne s'ouvrent que sur le devant, il est très difficile d'y renouveler l'air. On comprend alors ce que doivent être de telles habitations quand elles sont encombrées de monde (1). Quelques témoins déposèrent avoir vu des spectacles hideux : les morts et les vivans réunis dans le même local, des enfans couchés avec des cadavres. La promiscuité des sexes dans ces galetas devait également exercer une influence pernicieuse sur la jeunesse. Il ne faut rien exagérer, l'habitude atténue beaucoup l'effet de certaines impressions, et une fille de la classe ouvrière ne perd point nécessairement le respect d'elle-même pour assister à des scènes de nuit qui révolteraient la délicatesse de personnes mieux élevées. Toujours est-il que ces tristes conditions de la vie domestique ne sont point de nature à développer le sentiment de la vertu et de la dignité humaine. Un autre inconvénient de ces intérieurs, où le même local sert à la fois de salle à manger et de chambre à coucher pour toute une famille, est que le désordre, la saleté, le manque d'espace, chassent en quelque sorte les habitans de chez eux. Ils quittent volontiers leur maison : même par les temps de boue et de pluie, la rue est plus propre que leur chambre ; mais d'un autre côté à quelles tentations n'expose point la vie en plein air ! Sur la voie publique, on rencontre à chaque pas le mont-de-piété et le cabaret. Le lundi, avant six heures du matin, il n'est pas rare de voir à la porte des prêteurs sur gages (*pawn shops*) une foule de malheureux qui attendent l'ouverture de la boutique : ils font argent de tout, de leurs habits, de leur linge, de leurs ustensiles de ménage, et cet argent ainsi emprunté va bientôt grossir la bourse du *publicain* (marchand de bière et de genièvre). La misère engendre l'ivrognerie. Un grand nombre d'hommes, de femmes et de jeunes filles qui dans les faubourgs de Liverpool se livrent aux travaux des fermes ont coutume de se répandre la nuit dans le voisinage de *Wright treet*, un très pauvre quartier de la ville, et s'attachent obstinément aux *public-houses* jusqu'à l'heure de la fermeture. Ils se rendent alors dans des caves où, pour une très faible rétribution, ils dorment sur la paille ou sur des copeaux.

(1) Une veuve et sa fille occupaient l'une de ces maisons à titre de principales locataires, et, pour retrouver le prix de leur loyer, elles sous-louaient le cellier à deux femmes, la chambre du premier étage à une famille composée de l'homme, la femme, un fils de vingt-deux ans et une fille, la chambre d'au-dessus à une femme et trois enfans. Les inspecteurs signalent que, dans une autre chambre sous-louée par une vieille femme, il y avait un lit sur la table, un second sous cette même table et un troisième dans un trou à charbon.

Des officiers de la ville ont trouvé jusqu'à vingt mille personnes ainsi couchées pêle-mêle dans des souterrains. On se demande comment elles n'étaient point suffoquées par le mauvais air. Le lendemain, chacun secoue son ivresse de la veille et se rend dès l'aube aux travaux des champs. L'expérience démontre pourtant que ces accumulations de misères ont propagé le germe de certaines maladies contagieuses.

Le Dr Trench, chargé du service médical de Liverpool et sommé par le conseil de poursuivre une sorte d'enquête sur cette question, a fait de curieuses études sur les causes de la mortalité dans les grandes villes. Grâce aux recherches des savans, on ne croit plus que le nombre des décès soit déterminé par le hasard ou par les absolus décrets de la Providence. La longueur et la brièveté de la vie dépendent de circonstances extérieures; ce sont des faits naturels soumis à des lois. Quelques degrés d'élévation ou d'abaissement du thermomètre, la direction du vent qui souffle, la pureté ou l'impureté de l'air, le plus ou moins d'espace accordé aux habitans de chaque maison, la nature et la quantité des alimens, toutes ces circonstances influent, on n'en peut douter, sur la santé publique. La science est à même d'évaluer avec précision le nombre des victimes sacrifiées dans chaque ville par la violation de certaines règles hygiéniques (1). Au sombre cortége des maladies qui partout éclaircissent les rangs de la population, il faut ajouter à Liverpool un fléau mystérieux, — le typhus; mais les fléaux eux-mêmes rentrent dans le cercle des observations accessibles à l'intelligence humaine. Si l'on ne sait pas toujours d'où ils viennent, on peut du moins découvrir les causes sous l'empire desquelles ils se développent. L'été de 1861 avait été pour Liverpool une saison de détresse; le blocus des états du sud d'Amérique et la disette du coton qui en fut la conséquence venaient de jeter sur le pavé un grand nombre de portefaix : c'est quelques mois après qu'éclata l'épidémie. La condition sociale et la manière de vivre ne sont certainement point étrangères à la nature de nos maladies (2). Depuis 1862, le typhus oc-

(1) « En Angleterre, dit le docteur Trench, la mortalité est de 22,2 pour 1,000 habitans et dans les grandes villes de 24,1. A Liverpool, elle est de 36,4 à 29,6, de sorte que, si Liverpool était placé dans des conditions de salubrité égales à celles de l'Angleterre, il y aurait eu l'année dernière (1867) une économie de 6,737 vies d'homme, et si cette même ville était seulement aussi saine que Londres, une économie de 5,740 existences. »

(2) Les médecins anglais font une très grande différence entre la fièvre typhoïde et le typhus; l'une est la maladie du riche, l'autre est le fléau du pauvre. La première éclate surtout dans les mois les plus chauds de l'été et attaque les personnes bien nourries (*well fed*), le second au contraire sévit par les temps froids et choisit ses victimes parmi les personnes dont l'organisation a été affaiblie faute d'une alimentation suffisante.

cupe dans Liverpool des quartiers-généraux dont les limites sont parfaitement tracées. Le Dr Trench publie d'année en année des cartes très intéressantes sur lesquelles les diverses parties de la ville où le fléau se tient en permanence sont marquées de points rouges. On peut ainsi reconnaître à première vue où se trouvent situés les districts de la peste, les champs de la mort, et ce sont invariablement ces longues rues étroites, courant du nord au sud, fermées aux brises de mer, entrecoupées de cours humides et de tortueux passages, chargées d'un excès de population misérable. L'une de ces rues (Albert street) ayant été assainie, il y a deux ou trois ans, le typhus disparut. L'air, la lumière, l'eau, l'espace, sont les génies du bien devant lesquels s'évanouissent les plaies de la vieille Égypte. Il y avait pourtant un obstacle contre lequel venaient échouer tous les efforts de l'administration locale : c'était toujours l'entassement des familles dans des chambres beaucoup trop étroites pour les recevoir. Quel moyen de forcer l'entrée de ces repaires? On connaît le respect de nos voisins pour l'inviolabilité du domicile; le seuil du pauvre est aussi sacré que celui du riche, et ne peut être franchi que dans des circonstances extrêmes; mais, comme il y avait péril en la demeure, le conseil municipal n'hésita point à se servir des armes que lui fournissait la nouvelle loi (1866). Toutes les classes de la société n'avaient-elles point un égal intérêt à chasser de la ville l'ennemi qui la dévore, et qui, cantonné dans certains quartiers malsains, fait tout à coup des sorties sur d'autres districts? La peur est l'aiguillon de la nécessité : on se soumit à une mesure fort arbitraire sans doute et tout à fait contraire aux mœurs anglaises, mais qui devait réduire les causes de mortalité dans la ville de Liverpool.

L'officier médical ayant déterminé ce qu'il fallait de pieds cubiques d'air pour chaque personne vivant dans une chambre, des règlemens (*bye-laws*) furent édictés en conséquence par le comité de salubrité publique. Jugeant d'ailleurs que ces instructions seraient lettre morte, si elles n'étaient appuyées par l'action de l'autorité municipale, le conseil prit des mesures pour que force restât à la loi. La ville fut partagée en huit districts, et dans chacun d'eux on envoya un inspecteur chargé de mesurer et d'enregistrer les maisons occupées par plus d'une famille. Il ne faut pas perdre de vue que les habitudes anglaises diffèrent beaucoup des nôtres; chacun tient à avoir son chez-soi (*home*), et c'est seulement dans certains quartiers habités par des commis de magasin, des ouvriers, des hommes de peine, que s'est répandue l'industrie de diviser les habitations entre plusieurs locataires. Les huit inspecteurs notèrent sur un livre l'étendue et la hauteur de chaque chambre dans

toutes ces maisons sous-louées, déterminèrent le nombre d'adultes qui pouvaient y coucher, et communiquèrent leurs renseignemens à l'administration de la ville. Un employé, après avoir transcrit ces mêmes détails sur un registre, prépare deux pancartes, l'une constatant le nombre de chambres et qui doit être clouée dans l'appartement du principal locataire, l'autre qui doit être fixée à la porte de chacune de ces chambres et qui spécifie le nombre de personnes autorisées à y demeurer (1). Pour s'assurer d'ailleurs que ces prescriptions sont observées, les inspecteurs ont le droit de visiter le jour ou la nuit toutes les maisons enregistrées dans lesquelles ils soupçonnent une infraction aux règlemens.

Il a fallu la pression d'un danger public pour qu'une telle mesure pût s'introduire sans trop de résistance. L'ouvrier anglais jetterait par les fenêtres un constable qui oserait forcer de nuit l'entrée de sa demeure; mais il respecte la visite des inspecteurs du comité de salubrité publique, sachant bien qu'ils agissent au nom d'un intérêt qui le touche, lui et sa famille. Si ce n'était point la loi qui frappe à sa porte, ce serait peut-être la mort. L'officier médical m'a néanmoins paru exercer à regret une surveillance dont il ne se dissimule point la grave responsabilité. En franchissant le seuil du pauvre, l'autorité a en quelque sorte pris l'engagement d'améliorer la condition des classes souffrantes. Ce n'est point par plaisir que les Irlandais, les hommes de peine, les journaliers du port, s'entassent à Liverpool dans des logemens malsains. Tant qu'on ne s'occupera point de construire pour eux des demeures plus convenables et mieux aérées, les meilleurs règlemens du monde modifieront très peu les causes de mortalité. Le conseil municipal l'a très bien compris : aussi a-t-il proposé lui-même un plan pour ériger des maisons modèles et a-t-il dépensé en 1865 la somme de 21,306 livres sterling en achat de terrains destinés à être couverts par des logemens d'ouvriers, *workmen's dwellings*. En perfectionnant le caractère des habitations, on élève le moral des habitans; mais un autre obstacle s'oppose aux bonnes intentions du conseil : c'est l'insuffisance des salaires. Un portefaix gagnant 12 shillings par semaine, ayant une femme et trois enfans (ce qui est très ordinaire), ne peut mettre tous les huit jours plus de 2 shillings 6 d. à son loyer. Vainement construira-t-on au prix de certains sacrifices des maisons excellentes et peu coûteuses, ces maisons seront toujours trop chères pour lui; il se contentera d'être mal logé et à peu de frais. Or l'insuffisance des salaires dans la riche ville de Liverpool est un fait économique sur

(1) En 1867, 2,435 maisons ont été ainsi mesurées, enregistrées et soumises à la surveillance de l'officier médical.

lequel la corporation déclare ne pouvoir exercer aucune influence directe. Le bas prix de la main-d'œuvre tient d'une part à l'affluence des ouvriers et de l'autre à la nature des travaux, qui n'exigent ni art ni apprentissage. Le premier venu, pourvu qu'il soit fort, est capable de transporter des marchandises, et c'est à peu près le seul gagne-pain que rencontre dans cette grande métropole du commerce toute une classe d'hommes ignorans et vigoureux.

Le comité de salubrité publique, dont les fonctions sont très étendues, on a pu s'en convaincre, se réunit et délibère dans une salle où se trouve une rangée de pupitres pour les *reporters*. La publicité a tellement pénétré dans les mœurs anglaises que nul ne songe à lui disputer le droit de surveillance. Le conseil de la ville est une sorte de parlement local, dont les actes sont aussi vivement discutés par les journaux de Liverpool que les résolutions de la chambre des communes par les feuilles de Londres. Ce que Fox appelait « un gouvernement à portes et à fenêtres ouvertes » ne peut exister que chez les peuples assez maîtres d'eux-mêmes et de leurs affaires pour savoir tout ce qui se dit et tout ce qui se passe dans les coulisses de l'administration. Parmi les autres comités entre lesquels se partagent les attributions municipales, celui-ci est chargé de l'entretien des marchés (*markets committee*) et de l'approvisionnement de la ville, celui-là surveille la bibliothèque, le musée et les écoles (*library, museum and education*). La bibliothèque de Liverpool est riche en ouvrages utiles, et dans la grande salle de lecture se rencontrent des étudians, des commis de magasin, des ouvriers en habit de travail assis devant les mêmes tables. Le musée, qui touche à la bibliothèque, renferme une belle collection d'animaux empaillés et de fossiles, disposés de manière à faciliter l'étude de l'histoire naturelle et de la géologie. Des étiquettes placées sous les vitrines de distance en distance donnent de courtes indications sur les espèces éteintes ou vivantes. On pourrait à la rigueur se passer d'un livre, ou plutôt ce livre s'ouvre devant les regards de chaque visiteur. C'est la nature qui se raconte elle-même. D'autres galeries contiennent des antiquités du Lancashire et une curieuse collection de vieilles faïences anglaises. Deux noms qui rappellent de grandes luttes politiques, ceux de M. Gladstone et de lord Derby, figurent parmi les donateurs du musée (1). Quant aux écoles, elles ont été fondées dans les quartiers les plus pauvres de la ville. Celle que je visitai (*north school*), conduit par

(1) Deux frères de M. Gladstone sont membres du conseil municipal de Liverpool. L'un d'eux ne partage point du tout les opinions libérales du chef de la gauche, et aux dernières élections il vint exprès d'Oxford pour voter contre lui. Cette différence dans la manière de voir n'altère pas la sincérité de leur affection mutuelle.

un membre du conseil, M. Rathbone, se divise en deux départemens, l'un pour les filles, et l'autre pour les garçons. Tous les élèves appartiennent évidemment à des familles de travailleurs; il en est qui marchent pieds nus et qui sont couverts de haillons. Ont-ils compris que l'étude était pour eux un moyen de s'élever au-dessus de la triste condition de leurs parens? Je l'ignore; mais je fus touché de leur vaillante attitude dans les classes. Ils apprennent à lire, à écrire, à compter. Un examen oral qu'ils soutinrent en ma présence était à coup sûr très satisfaisant. L'heure de la récréation avait sonné; les écoliers quittèrent leurs bancs avec ordre et sortirent de la salle en marchant sur une seule file. Au moment où j'entrais dans la cour, une troupe de musiciens choisie parmi les élèves eux-mêmes, les uns soufflant dans des instrumens de cuivre, les autres frappant sur une grosse caisse, joua l'air de *la Marseillaise*, qui fut suivi de *God save the queen*.

Un comité est aussi chargé de distribuer l'eau chaque jour aux habitans de Liverpool et de surveiller les établissemens de bains fondés par la ville (*water and baths committee*). Les réservoirs destinés à contenir les eaux potables mesurent jusqu'à 9 milles anglais, et l'on se figure difficilement le caractère de grandeur qui s'attache à ces travaux d'utilité. La plupart des Anglais riches se baignent chez eux, et dans beaucoup de maisons tout ce qui regarde les soins de la toilette a été prévu par l'architecte; mais il n'en est pas de même dans les logemens de la classe moyenne et des ouvriers. Le conseil de la ville, reconnaissant les droits de tous à la propreté, crut devoir établir des bains publics, dont le plus ancien (*Saint-George's baths*) fut ouvert en 1822. Il existe maintenant à Liverpool quatre institutions de ce genre. L'édifice se divise en trois compartimens, et dans chaque classe se rencontrent un grand bassin pour nager (*plunge bath*), des baignoires d'eau froide ou tiède, une douche en arrosoir (*shower baths*), des bains de vapeur, etc. Chacun paie en entrant; mais soit que le tarif des prix ne réponde point à l'ensemble des dépenses, soit que le nombre des baigneurs n'ait point été jusqu'ici assez considérable, l'entretien de ces établissemens impose à la ville quelques sacrifices (1). Les services qu'ils rendent à la santé publique les défendent d'un autre côté contre les observations d'une étroite et jalouse économie. A ces bains sont attachés des lavoirs publics (*wash houses*) où, pour une faible rétribution, les femmes viennent blanchir leur linge. L'expérience a pourtant démontré que la classe en vue de laquelle de tels avantages

(1) Les bains de Cornwallis street ont coûté 2,828 livres sterling en 1867; ils n'ont rapporté que 2,282 livres sterling. Ceux de Paul street, de *George pier head* et de Margaret street accusent aussi un déficit.

avaient été institués était celle qui en profitait le moins. Les femmes d'ouvriers anglais sont habituées à faire chez elles leur blanchissage. Un sentiment de fierté les éloigne de tout ce qui ressemble à un secours; que diraient leurs voisines en les voyant entrer dans de pareils endroits, soutenus en quelque sorte par la charité publique? Il n'y a donc aucune raison pour que les lavoirs publics se multiplient à Liverpool après le peu de succès qu'ils ont obtenu. L'opinion générale, en cela d'accord avec les mœurs, est que toutes les maisons, même celles des plus humbles artisans, devraient être pourvues d'une buanderie; c'est une obligation qui incombe aux propriétaires et non à la ville.

On pourrait appliquer aux grandes cités ce qu'Horace disait des langues, *mutantur;* elles n'existent même qu'à la condition de changer toujours. De même que les forêts renouvellent leur feuillage, ainsi rajeunissent les villes. Les vieilles maisons tombent et sont remplacées par d'autres; le flot des constructions se répand dans la campagne; ce qui était hier un marais, *sterilisve diu palus aptaque remis,* est aujourd'hui l'un des quartiers les plus élégans; les édifices surgissent d'au milieu des ruines, et le mouvement de la population amène sans cesse de nouveaux plans d'édilité publique. C'est pour répondre à ce besoin de progrès et d'amélioration qu'a été créé un comité spécial préposé aux embellissemens de la ville (*improvement committee*). En ce moment même il s'occupe de convertir des terrains vagues en un parc public (*Sefton park*), qui doit servir de promenade aux ouvriers. Quand je visitai les travaux, les arbres n'étaient point encore plantés; mais des bassins de pierre surmontés de rocailles attendaient les chutes d'eau. Le bourg est un petit état dans l'état; il se gouverne lui-même, et pourtant il reconnaît une autorité supérieure à laquelle il doit s'adresser toutes les fois qu'il a besoin d'une modification dans la loi. Sous le titre de *general and parliamentary committee,* un groupe d'*aldermen* et de conseillers se charge de s'entendre avec le parlement pour toutes les mesures qui exigent la sanction des chambres. Quand on parle de décentralisation, il faut y réfléchir à deux fois avant d'appliquer ce mot à l'Angleterre. Certes il existe chez nos voisins une administration locale très forte et très indépendante; mais il s'en faut de beaucoup que ce système entraîne l'isolement et la désagrégation des provinces. Il existe au contraire peu d'états en Europe qui jouissent d'une plus profonde unité. Ce qui trompe beaucoup d'étrangers, c'est qu'ils confondent la centralisation avec la bureaucratie. Les municipalités ont en Angleterre trop d'intérêts communs, et elles sont trop étroitement régies par la loi pour ne point former un tout; mais les Anglais ne connaissent point cette armée de fonction-

naires et d'employés qui, sur le signe d'un chef, font ailleurs mouvoir la grande machine administrative.

Le conseil de la ville exerce une autorité fort étendue. Nos voisins ont pourtant cru, à tort ou à raison, que la division des pouvoirs était une des garanties de la liberté; aussi à côté des attributions du maire, des *aldermen* et des conseillers s'élèvent celles des juges de paix (*justices of peace*). Ces derniers sont chargés de la surveillance des prisons et des maisons de fous; ils accordent en outre l'autorisation nécessaire pour ouvrir dans la ville des débits de bière ou de liqueurs. Le soin de secourir les pauvres incombe à ce que l'on appelle la sacristie (*vestry*), parce qu'avant la dissolution des monastères les aumônes se distribuaient dans cette partie de l'église. Les actes de fondation et diverses chartes enjoignaient aux ordres religieux d'employer leurs immenses revenus « pour l'honneur de Dieu et le soulagement de ses pauvres. » Lorsque ces institutions furent supprimées et que les biens des couvens eurent été partagés entre les seigneurs de la cour, le pays se trouva infesté de mendians. On essaya d'étranges remèdes pour combattre le mal. Les vagabonds et les mendians furent punis par le fouet, le pilori, l'emprisonnement et la mort. On calcule que, durant les dernières années du règne de Henri VIII, 38,000 personnes furent exécutées pour crime d'indigence. Une si révoltante inhumanité devait avoir un terme. Élisabeth, dans la quarante-troisième année de son règne, reconnut l'impuissance et l'iniquité de cette lutte à main armée contre la misère. Elle promulgua une loi d'après laquelle un fonds serait créé dans chaque paroisse pour mettre les pauvres valides à même de travailler et pour secourir les faibles ou les infirmes. C'est l'origine des modernes *vestries* et des *work-houses* (maisons de travail).

La *vestry* de Liverpool se compose de vingt-huit membres qui fixent entre eux pour chaque contribuable la taxe des pauvres (1). Avec cet argent, ils distribuent des secours, entretiennent des enfans dans les écoles industrielles, paient quelques pensions à l'asile des fous, des aveugles ou des sourds-muets, et surtout se chargent de défrayer la maison de travail. Je ne suis jamais entré dans un de ces établissemens sans un serrement de cœur. Ce n'est pas que l'aspect des lieux ait par lui-même rien d'absolument triste : les cham-

(1) Il y a deux sortes de *vestries;* les unes (*general vestries*) dont les membres sont nommés par les contribuables, et les autres (*select vestries*) dont les membres choisissent eux-mêmes leurs collègues et leurs successeurs. Dans les deux cas, la taxe votée par ce conseil varie selon le nombre des pauvres qui se trouvent dans la localité. A Liverpool, dans une seule paroisse, 16,877 personnes, en d'autres termes 1 sur 16, reçoivent la charité. 11,731 sont secourues à domicile, et le reste dans le *work-house*. L'opinion publique réclame depuis longtemps une taxe unique pour tout le royaume qui égalise les charges entre les contribuables.

bres sont larges et bien aérées, les escaliers et les corridors lavés à grande eau; mais le guichet annonce tout d'abord qu'on pénètre dans la prison des pauvres, mais l'impitoyable nudité des murs et les fenêtres dégarnies de rideaux répandent sur toute l'habitation un air de froide charité. Dans les chambrées, les hommes qu'on rencontre témoignent par leur attitude soit une morne résignation, soit un sentiment de défi envers la société. Le droit à l'assistance est reconnu par nos voisins, et toute personne qui se présente à la porte de l'asile affirmant elle-même qu'elle n'a aucun moyen de vivre ne peut être éconduite que dans le cas où il n'y aurait absolument point de place pour la recevoir. Dans un tel état de choses, il a fallu adopter un milieu entre un régime trop sévère, qui ferait de ces établissemens un lieu de punition pour des misères souvent imméritées, et une trop grande indulgence qui, en rendant agréable le séjour du *work-house*, encouragerait la paresse. La devise de l'*union* que j'ai visitée à Liverpool est *Deus nobis hæc otia fecit*; je puis assurer que ces loisirs n'ont rien d'enviable. Les hommes et les femmes, séparés les uns des autres, travaillent pour le compte de la maison, et comme ils ne reçoivent pour toute rétribution en échange de leur peine que la nourriture et le vêtement, ils mettent peu de cœur à l'ouvrage. Revêtus de la sombre livrée de l'*union*, ils achèvent de perdre le respect d'eux-mêmes et le sentiment de la dignité humaine. Dans l'un des corridors, je rencontrai un enfant estropié marchant à quatre pattes; c'était un spectacle navrant, car ce pauvre interne du *work-house* avait une figure intelligente. On a craint de verser trop d'attraits sur ces établissemens, et au point de vue économique on a eu parfaitement raison; mais la presse anglaise ne cesse de signaler à chaque instant des abus et des actes de barbarie qui révoltent la conscience publique. Le système tout entier est empreint d'incurie et de vétusté. Le meilleur conseil qu'on pourrait donner aux Anglais serait d'avoir chez eux moins de maisons de pauvres et plus d'écoles. Le moyen de combattre victorieusement le paupérisme ne consiste pas tant à aider l'homme qu'à lui fournir les moyens de s'aider lui-même.

Dans les temps d'élection, seize *aldermen* président dans les seize quartiers de la ville aux opérations du vote. Le maire et les membres du conseil ont naturellement une couleur politique : les uns sont libéraux, les autres tories; mais ces nuances d'opinion n'ont absolument rien à faire avec les fonctions municipales. Comme ils ne sont d'ailleurs ni nommés par le gouvernement, ni chargés de faire prévaloir aucun système, leur influence toute personnelle se limite à l'estime et à la confiance qu'ils inspirent. L'ambition de chacun d'eux doit être de conduire les affaires de la ville d'après le vœu des administrés. Un homme se trompe aisément sur les affaires des autres;

mais un conseil responsable de ses actes, nommé par des contribuables ayant les mêmes avantages à obtenir et les mêmes intérêts à protéger, est du moins une sérieuse garantie contre les écarts de l'imagination et les folles prodigalités. Ce strict régime municipal a-t-il nui en rien aux développemens des travaux publics? Les faits se chargent de répondre. De 1856 à 1862, c'est-à-dire en six années, des égouts ont été construits sur une longueur de plus de 58 milles. De 1841 à 1868, 43,644 nouvelles maisons ont en quelque sorte surgi de terre. Des édifices publics ne se recommandant point tous par la beauté, mais ayant coûté des sommes très considérables, se sont élancés de la masse des maisons de banque et des opulens magasins qui les entourent. Des institutions de tout genre ont été fondées. Des jardins, des parcs, ont été ouverts et plantés d'arbres. En un mot, la libre expansion des forces personnelles a imprimé aux travaux publics une activité beaucoup plus grande que n'eût pu le faire la main d'une administration centrale. Sans que l'état s'en mêle, la ville s'étend, prospère et se renouvelle tous les jours.

Après dix-neuf années d'absence, il m'a été donné de revoir dans notre pays une autre grande cité maritime. Par sa situation, l'étendue de ses rapports avec l'Orient, le caractère hardi et intelligent de son commerce, Marseille est le Liverpool de la Méditerranée; elle a ce beau ciel qui manque à sa fière rivale du nord, cette mer bleue et solide à l'œil, *cæruleum mare*, qui enchantait les poètes latins, cette ceinture de *roucasses* blancs qui défendent ses côtes. La nature a tout fait pour la vieille cité phocéenne. Une active population à l'œil noir et intelligent emplit ses larges rues, ses allées de platanes, ses quais magnifiques. Depuis une vingtaine d'années, de grandes constructions maritimes ont été entreprises pour favoriser les progrès de la navigation et du commerce. Sans fermer le vieux port, dont le mérite est d'abriter admirablement les navires contre les coups de vent, on a ouvert le bassin de la Joliette, le bassin du Lazaret, le bassin d'Arenc, le bassin Napoléon, le bassin Impérial. A Dieu ne plaise que je conteste l'importance et l'utilité de ces ouvrages; mais tout le monde se plaint et avec raison de ce que les travaux, au lieu de se porter vers les quartiers où ils sont le plus énergiquement réclamés par le vœu de la population, aient été distribués sur un autre point au gré du hasard, du caprice ou des influences administratives. Toute une partie de la ville a été complétement oubliée ou dédaignée; c'est pourtant celle qui avait le plus besoin d'encouragement. Après avoir doté Marseille avec son argent de bassins pour le mouillage des navires, l'idée vint un jour de lui construire des docks. Les magasins sont de grands et nobles bâtimens pourvus d'un outillage considérable; mais que l'étranger pénètre dans l'intérieur, et il s'étonnera du vide qui règne sous ces voûtes de pierre. Où sont les

marchandises? Les vastes salles, qui contiennent à peine quelques tonneaux de mélasse et quelques balles de coton, proclament assez que les docks ne répondent point encore aux habitudes et aux besoins du commerce marseillais. Avant de s'engager dans des dépenses de ce genre, les Anglais auraient au contraire commencé par s'assurer le concours de toutes les personnes intéressées au succès de l'entreprise. C'est surtout à l'intérieur de la ville que le génie des bouleversemens et des reconstructions s'est donné carrière. De larges rues ont été ouvertes, des édifices se sont élevés au milieu des *squares* et des boulevards. Tout cela est très beau sans aucun doute; mais tout cela a coûté fort cher. Le gouvernement personnel échappe moins que tout autre aux illusions; qu'il s'exerce par le chef de l'état ou par un agent de l'autorité centrale, les conséquences sont à peu près les mêmes : le goût des grands projets, le désir de frapper les villes à l'effigie d'un règne, mille rêves chimériques, l'entraînent à consulter ses fantaisies plutôt que les vrais besoins et les ressources de la population locale. Un préfet investi de pouvoirs discrétionnaires cède trop souvent à la vaine ambition d'accroître son importance personnelle par des changemens à vue et des coups de théâtre. Sous prétexte d'embellir les villes, on les endette et on les ruine.

Il n'entre point dans ma pensée de pousser plus avant ce parallèle entre deux systèmes d'administration, et je m'en voudrais d'avoir dit un mot qui pût blesser notre juste amour-propre national. Certes la France est assez grande par elle-même et assez éclairée pour profiter des leçons que lui donnent ses voisins; elle occupe dans le monde un rang que nul ne lui conteste; elle possède un territoire riche et fertile en productions variées, des mers qui lui ouvrent le chemin de toutes les entreprises commerciales; elle a droit d'être fière de sa population, race enthousiaste et généreuse qui ne recule devant aucune idée de progrès. Pour qu'elle prît tout son essor, que lui faudrait-il de plus? S'appartenir et faire par elle-même. Jusqu'ici que lui a-t-il manqué dans le monde? La liberté. En voulant donner l'impulsion, la main de l'état paralyse tout ce qu'elle touche. Nul ne conseille à la France de prendre exemple sur l'étranger : c'est dans ses inspirations, dans son génie, dans ses mœurs, qu'elle doit chercher les moyens d'administrer ses propres affaires. Il faut pourtant reconnaître que les élémens de la vie publique et de l'indépendance sont les mêmes partout. Ce qui divise et distingue les sociétés sont des ordonnances, des actes de l'autorité supérieure. Les gouvernemens ont mille manière d'entendre leurs intérêts; les peuples n'en ont qu'une pour être grands et libres : c'est de vouloir et d'agir d'après leur conscience.

ALPHONSE ESQUIROS.

LES PRISONS

DE PARIS

Sur la façade des prisons que les Génois avaient fait construire, on lisait le mot *libertà*. Ce n'était point là, comme on pourrait le croire, une inscription ironique. Cela signifiait simplement que l'emprisonnement des malfaiteurs assure la liberté des honnêtes gens. Les prisons d'aujourd'hui ne ressemblent pas plus aux prisons d'autrefois que la justice des temps passés ne ressemble à celle de notre temps, et, quoiqu'il reste encore bien des progrès à faire, ceux qui lentement et trop parcimonieusement ont été accomplis sont déjà considérables. La liberté individuelle, garantie par une série de lois intelligentes, n'est plus à la merci du bon plaisir; les lettres de cachet ont disparu dans les premiers jours de la révolution, pas sitôt qu'on le croit cependant, car la dernière dont on ait gardé le souvenir fut lancée par le roi en 1790 contre un nommé Fontalard, qui fut enfermé au grand hôpital. Ce n'était point seulement pour causes politiques que des détentions arbitraires étaient indéfiniment prolongées, les causes criminelles n'étaient point mieux traitées, et les prisonniers qui aspiraient au jour de la délivrance fixé par le jugement même dont ils avaient été frappés comptaient souvent plusieurs années avant de voir s'ouvrir devant eux la porte des geôles où ils croupissaient. Pour conserver en dehors de tout droit les « gens de force » à bord des galères, on invoquait la raison d'état; la marine manquait de bras, et il fallait lui en fournir. Colbert, malgré la grande renommée qu'il a conservée, fut un de ces durs partisans d'iniquité qui, réfractaires à l'idée de justice, maintenaient sous le bâton de la chiourme de misérables contrebandiers, de pauvres faux saulniers dont la peine était expirée depuis long-

temps. Les documens officiels abondent, et prouvent que ces erreurs volontaires rentraient dans un système préconçu. Un état du 4 août 1674 démontre que, sur 103 forçats libérés parce qu'ils sont invalides, 22 « avaient servi de quinze à vingt ans au-delà de leur condamnation (1). » En cela, Colbert suivait une tradition léguée par les rois de France. Henri IV lui-même, le roi « de la poule au pot, » par lettres patentes du 6 juin 1606, recommandait de garder les forçats pendant six ans, « nonobstant que les arrests fussent prononcés pour moins de temps. »

Telle était donc la façon dont la vieille monarchie française envisageait ce qu'il y a de plus sacré au monde, la liberté humaine (2). L'homme une fois arrêté, — criminel ou non, — devenait une sorte de bétail, moins que cela, une chose qu'on jetait dans un trou, pêle-mêle avec des misérables, des fous furieux, de la vermine et des immondices. Ces cachots, ces gehennes, ces *in-pace*, étaient des caves sans air et sans jour; des gens s'évanouirent en y pénétrant; d'autres y moururent et s'y décomposèrent, ajoutant pour les survivans l'horreur du sépulcre à l'horreur de la prison. — Comme nourriture, le pain noir et l'eau; comme traitement, le fouet. A Saint-Lazare, à l'hôpital général (Salpêtrière), à Bicêtre, on fouettait : qui? les condamnés? Non pas, mais les prévenus et même les malades. Beaumarchais s'est toujours défendu d'avoir été soumis à ce traitement ignominieux, et cependant rien ne prouve qu'il ait pu se soustraire à une règle générale. Pour lit, on avait de la paille qui promptement devenait du fumier; des arrêts de règlement du 10 décembre 1665, du 15 janvier 1685, du 18 juin 1704, du 1er septembre 1717, disent que « les geôliers sont tenus de donner de la paille fraîche tous les mois pour les cachots clairs, tous les quinze jours pour les cachots noirs. » Dans son *Histoire du Châtelet de Paris*, M. Ch. Desmaze, conseiller à la cour impériale, cite une description du For-l'Évêque trouvée par lui dans un « projet concernant l'établissement de nouvelles prisons dans la capitale, » manuscrit rédigé par un magistrat du XVIIIe siècle. Le tableau est peint sur le vif. « La cour ou préau n'a que trente pieds de long sur dix-huit de large, et c'est dans cet espace qu'on enferme quelquefois quatre et cinq cents prisonniers... Les cellules qui sont sous les marches de l'escalier ont six pieds carrés; on y place cinq prisonniers... Les cachots sont au niveau de la rivière, la seule épaisseur des murs les garantit de l'inondation, et toute l'année l'eau filtre à travers les murs. Là sont pratiqués des réceptacles de cinq pieds de large sur six pieds de long dans lesquels on ne peut entrer qu'en

(1) Pierre Clément, *la Police sous Louis XIV*, 242 et *passim*.

(2) « Pourquoi me mettez-vous à la Bastille? disait Bassompierre à Louis XIII. — Pour que vous ne soyez pas porté à mal faire, » répondit le roi.

rampant, et où l'on enferme jusqu'à cinq détenus. Même en été, l'air n'y pénètre que par une petite ouverture de trois pouces, percée au-dessus de l'entrée, et lorsqu'on passe en face, *on est frappé comme d'un coup de feu.* Ces cachots, n'ayant de sortie que sur les étroites galeries qui les environnent, ne reçoivent pas plus de jour que ces souterrains, où l'on n'aperçoit aucun soupirail. Le Grand et le Petit-Châtelet sont encore plus horribles et plus malsains. » Du reste, si l'on veut savoir à quoi s'en tenir sur les prisons du Châtelet, il faut lire *l'Enfer* de Clément Marot, qui, en 1515, y fut enfermé « pour cause de religion, » et à qui le souvenir de ce qu'il avait supporté inspira son poème.

Lorsque dans ces prisons, que notre imagination est impuissante à se figurer, quelque prisonnier faisait résistance, on n'y allait pas de main morte. Le 11 juin 1723, un certain Chevet, détenu au For-l'Évêque parce qu'il était impliqué dans une affaire de banqueroute reçut ordre de quitter la chambre qu'il occupait et de se rendre dans une autre. Il refusa d'obéir, on voulut le contraindre; mais, ayant trouvé moyen de s'armer d'une fourche et d'un couteau, il se mit en rébellion ouverte. Le lieutenant criminel et le procureur du roi, mandés à la hâte, imaginèrent un moyen fort simple d'apaiser promptement cette révolte individuelle : ils firent tuer le prisonnier; puis, afin que force restât à la loi, ils intentèrent un procès au cadavre, qui fut condamné à être pendu par les pieds après avoir été préalablement traîné sur une claie jusqu'au lieu du supplice. Ce beau jugement fut sans désemparer confirmé par un arrêt de la Tournelle, arrêt qui reçut son exécution le même jour en place de Grève, et fut crié dans les rues de Paris contre Chevet, « dûment atteint et convaincu de la rébellion par lui faite à justice dans sa prison du For-l'Évêque, tenant un couteau d'une main et une fourche de l'autre. » On pourrait sans peine multiplier les exemples de ce genre. Jusqu'à la veille même de la réunion des états-généraux, la détention fut arbitraire, et le plus difficile pour un prisonnier était de trouver des juges. Les archives de la préfecture de police, si riches en documens de toute espèce, gardent un carton intitulé : affaire du comte de Sannois. Ce Sannois, ancien officier des gardes françaises, était un vieillard infirme que sa femme, dont il voulait se séparer, avait fait arrêter sous prétexte qu'il s'était approprié une partie de sa fortune. Enfermé à Charenton sous la garde des frères de la Charité, qui usaient plus souvent du bâton que des raisonnemens pour convaincre leurs prisonniers, il envoyait « à l'impitoyable M. Lenoir, conseiller d'état, lieutenant-général de police, son plus proche voisin de campagne, » des placets qui restaient sans réponse. Dans les mois de novembre et de décembre 1785, il adresse trente-quatre lettres au baron de Breteuil, qui n'en tient compte. Il fatiguait le

ministre de ses importunités et de ses plaintes; son langage se ressent de la phraséologie du temps; il parle des âmes sensibles, du vertueux monarque, de l'empire des lois, à qui nul ne peut être soustrait. Toujours et sans cesse, pour unique faveur, il demande des juges. On était las de ses suppliques, on voulait l'empêcher d'en faire de nouvelles, et on lui retira toute espèce de papier. Alors ce qu'on voit est lamentable, et il y a trois lettres qu'il est difficile de regarder sans émotion. La première est écrite en très gros caractère sur une carte géographique représentant le tableau des postes de France en 1780; la seconde est tracée sur un mouchoir de toile. « Monsieur, n'ayant point de papier, je suis forcé de vous écrire sur du linge. » La troisième, rongée par les vers, qui l'ont trouée comme un crible, se déroule sur une sorte de pâte, moitié plâtre et moitié carton, appliquée sur une cravate de batiste, soutenue par des bandelettes de toile grossière empruntée à quelque torchon oublié dans le cabanon. Elle est sinistre d'aspect, et, pour être ainsi confectionnée, a dû exiger des efforts considérables. De ces pauvres chiffons qui, sans résultat, ont passé sur le bureau du lieutenant de police et des ministres, on dirait qu'il sort une voix pleine de lugubres prédictions. On avait beau murer les fenêtres et doubler les sentinelles, les cris de la prison commençaient à s'entendre au dehors. Ceux que poussait Mirabeau perçaient les pierres des donjons. Michelet les a cités; qui ne se les rappelle? « Mon père, je suis tout nu! mon père, je suis aveugle; déjà je ne vois plus qu'à travers des points noirs! » L'emblème par excellence de la royauté française était une prison, la Bastille. Elle écroulée, tout s'écroula.

I.

Jusqu'en 1789, il existait en France trois sortes de prisons : les prisons royales, les prisons seigneuriales, les prisons de l'officialité (appartenant aux évêques); elles étaient régies par les ordonnances caduques de Charles VI, de François Ier, et par l'ordonnance plus prévoyante de 1670. Malgré les traitemens qu'on y éprouvait, elles n'étaient que l'antichambre de la justice, des galères ou de l'échafaud. Sous l'ancien régime, l'emprisonnement ne constituait pas une pénalité, il n'avait d'autre but que de s'assurer de la personne même de l'inculpé. Ce fut l'assemblée législative qui, en 1791, considéra la privation de la liberté comme une punition dont la durée devait être graduée selon l'importance du crime ou du délit. Les prisons furent alors divisées en quatre catégories distinctes, qui répondaient d'une façon à peu près suffisante aux besoins de la justice; c'étaient : 1° les maisons d'arrêt; 2° les prisons pénales criminelles, dans lesquelles il faut comprendre les bagnes, les maisons

de force et les maisons de gêne (1); 3° les prisons pénales correctionnelles; 4° les maisons de correction destinées aux enfans âgés de moins de seize ans et aux jeunes gens mineurs arrêtés et détenus à la demande de leurs parens. Ce système, malgré quelques légères modifications apportées en l'an IV, subsista jusqu'en 1810, année où furent inaugurées les maisons centrales. Toutes ces réformes, dont l'importance n'est pas discutable, étaient d'ordre presque exclusivement administratif. Le régime intérieur des prisons, les infirmeries, où dans certains cas un seul lit recevait trois ou quatre malades en même temps, l'exploitation du détenu par le gardien, la nourriture insuffisante et malsaine, la paille servant de litière dans d'abjects dortoirs, toutes les hontes en un mot léguées par la vieille France à la France nouvelle subsistaient encore. Pendant la république, les prisons ne sont que des cloaques; c'est en vain que dans la séance du 25 pluviôse an IV le directoire envoie au conseil des cinq-cents un message pour appeler l'attention sur ce sujet; nulle amélioration n'est apportée à cet état de choses déplorable. Le consulat et l'empire passent sans se préoccuper de la question, et laissent les prisonniers aux prises avec la corruption morale et physique dans des geôles repoussantes. Ce fut la restauration qui la première, mue par un louable esprit de justice et de charité, s'aperçut que les détenus étaient des hommes, et que le devoir d'une société qui se respecte était de faire quelque chose pour eux. Une ordonnance royale du 9 avril 1819 institua une société des prisons, choisie avec discernement parmi des publicistes, des jurisconsultes, des administrateurs, des députés, et la chargea d'étudier le régime des prisons et de proposer les améliorations qu'elle jugerait compatibles avec la sécurité publique. Cette commission, qui amena d'excellentes modifications au système intérieur dont les prisonniers avaient eu tant à souffrir, cessa ses fonctions en 1829. Malheureusement, imbue encore des traditions que la France a tant de mal à répudier, elle ne s'était guère occupée que de la situation matérielle des détenus; elle avait supprimé autant que possible les punitions inhumaines, les agglomérations dangereuses pour la santé; elle avait donné de l'air et du jour où il en manquait, exigé des soins de propreté plus que négligés auparavant, fait renouveler les literies primitives et veillé à ce que les détenus ne souffrissent ni du froid, ni de la faim. C'était beaucoup; mais c'était bien peu en regard de ce qui restait à faire. Le condamné, selon la vieille idée monarchique, n'était-il qu'une chair sur laquelle on peut agir *sicut in anima vili*, ou bien, malgré les crimes qu'il avait commis, malgré la note infamante qui le rejetait hors de la société, gardait-il une âme qu'il était possible de

(1) La gêne, peine qui ne fut jamais appliquée, isolait absolument le condamné et ne laissait à sa disposition aucun moyen de travail.

pénétrer et de ramener au bien? En un mot, la société, une force nuisible s'étant tournée contre elle, devait-elle faire effort pour amener cette force à devenir utile et profitable, ou devait-elle se contenter de la neutraliser? Cette idée si simple qu'aujourd'hui elle nous paraît naturelle, on fut des siècles avant de la voir poindre.

Elle nous arriva des pays d'initiative protestante, d'Amérique et d'Allemagne, où déjà elle était expérimentée, et donnait des résultats favorables avant même que nous eussions songé à examiner sérieusement notre système pénitentiaire. Le bouleversement était radical, et le principe qui commençait à s'imposer à l'attention des hommes compétens était diamétralement opposé à celui que, par inertie et par respect pour des habitudes prises, nous maintenions chez nous. Au lieu de laisser les détenus vivre en commun, sans être catégorisés selon la qualité de leur crime, dans une oisiveté presque complète et une épouvantable promiscuité, il allait être question de les isoler absolument, le jour aussi bien que la nuit, et de les astreindre à un travail dont la privation deviendrait pour eux une punition disciplinaire. Quoique généralement en France nous ne péchions point par excès de logique, on procéda dans ce cas avec un esprit de méthode assez remarquable. Dès 1833, on était résolu à reconstruire la Grande-Force, qui menaçait de tomber en ruine, et le conseil-général du département de la Seine avait décidé en 1836 que la nouvelle prison, composée de huit divisions distinctes, serait élevée dans le faubourg Saint-Marcel, et disposée de telle sorte que chaque catégorie de criminels serait séparée. C'était un progrès, mais il ne répondait déjà plus aux exigences. S'appuyant sur ce fait, qu'il est presque toujours indispensable que les prévenus soient au secret et sévèrement maintenus en dehors de toute communication, le ministre de l'intérieur arrêta, vers les premiers jours de 1837, que dorénavant la détention préventive serait subie dans un isolement complet. Dès lors le projet du conseil municipal était à néant. On se remit à l'œuvre, et il fut résolu, dans la séance du 16 octobre 1840, « que la prison de la Force serait remplacée par une maison d'arrêt soumise au régime de l'isolement. » Du reste, la chambre des députés avait déjà, au mois de mai de la même année, été saisie d'un projet de loi sur la réforme des prisons dans lequel il était dit « que l'emprisonnement cellulaire était le remède le plus efficace au débordement de corruption qu'engendre l'état actuel des prisons, » et qu'il convenait de soumettre le coupable à un régime qui « commençât l'œuvre de la moralisation. » Le grand mot venait d'être officiellement prononcé pour la première fois : emprisonnement cellulaire; mais il avait pour correctif et pour raison déterminante un autre mot qu'on n'était point accoutumé à entendre en pareille matière : œuvre de moralisation.

Pendant qu'on discutait au conseil municipal, qu'on lisait des mémoires sur la question à l'Académie des Sciences morales et politiques, que la chambre des députés se montrait passablement indifférente, un homme de bien, sans faire grand bruit et usant de l'initiative que ses fonctions lui donnaient, se mettait à l'œuvre et passait hardiment dans le domaine pratique pendant qu'autour de lui on formulait encore des théories abstraites. M. Gabriel Delessert, en arrivant à la préfecture de police, avait été vivement frappé du mauvais état des prisons du département de la Seine, et entre toutes du pénitencier de la Roquette, qui depuis 1835 était spécialement réservé aux jeunes détenus et aux garnemens subissant la correction paternelle. Épuisés par la misère, les scrofules et de précoces débauches, ces enfans trouvaient dans le régime commun d'une prison où ils étaient mêlés les uns aux autres des excitations nouvelles qui devaient plus tard les jeter sur les bancs de la cour d'assises; on entrait là corrompu, on en sortait gangrené et presque toujours moralement perdu sans ressources. Cependant, si une maison de détention devait être faite pour amender, c'était celle des jeunes détenus; par le système suivi, on arrivait à un but diamétralement opposé à celui que l'on cherchait; on recevait des mauvais sujets et l'on en faisait des criminels. Le préfet de police jugea que dans cette circonstance l'isolement était indiqué comme un remède aux maux sans nombre qu'il était impossible de nier. Par un arrêté-règlement du 27 février 1838, après avoir essayé de la séquestration complète sur les enfans détenus par voie de correction paternelle, il modifia le régime intérieur de la Petite-Roquette, il prescrivit le travail et l'isolement; il mit les enfans en rapport avec des professeurs qui leur donnèrent les premières notions de l'instruction élémentaire, et tâcha de les moraliser en plaçant auprès d'eux des hommes auxquels toute brutalité était interdite. En deux ans, de 1838 à 1840, il fit disposer les bâtimens en cellules isolées, et il put avec orgueil constater que, si le régime en commun avait produit une moyenne de 30 récidivistes sur 130 détenus, le régime de la séparation n'en donnait que 7 sur 239. Une série de huit rapports adressés par lui au ministre de l'intérieur, du 29 juin 1839 au 27 février 1847, indique les progrès accomplis, et forme un plaidoyer éloquent appuyé sur preuves, muni de documens irrécusables, en faveur de l'emprisonnement cellulaire.

Cette expérience faite et continuée avec un soin extrême par un homme de bon vouloir sur des enfans, c'est-à-dire sur des êtres mobiles par excellence, naturellement rebelles au joug très dur de la solitude, arrachés à des habitudes de vagabondage et enfermés sans transition dans une cellule muette, fit plus pour la cause en litige que toutes les discussions possibles. Le fait était public et palpable;

une fois de plus le mouvement était prouvé par le mouvement même. Aussi, lorsque le projet de loi revint à la chambre des députés, il fut adopté dans la séance du 18 mai 1844, et il consacrait pour les détenus le principe de l'isolement. La cour de cassation et les cours royales, consultées par le gouvernement, l'approuvèrent à une majorité considérable, 24 sur 28, y compris la cour de cassation. Malgré tant d'encouragemens, malgré les efforts de la magistrature et des spécialistes, la question était suspendue et ne revêtait pas la formule législative qui seule pouvait la faire inscrire dans nos codes. On semblait oublier tous les enseignemens de l'histoire, on ne se souvenait pas des plaintes du passé, on ne tenait pas compte de tous ces rapports de police à chaque page desquels on peut lire : « un tel est à surveiller à la fin de sa détention, car son séjour en prison le rendra redoutable, » et l'on avançait avec une lenteur désespérante. Le projet de loi, élaboré depuis 1840 et qui traînait de portefeuille en portefeuille, fut approuvé le 24 avril 1847 par une commission de la chambre des pairs. On pouvait espérer qu'on allait enfin sortir de cet interminable provisoire; la révolution de février survint, tout fut remis à d'autres temps. Aujourd'hui la matière n'est réglée que par des arrêtés ministériels, par des ordonnances préfectorales, et nous attendons encore une loi sur le régime intérieur des prisons. Dans l'état des choses, l'unité de principe qui doit servir de base à toute institution fait défaut à notre système pénitentiaire; en réalité, ce système se trouve absolument subordonné aux exigences des locaux, vieilles abbayes, anciens châteaux, prisons nouvelles, qui lui ont été consacrés selon des besoins provisoires devenus définitifs; l'emprisonnement n'est pas en rapport avec le crime commis, ni avec la peine prononcée; il est en commun ici, là il est cellulaire. Pourquoi? Parce que la maison de détention est disposée de telle ou telle façon. Il n'y a point d'autre motif, et je m'étonne que l'administration française puisse s'en contenter.

De grands progrès ont été cependant accomplis. Dans un rapport lu le 5 juillet 1843 devant la chambre des députés, M. de Tocqueville fait remarquer avec raison que le devoir pour l'état de nourrir les prisonniers est une obligation toute moderne qui n'a pas été acceptée sans luttes. Une circulaire de l'an IX recommande « de ne procurer le pain et la soupe aux détenus qu'en cas d'indigence absolue et constatée. » Certes on n'en est plus aujourd'hui à discuter de telles hérésies; mais il ne faut pas croire qu'elles n'ont point laissé quelques traces, encore trop visibles, dans nos institutions. L'état, par un esprit d'économie qui dans l'espèce paraît excessif, cherche à se décharger en partie des frais qu'entraîne inévitablement l'entretien des maisons de force et de correction. Pour arriver à ce ré-

sultat, il tire un certain profit du travail qui est uniformément imposé à tous les détenus condamnés (1). A cet effet, le travail n'est concédé à des entrepreneurs que sous certaines conditions, le genre des industries auxquelles les détenus doivent travailler est soumis à l'examen et à l'approbation du préfet; le salaire n'est accepté et réglé qu'après avis donné par les chambres de commerce. Le concessionnaire est tenu de remplir certaines charges qui ne laissent pas d'être onéreuses, telles entre autres que le chauffage et les vidanges de la prison; mais il reçoit la moitié du salaire gagné par le détenu ouvrier, de sorte que c'est celui-ci qui paie d'une façon détournée une partie de l'entretien de la maison. La règle est absolue, et si quelque prisonnier privilégié obtient de ne pas être astreint au labeur imposé, il se *rachète* en payant 25 centimes par jour à l'entrepreneur. Par le fait, un détenu qui gagne 1 franc ne touche que 50 centimes, dont moitié lui est remise comme *denier de poche*, et dont l'autre, le *denier de pécule*, est gardée pour former une masse qui lui sera donnée au moment de sa libération.

La nourriture du moins n'est point marchandée aux prisonniers; mais elle n'est point suffisante pour tous les hommes, dont quelques-uns souffriraient de la faim, si le *denier de poche* ne leur permettait de faire quelques achats à la *cantine* établie dans toute prison. Chaque jour, le détenu reçoit un pain cuit la veille et pesant réglementairement 750 grammes; le dimanche et le jeudi, il a le matin 5 décilitres de bouillon gras et une ration de 125 grammes de viande de bœuf bouilli qui doit être servie chaude; les lundi, mercredi, vendredi et samedi, sa pitance, — c'est le mot consacré, — se compose de 5 décilitres de soupe maigre et de 4 décilitres de *demi-secs*, c'est-à-dire de pois, de haricots, de lentilles, de pommes de terre. La nourriture, ainsi qu'on le voit, n'est point trop abondante; elle a pour base principale le pain, qui est bis-blanc, et ne paraît pas être ordinairement de mauvaise qualité. Un spécimen de pain pris au hasard est envoyé tous les jours au chef de la première division de la préfecture de police. Les détenus sont libres de faire venir leurs repas du dehors; il y en a beaucoup, dont les familles habitent Paris, qui reçoivent à manger de chez eux. Lorsqu'un prisonnier est pauvre, que son ignorance d'un métier productif l'empêche de gagner assez d'argent pour acheter des vivres à la cantine et que la pitance quotidienne ne suffit point à calmer sa faim, le médecin ordonne

(1) C'est à partir de 1817 que le travail des détenus fut compris dans des traités d'entreprises générales; en 1842, l'état a pris les maisons de détention en régie; un décret du 24 mars 1848 abolit le travail dans les prisons sous le prétexte dérisoire qu'il portait atteinte au travail libre; une loi du 9 juillet 1849 le rétablit avec des restrictions qui disparurent après le décret du 25 février 1852; en 1856, la régie fit de nouveau place aux entreprises, et n'a été conservée qu'à la maison centrale de Clairvaux, où l'on poursuit une expérience commencée.

pour lui un supplément de nourriture qui n'est jamais refusé. Les vêtemens et le linge sont aussi fournis par l'administration : ce sont des chaussons et des sabots, un pantalon, une veste, un bonnet de drap grisâtre d'aspect singulièrement triste, tous les mois une paire de draps et tous les huit jours une chemise en toile solide et résistante, mais si dure qu'on la nomme *la limace;* en effet, lorsqu'elle est neuve, elle râpe comme une lime, et plus d'une peau a saigné au contact de cette étoffe rêche qui paraît avoir quelque chose de métallique (1). Jamais dans les prisons, pour les détenus valides, on ne donne de serviettes. Que des hommes puissent s'en passer, je le comprends jusqu'à un certain point; mais la règle est générale, inflexible, et les femmes non plus n'en reçoivent pas : cela ne correspond guère à nos mœurs. Cependant, par une anomalie qui paraîtra étrange après un tel détail, dès qu'un prisonnier a été écroué, il est conduit au bain, et plus d'un de ces malheureux entre là dans une baignoire pour la première fois de sa vie; cette grande ablution générale est réglementairement renouvelée tous les mois, et l'autorisation de prendre un bain n'est jamais refusée à celui qui la demande. Dans les prisons de Paris du reste, on applique largement ce principe imposé par l'expérience, qu'en matière d'emprisonnement tout ce qui n'est pas rigoureusement indispensable est cruel.

La loi du 28 pluviôse an VIII reconnaissait au préfet de police le soin de surveiller les détenus dans les prisons de Paris, mais attribuait l'autorité administrative au préfet de la Seine. On peut facilement imaginer les conflits que fit naître une telle disposition entre deux institutions où mille points de contact ont créé une rivalité permanente. L'ordonnance du 19 avril 1819 mit fin à cette cause d'antagonisme, et le préfet de police eut seul la haute main sur les prisons urbaines. Il a placé à la tête de chacune d'elles un directeur qui a sous ses ordres les greffiers et les surveillans; de plus deux inspecteurs-généraux sont chargés de faire des visites fréquentes dans les prisons, de recueillir les plaintes des détenus, de veiller à l'observation des règlemens et de consigner dans des rapports les faits dignes d'examen qu'ils ont pu remarquer. Les prisons de Paris sont au nombre de huit : le Dépôt de la préfecture et la Conciergerie, dont j'ai déjà parlé dans une autre étude, Mazas, Sainte-Pélagie, la Santé, Saint-Lazare, la Petite-Roquette (correction paternelle), la Grande-Roquette (dépôt des condamnés). Avant de conduire le lecteur dans ces diverses maisons et de lui en montrer les détails, il faut parler des mesures générales qui attendent les détenus au moment où ils franchissent le seuil de la prison. Tout individu amené à une maison d'arrêt ou de correction est provisoirement déposé dans

(1) Ces toiles venaient de la maison centrale de Fontevrault; prises aujourd'hui dans le commerce, elles sont moins rudes et d'un premier usage moins pénible.

une salle d'attente, puis il est conduit devant le greffier de service, qui, sur un registre paraphé à chaque page par le secrétaire-général de la préfecture de police pour les maisons de détention, par le procureur impérial pour les maisons d'arrêt, relate minutieusement le signalement du détenu, les vêtemens qu'il porte, son état civil, la transcription des actes qui ordonnent le dépôt ou la détention, la transcription du jugement, la date du commencement de la peine, l'époque à laquelle celle-ci doit prendre fin; cette formalité s'appelle l'écrou, vieille locution, gardée intacte à travers les siècles, qui dérive d'un mot de basse latinité, *scrua* (de *scribere* sans doute), et qui signifie cédule. Dès lors le détenu est écroué, il appartient à la prison, qui répond de sa personne, de ses faits et gestes, et où il n'est plus connu ni désigné que par un numéro d'ordre, mesure délicate et prévoyante qui permet à un homme « de faire son temps » sans que son vrai nom soit jamais prononcé. En sortant du bain qui lui est immédiatement donné, il revêt le triste uniforme pénitentiaire, puis il est conduit à sa cellule, s'il est dans une maison à système d'isolement, dans l'atelier, s'il appartient au régime en commun.

Les vêtemens qu'il vient de quitter sont soumis à une fumigation sulfureuse dont ils n'ont que trop souvent besoin. La chambre de désinfection, c'est le nom administratif, est située le plus souvent hors de l'enceinte réservée aux détenus. Des loques trouées, des vestes élimées, des pantalons effondrés, pendent au milieu d'une fumée intense qui saisit à la gorge et fait pleurer les yeux : cela ressemble au vestiaire funèbre d'une morgue vu à travers le brouillard. Après vingt-quatre heures, lorsqu'on pense que tout ce qui vivait sur ces pauvres guenilles est mort, les vêtemens sont pliés avec soin, enveloppés dans une serpillière, numérotés et déposés dans un local spécial qu'on ne peut guère parcourir sans émotion. Là en effet on peut apprécier le dénûment presque absolu des malheureux sur qui la justice vient d'appesantir sa main. Ces petits paquets qu'un enfant emporterait facilement sous le bras sont toute la fortune de pauvres diables qu'une mauvaise pensée a jetés dans le vol. Est-ce la débauche, est-ce la paresse qui les a faits si pauvres? On ne sait, mais il est difficile de n'être point pris de commisération. Les souliers percés, rapiécés, éculés, béans, les chapeaux bossués, rougis, déformés, sans coiffe, parfois sans fond, racontent mieux que tout récit les nuits pluvieuses passées dehors, sur les tas de cailloux des boulevards extérieurs, dans les fours à plâtre, sur les talus des fortifications. Rien ne donne une idée plus navrante du vice crapuleux et de la misère rachitique que ces informes défroques dont l'odeur même ne serait pas tolérable, si le soufre en brûlant ne les avait purifiées.

II.

Il est de bonne administration en justice de séparer les condamnés et les prévenus; aussi ces derniers sont-ils enfermés à la prison de Mazas, qui en langage technique s'appelle la maison de prévention. Il n'existe peut-être pas au monde un édifice dont l'aspect soit plus lugubre. Il étale près de la gare du chemin de fer de Lyon ses hautes murailles de pierres meulières liées au ciment romain, et contraste par son apparence terne et son silence avec l'animation et le mouvement qui le côtoient jour et nuit. Terminée à la fin de 1849, bâtie sur le plan nouveau adopté pour le régime cellulaire, couvrant une superficie de plus de 3 hectares et ayant coûté environ 5 millions, cette prison fut inaugurée dans la nuit du 19 au 20 mai 1850, et reçut les 700 détenus qui évacuaient la Grande-Force, qu'on allait démolir pour cause de vieillesse et d'insalubrité. Avant d'y conduire les détenus, on avait eu soin d'expérimenter à la fois la nouvelle construction et le nouveau régime; un certain nombre d'indigens empruntés au dépôt de Saint-Denis et à celui de Villers-Cotterets avaient été enfermés dans les cellules. Leur séjour et les conditions exceptionnelles auxquelles ils furent soumis ne donnèrent lieu à aucune observation défavorable. D'une part la maison était saine, de l'autre l'isolement, que des philanthropes malavisés combattaient avec acharnement et déclaraient cruel au premier chef, apportait à la discipline générale et à la moralisation du détenu d'importantes modifications. Mazas devint une sorte de prison modèle, et servit de but à des études et à des controverses qui n'ont pas encore pris fin.

La prison proprement dite est contenue dans une vaste enceinte formée par deux murailles parallèles entre lesquelles circule un chemin de ronde gardé nuit et jour par des sentinelles empruntées à un poste de soldats placé à l'entrée même de la maison. Lorsqu'on a franchi la grille qui s'ouvre sur le boulevard Mazas, on pénètre dans une large cour où de magnifiques lierres dissimulent la tristesse des murs. Deux marches donnent accès dans un corps de logis contenant le cabinet du directeur, le greffe et la salle d'attente où les prévenus sont enfermés avant de subir les formalités de l'écrou. A peu près pareille à la *souricière* du Palais de Justice, cette pièce ressemble au corridor d'un établissement de bains. Chaque individu est placé dans une cellule particulière, cellule sévèrement isolée et dont la construction est excessivement défectueuse. En effet, le premier principe qui doit présider à la construction d'une prison est d'éloigner du prisonnier toute possibilité de suicide. Or, si l'on

avait voulu faire des cellules d'attente un lieu spécialement destiné à la pendaison, on n'aurait pas mieux réussi. Le plafond, qu'un homme de taille moyenne atteint aisément avec la main, est composé de barres de fer auxquelles il est très facile d'attacher une cravate et de se suspendre : un détenu serait étranglé et mort avant que le surveillant de garde ait pu s'en douter. C'est là une erreur de construction qui a été et qui peut devenir encore préjudiciable; la place ne manque point pour donner à ces cabines une élévation suffisante et ne plus permettre qu'elles soient le théâtre de suicides, comme elles l'ont déjà été.

Lorsqu'on a traversé le vestibule où battent les portes de la salle d'attente, on pénètre dans la prison même par le guichet central, qui est le *rond-point*. La disposition raisonnée de tout l'édifice apparaît tout entière; le système cellulaire livre son secret d'un seul coup, et il ne faut qu'un regard pour s'en rendre compte. Qu'on se figure un éventail ouvert; le bouton est représenté par une salle circulaire au milieu de laquelle s'élève une rotonde vitrée; les branches sont formées par six vastes galeries hautes de 12^{m}50, larges de 3^{m}50 et longues de 80 mètres. Ces six énormes couloirs aboutissent dans la salle du rond-point. C'est très triste, très froid, très grandiose. — Les galeries ont trois étages y compris le rez-de-chaussée; elles contiennent 1,200 cellules et peuvent renfermer 1,150 détenus. Les cellules ont une uniformité monacale. Les dimensions en sont absolument pareilles : longueur 3^{m}60, largeur 1^{m}95, hauteur 2^{m}85; — capacité totale : 20 mètres cubes. Au fond, une fenêtre fixe ouverte dans la partie supérieure d'un vasistas que le détenu peut manœuvrer lui-même à l'aide d'une tringlette de fer; au milieu, une petite table scellée dans la paroi de pierre; à côté, une chaise de paille rattachée au mur par une chaîne de fer assez longue pour permettre de déplacer le siége à volonté, trop courte pour donner au prisonnier la possibilité de s'en faire une arme; puis, de chaque côté de la muraille, deux crochets de fer où l'on suspend pour la nuit le hamac, composé d'une sangle, d'un matelas, d'un drap, d'une couverture en été, de deux couvertures en hiver, voilà ce qu'on aperçoit dans la cellule; pendant le jour, la literie roulée est placée sur une planche triangulaire disposée à cet effet. Une autre planche formant étagère supporte les objets usuels du détenu, sa gamelle, son gobelet, sa cuillère de bois, une sorte de tasse qu'on nomme un *geigneux* et qui sert de crachoir. Un bidon en fer-blanc pouvant contenir huit litres d'eau est mis chaque matin à la disposition du prévenu; dans un angle s'élève un siége de bois solide; il est destiné à des usages qu'on peut deviner. Les murailles sont peintes de ce jaune clair qu'on pourrait appeler le jaune administratif, car il n'est point d'établissement pu-

blic, de ministère, de préfecture, qui en soit exempt. Elles ne sont point absolument nues ; malgré les règlemens sévères qui défendent aux prisonniers de les dégrader, il n'est guère d'individu qui résiste au désir d'écrire son nom, une date, un mot qui pour lui est un souvenir ou une espérance; de plus on y attache parfois un crucifix, un brin de buis bénit, un petit bouquet d'immortelles; l'administration y colle ses affiches, avertissemens détaillés que le détenu a toujours sous les yeux : catalogue du mobilier, règles à observer dans la cellule; comme elle ne veut pas que les cantiniers abusent de leur position, elle y joint une longue pancarte relatant « le prix des articles vendus dans les cantines des prisons de la Seine. » L'aumônier d'une maison de détention, mû par un sentiment auquel on ne peut donner que des éloges, fait mettre côte à côte avec les paperasses officielles un almanach spécialement écrit pour les condamnés, l'*Almanach de la cellule*. L'intention est excellente. Sur les marges du calendrier sont imprimées des historiettes qui toutes ont un but moral, vantent les douceurs de la restitution en matière de vol, flétrissent les excès de l'ivrognerie, prouvent qu'il n'y a si mauvais criminel qui ne puisse revenir au bien, et racontent même des évasions qu'on serait tenté de croire miraculeuses. Les détenus le lisent-ils? Oui, sans doute; mais il leur sert principalement à piquer les jours qu'ils ont déjà passés sous les verrous et à marquer d'une croix celui qui les fera libres.

Dans les prisons, les portes, étant des instrumens de sécurité, sont construites avec un soin spécial. Celle des cellules de Mazas est en chêne plein ; elle est ouverte en haut d'un petit guichet percé d'un *judas*, petit trou à l'aide duquel les surveillans peuvent examiner les détenus; au niveau du guichet s'avance dans l'intérieur une planchette sur laquelle, lors de la distribution des vivres, on pose la gamelle. Un chiffre indiquant le numéro de la cellule est peint en noir sur la face externe de la porte. On accroche à celle-ci deux plaques de zinc : l'une, assez grande, porte sur le recto les numéros de la galerie, de l'étage, de la cellule, sur le verso le mot : palais. Cette plaque prouve que la cellule est occupée; si le détenu est à l'instruction, on la retourne, et l'on voit au premier coup d'œil la cause de son absence; la seconde, toute petite, n'est engravée que d'un seul numéro, celui que l'on a attribué au détenu après qu'il a été écroué. Cette plaque doit le suivre au promenoir, au parloir lorsqu'il y est appelé, à l'infirmerie, si sa santé l'y fait conduire, en un mot, partout où il va. Le système de fermeture est très solide, peu bruyant et combiné de telle sorte qu'il peut, tout en maintenant le détenu dans sa cellule, permettre d'entre-bâiller la porte. Il y a des momens en effet où l'on autorise celui-ci à voir ce qui se

passe dans la galerie et dans le guichet central. Un fort verrou rond oblitérant deux gâches, glissant dans une serrure manœuvrée à l'aide d'un passe-partout en acier trempé, suffit amplement à déjouer toute tentative d'effraction. Le détenu peut se mettre facilement en communication avec les gardiens. Il n'a qu'à tirer un cordon pour faire choir un bras de fer retentissant qui en s'abattant à côté de la porte et en restant visible indique dans quelle cellule on a appelé.

Chacune des galeries forme une division; la sixième est consacrée à l'infirmerie, qui contient quelques cellules doubles et les cellules de bains. C'est dans ce quartier qu'on enferme les malfaiteurs dangereux, ceux que la justice recommande spécialement à la surveillance de l'administration : assassins, meurtriers, voleurs à main armée. Ceux-là, on ne les laisse jamais seuls, d'abord parce qu'il est utile de les suivre de près pour éviter le suicide, ensuite parce qu'on leur donne pour compagnons des détenus choisis avec soin et qui tiennent bonne note de leurs confidences. En général, les infirmeries ne sont pas très peuplées; l'extrême régularité de la vie, les habitudes monacales, rendent les maladies assez rares : aussi le médecin, qui fait régulièrement sa tournée tous les matins, n'a-t-il le plus souvent à constater que des affections apportées du dehors, affections presque toujours dues à l'inconduite de ceux qui en sont atteints. Les deux maladies les plus fréquentes sont la gale et l'épilepsie, toutes deux produites directement par les privations et la saleté. Il faut bien le reconnaître, la misère physique de ceux qui entrent en prison est égale, sinon supérieure, à leur misère morale et intellectuelle.

Soixante-deux surveillans obéissant à sept sous-brigadiers placés sous l'autorité d'un brigadier font, jour et nuit, autour des prisonniers un service fatigant, car il ne laisse pas une minute de repos à ceux qui en sont chargés. Vêtu de la tunique bleue au collet de laquelle brille une étoile d'argent et dont les boutons portent au centre un œil ouvert entouré des mots : *prisons de la Seine*, le surveillant va et vient sans cesse d'un bout à l'autre de la galerie confiée à sa garde; il regarde par le judas des cellules, il s'arrête, s'il entend un bruit anormal; il voit tout et n'est pas vu; tournant machinalement entre ses doigts la lourde clé qui ouvre toutes les portes, il glisse plutôt qu'il ne marche, et la nuit il ne peut porter que des chaussons de lisière afin que ses pas ne puissent troubler le sommeil des détenus. C'est en général un ancien militaire façonné aux habitudes de la discipline forcée et connaissant toutes les sévérités de la consigne. A le voir, on dirait qu'il participe de la prison même; il est muet comme elle, il ne rit pas; s'il parle, c'est à voix basse. C'est du reste une impression presque inévitable qui vous saisit

lorsqu'on parcourt ces vastes établissemens cellulaires; on s'y croit dans la chambre d'un malade, sensation instinctive et très juste, car les lésions morales sont des affections morbides tout aussi bien que les lésions de la chair. A force de vivre au milieu de détenus, le gardien les considère comme d'autres hommes, il n'a plus ni horreur ni pitié, il dit volontiers : « Ce sont des gens qui sont comme ça. » Avec eux, il est poli et même très doux, par indifférence d'abord et aussi parce qu'on le lui recommande. Il n'en est pas moins prudent, et c'est toujours à reculons qu'il sort d'une cellule. C'est lui qui veille à l'exécution stricte du règlement, dont les prescriptions très simples sont du reste faciles à suivre. — A cinq heures en été, à six heures en hiver, on sonne le lever à l'aide d'une cloche placée dans la rotonde; au bout d'une demi-heure, le détenu doit avoir décroché et roulé son hamac et balayé sa cellule; on ouvre alors la porte, et toutes les ordures sont enlevées par des prisonniers qui, sous le nom d'auxiliaires, sont chargés de certains services de domesticité dans l'intérieur de la maison; en même temps on distribue l'eau et le pain pour la journée. A huit heures, la soupe du matin est passée à chaque détenu dans une écuelle qu'on place sur la planchette du guichet; à trois heures, distribution du repas du soir; à huit heures, on sonne le coucher; le détenu rattache son hamac et fait son lit. C'est la fermeture ou, pour parler le langage des prisons, *le bouclage;* à dix heures, toute lumière doit être éteinte, à moins d'une autorisation spéciale accordée par le directeur, qui ne la refuse guère. Pendant la journée, le détenu travaille à l'une des industries autorisées dans la maison : nattes de jute pour paillasson, chaussons de lisière, piquage d'épingles sur cartes, brochage de cahiers de papier destinés aux écoliers, boutons, chaînettes de fer; quelques ouvriers spéciaux, tailleurs, cordonniers, travaillent à leur métier. En 1868, le nombre des journées de travail à Mazas a été de 221,231; elles ont rapporté 89,821 fr. 72 c., ce qui donne 40 c. en moyenne pour chaque journée. L'entrepreneur est représenté dans la maison par un contre-maître libre; mais il choisit en outre, sur la désignation du directeur, un certain nombre de détenus qui, plus attentifs ou plus intelligens que les autres, deviennent chefs d'atelier, portent sur la manche un galon rouge distinctif, communiquent, toujours en présence d'un surveillant, avec leurs camarades pour leur distribuer le travail, et jouissent dans toute la maison d'une liberté relative fort enviée. La moindre infraction aux règlemens les expose à perdre leur galon, à rentrer au rang des autres détenus et à voir *boucler* la porte de leur cellule, que les nécessités de leur service forcent à laisser ouverte toute la journée. A Mazas, les condamnés seuls sont astreints au travail, car nulle loi n'y peut contraindre les

prévenus sur le sort desquels la justice n'a point encore prononcé; mais il est rare que ceux-ci ne demandent pas, comme une faveur, d'être employés à une besogne quelconque pour fuir l'ennui qui les dévore dans leur solitude.

Chaque détenu se promène une heure par jour, il n'y est pas absolument forcé; mais lorsqu'il s'y refuse, on tâche d'agir sur lui par la persuasion, afin de lui éviter les maladies que le défaut radical d'exercice peut produire. Il y a cinq promenoirs à Mazas, inscrits dans les triangles formés par les hautes murailles extérieures des galeries. Ce sont littéralement des roues. L'enceinte circulaire forme les jantes; les préaux isolés sont les rayons; ils aboutissent à la *lanterne*, rotonde où se tient le surveillant et qui correspond au moyeu. Les hommes sont là comme des ours dans une fosse; ils vont et viennent lentement, sans communication possible avec leurs voisins, dont ils sont isolés par un mur, poussant mélancoliquement les cailloux, cherchant le soleil en hiver, l'ombre en été, levant la tête vers le ciel comme pour s'imprégner de lumière, suivant d'un œil d'envie l'oiseau qui vole, le nuage qui passe, ou regardant avec convoitise l'ouvrier libre qui circule parmi les fleurs épanouies dans le jardin des employés. Deux fois par semaine, les détenus reçoivent la visite des personnes autorisées à les voir; c'est dans ces circonstances que la prison se montre dans toute son implacable brutalité. Les parloirs sont composés d'un double rang de cellules placées face à face et séparées par un couloir qu'un surveillant parcourt incessamment; on peut se voir, mais à travers les mailles d'un treillage de fer; on peut se parler, mais à voix haute et près d'une oreille aux aguets; les parloirs de famille même, ceux que le détenu appelle volontiers le parloir de faveur, et où jamais on ne l'empêche de se rendre, à moins qu'il ne soit au secret, sont divisés par une grille; on ne peut ni se donner le baiser de consolation ni se serrer la main. Ce sont là des nécessités cruelles et qu'il faut subir; tout secret appartient d'abord à la prison, le détenu n'en a plus que l'écho. Les lettres qu'il écrit, à moins qu'elles ne soient adressées à ses juges, au préfet de police, aux chefs de service, sont lues avant d'être expédiées; celles qu'il reçoit sont lues avant de lui être remises. Aussi le greffier chargé de cette pénible mission est-il fort occupé au moment des deux distributions réglementaires que la poste fait chaque jour dans les prisons.

Les punitions sont rares et fort douces; nul, si ce n'est le directeur lui-même, après rapport des surveillans, enquête sur les faits reprochés et interrogatoire du détenu, n'a le droit d'en appliquer. Le pouvoir discrétionnaire du directeur n'est pas excessif. Toute punition qui dépasse cinq jours de cachot ne peut être infligée que

par le préfet de police lui-même. Le cachot est simplement une cellule démeublée qu'au besoin l'on rend obscure en fermant les volets. La nuit, le prisonnier y couche sur une paillasse; le jour, il n'a que les carreaux nus pour s'asseoir. Il y est privé de travail et au pain sec; mais il lui est permis de fumer, comme dans sa cellule. Les murs sont tailladés d'inscriptions dont quelques-unes, sinistres par leur violence, ne prouvent pas un grand esprit de repentir chez les condamnés. On a rarement besoin d'avoir recours au cachot, car les infractions au règlement sont peu communes, et la rébellion est inconnue. La solitude et le travail obligatoire matent l'homme le plus récalcitrant, et par une action lente, mais continue, désagrégent les plus robustes instincts de résistance. Aussi en 1868 on n'a prononcé à Mazas que 427 punitions, et cependant le mouvement général avait été de 10,159 entrées et de 10,158 sorties, qui ont représenté 387,977 jours de détention. A la fin du mois de décembre, la prison contenait 1,110 détenus; c'est là du reste le chiffre moyen de la population de Mazas.

Les prisonniers ne sont point dans un isolement aussi complet qu'on pourrait le croire, et notre système cellulaire, mitigé par l'influence de nos mœurs, est singulièrement moins rigoureux que celui des Américains; les surveillans, les contre-maîtres, le directeur, les avocats, qui ont des parloirs particuliers, les aumôniers, sont en rapports fréquens avec les détenus, et il n'est pas de jour que les portes des cellules ne s'ouvrent plusieurs fois. Le dimanche, à neuf heures précises, elles sont toutes, quoique maintenues closes par le verrou, entre-bâillées sur une largeur de 6 centimètres, car il faut que chacun puisse participer au service divin. Le haut de la rotonde qui occupe le centre du rond-point est disposé en chapelle; l'autel, le christ, les grands flambeaux, le prêtre qui officie, le diacre qui l'assiste, le prévenu vêtu en bedeau qui le sert, sont visibles de toutes les cellules étagées dans les six galeries, à la condition que le prisonnier appliquera son œil à l'ouverture de la porte. Cela est solennel et triste. Lorsque le prêtre debout, tenant son aspersoir en main, jette l'eau bénite vers toutes les cellules, on dirait qu'il donne l'absoute à des morts. Des prévenus choisis parmi ceux qui savent la musique chantent dans une sorte de tribune circulaire faisant face à l'autel; l'un d'eux joue de l'orgue, un autre donne le ton sur une contre-basse. Quand j'ai assisté à la messe de Mazas, on avait joint à ces chantres de hasard un détenu qui soufflait à toute poitrine dans un cornet à pistons; c'était bien mettre le diable dans un bénitier. J'avais cru jusqu'alors que les instrumens de cuivre, les flûtes et les tambourins, maudits jadis par Apollon, organes de la matière et des délires orgiaques, étaient sévèrement exclus des églises, ex-

cepté pendant les messes militaires. Néanmoins l'impression est très vive. Le retentissement de l'orgue et des chants grégoriens frappe les voûtes, retombe comme une tempête, se précipite dans les galeries ouvertes, et va réveiller chez bien des détenus des souvenirs qui pourront les émouvoir, mais ne les rappelleront pas au bien. Pour beaucoup d'entre eux, vagabonds et fils de voleurs, issus de la misère unie à la débauche, c'est là un langage ignoré dont ils n'ont jamais entendu la première parole, et dont la pompe austère, sinon terrible, peut les impressionner. Pour d'autres, c'est une distraction; pour bien peu, c'est un secours. A un moment, le ciel s'est découvert; par les hautes fenêtres, un rayon de soleil est entré comme un emblème éclatant de la liberté rêvée, de l'indépendance perdue, des jours de l'enfance, de ce bon temps où sans contrainte on courait à travers les champs. Mon cœur s'est serré, et pour tous ces pauvres hommes je n'ai plus senti qu'une commisération sans bornes. Par l'entre-bâillement des portes, on apercevait çà et là des faces collées, puis la blancheur du linge et des cheveux crépus qui passaient. J'ai voulu voir comment on écoutait la messe; j'ai parcouru une galerie et regardé dans trente-trois cellules. Trois détenus lisaient des prières; un, debout, la tête couverte, regardait vers l'autel; un autre était à genoux; un, ayant posé son *Paroissien*, tenait à la main une brochure illustrée; un autre, les bras appuyés sur la planchette de sa porte, la tête enfoncée dans ses bras, pleurait avec des sanglots qui le secouaient tout entier. Ne serait-ce que pour cet homme, la messe a été sanctifiée ce jour-là. Les vingt-six autres détenus, assis à leur table, travaillaient ou lisaient.

Mazas est bien gardé. Les grilles sont solides, chaque porte est toujours fermée, les murailles sont épaisses et hautes, les surveillans ont des yeux bien ouverts, et pendant la nuit on pose des sentinelles dans le chemin de ronde qui circule entre les deux enceintes (1). Aussi, depuis bientôt vingt ans, on n'a eu à constater aucune évasion; une seule tentative a eu lieu et n'a été déjouée que par des circonstances fortuites. Un ancien serrurier nommé Pierre Charreau, âgé de quarante-quatre ans, détenu en prévention, trouva moyen, dans la nuit du 2 au 3 mars 1860, d'enlever la fenêtre de sa cellule, de desceller les barreaux, de pénétrer dans les préaux, qu'il franchit, et d'arriver ainsi, sans avoir donné l'éveil, jusqu'au pied du premier mur d'enceinte. Là, ayant trouvé

(1) Autrefois les sentinelles dans les prisons avaient le fusil chargé, et recevaient ordre de tirer sur tout détenu qui tenterait de s'évader; mais depuis qu'un soldat malavisé a, le 31 décembre 1856, tué à la maison de détention pour dettes un Américain qui prenait l'air à sa fenêtre une heure avant d'être mis en liberté, on laisse les cartouches dans les gibernes, et l'on prie les sentinelles de se contenter de donner l'alarme.

quelques madriers qui servaient à des réparations, il en prit un, le dressa contre la muraille de telle sorte qu'il put atteindre le faîte. Il descendit en se laissant glisser sur la poutre qu'il avait attirée jusqu'à lui, et se trouva dans le chemin de ronde où le factionnaire, bien enfoui au fond de sa guérite, dormait probablement enveloppé de sa capote. Charreau voulut escalader le dernier mur; mais il s'en fallait de 6 mètres que le madrier fût assez long. Il revint alors sur ses pas, et, après avoir arraché la grille de l'égout qui, desservant la prison, aboutit au point de jonction du quai de la Râpée et du boulevard Mazas en amont du pont d'Austerlitz, il tenta de gagner ainsi les berges de la rivière et de saisir

Ce bijou rayonnant nommé la clé des champs;

mais il avait compté sans la Seine, qui, grossie et violente, remplissait l'égout et battait la voûte. Le malheureux, qui ne savait point nager, lutta, grelottant, ballotté, à demi asphyxié. Il eut peur de mourir; il refoula sa voie et revint se coucher dans sa cellule, où, dès le matin, il fut retrouvé trempé et transi de froid. Il fut immédiatement transporté aux Madelonnettes, où il fut gardé à vue jusqu'au jour où, dans son audience du 4 mai 1860, la cour d'assises le condamna à douze ans de travaux forcés.

Si Mazas est la prison modèle du régime cellulaire, Sainte-Pélagie montre, malgré les soins de l'administration, malgré l'incessante vigilance des hommes qui la dirigent, les inconvéniens sans nombre du régime en commun. Le premier défaut de Sainte-Pélagie est d'être une vieille maison appropriée tant bien que mal aux nécessités qu'elle doit satisfaire. Bâtie en 1665 par Marie Bonneau, veuve de Beauharnais de Miramion, et placée sous l'invocation de la comédienne qui scandalisait Antioche au ve siècle avant d'avoir embrassé le christianisme, la maison servait de refuge aux filles de mauvaise vie; elle reçut aussi des enfans en correction et relevait de l'hôpital-général. Affectée en partie aux détenus pour dettes du 17 mars 1797 au 4 janvier 1834 (1), elle forme un large quadrilatère bordé par les rues du Battoir, du Puits-de-l'Hermite, de Lacépède et de la Clé, où s'ouvre l'entrée principale. Là, plus de cellules, plus de préaux isolés; des ateliers, des cours, des dortoirs, où les détenus sont mêlés les uns aux autres. Un corps de logis est spécialement réservé aux prisonniers politiques, ce qui permet à ceux-ci de n'avoir aucune communication avec les condamnés criminels. Chaque année, on rebadigeonne les murailles, on répare les escaliers, on enduit les

(1) Sainte-Pélagie était alors divisée en deux parties distinctes : *la dette*, qui s'ouvrait rue de la Clé, *la détention*, qui s'ouvrait rue du Puits-de-l'Hermite.

piliers avec du bitume, on améliore les aménagemens; mais, on a beau faire, cette vieille masure plie sous le faix du temps, elle sue je ne sais quelle vétusté sale et repoussante qui la rend horrible. Les détenus n'ont pas de réfectoires, ils mangent dans la cour; c'est dans la cour aussi qu'ils font leur toilette à une fontaine banale; quand il pleut, ils se tiennent dans une vaste salle située au rez-de-chaussée, composée de sept ou huit chambres dont on a jeté les refends par terre tout en conservant des portions de gros murs, salle basse dont les pavés se soulèvent, qui offre partout des angles obscurs que pénètre bien difficilement l'œil des gardiens. C'est là, dans ces lieux de réunion redoutables, dans ce *chauffoir*, qu'on chuchote le langage parlé dans les villes maudites, qu'on se vante de ses hauts faits, qu'on en médite de nouveaux, qu'on prépare longtemps à l'avance les bons coups que l'on pourra faire quand la peine sera expirée, qu'on organise ces associations qui mettent la police sur pied, terrifient les honnêtes gens et lassent la justice. On entre là après avoir commis une peccadille, on en sort préparé au crime et mûr pour le bagne. Le système en commun, si l'on s'obstine à le conserver par un esprit de philanthropie mal entendu, doit tout au moins être appliqué dans des maisons larges, disposées précisément en vue de la surveillance, sous l'œil incessamment ouvert d'une armée de gardiens. Sous aucun prétexte, on ne doit lui donner pour asile des lieux qui semblent destinés à faciliter aux détenus leurs conciliabules secrets. Il est certain que le régime en commun fournit trois fois plus de récidivistes que le système de l'isolement. Quant à la moralité, ce qu'elle souffre dans de pareils cloaques où l'égout social semble avoir dégorgé toutes ses immondices, on ne peut le soupçonner. La promiscuité des cours, des ateliers, des dortoirs, engendre une corruption indicible. Il y a quelques années, un magistrat éminent, visitant Sainte-Pélagie, demanda au directeur quel était le résultat du régime en commun. Pour toute réponse, celui-ci lui mit sous les yeux les correspondances que les détenus échangeaient entre eux et qu'il avait saisies. Le magistrat, comme membre du parquet, plus tard comme conseiller à la cour impériale et président des assises, avait vu se dérouler devant lui ce que la débauche a de plus hideux. Il recula d'horreur, et, à l'heure qu'il est, après plus de dix ans, il ne peut en parler sans dégoût.

Tous les prisonniers de Sainte-Pélagie ne vivent pas au milieu de la tourbe immonde qui remplit la maison. Quelques-uns obtiennent d'être *à la pistole*, c'est-à-dire de partager une chambre avec trois ou quatre compagnons, moyennant une redevance quotidienne qui varie de 10 à 20 centimes. Les *pistoliers* forment l'aristocratie de l'endroit; en général, ils restent volontiers chez eux et ne descen-

dent pas dans la cour lorsque les détenus y prennent leur récréation, c'est-à-dire de 9 à 10 heures du matin et de 3 à 4 heures du soir. Les plus favorisés sont seuls dans leur petite chambre; mais c'est là une rare bonne fortune que la direction ne peut accorder à tous ceux qui la sollicitent, car elle manque d'emplacement, et se voit forcée de tasser dans des pièces trop étroites tous les condamnés qu'on lui envoie. Le mouvement de 1868 a été de 2,448 entrées et de 2,694 sorties; les journées de travail ont formé un total de 227,363, et la maison contenait 522 détenus au 31 décembre. Pour garder tout ce mauvais monde et l'assouplir à une discipline fortifiante, 1 brigadier, 1 sous-brigadier et 21 surveillans ne suffisent pas; un seul gardien peut sans peine embrasser du regard tous les détails d'une galerie cellulaire, mais il lui est matériellement impossible de parcourir à la fois plusieurs dortoirs ou plusieurs ateliers; c'est cependant ce qu'il devrait faire à Sainte-Pélagie pour être certain que tout est dans l'ordre. Si la moralité, sous toutes ses formes, est singulièrement blessée par le régime en commun, il faut reconnaître que le travail y gagne. On a beau être vicieux, paresseux, dénué de force morale; on n'abdique jamais une certaine part d'amour-propre, celle qui fait l'émulation. Aussi à Sainte-Pélagie, contrairement au spectacle navrant qui vous attriste dans presque toutes les parties de la maison, on trouve dans les ateliers une activité édifiante et de bon aloi. On y travaille, et très-sérieusement; bras nus et le *frappe-devant* à la main, des ouvriers forgent des vélocipèdes; des tailleurs accroupis cousent des habits pour les établissemens de confection, des jeunes gens font des boutons de cuivre à coups de balancier, d'autres agencent dans un frêle étui de papier gauffré des éventails-écrans en linon ou en marceline; on fait des chaînes, occupation cruelle pour des prisonniers; on découpe des abat-jour dans de gros papiers qu'on a préalablement passés à une teinture verte composée d'oxyde de cuivre et d'arsenic, métier fort malsain qui force le médecin de la prison à faire distribuer chaque jour un litre de lait, comme antidote, aux hommes qui l'exercent. De plus on astreint ceux-ci à prendre chaque mois deux bains ordinaires et deux bains sulfureux. Je voudrais bien que les femmes, j'entends celles qui donnent le ton et fixent la mode, pussent visiter Sainte-Pélagie; elles y verraient comment on fabrique ces faux chignons qu'elles se suspendent impudemment à la nuque ou qu'elles laissent flotter sur leurs épaules. Un atelier est occupé à ce genre de besogne, qui n'exige qu'un facile apprentissage. Tous les cheveux achetés sur des têtes douteuses, ramassés un peu partout, arrachés du démêloir, roulés sur une carte, jetés à la borne et piqués par le crochet du chiffonnier, sont assemblés d'après les

nuances, divisés selon les longueurs, et, après un nettoyage qui ne les rend guère plus ragoûtans, envoyés à Sainte-Pélagie, où des détenus passent la journée à les fixer sur un fil de soie. De là, lorsqu'ils auront été massés d'après les règles de l'art, ils s'en iront rue Notre-Dame-de-Lorette ou au faubourg Saint-Germain.

Toutes les dépendances de Sainte-Pélagie sont serties d'une haute muraille dont la partie supérieure forme terrasse et qui les enferme dans un carré régulier. Le soir, on place là des sentinelles qui planent sur les cours et sur les bâtimens. Malgré cette surveillance auxiliaire, on peut se sauver. Le 12 juillet 1835, 28 détenus politiques trouvèrent moyen de s'enfuir, et lorsque le directeur, fort effarouché, vint lui-même apporter cette nouvelle à M. Gisquet, celui-ci se contenta de rire en disant : « Tant mieux, la république déserte. » Il y a quatre ans, le 26 janvier 1865, un Anglais nommé Thomas Jakson, condamné à cinq années de prison et qui avait obtenu par grâce spéciale de faire son temps à Paris, se hissa hors du pavillon central en passant par une lucarne qui est auprès de l'horloge ; marchant le long des toits, il parvint à jeter sur le mur d'enceinte une corde munie d'un crochet à l'aide de laquelle, profitant d'une pluie torrentielle qui assourdissait le bruit de ses mouvemens, il parvint à se laisser tomber dans la rue. Les mauvaises langues prétendent qu'il alla choir sur la guérite même du factionnaire. On s'aperçut de l'évasion le lendemain matin, et l'on chercha le fugitif avec le plus grand zèle; mais comme il avait décampé à sept heures du soir, que le train *express* pour l'Angleterre partait à huit, il est fort probable qu'il était à Londres lorsqu'on s'imaginait de vérifier s'il était encore à Paris.

Les deux systèmes pénitentiaires si différens qui ont amené la construction de Mazas et le maintien de Sainte-Pélagie sont mis en présence pour fonctionner côte à côte dans une prison destinée à remplacer celle des Madelonnettes, récemment détruite. La maison de détention de la Santé, bâtie dans la rue de ce nom, à l'angle du boulevard Arago, est sans contredit la plus belle et la meilleure prison qui existe en Europe. Elle est mi-partie cellulaire et mi-partie en commun ; chacun de ces deux quartiers peut contenir 500 détenus ; dans l'année 1868, elle en a vu entrer 3,525 et sortir 3,304, qui ensemble ont fourni 171,194 journées de travail; au 31 décembre, elle en renfermait 695 (1). L'expérience de Mazas a servi, et l'on a modifié certains aménagemens de façon à les rendre plus pratiques. Le détenu couche sur un vrai lit, qui peut se relever et être

(1) Le personnel du service de surveillance est composé de 40 hommes, de 2 sous-brigadiers et de 1 brigadier.

fixé contre la muraille; la table est un abattant qui s'appuie sur une potence de fer à charnière; la chaise est remplacée par un escabeau; le parquet est composé de feuillets de chêne disposés en point de Hongrie. De plus chaque culte trouve un local spécial : ainsi il y a non-seulement la chapelle catholique, mais un prêche cellulaire, un autre en commun, sont réservés aux protestans, de même qu'une petite synagogue est consacrée aux israélites; il faut les impérieuses nécessités de la prison pour que ces frères ennemis puissent vivre en si proche voisinage. La partie de l'édifice affectée au régime en commun est établie selon le système auburnien, c'est-à-dire que les détenus y sont mêlés, pendant la journée, dans les ateliers, dans les réfectoires et dans les préaux, mais que la nuit ils sont mis en cellule et dorment dans un isolement absolu, méthode fort bonne et qui mérite d'être généralisée en attendant que l'expérience ramène au régime cellulaire pur et simple. Un fait démontrera combien les progrès s'accomplissent lentement lorsqu'ils sont soumis au bon vouloir du budget. Cette prison est la seule à Paris qui possède un lavoir abrité, construit exprès, où les détenus peuvent le matin, en sortant du lit, faire leurs ablutions. Pourtant les hommes à qui incombe la surveillance supérieure des prisons savent bien que la propreté, outre les avantages sanitaires qui en résultent, est pour ainsi dire la forme extérieure de la moralité, et qu'il est indispensable que les prisonniers la pratiquent sans entrave comme sans réserve. Les cours sont spacieuses, et dans les ateliers l'air et le jour entrent à grands flots. On y fabrique des paillassons, des parapluies, des boîtes à bougie; on y tourne des pommes de cuivre, on y lisse du papier de couleur, on y fait des chaussons, et l'on ne paraît pas trop s'y ennuyer. En présence de ces deux systèmes opposés et qui se côtoient dans des conditions si diverses, sous l'œil du même directeur, il est une expérience facile à enregistrer et qui rendrait de grands services à ceux que préoccupe la solution du problème pénitentiaire : relever avec soin sur deux registres séparés les détenus isolés et les détenus en commun, pour constater, au bout d'un laps de temps déterminé, quel est le système qui envoie le plus de récidivistes devant les tribunaux. Le directeur actuel de la prison de la Santé est un homme plein d'intelligence et de bon vouloir; un tel travail, basé sur les données certaines que mieux que tout autre il peut recueillir, est fait pour le tenter, et constituera un document du plus haut intérêt.

III.

Comme Sainte-Pélagie, Saint-Lazare est une vieille maison, énorme, mais décrépite, excellente pour un couvent, désastreuse pour

une prison, avec larges cours plantées d'arbres, escaliers à rampes de bois, dortoirs sous les combles, pistoles installées dans des chambres assez aérées, ateliers pris au hasard dans les premières salles venues, vastes réfectoires, hautes murailles, chapelle suffisante et nue, petit oratoire élevé sur l'emplacement même de l'appartement de saint Vincent de Paul, car c'est là que fut le berceau de l'ordre des lazaristes. C'est la seule maison qui à Paris soit destinée à recevoir des femmes. On a beau les séparer par catégories, dans des quartiers distincts et les clore de grilles; le vice d'un pareil entassement saute aux yeux. Quatre divisions renferment les prévenues, les condamnées, les jeunes filles qui subissent la correction paternelle, enfin les filles publiques détenues administrativement. Et comme si ce n'était pas assez de cette agglomération au moins singulière, on a fait venir à Saint-Lazare une certaine quantité de recluses infirmes empruntées au dépôt de mendicité de Saint-Denis, qui est tellement encombré qu'on n'y trouve plus de place. Jamais un médecin n'aurait l'idée de mettre dans le même hôpital des malades ordinaires et des individus atteints de maladies contagieuses infailliblement mortelles. Cependant c'est ce qu'on fait à Saint-Lazare. Ce n'est point qu'un tel état de choses n'ait vivement frappé la préfecture de police; mais dans l'espèce elle n'est que pouvoir exécutif : elle répond des prisonniers et ne fait point bâtir les prisons. Elle réclame, elle proteste, et, comme elle n'a point de budget, elle est bien obligée d'en passer par où l'on veut. Dès 1842, elle demanda la construction d'une maison destinée à recevoir les prévenues, les détenues au-dessous de seize ans et les jeunes filles mineures enfermées par voie de correction paternelle. Elle s'adressa naturellement à celui qui tient les cordons de la bourse, au conseil municipal, qui répondit qu'il n'avait point d'argent. Elle renouvela ses instances en 1843, 1849, 1851; elle démontra, et cela n'était point difficile, le danger de la situation faite aux détenues et à l'administration, car c'est celle-ci qu'on accuse d'abord et sans chercher à se rendre compte des obstacles qui paralysent ses efforts; même réponse, point d'argent. Le 22 juin 1867, une loi supprime la contrainte par corps et va rendre libre la maison de détention pour dettes. Vite, il faut profiter de cette circonstance favorable et placer enfin convenablement des enfans qu'il s'agit d'arracher à la corruption et à la gangrène morale qui s'attachent à elles dans cette maison pestiférée de Saint-Lazare. Le préfet de la Seine, consulté, répond qu'il va faire mettre en vente les matériaux composant la prison de Clichy. On insiste avec toute sorte de bonnes raisons; en 1868, la lutte continue; au mois de février 1869, elle reprend de plus belle. La question en est là; depuis dix-sept ans, elle n'a point fait un pas. On démolira l'ancienne prison pour dettes,

on en vendra les matériaux et les terrains, on ne construira pas de maison de correction paternelle pour les jeunes filles, et il n'en sera que cela (1). Hélas! tant de magnifiques, ruineuses et inutiles casernes, tant d'églises splendides et nouvelles qui donnent satisfaction aux vanités de la morale extérieure, et pas une maison de refuge où des enfans qu'une heure d'oubli a fait déchoir, qu'il faut sauver à tout prix, rendre au mariage, à l'honneur, à la maternité, puissent trouver un abri pour se repentir et s'améliorer loin des filles publiques et loin des voleuses! Nous sommes ainsi faits en France, et, pourvu que nous ayons le superflu, nous excellons à nous passer du nécessaire.

Veut-on savoir le résultat de ces économies qui gaspillent des âmes pour sauver des écus? Toute jeune fille qui entre en correction à Saint-Lazare en sort vicieuse et pourrie jusqu'au fond du cœur. J'ai sous les yeux deux livres de messe saisis sur une enfant de seize ans à peine, qui venait de passer trois mois, sur la demande de son père, dans cette maison maudite où les murailles suent la luxure. Sur les marges, sur les blancs laissés par les alinéas, la petite prisonnière a écrit ses pensées; plusieurs fois les dates sont indiquées, on peut donc suivre la progression; elle est effroyable. Saint Antoine dans le désert ne fut pas plus tenté. A mesure que les jours s'écoulent, que l'influence des compagnes pèse davantage, le langage s'accentue, les rêveries se formulent, le sentiment s'égare, change d'objet, devient maladif, outré, hors nature, et fait croire qu'on lit les élucubrations d'une échappée de Bicêtre. C'est là qu'on peut constater le danger des milieux où semble s'être figée une tradition démoniaque qui atteint et pénètre; rien n'y fait, ni l'exemple prêché, ni la dure discipline, ni la tutelle un peu rêche des sœurs de Marie-Joseph, ni les sermons du prêtre, ni les exhortations des dames visiteuses, ni les lectures d'un ordre moral trop abstrait qu'on leur fait souvent entendre. Celle qui entre là est perdue à moins de miracle, et le temps des miracles est passé. Les pauvres brebis égarées qu'on pousse dans ce mauvais bercail travaillent ensemble pendant le jour et dorment la nuit, comme on fait à la Santé, dans des cellules séparées. Avec leur robe brune, leur petit béguin, leur maintien qu'elles s'efforcent de rendre modeste, quelques-unes sont charmantes et font involontairement penser à Manon Lescaut.

Les autres détenues sont pêle-mêle jour et nuit; dans les dortoirs, les couchettes sont pressées les unes contre les autres, et dans les ateliers les chaises se touchent; un sous-brigadier et onze surveil-

(1) Le 20 juillet dernier, les terrains de l'ancienne prison pour dettes ont été mis en vente au prix de 1,500,000 francs et n'ont point trouvé d'acquéreur.

fans font le service des guichets d'entrée; seul le brigadier a le droit de pénétrer dans le quartier des femmes, dont les hommes sont sévèrement exclus. La maison, quoique sous l'autorité d'un directeur, est conduite, depuis le 1er janvier 1850, par les sœurs de Marie-Joseph, auxquelles les longs vêtemens de laine, les voiles bleu et noir, donnent parfois, au fond des corridors demi-obscurs, l'air d'une apparition. La maison ne chôme pas, les allées et venues y sont incessantes, et plus d'une fois par jour les lourdes voitures cellulaires s'en font ouvrir les portes; en 1868, les entrées de prévenues et de condamnées ont été de 2,859, les sorties de 2,720; la correction a vu entrer 232 jeunes filles, dont 212 sont sorties; quant aux prostituées, elles ont donné 4,831 pour les entrées, et 4,719 pour les sorties; le total des recluses infirmes a été de 200. Tout ce personnel qui, au 31 décembre, était représenté par 1,026 détenues de toute catégorie, a été assez paisible, car il n'a été atteint que par 201 punitions, et il a fourni 419,164 journées de travail.

C'est à Saint-Lazare, dans de vastes bâtimens annexés à la maison principale, que se trouvent les magasins généraux et la boulangerie des prisons de la Seine. Jour et nuit, les fours flambent, les pétrins sont en action; la moyenne des fournées est de 32 par vingt-quatre heures, donnant chacune 230 pains. La lingerie est intéressante à visiter; il y plane une vague odeur d'eau de javelle qui prouve au moins que les lessives sont fréquentes. Sous la direction d'une femme alerte et fort entendue, les chemises, les draps, les chaussettes, les bonnets sont rangés dans des casiers séparés. Plus loin, voici les camisoles de force en toile à voile, bouclées de sept courroies, destinées à réprimer la résistance des furieux ou à paralyser toute velléité de suicide chez les condamnés à mort; ailleurs voilà les suaires en grosse toile bise dans lesquels on roulera les prisonniers qui auront enfin vu tomber les chaînes de cette vie. Dans un autre corps de logis pourvu de larges emplacemens, on a empilé les couvertures, les vestes, les pantalons, objets de drap qui doivent être soustraits à l'action dévorante des mites. Tout le linge, tous les vêtemens portés par les détenus de Paris sortent de cette lingerie, de ce vestiaire, et y rentrent. Chaque année, on fait une vente générale des objets qui sont hors de service. Qui croirait que ces loques usées dans les cellules et dans les préaux ont encore une valeur? Le vieux linge est acheté par les hôpitaux, qui en font d'excellente charpie. Les fabricans de papier, trouvant là de la vraie toile de chanvre, s'en emparent pour obtenir ces belles feuilles de papier Tellière ou de Hollande qui deviennent de plus en plus rares: les chiffons trop lacérés pour être utilisés de la sorte sont acquis par les administrations de chemins de fer, qui les confient aux chauf-

feurs pour nettoyer les cuivres des locomotives; les souquenilles de laine sont aussi fort recherchées, on les dépèce, on les carde à nouveau, on les file, et on en fait des draps légers dans lesquels les maisons de confection savent tailler des vêtemens à bon marché.

Ce qu'on ne peut obtenir pour les jeunes filles, on l'a fait depuis longtemps déjà pour les garçons; *la Petite-Roquette* leur est consacrée; elle renferme les prévenus, les condamnés au-dessous de seize ans et les enfans mineurs contre lesquels les parens ont obtenu du premier président du tribunal de la Seine une ordonnance de correction. Le système est cellulaire; mais dans le principe la maison avait été disposée en vue du régime auburnien : les aménagemens n'ont donc été faits qu'après coup, de sorte qu'ils sont toujours restés insuffisans, que les cellules sont trop petites, et que, sous le rapport physique, les enfans ne sont point dans des conditions irréprochables. Le chauffage surtout est à modifier de fond en comble; un poêle placé à l'extrémité d'une galerie est censé donner une chaleur normale à toutes les cellules : aussi, en hiver, la température est toujours très basse, et dans certaines chambrettes éloignées du foyer elle n'atteint guère que zéro. Les enfans sont assujettis au travail; ils font des chaînettes de cuivre, des clous dorés; les plus jeunes, ceux qui sont si petits qu'on ne peut leur donner aucune notion d'un métier quelconque, effilochent le vieux linge et font de la charpie. Il n'y a pas de prison qui laisse une impression plus triste, à laquelle il ne faut cependant pas s'abandonner, car, pour des enfans, le régime de l'isolement absolu est le seul qui puisse mener au salut, puisqu'il les arrache à la contagion de l'exemple. Malgré tous les raisonnemens qu'on peut se faire, on est ému en pensant que ces pauvres êtres sont des enfans, qu'ils sont précisément dans l'âge où l'on a besoin de liberté, de jeux, de mouvement; on oublie leur dépravation précoce, à laquelle il faut porter remède, et l'on trouve seulement que pour de si petits oiseaux la cage est bien épaisse. On en a soin; leurs parens, quand ils en ont, viennent les visiter au parloir; on leur donne quelques leçons de lecture et d'écriture, on les mène à la messe dans une chapelle en amphithéâtre, où chaque enfant est enfermé dans une sorte de guérite qui lui permet de découvrir l'autel et l'empêche de voir son voisin. Ils ont des préaux cellulaires où ils se promènent avec une mélancolie navrante et où ils doivent faire leur toilette. Là ils ont des cerceaux et peuvent jouer dans les quelques mètres carrés qui leur sont accordés; mais l'espace est bien restreint, le cercle roulant a promptement touché les murs, et les enfans, fatigués de cette distraction illusoire, rêvassent au lieu de s'amuser. J'en ai avisé un, un beau bambin carré des épaules et bien solide sur ses petites jambes. — Quel âge as-tu? — Onze ans. — Qui t'a fait

mettre ici? — Ma tante et maman. — Pourquoi? — Parce que deux nuits de suite j'ai été coucher dehors, près des murs du Père-Lachaise. — Et pourquoi as-tu découché? — Parce qu'il fait trop chaud à la maison.

Des numéros de différente couleur, marqués sur la plaque indicative, distinguent les diverses catégories auxquelles les détenus appartiennent. Le noir est réservé au prévenu, le rouge aux enfans de la correction paternelle; le noir et un chiffre individuel sont attribués aux condamnés. Lorsque j'ai visité la maison le 15 juin 1869, elle était fort silencieuse et comme abandonnée; elle ne renfermait que 151 prisonniers : 82 détenus à la requête de leur famille, 31 prévenus attendant le jugement, 19 condamnés à moins de 12 mois, 19 condamnés à plus d'un an. Pendant l'année 1868, le mouvement général a été de 1,171 entrées et de 1,207 sorties; au 31 décembre, il restait 149 enfans sous les verrous, et le total des journées de travail avait été de 65,071. Actuellement la Petite-Roquette ne poursuit plus le grand but d'utilité pour lequel son vrai fondateur l'avait créée à nouveau. L'impératrice, émue d'un discours prononcé le 13 juin 1865 devant le corps législatif par M. Jules Simon, se rendit à la maison de correction paternelle, l'examina en détail, interrogea tous les détenus les uns après les autres, et, trouvant que le régime auquel on soumettait les enfans n'était point compatible avec leur âge, institua une commission dont elle prit la présidence, et dont un député fut nommé rapporteur. On devait étudier la question et décider si la détention prolongée des enfans à la Petite-Roquette n'était point contraire à l'esprit de la loi du 5 août 1850, qui dit : « Article 3. Les jeunes détenus acquittés en vertu de l'article 66 du code pénal comme ayant agi sans discernement, mais non remis à leurs parens, sont conduits dans une colonie pénitentiaire... Article 4. Les colonies pénitentiaires reçoivent également les jeunes détenus condamnés à un emprisonnement de plus de six mois et qui n'excède pas deux ans. » Était-on vraiment en dehors d'une loi évidemment faite pour les enfans de la campagne? Le point était discutable; mais, ne l'aurait-il pas été, le sentiment qui avait motivé l'infraction était tellement humain et généreux qu'on aurait dû en tenir compte. La commission devait apprécier « si c'est la loi qui doit être amendée, ou si c'est le système de détention suivi à la Roquette qui doit être modifié. »

Le rapporteur, au lieu de prendre pour point de comparaison avec la maison cellulaire de la Roquette toutes les colonies pénitentiaires, choisit la colonie de Mettray, qui seule parmi toutes, et à cause de son éminent directeur, donne des résultats satisfaisans. Dès lors la cause était jugée avant même d'avoir été entendue. De plus,

— et ce fut là une grave erreur, — au lieu d'établir son calcul sur des détenus de même origine, il a confondu ensemble ceux des villes de province, ceux de Paris, ceux des campagnes, et ne s'est point préoccupé de ce qu'ils étaient devenus après leur libération, de sorte que les élémens de la discussion, faussés dès l'origine, ont amené une conclusion qui me semble erronée. Si l'on raisonne sur les mêmes espèces, on verra que la colonie de Mettray, de janvier 1840 à juin 1866, a reçu 444 enfans nés dans le département de la Seine, sur lesquels, à la dernière date, 329 avaient été rendus à la liberté. Sur ces 329 enfans élevés et corrigés dans la colonie pénitentiaire modèle par excellence, 89 ont eu de nouveau à comparaître devant les tribunaux, et ont été frappés de 335 condamnations. C'est là une proportion énorme et que la Petite-Roquette, presque exclusivement composée de Parisiens (91 sur 100 en moyenne), n'a jamais donnée. L'enfant de Paris est réfractaire au labeur des champs; à Mettray, on lui apprend l'agriculture, et à sa libération, revenu dans sa ville natale, il ne sait aucun métier et vole de nouveau; à la Roquette, on lui fait faire un apprentissage, et on lui enseigne un état dont plus tard il pourra vivre. En s'en tenant à la lettre de la loi, en dirigeant vers les colonies pénitentiaires départementales les jeunes détenus de la Petite-Roquette, on s'est bien hâté, et l'on a tranché d'un seul coup une question qui demandait à être étudiée par des hommes spéciaux et appréciée en dehors de toute émotion. Les sommiers judiciaires enregistrant les récidives diront plus tard si l'on n'a pas agi avec une précipitation peu conforme au caractère sérieux que doit toujours revêtir un homme d'état. Ce qu'il fallait modifier, c'est la prison elle-même, qui est mal distribuée, c'est la loi, qui est défectueuse, car elle jette dans une promiscuité pleine de périls des enfans que l'isolement avec le travail, l'étude, des soins attentifs, peut seul arracher au mal dont ils trouveront tous les élémens groupés et comme réunis à dessein dans les colonies pénitentiaires.

Il fallait, puisqu'on était animé par l'amour du bien, revenir au système que Gabriel Delessert avait inauguré et que des considérations économiques puériles ont fait changer. Comme dans le principe il fallait agir sur ces jeunes âmes principalement par l'émulation, il était bon de maintenir l'isolement, mais l'isolement tel qu'on l'avait appliqué pendant les premières années, l'isolement qui enlevait l'enfant à la compagnie toujours pernicieuse de ses camarades et le laissait en communications très fréquentes avec les professeurs de grammaire, de chant, de dessin, avec les aumôniers, avec les inspecteurs. Il eût fallu à ces enfans débiles, rachitiques, malingres, usés par des débauches dont la précocité est stupéfiante, rendre la nourriture substantielle qu'ils avaient jadis, et qu'on leur a retran-

chée par suite d'une mesure regrettable. Au lieu de jeter ces petits vagabonds dans les hasards de la vie agricole, il eût été meilleur de les laisser sous l'influence directe de la Société de patronage, qui s'en occupait. Tout enfant détenu en vertu de l'article 66 du code pénal pouvait de la sorte se réhabiliter et marcher dans la bonne voie. Il avait lui-même, pour ainsi dire, entre les mains, la clé de sa cellule; lorsque, dans la prison, il avait appris à lire et à écrire, qu'il avait fait sa première communion, qu'il s'était montré docile, on le mettait en apprentissage dehors, dans un atelier libre; s'il s'y conduisait bien, il y restait, s'y perfectionnait; s'il y donnait le mauvais exemple, on le réintégrait à la Petite-Roquette. Les résultats obtenus ainsi étaient si précieux qu'ils auraient dû amener un changement radical dans le système pénitentiaire, car l'enfant, sa peine terminée, trouvait sans transition de l'ouvrage et le pain quotidien dans l'atelier où il avait travaillé. Aujourd'hui tout est remis en question; la difficulté de l'embauchage pour le prisonnier libéré s'accentue de nouveau; on a agi sans réflexion; on a *senti* au lieu de raisonner, et les jeunes détenus parisiens vont aller maintenant achever de se perdre dans ces colonies pénitentiaires, qui pour beaucoup seront la première étape de la longue et terrible route dont la dernière station est au bagne, sinon sur l'échafaud.

Aux termes de la loi, tout individu condamné à plus d'une année d'emprisonnement, ne serait-ce qu'à un an et un jour, doit être transporté dans une des vingt-six maisons centrales établies dans les départemens; on ne garde donc, sauf exceptions motivées, dans les prisons de Sainte-Pélagie, de Saint-Lazare et de la Santé que les détenus frappés d'une peine n'équivalant pas à plus de douze mois. Aussi tous les condamnés qui doivent être dirigés sur les maisons de réclusion ou sur le bagne sont provisoirement enfermés à la Grande-Roquette, qui s'appelle administrativement le *Dépôt des condamnés*. Cette prison est célèbre parmi les malfaiteurs, car elle sert d'antichambre à la guillotine. Elle est établie d'après le système auburnien; les prisonniers, réunis pendant le jour dans de grands ateliers, travaillent à des œuvres de ferronnerie, à des préparations de cuir et à d'autres métiers faciles à apprendre. En 1868, le mouvement des entrées a été de 2,020, celui des sorties de 2,324; 357 détenus restaient sous clé au 31 décembre, et les journées de travail ont été au nombre de 177,915. C'est une prison qui n'a rien de particulier, les cours en sont larges et très aérées, et la discipline y est plus sévère que dans les autres maisons de détention du département de la Seine. A certain jour, elle s'anime. La grille et la lourde porte qui ferment l'entrée s'ouvrent pour laisser pénétrer dans la première cour un grand omnibus à quatre

chevaux qui vient chercher les *centrals* et les forçats pour les conduire au chemin de fer. Avant qu'ils ne partent pour leur destination, qui bien souvent est Cayenne ou la Nouvelle-Calédonie, ils sont rasés, et le *barberot* (barbier) leur taille les cheveux en échelle, à coups violens qui laissent apparaître la peau du crâne et lui donnent une apparence zébrée. C'est la coiffure distinctive du forçat; puis le condamné se déshabille complétement, nu comme Dieu l'a fait. Lorsqu'il est dans cet état, on procède au *grand rapiot*, c'est-à-dire à une perquisition minutieuse. Un des surveillans conducteurs qui doivent escorter le prisonnier jusqu'au bagne lui regarde dans la bouche, sous les aisselles, entre les doigts des pieds, pour voir s'il ne cache pas quelque lime ou de l'argent. Est-ce tout? Non pas; on fait pencher le malheureux en avant, on lui ordonne de tousser avec force, et au même instant on lui applique une claque sur le ventre. Le but de cette opération qui n'a rien de douloureux est assez délicat à expliquer. Jadis il était de tradition parmi les hommes des chiourmes et des geôles que certains prisonniers possédaient une herbe merveilleuse qu'on appelait *l'herbe à couper le fer*. Vidocq, qui s'échappa plusieurs fois de prison et du bagne, savait bien où elle poussait. Depuis ce temps, le scepticisme a fait quelques progrès, l'on est moins crédule, et l'on sait que les voleurs excellent à cacher dans une partie secrète de leur corps un étui qu'ils appellent le *bastringue*, et qui est un véritable nécessaire de serrurier. C'est pour les débarrasser de cet instrument baroque qu'on les visite avec tant de précautions. J'ai un de ces *bastringues* sous les yeux : il est en étain; fermé, il ressemble à l'étui dont les tailleurs font usage; il contient une lame de poignard, une vrille, une lime à bois, une scie à bois, une scie à fer, qu'on peut monter en archet et qui a cinq lames de rechange; il n'y a pas de chaîne qui puisse résister à un pareil outillage bien manié. — Quand cet examen est terminé, le condamné revêt du linge et des habits apportés exprès, puis on lui attache les jambes dans des anneaux de fer reliés par une chaînette assez longue pour lui permettre de marcher, trop courte pour le laisser courir; les *bracelets* sont fermés à l'aide d'une clé qui manœuvre un boulon à vis dont la tête est assez enfoncée dans l'orifice pour ne pouvoir être atteinte à la main. On fait l'appel des noms, chaque condamné doit répondre et indiquer en même temps *sa masse*, c'est-à-dire l'argent que le greffier a confié pour lui au conducteur et qui ne lui sera remis qu'à destination. J'ai vu un de ces misérables qui, frappé d'une condamnation à vingt ans de travaux forcés, partait pour Toulon et de là pour la Nouvelle-Calédonie; sa masse se composait de 17 sous. — En voiture cellulaire, les condamnés sont conduits à la gare, où, depuis le mois de juin 1868, ils

trouvent un wagon divisé en dix-huit compartimens isolés qu'ils ne doivent quitter qu'à leur arrivée au bagne. Lorsqu'on se rappelle l'horrible cortége de forçats enchaînés qui jusqu'en 1836 a traversé la France pour se rendre aux galères, on estime que notre temps n'est pas toujours aussi mauvais qu'on veut bien le dire (1).

Toutes les prisons de Paris sont munies de bibliothèques, et jamais, à moins de punition, on ne refuse de livres aux détenus qui en demandent. Chaque année, la préfecture de police consacre 2,500 francs à l'achat de volumes, car si elle comptait sur l'initiative individuelle, qui jadis avait entrepris cette œuvre excellente, elle courrait grand risque de n'avoir bientôt plus une seule brochure à prêter aux prisonniers. Dans toutes les maisons de détention, ce sont les mêmes ouvrages qui sont le plus recherchés : romans de Walter Scott et de Fenimore Cooper, voyages, *Magasin pittoresque*, etc. Les livres de morale et de religion sont si peu demandés que la couverture en paraît neuve, l'histoire non plus n'a pas grand succès; quant aux livres de science, on n'y touche guère. Ces volumes sont intéressans à feuilleter, car sur les marges blanches les condamnés ont écrit bien des phrases par où s'échappent leurs pensées secrètes. C'est un appel à la liberté, un souhait de vengeance, un souvenir pour un être aimé, une malédiction contre les juges, parfois une menace et une forfanterie. Le plus souvent c'est un dessin obscène, accompagné d'une légende dont on ose à peine se souvenir. Je montrais un volume ainsi maculé de grossières inepties au bibliothécaire, qui toujours est un détenu signalé par sa bonne conduite; il leva les épaules avec découragement et me répondit : Que voulez-vous, monsieur, l'administration ne fournit pas de gomme élastique!

Les condamnés sont attentivement surveillés, non-seulement au point de vue des infractions qu'ils peuvent commettre, mais surtout au point de vue de leur attitude morale. C'est là une étude fort délicate, car il est presque impossible de deviner à la conduite d'un détenu ce qu'il sera en état de liberté. L'homme est saisi dans les mailles d'une discipline très douce, mais de forme rigoureuse; toute action étant prévue, il est très difficile de s'éloigner de la route tracée : aussi les détenus qui ont été graciés parce qu'ils n'avaient encouru aucun reproche, ou que leur aptitude avait fait nommer contremaîtres, sont-ils sujets à la récidive comme les autres. Néanmoins un rapport est adressé tous les ans par le directeur à la préfecture de police sur la tenue des prisonniers et sur ceux qui paraissent dignes

(1) La chaîne mettait de trente à quarante jours pour atteindre Brest, Rochefort ou Toulon; elle fut abolie par ordonnance royale du 9 décembre 1836. Les voitures cellulaires, conduites en poste, commencèrent à circuler le 1er juin 1837; elles faisaient en cinq ou six jours le trajet qui actuellement n'exige plus que trente-six heures.

d'indulgence; ce rapport est discuté par les chefs de service réunis aux directeurs, les sommiers judiciaires sont compulsés, et l'on cherche, en s'éclairant sur les antécédens, à ne proposer au comité des grâces que les sujets qui n'ont en rien démérité. La liste dressée par les directeurs, réduite par la préfecture de police, est expédiée au ministère de la justice, où elle subit une nouvelle épuration; puis le parquet en a connaissance à son tour, et y efface encore quelques noms après avoir interrogé les dossiers pleins de renseignemens qu'il possède et garde avec soin. Devenue ainsi définitive, la liste ne mentionne plus qu'un très petit nombre de condamnés; sur ceux-là, l'empereur exerce son droit de grâce, la plus belle et la plus noble prérogative de la souveraineté.

IV.

Si j'ai réussi à faire comprendre les vices matériels et moraux des maisons de Saint-Lazare et de Sainte-Pélagie, on admettra que de pareilles prisons ne sont plus en harmonie avec l'état de notre civilisation, et qu'à tous les points de vue il est urgent de les reconstruire pour les approprier à une destination sérieusement pénitentiaire. La Petite-Roquette, le plus important peut-être de nos lieux de détention, puisqu'elle renferme des enfans qu'il faut disputer au crime, élever au travail et à la moralité, devrait être aménagée d'une façon plus convenable et placée près de Paris, dans un vaste terrain isolé, sous l'action bienfaisante du soleil et du grand air. Mazas et la Santé seraient bien près d'être irréprochables, si le système de chauffage permettait de donner aux cellules une température égale. La Conciergerie est la seule prison qui soit bien chauffée; mais elle ne contient actuellement que 76 cellules, tandis que la Santé en renferme 500 et Mazas 1,200. Ce n'est là, je le sais, que le petit côté de la question, et les prisonniers sont aujourd'hui en bonne situation comparativement à la manière dont ils étaient traités jadis. Ce qui importe par-dessus tout, c'est que l'emprisonnement ne soit pas exclusivement coercitif, et que le temps de la peine puisse être utilement employé à faire comprendre au détenu que le bien est supérieur au mal, non-seulement au point de vue de la moralité, mais même au point de vue de l'intérêt individuel.

En 1868, le travail a rapporté aux détenus, dans les prisons de Paris et le dépôt de mendicité de Saint-Denis, la somme de 245,253 francs 3 centimes; le nombre moyen des travailleurs a été de 2,886 individus, dont chacun a eu par conséquent un salaire quotidien de 23 centimes. La moitié de ce maigre pécule a été remise aux prisonniers; l'autre, confiée au greffier, forme *la masse* et ne produit jamais d'intérêt, de sorte qu'en admettant qu'un dé-

tenu ait travaillé sans désemparer 365 jours de suite, au bout d'une année de prison il sortira avec 42 francs 50 centimes, qui doivent lui suffire pour se loger et se nourrir en attendant qu'il ait trouvé de l'occupation. Rejeter un homme sur le pavé dans de telles conditions, c'est l'exposer aux dangereuses sollicitations de la misère et du vol. Les frais d'entretien, qui sont aujourd'hui à la charge des entrepreneurs, devraient passer à celle de l'état; le prisonnier serait légitimement propriétaire de tout son gain, ce qui lui montrerait les bienfaits du travail, et sa masse capitalisée serait augmentée d'un intérêt normal, ce qui lui enseignerait les avantages de l'épargne. On prétend, je le sais, que l'ouvrier doit payer son apprentissage. En liberté, oui; en captivité, non, puisque le travail est obligatoire. Si l'humanité seule ne le commande pas, le plus simple intérêt de sécurité l'exige; la société doit mettre en état de vivre celui qui sort de prison, afin d'éviter qu'il ne se tourne de nouveau contre elle. Le système actuel peut suffire à toutes les exigences, il ne s'agit que de le modifier dans un sens plus large et qui permette au détenu de se créer par son labeur des ressources moins illusoires.

Les résultats moraux produits par le séjour dans les prisons ne sont point difficiles à constater. A Paris, en 1868, 15,861 individus ont été jugés par la police correctionnelle; sur ce nombre, il y en avait 9,540, plus de moitié, qui avaient été précédemment condamnés. Dans la même année, sur 637 accusés qui ont comparu en cour d'assises, 289 étaient des repris de justice. Ces nombreuses récidives prouvent que la répression seule est impuissante, qu'il faut répudier la vieille loi judaïque du talion, que, s'il est juste de punir, il est indispensable d'amender, et que, pour atteindre ce but offert à toute nation civilisée, la prison doit devenir un hôpital moral. En présence de l'état de choses actuel, si douloureux et qui porte avec lui des enseignemens qu'il faudrait écouter, on doit regretter que la circulaire ministérielle du 7 août 1853 ait fait abandonner le système cellulaire, qui seul cependant permet d'agir sérieusement sur l'âme du prévenu. On a prétendu que ce régime rendait fou, qu'il poussait invinciblement au suicide; tout cela est exagéré. M. Berriat Saint-Prix (1) a démontré que la proportion des suicides dans la population libre de Paris est de 1 sur 1,512 habitans, et qu'à Mazas elle était de 1 sur 1,371 détenus. S'il est constaté que le régime en commun donne le plus grand nombre de récidives et blesse la moralité d'une façon outrageante, ne peut-on pas en conclure que le système cellulaire, s'il n'est point parfait, lui est du moins supérieur? Dans les prisons de la Seine, où les détenus ne peuvent réglementairement rester plus d'une année, l'isolement

(1) *Mazas*, étude sur l'emprisonnement individuel, par M. Ch. Berriat Saint-Prix, 1860.

devrait être appliqué invariablement; alors la loi, tenant compte d'un régime qui est une aggravation de la peine, diminuerait d'un quart ou d'un tiers la durée de celle-ci. La grande objection, l'objection administrative que l'on formule contre le système cellulaire, c'est qu'il exige plus de dépenses que le régime en commun. On sait à un millième de centime près ce que coûte un détenu dans les prisons de Paris; à Saint-Lazare, à Sainte-Pélagie, au Dépôt des condamnés, le prix de revient varie entre 79 et 89 centimes par jour; à Mazas, il est de 92 centimes 395 millièmes, à la Petite-Roquette de 1 franc 70 centimes 84 millièmes, à la Santé de 2 francs 89 centimes 315 millièmes (1), à la Conciergerie de 1 franc 16 centimes 743 millièmes. En réunissant la somme produite par les frais de toutes les prisons du département de la Seine, on trouve qu'un détenu coûte en moyenne 87 centimes 526 millièmes. L'économie que l'on obtient en utilisant encore les vieilles maisons de Sainte-Pélagie et de Saint-Lazare n'est pas assez considérable pour faire négliger les résultats d'un ordre bien plus élevé qu'on pourrait atteindre en généralisant le système de l'isolement.

L'homme enfermé dans sa cellule, replié sur lui-même, triplement châtié par le silence et la solitude, mérite qu'on fasse un effort pour le remettre à flot. Là expire le pouvoir de l'administration: elle tire parti des locaux insuffisans qu'on lui livre; elle veille sur le détenu, s'assure qu'il ne souffre d'aucune des conditions matérielles dans lesquelles il est placé; mais elle ne peut aller plus loin. Qui prend soin du prisonnier? qui s'occupe de son âme? qui vient tâcher de donner à son intelligence une direction honnête? qui lui apprendra quelque peu à débrouiller l'écheveau confus de ses pensées? L'aumônier? Dieu me garde d'en médire. Il y a dans les prisons de Paris des prêtres qui sont des saints et qui accomplissent avec un admirable dévoûment la mission qui leur est confiée; mais que dit l'aumônier au détenu? Il lui parle d'un Dieu que jamais le pauvre misérable n'a appris à connaître; il lui parle d'une morale abstraite dont le sens même n'est pas perceptible pour lui; il lui parle de l'enfer qui l'attend après sa mort, sans penser que toute sa vie n'a été qu'un véritable enfer. Si le détenu est un hypocrite, il fera semblant d'écouter; s'il est brutal, il tournera le dos sans répondre. Pour résoudre ce problème très difficile de faire un bien moral aux coupables, il faudrait les instruire et tenter de les améliorer sans les ennuyer. Ne peut-on utiliser les longues heures du soir, si particulièrement pénibles en prison, et faire aux détenus quelques-unes de ces lectures où excelle l'Angleterre? La chapelle de

(1) Cet excès dans les prix de la Santé tient à ce qu'on a calculé les premiers frais d'installation : la moyenne ne dépassera pas celle de Mazas.

la Petite-Roquette, cellulairement disposée pour recevoir un très grand nombre d'enfans, prouve qu'il ne serait pas impossible de construire des classes spéciales où de bonnes paroles, à la fois sérieuses et douces, viendraient réconforter ces âmes débiles.

L'Angleterre, les États-Unis, la Suisse, nous montrent ce que nous avons à faire et dans quelle voie nouvelle il faut courageusement marcher. Là, des *œuvres des prisons* fondées par des magistrats, des jurisconsultes, des professeurs, des gens du monde, s'occupent incessamment des prisonniers, les visitent, les instruisent, se font maîtres d'école près de ces grands enfans, et doucement, avec une patience que seul peut donner l'amour du bien, font entrer dans ces cervelles atrophiées des notions de morale et de justice qui portent fruit et aident au salut. C'est l'initiative individuelle qui devrait être tentée par la grandeur de la tâche; n'y a-t-il pas de quoi émouvoir l'émulation des gens de bien et ne peut-on essayer de rétablir ainsi le *rachat des prisonniers*, que nos pères ont pratiqué avec tant de charité quand les pirates barbaresques enlevaient nos matelots pour les enchaîner aux bancs des galères? Déjà un magistrat français, M. Edmond Turquet, a obtenu d'excellens résultats dans la maison d'arrêt de Vervins en faisant lui-même des cours aux prisonniers. Les protestans à Paris n'abandonnent pas leurs coreligionnaires détenus; il les réconfortent, s'ingénient à leur trouver du travail après la libération, et font en sorte d'éloigner d'eux les causes de rechute. Un tel exemple devrait s'imposer. Il est bien à regretter que la commission générale des prisons, qui fonctionnait encore à la veille de la révolution de juillet, n'ait point été reconstituée. Son action avait été très utile; aujourd'hui plus que jamais, en présence de l'augmentation constante des malfaiteurs et des récidivistes, une institution semblable pourrait, imitant la Société de patronage pour les jeunes détenus, rendre de grands services, suivre d'un intérêt vigilant et sévère l'ancien condamné qui, ayant subi sa peine, a besoin d'être guidé et soutenu pour trouver un travail dont il puisse vivre honorablement. Ces vœux, que nous exprimons avec une conviction profonde, issue de l'étude même que nous venons de faire, se réaliseront-ils? Nous n'osons l'espérer. La France est un pays où l'initiative privée ne se manifeste guère qu'en fatiguant le gouvernement de ses demandes. C'est par de telles mesures cependant qu'on arriverait à diminuer le nombre de criminels qui nous menacent de plus en plus, et aussi en créant des colonies pénitentiaires d'outre-mer, en y envoyant sans merci tous les individus convaincus de récidive, et en se rappelant l'admirable parti que l'Angleterre a su tirer de ce genre d'institutions.

MAXIME DU CAMP.

L'ÉCOLE TRANSFORMISTE

ET

SES DERNIERS TRAVAUX

I. *Cours annexe de paléontologie* professé à la Sorbonne en 1868-69, par M. Albert Gaudry. — II. — *Traité de paléontologie végétale ou la Flore du monde primitif dans ses rapports avec les formations géologiques et la flore du monde actuel*, par M. W. Ph. Schimper, Paris, 1869. — III. — *De la Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*, par M. Charles Darwin, traduit de l'anglais par J.-J. Moulinié, 2 vol., Paris, 1868.

Une sorte de loi fatale condamne la plupart des idées nouvelles, même les plus vraies et les plus fécondes, à subir au début le choc de la contradiction. Elles puisent dans la lutte même la force qui paraît d'abord leur manquer, prennent corps et parviennent enfin à conquérir une place définitive. La doctrine de l'évolution ou du transformisme traverse en ce moment une période de ce genre; les combats qu'on lui livre, loin de l'affaiblir, lui ont fourni l'occasion d'exposer au grand jour les principes qui la dirigent; un penseur énergique, habile et profond a su condenser dans un livre devenu célèbre des aspirations jusque-là flottantes et arrêter les linéamens d'un puissant travail de synthèse. L'école dont il a été l'organe le plus retentissant a paru même se personnifier en lui, comme l'indique le terme de *darwinisme*, appliqué souvent à l'ensemble des idées transformistes, mais qu'il est plus juste de restreindre à la série d'hypothèses à la fois hardies et ingénieuses dont le naturaliste anglais a été si prodigue.

Comprise dans un sens général, la théorie transformiste est loin

de dater de nos jours; une plume autorisée a tracé ici même (1) avec talent l'histoire de ses origines et critiqué, non sans raison, quelques-unes de ses tendances extrêmes; mais quelle est celle de nos théories scientifiques que l'on n'ébranlerait pas en la poussant ainsi à ses dernières conséquences? Quand on a affaire à une doctrine encore en voie de développement, au lieu de rechercher les déviations et les obscurités inévitables, ne vaut-il pas mieux s'attacher à saisir plutôt les côtés vrais et solides? A ce point de vue, la paléontologie offre un secours précieux. En réalité, c'est dans la paléontologie surtout que la croyance à l'évolution a sa raison d'être. Sans la certitude que nous avons de l'antiquité de la vie organique sur le globe, cette croyance ne serait qu'un jeu d'esprit; avec cette assurance, elle devient une hypothèse qui s'adapte mieux que toute autre aux faits observés. En dehors de l'évolution, les phénomènes anciens ne constituent qu'une énigme indéchiffrable. Si les espèces ne sont pas sorties les unes des autres par voie de filiation, elles ont dû se montrer subitement par l'effet d'une série d'opérations mystérieuses dont il est impossible de fournir les preuves. Faire intervenir l'action directe d'une volonté supérieure, c'est introduire gratuitement l'inconnu dans le domaine de la science. Sans doute, pour défendre l'autre solution, on est aussi obligé de faire appel à l'inconnu; on a du moins une base solide, l'exemple des métamorphoses qui sous nos yeux transforment les individus et quelquefois influent sur plusieurs générations. L'évolution est un phénomène du même ordre; seulement elle a eu une période de temps presque indéfinie pour se dérouler. Inconnu pour inconnu, celui qu'entraîne l'idée de l'évolution paraît plus vraisemblable que l'autre, si toutefois l'on consent à se dépouiller de tout parti-pris en faveur de l'ancien système, pour qui une longue possession semble un excellent titre. C'est dans cet esprit que nous aborderons l'étude des principales questions que l'école transformiste a tenté dernièrement de résoudre.

I.

La croyance à l'évolution est loin d'impliquer, comme on affecte souvent de le dire, l'existence d'une variabilité incessante et universelle chez les êtres organisés. A qui voudrait voir partout l'instabilité, il serait facile d'opposer l'ordre régulier et l'apparente fixité de la nature actuelle. Heureusement il n'est pas nécessaire de

(1) Voyez, dans la *Revue* des 15 décembre 1868, 1er janvier, 1er mars, 15 mai et 1er avril 1869, les études de M. de Quatrefages sur *les Origines des espèces animales et végétales.*

recourir à des changemens perpétuels, il suffit d'admettre que les êtres organisés aient changé quelquefois, sous l'empire de causes déterminées, pour expliquer l'origine des principales diversités qui nous frappent en eux. On a, il est vrai, des exemples d'espèces demeurées à peu près invariables depuis un âge très reculé; mais d'autres espèces, par suite de quelque circonstance favorable, ont pu éprouver au contraire des changemens et donner lieu à de nombreuses variétés. Il n'y a rien non plus d'impossible à admettre que quelques-unes de ces dernières, s'accentuant plus que les autres, aient dominé enfin par l'exclusion graduelle des nuances intermédiaires. On conçoit tous les passages qui de la simple diversité individuelle conduisent ainsi aux divergences les plus marquées; on conçoit aussi l'influence du temps et celle des agens extérieurs ou milieux. Ces vicissitudes composent l'histoire même de la vie; bien que semée de lacunes et entachée d'obscurité, elle témoigne pourtant d'une façon très nette qu'il s'est écoulé un temps extrêmement long depuis que le globe est habité, et montre l'ordre dans lequel les êtres vivans se sont succédé à la surface de la terre. L'homme est parvenu à saisir les faits géologiques par l'étude des couches accumulées au fond des eaux de chaque époque. C'est en examinant ces couches, en les numérotant une à une, comme les feuillets d'un livre, que les savans ont pu diviser le passé de notre planète en un certain nombre de périodes dont l'ensemble entraîne l'idée d'une durée à peu près incalculable. Pour en être persuadé, il suffit de songer à l'épaisseur énorme de certains étages dont la formation a dû pourtant s'opérer avec beaucoup de lenteur; il suffit encore de constater que, d'une couche à la suivante, on voit les êtres dont les vestiges caractérisent chacune d'elles être d'abord éliminés partiellement, puis entièrement renouvelés.

Lorsqu'on tient compte du très grand nombre de ces renouvellemens successifs et du temps qu'ils ont sans doute exigé, on demeure comme accablé du poids de tant de durée. Rien ne change en effet autour de nous, ou du moins le changement, s'il existe, est si insensible que l'homme ne saurait s'en apercevoir. Les insectes du fleuve Hypanis, vivant un jour entier, pouvaient, en avançant en âge, remarquer le déclin de la lumière; mais s'il existait des êtres dont la vie fût d'une seule seconde, combien faudrait-il de générations pour qu'à la fin une d'elles entrevît le mouvement apparent du soleil? Il en est ainsi de l'homme par rapport aux êtres qui l'entourent; il lui paraît que rien ne change; il s'appuie avec orgueil pour le soutenir sur des observations qui remontent à quelques milliers d'années, et certes rien ne serait venu le contredire, si lui-même ne s'était avisé récemment de pénétrer dans le passé du globe et d'en

dépouiller les archives. Alors tout un monde nouveau lui est apparu.

M. Agassiz, dans son livre sur l'espèce, dit que M. Élie de Beaumont, cherchant à classer les changemens survenus dans les chaînes de montagnes, en a constaté au moins soixante ou même cent, correspondant à autant de révolutions plus ou moins générales. La paléontologie n'établit pas moins de renouvellemens dans la faune et la flore terrestres; c'est en combinant ces deux genres de faits que l'on est parvenu à fixer un nombre déterminé de périodes embrassant à la fois les phénomènes physiques et ceux qui se rapportent aux êtres organisés. L'histoire de la vie se confond ainsi avec celle du globe lui-même, et cependant y a-t-il en réalité entre les modifications de la matière brute et celles des animaux et des plantes une connexion nécessaire? M. Agassiz, qui voit dans le développement de la vie l'exécution d'un plan libre et intelligent, croit pourtant à une coïncidence probable entre les rénovations organiques et les révolutions physiques. Il admet le « synchronisme et la corrélation » de ces deux ordres de phénomènes; il reconnaît dans l'un une cause au moins occasionnelle, prévue, à ce qu'il pense, et conforme au plan dont il attribue les détails aussi bien que la pensée à l'auteur suprême de toutes choses.

Malgré cette autorité et celle de plusieurs savans distingués qui pensent de même, il est bien difficile de croire qu'il y ait eu autrefois aucune relation directe de cause à effet entre les changemens survenus dans le relief du globe et la transformation des animaux qui le peuplaient. Le nombre de ces prétendues révolutions générales n'a jamais pu être fixé, même approximativement. On admet sans doute en géologie de grandes divisions, et l'on s'accorde à reconnaître l'existence d'*époques* distinctes, de *terrains* successifs; mais dès qu'il s'agit de déterminer les limites précises de chaque terrain, de s'entendre sur le nombre, la valeur, l'étendue exacte des étages ou subdivisions, les difficultés deviennent inextricables, et finalement entre deux terrains d'abord très distincts vient s'intercaler un terrain mixte qui exclut entre eux toute idée de séparation tranchée. Il semble impossible aujourd'hui d'admettre qu'il y ait jamais eu des perturbations assez intenses et assez générales pour détruire la totalité ni même une notable partie des êtres vivans; le temps n'est plus où la présence seule des fossiles semblait être le témoignage d'un enfouissement violent. Le plus grand calme a dû au contraire présider à de pareils phénomènes; l'immense majorité des coquilles marines ont vécu sur place, et l'on peut observer en bien des points les traces successives du sol marin reporté peu à peu à divers niveaux, sans aucun indice de convulsions su-

bites. Du reste il est évident que les modifications ainsi observées, bornées à quelques points restreints des anciennes mers, ne peuvent passer pour l'expression de rénovations biologiques générales et nous en donner la clé. Il y a plus, l'on peut affirmer que les animaux et les plantes terrestres sont loin d'avoir subi les mêmes vicissitudes que les êtres marins. Le desséchement d'une méditerranée peut amener l'extinction d'une foule d'espèces, tandis que l'air n'est sujet ni à disparaître ni à s'altérer comme l'eau. Enfin il existe entre les plantes et les animaux vivant à la surface du sol une différence radicale. La plupart des animaux sont libres de leurs mouvemens, tandis que les plantes sont attachées à la terre et y puisent leur nourriture. Il est impossible aux plantes de fuir le danger, de marcher volontairement dans une direction déterminée, d'opérer des migrations annuelles, ce qui est loisible aux animaux. Cette immobilité des végétaux n'est pas cependant pour eux, comme on pourrait le croire, une cause de destruction facile ni générale. Doués de plus de longévité, susceptibles dans beaucoup de cas de s'établir profondément dans le sol, ils l'envahissent, s'étendent de proche en proche et disséminent partout leurs graines, dont la vitalité est souvent très persistante. A moins d'une submersion totale ou de changemens brusques dans le climat, les végétaux résistent comme types, sinon comme individus; leur agonie peut se prolonger pendant des siècles; il est donc plus que difficile de croire à la disparition brusque des diverses flores qui se sont succédé autrefois sur la terre. La paléontologie démontre en effet que les modifications subies par la végétation ne sont devenues définitives qu'à la suite d'un temps très long.

Les animaux terrestres, au contraire des plantes, peuvent marcher, fuir, émigrer, ils ne puisent pas leur nourriture dans le sol; mais à ce point de vue ils dépendent des plantes et des animaux eux-mêmes. Leur dépendance, pour être moins matérielle, n'en est pas moins réelle, et surtout elle varie suivant les groupes zoologiques que l'on considère. Les plus petits et les plus infimes peuvent marcher sans doute, mais pour beaucoup d'entre eux cette marche se réduit à rien. En dehors de certaines catégories, comme les sauterelles, la plupart des insectes, attachés à une classe déterminée de végétaux ou même à une seule plante, vivent et meurent avec elle. Les grands animaux profitent mieux de leur liberté de mouvement; toutefois justement à cause de leur régime moins borné, de leur taille, de leur facilité de changer de pays et de s'accommoder de plusieurs climats, ils subissent les effets d'une concurrence mutuelle dont le résultat est de les contenir dans des limites proportionnelles qui changent peu, tant que les circonstances elles-mêmes ne

changent pas. Les animaux fouisseurs, rongeurs, ceux qui vivent d'herbage, de racines ou de fruits, se multiplieraient au-delà de toute mesure et jusqu'à l'entier épuisement des substances qu'ils mangent, si les carnassiers n'étaient là pour en diminuer le nombre. C'est donc par suite d'un étroit enchaînement de combinaisons très complexes que l'ensemble organique se fonde et se maintient; l'équilibre, aisément rompu, se rétablit avec la même facilité. On doit concevoir cependant que plus on remonte la série des êtres pour se rapprocher des animaux supérieurs, plus aussi les réactions réciproques, par conséquent les occasions de variabilité se multiplient. Le végétal inférieur ou cryptogame, très borné dans ses exigences, varie peu et se rencontre presque partout; le temps comme l'espace apportent chez lui peu de changemens. Il n'en est déjà plus ainsi pour les végétaux d'un ordre élevé, chez lesquels la division du travail organique est mieux marquée; plus délicats, plus sensibles, plus disposés à des adaptations définies, ils doivent tendre à se spécialiser de plus en plus, donner lieu à de nombreuses variations de forme et de détails. C'est en effet ce que l'on remarque lorsqu'on remonte d'étage en étage pour s'attacher à suivre les principaux genres de plantes. Les groupes les plus anciens sont à la fois les plus fixes, les plus tranchés et les moins nombreux. Ceux dont l'origine est plus récente affectent une très grande variété de formes; mais les traits essentiels de structure sont bien plus monotones : les types ont, à force de dédoublemens, perdu en originalité ce qu'ils ont gagné en diversité.

Les animaux inférieurs offrent les mêmes limites de variabilité que les plantes : ceux des eaux, habitant un milieu qui change peu, et les types terrestres, dépendant de conditions très générales, ont toujours eu une longue existence. Les insectes et les mollusques d'eau douce des terrains secondaires diffèrent assez peu des nôtres, et à cet égard la nature a beaucoup moins changé depuis des temps très reculés qu'on ne le croit généralement. Il n'en est plus de même dès que l'on touche aux animaux supérieurs, si compliqués par leur organisation, si libres, si susceptibles de varier leur régime, de réagir contre le climat par la chaleur intense du foyer qu'ils portent en eux. Quelle diversité de mœurs, de tendances et d'allures! L'intelligence et le choix se mêlent à l'instinct; l'ours vit tantôt d'œufs, de miel et de fruits, tantôt de proie vivante; le chat guette ses victimes, le chien chasse librement; d'autres animaux peuvent découvrir le lichen sous la neige, comme le renne, changer de pays par caprice ou par nécessité. Ne voit-on pas combien ces circonstances et une foule d'autres doivent susciter de variations au sein de l'organisme? Aussi les animaux se sont-ils modifiés d'autant plus

vite, suivant une loi établie par M. Gaudry, que leur structure est plus parfaite et leur rang plus élevé dans chaque série (1). Cette loi, qu'il est impossible d'infirmer, contredit la pensée de ceux qui rattachent l'origine des êtres à des créations successives, car ces créations auraient dû être motivées par quelque chose, tandis qu'à des termes rapprochés, comme le sont les derniers étages tertiaires, il est impossible de comprendre pourquoi les espèces de tapirs, de mastodontes, de rhinocéros, se seraient remplacées à de si courts intervalles alors que le règne végétal tout entier et l'immense majorité des animaux inférieurs avaient déjà revêtu les traits qui les distinguent encore.

Si les renouvellemens biologiques, ainsi que nous venons de le montrer, n'offrent aucun caractère de généralité, si de plus ces changemens, considérés dans les diverses séries d'êtres organisés, n'ont rien qui doive les faire coïncider entre eux et ne se rattachent par aucun lien direct aux perturbations physiques qui ont modifié le relief de la surface terrestre, il est évident que le seul système susceptible d'être invoqué en dehors de celui de l'évolution consisterait dans l'introduction successive de nouvelles espèces, créées une à une, à des momens irréguliers et par intermittences. Séduisante par sa simplicité, cette idée a été adoptée par beaucoup d'esprits, aux yeux desquels elle paraît traduire les faits dans l'ordre même où le géologue les observe. En effet, lorsque celui-ci explore les diverses parties d'un terrain et que son attention s'arrête sur une espèce qu'il rencontre pour la première fois, il se dit instinctivement que cette espèce a dû autrefois apparaître au sein des eaux de la même façon qu'elle se montre à lui, c'est-à-dire sans antécédent visible. Cette manière de raisonner n'est rigoureuse qu'en apparence, en réalité elle transforme en solution le phénomène lui-même dont il s'agit de pénétrer l'origine. La présence à l'état fossile de coquilles plus ou moins distinctes de celles qui s'étaient montrées auparavant n'implique pas nécessairement l'idée que ces

(1) La loi ainsi formulée est applicable à l'homme lui-même, puisque ses premiers vestiges ne remontent pas au-delà du tertiaire supérieur, au moins dans l'état présent des connaissances, et sont encore très rares jusque vers le milieu du quaternaire; il a pris depuis cette époque, relativement peu ancienne, une extension rapide, et a multiplié, dans une mesure qui dépasse tout ce qui s'était encore vu, les divergences physiques, intellectuelles et morales qui constituent les races de son espèce, demeurées pourtant fécondes entre elles. On voit que la tendance des idées d'évolution serait plutôt favorable à la monogénie; mais, les recherches d'origine devant s'appuyer au moins sur des indices ou présomptions paléontologiques qui jusqu'ici font absolument défaut, cette question, malgré les insinuations malveillantes auxquelles le nom de M. Darwin a été souvent mêlé sans motifs, paraît devoir rester en dehors de celles que la doctrine de l'évolution peut être tentée de résoudre.

espèces venaient d'être créées au moment où l'on commence à les observer; tout au plus peut-on conclure qu'elles étaient jusqu'alors trop rares, ou situées trop à l'écart du point où on les rencontre, pour avoir eu l'occasion d'y laisser des traces. Or, entre la première de ces deux manières de juger et la seconde, il existe un abîme; en voici la preuve. Si au lieu d'un mollusque marin ou d'un rayonné il s'agissait d'un animal supérieur ou d'une plante terrestre dont le hasard seul peut entraîner la dépouille au fond des eaux, on se garderait bien de considérer comme nouvellement créée l'espèce inconnue dont on trouverait l'empreinte; pourtant le phénomène est identique des deux côtés, puisque les couches marines, même les plus riches en fossiles, ne nous font jamais connaître qu'une faible partie des régions sous-marines de chaque période. Combien de lits et d'étages dont les fossiles sont absens ou réduits à l'état de débris informes! Les ceintures littorales, les fonds sableux ou rocailleux, n'ont-ils pas disparu généralement sans laisser de vestiges? Et combien de terrains recouverts sur une grande étendue par des formations plus récentes et soustraits à nos recherches! Évidemment ce n'est pas une série de faits de cette nature qu'on devra invoquer à l'appui de la théorie qui veut que chaque forme spécifique ait apparu subitement.

Les traces de filiation, les liens tantôt directs, tantôt éloignés entre les diverses parties du monde organique, existent, de l'aveu de tous les naturalistes. M. F.-J. Pictet, opposé pourtant aux idées de transformation, avoue que, si l'on compare entre elles les faunes de chaque étage à celles de l'étage immédiatement postérieur, on reste frappé des liaisons intimes qui se manifestent, la plupart des genres étant les mêmes et un grand nombre d'espèces se trouvant tellement voisines qu'il serait aisé de les confondre (1). Tous les auteurs, à partir de Cuvier et ensuite de Flourens, admettent que la manière dont les êtres se sont succédé et les rapports qu'ils présentent entre eux, lorsque l'on en compare la structure intime, indiquent l'existence d'un plan dont les déviations les plus profondes en apparence n'altèrent cependant jamais les traits essentiels. Ainsi les lacunes, les anomalies, les transformations apparentes, les appropriations les mieux définies, comme celle des mammifères cétacés à l'habitat marin, s'opèrent au moyen du raccourcissement ou de l'allongement, de la disparition ou de la multiplication de certaines parties, sans que ces modifications entraînent jamais le déplacement relatif des organes eux-mêmes. Les parties constitutives

(1) *Traité de Paléontologie ou Histoire naturelle des animaux fossiles considérés dans leurs rapports zoologiques et géologiques*, par M. F. J. Pictet, t. Ier, p. 86.

du squelette des mammifères et par suite des vertébrés en général se retrouvent dans la charpente osseuse de la baleine; si on compare celle-ci à celle d'un oiseau ou d'un reptile, la conformité du plan frappera l'observateur attentif; cette conformité sera encore visible, quoique déjà plus éloignée, en parcourant la série des poissons. Si des vertébrés on passe aux mollusques et aux insectes, ce ne sera plus dans la structure que résidera l'analogie, ce sera dans l'existence des mêmes organes essentiels, quoique différemment disposés, jusqu'à ce qu'enfin, descendant aux êtres les plus inférieurs, on ne trouve plus comme lien entre eux et les précédens que la cellule, véritable unité vivante dont ils sont tous également composés.

Ainsi l'unité de plan embrasse tous les animaux et même toutes les plantes, quoiqu'à des degrés très différens; mais si, au lieu de l'universalité des êtres, on observe les divisions les plus générales, les embranchemens, les classes et les ordres, on reconnaît non-seulement qu'ils ont une tendance à se rapprocher par leurs séries extrêmes, mais qu'aussi ces séries sont justement celles qui se montrent les premières dans le temps. Ainsi les poissons cartilagineux et cuirassés sont les moins vertébrés parmi les vertébrés, et ce sont précisément les plus anciens de tous. Les marsupiaux sont les plus imparfaits des mammifères, et les premiers mammifères ont avec cette classe des affinités non douteuses. L'unité de plan se manifeste encore par les phases de la vie embryonnaire et les métamorphoses qui reproduisent d'une façon passagère dans les séries supérieures certains caractères définitifs des séries moins élevées. Elle se révèle aussi par les adaptations multiples qui modifient les organes des différens êtres de chaque série pour les rendre propres à remplir certaines fonctions, ou les atrophient sans les détruire complétement lorsqu'ils deviennent inutiles. De cette façon, le vestige même d'un organe sans emploi atteste la liaison intime des animaux qui le présentent avec ceux chez lesquels il reste développé. Chacun sait que les os de la queue existent, à l'état rudimentaire, chez l'homme après avoir subi un arrêt de développement dans le fœtus; le cheval présente encore des vestiges de doigts latéraux, et le protée aveugle des cavernes de Carinthie conserve des traces du nerf optique. Les mêmes os disposés dans le même ordre, mais allongés ou raccourcis, forment la main chez l'homme et constituent la patte des animaux, la nageoire des cétacés, le pied à sabot des ruminans, l'aile de l'oiseau et de la chauve-souris. Bien plus, la paléontologie montre que ces adaptations si diverses ont été l'objet d'une sorte d'élaboration graduée dont les termes n'ont pas tous disparu de la nature vivante.

Malgré tant d'indices révélateurs, l'unité de plan, dans la pensée

de ceux qui en proclament l'existence avec le plus de conviction, n'est cependant qu'une formule abstraite; ils n'y voient qu'une confirmation du dessein qu'aurait eu l'intelligence créatrice, tout en produisant les êtres isolément et à plusieurs reprises, de les réunir pourtant par les traits généraux et les détails mêmes de leur organisation. Toutes ces similitudes, toutes ces liaisons, seraient trompeuses, puisque ces êtres, si analogues en apparence, n'auraient par le fait rien de commun; il n'y aurait entre eux aucun lien de filiation, sauf cependant pour les variétés et les races. Soit; mais pourquoi admettre alors une semblable exception en faisant appel aux effets d'une variabilité arbitrairement limitée? Pourquoi l'espèce, si difficile à distinguer de la race, est-elle choisie de préférence au genre ou à l'ordre pour représenter une entité réelle et objective, et quelle preuve apporter de la légitimité de ce choix? Serait-ce la prétendue fixité de l'espèce? Cette fixité est justement ce qu'il faudrait prouver non-seulement en ce qui touche l'heure présente, mais pour toute la durée des périodes antérieures. Dès lors l'unité de plan, conçue en dehors de toute base réelle, n'est plus qu'une simple idéalisation, une sorte d'esthétique, résumé abstrait des faits relégué au-delà des faits eux-mêmes. Prise au contraire pour l'expression fidèle des titres de filiation des êtres organisés, l'unité de plan fournit un moyen sûr d'apprécier les liens de parenté qui les rattachent les uns aux autres; on voit ces liens s'affaiblir graduellement lorsque, s'élevant au-dessus des genres, on remonte de groupe en groupe jusqu'au-delà des embranchemens. La trace de l'évolution est d'autant plus obscure que son point de départ est plus éloigné, elle disparaît enfin; mais là où le fil conducteur s'arrête, le savant doit aussi s'arrêter et avouer franchement son ignorance. D'ailleurs la doctrine transformiste est loin de proclamer la puissance absolue des agens physiques. La force et la matière réunies n'expliquent pas à elles seules la raison d'être de l'organisation et le développement progressif du moi réflexe et de l'intelligence; l'énigme reste la même, quoique les termes en soient posés un peu différemment. L'idée de causalité ne sort pas du monde, elle y est seulement introduite par une autre voie et conçue autrement que jadis. Le savant préfère une hypothèse qui s'adapte mieux que l'ancienne aux faits paléontologiques et semble confirmée par une foule d'indices; il se garde bien de vouloir tout expliquer, ni de croire que le passé de notre planète se laisse dépouiller en un jour des voiles qui le couvrent, et dont l'obscurité se trouve seulement un peu diminuée.

Ainsi pour nous l'unité de plan n'est que la mesure des liens qui réunissent tous les êtres. Évidens chez quelques-uns, visibles, mais

déjà voilés chez d'autres, ils s'effacent ou se réduisent dans un grand nombre à des indices à peine saisissables; mais cette gradation n'a rien qui doive surprendre. Les espèces ont divergé de plus en plus en s'éloignant du rameau commun où se rattache leur origine. Chacun de ces rameaux est sorti d'une branche issue elle-même d'une souche plus ancienne. L'ensemble de ces ramifications compose un arbre généalogique immense dont on ne retrouve plus maintenant que des fragmens épars. Les branches-mères qui correspondent aux embranchemens et aux règnes échappent à nos investigations. Rien n'autorise donc, en dehors d'indices paléontologiques suffisans, la croyance à un prototype unique ou multiple d'où seraient sortis tous les êtres, sinon à titre de pure hypothèse. L'école transformiste n'a pas plus à se préoccuper de cette question que les partisans des créations successives n'ont eu à rechercher les circonstances, assurément très singulières, qui auraient été le corollaire obligé de l'apparition instantanée des espèces. Tout ce que la science peut faire, c'est de remonter jusqu'à la plus vieille période biologique. Au-delà, l'esprit trouve une barrière encore fermée, qu'il conserve pourtant l'espoir de franchir quelque jour.

La recherche des liaisons et des passages devait être la principale préoccupation de l'école transformiste; c'est aussi la pensée qui domine dans le cours professé par M. Gaudry à la Sorbonne. Tracée par lui, l'histoire de la vie se déroule par lambeaux, elle se déchiffre d'après des hiéroglyphes informes; mais elle est pleine de mouvement et de vues fécondes. Il s'agit surtout de vaincre la difficulté croissante que l'on éprouve d'observer des passages dès que l'on quitte les espèces pour aborder les groupes les plus élevés. Les liens de parenté, graduellement amincis, devenus enfin pareils à des fils imperceptibles, se sont rompus dans la plupart des cas; il faut s'attacher aux moindres indices. La nature actuelle, moins riche en traits originaux que celle des anciennes périodes, mais plus accessible et mieux explorée, fournit elle-même des exemples de transition ménagée entre les embranchemens et les classes. Les batraciens ne forment-ils pas un trait d'union entre les reptiles, avec qui on les a longtemps confondus, et les poissons, qu'ils confinent par l'axolotl et le lépidosiren? Chez les poissons eux-mêmes, le caractère de vertébré tend à s'effacer dans les cartilagineux; les derniers de l'échelle tendent à se confondre avec les mollusques, et les naturalistes, selon le témoignage de M. Agassiz, ne s'accordent pas davantage sur les limites de l'embranchement des articulés par rapport à celui des vers et même des infusoires.

A cet égard cependant, les enseignemens de la paléontologie font entrer dans le vif de la question en montrant comment les êtres se

sont graduellement transformés. Les premiers ensembles d'animaux sont marins, car toute vie a dû prendre naissance au sein des eaux (1), et les êtres animés, plongés d'abord dans un milieu liquide, n'ont acquis que plus tard et par un progrès lent les organes qui leur ont permis de respirer l'atmosphère et de se mouvoir librement sur le sol. Quoique tous les embranchemens soient dès lors représentés, il est facile de reconnaître dans les groupes de ces âges anciens les caractères d'une évolution en voie d'accomplissement. La tribu des crustacés trilobites donnait lieu à un type entièrement spécial. Leurs pattes molles, chargées de branchies, servaient à la fois à la natation et à la respiration. Les plus anciens n'ont pas d'yeux, d'autres n'en avaient que de rudimentaires ou seulement dans le jeune âge; leurs métamorphoses étaient lentes, nombreuses, ils ne traversaient pas moins de vingt états avant de devenir adultes. M. Barrande, dont les études sur les trilobites des terrains de Bohême sont justement célèbres, a observé le retour de certaines formes ramenées sur les mêmes points après les avoir quittés, et reparaissant chaque fois légèrement différentes de ce qu'elles étaient auparavant. Nous touchons ainsi du doigt le phénomène de l'évolution, puisque la même espèce qui avait péri en Bohême, mais qui s'était conservée ailleurs, est retournée aux lieux qu'elle avait cessé de fréquenter après un temps suffisant pour la modifier, pas assez long pour la changer tout à fait.

Au-dessus des crustacés régnaient à cette époque les poissons, seuls vertébrés. Chez eux, au squelette interne, souvent mou ou peu résistant, correspondait un exosquelette ou cuirasse enveloppante formée de pièces juxtaposées, qui semble, selon la judicieuse remarque de M. Gaudry, s'amoindrir à mesure que le squelette interne constitue en s'ossifiant une charpente solide. Les plus curieux, connus sous le nom de *placo-ganoïdes*, plastronnés à la partie antérieure du corps et présentant par là une singulière analogie avec les crustacés, semblent effectivement s'en rapprocher assez pour diminuer un peu l'intervalle énorme qui sépare les deux embranchemens. En considérant les caractères de ces poissons primitifs, qui continuent à dominer jusque dans les temps secondaires, pour devenir ensuite de plus en plus rares et faire place aux pois-

(1) Les eaux douces n'ont joué d'abord qu'un très faible rôle à cause du peu d'étendue des continens; elles étaient d'ailleurs moins distinctes qu'aujourd'hui de celles de la mer, dont la salure n'était pas aussi prononcée, ou se trouvait constituée à l'aide de substances différentes. Beaucoup de terrains de ces premiers âges présentent des traits ambigus qui empêchent d'en saisir le vrai caractère. Les bassins houillers ont dû se former dans l'eau douce, mais à proximité des mers, qui opéraient de fréquens retours; de là les alternatives bien connues entre les lits de houille et les lits de carbonifère marin.

sons actuels, on voit que leurs vertèbres molles ou incomplétement ossifiées et le prolongement de leur queue constituent un type embryonnaire de vertébrés et un degré inférieur de la classe des poissons. Les poissons d'aujourd'hui, couverts d'écailles mobiles, plus libres dans leurs mouvemens et en tout plus parfaits, seraient le terme supérieur de l'évolution des précédens. La même tendance se manifeste chez les plus anciens reptiles, qui présentent avec les poissons eux-mêmes plus d'un rapprochement. L'ordre des labyrinthodontes, dont ces reptiles font partie, offre des caractères ambigus qui le placent, dans l'opinion de M. Pictet, entre les batraciens d'une part et les sauriens de l'autre. Enfin c'est encore un type embryonnaire que l'oiseau célèbre de Solenhofen ou *archæopteryx*, dont les vertèbres caudales, prolongées en queue véritable au lieu d'être soudées en croupion, fournissent un exemple d'organisation analogue aux précédens. Les mammifères de l'époque secondaire, plus nombreux et mieux connus que les oiseaux, sont propres à confirmer dans les mêmes idées. Rares et chétifs en Amérique comme en Europe, ils se rattachent aux marsupiaux, c'est-à-dire aux mammifères les plus imparfaits, à ceux qui rappellent le plus les ovipares.

Ainsi, malgré d'énormes lacunes, ce que nous savons du début de chaque classe nous montre toujours des combinaisons inachevées servant de transition vers une structure plus avancée. Chaque groupe, à mesure qu'il grandit en importance, revêt successivement des caractères plus distinctifs et plus compliqués. Les dégénérescences elles-mêmes sont l'effet naturel de certaines complications. Parmi nos poissons modernes, il en est certainement d'inférieurs aux poissons cartilagineux des premiers âges, et chez les reptiles les serpens dépourvus de membres, de même que les édentés chez les mammifères, n'ont rien de vraiment supérieur aux types qui se montrent à l'origine de chacune de ces classes. Ils sont cependant le produit d'une série d'élaborations et d'adaptations de plus en plus complexes.

Si les embranchemens et les classes convergent au début, les ordres et les genres doivent manifester les mêmes tendances : en effet, la même ambiguïté de caractères se remarque à l'origine de toutes les séries, surtout dès qu'elles sont bien connues. Les premiers carnassiers ont une infériorité relative. Les types intermédiaires entre les tribus les plus distinctes de l'ordre actuel se multiplient à mesure que l'on redescend la série des étages et jusqu'au moment où les derniers types se dégagent et se fixent. L'*amphicyon*, remarque M. Gaudry, était moitié chien, moitié ours; l'*hyænarctos*, plus rapproché des temps quaternaires, était ours aux trois quarts, mais retenait encore un peu du chien, tandis que le *pseudocyon* était au contraire très près du chien et un peu ours; d'autres

se placent entre les civettes et les chiens, entre les civettes et les hyènes. Le singe de Pikermi confine aux semnopithèques par le crâne et aux macaques par les membres; plutôt marcheur que grimpeur comme les macaques, vivant de rameaux autant que de fruits, se réunissant en petites troupes intolérantes pour toute autre espèce que la sienne, tel a dû être ce singe, dont M. Gaudry a pu restituer jusqu'à l'instinct par les inductions tirées de toutes les parties conservées de son squelette.

La liaison graduelle des types d'une même série se laisse voir d'une manière remarquable dans la famille des éléphans, autrefois composée de trois genres, dont deux sont entièrement éteints, et le dernier se trouve réduit aux éléphans d'Asie et d'Afrique. Le type du dinothérium, le plus ancien des trois, est aussi celui dont les tendances vers d'autres groupes, entre autres vers celui des morses et des lamantins, s'accusent le mieux, tandis que par sa dentition fixe le dinothérium différait beaucoup des éléphans et même des mastodontes. Il en avait pourtant l'aspect, la masse, la trompe et les défenses, sans doute aussi les instincts et les mœurs. Les mastodontes avoisinent bien plus les vrais éléphans, surtout celui d'Afrique; les collines de leurs molaires se rapprochent, s'amincissent et se plissent dans certaines espèces de manière à revêtir le caractère distinctif de celles de ce dernier genre; c'est à travers une longue série de formes intermédiaires que l'on arrive jusqu'à celui-ci. Les mêmes remarques s'appliquent à d'autres groupes, comme les rhinocéros, les tapirs, les chevaux, les cerfs, les bœufs; il est très difficile de déterminer les limites réciproques des espèces anciennes. A mesure que l'on touche à des temps voisins des nôtres, on voit constamment dans l'un ou l'autre règne chacune de nos espèces vivantes ou récemment éteintes précédée par des espèces fossiles qui n'en diffèrent que par de minimes détails de structure. Dès lors quoi de plus naturel que d'admettre une filiation dont on découvre pour ainsi dire tous les degrés? De l'éléphant « antique » à celui d'Asie et de l'éléphant « méridional » à celui d'Afrique, la distance est déjà bien faible; mais du grand hippopotame fossile à celui de nos jours, qui a jadis habité le bassin de Paris, de l'ours des cavernes à l'ours brun, du bœuf primitif et du cheval tertiaire à notre bœuf et à notre cheval, l'intervalle se réduit presqu'à rien, si l'on tient compte d'une foule d'intermédiaires successifs.

M. Schimper, en interrogeant le règne végétal, a obtenu les mêmes réponses et expliqué de même par l'évolution le développement progressif du monde des plantes. Notons cependant quelques points essentiels : les genres et les familles ont généralement une vie plus longue chez les végétaux que chez les animaux supérieurs.

Cette vitalité reporte le berceau de la plupart d'entre eux à une époque bien plus éloignée, malheureusement très pauvre en documens fossiles. D'un autre côté, les herbes font presque entièrement défaut. Pourtant, si l'on considère les plantes ligneuses, dont l'histoire est assez bien connue, on voit chaque genre représenté durant plusieurs périodes par une suite d'espèces assez peu différentes de celles que nous avons sous les yeux. Les liens de filiation réciproque sont d'autant plus saisissables que, pour beaucoup de ces séries, nous possédons à l'état vivant le terme définitif auquel l'évolution graduelle du type est venue aboutir. On découvre alors des coïncidences remarquables. Lorsque en effet les particularités de structure, de distribution géographique, qui distinguent une plante de nos jours se trouvent en rapport exact avec ce que l'on sait d'une ou plusieurs espèces fossiles du même genre, il est légitime de ne pas s'arrêter devant certaines variations de détail et de regarder la plus récente des deux espèces comme une continuation directe de l'autre. Agir autrement, ce serait renoncer à tout ce que l'analogie et l'induction offrent de ressources, c'est-à-dire à la méthode même. Eh bien! en acceptant ces prémisses, on peut dire qu'il n'est pas d'arbre ou d'arbuste en Europe, dans l'Amérique du Nord, aux Canaries, dans la région méditerranéenne, qu'on ne rencontre à l'état fossile sous une forme spécifique plus ou moins rapprochée de celle d'aujourd'hui. Presque toujours un type très anciennement développé touche maintenant à son déclin, de même qu'une apparition tardive est souvent la marque d'une grande extension actuelle. Les affinités végétales entre l'Europe et l'Amérique du Nord, dont l'existence a été plusieurs fois proclamée, sont bien plus étroites encore lorsqu'on interroge les périodes antérieures. Si les animaux éteints de Pikermi ont révélé à M. Gaudry une liaison visible avec ceux qui habitent maintenant le centre de l'Afrique, la flore fossile du midi de l'Europe trahit à la même époque les mêmes tendances, et les îles Canaries semblent représenter le point où le double courant, américain et africain, est venu se confondre. Les terres polaires, dont la végétation tertiaire est bien connue grâce à l'infatigable M. Heer, ont constitué aussi dans le même temps une région mixte où les formes associées des deux continens s'étaient donné rendez-vous. Les arbres géans de la Californie, le dragonnier de Ténériffe, le thuya de l'Algérie, ne sont que les derniers survivans d'arbres dont la présence a été constatée dans l'ancienne Europe. Le cyprès chauve de la Louisiane fournit l'exemple d'un végétal autrefois répandu dans l'Europe entière, et qui, après l'avoir quittée, a continué à vivre en Amérique sans éprouver aucun changement. Même lorsqu'on constate des différences entre les espèces fossiles et les espèces vivantes similaires, elles ne sont

pas assez tranchées pour empêcher de croire à la filiation des unes par les autres.

Précisons encore en insistant sur quelques exemples : l'arbre de Judée ou gaînier est maintenant spontané sur un seul point de la vallée du Rhône, non loin de Montélimart; cette même région a présenté à quatre reprises, et dans quatre âges successifs, des gaîniers voisins du nôtre, distincts pourtant à quelques égards. Faut-il supposer que ces espèces aient péri chaque fois pour ressusciter sous une forme légèrement, quoique visiblement modifiée? Le laurier-rose tertiaire, observé en Grèce et ensuite en Bohême, a été rencontré dernièrement près de Lyon. Il se montre dans ces localités sous des formes successives arrivant à se confondre avec la forme actuelle. Le laurier-rose est de nos jours indigène en Grèce et dans le midi de la France; on conçoit très bien que cet arbre, après avoir varié dans une certaine mesure, ait été enfin chassé par le froid du centre de l'Europe. Le laurier ordinaire, le laurier des Canaries et le grenadier étaient associés au laurier-rose lorsque celui-ci habitait les environs de Lyon, tous ont été peu à peu refoulés vers le sud. Est-il besoin d'appeler à son aide une série de créations instantanées pour expliquer des faits aussi simples d'évolution et de variabilité? D'un autre côté, l'explication une fois admise pour les espèces les mieux connues, comment ne pas l'étendre aux autres par analogie?

Telle est en résumé la filière d'idées par laquelle l'étude des êtres anciens a conduit à la doctrine de l'évolution les esprits les plus divers. M. Darwin en Angleterre, en France MM. Gaudry, Schimper et tant d'autres, dans des branches entièrement distinctes, se plaçant même parfois à des points de vue opposés, sont arrivés pourtant à constater des faits et à formuler des résultats identiques. Le premier de ces savans, préoccupé de la théorie à laquelle il a attaché son nom, en a surtout recherché les applications immédiates aux êtres actuels. Il a peut-être ainsi trop multiplié les tentatives de solution pour chaque cas particulier; mais il a su ouvrir une voie immense. En vrai savant, il s'est appuyé sur l'expérience et a poursuivi la vérité avec une sorte d'acharnement que ses adversaires ont été obligés de louer. Il a pensé enfin que les merveilleuses transformations subies autrefois par les êtres, dues à des effets sans doute très lents et soustraits par cela même à nos observations, pouvaient cependant redevenir visibles en interrogeant ceux des phénomènes présens qui reflètent le mieux les phénomènes d'autrefois. L'action de l'homme sur les plantes et les animaux a paru à M. Darwin propre à nous éclairer sur les antiques évolutions des espèces, bien qu'elle soit plus intense à certains égards, moins efficace et surtout différemment efficace à d'autres que l'action de la nature livrée à

elle-même. Il faut donc, pour avoir une idée complète des progrès récens accomplis par l'école de l'évolution, exposer ses idées sur la culture et la domesticité, et clore cette étude par une analyse de toutes les notions que résume et condense celle de l'hérédité.

II.

Les êtres vivans, loin d'être représentés, comme les fossiles, par des débris informes laissant entre eux d'énormes lacunes, constituent un ensemble harmonieux où rien ne saurait échapper à la sagacité de l'observateur attentif, ni les mœurs, ni les instincts, ni les particularités d'organisation et de structure. C'est à cette considération qu'a obéi M. Darwin lorsqu'il s'est attaché à faire sortir de l'investigation raisonnée de la nature présente les lois qui ont dû gouverner le monde depuis l'apparition de la vie. De cette pensée est né son livre sur l'*Origine des espèces*, où l'auteur accumule tant de preuves en faveur de ce principe, que l'action modificatrice de l'homme sur les animaux et sur les plantes n'est qu'une imitation raisonnée des procédés inconsciens de la nature. Cette idée, il a cherché à la développer d'une manière toute spéciale en étudiant dans son dernier ouvrage les effets de la domesticité. Il a voulu montrer comment les êtres sauvages, une fois soumis à l'action de l'homme, se sont comportés. La question abordée par M. Darwin compte parmi les plus curieuses. Elle est et sera longtemps un champ de controverse ouvert aux naturalistes et aux philosophes; elle se lie à l'étude des premiers pas de l'homme enfant dans la voie du progrès.

Nul doute qu'avant de soumettre les animaux à la domesticité et de cultiver les plantes, l'homme n'ait traversé un état transitoire et imparfait durant lequel il essayait son influence sans en soupçonner encore toute l'étendue. Les Lapons en sont encore là, leurs troupeaux de rennes sont toujours à demi sauvages; ils les surveillent et les parquent en employant l'adresse ou la force, mais sans jamais en être les maîtres paisibles. Ni les femelles, lorsqu'il s'agit de les traire, ni les jeunes, lorsqu'on veut s'en emparer pour les abattre, ne se laissent approcher sans résistance, et les mâles étrangers se mêlent librement aux troupeaux domestiques dont ils contribuent à maintenir et à améliorer la race. Les premiers hommes, exclusivement chasseurs, ont dû voir d'innombrables herbivores parcourir le fond des vallées. La terreur qu'inspire aux animaux sauvages la présence de l'homme n'a pas dû toujours exister; dans les régions où il aborde pour la première fois, dans celles même où il se montre rarement, des troupes familières l'entourent, le pressent et se laissent toucher sans défiance; l'instinct qui pousse les animaux à fuir devant

l'homme ne se développe chez eux qu'à la longue. Vivre à portée des plus utiles et des plus sociables pour en retirer certains avantages, tel est sans doute le point de départ de la domestication; de cette idée à celle de les parquer, de s'emparer des jeunes pour les élever, il n'y a qu'un pas. Il fut franchi lorsque les animaux, plus vivement pourchassés et s'éloignant de l'homme, l'obligèrent à s'ingénier pour se procurer des ressources. Tant qu'il trouva dans les plaines des proies faciles, l'homme n'eut près de lui aucun animal domestique, sauf peut-être le chien, qu'il dut de bonne heure associer à son existence. D'ailleurs il ne s'est attaqué aux mammifères que lorsque la connaissance du feu lui eut appris à en modifier la chair par la cuisson; sa dentition le voue naturellement à un régime composé de racines, de fruits, peut-être d'œufs et de petits animaux; il a dû toujours rechercher les substances végétales, et, d'après ce que nous ont appris à cet égard les cités lacustres, il utilisait autrefois jusqu'aux fruits les plus misérables. Le sauvage de nos jours, auquel ressemblait certainement l'Européen primitif, traîne une existence précaire et est exposé à de grandes disettes. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver les mûres, les baies de prunellier, les châtaignes d'eau et même les glands au nombre des substances alimentaires usitées dans les premiers âges. L'homme a certainement goûté de tout avant de faire un choix raisonné parmi les plantes dont il se nourrit, et M. Darwin est porté à croire que nos céréales ont dû à leur grain, promptement grossi par la culture, de se voir préférer à une foule de graminées à peine comestibles que le besoin poussait d'abord à recueillir.

L'idée de la domesticité, étroitement liée à celle des plus anciens progrès de l'homme, se perd donc avec lui dans la nuit des temps, et pourtant c'est justement le mystère des origines premières que notre esprit tiendrait à percer. Il faut recourir pour cela aux recherches récentes sur les âges de la pierre taillée, de la pierre polie et du bronze. Les vestiges des animaux domestiques y sont relativement plus rares que ceux des animaux sauvages. Quant aux plantes, les découvertes opérées sur l'emplacement des anciennes cités lacustres ont dévoilé le mode d'alimentation et l'agriculture rudimentaire des races primitives. On a observé un chien, probablement domestique, dans les débris de cuisine de la période néolithique en Danemark; du temps des cités lacustres, dans l'âge de la pierre polie, c'est-à-dire à peu près à la même époque, il existait aussi en Suisse un chien de taille moyenne, intermédiaire entre le loup et le chacal. L'âge du bronze, en Scandinavie comme en Suisse, fait voir un autre chien de plus haute taille, remplacé dans l'âge du fer par un chien encore plus grand. — Le cheval était domestiqué vers la fin de la pierre polie; mais ses débris sont bien plus rares que lorsqu'il ne servait

qu'à l'alimentation, comme dans l'âge précédent. — Deux espèces de porcs, deux ou trois sortes de bœufs, une petite race de moutons à jambes hautes et grêles, et différant tout à fait des races actuelles, composaient le bétail; la chèvre paraît avoir été plus abondante en Suisse que le mouton. — Les habitans de l'Europe méridionale ont de leur côté utilisé et probablement apprivoisé très anciennement le lapin.

L'agriculture devait être bien peu avancée; cependant elle comprenait déjà dix sortes de céréales, cinq de froment, trois d'orge et deux autres graminées. Les pois, le pavot, le lin, la pomme, la poire et la noisette ont été recherchés et par conséquent cultivés de bonne heure. Du reste les grains de blé et d'orge étaient petits et peu nourris; les fruits chétifs et le grand nombre de plantes et d'animaux sauvages utilisés comme aliment prouvent à quel point les ressources fournies par la culture et par l'élève du bétail étaient encore précaires. De la simplicité de ce premier état, la domesticité et la culture sont arrivées peu à peu à ce qu'elles sont de nos jours, où leurs riches produits couvrent le monde et suffisent à l'alimentation de peuples innombrables. Quelle énumération ne faudrait-il pas entreprendre pour compter les plantes de toute sorte, alimentaires, oléagineuses, saccharines, fourragères, textiles, tinctoriales, médicinales, que les Européens ont introduites ou améliorées! Quant aux animaux, il suffit de rappeler les merveilles obtenues par l'élevage des bêtes de somme, de labour, et de celles qui sont destinées à donner leur toison ou à fournir leur chair; enfin comment ne pas mentionner, même incidemment, ce que l'homme a fait du cheval, en créant d'une part les races les plus fières et les plus rapides, de l'autre les plus utiles et les plus vigoureuses? A l'imitation de la nature, il a fait surgir partout de nouveaux êtres analogues à ceux que nous désignons du nom d'espèces.

Il est impossible en effet de nier les différences qui séparent entre elles les races domestiques; mais, si ces diversités sautent aux yeux, il est permis de se demander quelle en est la valeur réelle et surtout la raison d'être originaire. Ici l'accord cesse de se manifester parmi les naturalistes, et l'on voit se dessiner trois écoles bien distinctes. Les uns considèrent surtout que l'homme, en se rendant maître des animaux et des plantes qu'il a pliés à son usage, a dû profiter de certaines circonstances favorables et de certaines aptitudes inhérentes à ces êtres eux-mêmes, et qui n'ont dû se rencontrer qu'assez rarement et sur des points limités. Admettant en outre que l'homme est apparu sur la terre à une époque relativement récente, et que toutes les races humaines descendent d'une souche unique, ils pensent qu'il a domestiqué originairement un nombre d'espèces assez restreint qui l'auraient accompagné dans ses migrations et auraient

ensuite varié dans des limites considérables; mais ces diversités pour eux ne dépassent jamais une certaine mesure, et les races domestiques, une fois abandonnées à elles-mêmes, ne tardent pas de reprendre leurs caractères primitifs. Ainsi, pour cette école, toutes nos races domestiques remonteraient à une, au plus à deux ou trois espèces qu'on ne saurait identifier avec les espèces libres similaires que lorsqu'on observe une fécondité réciproque sans limite. Quelques-unes des races domestiques auraient continué d'exister à l'état sauvage, tandis que d'autres auraient été entièrement subjuguées par l'homme. — D'autres esprits sont plus exclusifs; à leurs yeux, les moindres dissemblances appréciables entre les êtres vivans deviennent des différences radicales. Il leur paraît impossible que la diversité des formes ne soit pas la preuve d'une origine distincte pour chacune d'elles; ils admettent donc sans peine la pluralité des souches sauvages d'où les races domestiques seraient issues. Chaque race de porc, de bœuf, de mouton, chaque variété de poire, de pêche, de cerise, seraient descendues d'autant d'espèces primitivement sauvages. — Tout autre serait la signification donnée aux races domestiques par la dernière école, en tête de laquelle est venu se placer M. Darwin. Elles seraient le produit d'une série de modifications d'autant plus variées que les voies suivies pour les obtenir auraient été plus diverses. L'homme, poussé par le besoin, l'instinct ou le caprice, serait venu faire ce que faisait avant lui la nature par des moyens plus lents. Il aurait fourni à des types naturellement plastiques l'occasion de se transformer, et son intérêt l'aurait porté à fixer autant que possible les résultats de ces transformations. Le problème serait d'ailleurs très complexe, si, comme l'assure M. Darwin, la domesticité avait eu pour effet principal d'activer la fécondité mutuelle des êtres qui l'ont subie, en sorte que les descendans d'espèces distinctes auraient pu devenir susceptibles de se rapprocher et de reconstruire une race mélangée là où, en dehors de l'homme, les deux types seraient restés isolés ou même hostiles.

Cette considération, que l'origine presque assurée de certaines races de chiens par le loup rend très vraisemblable, jette une confusion de plus sur la filiation des races domestiques. Aussi le savant anglais, dans sa discussion des origines, a-t-il eu recours à tous les indices. C'est ainsi qu'il a mis dans son jour ce phénomène important et peu mentionné avant lui, que dans bien des cas les animaux rendus à la liberté, loin de reprendre des caractères uniformes, conservent une partie de ceux qu'ils doivent à l'intervention de l'homme, et forment, sous l'influence des conditions nouvelles qu'ils subissent, des races particulières et définitives. — Il en est ainsi en particulier du chien, dont l'histoire est d'autant plus obscure que sa domestication est plus reculée et plus universelle. Quel-

ques auteurs l'ont fait descendre du loup, du chacal ou d'une espèce primitive unique; mais l'opinion qui le fait venir de plusieurs espèces d'abord distinctes, puis diversement mélangées, semble avoir prévalu. En consultant certains monumens historiques, on voit qu'il existait déjà, il y a quatre mille ou cinq mille ans, plusieurs races séparées, présentant des traits caractéristiques des nôtres, chiens pariahs, lévriers, courans, dogues, bichons et bassets. Pourtant on ne saurait songer à identifier ces races avec les variétés correspondantes actuelles, qui en sont plutôt des répétitions parallèles que des prolongemens directs. La ressemblance singulière de beaucoup de races de chiens de divers pays avec les animaux sauvages qui habitent à côté d'eux est encore un élément qui doit être pris en considération. Réelle, fortuite ou exagérée, cette ressemblance a de tout temps préoccupé les voyageurs, et dans certains cas elle constitue un indice frappant. Les croisemens volontaires des chiens domestiques avec les espèces sauvages congénères paraissent être pratiqués par les Indiens d'Amérique; plus au nord, chez les Esquimaux, le rapport devient tout à fait frappant. Il est vrai que les chiens des contrées polaires ont un rôle et des fonctions spéciales à remplir. Ils constituent les attelages des traîneaux, et reçoivent en retour une part de nourriture qu'il leur serait impossible de se procurer dans la saison froide, s'ils étaient abandonnés à leur instinct; mais en dehors du service qu'on exige d'eux ils ne montrent pour l'homme aucun attachement: livrés à eux-mêmes, se roulant sur la neige, insensibles aux caresses, ils conservent les allures, le regard farouche, la queue basse du loup, et se croisent fréquemment avec ce dernier, donnant alors des produits d'une sauvagerie extrême. Ici donc la prétendue barrière entre la race du loup et celle du chien disparaît, et que le chien des Esquimaux soit un loup apprivoisé, ou le loup arctique un chien sauvage ayant les mœurs du loup, la confusion entre les deux races n'en est pas moins manifeste.

Les chiens de l'Amérique méridionale ressemblent de même au cancrier (*canis cancrivorus*) et se croisent fréquemment avec lui; les chiens d'Awhasie rappellent le chacal, ceux de la côte de Guinée se rapprochent du renard; il n'est pas jusqu'au chien de Hongrie dont la ressemblance avec le loup d'Europe ne soit très marquée, de même que celle des chiens pariahs de l'Inde avec le loup du même pays. D'un autre côté, rendus à l'état sauvage, nos chiens domestiques sont très loin de revêtir partout une coloration uniforme, d'affecter les mêmes mœurs et de présenter les mêmes caractères. Les uns perdent la faculté d'aboyer, et les autres, comme ceux de la Plata, la conservent; ceux de Cuba diffèrent des chiens marrons de Saint-Domingue par la couleur de la robe et celle des yeux. Les

chiens domestiques voient leurs caractères les plus fixes en apparence s'altérer ou disparaître au bout d'un temps très court, s'ils passent d'un milieu dans un autre. Les races d'Europe ne persistent pas dans l'Inde; ailleurs elles perdent leur voix, leur pelage, leur forme, ou changent d'instincts; l'ouvrage de l'homme se trouve ainsi détruit plus ou moins vite; il s'était aidé de circonstances particulières, et son œuvre tombe devant des circonstances opposées. Pourtant ce n'est pas aux circonstances uniquement que l'on doit certaines déviations du squelette ni la coexistence dans la même contrée de formes aussi différentes que le lévrier et le bouledogue. Pour se rendre compte de modifications aussi accusées, il faut bien avoir recours aux forces latentes de l'organisme, sollicitées par l'homme et produisant des variations subites, fixées ensuite par l'effort réuni de la sélection et de l'hérédité.

C'est à peu près ce qui doit être arrivé pour le porc. Toutes les races, même celles que l'on a observées dans les îles écartées du Pacifique, paraissent descendre de deux types distincts, l'un encore sauvage, le sanglier, l'autre originaire de Siam et de la Chine, et dont la forme primitive serait perdue. Les races dérivées du sanglier existent encore, d'après Nathusius, sur différens points du centre et du nord de l'Europe; elles disparaissent devant des races améliorées, produit direct de l'industrie humaine. Chacun connaît les races anglaises, chez qui toutes les aptitudes ont pour but de favoriser l'engraissage et le développement des parties utiles aux dépens des autres. Le groin, les crocs, les mâchoires, les soies, tendent à surgir par un mouvement inverse dès que l'animal est livré à une vie plus active. Il y a déjà loin du porc amélioré du Yorkshire au porc à moitié libre d'Irlande ou de nos départemens de l'ouest et du midi; aussi voit-on apparaître chez ces derniers des particularités dont il n'existe pas trace chez les autres. La taille varie selon les climats, ainsi que la consistance des poils; les porcs turcs et westphaliens reprennent aisément la livrée des marcassins, les individus des vallées chaudes de la Nouvelle-Grenade sont au contraire presque nus, et d'autres, à des hauteurs de 7 et 800 pieds, revêtent une fourrure épaisse de poils laineux. Les bêtes bovines diffèrent à tel point que l'on serait tenté d'y distinguer deux divisions principales, l'une pour les zébus ou bœufs à bosse, l'autre pour les bœufs sans bosse, comme notre taureau. Cependant partout où les premiers se sont trouvés en contact direct avec notre gros bétail, il en est sorti des croisemens féconds. En Europe, on reconnaît à l'état fossile au moins trois espèces de bœufs qui paraissent avoir été domestiqués de toute antiquité, et dont le type s'est perpétué parmi nos races indigènes. Une race à demi sauvage, conservée en Angleterre dans le parc de Chillingham, paraît reproduire à peu près les caractères

du bœuf primitif ou *primigenius*, de même que le bétail noir du pays de Galles se rattache au type du *longifrons*.

D'autres animaux, et le cheval en tête, pourraient bien être issus d'un type originaire unique ou du moins très uniforme; mais quel est le point de départ véritable de cette race qui, suivant l'homme dans ses migrations, s'est étendue avec lui jusqu'aux extrémités de la terre? Pour le déterminer, M. Darwin invoque la récurrence de certains caractères qui, renaissant après un long sommeil, sont comme un souvenir lointain des habitudes primitives. Non-seulement le cheval peut supporter un froid intense, puisque l'on en rencontre des troupes sauvages dans les plaines de la Sibérie jusqu'au 56e degré de latitude, mais il conserve longtemps l'instinct de gratter la neige pour retrouver l'herbe au-dessous. Les tarpans sauvages de l'Orient, les chevaux libres des îles Falkland, ceux du Mexique et de l'Amérique du Nord possèdent également cet instinct, qui se rattache sans doute à quelque particularité de leur vie antérieure, au sein de la contrée d'où ils sont originairement sortis. S'il en est ainsi, le cheval n'aurait été adapté au climat sec et brûlant de l'Arabie et de l'Afrique que par le fait de l'homme. C'est là pourtant qu'il a acquis ses plus nobles qualités, ses formes les plus parfaites, et que la race la plus pure s'est formée. La sélection exercée sur le cheval a créé en lui des facultés toutes particulières. Déjà bien éloignée des parens arabe et barbe dont elle est issue, la race de course anglaise possède et transmet fidèlement les particularités artificielles accumulées chez elle. Que de différences encore d'un type de cheval à un autre! Les races insulaires et montagnardes sont généralement chétives, celles des plaines et des gras pâturages massives et de grande taille. Certaines robes, comme l'isabelle, fréquentes dans l'Europe orientale et l'Asie intérieure, sont à peu près inconnues chez le cheval de course anglais et le cheval arabe, dont il descend. Il existe cependant chez toutes les races chevalines une particularité de coloration que l'on serait tenté de regarder comme un retour vers le pelage d'un ancêtre éloigné, tant cette particularité est générale et conforme à celle qui distingue plusieurs espèces vivantes du groupe des équidés; nous voulons parler des raies ou bandes soit dorsales, soit zébrines, qui reparaissent dans toutes les races; elles se montrent ordinairement sur les fonds isabelle ou alezan clair, ou encore gris de souris, et s'effacent parfois avec l'âge; d'autres fois elles se manifestent tard, et persistent alors pendant toute la vie. Ces retours de coloration sont faciles à observer chez les pigeons domestiques, divisés maintenant en une infinité de races et de variétés, qui toutes cependant paraissent provenir du seul pigeon de roche ou biset. Le caprice des amateurs, la passion de la nouveauté et même de la bizarrerie, engendrent peu à peu ces di-

versités, bientôt fixées à l'aide d'une sélection systématique; mais la tendance au retour partiel vers l'ancêtre commun ne subsiste pas moins : la livrée bleu ardoise et les barres transversales des ailes qui distinguent le biset reparaissent aisément chez tous les descendans transformés de cette espèce. Les mêmes effets de variation, de croisement et de réversion se retrouvent chez les races gallines, qui toutes paraissent avoir divergé d'un type unique, le *gallus bankiva*, espèce qui habite à l'état sauvage l'Inde septentrionale, l'Indo-Chine, et s'étend jusqu'aux Philippines et à Timor.

L'apparition d'un caractère ou d'une faculté ne constitue jamais chez les animaux un acte complétement indépendant; les différens organes tendent à s'équilibrer et à réagir les uns sur les autres. C'est cette dépendance plus ou moins étroite, mais toujours réelle, des différentes parties de l'ensemble que M. Darwin appelle *corrélation de croissance*. Ainsi les membres antérieurs ne sauraient changer sans amener des changemens dans les postérieurs; l'allongement des jambes produit ordinairement celui du cou et de la tête; les parties dures, les cornes, les ongles, les appendices tégumentaires, se renforcent chez les animaux maigres et s'affaiblissent ensemble chez ceux où prédominent les parties molles. Si des animaux nous passons aux plantes, les mêmes lois générales se laissent reconnaître, mais dans d'autres limites et à l'aide de combinaisons en rapport avec la distance qui sépare les deux règnes.

La plante et surtout l'arbre ne sont pas composés, comme l'animal, d'un nombre rigoureusement déterminé de parties. L'individu végétal n'est, à proprement parler, que le support d'une réunion d'organes groupés d'une manière tantôt simultanée, tantôt successive, solidaires pourtant, puisque la sélection de l'homme ne saurait en transformer un sans influer sur les autres. La poire ne s'améliore point sans que le poirier lui-même ne prenne un autre aspect qu'à l'état sauvage. Il existe donc aussi chez les végétaux une véritable corrélation de croissance; mais ce qui sépare surtout les plantes des animaux, c'est que chez elles les appareils sexuels ne sont ni uniques, ni permanens. Ce sont presque toujours des organes multiples qui se montrent pour accomplir leurs fonctions et disparaissent ensuite. Malgré cela, les qualités, les formes, les couleurs, les caractères de toute sorte et jusqu'aux nuances les plus fugitives se transmettent chez les végétaux. Quoiqu'en eux tout soit passif, la nature a varié à l'infini les moyens de croisement, soit en séparant les sexes, soit en employant les insectes aux opérations délicates du transport de la poussière fécondante, soit enfin par cette circonstance que les fleurs peuvent se féconder réciproquement.

A l'absence de mouvemens volontaires et par conséquent de spon-

tanéité se joint chez les végétaux la difficulté de réagir contre les milieux ambians par l'absence d'un foyer de combustion intérieure. Non-seulement la chaleur qu'ils portent en eux garantit les animaux, surtout les plus élevés en organisation, contre le froid, mais ils peuvent, par le choix des alimens absorbés, accroître l'intensité de cette force de résistance. Les végétaux sous ce rapport sont évidemment bien plus dépourvus de moyens de défense; ils réagissent pourtant, mais très lentement, par une sorte de sélection. L'organisation, basée sur des combinaisons trop délicates et trop complexes, des végétaux du midi succombe à coup sûr sous une atteinte souvent très faible. Quelques-uns d'entre eux se montrent pourtant robustes et cosmopolites, quelle que soit leur provenance. Le blé, le riz, le maïs, la pomme de terre, le tabac, la vigne même, occupent des espaces qui se prolongent bien au-delà des limites de la distribution naturelle de ces plantes. L'homme a su agrandir le cercle où on les peut cultiver, s'attachant aux seules parties qu'il utilise dans chacune d'elles.

Il existerait bien des singularités à signaler en considérant la distribution des plantes cultivées relativement à celle des régions d'où on présume qu'elles sont sorties. Le bananier, maintenant répandu dans toute la zone torride des deux mondes, a dû cependant être apporté en Amérique de l'Asie méridionale à une époque dont il est impossible de fixer exactement la date, mais qui, si l'on s'en rapportait à certains indices, serait peut-être antérieure à la découverte. Le maïs est au contraire américain d'origine, il était cultivé par les indigènes; cependant il n'a jamais été retrouvé à l'état sauvage. Il en est sans doute de même du froment. Il est à peu près certain qu'on ne l'observe nulle part à l'état spontané, et les exemples cités par quelques voyageurs se rapportent plus probablement à des semis sporadiques qu'à des plantes réellement sauvages et indigènes. Le froment primitif existe peut-être dans une des nombreuses espèces de *triticum*, ou blé naturel, que les botanistes connaissent sans qu'il soit possible d'en saisir la parenté avec le froment cultivé. Les grains de blé les plus anciens proviennent des ruines des cités lacustres; ils ne sont qu'imparfaitement séparés de la glume et bien plus petits que les nôtres, puisque les plus gros n'ont que six, rarement sept millimètres de longueur, et les plus faibles seulement quatre, tandis que les grains modernes en mesurent presque toujours sept ou huit. La culture a donc su modifier la céréale primitive, dont le grain était à peine comestible, et a développé chez elle une tendance à varier et à grossir qui s'y trouvait à l'état latent. Aucune plante ne semble plus artificielle que le froment, aucune n'exige des soins plus constans et une sélection plus attentive; les changemens obligés de semence et le choix qu'il faut

faire des plus beaux grains pour empêcher l'espèce de dégénérer le prouvent surabondamment.

Dans ses semis de poirier, M. Decaisne est parvenu à faire reproduire par chaque sujet dont il avait semé les pepins la plupart des types de nos races cultivées. C'est donc à l'aide de semis successifs, volontaires ou accidentels, que nos fruits se sont formés; en les améliorant, on a profité d'une disposition que l'on observe dans toutes les races naturelles. Tel est le point de départ : l'homme se saisit de cette force latente, il la détourne à son usage et parvient à en accentuer les effets en les accumulant; mais la nature elle-même la possède et la manifeste sous nos yeux, quoiqu'à un moindre degré. Les difficultés qu'éprouve le botaniste à déterminer les limites réciproques des espèces congénères dès que le genre dont elles font partie est compacte et distribué sur un grand espace, ces difficultés sont du même ordre que celles qui arrêtent le pomologue dans le classement de certaines variétés de fruits. Ainsi nos procédés ne diffèrent pas de ceux de la nature; l'homme n'a fait que s'approprier ceux-ci pour arriver à ses fins; seulement, dans la race domestique, les circonstances occasionnelles, étant de son fait, sont plus ou moins artificielles et fugitives. La race domestique est donc une espèce créée en vue de l'homme plus rapidement que l'espèce sauvage et par cela même établie sur des bases moins fixes. L'espèce spontanée a dû se faire lentement, sous l'empire de nécessités permanentes, au moyen de la même force inhérente à l'organisme, mais agissant plus sûrement que lorsque l'homme s'en empare pour en profiter. Or, justement parce que l'espèce est l'effet d'une longue série de causes combinées et solidaires dont elle garde l'empreinte et qui sont susceptibles de se réveiller en elle, même après un long sommeil, elle n'a rien d'absolu; de là les difficultés éprouvées par ceux qui, voulant en faire la pierre angulaire de tout l'édifice de la nature, ne peuvent pourtant s'accorder pour définir en quoi elle consiste.

III.

Lorsque, s'élevant au-dessus des particularités, on considère les phénomènes de la vie en eux-mêmes, et non plus pour décrire simplement les êtres qui les personnifient, on ne tarde pas à découvrir un principe général qui embrasse en quelque sorte tous les autres : c'est celui de l'hérédité, force active et impulsive, raison d'être de tout ce qui vit. L'hérédité est proprement une continuation de l'être organisé. Sans elle, il n'y aurait que des personnalités privées de liens réciproques, destinées à périr après un certain temps. Par elle seule, nous concevons de nouveaux êtres possédant des caractères propres et des caractères transmis. L'hérédité, ainsi considérée,

source à la fois des variations et des ressemblances, est le seul moyen à la portée de notre intelligence par lequel nous puissions nous expliquer l'existence des êtres vivans, ainsi que celle des intervalles par lesquels ils se rapprochent ou se séparent. D'autre part, l'expérience nous apprend que l'hérédité résulte nécessairement d'une série plus ou moins nombreuse de générations, que par elle les divergences vont en s'accentuant de même que les similitudes en se fixant, et que les degrés intermédiaires peuvent et doivent disparaître; il n'y a donc pas pour nous d'impossibilité directe à ce que les êtres vivans qui possèdent entre eux quelques traits similaires aient pu sortir les uns des autres, et remontent en réalité à un petit nombre d'ancêtres communs. Dans la majorité des cas, la somme des similitudes organiques étant plus forte que celle des divergences, la supposition par elle-même n'a rien que de plausible. Buffon, qui n'avait encore qu'une idée confuse de la durée presque sans limite du globe, s'étonnait en termes magnifiques « de ce monde d'êtres relatifs et non relatifs, de cette infinité de combinaisons harmoniques et contraires, de cette perpétuité de destructions et de renouvellemens; » il y voyait avec raison une sorte d'unité toujours persistante et éternelle; il exprimait enfin cette belle pensée, que la faculté de se reproduire, commune à tous les êtres, supposait entre eux « plus d'analogie et de choses semblables que nous ne pouvons l'imaginer, » et suffisait pour nous faire croire que « les animaux et les végétaux étaient des êtres à peu près du même ordre (1). » Ce lien de l'hérédité embrasse donc l'universalité de ce qui a vie; tout ce qui se meut ou végète lui est soumis, et M. Darwin, comme Buffon, s'arrête devant la multiplicité des effets qu'il produit. Les merveilles de l'hérédité sont sous les yeux de chacun de nous, elles sont en nous-mêmes, il ne dépend que de nous de les constater et d'y reconnaître, en les analysant, plusieurs ordres de phénomènes distincts relevant de la même cause. Pénétrons à la suite de l'éminent auteur anglais dans l'intérieur de ce vaste laboratoire, au sein duquel la vie lutte incessamment pour réparer ses pertes, maintenir et étendre son domaine.

Il faut d'abord, dans l'hérédité, distinguer d'une part la transmission des caractères antérieurement acquis, de l'autre l'apparition des caractères nouveaux et la possibilité pour ceux-ci de se fixer. Par l'un de ces phénomènes, on conçoit la perpétuité possible de certaines particularités; par l'autre, on comprend la divergence progressive des races. Ces deux ordres de faits sont connexes malgré les résultats opposés auxquels ils conduisent. Dans la transmission aux

(1) Voyez Buffon, *Discours sur la manière de traiter et d'étudier l'histoire naturelle*, et *Histoire générale des Animaux*.

enfans des caractères possédés par les parens, l'hérédité seule agit. Cette ressemblance est ce qui nous frappe le plus dans l'hérédité. Quoi de moins varié que les individus d'un même troupeau, que les cerfs d'une même contrée, que les lièvres, les loups, les renards, comparés les uns aux autres? Cependant, même chez les animaux les plus semblables en apparence, la diversité n'existe pas moins, puisque les animaux sauvages se reconnaissent entre eux, et que le berger distingue sans hésiter chacune de ses bêtes. Les individus les plus analogues possèdent donc une physionomie qui leur est propre; chez quelques-uns, ces différences peuvent accidentellement devenir plus saillantes, et enfin, s'il se produit des particularités entièrement nouvelles, elles n'en seront pas moins sujettes à la transmission héréditaire. Dans ce dernier cas, l'hérédité n'agit pas seule. Pour expliquer cette variation, lorsqu'elle est sans précédent et qu'elle ne saurait être attribuée ni à l'hérédité proprement dite, ni à l'hérédité éloignée ou atavisme, il faut nécessairement recourir soit à l'action spontanée de l'organisme, soit à l'influence des circonstances extérieures. Ces deux causes se combinent en effet pour faire surgir de nouveaux caractères, et dans beaucoup de cas il est difficile de décider si c'est l'une plutôt que l'autre que l'on doit invoquer de préférence. Cependant on a vu se manifester parfois des particularités organiques tellement imprévues qu'il est difficile d'admettre que les circonstances extérieures y aient contribué en quelque chose : ainsi l'homme porc-épic dont l'épiderme portait des appendices cornés en forme de plaques raides, sorte de carapace qui muait périodiquement, ne devait à aucune cause externe cette singulière défense qu'il transmit à plusieurs de ses descendans. La plupart des monstruosités animales, les porcs à deux jambes cités par M. Hallam, les lapins à oreilles pendantes, sont dans le même cas, et l'organisme seul, obéissant aux forces qui le dirigent, a dû certainement les produire. Même lorsqu'il faut invoquer l'action des milieux, l'organisme demeure toujours la source première de tous les changemens; les circonstances extérieures ne sont que l'occasion; l'organisme est le centre et le point de départ des diversités qui surviennent et qui se consolident plus tard par l'hérédité.

Si l'organisme était entièrement livré à lui-même, c'est-à-dire si les circonstances extérieures ne changeaient pas, il s'établirait par ce seul fait une très grande uniformité chez les êtres vivans. Cette uniformité serait telle que des formes particulières apparaîtraient rarement et se maintiendraient plus rarement encore. On peut même ajouter que, sous l'empire permanent d'un pareil état, la somme des ressemblances parmi les êtres animés dépasserait de beaucoup celle des différences; mais il n'en est pas ainsi, les circonstances extérieures peuvent et doivent changer. Rien n'est stable et définitif

ici-bas; le sol, les climats, les conditions de nourriture, la composition même des liquides et des gaz, ont changé à plusieurs reprises dans le cours des âges géologiques, tantôt par un mouvement insensible, tantôt par l'effet de révolutions. Ils changent encore sous nos yeux dès que l'on passe d'une contrée dans une autre. Pour certaines catégories d'animaux et de plantes, il suffit même de se déplacer de quelques lieues pour voir se renouveler l'aspect des choses extérieures et des êtres vivans. L'acclimatation, c'est-à-dire l'adaptation des organismes aux exigences d'une patrie nouvelle, constitue une opération délicate, sujette à bien des mécomptes, et dont la difficulté même atteste combien les animaux et les plantes sont sensibles à l'influence des conditions extérieures. L'attitude rampante contractée par certains végétaux alpins, comme le genévrier de l'Himalaya et celui des Alpes, est certainement un effet de la rigueur du froid dans ces hautes régions. Peu d'années suffisent pour produire la variété de froment que l'on nomme blé de printemps. Le maïs apporté directement du Brésil est d'abord plus sensible au froid que les variétés européennes; mais il acquiert, au bout de deux ou trois générations, le même degré de rusticité que celles-ci. Enfin beaucoup de plantes des plaines d'Europe présentent des variétés alpines que les meilleurs botanistes n'en séparent pas, et auxquelles il a suffi de vivre dans un milieu spécial pour revêtir des caractères différens. Si des plantes on passe aux animaux, l'influence des milieux est encore plus visible et plus prompte à se manifester. Les chiens européens dégénèrent dans l'Inde; leurs instincts s'effacent, leurs formes s'altèrent; le dindon change dans le même pays; le canard domestique oublie de voler. Il serait facile de multiplier ces exemples. Nul doute que l'homme n'ait usé de ce moyen puissant pour produire les races, qui se sont ensuite consolidées sous ses yeux par la sélection et l'hérédité. On ne saurait douter non plus que de légers changemens n'aient été dans la plupart des cas le point de départ des races les plus accentuées et les plus fixes. Ces races, une fois devenues permanentes, n'ont pas tardé à supplanter les individus dépourvus des qualités reconnues avantageuses qui, chez elles, n'avaient cessé de s'accroître à chaque génération. M. Darwin fait observer avec quelle rapidité les bœufs courtes-cornes ont éliminé leurs concurrens à longues cornes, et les porcs de race améliorée les anciennes races porcines, dès que l'infériorité de celles-ci a été reconnue. Cependant, quelle que soit l'influence décisive des circonstances extérieures sur l'organisme, celui-ci, loin de subir d'une façon passive les changemens qui se manifestent en lui, les coordonne et les fait servir à l'exécution d'un plan général, par lequel l'harmonie de l'ensemble se maintient sans altération à travers les changemens les plus radicaux en apparence.

Si l'organisme peut être facilement ébranlé en effet, les variations qu'il éprouve, même partielles, ne sont jamais entièrement isolées; toutes les parties les ressentent. Il s'établit entre les organes une correspondance nécessaire par suite de la corrélation de croissance. Il n'est pas toujours facile de se rendre compte de la nature de ces effets de corrélation. Suivant M. Darwin, il existe un rapport constant entre la coloration de la tête et celle des membres: les chevaux et les chiens qui portent sur le front des taches d'une autre teinte que le fond de la robe ont aussi les extrémités des jambes marquées de la même couleur. Chez les hommes, une exubérance extraordinaire du système pileux a quelquefois amené une dentition imparfaite ou surabondante. Il existe une corrélation certaine entre la couleur du pelage et celle de l'iris; mais il est plus singulier de signaler l'existence d'un rapport entre la coloration des yeux et la surdité : il paraîtrait en effet que les chats blancs à iris bleu sont presque constamment sourds. A côté de la variabilité corrélative, on peut placer encore la variabilité analogique, qui montre des diversités de même nature se produisant chez des êtres éloignés; c'est ainsi qu'on remarque des arbres à rameaux pleureurs dans des groupes bien différens. Tous ces changemens et bien d'autres dépendent de l'organisme; c'est lui qui donne l'impulsion que l'hérédité prolonge en l'accélérant. La puissance de celle-ci, une fois en jeu, ne connaît pas de limites; elle peut tout transmettre, les caractères physiques les plus saillans, les plus légers ou les plus accidentels, aussi bien que les instincts et les particularités de mémoire, d'intelligence, et jusqu'aux habitudes les plus futiles.

On pourrait écrire des volumes à cet égard; les races de chiens, de chevaux, de bétail, si complétement transformées par l'homme, celles de divers oiseaux qu'il a façonnés, en sont des preuves irrécusables. Si l'on s'attache à l'homme lui-même, l'étonnement redouble; certains gestes habituels, des tics bizarres, se transmettent en dehors même de la fréquentation des parens qui les possèdent; certains genres de mémoire, celle des noms et des dates par exemple, se trouvent l'apanage commun de toute une famille; il en est de même des dispositions mentales, de celle au suicide même, dont il serait aisé de citer des exemples frappans. La goutte, l'apoplexie, la phthisie, sont évidemment héréditaires et se montrent bien souvent chez les fils au même âge que chez le père. On a même vu quelquefois des anomalies de conformation dans les mains et les pieds, et jusqu'à des marques superficielles, comme des cicatrices, reparaître chez les enfans de ceux qui les présentaient et acquérir ainsi une sorte de permanence. On pourrait à la rigueur trouver dans ces faits une explication des difformités caractéristiques qui existent normalement chez beaucoup d'animaux sauvages, comme

la bosse des chameaux et des zébus, la lèvre supérieure des phacocères percée par les crocs recourbés de ces animaux; ces difformités auraient été un accident avant de devenir un caractère commun à tous les individus de l'espèce. D'un autre côté, d'autres altérations longtemps répétées semblent n'influer en rien sur les produits de l'hérédité. Beaucoup de races d'hommes se mutilent volontairement de temps immémorial, soit en s'arrachant les incisives, soit en se privant d'une phalange ou même en pratiquant la semi-castration, comme les Cafres, sans que la conformation des enfans s'en soit jamais ressentie. On ne voit pas non plus que les chiens à qui on coupe la queue aient été affectés dans leur descendance par la perte constante de cet organe. L'organisme réagit donc dans beaucoup de cas; mais il suffit qu'il se modifie dans d'autres pour que certains accidens aient pu se transmettre par voie héréditaire.

Si l'hérédité est la source d'une telle multitude de phénomènes, elle ne s'exerce pourtant que dans des conditions et par des moyens déterminés, constituant ce que l'on nomme la fécondité. Élément indispensable de celle-ci, se manifestant le plus souvent à l'aide des sexes, d'autrefois en dehors d'eux, la fécondité n'a été départie que dans une mesure très inégale aux différens êtres. Presque illimitée chez les organismes inférieurs, on la voit décroître à mesure que l'on s'élève dans la série animale et se réduire finalement à une seule portée annuelle, comprenant très peu de petits ou même un seul. Les accidens de toute sorte diminuent encore cette fécondité déjà si faible, et la ramènent à de telles proportions que, si rien ne change dans une contrée, les mammifères sauvages qui l'habitent ne dépasseront jamais certains chiffres relatifs. La rareté de la nourriture, réduite par la concurrence générale au strict nécessaire, doit contribuer à ce résultat, car l'alimentation influe directement sur la fécondité, et parmi les faits mis en lumière par M. Darwin, s'il en est un qui paraisse hors de contestation, c'est l'accroissement de la fécondité par la domestication et la culture. La même cause diminue ou fait disparaître la stérilité des produits d'un croisement hybride. On est bien forcé de le penser en se rappelant l'origine multiple de plusieurs de nos races domestiques dont les descendans actuels sont indéfiniment féconds; il n'y a d'exception que pour le mulet, et cependant il paraîtrait que la difficulté de l'obtenir est moindre que dans les temps anciens. Si la domestication accroît la fécondité, la captivité, chez les espèces sauvages qui refusent d'en accepter le joug, produit souvent le résultat opposé. La domestication n'est définitive pour une espèce que lorsque celle-ci consent à se reproduire. Certaines races, apprivoisées en apparence, refusent de le faire. Il en est ainsi des éléphans dès qu'on les arrache à leurs forêts; les tigres et plusieurs autres car-

nassiers ne produisent que très rarement en captivité, quelquefois même des oiseaux mâles perdent en cage leur coloration pour revêtir les livrées de la femelle. Il semble qu'un changement trop brusque dans la manière de vivre soit venu pervertir l'instinct de ces animaux et détruire en eux le germe de tous les désirs. Enlevés à leurs solitudes, à la vie errante, aux aspects du sol natal, privés de leurs compagnons, ils demeurent en proie à une nostalgie particulière. Tel est le sort des naturels droits et fiers chez les animaux; d'autres montrent plus de souplesse et de sociabilité; l'homme a pu les plier plus ou moins vite à ses desseins et leur faire accepter une nouvelle vie plus facile et par cela même plus favorable à la fécondité.

Il faut maintenant examiner trois phénomènes dont l'étude a été poursuivie avec un soin tout particulier par M. Darwin. La consanguinité ou les effets des unions consanguines, le croisement ou rapprochement entre des races distinctes, enfin l'hybridité ou croisement entre des races congénères, mais naturellement infécondes, nous donneront la clé d'une foule de problèmes relatifs à l'espèce. — Les avantages de la consanguinité sont faciles à saisir : ce moyen, universellement en usage chez les animaux domestiques, est le seul par lequel on puisse fixer héréditairement et surtout accroître les caractères dont l'utilité est reconnue. De pareilles unions se multiplient presque à l'infini au sein de la domesticité. Chez l'homme lui-même, l'inévitable effet des unions consanguines souvent répétées est de perpétuer au sein des familles certains caractères physiques et moraux; mais, si les qualités se transmettent, les défauts et les vices de constitution, les germes des maladies, se transmettent aussi, et la consanguinité poussée à l'extrême a des inconvéniens qui finissent par prévaloir à la longue. Une certaine faiblesse nerveuse, une délicatesse extrême, des tendances morbides, par-dessus tout une stérilité sinon radicale, du moins partielle et croissante, paraissent être la suite des unions consanguines poussées à l'excès. A ce dernier égard surtout, les témoignages abondent; la fécondité ne disparaît pas, mais elle se trouve atteinte, et la nécessité d'un croisement finit toujours par se faire sentir. Les éleveurs l'ont ainsi compris; un mélange de sang nouveau leur paraît nécessaire de temps à autre pour cimenter les races obtenues à l'aide de la consanguinité et les rendre parfaitement fécondes. Dans les parcs anglais où l'on conserve à l'état libre des troupeaux de daims, l'introduction de mâles étrangers est employée méthodiquement. Les bœufs de Chillingham, qui sont livrés à eux-mêmes, ne forment qu'un troupeau peu nombreux qui se reproduit difficilement et dont la taille semble avoir diminué peu à peu. L'effet des unions consanguines est encore plus rapide chez les végétaux; la même semence ne peut longtemps servir à propager nos légumes et nos céréales. Si les plantes n'étaient

pas renouvelées, les grains s'amoindriraient; elles perdraient jusqu'à la vertu germinative, si on voulait les soumettre à se féconder toujours entre elles.

La consanguinité, telle qu'elle est pratiquée chez les animaux domestiques, n'existe pas chez l'homme; que ce soit par un instinct supérieur des inconvéniens qu'elle entraîne ou par l'effet d'un sentiment moral conservateur des lois de la famille, un préjugé irrésistible a fait partout repousser ces sortes d'unions, flétries du nom d'inceste et proscrites jusque dans les sociétés humaines les plus dégradées. Les mariages entre frère et sœur ont été pourtant quelquefois en usage, et nos traditions religieuses elles-mêmes les admettent, au moins à l'origine. La fable d'OEdipe nous montre avec quelle horreur on regardait chez les Grecs les rapports entre parens et enfans; quelques récits de la Bible sembleraient, il est vrai, impliquer des idées moins répulsives; ils se rattachent pourtant à des circonstances exceptionnelles et présentent une singularité qui prouve combien les faits qu'ils relatent étaient en opposition avec les habitudes contemporaines. Les prohibitions encore maintenues par l'église comme par la loi affirment la persistance de l'opinion contraire à la consanguinité.

Le croisement au contraire active la fécondité et communique aux êtres vivans une énergie particulière. Les végétaux eux-mêmes en ressentent les effets bienfaisans; les moyens les plus complexes et les plus ingénieux sont employés par la nature pour arriver à ses fins. Sans parler des plantes dont les sexes sont séparés sur des pieds différens, beaucoup de fleurs sont construites de telle façon que leur propre pollen ne saurait les rendre fertiles. Le contact de celui-ci leur est même quelquefois nuisible. Dans la plupart des orchidées, le concours des insectes est nécessaire pour la fécondation. Les avantages du croisement paraissent donc incontestables. Il existe cependant une limite à cet accroissement de la fécondité par le croisement, et cette limite est celle où commence l'hybridité. Si l'intervalle qui sépare les races s'élargit au-delà d'une certaine limite, il arrive un moment où la fécondité réciproque devient difficile, s'arrête même, à moins qu'on ne parvienne à l'obtenir artificiellement; c'est alors de l'hybridité. Sur cette question de l'hybridité, il est nécessaire d'entrer dans quelques explications, car c'est le nœud même de la doctrine transformiste. On peut soutenir d'abord que les races sont fécondes entre elles parce qu'elles appartiennent à la même espèce, tandis que les espèces distinctes sont stériles à raison même de cette distinction; mais ici la différence spécifique que l'on invoque se trouve justement basée sur l'observation même du fait qui sert à l'établir : c'est donc une vraie pétition de principe. Du reste la stérilité des hybrides n'est ni absolue ni permanente; elle présente bien des de-

grés divers et successifs, depuis la fécondité partielle jusqu'à la fertilité constante et indéfinie perpétuée à l'aide de nouveaux croisemens avec l'une des deux formes parentes. Deux espèces voisines en apparence donnent lieu à des produits viciés, tandis que l'on voit d'autres hybrides provenant d'espèces bien plus éloignées présenter des produits féconds, au moins partiellement. Souvent les hybrides retournent après quelques générations à l'une des souches-mères, et cela n'a rien de surprenant. C'est là un phénomène d'atavisme pareil à ceux dont les croisemens offrent tant d'exemples. Si les espèces sont presque toujours stériles entre elles, si les hybrides qu'elles produisent accidentellement le sont au moins partiellement, il ne s'ensuit pas qu'une différence originelle s'élève comme un mur infranchissable pour les séparer. La fécondité mutuelle est sans doute le résultat d'une convenance organique, et les espèces lentement formées n'ont dû acquérir qu'à la longue les caractères qui les distinguent.

La cause du phénomène nous paraît être toute physiologique; livrés à eux-mêmes, les animaux se croisent tant que la diversité qui les attire est pour eux un stimulant, ils s'éloignent dès qu'elle devient un obstacle ou une source de répugnance. Le point où cesse l'attrait et où commence la barrière est certainement indécis et doit être souvent franchi accidentellement avant de devenir définitif. Ce ne sont jamais d'ailleurs deux êtres parfaitement semblables qui s'unissent; même dans les unions consanguines, ce sont deux individus dont les différences, bien qu'accessoires, sont réelles et souvent très frappantes. Le produit réunit en lui les deux ressemblances, mais à un degré nécessairement inégal, puisque, en fait de caractères, il ne possède jamais que ceux du sexe qui lui a été départi. Il devrait donc par ce côté au moins tenir exclusivement du père ou de la mère, et par conséquent les produits mâles d'un coq, d'un cheval de course, d'un taureau, auraient seuls l'énergie, la rapidité, le courage qui distinguent les mâles de ces races d'animaux. Cependant, l'expérience le prouve, pour obtenir ces qualités, on a recours également aux deux sexes. Ce fait, si naturel qu'il n'a pas besoin de preuves, constitue pourtant un phénomène de la plus haute valeur, que M. Darwin a soin de mettre en lumière. Il y voit la démonstration de ce qu'il nomme des *caractères latens*, c'est-à-dire dont l'existence demeure cachée chez celui qui les a, et qui sont pourtant susceptibles, dans cet état, d'être transmis à sa descendance, même éloignée. Les caractères distinguant le mâle et la femelle, — qui dans certaines espèces se ressemblent fort peu, — attendent toujours pour paraître l'âge de la puberté, c'est-à-dire qu'ils restent à l'état dormant durant une partie de la vie; il est singulier d'observer qu'ils sont quelquefois susceptibles de se montrer chez des individus d'un

sexe différent, lorsque par l'âge ou par quelque autre circonstance le sexe propre vient à s'effacer. Les instincts de la femelle, comme la tendance au couvage, se réveillent dans le chapon, tandis que par un effet inverse les femelles qui cessent de pondre reprennent dans quelques cas la livrée du mâle. M. Darwin cite des biches qui avaient pris du bois en vieillissant, et l'on sait que la barbe pousse assez souvent aux femmes âgées. Tous ces effets procèdent de caractères qui demeurent enfouis, pour ainsi dire, dans les profondeurs de l'organisme. Les qualités, les défauts, les prédispositions morbides, peuvent se transmettre de cette façon et sauter à travers une ou plusieurs générations; seulement le phénomène devient alors plus complexe, il prend le nom d'atavisme ou de récurrence, et le caractère qui fait ainsi retour peut demeurer longtemps inconnu chez les descendans de celui qui en a transmis le germe.

Hérédité, croisement, récurrence, tout ce qui relève de la vitalité semble dépendre d'une force unique dans son principe, multiple dans ses applications, toujours active et permanente, raison d'être de tout ce qui est organisé, depuis la cellule et l'embryon jusqu'aux entités les plus élevées et les plus complexes. Ce sont les ressorts secrets de cette force que M. Darwin a essayé de saisir et d'expliquer à l'aide d'une hypothèse ingénieuse, mais qui pourtant, il faut le dire, laisse l'esprit aussi perplexe après l'avoir écoutée qu'il l'était auparavant. Cette hypothèse, considérée par l'auteur lui-même comme provisoire, est nommée par lui *pangénèse*, c'est-à-dire génération universelle; elle offre un mélange évident des idées de Buffon sur la génération et de celles de plusieurs physiologistes modernes, principalement de M. Claude Bernard (1). D'après Buffon, la matière organisée comprendrait une foule d'élémens ou molécules douées de vie et de mouvement, qui circuleraient dans tous les corps, s'y introduiraient par la nutrition, et s'y accumuleraient de manière à réparer les pertes et à fournir les matériaux des nouveaux êtres. La vie organique résulterait donc d'un tourbillon perpétuel, dont les élémens, entraînés dans un courant sans fin, ne deviendraient libres que pour s'associer de nouveau. Aux yeux des physiologistes les plus éminens de notre époque, non-seulement chaque organe possède sa vie propre et son autonomie, mais il n'est lui-même qu'un assemblage d'autres parties plus petites, et celles-ci se divisent de la même manière jusqu'à ce que l'on arrive à la cellule, élément primordial, véritable unité organique dont est nécessairement composée en dernière analyse toute entité vivante et corporelle. Selon les meilleures observations, chaque cellule est une véritable individualité élémen-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er septembre 1864, *Études physiologiques sur quelques poisons américains, — le Curare*, par M. Claude Bernard.

taire; elle remplit un rôle, des fonctions, en même temps qu'elle présente une forme déterminée. Les animaux supérieurs ne sont qu'une agrégation complexe d'une multitude de ces élémens étroitement associés au sein des liquides qui les baignent. La trame de l'organisme est telle qu'elle circonscrit des cavités intérieures, où, comme au sein d'un petit monde clos de tous côtés, viennent se rendre les substances gazeuses et fluides, les sucs nourriciers, que le torrent de la circulation apporte à chaque cellule. Les parties constitutives des tissus organiques peuvent ainsi participer à la vie générale qui anime l'agrégation tout entière, et posséder en même temps une individualité résultant de sa forme et de ses fonctions. Le cycle de l'existence de chaque cellule doit aussi avoir un terme, après lequel elles sont éliminées et remplacées par d'autres, et ces nouvelles cellules naissent le plus souvent, sinon exclusivement, du sein des précédentes.

C'est à cette donnée, universellement admise par la science moderne, que M. Darwin semble avoir rattaché la théorie, assez peu modifiée, de Buffon sur les molécules organiques. Partant de l'idée de l'individualité de chaque cellule, il s'est demandé si, outre la multiplication par scissiparité, les cellules ne possédaient pas un autre mode de multiplication qui consisterait dans la faculté d'émettre à un moment donné des corpuscules, des « gemmules cellulaires, » susceptibles de circuler dans les fluides de tout le système, de se subdiviser, et enfin « de se développer ultérieurement en cellules semblables à celles dont elles dériveraient. » Il faudrait supposer encore que ce développement dépend de l'union préalable des gemmules avec d'autres gemmules qui les précéderaient dans le cours régulier de leur croissance, c'est-à-dire que l'ordre relatif de développement serait, pour ainsi dire, déterminé d'avance, et qu'il ne pourrait avoir lieu en l'absence de tout rapport réciproque des gemmules entre elles. Les gemmules devraient ainsi se greffer les unes sur les autres en séries dont les termes seraient rigoureusement coordonnés. On conçoit la nécessité de cette supposition pour rendre raison de la régularité parfaite de chaque plan organique, dans lequel les parties conservent invariablement leur position relative. Il faudrait supposer aussi qu'à l'état dormant, c'est-à-dire avant tout développement, les gemmules ont les unes pour les autres une affinité qui les dispose à se grouper pour former soit des bourgeons, soit des élémens sexuels.

Dans cette hypothèse, toutes les parties différentes des tissus organiques, par cela même qu'elles sont hétérogènes, devraient produire des gemmules dont l'agrégation ultérieure reproduirait l'ensemble; les seules parties entièrement homogènes, comme en présentent les êtres les plus bas de l'échelle, n'auraient besoin d'émettre qu'une

seule cellule, sauf à la multiplier ensuite. Il est vrai que, lorsqu'on attribue à chaque cellule la propriété d'émettre des gemmules capables de la reproduire, cette supposition est entièrement gratuite par elle-même. Elle n'est pas cependant dénuée de toute probabilité, si l'on considère combien la nature tend au fractionnement et à la multiplicité des parties élémentaires à mesure que l'on pénètre dans les profondeurs de l'organisme. L'ovulation, dont la reproduction cellulaire ne serait qu'une image, atteint à des nombres très considérables chez les êtres inférieurs, et, si l'on s'étonne de la prodigieuse quantité de gemmules dont l'hypothèse de M. Darwin a besoin pour fonctionner, la surprise diminue dès qu'on songe aux 6,800 œufs de la morue, aux 64,000 des ascarides, enfin au million de graines d'une seule capsule d'orchidée. Le nombre des ovules tendant à s'accroître à mesure que l'on descend la série des êtres, il n'y aurait rien d'improbable à ce que les gemmules de l'unité cellulaire, s'il en existe de telles, soient produites dans une proportion pour ainsi dire incalculable. La ténuité presque infinie de ces gemmules en expliquerait la dissémination à travers l'organisme, ainsi que la circulation au moyen des fluides.

On conçoit que, ces prémisses une fois concédées, l'hypothèse marche d'elle-même. Les gemmules accumulées dans l'intérieur des corps vivans donneraient raison de tous les phénomènes de l'hérédité, de la transmission et de la modification des caractères, de l'apparition de ceux-ci à un moment déterminé. Les évolutions de gemmules rendraient aussi bien compte de la croissance ou développement normal et continu que des métamorphoses et des métagénèses, c'est-à-dire des changemens rapides qui s'opèrent dans l'organisme tout entier. Dans la métamorphose, les nouveaux organes se moulent sur les anciens, dont ils se détachent comme d'une enveloppe; dans la métagénèse, il semble qu'une vie nouvelle fasse germer sur des points distincts des précédens des organes tout à fait indépendans et n'ayant rien de commun avec ceux de la période qui se termine. Les cirrhipèdes, à l'époque de leurs derniers changemens, acquièrent des yeux nouveaux qui se montrent sur une autre partie du corps que les autres. Plusieurs échinodermes, dans la seconde phase de leur développement, naissent d'un bourgeon apparu dans l'intérieur du premier animal, qui est ensuite rejeté tout entier. La génération sexuelle ne serait elle-même qu'un mode particulier de bourgeonnement, et n'en différerait en réalité que par la nécessité de l'union de deux élémens distincts; mais chacun de ces élémens correspondrait à l'ensemble de l'être qu'il représenterait : ce serait toujours des agrégations de gemmules, susceptibles des deux parts de reproduire l'individu dont elles proviennent, mais trop faibles pour y parvenir isolément et sans une combinaison préalable. Cette

insuffisance de chacun des sexes pris séparément serait en réalité l'unique cause de la nécessité du concours qu'ils se prêtent, si les cas de parthénogénèse cités par plusieurs auteurs étaient entièrement avérés. Celui de M. Jourdan, relatif aux femelles de vers à soie, est des plus remarquables : sur 58,000 œufs pondus en dehors du contact du mâle, un grand nombre auraient traversé l'état embryonnaire, c'est-à-dire auraient paru susceptibles de développement, 29 seulement auraient donné des vers. Dans ce cas, si le fait était incontestable, l'énergie vitale aurait seule fait défaut, et la différence entre les deux générations consisterait surtout en ce que la reproduction sexuelle serait progressive, qu'elle ferait passer le produit sorti d'elle par une série d'états successifs qui, en lui procurant l'avantage d'une élaboration plus lente et plus graduée, lui assurerait celui plus évident encore du croisement. Quant à la variabilité, qui joue un si grand rôle chez les êtres vivans, soit pour les changer peu à peu, soit pour faire naître en eux des différences que l'hérédité consolide, elle serait, dans l'hypothèse de la pangénèse, une conséquence directe des modifications éprouvées par chaque cellule, et qu'une foule d'impressions, d'habitudes et d'influences de toute sorte ne manqueraient pas de provoquer. Les gemmules successivement émises porteraient la trace de ces changemens, qui se transmettraient ensuite comme tout le reste. On conçoit en effet que ces gemmules modifiées suivraient la même marche que les autres, et pourraient, comme elles, prendre place dans le nouvel organisme, ou demeurer latentes pour se montrer ensuite après un sommeil plus ou moins prolongé.

Ainsi tout s'expliquerait sans peine à l'aide des gemmules diversement combinées et transmises, ce qui se passe au fond de l'organisme deviendrait clair et simple; mais cette simplicité même a lieu d'étonner lorsque l'on observe tant de combinaisons dans les phénomènes de la vie. N'est-ce pas à l'aide de complications croissantes et variées à l'infini, que la nature arrive à ses fins, à mesure qu'elle tisse la trame organique des êtres supérieurs? Si tout vient d'une molécule vivante, si le point de départ de tout être nouveau est une cellule, comment concevoir ces amas de gemmules innombrables, déjà en partie agrégées, dont l'existence complexe serait si peu en rapport avec la simplicité d'appareil des premières cellules de l'embryon?

La génération, quel que soit le mode par lequel elle procède, prolonge l'individu qui engendre par celui qui est engendré ; mais nous ignorons justement la nature de ce prolongement. Le nouvel être emporte-t-il toutes les parties élémentaires de celui dont il sort, ou bien reçoit-il simplement de lui une impulsion décisive qui détermine non-seulement son plan de structure, mais la forme même des

parties qui se développeront plus tard? C'est là un mystère que l'homme ne percera peut-être jamais; ce qui est certain, c'est qu'à mesure que l'on s'élève vers les êtres supérieurs, on voit le germe fécondé subir une élaboration d'autant plus parfaite qu'il reste plus longtemps attaché à la mère. Cependant l'influence de celle-ci ne se fait pas plus sentir dans le résultat final que celle du père. Si les gemmules accumulées jouaient ici un rôle décisif, la mère n'en fournirait-elle pas une plus grande part par la communication des liquides nourriciers qui serviraient justement de véhicule à ces germes? Or il est évident par les ressemblances qu'elle n'ajoute rien à ce qu'elle a fourni tout d'abord. On pourrait élever bien d'autres objections, et pourtant il serait téméraire de condamner entièrement l'hypothèse de M. Darwin. L'assimilation analogique de la génération sexuelle au bourgeonnement, aux métamorphoses et à la croissance, la vie indépendante des unités corporelles ou cellules, la certitude de multiplication de celles-ci par division spontanée, prêtent beaucoup de vraisemblance à la faculté qu'on leur attribue d'émettre des gemmules. La transmission fidèle, l'état latent des caractères paternels, les variations de l'organisme à certains points de vue, la fixité qu'il présente sous d'autres, sont autant d'indices susceptibles de faire pencher la balance en faveur d'une doctrine exposée d'ailleurs avec un art infini et une science d'observation consommée. A notre avis pourtant, le véritable but que s'est proposé M. Darwin n'est pas celui qu'il essaie d'atteindre au moyen de la pangénèse. Les ressorts de la vie organique nous resteraient inconnus que nous pourrions encore nous demander comment se sont formés et d'où sont venus les êtres que nous groupons sous la dénomination d'espèces. La recherche des questions d'origine, la lutte contre d'anciens préjugés, l'éclaircissement patient et graduel de la façon dont il est possible de concevoir les phénomènes d'évolution, voilà la vraie tâche que le naturaliste anglais a su s'imposer et qu'il accomplit tous les jours. Il a montré en effet aux esprits non prévenus qu'un lien général réunit tous les êtres organisés, que ce lien devient plus étroit à mesure qu'on les divise en groupes secondaires, jusqu'à ce que l'on arrive à des individualités tellement voisines qu'on est en droit de les considérer comme provenant d'une même souche. Il a montré aussi que, si l'on quitte les espèces sauvages, dont les caractères sont d'autant plus fixes qu'ils se sont affermis plus lentement, pour aborder les animaux et les plantes domestiques, on voit les mêmes phénomènes revêtir une physionomie particulière due à l'impulsion de l'homme, mais qui n'en est pas moins propre à nous dévoiler la marche de la nature. Les espèces créées par l'homme ou races ne sont point pareilles à celles que la nature a formées, le

résultat diffère, mais seulement dans la mesure de la diversité des moyens employés.

Arrivons à une conclusion : la notion de l'espèce, telle que l'école de Cuvier l'avait définie, devra nécessairement changer de sens. L'espèce ne peut être envisagée que dans son présent ou dans son passé. Or, si l'on étudie l'état actuel des choses, cette notion, dont on voudrait faire la base immobile de tout le système, est impossible à définir rigoureusement. Tantôt élargie de manière à comprendre des êtres tout à fait dissemblables, tantôt réduite à des limites étroites, elle fait le désespoir des naturalistes les plus éminens, et se dérobe à l'analyse. Si l'on plonge dans le passé, l'origine des espèces par voie de modifications successives s'impose à l'esprit, non plus comme une théorie, mais comme un fait qui se dégage de l'ensemble même des investigations. Ici, pour résoudre le problème, ce que l'on doit surtout invoquer, c'est l'impossibilité d'expliquer autrement la marche des phénomènes paléontologiques. Tout mène à ce résultat, il n'y a plus de limites précises entre les diverses périodes; celles-ci varient en nombre, en intensité, en durée, et sont caractérisées différemment, suivant que l'on prend pour point de vue telle ou telle série d'animaux ou de plantes. Les liaisons se multiplient, les sous-étages tendent à confondre les divisions principales en une suite continue de phénomènes enchaînés. Les espèces présentes se rattachent presque toujours à celles qui les ont précédées, et celles-ci l'ont été à leur tour par d'autres qui s'éloignent des premières par une sorte de gradation en rapport avec le temps écoulé. On retrouve ainsi comme des jalons intermédiaires entre les espèces, les genres et les ordres; on aperçoit quelques-uns des échelons que la vie organique a dû gravir successivement avant d'arriver jusqu'à nous. Sans doute les formes spécifiques n'ont pas toujours varié; elles ont plutôt varié dans une mesure inégale, de manière à aboutir à des résultats inégaux aussi. De là la valeur essentiellement relative des termes actuels de la série organique; de là aussi la nécessité de ne voir dans les êtres que nous avons sous les yeux que les derniers acteurs d'une lutte qui a commencé avec la vie elle-même, et s'est prolongée à travers l'immensité des siècles. La lutte acharnée pour l'existence, et nous ne saurions mieux terminer que par cette pensée empruntée à M. Darwin, est la preuve la plus puissante de l'absence de causes finales habilement combinées; mais, cette absence une fois constatée, le problème de la raison d'être des choses est loin d'être éclairci, et l'on se trouve en présence d'une difficulté aussi inabordable que celle du libre arbitre et de la prédestination.

GASTON DE SAPORTA.

UN NATURALISTE

DANS

L'ARCHIPEL MALAIS

The Malay Archipelago. — A narrative of travel by Alfred Russel Wallace, London 1869. Macmillan, 2 vol.

La côte sud-est de l'Asie se continue par un vaste banc sous-marin qui porte la presqu'île de Malacca et les îles de Sumatra, Java et Bornéo. On n'a pas toujours présente à l'esprit l'étendue réelle de ces îles de l'extrême Orient. Bornéo seule, que l'équateur divise en deux parts égales, est assez grande pour contenir le royaume de la Grande-Bretagne tout entier, que l'on pourrait y coucher dans un lit de forêts. Les voyages d'une île à l'autre durent des semaines, des mois. La profondeur moyenne de la mer dans ces parages n'est que d'environ 70 mètres, et les navires peuvent mouiller à peu près partout; mais un détroit d'eaux très profondes, qui baignent Célèbes et les îles Philippines, sépare cette région d'un autre plateau sous-marin qui s'étend au nord de l'Australie, et sur lequel repose, avec d'autres îles plus petites, la Nouvelle-Guinée. Une chaîne continue de volcans, dont un grand nombre encore en activité, coupe Sumatra et Java de l'ouest à l'est, et se dirige ensuite vers le nord à travers les Philippines. Des secousses souterraines se font sentir au moins chaque mois, et rarement l'année se passe sans qu'un district quelconque soit ravagé par un tremblement de terre sérieux ou par une éruption de laves. Des cratères éteints depuis

plusieurs siècles se rouvrent tout à coup et détruisent les villages malais audacieusement perchés sur leurs flancs. L'éruption du Papanda-Yang de Java, en 1772, a enseveli quarante villages; celle du Tomboro, en 1815, a coûté la vie à 12,000 habitans de l'île de Sumbava.

Ce développement si imposant des forces souterraines présente cependant tous les caractères d'un phénomène relativement récent qui n'a pas encore effacé les vestiges de la distribution ancienne des terres et des eaux. Le détroit qui divise l'archipel en région *indo-malaise* et région *austro-malaise*, comme les appelle M. Wallace, sépare deux mondes. La faune et la flore de la première région attestent qu'elle a fait partie du continent asiatique, dont elle n'a été détachée, selon toute apparence, qu'à une époque peu reculée, par l'affaissement graduel d'une partie du sol, miné par les éruptions volcaniques. L'éléphant, le tapir, le rhinocéros de Sumatra, le bétail sauvage de Java et de Bornéo, appartiennent à l'Asie méridionale; les oiseaux et les insectes de ces îles offrent également la plus grande ressemblance avec ceux du continent. On ne peut pas rendre compte de ce fait par des migrations récentes, car, si l'on excepte les espèces voyageuses, l'oiseau et l'insecte sont arrêtés par l'eau; ils restent confinés dans les îles qu'ils habitent. L'air de famille que l'on remarque dans les productions de la région indo-malaise et dans celles de l'Asie ne s'explique donc que par l'hypothèse de la communauté d'origine de ces terres. Au-delà du détroit, à l'est de Célèbes, la flore et la faune portent le cachet de l'Australie, dont les étranges produits semblent être les derniers représentans d'un autre âge du globe. En passant, par exemple, de l'île Bali à l'île Lombok, éloignée à peine de 30 kilomètres de la première, mais située du côté opposé du détroit, on visite en quelques heures deux contrées qui diffèrent l'une de l'autre autant que l'Europe diffère de l'Amérique.

Ces contrastes entre les deux régions de l'archipel malais frappent d'autant plus qu'ils ne correspondent nullement à des différences tranchées dans les conditions physiques de ces pays. La Nouvelle-Guinée ressemble à Bornéo par son climat, par l'aspect général de la végétation et par l'absence de volcans; mais la faune est tout à fait dissemblable dans les deux îles, tandis que les plaines de sable de l'Australie produisent encore aujourd'hui les oiseaux qui peuplent les épaisses et humides forêts de la Nouvelle-Guinée et des îles voisines. C'est en étudiant cette démarcation persistante des faunes d'origine diverse que le naturaliste parvient à retracer les limites d'anciens continens engloutis par les eaux, et à compléter l'histoire des révolutions du globe sur des points qui échappent aux moyens d'investigation des géologues.

L'espoir de mettre en pleine lumière cette ancienne division de

l'archipel malais, signalée pour la première fois par M. Windsor Earl, fut pour beaucoup dans les motifs qui déterminèrent M. Wallace à y faire un séjour de huit ans. De 1854 à 1862, le célèbre naturaliste a parcouru ces îles en tout sens; il en a étudié le sol, les plantes, les animaux et les habitans (1). Les splendides collections qu'il a rapportées en Angleterre renferment 125,660 objets : mammifères 310 spécimens, reptiles 100, coquillages 7,500, oiseaux 8,050, papillons 13,100, coléoptères 83,200, insectes divers 13,400. Ces nombres donnent une idée du profit que la science peut attendre d'une expédition même entreprise avec des moyens restreints. Quelques-uns des résultats auxquels M. Wallace s'est vu conduit par ces recherches ont été déjà publiés par lui dans les recueils scientifiques anglais; le récit détaillé de son voyage se trouve consigné dans deux volumes fort attachans qui viennent de paraître, et auxquels nous ferons ici quelques emprunts. Disons tout de suite que les faits constatés par l'éminent naturaliste anglais établissent avec certitude la division de l'archipel malais en deux régions d'origine différente. Il croit même avoir retrouvé dans la distribution des races humaines la confirmation de ce grand fait géologique; pour lui, toute cette population bigarrée descend de deux races primitives, celle des Malais et celle des Papous de la Nouvelle-Guinée. Leur ligne de démarcation ne coïncide pas avec celle des faunes et des flores, elle court plus à l'est. C'est que la race malaise, la plus vigoureuse et la plus intelligente des deux, a franchi ses limites naturelles et empiété sur le territoire de la race rivale.

I.

Un des lieux les plus intéressans qu'un voyageur venu d'Europe puisse visiter dans ces parages est la ville de Singapour, bâtie sur un îlot qui fait face à l'extrémité sud de la presqu'île de Malacca. Il est difficile de rencontrer un mélange plus curieux de races, de religions, de mœurs et de langues. Le gouverneur, la garnison, les principaux marchands, sont des Anglais; mais le gros de la population est formé par les Chinois, qui se livrent au commerce, aux métiers et à la culture des champs. Les Malais sont ici pêcheurs et marins, c'est aussi parmi eux que se recrute la police. Les palefreniers et les blanchisseurs sont généralement des Bengalais; parmi les petits commerçans, il se rencontre encore bon nombre de Portugais, de Klings venus de l'Inde, d'Arabes, de Parsis, sans compter les Javanais et les indigènes des autres îles de l'archipel qui se

(1) Dans un voyage antérieur, M. Wallace avait déjà exploré les contrées de l'Amazone et du Rio-Negro. Il a consacré une monographie aux palmiers de cette région de l'Amérique.

trouvent de passage à Singapour. Dans le port, les navires de toutes les nations civilisées se croisent avec les jonques chinoises et les praous des Malais, comme dans l'intérieur de la ville les mosquées, les temples hindous, les bazars chinois, alternent avec des maisons d'Européens bâties dans tous les styles.

Dans ces bazars, on est étonné d'acheter une foule d'objets d'industrie moins cher qu'on ne les paierait en Europe : du fil blanc, des canifs, des tire-bouchons, de la poudre, du papier à écrire, vous sont offerts à très bas prix. Les propriétaires de ces échoppes sont d'ailleurs accueillans; ils vous montrent avec empressement toutes leurs marchandises, et n'ont pas l'air mécontent, si vous les quittez sans avoir rien acheté. Ils surfont un peu et se laissent marchander; mais ce reproche s'applique beaucoup moins aux Chinois qu'aux Klings, qui demandent généralement le double du prix qu'ils acceptent pour leur marchandise. Il suffit d'avoir une fois acheté quelque chose à un de ces marchands pour qu'il vous considère comme son client; s'il vous voit passer, il vous adresse la parole, vous engage à entrer, à vous asseoir et à prendre une tasse de thé avec lui. On a quelque peine à comprendre comment tous ces gens qui vendent les mêmes menus objets trouvent à gagner leur vie. Les tailleurs et les cordonniers travaillent bien et à des prix très modérés. Les barbiers ont toujours beaucoup de besogne; ils rasent les têtes et nettoient les oreilles avec une foule de petits instrumens combinés pour cet usage. Dans l'enceinte de la ville, il y a des ateliers de forgerons qui s'occupent principalement de la fabrication de fusils, de beaux fusils à pierre dont les canons sont faits avec des barres de fer forées à la main. Les cris des porteurs d'eau, des fruitiers et marchands de comestibles sont aussi variés et aussi assourdissans que les cris de Londres ou de Paris. Quelques-uns se promènent avec un fourneau portatif au bout d'une perche passée sur l'épaule et lestée à l'autre bout d'une table sur laquelle on vous sert un repas de riz et de poisson pour deux ou trois sous.

Les jésuites français ont établi dans l'intérieur des missions qui paraissent avoir beaucoup de succès parmi les Chinois. A Bakittima, ils possèdent une petite église assez prospère. On sait qu'ils ont le même succès en Cochinchine et en Chine; leurs établissemens sont parsemés sur l'immense territoire du Céleste-Empire, et ils ont résisté à toutes les persécutions. Le secret de cette étonnante vitalité doit être cherché en partie dans l'économie avec laquelle les fonds disponibles sont administrés; en tout pays, les missionnaires doivent vivre avec une somme de 750 francs par an. La compagnie peut ainsi multiplier le nombre de ses émissaires, et les indigènes, qui les voient vivre simplement et pauvrement, leur accordent bientôt leur confiance.

L'île de Singapour est couverte de collines boisées; sur quelques points, on rencontre encore des restes de forêts vierges. Les scieurs et charpentiers chinois, qui depuis nombre d'années exploitent ces forêts, ont préparé le terrain pour les entomologistes, car les amas de feuilles sèches, de troncs pourris et de sciure de bois recèlent d'innombrables coléoptères. Aussi M. Wallace y fit-il une récolte aussi belle que naturaliste puisse la rêver. La seule chose un peu désagréable dans ces chasses aux insectes était le voisinage des tigres, que l'on entendait toujours rugir dans la profondeur des bois. Ils dévorent en moyenne un Chinois par jour; on les redoute beaucoup dans les plantations de gingembre, qui d'ordinaire occupent des jungles récemment défrichés. M. Wallace faillit plusieurs fois disparaître dans les fosses de forme conique, profondes de 5 ou 6 mètres, que l'on creuse à leur intention. Autrefois on plantait au milieu de chaque fosse un fort pieu pointu; mais cela a été interdit depuis qu'un voyageur s'est empalé en tombant dans un de ces trous.

Pendant l'automne de 1854, M. Wallace fit une excursion à Malacca et au Mont-Ophir. La vieille et pittoresque cité de Malacca est bâtie le long d'une petite rivière : les rues étroites, à maisons serrées, sont habitées par des Chinois et par les descendans des Portugais; dans les faubourgs, qui ressemblent à des jardins, se trouvent les villas des employés anglais. Le massif palais du gouvernement, le vieux fort et les ruines d'une cathédrale sont les derniers témoins de la splendeur passée de cet ancien centre du commerce international. L'idiome qu'on y parle aujourd'hui à côté de l'anglais est une sorte de phénomène philologique; c'est le portugais dépouillé de ses terminaisons, et pour ainsi dire réduit aux racines. Les verbes n'ont plus ni modes, ni temps, ni nombres, ni personnes; les adjectifs ont perdu le féminin et le pluriel. *Eu vai* signifie je vais, je suis allé, j'irai selon la circonstance. Quelques mots de malais complètent cette langue, qui offre un curieux exemple de retour à l'état primitif.

Cette contrée, encore peu explorée à cause de l'insalubrité de l'air, paraît être très riche en oiseaux de toute sorte. Accompagné par un jeune homme de Malacca qui avait pris goût à l'histoire naturelle, M. Wallace résolut de pousser une pointe jusqu'au Mont-Ophir, qui passe pour un foyer de fièvres, peut-être à tort, car ni M. Wallace ni aucun de ses gens n'eut à souffrir de ce voyage. Une attaque de fièvre, qu'il avait eue à Malacca même, avait promptement cédé à l'usage de la quinine. Le Mont-Ophir est situé dans l'intérieur de la presqu'île, à une vingtaine de lieues de Malacca. M. Wallace partit avec son ami indigène et avec six Malais qui portaient les bagages et les provisions. Pendant la traversée des forêts,

où l'on marchait souvent dans la boue jusqu'aux genoux, on était beaucoup incommodé par les sangsues terrestres qui infestent cette région. Elles se tiennent sur les herbes et sur les feuilles des arbres, et dès qu'elles entendent un bruit de pas, elles se dressent et se tendent de toute leur longueur pour s'attacher à la peau de l'animal ou de l'homme qui passe à leur portée. La première piqûre est à peine sensible, ce qui leur permet de se gorger de sang avant qu'on s'en aperçoive. En se baignant à l'approche de la nuit, les voyageurs découvraient ordinairement une douzaine de ces petites bêtes sur leurs jambes, quelquefois aussi sur d'autres parties du corps. M. Wallace, un soir s'en enleva une du cou; elle s'était fixée tout près de la veine jugulaire. Les sangsues de Malacca sont assez petites, leur longueur n'excède pas 2 centimètres; quelques-unes sont tachetées de jaune clair. A Bornéo, on en trouve qui atteignent 20 centimètres.

Avant d'arriver au sommet du Mont-Ophir, qui a plus de 1,200 mètres de hauteur, on traverse un plateau incliné de roche unie, que les indigènes appellent *Padang-batu* (champ de pierre). Dans les fissures du rocher poussent de très belles fougères arborescentes, des conifères et d'autres plantes que nos serres ne connaissent pas encore. De l'eau, on n'en trouve ici que dans les admirables réservoirs des népenthès. La feuille de ces plantes se termine en fil, et ce fil porte un véritable gobelet, surmonté d'un couvercle et toujours rempli de liquide. Le gobelet du *népenthès-rajah* de Bornéo en renferme jusqu'à deux litres. M. Wallace trouva l'eau des *pitcher-plants* très pure et potable, quoiqu'un peu tiède. Le sommet de la montagne est formé par un plateau pierreux couvert de rhododendrons et d'autres broussailles. La forêt qui l'entoure donne asile au tigre et au rhinocéros; mais les éléphans, qui étaient encore nombreux il y a trente ans, ont complétement disparu. M. Wallace resta plusieurs semaines au pied du Mont-Ophir, où les indigènes lui avaient construit une hutte, et revint à Malacca avec un riche butin.

De Malacca, il se rendit à Bornéo, où il fit un séjour de quinze mois. Le feu rajah, sir James Brooke, le reçut à bras ouverts; il le fit loger chez lui toutes les fois que M. Wallace revint à Sarawak, sa capitale. Pendant les neuf mois que ce dernier passa dans l'intérieur, près des mines de charbon de Simanjon, il vit ses collections d'insectes s'accroître de jour en jour, et il déclare qu'il n'a retrouvé une pareille abondance sur aucun autre point du globe dans les douze ans de sa vie de naturaliste errant. Le nombre et la variété des coléoptères et de beaucoup d'autres insectes que l'on peut espérer de recueillir sur un point des tropiques dépendent d'abord du voisinage plus ou moins immédiat d'une forêt vierge, ensuite de la quantité d'arbres récemment abattus. Or l'ouverture des mines sur

les bords du Simanjon, — petite rivière qui se jette dans le Sadong, — avait nécessité la construction d'une voie ferrée de 3 kilomètres à travers la forêt, et pendant quelques mois une cinquantaine de Chinois et de Dayaks (indigènes de Bornéo) n'avaient fait que couper des arbres et les scier en planches. M. Wallace arriva au moment où le soleil, succédant à des pluies torrentielles, faisait éclore « tout ce qui rampe et qui grouille. » En quinze jours, il eut doublé le nombre de ses coléoptères, la moyenne de chaque jour étant d'environ vingt-quatre espèces nouvelles; en tout, il rapportait à Sarawak deux mille spécimens divers, parmi lesquels trois cents capricornes aux longues antennes et cinq cents rhynchophores (tribu des charançons), pour la plupart inconnus.

Si les papillons ne sont pas trop nombreux sur ce point, en revanche on en trouve d'une rare beauté, et notamment des ornithoptères aux couleurs éclatantes. M. Wallace a donné le nom de Brooke à une espèce des plus rares, dont les ailes semblent être faites de velours noir agrémenté de petites plumes d'un vert métallique, et qui porte au cou un large collier cramoisi. Une autre capture très intéressante fut celle d'une *grenouille volante* qu'un ouvrier chinois rapporta un jour de la forêt. Ce reptile a des doigts très longs et palmés qui, complétement écartés, offrent une surface plus large que le corps de l'animal. Les pattes de devant sont en outre bordées d'une membrane, et le corps est susceptible d'un gonflement considérable; les extrémités des doigts sont pourvues de ventouses, comme chez la rainette ordinaire, pour faciliter l'ascension aux arbres. Les partisans de la doctrine de Darwin verront là un exemple curieux d'adaptation des organes à des conditions d'existence particulières, car les doigts de ces grenouilles, déjà appropriés à la natation et à la marche adhésive, se sont transformés de manière à servir de parachutes pour des voyages d'un arbre à l'autre, assurant ainsi à cette espèce une supériorité sur ses alliées. On rencontre une faculté analogue chez le *galéopithèque* ou *lémur volant*, petit singe pourvu d'ailes de chauve-souris qui lui permettent de traverser l'air sur de grandes distances. Il existe dans les forêts de Bornéo; mais il se rencontre plus souvent à Sumatra. Ses mouvemens sont paresseux; lorsqu'il grimpe aux arbres, il le fait par saccades, se reposant à chaque instant, comme si la besogne était dure. Pendant le jour, il reste cramponné à quelque grosse branche, avec laquelle il semble se confondre grâce à la couleur de sa fourrure, qui est olivâtre et irrégulièrement tachetée de blanc. Un jour, à l'heure du crépuscule, M. Wallace vit un de ces animaux monter à la cime d'un arbre isolé dans une clairière, pour de là descendre obliquement à travers les airs vers la base d'un autre arbre, éloigné de 65 mètres mesurés au pas; pendant ce trajet, il ne s'abaissa que

de 11 ou 12 mètres; l'inclinaison de la ligne qu'il décrivait était donc à peine de 1 mètre sur 5. Le galéopithèque se nourrit de feuilles; il fait partie des singes à queue prenante, mais semble former une transition vers les marsupiaux.

Les observations les plus intéressantes que M. Wallace a pu faire à Bornéo sont relatives à l'orang-outang, dont le nom indigène est *maias*, et qui abonde dans les forêts. La force musculaire et la grande ténacité vitale de cet animal en rendent la chasse difficile, et ont donné lieu à une foule de légendes parmi les indigènes. Les Dayaks prétendent qu'il n'a point d'ennemis à sa taille. « Les seules bêtes qui osent l'attaquer sont le crocodile et le serpent python. Le crocodile tente parfois de s'emparer d'un *maias* qui vient chercher de jeunes pousses sur les bords d'une rivière; mais le singe lui saute dessus, le frappe de ses pieds, lui ouvre la gueule et la déchire avec ses deux mains. Lorsqu'il se trouve en face d'un python, il le saisit et le mord de manière à le tuer. Le *maias* est très fort; il n'y a pas de bête aussi forte que lui dans les jungles. » Toutefois aucun des orangs que M. Wallace a vus, et il en a tué lui-même dix-sept, ne mesurait debout plus de 1m 27, et 2m 33 entre les bras étendus; la largeur de la face peut atteindre 34 centimètres. Ce qu'on a dit de l'existence de singes aussi grands que les gorilles dans les îles de la Sonde repose sur des exagérations faciles à commettre, car de loin ces animaux paraissent plus grands qu'ils ne sont à cause de leurs énormes bras : c'est ce que prouve le cas d'un orang de Sumatra, décrit par le docteur Clarke Abel; le capitaine et les matelots qui l'avaient tué disaient qu'il leur avait paru d'une taille gigantesque, de sept pieds au moins, mais qu'une fois abattu il n'excédait pas six pieds. Or la peau de ce même animal est conservée au musée de Calcutta, et l'on a constaté qu'il n'a dû être que d'une taille ordinaire, c'est-à-dire ne dépassant pas 4 pieds (1m 22). Pour aller d'un arbre à l'autre, l'orang marche le long des branches les plus fortes, dressé sur ses pattes de devant; lorsqu'il est au bout, il saisit et rassemble quelques rameaux de l'arbre opposé, dont il essaie la solidité avant de s'élancer; néanmoins tout cela s'exécute si rapidement qu'on a peine à le suivre à terre, même en courant; il peut faire ses 10 kilomètres à l'heure en sautant ainsi d'arbre en arbre. Avec une seule balle, il est rare qu'on en ait raison, et bien des fois le chasseur se voit obligé de couper un arbre pour s'emparer d'un orang qu'il a tué, parce que l'animal se blottit en mourant dans une branche fourchue qui l'empêche de tomber.

Le récit d'une de ces chasses n'est pas sans intérêt. Un jour, le petit domestique anglais de M. Wallace se précipite dans la hutte, essoufflé et très ému, en criant : Venez, venez vite avec votre fusil, il y a un gros *maias* dehors! M. Wallace saisit sa carabine, toujours

chargée, appelle deux indigènes qui se trouvaient dans la maison, et s'élance dans la direction de la route au bord de laquelle l'animal s'était montré; le domestique suivait avec des munitions. On ne vit d'abord rien; mais au bout de quelques minutes un léger bruit dans les feuilles attira l'attention des indigènes, et bientôt se montra sur une branche élevée un gros corps velu, au poil roux, et une large face noire. L'orang regardait en bas, comme étonné du bruit qui se faisait au pied de l'arbre. M. Wallace tira, et l'animal disparut dans le feuillage sans qu'on pût savoir s'il avait été atteint. Il se mit alors à sauter d'arbre en arbre avec une grande agilité et presque sans bruit, poursuivi par les Dayaks, pendant que M. Wallace rechargeait sa carabine. Le taillis était rempli de fragmens de roches éboulées de la montagne voisine, et les plantes grimpantes y formaient un fouillis inextricable où l'on eut toutes les peines du monde à se frayer une route. Le singe en haut, les hommes en bas, on déboucha finalement sur le chemin des mines. L'orang fit alors mine de revenir en arrière, il reçut successivement quatre balles; mais il était difficile de l'ajuster, car, tout en marchant, il se dissimulait derrière les grosses branches. Une fois il se découvrit complétement en passant d'un arbre à l'autre, et l'on put voir qu'il était d'une taille exceptionnelle. Une de ses jambes pendait, elle était évidemment cassée; néanmoins il se hissa au faîte des branches et essaya de s'installer dans un creux où il eût été difficile de l'atteindre. Un nouveau coup de feu lui fit quitter cette position; il descendit sur un arbre moins élevé et s'y pelotonna pour mourir. Les Dayaks n'osèrent aller couper la branche qui lui donnait asile; ils n'étaient pas rassurés sur l'état de l'animal. On eut beau secouer l'arbre et faire du bruit autour, l'orang ne bougeait pas. Des ouvriers chinois étaient occupés dans le voisinage; l'un des indigènes en alla querir deux avec des haches, pour abattre l'arbre où se tenait le singe. Pendant ce temps, un Dayak prit courage et se mit à grimper; l'orang n'attendit pas qu'il fût près de lui, on le vit déguerpir et se cacher dans l'épais feuillage d'un arbre voisin. Ce dernier fut bientôt coupé par les deux Chinois, qui venaient d'arriver; mais les plantes parasites le retenaient si bien qu'à peine se penchait-il lorsqu'il fut détaché du sol; pour le faire tomber, il eût fallu abattre encore une demi-douzaine d'arbres tout autour, et le jour baissait déjà. Les chasseurs se mirent alors à tirer de toute leur force le lacis de plantes, afin d'ébranler la cachette du singe. Enfin ce dernier tomba lourdement, avec un grand bruit. C'était un individu de la grande espèce appelée *maias pappan*. Le tronc de ce singe est aussi développé que celui d'un homme, les jambes étant relativement courtes. Le *maias* qui venait d'être abattu avait les deux jambes cassées, ainsi que l'articulation d'une cuisse et la naissance de l'épine dor-

sale, et deux balles furent trouvées aplaties dans la nuque et les mâchoires. Les ouvriers chinois le rapportèrent suspendu à une perche, et M. Wallace se mit en devoir de préparer la peau et le squelette, qui figurent maintenant au musée de Derby.

Une autre fois M. Wallace fut appelé par un Chinois pour tuer un grand *maias* qui s'était montré près de la demeure de cet homme. Une première balle lui ayant cassé le bras, le singe monta néanmoins à la cime de l'arbre où il se trouvait, et avec sa main intacte se mit à casser des branches qu'il disposa avec art pour s'y faire un nid. Plusieurs balles qu'il reçut encore successivement ne lui firent pas quitter sa cachette, bien que chaque fois un soubresaut de l'animal indiquât qu'il était touché. A la fin, il parut s'affaisser, et la tête resta immobile sur le bord du nid improvisé. L'arbre était trop épais pour être coupé le même jour. En revenant le lendemain, M. Wallace trouva tout comme il l'avait laissé, et il fut évident que le singe était bien mort. Il offrit alors à quatre Chinois le prix d'une journée de travail, s'ils voulaient se charger d'abattre l'arbre; mais ces hommes refusèrent après avoir essayé le bois, qui était fort dur. « En leur offrant le double, dit M. Wallace, j'aurais pu les décider, mais je m'en gardai bien, car personne n'aurait plus voulu travailler pour moi à moins. Le singe resta donc sur l'arbre, et pendant plusieurs semaines nous vîmes toute la journée un essaim de mouches bourdonner autour du nid; au bout d'un mois, elles disparurent, et nous jugeâmes que le cadavre devait être complétement desséché sous l'influence d'un soleil tropical qui alternait avec des pluies torrentielles. Deux ou trois mois plus tard, deux Malais, séduits par l'offre d'un dollar, grimpèrent à l'arbre et en arrachèrent les restes momifiés du singe. La peau était à peu près intacte et collée sur le squelette; au-dessous pullulaient d'innombrables larves de mouches et quelques milliers de petits coléoptères de la tribu des nécrophages. »

M. Wallace trouva un jour à côté d'une femelle qu'il venait de tuer un petit qui était tombé avec la mère et qui mesurait à peine 30 centimètres. Lorsqu'on l'eut retiré de la boue dans laquelle il était enfoncé, il se mit à crier d'une manière lamentable. M. Wallace l'emporta chez lui; chemin faisant, le petit animal lui saisit la barbe et s'y cramponna si fort qu'il ne fut point aisé de lui faire lâcher prise. Il n'avait pas encore de dents; mais peu de temps après il fit ses deux premières incisives. Pour le nourrir, il aurait fallu du lait; cet article était introuvable dans le pays. On essaya d'élever la pauvre créature au biberon avec de l'eau de riz à laquelle on ajoutait de temps à autre du sucre et du lait de coco pour la rendre plus nourrissante. Le petit singe s'accommodait assez mal de cette maigre diète, et lorsqu'on lui tendait le doigt, il se jetait

dessus pour le sucer avec frénésie jusqu'à ce que, convaincu de l'inutilité de ses efforts, il le lâchât en poussant des cris désespérés. Tant qu'on le portait sur les bras ou qu'on le faisait boire, il était très gentil et très sage; dès qu'on le laissait seul, il criait comme un possédé. M. Wallace trouva bientôt nécessaire de laver son nourrisson tous les jours à grande eau, ce qui parut lui plaire; il se laissait brosser et peigner avec un plaisir visible. Dans les premiers temps, il se cramponnait à tous les objets qu'il pouvait saisir, et, à défaut d'autre chose, il saisissait, en se croisant les bras, les longs poils de ses épaules; mais ce besoin de préhension diminua bientôt, et M. Wallace imagina alors de lui faire faire des exercices de trapèze pour lui développer les bras. Voyant à quel point le petit singe recherchait tout ce qui offrait une prise à ses doigts crochus, il lui fabriqua une mère artificielle avec une peau de buffle qu'il suspendit à l'entrée de la hutte. Le premier jour, tout alla bien, et le petit animal parut très heureux de se cramponner passionnément au dos du faux singe; mais il ne tarda point à avoir la bouche pleine de poils et manqua d'étouffer. Il fallut renoncer à ce jeu trop dangereux. Au bout d'une semaine, on réussit à faire accepter au petit *maias* une nourriture plus solide; du biscuit préparé avec du jaune d'œuf et du sucre, des patates douces, semblaient surtout lui convenir. Ce fut chose curieuse de voir l'expression de satisfaction suprême avec laquelle il tirait les joues en dedans et tournait les yeux au plafond lorsqu'il avait trouvé une bouchée à son goût, puis ses grimaces lorsqu'il crachait un morceau qui ne répondait pas à son attente. On put lui donner pour compagnon un jeune macaque, avec lequel il se familiarisa promptement. Le macaque cependant abusait de la jeunesse de son camarade de captivité; il se couchait commodément sur le ventre ou même sur le visage du maias sans le moindre égard pour la dignité de ce dernier. Pendant qu'on faisait manger le maias, le macaque guettait les bribes et cherchait à intercepter la cuillère; ensuite il lui ouvrait la bouche pour voir s'il y restait quelque chose à glaner, et finissait toujours par se recoucher sur son ventre. Le petit supportait ces outrages avec une patience exemplaire, heureux encore d'avoir quelque chose de chaud à la portée de ses longs bras; il prenait d'ailleurs sa revanche quand le macaque voulait s'en aller, car alors il le retenait ferme par la queue ou par la peau du dos. L'agilité et l'intelligence du macaque, qui visitait tous les coins de la maison, faisaient paraître encore plus gauche par contraste le pauvre *maias*, qui restait étendu sur son dos, gigottant et criant comme un nouveau-né. M. Wallace ne put pas le garder plus de trois mois : la pauvre bête mourut après une courte maladie. On s'aperçut alors qu'il avait eu un bras cassé, mais la guérison avait dû être rapide.

Dans ses excursions, M. Wallace avait souvent rencontré des arbres dont les troncs étaient lardés de chevilles de bambou jusqu'à la cime, et il s'était demandé dans quel dessein on les avait ainsi accommodés. Il eut l'explication de cette singularité dans l'une de ses chasses à l'orang. Pour faire l'ascension d'un arbre dont les premières branches étaient à 20 mètres du sol et sur lequel restait suspendu un singe blessé à mort, deux jeunes Dayaks commencèrent par découper dans du bambou suffisamment dur vingt-quatre chevilles pointues; ensuite ils allèrent chercher un certain nombre de cannes de bambou, les plus longues qu'ils purent trouver, et se mirent en devoir d'en attacher une solidement avec des cordes d'écorce aux chevilles qu'ils faisaient entrer dans le tronc de l'arbre à coups de maillet. Ces chevilles étaient posées à des distances d'un mètre; ils les fixèrent en montant sur les échelons qui étaient déjà en place, et en se retenant d'une main à la perche de bambou. Trois de ces perches mises bout à bout et toujours liées aux degrés de cette échelle improvisée leur permirent d'atteindre la cime et d'en arracher le singe, qu'ils jetèrent en bas. Les indigènes de l'île de Timor ont recours à un autre procédé d'ascension pour s'emparer de la cire et du miel des abeilles, qui font leurs ruches dans des arbres extrêmement élevés. Ils saisissent dans chaque main l'un des bouts d'une corde passée autour du tronc, puis s'inclinent en arrière et se mettent à gravir en profitant de chaque point d'appui que leur offre l'écorce pour hausser la corde. Une torche dont la fumée doit éloigner les abeilles et un couteau pour couper les gâteaux de cire complètent l'outillage du chasseur.

A l'approche de la saison des pluies, M. Wallace résolut de retourner à Sarawak. Sa route le conduisit à travers une foule de villages où l'apparition d'un Européen fut un événement. Les enfans fuyaient à son aspect, les femmes se cachaient; puis, rassurées, elles l'entouraient, l'examinaient et le priaient de découvrir ses bras pour constater s'il n'était pas seulement blanc de visage. Un *Orang-Kaya* ou chef de tribu organisa des jeux auxquels M. Wallace assista, comme Ulysse aux jeux des Phéaciens, mais sans y prendre une part active. L'un de ces jeux consiste à s'asseoir deux par terre, pied contre pied, avec un bâton que chacun saisit à deux mains; on cherche à faire lever son adversaire soit par une traction énergique, soit par un brusque effort en se rejetant vivement en arrière. Un autre jeu, c'est de prendre un de ses pieds dans la main et de rester debout sur une jambe pendant que l'adversaire, tournant également sur un pied, cherche à vous renverser avec sa jambe captive. Il y eut ensuite concert : les uns ramenaient une jambe sur le genou et frappaient de leurs doigts la cheville du pied, les autres se battaient les flancs avec les bras comme des coqs qui vont

chanter; l'un d'eux, grand artiste, produisait avec sa main placée sous l'aisselle un son de trompette; la mesure étant bien observée par les exécutans, le morceau parut à M. Wallace d'un effet musical assez agréable! En prenant son repas du soir, il servit à son tour de spectacle à ses hôtes, qui se pressaient autour de lui en cercle serré, faisant tout haut leurs remarques à chaque bouchée qu'il avalait, et il ne put s'empêcher de penser aux lions que le public regarde manger dans une ménagerie.

Parmi les fruits qui sont cultivés par les indigènes, le plus agréable est sans contredit le *durian*. Il est rond, grand comme une noix de coco, de couleur verte et hérissé de piquans très durs. Après l'avoir divisé avec un couteau, on trouve cinq cellules remplies d'une pulpe blanche et de deux ou trois graines de la grosseur d'un marron. « Cette pulpe est d'un goût indescriptible. Cela rappelle à la fois les œufs au lait, la crème aux amandes, l'oignon rôti, le sherry et encore une foule d'autres choses aussi incongrues. Cela fond sur la langue comme rien de ce qui est connu, cela n'est ni acide, ni sucré, ni juteux; mais aucune de ces qualités ne semble manquer, car, tel que cela est, c'est parfait. On n'éprouve aucune nausée, et plus on en mange, moins on a envie de cesser. En fait, manger du durian est une sensation toute nouvelle qui vaut bien un voyage en Orient.» On ne cueille ces fruits que lorsqu'ils tombent des arbres; si la récolte a été abondante, on les conserve salés. Ce qui est curieux, c'est qu'ils exhalent une odeur repoussante; d'après M. Bickmore (1), il suffit d'un fruit pour infecter une maison, et à l'époque de la maturité les villages entiers sont empestés de ce parfum d'oignon pourri. Le durian peut d'ailleurs devenir très dangereux, non point s'il est mangé, mais s'il vous tombe sur la tête. Ce n'est pas ici que le villageois de La Fontaine se fût plaint de trouver la citrouille par terre et le gland au sommet du chêne. Deux des fruits les plus lourds, le durian et la noix de la Berthollétie du Brésil, sont portés par des arbres fort élevés, d'où ils tombent lorsqu'ils sont mûrs, et ils endommagent souvent les têtes indigènes.

L'île de Java a été visitée par M. Wallace en 1861. L'incident le plus remarquable de son séjour fut une excursion au sommet de la montagne volcanique de Pangerango, élevée d'au moins 3,000 mètres au-dessus de la mer. Le Pangerango est un cratère éteint; mais un autre cratère encore actif, le Gedéh, existe en un point plus bas de la même chaîne. Pour faire l'ascension, on part de Tchipanas, où se trouve une succursale du célèbre jardin botanique de Buitenzorg. Après une heure de marche en rase campagne, on entre dans la forêt vierge qui couvre les flancs de la montagne à partir de 1,500 mètres

(1) *Travels in the East Indian Archipelago*, London 1868.

d'altitude. La route est bordée de broussailles et de fougères arborescentes d'une variété infinie; on en compte sur ce seul point environ trois cents espèces distinctes. Le petit plateau de Tjiburong, où l'on a construit une cabane en planches à l'usage des voyageurs, marque la fin de la grande route; à partir de ce point, la montée devient beaucoup plus raide. On traverse un torrent d'eau presque bouillante dont les vapeurs blanchâtres enveloppent une végétation des plus riches. A une hauteur de 2,250 mètres, on rencontre une autre cabane de bambou dans une clairière. Le sommet du Pangerango est une plaine ondulée que borde un rempart assez bas, fendu d'un côté par une profonde crevasse. Le panorama qui s'étend au pied de la montagne est magnifique lorsqu'on peut le contempler baigné de lumière; mais M. Wallace a toujours eu de la pluie au-dessus et au-dessous de lui pendant les deux visites qu'il a faites au sommet de cet ancien volcan. Toutefois il n'a pas eu à regretter son temps, car il a pu faire les observations les plus curieuses sur la distribution des plantes à diverses hauteurs. Entre 500 et 1,500 mètres, la flore des tropiques offre un développement extraordinaire; les fougères en arbres atteignent ici des hauteurs de 15 mètres, et leurs formes élégantes donnent à la végétation un aspect tout particulier. Vers 1,000 mètres, on rencontre déjà quelques plantes herbacées des régions tempérées, et l'on cueille sur le bord de la route de pâles violettes, ainsi que des fraises assez insipides. A 1,800 mètres, on trouve des framboises en abondance. A 2,000 mètres, le cyprès fait son apparition; les arbres de la forêt diminuent de hauteur et se montrent couverts de mousse et de lichen. Au-delà de 2,500 mètres, la flore ressemble déjà tout à fait à celle d'Europe, l'armoise, le chèvrefeuille et le sureau vous saluent comme de vieilles connaissances. C'est ici que M. Wallace a vu la belle *primevère impériale*, qui, dit-on, ne croît que sur ce seul point du globe. La tige, très forte, atteint la hauteur de 1 mètre et porte de quatre à cinq corymbes, les feuilles radicales ont une longueur de 45 centimètres. Lorsqu'on approche du sommet de la montagne, les arbres deviennent de plus en plus rabougris; ils ne dépassent pas le bord de l'ancien cratère. Le vaste champ qui en forme l'intérieur est couvert de fleurs et d'arbustes européens, et cette ressemblance extraordinaire de flores géographiquement si séparées n'est certes pas facile à expliquer. Le pic de Ténériffe, les montagnes de Bourbon et d'Ile-de-France ne présentent rien de pareil, quoique ces îles soient plus rapprochées de l'Europe. On sait d'ailleurs que certaines plantes qui croissent sur les sommets des Alpes se rencontrent en Laponie, et que d'autres existent à la fois au Labrador et sur les Montagnes-Blanches de l'Amérique du Nord, tandis qu'elles sont inconnues dans les plaines qui séparent les deux habitats. Dans tous ces cas, il est impossible

de songer à un transport accidentel des semences. Faut-il, avec M. Darwin, faire intervenir ici l'époque glaciaire, pendant laquelle la flore arctique s'étendait jusqu'au cœur de l'Europe, et la flore des régions tempérées jusqu'aux confins des tropiques? A mesure que les glaciers ont disparu, les plantes de cette époque se seraient retirées sur les montagnes, où elles trouvaient encore un climat approprié à leurs conditions d'existence, tandis que les plaines se couvraient d'une végétation différente, éclose sous le souffle d'un air plus chaud. Cette hypothèse rend compte de l'existence d'une flore européenne sur les volcans éteints de Java, elle s'accorde d'ailleurs avec les faits qui prouvent que cette île a fait partie autrefois du continent asiatique.

Du mois de novembre 1861 au mois de janvier 1862, M. Wallace a parcouru Sumatra. La plus curieuse de ses captures fut un couple de calaos; il eut à la fois le mâle, la femelle et un petit. Ce dernier était gros comme un pigeon, mais sans aucune trace de plumes sur sa peau transparente; il avait moins l'air d'un oiseau que d'un ballon de gelée dans lequel on aurait planté une tête et des pieds. Le mâle a l'étrange habitude de murer la femelle avec son œuf dans le creux d'un arbre, il la nourrit à travers une petite ouverture pendant l'incubation et jusqu'à ce que les plumes aient poussé au petit.

En examinant avec attention la faune des trois îles indo-malaises, on n'a pas de peine à constater l'étroite analogie qu'elle offre avec celle de Siam, de Ceylan, de l'Inde et en général avec la faune du midi de l'Asie. Nul doute qu'à une époque éloignée ces terres n'aient été réunies au continent par des plaines basses, dont le détroit de Malacca et le golfe de Siam occupent aujourd'hui la place. En comparant entre elles les productions des trois îles, on peut même fixer d'une manière approximative l'ordre dans lequel la scission s'est opérée. C'est d'abord Java qui a été séparée du continent, Bornéo s'est détachée ensuite, et en dernier lieu seulement Sumatra; mais depuis cette époque les convulsions du sol ont pu rapprocher plus d'une fois les lambeaux de terre violemment déchirés, déterminant d'une île à l'autre à chaque réunion temporaire des migrations dont les traces semblent se trahir dans la distribution anormale de quelques-unes des espèces existantes. La configuration de Bornéo, dont les chaînes, entrecoupées par de nombreuses vallées d'alluvion, rayonnent dans toutes les directions, ferait supposer qu'elle a été à un certain moment plus complétement submergée qu'elle ne l'est aujourd'hui, et que ses golfes ont été peu à peu comblés par des sédimens d'alluvion en même temps que les forces souterraines ont relevé le noyau de l'île. Tout semble d'ailleurs attester des révolutions géologiques récentes et fort compliquées. Ainsi l'on est sur-

pris de trouver à Java des espèces animales identiques à celles qui existent au Bengale et à Siam, tandis que ces espèces manquent à Sumatra et à Bornéo, ou n'y sont représentées que par une espèce alliée, mais distincte. C'est le cas pour le rhinocéros de Java et pour un certain nombre d'oiseaux remarquables. La tradition javanaise a même conservé le souvenir d'une séparation violente des îles de Java et de Sumatra qui aurait eu lieu il y a mille ans; ce serait alors une seconde séparation, postérieure de beaucoup à celle qui a inauguré la fracture de la grande presqu'île asiatique. Lorsqu'on essaie de suivre M. Wallace dans ses déductions relatives à des phénomènes déjà si éloignés de nous, on ne peut s'empêcher de remarquer combien la base en est incertaine. Rendre compte en détail de la distribution actuelle des espèces par des changemens successifs survenus dans la configuration du sol semble alors une entreprise aussi hasardeuse que de reconstituer un livre écrit dans une langue inconnue par la réunion de quelques milliers de fragmens de ses feuilles déchirées. Le seul fait qui paraisse démontré, c'est la parenté étroite de la région indo-malaise et de l'Asie méridionale, et cette parenté devient encore plus frappante par le contraste des îles voisines, qui relèvent évidemment de l'Australie.

II.

Les deux îlots de Bali et de Lombok, situés en face de la pointe orientale de Java, offrent un double intérêt : d'abord parce que ce sont les seuls points de l'archipel où la religion des Hindous ait pu se maintenir, ensuite parce que l'opposition des deux grandes divisions zoologiques n'est nulle part aussi manifeste. M. Wallace a visité ce groupe dans l'été de 1856 un peu malgré lui, parce qu'il ne trouva pas de navire pour aller directement de Singapour à Macassar, comme il en avait eu l'intention; mais il n'a pas eu à regretter ce détour, qui fut pour lui l'occasion de plus d'une découverte importante.

A Lombok, ses collections s'enrichirent d'une foule d'oiseaux rares. Il allait à la chasse avec son domestique malais Ali et avec un Portugais nommé Manuel, qui était habile à empailler les oiseaux. Quoique chrétien, Manuel affectait de parler comme les musulmans. Lorsqu'il était assis le soir devant la maison, occupé à préparer les peaux des volatiles qu'on avait rapportés d'une excursion, il tenait des discours philosophiques à son auditoire de Malais et de Sassaks (c'est le nom que se donnent les indigènes de l'île). « Allah nous a été favorable aujourd'hui, disait-il, il nous a envoyé de bien jolis oiseaux. Sans lui, nous ne pouvons rien. — C'est vrai, répli-

quait un des Malais, il en est de l'oiseau comme de l'homme : il meurt quand son heure est venue, et, si elle n'est pas venue, vous ne pouvez pas le tuer. » Un murmure approbateur accueillait cette profession de foi, et Manuel en profitait pour raconter une longue histoire de chasse malheureuse où l'on avait poursuivi un oiseau toute une journée sans pouvoir jamais l'atteindre. « C'est clair, disait alors un vieux Malais, son heure n'était pas venue, c'est pour cela que vous n'avez pas pu le tuer. »

Une croyance très répandue à Lombok, c'est que certains individus peuvent se changer en crocodile, afin de dévorer leurs ennemis, et les indigènes racontent d'étranges histoires à ce sujet. Voici encore une conversation de ce genre, que M. Wallace rapporte « comme une précieuse contribution à l'histoire naturelle du pays. » Un Malais de Bornéo, qui résidait à Lombok déjà depuis quelques années, causait avec l'empailleur. « Il y a une chose étrange ici, dit-il tout à coup, c'est la rareté des revenans. — Comment cela? dit Manuel. — Mais oui ; vous savez bien que dans notre pays, lorsqu'un homme a été assassiné, nous n'osons passer la nuit près de l'endroit où il est mort à cause des bruits qu'y font les esprits. Ici au contraire, beaucoup de cadavres restent sans sépulture le long des routes, et néanmoins l'on peut y passer sans rien entendre ni rien voir. Chez nous, vous savez bien qu'il n'en est pas ainsi. — Certainement, dit Manuel, certainement ! » Il est donc bien constaté qu'à Lombok les esprits font défaut.

Un soir, M. Wallace entendit ses gens causer à voix basse devant la porte avec un Malais; il comprit vaguement qu'il était question de *kriss*, de gorges coupées, de têtes tranchées ou à trancher. Bientôt en effet Manuel entra, et lui confia que le rajah de l'île avait envoyé au village un ordre d'avoir à livrer un certain nombre de têtes pour être offertes dans un temple comme gage d'une bonne récolte. M. Wallace se mit à rire, car il était à peu près certain qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans cette histoire; mais les deux domestiques n'osèrent plus faire un pas en dehors de la maison sans emporter des carabines et de longues piques. Un matelot américain qui avait abandonné son navire arriva peu après : il avait fait la route à pied depuis la côte et avait été partout reçu de la manière la plus cordiale, ce qui prouvait victorieusement que le pays était sûr; mais Manuel ne se rendit pas, il prétendit qu'on ne pouvait pas ajouter foi aux paroles d'un déserteur. Quelque temps après, le rajah vint d'ailleurs assister à une fête qui se donnait dans la baie d'Ampanam, et M. Wallace fit sa connaissance. C'est le père du rajah actuel qui a conquis cette île et y a introduit des lois draconiennes. Le vol est puni de mort. Un homme qui s'introduit dans une maison après la tombée de la nuit peut être tué par le proprié-

taire sans autre procès; son corps est jeté dans la rue, et personne n'y prend garde. Une femme mariée ne doit accepter aucun objet de la main d'un étranger, toujours sous peine de mort. Un négociant anglais qui vivait dans l'île avait avec lui une femme de Bali, un peu parente d'une des femmes du rajah. Un jour, cette personne fit une infraction à la loi en acceptant d'un autre homme un objet quelconque, — un cigare ou une feuille de siri. Le rajah en eut vent. Il s'empressa d'envoyer un messager à l'Anglais pour lui dire qu'il devait renvoyer la femme afin qu'elle fût exécutée. L'Anglais pria, offrit une forte somme, rien n'y fit. Alors il déclara qu'il ne céderait qu'à la force, et le rajah parut se résigner à en rester là; mais peu de temps après un de ses serviteurs réussit à faire sortir la femme de la maison, et la poignarda « au nom du rajah. » Des infidélités plus flagrantes sont punies,proportionnellement à la gravité du crime : la femme et son complice sont liés dos à dos et jetés aux crocodiles.

Ce qui est bien plus extraordinaire, c'est le genre de suicide en usage dans ces îles. Un jour, le domestique de M. Carter, négociant anglais chez qui M. Wallace s'était logé, entra précipitamment et avertit son maître qu'il y avait dans le village un *amok* (1). Aussitôt on ferma toutes les portes et on se mit en état de défense; mais l'on sut bientôt que c'était une fausse alerte : un esclave que son maître voulait vendre avait menacé de « faire un amok. » Quelques jours auparavant, un homme avait été tué parce que, ayant perdu au jeu un demi-dollar au-delà de ce qu'il possédait, il s'était laissé aller à la même menace. Voici ce qu'elle signifie. Un homme croit-il que la société a des torts envers lui, — a-t-il, par exemple, des dettes, a-t-il perdu sa fortune, sa femme et ses enfans au jeu, ou doit-il devenir lui-même un esclave, en un mot est-il au comble du désespoir, — il ne lui reste qu'à se suicider. Il prend son kriss, descend dans la rue, et frappe tout ce qu'il rencontre, hommes ou femmes, vieillards ou enfans. « Amok! amok! » c'est le cri qu'on entend alors résonner dans le village; tout ce qui porte des armes s'élance à la rencontre du furieux, et il finit par succomber sous le nombre. Il est mort en héros, l'honneur est sauf! Cette étrange habitude est très répandue dans le groupe des Célèbes; à Macassar, il y a un amok ou deux par mois, et il coûte généralement la vie à une douzaine de personnes.

A Lombok, M. Wallace a encore recueilli une fort jolie histoire. Un ancien rajah de cette île était un prince rempli de sagesse, et il en fit preuve par la manière dont il sut percevoir le cens. Ses principaux revenus consistaient en une capitation de riz : tant par

(1) Corruption de l'anglais *a muck* (un enragé).

tête d'homme, de femme et d'enfant. Chacun certainement payait sa taxe sans murmurer; mais elle passait par tant de mains que le rajah n'y put jamais trouver son compte. Les paysans portaient leur riz au *kapala-kampong*, ou chef de village; le kapala-kampong avait quelquefois pitié du pauvre, il était l'obligé de tel autre de ses contribuables, et puis il devait à sa propre dignité d'avoir ses magasins mieux garnis que ceux de ses voisins; qu'y avait-il d'étonnant si la quantité qu'il livrait au *waidono* ou chef de district, n'était pas toujours ce qu'elle aurait dû être. Les waidonos avaient tous de la famille, et, s'ils prenaient un peu sur le riz du rajah, il en restait encore tant! Les *gustis* ou princes qui recevaient ledit riz des waidonos songeaient également à leurs intérêts, et c'est ainsi que le rajah constatait chaque année après la récolte que ses revenus avaient encore diminué un peu. Une mortalité effrayante dans un district, des fièvres dans l'autre, une récolte manquée ailleurs, voilà les raisons que lui donnaient ses courtisans. Or, quand le rajah visitait ses états, il constatait toujours que les villages étaient bien peuplés et les habitans gros et gras. Il s'aperçut aussi que les *kriss* de ses chefs devenaient chaque jour plus beaux; les poignées de bois se changeaient en ivoire, l'ivoire en or, enfin on y vit briller des pierres fines, et le rajah se doutait bien quel chemin prenait son riz. Seulement, comme il n'avait pas de preuves, il se tut et se promit à lui-même qu'un jour ou l'autre il y aurait un recensement et qu'il connaîtrait le nombre exact de ses sujets. La difficulté était de savoir comment s'y prendre. S'il confiait la chose à ses employés, nul doute que le résultat ne concordât exactement avec le montant de l'impôt perçu. Il fallait évidemment faire un recensement sans le dire à personne, et le problème était bien dur à résoudre. Aussi le rajah se creusait-il la tête autant que cela est permis à un rajah malais. Il devenait sombre, ne mangeait plus, et passait son temps à fumer ou à mâcher du bétel en compagnie de sa femme; lorsqu'il assistait aux combats de coqs, à peine accordait-il encore un regard distrait aux prouesses de ses plus vaillans champions. Toute la cour de Mataram fut en proie à une vive inquiétude. Quelque sorcier avait-il jeté sur le rajah un mauvais œil? Un capitaine irlandais qui venait prendre une cargaison de riz, et qui louchait horriblement, faillit y passer; heureusement le rajah le prit sous sa protection, et se contenta de l'interner dans son navire. Un beau matin, le rajah fit assembler tous ses princes et tous ses prêtres, et leur tint à peu près ce langage : « Mon cœur a été triste longtemps, je ne savais pourquoi. Aujourd'hui je le sais. L'Esprit de la grande montagne de feu m'est apparu en rêve et m'a ordonné de me rendre à sa demeure. Vous m'accompagnerez jusqu'au pied de la montagne, puis

vous m'y laisserez seul. L'Esprit me dira ce que je dois faire pour éviter de grands malheurs. » La nouvelle de cet événement eut bientôt fait le tour de l'île, et les Sassaks travaillèrent à qui mieux mieux pour frayer une route jusqu'au sommet du volcan; on abattait des arbres, on construisait des ponts sur les torrens, des stations de repos tout le long du chemin. L'ordre du voyage fut réglé d'avance dans tous les détails, et des provisions préparées en grande abondance : de la viande salée, des patates et du poivre rouge, des noix de bétel et des feuilles de siri, avec du tabac et de la chaux pour assaisonner le bétel d'après les règles du bon goût. Quand tout fut prêt, les princes se rendirent de nouveau à Mataram avec leur suite, et le lendemain la procession se mit en marche, le rajah en tête sur son cheval noir richement caparaçonné. Pendant deux jours, on traversa des villages dont les habitans se prosternaient devant leur seigneur, ensuite on entra dans la forêt, qui n'avait jamais vu pareille foule; au bout de deux autres jours, on était au pied du volcan. On en fit péniblement l'ascension, et, lorsqu'on fut arrivé près du sommet, le rajah déclara qu'il voulait rester seul. Quand ses serviteurs se furent retirés, il se coucha à l'ombre d'un rocher et fit un somme. Ses gens s'inquiétaient déjà de son absence prolongée, lorsqu'on le vit paraître au détour du chemin; il avait l'air grave et ne parla pas pendant le retour. Il s'enferma trois jours dans son palais; après ce délai, une nouvelle assemblée fut convoquée pour entendre les ordres du grand Esprit. Ces ordres étaient formels. Pour détourner de son peuple les fléaux qui incessamment allaient fondre sur toute la terre, le rajah devait faire fabriquer douze kriss avec des épingles fournies par ses sujets : une épingle par tête, ni plus ni moins. Dès qu'un fléau ferait son apparition dans un village, il suffirait d'y envoyer l'un des kriss sacrés; mais gare aux habitans, si l'un d'eux n'avait pas fourni sa part! Peu à peu les sacs d'épingles arrivaient. Le rajah les recevait lui-même et les entassait précieusement dans une vaste boîte de bois de camphrier garnie d'argent, après avoir mis sur chaque paquet le nom du village qui l'avait fourni; puis il manda le meilleur armurier de Mataram et lui fit forger sous ses yeux les douze glaives, qu'il enveloppa soigneusement dans des fourreaux de soie. La récolte du riz eut lieu peu de temps après. Le tribut rentra comme par le passé. A ceux qui apportaient une mesure à peu près juste, le rajah ne disait rien; mais il y en eut qui ne présentèrent que la moitié ou le quart de ce qu'ils devaient. A ceux-là, le rajah rappelait que leur paquet d'épingles avait été bien plus gros que celui de tel autre village : pourquoi leur tribut était-il plus mince? Ils s'excusaient, complétaient leur taxe, et l'année d'après se gardaient bien de se faire prendre en faute. C'est ainsi que le rajah devint très riche et

put augmenter le nombre de ses soldats et acheter de belles parures à ses femmes; aucun autre rajah ni sultan ne fut aussi grand ni aussi puissant que le rajah de Lombok.

Les Hollandais, qui dominent dans ces parages, ont laissé les institutions des différentes îles à peu près intactes, ce qui fait que leur gouvernement est supporté sans murmure. La moitié de l'île de Timor appartient aux Portugais, et l'on est frappé du contraste de cette région et de la partie hollandaise. Après trois siècles de possession, pas une lieue de route dans le pays, aucun résident européen dans l'intérieur. Les employés du gouvernement pillent les indigènes comme à la curée; avec cela, aucun moyen de défense en cas d'attaque de la ville de Delli. Les officiers portugais qu'on y trouve sont si ignorans qu'ayant reçu un petit mortier et des bombes, ils ne savaient comment s'en servir. Pendant le séjour de M. Wallace, une insurrection éclata. Le capitaine qui devait aller la combattre se déclara malade, et les insurgés eurent bientôt coupé les vivres à la ville, de sorte qu'on fut obligé de demander du secours au gouverneur hollandais d'Amboine.

Aux Célèbes, où M. Wallace résida pendant assez longtemps en 1856, en 1857 et en 1859, il eut tout loisir d'étudier le système colonial des Hollandais et d'en apprécier la sagesse. Les Hollandais ont conservé partout les chefs indigènes, et c'est en agissant sur l'esprit de ces derniers qu'ils ont obtenu de grandes réformes dans les mœurs et les habitudes des peuples, réformes qui auraient été acceptées moins facilement, si on avait essayé de les imposer d'autorité. Il entre sans doute dans ce système un despotisme très réel sous des formes paternelles; mais c'est le seul moyen d'amener ces sauvages à la civilisation. Le pays de Minahasa, dans la partie nord de Célèbes, ressemble aujourd'hui à un vaste jardin; les habitans sont les mieux nourris, les mieux logés, les plus pacifiques et les plus industrieux de l'archipel. Tous les villages sont entourés de plantations de café d'un grand rapport, et si le gouvernement conserve le monopole de cette denrée, c'est qu'il a créé les plantations à ses frais et qu'il ne perçoit pas d'autre impôt. Les missionnaires ont d'ailleurs beaucoup contribué aux heureux changemens qui se sont opérés dans l'état du pays en établissant partout des écoles, tenues généralement par des indigènes dont ils ont fait l'éducation. Un seul point ne paraît pas encore avoir éveillé la sollicitude du gouvernement comme il le mériterait. Dans toutes ces îles, la population reste stationnaire, au lieu d'augmenter, malgré la fertilité du sol. La seule cause apparente de cet état de choses, c'est la condition des femmes. Elles travaillent beaucoup trop aux champs, et cela depuis l'âge de neuf ou dix ans jusqu'à la fin de leurs jours, ce qui les empêche de soigner les enfans. Cela explique la rareté des nais-

sances et la mortalité pendant le bas âge; les missionnaires devraient porter toute leur attention sur ce point si important.

C'est dans le district de Maros, un peu au nord de Macassar, que M. Wallace s'installa pour quelque temps afin d'étudier à son aise la faune du pays. On lui avait bâti une hutte dans la forêt, et le souvenir de ce séjour est resté pour lui un des plus agréables de son voyage. « Quand je prenais mon café à six heures du matin, dit-il, je voyais souvent des oiseaux rares s'arrêter sur quelque arbre voisin; je me précipitais dehors en pantoufles, et je faisais plus d'une fois des captures que je guettais depuis des semaines. Les grands calaos de Célèbes (*buceros cassidix*) venaient bruyamment se poser sur la cime d'un arbre élevé que j'avais devant ma porte; les babouins noirs regardaient avec étonnement du haut de leurs branches l'intrus qui venait troubler cette solitude; pendant la nuit, des troupeaux de petits cochons sauvages rôdaient autour de la maison et dévoraient tout ce qui était attaquable aux dents. En quelques minutes, au lever de l'aurore ou du crépuscule, je ramassais plus de scarabées sous les troncs d'arbres qui jonchaient le sol que je n'en aurais trouvé en leur faisant la chasse pendant toute une journée, et je pus ainsi utiliser des momens de loisir qui eussent été perdus dans un endroit plus habité. Autour du palmier à sucre (*arenga saccharifera*), qui fournit du sucre et du vin, les mouches sont toujours rassemblées par milliers, et lorsque j'avais une demi-heure devant moi, j'y faisais des razzias qui n'ont pas peu contribué à embellir mes collections. » On comprend sans peine les jouissances qu'un naturaliste passionné doit éprouver au milieu d'une nature si riche et encore si peu connue, où chaque heure apporte une découverte, où chaque pas mène à un trésor. Il arrive à M. Wallace de parler de ses captures avec une émotion rétrospective qui trahit la vocation. Dans l'île de Batchian, une des Moluques, il avait aperçu pendant l'une de ses promenades un énorme papillon de la famille de ces ornithoptères aux ailes garnies de plumes qui sont l'orgueil des tropiques d'Orient. C'était une femelle, et M. Wallace ne parvint pas à s'en emparer; mais il put juger, d'après ce spécimen, que le mâle devait être d'une extrême beauté. Pendant deux mois, il n'avait point revu un seul exemplaire de cette espèce, lorsqu'un beau jour il découvrit encore la femelle sur un arbuste à fleurs jaunes. Elle s'envola; mais le lendemain, retournant à la même place, il réussit à la prendre dans son filet, et le jour suivant il eut le mâle. « C'était, comme je m'y attendais, une espèce tout à fait nouvelle et l'un des plus splendides papillons du monde entier. D'une aile à l'autre, le mâle mesure près de vingt centimètres; il est noir velouté et feu, cette dernière couleur remplaçant le vert de l'espèce parente. La beauté et l'éclat de cet insecte sont im-

possibles à décrire, et un naturaliste peut seul comprendre la joie profonde que j'éprouvais quand je finis par m'en emparer. Lorsque je l'eus tiré de mon filet et que j'écartai ses ailes glorieuses, mon cœur se mit à battre violemment, le sang me monta au cerveau, et je fus beaucoup plus près de m'évanouir que je ne l'ai jamais été dans un danger de mort immédiate. Tout le reste du jour, j'eus la migraine, tant avait été grande la surexcitation produite par ce qui semblera à bien des gens fort peu de chose. » Le papillon qui causa tant d'émotion à M. Wallace a reçu le nom d'*ornithoptère Crésus*.

Ces plaisirs de collectionneur n'étaient cependant pas exempts de danger, car les serpens abondent sous ce ciel tropical. A Makian, dans l'île de Batchian, M. Wallace venait de se coucher à bord de l'embarcation qui l'avait amené. La cabine n'était éclairée que par la faible lueur d'une petite lampe; ne trouvant pas son mouchoir à sa portée, il crut l'apercevoir sur une malle placée à côté du lit, et étendit la main pour le prendre. Il la retira bien vite, car l'objet qu'il avait touché était froid et lisse. L'alarme donnée, on apporta de la lumière, et l'équipage tint conseil sur le moyen de se débarrasser du serpent. Un ancien *convict* qui se trouvait à bord s'enveloppa la main d'un drap pour saisir la bête, qui déjà dressait la tête; mais il n'avait pas l'air très rassuré, et M. Wallace craignit qu'il ne laissât le serpent s'échapper sous les colis. Il prit donc lui-même un couperet, et, s'approchant par derrière, l'abattit sur le dos du reptile, qu'il tint ainsi assez longtemps pour que son domestique pût lui écraser la tête avec une hache. Ce serpent avait de forts crochets remplis de venin, et c'est par miracle que M. Wallace n'avait pas été piqué. Une autre fois, — ce fut dans l'intérieur de l'île d'Amboine, — il était assis comme d'habitude sous la vérandah de sa maisonnette; la soirée était belle, et M. Wallace lisait à la lumière d'une chandelle, toujours prêt à capturer les insectes qui étaient attirés par la flamme. Tout à coup il entend au-dessus de sa tête un frôlement, comme d'un animal lourd se traînant sur le toit de chaume. Il écoute, le bruit cesse; bientôt il n'y pense plus, et, ayant fini sa lecture, il va se coucher. Le lendemain, dans l'après-midi, il était étendu sur sa couchette, un livre à la main, lorsqu'en regardant par hasard au-dessus de lui, il vit quelque chose d'inaccoutumé dans les poutres du toit : c'était une masse arrondie, noire avec des taches jaunes, qu'il prit d'abord pour une écaille de tortue, mais dans laquelle il ne tarda pas à reconnaître un énorme serpent python enroulé en spirale. Deux yeux jaunes brillaient dans l'obscurité juste au-dessus de la tête du naturaliste, qui avait passé la nuit dans cette agréable société, —

peut-être même plusieurs nuits. M. Wallace montra le serpent à ses deux serviteurs, occupés à empailler des oiseaux; ils se précipitèrent dehors en le conjurant de les suivre. A leurs cris, plusieurs indigènes accoururent d'une plantation voisine. L'un de ces hommes, très expert en pareille matière, se chargea de chasser le monstre de sa retraite. Il fit d'abord un nœud coulant de rotin, puis, avec une longue perche, il taquina le serpent jusqu'à ce qu'il pût lui passer ce nœud autour du corps; tirant alors de toutes ses forces, il parvint à lui faire quitter le toit. Le serpent, qui se sentait entraîné, essayait de résister en s'enroulant furieux autour des chaises et des poteaux de la porte; mais l'homme finit par lui saisir la queue et se mit à courir de toutes ses jambes afin d'écraser la tête du reptile contre un arbre. La bête lui échappa cependant et se glissa sous le bois mort. La chasse recommença, l'homme réussit à s'emparer de nouveau de la queue, et cette fois il put étourdir le serpent en le faisant tourner en fronde de manière à le lancer contre un tronc d'arbre; on n'eut pas de peine à l'achever à coups de hache. Il mesurait près de quatre mètres et était très gros, il eût aisément avalé un enfant.

Un autre agrément de ces contrées, ce sont les tremblemens de terre. M. Wallace raconte d'une manière assez plaisante celui qu'il put observer à Rurukan, pointe nord-est de Célèbes, le 29 juin 1859. Vers huit heures du soir, la maison commença tout à coup de vaciller. Ce fut d'abord un balancement léger; mais au bout de quelques minutes les secousses devinrent plus rudes. Les murs craquaient et semblaient près de s'écrouler. On entendait dans les rues le cri de *tana goyang! tana goyang!* qui signifie : la terre tremble! Les habitans avaient quitté les maisons, les femmes et les enfans criaient et se lamentaient à fendre l'oreille. On ne pouvait pas marcher droit; M. Wallace se sentait pris de vertige comme sur le pont d'un navire ballotté par les vagues. Les secousses étaient verticales et comme vibratoires, elles auraient suffi pour renverser des cheminées ou des clochers; mais les chaumières basses des indigènes n'en eurent pas beaucoup à souffrir. De dix en dix minutes, les secousses se répétaient en s'affaiblissant. « Il y avait dans notre situation un singulier mélange de terrible et de risible. Nous pouvions à chaque moment nous attendre à une secousse assez forte pour faire crouler la maison sur nos têtes, ou, ce qui était encore plus à craindre, pour occasionner un glissement du sol qui nous aurait entraînés au fond du ravin sur le bord duquel le village était bâti. Malgré cela, je ne pouvais m'empêcher de rire chaque fois qu'à la moindre secousse nous nous précipitions dehors pour rentrer l'instant d'après. Le sublime et le ridicule se touchaient ici littérale-

ment : d'un côté, autour de nous, le plus sensible et le plus destructeur des phénomènes, le sol tremblant, les montagnes ébranlées dans leurs fondemens; de l'autre côté, le spectacle de cette foule qui à chaque minute s'élançait hors des maisons pour y rentrer aussitôt, plus effrayée que de raison, puisque les secousses cessaient toujours au moment où elles devenaient assez fortes pour nous inquiéter sérieusement. On eût dit qu'on jouait au tremblement de terre, et beaucoup d'indigènes riaient avec moi, quoique tout le monde sût bien que la plaisanterie pourrait se tourner en horreur. »

Dans ses promenades à travers les forêts de Célèbes, M. Wallace a fait une remarque qui mérite d'être citée, parce qu'elle détruit une erreur assez répandue. Ceux qui ne connaissent la nature tropicale que par les livres ou par les jardins botaniques se figurent volontiers que des fleurs aux couleurs éclatantes y bordent les précipices, surplombent les cascades et embellissent les lits des torrens. En réalité, il n'en est rien. « C'est en vain, dit M. Wallace, que j'ai interrogé des yeux ces murailles de verdure, ces tapis de plantes grimpantes et d'arbustes touffus, les bords des rivières, les fentes des rochers et l'entrée des cavernes; nulle part je n'ai aperçu une seule tache de couleur brillante; aucun arbre, aucun buisson ne portait une fleur assez visible pour se détacher sur le paysage. Dans toutes les directions, l'œil se reposait sur un fond plat de verdure ou sur des rochers pommelés. Il y avait assurément une variété infinie de tons et de formes dans le feuillage, de la grandeur dans les roches massées et dans l'exubérance de la végétation, mais point de couleurs vives. Cette description exacte d'un paysage tropical, je l'ai prise sur le lieu même, et les traits caractéristiques du tableau se sont si souvent répétés dans l'Amérique du Sud et dans tout l'Orient équinoxial, que je me crois fondé à admettre qu'il représente fidèlement l'aspect général de la nature sous l'équateur. Où sont alors, me demandera-t-on, ces fleurs tropicales dont parlent les voyageurs? La réponse est facile : ces fleurs sont très rares; celles qui sont cultivées dans nos serres ont été rapportées des régions les plus diverses du globe et souvent des points les plus arides et les plus déserts de l'Afrique ou de l'Inde. Dans les régions où la végétation est la plus luxuriante, le feuillage efface complétement les fleurs, qui n'ont d'ailleurs généralement qu'une existence éphémère. Pour les trouver, il faut les chercher, les cueillir une à une. Les voyageurs ont pris l'habitude de grouper ensemble les plantes qu'ils ont observées, et cela produit alors l'effet d'un paysage fleuri. Pour ma part, je suis convaincu que les couleurs brillantes des fleurs jouent un rôle tout autrement important dans le paysage de nos climats tempérés; jamais sous les tropiques je n'ai rien vu de compa-

rable à l'effet que produisent chez nous les genêts, les bruyères, les jacinthes sauvages, l'aubépine, l'orchis et les boutons-d'or. »

Deux des arbres les plus importans de la région austro-malaise sont l'arbre à pain et le sagoutier. Le premier n'est pas très abondant, parce que la culture fait avorter les graines, de sorte qu'on ne peut le propager que par bouture. Le fruit a la grosseur du melon; un peu fibreux vers le centre, il est partout ailleurs tendre et pâteux. On le fait cuire sous la cendre et l'on fouille l'intérieur avec une cuillère. Le goût rappelle le *pouding* du Yorkshire, ou bien des pommes de terre au lait. Accommodé avec de la viande ou du jus, c'est le plus agréable des légumes; avec du sucre, du lait, du beurre ou de la mélasse, c'est un *pouding* délicieux d'un goût particulier; il a cela de commun avec le pain et les pommes de terre qu'on ne s'en lasse jamais. Peut-être finira-t-on par en trouver sur nos marchés européens. Le sagoutier, qui est surtout cultivé dans l'île de Céram, fournit également une nourriture très abondante et très peu coûteuse. On l'abat peu de temps avant la floraison, on le débarrasse de ses feuilles, et on retire la moelle du tronc par une entaille longitudinale. La matière brute est lavée à grande eau afin d'en extraire la fécule qu'elle contient, et l'amidon rougeâtre que l'eau dépose est moulé en pains cylindriques. On mange le sagou cuit au sel ou bien sous forme de gâteau. Un arbre de bonne taille produit d'ordinaire 30 pains de sagou brut, du poids de 15 kilogrammes, et chaque pain donne à la cuisson 60 gâteaux; un seul arbre peut donc fournir 1,800 gâteaux, quantité suffisante pour nourrir un homme pendant une année, à raison de cinq gâteaux par jour. Or le travail nécessaire pour convertir un sagoutier en nourriture est très peu de chose; deux hommes mettent environ cinq jours à le dépouiller, et cinq autres jours à transformer la fécule en gâteaux, s'ils ne préfèrent pas la garder en nature. Ainsi dix jours suffisent amplement à préparer la nourriture d'un homme pour toute une année, et vingt jours pour deux hommes; il reste aux naturels trois cent quarante-cinq jours à passer dans une oisiveté généralement absolue; lazzaroni des tropiques, ils se contentent d'un misérable abri, ne vivent que de sagou et d'une petite espèce de poisson. Ceux qui ne possèdent pas eux-mêmes quelques sagoutiers, peuvent s'en procurer un pour une somme de 8 ou 9 francs, et comme la journée de travail vaut 50 centimes, la nourriture d'un homme revient à environ 15 francs l'année. Cette facilité de la vie a pour conséquence l'incurie la plus complète; les indigènes sont bien plus avancés sous tous les rapports dans les îles où l'on travaille davantage pour gagner son existence. A Céram, patrie du sagoutier, les habitans sont encore à très peu près à l'état primitif; ils vont nus, sauf quelques bracelets

et de petits bâtons dans les oreilles. Quelques-uns se disent chrétiens; mais c'est la pire engeance du monde, tous ivrognes et voleurs : on leur préfère de beaucoup les mahométans, auxquels leur religion commande au moins la tempérance.

L'un des épisodes les plus curieux du séjour de M. Wallace dans l'archipel de la Sonde est le voyage qu'il fit de Macassar aux îles Arrou à bord d'une praou frétée par un Javanais demi-sang. Il avait vu à Macassar pendant trois mois le soleil se lever tous les jours comme un globe de feu et se coucher de même, sans que l'apparence d'un nuage vînt en voiler les ardeurs; mais au commencement de décembre le ciel se couvrit, et tout changea d'aspect : la saison de l'eau allait succéder à la saison du feu. Pour échapper à la perspective de cinq mois de pluies continues, M. Wallace songeait à transporter ailleurs ses trésors et son attirail de naturaliste, lorsqu'il apprit qu'une embarcation allait partir pour les petites îles situées au sud de la Nouvelle-Guinée.

Macassar est l'un des principaux marchés du trafic indigène; à côté du riz et du café que produit le pays, on trouve dans les magasins le rotin de Bornéo, le bois de sandal et la cire d'abeilles de Florès et de Timor, le tripang du golfe de Carpentarie, l'huile de cajepout de Bourou, la muscade et les autres produits de la Nouvelle-Guinée; mais plus important que tout cela est le commerce avec les îles Arrou, qui envoient aux Célèbes leurs perles, leur nacre et leur écaille, sans compter les nids de salanganes et le tripang, espèce d'holothurie, dont les gastronomes chinois font leurs délices. Le commerce avec ces îles existe depuis un temps immémorial; c'est de là aussi que sont venus en Europe les premiers oiseaux de paradis. Les moussons ne permettent ce voyage aux barques indigènes qu'une fois par an; elles quittent Macassar en décembre ou janvier avec la mousson d'ouest, et reviennent en août ou en juillet par la mousson d'est. Même pour les gens du pays, le voyage des îles Arrou est une expédition aventureuse, et l'avoir faite est un titre à la considération générale. M. Wallace avait longtemps rêvé plutôt qu'espéré de visiter un jour cette *ultima Thule* de l'Orient, et lorsqu'il se vit près de satisfaire ce désir, il ne put se défendre de quelque appréhension en songeant qu'il allait se confier pour un voyage de six ou sept mois à un frêle navire monté par de féroces sauvages.

Le capitaine de l'embarcation était un homme de manières très douces et d'une certaine instruction. Il était marié à une jeune Hollandaise et bien connu dans l'archipel entier, qu'il parcourait sans cesse. Son navire était une praou malaise d'environ 70 tonneaux, assez semblable d'aspect à une jonque chinoise. L'avant-proue est

la partie la plus basse de ces barques; au lieu d'un gouvernail, il y en a deux, suspendus des deux côtés de la dunette, où ils sont attachés avec des cables de rotin à de fortes barres. Les timons ne sont pas sur le pont, ils entrent dans les flancs du navire par deux ouvertures assez larges, et sont gouvernés par deux *jouroumoudis* (timoniers) assis dans l'entre-pont. En face de la cabine du capitaine se trouvait une sorte de maisonnette construite en bambou et tapissée de nattes, dont un compartiment fut réservé à l'usage de M. Wallace. Jamais il ne fut si bien à bord des *steamers* européens; ici, pas de goudron, pas d'huile, pas de vernis, aucun de ces abominables parfums qu'on respire sur nos navires; rien que du rotin, des feuilles de palmier, du bambou, qui exhalent des souvenirs de forêt.

L'équipage se composait d'une trentaine d'indigènes de Célèbes, la plupart jeunes, robustes et de belle humeur. Ils portaient le pantalon de matelot et un foulard autour de la tête; le soir, ils mettaient encore une jaquette de coton. En outre il y avait à bord une dizaine de Chinois ou de Bougis (indigènes de Célèbes) de mine respectable et que le capitaine traitait avec beaucoup d'égards. Ils étaient cependant presque tous ses débiteurs, c'est-à-dire ses esclaves pour un temps limité. C'est la loi introduite par les Hollandais, et il paraît qu'on s'en trouve fort bien : le débiteur insolvable devient l'esclave de son créancier, pour lequel il est tenu de travailler jusqu'à l'extinction de sa dette. Sans cette institution, les marchands seraient à la merci des nombreux agens auxquels ils sont obligés de confier leurs marchandises, car le jeu et la débauche ruinent ces derniers d'une manière chronique. L'état de « débiteur en liquidation » n'a d'ailleurs rien de déshonorant; les petites gens trouvent une certaine satisfaction à faire partie de la maison d'un riche commerçant, ils sont d'ailleurs libres de trafiquer un peu pour leur propre compte. M. Wallace avait avec lui son domestique malais Ali et deux gars du pays. L'un de ces derniers s'était fait avancer quatre mois de ses gages sous couleur d'acheter des vêtemens pour lui-même et une maison pour sa mère; en deux jours, il avait tout perdu au jeu, et il vint à bord sans vêtement, sans bétel, sans tabac et sans poisson sec, de sorte que M. Wallace dut envoyer Ali acheter pour lui ces divers objets de première nécessité. Le troisième serviteur était investi de la charge de marmiton; aucun autre domestique n'avait voulu consentir à partager les risques d'un pareil voyage.

On partit au milieu de la pluie; on louvoya toute la journée, et le soir on était rentré au port. On y resta encore quatre jours; le cinquième, la pluie cessa, et l'on put enfin gagner le large. Pour se diriger sur la mer, le capitaine avait une boussole, contraire-

ment à l'usage des indigènes, qui s'en passent facilement, parce que dans ces parages on reste rarement deux jours sans voir de la terre. Il y avait à bord en tout près de cinquante personnes, et ce ne fut pas sans étonnement que M. Wallace vit ces demi-sauvages s'abstenir de toute querelle et observer une discipline qui eût fait honneur à un navire marchand de la marine anglaise. Rarement on voyait plus de douze hommes à l'œuvre; mais, lorsqu'il y avait quelque besogne importante à exécuter, tout le monde s'offrait, et le seul inconvénient était alors la confusion qui résultait de tant de zèle. Lorsqu'il faisait beau, les uns dormaient, les autres causaient ou mâchaient du bétel, ou bien raccommodaient leurs hardes. Deux timoniers étaient à la barre, le capitaine ou le second donnait le cours, cinq ou six matelots veillaient aux manœuvres et criaient les heures d'après une sorte de clepsydre. Cet instrument aussi primitif qu'ingénieux consiste en un seau à demi rempli d'eau où nage la moitié d'une coquille de noix de coco bien lisse et polie, avec un très petit trou par lequel s'introduit un mince filet de liquide. Peu à peu la coquille se remplit, et les dimensions en sont calculées de manière qu'au bout d'une heure, ni plus ni moins, elle va au fond; avertis par le bruit du plongeon, les gardiens crient l'heure et remettent la coquille à flot. M. Wallace a remarqué que ce garde-temps d'une nouvelle espèce s'accordait généralement à une minute près avec sa montre de poche, et qu'il n'était point influencé par le roulis.

Après six jours de navigation, on avait perdu de vue les dernières côtes, et M. Wallace constata, non sans un secret effroi, que les deux ouvertures par où passaient les barres des gouvernails n'étaient qu'à un mètre au-dessus de la ligne de flottaison, et qu'aucune précaution n'avait été prise pour empêcher l'eau qui pénétrerait par ces trous de se répandre dans la cale. Une série de lames, par une mer houleuse, devait submerger la barque sans espoir de salut. Lorsqu'il communiqua ces réflexions au capitaine, ce dernier répondit que toutes les praous étaient ainsi faites, et que, s'il voulait y changer quelque chose, il ne trouverait plus de matelots, que d'ailleurs on n'avait jamais entendu dire qu'une praou eût pris de l'eau par les trous de barre. Le lendemain, jour de Noël, il s'en fallut de bien peu que cette assurance ne fût punie; mais dans l'après-midi le ciel s'éclaircit de nouveau, et peu après on jeta l'ancre devant les îles Kay, dont les falaises de calcaire blanc sont de l'effet le plus pittoresque. La mer était calme comme un lac, et le soleil des tropiques versait des flots de lumière sur un panorama enchanteur de forêts vierges, de rochers en désordre et d'abîmes bleus. Trois ou quatre embarcations montées par les insulaires vinrent bientôt entourer la praou, qui fut envahie en un clin d'œil. Jamais M. Wal-

lace n'avait été autant frappé du contraste des deux races qui ont peuplé cet archipel. Ces noirs gaillards aux faces grimaçantes, qui criaient et gesticulaient, qui ne pouvaient rester en place un seul moment et semblaient comme enivrés de plaisir, c'étaient les vrais Papous, les authentiques représentans de la race australienne; en les comparant aux graves Malais, qui paraissaient ahuris et choqués de tant de familiarité, on ne pouvait s'empêcher d'y reconnaître deux races profondément distinctes, aussi différentes au physique qu'au moral.

Le capitaine de la praou voulait faire construire aux îles Kay deux canots, ce qui l'obligea à s'y arrêter plusieurs jours. De là, on se rendit à Dobbo, dans l'îlot de Wamma, marché principal des Chinois et des Bougis qui font le commerce avec les îles Arrou. Dans les six mois qu'il y passa, M. Wallace eut tout loisir de faire connaissance avec les habitans de ces îles lointaines et d'étudier leurs mœurs pendant qu'il s'occupait d'accroître ses collections. Les chapitres qu'il a consacrés aux îles Arrou ne sont pas les moins intéressans des deux volumes où il a raconté son voyage. Il y rapporte plusieurs conversations qu'il a eues avec les indigènes et qui sont des plus curieuses. Ce qui les intriguait le plus dans ses occupations, c'était l'usage auquel il destinait les animaux empaillés. Il leur avait dit qu'il les emportait pour les montrer à ses compatriotes. Cette réponse ne leur parut point satisfaisante. « Dans un pays où l'on sait fabriquer du calicot, des couteaux, du verre et toute sorte d'autres merveilles, on ne se soucie pas d'aller regarder des objets d'Arrou. » Quelque temps après, un vieux bonhomme l'entreprit de nouveau sur ce sujet. « Que deviennent ces oiseaux quand vous allez sur mer? lui dit-il. — Eh! nous les mettons dans des boîtes; que croyez-vous donc que j'en fasse? — Vous les ressuscitez. Oh! ne niez pas, vous les ressuscitez! » Rien ne put le faire démordre de cette idée. Après un moment, il ajouta : « Je sais bien ce qui en est. Avant votre arrivée, il pleuvait ici tous les jours; maintenant il fait toujours beau. Je sais ce que je sais; on ne me trompe pas! » Dès lors M. Wallace fut convaincu de sorcellerie. De plus il savait tout, et lorsqu'il refusait de répondre aux questions qui lui étaient faites, c'est qu'il ne voulait pas parler. C'est ainsi qu'il ne voulait pas dire où était « le grand navire nommé *Jong* » où tous les Chinois et Bougis allaient vendre leurs marchandises, et d'où il était probablement venu lui-même!

Un jour, une députation de Wanumbai vint lui dire qu'on avait une communication à lui faire. On lui conta une histoire fort longue et fort compliquée où les gestes suppléaient souvent aux paroles. Il s'agissait d'une légende locale. Longtemps auparavant, des étran-

gers étaient venus à Wanumbai; ils s'étaient querellés avec les habitans, en avaient tué un certain nombre et emmené beaucoup d'autres comme prisonniers avec le chef de la tribu. Ces prisonniers, selon eux, vivaient encore dans quelque pays lointain, et M. Wallace, qui connaissait tout, devait les avoir vus et ne refuserait pas de dire où on pourrait les trouver. Il essaya d'expliquer à la députation que leurs amis n'avaient pu traverser l'Océan dans leurs pirogues, et que d'ailleurs ils devaient être morts depuis longtemps. Cela fit rire tous les assistans; leurs amis, disaient-ils, n'étaient pas morts, on avait des preuves qu'ils étaient vivans; des hommes de Wokan les avaient jadis rencontrés sur la mer, et avaient reçu du chef 100 aunes d'étoffes qu'ils devaient porter à Wanumbai pour rassurer son peuple et annoncer son retour; mais les hommes de Wokan, voleurs et menteurs, avaient toujours nié qu'ils eussent reçu l'étoffe et vu les prisonniers. Ainsi on était bien sûr que ces derniers étaient encore en vie. D'ailleurs, plus récemment, on avait appris qu'un marchand bougi avait rapporté des enfans de ces prisonniers, et l'on était allé à Dobbo pour les voir. Celui qui parlait y avait été; mais le marchand bougi avait refusé de laisser voir les enfans et menacé de tuer quiconque entrerait chez lui. Il avait les enfans dans une grande boîte qu'il remporta avec lui à son départ. Ces histoires se terminaient toujours par un appel à la bonne volonté de l'étranger, qui devait aider les hommes de Wanumbai à retrouver les leurs. Peut-être la légende remonte-t-elle à l'époque des premières découvertes des Portugais.

Nous avons essayé, dans cette étude sur les deux volumes de M. Wallace, de donner une idée de ce qu'il a vu pendant un séjour de huit ans dans l'extrême Orient. Nous avons laissé de côté bien des détails d'histoire naturelle, parmi lesquels nous nous bornerons à signaler une importante monographie des oiseaux de paradis. Nous avons passé à regret bien des pages charmantes qui nous auraient entraîné trop loin. Ce qui fait à notre avis l'attrait principal du livre, c'est son côté philosophique, c'est la finesse et la profondeur des jugemens. Toutefois la conclusion où l'auteur résume ses impressions a l'air d'une boutade qui vise à l'effet. « Nous sommes habitués à admettre, dit M. Wallace, que notre race, qui est supérieure à toutes les autres, a fait des progrès et en fait encore tous les jours. Il faut donc qu'il y ait un état de perfection absolue, un dernier but que nous n'atteindrons pas, mais dont nous devons sans cesse approcher. Quel est cet état idéal de la société? Nos plus grands penseurs sont d'accord pour le chercher dans la liberté individuelle et dans le *self-government*, résultat du développement équilibré de nos facultés morales, intellectuelles et physiques. Dans

cette société idéale, chacun aurait si bien conscience de ses devoirs et si grande envie de les remplir, que les lois et les peines n'auraient plus de raison d'être. Or il est très remarquable que chez les peuples à peine civilisés nous rencontrons quelque chose qui ressemble à cet état idéal. Les tribus sauvages de l'Amérique du Sud et de la Malaisie n'ont ni lois ni tribunaux; c'est l'opinion publique, librement manifestée, qui juge en dernier ressort. Chacun respecte scrupuleusement les droits de son voisin. Tous sont à peu près égaux; les barrières qui séparent chez nous le riche et le pauvre, le savant et l'ignorant, le maître et le valet, n'existent pas. On n'y trouve ni cette division infinie du travail qui, en accroissant nos richesses, produit aussi le conflit des intérêts, ni cette lutte sans trêve qui est la conséquence inévitable d'une population trop dense. Les motifs qui poussent aux grands crimes sont ainsi écartés, et les délits sont réprimés non-seulement par l'influence de l'opinion publique, mais encore par le sentiment naturel de justice que chacun porte en soi. Les progrès de notre culture intellectuelle nous ont élevés bien au-dessus de l'état sauvage; mais nous sommes-nous élevés aussi haut sous le rapport moral? Dans les classes aisées, qui sont au-dessus du besoin, on respecte assez les droits de ses semblables. Il faut convenir aussi que nous avons beaucoup élargi ces droits et que nous les avons étendus à l'humanité entière; il n'en est pas moins vrai de dire que la masse de nos populations n'a pas dépassé le code moral des sauvages, et dans certains cas est tombée au-dessous. Nous avons marché trop vite au point de vue du progrès intellectuel et matériel. L'accroissement de la population et de la richesse a entraîné tant de misères et tant de crimes, a fomenté des sentimens si sordides et des passions si violentes, que l'on est en droit de se demander si en définitive notre niveau moral n'a pas baissé, et si le mal n'est pas plus grand que le bien. » M. Wallace ne paraît pas très éloigné de nous dire que nous avons tort de nous croire supérieurs aux sauvages. Cette nostalgie de l'état primitif a de quoi surprendre après des récits de massacres et de pillage, qui ne manquent pas dans le livre de M. Wallace. Il oublie que les mauvais instincts qui sommeillent n'en sont pas moins dangereux; le bienfait de la civilisation est d'en prévoir l'éveil et d'en refréner l'action.

R. Radau.

LA

PÊCHE DE LA BALEINE

La mer, qui occupe les trois quarts de la superficie du globe, n'est pas seulement la grande route du commerce, elle renferme une prodigieuse variété de produits qu'il serait facile d'approprier à nos besoins les plus urgens. Pourtant nous n'en avons pris jusqu'à présent qu'une bien faible partie. Habitués à tout demander à la terre, il nous semble qu'elle seule doit nous entretenir; nous la remuons en tout sens, nous allons même jusqu'à la surmener pour lui faire rendre plus qu'elle ne peut, et nous négligeons avec une insouciance navrante ces richesses inouies que les mers nous offrent. Comment se fait-il, par exemple, que la France abandonne la pêche de la baleine? Cette industrie, où elle a obtenu de si beaux succès, semble mortellement frappée dans son avenir.

L'histoire des pêches ne nous donne rien de bien précis sur l'origine de la pêche de la baleine; cependant tout porte à croire que les premiers hommes qui eurent l'audace d'attaquer dans son empire un adversaire de cette taille furent les habitans des régions boréales. Leur terre ingrate ne leur fournissant absolument rien, ils durent demander à la mer les choses indispensables à la vie, et la baleine devint nécessairement le but de tous leurs efforts. Ils trouvaient en effet dans le même animal un combustible pour se chauffer et s'éclairer pendant leurs longues nuits d'hiver, une chair grasse, très hygiénique dans les pays froids; avec les intestins, ils se faisaient des vêtemens d'été, les tendons servaient à coudre leurs pirogues, et ils utilisaient jusqu'aux ossemens pour soutenir leurs

demeures souterraines. Au moyen âge, ce sont les Basques qui introduisent en France la pêche de la baleine et l'élèvent à la hauteur d'une industrie nationale. Ils sont immédiatement suivis dans cette voie par les Hollandais, les Danois, les Anglais et les Russes; mais la réputation des matelots basques dans l'art de harponner la baleine était telle que les autres puissances mettaient une incroyable ardeur à nous les enlever. Les navires revenaient alors chargés de riches dépouilles, et ce n'était pas un faible stimulant pour les armateurs. Malheureusement cette prospérité ne dura point. La France, qui s'était lancée la première dans cette voie, fut la première à cesser ses armemens.

Pour encourager la pêche de la baleine, tombée depuis plusieurs années dans l'abandon, le gouvernement français rendit, le 8 février 1816, une ordonnance par laquelle il autorisait l'admission en France de navires de construction étrangère, et l'emploi pendant trois ans de marins étrangers dans la proportion de deux tiers par équipage, en allouant aux expéditions de cette nature une prime de 50 francs par tonneau de jauge. Profitant des avantages de cette ordonnance, l'Américain Winslow vint au Havre avec un baleinier de 400 tonneaux, qui fut suivi de plusieurs autres. Winslow doit être regardé comme le restaurateur de l'industrie baleinière en France, et c'est à ce titre qu'il fut admis en 1821 à jouir des droits civils et politiques accordés aux citoyens français. A partir de l'arrivée de Winslow en effet, et grâce à de nouvelles ordonnances qui modifient d'une façon heureuse les règlemens sur la pêche de la baleine, on voit cette industrie prospérer et atteindre des proportions importantes. En 1836, le port du Havre comptait plus de 50 navires baleiniers; aujourd'hui il n'y en a plus qu'un, le *Winslow*, dont l'armateur, cédant à un légitime amour-propre de famille, veut être le dernier à amener son pavillon. Quand on demande la raison de cette déchéance à peu près complète, les uns répondent qu'il n'y a plus de baleines, d'autres qu'il n'y a plus de baleiniers. En réalité, la cause qui a le plus contribué à la décadence de cette industrie, et qui d'ailleurs a été un obstacle au développement de toutes les autres pêches, c'est que la pratique et la science ont toujours procédé séparément, à l'insu l'une de l'autre, quand elles devraient s'unir et marcher ensemble.

I.

Avant de chercher quel serait le meilleur moyen de pêcher la baleine, il convient d'abord de faire connaissance avec l'animal dont

on veut s'emparer. En étudiant son organisation anatomique, on aura la mesure de ses forces, de ses facultés, de ses besoins essentiels et par suite de ses mœurs. Or, dès qu'on connaît les mœurs d'un animal, quel qu'il soit, on a sur lui un grand avantage. Difficilement il se soustrait à nos recherches, à nos attaques. — La baleine fait partie de la classe des cétacés mammifères, vivant dans l'eau et respirant dans l'air. Elle appartient à la famille des souffleurs, qui se divisent en deux catégories principales, les souffleurs à fanons, généralement appelés baleines, et les souffleurs à dents, présentant un nombre considérable d'espèces, parmi lesquelles se trouve le cachalot. La longueur d'une baleine arrivée à son maximum de développement varie de 15 à 40 et 50 mètres, suivant son espèce. On prétend en avoir vu de 115 mètres dans les mers du Japon. Son plus grand diamètre est ordinairement du douzième de sa longueur. Sa tête rappelle la proue d'un navire cuirassé, elle va en s'élargissant jusqu'au corps auquel elle adhère, soit sans transition visible, comme dans la baleine franche, soit en accusant une légère dépression à l'endroit du cou, comme dans le *nord-carper* et plusieurs autres variétés. Le corps, arrondi comme une rave, va s'amincissant jusqu'à la queue, qui constitue l'organe de la locomotion, s'ouvre en éventail et mesure dans son déploiement le plus grand diamètre de la baleine. C'est là qu'aboutissent les muscles abdominaux. Quand la baleine veut se mouvoir, elle contracte tous ces muscles, se plie en segment de cercle, puis s'allonge tout d'un coup en raidissant les lobes de sa queue; cette puissante nageoire repousse l'eau, et la masse est lancée en avant. On voit tout de suite qu'on est en présence d'un animal d'une force musculaire prodigieuse, et surtout d'un nageur extrêmement agile. Non-seulement la nature a voulu lui donner les meilleures conditions de vitesse en le faisant large à l'avant et effilé à l'arrière, mais elle a tenu à ce que son corps lisse ne fût embarrassé d'aucun organe de nature à ralentir sa marche dans l'eau. Quant à ses deux nageoires pectorales, elles ne sont d'aucune importance dans la locomotion; elles servent uniquement à l'équilibre. Sans elles, la baleine ne pourrait pas se maintenir dans sa position naturelle, le plus grand poids se trouvant, comme chez tous les animaux, dans la région dorsale. C'est grâce à cet heureux organisme qu'elle peut atteindre une vitesse de quatorze à seize nœuds.

Une baleine ne peut rester sous l'eau plus de 40 à 45 minutes; au bout de ce temps, sauf certains cas exceptionnels, elle est obligée de venir respirer l'air atmosphérique sous peine d'être asphyxiée. L'appareil respiratoire a été souvent fort mal décrit. Les tubes qui conduisent l'air aux poumons doivent naturellement aboutir à la

partie de l'animal qui se présente la première au-dessus de l'eau. Ils viennent s'ouvrir en effet à la partie culminante de la tête, et y déterminent deux évens. Ces évens, plus ou moins rapprochés suivant l'espèce, forment un cône graisseux, et, si on les examine intérieurement, on reconnaît qu'ils sont munis de renflemens très contractiles recouverts d'une membrane noire veloutée et assez volumineuse pour fermer au besoin la capacité de l'appareil. On a dit que les souffleurs lançaient de l'eau par les évens. C'est là une grande erreur. Il faudrait pour cela qu'ils en eussent dans les poumons, ce qui ne leur est pas plus possible qu'à nous-mêmes, et l'arrangement intérieur de leurs évens les préserve de l'introduction du liquide ambiant dans les voies respiratoires. Il ne sort des évens que de l'air humide et gras rejeté par les poumons et quelques particules d'eau très ténues. Arrivé à la hauteur de 2 ou 3 mètres, le jet ou, comme disent les pêcheurs, le *souffle* reste quelques instans en suspension, et forme dans l'air deux panaches nacrés qui s'évanouissent peu à peu.

Cette vapeur est à peine chassée des évens que la baleine a inspiré de nouveau, la tête se replonge dans la mer, et tout le reste du corps apparaît successivement comme la jante d'une roue énorme qui tournerait dans l'eau avec une imposante lenteur. On n'en voit jamais que 12 ou 15 pieds à la fois, ce qui donne une idée exagérée de la longueur de l'animal; enfin la queue se montre à son tour, elle s'agite dans l'air, et tout disparaît sous les vagues. Cependant la baleine n'est pas descendue à une bien grande profondeur, on peut voir encore son dos noirâtre sous la nappe d'azur, comme l'ombre d'un gros nuage qui passe; une minute après, elle reparaît, et le même jeu recommence de la même manière jusqu'à sept ou huit fois. — Le premier souffle a été plus fort que les autres, le dernier sera aussi fort que le premier; la baleine vide complétement ses poumons afin de faire une abondante provision d'air, c'est signe qu'elle va *sonder*. Son corps se montre sur une plus grande longueur, la queue se dresse verticalement, et à ce moment, si le baleinier n'a pas encore pu harponner, il doit tenir ses regards attentivement fixés sur ce puissant gouvernail, dont la direction lui indiquera la route que va suivre sa proie. Au bout de 30 ou 40 minutes, elle reviendra de nouveau à la surface. Ainsi la baleine respire sept ou huit fois en 10 ou 12 minutes, puis fait une *sonde* de 35 ou 40 minutes, et reparaît de la même manière pour souffler encore. C'est ainsi qu'elle passe sa vie, et il lui serait impossible d'agir autrement.

On a remarqué que les baleines font toujours route contre le vent quand la mer est agitée, lorsque la brise est forte et surtout pen-

dant la poursuite. On a cru que c'était une tactique habile pour diminuer les chances des baleiniers en les obligeant à naviguer vent debout. Si la baleine avait assez d'intelligence pour imaginer une telle ruse de guerre, elle userait un peu mieux de sa force, et ne se résoudrait pas à fuir devant une faible pirogue. Ce qui la décide à aller dans le vent par les gros temps et lorsque la poursuite l'oblige à accélérer sa marche, c'est que dans cette orientation elle peut respirer plus rapidement sans que l'eau entre dans les évens. Ainsi, toutes les fois que, par une belle brise, le capitaine apercevra une baleine *au vent à lui*, il devra renoncer à lui donner la chasse, car à la deuxième sonde tout aurait disparu, et il aurait perdu un temps précieux sans autre profit que de fatiguer son équipage.

La manière dont la baleine se nourrit a aussi donné lieu à beaucoup de fables. La bouche est vraiment prodigieuse. Quand la tête est séparée du corps, on la prendrait pour la proue d'un navire : on a vu des têtes de baleines sous lesquelles douze hommes pouvaient se tenir debout sans être gênés. La mâchoire supérieure est garnie de lames cornées appelées *fanons;* ces lames, qui ont la forme d'une faux, sont très rapprochées les unes des autres; les plus longues, situées au milieu, atteignent quelquefois la longueur de 2^{m} 50, puis elles vont en diminuant jusqu'aux deux coins de la bouche, où on ne trouve que des fanons tout à fait rudimentaires. Les fanons sont lisses extérieurement, tandis que le bord interne présente une foule de petits fils dont l'ensemble simule une brosse concave, et qui vont s'effilant de haut en bas. La mâchoire inférieure, complétement désarmée, est munie en dehors de deux lippes bilobées qui s'abaissent avec elle quand l'animal ouvre sa bouche, et se relèvent quand il la ferme, emboîtant alors le bas des fanons, que les pêcheurs appellent la *barbe*.

La bouche étant fermée, l'appareil fait l'effet d'une énorme grille ventrue. Cette grille ou filet ne peut empêcher l'eau de pénétrer dans la gueule de la baleine : aussi la nature a pourvu cet animal d'un gosier très étroit et très contractile qui ferme l'entrée de l'estomac. Il en résulte que la baleine, étant dépourvue d'organes de mastication, ne peut avaler que des poissons de très petite taille. La *humpback* et la *finback* sont à peu près les seules espèces qui engloutissent la sardine et le hareng; mais on n'a jamais trouvé d'aussi gros morceaux dans l'estomac de la baleine franche. On n'y voit que des milliers de crustacés ou de petites araignées de mer moins grosses que des lentilles. L'océan offre souvent dans la saison d'été et dans certains parages de grandes voies d'un rouge vif, épaisses de plusieurs mètres, et se développant à vingt-cinq lieues de long sur quatre ou cinq de large. Elles sont formées par des myriades de

crustacés presque invisibles. Quand la baleine arrive au milieu d'un de ces bancs, que les marins désignent sous le nom de *boëte*, son allure devient plus calme, moins tourmentée : elle prend ses aises et s'abandonne aux douceurs d'un voluptueux festin.

Voici comment elle y procède. Nous n'avons pas encore parlé de la langue de la baleine, qui joue le plus grand rôle dans le phénomène de la déglutition. Ce n'est pas pourtant un organe de mince importance, puisqu'elle fournit jusqu'à vingt barils d'huile. Elle adhère à la mâchoire inférieure, sauf une petite pointe qui est libre, et elle offre un tissu graisseux, tacheté d'innombrables vésicules, et pouvant à un moment donné se gonfler au point d'occuper toute la cavité de la bouche. Quand la baleine veut prendre sa nourriture, elle abaisse la mâchoire inférieure, sa grande gueule engloutit une énorme masse d'eau avec les crustacés qu'elle contient; puis, après avoir relevé ses lippes pour fermer l'appareil de préhension, elle gonfle sa langue, qui, occupant dans cet état toute la cavité, chasse l'eau, — non par les évens, comme on l'a cru longtemps, mais par les interstices des fanons. — A ce moment, les filamens intérieurs, faisant l'office de filet à mailles très étroites, retiennent les crustacés; la baleine ramasse d'un tour de langue tout ce qui se trouve pris, elle en fait une boulette, et l'envoie dans le gosier, qui à son tour l'achemine vers le premier estomac. Comme tous les cétacés, elle happe donc sans goûter.

Elle ne peut voir commodément que dans l'eau, en raison de la trop grande concentration des rayons qui s'effectue sur le cristallin, et jamais en avant, à cause de la position de l'œil sur le côté de la tête de l'animal. Elle a l'odorat assez sensible, et la preuve, c'est qu'elle ne néglige jamais de changer de direction lorsque par hasard elle vient souffler dans les eaux d'un navire d'où s'exhalent des émanations suspectes. Quant au conduit auditif, il existe, quoiqu'on l'ait généralement nié; mais il est très petit, et les sons ne l'impressionnent qu'à la condition qu'ils se produisent dans l'eau : les cris des pêcheurs, des coups de fusil, trouvent la baleine impassible; un simple coup d'aviron lui donnera l'éveil et lui fera prendre une allure différente.

On appelle *saisons* les époques auxquelles on rencontre les baleines sur les lieux de pêche. Il y en a deux, la saison du *large* et la saison des *baies*. Au commencement de la première, qui ouvre vers le milieu d'avril, on rencontre des baleines faisant route isolément. Elles ont l'air affamé comme à la suite d'un long jeûne, et paraissent uniquement préoccupées de garnir leur estomac vide. Quelquefois elles marchent rapidement, et alors on doit supposer qu'elles sont à la recherche d'un banc de boëte; mais dès qu'elles en

ont rencontré un, elles pêchent tout à leur aise, et le baleinier qui les surprend a beaucoup de chances pour lui. La baleine dérangée dans son festin n'abandonne la boëte qu'à regret, et pour y revenir bientôt. Hors ce cas, une baleine manquée s'éloigne sans que l'on puisse la suivre, et revient rarement dans les parages où elle a été chassée. Quand elle est rassasiée, d'autres besoins non moins impérieux s'emparent de la baleine. La vie solitaire lui pèse, il lui faut les douceurs de la vie de famille. On la voit alors battre l'eau avec sa queue, elle élève son corps à peu près de moitié perpendiculairement au-dessus des vagues, puis elle se renverse sur le dos ou sur le côté, se battant les flancs avec les nageoires pectorales. Toute cette bruyante comédie ne doit être regardée que comme un appel auquel d'autres baleines mâles et femelles ne tardent pas à répondre, et au bout de quelques jours on les rencontre par bandes nombreuses nommées *gammes*. On a dit que les gammes étaient ordinairement de six ou huit baleines, jamais plus. J'ai vu dans une croisière entre le Spitzberg et le Groënland des gammes beaucoup plus nombreuses, et des capitaines baleiniers qui ont fait la pêche dans les plus beaux jours de cette industrie ont pu compter jusqu'à deux cents baleines dans la même gamme.

Pendant ces grandes assemblées, chacun fait valoir sa grâce et son agilité, car ces énormes animaux ont tout cela. Il n'y a qu'une chose qui leur manque, surtout aux mâles, c'est le courage. Dès qu'un pêcheur vient troubler la fête, on voit les baleines fuir dans toutes les directions, sans essayer de venger celle que le harpon a frappée. C'est un sauve-qui-peut général. Cependant, lorsque la gamme se compose de quarante ou cinquante têtes, ceux qui s'y risqueraient avec une simple pirogue commettraient une grande imprudence. Dans le remue-ménage produit par quarante cétacés empressés de fuir, une pirogue baleinière serait infailliblement engloutie avec tout son équipage. Le capitaine fera bien de croiser à portée de la gamme et de ne lancer les pirogues qu'au moment où des couples se séparent du groupe. Peu à peu en effet, la connaissance devient plus intime, chaque mâle a arrêté son choix, fait agréer ses hommages, et au bout de quelques jours les nouveaux fiancés quittent la bande pour aller goûter dans le silence de l'immensité les douceurs de la lune de miel. La parturition a lieu tous les ans vers le milieu de l'automne. On a voulu induire de là que la baleine ne portait que cinq ou six mois; c'est inadmissible. Il faut admettre au contraire que le temps de la gestation est de dix-huit mois. Donc, vers le commencement de l'automne, on voit arriver le mâle, qui vient visiter les baies; il cherche un endroit bien chaud, bien abrité, bien sûr, un bon fond de sable; quand cette minutieuse in-

spection est terminée, arrive la femelle. Elle vient dans ce milieu tranquille déposer le fruit de ses amours.

Dès que le baleineau est né, il frétille, il court tout autour de sa mère, qui le caresse avec sa nageoire pectorale et le presse tendrement. Tout en nageant autour d'elle, il rencontre les mamelles, placées à la partie postérieure du corps; la mère se met alors sur le côté pour faire émerger ses mamelons; après quelques tentatives, le petit s'y attache : il a trouvé la source qui doit lui donner sa première nourriture. Lorsqu'on harponne une baleine nourrice, et la plupart de celles qu'on prend au commencement de la saison des baies se trouvent dans cet état, leurs mamelles donnent en moyenne trois barils d'un lait épais, jaunâtre, ayant un goût d'olive mal conservée dont certains palais sont très friands. Le baleineau se développe très vite : au bout d'un mois et demi ou sept semaines, ses fanons se sont constitués, ses lèvres ne peuvent plus presser le mamelon maternel. C'est alors que la baleine, après avoir commencé son éducation dans la baie, le conduit au large.

L'amour maternel est très vif chez elle. Quand un baleinier rencontre une femelle avec son baleineau, c'est toujours le jeune qu'il attaque. Il est sûr que, s'il a le petit, il tient la mère par un lien plus solide qu'aucune ligne. Dans certains pays, il est même stipulé que, lorsqu'un équipage a pris un baleineau, s'il survient un autre pêcheur qui harponne la mère, cette capture appartient à celui qui a pris le baleineau. Il faut voir, en cas de poursuite, tous les soins que prend la baleine pour hâter la marche de son petit! Elle a beau faire, les sondes du jeune sont moins longues; il est obligé de venir souffler plus fréquemment, et la pirogue le gagne de vitesse. La mère se place alors derrière lui pour lui faire un rempart de son corps, le pousse en avant; enfin elle le prend sous son aileron et déploie toute la vitesse dont elle est douée pour le soustraire au danger qui le menace. Il arrive quelquefois qu'elle parvient ainsi à le sauver; mais souvent aussi c'est à ce moment que le terrible harpon vient atteindre son petit. Alors commence un spectacle navrant. Elle essaie d'abord de le dégager; mais le harpon tient bon, et la ligne est solide. Tous ses efforts ne font qu'augmenter le mal; elle se livre au plus violent désespoir, et sa douleur est d'autant plus déchirante qu'elle est muette. Le baleinier l'a maintenant à sa discrétion. Il n'a pas besoin du harpon, la lance suffit; c'est à bout portant qu'il l'achève, et elle s'offre d'elle-même à ses coups. Quand la baleine a pu sauver son petit, elle le garde à côté d'elle pour le protéger, et perfectionne son éducation jusqu'au moment de la saison du large. Alors elle le présente dans les gammes, elle lui fait faire ses débuts dans le monde. A partir de ce jour seulement, son

attachement diminue peu à peu, et bientôt commencent pour l'un comme pour l'autre de nouvelles affections.

Tout ce qui précède peut s'appliquer également au cachalot, avec cette seule différence qu'au lieu d'avoir des fanons celui-ci a la mâchoire inférieure armée de dents énormes, ce qui le rend bien moins timide. Le ravage qu'il produit est considérable. Dans sa marche, il saisit les poulpes, les sèches qu'il rencontre; sa route est semée des débris de ses nombreuses victimes. Attaqué par l'homme, il revient sur les embarcations, et fait courir de graves dangers aux équipages. Il n'a qu'un seul évent, et on le reconnaît de loin à son souffle unique et visiblement incliné; de plus, au lieu de flâner comme le fait la baleine quand elle n'est pas poursuivie, il fait toujours route, et on le rencontre rarement seul. Il n'y a que ceux des plus grosses espèces qui voyagent isolément; ceux-là, les pêcheurs les désignent sous le nom de *solitaires*.

Abordons maintenant une question très complexe, sur laquelle on n'est pas encore parvenu à s'entendre. Tous les pêcheurs que nous avons consultés sur la nourriture de la baleine nous ont affirmé que son estomac ne renfermait jamais autre chose que ces petits crustacés rouges, quelquefois verts, qui constituent la boëte; or ces boëtes se rencontrent très rarement dans les baies, et on ne les voit en tout cas que vers l'été. De quoi vit donc la baleine dans la saison où lui manque cette nourriture? — Nous croyons qu'elle jeûne, et ce qui justifie cette opinion, c'est qu'il y a peu d'animaux qui aient des organes digestifs aussi compliqués et par conséquent plus aptes à faire supporter un jeûne prolongé. Au mois d'avril, au moment où elles *se lèvent*, les baleines courent au large, et cherchent leur pâture avec une grande activité; nous les suivons dans leur vie de famille jusqu'au mois de décembre, puis les baleiniers les voient toutes prendre la direction du sud-ouest, et à partir de ce moment elles disparaissent entièrement jusqu'au mois d'avril de l'année suivante. Où vont-elles, que deviennent-elles, que font-elles pendant ces trois mois? Quelques vieux capitaines baleiniers pensent qu'elles cherchent un gîte sûr et dorment jusqu'au printemps. A l'appui de cette supposition, ils allèguent d'assez bonnes raisons : au commencement de la saison, la baleine est visiblement avide de nourriture, et de plus son corps est à ce moment couvert de parasites, tels que le pou de baleine, la bernique, coquillages qui ne se trouvent qu'au fond des mers et contre les rochers. Certainement ces petits animaux n'auraient pu s'attacher à elle, si elle avait toujours nagé au milieu des eaux. Voici d'ailleurs un fait qui mérite d'être rapporté. Le capitaine français Lopez avait mouillé son navire devant le Triston, au large du cap de Bonne-Espérance; un souffle apparaît près de

la côte, il se dirige avec sa pirogue sur le point où il suppose que la baleine va se montrer; là, il attend inutilement près d'une heure, et se décide à revenir à bord, supposant que sa baleine a fait une longue sonde et s'est sauvée en pleine mer. Une heure après, il se trouvait chez le consul d'Angleterre; des enfans viennent le prévenir que du haut d'un morne on aperçoit la baleine au fond des eaux. A plus de soixante brasses de profondeur, une énorme baleine était en effet couchée au milieu des varechs. Aussitôt le capitaine Lopez signale à son lieutenant d'amener sur elle, espérant qu'elle finira par souffler; mais elle reste impassible, et après deux heures d'attente il fallut se résoudre à l'abandonner. Que penser de tout cela? Faut-il classer la baleine parmi les amphibies? Cela n'est pas possible, puisque nous sommes en face d'un mammifère, et qu'au lieu d'avoir des branchies notre cétacé est réellement pourvu de poumons. On est amené à conclure qu'au moment où elle se dérobe, la baleine tombe dans un sommeil léthargique pendant lequel toutes les fonctions vitales restent suspendues, ce qui lui permet de rester plusieurs mois inerte au fond des eaux, sans nourriture, sans respiration, ayant toutes les apparences de la mort.

II.

De tout temps, les avis ont été partagés sur les dimensions qu'il convient de donner au navire baleinier. Un navire de trop petit échantillon serait insuffisant, il ne faut pas non plus adopter un tonnage exagéré, et le trois-mâts de 400 à 500 tonneaux paraît présenter les meilleures conditions et répondre à toutes les exigences. L'aspect d'un baleinier ne saurait avoir rien de bien gracieux. Appelé à tenir la mer et à faire face à tous les temps pendant des campagnes qui se prolongent souvent au-delà de trois années, il doit réunir des conditions de solidité exceptionnelles sans que toutefois ses qualités de marche se trouvent compromises. Il est obligé en effet de suivre la baleine dans toutes ses migrations, de visiter successivement tous les lieux de pêche, c'est-à-dire les mers où on la rencontre le plus fréquemment. De là des déplacemens continuels qui obligent le baleinier à courir d'un pôle à l'autre. Au moyen âge, on vendait de la viande de baleine sur les marchés de Bayonne; la baleine se tenait donc dans le golfe de Gascogne, c'est-à-dire à nos portes. Chassée à outrance par les Basques, elle ne tarda point à porter ses pénates dans des lieux plus sûrs. En 1815, on la rencontre aux Antilles, puis sur les côtes du Brésil, aux pêcheries Sainte-Catherine. De ces parages, on la poursuivit de

proche en proche entre le cap Horn et le cap de Bonne-Espérance, entre le cap de Bonne-Espérance et la terre de Van-Diemen, entre Van-Diemen et la Nouvelle-Zélande, enfin entre la Nouvelle-Zélande et le cap Horn, de sorte que la pêche de la baleine entraînait tout simplement le tour du monde. La baleine devenant de plus en plus rare dans ces mers, on la chercha d'abord dans l'hémisphère sud, entre l'Amérique, la Nouvelle-Zélande, les Nouvelles-Hébrides et la terre de Papoue, puis dans l'hémisphère nord, au Pacifique, aux îles Sandwich. Tel est le prodigieux itinéraire qui se déroule devant un navire baleinier. Comme il est forcé de subir alternativement les latitudes les plus extrêmes, il est indispensable qu'il ait des bordages d'une assez grande épaisseur; mais il faut aussi que les conditions de vitesse soient prises en considération, puisque le succès de la pêche en dépend.

L'installation intérieure doit être aussi toute spéciale. Dans la cale sont coincés les barils destinés à recevoir les produits liquides de la pêche, l'huile et le *spermacéti*, appelé blanc de baleine, quoiqu'il ne se rencontre que dans la tête du cachalot. L'entre-pont se divise en trois parties : à l'avant, les chambres de l'équipage; à l'arrière, le carré des officiers; le grand espace intermédiaire prend le nom de *parc au gras*. C'est là que le lard des baleines est provisoirement serré en attendant que l'état de la mer et les loisirs de la pêche permettent de le fondre. Cette fonte se fait dans la *cabousse*. C'est un fourneau spécial situé à l'arrière du mât de misaine. Il se compose de deux ou trois *pots* pouvant contenir de huit à neuf barils chacun; ils sont placés au-dessus d'une large grille destinée à supporter le combustible; la cheminée de tirage s'élève par derrière. La sole sur laquelle repose la grille et qui reçoit les cendres et les escarbilles est formée de briques réfractaires; on a bien soin de laisser entre la sole et le pont un espace où circule constamment un courant d'eau : sans cette précaution, le pont pourrait se charbonner, ce qui entraînerait l'effondrement de toute la cabousse et peut-être la perte du bâtiment. Ainsi le navire baleinier n'est que le magasin, l'usine, l'auberge des hommes de l'expédition; l'agent le plus actif de cet armement, c'est la pirogue. C'est elle qui donne réellement la chasse à l'animal. Dès qu'un *souffle* est signalé, le capitaine met en panne, les baleinières sont lancées, et c'est à qui luttera de vitesse pour arriver le premier sur la baleine. Une pirogue baleinière est montée par sept hommes; chacun a son rôle. Le capitaine de pêche est à l'arrière et manœuvre l'aviron de queue, qui doit donner la direction, puis viennent cinq rameurs, et à l'avant se trouve le premier harponneur; celui-ci est assisté par le second harponneur, qui tient un aviron. Ainsi il n'y a pas de place perdue, et

chaque fois que je voulais m'embarquer sur une baleinière pour donner la chasse en amateur, il me fallait prendre un aviron. L'anxiété commence au moment où on arrive sur le point où l'on suppose que la baleine doit souffler de nouveau; on se tient là, indécis; enfin le cétacé reparaît, souffle, plonge avec une imposante majesté, mais rarement cette première manœuvre amène la prise de l'animal : le capitaine de pêche attend la dernière sonde pour observer la direction qu'il va prendre, chacun réserve son ardeur pour le souffle suivant. Après cette dernière sonde, une émulation extraordinaire anime tous les équipages; les hommes d'aviron souquent sur leurs rames; il faut qu'ils luttent de vitesse avec la baleine, qu'ils arrivent presque en même temps qu'elle sur le point où, après trente-cinq ou quarante minutes, elle va souffler de nouveau, et viennent s'échouer presque sur l'animal. On peut juger de toute l'adresse que doivent déployer les rameurs, du sang-froid que doit garder le capitaine, et avant tout de la confiance qu'il doit inspirer à ses hommes, dont le sort dépend de son énergie, de son habileté.

Dès qu'il se croit arrivé, le capitaine fait rentrer les rames. A ce moment, un silence solennel, saisissant, plane sur cette scène, tous les commandemens se font à voix basse. Comme il est important de ne pas effrayer la baleine par le bruit des avirons, chaque baleinière est munie de cinq pagaies, qui permettent de manœuvrer à la sourdine et de s'avancer avec plus de précaution. De tous côtés, les regards interrogent la profondeur des eaux, si le temps est serein, ou en examinent la surface, s'il est couvert; enfin une tache graisseuse se montre; un jet nacré accompagné d'un bruit de tuyau d'orgue s'élève à 3 mètres. La baleine a *soufflé!* Si la pirogue est trop près, elle peut être mise en morceaux par un coup de queue, ou tout au moins engloutie par le simple déplacement que produit cet énorme animal. Quant au capitaine de pêche, il doit manœuvrer de manière à offrir des chances au harponneur, c'est-à-dire le placer à deux ou trois brasses au plus du cétacé. Tout d'un coup il commande *pique!* Aussitôt le harpon vibre, pénètre dans les chairs. La mission du harponneur est, non de tuer la baleine, mais bien d'assujettir une amarre sur elle afin de la suivre dans toutes ses évolutions et de ne plus la perdre. Dès qu'elle est harponnée, la baleine sonde avec une vitesse de quinze à dix-sept nœuds, entraînant à sa suite la frêle embarcation et les hommes qui doivent lui donner la mort. C'est un instant terrible pendant lequel il est difficile, même après une longue pratique, de rester calme. Pourtant c'est surtout alors que la présence d'esprit est indispensable. La ligne doit être filée à propos, si la rapidité de la baleine menace d'engloutir l'embarcation, et cette rapidité est souvent telle que, lorsque

la ligne prend la jambe d'un matelot, elle la brise comme un brin d'herbe. Dans le cas où la sonde de la baleine se prolongerait au-delà de la portée de la ligne, l'extrémité de celle-ci est fixée sur une bouée ou plutôt sur un seau, ce qui est bien préférable; le seau oppose une grande résistance et ralentit considérablement la marche de l'animal. Enfin celui-ci est obligé de venir souffler; il s'agit de l'approcher encore avec précaution; le moindre coup de queue ou d'aileron peut tout briser.

Il faut une obéissance absolue et une grande rapidité d'exécution chez l'équipage, et de plus la pirogue doit être docile à la manœuvre. Il est donc indispensable que le constructeur lui donne la plus grande légèreté possible; une bonne pirogue doit pouvoir courir sur la lame avec une extrême rapidité sans embarquer d'eau; il faut que ses minces bordages, fixés à une forte membrure, lui laissent toute sa souplesse d'évolution. Il n'y a en effet aucune sérieuse raison de donner à une baleinière une solidité excessive. Serait-ce pour la mettre à même de résister à un coup de queue de baleine ou à l'étreinte formidable de la mâchoire du cachalot? Dans ces deux cas, le but ne serait pas atteint, ses épais bordages fussent-ils en acier. La baleinière doit avoir juste la force nécessaire pour tenir la mer avec son armement, et il est acquis d'ailleurs que la légèreté est une excellente qualité nautique de mauvais temps. La pirogue est quelquefois entraînée dans sa chasse ou emportée par les courans à de très grandes distances; souvent aussi les brumes viennent lui dérober le navire, qui est resté en panne pour attendre le résultat de l'attaque; dans ces prévisions, elle est pourvue d'un compas de relèvement et de plusieurs rations de vivres; elle a aussi un mât et une voile. Les baleiniers ne manquent jamais d'utiliser ces moyens, quand après une course infructueuse ils ont à chercher leur vaisseau dans les brumes, ou lorsqu'après une chasse heureuse ils remorquent triomphalement leur riche capture.

Dès que le harpon s'est échappé des mains du harponneur, celui-ci est venu prendre la place de l'officier de pêche à l'aviron de queue, et l'officier de pêche a pris la sienne sur l'avant. Il tient la lance à la main, et attend que la baleine émerge de l'océan tout près de lui. Alors commence pour celle-ci le dernier combat. Criblée de coups de lances, de harpons, elle se débat encore; mais dès qu'un coup a porté juste, elle souffle le sang, elle frissonne, elle est morte. Il y a souvent des épisodes terribles dans cette lutte entre une poignée d'hommes et un animal si prodigieusement fort. Un coup de queue suffit pour engloutir la pirogue, écraser la tête d'un matelot. Avec le cachalot, le péril est plus grand encore. Au mois de septembre 1866, je faisais sur un baleinier danois une croisière d'expérimenta-

tion dans le cercle polaire, entre l'île Jean-Mayen et la côte orientale du Groënland. La vigie signala un souffle de cachalot; aussitôt on lança quatre pirogues. Je remplaçais dans la pirogue n° 4 un matelot qu'un panaris mettait hors de service. Au volume de la gerbe, il était aisé de reconnaître que nous avions affaire à un solitaire de la plus imposante espèce. Il n'en fallut pas plus pour stimuler l'ardeur de tous les équipages. Les pirogues, parvenues au but de leur course, formaient un cercle, et, tout en nous orientant avec précaution pour cerner l'énorme bête, nous interrogions du regard la surface des eaux. La mer était tourmentée, chaque lame qui se soulevait faisait naître une émotion nouvelle. Tout à coup un grand remous se fit à cinq brasses de notre pirogue, c'était le cachalot qui venait souffler, — la chance était pour nous! — Le souffle fut tellement puissant que, poussé par la brise, il s'abattit sur notre baleinière et l'enveloppa comme d'un nuage. Trompé sans doute par cette circonstance, notre harponneur, se croyant à portée, envoya son arme; mais, quoique bien dirigé, le harpon n'avait pas pénétré suffisamment. Chacun de nous s'était cramponné à son banc pour résister à la secousse. Le cachalot fit un soubresaut épouvantable en plongeant, et nous restâmes en place; la hampe du harpon flottait devant nous. Le solitaire ne nous quittait pas ainsi; au moment où nous appareillions pour guetter le second souffle, une clameur sortit de la pirogue n° 2, la plus rapprochée de la nôtre, et nous vîmes comme un énorme tronc d'arbre, large à la base et se terminant en pointe, s'abattre sur elle : le cachalot s'était retourné sur son dos et broyait cette pirogue sous sa formidable mâchoire. En même temps qu'ils avaient poussé un cri pour éveiller notre attention, tous les hommes de cette embarcation s'étaient jetés à la mer, et nageaient vers les autres pirogues, dont les plus proches ne s'occupaient plus que d'opérer leur sauvetage. Tout cela s'était passé avec la rapidité d'un éclair; le harponneur de la baleinière engloutie fut le héros d'un épisode passablement émouvant. Le cachalot avait pris la pirogue par le milieu, et, au moment où il avait fermé sa gueule, les deux extrémités de l'embarcation s'étaient brusquement rapprochées. Cela évita à l'officier de pêche, assis à l'aviron de queue, la peine de se jeter à l'eau comme ses hommes, car il décrivit une courbe dans l'air, et vint plonger à deux brasses de notre arrière; quant au harponneur placé à l'avant, il fut lancé du même coup, mais avec moins de force, et alla tomber à cheval juste sur la mâchoire du solitaire, qui émergeait encore. Inutile d'ajouter qu'il s'empressa d'abandonner ce radeau inhospitalier pour nager vers nous.

Dans cette malheureuse attaque, nous n'avions perdu absolument que la baleinière, dont nous voyions les épaves se balancer sur la

lame; quant aux hommes, cette scène n'avait nullement altéré leur sang-froid. Ils sont habitués à ces sortes de mésaventures, et puis ils savent que le cachalot ne poursuit jamais ses ennemis; il broie ce qui se trouve sur son passage et continue imperturbablement sa route sans s'occuper du reste. C'est ce qu'avait fait notre solitaire; après son bel exploit, il avait sondé. Le pauvre harponneur, que nous avions recueilli, était très abattu; croyant que c'était l'effet d'une émotion bien explicable, je lui demandai s'il avait eu peur. Pour toute réponse, il s'arracha une poignée de cheveux roux en s'écriant : Quel dommage! une si belle prise! Ses regrets ne devaient pas avoir une longue durée. Pendant que les pirogues nos 4 et 1 s'occupaient du sauvetage du n° 2, le patron de la pirogue n° 3, jugeant d'un rapide coup d'œil que son assistance devenait superflue, avait pris résolûment le parti de continuer la poursuite. Le cachalot n'avait donné que trois souffles; il souffla encore deux autres fois, permettant ainsi à ses ennemis de prendre une position favorable, et, au moment où il allait sonder après son sixième souffle, il fut solidement amarré. En voyant cette pirogue entraînée par le cachalot avec une éblouissante rapidité, une nouvelle ardeur s'empara de nos marins; chacun ressaisit l'aviron, et, quoique nous fussions gênés par l'encombrement, nous arrivions une demi-heure après sur le champ de bataille, au moment où les vainqueurs s'occupaient de remorquer leur énorme proie.

S'il y a une chose plus saisissante que le courage calme, réfléchi, déployé par les baleiniers pendant l'attaque, c'est la gaîté délirante à laquelle ils s'abandonnent aussitôt après la prise. Quand on voit ces pirogues attelées à la file remorquer la baleine, quand on entend ces chants des matelots succédant à un lugubre silence, on se demande si ce sont bien ces mêmes hommes qui depuis plusieurs heures viennent de soutenir une lutte aussi périlleuse contre des dangers de toute sorte. Pourtant, si tout péril est passé, le succès de la pêche n'est pas assuré entièrement. Il arrive quelquefois que la baleine sombre; alors il faut s'empresser de couper l'amarre pour sauver la pirogue, et voilà le fruit de tant de fatigues, de tant de dangers, entièrement perdu. La baleine sombre ordinairement quand elle n'a pas soufflé le sang, c'est-à-dire quand elle a été frappée au cœur; elle est morte *étouffée*, disent les matelots : aussi le capitaine de pêche doit-il avoir soin de diriger sa lance au-dessous de l'aileron pour atteindre le poumon. D'un autre côté, la remorque d'un aussi gros animal n'est pas chose bien aisée. Ce nageur, si rapide quelques minutes auparavant et dont l'agilité merveilleuse défiait les meilleurs avirons, oppose maintenant une incroyable résistance; mais le navire baleinier, qui a manœuvré de

manière à suivre les péripéties de la pêche, vient au-devant de la capture : il accoste avec précaution, et la baleine est amarrée à tribord, la queue vers l'avant, la tête à l'arrière. Cette opération se fait à l'aide de solides grelins et même de fortes chaînes, puis l'on procède en toute hâte au *virage*, c'est-à-dire au dépècement, car le baleinier ne peut réellement entonner son chant de victoire que du moment où les débris de la baleine se trouvent amoncelés dans le parc au gras. Cela fait, il n'a plus qu'à compter avec les tempêtes; mais ce sont là des détails du métier qu'un marin ne doit jamais porter en ligne de compte.

Le virage dure de quatre à six heures, et se fait généralement de la manière suivante. La tête, séparée du tronc à coups de hache et de louchet, est hissée sur le pont avec sa barbe. Cette opération est très difficile, surtout quand la mer est grosse; aussi lit-on souvent dans les journaux de bord cette pénible mention : « perdu la tête! » Une fois que la tête est embarquée, on enlève l'enveloppe de graisse. Pour cela, un homme armé d'un louchet fait dans le lard deux entailles parallèles qui se prolongent en tournant en hélice tout le long du corps du cétacé; l'extrémité de la bande est accrochée à un palan fixé au grand mât. Les entailles faites, on hisse l'un des bouts de cette bande de graisse; la baleine tourne sur son axe, des pêcheurs armés d'instrumens tranchans détachent à mesure tout ce qui fait résistance, de sorte que le lard de la baleine s'enlève de la tête à la queue absolument comme la robe d'un cigare. Quoique l'opération du virage soit fort simple par elle-même, elle n'en emprunte pas moins un caractère très pittoresque aux circonstances où elle s'accomplit. Le navire fait petite route, la mer vient le plus souvent se briser avec fracas contre ses flancs, soulève cette masse de chair énorme, qui en retombant menace d'engloutir le bateau ou tout au moins de rompre les attaches, tandis que les baleiniers ont à lutter contre des partageurs de plus d'une espèce, les requins et les albatros; les coups de louchet distribués à profusion ne peuvent les tenir à distance, et dans leur impatiente voracité ils viennent à la barbe des matelots prélever une large dîme sur le produit de la pêche. Enfin le lard est serré dans l'entre-pont, on largue les amarres, le navire s'éloigne rapidement de la baleine dépecée. A ce moment commence une véritable curée; les albatros et une foule d'autres oiseaux de proie se précipitent sans contrainte sur cette abondante dépouille, et le marin qui part peut la suivre longtemps encore, grâce au nuage noir qu'ils forment au-dessus d'elle.

Il arrive quelquefois, quand la pêche donne, que le parc au gras renferme les chairs de trois ou quatre baleines. On a toujours le

temps de fondre, et on se livre à cette occupation tout en faisant route, à moins toutefois que la mer ne soit difficile à tenir. Les plaques de lard, débarrassées autant que possible des parties charnues et débitées au moyen d'une coupeuse en menues fractions, sont jetées dans les pots, l'huile est enlevée au fur et à mesure de la fonte au moyen d'épuisettes, et passe directement dans les barils après avoir été tamisée dans de grandes manches; quant aux gratins, constituant le résidu, ils sont utilisés comme combustible.

On ne saurait décrire la gaîté folle d'un équipage baleinier pendant la fonte; rien ne saurait donner une idée de ce sabbat infernal célébré en pleine mer, *Te Deum* classique des marins après le danger, au milieu de cette ivresse que procurent d'abondantes libations et les exhalaisons d'une masse de chairs pantelantes. Dans le carré des officiers, ce sont des discussions philosophiques inénarrables, où le docteur tient ordinairement le haut bout; mais la scène la plus pittoresque se passe autour de la cabousse. D'abord le matelot se soigne. La chair de baleine est très indigeste; pour la faire passer, les marins, après l'avoir hachée menu, la mêlent à du biscuit de mer pilé; ils en font une boulette qu'ils jettent dans un pot et qu'ils retirent quand ils jugent que la cuisson est arrivée à un degré convenable. Ils se montrent très friands de ce mets, qui n'a jamais figuré dans aucun traité d'art culinaire : j'en ai essayé, il serait plus salutaire, je crois, d'avaler des biscaïens; mais l'estomac d'un baleinier est au-dessus des petites délicatesses. Une chose que j'apprécie autrement, et dont j'étais devenu très friand en peu de jours, c'est un biscuit de mer trempé dans l'huile bouillante. Outre que cette nourriture est fort substantielle, elle est très hygiénique dans les pays froids. Vu de loin, un baleinier qui fond du lard doit faire l'effet d'un volcan en pleine mer; quand la nuit on est sur le navire, qu'on voit ces hommes maculés de sang et de graisse autour de la cabousse, dont les flammes rougeâtres semblent embraser les brumes épaisses, qu'on entend le bruit des chansons du gaillard d'avant, accompagné du grésillement de la neige qui crépite en tombant dans les pots, on se demande si l'on n'a pas fait voile pour le monde inconnu.

III.

Il nous reste à examiner les causes qui ont amené la ruine de l'industrie baleinière et les moyens qui seraient propres à lui rendre son ancienne vitalité. Nous avons déjà dit que pour les uns le manque de baleiniers, pour les autres la disparition des baleines,

étaient les motifs de la décadence de la pêche. Il y a du vrai dans ces deux affirmations; il ne faut cependant pas les regarder comme le dernier mot de la question. Les armateurs touchent de l'état des primes assez fortes; mais cet avantage n'en est pas un, puisqu'ils ne l'obtiennent qu'au détriment de leur liberté. Or la liberté, que Locke appelle « une puissance, » est indispensable à la vie industrielle et commerciale. En l'aliénant, ils font un sacrifice funeste. Pour toucher les primes, ils sont obligés de recruter leurs équipages en France, sauf une fraction. Cette sujétion a été fatale à l'industrie baleinière. Les Français sont braves, et se jettent dans le danger avec élan. S'ils raisonnaient comme les Allemands, s'ils avaient l'esprit spéculatif des Anglais, ils n'auraient jamais réalisé de ces audaces glorieuses qui ont souvent fait l'étonnement de tous les peuples; mais, pour harponner une baleine, ce n'est pas précisément de la bravoure qu'il faut, c'est du calme, du sang-froid, et nous en sommes assez dépourvus. Voilà pourquoi nos matelots ne font en général que des harponneurs médiocres; les Anglais, les Américains, en fournissent au contraire d'excellens. Tout en maintenant les primes, on aurait dû laisser aux armateurs la liberté d'emprunter leurs harponneurs à l'étranger. Quel a été en effet le but que s'est proposé le législateur en instituant les primes et les obligations qu'elles imposent? Il a voulu évidemment favoriser l'inscription maritime et former dans la pêche de la baleine des matelots aguerris pour la marine de l'état. Ce but n'a pas été atteint, puisque cette loi, excessive dans ses obligations, semble avoir porté un coup mortel à l'industrie baleinière.

Quant à la disparition des baleines, voici ce qu'il y a de réel. La baleine franche est devenue en effet très rare. D'abord elle est la plus facile à pêcher, et c'est après elle que se sont de tout temps acharnés les baleiniers de tous les pays; mais la cause principale de cet appauvrissement, c'est la pêche dans les baies et la pêche au baleineau, puisqu'on s'attaquait ainsi principalement aux femelles et qu'on détruisait deux baleines pour en avoir une. Il eût été certainement d'une grande prudence, il y a plusieurs années, de défendre par une loi reconnue de toutes les nations cette pêche barbare, qui devait amener fatalement la ruine des baleines franches; mais eût-il été possible d'assurer l'exécution d'une pareille loi? Pour y réussir, il aurait fallu obliger chaque capitaine d'avoir à bord un surveillant fourni par l'état, ce qui eût été une nouvelle charge imposée à l'armement. Dans tous les cas, il n'est plus temps de prendre une telle mesure, le mal est fait, il n'y a plus assez de baleines franches pour assurer des garanties de succès aux armateurs; du reste, la baleine franche n'est pas la seule qui puisse faire l'objet d'une pêche

fructueuse; en attendant que cette espèce se reproduise, les baleiniers peuvent s'adresser à une foule d'autres qui encombrent les mers : ce sont la *humpback*, la *sulfur-botton*, la *jubarte*, la *finback*, dont j'ai rencontré des gammes très populeuses, notamment dans les mers du cercle polaire arctique, et qui donneraient des bénéfices tout aussi considérables. Quelques armateurs ont essayé de s'exercer contre ces espèces, et n'ont pas réussi. C'est que ces baleines sont d'une prise beaucoup plus difficile; elles ont des mouvemens plus rapides, de plus elles sont si timides qu'il est rare qu'on puisse les approcher d'aussi près que les baleines franches et alors le harpon, lancé de trop loin, n'a plus assez de force pour entrer assez avant dans les chairs; « il ne mord pas. » D'un autre côté, ces espèces, soit en raison de leur maigreur relative, soit à cause de leur constitution anatomique, comme la baleine à ventre plissé par exemple, ont une densité telle qu'aussitôt qu'elles ne respirent plus, elles sombrent, et les pêcheurs les désignent toutes sous le nom caractéristique de « baleines de fond. »

Fallait-il, devant ces difficultés, renoncer à pêcher la baleine? Il s'agissait tout simplement de trouver de nouveaux engins, car il est à remarquer que sous ce rapport on en est encore au harpon primitif. Ce double problème se posait donc devant les baleiniers : trouver un engin qui pût frapper à distance, et qui empêchât la baleine de sombrer. Plusieurs tentatives ont été faites dans ce sens. En les examinant, on peut dire qu'elles réalisent un certain progrès; mais nous sommes dans une période de transformation, et l'amélioration désirée n'a pas été atteinte. Il n'est pas un seul des moyens proposés qui ait obtenu un succès décisif. On le sait, la phase la plus dangereuse de la pêche à la baleine commence au moment où le cétacé vient d'être amarré. C'est alors en effet qu'il faut s'approcher de ce puissant animal, le prendre, pour ainsi dire, corps à corps, et le tuer à bout portant, à coups de lance. Quoique la vitalité de la baleine ne soit pas en rapport avec ses immenses proportions, elle est assez grande cependant pour faire durer la lutte et entraîner les accidens les plus graves. L'idée vint d'empoisonner la baleine. Le premier engin de ce genre est dû à Ackermann. C'est une lance ordinaire; la tige offre une cavité dans laquelle on met du cyanure de potassium, et qui se ferme au moyen d'une coulisse munie d'un verrou vertical. Lorsque la lance pénètre dans le corps du cétacé, le verrou, placé à la naissance de la tige, trouvant un point d'appui, fait résistance, la cavité s'ouvre, et le poison se répand dans la plaie. Quelques baleiniers m'ont déclaré que cet engin aurait rendu de grands services, si le poison avait été énergique; mais la plupart du temps il était avarié, et ne produisait presque pas d'effet. Ce-

pendant cette idée d'empoisonner la baleine ne doit pas être abandonnée : elle sera sans doute l'objet de nombreux perfectionnemens dans la pratique; mais elle paraît devoir rester comme le principe de toutes les tentatives ultérieures.

Cette lance empoisonnée, ne servant qu'à tuer plus vite la baleine quand elle est harponnée, ne répond pas précisément aux conditions nouvelles que font au pêcheur les allures et les particularités de conformation des espèces qu'il lui faudra poursuivre maintenant que le nombre des baleines franches a diminué. La première difficulté à vaincre est de frapper le cétacé à distance, et il est naturel que pour cela on se soit adressé aux armes à feu. Dans ce genre, nous avons eu d'abord la bombe-lance : c'est un tube long de 20 centimètres, ayant la pointe effilée, et que l'on charge dans un fusil comme une balle ordinaire. Ce tube est muni à la base d'une mèche qui prend feu au moment où le coup part. La cavité de ce tube est remplie de poudre; le projectile pénètre dans les chairs; au bout de quelques minutes, il éclate et produit de grands ravages chez l'animal. La bombe-lance permet d'atteindre la baleine à 30 ou 40 brasses, ce qui est énorme; mais la pratique a fait ressortir des défauts qui l'emportent sur cet avantage. D'abord il arrive bien souvent que la mèche ne prend pas feu, d'autres fois elle brûle trop longtemps, et la baleine piquée fait une sonde, emportant son projectile au fond de la mer; comme elle n'entraîne plus avec elle dans ce système une amarre indiquant la direction qu'elle prend, dès qu'elle est foudroyée dans ces conditions, elle ne paraît à la surface que quelques jours après, quand, son corps s'étant enflé, elle déplace un plus grand volume d'eau. Elle est perdue pour l'équipage qui l'a tuée.

Après la bombe-lance est venu le système Devisme, qui se rapproche beaucoup du système dit américain, expérimenté à l'heure qu'il est par tous les baleiniers. C'est un projectile porte-amarre, de forme conique; il est muni à la pointe d'une capsule qui éclate en se butant contre les parties solides de la baleine. Comme ce projectile est garni intérieurement d'une assez forte dose d'acide cyanhydrique, le poison se répand dans la plaie de l'animal, qui se trouve instantanément foudroyé. Jusque-là, c'est très bien imaginé : on frappe la baleine à distance et on la tue sans exposer ni pirogues ni équipages. Voilà une partie du problème résolue; il en reste une autre bien plus importante à résoudre : il ne suffit pas de détruire, il faut avant tout que cette destruction profite, il faut capturer. Or nous avons affaire à des baleines de fond; nous devons les empêcher de couler. Pour cela, M. Devisme a imaginé d'appliquer à son projectile porte-amarre deux oreilles de harpons qui, au moment de

l'explosion, prennent la position horizontale et sont destinées à retenir la baleine. Ce projectile ainsi établi a été expérimenté devant le jury de l'exposition universelle de 1867, et a donné des résultats merveilleux; il est vrai que l'expérience se faisait sur les eaux dormantes de la Seine, et que la baleine était représentée par un mannequin d'osier. Transportons-nous un moment dans les parages où se fait la pêche, dans ces mers toujours agitées du cercle polaire, et faisons une expérience sur une baleine de fond. Le projectile a fait une plaie béante; les chairs, mâchées, déchirées, n'offrent aucune résistance aux oreilles du harpon, et le cadavre coule. Du reste, en admettant que ce faible harpon mordît réellement dans les chairs solides, la ligne ne serait jamais assez forte, ni le harpon non plus, pour retenir une baleine de fond à la surface. Ce que nous disons là n'est pas seulement le résultat d'un simple raisonnement. Pendant la croisière dont il a été déjà question entre l'île Jean-Mayen et le Spitzberg, nous expérimentâmes un engin américain qui reposait sur les mêmes principes. En vingt-deux jours, nous avons tué dix-neuf baleines, — ce qui prouve qu'il y en a encore; — sur ce nombre, il n'y en eut que deux d'amarrées le long du bord : encore fallut-il recourir à l'ancien harpon pour arriver à ce résultat. En somme, ce système américain est une arme de destruction terrible, foudroyante; c'est un engin de pêche détestable. Nous ne voulons pas détruire, on n'a malheureusement que trop détruit; nous voulons pêcher. Le Dr Thiercelin, qui a passé sa vie sur des baleiniers, a été amené à cette pensée, qu'il fallait trouver un poison végétal pouvant se conserver ou d'une préparation facile, et qui, au lieu de tuer instantanément la baleine, la mît dans un état de paralysie, d'inertie, tout en la laissant vivre. Là est la solution du problème. La première expérience qu'il fit sur la fin de ses campagnes donna des résultats satisfaisans; malheureusement il n'avait pour répandre son poison dans la plaie que la bombe-lance, dont on a pu apprécier les imperfections, et de plus il avait contre lui quelque chose de bien plus terrible que la furie intraitable des mers et les formidables réactions de la baleine : c'est la mauvaise volonté du matelot pêcheur, l'entêtement routinier de ce qu'on appelle un vieux loup de mer. Un autre défaut qui rend la bombe-lance impossible dans ce dernier cas, c'est qu'elle ne porte pas d'amarre. Il est indispensable de pouvoir suivre la direction que prend l'animal. Le poison peut mettre de douze à quinze minutes à produire son effet, et pendant ce temps la baleine échappe aux baleiniers.

Il existe un engin qui paraît réunir toutes les conditions réclamées pour ce genre de pêche. C'est un projectile porte-amarre; il pénètre dans la baleine, il éclate, non dans tous les sens comme

ceux qui ont été décrits plus haut, mais dans le sens de l'axe longitudinal; en un mot, il procède par injection pour répandre le poison dans la plaie. De cette manière, le harpon tient bon, la ligne est solidement amarrée, et la baleine reste sans mouvement, quoique toujours vivante. Avec cet engin, on peut employer la chaloupe à vapeur, ce grand auxiliaire dont on prévoyait toute la puissance, mais qu'on ne pouvait utiliser tant qu'il était indispensable d'approcher l'animal à trois ou quatre brasses. Maintenant qu'il est facile d'atteindre la baleine à 60 mètres, on n'a plus à craindre de l'effrayer par le bruit de l'hélice, et dès qu'elle sera frappée, on courra sur elle à toute vapeur; pendant qu'elle est inerte, il sera aisé de la larder en toute sécurité de harpons munis d'outres gonflées d'air, — système employé par les Lapons, — et, grâce à ces bouées qui la maintiennent, d'empêcher qu'elle ne sombre. Par ce moyen, un navire peut remorquer jusqu'à terre, lorsque la côte n'est pas trop éloignée, trois ou quatre baleines pour les virer en chantier, et de là ressort un avantage des plus considérables pour la pêche. On aura remarqué en effet avec quelle prodigalité les pêcheurs traitent la baleine quand ils la virent le long du bord en pleine mer. Après lui avoir enlevé la tête, la langue et l'enveloppe lardacée, ils abandonnent tout le reste, parce qu'il leur est impossible, à cause des mauvaises conditions dans lesquelles ils se trouvent, de pousser plus loin l'exploitation; mais que de choses perdues! Que de barils d'huile ne retirerait-on pas de la panne, du diaphragme, de la graisse adhérente aux entrailles, et quelle quantité de guano ne ferait-on pas avec cette masse considérable de chair et cette prodigieuse quantité de viscères! Les os eux-mêmes peuvent fournir une gélatine fort demandée sur les marchés, et enfin l'ambre que l'on rencontre très fréquemment dans l'intestin du cachalot, jusqu'à la fiente même, espèce de matière colorante d'un rouge spécial, et qui pourrait dans l'industrie rivaliser avec les rouges d'aniline et les différentes nuances équivalentes qui ont eu dans ces derniers temps une si grande vogue, toutes ces richesses, aujourd'hui abandonnées, seraient recueillies. En somme, le produit d'une baleine virée en chantier s'accroîtrait de plus d'un tiers.

Voilà donc le problème résolu par la transformation de l'outillage; il reste encore une question non moins importante, et qui demande aussi un sérieux examen ; c'est la législation qui régit nos pêches. Si du côté de l'outillage nous en étions naguère au harpon primitif des Lapons, du côté de la législation, il est pénible de l'avouer, nous nous en tenons encore aujourd'hui aux édits de Colbert. Ce qui tue nos pêches, ce qui a ruiné celle de la baleine et ce qui tend à ruiner toutes les autres, c'est cette réglementation absurde

et excessive qui pousse l'état à intervenir dans cette industrie jusqu'à vouloir, par exemple, mesurer aux saleurs la quantité de sel qu'ils doivent mettre dans chaque baril de hareng. Il est évident que, si quelqu'un est bon juge en cette matière, c'est l'industriel, le manipulateur lui-même. Ces règlemens de précaution pouvaient avoir leur raison d'être il y a un siècle, alors que les moyens de transport étaient lents et difficiles; nous n'en sommes plus là, le progrès a amené de grands changemens; il n'y a qu'une chose qui n'ait pas changé, ce sont les lois qui régissent l'industrie des pêches.

La pêche de la baleine, outre qu'elle peut être une grande source de revenu pour le pays, est aussi une rude école de marine où se forment les meilleurs manœuvriers de nos escadres. A ce double point de vue, elle sollicite l'intérêt de l'état, et ce n'est pas au moment où nous avons tout à faire pour relever cette industrie ruinée que nous conseillerons de supprimer les primes; mais elles ne doivent pas être données en échange de sujétions qui en détruisent tout le bon effet. Si l'état, étant intéressé, peut légitimement intervenir dans les pêches, il faut que son intervention soit avant tout et uniquement protectrice. De même que nous avons démontré la nécessité d'une réforme complète dans l'outillage, réforme que l'état devrait provoquer en prenant l'initiative des expériences, de même aussi nous demanderons une législation nouvelle, conçue dans le sens le plus libéral, élaborée avec le concours des hommes pratiques. Que l'on se décide à faire ces réformes urgentes, et la pêche de la baleine, dans laquelle nous avons été les premiers, qui a rapporté tant de millions à la France, se relèvera lorsqu'on la croyait à jamais perdue. Elle a traversé une phase malheureuse; mais, renouvelée par les progrès de la science, débarrassée des entraves que lui oppose une législation vieillie, elle peut, dans un avenir prochain, inaugurer une ère de prospérité brillante et reconquérir une place digne de son passé.

JULES NOUGARET.

STANCES SATIRIQUES

I.

Pourquoi, disent les philosophes
Du boulevart,
Encor des rimes et des strophes,
Encor de l'art?

Pourquoi ces creuses assonances
Sans nul rapport
Avec un siècle de finances
Et de haut *sport?*

A Chaillot! les muses honnêtes,
Au feu les luths!
Assez, assez, de vos poètes,
On n'en veut plus!

Qu'est-ce que cela peut me faire,
Je vous le dis,
Qu'un monsieur visite la sphère
Du paradis;

Qu'il tire de son écritoire
De l'encre à flots
Pour raconter le purgatoire
Aux idiots?

Moi qui ne crois ni Dieu ni diables,
Qu'ai-je besoin
D'ouïr narrer de telles fables,
Même de loin?

Qu'un bon chanoine de Padoue
Ou d'Avignon
Aime une femme, et qu'il la doue
De grand renom ;

Qu'il rime antienne sur antienne
A son profil,
C'est son affaire et non la mienne ;
Pourquoi veut-il,

Qu'à ce jeu-là je m'intéresse ?
Je ne connais
Ni ce galant, ni sa maîtresse,
Ni leurs sonnets !

André Chénier, Shakspeare et Dante,
Goethe et Schiller !...
On nous a trop chanté l'andante
De ce vieil air.

Ces ritournelles sont usées
Comme la tour
D'ivoire, comme les rosées,
Comme l'amour !

D'ailleurs ils sont morts, vos poètes :
Musset, Vigny !
Adieu paniers, vendanges faites :
Tout est fini !

II.

Ils sont morts ! paix à leur mémoire !
N'en parlons plus.
Oublions, comme un vieux grimoire,
Leurs vers trop lus.

Et nous tous, quand la fantaisie
Nous pique au jeu,
Gardons-nous de la poésie
Comme du feu !

Tous les oiseaux du bois sonore
Sont délogés ;
Si quelques-uns restent encore
Dans les vergers,

C'est pour faire œuvre d'agronome,
A coups de bec,

Détruisant le ver dans la pomme
Et le bois sec.

Mais plus de chanson, plus de note,
Plus de motif!
Le rossignol caché vivote,
Morne et plaintif.

Il aime en silence et s'observe
En ses ardeurs,
Craignant d'émoustiller la verve
Des *cascadeurs!*

Chanter pour la nuée errante
Dans le ciel bleu,
Pour la fleur des bois, l'eau courante,
Pour le bon Dieu,

Chanter pour rien, bizarre envie!
Fuir le sentier
Où la foule acclame la vie,
Quel sot métier!

III.

Sot métier! j'accepte l'insulte,
Rions de tout.
Plus d'art, plus de Dieu, plus de culte;
N'ayons de goût,

De bravos, surtout de monnaie,
Que pour l'esprit
Qui ravale, bafoue, égaie
Et travestit!

Soyons joyeux, soyons fantasques,
Soyons rapins,
Habillons l'Olympe et ses masques
De papiers peints!

Quand Jupiter, comme un vieux pitre,
Bat le trottoir,
Que Mars ivre lui paie un litre
Sur le comptoir!

Que tous les dieux des homérides,
Tous les héros,
Montrent leurs nez rouges, leurs rides,
Leurs ventres gros!

Aux lazzis d'un orchestre obscène
Et trivial,
Voyons-les mener sur la scène
Leur carnaval!

Que notre force s'évertue
A tout salir,
Ne laissons pas une statue
Sans l'avilir;

Que tout marbre, que tout albâtre,
Soient charbonnés,
Des lunettes à Cléopâtre
Sur un faux nez!

Après l'art grand, l'art imbécile!
Substituons.
« Calomniez, » disait Basile,
Prostituons!

IV.

L'histoire, la philosophie,
Les sentimens,
Raillons tout! Bien fol qui se fie
A nos sermens!

Sur toute invention humaine,
Sur tout flambeau,
Que notre bave se promène!
Meure le beau!

Meure l'étincelle et la flamme,
Meure l'espoir!
Meure le dernier feu de l'âme
Sous l'éteignoir!

Tuons en nous tout ce qui vibre,
Et sans regrets
Cessons d'être, sur un sol libre,
Des hommes vrais!

Dépouillons, ô race chétive
D'enfans nés vieux,
La grande force admirative
De nos aïeux!

Avoir sa foi que l'on caresse,
Son idéal,

Aimer son art et sa maîtresse,
Haïr le mal,

Sentir, nerveuse et palpitante,
La passion,
Mettre sa vie à ce qu'on tente,
Dérision!

C'était bon, cela, pour les pleutres
Des temps passés,
Notre art, à nous, c'est d'être neutres,
D'être effacés!

Nous mourons en naissant à l'être,
Aucun désir
Ne nous tient de voir, de connaître
Ou de choisir.

Tout nier fait bien notre gloire;
Mais, ventrebleu!
Nous aimerions encor mieux croire
Que lire un peu!

D'ailleurs à quoi sert l'esthétique?
Tous ces discours,
Dont les bavards tiennent boutique,
N'ont plus de cours.

Assez de tout ce radotage!
En tout procès
Il faut deux mots, pas davantage :
Four ou succès!

Ceux que vous appelez vos maîtres
Sont des farceurs
Qui se moquaient de nos ancêtres,
Et des poseurs

Dont les tirades solennelles
Et les façons
N'ont qu'à servir de ritournelles
A nos chansons!

Car le génie, affreuse peste,
N'est drôle un brin
Que lorsqu'on retourne sa veste
Chez Tabarin.

V.

A ces fêtes improvisées,
A ces grands jours,
Tous les cieux, tous les élysées,
Toutes les cours,

Ont envoyé leurs ambassades :
Léda, Junon,
Ont escorté dans ces parades
Agamemnon !

Au cri des voix funambulesques,
En plein cancan,
On a vu s'animer les fresques
Du Vatican !

Et de la maison qui t'abrite,
De ton verger,
Il t'a fallu, toi, Marguerite,
Déménager,

Quitter le rouet, ta robe blanche,
Ton coin pieux,
Pour aller, le poing sur la hanche,
Le kohl aux yeux,

Lascive, obscène, maquillée,
« Ayant le sac, »
Prendre en huit-ressorts ta volée
Aux bords du lac !

Allons ! tout va bien, tout profite
Aux charlatans;
Un pays a l'art qu'il mérite,
Soyons contens !

Soyons heureux, payons nos dettes
Au dieu moqueur;
O cocodès et cocodettes,
Dansez en chœur,

Et menez jusqu'au bout l'étrange
Charivari;
Homère, Goethe et Michel-Ange !
Aurons-nous ri !

HENRI BLAZE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1869.

L'empereur reprend décidément la santé sous les ombrages de Saint-Cloud, — Dangeau, devenu nouvelliste, nous a donné le bulletin fidèle de ses déjeuners et de ses plaisirs aux courses du bois de Boulogne; — l'impératrice se dispose plus que jamais, à ce qu'il paraît, à partir pour l'Orient, où le sultan lui prépare la surprise de fêtes merveilleuses sur le Bosphore; le prince impérial ne fera point avec son gouverneur un voyage d'instruction militaire sur le Rhin, et les ministres se promènent ou sont dans leurs terres. De ce côté, tout est au mieux, l'horizon officiel est sans nuages. Pendant ce temps, les journaux, n'ayant plus de sénatus-consulte à dévorer, ruminent la convocation plus ou moins prochaine du corps législatif; les esprits commencent vraiment à s'échauffer sur le concile; le congrès de Lausanne a divagué tout à son aise sur les « embrassemens » de la république et du socialisme, sur les « États-Unis d'Europe » et sur la paix perpétuelle, qui doit être précédée toutefois, au dire de M. Victor Hugo, d'un dernier et formidable combat... Quoi encore ! En attendant la paix perpétuelle, l'Italie s'essaie à la petite guerre dans la vallée de la Sieve, l'Espagne a la guerre civile à son foyer; Berlin a célébré le centenaire de Humboldt, la Bohême a eu le centenaire de Jean Huss; M. de Beust a rôdé autour de nos frontières sans venir jusqu'à Paris. Les bruits prennent la place des faits, et septembre, le mois des vendanges et des villégiatures, septembre s'achève en laissant tomber ses rayons déclinans sur cette scène du monde, qui est toujours nouvelle, même quand elle ne change pas, qui s'éclaire parfois à l'improviste des lueurs sinistres de quelque crime effroyable venant faire diversion à la politique. Ainsi vont les choses; le repos n'est qu'apparent. L'activité officielle peut être suspendue, les gouvernemens peuvent se mettre en vacances et congédier les affaires ou laisser un intervalle entre l'œuvre de la veille et l'œuvre du lendemain, pour se donner le temps de re-

prendre leur aplomb et leur direction, pour se préparer à leur laborieuse tâche. Le monde a besoin de se sentir vivre, et jusque dans ses haltes d'un instant il trouve encore à s'occuper. Quand les événemens lui manquent, il s'attache à des rumeurs, ces ombres fugitives et insaisissables des événemens. Dans le silence momentané de la vie publique, il se jette sur tout ce qui est à sa portée, changeant tous les jours d'objet, interrogeant la signification des voyages diplomatiques ou le secret des conseils ministériels. Il s'agite ainsi quelquefois dans le vide, et ce n'est point assurément ce qu'il y a de moins dangereux en politique; mieux vaudrait un ensemble de faits précis, éclairant et déterminant une situation, offrant un cadre fixe et régulier à cette activité inoccupée.

Nous sommes aujourd'hui, en France, dans un de ces momens qu'on pourrait appeler une révolution constitutionnelle interrompue par les vacances d'automne, et où tout se ressent nécessairement de cette interruption, parce que tout ce qui a été fait n'est que le commencement de ce qui reste à faire. Un sénatus-consulte a été voté, un régime nouveau a été institué sur la proposition du gouvernement; la liberté parlementaire, après une suspension de dix-sept ans, a reconquis ses prérogatives les plus essentielles; tout est changé désormais. Que peut-on cependant augurer de cette transformation, qui de l'empire de 1852 ne laisse vraiment subsister que l'empereur? Elle n'existe que sur le papier, elle n'est qu'un hommage platonique rendu à un grand mouvement d'opinion, tant qu'elle n'est point passée dans la pratique, tant que le corps législatif n'est pas rentré effectivement en possession des droits qui lui ont été restitués. En d'autres termes, on n'a vu jusqu'ici paraître sur la scène que deux personnages du drame constitutionnel qui se déroule, le gouvernement et le sénat; il y a un troisième personnage nécessairement appelé à dire son mot : c'est l'assemblée même qui a eu moralement l'initiative des réformes nouvelles. De là cette sorte d'agitation qui s'est manifestée récemment pour hâter la convocation du corps législatif, si brusquement prorogé au mois de juillet et si complaisamment laissé à son repos pendant ce premier mois d'automne. Tâchons de rester dans le vrai. Dans cette affaire de la convocation du corps législatif qui se débat avec vivacité depuis quelques jours, et qui sera probablement résolue dans un des prochains conseils, lorsque tous les ministres se retrouveront à Paris, il y a deux choses essentielles, une question de légalité et une question d'opportunité, ou, mieux encore, une question de procédure constitutionnelle et une question supérieure de politique. Légalement, il est fort possible que le gouvernement soit dans son droit en ajournant la réunion des chambres. La constitution lui fait à la vérité un devoir de convoquer le corps législatif dans les six mois qui suivent la dissolution, et à la rigueur ce délai expirerait le 26 octobre; mais d'un autre côté il y a eu dans l'intervalle la session du mois de juillet, qui, malgré sa

brièveté, compte sans doute pour quelque chose, qui a même été plus féconde que bien des sessions plus longues. La légalité n'est donc que médiocrement en jeu, et dans tous les cas elle est visiblement susceptible de plus d'une interprétation.

Quant à l'opportunité, elle n'est point douteuse, elle ressort de l'ensemble de la situation actuelle. On ne peut rester longtemps dans cette crise de transition qui laisse le pays entre un régime abrogé et un régime qui n'existe que de nom. Pour le gouvernement comme pour le corps législatif, c'est une nécessité impérieuse d'aborder cet ordre nouveau où l'un et l'autre vont se trouver placés dans des rapports qui ne sont certainement plus les mêmes. C'est plus qu'une nécessité, si l'on peut ainsi parler, c'est une garantie de la sincérité du gouvernement. Qu'on remarque bien que, si ce corps législatif qui est sorti des dernières élections se compose toujours des mêmes hommes, il n'est plus ce qu'il était il y a trois mois. Il a dès ce moment des droits qui lui assurent un rôle plus actif et presque prépondérant dans les affaires publiques. Qu'on le veuille ou non, rien n'est plus possible sans son concours ni dans la politique intérieure, ni dans la politique extérieure; mais, pour qu'il entre vraiment dans son rôle, il faut tout au moins qu'il soit debout, qu'il puisse se constituer, il faut qu'une majorité ait pu se former, qu'entre le parlement et le ministère il ait pu s'établir des relations conformes aux institutions nouvelles. Il faut enfin que cette crise de transition qui se prolonge depuis trois mois soit définitivement accomplie, et elle ne peut l'être que par une convocation aussi prompte que possible du corps législatif. L'opportunité est donc aussi évidente que le point de légalité peut être obscur. Politiquement, la question est tranchée par ce fait même, que le corps législatif est aujourd'hui le seul pouvoir qui ne soit point organisé.

L'erreur singulière de ceux qui depuis quelques jours pressent le gouvernement de leurs sommations et sont entrés en campagne pour la réunion du corps législatif, c'est de déplacer les termes du problème, de s'armer de cette légalité douteuse et d'assigner de leur propre autorité un terme au-delà duquel tout serait perdu sans doute. Quoi donc! ne s'est-il pas trouvé des députés menaçant gravement de se réunir sans faute, et quoi qu'il arrive, le 26 octobre, dans la salle des séances, à deux heures de relevée, pour renouveler quelque serment du jeu de paume? Ce n'est pas tout d'écrire de ces choses et de donner de ces rendez-vous. Il faudrait réfléchir un peu et ne pas s'exposer au ridicule des parodies inutiles, des tentatives très disproportionnées dans tous les cas avec le but qu'on veut atteindre. Et quand même ces députés un peu ambitieux de bruit se réuniraient le 26 octobre sans avoir été convoqués, que feront-ils? Pensent-ils sérieusement qu'ils vont passionner le pays pour une différence de quelques semaines dans la date de la

réunion du corps législatif? Ils se placent tout simplement entre une déconvenue, qui peut n'être que risible, et l'insurrection, qui n'est pas dans leur pensée. C'est une agitation de fantaisie qui ne peut conduire à rien et qui dénote plus d'impatience que de sens politique, qui a même le tort de laisser voir une foi peu assurée dans les destinées libérales de la France. Ceux qui se proposent ainsi de refaire le serment du jeu de paume en 1869 croient-ils donc si peu à la puissance du mouvement actuel qu'ils le voient en péril parce que le corps législatif ne sera réuni que le 26 novembre au lieu d'être rassemblé le 26 octobre? Ce mouvement est désormais assez fort, assez irrésistible, pour s'imposer par lui-même, pour être au-dessus de toutes les hostilités et des mauvaises volontés, s'il y en avait. Aussi pour notre part n'attachons-nous que la plus médiocre importance à tous ces bruits de coups d'état, de réactions nouvelles, de listes de proscription, qui ont passé dans l'air assez récemment, et qui ont même fait le tour de l'Europe. On ne recommence pas des coups d'état à volonté, tout comme on ne passionne pas le pays à volonté pour des questions secondaires. Le gouvernement peut voir par là cependant ce qu'aurait de dangereux un ajournement mal défini du corps législatif, et c'est là justement ce que nous appelons la question d'opportunité. Le gouvernement est le premier intéressé à ne pas laisser les esprits flotter dans l'incertitude et s'égarer dans les soupçons, à préciser ce terrain nouveau créé par le dernier sénatus-consulte, à se retrouver aussitôt que possible en face d'un parlement rajeuni, devant lequel il est désormais responsable. Jusque-là, on vit dans le provisoire, dans une attente que nous ne voulons pas dire fiévreuse, mais qui peut devenir agaçante et finir par énerver d'avance cette situation nouvelle où tous les pouvoirs vont se rencontrer. Jusqu'à la réunion du corps législatif, on ne peut rien et on ne fait rien. Il faut excepter toutefois M. le ministre de la guerre, le général Lebœuf, qui vient de supprimer le régiment de gendarmerie de la garde impériale et de publier deux rapports, dont l'un contient une déclaration de quelque valeur : c'est que, contrairement aux vues qu'on avait prêtées au nouveau chef de l'armée, la garde mobile sera maintenue. Le général Lebœuf accepte l'héritage de cette création du maréchal Niel, qu'il appelle même une « institution précieuse, » bonne à conserver pour la force du pays. — Mais enfin ce n'est pas tout pour nous de savoir ce que devient la garde mobile, le ministère a bien d'autres choses à nous apprendre et bien d'autres choses à faire. Il y a toute une politique à créer, la politique du régime de l'empire libéral, par l'accord des pouvoirs publics délibérant au sein des garanties nouvelles. C'est là le vrai rendez-vous auquel personne ne peut manquer désormais.

Que l'opinion s'attache de préférence à tout ce qui constitue ce travail intérieur, c'est assez simple, et il en sera ainsi tant que le mouvement

de transformation qui s'accomplit n'aura pas atteint le terme où il doit aller, tant qu'il ne sera pas une réalité définitive. Nous nous débattrons sur l'élection des maires et sur l'abrogation de l'article 75 de la constitution de l'an VIII, et sur le système des circonscriptions électorales, et sur les candidatures officielles. C'est le thème inévitable de toutes les polémiques, le menu obligé de tous les programmes. Ce qui prend aussi de l'importance, quoique à un autre point de vue et dans un ordre d'idées très différent, c'est cette question du concile, qui grandit de jour en jour, qui se complique et s'aggrave à mesure qu'on approche de l'époque où doit s'ouvrir à Rome cette grande assemblée représentative de l'église catholique. Deux mois encore nous séparent de ce moment, et déjà les manifestations se succèdent, les incidens se multiplient, l'imprévu se met dans ce drame religieux, dont le prologue commence à devenir retentissant. Tout ce qui arrive depuis quelques jours laisse entrevoir le travail qui s'accomplit au plus profond du catholicisme lui-même. Certes, dans l'état actuel du monde, il était facile de voir que la plus prudente conduite pour les gouvernemens laïques, c'était de s'abstenir. Ils se sont désintéressés. Le ministre des affaires étrangères de France a même motivé par une circulaire diplomatique cette politique d'abstention; c'était ce qu'il y avait de plus sage, on s'en aperçoit encore mieux aujourd'hui. Les gouvernemens civils auraient été des intrus. Leur présence eût été un embarras de toute manière; elle eût jusqu'à un certain point faussé toutes les situations; elle serait devenue un sujet de récrimination pour les absolutistes de l'église, et aurait peut-être fait suspecter les résistances qui pourraient se produire, elle eût introduit la politique dans les affaires de religion. Rien de semblable aujourd'hui. Ce que fera ou ce que ne fera pas le concile reste essentiellement une question d'église. Ce qui se passe dans le monde catholique est d'un ordre tout religieux; les gouvernemens n'y ont aucune part, et c'est là précisément ce qui en fait la gravité, puisque c'est du sein même du catholicisme que s'élève spontanément une pensée de résistance aux nouveautés sur lesquelles le concile semble devoir être appelé à délibérer. C'est affaire entre fidèles de la même religion et même entre prêtres du même autel. Les absolutistes cléricaux, selon leur habitude, n'ont pas assez de dédain et d'ironie pour ce malheureux catholicisme libéral qui est le commencement de la perdition; ils l'accablent de toutes les excommunications et le tiennent déjà pour vaincu. A voir comment les choses se dessinent, ils pourraient bien pourtant s'être mépris sur le degré de leur influence, même dans l'église, et avoir trop présumé de la soumission ou de l'indifférence des catholiques. Il ne serait point impossible en un mot que le parti jésuitique, dont la *Civilta cattolica* est l'organe officiel, et qui domine à Rome, ne rencontrât dans le concile plus de difficultés qu'il ne l'avait supposé d'abord.

Ce qui sortira en définitive de cette assemblée, nul ne peut le savoir. Ce qui est clair, c'est que depuis quelque temps des incidens étrangement significatifs se produisent, la résistance s'accentue un peu partout et sous toutes les formes, il y a visiblement deux camps tranchés dont l'antagonisme éclate à travers tout. Le vrai point de la lutte, et le plus grave parce qu'il touche à la politique, c'est cette question de l'infaillibilité du pape qui semble avoir été la raison d'être du nouveau concile, qui, si elle est résolue dans le sens absolutiste, transforme le pontificat et en fait dogmatiquement une autocratie sans limite et sans contrepoids. C'est sur ce terrain que se concentre particulièrement en Allemagne aujourd'hui le mouvement de résistance qui a commencé par les adresses des catholiques de Coblentz et de Bonn, qui a continué par de savantes études dues à des prêtres éminens, et qui vient de se résumer dans le manifeste des évêques réunis à Fulda. Ce manifeste des évêques d'outre-Rhin n'est point certainement un programme de révolution religieuse; rien n'y offusque l'orthodoxie; il est conçu dans l'esprit le plus modéré par des prélats fidèles à leur église et attachés au saint-siége. Au fond, il est cependant bien facile de voir que ces évêques allemands subissent l'influence de l'agitation qui s'est produite autour d'eux. S'ils parlent des appréhensions qui se sont manifestées, ce n'est pas pour les blâmer. S'ils mettent leur confiance dans le concile, c'est en assurant que d'une telle assemblée il ne peut sortir rien de contraire aux droits des états et de la société civile, à la liberté politique et intellectuelle, à la civilisation, aux prérogatives de la science, et plus leur langage est mesuré, plus il a de portée. On a ri de tout cela dans le camp ultramontain, ce sont là encore des catholiques indépendans et sincères. Ce que les évêques allemands disent avec modération, c'est après tout ce que disait récemment avec plus de netteté une brochure, — *le Pape et le Concile*, — publiée à Leipzig sous le pseudonyme de Janus, qui cache, dit-on, un des principaux théologiens de l'Allemagne. Brochure et manifeste, c'est un non opposé d'avance à certaines choses, et il est douteux qu'une fois à Rome les évêques allemands oublient leur langage de Fulda.

C'est la même pensée que M. l'abbé Maret, évêque de Sura, doyen de la Faculté de théologie de Paris, vient de développer en France dans son livre : *du Concile général et de la Paix religieuse*. Le titre même de l'œuvre indique un dessein plus général : l'auteur poursuit la paix religieuse, il veut probablement l'impossible, il n'y arrivera pas, nous le craignons fort. Dans tous les cas, l'évêque de Sura est un adversaire réfléchi, très calme, très ferme, de l'infaillibilité absolue du pape, qu'il considère comme incompatible avec les vraies traditions chrétiennes aussi bien qu'avec les intérêts de la religion dans le monde moderne, et ce n'est pas lui qu'on accusera de parler légèrement de choses qu'il ne connaît

pas. Son livre est une forte et savante démonstration préparée depuis longtemps, faite pour ce concile, qu'il convie à une grande œuvre d'apaisement, et c'est là encore un des signes de cette crise que traverse aujourd'hui le catholicisme; mais le symptôme assurément le plus curieux est cet acte d'affranchissement et d'indépendance que vient d'accomplir ce carme éloquent qui a rempli dans ces derniers temps la chaire de Notre-Dame de Paris, le père Hyacinthe. Comment cette rupture est-elle arrivée à un tel degré d'éclat? C'est probablement le secret de cette politique inflexible qui tend à envahir l'église, qui ne souffre aucune indépendance, aucune connivence avec le siècle. La vérité est que plus d'une fois on a voulu arrêter les élans de cette parole ardente, que le père Hyacinthe a été mandé à Rome il y a deux ans, que récemment encore on n'a pu lui pardonner d'avoir laissé entendre dans un discours qu'il y avait en ce monde d'autres religions que le catholicisme. Le coup ne s'est pas fait attendre, et le père Hyacinthe a répondu non-seulement en refusant de livrer la liberté de sa parole, comme on le lui demandait, mais en dépouillant son habit de moine, en protestant devant le concile contre des doctrines « qui se nomment romaines et qui ne sont pas chrétiennes, » contre le divorce qu'on prétend établir entre l'église et la société moderne. M. l'évêque d'Orléans, par une démarche publique dont nous ne saisissons pas bien l'opportunité, a voulu ramener ce généreux insoumis en lui conseillant le repentir de sa faute. Le père Hyacinthe s'est borné à répondre avec une dignité simple que ce qu'on appelait une « grande faute commise » n'était qu'un « grand devoir accompli. » Le vrai crime de ce carme, surveillé depuis longtemps, c'est que, malgré tout, il est resté toujours le fils de la société moderne; il n'a pu se séparer d'elle, il a voulu la ramener à sa foi sans lui ravir ses droits. C'est un pauvre esprit, répètent aujourd'hui les grands docteurs ultramontains. Les pauvres esprits, ce sont ceux qui s'efforcent de rétrécir à tout prix le catholicisme, qui font ce qu'ils peuvent pour rejeter successivement tout ce qui a une âme fière et une parole libre. La belle victoire qu'ils ont remportée là de contraindre ce moine intelligent à fuir de sa chaire et de son petit couvent de Passy en secouant ses sandales! M. l'abbé Maret cherche la paix religieuse, nous lui souhaitons bonne chance. En attendant, voilà la guerre qui s'allume, les camps qui se dessinent; voilà l'éclat des ruptures imprévues et des dissidences réfléchies. Le concile s'annonce bien. Il ne fait après tout que mettre à nu, sous la forme des déchiremens religieux, la crise profonde et permanente des sociétés contemporaines.

Cette crise religieuse, morale, humaine, qui est la fatalité des siècles en travail, elle apparaît d'ailleurs sous bien des formes, à toutes les extrémités du monde de notre temps. Elle est dans le prologue agité du concile, elle était hier dans ce congrès de Lausanne, qui vient de tenir

ses assises en pleine Suisse, sur une terre heureusement accoutumée à tout entendre, à tout laisser passer. Le congrès de Lausanne n'est pas le congrès de Bâle, comme on serait tenté de le croire au premier abord, c'est son frère, ou, pour mieux dire, tous ces congrès sont frères; ils se ressemblent par l'esprit, par les tendances, par le déchaînement torrentiel des déclamations, par l'impuissance; ils se ressemblent même trop, ils ont la monotonie de l'excentricité prétentieuse. Dire que le congrès de Lausanne a fait très efficacement les affaires de la paix universelle, au nom de laquelle il s'est réuni, qu'il a fondé les « États-Unis d'Europe » sous la forme de la république fédérative, qu'il a rédigé les « futures tables de la loi, » selon le programme qu'on lui traçait, ce serait se hasarder un peu. On a du moins parlé beaucoup et de toute chose, de la guerre, de la paix, de la république, du socialisme, de la décentralisation, de l'Orient, de la Russie, de M. de Bismarck, de M. de Beust; puis on s'est retiré avec satisfaction, comme il convient à des gens d'esprit et de talent qui ont suffisamment parlé, et qui laissent à leurs successeurs le soin de recommencer le même exercice l'année suivante. « Ah! citoyens, fraternité! » s'est écrié dans un moment de lyrisme M. Victor Hugo, qui ne devait pas d'abord, à ce qu'il semble, aller à Lausanne, et qui a fini par se rendre aux vœux de ceux qui lui avaient déféré la présidence d'honneur du congrès. On ne dit pas seulement si après cette exclamation la fraternité a été définitivement fondée. L'auteur des *Misérables* est un homme d'un génie poétique que nous ne songeons certes pas à méconnaître, mais qui malheureusement depuis longtemps est la dupe d'une imagination puissante, ingénieuse à prendre d'étonnantes sonorités pour les vues d'un politique de l'avenir. Il éblouit, il excelle à faire entrer dans une même phrase la Saint-Barthélemy et la proclamation de la république française en 1792, la liberté et la Yungfrau. Ce qu'il y a d'étrange dans ce congrès et dans les discours qui ont été prononcés, c'est que sous prétexte de la paix on a émis toute sorte d'idées conduisant inévitablement à la guerre, et du reste M. Victor Hugo lui-même ne s'en cache pas. La première condition de la paix, assure-t-il, c'est la délivrance. La délivrance, c'est la révolution à coup sûr, et « peut-être, hélas! une guerre qui sera la dernière; alors la paix sera inviolable, éternelle. » Singulier procédé, on en conviendra, pour établir la paix de commencer par la guerre! Et cette paix, comment sera-t-elle « inviolable, éternelle? » Sera-ce parce qu'on aura fait de son mieux pour exterminer l'ennemi? Mais si ce qu'on appelle l'ennemi ne se soucie pas de se laisser exterminer, s'il songe à prendre sa revanche, si les vaincus à leur tour tentent la « délivrance, » alors ce ne sera pas la paix « inviolable, éternelle, » ce sera la guerre en permanence avec ses poignantes alternatives. Voilà un congrès bien nommé et qui prépare merveilleusement la paix universelle, — à moins que M. Vic-

tor Hugo n'ait trouvé le secret d'arrêter l'humanité à son point après la dernière guerre qu'il médite!

M. Victor Hugo a célébré la paix à sa manière, il a célébré aussi naturellement la république, sans laquelle, on le sait bien, toute paix est impossible; il a mieux fait, il a promulgué solennellement en plein congrès la réconciliation de l'idée républicaine et de l'idée socialiste, qu'il a unies dans un poétique embrassement, et, par une coïncidence qui n'a rien d'étrange, un certain nombre de personnes se réunissaient en même temps à Paris, le 21 septembre, pour célébrer l'anniversaire de la fondation de la république de 1792. Pour la première fois depuis longtemps, si nous ne nous trompons, le 21 septembre a été fêté; la république reparaît visiblement dans les polémiques, et si nous remarquons ce fait, ce n'est nullement pour nous étonner que des hommes qui ont leurs convictions les manifestent quand ils le peuvent, dès que la discussion retrouve ses droits. La république par elle-même d'ailleurs n'est pas précisément ce qui effraie; elle est une forme comme une autre, pourvu qu'elle soit régulière, et, à dire vrai, on n'est pas bien loin d'un état républicain en quelque sorte inconscient dans un pays où depuis près de quatre-vingts ans la loi d'hérédité monarchique n'a pas reçu encore une seule application, où le prestige de la royauté a été si terriblement atteint; malheureusement, il y a longtemps qu'on l'a dit, ce sont les républicains ou du moins certains républicains qui sont les premiers ennemis de la république. Ils font dans la politique ce que les absolutistes du catholicisme font dans le domaine religieux, ils se créent un idéal étroit et tyrannique qu'ils prétendent imposer, dont ils sont seuls les promulgateurs et les interprètes. Au lieu de faire de la république le bien et la garantie de tout le monde, ils la rétrécissent aux proportions d'une secte ou d'une coterie: Au lieu de rassurer les intérêts, il les ébranlent et les laissent sans sécurité. Ils ont toujours l'air dans leurs discours de montrer le poing à quelqu'un, de menacer toute dissidence. Ils ont une histoire, des dates, des anniversaires, qui n'appartiennent qu'à eux, que la grande masse nationale, dans son intelligence ou son instinct, répudie le plus souvent. D'avance ils dépopularisent leur régime par la défiance et les inquiétudes qu'ils sèment, et ils font si bien que, le jour où la république apparaît, elle est déjà en péril, elle porte en elle-même le germe de toutes les réactions. Vivante, ils la compromettent; absente, ils l'exaltent et la représentent de façon à la ruiner encore. Elle renaîtrait demain que la même histoire recommencerait, et, comme si cela ne suffisait pas, voici M. Victor Hugo qui prétend populariser la république en la doublant du socialisme, c'est-à-dire qu'il réunit une chose qui rassure déjà fort peu et une autre chose qui épouvante la France. On sert la république comme on sert la paix. Puisque les républicains de Lausanne et de Paris voulaient célébrer leur 21 septembre, ils n'avaient qu'à aller chercher

un exemple à Genève, où l'on célébrait au même instant le cinquante-cinquième anniversaire de l'entrée de la république genevoise dans la confédération suisse. Là, tout était simple, cordial et populaire. On ne se défiait pas, on ne menaçait pas de tout renverser pour tout réédifier. Le peuple, c'était tout le monde, le plus simple ouvrier à côté du vieux général Dufour, les femmes et les enfans. C'était la fête d'un peuple libre, et la république se porte bien à Genève. Qu'on n'aille pas au-delà de notre pensée. Encore une fois, nous ne nous plaignons nullement de cette manifestation au grand jour de toutes les opinions qui fleurissent à Lausanne ou à Paris. C'est une évaporation utile. Rien n'est plus salutaire que cette pratique de la liberté où les mœurs se forment et s'aguerrissent. Mieux vaut assurément l'agitation de la vie publique que l'atonie morale dans le silence, ou ces scènes de décadence qui se passent autour de crimes sans nom; mieux vaut la passion politique et intellectuelle, même violente et intempérante, que ces curiosités maladives surexcitées, entretenues par des récits de toute sorte, par une littérature qui se fait l'historienne des malfaiteurs, des corruptions et des vilenies d'une société.

Il n'y a point en vérité deux manières de redresser la conscience des hommes et de conduire les peuples vers la paix et la liberté; il n'y a qu'une manière, c'est de raviver toutes les fortes notions et de ne pas propager des idées qui finissent par dépraver les âmes après avoir troublé les intelligences. Il y a en politique une autre nécessité, c'est de ne pas prétendre à l'absolu et de tenir compte des faits. Il est certain qu'il y a une intime corrélation entre les progrès libéraux et le progrès des idées pacifiques; on peut le voir aujourd'hui à travers cette inaction apparente de la politique et de la diplomatie en Europe. Il faut bien qu'il y ait quelque raison sérieuse de confiance, puisque ces jours derniers, dans un discours prononcé à Watford à l'occasion d'une fête agricole, lord Clarendon assurait que depuis Sadowa il n'y avait jamais eu « de perspective plus belle au point de vue du maintien de la paix. » Il n'est pas moins vrai qu'il reste toujours en Europe assez d'élémens combustibles et de fermens dangereux pour entretenir une situation confuse et contradictoire.

Oui, sans doute, il y a des indices d'intentions pacifiques, et l'envoi du général Fleury comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg à la place de M. de Talleyrand ne peut être le démenti de ces intentions; il peut tout au plus révéler la pensée de donner un nouveau tour aux relations de la France et de la Russie. D'un autre côté, on peut voir se succéder depuis quelques jours les curieux indices de rapprochemens inattendus. Après les vives passes d'armes diplomatiques qui ont eu lieu il y a deux mois à peine entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Berlin, voici que la paix se fait subitement, et on en revient en vérité aux avances, aux

échanges de politesses. L'ambassadeur du roi Guillaume en Autriche, M. de Werther, qui a causé plus d'un ennui au cabinet de l'empereur François-Joseph, va être rappelé pour venir sans doute à Paris. Le prince de Prusse, qui est sur le point de se rendre à l'inauguration de l'isthme de Suez, doit passer par Vienne et s'arrêter auprès de la famille impériale d'Autriche. M. de Beust, qui vient de profiter d'un congé pour faire un voyage d'agrément jusqu'en Suisse, a trouvé en passant à Bade le plus gracieux accueil auprès de la reine de Prusse, qui l'a invité à dîner; puis, poussant plus loin son voyage, M. de Beust s'est arrêté à Strasbourg, où il a rencontré le prince de Metternich, qui est venu aussitôt faire une course à Paris, et, voyageant toujours pour son agrément, le chancelier de Vienne s'est mis sur la trace du prince Gortchakof, qu'il a trouvé en Suisse, à Ouchy, tout prêt sans doute à causer des affaires de l'Europe en vaquant paisiblement aux soins de sa santé. M. de Beust a terminé son excursion accidentée de rencontres qui n'étaient pas probablement imprévues, et il est maintenant rentré à Vienne. Le résultat, tel qu'il apparaît, est à peu près ceci : l'Autriche renoue avec Saint-Pétersbourg, où elle va envoyer un ambassadeur pendant que nous allons être représentés par le général Fleury, dont la nomination coïncide avec tous ces mouvemens indistincts. En même temps l'Autriche fait sa paix avec la Prusse sans cesser d'être dans les meilleurs termes avec la France, de sorte que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes diplomatiques.

Sur quelle base se sont opérés ces rapprochemens? C'est là le mystère, c'est là justement que s'élèvent des signes contradictoires. Chose curieuse en effet, au moment même où la diplomatie se livrait à tout ce travail de réconciliation, plus que jamais on recommençait à parler au-delà du Rhin de l'entrée du grand-duché de Bade dans la confédération de l'Allemagne du nord. Cette fois il n'y avait plus de doute, tout allait s'accomplir au premier jour. Ce n'était qu'un bruit, répandu peut-être avec calcul; les choses n'étaient pas aussi avancées qu'on le disait, et en ouvrant récemment les chambres à Carlsruhe le grand-duc a d'ailleurs levé toutes les incertitudes, il s'est exprimé de façon à laisser voir que rien n'était fait, et même que rien n'était sur le point de se faire. Si on a eu un moment à Carlsruhe ou à Berlin la pensée d'une incorporation immédiate du grand-duché, cette pensée a été abandonnée par des considérations supérieures de politique générale, peut-être aussi parce qu'on a vu que la masse de la population badoise n'était pas mûre encore pour son nouveau destin, et, dût-il se produire dans le parlement badois quelque manifestation dans le sens de l'annexion, cette manifestation pourrait créer au gouvernement des difficultés, elle ne changerait pas la situation actuelle. Que l'idée de l'annexion persiste néanmoins, c'est ce qui n'est pas douteux, et on n'a pas négligé à Berlin de faire sa-

voir que ce n'était qu'un ajournement, qu'il y avait des phases à parcourir, qu'il ne fallait pas précipiter « des faits qui sont d'ailleurs en germe depuis la transformation féconde de l'état allemand, et qui doivent par un progrès naturel, plus ou moins lent, devenir nécessairement des réalités. » Ainsi la pensée est maintenue, et c'est ce qui doit tenir toutes les politiques en garde pour l'avenir; mais en ce moment il y a une halte qui facilite les rapprochemens. Ce n'est pas la paix et la solution de toutes les questions laissées en suspens par la transformation de l'Allemagne, c'est une trêve qu'on s'accorde, qui durera ce qu'elle pourra, et depuis longtemps, en vérité, de quoi se compose la paix de l'Europe, si ce n'est de trêves successives?

Que cette situation diplomatique rajustée par les hommes d'état en voyage ne soit malgré tout ni brillante ni sûre, on en conviendra aisément; mais il y a pour sûr au moment présent un pays dont les affaires sont aussi embrouillées que celles d'Europe : c'est l'Espagne, qui a tout à la fois à se retenir sur la pente de la guerre civile, à chercher un roi et à disputer par les armes sa plus florissante possession des Antilles. La révolution de septembre 1868 compte maintenant un an d'existence, et elle ne sait pas plus aujourd'hui qu'il y a un an où elle aboutira. Elle laissera sans doute en fin de compte, par la force des choses, des progrès de liberté et de tolérance que ne pourront effacer entièrement les gouvernemens qui viendront. Pour l'instant, c'est la fixité et la direction qu'elle ne trouve pas. Elle se débat dans un provisoire obscur qui prête naturellement à toutes les agitations. Il y a moins de deux mois, c'était l'insurrection carliste qui levait son drapeau, et qui, malgré son incohérence, malgré sa faiblesse évidente, occupait encore le gouvernement de Madrid pendant plusieurs semaines. Depuis quelques jours, c'est le parti républicain qui entre en lutte. Cette agitation nouvelle a commencé à Madrid par une espèce de mutinerie des volontaires de la liberté, ces miliciens enrégimentés de la révolution, qui ne voulaient pas se laisser déposséder d'un poste de quelque importance dans un des principaux établissemens publics. Des scènes bien plus graves viennent d'éclater en Catalogne. A Tarragone, le malheureux secrétaire du gouverneur civil, pour avoir voulu maintenir l'autorité de la loi, a été massacré et traîné dans les rues par une multitude sauvage, pendant que le général républicain Pierrad parcourait la ville en voiture comme un triomphateur. A Barcelone, les chefs de l'administration n'ont pas voulu céder à une signification impérieuse, les volontaires ont pris les armes, ont couru aux barricades, et il a fallu un combat nocturne de quatre heures pour dompter le mouvement. Sur plusieurs points, notamment en Andalousie, l'insurrection est toujours près d'éclater. Le ministère s'attend évidemment à de nouveaux combats, et il s'y prépare en commençant par prendre des mesures contre les clubs, contre les manifestations séditieuses, en

désarmant peu à peu les volontaires. La question est de savoir s'il pourra aller jusqu'au bout de ce travail défensif sans se heurter contre une résistance qui amènera le choc décisif.

Est-ce à dire que le parti républicain ait conquis un ascendant réel, qu'il ait une force véritable pour se rendre maître de la situation? Oui et non; sans aucun doute, le parti républicain, qui n'était rien, a singulièrement grandi depuis un an au-delà des Pyrénées, et comment en serait-il autrement? Il a une liberté absolue dans ses mouvemens; il a ses réunions, ses propagandes, son organisation, qui s'étend aux provinces, son armée dans les volontaires. D'un autre côté, le gouvernement n'a point réellement de politique; il se compose de forces qui se neutralisent, d'hommes qui, pour ne pas entrer en lutte, se partagent le pouvoir, le général Serrano, qui est régent et qui veut le rester, le général Prim, qui est président du conseil et qui défend sa position, M. Rivero, qui doit une influence exceptionnelle à sa double qualité de président des cortès et de commandant général des volontaires, et qui veut maintenir son influence, l'amiral Topete, qu'on ne peut écarter et qui se repent peut-être de ce qu'il a fait. Puis enfin l'Espagne est constitutionnellement une monarchie, et elle en est toujours à chercher un roi, de sorte que, si la royauté existe d'une manière abstraite, c'est la république qui existe en fait. Dans ces conditions, le parti républicain grandit naturellement par sa propre hardiesse, par les oscillations inévitables du gouvernement et par l'incertitude de la situation générale. Ce n'est là cependant, si l'on va au fond des choses, qu'une force apparente et toute factice due à des circonstances exceptionnelles. Le jour où la monarchie trouverait enfin une sérieuse personnification, où apparaîtrait un ministère qui aurait une politique, qui serait décidé à rétablir un régime plus régulier, l'importance du parti républicain diminuerait singulièrement. L'incohérence actuelle fait beaucoup de républicains qui redeviendraient monarchistes le lendemain sans aucun effort, et il y a plus d'un démocrate qui se rendrait au premier baisemain du roi, si tant est que le baisemain soit un usage bien nécessaire désormais. Seulement il faut bien y songer, chaque jour qui s'écoule fait à la royauté nouvelle une condition plus pénible, plus difficile, justement parce que les élémens hostiles ont le temps de se fortifier. Voilà qu'on dit aujourd'hui que l'enfantement d'un roi est proche, que le cabinet de Madrid est sur le point de proposer définitivement un candidat aux cortès, qui se réunissent de nouveau en ce moment. Ce n'est plus le duc de Montpensier, ni le roi dom Fernando, ni le roi dom Luiz de Portugal, qui vient de désavouer toute pensée de ce genre par une lettre animée du plus vif esprit portugais, qu'il a adressée à son président du conseil, le duc de Loulé. Ce serait le duc de Gênes. Il faut attendre du gouvernement espagnol lui-même la révélation du mystère. Dans tous les cas, ce serait

encore, avec un prince enfant, une régence nécessaire; une régence, ce serait toujours le provisoire, et au fond c'est peut-être ce qu'on veut.

Pendant ce temps, l'Espagne en est plus que jamais à se demander si elle ne va pas décidément perdre l'île de Cuba. Ce qui aggrave tout aujourd'hui, c'est que cette triste affaire se complique d'une intervention diplomatique des États-Unis. L'envoyé américain à Madrid paraît avoir présenté une note au gouvernement espagnol. Nous ne croyons pas que les États-Unis soient au fond très pressés de s'emparer de Cuba. Ils sont trop confians dans leur fortune pour n'être pas persuadés qu'un jour ou l'autre cette belle possession viendra se ranger sous le drapeau étoilé. Le cabinet de Washington a d'ailleurs loyalement gardé jusqu'ici une attitude de parfaite neutralité. Il est cependant difficile à un gouvernement populaire d'échapper indéfiniment à la pression de l'opinion, et l'opinion commence à se prononcer aux États-Unis. C'est là sans doute le secret de la démarche faite à Madrid. Quel peut être l'objet précis de cette démarche? Les États-Unis ne peuvent proposer à l'Espagne qu'un achat de l'île de Cuba ou un ensemble de mesures qu'ils se chargeraient de faire accepter par les insurgés cubains, et qui amèneraient une pacification. Il est possible que, si la froide raison était seule en jeu, on réfléchirait à Madrid; mais l'orgueil espagnol ne se prêtera pas aisément à une vente de Cuba ou à l'intervention d'un gouvernement étranger. Que faire cependant? Le général Prim, dans sa récente visite à Saint-Cloud, n'a probablement pas trouvé le secret de se tirer de cet embarras, qui met l'Espagne dans la cruelle alternative de se résigner à une humiliante défaite, ou de prodiguer en hommes et en argent des dépenses ruineuses pour sa puissance et son crédit.

L'Amérique du Sud va-t-elle voir enfin le terme de cette guerre du Brésil et du Paraguay, qui se prolonge depuis des années avec de si tragiques et si étonnantes alternatives? On le dirait aujourd'hui. Cette guerre a été entreprise en commun par le Brésil, la république argentine et la république orientale, contre un seul pays, le Paraguay, — mieux encore, contre un seul homme, le dictateur Lopez. En réalité pourtant, c'est le Brésil qui a porté le principal fardeau de la lutte. Il a marché lentement, ayant à traverser des territoires immenses et à remonter des fleuves d'une navigation laborieuse, obligé d'ailleurs de se mesurer sans cesse avec un ennemi tenace, dont il ne prévoyait pas l'énergie et les ressources. Il était arrivé, il y a déjà quelques mois, à l'Assomption, où il s'était établi en organisant une sorte de gouvernement provisoire. C'est alors que le comte d'Eu, gendre de l'empereur dom Pedro, était envoyé pour prendre le commandement de l'armée brésilienne et pour en finir avec cette résistance d'un homme acharné à défendre le territoire de son pays pied à pied. Lopez, après avoir quitté l'Assomption, s'était créé plus loin une autre citadelle. C'est là que le

comte d'Eu et son armée sont allés le chercher; ils lui ont fait essuyer une première défaite, ils l'ont poursuivi la baïonnette dans les reins, et dans une nouvelle rencontre la déroute semble avoir été complète. Il ne resterait à Lopez d'autre ressource que d'errer en *guerillero* dans le désert ou dans les montagnes. Si le comte d'Eu a trouvé le dernier mot au bout de son épée, c'est fort heureux, car enfin à qui peut-elle profiter, cette guerre? Elle a dévasté le Paraguay, elle pèsera longtemps sur les finances du Brésil, et il est douteux qu'elle laisse dans ces contrées le travail et la civilisation, dont le progrès est la seule compensation de ces luttes sanglantes. CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

ODÉON : *LE BATARD,* drame en quatre actes, par M. ALFRED TOUROUDE.

On arriverait bien vite à un chiffre assez considérable, si l'on prenait la peine d'additionner les noms de tous les écrivains qui ont de près ou de loin quelques obligations à la censure. L'auteur du drame qu'on représente en ce moment à l'Odéon, M. Alfred Touroude, est au nombre de ces favorisés. Ce drame devait s'appeler *le Bâtard.* C'était convenu, on le savait d'avance et on parlait depuis assez longtemps de cette pièce et de l'auteur, sous prétexte que celui-ci est natif de Rouen comme Corneille, qui fut un grand homme, et comme M. Louis Bouilhet, dont on s'est avisé, depuis sa mort, de nous imposer l'admiration. Tout à coup la censure s'est effarouchée; elle a exigé que la pièce fût débaptisée, et que le titre du *Bâtard* disparût de l'affiche pour faire place à celui d'*Armand.* Pourquoi cette pruderie? J'entends bien qu'il y a certaines choses qu'il est permis de dépeindre, et qu'il ne serait pas séant d'appeler par leur nom. On a beau user et abuser au théâtre des maris trompés, il n'en serait pas moins difficile de reproduire aujourd'hui sur une affiche le vieux mot gaulois devant lequel ne reculait pas Molière; mais en quoi ce malheureux mot de bâtard a-t-il pu choquer la censure quand elle permettait, il y quelques années, à M. Dumas fils d'appeler une de ses pièces *le Fils naturel?* A tant faire que de choisir, je préfère l'expression de bâtard avec ses souvenirs historiques et sa saveur moyen âge à celle de fils naturel, qui sent trop l'hospice et les bureaux de l'état civil. Aussi la censure a-t-elle eu l'heureuse inspiration de céder au dernier moment, et *le Bâtard* a pu voir le jour; mais il n'en a pas fallu davantage pour faire de M. Touroude une sorte de martyr, et Dieu sait s'il fait bon être martyr aujourd'hui. Ce petit démêlé avec la censure a déterminé en sa

faveur l'opinion de cette partie du public qui est en taquinerie et en hostilité perpétuelle vis à vis de tout ce qui conserve un semblant d'autorité. Ajoutez à cela que M. Touroude est un jeune auteur, à ses débuts, et que sa pièce a eu, si je ne me trompe, la bonne fortune d'être refusée au Théâtre-Français, refus qui du même coup lui a évité un échec rue de Richelieu et lui a valu au quartier latin les applaudissemens intéressés d'une coterie dont tous les efforts tendent à discréditer l'autorité littéraire de la Comédie-Française. Tout cela réuni fournit l'explication de la bienveillance qu'une partie du public témoigne à la pièce de M. Touroude. Dès le lever du rideau, on sent que la salle est bien disposée. Des partisans déclarés guettent avec impatience les occasions d'applaudir, et n'attendent pas toujours qu'ils aient rencontré la bonne. Cette chaleur d'une partie de l'auditoire devient peu à peu communicative. Beaucoup de spectateurs bénévoles s'en voudraient à eux-mêmes de ne pas applaudir aussi, et, la bonne fortune de M. Touroude voulant que les deux derniers actes de sa pièce soient infiniment supérieurs aux deux premiers, le tout finit par un succès.

Ce qui contribue aussi à ce succès, c'est la composition du public qui, à l'époque de l'année où nous sommes, remplit les salles de spectacle. Tous ceux qui fréquentent un peu le théâtre savent combien il est différent de ce public parisien qui rend ses arrêts pendant l'hiver et le printemps. Il compte dans ses rangs beaucoup de provinciaux et d'étrangers dont la crainte est toujours de ne pas comprendre et de ne pas apprécier ce qu'ils entendent. Aussi sont-ils particulièrement dociles et gouvernables, prenant volontiers le ton et suivant l'impulsion qu'on leur donne. Si l'on siffle autour d'eux, ils sifflent; si l'on applaudit, ils applaudissent, et leurs impressions se traduisent d'une façon naïve autant que bruyante. Pour un jeune auteur que soutiennent des amis zélés, c'est un public à souhait.

Est-ce à dire que la pièce de M. Touroude n'obtient qu'un succès factice? En aucune façon, et ce n'est pas cela que j'entends; mais un succès théâtral se compose toujours d'élémens divers qu'il est intéressant d'analyser. Il y a beaucoup de mauvais et beaucoup de bon dans la pièce de M. Touroude. Ce qui est mauvais lui appartient en propre, par exemple le style. Que penser de phrases comme celles-ci, que le public entend pourtant sans rire : « Le cœur est de cire pour recevoir les premières empreintes de l'amour, et de marbre pour les conserver, » ou « il n'y a pas un lambeau de ma chair qui n'ait coûté à ma mère un sanglot. » Quant à ce qui est bon, très bon même, on en trouve l'analogue, comme inspiration du moins, dans quelques pièces connues. Et ici je supplie M. Touroude de ne prendre ce que je viens de dire ni pour une raillerie, ni pour une critique. C'est plutôt un éloge que je prétends lui adresser. A mon sens, il n'existe dans l'art dramatique que

dix ou quinze situations, pas davantage, qu'il faut savoir reprendre toujours en les rajeunissant chaque fois. Il n'y a pas au théâtre de situations nouvelles, il n'y a que des auteurs nouveaux. Rien n'est plagiat de ce qui est senti. L'invention n'est presque rien; l'expression est presque tout. En faisant parler ses personnages, l'auteur s'est-il échauffé des sentimens qu'il leur prête? S'est-il ému de leurs colères? A-t-il pleuré de leurs larmes? Rien n'est usé ni rebattu alors, pas plus que le langage de l'amour n'est usé et rebattu dans la bouche d'un jeune homme parce que d'autres l'ont parlé avant lui. Or c'est là le mérite réel de la pièce de M. Touroude; tout y est senti. Il y a de la déclamation, mais de la déclamation convaincue; il y a de l'emphase, mais de l'emphase sincère. Les personnages sont vivans; ils sont vrais, ils parlent comme ils doivent parler, en mauvais style par exemple. Pour cela, je n'en peux démordre; mais on se sent entraîné peu à peu par l'ardeur dont l'auteur est animé. Sa conviction vous gagne, et vous ne faites plus attention à la fin aux étrangetés de son style, qui au début vous faisait sourire. Il y a deux hommes en M. Touroude, l'un qui sent bien et juste, l'autre qui parle mal et faux; mais l'homme qui sent finit par se faire écouter mieux que l'homme qui parle, et l'on pardonne aux erreurs de l'un en faveur des mérites de l'autre. Voyons maintenant à l'aide de quels procédés M. Touroude finit par mériter à son style le pardon dont il a besoin.

C'est donc de bâtardise qu'il s'agit, et de peur qu'on n'en ignore, M. Touroude n'a pas mis moins de deux bâtards dans sa pièce. La toile, en se levant, nous laisse apercevoir le berceau d'un jeune enfant dont ses parens contemplent le sommeil. Dès que leur entretien nous apprend l'irrégularité de sa naissance, on s'imagine tout naturellement que c'est là le bâtard en question, et on se demande, non sans inquiétude, comment il fera pour remplir son personnage muet. C'est une erreur, et tout à l'heure nous allons voir apparaître un autre bâtard, celui-là tout à fait monté en graine. Quant à celui dont on aperçoit le berceau, et, grâce à Dieu, rien que le berceau, c'est l'enfant de Robert Duversy, riche fils de famille, et de Jeanne. Jeanne qui? Jeanne quoi? On ne prend pas la peine de nous le dire, et c'est une faute. L'honnête désir qu'éprouve Robert d'épouser sa maîtresse et de légitimer son fils, les obstacles que lui oppose la volonté de son père formant le nœud et l'action de la pièce, il n'est pas indifférent de savoir si Jeanne, avant sa faute, était une piqueuse de bottines ou une fille de bonne maison. Nous savons seulement qu'elle était pure avant sa chute, ce qui assurément ne lui est pas particulier. C'est là au reste un défaut dont M. Touroude est coutumier. Les personnages tombent du ciel sans être annoncés, et il faut assez longtemps avant de savoir à qui on a affaire. Cela est surtout sensible dans la manière dont il introduit en scène Armand, le véritable

bâtard, le héros de la pièce. Au premier acte, il nous apparaît comme un paladin, comme un chevalier errant redresseur de torts. Il pénètre de force chez Jeanne, lui fait en termes chaleureux l'aveu de son amour, et lui propose de l'épouser, malgré sa faute, en adoptant son enfant. Nous ne savons rien de lui, ni la tache de sa naissance, ni son existence interlope. Nous ne sommes frappés que de sa générosité, et nous ne lui en voulons pas beaucoup d'accuser son rival de trahir Jeanne pour une certaine Turquoise, car rien ne nous dit que ce soit une calomnie.

Mais l'acte suivant nous apprend que cet Armand, fils d'une courtisane, n'a jamais vécu ailleurs que dans le monde des courtisanes et des viveurs, qu'il est invité partout sans jamais payer que de son esprit, et que, n'ayant rien à lui, il vit comme s'il avait cinquante mille livres de rente, grâce à la Bourse, à Bade et à Hombourg. Nous commençons alors à le regarder d'un tout autre œil, et nous admirons beaucoup moins l'offre qu'il faisait tout à l'heure à Jeanne. C'est bien pis quand nous le voyons tendre un piège à Robert, qu'il rencontre dans une soirée de jeunes gens, le piquer au jeu par ses railleries, s'entendre avec Turquoise, qu'il jette à sa tête, et introduire ensuite par une petite porte la malheureuse Jeanne, à laquelle il a donné rendez-vous tout exprès pour lui faire apercevoir, au travers d'une glace sans tain, Robert assis à une table de jeu, avec son bras passé autour de la taille de Turquoise. Cet homme ne nous apparaît alors plus que comme un misérable, et quand Robert accourt aux cris de Jeanne, quand il traite Armand de parasite, de chevalier d'industrie et de bâtard, nos sympathies sont tout entières de son côté, et nous faisons des vœux pour qu'il sorte sain et sauf du duel à mort qui doit suivre cette provocation. Ici encore nous allons trop loin, et nous apprendrons tout à l'heure à juger Armand moins sévèrement; mais ce n'en est pas moins une grosse faute, quand il s'agit surtout du héros de la pièce, de ballotter ainsi le public d'une impression à une autre.

Nous venons de résumer les deux premiers actes du drame de M. Touroude. Ces deux actes-là sont bien de lui et de lui seul. Ils sont l'œuvre de son inspiration personnelle. En un mot, ils sont nouveaux. Sont-ils bons? Franchement, non. Tout cela est tourmenté, pénible, difficile à admettre, et si la pièce ne se relevait singulièrement par les deux derniers actes, toute la bonne volonté des partisans de M. Touroude aurait eu de la peine à le préserver d'un insuccès. Et pourquoi se relève-t-elle? Parce qu'à partir de ce moment M. Touroude, cessant de se battre les flancs pour créer des situations nouvelles, prend son parti de suivre les chemins battus, et parce qu'il les suit bravement, d'un pas jeune et ferme. On va en juger.

Avant le duel, l'honnête Robert voudrait épouser sa maîtresse et légitimer son enfant. Il arrive aisément à convaincre sa mère, sans lui dire,

bien entendu, le véritable motif qui détermine sa résolution; mais il n'en est pas de même de son père, vieux débauché sceptique qui ne croit guère à la vertu des femmes en général et à celle des filles-mères en particulier. Aux argumens que suggèrent à Robert son amour et sa conscience, son père répond par cet axiome : on n'épouse pas sa maîtresse, et par des considérations assez rudes sur les femmes tombées. Tout cela n'est pas très neuf, n'est-ce pas? Eh bien! la scène n'en est pas moins bonne, parce que tout est dit avec vivacité et chaleur, parce que le père et le fils sont bien dans leur rôle, et que la vérité morale y est observée. Sur ces entrefaites, pendant que le père inflexible s'est retiré sous sa tente et que Robert prend les dernières dispositions avec ses témoins, arrive Jeanne au désespoir. Elle veut empêcher le duel dont sa jalousie a été cause, et se trouve en présence de la mère de Robert. Combien de fois n'avons-nous pas vu cette scène entre la maîtresse du fils et son père ou sa mère? Elle est dans *la Vie de Bohême*, elle est dans *la Dame aux Camélias*, elle est dans *les Faux Ménages*. Où n'est-elle pas? Mais l'effet en est immanquable pour peu qu'elle soit traitée avec un peu de délicatesse et d'habileté, et c'est le cas dans la pièce qui nous occupe. Il n'y a peut-être pas de scène qui soit meilleure, et le fréquent moucher (pour parler comme Saint-Simon) qu'on entend dans la salle en fait l'éloge plus que tout ce que je pourrais dire. Prévenue par Jeanne, Mme Duversy prévient elle-même son mari, qui, voulant à tout prix empêcher le duel, questionne son fils et apprend de lui que son adversaire s'appelle Armand Martin, qu'il est fils d'une certaine Céline Dauvray, et qu'il a environ trente-cinq ans. Un souvenir vient alors à l'esprit du vieux viveur. Cet homme, ce bâtard est son fils. Ici je ferai un reproche à M. Touroude. Cette découverte n'est pas amenée d'assez loin, et au moment où elle éclate, elle ne produit pas assez d'effet. Si léger que ce père ait pu être, l'idée d'un duel et d'un duel à mort entre ses deux enfans devrait lui faire horreur. Au contraire il semble considérer, à partir de ce moment, l'affaire comme toute simple, et il paraît plutôt joyeux qu'épouvanté de la découverte. L'espérance qu'il peut avoir d'arranger les choses ne suffit pas à rendre vraisemblable cette facilité d'humeur. Il se rend donc chez Armand, bien résolu à empêcher ce duel, tout en ne se faisant pas connaître de lui.

Admirons ici une dernière fois combien il importe peu au théâtre qu'une situation soit vieille ou neuve. La découverte d'un lien étroit de parenté entre deux adversaires prêts à se battre, compliquée de la reconnaissance d'un père et d'un fils, est assurément un procédé théâtral des plus employés. Eh bien! la scène où Armand et son père se trouvent en présence est la plus saisissante de tout le drame. Elle serait de premier ordre, si une déclamation insupportable n'en venait refroidir l'effet. M. Duversy, pour empêcher Armand de se battre, fait appel à l'autorité

de son père, qui, dit-il, est son ami. Ce seul mot amène chez Armand un effroyable débordement de colère et de haine. Il dépeint à M. Duversy dans des termes d'une amertume violente l'existence dégradée et les souffrances de sa mère, l'abandon où elle est morte, sa propre misère, son humiliation, les vices dont son éducation a été la cause, et il charge son père de malédictions et de haines jusqu'au moment où il s'arrête épouvanté en voyant M. Duversy à ses genoux. Armand ne veut cependant pas pardonner; il repousse les supplications de son père, et continue de déclarer qu'il tuera son frère jusqu'au moment où l'idée lui passe par l'esprit que, s'il tue Robert, son fils sera un bâtard comme lui l'a été, et que Jeanne aura la destinée de sa mère; sur quoi, après s'être écrié : « Maudirai-je ma fange pour en rester digne? » il se jette dans les bras de son frère, et la toile tombe. Pour moi, je trouve faible et compliquée à la fois la raison qui fait céder Armand. Du moment que l'idée de se battre contre son frère ne lui répugne pas, il doit se soucier assez peu qu'il y ait un bâtard de plus au monde. Il me paraît tout à la fois pas assez et trop scrupuleux. La raison la plus simple eût, comme toujours, été la meilleure; mais M. Touroude eût trouvé sans doute que cela n'était pas assez nouveau.

En résumé, le plus grand mérite de cette pièce, ce qui la marque vraiment d'un coin d'originalité, c'est la manière dont est tracé le caractère d'Armand Martin. Je craignais fort pour ma part que M. Touroude ne nous mît en scène un bâtard élégiaque et sentimental, sorte d'Antony transformé en Grandisson et doué de tant de vertus qu'aucun fils légitime ne pût se flatter d'atteindre à sa perfection. En nous peignant un homme sans principes, parce qu'il n'a jamais vu pratiquer les principes autour de lui, vicieux parce qu'il a toujours vécu dans le vice, dégradé parce qu'il n'a jamais connu qu'un monde dégradé, et conservant au milieu de tout cela certaines délicatesses de sentiment qui, autrement élevé, auraient fait de lui un galant homme, en nous donnant le spectacle de ce mélange, M. Touroude a serré de plus près la vérité que s'il avait embelli son bâtard de toutes les vertus, et il s'est approché davantage de son but, qui était, je suppose, de faire réfléchir les débauchés insoucians. Sachons-lui gré aussi de n'avoir traité que le côté moral de la question, et de n'avoir point fait la cour à certains réformateurs de notre société en plaçant dans la bouche de son héros des tirades plus ou moins virulentes contre le code civil. Je ne voudrais pas jurer que le sacrifice ne lui ait pas coûté; mais le mérite est d'autant plus grand d'avoir su le faire. Il n'est pas nécessaire d'inviter M. Touroude à persévérer dans la voie où il est entré. Il a reçu trop d'encouragemens pour rester à mi-chemin. Le danger serait plutôt qu'il ne se crût en droit de marcher trop vite. Qu'il soit donc sévère pour lui-même et qu'il se dise bien ceci, c'est qu'aux yeux de juges un peu délicats sa pièce tant applaudie est plus qu'un essai, moins qu'un triomphe. G. DE SAFFRES.

ESSAIS ET NOTICES.

Le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle, par M. Jules Girard; Hachette, 1869.

Je voudrais analyser en quelques pages un livre sérieux et puissant qui mérite d'avoir des lecteurs et qui risque de les décourager par l'austérité des doctrines et l'effort qu'il faut faire pour pénétrer dans la pensée de l'auteur. Ce livre, pris dans le détail, est rempli de passages brillans qui ne peuvent manquer de séduire ceux qui les liraient isolés; mais l'ensemble même et l'idée principale de l'ouvrage sont plus difficiles à saisir. Il importe pourtant de les bien comprendre, car M. Girard a prétendu faire autre chose qu'une étude de critique sur quelques grands écrivains de l'antiquité : il expose un système, et il veut apporter quelques lumières nouvelles sur une des évolutions les plus curieuses de l'esprit humain. C'est ce système qu'après M. Girard et en me tenant aussi près de lui que possible je vais essayer de faire connaître.

Les origines de la tragédie grecque sont aujourd'hui bien connues. On a cessé de croire depuis longtemps qu'elle était un produit de combinaisons savantes, un genre de littérature créé tout d'une pièce par l'imagination féconde d'un poète dans les rêveries du cabinet. Nous savons qu'elle s'est formée lentement, par des transformations successives, et qu'elle a subi à chaque fois l'influence des sentimens et des croyances de la foule. Dans une des plus belles pages de son *Histoire de la littérature grecque*, Ottfried Müller a montré comment le peuple qui assistait aux fêtes de Bacchus, qui croyait voir le dieu mourant et ressuscité, proscrit et victorieux, qui le suivait avec un intérêt ardent à travers toutes les phases de son existence agitée, éprouvait le désir de combattre, de souffrir et de vaincre avec lui, de sortir de lui-même pour se confondre avec Bacchus ou avec ses serviteurs, pour se faire un des acteurs de ce drame mystique que son imagination lui représentait. C'est, selon lui, cette disposition religieuse des esprits qui, au vi^e siècle, a donné naissance au drame grec; il est sorti de cette exaltation et de cet enthousiasme. M. Girard pense comme Ottfried Müller, mais il veut aller plus loin que lui. Cet état des âmes dont la tragédie a tant profité n'a pas commencé subitement au vi^e siècle. En Grèce, dans ce pays heureux, qui s'est développé lui-même, qui n'a pas connu ces brusques révolutions que les influences étrangères amènent dans la vie d'un peuple, tout suit une marche raisonnable et logique. Les événemens du jour ont leurs racines dans le passé; les croyances se modifient d'après des lois régulières, et la poésie grandit par une sorte de croissance naturelle. Il

est donc certain que, si la tragédie grecque a reçu sa forme définitive avec Eschyle, tous ces sentimens et toutes ces croyances d'où elle est sortie remontent beaucoup plus haut. M. Girard prétend les aller chercher à leur source. Le culte de Bacchus n'est pour lui qu'une des formes, la plus curieuse de toutes, dont l'esprit grec a revêtu ses inquiétudes de l'autre vie et son désir ardent de résoudre les problèmes de la destinée; ces graves préoccupations existaient avant les orphiques et avant Pindare. Si elles sont devenues avec le temps plus claires et plus accusées, jamais, quoi qu'on dise, elles n'ont été tout à fait absentes de l'âme des Hellènes. M. Girard a voulu en chercher la trace et la suivre à travers toute leur littérature, depuis Homère jusqu'à Eschyle. C'est là le but de son livre : il étudie l'histoire des origines de la tragédie dans la religion grecque.

Ce sujet est l'un des plus importans que la critique puisse traiter; c'est aussi l'un des plus difficiles. Il n'y a rien de plus délicat que ces interprétations des croyances antiques, et elles le deviennent encore bien davantage quand les documens sont plus rares et qu'on n'a pour se conduire que des fragmens obscurs et mutilés. C'est ce qui arrive souvent dans le sujet qu'étudie M. Girard. D'Homère à Pindare, nous ne ne savons rien, et des siècles entiers ont disparu sans presque laisser de trace. La grande école orphique, qui a exercé tant d'influence sur les âmes, se plaisait à obscurcir volontairement ses doctrines et à les envelopper de mythes étranges. Quand même nous posséderions quelqu'un des ouvrages où elle exposait ses opinions, nous aurions peine à le comprendre, et tous ces ouvrages sont perdus. Des premiers philosophes, des premiers lyriques, il ne reste que quelques débris. Tout ce mouvement effacé se résume pour nous dans Eschyle, et Eschyle lui-même est incomplet. D'ailleurs il n'écrit pas des ouvrages de critique ou des traités de théologie; il ne raconte point savamment ce qui s'est passé jusqu'à lui; il ne parle jamais en son nom et n'expose nulle part ses théories. Dans des œuvres dramatiques, où le choc des opinions contraires est la condition même de la vie, on n'est pas toujours sûr de tenir la pensée personnelle du poète. Il faut deviner et choisir entre des sentimens opposés. Que de causes d'obscurité, et qu'il était difficile à M. Girard de les éviter toutes!

C'est par Homère qu'il commence. Pour faire mieux saisir le caractère des croyances et le sentiment religieux du vieux poète et de ses contemporains, il a eu l'idée de le comparer à d'autres poèmes des époques primitives. En lisant un fragment du Mahâbhârata et un passage du livre de Job, on comprend mieux combien les héros d'Homère, tout en divinisant la nature, se sentent à l'aise au milieu d'elle. Ils l'admirent, ils la respectent, ils l'adorent, mais ils n'en sont pas écrasés. Ils ne perdent pas, en la contemplant, le sentiment de leur existence propre; ils

conservent en sa présence la conscience de leurs forces; ils osent quelquefois la combattre, comme il arrive dans la scène étrange et admirable d'Achille avec le Scamandre, et même, quand ils sont vaincus, ils tombent sans faiblesse, et la sympathie est pour eux. Au contraire, dans les paroles que Jéhovah adresse à Job « du sein de la tempête, » dans ce flot d'images grandioses et naïves par lesquelles il exprime la grandeur incompréhensible de la nature et de celui seul à qui elle obéit, le vieux Sémite a voulu montrer d'une manière terrible l'impuissance de l'homme et la faiblesse incurable de son intelligence. « Tout est mystère pour lui, tout lui échappe : les merveilleux phénomènes dont il est entouré semblent se retirer loin de lui pour se grouper autour du créateur, comme son cortége, tandis que lui-même reste seul avec la conscience de sa petitesse. Il n'a d'autre rôle tracé que d'adorer humblement ce maître inconnu dont un abîme le sépare. » Cet abîme n'existe pas dans Homère. Les dieux sont voisins de l'homme, ils se rapprochent sans cesse de lui par la pitié qu'ils témoignent pour ses souffrances, par les secours qu'ils lui donnent dans ses dangers. M. Girard pense que l'anthropomorphisme, dont on a dit tant de mal, fut un progrès : il était utile à l'humanité qu'une race active et intelligente dépouillât la nature qu'elle adorait de ses formes immenses et indéfinies, pour la personnifier dans des divinités précises et saisissables, et avec ce changement l'idée d'ordre, de proportion, d'harmonie, est entrée définitivement dans le monde. Il montre aussi, par des citations heureuses et des analyses délicates, que toutes ces questions que l'esprit grec agitera plus tard sur la destinée de l'homme et sur sa nature, sur la place qu'il occupe dans l'univers, sur le sort qui l'attend après la vie, sur la conduite et le gouvernement du monde par les dieux, se sont confusément posées dès cette époque primitive parmi ces hommes presque sauvages. On en trouve la trace dans Homère, et l'on entrevoit déjà la solution que la Grèce doit un jour leur donner.

Il est dans la nature de ces graves problèmes qu'une fois entrés dans l'esprit, ils n'en sortent plus. Après Homère, nous les retrouvons agités par les poètes cycliques et élégiaques, par les orphiques et par Pindare. M. Girard a donné une grande importance à l'orphisme, et il a eu raison. C'est peut-être la partie la plus nouvelle et la plus originale de son livre. Cette doctrine qui nous paraît si obscure et si compliquée, qu'il nous est si difficile de comprendre, a pourtant été très populaire. Il faut bien croire qu'elle avait jeté de profondes racines dans les âmes, puisque nous la retrouvons vivante encore après dix siècles. Vaincue par les philosophes, méprisée par les gens du monde, elle continua d'exister obscurément dans la foule. Ce qui prouve qu'elle était puissante encore dans les premiers siècles du christianisme, c'est que les pères de l'église prennent souvent la peine de la combattre. Elle se combine à ce moment avec des

croyances juives et chrétiennes pour donner naissance à des hérésies nombreuses dont l'église eut grand'peine à triompher. Sa cosmogonie elle-même, qui nous semble si bizarre et si futile, n'avait pas perdu son attrait sur les esprits. On la retrouve au fond de toutes les sectes des gnostiques. Ces faits étaient connus. Ce qui l'était moins, ce que M. Girard a voulu démontrer et qu'il faut faire connaître après lui, c'est l'influence décisive qu'exerça l'orphisme sur la naissance de la tragédie et sur l'imagination d'Eschyle.

Selon M. Girard, l'orphisme n'a pas introduit d'idées nouvelles. Il se contenta de donner plus d'importance à des pratiques pieuses qui existaient avant lui et de préciser des opinions qui étaient restées confuses. Il n'a pas imaginé ces purifications qui réconciliaient l'âme coupable avec les dieux, on les retrouve dans Homère; seulement il les rendit plus fréquentes, et créa pour elles des rites nouveaux. Le culte des morts, qui a de tout temps existé en Grèce, suppose une croyance vague à la persistance de la vie. L'orphisme partit de cette opinion confuse et affirma plus résolûment l'immortalité. Il emprunta aux religions populaires le culte de Bacchos ou d'Iacchos, et fit de sa légende le résumé de ses doctrines. C'est par son influence que le nouveau dieu fut introduit dans les mystères d'Éleusis, à côte de Déméter et de Cora; mais on ne peut pas dire que cette introduction ait changé l'esprit de ces mystères. Ici encore l'orphisme ne fut pas novateur; il donna plus de précision et plus de force à des croyances antérieures. L'enlèvement de Cora par Pluton et son retour des demeures sombres, la désolation de Déméter quand elle a perdu sa fille et son triomphe quand elle la retrouve, toutes ces alternatives de tristesse et de joie qui faisaient le fond des mystères d'Éleusis, qui représentaient en réalité la succession des saisons, se retrouvent avec plus de force encore dans la légende de Bacchos. Son histoire ne contient pas moins de ces tristes épreuves. Il est, dès sa naissance, entouré de persécutions et de dangers; il éprouve des défaites et remporte des victoires; il meurt et ressuscite. Toutes ces aventures miraculeuses avaient un sens profond pour les orphiques. Bacchos est la vie universelle, la vie indomptable et mystérieuse, qui circule dans la nature entière, qui peut bien paraître affaiblie dans les tristes journées d'hiver, pendant que la terre est nue, « quand les membres desséchés de la vigne semblent vraiment envahis par la mort, » mais qui reparaît plus vigoureuse au printemps dans les bourgeons et dans les fleurs, « alors que la séve qui paraissait tarie s'élance en pousses vigoureuses avec une énergie extraordinaire, et que sur les pentes volcaniques on la voit tout d'un coup sortir du rocher par jets merveilleux, sous l'action concentrée du soleil et des feux souterrains. » Bacchos est donc pour les orphiques le symbole de la vie qui anime la nature et la rajeunit tous les ans; il est aussi une sorte d'image de l'immortalité de la vie humaine, car l'homme ne peut pas plus s'éteindre que

la nature ne périt, il a ses saisons et ses alternatives comme elle, et survit aussi à ce qui lui semble la mort. Ainsi l'on peut dire que l'introduction de ce culte nouveau dans les mystères témoigne d'une préoccupation plus vive de la destinée humaine; c'est ce que fait entendre Pindare lorsqu'en célébrant les funérailles d'un initié d'Éleusis, il s'écrie : « Bienheureux celui qui a vu ces choses avant de descendre sous la terre! il sait la fin de la vie. »

Ce problème, on le comprend, n'était pas agité dans les mystères comme il le serait dans une école de philosophie. C'était un enseignement passionné, qui faisait voir et deviner plus qu'il ne démontrait. Quand les épiques, Homère surtout, interrogeaient les secrets de la destinée, l'émotion qu'ils causaient à l'âme ne se détachait guère du récit qui entraînait tout dans son cours. L'homme d'ailleurs ne se reconnaissait qu'à moitié dans ces héros que leur commerce avec les divinités semblait transporter dans un monde supérieur. « Mais voici, nous dit M. Girard, que le souci de la condition humaine s'éveille avec une vivacité toute nouvelle par la douleur et par la joie; voici que s'établit dans les mystères une communication intime entre les hommes et un dieu qui souffre et qui jouit lui-même avec une énergie de sensation à laquelle il les fait participer. Le choc qu'ils en ressentent exalte leur imagination et fait naître en eux une émotion dramatique intense et profonde qui attache aux faits de la légende une valeur morale. La passion de Bacchus ne se distingue plus des souffrances de l'humanité, elle en est le symbole, et les élans d'affliction qu'elle provoque chez les adorateurs du dieu, de même que les transports de joie qui célèbrent sa résurrection et son triomphe, sont des effusions de la nature humaine qui se soulage au sein d'une illusion religieuse et pathétique. Le principe de l'émotion propre à la tragédie grecque est là. »

Nous voilà donc amenés enfin à la tragédie et à Eschyle. Il reste à M. Girard à nous faire voir comment ces idées qui lui ont semblé le fond des doctrines orphiques et du culte de Bacchus sont aussi la source principale où s'inspire le vieux drame athénien. Il le montre par des analyses intéressantes et profondes de quelques pièces d'Eschyle. Celle de l'*Orestie* m'a semblé surtout remarquable, et je voudrais en donner une idée rapide. M. Girard y fait voir que dans cette tragédie terrible s'agitent les plus graves questions que la conscience humaine se pose en ces temps primitifs, celle du maintien de l'ordre religieux et moral et du respect des lois générales du monde. Ces lois étaient placées sous la protection des Furies, ou, comme les Grecs les appelaient, des Érinnyes, divinités terribles chargées de surveiller la vie humaine et de maintenir la famille, « redoutables émissaires des parens outragés et des puissances infernales. » Ce sont elles qui semblent à M. Girard les acteurs principaux de la trilogie de l'*Orestie*. Absentes de la scène pendant les

deux premières pièces, elles la remplissent néanmoins de leur souvenir; elles animent les personnages et tiennent les fils de l'action. Dans la troisième, elles paraissent enfin, et viennent livrer le dernier combat où elles doivent être vaincues. Eschyle les appelle dans le *Prométhée* « les Érinnyes à la mémoire fidèle qui tiennent dans le monde le gouvernement de la nécessité. » Elles réforment les torts, elles vengent les meurtres, elles rétablissent par le sang l'ordre violé et l'équilibre rompu, elles sont la première forme de la Providence imaginée dans ces temps barbares où le talion était la justice. « Violence pour violence, dit le poète en exposant les règles de cette justice primitive; celui qui tue paie le sang versé. Tant que Jupiter demeurera sur le trône, demeurera aussi ce principe, que l'agresseur doit être frappé à son tour : telle est la loi. » Il fait mieux que la définir, il la montre en action dans son drame. Agamemnon a péri victime de la malédiction de Thyeste et de la mort de sa fille Iphigénie; Clytemnestre meurt pour expier l'assassinat d'Agamemnon; Oreste à son tour doit périr parce qu'il a versé le sang de sa mère : « telle est la loi. » Les Érinnyes le poursuivent « comme le chien lancé sur la piste du faon blessé, » et elles se croient sûres de l'atteindre. Il faut pourtant que ce sanglant enchaînement ait un terme, que cette série de meurtres nécessaires s'arrête. Le sujet des *Euménides* d'Eschyle, la troisième pièce de l'*Orestie*, est précisément l'abolition de cette justice barbare qui ne contentait plus les âmes. On connaît le calme dénoûment de ce drame terrible. Les Érinnyes, vaincues par Apollon dans un débat solennel, sont forcées de laisser échapper Oreste, qui effacera par une purification la souillure de son crime. Désormais des limites sont mises à leur pouvoir. « Elles laissent respirer le monde qu'elles parcouraient sans cesse d'une course effrénée; elles ne poursuivront plus indéfiniment les générations d'une famille maudite, car l'hérédité de l'expiation par le crime n'est plus une loi absolue. Cette perpétuité funeste peut être arrêtée par le repentir; la souillure originelle peut être effacée par la purification; la justice n'est plus inexorable, le retour au bien est devenu possible, et la route n'est plus irrévocablement fermée. »

Plusieurs des idées que M. Girard développe et que je viens d'exposer après lui sont nouvelles. Quelques-unes même risquent d'étonner le lecteur; mais il est rare que, lorsqu'un critique consciencieux veut étudier un sujet à fond, il ne lui arrive pas d'être obligé de contredire sur quelques points les opinions reçues. Ces jugemens sommaires qu'on promulgue avec tant d'assurance à propos d'un homme ou d'un temps, et qu'on appelle des vérités générales, ne sont jamais vrais qu'en partie. Quand on les accepte, il faut presque toujours les expliquer ou les restreindre. Par exemple, nous entendons dire tous les jours « que le paganisme n'offrait aucune lumière aux esprits et aux consciences; » c'est un lieu-commun d'affirmer d'une manière absolue que les religions an-

ciennes ne donnaient pas d'enseignement, qu'elles ne faisaient pas de réponse aux questions que l'homme se pose sur sa place et sa destinée dans le monde. Cette opinion n'est pas tout à fait exacte dans sa généralité, et M. Girard nous montre que la religion grecque, sans avoir d'enseignement précis et formulé, de symbole ou de catéchisme, n'est pourtant pas restée entièrement étrangère à ces grands problèmes, et qu'elle a de quelque façon cherché à les résoudre. Un auteur illustre a prétendu aussi de nos jours « que les Grecs n'ont jamais eu le sentiment profond de la destinée humaine, qu'ils n'ont jamais été que de gais et robustes adolescens, que leur sérénité enfantine était toujours satisfaite d'elle-même. » M. Girard ne partage pas ces opinions radicales. Il affirme au contraire que le Grec a eu de bonne heure un souci profond et sérieux de lui-même et de sa condition, « qui mit dans ses premières œuvres un accent de plainte dont rien chez les modernes n'a dépassé la force pathétique. » Y a-t-il en effet rien de plus mélancolique dans l'*Ecclésiaste* que ce mot si souvent cité de Pindare : « Êtres éphémères, que sommes-nous? que ne sommes-nous pas? Le rêve d'une ombre, voilà l'homme. » Peut-on prétendre, quand on vient de lire les vers brûlans d'Eschyle, que les Grecs détournaient volontairement la vue de tous ces graves problèmes, ou qu'ils les considéraient toujours avec une dédaigneuse sérénité? M. Girard a voulu prouver au contraire, et c'est là la pensée de son livre, qu'ils les ont longtemps agités avec passion, qu'ils ont cherché ardemment à les résoudre, que les âmes les plus fortes étaient troublées en les contemplant, qu'enfin ces inquiétudes, ces émotions, ces terreurs, dont on retrouve la trace dans Eschyle, n'ont pas été inutiles à la naissance du drame, et que la Grèce leur doit une des plus belles formes que l'art ait imaginées pour exprimer les joies et les douleurs des hommes.

GASTON BOISSIER.

LA GRAMMAIRE AU MOYEN AGE (1).

Au nombre des collections si importantes publiées par les soins ou sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il en est une qui porte pour titre : *Notices et Extraits des manuscrits;* cette publication, qui compte déjà vingt-deux volumes in-4°, qui fait suite à l'ancienne collection du même genre publiée avant la révolution par l'ancienne académie, a pour objet de donner soit en totalité, soit par extraits, soit

(1) *Histoire des doctrines grammaticales au moyen âge*, par M. Ch. Thurot, t. XXII des *Notices et Extraits des manuscrits* publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

par analyse, les manuscrits intéressans et innombrables qui remplissent nos bibliothèques et qui n'ont pas encore été publiés. Le vingt-deuxième volume, qui vient de paraître, est rempli tout entier par un travail étendu et important de M. Charles Thurot sur la grammaire du moyen âge. Nous voudrions en donner quelque idée à nos lecteurs; mais qu'on nous permette de dire quelques mots de l'auteur avant de parler de l'ouvrage, car son nom même est déjà une garantie de science et d'exactitude.

M. Charles Thurot est, dans un ordre d'études très spéciales, un de ces savans que la France, trop modeste pour elle-même, pourrait opposer, si elle le voulait, à l'orgueilleuse Allemagne. Helléniste consommé, et l'un des premiers au dire des bons juges, versé dans les méthodes critiques de la philologie, il a appliqué au texte si souvent remanié d'Aristote les principes de restitution et de correction dont nos voisins ont ou croient avoir le monopole. La *Politique,* la *Rhétorique,* le traité *Des parties des animaux,* d'autres ouvrages encore, ont été étudiés par lui au point de vue de la pureté et de la correction du texte, et de très heureuses conjectures, déjà devenues classiques, ont prouvé sa sagacité et sa compétence. Ce n'est pas seulement sur les mots, c'est encore sur les idées que s'est appliquée sa critique, et ses études sur Aristote comprennent des études philosophiques très intéressantes : en particulier ce qu'il a écrit sur la *Dialectique* est un morceau complet et définitif. Versé dans l'histoire des sciences en même temps que de la philosophie, il publie en ce moment même sur le principe d'Archimède des recherches où les savans eux-mêmes trouveront beaucoup à apprendre.

Le travail que nous voulons analyser aujourd'hui a pour objet de faire connaître l'histoire de la grammaire au moyen âge en publiant par extraits et en classant systématiquement avec les explications nécessaires de nombreux manuscrits perdus dans les bibliothèques, et jusqu'ici, sauf de rares exceptions, restés presque complétement inconnus. On peut dire que, grâce à M. Thurot, c'est maintenant, dans l'histoire littéraire du moyen âge, une question épuisée. Or ceux qui s'occupent d'une science n'ignorent pas combien est rare la bonne fortune de dire le dernier mot sur une question, quelle qu'elle soit. Ici, la question à la vérité est singulièrement circonscrite, et elle ne paraît pas d'un intérêt très palpitant. Que nous font les grammairiens du moyen âge, et encore les grammairiens latins, car il ne s'agit pas même de l'histoire de notre langue? Que nous font Pierre Hélie, Alexandre de Villedieu, Boncompagnus et bien d'autres illustres pédagogues de ce temps, qui sont morts sans laisser de nom après avoir fatigué et fouetté tant de générations d'écoliers barbares? Que nous font leurs théories pédantesques, leurs discussions stériles, leur grossière latinité? Devons-nous donc aujourd'hui nous remettre à l'école de ces enfans ignorans, si fiers de leur docte sophistique? N'est-ce pas pousser bien loin l'amour du passé? Et

n'est-ce pas une sorte de pédantisme que de faire avec tant de soin l'histoire de la pédanterie?

Quiconque parlerait ainsi se paierait de raisons frivoles et superficielles. Il n'y a pas de petit problème dans la science, et l'histoire de l'esprit humain en particulier ne peut être étudiée avec trop de détail et de précision. Un champ restreint et bien délimité, s'il n'a pas ces vastes perspectives qui charment l'imagination, a cet avantage de pouvoir être complétement et fructueusement défriché; on peut étudier d'une manière précise et rigoureuse ce qui échappe sur une plus grande échelle. Dans les sciences d'observation, on n'expérimente en grand qu'après avoir étudié d'abord des cas bien déterminés. Or M. Ch. Thurot nous montre très bien que son sujet, outre l'intérêt spécial qu'il peut avoir pour les personnes compétentes, a encore un intérêt général, celui de nous donner une idée juste et exacte de la culture scientifique au moyen âge. Sous ce rapport, la grammaire est une science très bien choisie. Les sciences physiques et naturelles étaient alors trop peu et trop mal cultivées pour pouvoir servir de mesure dans l'appréciation de l'esprit scientifique de ce temps. Les sciences morales, métaphysiques, théologiques, offrent un ensemble beaucoup trop vaste et indéterminé pour permettre des résultats positifs et précis, et il faudra encore bien du temps et de la patience pour débrouiller avec justice le bilan philosophique du moyen âge. Il n'en est pas de même de la grammaire. D'une part, cette science étant d'un usage pratique, le moyen âge ne pouvait pas y être absolument incompétent; de l'autre, cette science a un champ très déterminé, très positif; il est facile d'y démêler les défauts et les mérites, les décadences et les progrès. On a donc là un excellent point de vue pour faire sur la science au moyen âge une enquête impartiale et instructive.

Les résultats de cette enquête, poursuivie par M. Thurot avec un soin infini, ne modifient pas sensiblement, et justifient au contraire l'opinion que l'on se fait en général sur la science au moyen âge; mais ils la justifient par des preuves précises, renouvelées, détaillées, puisées dans les sources. Le moyen âge a eu dans la culture de la science deux grandes illusions, deux grandes maladies, qui ont stérilisé presque toutes ses recherches et souvent de grandes facultés et de grands talens, l'abus du principe d'autorité et l'abus de la dialectique. On sait cela en général, on ne le sait pas encore assez en particulier. M. Charles Thurot le prouve par de nombreux exemples. En grammaire, l'autorité, c'était Prescien et Donat, comme en philosophie Aristote. La méthode était, comme en logique et en métaphysique, la scolastique. Au lieu de recueillir les faits, c'est-à-dire en grammaire de consulter les bons auteurs et de rassembler des exemples ramenés à des règles générales, on partait d'abstractions, on définissait, on posait des problèmes, on discutait l'affirmative et la négative, on donnait des raisons pour, des raisons contre; en un mot, on

appliquait à la grammaire la dispute qui était la grande et presque exclusive forme de la méthode scientifique.

Cependant ces caractères généraux ne se rencontrent pas précisément au même degré à toutes les époques du moyen âge, et M. Ch. Thurot distingue deux périodes tout à fait différentes, ce qui est encore conforme aux idées généralement reçues, la première du IXe au XIIe siècle exclusivement, la seconde depuis le XIIe jusqu'au XIVe. Ces deux périodes sont séparées par l'apparition d'Abélard, qui paraît décidément avoir eu la plus grande influence sur toutes les parties de la science de son temps, et qui en introduisant la dialectique, c'est-à-dire la méthode de dispute, a dans une certaine mesure émancipé les esprits, mais en les assujettissant à de nouvelles chaînes, celles des mots et des abstractions. Les caractères prédominans de la première période, suivant M. Ch. Thurot, sont le respect superstitieux aux textes qui font autorité, l'ignorance du grec et de l'antiquité classique, la disposition à raisonner sur les faits au lieu de les étudier. Voici maintenant les caractères généraux de la seconde période : comme dans la période précédente on enseignait la science non pas directement et en elle-même, mais en commentant un texte qui faisait autorité. La méthode d'interprétation était singulièrement vicieuse : en expliquant leur texte, les glossateurs cherchaient non à entendre la pensée de l'auteur, mais à enseigner la science elle-même que l'on suppose y être contenue. Un auteur authentique, comme on disait alors, ne peut ni se tromper, ni se contredire, ni suivre un plan défectueux, ni être en désaccord avec un autre auteur authentique. On avait recours aux artifices de l'exégèse la plus forcée pour accommoder la lettre du texte à ce que l'on considérait comme la vérité. Dans la première période, on savait encore tracer les caractères de l'alphabet grec; dans la seconde, on n'écrit plus le grec, on le dessine grossièrement, on le lit tout de travers et on l'explique de même. L'ignorance historique et littéraire est égale à l'ignorance du grec. Pierre Hélie, parlant du consulat, confond la république, l'empire et la papauté. On expliquait les poètes anciens; mais un précurseur d'un célèbre abbé de nos jours, le grammairien Alexandre de Villedieu, s'emportait en invectives contre les poètes anciens, et à la place de ces poèmes corrupteurs il proposait comme étude à la jeunesse de bons poèmes didactiques, telles que son *Doctrinale*, poème sur la grammaire, devenu classique et étudié dans les écoles jusqu'au XVe siècle, et son *Ecclesiale*, où il avait mis en vers le rituel et le droit canon. Déjà commence l'autorité d'Aristote, qui avait été ignoré dans la première période. En même temps la dispute devient la méthode universelle; tout est remis en question, et on discute la négative des propositions les plus évidentes. Chaque argument est mis en forme; on prend toujours son point de départ dans les abstractions, jamais dans l'étude de l'usage. Il y a beaucoup de traités de grammaire où l'on ne rencontre

pas une seule citation. Il y avait, à la vérité, des grammaires élémentaires pour les petits enfans (*Donatus minor*); mais dès douze, treize, quatorze ou quinze ans, on dictait aux écoliers une métaphysique inintelligible, que l'on faisait entrer dans leurs esprits par des moyens aussi barbares que les théories dont on les accablait. *Flagro dorsa ferit rubro,* disait-on de la grammaire dans les poèmes du temps.

Cependant il ne faudrait pas croire que tout fût barbarie, subtilité verbale, commentaire oiseux, ergoterie sans portée. On sait que Leibniz trouvait de l'or dans ce fumier de la scolastique, et cette ingénieuse expression peut encore être justifiée ici. Peut-être même peut-on trouver que M. Thurot s'est tenu un peu trop en garde contre la tentation naturelle d'un auteur de faire valoir son sujet. Il est plus sévère contre les grammairiens qu'on n'est tenté de l'être en le lisant, et l'on peut supposer qu'il n'est pas sans rancune contre l'ennui qu'ils lui ont causé. Sans doute les grammairiens spéciaux sont ici meilleurs juges que les philosophes; cependant il me semble trouver dans les théories grammaticales exposées par M. Thurot plusieurs idées qui ne sont pas indignes d'admiration. Par exemple, au risque de passer moi-même pour un peu idéologue, je ne peux pas être sans quelque sympathie pour ces pauvres barbares qui avaient alors l'idée d'une grammaire générale, la même pour toutes les langues, sauf quelques différences accidentelles. Je sais que cette idée n'est plus à la mode en philologie; je sais que la grammaire générale, science abstraite et *à priori,* a été détrônée par la grammaire comparée, science expérimentale et historique; je sais enfin que l'on nie l'existence d'une grammaire universelle. Néanmoins on reconnaîtra que l'idée d'une grammaire générale a régné jusqu'au XVIIIe siècle, jusqu'au commencement du nôtre, et M. Thurot peut trouver dans sa famille même un livre classique de grammaire générale, l'*Hermès* de Harris, traduit par son oncle. Après tout, cette idée que les hommes, ayant un même esprit, un même entendement et une même logique, doivent avoir des lois communes de langage est une idée plausible et spécieuse, très tentante pour les esprits philosophiques; vraie ou fausse, elle est une pensée remarquable, et c'est un honneur pour les grammairiens du moyen âge de l'avoir eue les premiers. Ils montraient en même temps une certaine finesse à écarter les objections que cette idée soulevait naturellement, par exemple l'absence en latin et la présence en grec de l'article; on distinguait dans les parties du discours les essentielles et les accessoires. On voit qu'en grammaire comme en théologie il y a aussi des dogmes fondamentaux.

Sur d'autres points plus positifs, les grammairiens du moyen âge ont introduit dans la science des distinctions et des vues importantes qui y sont restées. Par exemple, qui croirait que cette distinction qui nous est si familière et si commode des substantifs et des adjectifs n'était pas

connue des Grecs, au moins d'une manière claire et précise? Cette distinction si heureuse appartient à nos grammairiens, et elle s'est formée peu à peu sans qu'eux-mêmes, à la vérité, eussent pleinement conscience de la nouveauté qu'ils introduisaient. Une autre idée qui appartient en propre à la grammaire du moyen âge, c'est que le verbe, dans la proposition, signifie l'affirmation. Cette idée était implicitement exprimée en logique, mais elle n'avait pas été transportée dans la grammaire par les anciens. Enfin je ne suis pas assez grammairien pour discuter ni même pour parfaitement comprendre la théorie compliquée que M. Thurot explique en détail sur les *modi significandi;* mais il me semble qu'elle témoigne d'un effort d'analyse idéologique assez remarquable, et que tout n'y est pas à dédaigner.

Au XIVe siècle, la grammaire scolastique devient encore plus barbare, plus hérissée, plus obscure, qu'au siècle précédent. « La méthode scolastique, dit avec raison M. Thurot, n'a jamais dominé plus complétement en grammaire qu'au moment où elle allait en être bannie. » Je puis sur ce point venir moi-même à l'appui de ce que dit M. Thurot; du moins ai-je eu occasion de constater, dans des études antérieures sur une autre partie de la science au moyen âge, le même phénomène que constate M. Charles Thurot. C'est dans la politique. La politique comme la grammaire, comme toutes les sciences, est au moyen âge sous le joug de la scolastique; mais sous ce rapport le XIVe siècle, quoique bien plus indépendant quant à la pensée, est bien plus asservi encore que le XIIIe à la méthode scolastique. Ockam, le plus hardi des penseurs du temps, en est en même temps le plus barbare et le plus sophistique. Saint Thomas d'Aquin est un attique à côté de lui. Je suis heureux de voir cette même pensée, que j'avais signalée ailleurs, vérifiée si à propos sur un tout autre terrain par le témoignage de M. Thurot.

Le moment arrive où les scolastiques allaient succomber partout. Partout les humanistes s'élèvent contre les scolastiques, et M. Thurot termine son livre par un résumé sommaire de cette lutte; mais hélas! dans l'enseignement classique les novateurs d'aujourd'hui seront les scolastiques de demain. Qui dirait, par exemple, que le pauvre Despautère, dont Molière se moque si plaisamment dans *la Comtesse d'Escarbagnas,* a été, lui aussi dans son temps, un novateur? Il a osé (que n'ose-t-on pas en ce monde?) substituer ses propres vers à ceux d'Alexandre de Villedieu, et prétendu remplacer le traditionnel *Doctrinale;* il a osé plus encore : il a donné en accentuation des règles contraires à l'usage de l'église; aussi lui disait-on avec indignation : « Les doyens, les chanoines, les évêques, chantent et lisent l'office suivant les règles prescrites par Alexandre, et tu as l'audace de te donner pour plus savant qu'eux! »

La méthode scolastique appliquée à la grammaire est au XVe et au XVIe siècle l'objet d'une universelle réprobation. On reprochait aux gram-

mairiens de rechercher le pourquoi des faits grammaticaux au lieu de les expliquer. « On cherche, dit Vives, pourquoi tel nom est masculin, tel autre féminin, tel autre neutre, pourquoi tel verbe est actif, tel autre déponent, comme si le même nom n'était pas masculin en grec, féminin en latin, le même verbe actif en grec, neutre et déponent en latin. » Les grammairiens humanistes prétendaient que la grammaire ne doit avoir d'autre objet que d'apprendre à écrire et à parler purement, et pour cela elle doit se contenter d'emprunter les règles à l'usage des bons auteurs. Ici, suivant l'observation juste de M. Thurot, les humanistes dépassaient le but : pour eux, le latin n'était qu'une langue classique, une langue morte, dont on devait chercher les règles dans les auteurs; mais au moyen âge le latin n'était pas une langue morte, c'était une langue vivante, la langue de l'église, de l'enseignement, de la science, de la diplomatie. Cette langue avait dû se modifier avec le temps : de nouvelles règles s'étaient introduites. Les grammairiens du moyen âge devaient tenir compte de l'usage qui s'était modifié, et des monumens littéraires dont l'interprétation était le principal objet du temps. On ne peut pas plus leur reprocher de ne point parler la langue de Cicéron qu'on ne peut reprocher aux Grecs actuels de ne pas parler la langue de Démosthène. M. Thurot défend donc contre les humanistes la latinité de ces grammairiens; seulement il pense qu'on ne saurait trop condamner leur méthode. Je ne serais peut-être pas tout à fait aussi sévère; chercher le pourquoi des choses, même par une méthode maladroite, est une entreprise louable. On ne peut pas toujours donner une raison philosophique aux faits grammaticaux, je l'accorde; mais ne le peut-on jamais? C'est une autre question, et peut-être est-ce en cherchant à tort et à travers le pourquoi des choses que nos grammairiens, semblables aux alchimistes leurs contemporains, sont arrivés à quelques heureuses découvertes. Soyons un peu indulgens pour ceux qui ont eu à traverser d'aussi tristes temps, si stériles pour la science, et qui n'ont pas eu à leur disposition les innombrables ressources d'instruction et de lumières que la civilisation répand aujourd'hui sur tous avec tant d'abondance et de générosité.

PAUL JANET.

C. BULOZ.

LE BUT POLITIQUE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

I.

Les hommes ont épuisé leur éloquence à célébrer la vanité de leurs desseins et de leurs espérances. La complication imprévue des événemens de la vie est telle que les désirs les plus légitimes et les calculs les plus plausibles sont très souvent déçus par ce qu'on appelle la fortune, et, pour éviter à notre raison et à notre orgueil une humiliation, nous avons mis l'une et l'autre à reconnaître, à proclamer l'incertitude et l'inutilité de nos efforts et à nous vanter de ne pouvoir compter sur rien. En déplorant, comme on dit, le néant des choses humaines, il semble que nous nous élevions au-dessus d'elles, nous faisant ainsi un mérite de notre impuissance. La religion, la poésie, la morale, la satire même, s'unissent pour nous entretenir du peu de confiance que nous devons mettre dans le vrai même et dans le bien. Consultez la sagesse de Salomon ou la mélancolie de Lucrèce, la piété de Bossuet ou la moquerie de Voltaire, vous vous entendrez dire sur des tons différens que nous sommes le jouet des événemens, et que les combinaisons les plus laborieuses de notre esprit ne sont qu'un piége où se prend notre amour-propre, éternel sujet de risée pour la puissance mystérieuse qui gouverne tout. Ces réflexions cependant, que se plaît à propager une philosophie chagrine ou railleuse, ne peuvent qu'encourager une résignation mère ou sœur de l'indifférence et de la

paresse. Sans doute l'expérience doit nous prémunir contre une confiance aveugle dans les conditions de notre destinée et dans les forces de notre raison. Il ne faut pas trop espérer des choses humaines, ne fût-ce que pour échapper au désespoir : il n'y faut pas trop croire de peur de tomber, au premier mécompte, dans l'incrédulité; mais la sagesse, qui sous prétexte de modestie ou d'humilité, prend à la lettre le *vanité des vanités* n'est propre qu'à énerver les courages. La foi et l'espérance sont des vertus même pour ce monde, et l'on ne gagne point en amour du bien à douter que le bien soit possible. On aurait peine à nombrer ce qu'il s'est commis d'iniquités, ce qu'il s'est toléré, maintenu, consacré, d'abus et de désordres, grâce à cette patiente conviction, qui finit par nous persuader qu'il est bon que nos meilleures pensées soient confondues par l'événement, et que l'homme a besoin de ces leçons pour ne pas trop lutter contre les succès de la force et les difficultés du bon droit. Ne voit-on pas que si l'on réussit à calmer par de tels conseils les impatiences des âmes justes et modérées, si l'on rend peu à peu les amis de l'ordre dociles à tout, si l'on paralyse les honnêtes gens par le scrupule, on ne gagne rien sur les ardens et les audacieux. On ne décourage pas l'ambition qui ne lie pas sa fortune à celle de la raison et de la vertu, et qui, satisfaite des chances que l'incertitude des choses humaines offre à sa témérité, ne craint pas de se jeter à tout risque dans la carrière, et, comme Alexandre, marche à la conquête du monde en emportant l'espérance. Ainsi l'on s'expose à ne laisser ouverte qu'aux passions la lice où se livrent les luttes que raconte l'histoire. Il faut avoir les rudes instincts ou les appétits violens de l'aventurier pour se mêler des intérêts de l'humanité, et qui sait si l'ascendant qu'on attribue si souvent à la perversité dans la conduite des affaires ne vient pas en partie de cette prédication corruptrice qui conduit peu à peu les caractères à la faiblesse, les consciences à l'égoïsme, en imposant le scepticisme à la raison?

Je me souviens qu'après les événemens qui ont terminé l'année 1851, quelques personnes pieuses, qui applaudissaient à ce qui s'était passé, se félicitaient d'y voir un démenti donné aux présomptueuses chimères de la raison humaine. Assurément la soumission d'esprit qu'une telle pensée doit produire n'a pas été étrangère à l'abaissement moral dont on se plaint d'être témoin depuis cette époque. Cette disposition à se méfier de tout ce qui enhardit l'honnête homme à l'action s'est reportée du présent sur le passé. Notre histoire depuis la fin du siècle dernier ne prêtait déjà que trop aux doutes d'une misanthropie tour à tour épigrammatique ou plaintive. La grande entreprise qui plus qu'aucune autre a

signalé la hardiesse de l'esprit humain, la révolution française, a donc été remise en cause. Tant de mécomptes, de revers, d'avortemens, étaient bien faits pour susciter un nouvel examen de ses origines et de ses motifs, et suggérer à quelques-uns des conclusions sceptiques. Les raisons ne manquaient pas pour mettre en doute soit la légitimité, soit la possibilité du succès. Ce qui a tant échoué pouvait facilement passer pour impraticable. Il est triste de se rappeler combien d'esprits sages, même élevés, se sont alors laissés aller à soupçonner ceux qui ont commencé la France nouvelle d'avoir essayé une œuvre de démence, et les mêmes hommes qui, dociles à l'injonction officielle, proclamaient les principes de 89, en sont venus quelquefois à ne plus soutenir une seule idée, une seule institution qu'eût avouée un homme de 89. La négation des principes menaçait de devenir le premier des principes. Il reste encore bien des traces de cette incrédulité politique, née d'épreuves trop fortes pour notre courage, et même aujourd'hui dans ce réveil de l'opinion publique il est facile d'apercevoir plus de mécontentement que d'espérance, plus de légitime hostilité contre des abus insupportables que de foi efficace dans les moyens de les abolir à jamais. La révolution française reste un mystérieux apologue dont on redoute d'avoir à tirer l'affabulation. On n'ose chercher comment elle doit finir, et l'on ne repousse pas avec défiance ceux qui inclinent à croire qu'elle aurait mieux fait de ne pas commencer.

C'est une des causes du bon accueil fait à un ouvrage qui en méritait un excellent, mais peut-être pour des motifs qu'on n'a pas donnés ou avec des restrictions qu'on n'a pas faites; nous voulons parler des *Mémoires de Malouet* (1). Le grand intérêt de cette utile publication est venu de ce qu'elle faisait connaître à la fois les idées modérément sensées d'un personnage honorable entre tous et les obstacles insurmontables qu'elles avaient rencontrés dans les faits et dans les hommes au début de la révolution française. On trouvait là une nouvelle occasion de suspecter la sagesse de nos pères et d'accuser de déraison ou d'impuissance dangereuse tout ce qui en politique est national sans être officiel, car toute sérieuse révolution est cela, une lutte entre le national et l'officiel.

Quoique ces mémoires embrassent toute la vie de Malouet, qui fut avant d'entrer à l'assemblée constituante un administrateur recommandable, ils ne s'emparent de l'attention qu'au moment où l'ancien intendant de la marine est jeté dans la politique. Avant cette époque, une certaine modestie, qui s'unissait chez lui à des

(1) *Mémoires de Malouet*, publiés par son petit-fils le baron Malouet, 2 volumes; Paris, 1868.

opinions décidées, peut-être aussi un goût littéraire assez répandu de son temps, l'ont empêché de donner sur sa personne et son existence ces détails familiers et ces traits de réalité qu'on recherche de préférence dans les mémoires, et, malgré quelques documens précieux pour l'histoire administrative et coloniale, on se hâte de gagner le moment où, devenu un des personnages du grand drame, il serrera la vérité de plus près et animera par des détails plus vivans un plus pathétique récit. Ce n'est pas qu'on doive s'attendre à trouver de grandes nouveautés : une partie des faits les plus importans avait déjà été portée à la connaissance du public soit par les soins de Malouet lui-même, soit par d'autres écrivains; mais ils sont ici rapprochés avec plus d'ordre, spécifiés avec plus de précision, et, sans compter les utiles notes de l'habile éditeur, qui a porté dans un travail à l'honneur de son aïeul un soin religieux et une exactitude exemplaire, la narration est éclaircie et complétée par des réflexions où ne manque pas la sagacité politique, où brillent une sincérité et une impartialité bien rares chez un homme qui a vécu au cœur des orages d'une révolution.

Ce qu'il raconte presque exclusivement, c'est l'histoire de son parti. On sait quel était ce parti, si ce nom peut être donné à un petit nombre d'hommes qui ont plutôt pensé qu'agi de même, et qui, plus souvent séparés que réunis, ont avec plus de constance que de succès cherché à servir de lien entre les amis du roi et les amis de la révolution, sans jamais réussir à vaincre ni les dédains des uns, ni la froideur des autres, souvent plus appréciés de ceux qu'ils voulaient désarmer que de ceux qu'ils voulaient servir. J'ai vécu dans ma jeunesse avec des hommes de son temps que Malouet pouvait regarder comme des adversaires, et je n'en ai pas vu qui ne rendissent hommage à son esprit, à son caractère, à son courage.

L'opinion qu'il soutenait et celle que soutenaient ses amis, celle de Mounier, de Lally, de Bergasse, de Clermont-Tonnerre, celle de Necker et de Montmorin, quoique diverse dans ses nuances et difficile à réduire en système, ne l'est pas à caractériser. Ils étaient royalistes, mais royalistes constitutionnels, et le temps n'est pas assez éloigné où ce titre trouvait faveur dans le public, où la charte de 1814 paraissait capable de satisfaire et de terminer la révolution, à laquelle du moins elle pouvait offrir un long répit et une halte honorable, pour que cette opinion, même timidement conçue, ne recommande pas ceux qui l'ont professée à l'estime des hommes éclairés. La plupart de ceux dont je parle désespérèrent de bonne heure de la révolution; mais généralement ils désavouèrent ses actes plutôt que ses principes. Forcés d'opter entre le roi et la constitution, ils auraient, je n'en doute guère, opté pour le roi; mais ils

voulaient sincèrement unir l'un et l'autre. Un écrivain judicieux (1) a fait une intéressante histoire du règne de Louis XVI pendant le temps où la révolution pouvait être évitée. Ce thème a été repris récemment dans plus d'un ouvrage distingué. Je n'examine pas quelle en est la valeur; je dis seulement que ce n'était pas la thèse qu'auraient soutenue Malouet et la plupart de ses amis, du moins en 1789. Antérieurement c'était sans doute la pensée de Necker; mais cette pensée, eût-elle été fidèlement acceptée par un roi capable de conserver à son ministre la force nécessaire pour l'exécuter, n'aurait abouti qu'à l'abolition des abus, à l'amélioration des lois, à la régularité administrative dans la monarchie, mais point à une constitution, je veux dire à un système d'institutions qui assurent la liberté politique. Or que dit Malouet? « Le parti populaire... réduisit la question au plus simple terme : *Nous voulons la liberté*, et à cette parole qui fut bientôt consacrée, des millions de voix répondirent : Nous la voulons. Voilà toute la force, toute la magie de la révolution. Il n'y a pas eu d'autre conjuration. Rien n'a plus d'empire sur la multitude qu'une idée simple et positive, lorsqu'elle répond à ses goûts, à ses besoins : *Nous voulons la liberté*... Tout le monde, sauf un très petit nombre, ayant voulu la liberté, il avait fallu se ranger de l'un ou de l'autre côté. »

Il importe d'insister sur ce point, car il ne manque pas d'écrivains qui, sans même être payés pour le dire, soutiennent que la liberté doit être rayée de la liste des principes de la révolution, et que nos pères n'ont risqué leur repos, leur fortune, leur vie, leur mémoire, qu'ils ne se sont épuisés en efforts gigantesques, enfin n'ont ébranlé le monde que pour donner à Cambacérès la faculté de découper dans Pothier les articles d'un code civil. On n'oserait citer les imposantes autorités que cette thèse a recrutées dans ces dernières années; mais ceux qui la défendent ne peuvent compter parmi les leurs les *impartiaux* ou les *feuillants* de 1790. Ceux-là ne faisaient pas si bon marché de la liberté.

Les censeurs les plus sévères de Mirabeau (et les plus sévères ne sont que justes) ne l'ont jamais accusé d'avoir fait, même en pensée, le sacrifice de la liberté. Il a pu se tromper en partageant, en exagérant l'idée si générale alors de la fonder avec le concours actif de la royauté; mais, comme l'a dit heureusement Lafayette, qui n'était pas son ami, pour aucun prix il n'eût soutenu une opinion qui eût détruit la liberté et déshonoré son esprit. Mirabeau et ceux qui, ainsi que Malouet, nous le savons aujourd'hui avec certitude, étaient du parti de son intime pensée ambitionnaient pour

(1) M. Droz.

leur pays quelque chose comme le gouvernement de l'Angleterre. Lui-même avait écrit en 1784 que c'était pour les autres nations européennes la révolution à laquelle devait tendre la philosophie (1). C'était donc une révolution; ce n'était pas une de ces réformes administratives ou financières que dans un moment favorable peut accorder le bon plaisir royal. La constitution britannique était une abdication qu'on ne pouvait obtenir en pleine paix, par le raisonnement et la persuasion, de la monarchie de l'ancien régime. Il y fallait la nécessité. Or en ce genre la nécessité ne se manifeste aux rois que par la force.

Mais du moment que la force entre en scène, dès qu'il s'agit de révolution, les passions grondent et les périls commencent. Certes nul plus que nous n'est convaincu que la révolution française a été perdue par des accidens malheureux, par des fautes qu'on pouvait éviter, par des excès et des violences qu'on devait s'interdire ou réprimer : je ne crois, grâce au ciel, à la nécessité d'aucun crime; mais un temps d'épreuves, un temps d'efforts et d'angoisses rude à passer : voilà ce qui dans tous les cas devait être forcément affronté. On ne saurait se flatter de passer du pouvoir absolu à la liberté comme d'un palais dans un autre, et, ainsi qu'on l'a dit, c'est un présent dont il faut payer le prix aux dieux.

Nous ne voulons donc ici établir qu'une chose, c'est que ceux même qui de bonne heure ne voulaient que la constitution d'Angleterre ne se promettaient pas, ne pouvaient se promettre d'éviter la révolution.

II.

Ne raffinons pas sur le but de la révolution : il s'exprime par deux mots que je lis dans Montesquieu, deux mots que je lis dans Turgot : la liberté et l'égalité. S'il faut en croire quelques beaux esprits, ce sont deux choses à séparer, et la France a fait d'elle-même cette séparation; elle tient à l'égalité, elle ne tient pas à la liberté. Alors elle aurait eu grand tort de se mettre en frais d'une révolution. Ce n'est point l'égalité, je veux dire les lois civiles et les formes administratives destinées à lui servir de garanties, qui a exigé de si grands et de si cruels efforts; elle a peu coûté à obtenir, et la royauté n'avait pas besoin d'être beaucoup pressée pour la réaliser d'elle-même. C'est la liberté qui ne pouvait être arrachée que par la force; c'est elle qui, il y a plus de trois quarts

(1) Lettre à Chamfort, l. XIV.

de siècle, comme encore aujourd'hui, demandait aux rois et aux peuples ces vertus généreuses que Dieu ne leur donne guère.

Et à la difficulté d'en être digne s'ajoutait celle d'en bien comprendre les conditions. C'était peu de vouloir être libre, il fallait savoir ce que c'est. Longtemps le premier mouvement des peuples les a portés à chercher leur liberté dans le passé, espérant l'y retrouver comme un bien perdu et la refaire avec des souvenirs. Vaine espérance! si la liberté politique a été découverte dans les bois de la Germanie, nos aïeux l'y ont laissée. La liberté, en France du moins, n'est point historique. Quelques efforts impuissans, clair-semés dans sept ou huit siècles, pour obtenir quelques garanties toujours refusées, éludées ou abolies, ne suffisaient pas pour constituer à une nation ces droits héréditaires qui lui permettent de rattacher ses progrès à ses traditions, et d'employer le respect du passé aux réformes de l'avenir. Force était donc de chercher les formes mêmes de la liberté dans les exemples de l'étranger ou dans les théories des publicistes; il fallait qu'elle vînt du dehors ou de la philosophie. Tout le monde sait que le XVIIIe siècle français se crut philosophe par excellence. Il était donc naturel qu'il puisât ses institutions dans les idées plutôt que dans les faits. *Le Contrat social* de Rousseau et *le Phocion* de Mably étaient plus familiers aux esprits de nos pères que la constitution britannique. On avait oublié, au point de paraître l'avoir ignoré toujours, qu'il suffisait de passer un bras de mer pour apercevoir un peuple dont l'histoire a prouvé maintes fois qu'il tient la royauté héréditaire pour un moyen de gouvernement dont il dispose; un peuple qui, pour reconquérir ou venger ses droits, avait plus d'une fois pris les armes; un peuple qui du père et du fils, tous deux rois, avait immolé l'un et détrôné l'autre pour faire foi de son indépendance; un peuple qui, ayant demandé la liberté tour à tour à la république et à la monarchie réformée, en avait donné successivement la cause à défendre, d'abord au plus grand de ses poètes, puis au plus grand de ses philosophes (1); un peuple enfin qui, sous le règne d'une femme, avait humilié la plus grande monarchie du continent, et, guidé par un orateur éloquent, rivalisé de puissance et de conquête avec le plus grand général du dernier siècle.

Des événemens récens avaient contribué à effacer dans le public des impressions plus vives peut-être dans la première moitié du siècle. L'Angleterre venait d'avoir ce malheur que, les préjugés nationaux se rencontrant d'accord avec ceux de son roi, elle prît dans le conflit avec l'Amérique le rôle de l'oppresseur. Ses adversaires

(1) Milton et Locke.

cette fois avaient la liberté de leur côté. Et quelle liberté? Celle d'un peuple nouveau qui, sur une terre vierge, semblait recommencer la société et attester, en proclamant ses droits sous une forme abstraite, les droits naturels du genre humain. La révolution américaine ressemblait à ces scènes primitives de la société naissante, telles que nous les montraient les théories modernes, jurant le pacte originel sous la voûte du ciel étoilé. Par le langage, par les idées, on eût dit la formation d'une cité imaginaire dans la liberté spéculative, et l'élite de la France, guidée par Lafayette, revenait, en montrant ses blessures, témoigner que son sang avait coulé pour une réalité. Ils l'avaient vu de leurs yeux cet idéal de la liberté.

Faut-il donc s'étonner si, de ces deux modèles, le modèle britannique avait perdu quelque chose de son relief et de ses couleurs, et si les élèves de Franklin et de Turgot tournaient leurs yeux vers Philadelphie plutôt que vers Londres? Sans compter les ressentimens que de terribles guerres avaient laissés dans les cœurs français et une sorte de répugnance patriotique à porter envie à de récens ennemis, tout ce cortége d'abus inévitables, d'impostures autorisées, d'intrigues et de corruptions avouées d'une société vieillie qui se dénonce elle-même à sa propre tribune, cachait aux regards clairvoyans le fond de liberté réelle et de perfectibilité politique que contenait la constitution vivante de l'Angleterre, et un jeune membre de l'assemblée constituante, le vicomte de Noailles, pouvait, avec une naïve assurance, dire après le 14 juillet à l'ambassadeur d'Angleterre : « Savez-vous bien, mylord, que de cette affaire-là votre pays pourrait bien devenir libre aussi? »

Mais enfin quelques hommes plus judicieux ou plus modestes tenaient un autre langage. Il y avait de bons esprits qui, à défaut d'une expérience nationale, ne répudiaient pas l'expérience étrangère. Ceux-là pensaient dès lors ce que leurs pareils ont pensé vingt-cinq ans après. Ils souhaitaient, ils auraient conseillé de transporter en France la constitution anglaise. Soit, donnons-leur acte de leur sagesse, et plût au ciel qu'elle eût été écoutée! Mais franchement pouvait-elle l'être? Eux-mêmes ne pouvaient le croire; à peine osèrent-ils le dire. Necker, pour l'avoir proposé en termes indirects et vagues, perdit en peu de temps l'oreille du prince et du peuple. Mounier et Lally, pour l'avoir pensé plutôt qu'affirmé, se crurent inutiles au bout de deux mois, et desertèrent la cause sans l'avoir plaidée. Malouet resta à peu près seul, longtemps laissé à lui-même, sans espoir d'être écouté ni consulté, et enfin le plus audacieux des hommes, Mirabeau, dissimulant sa sagesse, feignant et provoquant les passions qui la rendaient impuissante, désavouait

à toute heure les sentimens et les principes qu'il aurait voulu inculquer à sa patrie. C'était donc œuvre bien difficile, témérité bien hasardeuse, que d'essayer de convertir les admirateurs de Rousseau et de Franklin, les vainqueurs du 14 juillet, aux idées de Somers et de Burnet, et de ramener la révolution de 89 à la révolution de 88. C'est qu'en effet, outre des préventions patriotiques, de grandes ignorances, mille vanités nationales, on rencontrait encore une objection spécieuse, l'impossibilité tant alléguée d'adapter à une nation les institutions d'une autre. On la rencontre encore, et le temps, au lieu de la vieillir, l'a remise à neuf. Au moment où l'on aurait eu à la combattre, Burke lui-même, la confirmant à sa manière, n'allait-il pas, dans son célèbre ouvrage, présenter la liberté anglaise comme un modèle inimitable, comme un résultat historique qui ne peut pas plus s'emprunter que l'histoire, comme une sorte de noblesse héraldique qu'on ne saurait se donner à volonté, comme des armoiries qu'on n'usurpe pas?

Mais je veux qu'on pût vaincre ces obstacles (et on ne l'a pas même essayé), il y en a un, il faut bien le savoir, qui était invincible : c'est celui qui força le peuple anglais de rompre avec les Stuarts. Qu'on y réfléchisse; il s'agit de rajeunir, de dénationaliser une vieille royauté, de faire des héritiers de Louis XIV des successeurs de Guillaume III. Je le demande encore, était-ce possible? Représentons-nous bien la proposition que ces royalistes si respectueux, si dévoués, auraient eu à porter à Louis XVI, à la reine, à sa famille, à son parti, aux maîtres de ce palais de Versailles où se lit en lettres d'or sur un plafond olympien ces paroles sacrées : *Le roi gouverne par lui-même!* Il fallait dire au roi, pourvu qu'on fût sincère et qu'on ne voulût pas le payer d'illusions :

« Nous venons vous offrir un gouvernement où, suivant le premier des écrivains politiques, *la république se cache sous la forme de la monarchie* (1); ce qui veut dire qu'avec ce régime non-seulement vous n'aurez plus la faculté de disposer en maître du trésor public ni de la liberté de vos sujets par l'exil ou la prison, mais les lois ne seront plus l'expression de votre volonté; vous les recevrez toutes faites de deux assemblées que vous n'aurez pas choisies. Vous aurez, il est vrai, un droit de *veto*, mais à la condition que vous n'en userez jamais. Aucune de ces deux assemblées ne délibérera à votre commandement, car vous n'aurez pas même l'initiative des lois, et, pour obtenir seulement que votre opinion se produise dans une des chambres, il faudra qu'un de leurs membres se l'approprie et la propose en son nom.

(1) *Esprit des Lois*, l. V, XIX.

« Vous compterez pour cela sur vos ministres; on vous dira que vous êtes maître de les choisir, mais ce choix sera toujours forcé. Non-seulement vous ne serez pas libre de les prendre dans tel ou tel parti, mais, dans le parti où vous devrez nécessairement les prendre, l'homme que vous devrez désigner pour premier ministre vous sera imposé, et ce sera souvent l'homme qui aura attaqué avec le plus d'éclat et de persistance vos principes, votre conduite et vos amis.

« On vous dira que vous pouvez renvoyer vos ministres, et ce ne sera pas vrai : ce sera l'assemblée élective qui les renverra malgré vous, et, si vous tentez de les éloigner ou de les garder malgré elle, vous serez obligé de la dissoudre; mais après une lutte laborieuse semée d'ennuis et de dégoûts de toute sorte, si la nouvelle chambre élective persiste, vous serez contraint de lui céder.

« On vous dira encore que vous avez le droit de paix et de guerre, et ce ne sera pas vrai davantage. Vous ne ferez la paix, vous ne ferez la guerre que si l'opinion publique ou tout au moins la chambre qui la représente le veut.

« Et ne croyez pas qu'au moins libre dans votre vie privée, dans votre famille, dans votre cour, vous pourrez vous y dédommager en paix des soucis et des contraintes de votre vie publique; d'abord vous ne pourrez composer à votre gré tout votre entourage : on exigera de certains choix, de certaines exclusions, et du dehors viendra jusqu'à vous la clameur d'une presse bruyante, épiant, signalant avec scandale vos habitudes, vos paroles, vos actions, vos plaisirs, vos amitiés, et la plume satirique du premier venu vous dénoncera à votre peuple et au monde avec une insolence presque toujours impunie.

« Voilà le gouvernement monarchique, la royauté inviolable que nous venons vous offrir, et, dans le seul pays où elle ait été établie, l'institution a eu pour double sanction le châtiment de deux rois, l'un mort sur l'échafaud, l'autre en exil. »

On ne peut douter de l'accueil qui attendait une telle proposition, si elle eût été faite avant le 14 juillet. Lorsque aucun trouble menaçant n'avait encore éclaté, elle aurait paru l'insulte du délire. Si elle était venue à la suite des agitations révolutionnaires comme un moyen de conjurer de tumultueuses violences, elle aurait été regardée comme une humiliante concession, comme une reconnaissance de la révolution triomphante, et n'aurait pas obtenu au début des troubles même le semblant d'acceptation accordé, après trois années de disgrâce et d'anxiété, à la constitution de 1791. Plus de vingt ans écoulés, après tant d'épreuves et de leçons propres à éclairer l'orgueil et à calmer le ressentiment, le roi Charles X, ce

prince affable, si peu fait pour la tyrannie, disait encore qu'il aimerait mieux descendre du trône que d'être roi aux conditions d'un roi d'Angleterre. Et, sans remonter aussi haut, n'est-ce pas là ce même gouvernement parlementaire traité avec tant de dédain par ceux qui, ne pouvant invoquer des droits séculaires, ne doivent regarder la royauté que comme une heureuse aventure? La France ne s'est-elle pas entendu dire insolemment qu'elle n'en était pas digne, et que, pour oser y aspirer, il fallait absolument descendre des compagnons d'Hengist, de Canut et de Rollon?

Il faut donc le reconnaître, ceux en bien petit nombre qui auraient voulu que la constitution empruntât davantage à l'expérience et à l'histoire n'étaient en mesure de faire accepter leurs conseils ni sans la révolution, ni à la révolution. Ils le sentaient si bien que leur première idée fut de se retirer; quelques-uns l'exécutèrent. Aucun ne fit dans les premières années un effort direct, suivi et concerté pour faire prévaloir une opinion qui avait besoin, pour triompher, de devenir momentanément absolutiste ou révolutionnaire. Ils n'ont tenté sérieusement quelque chose qu'au mois de janvier 1791, au moment où, par une illusion assez naturelle, on mit un reste d'espérance dans l'intervention de Mirabeau. Encore est-il probable qu'en traitant avec lui la cour songeait plutôt à l'annuler qu'à l'écouter; on tenait plus à sa complaisance qu'à ses conseils. Jusque-là comme après sa mort, le projet des partisans d'une monarchie à l'anglaise, moins différent au fond et pratiquement qu'il ne le paraît de celui des constitutionnels de 91, aurait eu besoin du concours actif et sincère de ceux que les uns comme les autres auraient voulu sauver. A cette condition seulement, les premiers pouvaient négocier avec les seconds; à cette unique condition, ils pouvaient essayer de désarmer, de rassurer ceux dont ils redoutaient la défiance et l'inimitié. Or cette condition vitale, impossible de la remplir; ils ne disposaient ni du côté droit de l'assemblée, ni de ce qui restait de la cour. Malouet compte avec dépit le peu de voix qu'il pouvait apporter avec lui à la coalition des hommes modérés. Il était condamné à faire les affaires du roi sans les royalistes. Et le roi lui-même, Malouet en pouvait-il répondre? Tout ce qu'il en peut dire, le voici : « Toutes mes espérances se fondaient sur l'opinion que j'avais du roi et de ses ministres, qui ne prétendaient point au despotisme; ils n'auraient su qu'en faire, s'ils avaient pu y atteindre. » Sérieusement est-ce sur la foi de cette opinion négative et quelque peu méprisante qu'il aurait pu dire aux constitutionnels : « Je me porte la caution du roi? » Suffit-il qu'un roi qui, jadis absolu, ne s'est jamais pris pour un despote ne prétende pas à le devenir, pour qu'il soit prêt à subir la liberté?

Un seul instant Malouet et ses amis ont-ils pu se flatter que le roi fût avec une conviction sincère, éclairée, ferme, du même avis qu'eux? Un seul instant ont-ils pu douter qu'il ne prêtât aussi facilement l'oreille à toute proposition spécieuse de le faire rentrer dans la plénitude de sa souveraineté? Un seul instant ont-ils pu s'assurer que les armes qu'ils pourraient lui fournir ne seraient jamais tournées contre eux? Ils voulaient une monarchie constitutionnelle, et il ne leur manquait qu'une chose, un monarque constitutionnel.

Le malheur et la mort ont sanctifié Louis XVI, ou plutôt il a lui-même rehaussé ses malheurs et consacré sa mort par de hautes et touchantes vertus; mais sa conduite comme roi ne peut être absoute par l'histoire. Avec ses croyances, ses scrupules, ses principes, il n'aurait dû opposer aux sommations de la révolution qu'une résistance à outrance, ou si, découragé par l'inutilité d'un tel effort, il voulait interroger sa conscience, il devait reconnaître ce que disent de lui ses plus zélés panégyristes, qu'il avait toutes les vertus de l'homme privé, — et alors il lui restait un recours assuré, c'était la vie privée. L'abdication était le moyen certain d'accorder sa conscience et sa conduite. Il ne paraît pas que l'infortuné y ait un moment pensé. Sa famille et sa patrie y auraient gagné de grands malheurs et de grands crimes de moins. Pour cela, il aurait fallu ne se croire qu'un homme. Le préjugé qu'on peut appeler le préjugé de roi n'est pas le moins dangereux de tous. C'est lui qui, perpétué par la triste éducation donnée depuis cent ans aux princes de sa maison, persuada au scrupuleux Louis XVI que l'honneur de sa race l'obligeait à violer la loi sociale par des intelligences secrètes avec l'étranger, la loi morale par la dissimulation et le mensonge. On peut ne pas appeler ces deux actions d'un nom sévère; mais à coup sûr elles ne sont pas de la vertu.

Ainsi le caractère et la conduite du roi réduisaient tous les honnêtes gens qui voulaient concilier la dynastie et la liberté, la monarchie et la révolution, à se persuader, malgré l'évidence, que cette conciliation était facile, à s'en faire à eux-mêmes l'illusion, à l'imposer aux autres. D'abord Malouet et Lally, puis Lafayette et Larochefoucauld, puis Mirabeau et Talleyrand, puis Lameth et Barnave ont été poussés à prendre pour base d'opération, dans la plus périlleuse des entreprises, une hypothèse à laquelle ils ne pouvaient croire, et à prétendre dompter une révolution formidable à l'aide d'une fiction constitutionnelle, quand la constitution n'existait pas, et dont l'artifice, difficile à maintenir même alors qu'elle eût existé, n'était accepté ni du roi ni du peuple.

M. de Lafayette a expliqué avec autant de netteté que de fran-

chise, dans un morceau sur *la Démocratie royale* (1), la combinaison subtile sur laquelle reposait la politique compliquée des constitutionnels comme lui. Je le cite parce que nul n'a été obligé de la mettre en pratique avec plus de suite, plus de difficultés, plus de dévoûment que lui, et nulle part on n'aperçoit mieux que dans ses écrits sur quelle zone étroite et mouvante étaient obligés de marcher les grands citoyens de 89 entre les deux abîmes qu'ils voyaient ouverts sous leurs pas. Et le plus triste, c'est que cette hasardeuse conduite était forcée, la seule raisonnée, la seule possible, du moment que l'on voulait la liberté sans avoir la volonté ni la puissance de créer un roi ou une république. On ne pouvait que choisir entre ces deux partis, tâcher, comme Lafayette, de persuader aux Tuileries par l'argument de la nécessité qu'il fallait accepter et vouloir la révolution, et de persuader au peuple qu'on y avait réussi, ou, comme Mirabeau, tenter d'opérer une conviction analogue par l'argument du machiavélisme, et dissimuler ce secret malheureux par l'hypocrisie révolutionnaire; — dans un cas, faire violence sans l'avouer à la royauté et l'amener à la révolution par la crainte de la révolution même; — dans l'autre, l'associer à un ténébreux complot et obtenir d'elle quelques sacrifices à la révolution en échange du plaisir d'humilier ses auteurs. Je ne sais lequel de ces deux plans la royauté aurait pu trouver le plus honorable; mais je crains fort qu'ils ne fussent tous deux chimériques, et le plus chimérique était, je crois, le plus odieux.

Qui peut ne pas admirer Mirabeau? qui peut même se défendre d'une certaine sympathie pour je ne sais quelle élévation mêlée à ses bassesses, pour je ne sais quelle grâce que le cynisme même ne peut effacer? Il est généreux, perfide, grossier, charmant; il effraie, il dégoûte, il séduit. L'affectation n'a pas détruit en lui le naturel; l'artifice lui a laissé tout le feu de la passion; ses petitesses ont respecté sa grandeur. Dès qu'on le voit paraître sur la scène de l'histoire, il semble seul entre tous avoir eu le génie de la politique. On s'efforce d'oublier les misères de sa vie passée, comme on voudrait croire qu'il les a lui-même oubliées pour jamais, et qu'enfin remis à sa place, sentant son âme grandir avec sa fortune, il apporte un homme nouveau à des destinées nouvelles. Malheureusement M. de Lamarck ne nous a pas permis de conserver cette illusion. Les souillures de l'écrivain mercenaire se retrouvaient dans le cœur de l'homme d'état. Chose plus étrange encore peut-être, les misérables paradoxes du déclamateur médiocre se font jour encore dans l'esprit de l'orateur politique. Je n'ai jamais pu partager

(1) *Mémoires*, t. III, p. 191.

l'admiration qu'inspirent à quelques-uns les subtils et pervers conseils que Mirabeau vendait avec tant de solennité à Louis XVI, à la reine, plus heureuse encore de l'avilir que de le gagner. On croirait par momens lire les rêveries d'un littérateur subalterne qui n'a pas pratiqué les hommes, et qui croit que, pour vaincre les passions, la corruption suffit. Comment se figure-t-il, lui, le génie de 89 personnifié, qu'on puisse acheter la révolution française? Comment lui, cet observateur si clairvoyant de la nature humaine, peut-il se flatter de convaincre la timide honnêteté de Louis XVI, de soumettre la fierté de Marie-Antoinette, et de se rendre maître de leur esprit au point de les entraîner sous sa conduite au milieu des plus grands périls? Le cardinal de Retz était moins insensé de croire qu'il séduirait Anne d'Autriche. En vérité, on serait tenté quelquefois de supposer que Mirabeau s'inquiétait peu de la royauté et de la révolution, et ne songeait plus qu'à gagner son salaire.

Mais qu'on essayât de rallier la cour à une politique loyalement constitutionnelle comme Lafayette ou tortueusement libérale comme Mirabeau, l'effort devait échouer également. C'était une lutte engagée de part et d'autre par la défiance, et qui ne devait qu'accroître encore, irriter encore la défiance. En cachant celle que provoquaient les préjugés de la cour et ceux du peuple, on ne faisait qu'aliéner davantage ceux qu'on ne persuadait pas, et les ressentimens s'aigrissaient des deux côtés. Les conciliateurs de toute nuance, les modérateurs de toute origine, compromis par les espérances qu'ils avaient feint de concevoir, soupçonnés pour une sécurité qu'ils n'avaient pas, virent s'éloigner d'eux le peuple révolutionnaire, et le parti de 89 se fendit en deux fractions séparées par un abîme bientôt rempli de sang jusqu'au bord.

Il ne faut jamais excuser le mal, mais on peut l'expliquer. Je crois donc, avec un éloquent et courageux écrivain, que la source première de tout ce qui a égaré et souillé la révolution française, c'est la défiance, une défiance profonde, opiniâtre, implacable. La royauté ne croyait voir dans les auteurs de la révolution que des traîtres; pour le peuple, la trahison se cachait aux Tuileries. Et disons-le avec douleur, d'un côté la défiance était naturelle, de l'autre elle était fondée. Assurément, lorsque l'immense majorité des constituans protestait qu'ils voulaient la royauté et le roi, ils disaient plus vrai que le malheureux prince en prononçant sa déclaration du 18 avril 1791 ou en faisant écrire la dépêche du 23; mais lui ne pouvait les croire, eux ne pouvaient le dénoncer. De là une situation d'une fausseté irrémédiable. Là est le mal, le mal mortel. On le cherche dans les institutions, on s'en prend à la constitution de 1791. Si la constitution a désarmé le pouvoir royal, la cause

en est la défiance qu'il inspirait. En temps de révolution, on est d'ailleurs trop porté à exagérer l'importance des mesures législatives. Si la royauté a subi les derniers outrages, les dernières violences, ce n'est pas la faute des lois : elle ne manquait pas des moyens de repousser l'agression et de la vaincre. Elle manquait de la puissance d'user de ces moyens. Elle ne la trouvait ni en elle-même, ni autour d'elle. En elle-même et autour d'elle, elle ne trouvait que la défiance, et ce sentiment, la constitution l'exprimait et ne le créait pas.

Rien de plus évident : le pouvoir exécutif était trop faible. La constitution l'avait fait à la fois trop faible et trop indépendant. Avec les idées de Malouet, de Mirabeau, l'assemblée l'aurait fait plus fort et plus dépendant; elle aurait attiré le gouvernement à elle. Aurait-elle par là réconcilié la royauté et ses entours avec la révolution? On en peut douter. Rien n'est indomptable comme les préjugés qu'on regarde comme des devoirs. Ils sont sous la double garde de l'orgueil et de la conscience. Comment supposer qu'on pût sans danger rendre au côté droit une ombre d'appui, lui donner une part d'influence, lorsqu'un de ses plus graves écrivains imprimait deux ans plus tard que M. Malouet *méritait d'être pendu?* Et voici quelque chose de mieux. Vingt ans se passent, et l'empereur Napoléon, que Malouet servait avec fidélité, lui reproche gravement d'*avoir coopéré à la ruine de l'ancienne monarchie* (1).

« La démocratie et toutes ses fureurs, dit Malouet, sont nées des prétentions irritantes de l'aristocratie. » La vérité me force d'ajouter : et des préjugés de la royauté, ce qui n'excuse en rien *les fureurs* de la démocratie. La défiance a envenimé tous les cœurs, et dans ceux où les passions dominent, elle a déchaîné la haine et la peur. La peur s'est servie de la haine pour se défendre; la haine s'est servie de la peur pour se venger. Voilà la source de tous les crimes politiques; puis, comme ces sortes de crimes ont ce caractère d'avoir besoin plus que tous les autres d'hypocrisie, on a inventé après coup une raison d'état pour les motiver. Cela s'est vu dans tous les temps.

C'est torturer l'histoire et la morale que d'essayer une apologie de la terreur. Il n'y a pas de sophisme, il n'y a pas de mensonge qui puisse prévaloir contre la conscience de l'humanité. Les livres odieux où l'on essaie de défendre ce qui défie toute défense ressemblent à ces peintures du Vatican que des papes ont commandées en l'honneur de la Saint-Barthélemy. C'est l'art qui se pervertit au service du crime. La terreur est pour la révolution française la tache

(1) Lettre au ministre de la marine du 3 octobre, *Correspondance*, t. XIV.

de sang que lady Macbeth ne peut effacer; du moins ne rendons jamais le présent complice du passé. Souvenons-nous d'un noble exemple. Nous avons tous vu une révolution téméraire qui, née dans un orage, pouvait réveiller de funestes passions. Qu'a-t-elle fait? Dès le premier jour, elle a aboli le serment et la peine de mort. Elle a donné ainsi une sauvegarde à l'honneur et à l'humanité. Les républicains qui ont fait cela, la peur et la haine ne les inspiraient pas.

III.

Ainsi les fautes des partis ne sont pas éternelles, et il dépend toujours des hommes de s'éclairer et de dominer leurs passions par leurs lumières. Les difficultés sous le poids desquelles a succombé la vaillante sagesse de nos pères viennent d'être relevées et mises tellement dans leur jour, qu'on pourra les supposer équivalentes à des impossibilités. Cela paraît ainsi, lorsqu'à une certaine distance des événemens on n'observe que les situations générales qui ont abouti à un désastre. Les causes qui l'ont produit paraissent de loin irrésistibles. On ne raisonne que sur les événemens donnés, et les causes générales, en étant données également, paraissent amenées par la fatalité, puisqu'un lien nécessaire unit la cause à l'effet; mais les causes générales ne font pas tout en ce monde. La critique historique du temps est portée à ne voir qu'elles. Elle a tort et s'expose ainsi à bien des erreurs quand elle raconte le passé. Elle en commettrait de plus graves encore, si elle venait à diriger seule les hommes dans l'action. Outre les causes générales, il y a des causes secondes, des causes accidentelles et particulières, les unes fortuites, les autres volontaires. Les écrivains et les politiques d'autrefois faisaient le plus grand cas de la fortune. Ils exagéraient sa part, qu'on a tort aujourd'hui de réduire à rien. Il serait facile, dans le détail, de montrer que la révolution française a eu du malheur. Le malheur en ce sens vient du hasard, c'est-à-dire de causes qui ne sont point de l'ordre des causes politiques. Ces causes sont souvent des causes libres. La détermination d'un individu peut rarement être humainement prévue, du moins avec certitude, et, quand elle a été prise, elle paraît fatale comme tout fait accompli, qui n'est fatal qu'en ce sens qu'il est irrévocable; mais la vérité est que chacun a agi librement, quoiqu'il ait agi en vertu des vues de son esprit et des inclinations de son cœur, en partie déterminées par les antécédens de sa vie. Quel que soit l'empire de ces circonstances, on doit tenir toute résolution

pour libre, puisque personne ne saurait démontrer qu'elle n'aurait pas pu être autre qu'elle a été. C'est là ce qu'il ne faut pas oublier quand on juge l'histoire, et encore moins quand on agit pour l'histoire. On doit résister à la tentation facile de ne se croire à aucun degré responsable des événemens. On n'est jamais plus porté à le faire qu'en temps de révolution, et je crois au contraire que c'est en temps de révolution, alors que les règles et les coutumes, digues ordinaires de l'action, sont emportées, que l'intelligence et la volonté des individus exerceraient le plus d'influence et modifieraient le plus puissamment les faits, si les hommes ne choisissaient d'ordinaire ce moment pour abdiquer devant la force des choses. Comme nous le disions en commençant, toutes les doctrines de fatalisme ne laissent de liberté qu'aux passionnés et aux audacieux.

Il faudrait suivre pied à pied la révolution française pour appliquer ces idées à son histoire. Il faudrait l'étudier homme par homme, événement par événement, pour essayer de déterminer quelle a été la part dans chaque résultat des accidens ou des fautes, et, même avec cette étude sérieusement faite, le jugement serait bien hardi à prononcer. Toutefois ceux de mon âge ont vu six révolutions, une en 1814, deux en 1815, une en 1830, une en 1848, une en 1851. Il n'en est aucune qui n'ait eu des causes générales, aucune dont on ne prouvât qu'elle pouvait être évitée. Pourquoi n'en serait-il pas de même des crises de la première période de la révolution française?

Bornons-nous à l'idée pratique qui ressort de ces considérations. Le but politique de la révolution française a été manqué. Ce but, c'était la fondation d'un gouvernement de liberté, le seul qui fût digne de la société nouvelle pour qui s'accomplissait la révolution, car cette société, il n'est pas vrai que ce soit la révolution qui l'a faite. Elle l'a servie, mais elle l'a trouvée telle que le temps l'avait produite. Les siècles, qui avaient tant fait pour la société, n'avaient rien fait pour le gouvernement. L'ordre social, la révolution n'avait presque qu'à le proclamer; l'ordre politique était à créer. La question reste donc posée : quel devait être cet ordre politique? Quel était le gouvernement — but de la révolution?

Que les marques de la honte soient gravées sur le front de quiconque sépare la révolution française de la liberté. Si elle n'a pas eu la liberté pour but, si ce but, elle ne l'atteint pas, c'est la plus criminelle des folies, la plus stérile des aventures. Qu'a-t-elle donné à la France, hors de la liberté politique, que la France ne pût obtenir sans elle? Il suffisait que la monarchie administrative de Louis XIV fît un pas de plus.

C'est donc de la liberté politique qu'il s'agit. On ne lui connaît

que deux formes, la monarchie parlementaire et la république. La différence pourrait bien ne pas avoir au fond toute l'importance qu'elle a dans l'opinion. On a vu que Montesquieu regarde la première comme une forme de la république. C'est le régime qu'on appelle aussi le *self-government*, et cette expression a souvent été traduite par « la société gouvernée par elle-même. » Or qu'y a-t-il dans ces expressions qui ne définisse dans son essence la république? Ce ne sera pas sortir des faits que de dire : L'élément républicain domine, il y a essentiellement république partout où, la presse et les élections étant libres, une assemblée élective exerce le pouvoir prépondérant, décisif, définitif. Maintenant cette institution fondamentale laisse en dehors un problème non encore résolu, et qui ne peut l'être absolument de la même manière en tout lieu et en tout temps, celui de la constitution du pouvoir exécutif. Dans les grands états de l'Europe, où généralement la monarchie préexiste à toute réforme constitutionnelle, il est assez simple, quoique pratiquement fort difficile, de vouloir conserver un pouvoir tout fait, consacré par la puissance de l'habitude, et, au lieu de rechercher en dehors de l'expérience une combinaison neuve et douteuse, il semble sage de se contenter d'un système où il n'y a qu'un seul homme à persuader pour que l'œuvre soit achevée. Et certainement là où les préjugés dynastiques, ceux d'une cour, ceux même du peuple, ne créent pas d'invincibles obstacles, cet arrangement est préférable. La prudence se déclare volontiers pour le connu contre l'inconnu, il paraîtra toujours plus sûr de ne pas renouveler tout à la fois; mais il ne cesse pas d'être vrai qu'en général une constitution libre peut s'accommoder d'organisations fort diverses du pouvoir exécutif. Soit pour réduire le changement à ses moindres termes, soit dans une vue de stabilité plus grande, on peut établir une première magistrature héréditaire. C'est emprunter à la monarchie l'institution qui la caractérise spécialement, et la république ainsi constituée, si l'on y ajoute l'inviolabilité du roi et la responsabilité de ses ministres, est celle qu'on a nommée monarchie constitutionnelle ou parlementaire. Supposé que la puissance exécutrice fût décernée seulement à vie, ce serait une combinaison de la monarchie élective et de la république.

Puis le dépositaire de l'autorité peut ne l'avoir reçue qu'à temps, comme le président des États-Unis. Enfin elle peut être confiée à plusieurs, à une commission, à un directoire, et alors jusqu'à la dernière trace de monarchie est effacée : c'est la république pure. De même elle est moins ou plus complète suivant que le pouvoir d'action exercé par un individu ou collectivement est délégué par le choix du peuple ou par celui de l'assemblée. Plus indépendant dans

le premier cas, plus contrôlé et plus responsable dans le second, il est, suivant les lieux et les temps, plus ou moins propre à remplir son office. On remarquera que, sauf les apparences, la nomination par l'assemblée se rapproche, en fait de mode de désignation, du principal ministre dans le régime parlementaire. C'est encore une preuve que la liberté politique, essence de la république, peut se trouver bien de certaines garanties imitées de la monarchie; mais gardons-nous d'une confiance illimitée dans ces combinaisons du législateur : elles ne valent qu'autant qu'elles sont acceptées et respectées par les individus et les masses. Le vrai rempart de la liberté est dans les cœurs. Sachons bien que, toutes choses égales d'ailleurs, la liberté politique n'est pas plus immuablement garantie contre l'ambition et la faiblesse des hommes par une forme que par une autre. Tout ici dépend des caractères, des opinions, des mœurs. On n'a pas vu que les simples particuliers aient été moins sujets que les personnes de sang royal à usurper sur la république. Cromwell lui-même, Cromwell a rêvé un moment d'être roi. En France, ces sortes de choses sont *domestica facta*.

Un publiciste, qui dès ses premiers écrits s'est placé au premier rang et qui unit au don de bien penser l'art de bien dire, a parfaitement traité en vue de notre pays la plupart des questions qui intéressent la liberté politique (1). Nous voudrions nous en tenir à la question générale que, depuis l'assemblée constituante, l'histoire a résolue pour nous de tant de façons diverses. On vient de voir que, si l'on considère la liberté politique comme l'essentiel, l'organisation du pouvoir exécutif, très importante dans la pratique, ne l'est pas autant en principe, et que, même dans la pratique, la forme qu'on lui donne n'est pas une garantie aussi efficace qu'on l'imagine dans le sens de l'ordre ou de la liberté. La forme monarchique n'a pas empêché les révolutions; la forme républicaine n'a pas préservé des usurpations.

Est-il donc nécessaire de relire notre histoire? Il est certain que, pour l'opinion générale, monarchie est synonyme de gouvernement. Dix siècles ont inculqué à la nation française cet amour de l'unité qui l'attache à l'unité du chef et à la centralisation du pouvoir. Méconnaître ou violenter cette croyance, cette habitude, ce préjugé si l'on veut, ce serait s'exposer à de grandes fautes. Cependant rappelons-nous les faits. La royauté héréditaire frappe surtout les esprits par un caractère de force et de stabilité. C'est ce caractère qui l'a fait presque constamment conserver ou rétablir depuis la révolution française. Cependant Louis XVI, Napoléon, Charles X, enfin

(1) M. Prevost-Paradol.

notre dernier roi ont eu pour héritier présomptif un enfant qui n'a point régné. La monarchie, mise en coupe réglée par les révolutions, est devenue en France quelque chose comme une monarchie élective. Quelle est l'objection des publicistes contre la monarchie élective? Que chaque changement de règne amène des troubles et ressemble à une révolution; nous avons eu les changemens de règne et les révolutions avec la monarchie héréditaire. Nous aurions écrit dans nos constitutions qu'elle était élective que nous n'aurions fait que prophétiser notre histoire.

On ne saurait donc le nier, la monarchie paraît avoir perdu un de ses avantages, la stabilité, et ce n'est pas uniquement sur le sol ébranlé de la France qu'elle a chancelé. Seulement depuis la révolution de février, quatre couronnes royales sont tombées, des princes régnans équivalant à des rois ont perdu leurs états, et l'esprit de révolution a contribué à toutes ces chutes. Ailleurs le trône ne s'est conservé que grâce à des abdications opportunes imposées par la difficulté des temps et la menace des événemens. Malgré toutes les forces et toutes les raisons qui protégent encore la monarchie, elle traverse donc une crise qu'elle voudrait ignorer en vain; elle n'en peut heureusement sortir que par une transformation. Il faut qu'elle renonce à sa plus chère prétention, à l'immobilité : elle n'est plus une religion. Si l'on osait donner un conseil aux dynasties qui régnent ou qui régneront, on pourrait leur dire : « Vous n'êtes plus ces races privilégiées en qui s'incarne un droit divin; soyez des familles de stathouders à la disposition des peuples. Les souvenirs attachés à ce titre ne vous interdisent aucune légitime gloire, et votre orgueil ne peut que grandir à le mériter. »

Mais toutes les âmes ne sont pas faites pour la vraie grandeur, tous les esprits ne sont pas faits pour la comprendre. C'est cependant un beau rôle que celui de protecteur véritable de la liberté publique. Il peut être doux de se dire : « Le sort m'a fait naître dans l'ère des révolutions; mais je ne suis pas de ceux qu'elles menacent, je suis de ceux qu'elles appellent, et je ne puis avoir mon jour que si la liberté a le sien. »

Notre conclusion, c'est que l'histoire contemporaine bien étudiée doit enseigner aux amis de la monarchie à quelles conditions ils peuvent associer intimement leurs idées d'unité et de perpétuité avec les institutions nécessaires aux sociétés modernes, et aux amis de la république que lorsqu'ils s'obstinent à faire de l'abolition du pouvoir d'un seul, même si ce pouvoir n'est plus qu'une fonction, la première condition de la liberté, ils sacrifient le principal à l'accessoire, l'essentiel à l'accident, la réalité à l'ombre. Qu'ils retiennent fortement, s'ils le peuvent, les garanties nécessaires de la

liberté politique, car là est la république effective, et des trois ou quatre manières de constituer le pouvoir exécutif, toutes, y compris le parlementarisme, pourront avoir leur moment. L'avenir peut-être les essaiera toutes, mais on peut dès à présent affirmer que le règne de Léopold Ier a tenu à la Belgique tout ce que la république promet.

Il est difficile qu'on ait lu les pages précédentes sans se reporter aux circonstances au milieu desquelles elles se publient, sans faire l'application des idées qui viennent d'être exprimées à la situation nouvelle de notre France. Pour elle vient de renaître la grande, l'éternelle question qui s'est posée en 89, celle qu'avaient espéré résoudre les Lafayette et les Mirabeau, et que leurs arrière-neveux agitent encore avec anxiété : « La France sera-t-elle libre ? »

Toute l'expérience de plus des trois quarts d'un siècle semble n'avoir servi qu'à manifester la difficulté du problème, et les revers de deux ou trois générations successives dans la plus noble des entreprises ont pu frapper les plus fermes esprits d'une consciencieuse intimidation, — crainte salutaire, si, au lieu d'engendrer le doute sur d'immortelles vérités, elle ne fait qu'inspirer une juste idée de la grandeur de l'œuvre si tristement commencée, et du courage qu'il faut pour l'achever; car, on n'en saurait douter, le moment est venu de la reprendre; tout annonce qu'un jour nouveau s'est levé.

Les vents agitent l'air d'heureux frémissemens.
La rive au loin gémit, blanchissante d'écume,

et la révolution française s'est réveillée d'un trop long sommeil.

On osait à peine l'espérer lorsqu'il y a près d'un an cet essai a été écrit, et je n'y change rien en le relisant sur l'épreuve. Il me semble qu'on y verra mieux quel grand changement s'est opéré parmi nous. L'an passé, quelle que fût notre foi obstinée dans l'avenir, nous ne pouvions en écrivant fermer les yeux sur le présent, ignorer que les principes de la liberté politique, méconnus par les lois, étaient reniés dans le monde officiel, et que tout exemple emprunté aux institutions anglaises, américaines ou belges, était rejeté avec un dédain superbe par les organes du pouvoir. Une loi singulièrement ingénue avait gravé sur la porte de l'édifice constitutionnel l'inscription de Dante : « Entrez et laissez là toute espérance. » Et voilà que ce qu'il était interdit de discuter est dénoncé d'une part, et de l'autre abandonné comme un ancien régime. Il a suffi que la France fît un mouvement, qu'une partie seulement

de la représentation nationale élevât la voix, pour qu'avec une promptitude louable le pouvoir, unique souverain jusqu'ici, cédât au vœu public, et donnât le signal d'une réforme à la fois nécessaire et inattendue. Ce n'est qu'un signal en effet; mais il sera suivi de la réalité, ou nous serions indignes de ce retour de fortune. Les théories du césarisme administratif et du gouvernement personnel ne se retrouvent plus que dans les vaines plaintes des pleureurs du pouvoir absolu, et les saines doctrines libérales sont remises en honneur jusque dans les rangs de leurs récens adversaires. On nous promet un nouvel empire. C'est donc en réalité le problème fondamental de la révolution française qui nous est encore une fois donné à résoudre. Nos jeunes contemporains seront-ils plus heureux que leurs pères? La sagesse et la fermeté leur seront-elles départies dans les proportions nécessaires au succès? Dans la région du pouvoir, est-ce à des Mirabeau ou à des Malouet que sera confiée la tâche de faire triompher la politique qui ne fut jamais pratiquée parmi nous, celle des réformes sans révolution? L'expérience, qui l'a couronnée chez nos voisins, n'a fait pour elle en France que condamner invariablement la politique contraire. L'épreuve est donc nouvelle, et la meilleure inspiration peut, surtout quand elle est tardive, échouer dans l'exécution, si elle n'est suivie avec une habileté constante, avec courage, avec franchise. Il ne suffit pas de jeter en avant quelques paroles de bonne espérance, de faire décréter quelques principes, et puis de se croiser les bras comme si tout était terminé. Il faut des faits qui répondent aux promesses, une conduite qui se conforme aux idées, des hommes enfin qui acceptent et réalisent résolûment toutes les conséquences d'un programme qui ne doit pas rester une lettre morte, si l'on veut accomplir ce grand et difficile ouvrage, la stabilité dans la liberté.

CHARLES DE RÉMUSAT.

AUTOUR D'UNE SOURCE

TROISIÈME PARTIE (1).

XVII.

Ce fut en tremblant que la comtesse fit allusion devant son mari au voyage de Tarbes. Elle affirma que retourner à Paris en passant par les Pyrénées serait chose délicieuse, qu'il était d'ailleurs absolument indispensable de se procurer quelques-uns de ces petits chevaux si précieux dans les pays de montagnes... Bref, elle cherchait tous les moyens possibles de présenter son projet sous un jour favorable; mais contre toute attente le comte fut le premier à sourire, et il saisit avec un tel empressement cette proposition de voyage que sur l'heure le départ fut fixé à trois jours de là. Cette rapide détermination n'avait en somme rien de fort extraordinaire. Depuis quelques jours le seigneur du pays commençait à bâiller avec excès. L'ennui l'avait gagné. Son ami Claudius en effet n'était plus là, M. de Rougeon était d'un commerce insupportable. Restait M. Larreau; mais, outre que le gendre et le beau-père étaient de natures différentes, d'habitudes opposées, le comte, délivré maintenant des préoccupations d'argent qui avaient rendu sa vie de garçon si difficile, ne songeait plus qu'aux incessantes humiliations dont la seule présence du capitaliste était la cause. Le dernier rejeton de la plus noble famille du pays serait donc l'éternel obligé, le vassal silencieux de cet enrichi vulgaire, qui, sous son apparente bonhomie, cachait l'énergie d'un marchand âpre aux affaires, in-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre.

flexible, envahissant. C'est lui qui commandait en maître, lui qui décidait et dirigeait les travaux, sur le résultat desquels il ne daignait même pas s'expliquer.

M. de Manteigney souffrait beaucoup de tout cela; mais comment rompre avec un homme à la générosité duquel il devait son luxe, son train de maison et tout ce superflu splendide nécessaire à sa vie? Le comte voulait chasser toutes ces idées pénibles; au moins fallait-il, pour l'y aider, qu'il eût sous la main quelque distraction de haut goût. Et puis les joies de Paris ne s'oublient pas si vite. Les dettes, les chères dettes d'autrefois, les tracas, les mille bâtons qui venaient se loger dans ses élégantes roues, lui arrachaient des soupirs, et lorsque, étalé dans un fauteuil sur la terrasse du château, le cigare aux lèvres, le journal sur les genoux, il fixait l'immense horizon, dans l'éclat des glaciers dorés par le soleil il croyait apercevoir l'avant-scène d'un petit théâtre, et ses narines frémissaient au souvenir de cette odeur de gaz et de musc qui n'était pas sans charme pour son odorat parisien. D'autre part, sa jeune femme, si charmante qu'elle fût, lui semblait être un reflet paternel, elle lui rappelait sa signature absurde. La fille du père Loursière l'avait amusé, il est vrai, pendant un instant; mais cette petite sauvage aux pieds nus avait beaucoup perdu de son prestige. Bref, M. de Manteigney s'ennuyait énormément.

L'abbé Roche aperçut une seule fois la comtesse au sortir de l'église. — C'est arrangé, lui dit-elle, nous partons demain.

— Vous voyez, madame, qu'il ne faut désespérer de rien; rassurez-vous, prenez courage.

Le lendemain en effet, vers dix heures du matin, il apercevait là-bas, dans la vallée, deux calèches encombrées de bagages filant au grand trot vers la route de Virez parmi les travailleurs, qui se découvraient respectueusement. Le prêtre eut le courage de remercier la Providence de ce départ qui l'accablait.

M. Larreau avait laissé partir ses enfans en compagnie de la famille de Rougeon. Il était resté seul au château, prétextant son besoin de repos et la direction des travaux qui nécessitait sa présence. Sans doute aussi était-il heureux de se trouver maître absolu dans ce domaine seigneurial qu'il considérait, non sans raison, comme une conquête et comme le couronnement de son propre édifice.

L'abbé Roche n'éprouvait aucune de ces douces sensations, tout se décolorait autour de lui, subitement le pays était devenu désert. Il se sentait cruellement isolé, et parfois il se surprenait à souhaiter la présence de cette société joyeuse et maudite que quelques jours auparavant il évitait avec tant de soin. Il reprit avec ardeur ses excursions dans la montagne, car il n'était point homme à céder

sans combat aux préoccupations étrangères. Il voulut profiter des derniers beaux jours et revoir les chers endroits qu'il aimait tant. Il s'enfonça dans ces petits chemins encaissés où les torrens microscopiques chuchottent et se poursuivent parmi les pierres; étincelans comme des filets d'argent, agiles, infatigables, on les voit se heurter contre un obstacle, jaillir en mille gouttelettes fines et se perdre tout à coup pour reparaître ensuite plus vivans, plus limpides et plus joyeux que jamais. Parfois, dans le creux d'une roche qui par hasard se trouve là, ces petits êtres réunissaient leurs eaux, et, se reposant un peu de leur longue promenade, se transformaient en un miroir transparent et pur où les arbres et le ciel se reflétaient tranquillement. Alors un oiseau, sautillant avec prudence, s'approchait lentement, buvait à petits coups rapides, et s'envolait bien vite dans les branches voisines, laissant le miroir frémissant et ridé.

— Tout ce qui est au monde jouit, s'agite, s'enlace et frémit, pensait l'abbé Roche, et cette pierre elle-même, brûlée par le soleil, est heureuse sous les caresses de l'eau glacée qui l'enveloppe et la rafraîchit.

De temps en temps, il revoyait une de ces maisonnettes en sapin rougeâtre à moitié cachées dans un bouquet de noyers. Le foin déborde par les lucarnes, et sur le balcon, parmi la lessive qui sèche, des paniers à volailles, des poignées d'herbes, des paquets de graine et des bottes d'oignon se balancent au bout de leur ficelle. Ici le four en briques avec son grand trou noir; là sont des tas de fagots où les poules vont pondre, le traîneau pour l'hiver, les échelles, les planches et tout le fouillis pittoresque des choses de la vie domestique. Dans le petit verger tout tacheté de soleil, sous les arbres courts et trapus, faits pour résister aux grands vents, de longs sapins creusés en forme de tuyaux, suspendus d'un arbre à l'autre, soutenus par des piquets, tout humides et suintans, conduisent l'eau d'une source voisine dans une auge en granit, rugueuse et grossièrement travaillée, mais tapissée de paillettes miroitantes qui étincellent à travers l'épais cristal. Une vache y boit lentement, tandis que ses gros yeux se ferment et que se gonflent ses amples flancs, et deux bambins réjouis, aux cheveux ébouriffés parsemés de brins de paille, boivent aussi dans le creux de leur main de l'autre côté de l'auge et rient à la bonne bête, qui semble leur dire : — Mes enfans, tout à l'heure nous plaisanterons, mais quand j'aurai fini.

La mère est là qui étale son linge, et l'homme n'est pas loin, fauchant sans doute sur la pente l'herbe odorante, car on entend sa chanson bizarre que scandent ses grands coups de faux. Celui-là ne travaillait donc pas dans la vallée? Le seul peut-être des environs! Le prêtre regardait ce tableau d'un œil rapide et distrait; il n'y trou-

vait plus comme à l'ordinaire une sensation de calme et d'apaisement. Entre l'image qui s'offrait à ses yeux et les pensées qui traversaient son esprit, le contraste n'en était que plus violent. — N'ai-je point été imprudent et coupable en lui conseillant de partir? Il sera guéri momentanément d'un mal; mais elle va retourner dans cette fournaise! — Et tout ce qu'il se figurait de la vie parisienne lui revenait à l'esprit.

Qu'était-ce que ces femmes débauchées qui attiraient les regards de la foule, devenaient célèbres et rendaient célèbres aussi les gens assez riches pour acheter leurs faveurs? Quelle devait être la dépravation d'un monde où de semblables créatures imposaient leurs lois, leurs mœurs et jusqu'à leurs costumes? Et ces soupers après lesquels des grands seigneurs, bénis de Dieu pourtant, perdaient des montagnes d'or, dussent-ils recourir ensuite à des bassesses pour payer le lendemain la dette de la nuit? Il songeait au Bas-Empire, aux orgies de Néron, le festin de Balthasar lui apparaissait, et, son imagination s'exaltant à la chaleur de son sang, il entrevoyait au milieu de ce sabbat d'étranges bacchanales, des centaines de courtisanes d'une beauté diabolique, irrésistible, mortelle, couvertes de pierreries et de satin, buvant dans des coupes d'or et tenant sous leurs pieds la jeunesse ivre de débauche et de désirs maudits.

Alors il gravissait avec plus d'ardeur, les veines de son front et de son cou se gonflaient, sa sueur devenait froide, les muscles de sa mâchoire se contractaient,.. jusqu'à ce que l'image de la jeune femme en pleurs lui apparût comme apparaît un coin de ciel bleu à la fin d'un orage. Il se réfugiait dans ce souvenir, qui lui semblait divin. Son âme se confondait avec la sienne; mais à mesure qu'il était pénétré davantage par le charme de cette nouvelle sensation, l'idéale vision prenait des formes palpables, précises. Ce n'étaient plus la douleur de la pauvre femme, ses angoisses, ses pensées, qui s'imposaient à lui; c'était la femme elle-même, dont il croyait sentir le contact, dont il voyait les contours matériels, c'étaient les mille détails de sa personne physique qui se dressaient devant lui comme des témoins accablans. Il était donc maudit, lui aussi, envahi comme les autres par « l'ivresse des voluptés sensuelles? »

Hélas! le pauvre prêtre n'avait qu'un défaut : celui d'être homme et d'avoir conservé intacte, en même temps que la pureté de son cœur, la virilité de son corps. Les existences exceptionnelles ne sont pas le fait de tout le monde; c'est une chose délicate que de retailler les hommes sur des patrons de convention. Pour vouloir fabriquer des anges, on risque fort d'estropier les gens et de ne créer que des monstres, des fous ou des malheureux; mais passons.

La zone habitée dans la montagne cessait tout à coup, et avec elle la grande végétation. Ce n'était plus alors que buissons rabougris,

arbustes noueux, rampant sur une herbe fine, dure et menue, touffes de plantes aromatiques aux feuilles rudes et sombres, sous lesquelles se cachaient des fleurs microscopiques dont la couleur et le parfum avaient je ne sais quoi de tendre et de pénétrant. A de rares intervalles, un sapin solitaire, sentinelle avancée de la forêt, se dressait entre deux rochers. A cette hauteur, on respirait un air purifié, et sous le soleil devenu brûlant on se sentait rafraîchi par une brise vivifiante qui avait frôlé les glaciers. On découvrait de là le pays tout entier : sentiers, cabanes, bouquets d'arbres, vergers, et aussi les maisonnettes de Grand-Fort longeant la route jaunâtre, le château de Manteigney et la longue vallée se déroulant jusqu'aux premières pentes des montagnes voisines, dont la silhouette vaporeuse se confondait avec les nuages du ciel.

C'était un beau spectacle, et le curé, tout en prêtant l'oreille aux bruits lointains qui montaient jusqu'à lui, se disait : L'homme a le bras court et l'âme immense; il est à la fois fils de Dieu et de la terre. Au-delà du cercle étroit où commandent les organes physiques, au-delà de ces passions humaines, de ces désirs fiévreux, l'esprit purifié des souillures s'élance vers des horizons sans fin qui se succèdent jusqu'à Dieu!

Pour le moment, il se croyait entré dans l'un de ces horizons; l'immensité l'exaltait, il sentait les angoisses et les cauchemars s'effacer peu à peu, noyés dans son enthousiasme, comme l'est une gouttelette boueuse dans le cristal d'un lac sans fond. Il était plus grand, plus fort; un sentiment de noblesse et de fierté l'envahissait; il se retrouvait lui-même avec bonheur, et le trouble misérable de ses sens émus, ces inquiétudes qui l'agitaient tout à l'heure, lui paraissaient maintenant indignes de lui. N'avait-il donc plus une mission divine? Était-il donc devenu faible et lâche à ce point qu'en lui le moindre frisson de l'homme dût faire fuir le prêtre? Parce qu'elle était femme et belle, allait-il hésiter à lui porter secours? Qu'importait son sexe? Devait-il savoir si elle en avait un?

Il continua sa route vers la forêt. Elle était sombre et fraîche, les sentiers, d'abord frayés sur un sol élastique et noirâtre parmi les bruyères et les fraisiers sauvages, se perdaient bientôt au milieu des racines dénudées qui s'enchevêtraient comme les osiers d'une corbeille. Là, tout était humide, suintant, l'air lui-même était plein de moiteur. Les mousses qui recouvraient les rochers et les troncs brillaient et ruisselaient comme brille et ruisselle une touffe de serpolet que baigne la rosée du matin. A l'extrémité des branches noueuses et rongées pendaient de longues chevelures vertes, comme la barbe d'un dieu marin. Une végétation surabondante envahissait le sol, s'accrochait aux arbres, pénétrait partout; jusque dans les fentes

des vieux sapins morts, pourris et couchés à terre, les petites plantes poussaient par centaines avec l'ardeur d'héritiers pressés de jouir.

On eût dit que la nature, à court d'espace, s'était débarrassée là d'un excès de fécondité. Il fallait se frayer un passage dans ce milieu trop rempli, s'accrocher aux racines tandis que le pied glissait. On se sentait enveloppé par cet épanouissement, cette ardeur de vie. Dans l'atmosphère immobile, des milliers de petits bruits confus, de murmures indéfinissables: pas un être humain, mais tout un monde d'êtres! On les entendait, on les devinait. Toutes les fécondités s'attirent. Sous ce fouillis de plantes, sous ces herbes, dans ces mousses, s'agitaient des peuples entiers. Ces feuilles, ces herbes, ces mousses elles-mêmes, respiraient, vivaient,... aimaient peut-être. Sous quel ardent baiser cette terre avait-elle été fécondée, sous quelle divine caresse tous ces êtres avaient-ils pris naissance? A mesure que l'homme approche son œil et concentre son attention, les mottes de terre se peuplent et s'animent, les grains de sable ont leur architecture, leurs cavernes, leurs horizons, les riens deviennent quelque chose, et l'on est ému en trouvant sous la mousse l'immensité sans limite qu'on ne rêvait que là-haut.

Ainsi pensait le prêtre. Que de fois il était venu s'asseoir à ce grand banquet de la vie! Il buvait, il se grisait à la source pure de toute poésie, oubliant les limites étroites de son humble existence, ses luttes, ses défaillances. Sa poitrine se dilatait; il ouvrait son cœur et ses bras à cette maîtresse invisible et féconde que Dieu lui permettait d'aimer. Il jouissait sans le savoir en poète, en artiste; par les yeux, par les oreilles, par tous ses sens avides de sensations, il se laissait pénétrer. Alors il tirait de sa poche un gros morceau de pain bis, et, joyeux de vivre, assis sur quelque roche, les pieds plongeant presque dans l'eau, il déjeunait avec délices.

En se retrouvant maintenant au milieu de ces souvenirs, l'abbé Roche se sentait renaître. — Je suis plus fort que je ne crois, pensait-il, ces tentations ne sont que mensonge. A quoi m'aurait-il servi d'user mes forces à lutter contre moi-même, à réduire en poussière les instincts qui étaient en moi? Pourquoi Dieu m'aurait-il privé de toutes les jouissances humaines, aurait-il brisé à ma naissance tous les liens qui réunissent les autres hommes entre eux? pourquoi m'aurait-il condamné dès l'enfance à l'isolement, si ce n'est pour me mettre, grâce à ces épreuves, au-dessus des faiblesses ordinaires? Le sacrifice, qui use et ruine les faibles, épure et ranime les forts. Le prêtre a pour famille l'humanité tout entière, son cœur est à tous, sans distinction de castes, de fortunes, de noms. Au mépris de ses sympathies ou de ses antipathies personnelles, il doit donner à tous son temps, ses peines et ses prières.

Alors l'espèce de répulsion qu'il éprouvait pour l'entourage du

comte lui semblait être un sentiment coupable. Il s'éloignait de ces gens; mais était-ce uniquement le dégoût de leurs vices qui le faisait agir? N'y avait-il pas de sa part un peu d'orgueil, et, ne comprenant rien de leurs paroles, de leurs allures, de leurs façons d'être, ne les fuyait-il point par crainte d'être ridicule? Il s'accusait lui-même, se condamnait et se disait : — A l'avenir, je serai humble, et il éprouvait une grande joie à accepter par avance cette humilité qui le grandissait aux yeux de Dieu et aux siens. Mon devoir est d'aller à eux, de les persuader, de les convaincre, de les ramener au bien en dépit d'eux-mêmes. Et il jouissait à la pensée qu'il était plus près de Dieu, entre l'humanité et la Providence, loin des tentations, près de la récompense.

XVIII.

L'automne s'avançait, le branchage des arbres commençait à se détailler sur le gris du ciel, et des nuées de feuilles jaunies encombraient les ruisseaux. Le matin, on apercevait çà et là dans la vallée, et comme à travers un brouillard de gaze, les feux qu'allumaient les travailleurs pour faire chauffer leur soupe. L'air était devenu plus sonore, ainsi qu'un appartement démeublé, et l'on entendait de loin les clochettes des troupeaux descendant de la montagne pour prendre leurs quartiers d'hiver dans les étables du village. Quoique la pluie tombât souvent et que les chemins fussent très mauvais, M. Larreau était toujours dehors. L'abbé Roche évitait sa rencontre autant qu'il le pouvait; mais un jour le capitaliste mit une telle obstination à aborder le curé que la conversation s'engagea entre eux. — Vous allez de ce côté, mon cher curé? Moi aussi; faisons route ensemble, voulez-vous?

Le curé, qui n'avait pas l'art des réponses évasives, inclina légèrement la tête en signe de consentement.

— Savez-vous que Manteigney et Grand-Fort-le-Haut font du bruit dans le monde, mon cher monsieur le curé? L'un des journaux que j'ai reçus ce matin... Où donc est-il, ce diable de journal?...

Tout en disant cela, il cherchait dans une poignée de feuilles et de brochures qu'il tenait à la main.

— J'ai lu dans celui-ci justement un article, ma foi, charmant, très spirituel, très coloré, quoique légèrement indiscret, où ce pays est peint en détail : mœurs primitives, légendes de l'autre monde, configuration géographique, etc., rien n'y manque. A en croire l'auteur de ce petit bijou, nous serions ici dans un véritable paradis terrestre, un peu hanté par les esprits malins, il est vrai, mais enfin tout cela est piquant et fort original. Tenez, monsieur le curé, voici ce journal, vous lirez cela chez vous. Il y a, comme vous voyez, une

jolie gravure représentant le château, et voici votre église en cul-de-lampe. C'est très ressemblant. Au fait, prenez tous ces journaux, je n'en ai pas ouvert la moitié; mais j'ai ma journée prise, c'est aujourd'hui jour de paie.

L'abbé Roche était stupéfait. Pourquoi s'occupait-on de Grand-Fort? de quel intérêt cela pouvait-il être pour des lecteurs parisiens? Instinctivement il devinait que cette publicité ne présageait rien de bon, et il était attristé de voir sa chère vieille église reproduite sur ce papier.

— Qui a pu écrire cet article? fit l'abbé avec inquiétude.

— Ah! par exemple, je n'en sais rien, et à moins que vous n'en soyez l'auteur, monsieur le curé...

— Moi?

— Je plaisante. La vérité est que je soupçonne fort cet indiscret Claudius, qui se pique de littérature, et véritablement ne s'en tire pas mal. D'ailleurs ce petit morceau est spirituel, gamin, humoristique comme lui; cela lui ressemble... Charmante nature que celle de ce garçon! — Puis, changeant tout à coup de conversation : — Eh bien! monsieur le curé, nous voilà bientôt en hiver, les matinées sont diablement fraîches... Heureusement qu'ici le bois n'est pas cher... Avez-vous vu les travaux?

— Je les ai vus de loin, monsieur, en passant.

— Je crois, entre nous, que le pays en est fort intrigué; il m'a semblé remarquer cela. C'est singulier, comme les choses les plus simples prennent un caractère fantastique au milieu de ces montagnes; tout y paraît surnaturel, même les embellissemens qu'un simple particulier fait à sa demeure. Vos paroissiens sont gens d'imagination, mon cher curé, et c'est par là qu'ils veulent être conduits. Tentez de faire leur fortune, leur bonheur par des moyens faciles à comprendre; ils s'y refuseront avec énergie. Mettez-y au contraire quelque adresse, montrez-leur le progrès à travers une gaze miroitante, saupoudrée de merveilleux; ils se précipiteront vers lui, et vous ne pourrez plus les retenir. Eh! mon Dieu, c'est l'éternelle histoire de l'humanité. Après tout, qu'importent les moyens si le résultat est bon? Encore une fois, qu'est-ce que nous voulons? La prospérité de cette contrée, où n'ont point pénétré les bienfaits de la civilisation, où des richesses incalculables restent enfouies. Moi, je suis homme d'argent, je ne m'en cache pas... Qu'est-ce que vous avez?

— Je suis un peu pressé, et je songe qu'on doit m'attendre au presbytère.

— Encore quelques instans : il ne nous arrive pas si souvent d'échanger nos idées. Tout cela d'ailleurs est fort important. Je crois vous l'avoir déjà dit, vous n'êtes point un homme ordinaire, vous

avez une intelligence d'élite, et... je vous demande pardon, d'élite. Moi, je ne suis qu'un capitaliste, c'est convenu; mais j'ai ma valeur. A notre époque, toutes les crises sociales sont des crises d'argent. Les révolutions d'ailleurs n'ont jamais été que des questions de gros sous; le sort des empires est tout entier dans le prix des côtelettes : interrogez l'histoire. L'inquiétude morale des masses tient uniquement à la soif légitime d'un bien-être matériel généralisé. Or, je vous le demande, qu'est-ce que ce bien-être-là, si ce n'est le travail incessant et habilement conduit des capitaux, l'utilisation savante des moyens?

— Mon Dieu, monsieur, mais la morale, la vertu, le bonheur, ces trois mots qui n'en font qu'un, ne sont-ils pas en dehors et au-dessus de cette prospérité matérielle dont vous parlez avec tant d'enthousiasme?

— Touchez là, mon cher ami, vous m'avez compris. La moralisation des hommes! voilà en effet l'objectif suprême vers lequel doivent tendre tous les efforts des moralistes, c'est-à-dire des hommes d'action, car il n'y a de moralistes, à vrai dire, que les hommes d'action. Eh bien! ne sentez-vous pas tout de suite que la moralisation des masses est basée tout entière sur la satisfaction de ce bien-être matériel dont le premier mot est : as...so...cia...tion? Un grand mot que celui-là! Les hommes sont solidaires, et restent impuissans, s'ils sont isolés; mais que celui-ci apporte ses capitaux, que cet autre apporte son intelligence, son activité, sa connaissance des hommes, qu'un troisième joigne à tout cela la sanction morale qui est inhérente à sa personne, à sa profession, à son caractère, oh! alors ces trois hommes soulèveront le monde! Voilà l'association. Tenez, parlons franc : qu'est-ce qui me pousse à rêver le bonheur et la... moralisation de ce pays? Vous ne me ferez pas l'injure de croire que c'est un sentiment d'intérêt étroit et personnel. Grâce à Dieu, ma fortune est faite et bien faite, je ne demande que le calme et le repos; mes cheveux sont gris, ma fille est casée.

L'abbé Roche tressaillit; ce mot *casée* lui était douloureux, il le trouvait trop juste. — Ce qui me pousse, c'est le désir d'utiliser un reste d'intelligence et les puissans moyens dont je dispose au profit d'une population neuve, naïve, touchante.

M. Larreau s'arrêta pendant quelques instans, entrouvrit imperceptiblement son œil gauche, et, se caressant le menton : — ... Avez-vous visité le plateau de la Salette, mon cher ami? fit-il. Quelle admirable chose que cette noble entreprise! quels merveilleux résultats obtenus en quelques années! Ah! monsieur le curé, vous avez raison de le dire : La foi soulève des montagnes! Il y a maintenant sur ce plateau un capital formidable. C'est un trésor... sorti de terre, on ne peut pas dire mieux.

— Vous me parliez tout à l'heure de ce pays-ci, observa le prêtre, et vous disiez,..

— Comme catholique, je dois vous avouer que le miracle de la Salette est un des dogmes qui m'inspirent le plus de respect et...

— Le fait de la Salette n'est point un article de foi, monsieur, et le mot dogme n'a rien à faire ici, interrompit le curé avec vivacité.

— Vous ne me laissez pas le temps de m'expliquer. Attendez donc; je ne suis pas de ces gens qui confondent tout ensemble, veuillez le croire. Je suis catholique, j'ai la foi, la foi du charbonnier, la vraie, la seule, voilà ce que je pense; mais maintenant, si on vient me dire à brûle-pourpoint : — Monsieur Larreau, croyez-vous à l'apparition de la Vierge sur le plateau de la Salette? — Oh! alors, mon cher ami, c'est une autre paire de manches; je me sentirai pour ainsi dire blessé. Je suis franc, je vous l'ai dit; je me sentirai blessé dans mes convictions intimes par une semblable question, et je répondrai comme vous venez de le faire, honorablement, noblement, je répondrai : — Que vous importe? Le fait de la Salette n'est point un article de foi. — Mais tout en m'inclinant devant la liberté de conscience, qui est la base même de... entre nous, il faut bien l'avouer: c'est la base; il n'y a pas à tourner autour de la difficulté; là, monsieur le curé, là est la base... Ce qui n'empêche pas que le succès prodigieux de cette entreprise...

La physionomie du prêtre avait une expression inquiétante, ses sourcils étaient froncés, son regard était fixe; il croisa les bras sur sa poitrine, et d'une voix très ferme : — Je ne souffrirai pas, monsieur, qu'on prononce ce mot-là devant moi au sujet d'un fait que l'église approuve. Il n'y a pas eu là d'entreprise. Dieu n'aurait pas permis qu'on abusât de son nom pour une misérable spéculation.

— Et qui vous dit le contraire? Quel diable d'homme vous faites! Pardonnez-moi l'expression, mon cher ami. J'allais précisément vous dire que Dieu n'aurait pas toléré cela. J'en veux simplement arriver à ce fait, qu'il y a dans le succès de cette... croyance, qui n'est point un article de foi, je l'admets, mais dont les résultats ont été la prospérité et la richesse du pays, quelque chose de miraculeux... Et cependant le plateau de la Salette est aride, dénudé, sans poésie, sans charme, et il n'y a là ni station thermale, ni casino, ni haras, ni champ de courses; que serait-ce, s'il possédait tout cela!... Il n'y a jamais eu d'apparition... importante dans ce pays-ci? Cela m'étonne, la contrée en est digne. Ces gorges boisées et mystérieuses, ces torrens, ces chemins encaissés et sombres, ces landes désertes... La seule pensée vous en donne le frisson. Pour moi, je vous déclare que je ne voudrais pas garder mes vaches huit jours de suite dans des endroits pareils; je suis nerveux, j'aurais des hallucinations, ce

dont je ne me plaindrais pas au reste, puisque la fortune de mon pays pourrait en être la conséquence.

L'abbé Roche éprouvait depuis quelques instans des mouvemens de colère qu'il contenait héroïquement. Il s'arrêta subitement, et, se plaçant en face du capitaliste : — Est-ce que par hasard, monsieur, vous compteriez sur moi pour vous aider à faire un miracle dans nos montagnes?

Larreau lança de son œil gauche, qui s'ouvrit tout à coup, un regard singulier sur le brave curé, et immédiatement il éclata de rire.

— Ah! ah! ah! plaisantez-vous? ah! ah! pour qui me prenez-vous, voyons, en bonne conscience?... A ce compte-là, j'aurais un saint à mes côtés! Je vous parle de la Salette comme je vous parlerais de n'importe quoi. Ah! Dieu! que vous m'avez fait rire! Comment! je cause avec abandon, en toute simplicité, et vous interprétez mes paroles!... Dans la bouche de tout autre, l'observation que vous venez de faire m'affligerait, oui, m'affligerait beaucoup, elle me blesserait même... N'allez pas croire au moins que je vous en veux. Tout au contraire, — et, retrouvant complétement son assurance ordinaire, — je suis enchanté de cette conversation, mon cher monsieur le curé, elle me prouve une fois de plus la noblesse et la franchise de votre caractère. J'aime cette fierté, cette susceptibilité chatouilleuse qu'un propos en l'air suffit à irriter, et j'admire sincèrement ces rares qualités, alors même qu'elles me valent la réponse fort aigre que vous venez de me faire, à laquelle au reste je m'attendais... Si j'ai un regret, ajouta le capitaliste avec un sourire très fin et légèrement protecteur, c'est que monseigneur n'ait point entendu notre longue causerie; elle l'eût sûrement confirmé dans l'opinion que je sais qu'il a de vous et dont la mienne n'est que l'écho, à savoir, mon cher monsieur le curé, que votre situation n'est point à la hauteur de vos mérites.

— C'était donc une épreuve, pensa l'abbé Roche en froissant malgré lui les journaux qu'il tenait à la main.

— Farceur! murmura Larreau entre ses dents. Ça ne fait rien, il est fort,.. il est très fort.

XIX.

Lorsque l'abbé Roche fut rentré chez lui, il s'assit devant sa table de bois blanc, serra son rabat dans son saint-augustin, — il était économe de ses rabats, — et se mit à réfléchir. Que fallait-il croire ou ne pas croire dans les étranges paroles de M. Larreau? quelle était sa pensée, pourquoi cette exhibition de maximes pompeuses

dont le sens exact lui échappait, ces contradictions, ces théories sur l'association?...Toute cette confusion de paroles vides... étaient-elles vides? — Ne contenaient-elles pas un sens intelligible peut-être pour un homme habitué aux subtilités du langage des villes?

Le curé, las de fouiller dans ces broussailles, ouvrit un des journaux qu'il avait déposés sur la table en entrant, et tout d'abord tomba sur l'article dont lui avait parlé le père de la comtesse. C'était une sorte de feuilleton ayant pour titre ces simples mots : *Étrange promenade*. Le morceau était écrit en un style prétentieux, étincelant, excessif, où tous les miroirs à alouettes semblaient s'être donné rendez-vous. Le pays y était peint avec des couleurs tellement singulières qu'on l'eût pris pour une des contrées les plus sauvages de l'Australie, et cependant tout en lisant on croyait sentir cette odeur de colle-forte et de carton enluminé particulière aux boutiques de bimbeloterie. Quant aux mœurs des habitans, elles étaient en retard de trois siècles au moins. C'était la candeur de l'âge d'or, l'innocence même; on y dansait sur l'herbe au son d'un instrument particulier qui ne pouvait dater que du xve siècle.

La description fantastique du pays était un fond heureux sur lequel se détachait le manoir, dont le portrait donnait lieu à un palpitant récit : tours sombres plongeant dans l'abîme, voûtes noires et sonores, longs arceaux, machicoulis, ponts-levis, etc... C'était la réalité même, mais habilement travaillée, transformée en un cauchemar effroyable et charmant, de sorte qu'au milieu de tout cela l'ameublement somptueux et coquet du château, la vie toute parisienne qu'on y menait, les excursions à dos de mulet, les déjeuners au milieu des forêts... vierges, le vin de Champagne rafraîchissant dans les torrens glacés, tout enfin jusqu'aux concerts intimes du soir, jusqu'au café servi dans l'argenterie seigneuriale sur la grande terrasse, en face du plus admirable panorama qu'on pût voir, formait un contraste délicieux, bien fait pour séduire l'imagination des lecteurs. Tout à la fin de l'article, l'auteur, comme par hasard, avouait indiscrètement le nom de ce château féerique, puis il se débattait au milieu de scrupules fort spirituellement exprimés, et finalement il prenait le parti de ne point effacer ce nom propre assez familier aux oreilles du monde élégant pour qu'on n'en fît pas mystère.

Les dernières lignes indignèrent le prêtre. Elles n'étaient pas franches. Pourquoi l'auteur affectait-il des scrupules qui n'étaient point réels, puisqu'un simple trait de plume suffisait à les calmer? Il y avait donc là encore des intentions cachées; quelles étaient ces intentions? Le bon curé était trop étranger aux allures d'un certain journalisme pour deviner dans cet article ce qui y était, à savoir :

une fort habile réclame, d'autant plus habile qu'elle était dissimulée, et mise sous une forme littéraire qui devait la graver plus sûrement dans l'esprit des lecteurs. Il ignorait la soif de publicité qui séchait alors tous les gosiers, et dont le reste du journal offrait de curieux échantillons : ce n'étaient partout que détails individuels, confidences, révélations, indiscrétions; mais l'abbé Roche, légèrement écœuré, ne comprenant pas quel intérêt on pouvait trouver à la publication de misères semblables, mit la feuille de côté. Il allait en déplier une autre dans la collection, lorsqu'un petit carré de papier sans signature ni suscription, et qui semblait avoir été détaché d'une lettre, tomba sous ses yeux. Machinalement il lut ce qui suit :

« ... En somme, je me suis bien vite consolé d'avoir brisé l'une des deux bouteilles; l'autre a suffi largement. Faite dans les circonstances que je viens de vous dire, l'analyse ne laisse rien à désirer. Nous étions dans le vrai, comme vous allez le voir; voici le résultat, il est splendide :

Sulfate de chaux.	0,170
Chlorure de sodium.	0,024
Bicarbonate de chaux.	0,036
— de magnésie.	0,036
Silice.	0,003
Oxyde de fer.	indices.
Arséniate.	traces.
Total..	0,305

« Si vous n'êtes pas content, sac à papier, vous serez difficile. »

Le prêtre avait lu ces lignes le plus naïvement du monde, ne se demandant même pas s'il commettait une indiscrétion. Il eut bientôt un remords cependant, et remit soigneusement le morceau de papier sous la couverture d'une brochure. Il n'avait absolument rien compris à ce renseignement scientifique. Il n'était pas très étonné qu'en sa qualité d'ancien fondeur de métaux M. Larreau eût quelques connaissances chimiques; mais il était loin de penser que son amour de la science allât jusqu'à entretenir une correspondance comme celle-là. Au reste, peu importait.

Il déchira la bande d'un second journal. C'était une gazette d'art où il apprit qu'un certain paysage, signé d'un nom célèbre, mais inconnu pour lui, était un morceau dont les harmonies rutilantes et sobres, gratinées, dorées et surcuites, ouvraient à l'art des horizons nouveaux. Il sut qu'il y avait « dans les nuages des lignes indépendantes et des demi-teintes synthétiques et progressistes, qu'il y avait dans le ragoût vibrant des tons les tempêtes d'une grande âme en lutte avec les aspirations philosophiques du siècle

dernier et vigoureusement maintenues par l'analyse des traditions esthétiques, successives, éternellement palpitantes au souffle de l'individualité persistante de celui dont... » L'abbé Roche se tenait la tête dans ses deux mains. Comme il se trouvait petit en face de ces immensités! Que de choses il ignorait absolument! Cependant il tourna les pages plus rapidement, et pénétra dans une partie de ladite gazette où les alinéas plus courts étaient séparés les uns des autres par des étoiles. Tout naturellement il s'arrêta, pensant trouver des alimens plus légers. Voici ce qu'il lut :

« Le musée de Cluny vient d'augmenter sa riche collection d'une statuette en bois du plus haut intérêt. Cette pièce est un des plus beaux et des plus purs spécimens de la sculpture sur bois au commencement du xve siècle, et nous ne croyons pas qu'il existe un second morceau de cette époque plus élégamment dessiné et plus parfait d'exécution. Le personnage, largement drapé, représente saint Jean. Il est debout et mesure soixante centimètres environ. Quoique nous ne soyons pas en mesure, après un premier examen, d'affirmer avec autorité un fait de quelque importance, tout nous porte à croire que cette statuette n'est pas d'origine française. La lettre F, très nettement indiquée à gauche du socle, et en outre certains détails dans le *faire* des draperies nous portent à penser qu'on peut attribuer cette œuvre à Francesco, fils de Domenico di Valdambrino, qui florissait à Sienne en 1409. Comment cette précieuse sculpture est-elle venue échouer dans une des plus pauvres églises de France? C'est ce que nous ne saurions expliquer.

« Qu'il nous soit permis quant à présent de féliciter et de remercier M. le vicomte Claudius, à qui revient tout l'honneur de cette trouvaille. Ce n'est qu'aux instances de l'administration que cet habile amateur, dont l'érudition et la sûreté de goût ne sont un mystère pour personne, a bien voulu céder cette pièce unique. Nous voyons dans ce désistement en faveur du public un acte digne d'éloge que nous sommes heureux de constater, d'autant mieux, — qu'il nous soit permis de révéler un fait tout à l'honneur du donataire, — d'autant mieux, disions-nous, que le délicat amateur l'aurait cédé au prix d'achat, qui est, nous assure-t-on, de cinq mille francs, somme insignifiante, si l'on songe que cette pièce est l'une des plus belles dans le musée de Cluny, si riche cependant en merveilles de toute sorte. »

L'abbé Roche relut deux fois de suite l'étrange article que nous venons de reproduire, et tout à coup il jeta loin de lui la gazette en disant : — Mais c'est une infamie! cet homme-là est un misérable! Il nous a volés!... c'est un menteur!

A voir le prêtre marcher dans sa chambre à grands pas, le teint coloré, les poings crispés, il était aisé de constater qu'en dépit de sa douceur ordinaire ce saint hercule avait une nature particulièrement violente.

Ses pressentimens ne le trompaient donc pas : ce monde élégant n'était composé que de coquins, et je ne sais par quel enchaînement de ses réflexions il en vint à songer à la comtesse vivant dans cet air empesté... Il l'arracherait de ce milieu... Il romprait avec tous... Il leur dirait leur fait, il cracherait au visage de ce misérable... Son pauvre saint Jean ! c'était un ami qu'on lui avait enlevé. Un menteur effronté s'était introduit dans l'église et l'avait profanée, la chère pauvre vieille église si pure, si pleine de Dieu !... Pouvait-il conserver plus longtemps ce bas-relief doré qui lui rappellerait sans cesse l'action de ce malheureux? Sans plus tarder, n'écoutant que son indignation, il alla s'enfermer dans l'église. Il voulait décrocher cette sculpture maudite, la briser en mille morceaux et n'en plus laisser trace; mais en apercevant la lampe qui était suspendue devant et venait de la comtesse, sa colère se calma tout à coup, et il eut l'idée de renvoyer simplement cette *Fuite en Égypte*. La caisse était encore là, dans la sacristie. Où demeurait-il, ce vicomte Claudius? Le prêtre l'ignorait, et il ne voulait pas demander l'adresse à M. Larreau, qui seul pouvait la lui donner.

D'ailleurs, en renvoyant ainsi cette caisse, ne penserait-on pas qu'il en agissait ainsi pour réclamer sa part des cinq mille francs? Son devoir n'était-il pas de supporter tout cela avec dignité, de mépriser, de se taire et d'oublier cette honteuse affaire?... Et puis, s'il se brouillait avec les amis du comte, avec le comte lui-même, les portes du château lui seraient fermées, il y perdrait toute influence, et comment pourrait-il alors aider et secourir la pauvre femme dont il était le seul ami?

XX.

Quelques jours après ce que nous venons de raconter, M. Larreau partait décidément pour Paris. L'hiver à son gré devenait intolérable, et en effet, dans ce grand diable de château, isolé sur son piédestal de rochers, on avait un froid de loup. Dès quatre heures du soir, la vallée s'emplissait d'un brouillard épais et glacial qui montait jusqu'au pied des murailles. Dans le ciel décoloré, grisâtre, lourd et triste, on ne voyait que de rares oiseaux de proie fuyant les glaciers à tire d'aile. La nuit, on était réveillé par le craquement des portes et des fenêtres se répercutant dans les longs corridors... Si curieux que fût notre capitaliste de poursuivre les embellissemens de Manteigney, il ne put tenir davantage, il endossa son

par-dessus de fourrures, et prit rapidement le chemin de la capitale, laissant le champ libre aux rigueurs du climat.

Et la neige tombait à gros flocons, couvrant de son épais linceul le pays tout entier, de sorte que le pauvre village, assailli de toutes parts, ressemblait à un navire bloqué par les glaces. Plus un bruit, si ce n'est le croassement lugubre des corbeaux qui planaient au-dessus des cabanes ou s'abattaient en troupes sur les tourelles du château. Plus de chansons dans le feuillage, de bruissemens dans les herbes. Les ruisseaux desséchés avaient cessé leur musique, tout était triste, froid, sourd. Quand le vent soufflait, il arrivait du fond de la forêt de longs mugissemens plaintifs qui ressemblaient à ceux de l'agonie. Alors la neige détachée des arbres, poussée par la tempête, pénétrait dans les demeures par toutes les issues, envahissait les chemins, s'accumulait devant les portes, bouchait l'entrée des caves. Il fallait calfeutrer les fenêtres, on était assiégé, et les pauvres suspendaient leurs vêtemens, accumulaient les haillons pour arrêter la bise glaciale qui soufflait sous les portes. Quelle lutte furieuse dans la forêt, où personne ne pouvait plus pénétrer! Que de vieux sapins fracassés dont on retrouverait en été les ossemens grisâtres étendus sur la mousse!

Quand le calme était rétabli, on sortait des maisons, dont on déblayait le seuil. Tous les visages étaient blafards, violacés, tous les nez étaient rouges, tous les yeux humides. Les hommes vêtus de leur grand manteau brun à petit collet double, les femmes cachées dans leur mante noire à capuchon plissé, marchaient vite, allant aux étables, où l'on entendait la voix des vaches et des chèvres causant entre elles de mille choses intimes. Les enfans seuls avaient conservé leur entrain des beaux jours; la tête cachée dans leur bonnet rouge, on les voyait se culbuter dans la neige avec de grands éclats de rire ou pousser devant eux les traîneaux à clochette.

Bientôt le jour commençait à baisser, le village redevenait solitaire, tous rentraient dans les cabanes; on se réunissait en groupe autour de l'âtre, devant un grand feu de sapin dont la flamme odorante léchait la muraille enfumée et le dessous noirâtre du chaudron. Alors, à la lueur de la résine, tandis que la marmaille ronflait et que les femmes faisaient tourner leur fuseau, les vieux montagnards bourraient leur petite pipe et racontaient de longues histoires, récits étrangement colorés, tout pleins de choses fantastiques, de luttes mystérieuses entre la lumière et l'ombre, entre le bonheur et le chagrin. C'était l'éternelle aventure de la montagne ouvrant ses flancs et laissant pénétrer son bûcheron favori dans des souterrains immenses, encombrés de richesses. On oubliait le froid, le vent, la grande tristesse, en écoutant tout cela. Il y avait la légende de ce berger surpris par la neige, lui et son troupeau, et que la bonne

fée avait recueilli dans la fissure du rocher subitement élargie. Et l'on suivait le berger, marchant toujours, toujours et si longtemps qu'en sortant de l'obscure galerie il s'était trouvé dans la plaine, au milieu des pâturages et sous le soleil de juin. Et les curés d'autrefois qui guérissaient du mal! Et le bûcheron possédé, — le diable en personne peut-être, — qui d'un coup de hache donné par accident avait fendu la montagne et divisé le pic en deux!

Tradition vivace que celle du rocher taillé par un héros! On la retrouve dans les Alpes, on la retrouve dans les Pyrénées à la brèche de Roland et dans bien des endroits encore. En face de ces masses immuables, éternelles, au pied desquelles les générations naissent et meurent sans laisser de trace, il semble que l'homme ait voulu se consoler de son impuissance et de sa faiblesse par ces singulières fictions. L'homme a un incessant besoin d'échange avec la nature qui l'environne. Il lui donne son temps, son labeur, ses forces; il la pénètre, en transforme l'aspect, lui imprime son cachet humain... Elle le pénètre aussi, l'alimente, le fait vivre. Ce n'est point une lutte entre eux, c'est un perpétuel échange. Il la cultive, elle le nourrit; il l'observe, la fouille, l'étudie, la caresse... Elle réjouit ses sens, le console, le rend joyeux, se fait coquette, se pare, se colore, et, pour achever de le séduire, emplit l'air de parfums et d'harmonies. Telle est la loi commune; mais, lorsque la nature plus rude, plus impénétrable à l'homme, refuse ses avances, et, se suffisant à elle-même, ne se laissant ni entamer, ni caresser, ni comprendre, existe en dehors, l'homme alors rétablit par l'imagination les liens que la marâtre a rompus, et se console d'être écrasé par elle en la dominant dans son rêve.

L'abbé Roche ne songeait plus à toutes ces vieilles légendes; il avait maintenant d'autres visions. Tandis que le vent soufflait et que la rafale s'engouffrait dans la cheminée, il passait en revue sa vie tout entière... Non certes, il n'avait pas eu sa part de tendresse, sa part de toutes ces bonnes choses du cœur qui ne sont pourtant pas du superflu. Il s'était fait illusion en considérant ses misères comme des priviléges, il avait cru parfois qu'il marchait en tête du troupeau, lui marquant la route et l'animant de son exemple, l'orgueilleux! mais en réalité n'était-il pas un bien pauvre homme à qui tout avait manqué? Depuis longtemps, il avait supporté sans se plaindre, souvent même avec un joyeux courage, les rudes hivers de la montagne; jamais il n'avait éprouvé un sentiment aussi profond de tristesse et d'isolement. Quoique son existence fût matériellement la même et qu'il fît de grands efforts pour n'y rien changer, il lui semblait que le monde était bouleversé. Le vent n'avait plus la même voix, la neige n'avait plus la même blancheur, le froid pénétrait plus avant, son cœur avait le frisson. Pendant de longues heures, il res-

tait les yeux fixes, regardant la flamme comme on regarde un miroir magique où les pensées se traduisent en images.

Il voyait la comtesse redevenue coquette comme au premier jour; elle avait séché ses larmes, oublié ses chagrins. Fêtée, parée, rieuse, belle à ravir, insouciante et... décolletée, elle s'avançait au milieu de la foule, qui s'écartait en la regardant. Il en ressentait une si vive émotion qu'il en était frissonnant et honteux. Puis le tableau changeait, et il apercevait Claudius vendant la statuette au musée de Cluny. Le gentilhomme, souriant et montrant ses dents blanches, disait : — Messieurs, je vous la donne. — Il allongeait sa main, on lui comptait son or, et le pauvre saint Jean lavé, brillant, méconnaissable, était installé dans sa nouvelle demeure. Bientôt après, Mme de Manteigney, appuyée sur le bras de son mari, causant avec Claudius, entourée de tous ses amis, venait admirer la statuette, et tout ce monde éclatait de rire en écoutant l'histoire du bon curé naïf qui avait abandonné le chef-d'œuvre comme on se débarrasse d'un vieux pot fêlé...

— Je suis fou, disait l'abbé Roche en se levant tout à coup; j'ai la fièvre! Pourquoi ces gens s'occuperaient-ils de moi? Comment la pauvre femme aurait-elle pu ramener à elle son mari, quelle influence pourrait-elle avoir sur une nature aussi perverse? Non, non, elle est toujours malheureuse, elle souffre encore, hélas! — Cette pensée le soulageait. — Personne autour d'elle ne peut la comprendre. En qui pourrait-elle avoir confiance, à qui pourrait-elle ouvrir son cœur? Elle n'a qu'un ami sincère et désintéressé; pour elle, je ne suis pas un homme...

Il appuyait ses mains sur son front. — Que faire, disait-il, que faire, mon Dieu, pour la sauver?... — Et bientôt il s'oubliait en elle comme ferait un médecin qui, considérant sa malade avec trop d'attention, ne songerait plus à la maladie.

Alors, pour se rappeler lui-même à son devoir, à son rôle d'ami, de père spirituel, il parlait à voix haute comme si elle eût été là, il s'animait au bruit de ses paroles, à la chaleur de sa propre émotion, trouvait des pensées consolantes, des conseils salutaires, et, dans la crainte d'avoir oublié tout cela lorsqu'elle reviendrait, il prenait des notes de sa large écriture sur une feuille de papier. Il était soulagé, elle l'écoutait,... et des flots d'indulgence lui montaient au cœur.

« Prenons garde, écrivait-il, de le juger trop sévèrement. Avant de le condamner, rappelons-nous le milieu dans lequel il a vécu. »

Il disait *nous*. Il se joignait à elle; de sa cause, il faisait la sienne, et elle acceptait cette communauté d'intérêts, puisqu'elle ne répondait rien. En écrivant ce *nous*, il entendait le frôlement de sa jupe et respirait le parfum qui la suivait partout. Elle était là, le regar-

dant de ses yeux humides et lui disant : — Vous êtes indulgent, mon cher curé, comme un homme à l'abri des faiblesses de ce monde...

Et il était heureux qu'en l'accusant de trop d'indulgence elle l'aidât à se mentir à lui-même, car au fond de son cœur il ressentait pour ce débauché un mépris profond qui, je ne sais pourquoi, ressemblait par momens à de la haine. — Vous avez employé pour le ramener à vous les armes ordinaires ; usez maintenant d'autres moyens, mon enfant, montrez-vous à lui désarmée. Obligez-le à la tendresse par la modestie, la simplicité de vos façons ; étonnez-le, fixez son attention par la douceur de vos vertus ; qu'il rencontre en vous ce qu'il n'a trouvé nulle part ailleurs, une sœur chrétienne, un ange qui le protége, le calme et le ranime... A moins d'être le démon lui-même, comment ne serait-il pas touché ? Renoncez, pour le mieux séduire, au luxe déréglé des ajustemens, aux folles tentatives d'une coquetterie désormais inutile ; ne transformez plus votre nature physique par des artifices mensongers, laissez là les bijoux, les parures ; ne vous cachez plus vous-même, comme une idole païenne, sous l'or et la soie ; montrez-vous telle que vous...

Il entrait alors dans de plus grands détails, expliquant son idée avec une émotion croissante, la voyant pour ainsi dire se transformer sous ses yeux, se rapprocher de lui, devenir l'être surnaturel qu'il rêvait sans cesser pour cela d'être la femme qu'il ne pouvait oublier ; il subissait le charme irritant de ce travestissement angélique. — Ne cherchez pas, pauvre jeune femme, à devenir trop tôt son épouse... — sa main tremblait, — par le dévoûment et le sacrifice : purifiez votre tendresse ; que Dieu puisse la bénir. Et si tout d'abord, dans ce noble rôle, vous trouvez des obstacles cruels, ne vous laissez point aller au désespoir, qui est une faiblesse facile, ne vous contentez pas du courage vulgaire, fouillez hardiment vos propres souffrances, et bientôt vous trouverez en elles la joie âpre, mais profonde, de la victime chrétienne, qui sans pâlir regarde la douleur en face... Qui vous dit que d'autres n'ont pas souffert autant que vous, qui vous dit qu'il n'est pas quelque part des âmes malheureuses comme la vôtre, qui, n'ayant pas le droit de se plaindre, attendent en silence la délivrance ?...

Son écriture devenait plus rapide, plus écrasée. — Élève ton cœur au-dessus des misères et des entraves humaines, mon enfant, ma sœur ; monte par la pensée jusqu'à ces hauteurs divines où, sous l'œil de Dieu, les êtres qui se comprennent peuvent sans rougir s'aimer éternellement, où les barrières s'écroulent, où les sermens des hommes se délient, où la tendresse, dépouillée de toute souillure charnelle, rayonne... Laisse, laisse mon âme envelopper la tienne.

Tout à coup il s'arrêtait, frappait de son poing sur la table, et, froissant le papier sur lequel il venait d'écrire, le jetait au feu. — Comme je l'aime! disait-il. — Et, tournant ses yeux vers le crucifix qui était au-dessus de la cheminée, il ajoutait : — Ne me permettez-vous pas, mon Dieu, de l'aimer ainsi?

C'était ce crucifix qu'elle avait remarqué, au sujet duquel elle avait dit un jour de son petit air cavalier : — Mon cher curé, ne souhaitez-vous pas vous en défaire? — De sorte que, tout en regardant l'image du sauveur, il entendait cette phrase comme répétée par un écho lointain, et revoyait le geste qu'elle avait fait de sa main dégantée, le mouvement de son doigt et jusqu'à son ongle rose et bombé, dans les coins duquel les gants avaient laissé un peu de leur poudre blanche; mais ces souvenirs lui mettaient au cœur une tendresse si pure, qu'en face même de la divine image il ne songeait pas à rougir de son émotion.

D'où lui venait-il, ce christ qu'il regardait maintenant à travers ses larmes, cet ami, ce confident de sa vie? Il y songeait... Que d'autres mystères encore dans sa propre existence!

— Est-ce que tu es malade, monsieur le curé? dit la mère Hilaire en touchant l'épaule de l'abbé Roche.

Elle avait parlé à voix basse, en confidence. Depuis bien des jours, elle avait cette phrase-là sur les lèvres; mais elle n'avait pas osé la prononcer.

Le prêtre, qui se croyait seul, se retourna tout à coup, et, en apercevant le bon visage de la vieille amie, il se souleva, lui prit la tête de ses deux mains et la baisa au front.

— Mon pauvre enfant, mon pauvre enfant! tu es donc bien malheureux, dis? Qu'est-ce que tu as? Tu ne manges plus, tu ne dors plus! Ah! je vois bien tout cela... Je ne dis rien parce que je ne suis que ta servante, mais je vois. Si tu me disais seulement : Mère Hilaire, voilà ce qui me fait de la peine, je pourrais peut-être t'aider. — Elle ajouta en s'essuyant les yeux du coin de son tablier et se parlant à elle-même : — Il faut pourtant qu'il ait bien du chagrin pour m'embrasser comme cela...

— Non, ce n'est rien, cela passera, mon amie.

Mais elle ne pouvait le croire, car tout en disant : Cela n'est rien, il lui avait pris la main et la serrait de plus en plus fort. Au bout d'un instant, il la regarda en face et lui dit : — Sais-tu qui m'a donné ce crucifix? Dis-moi la vérité.

La mère Hilaire recula d'un pas comme effrayée.

— Je ne sais rien, moi, monsieur le curé... Pourquoi me demandes-tu cela? C'est la première fois que tu m'en parles depuis plus de vingt ans... C'est donc cela qui te rend malheureux? Je ne peux pourtant pas,... puisque je ne sais rien.

— J'ai cependant toujours cru que tu étais pour quelque chose dans ce cadeau-là.

— Moi? ah! je te jure que ce n'est pas moi qui te l'ai donné, mon enfant. J'étais si pauvre à ce moment-là!

— Sans doute, mais tu pourrais bien t'être chargée de me l'envoyer au séminaire par exemple...

Elle se troubla tout à fait. — Comment sais-tu cela? fit-elle, comment sais-tu cela?

— Je n'en ai jamais eu la preuve; mais comme la caisse où ce christ était contenu m'était expédiée de Virez, que dans le bourg ou aux environs je ne connaissais personne si ce n'est toi, j'avais tout de suite pensé...

— Mon Dieu! c'est pourtant vrai... Et pourquoi ne m'en as-tu jamais parlé?

— Pourquoi ne m'en as-tu jamais parlé toi-même?

— Eh bien! tu veux donc connaître maintenant ce que je sais là-dessus, mon enfant? Je te l'aurais bien dit, quoique cela soit peu de chose; mais je pensais que tu en serais peut-être affligé, et puis on m'avait fait promettre de ne rien dire...

— Qui cela?

— La personne qui m'avait apporté ce bon Dieu. C'est vrai que je te l'ai envoyé moi-même comme on me priait de le faire, attendu que le vieux monsieur ne savait pas ton adresse.

— Et c'est la première fois que tu voyais cet homme-là?

— Pourquoi me demandes-tu tout cela, mon enfant?... C'est si loin! je ne me souviens plus.

— Parle, je t'en prie.

— Eh bien! oui, je l'avais vu plusieurs fois, puisque c'était lui qui venait m'apporter l'argent... Est-ce assez malheureux d'être obligé de lui dire ces choses-là!... Il venait donc m'apporter de l'argent pour te... enfin pour un enfant qu'on m'avait confié, voilà.

Les yeux du prêtre s'animaient étrangement.

— Et tu n'as jamais su qui était ce vieux monsieur, comme tu dis? Avait-il l'air de s'intéresser à... cet enfant qu'on t'avait confié?

— Ah! il ne te regardait seulement pas, pauvre innocent, et je ne t'en aimais que davantage. Il venait apporter l'argent parce qu'on lui avait ordonné de le faire, et il remontait tranquillement à cheval... Un jour, dans mon exaspération, j'avais bien raconté la chose à M. Vilain, qui était pour lors curé de Virez; mais M. Vilain, un homme bien doux pourtant, m'avait fait taire si vite! me disant que je devais ignorer tout cela dans l'intérêt même de l'enfant... Dame! quand un curé vous dit de ces choses-là, naturellement on se tait, si bien qu'après j'aurais quasiment fermé les yeux quand l'autre vieux arrivait...

— Et c'est cet individu qui t'a donné ce crucifix?

— Il me l'a donné... non; il était chargé de te le faire parvenir de la part d'une autre personne qui venait de mourir et te l'avait laissé.

— Et tu n'as jamais pu savoir qui était cette personne?

— Jamais, mon pauvre enfant. J'ai bien compris tout de même que c'était une dame, mais voilà tout. Tu vois que ça n'était pas la peine de m'interroger, que tout cela est inutile... Le bon Dieu voit tout, monsieur le curé, et ce qu'il fait est bien fait.

— Tu as raison, mère Hilaire, tu as raison, n'en parlons plus.

XXI.

Lorsque Noé aperçut enfin la divine colombe portant dans son bec le rameau consolateur, il ne dut pas éprouver une émotion plus douce que celle du curé de Grand-Fort quand il vit la plaine verdoyante sous le premier sourire du printemps. La neige était bien loin, les herbes se redressaient joyeusement, de tous côtés les ruisseaux gonflés emplissaient le pays de leur musique,... on se sentait revivre, on respirait à pleins poumons.

Bientôt arrivèrent des nouvelles du comte et de sa famille, on donnait des ordres pour que le château fût bientôt prêt à recevoir ses hôtes, et toutes ces nouvelles produisaient dans le village une grande émotion, car la vie de Grand-Fort-le-Haut semblait être attachée maintenant à celle de Manteigney. L'aubergiste s'approvisionnait de liqueurs inouies, et l'épicier se décidait tout à coup à faire peindre sa boutique en rouge vif.

Bref, l'intendant du comte débarqua un beau matin, précédant les bagages de quelques heures seulement, et deux jours après les seigneurs du pays faisaient une entrée presque triomphale. L'abbé Roche n'osa point, comme la plupart de ses paroissiens, aller à leur rencontre; mais il se plaça de façon à voir passer la voiture. Son cœur battait de joie,... il n'en était pas maître. Elle était là, elle revenait. Tous les vilains rêves s'envolaient à tire d'aile, et il se sentait si heureux qu'il n'avait pas même la force de songer à Larreau et au comte, qui accompagnaient la comtesse. Le lendemain, il n'y résista pas, et se rendit au château pour y faire sa visite. On le reçut avec une extrême cordialité. M. Larreau, qui avait retrouvé toute son activité, accabla le curé de questions. L'hiver avait-il été rude? les malheureux avaient-ils manqué de pain, et les bestiaux de fourrage? Quant à la comtesse, elle semblait radieuse, et ses chagrins de l'automne dernier avaient sans doute complétement disparu.

— Mon cher curé, disait-elle, que je suis heureuse de vous revoir! Je jurerais qu'il y a dix ans que nous nous connaissons. Et vous

n'avez pas été gelé? Voyons, remuez les bras. Pendant tout l'hiver, je me suis fait cette question : L'abbé Roche est-il gelé? l'abbé Roche n'est-il pas gelé?

Elle disait toutes ces folies avec un tel enjouement et une grâce si charmante, qu'il était impossible de ne pas sourire. Le curé apprit alors que le comte n'était à Manteigney que pour quelques jours, et que très prochainement il comptait repartir pour surveiller l'envoi de plusieurs chevaux qu'il avait achetés à Tarbes.

Peu de temps en effet après son arrivée, M. de Manteigney se remit en route, et la comtesse se trouva seule avec son père. Or un jour la comtesse venait de déjeuner et se promenait sur la terrasse, cherchant les violettes nouvelles qui se cachaient dans le gazon, lorsqu'on vint lui dire que le père Loursière demandait à lui parler. Comme il avait insisté, quoiqu'on lui eût répondu que M. Larreau n'était pas là et qu'il ferait mieux de repasser, Mme de Manteigney donna l'ordre qu'on le laissât venir. A première vue, la jeune femme comprit que la visite de ce vilain personnage avait une cause sérieuse. Il s'avançait à petits pas, demi-courbé, le chapeau à la main, et ne portait pas avec lui son inséparable panier, ce qui lui donnait une démarche étrange.

— Je suis bien fâché de déranger madame la comtesse, murmura-t-il d'un air affligé, et je ne serais pas venu, bien sûr, si je n'y avais pas été forcé,... on peut dire forcé...

— Qu'est-ce que vous me voulez, père Loursière? Parlez, je vous écoute.

Au grand étonnement de la comtesse, il regarda de droite et de gauche comme pour s'assurer qu'il n'y avait point aux environs d'oreilles indiscrètes, et se rapprochant : — Madame la comtesse a fait bon voyage?... Aussi vrai que le soleil nous éclaire, c'est à M. le comte que je voulais parler; mais on m'a dit qu'il était absent... J'en ai grand regret, car je vais faire de la peine à madame qui est si bonne. — Et il poussa deux soupirs coup sur coup.

— Voyons, père Loursière, trêve de regrets, et dites-moi promptement ce qui vous occupe.

— Ça me fait de la peine de dire cela à cause du respect que j'ai pour le château; mais la nécessité... et puis le devoir... Dame! on ne met pas les enfans au monde pour les abandonner;... on est père, c'est naturel.

Tout à coup la jeune femme se rappela les relations de son mari avec la petite marchande de fromages, et le sang lui monta au visage. Rien n'échappait au vieux roué; il baissa les yeux et poursuivit d'une voix plus lamentable encore :

— Malgré le respect qu'on a pour... Enfin il y a des choses bien

dures qu'on ne peut pas laisser passer sans s'expliquer... surtout quand on est pauvre, qu'on est honnête, qu'on n'a rien à se reprocher, que de père en fils on a vécu comme qui dirait irréprochable... par la bénédiction du bon Dieu. — Il avait plus d'assurance et d'audace à mesure que la comtesse paraissait plus troublée. — Que voulez-vous! on est habitué à être obéi, à ne pas trouver de résistance... C'est naturel, on est riche, et puis on est noble... Ah! dame, on est noble! on croit que tout vous appartient, bêtes et gens, terres, forêts, montagne, et tout, et tout, y compris les filles du pays.

— Parlez plus clairement et abrégez. Que reprochez-vous, qui accusez-vous? — La voix de la jeune femme tremblait malheureusement, et n'était point en rapport avec la fermeté de ses paroles. L'autre, dont l'œil brillait, joignit les mains.

— Ah! seigneur Dieu! moi, accuser M. le comte! Madame sait bien que je n'oserais pas... Est-ce que M. le comte n'est pas le maître? Il est jeune, il aime à se distraire... Il n'y a pas de mal à cela; la montagne n'est pas gaie, la ville est loin; alors il rencontre par les chemins une jeunesse qui n'est pas plus laide qu'une autre... Naturellement M. le comte ne voulait pas faire le mal; ça n'est que plus tard que le mal est venu tout seul... Mais je vois bien que je fatigue madame, ça n'était pas à elle que je voulais parler, je reviendrai dans un autre moment ou j'irai trouver M. son père, qui est un homme juste. Sûrement que madame vient de déjeuner, et après les repas le malheur des pauvres gens empêche la digestion.

— Vous allez continuer, et jusqu'au bout, quoique vous vous plaisiez à embrouiller les choses. Le comte a séduit votre fille? Est-ce cela que vous voulez dire?

— Si madame sait cela, elle doit savoir aussi que la pauvre enfant est sur le point d'accoucher?

La comtesse tressaillit, et comme elle avait à son insu fait un mouvement d'épaules exprimant le dégoût que lui inspirait cet homme, il reprit avec animation :

— Ah! je vois bien que madame ne me croit pas; mais heureusement que tout le pays est là pour dire que la petite a toujours été honnête, et que jamais, avant l'arrivée de M. le comte... D'abord ça m'aurait donné le coup de la mort. Ah! grand Dieu, faut-il qu'à mon âge un père soit affligé comme cela! — Il pleurait presque. — Oui, oui, tout le pays dira qu'elle a été séduite. Et comment voulez-vous qu'elle résiste à un comte? C'est jeune, c'est faible, ça ne connaît pas le mal. Ah! on sait bien pourtant qu'elle aimait le bon Dieu...

— Je crois ce que vous me dites; il n'y a nul besoin d'appeler le pays en témoignage.

— C'est bien ce que je pensais, fit-il en se radoucissant, c'est bien ce que je pensais; aussi je me suis dit : Probablement Mme la comtesse aimera mieux que je vienne lui parler de cet accident-là avant qu'on en cause dans le village et dans le bourg. Les histoires ne sont pas longues à faire le tour d'une vallée! Moi, je ne me doutais de rien, parce qu'elle se cachait avec un grand courage.

— Eh bien! que voulez-vous de moi?

Elle se sentait pâlir; outre la douleur d'avoir à se rappeler l'infidélité du comte, qu'elle aimait en dépit d'elle-même, elle éprouvait une humiliation profonde à se trouver vis-à-vis de ce vilain homme, dont elle devait accepter les conditions. Elle regarda Loursière en face, et, bien certaine d'avoir deviné le fond de sa pensée :

— C'est de l'argent que vous voulez, n'est-ce pas?

— Ah! Seigneur, je ne suis donc pas assez malheureux? Voilà qu'on veut m'humilier! Madame sait bien que ces choses-là ne peuvent pas se payer!... La réputation d'une fille, le bonheur d'un pauvre homme! — Pour le coup, il tira la manche de sa veste et s'en essuya les yeux. — Mais ça n'est pas tout : quand on verse toutes les sueurs de son pauvre corps pour gagner sa vie, comment voulez-vous qu'on puisse encore élever un enfant qui vous tombe du ciel? Et puis je me fais vieux; je ne sais pas si vous avez remarqué que mes mains commencent à trembler et que mes cheveux sont autant dire tout gris... Pour lors, j'aurais marié ma fille, et mon gendre serait venu là-haut avec nous... Ah bien oui! le gendre est loin! Qui donc l'épousera maintenant, la pauvre malheureuse?

— Combien vous faut-il, combien, voyons?

Le visage du bonhomme changea tout à coup, et son œil, jusqu'alors humide et désolé, prit une expression de finesse toute particulière.

— Pour nous autres, pauvres gens de la montagne, fit-il, un billet de... Ah! ça n'est pas grand'chose! un billet de... cinq mille francs nous aide à vivre, c'est de quoi attendre, se retourner, ne pas mourir de faim.

Loursière avait ses raisons pour ne demander ni plus ni moins; il réclamait une somme que la comtesse pût trouver dans sa bourse personnelle sans être obligée d'avoir recours à celle de son mari ou de son père, qui très probablement eussent renvoyé le malheureux père avec un billet de cinq cents francs dans la main. Il avait compté sur l'émotion de la jeune femme, sa terreur, son ignorance des lois. La preuve de la paternité est chose impossible à fournir, et la jeune marchande de fromages n'était pas connue dans la montagne pour l'austérité de ses mœurs. Loursière tenait donc à ne pas faire trop de bruit autour de cet accident; comme il le disait lui-

même, il désirait de plus ne pas se brouiller avec M. Larreau, dont il flairait l'importance et dont il pensait bien tirer profit.

— C'est cinq mille francs qu'il vous faut? Très bien, je verrai ce que j'ai à faire; vous pouvez vous retirer.

Il releva ses petits yeux gris, et caressant sa grande barbe rousse :

— Si madame la comtesse croit que j'ai le temps d'attendre, elle se trompe, dit-il.

— Commencez par ne pas oublier à qui vous parlez, et allez-vous-en.

— Ah! c'est comme cela qu'on traite les malheureux! On les ruine, on déshonore leur fille, et on ne veut pas seulement payer la dépense! Heureusement que Dieu voit tout et qu'il y a une justice en ce monde.

— Vous ai-je dit que je refusais de payer votre silence? J'ai besoin de réfléchir avant de vous donner ce que vous demandez, voilà tout.

— Réfléchir! M'est avis que M. le comte n'a pas réfléchi beaucoup lorsqu'il a séduit cette pauvre petite, qui maintenant porte la peine à elle toute seule. Qui est-ce qui est étendu sur son lit, souffrant toutes les misères? Est-ce M. le comte ou bien ma fille? Et si elle en meurt comme sa pauvre mère, madame la comtesse demandera encore à réfléchir, sûrement? Et qu'est-ce que je deviendrai, moi, pendant ces réflexions, n'ayant plus personne pour porter mes fromages, pour faire la soupe quand je monte aux pâturages? Eh! bonté de Dieu! à qui est-ce que je rends service en venant sans bruit, comme cela, tout doucement, arranger l'affaire à l'amiable, tandis que tout le monde à ma place aurait demandé justice à grands cris?

Mme de Manteigney se sentit à bout de patience. — Ne dites pas un mot de plus, fit elle; vous y gagnerez, et subitement elle lui tourna le dos.

Loursière, n'osant la suivre, remit lentement son chapeau sur sa tête et s'en retourna par où il était venu. La vérité est que, si la comtesse était irritée par les paroles de ce rusé personnage, elle était avant tout effrayée par le scandale public qu'elle entrevoyait. Elle avait été sur le point de lui donner immédiatement l'argent qu'il demandait, et d'en finir avec cette affaire; mais elle avait eu honte de céder à de semblables menaces; rien ne prouvait en outre que tout cela fût vrai. N'était-ce pas un coup monté par ce Loursière? Pourquoi avait-il choisi le moment où elle était seule au château? Pourquoi ne pas attendre que le comte fût de retour et ne pas s'adresser directement à lui? Si d'autre part il avait dit la vérité, si en effet la pauvre enfant, qui n'était qu'à moitié coupable après

tout, était sur le point d'accoucher, si son père, furieux de ne point avoir obtenu ce qu'il voulait, allait exécuter ses menaces?... Il lui sembla que le meilleur parti à prendre était d'aller elle-même vérifier l'état de la fille. Elle emporterait l'argent, et si Loursière n'avait pas menti, elle achèterait son silence, comme il l'exigeait. Sa cabane n'était pas à plus d'une lieue. Quoique les chemins fussent mauvais, elle pouvait prétexter une promenade et exécuter son projet sans attirer l'attention de personne.

Lorsqu'elle eut pris ce parti, elle fut un peu plus calme. Elle éprouvait au fond une sorte de joie à s'imposer ce sacrifice par amour pour son mari, à le défendre, à l'aider, à triompher de ses répugnances. Une chose l'inquiétait cependant. Il lui fallait absolument un guide, elle ignorait les chemins; elle avait entrevu trop souvent les affreux sentiers qui mènent là-haut pour oser s'y aventurer seule, de plus l'idée de pénétrer dans le repaire de ce monstre la faisait frissonner de la tête aux pieds.

Le lendemain, elle songeait à tout cela lorsqu'on lui amena un enfant déguenillé qui voulait lui parler sans retard. A peine ce petit sauvage fut-il seul avec la comtesse que, retournant gauchement son bonnet crasseux, il en tira un bout de papier plié en quatre, tout à fait dégoûtant à regarder, et, sans dire un mot, le remit à Mme de Manteigney, qui, du bout des doigts, l'ouvrit immédiatement. Ce billet contenait ces simples mots :

« Répondre tout de suite. On ne peut attendre; demain il serait trop tard. »

— Qui t'a remis ce papier, petit? fit la comtesse en s'avançant avec une telle précipitation que l'enfant effrayé recula de deux grands pas; qui t'a donné cela?

— C'est, c'est Loursière qui m'a dit : Tu porteras cela à la dame de Manteigney.

— C'est bon, je répondrai.

Il fallait prendre un parti et se décider immédiatement. Le doute n'était plus possible, Loursière avait dit la vérité, sa fille allait accoucher. Mme de Manteigney réfléchit pendant un instant, et se dirigea rapidement vers le presbytère. Son visage conservait sans doute la trace de son émotion, car en la voyant entrer le curé lui dit :

— Qu'est-ce qui vous amène, mon Dieu! qu'est-ce encore, pauvre femme?

— J'ai un service à vous demander, et il n'y a que vous qui puissiez me le rendre; acceptez-vous d'avance? Laissez-moi m'asseoir, je suis venue si vite!

— Que désirez-vous, madame? je vous écoute, et si ce que vous me demandez est possible, soyez certaine...

— Oh! ne me parlez pas ainsi, je vous en conjure. Je suis inquiète, malheureuse, vous le voyez bien. Il m'en coûte terriblement pour exécuter ce que je veux faire, et si vous ne m'encouragez par un peu de bienveillance, je n'oserai plus rien... Je ne peux compter que sur vous, mon ami... Il faut,... il faut que vous m'accompagniez ce soir, j'ai une course à faire là-haut du côté des sapins.

— Avec monsieur votre père? fit le prêtre avec inquiétude.

— Non pas! Si je pouvais mettre un autre que vous dans le secret de cette visite, est-ce que je viendrais vous trouver, est-ce que j'abuserais de votre temps, de votre complaisance, de votre... charité?

— Pourquoi ne pas faire cette visite en plein jour? Cela serait bien plus convenable.

— Pourquoi, pourquoi?... Parce que je veux ne rencontrer personne en chemin; il faut que tout cela reste ignoré.

— Mon Dieu, mais...

— Je vais parler à la fille de Loursière, là, êtes-vous satisfait?

— La fille de Loursière!...

Il entrevoyait tout un monde dans ces simples mots. La comtesse se leva, et reprit d'une voix plus faible où l'on devinait l'approche des sanglots :

— Pardonnez-moi; je vois que j'abuse, j'ai été indiscrète, je me suis trompée, n'en parlons plus. Indiquez-moi un paysan, un homme sûr, discret, qui puisse me servir de guide, et je vous laisse... J'avais cru que, vous ayant donné des preuves d'une confiance absolue, je pouvais compter sur votre affection, et je n'ai pas seulement songé que j'allais vous compromettre; vous avez sans doute peur...

— J'irai, je vous conduirai où vous voudrez. Me compromettre!... j'ai peur!... — Il se redressa tout à coup : — Peur de qui, peur de quoi, si ce n'est de ne pas faire mon devoir?

— Je vous aurais tout expliqué, mais je voulais avoir votre promesse avant de vous rien dire : cela m'eût fait du bien. Voici au reste ce dont il s'agit; rien au monde n'est plus simple malheureusement...

— Je ne veux pas que vous vous expliquiez, puisque mes questions ont pu vous faire douter de moi; je ne le veux pas, quant à présent du moins. J'ai confiance en vous, ne m'ôtez pas le plaisir de vous servir aveuglément.

— Que vous êtes noble et bon, et que je vous aime ainsi!

— Bien, bien! Quand voulez-vous partir?

— Ce soir, quand il fera nuit. Il faut deux heures environ pour aller et revenir, n'est-ce pas?

— Deux heures en marchant bien; mais vous ne ferez pas deux cents pas dans les sentiers, qui sont encombrés de pierres pointues et coupantes. Il faudrait un âne, nous pourrions alors prendre par des chemins détournés et presque sûrement ne rencontrer personne.

— Je me fie à vous. Ce n'est pas chose difficile que de trouver un âne?

— Je ferai de mon mieux. — Après un moment de réflexion : — Ce soir à huit heures, vous prendrez le sentier qui débouche devant le pont du château.

— Justement à cette heure-là tous les domestiques dînent à l'office, et je m'arrangerai d'ailleurs avec ma femme de chambre.

— Vous remonterez le sentier pendant une centaine de pas.

— J'aurai peur seule la nuit.

— Soyez sans crainte, je vous attendrai; alors nous prendrons à droite le vieux chemin de la scierie, il est très praticable, et arrivés au petit bois, où il faut bon gré mal gré suivre le lit du torrent et marcher dans les pierres, nous trouverons un âne pour vous porter.

— Êtes-vous bien sûr d'en trouver un à l'endroit indiqué?

— Ne vous inquiétez pas, j'irai moi-même l'attacher d'avance sur la lisière du bois. L'endroit est désert, et je ne serai pas remarqué. Enfin je ne négligerai rien. Et si j'ai mal fait en agissant ainsi, Dieu, qui lit dans les cœurs, me le pardonnera sans doute.

— Que voulez-vous que Dieu vous pardonne? n'êtes-vous pas l'homme le meilleur et le plus dévoué? Vous m'avez dit à huit heures. Huit heures! ajouta-t-elle tout bas, — comme c'est tard, et s'il allait croire que je ne veux pas répondre!

— Que dites-vous?

— Je ne dis rien. A ce soir, huit heures... Le sentier qui est en face du pont? Oh! je le connais. Merci, monsieur le curé, merci de tout mon cœur!

Elle prononça ce mot merci avec une telle expression de reconnaissance que l'abbé Roche, troublé, ne trouva rien à répondre.

— Pourquoi me remercie-t-elle avec tant d'effusion? se dit-il. Cela doit pourtant lui paraître tout simple, et elle ne peut deviner ce qu'il m'en coûte de lui rendre ce service-là. Il avait en effet cruellement lutté avec lui-même. Il était effrayé de se trouver seul à seul avec elle, en pleine nuit, dans des chemins déserts; mais il craignait encore bien plus qu'elle ne pût le considérer comme un être égoïste, capable de marchander ses services et de reculer devant une difficulté.

XXII.

— Monsieur le curé, est-ce vous?

Huit heures étaient sonnées depuis longtemps déjà, l'obscurité était profonde, et le vent, soufflant dans les arbres, faisait un bruit qui couvrait la voix. Elle ne pouvait pourtant pas parler plus fort, la pauvre femme! Elle était tremblante, elle s'arrêtait à chaque pas, croyant distinguer la sombre silhouette du prêtre, et de plus en plus timidement elle répétait: — Monsieur le curé,... répondez-moi, est-ce vous?

Ne s'était-elle pas trompée de chemin? Elle croyait marcher depuis un siècle, et la frayeur commençait à s'emparer d'elle lorsqu'à dix pas quelque chose de noir s'agita, et elle entendit :

— Venez, madame, soyez sans crainte; je suis là.

— Enfin! murmura-t-elle. Je vous ai fait attendre, mais cela n'est pas de ma faute, allez. Je ne voulais point partir avant que tous les domestiques fussent à dîner, et puis je ne pouvais pas ouvrir la petite porte de la terrasse... Je suis encore tremblante. J'ai eu si peur dans ce maudit chemin!... Oh! mais je suis rassurée maintenant. Pressons-nous; il est bien tard et l'on m'attend, j'espère au moins que l'on m'attend encore.

L'abbé Roche, se tenant à quelque distance, disait : — Oui, oui, marchons vite, madame; nous sommes dans le voisinage des cabanes, et nous pourrions rencontrer quelqu'un, marchons vite.

— Je fais ce que je peux, mon cher curé, je fais ce que je peux; mais c'est que je n'y vois pas clair, le chemin est raboteux, et... je ne suis pas très rassurée.

Instinctivement elle se rapprochait de lui, quoique instinctivement aussi il s'éloignât d'elle. — Du courage, madame, nous serons bientôt arrivés au petit bois. Voulez-vous... ma canne pour vous aider?

— Je veux bien, merci. Dieu, qu'il est lourd, votre bâton!

L'abbé Roche se sentit tout à coup retenu par sa soutane, et, s'étant retourné, il aperçut la comtesse immobile, le cou tendu en avant, et de sa main indiquant quelque chose. — Qu'est-ce que c'est que cela, tenez, là, là? murmurait-elle en se rapprochant si près de son curé que celui-ci sentait le contact de ses vêtemens soyeux.

— N'ayez pas peur, c'est un tronc de châtaignier.

— De châtaignier... êtes-vous sûr? Mon Dieu, c'est effrayant, il a l'air de nous regarder, ce tronc. Prenons à gauche, voulez-vous?

— Je le veux bien, madame; rassurez-vous, c'est un châtaignier.

— Je ne vous dis pas ; mais cela ne fait rien, marchons à gauche.

La jeune femme n'avait pas lâché la soutane du prêtre. Quelque effort qu'elle fît pour ne point être indiscrète, elle se rapprochait toujours davantage de son compagnon de route, marchant pour ainsi dire sur ses talons et souvent même, lorsqu'une pierre la faisait chanceler, s'accrochant à son bras comme un noyé s'accroche à une branche.

L'abbé Roche était en nage; il ne pouvait pourtant pas lui dire : « Madame, lâchez-moi. » En plein jour, sous les regards du soleil, il eût supporté ce voisinage délicieux et détestable; mais au milieu de cette obscurité qui, les enveloppant tous deux du même voile, faisait naître entre eux une intimité presque intolérable... Ils se parlaient bas, à l'oreille, mystérieusement ; la crainte d'être aperçus les rapprochait encore... Et le prêtre, pour chasser loin de lui le trouble qui l'envahissait, murmurait en lui-même, avec une énergie de martyr, les prières qu'il pouvait se rappeler. Enfin ils arrivent à un endroit où les chemins se croisaient. — Nous pouvons allumer la lanterne maintenant, fit-il, arrêtons-nous un instant.

— Ah ! quel bonheur ! Je mourais de peur !

L'abbé Roche retira de sa poche une petite lanterne sourde, dont il avait coutume de se servir lorsqu'il sortait le soir, et en alluma la bougie, après quoi il ferma presque les deux volets, ne laissant qu'un mince filet de lumière pour éclairer la route.

Le pays devenait de plus en plus désert, on commençait à entendre le bruit de la grande cascade; de droite et de gauche, les rochers sortaient de terre parmi les herbes et les buissons. — Voyez-vous, là-bas, madame, ce bouquet d'arbres ?

— Je ne vois rien du tout, si ce n'est une masse noire.

— C'est justement cela, vous voilà au bout de vos fatigues ; c'est là que j'ai attaché l'âne, et le reste de la route se fera sans peine.

— Eh bien ! il était temps. Je crois que je n'aurais pas fait dix pas de plus. Une fois que je serai sur l'âne, il me semble que je serai plus calme, et je vous raconterai pourquoi nous allons ce soir chez ce vilain homme qui demeure là-haut.

Arrivés sur la lisière du petit bois, l'abbé s'arrêta, et donnant la lanterne à la comtesse : — Attendez-moi pendant un instant, madame, je vais chercher votre âne; c'est à deux pas d'ici. L'entendez-vous piétiner dans les feuilles?

— Jamais je ne pourrai rester seule !

— Je vous en prie. Vous le voyez, il faut escalader ce talus, vous n'en viendriez pas à bout, et nous perdrions du temps.

— Revenez donc bien vite, mais bien vite.

Elle s'entortilla comme une victime résignée dans la sortie de bal en satin gris qui lui servait de manteau de voyage. — Toussez de

temps en temps pour me rassurer, monsieur le curé, je saurai au moins que vous êtes là.

Lorsqu'il fut à trois pas, il s'essuya le front. Pour la première fois de sa vie, il éprouvait cette sensation délicieuse de l'homme qui protége une femme. Maintenant qu'il était à distance de ce danger charmant, il rentrait en possession de lui-même, se raidissait avec moins d'énergie contre sa propre émotion, et tout en écartant les branches pour pénétrer dans le bois, il se disait : — Elle compte sur moi seul, elle m'attend avec impatience. — Il se rappelait toutes ces petites phrases timides, effarées, qu'elle venait de lui dire à voix basse, en se penchant vers lui. Il songeait au bonheur de l'homme à qui Dieu confie le sort d'une créature semblable, faible et ardente, craintive et audacieuse, ne demandant qu'à être aimée, dirigée, soutenue, et qui en échange se donne tout entière...

Un petit *hum* discret vint l'avertir qu'il devait se presser. A son tour, il toussa, et bientôt il sortit du bois tirant l'âne par la bride.

C'était une bourrique paisible revêtue de ce bât grossier sur lequel les paysannes trouvent moyen de se tenir en équilibre, elles, leurs boîtes au lait, leurs paniers et parfois leurs enfans. — J'ai pris ce que j'ai trouvé, fit observer le curé en baissant la voix.

Tout en disant cela, il plaçait sur la selle son grand manteau plié en quatre et le maintenait à l'aide des sangles. — Voilà qui est prêt, voulez-vous monter?

Il s'apercevait bien que la chose était pleine de difficultés; mais que pouvait-il faire et dire de plus?

La pauvre femme y mit toute la bonne volonté possible : de ses deux petites mains, elle tenait le bât solidement, et, réunissant toutes ses forces, elle cherchait à s'élancer. Hélas! ce fut en vain. Elle recommença deux ou trois fois, se mordant les lèvres de dépit et murmurant une foule de choses que le bruit du vent empêchait d'entendre. — Je ne pourrai jamais, je vous assure que je ne pourrai jamais, mon bon curé, fit-elle enfin. Mon Dieu! mon Dieu!... Et l'heure qui passe pendant ce temps-là. Je vous en prie, portez-moi, je ne suis pas bien lourde, et c'est l'affaire d'un instant.

Il y avait pensé, il y pensait encore, mais il n'osait pas. Quelques momens de recueillement lui eussent été nécessaires avant de se décider à une action semblable. Le difficile était non pas de l'exécuter, mais bien de l'exécuter avec calme et sans perdre la tête. Or, dans l'état d'esprit où était l'abbé Roche, il lui fallait de l'héroïsme pour arriver à un pareil résultat. — Je vous assure, continua-t-elle à dire, je ne suis pas lourde. Personne ne vous voit, monsieur le curé; il n'y a pas de mal à cela. Il faut en finir. A la guerre comme à la guerre!... et il est si tard!

L'abbé Roche fut envahi tout à coup par un courage étrange. Les

hésitations, les craintes disparurent, et, prenant la jeune femme dans ses deux bras, tandis qu'elle appuyait sa petite main sur sa large épaule, il l'enleva comme un enfant; mais lorsqu'il la sentit là, toute entière, serrée contre sa poitrine, qu'il entendit le satin de l'étoffe se briser sous la pression de sa main, que son visage fut caressé par le souffle tiède et parfumé de la comtesse, qui se penchait sur lui, le pauvre homme perdit la tête, le monde réel disparut. Il la possédait, il l'avait à lui, il l'étreignait, il s'anéantissait en elle, il lui donnait son âme, si bien, que l'ayant assise sur la selle, ne se rendant pas bien compte de ce qu'il faisait et la tenant encore enlacée, il couvrait de baisers ses mains et ses genoux en sanglotant comme un enfant.

Mme de Manteigney se rejeta précipitamment en arrière, et malgré elle poussa deux petits cris : imprudence excusable à coup sûr. Cependant il fallait qu'il y eût tout près de là un écho bien singulier, car un troisième cri presque semblable aux deux autres leur répondit immédiatement.

L'abbé Roche éprouva tout à coup la sensation d'un homme dévoré par la fièvre que l'on plonge sans le prévenir dans un bain d'eau glacée. Quant à la comtesse, ouvrant rapidement les volets de la lanterne qu'elle tenait toujours à la main, elle en dirigea les rayons vers l'endroit d'où venait le bruit, et sa frayeur fut grande lorsque, à dix ou quinze pas de distance, parmi les broussailles et les buissons, elle aperçut deux yeux brillans fixés sur elle. Étaient-ce ceux d'un loup ou de quelque autre animal? L'incertitude ne fut pas longue. L'enfant qui la regardait, tapi derrière les ronces, se leva lentement avec tous les signes extérieurs du plus grand effroi, et s'avança d'un pas ou deux en se signant à plusieurs reprises.

Elle voulait parler, mais elle était trop violemment émue pour prononcer un mot. L'idée lui vint d'ailleurs que sa voix pourrait être reconnue, et comme l'enfant avançait toujours, d'un geste rapide elle lui ordonna de fuir, et précipitamment elle referma la lanterne. Tout cela s'était passé en beaucoup moins de temps qu'il ne nous en a fallu pour le raconter. Sans doute le geste impératif de la comtesse fut suivi d'un effet immédiat, car on entendit la course folle du petit montagnard s'enfuyant à toutes jambes par ce sentier rapide qui passe à côté des ruines de la vieille scierie et aboutit à la vallée.

La jeune femme et l'abbé Roche restèrent immobiles, atterrés. Tous deux prêtaient l'oreille, et, le vent ayant cessé, ils entendaient dans le grand silence de la nuit le bruit des pierres dégringolant avec fracas tandis que les chiens aboyaient au loin. Mme de Manteigney, qui dans le moment du danger avait trouvé en elle une certaine énergie, fut sans force lorsqu'elle eut la certitude que l'enfant

avait disparu et se mit à trembler comme une feuille. Le prêtre de son côté était dans un grand trouble. A ses yeux, il venait de commettre un crime, il avait profité de l'isolement, de la faiblesse de cette femme qui s'était loyalement confiée à lui. Cela était honteux... Et on l'avait surpris, reconnu... N'était-ce pas le fait de la justice divine? Que le village n'avait-il été là tout entier! il méritait l'infamie d'une pareille punition. En un instant, il avait souillé trente années d'une vie pure et honnête... Il n'osait même pas demander pardon à Dieu.

— Châtiez le prêtre indigne, Seigneur, écrasez-le de votre colère, disait-il en lui-même, et il était profondément sincère; châtiez l'orgueilleux, l'insensé qui songe à aider de ses conseils, à sauver les égarés de ce monde alors qu'il est plus coupable qu'eux... — Cependant il tremblait à la pensée de rencontrer le regard de la comtesse, il baissait la tête et cherchait les mots qu'il allait dire pour s'humilier devant cet ange mille fois plus pur depuis ses insultes. L'indignation, le mépris de la pauvre femme, un instant contenus par leur excès même, allaient donc éclater en termes accablans. D'avance il acceptait tout; mais, contre son attente, il se sentit toucher l'épaule fort doucement, et entendit près de son oreille une petite voix tremblante qui disait: — Je vous en conjure, mon bon curé, ramenez-moi au château, vite, bien vite, ou je vais mourir de peur...

Du baiser criminel, de l'infernale étreinte, pas un mot. La vérité est que la chère femme avait pour le quart d'heure oublié tout cela. Elle poursuivit: — Pressons-nous, je me sens glacée, mes dents claquent, je ne peux rester ici un instant de plus. — Le prêtre toucha l'âne de sa grosse canne, et ils descendirent rapidement. — Mon Dieu, mon Dieu! murmurait la comtesse, et cet affreux Loursière, que va-t-il penser, que va-t-il faire, s'il ne me voit pas venir? Porter une plainte, ameuter le pays, il est capable de tout! Allez-y ce soir, à l'instant même, je vous le demande en grâce, allez-y, sauvez l'honneur du comte et aussi mon honneur à moi. La fille de Loursière est sur le point d'accoucher,... vous comprenez le reste. Il faut que tout cela reste ignoré, et ce vilain homme menace de tout dire, si ce soir il n'a pas reçu de moi les cinq mille francs que j'ai là. Vous le voyez, il faut que vous y alliez; moi, je ne le pourrais pas, je tomberais en route. Vous ne me refuserez pas cela, n'est-ce pas? Dites que vous ne me le refusez pas?

L'abbé Roche joignait les mains, et deux grosses larmes coulaient de ses yeux, larmes de reconnaissance et d'admiration. Il eût voulu se jeter aux pieds de cette femme sublime qui feignait de ne point se rappeler le mortel outrage, l'infâme trahison dont elle venait

d'être victime, qui daignait encore implorer, alors que le plus impérieux des ordres eût été trop indulgent. — J'irai, madame, j'irai, murmura-t-il.

Il regrettait au fond de son cœur de n'avoir pas à donner sa tête pour payer son forfait.

Cependant l'âne, poussé vigoureusement dans le sentier en pente, marchait d'un pas rapide, et bientôt la comtesse se trouva devant la petite porte de la terrasse par où elle était sortie. Elle prit la clé, l'introduisit dans la serrure, et, se retournant vers le prêtre : — Vous nous sauverez, n'est-ce pas? Allez vite, monsieur le curé. Voici les cinq billets; allez vite...

Il attacha l'âne à la première branche venue, reprit son manteau, et, saisissant sa grosse canne à pleine main, il s'élança, — le mot est juste, — vers la demeure du père Loursière. Il n'eût pas été prudent d'interrompre l'abbé Roche dans sa course. Cet homme, si humble tout à l'heure, marchant la tête basse auprès de la jeune femme devant laquelle il se fût agenouillé, s'avançait maintenant hardiment, les narines dilatées. L'énergie de ses mouvemens, l'air de la nuit qui lui fouettait le visage, faisaient naître en lui de nouvelles sensations.

Ce n'était plus l'horreur de sa faute qui l'occupait, c'était le souvenir de ce moment d'ivresse qui le faisait frissonner. Il la serrait encore dans ses bras, contre sa poitrine et plus fort mille fois, jusqu'à l'étouffer. Son sang bouillonnait, ses membres étaient plus souples et plus forts, son cerveau plus dégagé. Un instant, il avait vécu, aimé; il avait avalé le poison d'un seul trait, et il éprouvait une joie étrange à sentir ce venin terrible et délicieux circuler dans ses veines et l'envahir tout entier. Il se rappelait qu'il était un malheureux, il en grinçait des dents; il eût voulu se rouler dans la cendre, et cependant il était triomphant; il entendait en lui comme un concert céleste au milieu duquel une voix terrible lui criait : Tu es damné! Le ciel et l'enfer s'entr'ouvraient à la fois pour le recevoir, et il étendait les bras pour embrasser le monde et s'attacher à lui.

Tandis que toutes ces pensées tourbillonnaient dans sa tête, il escaladait les roches et les ronces, coupant au plus court; il marchait avec une sorte de rage, pareil à un soldat d'avant-garde qui monte à l'assaut. Sa course fut tellement rapide, que trois quarts d'heure après il se trouvait en face de la cabane où demeurait Loursière et s'arrêtait pour essuyer son front.

Une lueur rougeâtre passait sous la porte, et, lorsqu'il fut proche, il entendit à l'intérieur un gémissement qui le rappela au sentiment de la réalité. Il frappa; le père Loursière, armé d'un bout de chandelle, vint ouvrir. — Ah! c'est vous, monsieur le curé, fit le bon-

homme en soulevant son grand bonnet de peau, entrez donc; vous arrivez tard! La pauvre petite est bien mal, monsieur le curé, bien mal.

— Oui, je sais; mais avant d'entrer, et pendant que nous sommes seuls, j'ai à vous remettre de la part d'une personne...

— Ah! la bonne dame!

— Ne prononcez pas son nom, c'est inutile. Je dois donc vous remettre ce petit paquet. Je n'ai pas à vous dire quant à présent ce que je pense de votre conduite, de vos menaces indignes; Dieu voit tout, père Loursière.

— Ah! la bonne dame, ah! la chère âme! Des menaces? moi, des menaces! Faut-il qu'elle puisse croire que j'ai voulu lui faire des menaces! Menaces de quoi? mon bon monsieur le curé. Qu'est-ce donc que peut faire un pauvre homme comme moi? Pour menacer, il faut avoir des preuves!... Le malheur est tombé sur nous, voilà tout ce qu'on peut dire, et la bonne dame veut nous aider à le supporter. J'étais bien sûr qu'elle ne nous abandonnerait pas.

Tout en disant cela, il avait ouvert le petit paquet, maladroitement à cause du bout de chandelle qui l'embarrassait, et comptait les billets de banque.

— Ce n'est pas tout, fit le curé en avançant d'un pas.

— Ah! vous voulez un petit reçu? C'est que c'est une affaire dont on ne doit pas parler, et naturellement...

— Je ne suis pas chargé de vous en demander. Je veux voir votre fille, voilà tout.

— Ça vaut bien mieux comme cela pour tout le monde... Entrez donc, monsieur le curé, et sa voix changeant tout à coup d'expression : — Ah! la pauvre! elle est en train de passer dans l'autre monde. Quand je la regarde, c'est tout comme si je voyais sa défunte mère. C'est bien dur pour moi, monsieur le curé, à mon âge!...

Cette cabane misérable avait quelque chose de sinistre; l'air y était lourd et épais. Du plafond, formé de larges planches mal jointes, pendaient des brins de paille et de foin, des poignées d'herbes sèches, des bottes d'oignons, mille autres choses encore qu'on ne distinguait qu'à moitié dans l'obscurité. Le sol était noirâtre, boueux, et sur un vieux coffre dont l'un des pieds était remplacé par les débris d'un pot cassé étaient amoncelées des boîtes en fer-blanc percées de trous réguliers et dans lesquelles se fabrique le fromage. Il y avait là un indéchiffrable fouillis de loques, de paniers, de branches de sapin, de troncs tout entiers gisant à même la chambre, et tout au fond de cet antre, près d'un escalier vermoulu qui montait au grenier, la pauvre fille, immobile, étendue sur un grabat, parmi des haillons sans nom et sans couleur.

A l'approche du curé, un homme grand et maigre, qui n'était autre que le docteur du bourg, se leva, souleva sa casquette, et s'approchant du prêtre : — Bonsoir, monsieur le curé. Vous voyez, la pauvre petite est perdue, ce qui au reste ne m'étonne qu'à moitié; sa mère est morte comme elle... Je l'avais pourtant prévenue! Quand les filles ont le diable dans le corps, voyez-vous, monsieur le curé!... Il y en a une demi-douzaine de ce calibre-là dans le bourg.

— Vous êtes sûr qu'il n'y a plus d'espoir?

— Oh! absolument. J'ai été appelé beaucoup trop tard; je suis arrivé pour recevoir l'enfant, qui est superbe; regardez-moi ce garçon-là.

Le docteur écarta quelques linges, et le prêtre aperçut sur un matelas, tout près de celui où se mourait la mère, un petit être tout rouge et grimaçant. On eût dit que la vie passait lentement d'un grabat à l'autre, et que le dernier soupir de la pauvre fille allait devenir le premier cri du nouveau-né.

L'abbé Roche s'approcha de la mourante. Elle était déjà méconnaissable et d'une pâleur jaunâtre qui faisait songer à la cire des cierges. Les narines de son nez déprimé se soulevaient à peine, ses joues étaient creuses, ses longues mains froides et inertes reposaient sur le lit, et ses grands yeux noirs, lorsqu'elle les ouvrait, avaient cette expression particulière aux agonisans qui semblent regarder en eux-mêmes.

Le prêtre se pencha vers elle : — Me reconnaissez-vous, mon enfant, m'entendez-vous? — Pensant, malgré son silence, qu'elle comprenait peut-être sa question sans pouvoir y répondre, il lui parla du pardon, de la bonté de Dieu, qui voyait dans les cœurs... — Repentez-vous, mon enfant, songez que l'heure approche où...

— Elle ne vous entend pas, mon cher monsieur le curé, fit observer le docteur en s'approchant; ne voyez-vous pas qu'elle est morte?

Puis, se retournant vers le père Loursière, qui avait ôté son grand bonnet en regardant le cadavre de ses petits yeux humides, le médecin ajouta : — Allons, du courage, mon vieux! cette mort était inévitable; vous auriez dû veiller... Il faut supporter cela... Je vais retourner chez moi et vous envoyer une des sœurs de l'asile; vous ne pouvez rester seul ici... Et maintenant qu'est-ce que nous allons faire de cet enfant-là?

Le curé, qui priait agenouillé, se leva tout à coup : — Il faut d'abord en faire un chrétien, docteur.

Et, le père Loursière ayant apporté de l'eau, le prêtre baptisa l'enfant. Sa main tremblait, car le souvenir de ses propres fautes lui

revenait à l'esprit, et il se demandait si Dieu acceptait cette bénédiction.

— Sans doute que cela est triste, mon cher monsieur le curé, remarqua le docteur avant de s'en aller; mais qu'y voulez-vous faire? cela est ainsi depuis que le monde est monde. L'enfant reste, il a bonne envie de vivre, le plus pressant est de l'y aider. On a vu de pauvres petits diables, tombés comme lui... je ne sais d'où, faire leur chemin, trouver leur place au soleil... Ne connaissez-vous pas une nourrice à Grand-Fort-le-Haut, monsieur le curé?

— Non, vraiment. Cependant il en faut trouver une; puis, se ravisant : Au fait, la Marianne n'a pas encore sevré sa petite fille.

— Croyez-vous qu'elle acceptera celui-ci?

— Il le faudra bien. Je m'en charge, docteur, je m'en charge.

Une demi-heure après ce que nous venons de raconter, le prêtre sortait de la cabane, tenant d'une main sa petite lanterne, et de l'autre portant sous son grand manteau un assez volumineux paquet. C'était le bambin enfoui dans les vêtemens de sa mère, dont on l'avait entortillé. L'abbé Roche, avec sa taille athlétique et ses larges épaules, était à la fois comique et touchant. Il marchait avec les précautions infinies d'un homme qui porte un verre rempli jusqu'aux bords, — attentif, embarrassé, à moitié courbé, et comme fléchissant sous le poids de ce mince fardeau. « Pourvu qu'il n'ait pas froid, pensait-il, pourvu qu'il n'ait pas trop chaud! La vie de ce petit être doit tenir à un fil! »

Il éprouvait une émotion qu'il n'avait jamais supposée en songeant que le sort de cette petite créature était entre ses mains, qu'en la pressant un peu il pouvait l'étouffer ou l'écraser en faisant un faux pas. Il ressentait un commencement de tendresse presque paternelle pour le marmot. Il était heureux de le sentir là, sur son bras, de veiller, de faire de grands efforts pour qu'il fût à l'abri : il l'eût embrassé volontiers. N'était-ce pas le souvenir de son propre passé? Lui aussi sans doute avait été emporté un soir, en cachette, dans le manteau d'un étranger. N'était-ce pas une dette qu'il payait en recueillant ce pauvre abandonné? A un certain moment, celui-ci s'agita dans sa cachette et se mit à crier. Le prêtre était fort embarrassé pour soulager l'enfant et constater son état; outre qu'il craignait de le découvrir à cause de la fraîcheur de la nuit, il osait à peine toucher à ce petit homme, tant ses doigts lui paraissaient être des instrumens grossiers et dangereux. Il se rappela fort heureusement ce qu'il avait vu faire en semblable circonstance aux mères de Grand-Fort, de sorte qu'en agitant le marmot le plus doucement qu'il lui était possible, il cherchait dans sa mémoire une chansonnette, un refrain qui achevât de le calmer, et, ne trouvant rien, le

plus naturellement du monde, avec une grande gravité, il entonna les vêpres. L'effet fut presque immédiat, et, le silence étant rétabli, l'abbé Roche se remit en route; mais, lorsqu'il fut arrivé devant la maison de Marianne, il s'aperçut qu'il était brisé de fatigue. Jamais de sa vie il n'avait fait une besogne plus rude.

On fut long à lui répondre; enfin une lucarne s'ouvrit, et une tête apparut.

— Eh! bon Dieu, faut-il pas avoir le diable dans le ventre pour frapper aux portes de cette façon-là! Qu'est-ce que vous voulez? quelle heure est-il?

— Ouvrez toujours, la mère, répondit le curé; il est trois heures du matin.

En reconnaissant la voix du curé, la bonne femme alluma une chandelle et ouvrit la porte bien vite.

— Ma bonne Marianne, fit le prêtre en entrant, en voilà encore un que le bon Dieu vous envoie! — Il écarta son manteau et montra la petite main de l'enfant qui passait. — Si vous ne voulez pas le nourrir, il faudra qu'il aille dans l'autre monde chercher à boire et à manger.

— Ce pauvre innocent! que je lui fasse donc une petite régalade, et elle jetait dans la cheminée une poignée de branches sèches qui flambèrent immédiatement.

Durant ce temps, le mari de Marianne enfilait ses culottes derrière le rideau du lit.

— Enfin quoi! c'est un nourrisson que vous nous amenez, pas vrai, monsieur le curé? Bien sûr que je ne voudrais pas le laisser là, ce petit; mais c'est que c'est bien des affaires,... c'est bien des affaires, répéta le bûcheron.

Marianne enleva tout ce qui recouvrait l'enfant, et celui-ci apparut avec sa grosse tête, ses petits membres pleins de vie et de santé, repliés sur eux-mêmes. Elle le retournait de droite et de gauche.

— Il est beau, disait-elle; n'est-ce pas que tu es beau, mon gars? — Elle le recouvrit rapidement, et, l'enlaçant de son bras gauche avec cette merveilleuse adresse qui est un des dons instinctifs de la maternité, elle alla vers la grande armoire, prit des langes et des couches. — Tiens, l'homme, fais donc chauffer tout cela... Voyez-vous, monsieur le curé, c'est bien des affaires,... j'en ai déjà quatre; ah! si je n'en avais pas déjà quatre, je ne dis pas, mais...

Le bûcheron avait l'habitude et l'expérience de ces fonctions, car sans hésiter il empoigna les langes de ses grosses mains épaisses et noueuses, et se baissa vers le feu en soufflant dessus.

— Après cela, reprit la bonne femme, il est beau et bien venant... C'est un enfant de l'hospice, monsieur le curé?

— Oui. Il n'a ni père ni mère. Vous serez payés, bien entendu.

— Ça, c'est naturel, murmura l'homme, toujours soufflant.

— Et bien payés, ajouta le prêtre, je vous le promets.

— Ah! c'est un beau gars, et la mère sait soigner cette graine-là dans ce qu'il y a de mieux... C'est-il drôle, que le feu ne veut plus remarcher?... Eh bien! et les béguins, où sont les béguins?

— Tu ne peux pas aller les chercher et te taire, sacré parle-toujours? C'est-il malheureux, pas vrai, monsieur le curé, d'avoir un homme... passe-moi donc les couches,... d'avoir un homme qui s'évapore en paroles? Quand il ne parle pas, il chante; quand il ne chante pas, il parle, et, s'il vous plaît, c'est quasiment toujours la même chose... Ah! mon Dieu!... Allons, bon, voilà l'autre moineau qui est réveillé... Va donc voir ce qu'il a, l'homme.

— Il a... il a qu'il veut boire.

— Il a, il a... Qu'est-ce que tu nous chantes avec tes *il a, il a?*

— Dame! bien sûr qu'il a...

— Il a quoi?

— Il a envie de boire, que je te dis.

— Eh bien! puisque je te le demande. Faut-il pas mettre des mitaines pour dire : Il veut téter? C'est-il pas naturel qu'un enfant tète, pas vrai, monsieur le curé?... Justement il ne tétera pas, là. Fais-lui de l'eau sucrée; il ne tétera plus. Autant le sevrer tout de suite.

Tout en parlant ainsi, Marianne avait en un tour de main emmaillotté le nouveau-né, et elle le berçait dans ses bras.

— Allons, mes amis, vous avez bon cœur, fit le curé; maintenant je vais aller me coucher.

Il s'approcha de l'enfant et l'embrassa doucement, puis il se dirigea vers la porte en disant : — A demain.

Le bûcheron reconduisit le curé. Il souriait, ses petits yeux ronds se perdaient au milieu de mille plis. Enfin, haussant ses grosses épaules, habituées à soulever des pièces de bois, il murmura : — Elle me bourre un peu devant le monde, mais je l'aime comme cela, monsieur le curé.

— Qu'est-ce donc qu'il dit encore?

— Je dis que je t'aime comme cela.

— C'est-il drôle de dire des sottises pareilles! moi aussi, je t'aime comme cela.

GUSTAVE DROZ.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

XI.

LA QUESTION POLONAISE ET LA QUESTION RUTHÈNE EN GALICIE.

L'Autriche a ce redoutable privilége d'être le champ clos où se débattent et où doivent se résoudre les plus graves questions politiques de notre continent. De son avenir dépend l'avenir de l'Europe centrale et orientale. Que l'antique empire des Habsbourg n'arrive pas à sortir de la crise de transformation dans laquelle il est encore engagé, que, par suite d'une secousse extérieure ou d'une convulsion intérieure, il vienne à se disloquer, et la grande Allemagne ne tardera point à se faire, embrassant toutes les tribus germaniques depuis la Baltique jusqu'au Danube. La conséquence probable de ce grave événement serait au bout d'un certain temps l'établissement d'un état panslave, sous forme soit de monarchie despotique, soit de république fédérative. Si cette puissance colossale, pesant d'un côté sur la Chine et sur l'Inde, de l'autre s'avançant jusqu'au cœur de l'Europe, ne devait se constituer que lorsque les populations, plus éclairées et se gouvernant elles-mêmes, auront compris qu'elles n'ont aucun intérêt à conquérir, opprimer et exploiter leurs voisins, c'est-à-dire à la veille du jour où s'établira la grande fédération européenne, la civilisation générale n'aurait peut-être rien à redouter de ces changemens. Si cette concentration effroyable de forces devait au contraire, dans un bref délai, s'opérer aux mains d'un gouvernement despotique encore attardé dans des rêves coupables

de domination universelle et ruinant ses sujets pour en faire les soldats d'une colossale armée agressive, ce serait certainement un grand malheur pour l'humanité tout entière.

Ces éventualités peuvent paraître éloignées; ce qui est certain et actuel, c'est que l'Autriche est engagée dans la question d'Orient par ses Slaves du sud, et par ses Slaves du nord dans la question de la Pologne. Le dualisme satisfait le parti dominant en Hongrie, et en réalité, par l'habileté avec laquelle les Magyars ont su manier l'informe mécanisme des délégations, ce sont eux maintenant qui ont dans leurs mains le sort du ministère des affaires communes, qui par conséquent dominent dans l'empire-royaume. Quant aux Slaves, plus nombreux à eux seuls que toutes les autres races réunies, ils sont loin d'être aussi contens que les Magyars. Ils réclament avec une persistance indomptable et une énergie croissante la part d'influence qui leur revient, et que certes ils ne possèdent pas. Dans une étude précédente, nous avons fait connaître les griefs et les aspirations des Slaves méridionaux. Comme ils sont sous la couronne de saint Étienne, c'est le cabinet de Pesth qui a dû négocier avec eux. Quoiqu'il n'ait pas fait en faveur du développement de la civilisation jougo-slave tout ce qu'il aurait pu et dû faire, il a du moins fait adopter un compromis qui a donné satisfaction aux principales réclamations des Serbes et des Croates. Le ministère cisleithanien s'est montré moins habile ou plus récalcitrant que le cabinet Andrassy; il n'est parvenu à s'entendre encore ni avec les Tchèques ni avec les Polonais. Or c'est en Bohême et en Galicie que s'accumulent aujourd'hui les nuages qui recommencent à obscurcir l'horizon un moment éclairci de l'empire. La situation de la Bohême et les dangers qui peuvent venir de ce côté ont été récemment exposés ici par M. Saint-René Taillandier avec une clarté et une justesse d'appréciation auxquelles il n'y a rien à ajouter (1). Je ne puis qu'appuyer ses conclusions, qui s'imposent, semble-t-il, d'elles-mêmes, tant il a su les rendre évidentes. J'essaierai à mon tour de faire connaître la situation de la Galicie, et l'examen des questions qui s'y agitent me conduira pour ainsi dire forcément à préconiser les mêmes remèdes, à indiquer les mêmes solutions.

I.

Pourquoi y a-t-il une question galicienne venant troubler les travaux du ministère cisleithanien et entraver la reconstitution de l'empire constitutionnel? Parce que la Galicie est un fragment du

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1869, *l'Autriche et la Bohême en 1869, la question tchèque et l'intérêt français*, par M. Saint-René Taillandier.

royaume de Pologne, que les trois puissances du nord se sont partagé fraternellement en 1772, 1792 et 1795, parce que les Polonais veulent reconquérir leur autonomie en Autriche, afin de pouvoir un jour rendre à leur patrie ressuscitée les autres provinces que détiennent la Prusse et la Russie. Il est presque inutile de répéter que le partage de la Pologne a été un crime de lèse-nationalité, un attentat au droit des gens. Le sentiment de la justice appliquée aux relations internationales est aujourd'hui assez répandu et assez puissant pour imposer silence à toute tentative de justifier cet acte, qui jadis a pu paraître tout simple; mais ce que l'on commence seulement à voir maintenant, c'est que ce partage est la pire des fautes du gouvernement autrichien, qui de tout temps en a commis assez pour justifier ce mot de Frédéric II : il faut que l'Autriche ait la vie bien dure pour que ceux qui la gouvernent ne soient pas encore parvenus à la tuer. — Du jour où la Pologne a été supprimée, l'existence de l'Autriche a été mise en péril. Si cet antique boulevard de l'Occident pouvait être relevé, l'empire autrichien perdrait une belle province, mais acquerrait une précieuse garantie de durée.

La Russie avait préparé de longue main et avec une extrême habileté l'assassinat de la Pologne. Frédéric II proposa de porter le coup de mort, tandis que ce fut malgré elle que Marie-Thérèse prit une partie des dépouilles de la victime. Elle se rappelait que Sobieski avait sauvé Vienne, et l'iniquité de la spoliation lui donnait des remords. La position était difficile : refuser, c'était fortifier l'ennemi; s'opposer, c'était la guerre. Ce qu'on peut reprocher surtout aux hommes d'état autrichiens, c'est qu'ils n'ont jamais eu une vue assez claire du danger que la suppression de la Pologne faisait courir à l'empire, et n'ont pas su profiter des occasions qui se présentaient à eux de réparer la faute commise au siècle dernier. A différentes reprises, notamment en 1813, 1815, 1831, 1848, 1854 et 1864, ils auraient pu agir dans ce sens. Ils ne l'ont pas fait par manque d'énergie, de prévoyance, surtout par horreur des idées nouvelles. Aujourd'hui que le péril frappe tous les yeux et que Vienne suit une autre politique, le moment est venu de rendre à l'Autriche la sécurité qu'elle a perdue depuis 1792. Les moyens sont ceux que dictent la justice et le respect du droit des peuples. Nous essaierons bientôt de les indiquer.

La Galicie se compose des royaumes de Galicie, de Lodomerie, et du grand-duché de Cracovie, annexé en 1847, du consentement de la Russie. Elle compte environ cinq millions d'habitans sur un territoire qui mesure 1,422 milles géographiques. Ce territoire fut augmenté lors du dernier partage de la Pologne en 1795, puis diminué par Napoléon Ier au profit du grand-duché de Varsovie après la

campagne de 1809. Sa situation légale dans l'empire est très différente de celle de la Bohême et de la Hongrie; ce point n'est pas sans gravité dans un pays où les traditions historiques exercent encore tant d'influence. Au XVIe siècle, les Tchèques et les Magyars se sont réunis à l'Autriche volontairement, en offrant leur couronne élective à un prince de la maison de Habsbourg. Aussi tout ce qu'ils réclament maintenant, c'est la reconnaissance de leur droit national. Ils ne demandent pas à sortir de la confédération autrichienne, pourvu qu'on respecte leur autonomie. Tout autre est la situation de la Galicie, et très différens sont les vœux des Polonais. La Galicie a été séparée violemment, par un abus de la force, du royaume de Pologne, qui avait sa civilisation propre, sa constitution, sa mission historique, son droit d'exister comme nation indépendante. Les habitans de la Galicie n'ont jamais, par aucun acte, approuvé le démembrement de leur ancienne patrie, ni ratifié l'annexion à l'Autriche. Chaque fois qu'ils ont pu faire entendre librement leur voix, ils ont protesté contre la suppression de la nationalité polonaise. Tel a été le sens de l'adresse votée par la diète galicienne en 1860 comme en 1848, et l'on n'a pas osé lui soumettre de programme impliquant l'abandon de ses aspirations, qui sont partagées par toute la province. Ainsi donc, tandis que les Tchèques et les Hongrois ne réclament que la liberté et l'autonomie dans l'empire, les Polonais ne demandent l'une et l'autre que pour en sortir. Satisfaits, les premiers pourront travailler à la grandeur d'une Autriche fédéralisée; libres, les seconds ne seront contens que quand ils feront partie de la Pologne reconstituée. Leur but, ils l'avouent, ils le proclament, et il n'y a aucun titre légal qu'on puisse leur opposer.

Aussi longtemps qu'a duré la triple alliance des puissances du nord et que Metternich est parvenu à étouffer la manifestation des vœux des populations, la question polonaise en Galicie était peu inquiétante. La Russie semblait avoir oublié ses projets d'agrandissement vers l'Occident; elle se contentait d'étendre sur l'Allemagne sa main protectrice. Le ministre autrichien maintenait les seigneurs en bride en excitant les paysans contre eux, et, quand il croyait qu'ils préparaient quelque mouvement, il les faisait égorger à tant par tête. Aujourd'hui tout est changé. La Russie a repris ses projets; elle ne cache pas l'amer ressentiment que lui cause la fameuse ingratitude de l'Autriche, elle est presque un ennemi déclaré, et d'autre part il n'est plus possible d'imposer silence à la diète de Lemberg. Le danger se montre donc également menaçant au dehors et au dedans. Il faut se hâter de le conjurer, s'il en est temps encore.

L'opposition de la Galicie contre le gouvernement central n'est pas un fait nouveau. Elle a commencé aussitôt après l'annexion. On

peut y distinguer trois phases. Après chacune d'elles, la lutte s'étend et devient plus vive. A l'origine, l'opposition était concentrée dans les diètes et avait peu d'écho dans la population. En 1848, elle gagna tout le pays, et, pour la tenir en échec, le gouvernement appuya les réclamations des Ruthènes. Enfin c'est au sein même du *Reichsrath*, au parlement central, qu'il s'agit maintenant de transporter la guerre. Pour faire comprendre la situation présente, il faut résumer cette curieuse histoire.

La première diète galicienne fut convoquée en 1782, dix ans après le partage, sept ans après la promulgation des lois nouvelles. Comme elle montrait peu de sympathie pour le gouvernement autrichien, elle ne fut plus réunie jusqu'en 1817. Elle était composée de dignitaires ecclésiastiques et de membres de la haute aristocratie siégeant en nom personnel, des représentans de la noblesse payant 300 florins d'impôt foncier, et des délégués de la ville de Lemberg. La bourgeoisie des autres villes et le peuple de la campagne n'y étaient donc nullement représentés. Ses attributions étaient restreintes. Elle avait à voter des mesures d'intérêt provincial, certaines taxes, et elle pouvait aussi émettre des vœux. C'est ce dont elle ne se fit pas faute. Depuis 1828 jusqu'en 1847, à chaque session s'élevaient les plaintes les plus vives contre les abus que protégeait le gouvernement de Vienne, et d'instantes réclamations en faveur d'une amélioration de l'enseignement universitaire, de l'instruction primaire et du système d'impôts. Ces demandes sans cesse renouvelées n'aboutissaient à rien : ou elles rencontraient un refus formel, ou elles étaient enterrées sous des formalités et des retards interminables.

Le gouvernement autrichien eut recours à un système de compression dont l'effet aurait pu être bien plus grand que celui des moyens violens employés en Russie pour empêcher la Pologne de renaître. On entretint soigneusement l'ignorance et la superstition, on s'opposa aux efforts des Polonais pour les dissiper. Imitant les autres aristocraties, les seigneurs galiciens n'avaient point fait ce qu'il aurait fallu pour conquérir la sympathie de leurs vassaux et celle des Ruthènes. Les fonctionnaires autrichiens se posèrent en défenseurs des paysans et les excitèrent contre leurs maîtres. Le commerce, l'industrie, ne rencontraient que des entraves, et ne pouvaient se développer. Privée de tout encouragement, même du crédit foncier que les propriétaires galiciens avaient en vain demandé d'établir sur le modèle de celui que possédait la province prusso-polonaise de Posen, l'agriculture ne faisait guère de progrès. La presse était bâillonnée par la censure préventive. La littérature nationale était proscrite, car elle eût évoqué l'ombre de la grande patrie. En un mot, ce despotisme sourd, qui dans tout l'empire étouffait l'essor des diverses

races, s'appesantissait ici avec d'autant plus de rigueur qu'il s'agissait de comprimer une opposition plus enracinée et plus irréconciliable.

A partir de 1840, cette opposition prit un caractère nouveau. Une partie des Polonais, s'ouvrant aux idées modernes, comprit que, pour faire triompher leur cause, il fallait rattacher les classes inférieures à la noblesse, et que le seul moyen d'y parvenir était d'adopter un programme libéral et démocratique. Ils ne reculaient pas devant la réforme sociale. La terre aux paysans, tel fut leur mot d'ordre. Le gouvernement autrichien, qui avait puisé sa force de résistance dans l'hostilité des classes, voyant qu'on allait retourner contre lui l'arme dont il s'était servi, répondit par la jacquerie de 1846. Les massacres des propriétaires, tolérés et même encouragés par les chefs de district (1), soulevèrent dans toute l'Europe un sentiment d'horreur et de réprobation. De fureur et de désespoir, les Polonais, afin de se venger de l'Autriche, songèrent un moment à se jeter dans les bras de la Russie. M. le marquis Wielopolski publia la *Lettre d'un gentilhomme polonais à M. de Metternich,* qui fit une si grande sensation à cette époque, et où il déployait hardiment la bannière du panslavisme. Les conservateurs autrichiens dans leur aveuglement venaient de commettre encore une de ces fautes qui perdent les états, et bientôt ils allaient la renouveler pour étouffer le mouvement national des Magyars en permettant à Paskiéwitz de prononcer cette parole funeste : ô grand tsar! la Hongrie est abattue à vos pieds. — Heureusement que les Polonais n'adoptèrent pas le programme panslave de Wielopolski; s'ils l'avaient adopté, c'en était fait de l'Autriche.

Les événemens de 1848 éloignèrent de nouveau la Galicie de la Russie. Muette, sombre, asservie, elle subit comme les autres provinces la période de réaction qui suivit la restauration du trône des Habsbourg par les armes russes. Durant les maladroits essais de régime représentatif qui furent ébauchés entre Solferino et Sadowa, les représentans de la Galicie se prononcèrent toujours pour le fédéralisme. Le ministère Belcredi est le seul qui ait eu vraiment leur sympathie, bien qu'on leur reproche de ne pas l'avoir soutenu avec assez de vigueur. Après l'introduction du dualisme et l'arrivée au pouvoir de M. de Beust, leur attitude fut d'abord hésitante. Ils ne pouvaient approuver une constitution qui ne leur accordait pas l'autonomie

(1) Les chefs des districts où la jacquerie avait le mieux réussi furent promus à des postes plus élevés. L'un de ceux-ci, devenu préfet de police à Lemberg après 1846 et élu député à la diète en 1861, vit son élection cassée malgré tous les efforts du président de l'assemblée et du gouvernement. M. Golejewski, actuellement député au *Reichsrath,* avait accusé l'ancien chef de district d'avoir favorisé les massacres de 1846, et l'assemblée considéra ce fait comme démontré.

qu'ils avaient toujours réclamée; d'autre part, ils ne voulaient ni s'aliéner les Hongrois, auteurs du régime nouveau, ni s'allier aux Tchèques, livrés, disait-on, aux influences russes. En outre on leur avait donné un gouverneur polonais, le comte Goluchowski, et on leur promettait d'importantes concessions. C'est pour les satisfaire que le *Reichsrath*, au lieu de prendre les membres de la délégation cisleithanienne pour les affaires communes dans toute la chambre, comme le fait le parlement hongrois, décida qu'on les nommerait par province, de façon à donner ainsi un caractère fédéral à la constitution nouvelle. Certes, pour un député de la Galicie désireux de remplir son devoir, la position était difficile. Les vœux, les impatiences des Polonais, il les connaissait et probablement les partageait; mais pouvait-il contribuer à entraver l'action d'un ministère qui apportait à la Cisleithanie la liberté et le progrès? Devait-il lui refuser tout concours au risque de replonger l'Autriche dans le chaos? N'était-ce pas travailler en faveur de la Russie que d'affaiblir le seul état qui pût faire contre-poids à l'influence moscovite, le seul où la nationalité polonaise peut espérer de se reconstituer actuellement? Ces dernières considérations l'ont emporté dans l'esprit des députés galiciens, et avec raison, croyons-nous. Ils ont presque toujours voté avec le ministère, sauf dans le débat sur les lois confessionnelles, où, malheureusement pour eux, ils se sont prononcés en faveur des prétentions de l'église catholique.

On le voit, jusqu'à l'année dernière l'attitude des Polonais a été tout l'opposé de celle des Tchèques. Ceux-ci ont refusé de prendre part aux travaux du *Reichsrath* et de reconnaître la constitution nouvelle tant qu'on n'accorderait pas au pays de la couronne de saint Wenceslas la même autonomie qu'aux pays de la couronne de saint Étienne. Les Polonais au contraire, non-seulement se sont rendus à Vienne, mais ils ont soutenu le ministère dans l'espoir qu'ils obtiendraient de lui par la douceur les concessions que leurs frères de la Moldau ne pouvaient lui arracher par leur opposition absolue. Toutefois l'attitude conciliante des députés galiciens, dictée, cela est certain, par un patriotisme ardent et éclairé, a fini par déplaire à leurs commettans, qui ne voient que leurs griefs locaux et qui ne peuvent pas bien comprendre les sacrifices d'opinion et de prudence qu'imposent souvent la politique générale et les nécessités d'une situation complexe. Au mois d'août 1868, le mécontentement se fit jour à la réunion annuelle de la diète de Lemberg. On reprocha aux députés leur manque d'énergie et le peu de succès de leurs efforts. Après un débat très animé, il fut décidé que la diète adopterait un programme résumant les demandes de la Galicie, et que les députés seraient chargés de présenter ces résolutions au *Reichsrath* et d'en obtenir l'adoption.

Cette pièce est d'une grande importance pour qui veut se rendre compte de la situation actuelle de l'empire, car ce que réclament les Polonais est à peu près ce que demandent les Tchèques, et elle permet d'entrevoir quel serait le régime constitutionnel de la Cisleithanie, si le fédéralisme défendu par les Slaves venait à l'emporter. Voici les points principaux du programme galicien. Le *Reichsrath* reconnaîtra aux royaumes de Galicie et de Lodomerie, ainsi qu'au grand-duché de Cracovie, une autonomie nationale conforme aux besoins du pays. La diète galicienne décidera seule du mode d'élection des députés au *Reichsrath*. Ces députés ne prendront part aux travaux du *Reichsrath* que pour les affaires communes à ce royaume et aux autres parties de la monarchie représentées dans cette assemblée. Les affaires suivantes passeront dans le cercle des attributions de la diète galicienne, — les chambres de commerce et autres organes des intérêts matériels, les institutions de crédit, banques, caisses d'épargne, assurances, la législation de l'industrie et des redevances, l'enseignement à tous les degrés, le droit civil, le droit pénal, la police, la législation des mines, l'organisation du pouvoir judiciaire et du pouvoir administratif, la détermination de la façon dont doivent être exécutées les lois fondamentales en ce qui concerne les droits généraux des citoyens et l'action des pouvoirs exécutif et judiciaire établis par les lois de l'empire, le règlement des rapports de la Galicie avec les autres parties de la monarchie, l'organisation communale sans aucune restriction. — Les dépenses que nécessiteront la justice, les cultes, l'instruction, la police, l'administration, l'agriculture, seront couvertes au moyen d'un prélèvement opéré sur les revenus de l'état. Ce sera une somme proportionnée aux besoins réels du royaume, dont l'emploi sera contrôlé non par le *Reichsrath*, mais par la diète galicienne. La Galicie aura son tribunal suprême et sa cour de cassation, un ministère responsable envers la diète et un ministre dans le conseil de la couronne. — Tels sont les principaux articles du programme de 1868. Nous ne les discuterons pas en détail; il nous suffira de faire remarquer que, s'ils acquéraient force de loi, ils entraveraient complétement la marche du gouvernement constitutionnel, déjà rendue si difficile par l'institution bizarre des délégations. Je prends seulement le dernier point de ce programme. Si les Polonais prétendent avoir un de leurs députés dans le ministère central, ils voudront bien admettre, j'imagine, que les autres parties de l'empire jouiront du même privilége. A côté du ministère galicien, il y aura donc *nécessairement* un représentant du Tyrol, de la Bohême, de l'archiduché d'Autriche, de la Styrie et Carinthie, de la Dalmatie. Quand il y a pleine liberté de choix, la formation d'un ministère est déjà l'une des grandes difficultés du régime parlementaire. Comment ce régime pourrait-il

fonctionner, si dans tout cabinet les différentes parties de la monarchie devaient être représentées? Cette exigence de la diète de Lemberg est empruntée, comme plusieurs autres, aux traditions de l'ancien régime et ne cadre plus avec les institutions modernes. Ainsi autrefois il y avait en effet à Vienne un chancelier pour la Hongrie qui avait sa place marquée dans le conseil de la couronne; mais à cette époque l'empereur était un souverain absolu, et il ne s'agissait pas de former un ministère responsable envers des assemblées délibérantes. Aujourd'hui c'est la puissance de l'opinion et non un chancelier qui doit donner des garanties aux populations. Le malheur en Autriche, c'est que de divers côtés on veut à la fois obtenir les libertés modernes et conserver des institutions empruntées au moyen âge. Tchèques et Polonais demandent ainsi parfois des choses qui s'excluent, et rendent par là très difficile la tâche des hommes politiques qui voudraient sincèrement s'entendre avec eux.

Par suite d'une vicieuse organisation de la représentation des différentes provinces, les Allemands sont les maîtres dans le *Reichsrath*, quoique la Cisleithanie n'en renferme que 6 millions, contre 10 millions de Slaves. Les Allemands ne peuvent se résigner à accepter le rôle que la nécessité finira par leur imposer. Comme toute classe qui a longtemps dominé, ils ne font pas volontiers place auprès d'eux à ceux qu'ils ont gouverné depuis des siècles, et qu'ils sont habitués à considérer comme inférieurs à eux sous tous les rapports. Ils ont plus d'instruction et de richesse que les Slaves, ils ont toujours commandé, ils appartiennent en outre à cette race germanique, supérieure par nature à toutes les autres; donc, pensent-ils, la prééminence leur revient de droit. A leurs yeux, ce serait à la fois une humiliation pour tous les Germains et un malheur pour l'état, si la direction des affaires devait passer de leurs mains dans celles d'une race qui ne l'emporte sur eux que par le nombre. Telles étant les idées dominantes dans le *Reichsrath*, le programme de la diète de Lemberg n'avait aucune chance d'être accepté. Malgré les plus vives instances des députés galiciens, il n'a pas même été discuté.

Pour diminuer l'irritation que l'attitude du parlement central devait produire en Galicie, le gouvernement se hâta de faire quelques concessions relativement à la nomination des chambres de commerce et à l'emploi de la langue polonaise dans l'enseignement supérieur; mais ces satisfactions, consenties par voie administrative, sont toujours révocables, et elles sont d'ailleurs, disent les Polonais, dérisoirement insuffisantes. Le mécontentement devint général; l'irritation contre la majorité allemande fut extrême. Les journaux et les hommes de tous les partis déclarèrent qu'il fallait faire des résolutions votées par la diète de Lemberg le programme national, et qu'on saurait

bien les imposer à Vienne. Un fait grave vint prouver que la haute noblesse partageait les sentimens de la nation. Le personnage le plus important du pays, le prince Léon Sapieha, donna sa démission de président de la diète, et il n'a repris depuis, dit-on, ses hautes fonctions que sur les instances de l'empereur. Bientôt le gouvernement central aura contre lui toutes les forces vives de la Galicie, profondément blessée et avide de trouver l'occasion d'une revanche. Si la Cisleithanie était solidement constituée, elle pourrait peut-être ne point trop s'inquiéter de l'hostilité de la Galicie, quoiqu'il fût déjà fâcheux d'avoir provoqué l'animosité d'une province qui représente toute la nationalité polonaise; mais en face de la Hongrie, forte de son passé de gloire et de son ardent patriotisme, la Cisleithanie présente bien peu de cohésion. Elle existe à peine sous un nom nouveau et sans signification, et elle doit compter avec le fanatisme froissé des Tyroliens et avec l'hostilité implacable des Tchèques. Étant faible à ce point, l'opposition de la Galicie peut l'ébranler jusque dans ses fondemens, encore si mal assis. Se peut-il que Vienne se refuse longtemps à voir le péril?

Unanimes pour faire triompher le programme de 1868, les partis se divisent quand il s'agit de choisir le meilleur moyen pour atteindre le but commun. Les uns veulent faire une opposition passive, les autres une opposition active. L'opposition passive consiste à imiter les Tchèques d'aujourd'hui et les Hongrois d'avant 1867, à s'abstenir de toute intervention dans l'administration du pays, à ne pas envoyer de députés au *Reichsrath*, aussi longtemps qu'on refusera de rendre au royaume l'autonomie à laquelle il a droit. L'opposition active au contraire prétend arriver à ses fins par la voie constitutionnelle, en luttant avec énergie et persistance au sein des assemblées délibérantes, en saisissant toutes les occasions pour arracher des concessions successives et en modifiant ainsi peu à peu l'état des choses jusqu'à ce qu'il réponde aux vœux de la Galicie. A la tête du parti de l'opposition passive, c'est-à-dire de la plus tranchée, se trouve un homme de grand talent comme écrivain et comme orateur, M. Smolka. Le parti de l'opposition constitutionnelle reconnaît pour chef M. Ziemialkowski, qui jusqu'à présent exerçait au sein de la diète une influence prépondérante. Rien ne peut mieux faire comprendre les différentes opinions aux prises en ce moment en Galicie que les discours prononcés par MM. Smolka et Ziemialkowski au *meeting* des électeurs tenu à Lemberg le 27 juin 1869.

Le retentissement de cette assemblée a été grand parmi tous les Slaves du nord de l'Autriche, et ces discours ont précisé le programme des partis qui vont se disputer la direction des esprits. La question est grave, car il se peut que l'avenir de l'Autriche en

dépende. M. Ziemialkowski parla le premier. Je résume ses paroles. « J'ai déjà eu l'honneur, dit-il, de représenter la ville de Lemberg en 1848, en 1861 et en 1867; mais la chance m'a toujours été contraire. Après la session de 1848, j'ai été exilé; pendant celle de 1861, j'ai été mis en prison, et enfin, pendant la dernière, j'ai eu le malheur de mécontenter mes électeurs. Pourtant j'ai toujours obéi à ma conscience et fait ce que m'imposait le devoir envers mon pays. J'ai promis en 1867 de combattre pour la liberté et la nationalité, considérant, en ma qualité de Polonais, ces deux choses comme inséparables. En fait de libertés, j'ai demandé celles de la parole, de la presse, des personnes, des cultes, des associations, des réunions, enfin le jury. Pour la nationalité, j'ai demandé que la langue polonaise fût introduite dans l'enseignement, dans l'administration, dans les hautes cours de justice, que notre autonomie nationale et provinciale nous fût rendue, que l'indépendance de la commune fût respectée. Maintenant qu'avons-nous obtenu? Beaucoup en fait de liberté, très peu de chose, je l'avoue, pour la nationalité. Cependant on peut citer l'admission de la langue polonaise dans l'enseignement primaire et moyen, dans l'administration et les tribunaux. Depuis 1867, il est décidé que tout ce qui n'est pas nommément dans les attributions du *Reichsrath* est dans la compétence des diètes provinciales. Notre existence nationale a été reconnue en cela que c'est la députation de la Galicie et non point le *Reichsrath* qui nomme ses représentans à la délégation commune. Nous avons empêché que les biens de la couronne de Galicie ne soient vendus, et nous avons obtenu d'importantes réductions d'impôts. D'ailleurs nous ne sommes que 30 députés à Vienne, et nous avons à lutter contre une majorité cinq fois plus nombreuse que nous. Nous arrachons des concessions pas à pas à des gens qui, depuis cent ans, se sont habitués à nous régir en souverains, et qui se défient de nos intentions et de notre dévoûment à l'empire. Je crois que nous devons persister à réclamer le respect de nos droits, et je suis convaincu que nous obtiendrons chaque année quelque concession nouvelle. Voilà pourquoi j'ai voulu que la Galicie se fît représenter à Vienne en 1867, même en 1868, et c'est pourquoi je n'ai pas quitté le *Reichsrath* cette année-ci. J'étais en prison quand en 1864 le pays se décida à sortir de l'opposition passive pour entrer dans l'opposition active. Malgré nos échecs, je pense que nous devons persévérer dans cette voie. Ce que veut le pays, c'est que ses intérêts soient défendus au sein du parlement central. Quoique la constitution actuelle ne nous satisfasse point, je crois que nous devons aller à Vienne, parce que cette constitution peut être améliorée, et que l'abstention est un moyen violent, désespéré, auquel il ne faut avoir recours que quand tous les autres sont épuisés. J'ai été parti-

san de la politique abstentioniste quand elle nous menait en prison ou au gibet. Aujourd'hui qu'elle est facile et sans danger, je n'en veux plus, parce qu'elle nous empêcherait de marcher en avant. Députés, nous sommes les soldats du pays, et il ne nous est point permis de déserter notre poste. »

Ce discours, dont une traduction très abrégée ne peut rendre la forte éloquence, fit une profonde impression sur l'assemblée, quoique celle-ci fût portée d'avance pour les mesures extrêmes et pour cette attitude d'hostilité radicale que M. Smolka vint ensuite défendre à la tribune. « Mon ami M. Ziemialkowski, dit M. Smolka, pense qu'il faut envoyer une députation à Vienne. L'expérience du passé me porte à être d'un avis contraire. J'ai siégé au *Reichsrath* depuis 1861. Cette année-là et l'année suivante, j'ai proposé de déposer notre mandat parce que je savais que nous n'obtiendrions rien. D'autres députés sont allés à Vienne, croyant faire mieux que nous. Que nous ont-ils rapporté? Des augmentations d'impôt et la fameuse constitution de décembre, qui met fin à tout espoir d'un meilleur avenir. On prétend qu'il faut que nous allions au *Reichsrath* pour améliorer la constitution et pour dire leurs vérités aux ministres. Voilà ce que prétend mon ami M. Ziemialkowski et ce que veulent les adresses envoyées au prince Sapieha; mais c'est tout ce que désire le ministère. Notre présence à Vienne lui suffit. On nous laissera parler en toute liberté; puis on passera à l'ordre du jour, sans égard pour nos discours, nos vœux et nos récriminations. Je ne veux pas rendre notre députation responsable du refus hautain opposé aux demandes votées par notre diète pendant la dernière session. Ce refus, il fallait s'y attendre, il était inévitable; mais ce que je reproche à nos députés, c'est de s'être tu quand ils auraient dû parler, c'est-à-dire quand on a voté la loi militaire et surtout quand on a justifié l'état de siége à Prague. Ce silence nous a fait un tort moral plus grand que toutes les souffrances matérielles dont nous avons à nous plaindre. Nous nous sommes tu, nous qui avons écrit sur notre drapeau : *pour notre liberté et pour la vôtre*, et nous avons laissé, ô honte! à l'abbé Greuter l'honneur de défendre une nationalité opprimée. Que nous a valu notre condescendance envers les ministres et les Allemands? De nouveaux impôts et une armée de 800,000 hommes. En 1848 et en 1861, nous avions des amis, et nos ennemis nous respectaient. Nos lâches concessions, faites dans l'intérêt du ministère, ont eu pour résultat que les Allemands nous méprisent, quoique la députation ait été à leurs ordres, et que les nationalités, opprimées comme nous et réclamant comme nous leur autonomie, nous délaissent et s'éloignent de nous. Quoique notre diète et notre députation n'aient pas su agir avec énergie, il est temps encore de sauver notre honneur et notre avenir, car telle est la force

des lois du monde moral qu'une idée vraie ayant sa racine dans la justice et le droit des peuples finit toujours par l'emporter. Seulement plus de transactions. Le moment est venu d'agir avec décision et vigueur. » On voit quel est le plan de campagne préconisé par M. Smolka. Au lieu d'aller à Vienne et de tout attendre de la reconnaissance du ministère et du *Reichsrath*, il faut, suivant lui, ne plus envoyer de députation au parlement central et s'allier aux Tchèques pour forcer la majorité allemande à accorder aux Slaves l'autonomie qu'ils réclament et la part d'influence à laquelle ils ont droit. Au vote, ce fut la politique radicale de M. Smolka qui l'emporta. Le *meeting* décida que la proposition Smolka devait devenir le mot d'ordre de la diète, qu'elle ne devait plus envoyer de députés au *Reichsrath*, et que les députés actuels seraient invités à donner leur démission. Les *meetings* tenus vers la même époque dans les provinces et où dominaient la noblesse et les propriétaires se rallièrent au contraire à la politique de M. Ziemialkowski.

A la suite de l'importante réunion dont nous venons d'indiquer les résolutions, tous les députés, sauf M. Smolka, ont donné leur démission. Le comte Goluchowski, ex-gouverneur de la Galicie et partisan décidé du ministère actuel, va jusqu'à dire dans l'exposé des motifs qui le décident à déposer son mandat qu'en théorie la politique Smolka peut être la meilleure, mais que le pays, manquant d'unité et de force pour la soutenir, aurait tort de s'y engager. Une association nombreuse et composée de personnes notables vient de se former sous le nom de *Club des résolutionistes* afin de défendre à tout prix le programme national. Dans ces derniers temps, le mouvement d'opposition devient de plus en plus décidé. Comme toujours, lorsque l'opinion s'enflamme et se précipite avec force dans un même sens, ce sont les mesures extrêmes qui obtiennent le plus de popularité. M. Ziemialkowski, naguère encore si appuyé par tous les partis qu'on pouvait le considérer comme le véritable représentant de la Galicie, est dépassé, considéré comme réactionnaire et inféodé au ministère allemand, lui qui, par dévoûment à la cause nationale, a subi l'exil et la prison. Sa politique, disent les journaux, même modérés, est celle de la peur, peur de la Russie, peur de l'Autriche, peur du peuple. On lui oppose le mot de Palaçky, rappelé récemment par M. Saint-René Taillandier : avant l'Autriche, nous existions, nous existerons après elle.

Lorsqu'on analyse les discours, les journaux et les brochures qui expriment les idées des Polonais en Galicie, il en ressort qu'ils sont décidés à soutenir les résolutions de la diète de 1868, mais que, quant aux moyens de les faire prévaloir, trois opinions se font jour, donnant lieu à la formation de trois partis. Il y a d'abord le parti des modérés, qui veut continuer à envoyer des députés au *Reichs-*

rath, afin d'obtenir du ministère et de la majorité les concessions qu'on réclame. C'est en Autriche et par l'Autriche seulement, prétendent-ils, que la nationalité polonaise peut vivre, se développer et travailler à reconstituer l'ancien royaume. Donc il ne faut point par trop d'impatience mettre en péril l'existence de l'empire, ni renverser un ministère qui a tant contribué à son salut. Avec de la patience et de la persévérance, on arrivera au but. L'insuccès des députés pendant la dernière session et l'accueil dédaigneux qu'ont reçu leurs réclamations ont beaucoup diminué l'influence des modérés, surtout à Lemberg. On les accuse d'être plus autrichiens que les Viennois eux-mêmes et de sacrifier la Pologne à l'Autriche. Les chefs de ce parti sont le comte Goluchowski et M. Ziemialkowski.

Il y a en second lieu le parti radical, représenté par M. Smolka (1) et par la société démocratique de Lemberg. Ce parti veut rompre avec Vienne, ne plus envoyer de députés au *Reichsrath*, adopter un système de résistance passive et s'allier intimement aux Tchèques. Enfin un troisième parti se pose entre les deux précédens. Il consent à ce qu'on essaie encore une fois d'envoyer des députés au *Reichsrath*, mais à la condition qu'on prendra d'autres hommes plus décidés, plus raides vis-à-vis du ministère et réclamant plus énergiquement le respect de l'autonomie du pays. Ce parti a pour chefs les députés qui en 1868 ont donné leur démission, entre autres un avocat de talent, M. Kornel Krzeczunowicz, et le jeune prince Adam Sapieha. Son père, le prince Léon Sapieha, accordera probablement à ce parti l'appui tacite de son influence, qui est considérable. Adam Sapieha et le prince George Czartoryski se sont tous deux prononcés très nettement dans les *meetings* en faveur du fédéralisme et d'une alliance intime avec les Tchèques. George Czartoryski est ce que les Anglais appellent *a rising man*, un homme d'avenir dont l'autorité tend à grandir. Dans un discours éloquent et surtout d'un raisonnement très serré, il montrait que l'Autriche n'était pas définitivement reconstituée, qu'elle ne trouverait une base solide qu'en donnant satisfaction à toutes les nationalités et en s'entendant avec les différentes diètes provinciales, que le salut de l'empire était dans le fédéralisme, et que, pour l'imposer aux Allemands, les Polonais devaient s'unir aux Tchèques. L'entente avec la Bohême rentre également dans le programme du prince Adam Sapieha, qui l'avait adoptée déjà lorsqu'il représentait en 1864 à Paris le gouvernement insurrectionnel polonais.

Dans la session de la diète qui vient de s'ouvrir à Lemberg, c'est le parti intermédiaire qui semble dominer. La proposition faite par

(1) M. Smolka vient de publier à Paris un volume intitulé *Autriche et Russie*, avec une introduction de M. Henri Martin. On peut voir aussi du même auteur, en allemand, *Politische Briefe über Polen und Russland*, 1869.

M. Smolka de ne plus envoyer de députés au *Reichsrath* a été rejetée. D'autre part, il a été décidé, conformément à la motion de M. Zyblikiewicz, qu'on nommerait une commission de neuf membres chargée de faire un rapport sur la situation du pays, et cette résolution est considérée comme hostile au ministère et au parti Ziemialkowski. Il est donc à peu près certain qu'il n'y aura pas encore cette fois de rupture complète entre la diète de Lemberg et le gouvernement central; mais un fait récent a montré l'attitude que prendront les Polonais et les graves conséquences qui peuvent en résulter. Dans la dernière session des délégations pour les affaires communes, une divergence s'était produite entre la représentation de la Cisleithanie et celle de la Transleithanie. Dans ce cas, il faut que le différend soit tranché en une réunion plénière où les délégués votent silencieusement, toute discussion, tout échange d'idées étant interdits! Les Polonais de la délégation cisleithanienne s'étant joints aux Hongrois, ces derniers l'ont emporté sur les Allemands. Ce fait insignifiant en apparence, et auquel l'Europe a prêté peu d'attention, a excité à Vienne le plus vif mécontentement (1), et ce n'est pas sans raison. Si les Polonais continuent à appuyer les Hongrois, ce sont ceux-ci qui seront les maîtres de l'empire. Ils tiendront en leurs mains le sort du ministère impérial et par suite la direction supérieure des affaires. La fameuse prédiction de M. de Bismarck se réalisera : le centre de gravité de l'empire sera transféré à Pesth. Cela est du

(1) Voici à ce sujet quelques extraits des correspondances et des journaux de Vienne qui traduisent cette impression de la manière la plus nette. « Le mécontentement est très grand dans les cercles politiques de Vienne à cause du résultat des votes qui ont eu lieu dans la séance commune des délégations. Depuis deux jours, tous les journaux indépendans de Vienne attaquent l'institution des délégations, la désertion des membres de l'opposition dans la délégation autrichienne, l'absence de tout sentiment de justice et l'égoïsme des Hongrois. On va jusqu'à dire que les provinces cisleithanes se trouveraient mieux de l'union personnelle que de ce parlement hybride constitué par les délégations, qui, d'après les paroles de Deák, était destiné à être une arme défensive contre la prépondérance autrichienne, mais qui est devenu maintenant une arme offensive contre le bon droit et la bourse des Autrichiens. » — « Ce serait fermer les yeux et les oreilles devant des faits évidens et patens, dit la *Neue freie Presse*, que d'affirmer que cette institution parlementaire ait pris racine chez nous, et qu'elle ait conquis les moindres sympathies. Nous ne voulons pas méconnaître le soin, la diligence, la manière consciencieuse et le zèle avec lesquels la majorité des membres de ces deux petites assemblées ont accompli la tâche pénible d'examiner le torse d'un budget qui leur a été présenté; mais nous ne pouvons nous empêcher de ne considérer ces services dans leur ensemble que comme le strict nécessaire de ce qu'on devait attendre. Si nous avons accueilli froidement cette institution à l'époque où elle fut créée, nous n'y prenons plus absolument aucun intérêt, maintenant que nous avons vu combien cette machine est lourde et peu maniable. » — En examinant ici même la nouvelle constitution de l'Autriche, nous disions que le mécanisme des délégations était si informe, si mal construit, qu'il ne résisterait pas à une crise sérieuse. Il ne s'est agi cette fois-ci que d'un différend insignifiant au sujet de quelques chiffres du budget. Qu'adviendrait-il, si une question vitale comme celle de la paix ou de la guerre était en débat?

reste à peu près inévitable. En face de la Hongrie unie, la Cisleithanie, déchirée par les rivalités des Slaves et des Allemands, sera trop faible pour résister à la prépondérance des Magyars, fortifiés par un changement complet d'attitude de la part des Slaves cisleithaniens (1). Jusqu'à présent, les Polonais, les Tchèques surtout, s'étaient montrés très hostiles aux Hongrois, parce que le parti Deák avait imposé le dualisme à l'empire, tandis qu'ils voulaient, eux, le fédéralisme; mais en ce moment ils sont prêts à reconnaître aux Magyars leur position indépendante, pourvu que ceux-ci les appuient afin d'arracher aux Allemands et au ministère la reconnaissance de leur autonomie nationale. La Cisleithanie ne tarderait pas alors à se transformer en un état fédéral relié à la Hongrie par la simple union personnelle, c'est-à-dire par l'identité du souverain. Les Allemands perdraient inévitablement, sous l'effort de cette coalition des autres races jusqu'à présent divisées, la suprématie qu'ils ont su garder si longtemps. Sans doute ils conserveraient d'abord l'influence morale que leur assurent un degré supérieur d'instruction et des relations plus intimes avec le foyer de lumières de la civilisation germanique; mais peu à peu l'axe se déplacerait. La direction politique passerait aux Tchèques et aux Magyars. L'empire deviendrait un état slave, comme l'avait prévu et même voulu un moment Joseph II : grande révolution qui peut changer la physionomie de l'Autriche et de toute l'Europe orientale.

II.

Nous venons de voir en quoi consiste la question polonaise dans la Galicie. Elle peut se résumer ainsi. Les Polonais ne se regardent comme soumis à l'Autriche par aucun lien légal; ils veulent donc sortir un jour de l'empire et reconstituer la Pologne dans ses anciennes limites; pour arriver à ce but, ils réclament leur autonomie, une constitution fédérale de la Cisleithanie, et ils s'apprêtent à faire

(1) Les sympathies que les Polonais de la Galicie ont récemment manifestées pour les Hongrois ont fait croire à certaines personnes que la Galicie songeait à s'unir aux pays de la couronne de saint Étienne dans l'espoir de trouver meilleur accueil pour leurs réclamations de l'autre côté de la Leitha. C'est une erreur. Les Polonais ne demandent pas à s'unir avec la Transleithanie, parce qu'une telle annexion, librement consentie, équivaudrait à une validation de l'acte de partage de 1772. L'Autriche avait fait valoir à cette époque un prétendu droit de la couronne de Hongrie sur la Galicie, résultant de ce que le royaume de Halicz (Galicie), principauté ruthène, avait élu comme souverain, en 1218, le roi hongrois Koloman, alors mineur, qui bientôt après, en 1226, perdit cette nouvelle possession. Les Polonais, comme les Hongrois, ont l'esprit légiste, et se préoccupent des traditions historiques. Ils ne voudraient pas ratifier l'union de 1218 pas plus que la conquête de 1772. Soutenir les Magyars, mais sauvegarder leur indépendance, telle est leur politique.

cause commune avec les Tchèques pour vaincre la résistance des Allemands. Cela est simple et facile à comprendre; mais ce qui complique singulièrement la situation, c'est qu'à côté de la question polonaise se dresse la question ruthène, beaucoup plus embrouillée et plus difficile à résoudre que la première. D'où vient qu'il y ait une question ruthène? Pour l'expliquer, il faut nécessairement faire connaître quelques faits ethnographiques et historiques, car ce sont ces faits qui exercent une influence prépondérante dans tout pays où les nationalités sont encore en voie de formation. Dans la Galicie, les Polonais sont en minorité. Ils comptent environ 2 millions d'âmes. Une autre famille slave, les Ruthènes, au nombre de 3 millions, occupe tout l'ouest du pays à partir de la rivière la San, s'étend au-delà des Carpathes, dans les comitats hongrois de Marmaros, Beregh-Ugocsa et Ungh jusqu'à Szabolcs. Elle domine aussi dans les provinces russes de Podolie, de Volhynie, de Kiev, de Minsk, de Mohylev, de Grodno et la moitié de Wilno, c'est-à-dire dans la région qu'on appelait autrefois les Russies rouge, noire et blanche, et dans une partie de la Lithuanie. Toutefois, dans les villes comme Lemberg et dans les campagnes ruthènes, les propriétaires sont polonais, c'est-à-dire qu'ils parlent le polonais et sont catholiques romains. Les Ruthènes au contraire appartiennent au rite grec, ceux d'Autriche au rite grec uni à Rome, ceux de Russie au rite grec dit orthodoxe, c'est-à-dire russe. Ces différences de confession exercent sur toutes ces populations une influence considérable, plus forte peut-être que celle de la langue. Voici d'où elles proviennent. Les Polonais ont été convertis pendant le xe siècle, sous les rois Mieczyslas et Boleslas, par des missionnaires venus de Bohême et d'Italie qui leur ont apporté le rite latin, tandis que les Ruthènes ont reçu le christianisme de Constantinople, sous l'influence d'Olga, femme d'Igor, et de Vladimir, souverain de Kiev, qui avait épousé Anne, sœur de l'empereur Basile de Byzance. Après la tentative d'union entre les deux communions tentée au concile de Florence (1439), les Ruthènes, entraînés par le métropolitain de Kiev, Isidore, se sont soumis à l'autorité du pape, tandis que les Moscovites, les Serbes, les Roumains et les Bulgares restaient fidèles au rite ancien. Depuis le partage de la Pologne, la Russie, par la persuasion et surtout par la violence, a ramené à l'orthodoxie grecque les Ruthènes soumis à ses lois, tandis que les Ruthènes de la Galicie ont maintenu leur union avec Rome. Les nobles de la Ruthénie appartenaient au rite grec, comme leurs paysans. Au xvie siècle, ils embrassèrent presque tous le protestantisme comme ceux de la Lithuanie; mais quand les jésuites les eurent reconvertis, ils passèrent au rite latin et se polonisèrent ainsi complétement. C'est un fait que les patriotes regrettent vivement, parce que les Russes ont pu facilement exciter les paysans contre

leurs seigneurs en invoquant à la fois la différence de religion et les griefs agraires, exactement comme cela se fait en Irlande.

Ainsi donc en Galicie, à côté des Polonais défendant leur nationalité contre les Allemands, se trouvent les Ruthènes suivant le rite grec-uni, parlant un dialecte slave un peu différent du polonais et appartenant à un groupe de populations de 14 millions d'hommes principalement répandus sur le territoire russe. Que sont ces Ruthènes? Polonais ou Russes? De quel côté penchent leurs sympathies? Grave question, car c'est par les Ruthènes que la Russie peut entamer l'Autriche et tenir les Polonais en échec. Les Ruthènes, disent les Russes, sont nos frères, le plus pur de notre sang; ils sont persécutés, méprisés, privés de leurs droits en Galicie; notre devoir est de les protéger contre l'aristocratie polonaise, qui les opprime, et contre le gouvernement autrichien, qui ne respecte pas leurs droits (1). La difficulté est sérieuse dans le présent; mais elle le deviendrait bien plus encore le jour où la Pologne réussirait à se reconstituer. En effet, si les Ruthènes tiennent avec les Polonais, ceux-ci peuvent recouvrer leurs anciennes limites et former un état respectable. Si au contraire les Ruthènes se rangent du côté des Russes, les Polonais, au nombre de 7 ou 8 millions, serrés entre le colosse moscovite d'un côté, l'Allemagne unifiée de l'autre, n'auraient qu'une existence bien précaire. On le voit donc, l'avenir de la Pologne et celui de l'Autriche dépendent de la question de savoir ce que sont et ce que voudront les Ruthènes. Il s'agit ici d'un problème historique qui a été résolu de deux façons différentes, suivant l'intérêt des deux nations aux prises.

Si une identité de nom était un argument en histoire, le débat serait vite tranché : les Ruthènes en effet étaient nommés petits Russiens, et le pays qu'ils habitent était appelé les Russies; mais la Russie moscovite de Pierre le Grand a été fondée dans une autre région et avec des populations différentes. Elle ne possède la plus grande partie des Russies ruthènes que depuis le partage de 1772. Voici en quelques traits l'histoire de la Ruthénie. Au VIIe siècle,

(1) Voici comment s'exprime l'historien russe Pogodine, cet habile apôtre du panslavisme. « Les Russes de la Galicie, qui composent toute la population dans la partie orientale, sont en butte à toute sorte de persécutions et de vexations; c'est pourquoi je me permets d'adresser encore quelques mots aux Polonais : Messieurs, vous opprimez les nôtres en Galicie. Votre système de tyrannie envers ces malheureux approche de son terme, car leurs gémissemens retentissent dans toute la Russie. Comment voulez-vous que nous ne prenions pas des mesures sévères contre de semblables violences en Volhynie, en Podolie et dans toutes nos provinces occidentales, où vous n'êtes pas moins des intrus qu'en Galicie? N'est-il pas évident que votre conduite en Galicie nous donne plein droit d'user de représailles envers vous dans le royaume de Pologne? » — *Deux mots aux Polonais*, 15 janvier 1857, cité par M. R. Janin, *l'Idée française et l'idée russe dans la question orientale*. — 1869.

des tribus slaves qui semblent avoir porté en commun le nom de Léchites occupaient cette vaste région qui s'étend entre le Dniéper, la Moldau, la mer Baltique et la Mer-Noire. Elles étaient en lutte constante avec les Germains vers l'ouest et avec les nomades touraniens du côté de l'est. Les Léchites de la Moldau formèrent la Grande-Moravie, puis l'état tchèque, ceux de la Vistule la Pologne, ceux du Dniéper, conquis au xe siècle par des Scandinaves venus des provinces suédoises de Ross-Lagen sous la conduite du warègue Rurik, prirent le nom de Rouss, Roussini ou Routheni, du nom de leurs conquérans, comme la France a pris le sien des Francs. Sous les successeurs de Rurik, Oleg et Igor, la Ruthénie fut un état puissant avec la superbe ville de Kiev pour capitale, tirant des guerriers de la Scandinavie par la Baltique, et menaçant Constantinople par ses flottes de la Mer-Noire. La coutume germanique du partage égal entre les enfans morcela le pays en une foule de principautés aux limites sans cesse variables et en guerre perpétuelle les unes avec les autres. Cependant certains de ces princes warègues passèrent le Dniéper et soumirent successivement les tribus touraniennes, Finnois, Petchénègues, Khosares, qui, après avoir adopté la foi, la langue et les usages des conquérans, se *slavisèrent* peu à peu. C'est là qu'il faut chercher les commencemens de la Moscovie. Moscou est fondé en 1147 par George, prince de Wladimir. Au milieu du xiie siècle commencent les redoutables invasions des Mongols. Ils dévastent le pays, mais laissent l'autorité aux princes warègues, à la condition qu'ils paieront tribut. Un moment, vers le milieu du xiiie siècle, toutes les Ruthénies sont réunies sous André, prince de Halicz (Galicie), qui se fait couronner roi russien par le pape Innocent IV et qui fonde Lemberg. Après lui, l'anarchie recommence. Enfin au xiiie siècle les Ruthènes du Dniéper appellent à leurs secours Gédymin, prince de Lithuanie, qui bat les Mongols à la bataille de Pripet et réunit tout le pays de Kiev à ses états. D'autre part, la Ruthénie-Rouge s'était donnée à la Pologne. Il en résulta que quand Ladislas Jagellon de Lithuanie épousa en 1386 la reine Hedvige de Pologne, toutes les Ruthénies ou Russies furent réunies de nouveau, et un puissant état léchite se trouva constitué. A la diète de Horodlo, où la réunion de la Pologne et de la Lithuanie fut solennellement confirmée, on discuta pour savoir auquel des deux pays les Ruthénies appartiendraient; mais comme cela n'avait guère d'importance pratique, il n'en résulta jamais de conflit. Au reste la Ruthénie fit avec la Pologne un traité séparé dans lequel elle déclara que, « nation libre, elle s'unissait à une nation libre, égale à son égale. » La fusion entre les différens pays fut complète. La noblesse jouit partout des mêmes droits. Les boyards descendant des

warègues scandinaves et des grandes familles indigènes s'unirent par mariage aux nobles polonais. Parmi les noms dont s'enorgueillit le plus la Pologne, beaucoup sont d'origine ruthène, comme les Chodkievicz, les Wisniowiecki, les Pulawski, les Reytan, les Sobieski, les Czartoryski, les Sapieha.

En 1669, toute la noblesse rassemblée à la fameuse diète de Lublin consolida l'acte d'union en effaçant toutes les traces de séparation qui pouvaient encore subsister, de manière qu'il n'y eût plus qu'une seule nation. On vient de célébrer le trois-centième anniversaire de cet acte mémorable et presque unique dans l'histoire. Même les différences de religion, qui dans le reste de l'Europe faisaient couler le sang à flots, n'amenèrent aucun trouble en Pologne jusqu'au XVIIe siècle. Les grecs et les protestans jouissaient des mêmes droits que les catholiques; mais après que le roi Batory eut confié l'université de Wilno aux jésuites (1579), les persécutions religieuses commencèrent, et celles-ci provoquèrent les animosités de race. Jean-Casimir, qui avait été à Rome cardinal et jésuite avant d'être roi, appuie les révérends pères, qui veulent contraindre les paysans ruthènes à rentrer dans le giron de l'église. Les paysans se révoltent et trouvent du secours chez les Cosaques, qui étaient eux-mêmes d'origine ruthène et grecs schismatiques. Après une guerre atroce, l'hetman des Cosaques, Bogdan Chmielnicki, étant passé du côté des Russes, la Pologne cède à ceux-ci, en 1654, la Petite-Ruthénie et le pays de Kiev. Elle perd ainsi cette vaillante milice, son bouclier vers l'orient. C'était le premier démembrement de la Ruthénie. Les Ruthènes en font encore aujourd'hui un reproche aux Polonais. Le germe fatal des ressentimens religieux était entré dans le cœur des paysans du rite grec contre leurs maîtres catholiques. Jean-Casimir avait aussi persécuté les protestans, que la Suède se donna la mission de protéger. Lors du démembrement de la Pologne, la Russie s'adjugea toutes les Ruthénies, sauf la partie de la Ruthénie-Rouge comprise dans la Galicie.

L'histoire donne donc raison aux Polonais : oui, les Ruthénies ont fait partie intégrante de la Pologne-Lithuanie pendant quatre siècles, de 1386 à 1772 (1). La Russie de Moscou, c'est-à-dire la vraie Russie, restée longtemps soumise aux Mongols, ne date véritablement

(1) Les Russes et les historiens qui adoptent le point de vue russe donnent une autre physionomie aux faits. Ils n'admettent pas de nationalité ruthène distincte de l'état russe. La Russie moscovite des Romanof est, suivant eux, la continuation de l'état ruthène de Kiev. La Pologne et la Lithuanie, profitant de la désorganisation où les invasions mongoles avaient jeté la Russie, lui enlevèrent ses provinces essentiellement russes d'au-delà du Dniéper. Au XVIIIe siècle, elle n'a fait que rentrer en possession de ce qui était son bien. Ce système ne sera admis que par ceux qui ont intérêt à l'adopter.

que de Jean le Terrible, qui régna de 1534 à 1584, et fonda un état assez fort pour résister à ses voisins; mais ce n'est là qu'un côté de la question. Avoir l'histoire pour soi n'est une force que quand les souvenirs historiques vivent au cœur des peuples et y engendrent l'amour de la nationalité. Or est-ce le cas pour les Ruthènes? De quel côté les portent leur origine, leur langue, leur culte, leurs tendances, leurs souvenirs? Voilà le point important qu'il faudrait pouvoir démêler.

Les Ruthènes tiennent le milieu entre les Polonais et les Russes. Par le sang, ils se rapprochent plus des Polonais, car, comme ceux-ci, ils sont de pure race léchite. Par la religion et par la langue, ils se rapprochent plus des Russes, et la raison en est simple : c'est à eux que les Russes doivent leur culte et leur civilisation. Les saints Cyrille et Méthode, venus de Byzance au IXe siècle, ayant d'abord converti les Slaves bulgares, traduisirent l'Écriture sainte et les livres liturgiques dans la langue de ce peuple, et composèrent d'après le modèle grec l'alphabet dit cyrillien. Quand les Ruthènes embrassèrent le christianisme, ils adoptèrent la langue, la liturgie et l'alphabet cyrilliens, qu'ils transportèrent plus tard au-delà du Dniéper chez les populations touraniennes, qu'ils slavisèrent successivement. La langue liturgique slavo-bulgare est donc la source commune du ruthène et du russe. La langue russe n'est que du ruthène avec plus d'élémens touraniens dans le vocabulaire et surtout dans le sens spécial attaché aux mots, de même que le sang russe est du sang ruthène plus mêlé de touranien que celui des autres nations slaves. Le polonais, dialecte de la Mazovie, offre moins de mélanges, parce qu'il n'a pas subi l'influence de la langue liturgique slavo-bulgare (1).

Les Ruthènes étant ainsi rattachés à leurs voisins de l'Occident par le sang et les traditions historiques, à leurs voisins de l'Orient par le culte et la langue, il faut ajouter que la Russie, l'Autriche et la Pologne elle-même ont fait tout ce qu'il fallait pour les éloigner des Polonais et les jeter dans les bras des Russes. D'abord les prêtres et les jésuites polonais persécutèrent les Ruthènes, obstinément attachés au rite oriental; puis les propriétaires, presque tous ou

(1) Le ruthène a été longtemps la langue littéraire dominante. Les chroniques de Nestor, le fameux poème d'Igor, le code *Ruskaia-Prawda*, sont écrits en ruthène, c'est-à-dire en slave bulgare modifié par le dialecte ruthénien. En Lithuanie, le ruthène demeura la langue officielle jusqu'au XVIe siècle. Jagellon parlait ruthène. Voyez les ouvrages de M. Duchinski de Kiev, vice-président de la Société d'ethnographie de Paris, dont j'ai cru pouvoir adopter les opinions en ce qui concerne les origines slaves. Le ruthène moderne est encore si peu développé qu'il n'a même pas d'alphabet et d'orthographe fixes. En Russie, la censure oblige les imprimeurs à employer les caractères russes. En Galicie, c'est la langue cyrillienne qui domine dans les écoles.

d'origine polonaise ou polonisés, ne faisant rien pour leurs paysans, ceux-ci ont été portés à les considérer comme une caste qui les opprimait et les exploitait. Enfin les Polonais ont essayé de remplacer le ruthène par leur propre langue, devenue la seule officielle, de sorte que les populations rurales ont été privées de tout moyen d'arriver à une instruction un peu développée. Dans cette importante question, la Russie a, comme toujours, agi avec beaucoup de prévoyance, de suite et de cruauté. Au XVIIe siècle, pendant la révolte des Cosaques contre la Pologne, au XVIIIe, lors du soulèvement dirigé par la confédération de Bar, elle excita les paysans du rite oriental à se soulever contre leurs propriétaires du rite latin pour les massacrer à coups de couteaux. La consécration des couteaux au couvent du rite grec de Montrynim au-delà du Dniéper fut le signal de la jacquerie de 1768. Après le partage, la Russie ne recula devant aucun moyen pour faire abandonner par les Ruthènes qui lui étaient soumis l'union avec Rome, et elle est arrivée à son but. Aujourd'hui elle prend hautement la défense des Ruthènes de la Galicie contre les Polonais; elle gagne leur clergé par des pensions et des cadeaux; elle fait entrevoir aux paysans qu'ils pourront s'unir à leurs frères, qu'on les débarrassera des propriétaires étrangers qui les oppriment. Dans les limites de son territoire au contraire, la Russie étouffe énergiquement toute tentative de renaissance ruthène, même en fait de littérature. Les publications doivent toutes être en russe; l'usage de l'alphabet cyrillien est interdit. Taras Szewczenko, le poète national de la Ruthénie, le professeur Kostomarov, qui voulait réveiller le sentiment national, ont été condamnés et exilés. Le général-gouverneur de Kiev, M. Annenkov, a déclaré sans ambage qu'il en finirait avec le parti ruthène. Ainsi la Russie ne soutient si bruyamment les Ruthènes en Galicie et en Hongrie que pour les attirer à elle, afin de les faire entrer dans le moule moscovite. Il est vrai qu'elle prétend que Russe et Ruthène sont synonymes.

L'Autriche a montré dans cette affaire ces déplorables variations de conduite qui lui étaient habituelles, et qui résultaient en partie peut-être de l'incapacité de ses hommes d'état, mais surtout de l'inextricable difficulté de sa position. Vers 1840, le gouvernement autrichien, voyant que l'opposition des Polonais devenait de plus en plus violente, se mit à favoriser l'élément ruthène pour les tenir en échec. Il introduisit la langue ruthène dans les écoles primaires au lieu du polonais. Le comte Stadion organisa la *société ruthène*, et accorda tout son appui au métropolitain grec-uni de Lemberg, toujours en rivalité avec l'archevêque catholique. Alors se forma un parti appelé parti de Saint-George, — du nom de la cathédrale grecque de Lemberg, — lequel se montra d'abord purement autri-

chien. On publiait à Vienne des livres d'instruction et un journal rédigés en ruthène, et on comblait de faveurs les députés ruthènes, qui apparaissaient à la diète dans leur costume de paysan, et votaient invariablement en faveur du gouvernement. Ici comme en Hongrie, les hommes d'état autrichiens se faisaient une arme des hostilités de race sans prévoir que ces passions nationales qu'ils surexcitaient se retourneraient un jour contre eux. C'est ce qui arriva bientôt en Galicie. Les Ruthènes, ayant pris le goût de la lecture et ne trouvant pas de quoi le satisfaire dans ce que l'on publiait pour eux à Vienne, se mirent à lire les livres et les journaux russes, qu'on eut soin de leur procurer de l'autre côté de la frontière. Le gouvernement autrichien ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'il avait commise, il essaya de la réparer; mais, au lieu de s'efforcer de gagner l'affection des Ruthènes en pourvoyant plus largement que la Russie à leurs besoins intellectuels, il eut recours au vieux et stupide moyen de la compression. Il crut avoir tout fait en supprimant l'alphabet cyrillien et en publiant en caractères latins des livres ruthènes qui parurent suspects aux paysans du rite oriental comme portant atteinte à leurs traditions liturgiques. C'était le comble de la maladresse et le meilleur moyen de livrer à l'influence russe ceux qu'on voulait y soustraire. Après s'être aliéné les Polonais en suscitant l'opposition ruthène, l'Autriche s'aliénait celle-ci en voulant la comprimer, et elle arrivait ainsi à mettre contre elle dans la même province deux populations rivales.

Quelles sont aujourd'hui les tendances des Ruthènes de la Galicie et de la Russie? A cette question, il n'est pas facile de répondre, parce que ces populations arriérées, toujours négligées ou opprimées par leurs maîtres, n'ont pas encore pris une conscience très nette de leur situation et qu'elles manquent d'organes qui puissent faire connaître leurs sentimens. Le clergé orthodoxe de la Ruthénie russe est rallié au tsar, qui ne néglige rien pour se l'attacher en faisant appel au sentiment religieux. Même le clergé du rite grec-uni de la Galicie penche du même côté; il est à la tête du parti de Saint-George, et le métropolitain déclarait récemment que, si l'on célébrait à Lemberg l'anniversaire de la diète de Lublin, il arborerait un drapeau noir au clocher de sa cathédrale. Le journal politique ruthène en Galicie qui a pour titre *Slowo* (la parole), et qui est imprimé en caractère cyrillien, est l'organe du chapitre grec-uni. Son rédacteur, M. Didycki, est décoré d'un ordre russe. Le journal littéraire des campagnes obéit aux mêmes inspirations. On commence aussi à imprimer en russe les publications destinées aux Ruthènes. Ainsi M. Klimkowicz, qui rédigeait un recueil ruthène, *le But*, a fait paraître depuis à Vienne *l'Aurore slave* en russe. Il est donc très pro-

bable que dans tout le pays ruthène le clergé et les populations rurales sont entraînés vers la Russie. Au contraire, les propriétaires nobles, — et ils sont assez nombreux pour former une sorte de tiers-état, — sont Polonais de cœur et prêts à faire les plus grands sacrifices pour la résurrection de l'ancien royaume; seulement ils exercent peu d'influence autour d'eux, parce que, dans les différends auxquels donne lieu la réorganisation de la propriété rurale, les fonctionnaires russes appuient toujours les prétentions des paysans, dont ils encouragent les aspirations égalitaires et l'hostilité contre le seigneur. Enfin il s'est formé dans les villes, sous l'influence de quelques lettrés et des souvenirs historiques, un parti national ruthène (1). Ce parti, qui ne date guère que de 1840, est, affirme-t-on, franchement opposé à la domination moscovite; mais d'autre part il ne semblait pas mieux disposé vis-à-vis de la Pologne. C'est seulement depuis que les Polonais adoptent un programme démocratique et sympathique aux autres Slaves qu'ils se rapprochent de ceux-là dans l'idée qu'on pourrait fonder une grande république léchite au sein de laquelle la Ruthénie reprendrait une existence indépendante et une autonomie complète.

En Galicie, les personnes les plus éclairées du parti ruthène tendent aussi insensiblement à se rapprocher des Polonais, qui de leur côté comprennent que, s'ils veulent obtenir pleine liberté pour le développement de leur nationalité, ils doivent également l'accorder aux autres. Il est possible que pendant la session actuelle de la diète de Lemberg on arrive à une entente. Sur la motion du vice-président, M. Fawrowski, chef du parti ruthène au sein de cette assemblée, on va constituer un comité pour examiner tout ce qui se rapporte aux griefs des Ruthènes. Ceux-ci demandent notamment un collége ruthène à Lemberg, une subvention au théâtre ruthène, l'enseignement facultatif en ruthène dans les écoles moyennes de la Galicie orientale. Le gouvernement central favorise tout ce qui peut amener un accord entre les deux fractions hostiles, afin d'enlever à l'influence russe des populations qui n'y sont déjà que trop soumises. En résumé, on peut dire qu'en ce moment, sauf la noblesse et un parti qui naît dans les villes, les Ruthènes sont plutôt attirés vers la Russie. Y a-t-il moyen d'arrêter ce courant et de le diriger en sens contraire? Voilà ce qu'il faut examiner.

(1) Voyez l'intéressant travail de M. Léon Syroczynski, *le Panslavisme* (1869). En sa qualité de Ruthène de l'Ukraine, M. Syroczinski est à même d'être bien renseigné sur le sentiment de ces populations, si peu connues en Occident. « Certes, dit-il, il y a des Ruthènes (Petits Russiens) qui en sont encore à crier vengeance contre la Pologne; mais ce sont des fonctionnaires ou des agens du gouvernement. Les hommes qui s'efforcent de former un parti national sont franchement ennemis de l'empire russe. »

III.

Si l'on n'étudiait pas ainsi les choses de près, il serait impossible de se faire une idée des complications inouies que la question des nationalités fait naître en Autriche. Ainsi voilà, dans la seule province de Galicie, deux groupes de populations en hostilité déclarée l'une contre l'autre et hostiles toutes deux au gouvernement central. Quel remède à une aussi difficile situation? Il est très simple, dira-t-on peut-être : accordez à chaque groupe le droit de se gouverner lui-même, la liberté résout toutes les difficultés. Je le crois aussi, et on annonce que l'empereur est décidé à faire des concessions dans ce sens; mais les obstacles que cette solution présente sont beaucoup plus sérieux qu'on ne peut se l'imaginer de loin. Premièrement, si l'on accorde aux Polonais l'autonomie complète qu'ils réclament, on ne peut la refuser aux Tchèques, aux Slovènes, aux Tyroliens, et la Cisleithanie est aussitôt transformée en une fédération réunie par des liens extrêmement lâches. Quelle action commune pourra-t-on espérer des membres disjoints d'un corps qui n'aura plus qu'une existence nominale? Quelle force de résistance ce corps présentera-t-il à l'étranger en cas de conflit, à la Hongrie en cas de différend intérieur? Secondement, par ce renversement d'une constitution à peine établie, on irritera profondément les Allemands, qui n'occuperont plus dans l'empire qu'une position subordonnée peu en rapport avec leurs souvenirs de prééminence et avec leur supériorité réelle de culture et de richesse. N'est-ce pas s'aliéner la seule force dont on dispose pour gouverner l'état et la livrer à l'attraction déjà si puissante de l'unité germanique? Troisièmement autoriser la reconstitution d'un royaume de Galicie avec ses lois, son parlement et son ministère responsable, c'est faire d'avance le sacrifice de cette province au profit de la Pologne future et se résigner à perdre avec un magnifique territoire 5 millions d'habitans. Quatrièmement c'est provoquer le ressentiment implacable de la Russie, qui ne pardonnerait jamais à l'Autriche de lui mettre sur les flancs une Pologne indépendante, enflammant d'espoir les Polonais encore asservis, conspirant avec eux, leur soufflant la révolte et ne cachant point le dessein de reconquérir l'ancien royaume jusqu'au cours du Dniéper. Le gouvernement central demeurerait responsable de l'attitude et des actes de l'administration de Lemberg, et pourtant celle-ci ne serait plus soumise à son autorité. Cinquièmement enfin les Polonais, classe dominante par l'instruction et la richesse, respecteraient-ils les droits des Ruthènes, qui l'emportent par le nombre? Faut-il, comme l'ont demandé parfois ceux-ci, couper la Galicie en deux parties séparées par la San, ou

suffit-il de stipuler des garanties en faveur des classes rurales, qui n'ont pas encore le développement nécessaire pour défendre leurs droits? A défaut de ces précautions si difficiles à mettre en œuvre, les Russes ne se donneront-ils pas la mission de défendre ceux qu'ils nomment complaisamment leurs compatriotes de l'autre côté de la frontière? Quand on pèse toutes ces difficultés, on comprend que le ministère cisleithanien hésite avant de prendre une résolution et de faire des concessions dont les conséquences pourraient être si graves. C'est évidemment aux Polonais de montrer d'abord qu'ils sont capables d'user de l'indépendance qu'ils réclament d'une façon qui ne devienne pas funeste à eux et aux autres.

La première chose qu'ils ont à faire, c'est de modifier le programme de 1868 de façon à le rendre acceptable. Tel que les *résolutionistes* veulent le maintenir, il ne l'est pas. Refuser au parlement central tout droit de légiférer sur les institutions de crédit, l'industrie, les écoles, sur les relations des différens pays autrichiens entre eux, sur l'exécution même des lois fondamentales, c'est demander, non une constitution fédérale, mais la séparation, l'union personnelle, comme la Hongrie. Or, si l'Autriche ne peut plus même former une fédération comme les États-Unis, si elle doit être réduite à une agglomération sans nom d'états séparés n'ayant en commun que l'empereur, l'armée et la dette, sa dissolution est inévitable. Supposez maintenant l'Autriche morcelée et partagée, comme l'a été la Pologne, quelle chance d'avenir resterait-il aux Polonais? Aucun : leur intérêt évident est donc que l'Autriche, dernier asile de leur nationalité, subsiste, et, pour qu'elle continue à subsister, il faut en faire un état fédéral sans doute, mais dont les diverses parties soient réunies par un lien plus serré que celui qui existe en Suisse, en Amérique même, parce que la situation de l'Autriche est beaucoup plus menacée.

Au lieu d'une politique inspirée par des idées aristocratiques, exclusives et ultramontaines, les Polonais doivent aussi adopter une politique libérale, démocratique, égalitaire, équitable envers les autres races et surtout envers les Ruthènes. Ils confondent trop la cause de la nationalité et celle du catholicisme ultramontain. Ils sont encore semblables, pour la plupart, à ces confédérés de Bar, qui, portant une Vierge sur la poitrine, prenant pour mot d'ordre *patrie et religion*, proscrivaient la liberté de conscience, que Catherine II se donnait la facile gloire de défendre aux applaudissemens de Voltaire et des philosophes français. Comment veulent-ils, s'ils prennent Rome pour guide, rallier à eux les Ruthènes du rite oriental, dont on a soin d'entretenir les susceptibilités et les appréhensions religieuses? Au *Reichsrath*, les députés de la Galicie ont tou-

jours voté pour le concordat et pour les prétentions cléricales. On doit en conclure que, si les Polonais étaient les maîtres dans l'empire, ils le ramèneraient dans les voies du moyen âge, dont les Allemands l'ont retiré. Cette attitude peut être un titre aux bénédictions de Rome, elle n'en est pas un à la sympathie du libéralisme européen. Jusqu'à ce jour, la politique polonaise a été sous l'influence des jésuites, et pourtant ce sont ces pères qui ont perdu la Pologne. Jusqu'au XVIIe siècle, l'histoire de la Pologne est aussi belle, aussi héroïque que celle de la Hongrie : c'est une série ininterrompue de prodigieuses victoires, sans nul esprit de violence ni de conquête. L'union volontaire avec la Lithuanie est un acte admirable. Tandis que dans toute l'Europe les persécutions religieuses dressaient des bûchers, ici régnaient la tolérance, l'égalité même pour tous les cultes. La Pologne du temps de Louis XIV était encore la première puissance de l'Europe orientale. D'où vient qu'un siècle plus tard elle est rayée de la carte de l'Europe? L'ambition sans scrupules, la duplicité sanguinaire de la Russie en est la cause, dit-on. Sans doute, mais comment la Pologne, qui était forte lorsque la Russie n'était rien, s'est-elle laissé dévorer par celle-ci?

Ce n'est pas le moment d'analyser les causes de la chute de la Pologne; toutefois, si les Polonais veulent tirer de leur histoire un enseignement pratique, ils doivent surtout chercher avec soin pour quelle part leurs fautes ont été dans le désastre qui a englouti leur patrie. Leur malheur, leur faute capitale a toujours été de se trouver en retard sur leur époque. Ils ont maintenu l'anarchie du moyen âge quand autour d'eux s'organisaient des états à administration concentrée et perfectionnée; ils n'ont pas su se soumettre aux inconvéniens d'une armée permanente quand ils étaient entourés d'armées formidables; enfin ils ont commencé les persécutions religieuses lorsque ailleurs on ne parlait que de tolérance. Aujourd'hui quand l'Autriche, enfin réveillée, s'efforce de secouer le joug de l'église, il se trouve des paladins attardés pour la défendre, et ce sont les Polonais. Je n'ignore pas que le jeune parti démocratique a des tendances toutes différentes (1); mais en attendant qu'il se mette à la tête du mouvement, la défiance subsiste.

(1) La bourgeoisie des villes et la presse commencent, assure-t-on, à secouer l'influence cléricale. Ainsi les idées ultramontaines de M. Ledochowski, archevêque de Posen et ancien nonce apostolique, ont rencontré une vive opposition dans l'opinion. Plusieurs journaux de la Galicie se sont prononcés pour l'abolition du concordat. Sur les cinq grands journaux polonais, un est radical et soutient M. Smolka; trois autres représentent différentes nuances du libéralisme, un seul est l'organe des ultramontains. Il n'en est pas moins vrai que les nobles et les propriétaires, qui forment encore la classe dominante, se rattachent en majorité à ce dernier parti. La raison en est simple. Les Polonais, luttant contre les Russes schismatiques, se sont attachés avec la même force à

Les Polonais doivent aussi changer de conduite à l'égard des Ruthènes et d'attitude vis-à-vis des autres Slaves. Jusqu'à présent, ils ont agi comme les Allemands le faisaient à l'égard des Hongrois, et les Hongrois à l'égard des Croates. Ils se sont efforcés d'imposer leur langue, leurs usages, leurs lois aux Ruthènes; en un mot, ils ont tenté de les *poloniser*. Ils ont échoué, comme les Allemands en Hongrie, et les Hongrois en Croatie, et comme ceux-ci ils ont soulevé l'opposition et la haine. Il est des époques où des populations se laissent transformer et absorber par une civilisation supérieure. Au moyen âge, les Slaves de la Prusse ont été germanisés complétement; mais, quand le sentiment national est éveillé, il est trop tard. Il faut le respecter, car l'extirper est impossible. Ce que les Polonais doivent désormais aux Ruthènes, c'est plus que de l'équité, c'est de la charité. Qu'ils suivent une politique non pas catholique, mais chrétienne; que non-seulement ils accordent à la langue ruthène la place qui lui revient dans l'administration et l'enseignement, mais qu'ils en encouragent la culture, le développement; qu'ils favorisent l'instruction, qu'ils apportent au peuple, au lieu de livres de propagande ultramontaine, des publications conformes à ses besoins intellectuels, qu'ils fassent tout pour aider le paysan à arriver au bien-être, à la propriété de la terre, à la conscience de sa dignité d'homme. Justice et charité, tel doit être aujourd'hui le mot d'ordre ici comme partout.

Le moment arrive où commence à se réaliser cette prophétie de l'Évangile : *les derniers seront les premiers*. A mesure que l'instruction et la vie de l'esprit se généralisent, les classes laborieuses dans notre Occident, dans l'Europe orientale les races longtemps méprisées, asservies, se lèvent et réclament leur place au soleil. Ce mouvement est lent; mais il est continu et irrésistible. Rien ne l'arrêtera. Il a subi des échecs, des retards; il en subira encore. Il persistera néanmoins, et les échecs même accroîtront ses forces. La grande politique, chrétienne ou humaine, comme on voudra, consiste à s'associer à ce mouvement ascendant de la démocratie pour le diriger de façon à ce qu'il aboutisse à une amélioration permanente des sociétés. Tchèques, Slovènes, Serbes, Ruthènes, toutes ces populations muettes qu'on a foulées sans merci parce qu'elles étaient au

leur patrie et à leur église, sans se demander si cette église représentait la liberté ou le despotisme. C'est exactement comme en Irlande, où tout catholique est ultramontain. L'homme qui a sa foi à défendre contre un adversaire puissant et d'une autre race embrassera la nuance religieuse la plus exclusive. Cela est naturel, mais n'en est pas moins regrettable pour les Polonais. Rome n'a jamais porté bonheur aux états qui se sont dévoués à sa cause. Voyez le sort de l'Autriche, de l'Espagne, de la Pologne elle-même.

bas de l'échelle, se réveillent aujourd'hui, et il faudra compter avec elles, parce qu'elles sont la majorité d'abord, ensuite parce que certains états ont intérêt à s'en faire les protecteurs. Si les Polonais veulent conserver des chances de reconstituer leur patrie, qu'ils rompent d'abord avec leurs traditions aristocratiques et ultramontaines, et que surtout ils se dévouent à relever les Ruthènes, à leur procurer plus de bien-être et plus de lumières.

Ils devraient aussi modifier leur attitude à l'égard des autres nations slaves de l'empire. Ils leur ont été hostiles, parce que Tchèques et Croates s'appuyaient sur la Russie ; mais c'était là l'effet d'un cercle vicieux, car ceux-ci ne s'appuyaient sur la Russie que parce qu'ils ne trouvaient point de sympathie en Autriche. Ce que les Slaves du sud ne pardonnent point aux Polonais, c'est qu'ils ont aidé les Turcs à maintenir le joug qui pèse sur les Serbes et sur les Bulgares. « Ils veulent, me disait-on à Agram, reconquérir leur patrie; pourquoi combattent-ils contre nous, leurs frères, qui n'avons non plus qu'un but, affranchir la nôtre? Ils se rangent dans les rangs des Turcs, parce que les Turcs sont les ennemis des Russes ; mais nous, que leur avons-nous fait? Eux qui se disent les aînés des Slaves, ils trahissent la sainte cause des Slaves. Ce n'est pas ainsi que la Pologne ressuscitera. » Il semble que ces reproches aient été entendus : déjà la Galicie tend la main à la Bohême. Le nouveau programme qui s'élabore se rapproche beaucoup de celui que préconise depuis plus de vingt ans l'éminent historien Palaçky. En juin 1848, à Prague, s'était réuni un grand congrès où des délégués représentaient les différentes nations slaves. Ils se divisèrent en trois sections : dans la première se groupèrent les Tchèques et les Moraves, dans la seconde les Polonais et les Ruthènes, dans la troisième les Slaves du sud, y compris les Monténégrins. Les Polonais avouèrent leurs torts à l'égard des Ruthènes, admirent la langue ruthène au même titre que la leur, et reconnurent l'impérieuse nécessité de se débarrasser de leur Irlande en donnant complète satisfaction à ses griefs. Tous les délégués, même les Illyriens, qui inclinaient le plus vers Moscou, votèrent une protestation contre le partage de la Pologne, et repousssèrent énergiquement le panslavisme russe. Ce qu'ils résolurent de proposer aux autres races de l'empire, c'était une constitution fédérale sur la base de la liberté et de l'égalité. C'est encore ce qu'ils demandent aujourd'hui.

Nous venons de voir quel est le programme que recommandent les Polonais qui comprennent le mieux les nécessités de l'époque présente. Maintenant, la situation en Galicie étant telle que nous avons essayé de la faire connaître, que doit faire le gouvernement central? Sa conduite est commandée par la position même dans

laquelle l'empire se trouve placé. Cette position est pleine de difficultés, de périls même; mais une politique hardie, libérale, peut encore assurer à l'Autriche le plus magnifique avenir, si les différentes nations de la monarchie savent comprendre quel est leur véritable intérêt. Le principal danger de l'Autriche vient de l'hostilité de ses deux puissans voisins, la Prusse et la Russie, unis depuis deux cents ans par l'identité de leurs visées. Ici toutefois il faut distinguer : la Prusse et l'Autriche ne sont pas nécessairement ennemies. Elles l'ont été aussi longtemps qu'elles se sont disputé la prééminence en Allemagne; à présent que l'Autriche est exclue de la confédération, si elle acceptait franchement, définitivement sa position, rien ne s'opposerait à une réconciliation avec Berlin. Au fond, l'Autriche doit se féliciter d'être sortie de ce champ d'intrigues où à chaque instant s'élevaient des occasions de conflit. Ce sont ces rêves césariens de domination universelle qui ont perdu l'Espagne et fait si longtemps le malheur des populations soumises à la maison de Habsbourg. La Bohême se réjouit de ce que tout lien soit coupé avec cette confédération germanique dont elle a toujours énergiquement repoussé l'autorité. Lorsque l'année dernière, à la fête des tireurs à Vienne, M. de Beust prononça un discours qui semblait indiquer quelque velléité de se mêler des affaires allemandes, les Hongrois, sans acception de parti, exprimèrent leur mécontentement dans les termes les plus violens. Ni Slaves ni Magyars ne veulent donc plus intervenir en Allemagne. Que Vienne mette un terme à cette agaçante petite guerre d'aigres récriminations qu'elle soutient avec Berlin, et les populations de l'empire applaudiront hautement. Le vrai danger est vers l'Orient; il vient de la Russie. De ce côté, il y a une rivalité et même une hostilité inévitables, aussi longtemps du moins que la condition politique et sociale de l'empire moscovite n'aura pas changé. Il se peut que le gouvernement de Saint-Pétersbourg n'ait aucune des idées d'agression qu'on lui prête; mais il est certain que la nation russe, ou du moins ce que l'on appelle de ce nom, a conçu un idéal qui est de réunir dans un même état toutes les populations d'origine slave ou de religion grecque. Ce qui semblait une chimère dans le testament de Pierre Ier est devenu un dessein arrêté, embrassé, poursuivi avec une ardeur croissante à mesure que la réalisation semble en devenir plus prochaine. Le panslavisme avec l'annexion de Constantinople, Agram, Trieste, Belgrade, Bucharest, Lemberg et Prague, voilà ce que rêvent les Russes. Quel est l'obstacle? Évidemment l'Autriche. Donc ils doivent désirer l'affaiblissement, le démembrement de l'Autriche. Comme on l'a dit, le chemin qui de Saint-Pétersbourg mène à Constantinople passe par Vienne. La si-

tuation de la Russie fait sa force. A l'abri de toute attaque du côté de l'est, du nord et du sud, elle peut tourner toute son attention, toutes ses forces vers l'Occident, et elle le fait.

Si à côté de cette puissance toujours menaçante, généralement habile parce que sa politique est simple, les Slaves d'Autriche, qui y sont en majorité, ne peuvent développer librement leur nationalité, s'ils se sentent humiliés, privés d'une représentation suffisante aux diètes ou au *Reichsrath*, et s'ils ne voient point d'issue légale à une situation qu'ils considèrent comme intolérable, n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'ils ne se tournent vers la Russie, comme l'ont fait récemment les Croates et les Tchèques, et comme les Polonais ont été déjà tentés de le faire en 1846 et 1847? Ne pourraient-ils pas être séduits par cette idée, qu'en se jetant dans les bras des Moscovites ils obtiendraient, en échange de la liberté perdue, la grandeur nationale et l'âpre plaisir de se venger de ceux qui n'ont pas écouté leurs réclamations? Alors, avec la Russie inévitablement menaçante à l'extérieur et les Slaves irrévocablement hostiles à l'intérieur, les jours de l'Autriche seraient comptés. Elle n'existerait plus que par tolérance. Que la France et l'Angleterre soient sérieusement engagées en Occident, et l'Autriche est démembrée comme la Pologne. On peut donc dire sans aucune exagération que, sous peine de mort, elle est obligée de donner satisfaction à ce qu'il y a de raisonnable dans les demandes des Slaves; mais comment peut-elle le faire sans préparer sa propre dissolution? En adoptant hardiment des institutions fédérales semblables à celles de l'Union américaine. Et qu'on le remarque bien, en le faisant, elle ne romprait pas avec la tradition, elle y rentrerait après en être sortie. Jusqu'en 1848, les différens pays qu'on appelait l'empire d'Autriche n'étaient réunis que parce qu'ils avaient un même souverain. Leur position légale, leurs relations avec la couronne, leur constitution, n'étaient pas les mêmes. Il n'existait pas sur les bords du Danube d'état unitaire comme en France, et les empereurs avaient toujours juré de respecter les priviléges des nombreux royaumes qui leur étaient soumis, les uns par la conquête, les autres par héritage, d'autres enfin par l'élection. Ces priviléges, la Hongrie, la Bohême et la Galicie les ont toujours réclamés; elles n'ont jamais cessé de protester contre les essais de centralisation tentés depuis 1848. Les engagemens pris par l'empereur, les traditions historiques, les droits et les vœux des populations, l'extrême diversité de leurs langues, de leurs coutumes, de leurs besoins, tout commande donc l'adoption de la forme fédérale.

Si l'on considère la question d'une façon générale, il est certain que nulle constitution ne garantit davantage la liberté, que nulle

ne répond mieux aux besoins de l'état social qui s'établit aujourd'hui en Europe. La fédération respecte la vie locale, permet à chaque groupe de se développer conformément à ses aptitudes, à ses traditions, et en même temps elle procure à l'ensemble la force dont disposent les grands empires. Elle est faible pour l'attaque, mais invincible pour la défense, pourvu qu'elle soit démocratique. La Pologne, si forte jusqu'au XVIIe siècle, a succombé; les nobles seuls étaient citoyens. La petite Suisse a été attaquée longtemps par l'Autriche, puis par le duc de Bourgogne, le plus puissant des souverains de l'époque. Elle a écrasé ses ennemis; c'est que tous, paysans et pâtres, avaient une patrie à défendre. Supposez côte à côte l'empire russe avec ses 80 millions d'âmes et la fédération américaine, qui n'en compte que la moitié. Qui ne voit qu'en cas de lutte l'état despotique serait brisé comme verre au premier contact de la république anglo-saxonne? Si l'on parvient à créer des Autrichiens, c'est-à-dire des citoyens dévoués à l'Autriche parce qu'ils s'y sentent libres, heureux, honorés et l'aimant à moitié autant que les Polonais et les Hongrois aiment leur patrie, aussitôt la Russie cesse d'être à craindre. La centralisation a fait son temps, les peuples n'en veulent plus; c'était l'arme du despotisme pour la compression et la conquête. L'Espagne à grands cris réclame la fédération. L'Italie cherche le meilleur moyen de l'organiser. La France même, où la centralisation était cette admirable machine administrative « que l'Europe, disait-on, lui enviait, » et où les plus ardens défenseurs des droits du peuple avaient fait du fédéralisme un crime digne de l'échafaud, la France cherche à rendre plus de vie locale, plus d'indépendance aux provinces, trop longtemps asservies par le pouvoir central. L'Autriche en adoptant le fédéralisme ne ferait donc que prendre le régime auquel aspirent tous les peuples de l'Europe. Seulement les pays qui constituent l'empire doivent accepter la fédération dans la forme moderne inaugurée par les États-Unis, et renoncer à la prétention rétrograde de rétablir la fédération du moyen âge, comme le veut la diète de Lemberg. Qu'on remarque bien cette différence radicale. Presque tous les états autrefois étaient fédératifs. En Espagne comme en France, dans les Pays-Bas comme en Autriche, l'état se composait de provinces ayant chacune le droit de n'accepter de lois que celles qu'elles avaient votées, de ne payer d'impôts que ceux qu'ils avaient consentis. La Navarre et l'Aragon, la Bretagne et le Languedoc, le Brabant et les Flandres, la Bohême et la Hongrie, formaient autant de corps indépendans, ayant leur autonomie, que le pouvoir central devait respecter, en théorie du moins. Même dans les pays où il y avait une assemblée de représentans appelée états-généraux, les députés de chaque province vo-

taient en corps, conformément à un mandat impératif, et les décisions de la majorité ne liaient pas la minorité : c'était l'application stricte du principe de l'individualisme et du *liberum veto*. Cette organisation politique rendant toute action prompte et énergique du pouvoir impossible, les souverains furent amenés à imposer leur volonté aux diètes provinciales, comme en France et en Espagne. En Hollande, en Suisse, l'ancien système prévalut, et on commença même par l'adopter aux États-Unis; mais là on comprit bientôt qu'en face des nations qui, comme l'Angleterre, avaient inauguré un régime plus concentré, où la volonté de la majorité fait loi, l'ancienne organisation, ne constituant qu'une alliance d'états indépendans, était trop faible pour subsister et se défendre, et l'on arriva au régime fédéral encore en vigueur maintenant. Si l'on veut que la nation ne soit pas exposée constamment à tomber en dissolution, il faut qu'il y ait un pouvoir disposant de la force collective de toutes les provinces, un parlement fédéral dont les décisions, dans le cercle de sa compétence, soient partout obéies, une armée, une diplomatie, une monnaie, une douane, un budget communs, des fonctionnaires fédéraux répandus partout et chargés de faire rentrer les revenus et respecter les volontés de la nation. En Suisse comme en Amérique, on a senti qu'il était nécessaire de fortifier le lien fédéral et le pouvoir central, afin d'éviter la nécessité d'employer la force, comme lors du *Sonderbund* ou de la guerre de sécession aux États-Unis. En Autriche également, pourvu que la liberté soit garantie et l'autonomie provinciale respectée, il ne faudrait pas marchander à l'autorité fédérale la part d'action dont elle a besoin pour subsister et se défendre. Aux affaires que la Suisse, par exemple, a reconnues comme étant d'intérêt général, il conviendrait d'en ajouter quelques autres de nature à cimenter l'union, surtout l'instruction primaire, parce que la diffusion des lumières est pour l'empire une question de vie ou de mort. Qu'on se pénètre bien de cette vérité, plus précaire et périlleuse est la situation d'un peuple, plus il a besoin de suite et de force dans le gouvernement.

La réforme la plus urgente est celle de la représentation nationale. Actuellement le parlement se compose d'une chambre basse dont les membres, au nombre de 203, sont nommés par les diètes provinciales, et d'une chambre haute dont le recrutement s'opère par le choix de l'empereur. Ce qui est vicieux surtout, c'est le mode d'élection pour les diètes : il est extrêmement compliqué, souvent bizarre et presque toujours combiné de manière à favoriser la noblesse ou la race dominante. Tout le monde réclame un changement. Le ministre de l'intérieur, M. Giskra, qui comprend parfaitement les exigences des sociétés modernes, vient d'adresser aux diètes

une circulaire par laquelle il soumet à leurs délibérations divers points concernant la réforme désirée. Il demande s'il ne faudrait pas faire nommer les députés directement par les électeurs, s'il ne conviendrait pas de doubler le nombre des membres du *Reichsrath* et de diminuer la durée de leur mandat. Sans hésiter, les diètes provinciales devraient accueillir les idées de M. Giskra. Une chambre basse nommée directement par les électeurs dans tout le pays, en proportion du nombre des habitans et d'après des conditions qui seraient les mêmes partout afin d'éviter les récriminations des classes et des races, une chambre haute formée, comme le sénat des États-Unis, par des délégués que les diètes éliraient et dont le nombre serait le même pour chaque province, telle est évidemment la forme de représentation nationale qui conviendrait le mieux à l'Autriche régénérée. L'une des deux chambres représenterait l'intérêt général, l'autre l'intérêt provincial. Malheureusement il est à craindre que l'excellente et libérale réforme proposée par M. Giskra ne vienne échouer contre l'opposition étroite et les résistances gothiques de certaines diètes. En Galicie, tout le monde y est hostile, m'écrit-on. Les Polonais craignent que l'élection directe ne porte atteinte à leur indépendance, et ne les fusionne avec le reste de la monarchie. Qu'ils prennent garde seulement que, par leur *séparatisme* aveugle et leur individualisme intempestif, ils n'amènent la dissolution de l'Autriche de la même façon qu'ils ont préparé celle de la Pologne. L'augmentation du nombre des députés me paraît moins nécessaire. En France, le parti populaire a toujours cru qu'il était dans l'intérêt du peuple d'avoir une assemblée unique et très nombreuse. En Amérique au contraire, on est persuadé que rien n'est plus funeste au régime démocratique, et l'on a décidé qu'il n'y aurait qu'un très petit nombre de députés, quel que soit l'accroissement ultérieur de la population. Si par suite de l'élection directe la chambre basse devenait la représentation de l'unité collective de l'empire, il faudrait que l'autre chambre devînt l'organe des autonomies provinciales. Cette réforme semble être le complément nécessaire de celle proposée par M. Giskra, et peut-être désarmerait-elle les résistances que sa proposition va rencontrer.

L'établissement du fédéralisme sur une base démocratique ne doit effrayer ni les conservateurs, ni les Allemands. L'expérience a pu apprendre aux premiers que le plus sûr moyen d'éviter les révolutions, c'est de les prévenir par des réformes opérées dans le sens où marche le siècle. Quant aux seconds, l'alliance déjà conclue des Slaves et des Magyars leur fera perdre inévitablement une prépondérance que le privilége seul leur assurait; mais ils peuvent la reconquérir d'une autre manière, s'ils savent comprendre leur mission.

Que les Allemands prennent la direction du développement intellectuel et économique des autres races, qu'ils leur apportent les trésors de la science germanique et l'esprit d'entreprise, mettant en valeur les richesses naturelles de tant de régions encore si peu exploitées, ils ne regretteront plus leur influence bureaucratique et ces places dont les maigres émolumens étaient l'objet des poursuites de tant de familles. La langue allemande imposée était honnie par les autres races comme le signe et l'instrument de la domination étrangère; dès qu'on aura accordé aux autres idiomes la place qui leur revient, l'allemand sera au contraire accueilli, appris partout, comme le moyen de puiser à une source de culture intellectuelle supérieure.

L'heure a sonné où les Slaves vont prendre leur essor. Quel est l'avenir réservé à cette jeune race, le dernier venu des essaims âryens passés en Europe? De même que les Germains, par la branche anglo-saxonne, s'emparent d'une moitié du globe, sont-ils appelés, eux, à dominer dans l'autre? Il est difficile d'apprécier leurs aptitudes, car il est certain qu'ils n'ont pu encore donner nulle part la mesure de leur valeur (1) : ils ont toujours été asservis sous des maîtres d'un sang étranger, en Russie non moins qu'en Autriche et en Turquie; mais aujourd'hui ils prennent conscience d'eux-mêmes, ils cultivent leur langue, ils recueillent leurs traditions et y puisent l'orgueil national, ils veulent prendre la place qui leur revient, et d'une ou d'autre manière ils l'obtiendront. Le gouvernement et les Allemands-Autrichiens, loin de contrarier ce mouvement, doivent le favoriser. Il leur apportera honneur, puissance et richesse. Ce n'est qu'à ce prix que l'Autriche vivra. Supposez que dans tout l'empire-royaume les Slaves soient satisfaits, libres et prospères, que l'instruction primaire soit répandue dans leurs campagnes, le haut enseignement donné avec éclat dans leurs universités, que l'industrie et l'agriculture perfectionnée multiplient les richesses de ces belles provinces, que chaque groupe, Croates, Slovènes, Tchèques, Polo-

(1) Je n'ignore pas qu'on a publié en Bohême maints volumes qui démontrent que l'humanité doit plus aux Slaves qu'aux Germains. Pour le prouver, tout homme éminent qui a une goutte de sang slave dans les veines ou une terminaison slave à son nom est baptisé slave. Cela n'est pas sérieux. Cette race sera; elle n'a pas encore été. Elle a des qualités particulières : beaucoup de finesse, d'imagination, de goût pour la musique et la poésie, d'aptitude pour apprendre les langues, l'intelligence très vive. Les officiers autrichiens m'ont dit que le soldat slave était bien plus tôt instruit que l'Allemand. L'administration autrichienne fourmille de Slaves. Leurs traditions étant toutes démocratiques, c'est une force dans un siècle de démocratie. Tant qu'ils ont échappé à l'influence allemande, ils n'ont connu ni la noblesse ni la féodalité, et la communauté des terres maintenait l'égalité. Ils ont la grâce, le charme, la distinction. Ce qui paraît leur manquer, c'est la fermeté virile, la persistance invincible du Saxon à la tête carrée. Les Polonais toujours, les Tchèques jusqu'au temps héroïque des Hussites, ont montré que ce n'était pas du moins la bravoure qui leur faisait défaut.

nais, Ruthènes, encouragé au lieu d'être comprimé, arrive au plein développement de ses aptitudes naturelles, qu'en un mot les Slaves en Autriche se sentent aussi heureux que les Allemands ou les Italiens en Suisse, — dès ce moment la situation politique change complétement dans toute l'Europe orientale. La Russie n'est plus à craindre, car l'arme si puissante du panslavisme est brisée entre ses mains. L'idéal n'est plus la grande Slavie, puissance militaire commandée par un despote, c'est l'établissement d'une puissante fédération libre dont l'Autriche deviendrait le foyer. Entre la Russie sombre, muette, bâillonnée par la censure, ruinée par ses armées permanentes, écrasée sous le despotisme militaire, sans développement intellectuel ou matériel malgré ses chemins de fer, et la Suisse danubienne où circulerait à larges flots la vie moderne, nulle hésitation ne serait possible. C'est l'Autriche qui deviendrait un centre d'attraction pour les populations du Dniéper et des Balkans.

La Russie elle-même se transformerait. Si la France parvient à reconquérir la liberté, et, ce qui est plus difficile, à la garder, toute l'Europe est affranchie. Chassé de partout, le despotisme ne pourrait se maintenir dans l'empire des tsars, car les Russes ne souffriraient pas longtemps qu'on puisse dire, et avec raison, qu'à leurs frontières l'Asie commence. Ainsi par une révolution pacifique, par le progrès naturel des lumières, du bien-être et de la justice, la question d'Orient se trouverait résolue, et les dangers du panslavisme s'évanouiraient. La raison d'être de l'Autriche se trouvait jadis dans la nécessité d'opposer un puissant boulevard aux invasions des Turcs; aujourd'hui elle remplace la Pologne, qui était le rempart de l'Europe contre les envahissemens de la Russie. Afin de ne pas être emportée à son tour, il faut qu'elle se donne une constitution qui, tout en respectant l'autonomie des provinces, mette aux mains du pouvoir central la force nécessaire pour maintenir et défendre l'union. Telle est l'œuvre qu'il s'agit maintenant d'accomplir. Pour y réussir, le gouvernement de Vienne et les Allemands n'ont qu'à se convaincre qu'ils ont le plus grand intérêt à favoriser l'expansion des Slaves. Les Polonais et les Tchèques de leur côté doivent renoncer à des exigences empruntées aux traditions surannées du moyen âge, qui rendraient impossible l'organisation d'un état moderne. Point n'est besoin de menacer ou d'attaquer la Russie. Le moyen infaillible de la désarmer, et de lui rendre en même temps service, c'est uniquement de favoriser le développement de la liberté et de la civilisation.

Reste une dernière difficulté. Quels seraient les rapports de la Cisleithanie fédérale avec la Hongrie? Le mécanisme actuel des délégations serait maintenu aussi longtemps qu'il pourrait fonctionner. Dès qu'il en viendrait à mécontenter les deux parties, on accor-

derait à la Hongrie l'union personnelle, si elle le désire, ou l'entrée dans la confédération, si elle le demande. Cette dernière supposition paraîtra aujourd'hui bien improbable. Les Magyars voudraient relâcher davantage plutôt que resserrer le lien qui les unit à l'Autriche. La raison en est qu'ils craignent avant tout deux choses : premièrement d'être encore engagés malgré eux dans les démêlés avec l'Allemagne, qui ne les touchent pas et qui leur ont déjà coûté tant de sang et d'argent, secondement de voir renaître dans la Cisleithanie l'ancien despotisme dans le cas où les tentatives actuelles de réorganisation viendraient à échouer dans l'anarchie. Si au contraire la Cisleithanie arrive à se constituer définitivement de façon à assurer à toutes ses populations le complet développement de leurs aptitudes et de leurs ressources, les Hongrois finiront par comprendre qu'il est de leur intérêt de s'associer plus intimement à un état riche, éclairé et libre. Les Magyars, plus encore peut-être que les Polonais, doivent désirer vivre dans une Autriche puissante, car c'est l'unique asile de leur nationalité. L'Autriche détruite, ils sont engloutis dans l'océan slave. Cela est trop évident pour qu'ils ne le voient pas. Il est donc probable que, dès qu'ils seront assurés que la Cisleithanie ne se mêlera plus des affaires allemandes et saura conserver la liberté, ils voudront se rapprocher d'elle au lieu de s'en éloigner, comme ils semblent le désirer aujourd'hui.

En résumé, la mission de l'Autriche est belle : si elle la remplit, elle méritera la reconnaissance de l'Europe. Concilier par la liberté et le bien-être des races si longtemps hostiles, hâter le développement de la race slave, cette sœur cadette de la grande famille âryenne, et procurer ainsi à l'humanité l'épanouissement d'un rameau nouveau doué peut-être de facultés spéciales, attirer vers un centre actif de richesses et de lumières les peuples frères encore asservis en Russie et en Turquie, faire rayonner ainsi partout dans l'Europe orientale les forces irrésistibles de la civilisation, devenir en un mot les États-Unis danubiens, sans guerres, sans révolutions, sans violences, voilà ce qu'il y a pour elle à faire. Afin de vaincre les difficultés, — et nous n'avons pas cherché à les dissimuler, — ce qu'il faut de la part du gouvernement de Vienne, c'est une initiative hardie, des vues élevées et le sentiment des conditions d'existence des sociétés démocratiques modernes, — de la part des Tchèques et des Polonais c'est mettre de la sagesse dans leurs réclamations, de la persévérance, mais de la prudence dans leur conduite et sur tout se ressouvenir des leçons de leur histoire.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LES SOUFFRANCES

DE

CLAUDE BLOUET

I.

Je n'oublierai jamais le jour où j'entrai comme élève chez M. Péchoin, le pharmacien de Marville. Il me semble que c'était hier. Levé avant l'aube, j'avais été secoué pendant trois heures dans la patache qui fait le service de Clermont à Marville; le mois de février commençait, la matinée était glaciale, et la pluie tombait dru quand la voiture me déposa devant l'auberge du *Chêne Vert*. — Marville est divisé en ville basse et ville haute, et M. Péchoin demeurait dans les hauts quartiers. Tout en grimpant l'âpre et tortueuse côte de l'Horloge, bordée de vieilles masures ventrues où les revendeurs étalent leur friperie, je grelottais moitié de froid, moitié de peur, car, bien qu'ayant vingt-deux ans sonnés, j'étais fort gauche et timide; je n'avais jamais quitté le village, et, à part un voyage à Nancy pour mon examen de bachelier, j'étais toujours resté près du curé de Louppy, qui avait fait mon éducation. Je marchais lentement malgré la pluie qui me fouettait le visage, et je me demandais quel accueil j'allais recevoir chez le pharmacien. Quand je fus dans la grand'rue, je regardai curieusement les façades sculptées, et j'aperçus bientôt, au-dessus d'une devanture vitrée, l'enseigne de M. Péchoin. Le logis n'avait pas une mine avenante; il était antique et sombre comme toutes les maisons de la ville haute. A travers le vitrage poudreux, on entrevoyait vaguement un mélange confus d'objets singuliers. Je poussai la porte en frissonnant; le tintement grêle

d'une sonnette fit relever la tête à un petit vieillard assis au comptoir et fort occupé à doser des poudres.

Je tournais silencieusement entre mes doigts mon feutre humide.

— Que désirez-vous? me dit le pharmacien d'une voix aiguë.

— Je suis Claude Blouet, monsieur...

Il me regardait d'un air interrogateur et impatient. Je vis que mon nom ne lui apprenait rien, et je repris : — Je suis le nouvel élève. — Puis je lui tendis la lettre de mon oncle le curé.

Il la posa près de lui sans l'ouvrir. — Ah! ah! très bien, asseyez-vous, mon garçon, je suis à vous dans un moment. — Et il se remit à doser, à peser et à écrire.

Je m'assis, un peu humilié, sur une vieille banquette de cuir, et je me mis à contempler d'un air déconcerté mon futur patron et la pharmacie où allaient se passer mes années d'apprentissage. M. Péchoin avait environ cinquante ans; mais tout d'abord, à l'aspect de ses cheveux blancs et rares et de sa redingote noisette à l'ancienne mode, on lui en eût donné plus de soixante. Ses yeux gris, percés comme avec une vrille, avaient un éclat petillant; il était de petite taille et paraissait alerte et nerveux. Il y avait quelque chose de fin, d'inquiet et de remuant dans sa physionomie et dans ses gestes. En voyant son nez pointu, son regard malicieux et ses mouvemens brusques, on pensait involontairement à un écureuil. La pharmacie avait le même air étrange que le patron. Haute et mal éclairée, encombrée de fioles, de livres et d'oiseaux empaillés, elle rappelait les boutiques des apothicaires du temps passé. Certainement les drogues ne devaient pas avoir été renouvelées depuis cent ans; les vases qui contenaient les onguens avaient des formes d'urnes funéraires; des plantes desséchées pendaient par bottes au plafond, et répandaient des senteurs médicinales qui me prenaient à la gorge. Au-dessus de la porte de communication, un hibou se balançait dans sa cage et poussait de temps à autre un cri plaintif. M. Péchoin, toujours absorbé par ses dosages, semblait avoir oublié que j'étais là, et moi, trempé par la pluie du matin, je me sentais découragé, mal à l'aise, et je songeais avec des larmes dans les yeux au bon feu flambant de la cuisine de la cure. Tandis que je me désolais, quelque chose me passa dans les jambes, et je tressautai sur mon banc : c'était une tortue fort laide qui rôdait mélancoliquement, à la recherche de fragmens de salade semés dans l'officine...

Au même instant, la porte du fond s'ouvrit, et une vieille servante à la face rougeaude encadrée dans un bonnet à tuyaux parut sur le seuil. — Mère Annelle, dit M. Péchoin, voici le nouvel élève, il faudra lui montrer sa chambre.

La vieille me jeta un coup d'œil, vit mes habits trempés, mes cheveux collés sur mes tempes et ma mine attristée. Sa grosse figure bourrue s'attendrit tout à coup.

— Ah! s'écria-t-elle d'un air indigné, voilà bien comme vous êtes, monsieur Péchoin! Le pauvre garçon est mouillé jusqu'aux os, et il n'y a pas de bon sens de le laisser se morfondre dans la pharmacie.

— Mouillé! dit M. Péchoin, et il s'aperçut que la pluie ruisselait le long des vitres, c'est vrai, il pleut à verse... Je vous demande pardon, mon garçon; allez vous sécher, nous causerons de vos affaires dès que j'aurai fini... Fais-lui bon feu, mère Annelle.

Je suivis la servante, qui me fit traverser plusieurs pièces très sombres, puis une cour étroite aux pavés verdis, et m'introduisit dans la cuisine, antique et noire comme tout le reste, mais plus vivante cependant et d'un aspect plus hospitalier. Une souche énorme achevait de se consumer dans la haute cheminée, les faïences du dressoir et les chaudrons de cuivre l'animaient de leurs couleurs joyeuses, et une horloge rustique y bourdonnait d'une voix familière qui me fit penser à mon village. La mère Annelle jeta sur la braise un fagot de ramilles, puis, soufflant vigoureusement dans un long tube de fer, elle fit *clairer* une flamme réjouissante. — Allons, dérange-toi, Jaunisson, dit-elle en poussant doucement un matou blanc et jaune qui dormait d'un air de chanoine près de la marmite, laisse monsieur se chauffer! — Le chat ouvrit à demi ses paupières alourdies, me regarda d'un œil méfiant, puis s'étira, fit le gros dos et alla se rendormir entre les chenets. La vieille servante allait et venait, gourmandant son chat, soulevant le couvercle du pot au feu et cherchant à entamer une conversation à laquelle je ne prenais guère part. J'avais peu dormi la nuit précédente, et la chaude influence du brasier me plongeait dans un demi-sommeil.

D'ailleurs j'avais le cœur tout gros encore de mon départ, et l'accueil de M. Péchoin m'avait glacé. Habitué à la bruyante et libre vie de la campagne, je me demandais ce que j'allais devenir dans ce logis maussade comme une prison. Je frissonnais à l'idée de passer mes plus belles années au milieu de ces drogues et de ces vieilleries, entre une servante et un patron âgés déjà, qui s'efforceraient de m'inculquer leurs manies et de me vieillir afin de ne rien changer à leurs habitudes. — Oh! pensais-je, ma vallée de Louppy, mes grands bois de Dieu-s'en-souvienne, pourquoi vous ai-je échangés contre cette triste demeure où je mourrai d'ennui? — Cependant la raison reprenant le dessus : — Allons, Claude, me disais-je, ne fais pas l'enfant. Tu es orphelin et tu as ta vie à gagner. C'est bien la peine que ton oncle, le pauvre homme! ait dépensé le plus clair de son

casuel pour te mettre en état de suivre ton petit chemin dans le monde. Songe au crève-cœur que ce sera, si tu reviens à la cure Gros-Jean comme devant!

J'en étais là de mon discours quand la porte de la cuisine, brusquement ouverte, livra passage à une jeune fille de dix-huit ans environ. Elle s'arrêta court, un peu étonnée de me voir installé au coin du feu, et de mon côté je me levai tout ébloui. Elle était svelte sans être frêle, blonde avec un teint mat, des lèvres très rouges et de grands yeux bruns.

— Nanine, dit la servante, monsieur est le nouvel élève de ton père;... puis, se tournant vers moi, la mère Annelle ajouta : — C'est notre demoiselle.

La jeune fille me rendit mon salut et sourit. A la lumière de ce sourire, toutes mes idées noires s'envolèrent. J'oubliai la cour humide, la pharmacie en désordre, l'apothicaire maniaque; je ne vis plus que ces belles lèvres rouges s'entr'ouvrant sur de jolies dents, ces yeux où le sourire se reflétait comme un rayon de soleil dans l'eau d'une source. Je me sentis tout ragaillardi, et je ne songeai plus qu'à rester l'hôte de la maison Péchoin.

Mlle Nanine me fit quelques questions sur mon voyage et sur Louppy; sa voix douce et musicale acheva de me gagner le cœur. Elle avait une gaîté naturelle qui vous mettait immédiatement à l'aise; ses façons n'étaient ni mignardes ni affectées comme celles de nos demoiselles campagnardes. Dans la conversation, il m'échappa de dire que je n'avais rien mangé depuis ma sortie de Louppy.... — Mais, s'écria-t-elle en joignant gentiment les mains, vous devez être affamé; il faudra presser le dîner, mère Annelle. — Et aussitôt elle se mit elle-même à la besogne. A son arrivée, le chat Jaunisson, réveillé tout à coup, était accouru près d'elle. Il frôlait sa jupe en poussant de petits miaulemens étranglés, et la suivait scrupuleusement dans ses courses, de la cuisine au fruitier et du fruitier à la salle à manger. Moi, je la regardais aller et venir, j'écoutais la musique de sa voix, les ronrons du chat, le tic-tac de l'horloge, le crépitement de la braise, et je ne regrettais plus du tout les bois de Louppy ni la cheminée de la cure.

Comme midi sonnait, le dîner se trouva servi dans une petite salle attenante à la pharmacie et d'où, par un judas, on pouvait voir tout ce qui s'y passait. M. Péchoin vint nous y rejoindre. — J'ai lu, me dit-il, la lettre de votre oncle; du reste vous m'êtes recommandé par le docteur Grodard, qui est notre ami commun, cela suffit; soyez le bienvenu... J'espère que nous serons contens l'un de l'autre. Tout à l'heure la mère Annelle vous mettra au courant des habitudes du logis... Et maintenant dînons!...

Il souleva le couvercle de la soupière fumante, et nous mangeâmes tous de bon appétit.

Le dîner terminé, ma malle arriva, et la servante m'aida à la monter au premier étage. Ma chambre était petite et modestement meublée; mais on y avait une jolie vue sur les coteaux plantés de vignes de l'Hormicey. La colline, s'évasant mollement, formait une sorte de combe au fond de laquelle on voyait les toits rouges du faubourg de Véel et les tortueux détours de la route de Paris à travers un fouillis d'arbres et de maisonnettes. La mère Annelle me montra ensuite le grenier, imprégné d'odeurs pharmaceutiques, puis le laboratoire, donnant sur un jardin en terrasse qui descendait jusqu'au faubourg. Cette première visite achevée, je ceignis bravement le tablier de serge verte, et, sous la direction de M. Péchoin, je me mis à couper des racines et à piler des drogues. La nuit vint vite. On alluma dans l'officine une lampe fumeuse dont la lueur incertaine rendait encore plus fantastiques les objets qui s'y trouvaient. M. Péchoin alla retrouver Mlle Nanine, et je restai dans la pharmacie à lire le *Codex* jusqu'au souper.

A peine étions-nous à table que le docteur Grodard, l'ami de mon oncle, entra dans la salle. C'était un petit homme trapu au front chauve, aux épaisses joues cramoisies encadrées dans de grosses touffes de favoris roux. Bien qu'il ne fût qu'officier de santé, on l'appelait toujours le docteur. Il était très républicain et partisan des nouvelles réformes, mais en même temps très attaché aux vieilles pratiques de l'ancienne médecine et rédigeant ses ordonnances en latin: bonhomme au demeurant et excellent cœur, fou de botanique et connaissant familièrement toute la flore du pays. Je l'avais vu souvent à la cure : aussi me fit-il bon accueil, me serrant les mains et s'informant de la santé de mon oncle; puis, la connaissance renouvelée, il me tourna le dos et se mit à discuter avec M. Péchoin. Tous deux parlaient avec beaucoup de feu; le docteur poussait force objections au pharmacien, et je crus comprendre qu'il s'agissait de quelque découverte du patron; mais mon attention était très émoussée, et le sommeil commençait à me jeter du sable dans les paupières. J'étais honteux de ma faiblesse, et de peur de paraître ridicule à Mlle Nanine, je me pinçais pour ne pas dormir. En dépit de mes efforts, elle se douta de mon supplice, et dit : — Mon père est si occupé qu'il ne s'aperçoit de rien; mais il ne faut pas vous gêner, monsieur Claude... Vous devez avoir besoin de repos... Mère Annelle, allume la lanterne.

Je ne me le fis pas répéter, je souhaitai le bonsoir à la compagnie, et grimpai lestement l'escalier. Dix minutes après, je m'endormais profondément dans de bons draps secs qui fleuraient la racine d'iris. Ainsi finit ma première journée.

II.

On peut dire des gens ce qu'on a dit des peuples : heureux ceux qui n'ont pas d'histoire! Pendant près d'un an, mes jours s'écoulèrent dans une lente et délicieuse régularité. Je me levais le matin à la cloche du beffroi, je descendais à la cuisine, où la mère Annelle me préparait une tasse de lait chaud et où Jaunisson ronronnait près de l'âtre flambant. Une fois les volets enlevés, j'attendais le lever de M. Péchoin et l'arrivée des cliens en époussetant les bocaux. La pharmacie n'était pas très fréquentée; le peuple est friand de nouveautés, et bien des malades s'adressaient de préférence aux brillantes officines de la ville basse, qui étaient accommodées au goût moderne. Nous, nous avions pour cliens les pauvres gens des faubourgs et surtout les vieux nobles de la ville haute, qui restaient fidèles aux vieux usages et se médicamentaient suivant l'ancienne méthode. Malheureusement ces gentilshommes, peu fortunés pour la plupart, vivant frugalement dans leurs logis délabrés, avaient tous l'estomac robuste et le jarret solide, de sorte que leur clientèle donnait de maigres revenus. M. Péchoin du reste avait de bons prés et de belles vignes au soleil; n'étant pas obligé de compter sur la vente pour nouer les deux bouts, il ne faisait aucun sacrifice á la mode du jour, et pratiquait la pharmacie comme un art et non comme un métier. En outre il paraissait compter beaucoup, pour augmenter son achalandage, sur une découverte qu'il avait faite, et dont je l'entendais souvent parler à mots couverts avec le docteur Grodard. Il passait presque toute sa journée à feuilleter de gros dictionnaires et à faire des expériences dans le laboratoire. Moi, je restais dans la pharmacie avec le hibou, qui semblait perdu dans ses rêves, et la tortue, qui cheminait lentement le long des comptoirs. De temps en temps, la sonnette tintait, et une ménagère du voisinage venait demander du sel d'oseille ou du semen-contra. De loin en loin arrivait une ordonnance du docteur Grodard, et alors j'appelais M. Péchoin pour la déchiffrer.

Je m'étais accoutumé à cette sombre pharmacie, ensevelie dans sa poussière et son silence. Je m'y enfonçais avec délices dans la lecture du *Traité des plantes usuelles* de Roques. La grand' rue de la ville haute était peu fréquentée, et les passans ne me donnaient guère de distractions. C'étaient toujours les mêmes figures : de petits rentiers allant humer l'air du matin sous les arbres du Pâquis, de vieilles demoiselles fluettes se rendant à la messe de l'église Saint-Étienne, à midi les ouvriers des fabriques revenant de leur

atelier. La solitude profonde invitait à l'étude et au recueillement. Dans les jours clairs, le soleil, descendant obliquement jusqu'au fond l'officine, changeait en poudre d'or la poussière éparse sur les paquets de plantes, et faisait briller comme des blocs de pierreries les teintures vertes et brunes enfermées dans les flacons de la devanture. Quand la porte de communication s'ouvrait, j'entendais Mlle Nanine chanter en ourlant son linge, et cette voix fraîche, qui m'arrivait par bouffées, me faisait perdre le fil de ma lecture; mon esprit vagabondait, emporté sur les ailes de la chanson.

Le soir, en hiver, nous nous réunissions dans la petite salle, en été sur la terrasse. Le plus souvent le docteur Grodard se joignait à nous, et entamait avec M. Péchoin de longues discussions sur l'histoire naturelle. J'écoutais de toutes mes oreilles, et faisais profit de ce que j'entendais. C'est alors que je commençai à comprendre M. Péchoin et à m'attacher à lui malgré ses manières bizarres. On ne peut s'imaginer la quantité de connaissances emmagasinées un peu pêle-mêle dans la maigre personne de ce petit vieillard. Il lisait nuit et jour et se mettait au courant de tout ce qui s'écrivait sur la botanique; mais ce n'était pas seulement un savant étiqueteur, n'ayant appris les choses que dans les livres et les herbiers. Le meilleur de sa science était tiré de l'observation de la nature; aussi son enseignement était-il toujours varié et fécond comme les sources mêmes où il l'avait puisé. M. Péchoin était à la fois un rêveur enthousiaste et un chercheur infatigable. Parfois, au printemps, quand le jour était à peine levé, il partait guêtré jusqu'aux genoux, sa boîte de botanique au dos, et, leste comme les écureuils, auxquels il ressemblait, il grimpait dans les bois du Juré, voisins de la ville haute. Il ne rentrait que vers dix heures, la figure radieuse, les yeux petillans, rapportant avec lui quelque chose de la séve et de la verdeur des bois. Il me jetait triomphalement une botte de plantes sur mon comptoir, et s'écriait : — Tenez, Claude, mon garçon, voilà de quoi vous divertir! — Il commençait à m'aimer, parce que je m'intéressais à tout ce qu'il aimait; quand il parlait des bois, je faisais chorus; aussi me traitait-il moins en élève qu'en enfant de la maison. Les dimanches d'été, quand le soleil luisait dans la rue, il prenait un livre, s'asseyait dans l'officine et me disait : — Allons, Claude, il faut que les jeunes gens aient aussi leur tour; je garderai le logis, et vous irez courir les champs avec le docteur Grodard et Nanine.

Ces jours-là, je me parais de mon mieux. Je peignais soigneusement ma barbe, qui était longue et blonde; j'endossais ma veste de chasse à boutons de métal, je nouais autour de mon cou une cravate bleue, et, me contemplant dans la vieille glace, je ne me trouvais

jamais assez pimpant. Pendant ce temps, les claires sonneries de Saint-Étienne tintaient, les hirondelles passaient comme des flèches devant ma fenêtre ouverte, j'entendais les sons doux de la flûte de notre voisin le ferblantier, et un tiède vent du sud-est m'apportait le parfum des vignes de l'Hormicey, alors en pleine floraison. Mlle Nanine mettait une petite robe de toile écrue avec des nœuds cerise qui lui allait à merveille. Le docteur Grodard dînait avec nous, et, sitôt la nappe enlevée, nous partions....

Oh! les chaudes après-midi de juin, sous bois, entre le Fond-d'Enfer et la réserve de Combles! Je vivrais plus vieux que les patriarches que je m'en souviendrais toujours. — Les hêtres aux troncs blancs s'élançaient d'un seul jet vers le ciel bleu, qu'on apercevait entre leurs branches emmêlées. A leurs pieds s'étendaient de grands tapis de pervenches, dont les feuilles luisantes avaient des reflets argentés. Parfois un rayon perçait le dôme vert des branchages, et des paillettes de lumière s'éparpillaient sous la demi-obscurité des ramures. Quand nous arrivions à une tranchée, nous fermions nos yeux, éblouis par les flots de soleil qui nous inondaient de toutes parts. De grands papillons nacrés se balançaient à l'extrémité des tiges de digitale, et les ronces étaient pleines de bruissemens d'insectes... Mlle Nanine faisait mon admiration dans ces promenades. Elle n'était ni peureuse ni façonnière; elle nous suivait bravement partout, sans crainte des ronces ou des couleuvres, et quand nous avions fait une trouvaille, elle partageait notre joie et battait des mains. Elle était si jolie après une montée un peu rapide sous les hêtres! — légèrement échevelée par la course, ses yeux jetant de vives flammes brunes, ses lèvres entr'ouvertes pour reprendre haleine, et parfois, dans ses boucles blondes ou sur son cou blanc, des pétales semés au hasard, ou une gouttelette brillante, souvenir de la rosée du matin!

Nanine était notre orgueil et notre joie à tous, et quand le soir nous revenions par la promenade des Saules, qui est le rendez-vous des élégans de la ville basse, le docteur souriait d'aise en surprenant les regards d'admiration qu'on lançait à notre compagne. Moi, je ne partageais nullement sa joie, et je me sentais grand dépit quand je voyais les clercs de notaire ou les jeunes fabricans l'admirer de trop près. Il me montait à la tête des bouffées de colère, j'aurais voulu les anéantir d'un coup d'œil, emporter Nanine loin du monde et ne permettre à aucun regard de la profaner. Bref, j'avais des mouvemens de jalousie, et c'est à quoi je reconnus que je l'aimais.

Cette découverte, en même temps qu'elle m'emplit d'une joie profonde, devint pour moi la cause d'angoisses toutes nouvelles. J'étais

timide à l'excès, et ma première préoccupation fut de cacher mon amour. J'aurais voulu le dérober à tous les regards. Je tremblais que M. Péchoin ne lût dans mes yeux que j'aimais sa fille et ne me renvoyât. Au commencement, je me faisais un scrupule de cette tendresse étouffée, et je me demandais si j'avais bien le droit d'abuser de l'amitié du patron et d'oser en secret élever mes yeux jusqu'à sa fille. Peu à peu mes scrupules s'endormirent, et je devins un pécheur endurci. — Pourquoi, me disais-je, n'oserais-tu point aspirer à la main de Nanine? N'es-tu point jeune, fort et laborieux? N'as-tu pas l'estime du patron, et ne te sens-tu pas capable de rendre sa fille heureuse, si elle veut t'aimer?

Le voudrait-elle? Là était le problème. Il y avait des momens où j'en doutais quand je me comparais aux beaux messieurs que nous rencontrions sous les Saules, gantés de frais, chaussés de fins escarpins vernis et fouettant l'air de leurs badines. La belle apparence que Nanine, après avoir admiré tous ces damoiseaux, allât s'amouracher d'un grand garçon comme moi, lourd d'allure, vêtu de gros drap et sentant encore son village? Cependant parfois, en forêt, quand l'air salubre des bois jouait à l'aise dans mes poumons et courait dans mes cheveux, quand j'arpentais les tranchées d'un pied solide, un souffle d'espérance gonflait mon cœur. Là j'étais dans mon élément, et je me sentais un tout autre homme qu'en ville. Un jour de septembre, le docteur Grodard, Nanine et moi, nous avions fait halte dans le vallon de Savonnière, auprès d'une source qu'on appelle la fontaine d'Étue. Les aulnes entre-croisés formaient une voûte sombre au-dessus de l'eau et faisaient du courant un miroir encadré à souhait. Mes yeux s'y arrêtèrent, et je vis avec un certain contentement s'y refléter mon front carré, surmonté d'une forêt de cheveux blonds, mes yeux bleus illuminés par la course, ma barbe frisée, mes larges et robustes épaules... Tout en regardant, je vis derrière ma propre image le reflet de celle de Nanine, qui semblait aussi me contempler dans l'eau sombre. Je me retournai brusquement, et elle devint rouge comme un coquelicot.

Si elle m'aimait pourtant! pensais-je le soir en remontant dans ma chambre, et cette seule idée me serra la gorge et me fit battre le cœur avec violence. Alors je me mis à fouiller dans ma mémoire et à y glaner les moindres circonstances qui pussent servir de base à mes suppositions. Quand nous herborisions, elle me donnait toutes les plantes qu'elle trouvait, — pourquoi à moi plutôt qu'au docteur? Je souffrais parfois douloureusement de migraines névralgiques; elle devinait mon mal avant que j'eusse parlé et m'apportait elle-même des bols de tilleul; puis je me rappelais un bouquet cueilli ensemble dans le jardin, un pot d'héliotrope qu'elle avait porté

dans ma chambre, une lecture faite à deux un dimanche soir... Pareil à un oiseau qui ramasse brin à brin les élémens de son nid, je recueillais ces menus souvenirs, et j'en faisais à mon tour un nid douillet dans lequel je mettais mes espérances.

Ainsi se passa l'automne, puis vint l'hiver, et, dans cette saison où tout se resserre et se replie sur soi-même, la vraie saison de l'intimité, nous nous retrouvâmes, Nanine et moi, plus préoccupés, plus concentrés, et cependant plus que jamais sympathiques l'un à l'autre. Parfois le soir, à la chute du jour, quand un pâle rayon crépusculaire passait à peine à travers le vitrage noirci de la pharmacie, je restais accoudé sur mon livre et j'attendais, le cœur tout ému... C'était l'heure où elle revenait de quelque course en ville, et en passant elle s'arrêtait un moment pour causer avec moi. Singulière causerie, et pourtant délicieuse!... Nous échangions à peine cinq ou six paroles, et je poussais des soupirs qui allaient certainement réveiller le hibou dans sa cage; puis, effrayés nous-mêmes de notre silence, nous cherchions un prétexte pour rompre l'entretien, et elle s'enfuyait.

Janvier passa avec ses nuits neigeuses, février avec ses vents pluvieux, mars avec ses giboulées alternées de soleil; enfin le merle chanta, et les premières anémones fleurirent. On entendait le soir les enfans jouer devant les *halles*, et à leurs rires éclatans, à leurs voix argentines, on devinait que le printemps était revenu, car les enfans sont comme les oiseaux : avril rend leurs mouvemens plus légers et leurs voix plus musicales. Les jours étaient devenus longs; mais nos entretiens du soir continuaient néanmoins à la tombée du crépuscule.

Un soir de la semaine sainte, elle était allée à l'église avec la mère Annelle. Quand elles rentrèrent, le jour était déjà tombé, l'officine était plongée dans une ombre bleuâtre. Le hibou se balançait dans sa cage, et moi j'écoutais les dernières sonneries de l'*Angelus*. Cette musique berçait si bien mes songeries que je n'entendis pas la porte s'ouvrir, et, voyant tout à coup devant moi Nanine, à qui je pensais, je tressaillis fortement.

— A quoi songiez-vous, monsieur Claude? me dit-elle pendant que la servante gagnait sa cuisine.

— J'écoutais les cloches, mademoiselle Nanine.

Ici, je poussai un soupir, et il se fit un silence. L'ombre croissait toujours dans la pharmacie; je ne distinguais plus que la svelte silhouette de Nanine et ses deux grands yeux brillans et sourians. Cette magnétique lumière m'attirait; ma pensée s'y plongeait et s'y perdait avec délices. Tout le reste du monde avait disparu, je ne voyais plus que les deux prunelles lumineuses. — Il fait bien doux

ce soir, reprit-elle pour rompre un silence qui devenait embarrassant. Cela sent le printemps dans les rues!... Nous sommes allées jusqu'au bois avec la mère Annelle. Savez-vous?... les scilles bleues sont en fleur!

— Quelle bonne chose que le printemps! répondis-je sans trop examiner si ma réponse s'ajustait à la conversation. Je contemplais ces clairs regards épanouis, et je me sentais comme soulevé de terre par une influence mystérieuse.

— J'ai cueilli des scilles pour vous, poursuivit Nanine, et aussi un petit bouquet de violettes. Sentez comme elles sentent bon! — Et sa main blanche s'avança vers moi. Ses doigts tremblans s'étaient-ils approchés trop près de mes lèvres? La tiède et printanière odeur des violettes m'avait-elle grisé?... Je ne me le rappelle plus. J'avais pris la petite main dans les miennes et je la couvrais de baisers. — Ah! monsieur Claude! fit-elle, et sa jolie tête se renversa doucement sous le poids de l'émotion.

— Comme je vous aime!... murmurai-je en m'élançant vers elle.

— Eh bien! embrasse-la donc! cria brusquement une voix perçante qui venait du côté du vasistas de la petite salle, et à la clarté de la lune, qui se levait au-dessus des toits d'en face, nous reconnûmes la figure inquiète de M. Péchoin.

Nanine poussa un léger cri, et je fermai les yeux comme si tout allait se confondre. En moins d'une seconde, je me vis chassé de la maison Péchoin, honteusement renvoyé à mon oncle le curé. Quand je me hasardai à rouvrir les paupières, le patron était devant nous. — Embrassez-vous donc, répéta-t-il, puisque je vous le permets, et, nous prenant chacun par une main, il nous poussa doucement l'un vers l'autre...

Après souper, quand la mère Annelle eut enlevé la nappe et que le docteur Grodard se fut installé dans son fauteuil, M. Péchoin se leva d'un air solennel et me prit par le bras. — Voici, dit-il de sa voix la plus stridente, voici le futur mari de ma fille Nanine. Dès que Claude sera reçu pharmacien, nous les marierons, et, ajouta-t-il en se penchant vers le docteur, qui se mit à sourire, je donnerai à Nanine l'*élixir* pour cadeau de noces.

Le docteur Grodard était attendri, la mère Annelle sanglotait, Nanine et moi nous pleurions de joie en nous serrant les mains. Le seul Jaunisson, accroupi comme un sphinx à l'angle de la table, riait dans ses babines et se pourléchait d'un air impassible.

III.

« Je donnerai à Nanine l'*élixir* pour cadeau de noces!... » Ces mystérieuses paroles de M. Péchoin ne m'avaient guère frappé sur le moment; elles me revinrent à l'esprit le lendemain matin lorsque la mère Amelle m'annonça que le patron et M. Grodard m'attendaient au laboratoire. Derrière la cuisine et de plain-pied avec la *foulerie*, le laboratoire occupait une vieille salle voûtée dont la fenêtre étroite donnait sur les jardins. L'aspect de cette pièce était plus étrange encore que celui de la pharmacie. Les fourneaux surmontés de cornues et d'alambics, les grandes bassines de cuivre rangées le long des murs, les matras de verre où filtraient lentement des liquides aux teintes foncées, tout cet assemblage, mal éclairé par les vitres tapissées de framboisiers à l'extérieur, s'harmonisait à merveille avec les allures bizarres de M. Péchoin. Je trouvai le patron se démenant à travers les cornues, tandis que le docteur Grodard, appuyé contre les fourneaux, l'écoutait d'un air légèrement gouailleur.

— Claude, me dit gravement M. Péchoin, ferme la porte et prête-moi bien toute ton attention. Tu es maintenant de la famille, et je n'ai plus de secrets pour toi. Je ne suis pas riche, et, bien que Nanine possède du chef de sa mère une quinzaine de cents francs de rente, cela ne vous suffira pas pour entrer en ménage. Cette idée-là m'a souvent tracassé, et elle m'a déterminé à creuser plus avant une découverte précieuse pour l'humanité...

En cet endroit, le docteur s'étant permis un sourire ironique, M. Péchoin éclata. — Qu'y a-t-il là de plaisant? s'écria-t-il en se tournant vers M. Grodard, rira bien qui rira le dernier!... Je sais que dans le quartier bon nombre de gens me prennent pour un songe-creux et un ramasseur d'herbes... Mon cher enfant, ajouta-t-il en me serrant les bras avec une nerveuse effusion, c'est en cueillant mes herbes que j'ai mis la main sur un remède béni...

Il s'arrêta devant moi d'un air solennel. — Claude, tu as entendu parler des épouvantables effets de la rage, eh bien! mon ami, nous la guérirons!

— Chimère! fit le docteur en haussant les épaules, la rage est incurable.

— Grodard, tu es plus entêté qu'une mule, reprit le patron, je te dis, moi, que je la guérirai,... et tu vas le comprendre, Claude.

Alors il se mit à disserter longuement sur les causes probables de la rage, et me raconta qu'il avait trouvé dans les sucs de certaines plantes des bois la base de l'*élixir antirabique*.

— Le voici! poursuivit-il en me montrant une fiole remplie d'une limpide liqueur verte; puis il me donna le détail de la préparation de son élixir. Le docteur ne disait plus rien; mais sa figure avait conservé une expression railleuse, et il sifflotait *la Marseillaise* en tambourinant contre le cuivre d'une bassine.

— J'ai encore quelques perfectionnemens à étudier, reprit M. Péchoin, et le jour de ton mariage je publierai ma découverte.

Je lui baisai les mains avec reconnaissance, et je lui jurai, les larmes aux yeux, que je mourrais avant de trahir sa confiance. Alors il entra dans de nouveaux détails; il ne tarissait pas sur son élixir.

— Chose étrange, Claude, s'écria-t-il, les plantes qui le composent sont toutes vénéneuses, et cependant cette liqueur empoisonnée devient, dans de certaines conditions, un remède incomparable... Le poison triomphe du poison!... (A ce moment, *la Marseillaise* du docteur recommença plus accentuée et plus menaçante.) Remarque comme j'ai tout prévu! Il y a deux phases dans la rage : l'absorption du virus d'abord, puis la surexcitation nerveuse poussée jusqu'à la frénésie. Eh bien! mon élixir renferme deux principes contraires : l'un va saisir et terrasser le virus jusque dans la plaie, c'est le principe *actif*; l'autre stupéfie les nerfs et apaise les convulsions, c'est le principe *sédatif*...

— Bah! bah! interrompit le docteur, tes deux principes se neutraliseront, et ton élixir fera sur le malade l'effet d'un verre d'eau claire.

— Ne l'écoute pas, Claude, s'écria M. Péchoin, les deux principes agiront successivement.

— Qu'en sais-tu? répliqua M. Grodard.

Je profitai de l'animation des deux amis pour me glisser hors du laboratoire. J'avais entendu Nanine dans le jardin, et j'avais hâte de la revoir.

Nanine! c'était vers elle que se tournaient toutes mes préoccupations et toutes mes admirations. Les merveilles de l'élixir me touchaient peu. Je m'y intéressais surtout parce que la publication de cette découverte devait précéder celle de notre mariage. J'étais fou de ma blonde fiancée, j'avais gardé son petit bouquet, et les violettes s'étaient séchées sur ma poitrine. Pas plus que les fleurs, sa pensée ne me quittait. Elle m'accompagnait dans la vieille pharmacie où j'étudiais sitôt le jour paru pour hâter le moment de notre mariage; elle me suivait au fond des bois. Le printemps était alors en pleine éclosion, et les taillis étaient tout blancs de muguets. Nos herborisations avaient recommencé sous la direction du docteur, qui nous chaperonnait. Commode surveillant, indulgent chaperon! que de fois nous le laissions s'engager dans un faux chemin, afin de nous

regarder et nous serrer les mains tout à notre aise; souvent même je prenais le temps de poser un baiser sur les doux cheveux blonds de Nanine, puis nous prenions notre vol à la recherche du bon docteur, que nous retrouvions empêtré dans les ronces. Il se doutait bien de nos escapades, tant nous avions l'air radieux; mais il se contentait de siffler entre ses lèvres souriantes une chanson de son jeune temps.

Nous revenions le soir par la route de Combles, bordée de gros tilleuls dont les fleurs commençaient à s'ouvrir. La route domine la ville basse, la ville haute et tout le pays à plusieurs lieues aux entours. Je donnais le bras à Nanine, et tous deux, le cœur plein de tendresse, nous aspirions la bonne odeur des tilleuls et nous regardions à nos pieds la ville surmontée de fumées bleuâtres et bourdonnante de rumeurs confuses. La grande porte du château des anciens ducs arrondissait son arche sur le ciel d'un bleu pâle, les vitres du couvent des dominicains rougissaient aux lueurs du couchant, la massive tour de l'horloge chantait les heures d'une voix grave; nous distinguions le jardin de M. Péchoin et la fenêtre du laboratoire, où la lampe du patron brillait déjà comme une étoile. Alors nous songions tous deux que là était notre chère demeure, que là nous ferions notre nid un jour, et nos bras se serraient plus tendrement l'un contre l'autre.

Dans le quartier, il n'était déjà bruit que de notre futur mariage, et chacun là-dessus glosait à sa façon. Les uns blâmaient M. Péchoin de laisser une telle familiarité s'établir entre deux jeunes gens, et insinuaient que les unions arrangées si longtemps à l'avance finissent toujours par mal tourner. D'autres se bornaient à lever les épaules et à appeler M. Péchoin un original. Nous les laissions jaser, et nous continuions à vivre entre nous, contens et paisibles. Parfois cependant cette profonde quiétude m'effrayait. Je frissonnais tout à coup, et je me disais : — Claude, tu es trop heureux, un tel bonheur ne peut durer, et il t'arrivera sûrement quelque méchef. — Mes terreurs, hélas! n'étaient pas vaines, et les heures d'épreuve étaient proches.

Une après-midi de juin, après une longue herborisation sous bois, nous nous reposions dans les *vaux* de Savonnière, quand nous vîmes venir à travers les friches un jeune homme portant au dos une boîte de botanique et tenant à la main des plantes fraîchement arrachées. — Tiens, dit le docteur, voici un confrère! — Nous le considérâmes avec curiosité, car les botanistes sont rares à Marville. Nanine le reconnut la première. Il se nommait Alexis des Allais, et habitait non loin de la pharmacie avec sa mère et sa sœur. Bien qu'ils descendissent d'une ancienne famille lor-

raine, ils vivaient fort pauvrement dans leur vieux logis de la rue du Tribel, n'ayant pour patrimoine que le revenu de quelques journaux de vigne et les maigres appointemens d'une petite place que le jeune des Allais occupait à la mairie. Il nous avait aperçus et se dirigeait vers nous. C'était un assez beau garçon de vingt-cinq ou vingt-six ans, brun avec des yeux bleus et des traits délicats. Il s'approcha, nous salua très bas, puis d'une voix câline il pria le docteur Grodard de lui nommer une plante qu'il tenait à la main. C'était une orchidée assez rare, et le docteur, enchanté de la trouvaille, se mit en devoir de lui donner tous les éclaircissemens désirables. Enhardi par cet accueil, M. des Allais ouvrit sa boîte et supplia le docteur de choisir pour son herbier les échantillons qui pourraient lui convenir. Alors, s'adressant à Nanine, il lui débita un compliment très bien tourné qui me le fit incontinent prendre en grippe. Il voulut aussi essayer sur moi l'effet de ses grâces mielleuses; mais je n'étais pas d'humeur à digérer toutes ces politesses sucrées : il y avait dans les manières de ce jeune homme un mélange d'obséquiosité et de fatuité qui me déplut du premier coup. Je me montrai fort réservé avec lui. Il n'en fut pas de même du docteur, et je remarquai que cet ardent démocrate ne voyait pas sans un certain plaisir un représentant de la vieille noblesse lorraine s'incliner devant son autorité scientifique. Grâce à ses flatteries, M. des Allais obtint de nous accompagner pendant le reste de notre promenade et de faire partie de nos prochaines excursions. Quand il eut pris congé de nous, le docteur s'écria : — A la bonne heure! voilà un jeune homme instruit, bien élevé, modeste, qui ne fait pas comme tant d'autres parade de sa noblesse... Cependant il en aurait le droit... Songe, Claude, que ses ancêtres ont été aux croisades!

— Le beau mérite! repris-je, les nôtres y sont allés aussi; seulement ils formaient le gros du troupeau et recevaient les plus solides horions.

— Dans tous les cas, avoue qu'il n'est point fier.

— Il ne l'est même pas assez; si je portais son nom, je serais poli et affable, mais je ne me jetterais pas à la tête des gens.

Le soir, la conversation retomba sur Alexis des Allais, et le docteur vanta beaucoup sa nouvelle recrue. Il dit qu'on voyait rarement les jeunes gens de famille sortir de leur oisiveté pour s'adonner à la science, et qu'il fallait encourager les bonnes dispositions de M. des Allais. Il n'était pas besoin de tant de choses pour séduire le patron; le nom seul du jeune des Allais eût suffi. Au rebours de son ami Grodard, qui ne lisait que les feuilles radicales, M. Péchein venait de s'associer avec trois de ses voisins pour s'abonner à la *Gazette*.

C'était un serviteur fidèle des vieilles idées, fêtant pieusement la Saint-Louis, portant le deuil au vingt et un janvier et soulevant son bonnet grec lorsqu'on venait à parler de Henri V. Il avait en estime particulière la famille des Allais, et, bien que la mère d'Alexis eût chez nous un compte qui courait depuis tantôt dix ans, jamais il n'avait pu se décider à lui envoyer un mémoire. M. Péchoin nous engagea donc à bien accueillir le jeune botaniste.

Sa complaisance ne se borna point là. Un soir qu'il était allé lui-même faire une herborisation, il revint à la pharmacie escorté d'Alexis des Allais, toujours humble et souriant, et le retint à souper. C'en était fait de nos joies tranquilles! Une fois entré dans la maison Péchoin, ce jeune gentillâtre s'insinua promptement dans les bonnes grâces du patron. Avec sa parole onctueuse, il prenait ces gens simples comme on prend les oiseaux à la glu. La mère Annelle, nourrie dans le respect de la noblesse, lui faisait de belles révérences; il n'y avait pas jusqu'à Jaunisson qui ne fût sous le charme. Le chat, toujours sur ses gardes avec moi, n'avait jamais payé mes caresses que par de traîtres coups de griffes. Alexis au contraire l'avait rapidement apprivoisé. Ces deux natures cauteleuses se comprenaient. Alexis passait sa main blanche sur la fauve fourrure du matou, puis, avec son petit doigt, lui grattait délicatement la tête, et Jaunisson, les yeux béatement clos, marquait par un ronron voluptueux combien il était flatté de cette noble caresse. Nanine elle-même avait pour M. des Allais des coquetteries innocentes qui me mettaient au désespoir. Alors je quittais la compagnie, et j'allais bouder dans l'officine silencieuse avec la tortue et le hibou. Je maudissais ma destinée, je maudissais la botanique, qui nous avait attiré cet hôte malencontreux. — C'en est fait de notre intimité! me disais-je, cet intrus a troublé la paix de notre intérieur, la joie de nos promenades et la sérénité de ma tendresse.

Comme un ennui n'arrive jamais seul, je fus repris tout à coup de mes douleurs névralgiques, et j'en souffris atrocement. Cela redoublait ma maussaderie. Je le comprenais, et, pour chasser le mal, je prenais du sulfate de quinine à hautes doses; même, quand la douleur devenait trop intense, je ne craignais pas d'y ajouter un peu de belladone. Cette médication violente finit par triompher de la névralgie; mais il me resta dans les oreilles un étrange bourdonnement qui se produisait chaque jour à des périodes de plus en plus rapprochées. Il se faisait dans ma tête un murmure sourd semblable à celui qu'on entend lorsqu'on applique un coquillage contre son oreille. Tant que ce bruit durait, les sons m'arrivaient altérés et comme étouffés. Il me semblait que les oiseaux chantaient faux et que les cloches de Saint-Étienne étaient fêlées. Je m'imagi-

nai que c'était un reste de névralgie, et je me mis à reprendre du sulfate de quinine; les bourdonnemens devinrent de plus en plus fréquens, et bientôt ils ne me quittèrent ni jour ni nuit.

Inquiet et tourmenté, je ne me mêlais plus guère ni aux conversations ni aux plaisirs des autres, et l'idée seule de savoir Nanine dans le jardin avec M. des Allais, tandis que j'étais confiné dans ma pharmacie, cette idée me torturait cruellement. Je résolus de sortir de ma réclusion, je fis un effort sur moi-même, j'annonçai à tout le monde que je me portais mieux, et je poussai le docteur à organiser une herborisation pour le lendemain. Nous partîmes dès l'aube; Nanine avait mis sa jolie robe de toile bise; ses yeux bruns jetaient un limpide éclat à l'ombre de son grand chapeau de paille. L'inévitable Alexis nous accompagnait naturellement, et faisait l'empressé tantôt auprès du docteur, tantôt auprès de Nanine. Nous traversions les taillis du Petit-Juré, tout égayés par la rose lumière du matin, quand le docteur s'arrêta pour nous montrer à une trentaine de pas un oiseau qui sautillait dans les branches.

— Eh! eh! dit-il, voilà qui sent l'automne; entendez-vous la chanson de ce rouge-gorge?

— Oui, oui, s'écria Nanine; quelle voix délicate et quel joli chanteur!

Je voyais bien le rouge-gorge entre les feuilles; mais j'avais beau prêter l'oreille, je ne saisissais pas le moindre gazouillement.

— Pardon, dis-je à mon tour, est-ce que vous parlez de l'oiseau que j'aperçois là-bas dans les branches d'un alisier?

— Précisément, répondit Nanine; n'entendez-vous pas sa petite voix flûtée?

Je fis signe que non. — C'est prodigieux! dit M. des Allais avec son rire agaçant; c'est prodigieux!... — Et il se mit à vanter la jolie musique du rouge-gorge.

— C'est que tu n'es pas bien dans le vent, reprit le docteur, viens ici, Claude... Là, maintenant entends-tu?

Je posai mes mains contre mes oreilles en manière de cornets acoustiques, et je concentrai toute mon attention... Ce fut en vain, rien ne m'arrivait. Je voyais Alexis sourire et les autres s'étonner; plus ils s'extasiaient, plus leur surprise me portait sur les nerfs. Je rougissais, j'avais presque les larmes aux yeux... A la fin, impatienté, je m'écriai : — Oui, j'y suis!... C'est charmant!... — Mais je mentais, je n'avais rien entendu.

Cette promenade tant désirée perdit à l'instant tout son charme pour moi. Une seule idée me préoccupait. — Pourquoi, seul de tous, n'avais-je pas entendu le rouge-gorge?... Je prétextai un brusque retour de ma névralgie, et, rebroussant chemin, je me mis à courir

à toutes jambes du côté de Marville. Je rentrai par la petite porte du jardin, et une fois dans ma chambre je me jetai tout essoufflé sur une chaise... Que se passait-il dans ma tête? Par quelle fatalité la chanson de cet oiseau n'avait-elle pas frappé mon oreille? Est-ce que?... Je me levai tout d'une pièce, j'ouvris la croisée, et je me mis à écouter... Il était environ midi, le soleil d'août tombait d'aplomb sur les toits de tuile, le faubourg semblait endormi... Je refermai la croisée avec précaution, je me dirigeai sur la pointe des pieds vers un vieux mortier de bronze qu'on avait mis au rebut dans un coin de ma chambre, puis, élevant au-dessus de ma tête une clé massive, je m'apprêtai à la laisser tomber perpendiculairement dans le mortier sonore. — Nous verrons bien! me disais-je, — et mon cœur battait... Je lâchai la clé... Elle tomba droit dans le mortier, et je ne distinguai qu'un son mat, comme si ma clé avait été entourée de coton. Je recommençai mon expérience, le résultat fut pareil. Alors je me jetai à genoux près de mon lit, la tête enfoncée dans les couvertures, et je me mis à pleurer de désespoir... Il n'y avait plus de doute possible,... je devenais sourd.

IV.

Sourd!... — Oh! me disais-je, c'est une chose terrible de ne plus voir, mais ne plus entendre, c'est être fatalement exclus du monde des vivans! Si les yeux de l'aveugle sont clos, du moins la voix d'un ami peut lui décrire les choses dont le spectacle lui est refusé; le sourd doit rester cloîtré dans l'étroite prison de ses pensées, la vie des autres lui est fermée; les épanchemens de l'amour, les causeries de l'amitié, toutes ces joies lui sont ravies : il erre dans le monde comme un exilé. Et je m'écriais intérieurement : — Suis-je condamné à une telle destinée? Comment supporterai-je un pareil coup?... Quoi! je n'entendrai plus ni la chanson des oiseaux, ni la musique des cloches, ni la voix de ceux qui me sont chers! Et celle que j'aime par-dessus tout, Nanine! je ne comprendrai plus ses paroles!... Le silence se fera entre nous! Si ma surdité devient incurable, ne devrai-je pas moi-même dégager Nanine de sa promesse?...

Je n'eus pas le courage de me montrer à l'heure du souper, et je ne pus fermer l'œil de la nuit. Au lieu de dormir, je ruminais ma douleur, je repassais dans ma mémoire toutes mes sensations de la journée, je remontais à l'origine de mon mal, j'en analysais les premiers symptômes, j'en suivais les insensibles développemens avec une merveilleuse lucidité. Tous les cas de surdité que j'avais connus me revenaient à l'esprit, je me souvenais de toutes les plaisanteries

qu'on débitait à Louppy sur un sourd dont les coq-à-l'âne faisaient la joie du village. L'idée seule d'être ridicule aux yeux de Nanine me serrait le cœur, et je résolus de cacher aussi longtemps que possible mon infirmité. Pour me consoler et me réconforter, je me disais : — Il n'y a jamais eu de sourd dans notre famille, cette surdité n'est qu'accidentelle, elle s'en ira sans doute comme elle est venue...

Dès l'aube, je descendis tout pâle à la pharmacie, et, sitôt les volets enlevés, je me mis à chercher, parmi les livres de M. Péchoin, ceux qui traitaient des maladies de l'oreille. Dès lors la lecture des ouvrages de médecine fut ma principale occupation. Au lieu de m'apporter un peu de soulagement, elle augmenta mes craintes et fut l'occasion de nouvelles insomnies. Je m'imaginais être affligé de tous les maux dont je lisais la description, et au bout de huit jours je constatai que mon infirmité, loin de diminuer, s'accentuait davantage. Ma grande préoccupation était de me conduire de façon que personne ne s'aperçût de rien. Heureusement pour moi, celui dont je redoutais le plus la perspicacité, le docteur Grodard, s'absenta pour plusieurs semaines, et dans les premiers temps il me fut facile de ne rien laisser voir. J'étais fort distrait, et quand il m'arrivait d'entendre de travers, on mettait mes réponses maladroites sur le compte de ma distraction. D'ailleurs ma surdité n'était point tellement prononcée encore que je ne pusse comprendre ce qu'on disait lorsqu'on parlait près de moi en articulant bien les mots. Avec la mère Annelle et M. Péchoin, la conversation était facile, tous deux avaient une voix perçante qui triomphait de la paresse de mes oreilles. J'avais besoin de plus de circonspection avec Alexis des Allais ; je tremblais qu'il ne vînt à deviner mon infirmité, car il se serait fait une maligne joie de la publier très haut, et, tout en m'assassinant d'une pitié ironique, il se serait servi de cette découverte pour avancer ses affaires auprès de Nanine.

Par bonheur, ma fiancée était celle que je comprenais le mieux et dont je pouvais suivre le plus facilement la conversation. Seul, le son de sa voix nette et argentine ne me causait aucune douleur en frappant mon oreille, et bien souvent je saisissais ses paroles rien qu'au mouvement de ses lèvres. Néanmoins je craignais qu'elle ne surprît mon secret, et j'étais toujours profondément ému lorsqu'elle me parlait. J'en étais venu à fuir les occasions de tête-à-tête qui me rendaient autrefois si heureux. Quand, le soir, elle entrait dans la pharmacie solitaire, mon cœur battait à l'idée qu'elle allait m'adresser la parole et que peut-être je lui répondrais de travers. Alors je feignais d'être absorbé par la préparation de quelque ordonnance compliquée, ou bien je prétextais une course au dehors, et je la laissais seule. Je vis bientôt que ma subite réserve lui paraissait ex-

traordinaire; elle chercha même à me le faire entendre par des reproches discrets et affectueux.

M. Péchoin aussi s'était alarmé de mes façons étranges, et il ne me laissa pas ignorer que ma conduite le froissait. En d'autres temps, le patron eût été peut-être plus indulgent; mais il venait d'éprouver une contrariété qui le disposait peu à la patience. Un nouveau pharmacien s'était établi dans la grand'rue, presqu'en face de notre maison. Cette pharmacie rivale attirait les regards par une devanture ornée de glaces et de plaques de marbre. Au-dessus de la porte, on voyait gravé en lettres d'or : *Pérardel, ex-interne des hôpitaux de Paris.* Tous les soirs, les badauds de la ville haute, rassemblés autour de la nouvelle officine, s'extasiaient devant l'éclairage, la fraîcheur des peintures et la magnificence de quatre énormes flacons remplis d'eau colorée en jaune et en bleu. Cette sotte admiration de la foule agaçait les nerfs de M. Péchoin. Ce fut bien pis quand le bruit courut que le nouveau pharmacien avait trouvé, lui aussi, un remède contre la rage. A partir de ce moment, je surpris dans les regards du patron une expression de méfiance et de colère. Son affection pour moi diminua visiblement, et ma maussaderie ne contribua guère à la faire revenir. Par contre, Alexis des Allais monta dans son estime. J'ai su depuis que, pour mieux me supplanter, le traître avait insinué que le pharmacien Pérardel me faisait secrètement offrir une place d'élève, et que je n'étais pas éloigné de l'accepter.

Ce n'était là qu'une partie de mes misères. Mes plus dures épreuves recommençaient chaque soir à l'heure de nos réunions sur la terrasse ou dans la salle. Alexis n'y manquait jamais. Il arrivait pimpant, la barbe soigneusement peignée, une fleur à la boutonnière et le sourire aux lèvres. Après avoir serré avec effusion les mains de M. Péchoin, il s'asseyait le plus près possible de Nanine, et entamait avec elle une conversation à mi-voix dont je ne saisissais que des lambeaux, et à laquelle je n'osais me mêler de peur de me trahir. Nanine, à demi penchée sur sa broderie, écoutait, tout en tirant l'aiguille, les propos de M. des Allais, et lui répondait d'un air enjoué. Naturellement rieuse, se sachant jolie et ayant le naïf orgueil de la vingtième année, Nanine ne résistait pas au plaisir d'être admirée et flattée. Dans cet art de la cajolerie, le doux Alexis était passé maître, et Nanine l'écoutait. Voulait-elle seulement me punir de mon apparente froideur, ou cédait-elle à un secret penchant pour lui?... Tandis qu'ils riaient ensemble, je les contemplais d'un air sombre, et je cherchais à saisir dans leurs yeux et sur leurs lèvres le secret des mots que je n'entendais pas. Je redoublais d'attention pour ne pas perdre une syllabe, mes nerfs se tendaient, la rougeur me montait au front, les veines de mon cou se gonflaient... O misère! ils

parlaient si bas que je n'entendais plus qu'un vague bourdonnement!

Parfois, du milieu de ces rumeurs confuses, un ou deux mots se détachaient nettement, comme une vive lumière dans une nuit profonde, et frappaient tout à coup mon oreille. Alors mon esprit les saisissait avec avidité, et pendant des nuits entières je les roulais dans mon cerveau, cherchant à quelle phrase on pouvait les rattacher, quel sens on pouvait leur donner, — leur en trouvant un, — et toujours celui qui pouvait attiser le plus vivement le feu de ma jalousie! J'avais beau me dire que mes soupçons étaient absurdes, que Nanine était loyale et fidèle, que d'ailleurs il était impossible que M. des Allais lui parlât d'amour en ma présence. N'importe, les terribles mots flamboyaient devant mes yeux. Que le doucereux Alexis osât aimer Nanine, cela ne faisait même plus une question pour moi. Le seul point encore douteux était de savoir si Nanine se laisserait attendrir. — Ah! me disais-je en parcourant ma chambre de long en large, il est noble, il est beau, il sait parler; toi, tu es maussade et infirme... Elle l'aimera, si elle ne l'aime déjà; ce n'est plus qu'une question de temps.

Être dévoré de soupçons, assister chaque jour aux entretiens de ceux qu'on soupçonne, et ne pouvoir entendre leurs paroles, c'est le pire des supplices... Au lieu de décroître, ma surdité augmentait. Quand un client venait dans la pharmacie, j'étais obligé de me poser tout près de lui pour le comprendre; si l'on parlait doucement, je ne percevais plus les sons, et, dès qu'on criait, j'éprouvais une souffrance insupportable. J'étais devenu irritable, taciturne et morose. Maladroit comme tous les jaloux, au lieu de chercher à lutter d'amabilité avec mon rival, dès qu'il arrivait, je me tenais à l'écart, dans une attitude boudeuse. Le soir, rentré dans ma chambre, j'exhalais ma rage à mon aise, et je finissais par fondre en larmes. Souvent je quittais furtivement la maison, je courais m'enfoncer au plus épais des bois du Juré; je faisais de longues marches pour fatiguer mon corps et ma pensée. Je trouvais une amère volupté à suivre des chemins que nous avions parcourus avec Nanine pendant les premiers mois de notre amour, et dans ces sentiers à demi perdus sous les feuilles jaunies, je ressaisissais la trace de mon bonheur envolé...

Nous étions en plein automne. Les vignobles de l'Hormicey avaient pris ces belles teintes pourprées que le soleil de septembre donne à nos collines du Barrois. Les vendanges avaient commencé, les *bélons* chargés de raisins passaient à la file dans la grande rue, et les *fouleries* du Tribel exhalaient de molles odeurs de vin doux. M. Péchoin était tout occupé de ses vignes, et je restais

seul à la pharmacie. Quant à Nanine, elle prenait sa part des tracas de la vendange; la mère Annelle la conduisait à la vigne vers midi, et souvent Alexis des Allais faisait route avec elle; je ne l'apercevais plus guère que dans la première moitié de la journée. Un matin, je la vis descendre à la cuisine, déjà prête pour le départ, et elle me sembla plus allègre, plus légère et plus parée que d'habitude. Elle avait un ruban bleu dans ses épais cheveux blonds, et une grappe de fuchsia rose était fixée à son corsage. Cette gaîté et cette toilette suffirent pour redoubler ma tristesse, et je m'enfuis à la pharmacie. Quelque temps après, Alexis des Allais entra et s'inclina devant moi avec un onctueux sourire; il tenait à la main un gros bouquet de clématite blanche qu'il apportait à Nanine, et quand il eut disparu, les fleurs laissèrent longtemps dans la pharmacie la trace parfumée de son passage. Je me levai tout frémissant; cette odeur pénétrante exaspérait encore ma jalousie; j'allais et je venais dans l'officine, me demandant si je ne devais pas suivre le damoiseau et lancer son bouquet par-dessus la terrasse. J'achevais de préparer une potion quand le bel Alexis reparut, et traversa la pharmacie comme un triomphateur.

Je vis à son air que quelque chose venait de se passer, et tout d'un coup, mes yeux tombant sur la boutonnière de sa redingote, j'y aperçus une grappe de fuchsia pareille à celle que Nanine portait à son corsage. J'eus comme un éblouissement; il me salua en souriant et disparut. J'ouvris en tremblant la porte de communication. Nanine était là; debout devant la glace, la tête un peu renversée, elle achevait de nouer les rubans de son chapeau de paille. Accroupi derrière elle, Jaunisson la contemplait d'un œil admiratif. Mon premier regard fut pour le pli du corsage où j'avais vu la grappe de fuchsia... Les fleurs avaient disparu. Nanine tourna de mon côté sa jolie tête; je devinai au mouvement de ses lèvres rieuses qu'elle me demandait si je ne désirais rien.

— Non, répondis-je. J'avais vu ce matin des fleurs à votre corsage, et je venais vous prier de m'en donner une; mais je m'aperçois que vous ne les avez plus.

Elle jeta les yeux sur sa poitrine, rougit et parut embarrassée. Je compris qu'elle cherchait une réponse, et ne voulant pas lui donner le temps de la trouver : — Sans doute, repris-je, vous allez me dire que vous ne savez plus où elles sont. Rassurez-vous, elles ne sont pas perdues, je viens de les voir à la boutonnière de M. des Allais.

A ces mots, ses joues s'empourprèrent de nouveau, ses yeux devinrent humides, et elle se mit à me parler avec animation. Hélas! je ne l'entendais plus. Ses paroles, étouffées par l'émotion, n'arrivaient pas distinctement jusqu'à mes oreilles. Je l'écoutais, le cou

tendu, la bouche entr'ouverte, cherchant à comprendre et ne saisissant que des syllabes éparses. Que pouvait-elle me dire pour sa défense? Quel biais pouvait-elle prendre pour me prouver qu'elle n'avait pas donné les fleurs à mon rival? Elle parlait avec vivacité, et je voyais qu'elle cherchait à s'excuser; mais l'impossibilité où j'étais de l'entendre redoublait encore mon irritation. — Ah! dis-je en l'interrompant; ah! Nanine, pourquoi ne m'aimez-vous plus?

Elle s'arrêta, ses yeux s'emplirent de larmes et elle s'élança vers moi en joignant les mains. La jalousie m'aveuglait, et dans cet élan de tendresse je crus deviner un mouvement de repentir, l'aveu involontaire d'une infidélité...

— Non, non! m'écriai-je en la repoussant, tout est fini, puisque vous en aimez un autre!

Nanine me regarda de nouveau; mais cette fois, au lieu de la tendresse, c'était une surprise indignée qui animait son regard. Elle haussa les épaules d'un air de pitié et quitta la salle. J'étais exaspéré, humilié, brisé; je jetai autour de moi un regard de colère et de douleur; je vis Jaunisson assis sur la table, la queue enroulée autour de ses pattes de devant, les yeux à demi fermés, qui me contemplait d'un air sardonique...

— Ah! maudite bête, criai-je en lui mettant le poing sous le museau, tu te gausses de moi!

Le chat me lança un coup de patte, et s'élança d'un bond au sommet d'une crédence d'où il continua de m'écraser de son ironie dédaigneuse.

Je me sentais profondément ridicule, et j'allais sortir quand quelqu'un me saisit le bras. Je me retournai et me trouvai face à face avec M. Péchoin, qui venait d'entrer par la porte de la cour. — Restez, me dit-il, j'ai à vous parler.

Je l'entendais, lui!... Sa voix perçante pénétrait dans mes oreilles comme une lame aiguë.

— Je viens de rencontrer Nanine, continua-t-il, elle pleurait; que s'est-il passé?

Je ne savais que répondre, et je me mis à balbutier des paroles inintelligibles. M. Péchoin me lança un regard défiant, puis il reprit avec une singulière amertume : — Querelle d'amoureux!... Il faudra vous marier avant l'hiver; qu'en pensez-vous?...

Je restais silencieux. Le patron me serrait le bras à me le briser.

— Eh quoi! dit-il, vous ne répondez pas? avez-vous changé d'avis?... Expliquez-vous donc franchement alors, car je suis las de vos silences hypocrites. De quoi vous plaignez-vous? N'avez-vous pas été choyé comme l'enfant de la maison?... Parlez, mais parlez donc!...

L'étrange petit homme piétinait par la chambre, agitait les bras,

remuait la tête... Sa surexcitation me faisait peur, mais j'étais bien décidé à ne point me disculper : je ne voulais ni accuser Nanine, ni révéler mon infirmité... — A quoi bon? pensais-je, puisqu'elle ne m'aime plus!... — Il fallait pourtant répondre, et je me résolus à le faire le plus brièvement possible.

— Monsieur Péchoin, commençai-je d'une voix que je croyais calme, je n'ai que de la reconnaissance pour vous; j'ai été traité chez vous mieux que je ne le mérite...

— Ne parlez pas si haut, interrompit impitoyablement mon patron, je ne suis pas sourd, et il est inutile de crier cela sur les toits!...

Je sentis les larmes me monter aux yeux. — Monsieur Péchoin, continuai-je, je me souviendrai toute ma vie de vos bontés; mais je crois que ce mariage ne peut se faire... Je comprends que Mlle Nanine ne serait pas heureuse avec moi, et je vous prie...

Je n'achevai pas. M. Péchoin se précipita sur moi avec violence.

— Ah! s'écria-t-il en me secouant comme il eût fait d'un jeune arbre, je comprends aussi, moi! Les écailles me tombent des yeux! Je comprends que j'ai réchauffé un serpent dans mon sein... Maintenant que tu te sens dégourdi, tu veux aller porter à d'autres ce que tu as appris chez moi... Eh bien! va, traître, va-t'en sur-le-champ; que je ne te rencontre plus ni au laboratoire, ni à la pharmacie! Je te chasse, entends-tu? je te chasse!... Va manger le pain de mon ennemi après avoir dévoré ma substance et surpris mes secrets...

Toujours me tenant par le bras, il me poussait vers la porte. Je me dégageai enfin de son étreinte, et, le regardant tristement : — Monsieur Péchoin, lui dis-je, je vois qu'on m'a desservi près de vous; vous reconnaîtrez un jour qu'on vous a trompé...

Les sanglots m'étouffaient, je m'empressai de quitter la salle.

V.

J'étais renvoyé, — renvoyé honteusement... Ce dernier coup m'acheva, et je ne me sentis plus de courage pour rien. Je remontai dans ma chambre, et j'y restai confiné tout le jour. La nuit vint, et quelle nuit horrible, Dieu seul le sait! Pourtant cette nuit douloureuse, j'aurais voulu pouvoir la prolonger éternellement. C'était la dernière que je passais sous le même toit que Nanine; je voyais les heures s'enfuir avec une désespérante rapidité, et quand l'aube vint blanchir mes carreaux, je poussai un cri de détresse et je me levai... Il fallait faire mes préparatifs de départ; je me mis à rassembler mes hardes et mes livres de l'air funèbre et atterré d'un homme qui préparerait son propre enterrement. A chaque instant, je m'interrompais

et je restais machinalement agenouillé devant ma malle, les bras pendans et les yeux noyés dans le vide.

Qu'allais-je devenir? Retournerais-je à Louppy avec ma honte et mon désespoir? — Non, non, me disais-je, je ne puis vivre ailleurs qu'ici. Je veux rester là où demeure Nanine; si je dois renoncer à son amour, du moins je pourrai respirer l'air qu'elle respire. Je chercherai une petite chambre là-haut, du côté du Pâquis, dans un endroit d'où je puisse apercevoir encore les fenêtres de sa maison;... mais il faudra vivre, et maintenant que me voilà sourd, que pourrai-je faire pour gagner mon pain? — Alors le désespoir me prenait, et je souhaitais de mourir... J'ouvris ma croisée, je voulais encore une fois remplir mes yeux et ma mémoire de tous les objets qui entouraient la maison Péchoin. — Le soleil venait de se lever dans un ciel d'un bleu vaporeux, les fils de la Vierge couraient dans l'air frais, et les toits du faubourg étaient tout humides de rosée. Je jetai un long regard sur la vallée, sur les vignes rougies et les arbres aux feuilles jaunissantes. Je fis des adieux déchirans à tout ce paysage familier. Chaque objet me semblait plus cher que jamais : — les trois sapins qui bordaient la terrasse, les groseillers du jardin, les grandes roses trémières qui se balançaient au bord des plates-bandes, les framboisiers qui tapissaient les murs du laboratoire, la tonnelle où grimpaient des houblons et où Nanine venait travailler,.. il fallait se séparer de tous ces vieux amis!

Bien que je fusse persuadé de la trahison de Nanine, à ce moment suprême je sentis tomber toute ma colère. — Elle aura beau faire, pensais-je, je ne pourrai m'empêcher de l'aimer... — Alors je m'irritais intérieurement de mes emportemens de la veille; j'aurais voulu ressaisir les paroles irréparables qui avaient été prononcées. Toute ma fierté s'était évanouie, il me semblait que ma jalousie s'était dissipée. Il ne restait plus en moi de place que pour les douleurs poignantes de la séparation.

Tout à coup ma porte s'ouvrit doucement, et je vis entrer la mère Annelle, tenant à la main une jatte toute fumante de bouillon. La bonne âme s'était dit que je n'avais pas soupé la veille, et que je devais tomber de besoin.

Elle vint tout près de moi et me cria : — C'est du bouillon frais de ce matin; goûtez-le au moins. Vous n'avez rien pris depuis hier, et c'est déjà bien assez d'un malade chez nous.

— Qui donc est malade? m'écriai-je en me levant tout d'une pièce.

— Eh! Nanine, pardi!

Elle dit encore quelques paroles où je crus démêler des reproches; puis elle insista de nouveau pour que je prisse son bouillon. Afin de

la satisfaire, j'essayai d'en avaler une gorgée, mais mon gosier était serré, et rien ne pouvait passer. Je déposai le bol sur la table, la mère Annelle haussa les épaules et me quitta.

Nanine était malade! elle souffrait à cause de moi!... Je me sentis remué jusqu'au fond de l'âme, et les paroles de la vieille servante achevèrent de porter le trouble dans mon esprit. Je me glissai hors de ma chambre, et, descendant rapidement l'escalier, je rejoignis la mère Annelle dans le corridor. Je la regardai d'un air anxieux, et elle devina ma question dans mon regard, car elle me montra d'un signe la porte ouverte de la salle, et m'y poussa tout tremblant.

Je m'arrêtai un moment sur le seuil. Le père et la fille étaient là tous deux, muets et comme absorbés dans leurs pensées. Un feu de sarmens flambait dans la cheminée; M. Péchoin, enfoncé dans un fauteuil, le dos tourné à la porte, tisonnait machinalement. Lui, si pétulant d'ordinaire, semblait avoir perdu toute sa vivacité. En face du patron, Jaunisson faisait sa toilette sur une chaise. Deux pots de chrysanthèmes roses étaient posés sur la tablette de la fenêtre ouverte, et Nanine paraissait très occupée à les arroser; mais sa pensée était ailleurs, et les deux malheureuses plantes buvaient plus que de raison... Immobile sur le pas de la porte, je contemplais tristement cette salle où j'avais passé tant d'heures délicieuses, — les grands lambris de chêne brun, la vieille glace ternie, surmontée d'un trumeau où un berger jouait de la flûte, le baromètre entre les deux croisées, les fauteuils couverts de tapisserie au petit point, la table chargée de livres, — et je ne pus retenir un sanglot. Le père et la fille tournèrent la tête. Nanine était pâle, et M. Péchoin avait l'air abattu... Je franchis le seuil et m'avançai vers le patron.

— Monsieur Péchoin, commençai-je d'une voix mal assurée, je vous en prie, soyez indulgent, ne me renvoyez pas sans m'entendre.

Il me lança un regard à la fois attristé et sévère, et me fit signe de parler. Nanine, en me voyant entrer, s'était assise, et, les yeux fixés sur moi, elle m'examinait avec une attention anxieuse.

— Je m'étais promis, continuai-je, de vous obéir et de m'éloigner sans vous importuner davantage; mais au dernier moment j'ai senti que la chose était au-dessus de mes forces... Ne me renvoyez pas avec l'idée que je suis un ingrat et que j'ai voulu vous offenser... Vous ne m'avez pas compris hier. Si je vous ai rendu votre parole, ce n'est pas que j'aie hâte de vous quitter... Dieu m'est témoin que je donnerais tout au monde pour passer le reste de ma vie dans un coin de votre maison! Vous me verriez à peine et je tiendrais peu de place!... Tout cela est impossible maintenant... Je me sens indigne de Mlle Nanine; je l'aime trop pour exiger qu'elle soit malheureuse avec moi, quand elle peut être heureuse avec un autre...

A ces mots, M. Péchoin se dressa d'un air stupéfait sur son fauteuil, et de sa voix perçante : — Quel autre? s'écria-t-il.

— M. des Allais, répondis-je en regardant Nanine.

Elle s'était levée, une vive rougeur couvrait ses joues pâles; elle alla fermer la fenêtre et commença de me parler. Les sons semblaient expirer en sortant de sa bouche, et tout ce que je pouvais faire, c'était de chercher le sens de ses paroles d'après le mouvement de ses lèvres et l'expression de ses traits. C'est à quoi je m'attachai avec une fiévreuse attention. La tête penchée vers elle, les yeux fixés sur ses yeux et sa bouche, je faisais de violens efforts pour comprendre. Que pouvait-elle me dire?... Je devinais aux inflexions de sa voix, à la douceur de ses regards, que ses propos ne pouvaient être méprisans ni cruels. Dans certaines intonations, je surprenais parfois comme une protestation ou une prière; mais le sens exact des mots, mais la nature précise des sentimens exprimés,... là commençait pour moi la confusion. On prétend que les cœurs qui s'aiment se devinent. Hélas! ce jour-là je m'aperçus cruellement de la fausseté du proverbe. Je compris combien la pénétration humaine est bornée. J'aurais donné ma vie pour connaître ce que Nanine me disait, et je n'arrivais pas même à distinguer si dans ses paroles affectueuses il y avait plus de tendresse que de pitié. Mes nerfs étaient dans un état de vibration étrange, ma volonté était violemment tendue... Je dévorais ma bien-aimée des yeux, et j'avais des gestes d'impatience et de désespoir. Elle s'était aperçue de mon agitation, et sa parole s'était ralentie; elle me considérait avec une douloureuse surprise... Je me rendais compte de son étonnement, et mon trouble redoublait. C'était à devenir fou.

Nanine cessa de parler et me tendit la main. Dans les dernières phrases qu'elle avait dites, j'avais cru saisir les mots d'*amour* et de *pardon*, et alors une idée nouvelle s'empara brusquement de mon cerveau malade. Je crus que Nanine avait pitié de mes souffrances, et que, poussée par sa bonté d'âme et sa délicatesse, elle avait résolu de faire violence à son inclination pour M. des Allais, et de se sacrifier à moi. En moins d'une seconde, cette illusion se développa dans mon esprit, le pénétra d'une cruelle lumière et me fit voir la situation sous un aspect plus désolant encore. Je n'étais pas assez égoïste pour accepter une semblable immolation, et mon parti fut pris sur-le-champ.

— Vous êtes bonne, mademoiselle, lui dis-je, et votre bonté vous égare... Je ne suis qu'un paysan mal dégrossi, et j'ai eu tort de vouloir lutter contre plus fort que moi... Je reconnais aujourd'hui ma sottise, et je ne demande plus qu'une seule grâce, celle d'être pardonné et oublié...

Nanine se reculait et me regardait avec une sorte de stupeur, en murmurant des paroles étouffées... Comme je me penchais pour en saisir le sens, et que par un geste instinctif j'entourais mes oreilles de mes mains tremblantes : — Mais tu n'entends donc pas? cria M. Péchoin.

Nanine avait surpris mon geste involontaire, elle poussa une exclamation, joignit les mains, courut vers son père et lui dit un mot rapide.

— Sourd!... cria de nouveau M. Péchoin en me perçant de ses regards aigus.

Je fis un signe de tête affirmatif... Le petit homme eut un geste d'effroi, et se laissa choir dans son fauteuil. Je vis son air découragé, la pâleur de Nanine... C'était plus que je ne pouvais supporter. Accablé de désespoir et poussé par la surexcitation nerveuse qui s'était emparée de moi, je sortis de la chambre et je me mis à errer dans le corridor sans savoir où j'allais. A l'extrémité du couloir, je vis le laboratoire ouvert et je m'y réfugiai. J'avais besoin de solitude. Ma détresse était si grande, mon chagrin était si profond, que je redoutais la vue des figures humaines. Je courus me cacher au fond du laboratoire, dans l'endroit le plus sombre. J'avais le cœur déchiré, et je sentais en moi un amer dégoût de l'existence. Mes rêves d'amour s'étaient évanouis, mes plans d'avenir étaient perdus; que me faisaient le monde et la vie?... — Ah! que je voudrais être mort! m'écriai-je en sanglotant. — Comme je prononçais cette parole, un rayon de soleil vint éclairer vivement une fiole posée près de moi. Elle était remplie d'une liqueur verte, et je reconnus l'élixir de M. Péchoin. Le rayon d'or faisait briller la fiole comme une émeraude; elle étincelait au milieu de l'obscurité du laboratoire. Je savais que l'élixir était composé de puissans narcotiques; je me dis qu'un verre de cette liqueur suffirait pour m'endormir éternellement, et je saisis brusquement le flacon. — Tu devais être mon cadeau de noces, pensais-je, tu seras un remède suprême à tous mes maux! — Je fis sauter le bouchon à l'émeri, et je bus rapidement tout le contenu de la fiole.

Elle touchait encore mes lèvres quand M. Péchoin entra. Il vit le flacon vide, le reconnut et comprit.

— Claude! me cria-t-il en me saisissant le bras, tu as bu l'élixir?

— Oui, patron.

— Ah! le malheureux; il est perdu!

Ma tête tournait, mes tempes battaient, je sentais sur mon front une sueur froide et dans mes veines un ruisseau de feu. M. Péchoin m'avait pris dans ses bras et appelait la mère Annelle; puis tout se brouilla, et je m'évanouis.

VI.

Dès qu'on m'eut couché, je fus saisi par une fièvre violente avec transport au cerveau. Je ne sortais du délire que pour tomber dans une prostration somnolente. Vers le milieu de la seconde nuit, je repris mes sens et j'ouvris mes paupières alourdies. C'est seulement à partir de ce moment que je me rappelle mes sensations. J'étais tellement faible que je n'avais plus la force de soulever ma tête; elle retombait comme un plomb sur l'oreiller. La chambre était vaguement éclairée; une odeur de vinaigre imprégnait l'air; il me semblait entendre distinctement le tic-tac d'un balancier de pendule. Ce bruit régulier me frappa : me souvenant qu'il n'y avait pas d'horloge dans ma chambre, et que d'ailleurs j'étais sourd, je me crus le jouet d'une hallucination. Je refermai les yeux et je glissai de nouveau dans le sommeil.

Quand je m'éveillai, il faisait jour. Je ne reconnus plus ma chambre d'élève; on m'avait couché dans la *chambre d'ami*, située au-dessus de la pharmacie. Un feu de genévrier flambait dans la haute cheminée; à travers les rideaux jaunis des croisées, un rayon de soleil se jouait sur le papier de tapisserie à grands ramages et sur les dorures noircies de la glace. Devant la cheminée, M. Péchoin et Nanine étaient assis. Tout à coup M. Péchoin s'approcha du chevet de mon lit, et posa sur mon front moite sa main sèche et nerveuse.

— Il dort toujours, dit-il tristement, toujours le même sommeil de plomb. J'aimais encore mieux le délire.

— Le docteur Grodard assure pourtant qu'il y a de l'espoir, murmura Nanine.

Chose étrange, ils parlaient à mi-voix, et je les entendais! Je me crus de nouveau repris par un rêve, et sans bouger, de peur de faire évanouir l'illusion, je refermai les yeux et j'écoutai.

— Grodard s'abuse, répondit M. Péchoin; vois-tu, Nanine, je connais trop bien mon élixir. Pris à haute dose, il est mortel! Je m'étonne que le pauvre garçon n'ait pas été foudroyé. Oh! continua-t-il d'un air navré, je donnerais mes dix ans d'expériences pour m'être trompé et pour voir Claude sain et sauf!... Mais la science, ma pauvre enfant, a des lois cruelles, et il faudrait un miracle... impossible!

Toutes ses paroles m'arrivaient distinctement, et j'avais envie de lui crier : — Le miracle est fait, patron, et je suis guéri!

Je n'osais pas le détromper; il avait une foi si grande dans son

élixir que je n'étais pas sûr moi-même d'avoir une idée bien nette de ma situation.

Il s'éloigna sur la pointe des pieds, recommanda à sa fille de l'appeler, si le délire reparaissait, et descendit à la pharmacie. Nanine resta seule devant la cheminée. Je la vis qui se tournait vers mon lit, et dans les coins de ses yeux bruns j'aperçus de grosses larmes qui se formaient, puis roulaient lentement le long des joues pâles. D'autres larmes leur succédèrent, et bientôt son visage en fut inondé. Je n'y tins plus, et soulevant la tête :

— Nanine, Nanine ! murmurai-je d'une voix faible.

Tout son corps tressaillit. — Nanine, continuai-je, ne pleurez pas, je vais mieux.

Elle poussa un cri, vint s'agenouiller au pied du lit, prit ma main et y appuya sa jolie tête blonde.

— Nanine, ne sanglotez pas ainsi, parlez-moi... J'ai été si longtemps privé de vous entendre !... Je ne suis plus sourd maintenant, je suis guéri.

— Ah ! dit-elle enfin, pardonnez-moi, Claude, j'ai été mauvaise et je vous ai fait souffrir... Je vous jure que je n'aimais que vous !... Cette branche de fuchsia, je l'avais laissée tomber, je vous le jure, et M. des Allais l'a prise malgré moi... Je vous l'ai dit l'autre jour; mais vous ne m'avez pas comprise, et j'ai cru que vous cherchiez un prétexte pour nous quitter... Je n'ai plus voulu revoir M. des Allais, et mon père l'a congédié.

Ses larmes tombaient chaudes sur ma main, et j'étais confus de sa douleur. Je lui dis que moi seul étais coupable, que ma surdité avait été la cause de ma jalousie et de tout le mal qui avait suivi; puis je la priai de rappeler M. Péchoin. Elle s'élança, légère, et je l'entendis s'écrier dans l'escalier : — Claude est guéri, il parle, il n'est plus sourd !...

— C'est impossible, répondit M. Péchoin en enjambant les marches, c'est le délire qui recommence !

Il voulut me tâter le pouls, je lui dis en souriant : — Je vous assure, patron, que je vais mieux... Voyez-vous, je crois que l'élixir était un peu éventé.

M. Péchoin me regardait d'un air ébahi. — Et tu entends distinctement ? fit-il.

— Oui, monsieur Péchoin.

Alors il se mit à m'embrasser; il riait et pleurait à la fois, puis tout d'un coup sa figure prenait une expression pensive et inquiète; on devinait que l'effet produit sur moi par l'élixir bouleversait complétement ses idées.

Le docteur Grodard arriva sur ces entrefaites. Grâce à ses pré-

ventions contre l'élixir, il n'avait jamais désespéré de moi. En me voyant sauvé, il se mit à rire aux éclats, et s'adressant au patron : — Je te l'avais bien dit, s'écria-t-il, ton élixir est de l'eau claire !

Ce qui l'émerveillait, c'était la disparition de ma surdité. Il n'était pas éloigné de penser que les substances violentes qui composaient l'élixir avaient pu réagir sur les organes de l'ouïe, momentanément paralysés par l'effet de la névralgie et l'abus de la quinine. C'était aussi mon idée; mais je n'osais l'exprimer à cause de M. Péchoin.

Le docteur vit la préoccupation de son ami, et, lui frappant doucement sur l'épaule : — Allons, dit-il gaîment, il n'y a pas de quoi se mettre martel en tête; ton élixir est un remède à deux fins : le principe *actif* guérira la surdité, et le principe *sédatif* terrassera la rage !

Le patron ne riait pas, il secouait la tête d'un air rêveur, et je vis qu'il n'avait plus foi dans sa découverte...

Je me rétablis promptement, et promptement je passai mes examens. Au mois de mars, j'avais mon diplôme, et notre mariage fut fixé à la semaine de *Quasimodo*. Cette année-là, Pâques tombait tard, presque à la fin d'avril; les pêchers, les cerisiers, les pommiers, étaient en pleine floraison. Tous les jardins de Marville étaient blancs et roses, comme pour mieux fêter notre mariage. Donc, un beau lundi matin, on para Nanine de tulle blanc et de fleurs d'oranger, je revêtis mon habit neuf, et les cloches de Saint-Étienne se mirent à carillonner. J'écoutais avec délices cette musique dont j'avais été privé pendant trop longtemps. Ah! nos claires sonneries de la ville haute, si chantantes et si harmonieuses, qui les a entendues une fois ne les oublie jamais... L'église s'était fleurie pour le jour de nos noces. Les giroflées du vieux portail étaient toutes épanouies. Mon oncle le curé nous dit la messe. L'orgue ronflait doucement, les enfans de chœur chantaient à pleine voix, et dans les intervalles des versets, sur les vitres ouvertes de l'abside, les moineaux sautillaient et pépiaient.

Après la messe et le déjeuner, un char à bancs vint nous prendre, et nous partîmes tous pour Louppy. C'est là que devait s'achever la noce. Je voulais que Nanine connût, ce jour-là même, mon village et les grands bois qui lui font une couronne. L'air était embaumé de l'odeur des arbres fruitiers, le ciel était d'un bleu soyeux, et la carriole courait sur la grand'route qui côtoie la rivière. Hop ! hop !... et le cheval galopait en secouant sa tête ornée de rubans; je serrais ma chère Nanine contre mon cœur, et nous nous regardions tous heureux. Comme nous entrions dans les bois de Sainte-Hould, voilà que nous entendîmes une musique de danse; nous étions tombés en

plein *rapport* (1). La fête se tenait dans les prés qui avoisinent la source et l'ancien prieuré de Sainte-Hould, devenu une simple ferme. De tous les chemins du bois dévalaient des couples de filles et de garçons endimanchés; il en était venu de Bussy, de Louppy et de Dieu-s'en-souvienne. Ceux de Louppy m'eurent bientôt reconnu, ainsi que mon oncle; bon gré mal gré, il nous fallut mettre pied à terre et danser sur la pelouse, aux sons des cors et des violons. Quand on nous laissa partir, le crépuscule tombait. Le docteur, mon oncle et M. Péchoin avaient pris les devans avec la carriole. Nous nous acheminâmes seuls, Nanine et moi, dans la direction de Louppy. C'était ainsi que j'avais rêvé de montrer les bois de mon cher pays à ma blonde bien-aimée. Nous allions au petit pas, nous serrant le bras bien fort et ne nous pressant pas d'arriver. Le chemin des bois de Gros-Terme était sombre et plein d'émanations printanières; au loin, derrière nous, se faisait encore entendre la voix mourante des cors et des violons. Autour de nous, les rossignols chantaient à perdre haleine, et quand nous fûmes à la lisière de la forêt, Louppy se dressa devant nos yeux avec ses rues montantes et sa ceinture de vergers. Nous fîmes encore une centaine de pas en silence à travers la prairie, puis je montrai à Nanine une lumière qui brillait à une fenêtre, derrière des cerisiers en fleurs, et je lui dis : — C'est là!... Et, comme elle se pressait plus fort contre moi, je la saisis dans mes bras et je couvris de baisers sa tête blonde, tandis qu'au-dessus des toits du village la jeune lune se levait radieuse pour célébrer notre nuit de noces.

Que vous dirai-je encore?... Je suis heureux. J'ai deux enfans que le docteur Grodard conduit tous les matins sur la promenade des *Saules*. M. des Allais a quitté le pays; il est allé à Paris chercher fortune. Pérardel a fait de mauvaises affaires; j'ai acheté sa pharmacie, et je l'ai réunie à la nôtre. Jaunisson vieillit, mais la mère Annelle est encore verte et remuante. M. Péchoin continue d'herboriser; seulement il ne parle plus de sa découverte. Quant à moi, je n'ai pas oublié l'élixir, et lorsque la pharmacie a été repeinte à neuf, j'en ai rempli un gros flacon que j'ai exposé à l'endroit le plus apparent, avec cette inscription : *Elixir antirabique*.

Je lui dois bien cela. Il m'a guéri de deux maladies terribles, la surdité et la jalousie.

Entre nous, ce sont les seules cures qu'il ait jamais faites.

ANDRÉ THEURIET.

(1) Fête rustique et religieuse à la fois; elle se tient ordinairement dans les bois auprès d'une source ou d'une chapelle à laquelle se rattache quelque légende.

LA PROTECTION

ET

LA LIBERTÉ COMMERCIALE

La liberté commerciale est en France passée dans les faits, elle n'a pas encore pénétré dans les esprits. Le pays la supporte avec une indifférence légèrement hostile : il ne la comprend pas bien, il n'est pas encore converti. Cette disposition de l'opinion publique est très fâcheuse assurément; toutefois il faut bien reconnaître qu'elle était à peu près inévitable, et qu'il y a pour cela de sérieux motifs. La liberté commerciale a hérité des répugnances, des craintes soulevées autrefois comme à plaisir contre le libre échange par la maladresse de ses prôneurs. En second lieu, la réforme douanière a été une de ces surprises, un de ces coups de théâtre, auxquels la France finira peut-être par s'habituer à la longue, mais qui la troublent et l'inquiètent profondément. Enfin elle s'est accomplie sous la forme insolite d'un traité de commerce qui avait pour but de la soustraire au contrôle du corps législatif. Certains l'ont accueillie comme une concession arrachée à la faiblesse du gouvernement par l'astuce de l'Angleterre; à d'autres elle a rappelé le fameux traité de M. de Vergennes, dont le souvenir néfaste se transmet de génération en génération chez les industriels français. Ce qui est certain, c'est que jamais réforme si importante n'avait été conduite d'une façon si cavalière; jamais on ne s'était donné moins de peine pour éclairer un pays dont on changeait les habitudes séculaires, dont on heurtait les préjugés sans avoir seulement daigné le consulter.

Portée au corps législatif, la mesure, dit-on, eût infailliblement échoué devant la coalition d'intérêts alarmés à tort. L'opinion publique n'étant pas mûre, on ne pouvait, ajoute-t-on, songer à s'ap-

puyer sur elle pour contenir ces intérêts : il a bien fallu atteindre sans son concours un but qui était, après tout, d'une incontestable utilité générale. — L'opinion n'était pas mûre, cela est vrai; mais, au lieu de lui rompre en visière, il eût été plus sage de l'éclairer par tous les moyens possibles. On a préféré l'arbitraire, — un arbitraire légal du reste, — à la persuasion. Quoi d'étonnant si, au lieu d'une franche adhésion, on a rencontré la froideur et la défiance? Une réforme ne peut passer pour assurée que lorsqu'elle est généralement acceptée et comprise. Jusque-là, elle est à la merci d'un revirement subit, et les reviremens ne sont pas impossibles en matière économique. A ce point de vue, et bien que la question semble aujourd'hui définitivement tranchée, il ne saurait être complétement inutile de la reprendre une fois de plus, de comparer la liberté commerciale et la protection, en évitant avec soin tout ce qui serait de nature à passionner le débat. Cette étude pourra peut-être éclaircir des points restés douteux et dissiper quelques préventions.

I.

Quelque partisan qu'on soit de ce qu'on appelle la liberté commerciale, quelque foi qu'on ait dans le triomphe de cette doctrine, on ne doit point parler légèrement du système protecteur; on ne peut oublier que l'industrie moderne a grandi sous son aile, et a ainsi atteint en France et en Angleterre le magnifique développement qui a marqué la première moitié du siècle. On agit sagement aujourd'hui en renonçant à la protection, cela est hors de doute; mais ce n'est pas une raison pour en nier les bons effets, pour lui refuser toute valeur économique dans le passé. Ce sont là des exagérations qui ont fait le plus grand tort à la cause de la liberté. Il est facile de présenter le régime protecteur sous un jour défavorable et de lui donner un vernis d'injustice et de monopole. Il suffit, — c'est ainsi du reste qu'on procède invariablement, — de l'attaquer par le détail au lieu de l'envisager dans son ensemble, d'opposer à l'intérêt d'une seule industrie celui du pays tout entier. Prenons, par exemple, l'industrie métallurgique. Tout le monde a besoin de fer, et le fer est produit en France par un nombre très restreint de maîtres de forges. Voici comment les libres échangistes posent la question. « Le prix du fer est surélevé, disent-ils, par le droit d'entrée qui frappe les fers étrangers. Est-il juste que 38 millions de Français paient le fer plus cher qu'il ne vaudrait sans l'existence du droit, afin d'enrichir quelques maîtres de forges? » Si l'on s'en tient là, si la question reste isolée, il n'y a qu'une réponse possible. A l'exception des maîtres de forges, tout le monde s'écriera : Non, cela n'est pas juste, c'est un monopole odieux! Très bien; mais posons

une question semblable pour une autre industrie, la fabrication du drap. La réponse sera la même. Seulement cette fois le fabricant de draps se retournera vers le maître de forges et lui dira : « De quoi vous plaignez-vous? Je vous paie votre fer plus cher que je ne paierais le fer étranger, s'il entrait en franchise. N'est-il pas juste que vous me payiez mon drap plus cher que le drap étranger? » L'argument est irréfutable; le maître de forges sera forcé d'en convenir. En parcourant successivement le cercle entier de la production industrielle et agricole, à chaque industrie nouvelle que l'on considèrera, l'injustice apparente ira se resserrant, et l'on finira par se trouver en face d'une série de gens payant plus cher ce qu'ils achètent, mais faisant payer plus cher ce qu'ils vendent; ils n'auront rien à se reprocher les uns aux autres. Eh bien! tel est le régime protecteur dans son ensemble; c'est une sorte d'assurance mutuelle contre la concurrence étrangère, un pacte d'association qui embrasse le pays tout entier. Chacun consent à payer pour tous les produits qui lui sont nécessaires un prix augmenté par les tarifs de douane, sous la condition d'obtenir de ses propres produits sur le marché intérieur un prix également augmenté par le même moyen, de manière à être rémunérateur.

Voilà la formule théorique du système dépouillée des imperfections, des incohérences inséparables dans la pratique de toute œuvre humaine. Une telle conception n'est certainement pas absurde; on peut seulement demander si elle n'a rien de contraire à la justice et si elle est réellement utile. Elle est juste lorsqu'elle est générale, cela n'est pas douteux. Il n'en résulte ni un monopole, ni un privilége, car les mêmes charges sont imposées à tous les citoyens en compensation des mêmes avantages.

Les économistes raisonnent d'ordinaire comme si le pays était partagé en deux camps bien tranchés, ayant des intérêts distincts et nécessairement contraires : le camp des producteurs et celui des consommateurs. Partant de cette idée, ils prennent parti pour ces derniers et se constituent d'office leurs défenseurs. Cette façon d'envisager les choses ne repose sur aucun fondement sérieux. Le consommateur et le producteur des économistes sont des êtres de raison : la séparation des deux camps, l'antagonisme de leurs intérêts sont des hypothèses arbitraires. Il n'y a pas un seul producteur qui ne soit en même temps consommateur, et tous les consommateurs, sauf une fraction extrêmement minime, sont également producteurs. C'est donc à tort qu'on oppose sans cesse l'intérêt du consommateur à celui du producteur. Quel que soit celui des deux qu'on attaque ou qu'on favorise, le résultat se fait inévitablement sentir dans la même bourse, et si, par une mesure économique quelconque, tout en faisant gagner 100 francs au propriétaire de la bourse comme consom-

mateur, on lui fait perdre 120 francs comme producteur, en fin de compte il aura bel et bien perdu 20 francs. Il suit de là que le plus important des deux intérêts doit toujours passer en première ligne. Or l'intérêt producteur est généralement le principal, parce que c'est avec les bénéfices de la production qu'on solde les dépenses de la consommation. C'est également à tort qu'on tenterait de séparer dans cette question l'ouvrier du fabricant. L'intérêt producteur est encore plus prépondérant chez l'ouvrier que chez son patron. Le prix plus ou moins élevé des objets qu'il consomme est une considération secondaire; l'essentiel pour lui est de posséder la somme nécessaire pour les payer. L'ouvrier n'a généralement d'autres ressources que son salaire, et pour que ce salaire soit large et assuré, il faut avant tout que le patron prospère. Ainsi s'établit entre eux la solidarité la plus complète.

Le contrat protectioniste n'a donc en principe rien de contraire à la justice et à l'égalité. De plus il présente une efficacité réelle pour soutenir les premiers pas d'une industrie naissante, pour l'acclimater rapidement dans un pays. Les preuves abondent; je me bornerai à en rappeler une seule. La fabrication des toiles a été de tout temps une industrie éminemment française. Le sol de la France se prête à peu près partout à la culture du lin et du chanvre; sur quelques points même, il est sous ce rapport presque sans rival. Il y a vingt ans à peine, la broie, le peigne, le rouet, se voyaient dans toutes les chaumières à côté de la charrue, et y apportaient un modeste supplément d'aisance. Dès la fin du siècle dernier, le moyen de filer mécaniquement la laine et le coton avait été découvert. Le lin, le chanvre, résistaient encore, et semblaient défier les efforts du génie industriel moderne. Pénétré de l'importance de cette lacune dans les procédés manufacturiers, l'empereur Napoléon Ier avait promis une récompense de 1 million à l'inventeur de la filature mécanique du lin et du chanvre. Cet inventeur ne se fit pas attendre, et, comme pour constater une fois de plus la nationalité de cette industrie, ce fut un Français, Philippe de Girard. Il est vrai que, par suite des malheurs qui marquèrent la fin de l'empire, Philippe de Girard ne toucha jamais le million promis : le manque de capitaux l'empêcha de donner à son système la dernière perfection; sa vie se consuma dans des tentatives avortées, et le silence le plus complet ne tarda point à se faire autour de cette grande découverte. Il y a trente ou trente-cinq ans, l'idée et les machines de Girard furent reprises en Angleterre. Elles arrivèrent rapidement à un état de perfectionnement suffisant pour la pratique, et la filature mécanique du lin n'eut plus rien à envier désormais à celle de la laine et du coton. Il s'agissait pour la France de conserver une industrie dont elle était en possession incontestée depuis des siècles,

pour l'Angleterre de se l'approprier. Voici la conduite qu'elles tinrent l'une et l'autre.

L'Angleterre prohibait complétement l'entrée des fils étrangers et défendait, sous les peines les plus sévères, la sortie des machines, afin qu'elles ne pussent servir de modèles à ses concurrens. Elle acheta partout à vil prix des étoupes, sans valeur, les fila mystérieusement et les revendit comme fil de long-brin. Le résultat suivit, prompt et décisif. Les bénéfices furent énormes : des usines colossales s'élevèrent comme par enchantement, d'immenses capitaux s'accumulèrent dans les mains des filateurs; en quelques années, cette nouvelle industrie naquit, se fortifia et s'établit sur des bases inébranlables. La France, au lieu de suivre cet exemple, laissa les fils à la mécanique envahir le marché; les fils à la main ne trouvèrent plus d'acheteurs, et un cri de détresse s'éleva du sein des campagnes.

Cependant quelques hommes énergiques étaient parvenus, à force de temps, de dépenses, de peines et même de dangers personnels, à introduire pièce à pièce les principales machines anglaises pour en construire de semblables. Des filatures se montèrent et joignirent leur voix à celle des campagnes pour demander, non pas, comme en Angleterre, la prohibition des fils étrangers, du moins un droit d'entrée assez élevé pour protéger leurs humbles commencemens. Si on les eût écoutées, comme elles étaient encore peu nombreuses, on aurait, tout en les aidant, ménagé la transition et adouci l'agonie de la filature à la main. Malheureusement à cette époque le gouvernement tenait à ménager l'Angleterre, à caresser la Belgique. Bref, après bien des réclamations infructueuses, de nombreux ajournemens, des hésitations sans cesse renaissantes, on se décida tardivement à frapper les fils étrangers d'un droit de 20 pour 100. A ce moment, les fils français étaient du reste absolument prohibés en Angleterre. Ce droit de 20 pour 100 venait trop tard, et n'était pas assez élevé. Les filatures continuèrent à se traîner misérablement, et peut-être même aujourd'hui ne sont-elles pas encore arrivées à une situation véritablement prospère. Voilà d'une part les fruits du système protecteur appliqué avec intelligence et résolution, de l'autre ceux de la liberté imprudemment maintenue. Qu'on juge de quel côté s'est trouvée dans cette circonstance la véritable entente des intérêts du pays.

Le système protecteur a pourtant trouvé chez certains économistes des adversaires décidés qui en contestent le principe même. On lui reproche de gêner la liberté des transactions et de créer des priviléges contraires à l'égalité, de fausser la vocation industrielle des peuples, d'élever l'industrie en serre-chaude et de lui faire un tempérament débile. On l'accuse d'habituer les fabricans à compter

sur la bienveillance des pouvoirs publics beaucoup plus que sur leur intelligence et leur activité propres, de les maintenir dans l'ornière de la routine, de les priver du stimulant nécessaire de la concurrence étrangère. On ajoute que, réduite à ses seules forces, ne comptant que sur elle-même, l'industrie n'entreprend que ce qu'elle peut faire bien et économiquement, qu'elle devient robuste, vivace, et pousse de profondes racines dans le sol. Cette dernière remarque est exacte dans les termes, mais, à mon avis, sans valeur au fond.

On a souvent remarqué que les vétérans des grandes guerres du premier empire étaient généralement des hommes d'une énergie, d'une vigueur exceptionnelles, sur lesquels les infirmités semblaient n'avoir point de prise, et qui presque tous sont parvenus à un âge très avancé. Le fait s'explique facilement. Tout ce qui, dans les armées, n'était pas d'une trempe supérieure, tout ce qui présentait quelque faiblesse de corps ou d'esprit disparaissait rapidement, moissonné par les fatigues, les privations, les maladies, le découragement. L'élite seule pouvait survivre, et seule elle a survécu. Oserait-on en conclure que la guerre est préférable à la paix pour l'amélioration de l'espèce humaine? Il en est de même pour les luttes industrielles. Dans les pays, — et on ne pourrait guère citer parmi ceux-là que la Suisse, — où l'industrie n'a jamais été protégée, elle est certainement fort vivace; mais sait-on bien au prix de quels douloureux sacrifices elle est parvenue à cette virilité? A-t-on compté le temps perdu, les capitaux inutilement dissipés, les souffrances des ouvriers, les ruines des patrons? Sans doute quelques usines judicieusement placées, pourvues de capitaux abondans, dirigées avec intelligence, ont résisté à toutes les épreuves et peuvent défier l'avenir. Combien aussi ont péri qu'au début une protection intelligente aurait sauvées! Non, le régime protecteur n'est pas un expédient absurde, arbitraire, oppressif, toujours nuisible aux intérêts mêmes qu'il prétend servir. C'est au contraire un système rationnel, efficace en certaines circonstances, qui a eu dans le passé et qui peut avoir encore en quelques cas les plus heureux effets sur la marche de l'industrie. Cependant, et ceci est la seconde face de la question, on a sagement fait d'y renoncer.

II.

Faire l'éloge d'un système et demander qu'on le remplace par le système opposé, c'est en apparence se contredire; mais la contradiction s'évanouit par cette seule remarque, que ces deux appréciations ne sont pas simultanées, qu'elles se rapportent à deux périodes distinctes et successives de l'existence du régime protecteur. La protection, comme toute chose en ce monde, a ses avantages et ses

inconvéniens; mais tandis que ceux-là sont immédiats, directs, évidens, ceux-ci, les plus graves du moins, ne se font sentir qu'à la longue, d'une manière indirecte. Il en résulte qu'après avoir été d'abord favorable à l'industrie, ce régime arrive tôt ou tard à lui devenir onéreux. Si on se donne la peine de suivre attentivement la marche des faits, d'observer le jeu des tarifs et d'analyser l'influence qu'ils exercent sur la production, on reconnaîtra que la protection vend ce qu'on croit qu'elle donne, et qu'un jour vient inévitablement où elle le fait payer trop cher. On m'accusera plutôt d'exagérer les services qu'elle peut rendre que d'avoir cherché à les dissimuler: il me reste à montrer avec la même impartialité le revers de la médaille.

Les adversaires du régime protecteur l'accusent de porter une atteinte grave à la liberté. Cela n'est entièrement vrai qu'en ce qui concerne les marchandises prohibées; d'une manière absolue, celle que le consommateur, même en les payant, n'est pas libre de se procurer suivant ses goûts ou ses besoins. Quant aux objets frappés de droits plus ou moins élevés, ils rentrent dans la catégorie des produits indigènes dont le prix est augmenté par les exigences du fisc. Cette augmentation peut aller, il est vrai, jusqu'au point de forcer le consommateur à remplacer un produit étranger par le produit indigène similaire malgré ses préférences personnelles, et il y a là une faible atteinte à la liberté. Toutefois convenons que la liberté de porter un cachemire de l'Inde ou une redingote de drap anglais n'est pas la plus sacrée, la plus inviolable des libertés naturelles du citoyen. Or il n'est aucune de celles-ci qui ne subisse des restrictions sous le prétexte plus ou moins fondé des nécessités politiques et sociales. On ne voit pas bien pourquoi la liberté commerciale en devrait être seule exempte. L'accusation n'a donc pas une très grande portée; elle subsiste néanmoins dans une certaine mesure.

Le côté fiscal de la protection est une question secondaire. Elle tire sa raison d'être de l'intérêt de l'industrie et non de celui du trésor, car l'élévation des tarifs, comme des impôts de consommation, est plutôt une cause d'affaiblissement pour les recettes. Il n'est pourtant pas superflu de remarquer que les frais de perception des douanes sont énormes sous l'empire de ce système. Avant le traité de commerce avec l'Angleterre, les frais de perception s'élevaient en France à 12 pour 100 de la recette brute, tandis qu'en Angleterre l'abaissement des tarifs les avait fait descendre à 3 pour 100 environ. Comme impôts, les tarifs étaient défectueux en ce sens qu'ils étaient pour le commerce une charge considérable sans autre résultat que de salarier un personnel nombreux, intelligent, actif, dans la force de l'âge, qui consommait sans rien produire, et qui aurait été bien plus utilement occupé à augmenter la production. Il ne saurait en être

autrement, car, dans la vie de tous les jours, la protection compte presque autant d'ennemis que de consommateurs. Bien peu de personnes, même parmi les protectionistes les plus décidés en théorie, se font scrupule d'introduire en fraude les produits étrangers qu'ils peuvent soustraire à l'œil vigilant de la douane. Chez les populations des frontières, c'est une habitude très répandue, habitude qui exerce une influence fâcheuse sur la moralité publique. La contrebande est même une industrie presque régulière, qui ne paraît pas beaucoup nuire à la considération de ceux qui s'y livrent au vu et au su de tout le monde. Aussi la protection doit-elle avoir à son service une véritable armée d'agens sans cesse en éveil, qui luttent avec la fraude de ruse et de patience, qui dressent nuit et jour leurs embuscades, et qui même, au besoin, ne marchandent pas leur vie dans d'obscures rencontres avec les contrebandiers.

J'ai traité plus haut le régime protecteur comme un système complet dans son ensemble, étudié dans ses détails, de manière à départir une égale garantie à toutes les branches du travail national par la juste pondération des tarifs. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait l'établir tout d'une pièce, calculer exactement le chiffre des droits, en partant des matières premières et remontant successivement jusqu'aux produits les plus compliqués, afin d'équilibrer les charges et les profits. On est forcé d'avouer que cet idéal n'a jamais été réalisé. On a défendu un jour un produit, un jour un autre, tantôt par la prohibition franche et nette, tantôt par des droits si élevés qu'ils en devenaient véritablement prohibitifs, tantôt par des droits insuffisans, et cela sans vues d'ensemble, sans plan arrêté d'avance, sans être certain du résultat. Ce n'est pas l'étude sérieuse des conditions économiques du marché qui dominait la question, c'étaient les doléances plus ou moins fondées, plus ou moins bruyantes des diverses industries, l'influence de leurs chefs, le bon vouloir des ministres, la pression des chambres, les fluctuations de la politique. On ne tenait guère compte de la justice distributive et de l'égalité : témoin l'industrie linière, à qui on marchandait pendant des années un droit de 20 pour 100 pour soutenir ses premiers pas, alors que la draperie, industrie puissante, enracinée depuis des siècles, était garantie par la prohibition absolue.

Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire de protéger efficacement la fabrication nationale. La protection est une arme délicate dont le maniement demande, avec beaucoup de tact, une connaissance approfondie des lois de la production et du mécanisme de l'industrie. Sous la restauration, alors que le charbon de bois était à peu près le seul combustible employé dans le traitement des minerais, on augmenta considérablement les droits à l'entrée des fers et fontes pour favoriser les usines métallurgiques. Le prix des bois s'é-

leva aussitôt, et le bénéfice passa presque tout entier dans les mains des propriétaires de forêts. Voici qui est bien plus curieux. L'île de Madère produit un vin célèbre qui n'aurait certainement pas besoin d'être protégé. Il l'est pourtant, et avec un tel succès que pas une barrique de vin étranger ne peut pénétrer dans l'île pour lui faire concurrence. Il en résulte que les habitans sont obligés de consommer comme vin ordinaire un vin qui vaut 4 ou 5 francs le litre, tandis que, sans la protection dont ils jouissent, ils se procureraient facilement, pour le même usage, des vins qui seraient préférables et qui leur coûteraient tout au plus 1 franc.

En résumant ce qui précède, on peut déjà reconnaître au régime protecteur des vices très sérieux : atteinte légère à la liberté, atteinte beaucoup plus grave à la moralité publique, cause continuelle de collisions trop souvent sanglantes, application coûteuse, difficile, presque toujours entachée d'arbitraire et d'inégalité. En voilà, ce me semble, assez pour qu'on soit dès maintenant autorisé à dire que ce système n'est acceptable qu'en cas de nécessité réelle, et qu'on doit se hâter de l'abandonner aussitôt que cette nécessité a disparu. Des argumens plus décisifs montrent qu'il faut en effet agir ainsi.

Le régime protecteur est, je le répète, un contrat d'assurance mutuelle contre la concurrence des produits étrangers au moyen de l'élévation des tarifs de douane. Il a pour conséquence immédiate de réserver à l'industrie le marché national et de garantir au fabricant un prix rémunérateur. En revanche, il l'oblige à payer plus cher tous ses instrumens de travail, matières premières, main-d'œuvre, machines. Il a donc pour conséquence accessoire et forcée un renchérissement général qui restreint la consommation et ferme complétement les débouchés extérieurs. Tant que la production ne dépasse pas la puissance de consommation du pays, le bénéfice du fabricant et le bien-être de l'ouvrier sont assurés : l'industrie grandit et prospère; mais cette prospérité même pousse à l'accroissement de la production. Celle-ci devient peu à peu d'abord égale, puis supérieure à la puissance de consommation. Les produits s'accumulent, l'encombrement amène l'avilissement des prix; les crises commerciales surviennent périodiquement. Les ruines se multiplient et déblaient le marché, l'industrie se relève pour retomber encore; elle se traîne dans des alternatives de gêne et de prospérité, de torpeur et d'expansion qui sont l'indice certain d'une fausse situation économique.

Il y a bien un moyen de rétablir cette situation sur des bases solides, mais il n'y en a qu'un seul. C'est un abaissement considérable des prix de revient qui, mettant la marchandise à la portée d'un beaucoup plus grand nombre de bourses, augmenterait dans une large proportion la puissance de consommation du pays et permet-

trait de trouver des débouchés nouveaux sur les marchés étrangers. Cet abaissement des prix, comment y arriver? C'est là que gît la difficulté. Il est naturel de le demander d'abord à l'économie. On tâche de diminuer les frais généraux et la main-d'œuvre. On s'efforce de tirer un meilleur parti des matières premières. On perfectionne les moteurs et l'outillage. Ce travail intérieur constitue une évolution très intéressante. L'industrie y apprend à se débarrasser des traditions routinières, à modifier ses procédés avec intelligence. Il en résulte un abaissement de prix assez notable pour activer la consommation intérieure, pas assez toutefois en général pour ouvrir un large débouché extérieur.

Le fabricant s'aperçoit enfin des entraves qui pèsent sur lui. Il comprend que le bon marché des matières premières et des instrumens de travail pourrait seul le sauver; il voit que le prix en est artificiellement élevé par le compromis même qui lui permettait de vendre avantageusement ses produits, et qui, à cause de la concurrence intérieure, est devenu impuissant à lui continuer cet avantage. On assiste alors à la plus étrange compétition d'intérêts. Le maître de forges se plaint des droits qui enchérissent les houilles étrangères. Le constructeur de machines demande qu'on laisse entrer les cuivres, les fers, les fontes, les aciers. Le filateur demande la diminution des droits sur les machines. Le fabricant de calicot à son tour s'attaque au tarif des cotons filés, et l'imprimeur de toiles peintes à celui des toiles écrues. En un mot, par une inconséquence naturelle aux intérêts qui souffrent, chacun veut enlever aux autres le bénéfice de la protection, tout en le conservant pour lui. La chose est impossible, cela se comprend de reste. Tous sont rivés à la même chaîne, dont les anneaux sont solidaires. Il faut la conserver intacte ou la briser en entier. De cette solution radicale, personne au fond ne se soucie. Force est donc de chercher des remèdes moins énergiques. Il n'en est point pour abaisser les prix à l'intérieur; mais on en a essayé qui permettent d'ouvrir à l'industrie le marché extérieur.

C'est ainsi qu'a été établi d'abord l'acquit à caution, c'est-à-dire la faculté d'introduire en franchise certaines matières, à la condition de les réexporter après les avoir mises en œuvre dans un délai déterminé. L'acquit à caution n'a jamais été généralisé. Il est toujours resté à l'état de privilége pour certaines industries, ce qui est un grand vice, et il est une source d'abus constans. Ce moyen est aujourd'hui jugé : personne n'en veut plus, excepté ceux qui l'exploitent à leur profit. Vient ensuite la prime de sortie que la douane compte à l'industriel exportateur, et qui représente tout ou partie des droits qu'il est censé avoir payés sur les matières employées dans sa fabrication. La prime de sortie a les mêmes défauts que l'acquit à caution. Elle est décriée comme lui.

Il est à remarquer que le succès de ces expédiens, qui sont la condamnation la plus formelle du régime protecteur, marque le moment précis où ce système doit être abandonné. En effet, la prime de sortie est ou supérieure au montant des droits payés, ou égale, ou inférieure. Dans le premier cas, le paiement de cette prime constitue une injustice flagrante. On conçoit le compromis tacite qui sert de base au régime protecteur; on comprend que, dans l'intérêt de l'avenir, le pays consente à s'imposer un sacrifice pour soutenir l'industrie nationale et l'aider à s'établir solidement. Aller plus loin, ajouter un nouveau sacrifice au premier afin que cette industrie puisse poursuivre un profit sur le marché étranger aux dépens des contribuables, c'est une prétention inadmissible. Quand au contraire la prime est égale ou inférieure au montant des droits, c'est la preuve que la protection a rempli son rôle, et qu'elle a conduit l'industrie nationale au point où elle peut lutter avec un certain avantage contre l'industrie étrangère. Si le fabricant qui a opéré sur des matières franches de droits est en état de soutenir la concurrence sur le marché étranger, à plus forte raison il lui sera facile de la braver au dedans, et dès lors il n'existe plus de motif sérieux pour conserver le régime protecteur.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que l'exportation puisse être une ressource générale et suffisante pour l'industrie. Elle demande des soins, des démarches, des avances, qui ne sont pas à la portée de tout le monde. C'est l'affaire des grands producteurs pourvus de capitaux considérables et de relations étendues. Le petit fabricant ne connaît que le marché intérieur. C'est là qu'il lutte à outrance, qu'il fait et qu'il supporte une concurrence meurtrière. C'est donc le marché intérieur qu'il faut élargir à tout prix. Il ne reste plus pour cela qu'une seule ressource : la détérioration générale et systématique des produits. Je n'entreprendrai pas la longue et triste nomenclature des innombrables falsifications qu'on fait subir à toutes les marchandises, afin de pouvoir les livrer à bon marché : elles sont assez connues des consommateurs. Je citerai seulement, comme type du genre, l'opération curieuse qu'on nomme *déflochage* ou plus élégamment *renaissance*. Elle consiste à réduire en charpie les vieux chiffons d'étoffes de laine, et à les filer de nouveau pour en refaire des draps prétendus neufs.

III.

Ainsi, tout en admettant sans restriction les avantages primitifs du régime protecteur, on doit admettre également qu'il a depuis longtemps accompli son œuvre utile, que son rôle est terminé, et que l'industrie française a franchi les étapes successives que je viens de dé-

crire rapidement. D'abord inférieure à la puissance de consommation du pays, elle a eu son âge d'or, bientôt écoulé; puis, la production marchant plus vite que la consommation, elle a épuisé tous les expédiens pour abaisser ses prix de revient, et elle a fini par se trouver acculée dans une véritable impasse. N'ayant pas de supérieure pour la perfection du travail, elle ne produisait à peu près rien qui ne fût produit ailleurs à plus bas prix. Telle était déjà sa situation il y a environ trente ans, et tous ses efforts sont demeurés impuissans pour en sortir. Les adversaires et les partisans éclairés du régime protecteur se trouvaient donc, en fin de compte, amenés à la même conclusion. Comment se fait-il qu'on ait discuté vingt ans sans parvenir à s'entendre? Comment se fait-il qu'il ait fallu une espèce de coup d'état pour opérer la réforme douanière? Nous touchons ici au côté brûlant de la question : tâchons de le traiter avec modération afin de ne pas raviver des débats irritans.

On oublie vite en France, et peu de personnes sans doute se rappellent encore les origines de la réforme des tarifs. Le rôle brillant de M. Cobden dans les négociations préliminaires du traité de commerce, son dévoûment désintéressé à la cause de la liberté commerciale, ses fréquens voyages à Paris, sa mort prématurée et si regrettable, ont attiré l'attention sur les derniers temps, et rejeté dans l'ombre la période antérieure. C'est pourtant la plus instructive. L'Angleterre ne se pique pas de chevalerie. Ses actes, soit politiques, soit économiques, sont avant tout affaires d'intérêt. Ce n'est pas elle qui ferait la guerre pour une idée ou qui se ruinerait pour l'honneur des principes, et on ne peut l'en blâmer; mais, lorsque les principes sont devenus sans danger pour ses intérêts, elle passe de l'indifférence au dévoûment, et par une heureuse fortune elle trouve juste à point des hommes convaincus, de véritables apôtres, prêts à consacrer leur vie au triomphe de ces principes. Cela ne veut nullement dire que ces reviremens soient le résultat d'un calcul égoïste. Non; c'est tout simplement l'effet de la tournure de l'esprit national et de l'ardeur d'un patriotisme exclusif. Quelle qu'en soit d'ailleurs l'explication, le fait est incontestable, et il s'est produit deux fois en cinquante ans.

A la fin du siècle dernier, l'Angleterre perd ses colonies de l'Amérique du Nord et consolide les bases de son immense empire indien; elle ouvre aussitôt les yeux sur les horreurs de l'esclavage, et Wilberforce lève le drapeau de l'émancipation, autour duquel la nation tout entière en tarde pas à se rallier avec enthousiasme. De même pour la liberté commerciale. Aucun peuple n'a pratiqué le régime protecteur avec autant de rigueur et de persistance que le peuple anglais. Grâce à ce système, son industrie est devenue la plus puissante du monde; elle a pu défier toutes les concurrences

et inonder de ses produits tous les marchés libres de l'univers. Alors, mais seulement alors, le *free-trade* a fait son apparition, et il a trouvé, lui aussi, des apôtres non moins dévoués que Wilberforce pour en prêcher l'adoption à toutes les nations industrielles.

Le mouvement commença par une campagne en règle dirigée contre les *corn-laws*, les lois sur le commerce des grains, par les grands industriels, les « lords du coton, » comme les appelaient ironiquement leurs adversaires. A cette époque, le commerce des grains était placé en Angleterre sous le régime de l'échelle mobile, cette combinaison si ingénieuse et si vaine dont la France a fini par se débarrasser à son tour. Le point d'attaque était habilement choisi. La production des céréales, malgré les progrès de l'agriculture, était devenue insuffisante pour satisfaire aux besoins réguliers de la consommation, et l'Angleterre se trouvait réduite à dépendre constamment pour son alimentation normale de l'importation des blés étrangers. Il était donc indispensable, urgent, de faciliter autant que possible cette importation. Suivant l'usage anglais, une association se forma sous le nom d'*Anti-corn-laws league*, pour obtenir la substitution à l'échelle mobile d'un droit fixe très modéré. La ligue, conduite par des chefs d'une grande intelligence et d'une activité infatigable, étendit ses opérations sur toute la surface du pays. Elle agit par des publications, des discours, des *meetings*, et provoqua une agitation sérieuse. L'échelle mobile, destinée à favoriser la propriété foncière, était particulièrement chère aux tories. Ce parti avait la majorité dans la chambre des communes, ses chefs occupaient le ministère : on s'attendait à une résistance désespérée de sa part; mais sir Robert Peel, — et ce sera son éternel honneur, — comprit la gravité de la situation. Par une de ces conversions subites, familières aux hommes d'état anglais, il prit en main la cause de la réforme, et fit voter l'abolition des *corn-laws* par son parti frémissant et indigné. Cette victoire lui coûta son portefeuille; il quitta le ministère, emportant dans sa retraite la conviction d'avoir rendu à son pays un immense service. Moins de vingt ans après, cette conviction était devenue celle de toute l'Angleterre.

L'agitation tomba tout d'un coup, et la ligue, ayant atteint son but, s'empressa de se dissoudre; mais la brèche était ouverte, et le gouvernement, pour offrir à la propriété une compensation au rappel des *corn-laws*, entreprit la réforme complète de la législation douanière sur les bases de ce qu'on appelait le *free-trade*, le libre commerce. L'industrie anglaise n'avait certainement pas lieu de redouter la réforme des tarifs. Cependant elle l'accueillit avec une grande méfiance, et, bien que la question soit pour tout le monde en Angleterre irrévocablement tranchée, il ne se passe pas de session sans que les doléances de quelques villes industrielles soient portées

à la chambre des communes. Remarquons en second lieu que le parlement ne toucha point à l'acte de navigation et au tarif des vins. Il faillit au principe du libre échange en conservant la protection sur les seuls points où la concurrence parût sérieusement à craindre.

L'exemple fut contagieux, et le mouvement ne tarda point à se propager en France. Une association se forma sur le modèle de l'*Anti-corn-laws league*, dont elle n'imita pas l'adroite tactique. Au lieu de dresser ses batteries contre une position spéciale, difficile à défendre, de circonscrire ses efforts dans un champ limité, elle prit bravement le taureau par les cornes : elle s'intitula *Association pour le libre échange*, et se donna la mission de renverser d'un coup le régime protecteur tout entier. C'était débuter par une grave imprudence que l'on aggrava encore par la manière dont la campagne fut conduite. L'association était née dans le midi, où les têtes sont ardentes et où les polémiques se montent facilement à un diapason élevé. Les premiers coups furent portés avec une violence qui étonnerait sans doute beaucoup aujourd'hui ceux mêmes qui les donnèrent. On présentait le régime protecteur, — qui était après tout la loi du pays, — comme une monstrueuse iniquité. On accusait les industriels de constituer une féodalité oppressive, on les comparait aux barons pillards du moyen âge. On assimilait les pauvres douaniers aux brigands calabrais. On faisait de la contrebande le plus saint des devoirs. Bastiat lui-même, malgré son ferme bon sens et sa modération habituelle, glissait sur cette pente fâcheuse. Lorsqu'on relit ses pamphlets, qui ont survécu à peu près seuls parmi les productions de cette littérature de circonstance, on y trouve à chaque page les mots de « monopole, spoliation, filouterie. » L'un d'entre eux est même consacré tout entier à comparer le vol à la prime au vol de grand chemin.

Maintenant que les passions sont refroidies, on a peine à s'expliquer de pareilles exagérations, souverainement injustes et maladroites. Les industriels étaient puissans; ils avaient fondé de leur côté une association pour la défense du travail national. Violemment attaqués, ils se défendirent avec une violence égale, mais plus excusable, il faut le reconnaître. Quand un homme voit engagés dans une discussion sa fortune, son honneur commercial, l'avenir de sa famille, on ne peut exiger qu'il conserve le même sang-froid que celui qui, dégagé de tout intérêt personnel, traite la question dans son cabinet au point de vue théorique.

La ligne de conduite de l'association était pourtant clairement tracée d'avance par le simple bon sens. D'abord il ne fallait pas se poser en imitateurs de l'Angleterre. Celle-ci possédait des capitaux abondans et à bon marché, une immense flotte commerciale pour

lui apporter directement les matières premières de tous les points de l'univers, un réseau complet de chemins de fer pour les distribuer dans les centres industriels. Elle avait attendu, avant de se convertir au *free-trade*, de tenir le premier rang par le bas prix de ses produits, et, sur les seuls points où elle pouvait rencontrer une concurrence sérieuse, elle reculait devant l'application de son système. Enfin l'expérience commençait à peine, l'industrie anglaise la tentait avec appréhension, et nul ne pouvait prédire à l'avance quel en serait le résultat. Dans ces circonstances, on ne pouvait raisonnablement engager la France à accepter le libre échange les yeux fermés, par esprit d'imitation. La situation de l'industrie française se présentait en effet sous un jour bien différent. Elle n'avait ni capitaux à bon marché, ni marine puissante à son service, ni réseau de chemins de fer, pas même une grande ligne, seulement quelques tronçons épars et sans liaison entre eux. Sous le rapport du prix des produits fabriqués, son infériorité était manifeste. A la vérité, en y regardant de près, il était facile de reconnaître que cette infériorité ne provenait pas de causes naturelles, radicales et par conséquent impossibles à faire disparaître. Elle tenait précisément à l'influence du régime protecteur, qui obligeait le fabricant à payer trop cher ses matières premières et ses instrumens de travail. Dès lors le remède était tout trouvé, aussi simple que souverain. Ce remède, chacun le comprend, consistait à déchirer le compromis protectioniste. Il fallait lever les prohibitions, diminuer les droits d'entrée, — avec tous les ménagemens possibles, mais avec esprit de suite et fermeté, — en commençant par les matières premières et remontant aux produits fabriqués, de manière à réduire peu à peu les droits protecteurs à n'être plus que des taxes fiscales, c'est-à-dire une des nombreuses formes de l'impôt.

C'était donc aux industriels eux-mêmes qu'on devait s'adresser pour résoudre la question en leur prouvant que l'intérêt personnel leur commandait l'abandon du régime protecteur. Il fallait prendre chaque industrie, établir son compte exact, lui faire toucher du doigt ce dont elles n'avaient généralement aucune idée, c'est-à-dire ce que la protection leur coûtait. Il est à croire que les convictions n'auraient pas été longtemps rebelles. On en jugera par l'exemple suivant. Ce compte, je le fis faire pour la draperie. Je m'adressai dans deux villes différentes à des fabricans très intelligens, mais prohibitionistes et convaincus qu'il leur était impossible de soutenir la concurrence anglaise. Je les priai de calculer le plus exactement possible la proportion pour laquelle entraient dans leurs prix de revient les droits sur les laines, les métaux de leurs métiers, les drogues de teinture. Les réponses furent parfaitement concordantes.

Ils fixèrent chacun la proportion au taux énorme de 30 à 35 pour 100 environ, et ce résultat ne les surprit pas médiocrement; ils n'y avaient jamais pris garde.

En présence d'un pareil chiffre, il était facile de s'entendre. « Vous ne pouvez aujourd'hui soutenir la concurrence des draps anglais, pouvait-on leur dire, c'est tout naturel, et vous comprenez maintenant pourquoi; mais supposons que les droits qui pèsent sur vous soient réduits de manière à n'entrer plus que pour 10 pour 100, au lieu de 35, dans la composition de vos prix de revient. Ceux-ci diminueront de 25 pour 100. Une baisse aussi considérable imprimera sans aucun doute un élan marqué à la consommation, premier avantage pour votre industrie. De plus vous pourriez, soit augmenter d'un quart la masse de vos affaires avec le même capital, soit diminuer ce capital d'un quart pour le même chiffre d'affaires : de là diminution de vos frais généraux, ce qui est une source importante d'économie. Ainsi, en abaissant vos prix de vente de 25 pour 100, vous conserveriez un bénéfice égal, sinon supérieur. Supposez encore qu'on lève la prohibition des draps anglais et qu'on lui substitue un droit de 10 pour 100. Il faut bien y ajouter au moins 5 pour 100 pour frais de voyage, commission, transport, assurance; 25 pour 100 d'un côté, 15 de l'autre, cela fait en tout 40 pour 100. Croyez-vous que les Anglais fabriquent à 40 pour 100 meilleur marché que vous? Certainement non. Vous n'auriez donc absolument rien à redouter de leur concurrence. » Le même calcul appliqué aux autres branches de l'industrie aurait donné à peu près pour toutes le même résultat.

Par une inadvertance inexplicable, on ne vit que l'effet sans démêler la cause. On touchait du doigt la cherté des produits français, on ne se donna pas la peine de chercher à quoi elle était due, et on trouva plus commode d'inventer pour les besoins du débat la plus singulière théorie. On admit comme un fait incontestable que la Providence a doué les nations d'aptitudes industrielles tout à fait spéciales, que tel peuple, admirablement doué pour le travail des métaux, est radicalement incapable de faire des bottes, que tel autre, destiné de toute éternité à tisser du drap ou du calicot, ne peut, sans enfreindre les lois providentielles, s'adonner à la ganterie ou à la chapellerie. Partant de ce fait, on n'était plus embarrassé pour résoudre la question.

Il n'est pas nécessaire, disait-on, de produire soi-même la viande et le pain dont on se nourrit. Faites autre chose, et avec le prix de votre travail vous achèterez à l'étranger le bétail et le blé. Il n'est pas nécessaire de tisser soi-même le drap dont on s'habille; faites autre chose. Malheureusement, les produits français étant presque

tous plus chers que leurs similaires étrangers, le conseil se renouvelait souvent. On arrivait à sommer la France d'abandonner la production de la houille, du fer, des draps, du calicot, de renoncer aux grandes industries, à tout ce qui fait la force et la véritable richesse des nations; mais on lui laissait le vin de Champagne, les bronzes d'art, les papiers peints, les satins brochés, les chaussures, la parfumerie, la ganterie, tout ce qui constitue l'empire éphémère et fragile de la mode. Et c'était à la France, qui a enfanté tant de merveilles industrielles, qu'on tenait un tel langage! C'était à la patrie du sucre de betterave et du cachemire qu'on contestait absolument la possibilité de réduire de quelques centimes le prix d'un mètre de drap ou de percale!

Rien n'était plus faux que cette théorie des vocations industrielles, et l'événement s'est chargé de lui donner le démenti le plus formel. Les prohibitions sont levées, la protection même a presque complétement disparu; la France a continué à produire des machines, des draps, des calicots, de la porcelaine, aussi bien que des satins brochés, des papiers peints et des articles de Paris. S'il est un fait qui ressorte des expositions universelles avec une évidence incontestable, c'est l'*uniformisation* rapide des procédés et des produits industriels chez les diverses nations de l'Europe et de l'Amérique du Nord. On comprend facilement l'effet que produisait de 1840 à 1848 cet étrange système sur des gens déjà exaspérés par les attaques violentes dont ils étaient l'objet. Toutes les industries auxquelles on prédisait si lestement une mort inévitable s'émurent profondément, les ouvriers aussi bien que les patrons. Le public, qui suivait la discussion avec plus de curiosité que d'intérêt réel, se mit de leur côté, et le mouvement libre échangiste fit plus de bruit que de progrès sérieux. Les événemens de 1848 vinrent bientôt donner un autre cours aux idées, et Bastiat, qui avait consacré tant de verve et d'esprit au service de cette cause, mourut avec la conviction qu'elle avait échoué complétement et pour longtemps. Cela n'était que trop vrai, et lorsque le libre échange reparut dix ans plus tard sous un autre nom, il fallut l'imposer au pays par un coup d'autorité. La liberté commerciale en portera longtemps la peine.

IV.

Ces expressions, *libre échange*, *liberté commerciale*, nous les avons employées jusqu'à présent sans explications et sans commentaires; il faut cependant en déterminer la véritable valeur, examiner si les mots sont d'accord avec la chose qu'ils représentent, ou si au contraire ils ne couvriraient pas quelque malentendu, quelque équi-

voque. Remarquons d'abord que ces termes sont aujourd'hui tout à fait impropres. Comme on l'a vu plus haut, lorsqu'il existait des prohibitions, la liberté pouvait jusqu'à un certain point être partie au débat; mais depuis le traité de commerce les prohibitions ont disparu, chacun est libre de se procurer tous les produits étrangers sans exception : il s'agit simplement de savoir quel droit ces produits acquitteront. Ce n'est plus une question de liberté qui se discute, c'est une question d'impôt. Personne ne s'avisera de soutenir que la propriété n'est pas libre en France parce qu'on ne peut l'acquérir sans payer un droit fort lourd. Pour rester dans la vérité, on devrait donc parler non plus de liberté commerciale, mais de réforme des tarifs. On se garde bien de le faire, l'enseigne est trop bonne pour être mise au rebut; on la conserve au contraire précieusement, et on y gagne, tout en se ménageant la faveur de l'administration, de s'assurer l'appui des amis de la liberté politique.

Qu'entendait-on autrefois par *libre échange?* qu'entend-on aujourd'hui par *liberté commerciale?* Il est facile de répondre à la première question. Les promoteurs du libre échange ont assez écrit et parlé assez haut pour ne laisser aucun doute sur leurs intentions. Afin d'édifier le lecteur à cet égard, on ne peut mieux faire que de laisser la parole à Bastiat, en transcrivant une sorte de profession de foi placée en tête de ses *Sophismes économiques.*

« Dans une critique d'ailleurs très bienveillante, M. de Romanet suppose que je demande *la suppression des douanes.* M. de Romanet se trompe. Je demande la suppression du régime protecteur. Nous ne refusons pas des taxes au gouvernement; mais nous voudrions, si cela est possible, dissuader les gouvernés de se taxer les uns les autres. Napoléon a dit : « La douane ne doit pas être un instrument fiscal, elle doit être un moyen de protéger l'industrie. » Nous plaidons le contraire, et nous disons : La douane ne doit pas être aux mains des travailleurs un instrument de rapine réciproque, mais elle peut être une machine fiscale aussi bonne qu'une autre... Après cela, je n'ai pas de répugnance à dire quel est mon vœu. Je voudrais que l'opinion fût amenée à sanctionner une loi de douanes conçue à peu près en ces termes : les objets de première nécessité paieront un droit *ad valorem* de 5 pour 100, les objets de convenance 10 pour 100, les objets de luxe 15 ou 20 pour 100. »

Ceci est parfaitement clair et ne laisse prise à aucune équivoque. Conservation des douanes, transformation des droits protecteurs en droits fiscaux, réduction de ces droits à 10 pour 100 au moins en moyenne, voilà le programme des parrains du *libre échange*, programme modéré au fond, bien que toujours agressif dans les termes,

et auquel les protectionistes regrettent peut-être de ne s'être pas ralliés à cette époque.

Il est plus difficile de savoir au juste ce qu'on entend aujourd'hui par *liberté commerciale*, parce que ceux qui suivent ce drapeau ne lui donnent pas tous la même signification. Les uns sont demeurés fidèles à l'idée première, et leur programme est resté celui de Bastiat. Les autres ne s'expliquent pas bien nettement; ils ne font guère de professions de foi explicites, et se gardent de programmes compromettans. Il faut donc, pour s'éclairer, regarder aux actes autant qu'aux paroles. Or les droits d'entrée ont été supprimés pour certains articles, pour d'autres ils ont été réduits à un chiffre illusoire; on ne les paie même plus, grâce à la tolérance de l'administration pour le trafic des acquits à caution, et en fin de compte le trésor a déjà perdu plus de 30 millions de recettes annuelles. En rapprochant diverses autres circonstances, on est amené à conclure que dans certaines régions *liberté commerciale* est synonyme de *suppression des douanes;* il est difficile de ne pas croire qu'on nous mène discrètement et sans bruit à cette suppression.

Eh bien! c'est sur ce point qu'il faut s'expliquer sans détour. Si dans un avenir plus ou moins prochain on projette de supprimer les douanes, qu'on en convienne franchement. La question sera posée, elle se discutera, et l'opinion publique sera mise en demeure de se prononcer : surtout qu'on n'ait pas la malheureuse pensée de rien faire désormais arbitrairement; outre qu'il s'agit d'intérêts trop nombreux et trop respectables pour ne pas leur permettre de se faire entendre, on sait maintenant ce qu'il en coûte d'avoir accompli le traité de commerce par un coup d'autorité. Si on avait cru la liberté commerciale comprise et adoptée par le pays, l'attitude du corps législatif dans la session de 1868 a montré combien on se trompait. Il a cédé sous la pression du gouvernement, mais à regret et sans être convaincu. Il faut donc s'expliquer sans retard, car on a déjà été trop loin dans cette voie, et, tout en parlant sans cesse de liberté, on a porté de graves atteintes à l'égalité devant la loi. Dans les idées protectionistes, l'inégalité, la suppression même des droits n'avaient rien de choquant. Il était naturel et légitime de mesurer la protection aux diverses industries suivant leurs forces et leurs besoins. Il n'en est plus ainsi sous le régime de la liberté commerciale, où les douanes ne doivent être qu'une des formes de l'impôt. De même que tous les citoyens sont soumis à l'impôt sans autre exception que celle qui résulte de l'indigence régulièrement constatée, de même tous les produits étrangers qui passent la frontière doivent acquitter un droit d'entrée, sauf le cas où ce droit serait tellement minime que la perception en deviendrait onéreuse. Il

faut que tout soit soumis aux droits ou que tout en soit exempt. Hors de là, on retombe dans la protection partielle, c'est-à-dire dans le privilége.

La pensée de supprimer les douanes se produit dans un singulier moment, il faut en convenir. On la comprendrait à la rigueur dans un pays où les finances seraient en grande prospérité; si le trésor avait tous les ans un excédant considérable de recettes, il serait naturel d'en faire bénéficier les contribuables, sauf à examiner sur quels impôts devrait porter le dégrèvement : c'est ainsi qu'on procède journellement en Angleterre. Nous n'en sommes pas là malheureusement : le déficit est l'état normal de nos finances, et l'équilibre apparent du budget n'est obtenu qu'au moyen d'emprunts continuels, patens ou déguisés. Songer dans une telle situation à diminuer de cent millions les recettes du trésor serait au moins inopportun, et il faudrait de toute nécessité retrouver ces millions en créant de nouveaux impôts ou en augmentant les anciens.

La suppression totale des douanes aurait-elle d'ailleurs une utilité bien réelle pour le consommateur? Je n'hésite pas à répondre négativement, quelque étrange que cela puisse paraître au premier abord. Les économistes attribuent volontiers à leurs systèmes une certitude en quelque sorte mathématique, et sont trop portés à croire qu'il suffit de les faire passer dans la loi pour que toutes les conséquences logiques se traduisent dans les faits complétement, sans restrictions et sans exceptions. Or c'est là une erreur profonde. Certes rien n'est plus vrai, plus certain, que les théorèmes de la mécanique; cependant, bien qu'ils aient affaire uniquement à la matière inerte, ils éprouvent dans la pratique de graves modifications, et il y a bien loin de l'effet utile à l'effet théorique de la machine la plus parfaite. A plus forte raison doit-il en être ainsi des systèmes économiques, qui ont à compter avec l'ignorance, les habitudes, les intérêts, les préjugés et les passions des hommes.

Voyez la liberté de la boulangerie. Assurément cette mesure est aussi correcte que possible au point de vue des principes; elle a pourtant échoué presque partout, et la taxe a dû être rétablie dans beaucoup de villes. C'était facile à prévoir, et il ne manque pas de gens qui l'ont annoncé d'avance; mais on n'a pas voulu les croire. « Si les boulangers, leur répondait-on, abusent de la suppression de la taxe, ils feront de gros bénéfices qui appelleront la concurrence. C'est élémentaire, c'est une loi infaillible. Laissez faire l'intérêt privé, il est plus clairvoyant que vous. » Qu'a fait l'intérêt privé? Presque rien jusqu'à présent, et il s'écoulera peut-être dix ou quinze ans avant que la mesure porte ses fruits. C'est qu'on ne tenait pas compte des conditions particulières du commerce de la

boulangerie. Lorsqu'on a supprimé la taxe, il y avait partout des boulangers en nombre suffisant pour les besoins locaux; la consommation de pain étant limitée, un nouveau venu devait nécessairement, pour se faire une clientèle, entamer celle de ses devanciers, et c'est là le difficile. Il y a dans les petites localités des liens d'habitude, de voisinage, de bienveillance mutuelle, qui ne se peuvent rompre du jour au lendemain. Le père de mon boulanger servait mon père; il me sert, lui, depuis bien des années; je n'ai jamais eu à m'en plaindre, et je ne le quitterais certainement pas pour économiser un ou deux centimes par kilogramme de pain. La clientèle aisée est presque toute dans le même cas; la clientèle ouvrière est tenue par le crédit: c'est là ce qui rend très chanceuse la création d'une nouvelle boulangerie. Si quelque personne entreprenante l'a tentée et a réussi, elle n'a pas tardé à comprendre qu'il était plus lucratif de se mettre au niveau de ses confrères que de continuer à leur faire concurrence en vendant à plus bas prix.

Autre exemple pris dans notre sujet. Les libres échangistes croient, — et c'est là le fondement de leur doctrine, — que lorsqu'on réduit le droit d'entrée sur une marchandise étrangère, ce dégrèvement se traduit à coup sûr par une diminution égale du prix de cette marchandise sur le marché et par une égale économie pour le consommateur. En théorie, la conséquence est juste; en fait, elle ne se produit jamais. Si le dégrèvement est considérable, une partie, la plus faible de beaucoup, profite au consommateur; la plus forte se partage entre le producteur étranger et les divers intermédiaires. Si le dégrèvement est peu de chose, ceux-ci l'absorbent tout entier et n'en laissent rien arriver au véritable consommateur, à celui qui fait subir à la marchandise sa transformation dernière. Le vrai consommateur du blé, ce n'est ni le meunier ni le boulanger, c'est celui qui mange le pain. Le vrai consommateur de la laine, ce n'est ni le marchand de drap ni le tailleur, c'est celui qui porte et use les vêtemens.

Ce désaccord entre les variations des droits de douane et des prix de vente ne saurait être contesté, et nous en faisons l'expérience depuis le traité de commerce. Toutes les prohibitions ont été levées, tous les droits ont été réduits: eh bien! quel est l'article dont le prix ait sensiblement baissé dans la consommation? Quand les économistes réclamaient l'entrée en franchise des bestiaux étrangers, ils espéraient voir baisser le prix de la viande, et les agriculteurs, par le même motif, résistaient de toutes leurs forces. On n'a pas oublié l'illustre maréchal Bugeaud s'écriant à la tribune: « J'aimerais mieux cent fois l'invasion des Cosaques que celle du bétail étranger! » Qu'est-il advenu de ces espérances et de ces craintes?

Précisément le contraire de ce qu'on attendait. Aussitôt les droits supprimés, les engraisseurs des départemens du nord et de l'est se sont jetés sur les marchés de l'autre côté de la frontière; mais les vendeurs étaient sur leurs gardes, ils se sont tenus fermes. La concurrence aidant, les prix se sont élevés au lieu de baisser; tout le bénéfice du dégrèvement a été pour les éleveurs étrangers, et la viande est plus chère que jamais. Le même résultat s'est produit pour les laines de l'Algérie, et je puis donner sur ce point l'opinion du chef de l'une des plus anciennes maisons de Marseille, d'ailleurs ennemi des douanes, comme tous les négocians des ports. « Quand on a supprimé les droits sur les laines de l'Algérie, me disait-il, on croyait que cela ferait vendre en France ces laines meilleur marché; ce fut le contraire qui arriva. Il y eut plus d'empressement à l'achat en Afrique; il y eut plus de concurrence, et la différence des droits fut employée à payer les laines plus cher pour se les assurer. Ce n'est donc pas le fabricant français qui a profité de la suppression des droits, c'est l'Arabe seul. » Ainsi l'intérêt du consommateur, dont on fait tant de bruit, bien loin d'être l'élément principal de la question, n'y joue qu'un rôle secondaire, puisque les réductions de tarifs ne lui profitent que pour une très faible part. Réciproquement les droits de douane pèsent d'abord sur les intermédiaires et les producteurs étrangers, et ne commencent à atteindre le vrai consommateur que lorsqu'ils dépassent une certaine limite. En abaissant les droits au-dessous de cette limite, à plus forte raison en les supprimant, on sacrifie donc l'intérêt du trésor sans aucun avantage pour le vrai consommateur.

Il est temps de conclure; toutefois il faut auparavant résumer en quelques mots les résultats qui se dégagent de cette étude. Le régime protecteur n'est pas un instrument de monopole et de privilége : c'est un système rationnel qui a eu dans le passé de grands avantages pour l'industrie, mais qui, par la force des choses et le cours du temps, devait nécessairement un jour lui devenir onéreux. Ce jour est arrivé, et l'industrie française ne peut que gagner à en être débarrassée. L'opposition constante entre l'intérêt du consommateur et celui du producteur n'est qu'une vue théorique et arbitraire. Le consommateur et le producteur sont en réalité une seule et même personne qui remplit tour à tour l'un et l'autre rôle. L'intérêt producteur doit passer en première ligne, puisque c'est lui qui fournit aux dépenses de la consommation. L'intérêt consommateur est très peu engagé dans les remaniemens de tarifs. Les dégrèvemens ne lui profitent que pour la plus faible part, et les droits ne commencent à l'atteindre que lorsqu'ils dépassent une certaine limite.

Ainsi comprise, la question se simplifie et perd beaucoup de l'importance que lui donne la vivacité du débat plus que la nature des choses. L'intérêt producteur et l'intérêt consommateur étant ramenés à leur juste mesure, il se trouve que le principal intéressé est celui dont on s'occupe le moins aujourd'hui, c'est-à-dire le trésor public. La question de liberté et de protection s'efface : il reste une question d'impôt. La suppression des douanes serait une mesure injustifiable. Les produits étrangers doivent acquitter un droit d'entrée; le taux de ce droit, le même pour toutes les marchandises, quelle qu'en soit la nature, devrait être établi *ad valorem*. Cependant, pour éviter les contestations et simplifier le service, on pourrait spécifier le droit par nature de produits, en le calculant sur le prix moyen. Quel devrait être le taux général du droit? C'est une question délicate qui ne pourrait probablement être résolue que par l'expérience et le tâtonnement. Dans tous les cas, ce droit ne devrait pas s'éloigner beaucoup de 10 pour 100, moyenne proposée par Bastiat. A ce taux, le droit, insensible pour la consommation, donnerait au trésor un beau revenu.

Telles sont les conclusions qui semblent ressortir d'une étude attentive de la question. Du reste, on ne saurait trop le répéter, c'est ici affaire d'expérience, non de théorie. On a pu remarquer, dans les débats du corps législatif sur la liberté commerciale que chacun des champions apportait à la tribune ses chiffres personnels, et que, l'exactitude de ces chiffres une fois admise, chacun se trouvait avoir raison. Par malheur, tous ces chiffres étaient contradictoires, en sorte que, manquant d'une base commune, la discussion n'a été qu'un brillant tournoi de paroles sans conclusion pratique. Il y a là évidemment un point obscur qui doit être éclairci tout d'abord. Il faut qu'on soit fixé sur les faits et les chiffres; il faut qu'on sache où est l'erreur, où est la vérité. On a suggéré au corps législatif un moyen excellent pour atteindre ce but : c'est une enquête sérieuse et approfondie sur l'état de l'industrie et les effets du traité de commerce, non pas une enquête purement administrative, qui inspirerait toujours une certaine défiance aux intéressés, mais une enquête dirigée par une commission composée de personnes appartenant à toutes les opinions. L'exactitude des résultats ainsi obtenus serait hors de contestation; ils fourniraient aux futures discussions un terrain solide et à la question une solution non-seulement satisfaisante, mais encore, ce qui est autrement précieux, universellement comprise et acceptée.

L. ALBY.

UNE

POMPÉI ANTÉHISTORIQUE

Les découvertes récentes de la géologie établissent d'une façon incontestable la haute antiquité de l'espèce humaine. A l'époque la plus reculée dont les traditions historiques fassent mention, nous trouvons l'homme déjà parvenu à un certain développement intellectuel et moral; mais, avant d'en venir là, il avait traversé durant de longs siècles une série d'états intermédiaires entre l'animalité pure et le premier degré de la civilisation. L'histoire étant muette sur cette période, dont nous ne pouvons, même approximativement, calculer la durée immense, c'est à la géologie qu'il appartient de nous en découvrir les principaux secrets. Tout document relatif à ces débuts obscurs de la vie de l'humanité sollicite l'attention de quiconque se préoccupe du grand problème de notre origine et des lois qui ont présidé à l'évolution de notre espèce à la surface du globe. Une découverte récente va nous permettre d'ajouter quelques traits à ce qu'on sait déjà sur les habitudes et les mœurs des hommes primitifs. Il s'agit de constructions élevées par eux, et qui, vers la fin des temps antéhistoriques, disparurent sous les projections d'un volcan. La catastrophe fut subite. Comme dans l'éruption qui ensevelit sous les cendres du Vésuve les villes de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies, les habitans du village dont je viens d'exhumer les restes furent surpris au milieu de leurs occupations familières. Leurs outils, leurs vases, leurs ustensiles domestiques, sont restés pendant plusieurs milliers d'années à la place même où le propriétaire les avait déposés. Recouverts par une épaisse couche de pierres ponces, ces antiques documens des premières annales de

l'humanité ont attendu intacts qu'un heureux hasard permît à la science de les consulter. Quelques-unes des constructions de ce village, contemporain de l'âge de la pierre, ont seules été déblayées. Un grand nombre d'autres, dont on peut déjà déterminer l'emplacement, sont encore cachées sous les ponces, et promettent au chercheur qui voudra fouiller dans ces décombres une riche moisson de renseignemens curieux; ceux qui ont été recueillis jusqu'à présent offrent déjà le plus haut intérêt.

I.

C'est à Therasia, île voisine de Santorin, que les premières découvertes ont été opérées; d'autres trouvailles semblables ont été faites peu après dans l'île de Santorin elle-même. Pour l'intelligence des descriptions qui vont suivre, nous avons besoin de rappeler au lecteur la constitution de ce groupe volcanique. Santorin, Therasia et Aspronisi forment une ceinture d'îles autour d'une baie circulaire d'environ 10 kilomètres de diamètre. Aspronisi est fort petite et constituée entièrement de matériaux légers et peu cohérens; elle diminue chaque année d'étendue par l'action des eaux de la mer. Les deux autres îles, bien plus grandes que celle-ci, ont toutes les deux la forme d'un fer à cheval dont la concavité est tournée vers l'intérieur de l'enceinte maritime qu'elles circonscrivent. De ce côté, les rivages en sont abrupts et presque partout inaccessibles. Ils se présentent sous la forme de falaises verticales dont la hauteur en certains points atteint 400 mètres, et que des rampes étroites construites à grands frais permettent seules d'escalader. Des bancs de lave horizontaux d'un noir foncé, des couches de scories rougeâtres, des nappes de cendres d'un gris violacé, sont inégalement distribués dans la composition de ces murailles à pic. Une bande de pierre ponce d'une blancheur éclatante recouvre le tout, et ne fait que rendre plus étrange le lugubre assemblage des couleurs foncées qui s'étalent au-dessous. Quelques bancs de marbre et de schiste se montrent par place, et semblent là seulement pour attester la nature sédimentaire du sol primordial sur lequel sont venus s'épancher les produits volcaniques les plus variés. Ceux-ci constituent la matière principale du sol des trois îles, et démontrent qu'elles doivent presque entièrement leur origine à l'action du feu. On peut du reste observer le long des escarpemens dénudés des falaises de Santorin et de Therasia, sous la forme de longs rubans noirâtres à peu près verticaux, la trace des conduits, aujourd'hui engorgés, par lesquels la matière ignée sortant des profondeurs du sol est venue s'épancher au dehors.

Sur le revers extérieur, du côté de la pleine mer, les trois îles offrent un coup d'œil tout différent. Elles s'inclinent en pentes douces et sont revêtues d'un manteau uniforme de tuf ponceux qui en certaines parties n'a pas moins de 30 et 40 mètres d'épaisseur. Des villages populeux apparaissent çà et là, et, tout autour des habitations, des vignes tressées en corbeilles revêtent le terrain d'une riche verdure. Il n'y a là pourtant d'autre terre végétale qu'une pierre ponce friable, dont les fragmens légers sont déplacés par le moindre vent, et transportés en tourbillons à de grandes distances par les ouragans des équinoxes.

A Santorin et à Therasia, les couches de tuf ponceux sont exploitées de temps immémorial pour la construction des maisons. La matière qui les constitue, délayée en proportions convenables avec de la chaux, forme un ciment doué de propriétés très remarquables : après dessiccation, il acquiert une telle dureté qu'on peut en faire de hautes maçonneries, des voûtes à grande portée qui résistent aux secousses de tremblemens de terre, si fréquens dans le pays. En même temps la grande résistance qu'il oppose aux agens atmosphériques et à l'action de l'eau de la mer a fait rechercher depuis quelques années ce ciment pour l'édification des môles et d'autres constructions maritimes dans toute l'étendue du bassin de la Méditerranée. Les travaux de l'isthme de Suez et ceux des ports de l'Égypte ont amené un redoublement d'activité dans l'extraction de cette matière ponceuse. Des déblais considérables ont été effectués; ils ont découvert certaines parties du sol sous-jacent et mis au jour les débris de l'industrie humaine primitive.

L'exploitation du tuf ne s'est jamais opérée à Santorin que du côté interne de la baie et dans la partie méridionale de l'île. A Therasia, elle se fait sur une plus grande étendue relativement au développement des côtes, et a lieu non-seulement du côté de la baie, mais encore sur la falaise méridionale qui fait face à l'îlot d'Aspronisi. De ce côté, à peu près au milieu de l'espace compris entre les deux caps qui terminent l'île, il existe de vastes carrières à ciel ouvert, se faisant suite les unes aux autres et appartenant à plusieurs propriétaires. La matière qu'on y exploite est abattue sur le bord de la falaise et précipitée d'une hauteur d'environ 150 mètres au bas de l'escarpement. Des glissières habilement ménagées la dirigent dans sa chute et l'amènent au fond des bateaux qui l'attendent. Jusqu'à ce jour, on se contentait le plus souvent d'entailler les parties moyenne et supérieure de la couche ponceuse, qui étaient parfaitement homogènes, et l'on négligeait la partie la plus basse, qui paraissait mélangée de masses pierreuses. L'extraction s'arrêtait à un niveau inférieur dont la limite était marquée par de nombreux

blocs compactes qui gênaient le travail et diminuaient la valeur vénale de la matière exploitée. Or ces blocs formant des files régulières et serrées n'étaient autre chose que des crêtes de murs. Les ouvriers et les propriétaires du terrain connaissaient ce fait depuis longtemps, et pensaient bien que c'étaient là d'anciennes habitations; mais on rencontre si fréquemment des débris antiques à Santorin et à Therasia, que la chose n'était pour eux d'aucun intérêt. L'attention du monde savant a été appelée pour la première fois sur ces constructions de Therasia par M. Christomanos, professeur de chimie à l'université d'Athènes, qui les avait visitées accidentellement. Les fouilles opérées successivement à la suite de cette indication ont eu pour but principal de rechercher si ces constructions qui se montraient à la base du tuf avaient été réellement édifiées avant que ce dernier ne recouvrît le sol. On pouvait croire en effet au premier abord que ce lieu était un champ de sépulture, et que l'on avait affaire à des tombeaux creusés dans la masse ponceuse longtemps après la formation de ce dépôt. Notons en passant que des monumens funèbres d'époque hellénique ont été trouvés plusieurs fois dans une semblable position, soit à Santorin, soit à Therasia; l'un de ces tombeaux sous-jacens à la couche tufacée de Santorin a même été vu et décrit en 1829 par Bory de Saint-Vincent, chef de l'expédition scientifique de Morée. On pouvait être tombé sur un cas semblable, qui dès lors n'eût offert qu'un médiocre intérêt. Il était donc fort important de constater positivement si ces débris de murailles appartenaient à des caveaux funéraires ou à des habitations.

En supposant cette première question résolue, en admettant comme démontré que ces constructions avaient été élevées à l'air libre pour servir de demeures, il restait à examiner si le tuf sous lequel on les trouve ensevelies n'aurait point été entraîné sur les habitations soit par l'action des eaux torrentielles, soit par des éboulemens. Les travaux de recherche effectués jusqu'à présent ont été entrepris sur le terrain appartenant à un seul des propriétaires du pays; une seule des nombreuses constructions dont on voit les affleuremens sur le sol des carrières a été à peu près complétement mise à découvert, et cependant déjà l'on possède des données plus que suffisantes pour résoudre ces deux questions. Ces constructions ont été réellement bâties à l'air libre, le tuf qui les remplit a bien été projeté sur elles par l'éruption d'un volcan, et n'a pas bougé depuis cette époque.

Le bâtiment principal mis à découvert par les fouilles se compose de six pièces d'inégale grandeur, dont la plus vaste a 6 mètres de long sur 5 de large, et dont la plus petite, qui est carrée, n'a que 2^{m} 50 de côté. L'un des murs de l'habitation se prolonge et se

retourne sur lui-même de façon à circonscrire une sorte de cour de 8 mètres de longueur munie d'une seule ouverture d'entrée. A l'un des angles de cette enceinte, on observe une maçonnerie cylindrique creusée d'une étroite cavité intérieure et élevée de 1 mètre environ au-dessus du sol. Près du bâtiment principal, un autre plus petit est composé d'une seule pièce, et au-delà on a pu suivre un mur qui s'enfonce sous le tuf ponceux du côté opposé à la mer. Enfin, plus à l'est, de nombreuses crêtes de murs appartiennent à des bâtimens qui n'ont pas été déblayés.

Le mode de construction des murailles est entièrement différent du genre de maçonnerie exclusivement usité aujourd'hui à Santorin et à Therasia. La pouzzolane n'y entre pour rien; la chaux, soit pure, soit mélangée, y manque complétement. Les parois sont formées par une série de blocs de lave irréguliers, superposés sans ordre, non taillés, dont les interstices sont remplis par une cendre volcanique rougeâtre dépourvue de cohésion. Entre les pierres s'étendent dans tous les sens de longues et tortueuses branches d'olivier encore revêtues de leur écorce et arrivées à un état avancé de décomposition. Le bois en est d'un brun presque noir, comme carbonisé; il se réduit le plus souvent en poussière au moindre contact. Il n'est pas rare néanmoins d'en trouver quelques morceaux moins profondément altérés, qui présentent seulement une couleur plus foncée et une densité plus grande que le bois d'olivier intact. A l'intérieur des chambres, nul enduit calcaire, tout au plus un badigeonnage grossier avec la même matière terreuse rouge interposée entre les pierres de la maçonnerie. A l'angle extérieur de l'un des murs, on observe des blocs taillés, la plupart volumineux, disposés en assises horizontales. Le bloc le plus élevé présente même sur la face supérieure une excavation cylindrique parfaitement taillée d'environ 5 centimètres de profondeur, et sur l'un des pans des traits creusés avec un instrument aigu et contondant.

La façade nord est percée de deux fenêtres; une troisième fenêtre et une porte ont été reconnues sur les autres côtés. Enfin entre les différentes chambres on distingue les traces de plusieurs ouvertures pratiquées dans l'épaisseur des murs. Les portes et les fenêtres étaient surmontées de pièces de bois semblables à celles qu'on a trouvées dans la maçonnerie; elles se sont de même décomposées avec le temps, ce qui a déterminé l'éboulement des blocs de pierre qu'elles soutenaient, de sorte que la situation des ouvertures n'est souvent reconnaissable qu'au désordre plus grand qui règne dans la portion correspondante des murailles et à la présence de quelques pierres grossièrement taillées.

Partout le toit était effondré; les débris en étaient entassés dans

l'intérieur des pièces pêle-mêle avec du tuf ponceux fortement agglomméré. Au lieu d'être fait de béton, comme le sont aujourd'hui les toitures des maisons en terrasse de Santorin et de Therasia, il était formé d'une couche de pierres et de terreau volcanique d'environ trente centimètres d'épaisseur soutenue par de nombreuses traverses de bois implantées latéralement dans les murs et disposées de manière à recouvrir chaque pièce d'un plafond incliné. Seule, la plus grande chambre, bien que bâtie avec les mêmes matériaux, offrait une disposition différente. On a trouvé au milieu un bloc de pierre cylindrique enfoncé dans le sol et destiné à supporter un poteau de bois sur lequel venaient s'appuyer en rayonnant de tous côtés les pièces de la toiture. Un autre compartiment de la construction, le seul qui présentât cette particularité, était divisé à mi-hauteur par un plancher, comme on a pu le conclure de la présence de fragmens de bois implantés normalement dans les murs à une hauteur uniforme. Enfin les fouilles ont mis à découvert non loin de là une vaste galerie entourée de murs et un gros tronçon de colonne prismatique à section carrée composé de deux blocs de 1 mètre de hauteur, de 50 centimètres de diamètre, parfaitement taillés et superposés très régulièrement.

On peut immédiatement déduire certaines conclusions des données qui viennent d'être exposées. D'abord les fenêtres et les portes dont l'existence a été constatée dans les murs extérieurs montrent que ce bâtiment était une habitation et non un lieu de sépulture. De plus il a été édifié alors que le tuf n'existait pas encore à la surface de l'île. Les fondations reposent partout immédiatement sur un banc de lave scoriacée sous-jacent au tuf, et celui-ci ne figure aucunement dans la maçonnerie; les fenêtres principales sont en outre dirigées du côté opposé à la mer, vers le centre de la montagne, c'est-à-dire vers le point le plus épais de l'accumulation des ponces. En supposant que cette habitation eût été construite au pied d'un escarpement ponceux sur le bord de la falaise, on ne comprendrait pas que les fenêtres en eussent été ouvertes précisément du côté de l'escarpement immédiatement adossé. On comprendrait encore moins le choix d'un emplacement aussi dangereux, au pied d'un amas surplombant de ponces sans cohésion. Il est impossible d'ailleurs de supposer que, bâtie postérieurement au dépôt des ponces dans un endroit dangereusement placé, cette construction ait été ensevelie sous des éboulemens ou recouverte par des alluvions. Le terrain n'a subi aucun déplacement, et le tuf n'y a été ni entraîné ni roulé par les eaux depuis l'époque du premier dépôt. A l'intérieur des chambres, la ponce entassée était partout en fragmens anguleux à arêtes vives comme au jour où elle est sortie des entrailles du sol. Dans le

voisinage, on ne constate pas non plus le plus petit dérangement dans les lignes de stratification, qui sont sensiblement horizontales ou légèrement inclinées comme le terrain recouvert. On peut les suivre sur une grande longueur le long de la falaise; elles passent au-dessus ou au milieu des constructions sans se déprimer, et ne présentent aucune de ces irrégularités si communes dans les masses stratifiées qui ont subi des éboulemens. D'ailleurs, à Santorin aussi bien qu'à Therasia, on retrouve partout au-dessous du tuf ponceux cette couche rougeâtre, mélange de cendre volcanique, de lave décomposée et de matière organique qui semble y représenter une couche de terre végétale uniformément répandue, et y témoigner le développement d'une végétation qui, pour se produire, a dû exiger de longues années de tranquillité avant le moment où s'est opérée la projection des ponces.

Tout porte donc à penser qu'alors la configuration du sol de Therasia était entièrement différente de ce qu'elle est aujourd'hui; le revêtement uniforme du sol par le tuf ponceux n'y existait pas encore; l'île était couverte de couches de laves et de cendres volcaniques, et des fenêtres de l'habitation la vue pouvait s'étendre au loin librement sur les pentes. En d'autres termes, le bâtiment, qui n'a été remis au jour qu'après l'enlèvement d'une épaisseur de 20 mètres de tuf, a été édifié à la surface du sol sur un banc de lave, et les seuls élémens qui sont entrés dans la construction sont la lave, la cendre volcanique et le bois d'olivier, à l'exclusion complète des élémens ponceux, qui depuis l'antiquité la plus reculée jouent un rôle si important dans toutes les constructions de la contrée.

Les objets qui ont été trouvés dans l'intérieur de ce bâtiment sont aussi nombreux que variés. Ce sont surtout des vases, les uns en terre cuite, les autres en lave, puis des graines, de la paille, des ossemens d'animaux, des outils de silex, de lave, enfin un squelette humain. Il est à remarquer qu'au milieu de tout cela on n'a trouvé aucun objet en fer ou en bronze, pas même la trace d'un clou dans les nombreux morceaux de bois provenant des débris de la toiture. L'absence des métaux est complète et caractéristique.

Les vases de terre cuite sont tous faits au tour. Les plus communs sont de grands récipiens jaunâtres, à parois épaisses, dont quelques-uns n'ont pas moins de 100 litres de capacité. Munis d'un lourd rebord, ils présentent au-dessus du col une sorte de cordon marqué de dépressions rapprochées produites par l'application du doigt avant la cuisson. Ils contenaient de l'orge, des semences d'ombellifères, probablement de coriandre et d'anis, des pois chiches et d'autres substances dont on n'a pu déterminer la nature. Ils sont

identiques de forme, de matière, de volume, aux vases dont on s'est servi en Grèce pendant toute l'antiquité pour conserver les céréales. On a aussi découvert dans plusieurs chambres des amas d'orge disposés en tas au pied des cloisons. D'autres vases, plus petits et constituant des poteries beaucoup plus fines, sont de couleur claire et ornés de bandes circulaires séparées par des traits verticaux ou légèrement inclinés, espacés régulièrement. La matière colorante, d'un rouge plus ou moins foncé, y a été appliquée à l'état d'une pâte très peu consistante; elle était sûrement formée à l'aide d'une argile ferrugineuse délayée dans l'eau. Les dessins qu'elle figure sont peu variés, et représentent toujours des cercles ou des lignes droites artistement mélangées. Ces vases ne ressemblent en rien à ceux que nous ont légués les différens peuples de l'antiquité et qui sont si communs dans nos musées. Ils ne peuvent être confondus ni avec les vases grecs, ni avec les vases étrusques, ni avec ceux de l'Égypte. Nous ne possédons en France que deux restes de poterie offrant une ressemblance certaine avec eux. L'un d'eux provient du désert de Syrie et est déposé au musée du Louvre; l'autre, trouvé sur le sol français même, aux environs d'Autun, appartient au musée gaulois de Saint-Germain. Les conditions particulières de gisement des vases de l'archipel de Santorin nous fourniront une hypothèse probable sur l'origine de ces fragmens presque identiques trouvés en des points aussi éloignés et dans des pays aussi différens que le désert moabite et le bassin de la Saône.

Les plus singuliers et les plus rares en même temps de tous les vases découverts dans l'édifice antéhistorique de Therasia sont pétris avec une terre assez fine, d'un jaune clair, et couverts de figures d'un genre entièrement distinct de celui qui caractérise l'ornementation des précédens. Ces figures sont composées de points et de lignes courbes entremêlés avec un goût parfait; quelquefois même elles représentent des guirlandes de feuillage, et indiquent une grande habileté de la part de l'ouvrier, on est presque tenté de dire de l'artiste, qui a décoré ces vases.

D'autres poteries plus grossières, fabriquées à l'aide d'une terre rouge ferrugineuse et toujours sans ornemens à la surface, ont été aussi rencontrées en grande quantité dans les fouilles de Therasia. Ce sont des écuelles évasées avec une petite anse près du bord, plus fréquemment encore de petites coupes peu profondes, dépourvues d'appendices. Dans quelques-uns de ces vases, les plus grands, on a trouvé de la paille réduite en menus morceaux, et destinée probablement à la nourriture des animaux domestiques. Des augets en lave paraissent avoir été employés pour présenter aux animaux l'eau et les alimens. Ces vases sont fort massifs, la plupart sont creusés

d'une cavité rectangulaire peu profonde. Ils ont été trouvés le plus souvent enfoncés dans le sol comme s'ils y étaient à poste fixe, les uns au dehors du bâtiment, à l'entrée de la cour, d'autres à l'intérieur et précisément dans celle des chambres où l'on a rencontré des ossemens de mouton. Un autre vase de même matière était très probablement un pressoir à huile. Il est creusé d'une cavité arrondie qui se rétrécit vers le fond, et présente un trou latéral destiné à l'écoulement du liquide. La partie intérieure est usée et presque polie par un frottement énergique. Dans certaines îles de l'archipel où l'industrie est peu avancée, les pressoirs à huile reproduisent cette disposition primitive.

La lave a fourni aussi la matière de plusieurs ustensiles non moins curieux, retrouvés avec les précédens dans les fouilles de Therasia. Nous citerons, par exemple, des meules à main dont on a recueilli plusieurs paires. Ce sont des blocs de lave hémisphériques que l'on a rencontrés presque toujours associés deux à deux. Les faces planes entre lesquelles avait lieu le broiement du grain sont usées, tandis que la surface convexe a conservé en partie ses rugosités. Ces petites meules n'ont guère plus de 20 centimètres de diamètre. Elles se manœuvrent facilement, et aujourd'hui encore, dans certains villages de l'île de Santorin, on se sert, pour la réduction du blé en farine, de meules qui ne diffèrent de celles-ci que par l'addition d'une poignée de bois enfoncée dans la meule supérieure, pour rendre la trituration plus facile.

D'autres objets en lave m'ont fort étonné lorsqu'ils ont été déterrés sous mes yeux, et peut-être l'usage auquel ils étaient destinés me fût-il resté inconnu, si les terrassiers qui travaillaient sous ma direction ne m'en eussent indiqué l'emploi, et si l'on ne m'eût montré à Santorin même des objets identiques. Ce sont des disques arrondis percés au centre d'un trou de la grosseur du doigt par lequel devait passer un lien flexible. Le lien a tracé en des points correspondans sur chacune des deux faces du disque une rainure déterminée par la position que prend le centre de gravité de l'objet quand il est ainsi suspendu. Des disques de pierre de même forme servent aux tisserands de l'archipel pour tendre sur le métier la trame de leurs tissus. Il est donc à peu près certain que tel était aussi l'emploi ordinaire des disques retrouvés dans les fouilles. On a rencontré en outre de nombreux blocs de lave irréguliers, mais dont les poids offraient des rapports simples. Ces blocs servaient évidemment aux pesées. Deux instrumens entièrement différens des précédens ont aussi été retrouvés avec eux; ce sont deux outils en silex dont la forme est identique à celle de certains objets de même matière appartenant à l'âge de la pierre taillée et assez communs dans les col-

lections archéologiques. L'un est une pointe de lance ou de flèche de forme triangulaire, l'autre est une petite scie ou grattoir dentelé dont les dents sont très régulières.

Des ossemens d'animaux passablement conservés gisaient dans une des pièces; ils appartiennent à trois individus différens, trois ruminans (chèvre ou mouton). Enfin dans la plus grande des chambres, un squelette humain, en grande partie broyé par la chute du toit, a été retiré avec si peu de précautions que presque tous les os qui le composaient ont été détruits ou perdus. Cependant on a pu s'assurer de la position qu'il occupait. Il était dans un coin, replié sur lui-même, la tête rapprochée des pieds. L'une des jambes était étendue, l'autre croisée sur celle-ci. Cette posture suffirait seule pour montrer que l'édifice souterrain de Therasia n'était pas une sépulture. L'individu dont ce sont là les restes paraît avoir succombé subitement. Il a vraisemblablement été renversé et écrasé par l'effondrement de la toiture. Les pièces du squelette qui ont été conservées, la mâchoire inférieure et quelques os du bassin, indiquent un homme de moyenne taille, assez avancé en âge, car les os du bassin sont fortement soudés et les dents de la mâchoire sont usées par une longue mastication. Ces ossemens paraissent présenter les mêmes caractères ethnographiques que ceux des races qui habitent les îles de l'archipel.

La construction cylindrique, haute à peine de 1 mètre, qui se dresse à l'extrémité de la cour a donné lieu à bien des controverses. On a voulu y voir la margelle d'un puits ou d'une citerne; mais la cavité interne semble s'arrêter à quelques décimètres de l'orifice supérieur, les fondations mises à nu extérieurement ont paru reposer sur un banc de lave continu, et enfin, en supposant ce banc de lave traversé par un étroit conduit qu'on n'aurait pas aperçu, on ne trouve au-dessous qu'une nappe de conglomérats incapable de retenir l'eau. Il faut donc renoncer à voir là l'orifice d'un réservoir d'eau souterrain. Maintenant était-ce la base d'un autel ou d'une construction d'un caractère religieux élevée à l'air libre? C'est au moins ce que l'on peut supposer sans trop de hardiesse, si l'on considère la forme, les dimensions de ce petit monument précédé de deux marches, ainsi que la position particulière qu'il occupe à la partie la plus élevée du terrain dans un angle du mur qui se dévie tout exprès pour le contourner.

Les découvertes opérées à Therasia en ont amené d'autres du même genre à Santorin. La partie méridionale de cette île offre aux environs du village d'Acrotiri de profonds ravins creusés par les eaux pluviales; or, dans l'un de ces ravins, sous une épaisseur de 3 à 4 mètres de cailloux roulés et d'alluvions terreuses, se trouve une

couche d'environ 30 centimètres presque entièrement composée de poteries identiques pour la matière, la forme et le mode d'ornementation à celles qui ont été recueillies dans les fouilles de Therasia. Quelques heures de travail ont suffi pour permettre de retirer de cette couche un certain nombre de vases entiers et une quantité considérable de fragmens, dont quelques-uns ont pu être rapprochés, réunis et reconnus comme les parties d'un même objet. Tous les genres de poteries exhumés à Therasia ont été retrouvés dans le ravin d'Acrotiri. Ces poteries y ont été déposées à une époque évidemment postérieure à l'éruption qui a recouvert le sol de l'île, puisqu'elles se trouvent au-dessus du tuf ponceux vomi par le volcan. Quelques formes assez étranges dont on n'a rencontré que de rares débris à Therasia ont été ici retrouvées complètes. L'une des plus curieuses, dont deux exemplaires sont déposés à la collection de céramique du Conservatoire des arts et métiers, est une imitation singulière de la pose et de la conformation de la femme, ainsi que de ses ornemens habituels. Ces vases présentent en effet une partie antérieure renflée, une sorte de ventre surmonté d'un goulot étroit renversé en arrière. Le renflement antérieur porte en avant deux mamelons en saillie colorés en brun, entourés d'un cercle de points de même couleur. Deux cercles de points bruns entourent le goulot, et y représentent un double collier, et plus haut, de chaque côté, des pendans d'oreilles sont figurés par des bandes elliptiques concentriques colorées comme le reste de l'ornementation. Ces vases sont hauts de 18 à 25 centimètres. Un seul exemplaire en avait été trouvé à Therasia, et encore dans un état très imparfait de conservation. Enfin, dans le ravin d'Acrotiri, on a recueilli trois échantillons d'un ustensile en terre qui n'a pas été signalé dans l'autre gisement. Ce sont des entonnoirs très allongés, à parois épaisses, munis d'une petite anse et d'un rebord légèrement en saillie. Le ravin dans lequel ces trouvailles ont été faites offre des pans de murs qui pénètrent profondément dans le tuf ponceux, et qui, pour le mode de construction, paraissent ressembler beaucoup à ceux de Therasia.

Dans un autre ravin voisin du précédent, le tuf ponceux est tranché jusqu'à la base. Au-dessous de celui-ci, on distingue alors une couche très mince continue formée par de la cendre volcanique rougeâtre mélangée de débris végétaux carbonisés par un long enfouissement. Cette couche est identique à celle sur laquelle repose le tuf ponceux de Therasia. La position stratigraphique en est la même dans les deux îles, et l'on doit voir ici les restes de la terre végétale qui couvrait le sol avant le dépôt des ponces. On a recueilli dans cette couche plusieurs fragmens de vases, des instrumens en

obsidienne et deux petits anneaux d'or. Les instrumens en obsidienne sont tous taillés par éclats et non polis. Ils sont de deux sortes : les uns, de forme triangulaire, étaient vraisemblablement des pointes de flèches, les autres figurent de petits couteaux ou plutôt des grattoirs destinés vraisemblablement au nettoyage des peaux. Ces grattoirs en obsidienne paraissent avoir été communs à toutes les périodes de l'âge de la pierre chez les peuples habitant des régions volcaniques; l'usage s'en est perpétué même après la découverte des métaux, et l'on m'a assuré qu'au Pérou les dames s'en servent encore en guise de ciseaux. Ces instrumens ne sont donc pas propres à l'âge de la pierre, encore moins caractérisent-ils telle ou telle partie de cette longue période de la vie de l'humanité. Toutefois ils étaient certainement bien plus communs avant la découverte des métaux usuels qu'ils ne l'ont été depuis, et en Grèce particulièrement l'usage des armes et des outils en pierre a dû cesser promptement après la découverte du cuivre. Tout porte donc à penser que ces instrumens en obsidienne ont été fabriqués à une époque où la pierre était encore la matière vulgairement employée à la confection des ustensiles nécessaires à l'homme. Ajoutons enfin que dans la couche qui les contenait on n'a pas rencontré, pas plus qu'à Therasia, le moindre objet de fer ou de bronze.

Les deux petits anneaux d'or sont extrêmement remarquables. Ils pourraient à peine laisser passer le petit doigt d'un enfant : ce sont les chaînons d'un collier. Aux deux extrémités d'un même diamètre, ils présentent deux trous de la grosseur d'une aiguille à coudre. Cette disposition montre que très probablement ils étaient enfilés à la suite les uns des autres dans un même fil et non entrelacés comme les anneaux successifs d'une chaîne. Ils sont creux à l'intérieur et fendus circulairement. Aucun indice de soudure ne s'y laisse apercevoir. L'or qui les constitue n'est allié en proportions notables à aucun métal étranger. On peut conclure de là qu'ils ont été fabriqués avec une pépite d'or natif qui aura été aplatie par un martelage, réduite ainsi à l'état de feuille mince circulaire, percée d'un trou, puis repliée sur elle-même par une opération analogue à celle qui est connue dans l'industrie sous le nom de repoussage. Les deux bords de la lamelle ont été rapprochés du côté interne de l'anneau, de manière à être ramenés presque jusqu'au contact.

II.

Après avoir retracé l'ensemble des recherches archéologiques opérées dans les deux îles principales de l'archipel santoriniote,

nous pouvons, en nous appuyant d'autre part sur les observations géologiques qui y ont été effectuées, recomposer le récit de l'événement terrible qui s'y est passé, et dont l'homme a été le témoin et la victime à une époque où il n'y avait pas encore d'histoire. Au commencement de la période que les géologues désignent sous le nom de période tertiaire, la Grèce, réunie à l'Afrique, paraît avoir fait partie d'un vaste continent marécageux qui s'étendait sur l'emplacement où roulent aujourd'hui les flots de la Méditerranée. Il était habité par ces grands mammifères dont les ossemens ont été trouvés en si grande quantité dans certains gisemens de l'Attique. Vers la fin de l'époque tertiaire, un mouvement considérable d'affaissement du sol a déterminé la séparation de l'Europe et de l'Afrique, et donné aux contours de la Méditerranée à peu près la configuration qu'ils présentent aujourd'hui. Un second mouvement en sens inverse du premier, mais moins important, est venu plus tard relever une portion du terrain qui avait été recouvert ainsi par la mer, et a fait émerger des dépôts formés au sein de l'eau, occasionnant certains changemens dans la forme des côtes et dans l'étendue des îles. On comprend que de telles oscillations de la croûte terrestre n'aient pu avoir lieu sans y amener des ruptures et des bouleversemens profonds. Il s'est produit des fentes, et par les ouvertures engendrées de la sorte la matière ignée sous-jacente a pu s'épancher au dehors. Des torrens de lave se sont déversés et ont donné naissance aux diverses roches volcaniques qui constituent certaines parties du sol de la Grèce continentale et des îles voisines. C'est à cette époque qu'un volcan s'est ouvert pour la première fois au milieu de l'emplacement actuel de la baie de Santorin. Les premières éruptions y ont été faibles; probablement le volcan était d'abord sous-marin. Les gaz et les vapeurs qu'il exhalait se dissolvaient en grande partie dans les flots de la mer, mais n'empêchaient pas les polypiers et les mollusques d'y vivre au milieu des déjections ponceuses et des scories qui venaient se déposer en couches au fond de l'eau. Le mont Saint-Élie, dont le sommet, haut de 800 mètres, représente aujourd'hui le point culminant de l'île de Santorin, formait déjà un îlot composé de schistes et de marbres. Près de là, le sol était étoilé par des fentes nombreuses dont chacune a donné issue à des épanchemens énormes de laves et à d'abondantes projections de cendres. La matière ignée, refroidie après la sortie d'abord par le contact de l'eau de la mer et plus tard par le rayonnement dans l'atmosphère, s'est solidifiée chaque fois assez rapidement, et a bientôt constitué un amas considérable autour de la bouche principale du volcan. Il en est résulté la formation d'une île volcanique qui s'est soudée à l'îlot du mont

Saint-Élie, et le tout réuni a composé une grande île circulaire occupant l'espace que couvrent maintenant Santorin, Therasia, Aspronisi et la baie qu'elles enserrent. Cette île offrait deux cimes : d'un côté celle du Saint-Élie, de l'autre, plus au nord, celle du grand cône volcanique central, qui n'avait pas moins de 1,000 mètres d'élévation. L'intervalle entre les deux cimes était en partie comblé par des couches de cendres et de *lapilli*. Enfin des éruptions qui se sont faites par des crevasses ouvertes latéralement sur les flancs du cône central, principalement au nord-est et au sud-ouest, y ont donné naissance à des cônes parasites incomplets, de hauteur moindre. La région centrale de l'île était donc hérissée de sommets escarpés, tandis que la zône du pourtour s'inclinait doucement de tous côtés vers la mer.

La période tertiaire pliocène et la période quaternaire représentent une série de milliers d'années pendant lesquelles la grande île que nous venons de décrire s'accrut continuellement à la suite des éruptions multiples dont elle était le siége pendant ce temps, et se trouva complétée par la superposition répétée de couches nouvelles de laves, de scories et de cendres. Cependant l'espèce de dôme qui en occupait la partie centrale, établi sur une déchirure souterraine, se trouvait miné dans ses profondeurs, et devait bientôt s'engloutir dans les abîmes creusés sous ses fondemens.

Les volcans sont des points faibles de l'écorce terrestre; aussi, lorsque le liquide embrasé contenu dans les entrailles du sol éprouve accidentellement des mouvemens brusques de poussée ou de retrait, c'est là que les effets les plus violens se font sentir. Il n'est pas de volcan en activité qui ne présente ainsi une série alternative de périodes d'accroissement et d'effondrement dus à cette cause. Chaque volcan central augmente de volume et de hauteur pendant un certain temps. Par l'effet des éruptions qui s'y produisent, le cône qui en forme la cime s'élève graduellement, et le cratère terminal dont il est creusé se trouve peu à peu obstrué par les laves; mais bientôt un enfoncement subit vient détruire le sommet du cône et y creuser un nouveau cratère, quelquefois plus profond et plus large que le premier. Depuis le commencement de l'époque historique, on a pu ainsi observer et décrire plusieurs fois des bouleversemens considérables arrivés dans certaines régions volcaniques; mais aucun de ces événemens n'égale en importance le gigantesque effondrement qui a formé la baie de Santorin.

Toute la partie centrale de la grande île qui en occupait l'emplacement s'est détachée et engouffrée subitement, laissant un vide d'une étendue superficielle comparable à celle de l'enceinte fortifiée de Paris. Il n'est resté de l'ancien sol qu'une étroite bordure, re-

présentée aujourd'hui par les trois îles de Santorin, de Therasia et d'Aspronisi. Encore cette ceinture a-t-elle été, dès le moment de la formation, entaillée du côté septentrional par une profonde découpure au travers de laquelle l'eau de la mer se précipita pour remplir l'abîme qui venait de se creuser. Au lieu d'une montagne d'au moins 1,000 mètres d'élévation, on a donc eu une baie entourée de rochers à pic et possédant partout une énorme profondeur. Dans la partie centrale de cette baie, le fond de la mer est à plus de 400 mètres au-dessous du niveau de l'eau, et près des rivages la profondeur est encore tellement considérable que l'on n'y peut jeter l'ancre. Les navires qui veulent y stationner n'ont maintenant pour s'y fixer que la crête d'un cône volcanique sous-marin d'origine récente dont le sommet fort étroit se trouve à quelques brasses au-dessous de la surface de la mer.

Le terrible écroulement de la partie centrale de la grande île avait été immédiatement précédé de l'émission d'une quantité prodigieuse de pierres ponces de toute forme et de toute grosseur. L'île tout entière en avait été recouverte sur une grande épaisseur, car les parties périphériques, les seules qui subsistent encore, présentent souvent ce dépôt blanchâtre en couches de 20 et 30 mètres, malgré les dénudations considérables opérées postérieurement par l'action des pluies. Le Saint-Élie, bien que fort élevé au-dessus du niveau de la mer et éloigné de plusieurs kilomètres de la bouche du volcan, n'avait pas même été à l'abri de ces projections de pierres ponces, qu'on retrouve de nos jours jusque sur les points culminans de cette montagne.

Ce violent cataclysme, l'un des plus effrayans dont les annales de la géologie fassent mention, a eu lieu à une époque où l'homme habitait la grande île, comme le démontrent les constructions trouvées sous le tuf ponceux de Therasia et les divers produits de l'industrie humaine qui ont été découverts à Santorin, dans la zone de terre végétale sous-jacente au tuf. L'événement a été brusque, puisque la population qui en a été victime n'a pas eu le temps d'émigrer, et que rien ne semble avoir été emporté ni déplacé de l'intérieur des habitations. L'éruption des ponces a précédé l'effondrement du centre de l'île, car le tuf qui couvre les falaises de Santorin et de Therasia est coupé à pic comme les laves sous-jacentes, ce qui ne peut s'expliquer qu'en supposant qu'il a été entaillé par l'effondrement tout comme le reste; mais il est très probable que ces deux faits, entre lesquels on ne trouve aucun autre événement géologique, se sont suivis à court intervalle. Il serait difficile, sinon impossible, de concevoir l'indépendance de deux phénomènes aussi considérables ayant eu leur siége au même point. Quant à l'érup-

tion ponceuse elle-même, elle ne semble pas avoir été précédée, comme on aurait pu le penser, par aucune secousse violente de tremblement de terre, car dans ce cas l'habitation de Therasia eût été certainement renversée, et on n'aurait trouvé debout aucune des murailles. Ce fait est d'autant plus remarquable que le mode de construction des bâtimens nouvellement découverts prouve que le sol de l'île était déjà sujet aux tremblemens de terre; les pièces de bois interposées dans l'épaisseur des murs n'ont pas d'autre emploi que d'empêcher les effets désastreux des secousses du sol. Cet usage est encore en vigueur, et précisément pour cette cause, dans toutes les îles de l'archipel. S'il y a eu des ébranlemens considérables pendant l'éruption, ils n'ont dû se produire que lorsque les maisons de Therasia étaient déjà remplies par la pierre ponce, et les habitans écrasés sous les ruines de leurs demeures.

Avant l'effondrement, l'île était très boisée, comme on peut le présumer d'après l'abondance des pièces de charpente employées dans les constructions. L'olivier était très répandu, l'orge la céréale la plus commune. Le climat devait donc être peu différent de ce qu'il est aujourd'hui. La vigne n'y était pas, comme elle l'est de nos jours à Santorin, à peu près la seule plante cultivée, et même il n'existe pas de preuves bien certaines que la culture en fût connue. La population était agricole : elle connaissait les céréales, la réduction de l'orge en farine à l'aide de meules, et probablement par suite la fabrication du pain; elle savait extraire l'huile des olives, se livrait à l'élevage du bétail, tissait et confectionnait des étoffes. Pourtant l'abondance des ustensiles de lave, d'obsidienne, de silex, l'absence d'instrumens formés de métaux usuels, montrent qu'on était encore en plein âge de la pierre. Les deux petits anneaux d'or trouvés à Acrotiri sont les seuls objets métalliques de cette époque déterrés jusqu'à présent dans les îles du pourtour de la baie de Santorin, et le mode de fabrication, ainsi que la pureté de l'or qui les forme, prouve qu'alors la métallurgie n'existait réellement pas. Cependant la délicatesse des instrumens de pierre montre déjà une adresse singulière chez les individus qui les façonnaient. Les pierres taillées qui se voient aux angles de la grande construction de Therasia et les blocs de la colonne prismatique voisine indiquent aussi une certaine habileté chez les ouvriers qui ont élevé ce bâtiment, surtout quand on pense à la nature des outils qu'ils employaient; les vases de terre cuite façonnés au tour comme nos poteries modernes, et si remarquables par la beauté de la forme et de la décoration, attestent une finesse de goût extraordinaire.

La plupart de ces vases n'ont pas été fabriqués sur le sol où ils ont été retrouvés; ils ont été apportés du dehors, car à Santorin pas

plus qu'à Therasia on n'aperçoit aucune substance argileuse. La cendre volcanique qui y abonde n'est point plastique, et la composition chimique en est d'ailleurs assez différente de celle de la matière des vases. Il faut nécessairement admettre que les poteries trouvées si abondamment sous le tuf ponceux de Santorin et de Therasia provenaient en grande partie de l'extérieur. On pourrait tout au plus regarder les plus communes d'entre elles comme fabriquées avec un mélange de cendre volcanique prise sur place avec de l'argile importée; mais cette hypothèse même est peu probable, et il semble plus naturel de regarder les plus grossières comme venant de Milo, d'Anaphe et des autres îles voisines où l'on en fait encore de pareilles, sinon comme forme, au moins comme matière. Quant aux poteries fines, il faut leur attribuer une origine plus lointaine. Nous avons déjà dit qu'elles ne ressemblaient en rien aux poteries grecques, étrusques et égyptiennes. Au contraire nous leur avons trouvé une grande analogie de décoration avec des fragmens de terre cuite venus du désert de Syrie. Si l'on s'en rapporte à cette indication, on doit conclure que ces vases ont été fabriqués en Orient, ce qui pourrait faire penser qu'à l'âge de pierre il existait une navigation avancée et un commerce étendu dans cette partie du bassin de la Méditerranée. Les fragmens semblables trouvés près d'Autun, tout à fait exceptionnels en Gaule, y auraient été apportés de la même source, soit à cette époque, soit plus tard, par l'intermédiaire de la colonie phénicienne de Marseille. Les deux petits anneaux d'or prouvent encore des relations avec le dehors, mais peut-être seulement avec les continens voisins et particulièrement avec l'Asie-Mineure, dont certains fleuves ont été célèbres dans l'antiquité par la quantité d'or qu'ils charriaient. Il est certain dans tous les cas que l'or n'a jamais été trouvé ni à Santorin, ni dans aucune des îles volcaniques du voisinage.

Pour les instrumens en silex et en obsidienne, il est assez difficile d'admettre qu'ils ont été fabriqués dans la grande île antérieure à l'effondrement. Il est bien vrai qu'on trouve près du village d'Acrotiri des meulières et des concrétions siliceuses, et que les laves de Santorin et de Therasia ont une tendance à prendre l'apparence vitreuse qui caractérise l'obsidienne; mais la meulière de Santorin, toujours fort imparfaite, n'a pu fournir la matière jaunâtre, homogène, translucide, des instrumens en silex découverts à Therasia. D'un autre côté, la lave de Santorin, même lorsqu'elle prend l'apparence vitreuse, n'acquiert jamais une translucidité comparable à celle de la véritable obsidienne, et elle est ordinairement émaillée de petits cristaux blancs de feldspath qu'on n'observe pas dans la matière des instrumens provenant des fouilles. Il faut aller à Milo pour

trouver une roche volcanique qui puisse avoir fourni l'obsidienne des couteaux et des pointes de flèche d'Acrotiri.

L'examen des instrumens en pierre prouve donc aussi bien que celui des vases et des anneaux d'or l'existence d'un commerce maritime contemporain de l'âge de la pierre. L'abondance des poids recueillis dans l'habitation de Therasia vient appuyer cette idée. Enfin les caractères de la nouvelle colonisation qui est venue repeupler les restes de l'île effondrée sont la preuve la plus éclatante des relations fréquentes qui existaient déjà entre ces habitans et ceux des continens voisins. En effet, la population contemporaine de l'effondrement a dû être anéantie dès le début de la catastrophe sous l'énorme masse de ponces projetée par le volcan. Les îles n'ont été repeuplées plus tard que par des étrangers. Or les nouveau-venus avaient la même civilisation et les mêmes relations extérieures que leurs prédécesseurs, conclusion à laquelle on arrive forcément quand on remarque l'identité des vases trouvés à Acrotiri, sur le tuf ponceux, avec ceux qu'on trouve au-dessous à Therasia. Nos métaux communs leur étaient encore inconnus. Ils se servaient de vases de même forme, de même matière et de même ornementation que ceux qui avaient été en usage dans les mêmes lieux avant la formation de la baie, et par conséquent ils les tiraient de la même provenance. La fabrication de ces vases n'avait donc éprouvé aucune modification essentielle entre le cataclysme de la grande île de Santorin et l'émigration qui la repeupla. L'atelier d'où sortaient ces objets était ainsi à l'étranger, et vraisemblablement en Orient. C'est de là qu'ils étaient apportés par mer et distribués le long des rivages de la Méditerranée.

En résumé, sur l'emplacement actuel de la baie de Santorin, nous constatons qu'il a existé une grande île habitée par une population agricole, industrielle et commerçante. Les documens géologiques nous permettent, pour ainsi dire, d'assister à sa ruine et de nous représenter le spectacle de ses habitans écrasés sous les ponces ou engloutis dans les abîmes du volcan ; les fouilles récemment effectuées nous montrent une nouvelle race peu différente de la première, qui, oubliant ou ignorant les malheurs de celle-ci, est venue habiter et cultiver la zone de tuf sous laquelle sont encore ensevelies les victimes de la grande éruption qui a creusé la baie.

Reste maintenant la question difficile de la date précise de l'effondrement. Dans les problèmes qui sont purement du domaine de la géologie, une pareille question ne se pose même pas, car les phénomènes qui sont du ressort de cette science ont demandé pour se produire de si longs intervalles de temps, par suite les erreurs numériques peuvent être tellement fortes que les évaluations de ce

genre ne possèdent aucune valeur. Cependant, comme ici nous touchons à l'histoire proprement dite, nous devons chercher à préciser la solution du problème plus que ne le font d'ordinaire les géologues.

La formation de la partie volcanique de la grande île n'a guère commencé qu'à la fin du dépôt de l'un des étages du terrain tertiaire, l'étage pliocène. On a une donnée pour évaluer le temps pendant lequel elle s'est accrue, c'est l'inspection des puissantes assises de lave dont on voit la coupe le long des falaises de Santorin. Cette période a dû embrasser toute la durée des âges quaternaires. On arrive donc à penser que l'effondrement, dans la manière de compter le temps usitée parmi les géologues, est un phénomène moderne; mais la période dite moderne correspond encore à des milliers d'années : est-ce au commencement, est-ce vers le milieu de cette longue série de siècles que se place la catastrophe de Santorin? On peut répondre hardiment qu'elle a dû survenir à une époque relativement récente : c'est ce que démontre surabondamment le haut degré de civilisation auquel était parvenue la population qui a été détruite par le volcan. Que l'on ne se méprenne pas cependant sur cette expression de « récente »; nous l'employons ici dans le sens géologique. Si l'on veut essayer de pousser la précision plus loin, et de fixer même approximativement combien de milliers d'années se sont écoulés entre le moment de la grande éruption ponceuse de Santorin et l'établissement de l'ère chrétienne, alors on n'arrive plus qu'à des données bien vagues, et qui laissent un large champ aux hypothèses.

Les premières considérations ont pour base l'observation des phénomènes géologiques qui ont eu lieu à Santorin à la suite de l'effondrement. Après cette violente catastrophe, il y a eu pour ainsi dire une période d'assoupissement des forces souterraines. C'est seulement 196 ans avant Jésus-Christ qu'une éruption nouvelle a produit au centre de la baie l'îlot nommé *Palæa Kameni*. Des éruptions fréquentes s'y sont produites plus tard pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, et n'ont guère fait qu'agrandir cet îlot. Le moyen âge présente une nouvelle période de calme relatif; puis les éruptions recommencent au xve siècle, et depuis lors, à intervalles plus ou moins rapprochés, elles engendrent des récifs en dedans ou au dehors de la baie. La seconde période de calme ayant eu une durée de dix siècles environ, on peut sans témérité attribuer à la première une durée au moins double de celle-ci, surtout quand on compare l'intensité si différente des phénomènes volcaniques auxquels elle a succédé. D'après cette considération, la formation de la baie remonterait au moins à deux mille ans avant Jésus-Christ. Si l'on admet-

tait avec certains géologues que les périodes de repos d'un volcan sont proportionnelles à l'énergie des manifestations qui les ont précédées, il faudrait faire remonter bien plus loin la date de l'événement qui nous occupe. Toutefois cette proposition semble si souvent démentie par les faits observés que la généralité en est fort discutable.

Les données historiques fournissent des renseignemens plus positifs. Elles nous permettent d'abord d'affirmer avec certitude que la formation de la baie est antérieure au xve siècle avant notre ère. On sait que c'est à cette époque que les îles de l'archipel grec furent envahies par les Phéniciens. Ces peuples occupèrent Therasia et Santorin, comme le témoignent les nombreux monumens qu'ils y ont élevés, et dont on retrouve des ruines nombreuses. Or tous ces monumens ont été édifiés à la surface du tuf ponceux. La formation du tuf a donc précédé l'invasion phénicienne, et par conséquent elle est antérieure au xve siècle avant l'ère chrétienne; mais la date de cette catastrophe doit encore être plus reculée, car entre le moment de l'effondrement de la grande île et l'occupation par les Phéniciens il y avait eu dans ces mêmes lieux une colonisation entièrement différente de celle qu'ils y apportèrent. Il existe une foule de dissemblances entre leur civilisation et celle de la population qui la première est venue occuper Santorin et Therasia après la formation de la baie. Les Phéniciens connaissaient le bronze et en faisaient grand usage, tandis que les nouveaux colons de Santorin étaient encore en plein âge de la pierre. Les vases en terre cuite des deux peuples ne se ressemblaient ni par la forme, ni par l'ornementation, ni par le gisement. En un mot, après que ces îles ont eu pris la configuration qu'elles possèdent encore à peu près aujourd'hui, elles ont été habitées par une population riche, industrieuse, agricole, munie d'armes et d'instrumens exclusivement en pierre, essentiellement distincte aussi de la nation phénicienne.

L'établissement de ces colons, le degré de prospérité qu'ils paraissent avoir atteint, montrent qu'ils ont occupé l'archipel de Santorin et y ont vécu en paix pendant un laps de temps considérable, et cela non-seulement avant l'invasion phénicienne, mais encore avant que le bronze fût connu chez les peuples des rivages de la Méditerranée, avec lesquels ils étaient en relations suivies. De plus l'anéantissement de cette antique civilisation, qui n'était pas propre aux colons de Santorin, mais qui devait être répandue au moins dans une grande partie de l'archipel, n'a probablement pas été l'œuvre des Phéniciens, peuple plutôt commerçant et navigateur que guerrier. Il est donc probable qu'entre le moment où ceux-ci occupaient Santorin et l'époque où l'île avait été repeuplée par les

colons venus après l'effondrement de la baie, il s'était passé dans ces parages des révolutions et des luttes sanglantes, dont la trace nous échappe, mais qui supposent encore un long intervalle. Ajoutons que quelques-uns des monumens phéniciens de Therasia semblent, par les conditions particulières qu'en présente l'emplacement, justifier cette manière de voir. Nous les trouvons bâtis sur des couches épaisses de galets et de coquilles marines qui reposent elles-mêmes sur le tuf ponceux. Au moment de la projection des ponces par le volcan, le lieu qu'elles occupent était au-dessous du niveau de la mer, puisqu'il a reçu un dépôt côtier. Depuis lors il s'est élevé lentement, et les points ainsi soulevés se sont trouvés portés à des hauteurs de 15 et 20 mètres. C'est alors que les monumens phéniciens y ont été bâtis plusieurs siècles avant notre ère. Pour ceux qui connaissent la lenteur habituelle de ces mouvemens du sol, un exhaussement de 20 mètres correspond à une durée de bien des siècles. De toutes ces raisons, on peut donc conclure que la grande éruption ponceuse de Santorin est bien antérieure au xve siècle avant l'ère chrétienne.

Cet événement doit-il être regardé comme ayant eu lieu avant les premières lueurs de la civilisation égyptienne, que certains critiques historiques ne craignent pas de faire remonter à quatre ou cinq mille ans? C'est ce qu'on serait volontiers tenté de penser quand on voit les populations primitives de Santorin, aussi bien après l'effondrement qu'auparavant, ignorer l'usage des métaux employés en Égypte, et ne présenter aucune trace de l'influence de cette grande civilisation, si voisine pourtant, avec laquelle un commerce maritime important aurait dû les mettre en relations fréquentes. Des recherches ultérieures peuvent seules cependant trancher la question. Un problème scientifique intéressant à résoudre, une abondante récolte de vases et d'instrumens curieux à opérer, la certitude d'un travail fructueux, sont autant de motifs qui nous font espérer que d'autres nous succèderont dans ce travail, et fouilleront sérieusement le sol que nous n'avons fait qu'effleurer.

F. Fouqué.

MILL ET HAMILTON

LE PROBLÈME DE L'EXISTENCE DES CORPS.

La Philosophie d'Hamilton, par J. Stuart Mill, traduction du Dr Cazelles, Paris 1869.

Nous n'avons pas à faire connaître aux lecteurs le nom de M. John Stuart Mill. Ce nom depuis longtemps est en possession de la renommée, et compte parmi les plus illustres dans les genres les plus différens. Publiciste, économiste, philosophe, M. Mill a montré partout un esprit ferme et profond, éclairé et hardi. Dans ses livres sur *la Liberté* et sur *le Gouvernement représentatif*, il a étudié savamment la question du droit de suffrage, et s'est montré le défenseur énergique et opiniâtre du droit des minorités. Dans son *Économie politique*, il a appliqué l'analyse la plus fine à la notion de la valeur, et s'est fait le défenseur, chose rare en Angleterre, de la petite propriété. Dans sa *Logique*, il a relevé le vieux drapeau de la philosophie de l'expérience, et défendu avec les ressources de l'esprit le plus délié les principes si longtemps discrédités de cette philosophie. Une si vaste étendue de connaissances, une si riche aptitude dans des matières si diverses et si difficiles, les qualités les plus brillantes et les plus fortes, assurent à cet écrivain éminent l'un des premiers rangs parmi les penseurs européens.

Considéré comme philosophe, M. Stuart Mill n'est cependant pas un génie créateur, on ne pourrait attacher son nom à quelque doctrine qui lui soit exclusivement propre; mais, si ses principes ne sont rien de plus que les principes bien connus de la philosophie de Hume, il faut reconnaître que les développemens qu'il leur donne

sont nouveaux et témoignent d'une finesse d'analyse qui a été rarement égalée. Le fonds des pensées est un fonds commun; mais la manière est bien à lui. Il a su appliquer à un grand nombre de questions particulières les principes de son école; il excelle surtout à démêler les difficultés qui lui sont opposées, et, comme dialecticien, il a peu de rivaux, je ne sais même s'il a quelque égal dans la philosophie européenne. C'est un esprit d'une indépendance sans limites, aussi éloigné d'ailleurs du parti-pris sectaire que de la servilité doctrinale. Tout attaché qu'il est aux principes qui lui sont chers, il essaie de les rendre conciliables avec le plus grand nombre possible d'opinions et de points de vue. Ce qu'il y a d'admirable en lui, c'est la sincérité; je ne parle pas de cette sincérité vulgaire qui consiste à ne pas tromper sciemment le lecteur, je parle de cette bonne foi supérieure qui dans la discussion cherche non pas la victoire, mais la vérité, qui ne se propose pas pour objet de discréditer l'adversaire, mais cherche seulement à éclairer les questions. Cette noble impartialité, si rare en France, où les combats philosophiques aussi bien que les combats politiques sont toujours des guerres de parti, est un des principaux charmes des écrits de M. Stuart Mill, et lui mérite la sympathie de ceux qui partagent le moins ses idées.

Un tel esprit est surtout intéressant dans la polémique, et lorsqu'il choisit pour adversaire l'un des philosophes les plus célèbres de l'Écosse, qui lui-même a été un des plus remarquables esprits de son temps, M. Hamilton, un duel de cette nature offre évidemment le plus attachant intérêt. Hamilton, le dernier des Écossais, mort il y a quelques années, est, comme M. Mill, une remarquable et originale personnalité. Comme celui-ci, il n'a pas eu le génie de l'invention; mais, comme lui, il a bien imprimé son cachet à un certain nombre de doctrines dont il n'était pas l'inventeur. Il n'avait pas la vaste étendue de connaissances de M. Mill; il n'avait pas associé, ce qui cependant est traditionnel en Angleterre et en Écosse, les études sociales et politiques aux études philosophiques proprement dites; il connaissait peu les sciences physiques et naturelles, et n'estimait guère les mathématiques. En revanche, il a sur M. Stuart Mill une grande supériorité au point de vue de l'érudition philosophique. Il a été un des hommes les plus savans de son temps; nul n'a mieux connu l'histoire des questions philosophiques; nul n'a mieux démêlé toutes les solutions possibles d'un problème, et, s'il paraît quelquefois accablé sous le poids de son érudition, on ne peut nier que cette science profonde ne lui ait été souvent d'une grande utilité dans la discussion. On sait combien elle a manqué en général aux Écossais, et M. Mill leur reproche avec raison de n'avoir pas bien connu tout ce qui s'était fait avant eux. Peut-être un tel re-

proche s'appliquerait-il à M. Mill lui-même, et sa philosophie aurait sans doute eu plus de largeur, s'il eût possédé aussi profondément que M. Hamilton soit la philosophie des anciens, soit la philosophie allemande. Hamilton, comme M. Mill, est surtout un dialecticien; mais il ne l'est pas de la même manière. Sa principale qualité est la force, celle de M. Mill la finesse et la souplesse. Hamilton ressemble à quelqu'un qui creuse un sillon, M. Mill à quelqu'un qui débrouille un écheveau. Dans la controverse, Hamilton avait la dureté et la raideur du *scholar;* M. Mill y apporte davantage l'aisance et la bonne grâce de l'homme du monde. Ici, sa polémique contre Hamilton est singulièrement pressante, et l'on aimerait à savoir ce que celui-ci, qui ne restait pas volontiers à court, eût pu répondre. M. Mill exprime d'ailleurs lui-même ce sentiment avec beaucoup de convenance et de respect pour son éminent adversaire.

Ceux qui connaissent d'une manière générale les doctrines de M. Hamilton et de M. Mill se demanderont peut-être avec quelque étonnement pourquoi celui-ci a consacré une étude critique si étendue et si complète à une philosophie dont les principes ne paraissent pas tout d'abord trop éloignés des siens. En effet, Hamilton appartient à cette école critique qui considère la connaissance humaine comme relative, qui interdit toute recherche sur la nature des choses et en particulier sur l'infini, l'absolu, le divin, objets de croyance, non de science, qui par conséquent exclut toute métaphysique, toute hypothèse spéculative, qui enfin ne paraît guère autre chose qu'une sorte de scepticisme. Or les propositions que nous venons d'énoncer n'ont-elles pas été de tout temps particulièrement chères à la philosophie de l'expérience? Relativité de la connaissance, exclusion de toute ontologie, réduction de la philosophie à l'idéologie, ces trois principes ne sont-ils pas ou ne paraissent-ils pas appartenir en commun à M. Mill et à M. Hamilton? Pourquoi donc, lorsqu'on est d'accord sur des points aussi essentiels, consumer tant de temps et tant de travail à se combattre, comme si l'on voulait absolument prouver à la galerie que les philosophes qui paraissent s'entendre le plus ne s'entendent réellement pas? La vérité est que Mill et Hamilton, malgré l'apparent accord de leurs tendances générales, appartiennent cependant à deux mondes philosophiques différens. L'un descend en droite ligne de Hume, l'autre de Reid, et, quoique entre les mains d'Hamilton la philosophie de Reid se soit gravement transformée, on la reconnaît encore dans ses traits fondamentaux; si elle s'est modifiée, c'est surtout par l'introduction de quelques élémens germaniques, aussi opposés à l'esprit de Mill que les principes de Reid eux-mêmes. Hamilton fait pressentir la direction d'idées qui signalera la seconde partie du XIXe siècle; mais

il appartient lui-même à la première : en combattant Cousin et Schelling, il relève comme eux de Reid et de Kant. Avec Reid, il défend ce qu'il appelle les croyances naturelles et les perceptions immédiates, avec Kant les formes pures de la pensée. S'il est sceptique en métaphysique, il a encore cela de commun avec Kant, et ne fait même qu'exagérer une tendance implicitement contenue dans la philosophie écossaise. Jouffroy, le plus fidèle interprète parmi nous de l'esprit écossais, a plus d'une fois trahi des tendances analogues à l'égard des problèmes métaphysiques. M. Stuart Mill au contraire ne se rattache en aucune manière ni à l'école allemande ni à l'école de Reid. Il dérive directement, par son père James Mill, de la philosophie de Hume, de Hartley et de Hobbes. Lui-même nous explique ainsi sa généalogie philosophique, en protestant contre l'exagération avec laquelle on fait de lui généralement, fort à tort, un disciple de Comte, dont il se distingue en ce qu'il fait de la psychologie la base et le centre de toute philosophie. Il est à la fois contre les perceptions immédiates de l'école écossaise et contre les formes *a priori* de l'école allemande. Son principe unique, c'est le principe de l'association des idées. On croit généralement en France que c'est Reid et Dugald-Stewart qui ont les premiers étudié à fond les lois de l'association des idées. Selon Mill, ils s'en sont à peine occupés, et d'une manière tout empirique. Hobbes et son école au contraire ont fait voir que les lois de l'association des idées pouvaient expliquer tous les phénomènes de l'entendement sans intervention d'aucun élément *a priori*, ni d'aucune croyance instinctive ou immédiate (1). C'est ce point de vue que M. Mill défend dans tout son livre contre Hamilton, et comme il voit dans ce principe le fondement de toute la philosophie, il n'est pas étonnant qu'il ait cru devoir consacrer à cette critique un travail complet et approfondi. En ruinant le dernier représentant de la philosophie écossaise, qui lui-même avait déjà beaucoup sacrifié des principes de son école, M. Mill pouvait penser avec raison avoir ouvert un champ libre aux penseurs de l'école nouvelle, et assuré à la philosophie de Hume une revanche définitive.

L'ouvrage de *la Philosophie d'Hamilton* est considéré par les bons juges comme un des meilleurs, sinon le meilleur des écrits philosophiques de l'auteur. Dans l'ignorance où l'on est encore généralement en France de la langue anglaise, la traduction de cet ouvrage est un service rendu à la science philosophique (2). M. le Dr Cazelles a fait

(1) Le rôle fondamental de l'association des idées dans la nouvelle école psychologique anglaise a été mis en lumière dans un excellent travail de M. Mervoyer (*l'Association des Idées*, 1863). M. Mill déclare que c'est le meilleur écrit qui ait été fait en France sur les idées de son école.

(2) Nous devons ajouter ici que le *Système de Logique*, ouvrage plus important encore

cette traduction avec beaucoup de soin, et ce qui lui assure une grande autorité, c'est que toutes les feuilles ont passé sous les yeux de l'écrivain anglais. Le traducteur a d'ailleurs fait précéder l'ouvrage d'une introduction bien faite, qui témoigne d'une connaissance éclairée, quoiqu'un peu partiale, de l'état actuel des problèmes philosophiques. Saisissons cette occasion de signaler aux lecteurs français ce monument remarquable de la philosophie anglaise. Il n'entre pas dans notre pensée de nous établir juge et arbitre entre deux penseurs aussi considérables que Mill et Hamilton : un tel rôle dépasserait nos forces. D'un autre côté, les lecteurs de la *Revue* n'en sont pas à se faire expliquer les deux systèmes, que de remarquables interprètes leur ont fait connaître. Nous voudrions, après avoir sommairement indiqué quelques-uns des points les plus importans de la controverse, nous concentrer sur un problème qui mette clairement en lumière les différences des deux écoles, le problème de la perception externe, d'où dépend, comme chacun sait, la question si controversée de l'existence des choses extérieures.

I.

Tous ceux qui ont connaissance de la philosophie d'Hamilton se souviennent d'un mémorable article publié par celui-ci et intitulé : *Cousin-Schelling*. Dans ce travail, M. Hamilton, anticipant en quelque sorte sur les objections du positivisme moderne, essayait de couper court aux tentatives ultérieures des métaphysiciens en faisant voir que les deux notions fondamentales de toute métaphysique, l'infini et l'absolu, sont deux notions inconcevables et contradictoires. Il montrait en outre que la prétention de communiquer avec l'absolu, soit immédiatement comme le voudrait Schelling, soit en passant par la conscience, comme le voulait Cousin, était inadmissible et injustifiable. Enfin, renchérissant sur le scepticisme métaphysique de Kant, il reprochait à celui-ci de n'avoir pas définitivement « exorcisé le fantôme de l'absolu. » Il semble que de telles assertions soient de nature à plaire à l'esprit de M. Mill, que l'on est en général disposé à se représenter, ainsi que nos positivistes français, comme très hostile à toutes notions ontologiques et transcendantes. On lira donc avec un curieux étonnement le chapitre où M. Mill poursuit de sa pressante dialectique les propositions précédentes. Sans doute il ne pense pas, avec Schelling ou Cousin, que l'on puisse atteindre par aucune

que la *Critique d'Hamilton*, a été traduit en français dans ces dernières années par M. Louis Peisse, le traducteur des *Fragmens d'Hamilton*. On se souvient encore que la *préface* mise par ce pénétrant esprit à sa traduction en 1840 a été alors un des morceaux les plus remarqués en philosophie. Il est bien à regretter qu'il n'ait pas donné également une préface à la *Logique* de Mill.

faculté intuitive les réalités transcendantes. Sa philosophie rigoureusement empirique n'admet rien qu'on ne puisse ramener à l'expérience. Il n'en est que plus intéressant de le voir soutenir contre Hamilton que les idées d'infini ou d'absolu ne sont des notions ni contradictoires, ni inconcevables. Il montre que ce qui est contradictoire, c'est l'idée d'un infini abstrait qui serait infiniment toutes choses, à savoir grand et petit, long et court, respectable et méprisable à la fois, qui porterait à l'infini toutes les contradictions, ou d'un absolu qui serait en même temps absolument bon et absolument mauvais, absolument sage et absolument fou. Voilà, suivant M. Mill, ce qui serait contradictoire, et à ce propos il s'exprime avec assez peu de respect pour Hegel, qui a cru nécessaire d'accumuler toutes les contradictions dans son absolu; mais ce qui n'est pas contradictoire, c'est l'idée d'un être ou d'un attribut conçu soit comme infini, soit comme absolu. Un temps infini, un espace infini, une sagesse absolue, une bonté absolue, n'ont rien de contradictoire, et portent dans notre esprit des idées claires, quoique non adéquates. Nous renvoyons à cette belle discussion, où le secours nous vient d'où nous n'aurions pas osé l'espérer, et où l'auteur nous paraît avoir entièrement raison contre son savant adversaire. Nous ne pouvons également qu'approuver sans réserve la discussion sur la philosophie religieuse d'Hamilton. La prétention de faire accepter par la croyance ce qui a été déclaré inaccessible à la connaissance, de faire passer des mystères, même contradictoires, à la faveur d'un scepticisme préalable, cette prétention de l'école d'Hamilton, trop facilement accueillie par des théologiens aveuglés sur le danger de ces fausses démarches, n'a jamais trouvé un critique plus éclairé et plus solide que ne l'est ici M. Stuart Mill. Cette partie de son livre obtient de notre part une adhésion sans réserve.

Signalons encore une intéressante discussion sur la causalité dans laquelle la critique de l'auteur nous paraît excellente et très solide. Quelque opinion en effet que l'on professe sur le principe de causalité, il sera vrai qu'il ne faut pas le confondre, comme le fait Hamilton, avec le principe de substance, ni reduire, comme le dit très bien M. Mill, la cause efficiente à la cause matérielle. Enfin M. Mill est encore dans le vrai lorsqu'il relève les accusations exagérées et même un peu brutales qu'Hamilton avait dirigées contre l'étude des mathématiques. En un mot, dans toutes ces controverses, M. Mill déploie une extrême sagacité, et il faut reconnaître que, sans donner raison à ses opinions, on est souvent obligé de donner raison à ses critiques. Nous en trouverons encore un remarquable exemple dans la discussion sur la perception extérieure.

On ne saurait être aussi satisfait de quelques autres discussions de l'auteur, en particulier de sa controverse sur la liberté. Nous

n'avons jamais pu comprendre comment une école qui n'admet aucun principe absolu, universel, qui insiste souvent sur la nécessité d'admettre même ce que l'on ne comprend point, par exemple l'attraction à distance, peut être aussi opposée à la doctrine du libre arbitre. Nous comprenons Leibniz, conduit logiquement par son principe métaphysique de la raison suffisante au déterminisme le plus rigoureux : c'est que pour lui les principes métaphysiques sont absolus, nécessaires, sans exception; mais pour M. Stuart Mill il n'y a pas, il ne peut y avoir de tels principes : un principe n'est vrai qu'autant qu'il est fondé sur les faits et sur l'expérience. Il n'y a donc nulle nécessité *a priori* pour que la loi de causalité ou de raison suffisante s'applique à la volonté comme aux choses externes. M. Mill va jusqu'à dire que l'on peut concevoir un monde auquel la loi de causalité ne s'appliquerait pas. Dès lors pourquoi n'y aurait-il pas, même dans le monde où nous sommes, un ordre de phénomènes dans lesquels cette loi ne s'applique pas davantage? C'est, dit-il, l'expérience elle-même qui nous apprend que les actions humaines sont aussi bien soumises que les choses externes à la loi de causalité, soit; mais une autre expérience semble bien nous apprendre aussi qu'il n'en est pas de même dans tous les cas. On prévoit, dites-vous, les actions humaines; on ne les prévoit pas toujours. Enfin la liaison si étroite et si évidente de la liberté et de la responsabilité morale ne devrait-elle pas prévaloir, dans une école tout expérimentale, sur un principe d'habitude, qu'une habitude opposée peut rompre et remplacer? Mais laissons cette discussion, trop grave et trop difficile pour être abordée incidemment, et renfermons-nous dans l'examen du problème que nous avons annoncé, le problème de la réalité des choses externes.

Ce problème paraît au premier abord plus curieux qu'utile, plus propre à amuser les écoles de philosophie qu'à occuper les esprits sérieux. On ne le connaît guère en général que par quelques plaisanteries traditionnelles : Pyrrhon obligé de se faire suivre par ses disciples pour éviter de tomber dans un puits, Diogène marchant pour démontrer le mouvement. Molière, qui a plus d'une fois mis la philosophie en comédie, a popularisé ce paradoxe célèbre dans son *Mariage forcé*, et l'on sait par quels argumens Sganarelle réfute le Dr Marphurius. Ce n'est pas là cependant, il s'en faut, un problème frivole. Les plus grands philosophes s'en sont occupés. Descartes et Malebranche, malgré leur génie et leurs efforts, n'ont trouvé que d'assez faibles démonstrations de l'existence des corps. Berkeley et Hume, deux des esprits les plus pénétrans du XVIIIe siècle, l'ont niée expressément. On a pu croire que l'école écossaise avait tranché le débat par son appel au sens commun; mais on a appelé de son appel, et aujourd'hui M. Stuart Mill, avec la nouvelle école an-

glaise, n'hésite pas à reprendre la thèse de Berkeley et à refuser à la matière toute réalité objective.

L'autorité des noms que nous venons de citer doit faire pressentir que ce problème n'est pas un jeu. Quelques réflexions en feront voir toute la portée. C'est le rôle de la science humaine de démêler dans nos sensations des lois générales et universelles, indépendantes de ces sensations mêmes. Que fait par exemple la physique? L'un dit : Il fait chaud dans cette chambre; l'autre dit : Il fait froid. Le physicien arrive avec son thermomètre; il les met d'accord en déterminant d'après des lois fixes le degré précis de la température. La température objective est donc indépendante de la sensation individuelle, et la science ne fait que traverser l'une pour arriver à l'autre. Ainsi va le physicien de la sensation de lumière à la lumière objective, dont il détermine les lois géométriques, ainsi de la commotion ou de l'éclair électrique aux lois des courans ou des aimans. En un mot, la sensation n'est qu'un signe dont le savant se sert pour découvrir les lois qui régissent la nature. La science cherche donc partout à substituer l'objectif au subjectif. Qui nous assure cependant que ces lois elles-mêmes ne sont pas encore des sensations généralisées? Qui nous assure que tout ce monde du dehors est autre chose que le monde abstrait de nos représentations? Qui nous assure que ce n'est pas en nous-mêmes que nous voyons le ciel astronomique, les lois de l'optique et de l'acoustique, enfin toute la législation de la nature? Le même besoin qui nous a fait passer des sensations individuelles aux lois générales nous porte plus loin, et nous force à nous demander si cette objectivité des lois générales de la nature a pour fondement une réelle extériorité. Il semble que la vérité de la science soit suspendue à ce problème, car nous ne pouvons guère nous représenter le vrai que comme quelque chose qui continue de subsister avant et après la représentation que nous en avons.

Tel est le fond du débat qui s'agite ici entre Mill et Hamilton; mais, pour le bien comprendre, il faut se souvenir de la théorie de la perception extérieure donnée par l'école écossaise. Préoccupé des conséquences sceptiques que David Hume, après Berkeley, avait tirées des principes de Locke, et désireux de restaurer la certitude de la croyance aux réalités extérieures, de réconcilier sur ce point la philosophie avec le sens commun, le docteur Reid avait cru trouver dans ce qu'il appelait la théorie des idées représentatives l'origine du scepticisme qu'il combattait. C'était, pensait-il, pour avoir cru qu'entre notre esprit et les choses il y a un intermédiaire, à savoir l'*idée*, que l'on avait été entraîné à nier l'existence de l'objet. Il est très vrai en effet que, si l'objet de notre perception est non pas le corps lui-même, mais l'image de ce corps, nous n'avons aucun

moyen de nous assurer de la fidélité de cette image, ni même de la réalité de l'objet qu'elle représente. Celui qui n'aurait entre les mains qu'un tableau représentant la figure d'un homme ne saurait pas si cette figure ressemble à l'original, ni même s'il y a un original. Parvient-on à prouver au contraire qu'il n'y a point de telles images, que l'objet de notre perception est le corps lui-même et non la représentation du corps, on aura coupé court par là même à toute l'argumentation sceptique. Les Écossais se sont donc appliqués avec un grand soin à réfuter la théorie représentative, et à établir la perception directe et sans intermédiaire des objets matériels. Cette perception une fois établie, la réalité des corps ne faisait plus de doute, car elle était donnée immédiatement aussi bien que le moi lui-même et au même titre dans un acte premier et indivisible d'appréhension immédiate. On ne pouvait pas plus nier la réalité que la perception elle-même, et la philosophie se trouvait sur ce point entièrement d'accord avec le sens commun.

Nul philosophe écossais n'a soutenu plus énergiquement qu'Hamilton la doctrine de la perception directe. Il y est aussi fidèle, plus fidèle que Reid lui-même. Il distingue je ne sais combien de manières d'entendre la théorie représentative, et il les déclare toutes aussi fausses les unes que les autres; rien de plus intéressant que son article *Reid-Brown* pour apprendre de combien de manières on peut se tromper, selon lui, sur la question de la perception externe. Il admettait donc comme une vérité évidente que « le fait primitif de conscience donne une dualité primitive, une connaissance du moi en opposition et en rapport avec le non-moi... Le moi et le non-moi sont donnés dans une synthèse originelle;... nous avons la conscience du moi et du non-moi dans un acte indivisible. » C'est donc directement, immédiatement, primitivement, que le non-moi, c'est-à-dire le corps, nous est donné dans un acte de conscience. Il n'y a là nul raisonnement, nulle induction, nul acte de la raison discursive. Tout est intuitif : c'est un acte premier de perception. De là la croyance irrésistible de tous les hommes à la réalité des choses extérieures, croyance qui ne peut être ni démentie, ni démontrée.

M. Stuart Mill au contraire pense que la croyance au monde extérieur n'est pas un fait primitif, que c'est, comme il s'exprime, une *inférence*, c'est-à-dire une induction, une conclusion précédée d'expérience : c'est un fait qui s'explique, comme tous les autres, par l'association des sensations. Le non-moi n'est pas une donnée implicitement contenue avec le moi dans une synthèse originelle; c'est une véritable acquisition de l'éducation et de l'expérience. La croyance naturelle et universelle des hommes n'est qu'un acte d'habitude que l'analyse peut ramener à ses élémens. Suivant M. Mill, Hamilton n'est nullement autorisé à soutenir la doctrine de la per-

ception directe de la matière, lui qui enseigne comme principe fondamental de la philosophie que toute connaissance est essentiellement relative. Il y a une contradiction manifeste entre ces deux doctrines. Comment soutenir en effet que nous connaissons directement les choses extérieures, ou tout au moins telles ou telles qualités de ces choses, par exemple celles qu'on appelle qualités premières (étendue, figure, mouvement), sans reconnaître, ce que fait expressément Hamilton, que nous les connaissons telles qu'elles sont? Or, si nous les connaissons telles qu'elles sont, pourquoi dire que cette connaissance est relative et non absolue? Si au contraire la connaissance que nous en avons n'est que relative, c'est que nous ne connaissons de ces qualités que le rapport qu'elles ont avec nous; nous les connaissons donc non pas telles qu'elles sont en soi, mais telles qu'elles nous apparaissent : dès lors dans quel sens pourrait-on dire que nous en avons une perception directe et intuitive? Il est impossible de contester la force de ce dilemme, et Hamilton, ici comme dans toute ses doctrines, se débat entre les deux tendances dont s'est formée sa philosophie, d'une part la philosophie du sens commun, des croyances naturelles, qui lui vient de Reid, de l'autre la philosophie critique, qui lui vient de Kant. Il faut choisir entre ces deux propositions : « toute connaissance est relative, » et : « la perception des corps, du non-moi, de la matière, est une perception directe, immédiate, intuitive. »

Reid lui-même, auquel on ne peut pas sans doute imputer la même contradiction, ne paraît pas avoir jamais vu bien clair dans ses propres idées lorsqu'il parlait d'une perception directe de la matière. Au fond, il n'entendait guère par là autre chose qu'une croyance irrésistible, suggérée par la nature à l'occasion de certaines modifications affectives du moi. Or personne ne peut confondre une croyance, une *suggestion,* comme il s'exprime souvent, et une perception directe; il y a là une différence radicale, ou il n'y a plus de langue psychologique. Bien plus, dans un passage capital cité par M. Mill, Reid compare la perception des sens au témoignage des hommes et ne voit dans nos sensations que des *signes* qui nous suggèrent l'idée des choses extérieures, et que nous interprétons spontanément, immédiatement, comme nous interprétons les signes du langage. Il y a bien là sans doute, suivant lui, un principe naturel de notre constitution; mais l'interprétation d'un signe, si naturelle, si spontanée qu'on la suppose, ne peut à aucun titre être appelée une perception immédiate. Reid a-t-il ou n'a-t-il pas plus tard modifié, rétracté cette curieuse théorie? C'est un débat historique inutile à entamer ici; ce qui est certain, c'est que lorsqu'il combattait le plus énergiquement la doctrine des idées-images, il n'a jamais entendu par perception qu'une croyance et non une intuition.

La doctrine de la perception directe est vraie sans doute, mais seulement d'une vérité négative, en tant qu'elle nie tout intermédiaire entre l'objet et le sujet, entre la chose perçue et l'acte de la perception. Ainsi les *espèces* d'Épicure ou les *idées* de Malebranche doivent disparaître d'une saine psychologie. Elle est encore vraie en ce sens que nos perceptions ne sont pas des images, des représentations, des portraits de la chose perçue, qu'elles sont simplement des états de notre esprit, lesquels ne peuvent avoir aucune ressemblance avec les choses extérieures. On a donc eu raison de rejeter les idées représentatives dans tous les sens. Si l'on ne donne à la théorie de la perception directe que cette signification toute négative, on a cent fois raison, et M. Mill ne la repousserait certainement pas, ainsi entendue; mais, dans un sens positif, cette théorie est insoutenable. Que percevons-nous directement de la matière? Est-ce la substance? Mais tous les philosophes sont d'accord pour nier qu'on puisse percevoir directement une substance autre que la nôtre. Sont-ce les qualités? Mais lesquelles? On en distingue de deux sortes : les secondes et les premières. Or, pour les qualités secondes (odeur, chaleur, couleur, son), tous les philosophes, même les écossais, accordent qu'elles ne sont autre chose que nos propres sensations, qui nous suggèrent la croyance à des causes inconnues. Quant aux qualités premières, il n'y en a que deux : solidité et étendue. Or la solidité ne nous est connue que par la résistance, c'est-à-dire par une sensation analogue à celle que nous donnent les qualités secondes. Reste l'étendue; mais l'étendue nous est si peu connue immédiatement que nous ne la saisissons jamais que par l'intermédiaire de la couleur et de la résistance, et Reid lui-même, par une analyse très fine, nous montre qu'aucun sens ne peut nous la donner, et qu'elle n'est encore qu'une *suggestion* de notre esprit, provoquée par les sensations concomitantes.

Pour ces raisons, nous inclinons à croire avec M. Mill que la croyance à la matière est non une perception, mais une induction, et nous ajoutons avec lui que ce n'est pas une induction immédiate, un acte de foi spontané et instinctif, c'est-à-dire sans motifs comme sans doutes. C'est une induction semblable à toutes les autres, fondée sur l'observation et la comparaison des faits, confirmée par l'expérience, fortifiée par l'habitude. Jusque-là nous sommes d'accord avec le savant critique; nous cessons de nous entendre avec lui quand il s'agit d'expliquer en quoi consiste cette induction, car la manière dont il l'explique conduit à nier la réalité des choses externes, et, selon nous, cette réalité est au contraire la conclusion très légitime de notre induction.

La théorie de M. Stuart Mill est l'effort le plus ingénieux qui ait été fait pour expliquer la croyance à l'existence du monde maté-

riel sans admettre rien autre chose que les états de notre esprit. Comme Berkeley, comme Hume, M. Mill n'admet aucunement l'existence d'un objet extérieur, existant en soi et pour soi, indépendamment de la sensation que nous en avons : il n'admet donc pas la réalité de la matière. Les corps ne sont pour lui, comme pour tous les idéalistes, que l'ensemble de nos sensations : ce ne sont que des groupes de sensations. S'il en est ainsi, comment arrivons-nous cependant à distinguer les objets matériels de nos sensations propres, comment nous les représentons-nous comme persistant en dehors de nous, comme s'imposant à tous les hommes aussi bien qu'à nous-mêmes, se distinguant d'eux aussi bien que de nous. Un monument, par exemple, est perçu par les autres hommes aussi bien que par moi. C'est donc, à ce qu'il semble, un seul et même objet, indépendant de la sensibilité de chacun. Pour tous les hommes, une maison est une maison, un arbre est un arbre. De plus comment les objets sont-ils considérés par nous comme continuant d'exister lorsque nous ne sommes plus là pour les percevoir? Une ville ne disparaît pas du monde par cela seul que je la quitte. Dans l'hypothèse idéaliste, cesser d'être perçu, ce serait cesser d'être. Enfin comment de tels objets nous apparaissent-ils comme extérieurs, comme projetés au dehors par notre perception?

M. Stuart Mill croit que toutes ces difficultés s'expliquent par les lois de l'association des idées. C'est une des lois les plus remarquables et peut-être la loi unique de ce phénomène, que toutes les sensations qui ont paru ensemble ou successivement tendent à se reproduire ensemble à notre esprit; plus la répétition de ces connexions sera fréquente, plus la liaison deviendra forte et indissoluble, de telle sorte que, l'une de ces sensations étant donnée, nous attendons d'une manière irrésistible toutes les autres. Or un corps est un groupe de sensations toujours liées ensemble dans un ordre fixe. Dans un arbre, nous voyons toujours des racines, un tronc, des branches, des feuilles; toutes ces sensations étant une fois liées ensemble par l'habitude, nous ne pouvons nous représenter l'une de ces circonstances sans nous représenter en même temps toutes les autres. Nous croyons donc invinciblement que, si nous nous mettons en présence d'une de ces circonstances, toutes les autres se reproduiront également à notre esprit. Ainsi nous savons que, si nous allons dans telle ville, tous les monumens que nous y avons vus (sauf telle circonstance imprévue) se représenteront à nous. Or ces groupes fixes de sensations sont indépendans, dans leur ensemble, de toute sensation particulière. Que j'aie chaud ou froid, que je sois jeune ou vieux, triste ou gai, Notre-Dame m'apparaîtra toujours de la même manière. J'arrive donc à distinguer d'un côté mes états fugitifs de sensation qui passent sans se lier ensemble d'une manière

nécessaire, de l'autre ces groupes permanens que je peux toujours faire apparaître à ma conscience en me plaçant dans les circonstances qui les provoquent. Ainsi se produit en moi l'idée d'un objet distinct de moi-même, et, comme les autres hommes en font autant de leur côté, nous nous habituons tous en même temps à *extérioriser* ce qu'il y a de fixe et de commun dans toutes nos sensations, et à séparer de notre conscience comme des choses réelles de pures possibilités. M. Mill explique encore très ingénieusement comment, dans ces groupes de sensations, les unes étant plus fixes que les autres et demeurant quand les autres passent, les premières doivent naturellement paraître comme le *substratum* des secondes : de là le concept de substance ; comment en outre l'apparition de tel ou tel de ces groupes, par exemple du soleil, amenant toujours la production de tel ou tel phénomène, nous semble douée d'un pouvoir ou d'une force capable d'action : de là la notion de cause. Tout s'explique ainsi sans aucune intuition directe d'une matière qui n'existe pas ; sans dire tout à fait avec Berkeley que ce sont les philosophes qui ont inventé la matière, M. Mill pense que la croyance vulgaire ne contient rien de plus que ce que nous venons de dire. Il fait du reste remarquer avec raison que l'argument pratique par lequel on réfute de temps immémorial ce genre d'explication n'a aucune valeur. Diogène prouvant le mouvement en marchant, Sganarelle argumentant contre Marphurius avec un bâton, font l'un et l'autre un cercle vicieux.

Nous accordons volontiers que ce n'est point par cette sorte d'argument que la théorie peut être entamée ; mais elle est exposée à bien d'autres objections. On pourrait faire observer d'abord qu'il y a tel groupe de sensations liées ensemble d'une manière aussi rigoureuse que le sont nos sensations externes, et dont nous attendons avec autant de certitude le retour dans tel cas donné sans cependant pour cela les objectiver et en faire une chose extérieure à nous. Nos passions, par exemple, ont des lois de développement à peu près aussi étroites que celles qui s'imposent à nos perceptions : la chaîne des phénomènes, crainte, désir, espoir, se présente suivant des relations à peu près aussi infaillibles ; l'amant sait d'avance toutes les émotions qu'il éprouvera auprès de sa maîtresse, le joueur devant la table de jeu. Ni l'un ni l'autre ne fait cependant de sa passion un objet externe, et, si l'on objecte que les phénomènes de la passion varient sans cesse, on peut répondre qu'il en est de même de ceux de la perception ; on a dit avec raison que nous ne voyons jamais deux fois le même objet. On pourrait demander encore comment il se fait qu'il se forme ainsi des groupes de sensations se reproduisant toujours et pour tous les hommes d'une manière sensiblement identique ; n'y a-t-il pas quelque raison qui

détermine la formation de ces groupes, et cette raison, qui ramène toujours et pour tous des combinaisons semblables, ne serait-elle pas précisément ce que nous appelons la réalité extérieure?

Signalons encore une étrange conséquence de la théorie de M. Mill et de tout idéalisme : c'est que l'univers a commencé avec l'esprit humain, qu'avant le premier homme, ou, si l'on veut, le premier animal, rien, absolument rien, n'a existé. Il faut reconnaître que ce serait là une singulière découverte de la philosophie positive, si tant est que la doctrine de M. Stuart Mill puisse être appelée positiviste. Ce ne serait guère la peine d'avoir tant protesté contre les systèmes de métaphysique pour aboutir à l'un des systèmes les plus hasardeux et les plus extraordinaires.

Il est de toute évidence en effet que, si l'univers n'est que l'ensemble de nos représentations, il n'a pu exister d'aucune façon avant d'être représenté dans une conscience. Cependant la science nous apprend que l'homme, si haut que l'on fasse remonter son antiquité, n'est apparu qu'à un certain moment de l'histoire de notre globe. Supposons avant lui, si l'on veut, des animaux qui pouvaient avoir certaines sensations, et pour lesquels le monde existait tel que le leur représentaient leurs sensations. Toujours est-il qu'il fut un temps où aucun être sentant n'existait sur la terre, et où par conséquent rien n'existait. Or la science remonte plus haut que l'existence des êtres pensans et sentans; elle nous représente avant eux toute une évolution de phénomènes liés ensemble d'une manière nécessaire. Dans l'hypothèse de M. Mill, ce monde antérieur à toute sensation ne serait autre chose que l'éventualité des sensations que nous eussions éprouvées, si nous eussions assisté à ce spectacle purement possible. C'est pousser bien loin la confusion du possible et du réel, car si l'on peut, à la rigueur, accorder une apparence d'existence aux choses qui nous entourent, en ce sens que nous pouvons toujours nous mettre nous-mêmes dans les conditions où ces choses nous apparaîtraient, il est absolument contradictoire que nous, ou personne de nos semblables, puissions rebrousser le cours du temps. La supposition que nous aurions pu assister aux diverses révolutions du globe avant l'apparition du premier homme est une éventualité purement fictive et rigoureusement impossible. Autant supposer que nous assistons aux poèmes d'Homère et de Virgile, et qu'ainsi nous devrions prêter à ces légendes le même degré de réalité qu'au monde antédiluvien.

Ajoutons encore que, s'il est vrai que l'argument tiré de la croyance naturelle ne doit être invoqué qu'à la dernière extrémité, et même point du tout, s'il est possible, on accordera néanmoins que, toutes choses égales d'ailleurs, plus l'explication sera d'accord avec la croyance naturelle des hommes, plus on sera près d'avoir résolu le

problème. Or, à tort ou à raison, il est certain que, lorsque je pense à un objet absent, je me le représente non-seulement comme possible, mais comme réel; je crois que, lorsque je ferme la porte de ma chambre, mes meubles restent véritablement à leur place, non dans le sens raffiné que suppose ici M. Mill, mais dans un sens grossier et littéral. Cet élément de la croyance est indubitable, et nous n'avons le droit de passer outre que s'il nous est absolument impossible de faire autrement. Au lieu donc de nous borner à une réfutation dont nous avons esquissé les lignes principales, essayons si l'on ne pourrait pas, — sans faire aucun appel aux perceptions intuitives et aux suggestions immédiates des Écossais, mais en s'appuyant sur les principes seuls de M. Mill et en ne faisant usage que de sa méthode, — donner une explication plus conforme aux faits, et qui satisfasse à la fois la science et la conscience.

II.

Il y a ici un fait intermédiaire dont il nous semble qu'on n'a pas assez tiré parti en philosophie, et qui peut jeter quelques lumières sur cette difficile question. C'est le fait de la croyance à l'intelligence de nos semblables. Il est très remarquable que le scepticisme, aussi bien que le dogmatisme, ne se soit jamais expliqué sur cette question. Le pyrrhonisme antique, qui mettait tout en question, ne paraît pas avoir jamais expressément nié l'intelligence des autres hommes, et même l'un de ses argumens favoris, la contradiction des opinions humaines, impliquait évidemment l'existence d'autres esprits que le moi. Descartes également, lorsque par son doute universel il ôtait de son esprit toutes ses anciennes opinions, ne nous apprend pas si cette proscription s'étend jusqu'à a croyance à l'existence de nos semblables, et lorsqu'il rétablit la certitude sur la base du fameux : je pense, donc je suis, il ne nous dit pas si cet argument vaut également à ses yeux pour l'existence des autres hommes. Kant, dans sa *Critique de la raison pure*, soutient la subjectivité de la connaissance; mais il n'entend évidemm[illegible] là qu'une subjectivité commune à toute raison humaine en général. Il admet donc l'intelligence des autres hommes, et par là même une certaine objectivité, car l'intelligence des autres hommes est en dehors de ma conscience, et elle est par conséquent pour moi quelque chose d'objectif.

Ainsi aucun philosophe connu n'a jamais poussé l'idéalisme jusqu'au point de considérer la pensée des autres hommes comme les modes de son propre esprit. M. Stuart Mill en particulier, au lieu de prêter les mains à une extension aussi hyperbolique de ses principes, la repousse expressément, et montre qu'elle n'y est nullement

contenue. Il explique même comment nous arrivons à croire à l'intelligence de nos semblables. C'est, suivant lui, une inférence qui se conclut rigoureusement et certainement d'un enchaînement de signes ou phénomènes, lesquels, étant les mêmes que ceux par lesquels nous exprimons nos propres pensées, nous autorisent et même nous contraignent à les rapporter à des faits semblables à ceux qui les accompagnent toujours en nous, à savoir des pensées. — Mais, ajoute M. Mill, rien de semblable n'est possible pour l'existence de la matière, que nous ne pouvons ramener à des états de conscience semblables aux nôtres. A nos yeux au contraire, l'induction par laquelle nous arrivons à l'affirmation du monde extérieur est essentiellement du même ordre que l'induction précédente. Elle se fonde sur des circonstances tout à fait semblables, et se présente à nous avec la même autorité.

Empruntons encore ici à M. Stuart Mill les prémisses de notre raisonnement. — Nous avons, dit-il, conscience du mouvement de nos organes. Bien entendu, cette conscience n'implique primitivement ni l'idée de matière, ni l'idée d'organe, car ce serait supposer ce qui est en question; mais il y a en nous une sensation spéciale que plus tard nous rapportons au mouvement de nos organes quand nous en avons reconnu l'existence : cette sensation est la sensation musculaire. Or il y a deux sortes de mouvemens, le mouvement libre et le mouvement empêché. Supposons qu'un mouvement que nous avons jusqu'ici exécuté librement soit subitement empêché; supposons que cette double expérience du mouvement libre et du mouvement empêché soit répétée assez souvent pour que l'esprit arrive à en remarquer la différence. Déjà on pourrait trouver dans le mouvement arrêté une suffisante raison d'admettre une réalité externe, car si ce mouvement, libre tout à l'heure, est tout à coup empêché, il faut bien qu'il y ait quelque raison à cela. Or, comme nous n'avons nulle conscience d'être nous-mêmes la cause qui arrêterait le mouvement, cette cause nous apparaît par là même comme distincte de nous. Ainsi la distinction du moi et du non-moi serait déjà donnée, sinon dans une perception directe, au moins dans une induction primitive, très rapide et très simple, ressemblant par là même à une suggestion immédiate.

Nous croyons bien que c'est ainsi que se forme tout d'abord la croyance à la réalité extérieure; mais, pour justifier et confirmer cette croyance, nous devons avoir recours à une analyse plus approfondie. Lorsqu'un mouvement jusque-là libre est subitement arrêté, nous savons que la volonté est déterminée par cet obstacle à réagir contre lui : elle rassemble toutes ses forces pour le vaincre, elle se tend en quelque sorte contre lui; c'est ce qu'on appelle l'*effort*, et

c'est là, suivant tous les philosophes et tous les physiciens, qu'est le type primitif de ce que nous appelons la force. Je n'examine pas si le sentiment de l'effort volontaire doit être confondu ou non avec la sensation musculaire; M. Mill le croit, Ampère et Maine de Biran soutiennent le contraire. Il nous suffit qu'il y ait ici un phénomène précis et caractérisé correspondant au mouvement empêché. Ainsi, tandis que du dehors nous éprouvons une sensation que nous appelons sensation de résistance, nous éprouvons conjointement et inséparablement un sentiment intérieur qui est le sentiment de l'effort.

Supposons maintenant que l'obstacle qui arrête notre mouvement soit tel ou tel de nos semblables, ou, pour parler avec M. Mill, supposons que la sensation de résistance se trouve liée à cet ensemble de sensations que nous appelons le corps d'un de nos semblables, que nous ayons à lutter contre un d'eux : le sentiment de l'effort s'éveille en nous et se manifeste extérieurement par certains signes sensibles, tels que contraction de membres, coloration du visage, mouvemens rapides et brusques. C'est ainsi que se traduit de notre part cet effort interne par lequel nous essayons de vaincre l'obstacle opposé. Or nous voyons tous les mêmes phénomènes s'accomplir chez notre adversaire; nous voyons ses muscles se gonfler, ses membres se contracter ou s'étendre, son visage se colorer, ses yeux lancer des éclairs, et nous remarquons que d'ordinaire plus ces signes sont énergiques, plus la résistance est forte, plus nous avons de peine à vaincre l'obstacle au mouvement. De ces signes extérieurs si semblables aux nôtres propres, ne devons-nous pas conclure à l'identité d'un certain état psychologique? et de même que de la parole nous concluons à l'existence d'une pensée, d'une intelligence, d'un esprit, de même de ces signes extérieurs ne devons-nous pas conclure aussi légitimement à l'existence d'un effort, d'une activité, d'une force?

Signalons ici une circonstance importante. Pour conclure avec certitude à l'existence d'un certain effort chez nos semblables, il nous faut d'abord des signes visibles et saillans, lesquels signes sont principalement des mouvemens : mouvemens de physionomie, mouvemens des membres, tension ou contraction des muscles, tels sont, avons-nous dit, les signes extérieurs ordinairement certains de l'effort interne (1); mais l'expérience nous apprend bientôt que ces signes ne sont que les phénomènes précurseurs de la lutte. Lorsque les deux lutteurs, si vous les supposez de même force, sont arrivés à l'équilibre, tout devient immobile; les membres se joignent

(1) Ces signes peuvent être feints sans effort réel, comme il arrive parfois avec les enfans, ou comme font les comédiens; mais il en est de même des paroles, qui peuvent servir à ne pas exprimer la pensée. On n'en conclut rien contre l'intelligence des autres hommes.

et s'opposent sans qu'aucun mouvement apparent vienne trahir l'intensité de l'activité déployée. Cependant chacun d'eux a conscience de son état intérieur, et, se voyant empêché dans son mouvement, continue à supposer un état interne semblable chez son adversaire, quoique cet état ne se manifeste plus par aucun signe particulier et soit simplement lié à un arrêt de mouvement. Il en est de même, et à plus forte raison, si l'adversaire est trop fort pour nous; nous sentons que son corps ne s'oppose à notre mouvement que par sa masse immobile, sans avoir besoin en apparence d'aucun effort. Cependant, comme on ne passe que par degrés de l'état de résistance active à l'état de résistance inerte, on doit considérer ce dernier état non comme la suspension de tout effort, mais comme un minimum d'énergie active, laquelle, étant très supérieure à celle de l'adversaire, n'a plus besoin de se manifester par aucun mouvement. Cette inertie n'est qu'apparente, et n'est que le moindre degré possible de l'effort actif. Comme les autres hommes arrêtent nos mouvemens, nous arrêtons les leurs; comme ils nous résistent, nous leur résistons; tout ce qui se passe dans notre corps, nous le voyons se passer dans le leur, et réciproquement. Si une induction est légitime, c'est celle qui nous autorise à leur prêter le même phénomène interne qu'à nous-mêmes, à savoir l'effort musculaire. Puisque d'un commun accord c'est de là que se tire l'idée de la force, disons que les autres hommes sont des forces aussi bien que nous-mêmes. Ce que nous disons des hommes, nous avons également le droit de le dire des animaux. Voici donc au moins toute une partie du monde extérieur dont l'existence est mise hors de doute : c'est le règne animal tout entier, l'homme compris.

Voici maintenant le point essentiel de notre déduction : c'est que les objets extérieurs que nous appelons corps exercent sur nous exactement la même action que les êtres animés, considérés en tant que forces. Par exemple, nous savons très bien que, si nous soulevons un poids trop lourd pour nous, ce poids nous entraîne exactement comme ferait une main d'homme ou une patte d'animal. Si une masse très lourde tombe sur nous, elle nous frappe comme ferait un coup lancé par un ennemi, ou nous opprime comme ferait un lutteur qui nous aurait jetés à bas. Si nous essayons de franchir un obstacle, un mur par exemple ou une porte, nous nous sentons arrêtés comme nous le serions devant une ligne de soldats serrés l'un contre l'autre, et présentant eux-mêmes sans métaphore un véritable mur à l'ennemi. En un mot, nous remarquons que la matière est capable de tous les modes d'action que nous attribuons à la force dans les autres hommes, et dont nous trouvons en nous-mêmes le type dans l'effort musculaire : tension, traction, pression,

choc. Ne devons-nous pas conclure par ana
matière quelque chose de semblable à ce
avec certitude chez nos semblables? Un hom
l'obscurité; pendant la lutte, il se dérobe, et
nequin contre lequel, sans le savoir, nous
mannequin, qui nous oppose absolument la
l'homme réel, n'a-t-il pas évidemment la mê
Les mêmes effets ne prouvent-ils pas une
commencée contre un agent réel pourrait-el
une ombre? Voici un geôlier qui m'empêche
réel; il ferme la porte : dira-t-on qu'il n'y a
suis plus prisonnier que de mes propres sens

Que l'on ne m'objecte pas que je fais un
autres hommes n'opposent une résistance qu
comme corps, ils ne sont pas plus réels q
n'a été nullement question jusqu'ici des cor
il n'a été question que de l'effort interne
gique que nous avons supposé chez eux con
en raison de signes identiques et par l'indu
Voilà la réalité des autres hommes; mais la
s'ensuit à son tour, comme nous venons de
actions identiques exercées sur nous par l
autres.

On voudra bien remarquer que, dans la
nous n'avons fait aucunement intervenir l'idé
taphysique appelé matière, d'une entité cac
rences phénoménales, et qui en constituerai
contre cette entité métaphysique que Berkel
Mill se sont élevés. La question de la réal
très différente de celle de la réalité des cor
de savoir s'il peut y avoir des phénomènes
cette question ne fait rien ici. Il suffit que n
admettre en dehors de nous des phénomènes
nos propres sensations. Or c'est là ce que no
blir sans aucun principe *a priori*, sans auc
mun et aux croyances naturelles, mais par l'
En conséquence, les corps sont pour nous
plus ou moins semblables à celles que nous
dans l'effort musculaire; en un mot, ce sont

La vraie difficulté de cette démonstration,
sons supposer dans les corps un état psyc
nôtre. Partis de l'effort volontaire, comme
force, nous serions donc obligés de considérer

de raison et de volonté; nous devrions les imaginer comme animés par des esprits : ils auraient de petites âmes, et nous tomberions dans une sorte de mysticisme à la Paracelse. Une application bien entendue de la méthode expérimentale exclut ces conséquences exagérées. Lors même qu'on ramènerait les corps à des phénomènes plus ou moins semblables à des états de conscience, on ne serait pas obligé par là de leur prêter le moins du monde l'intelligence et la volonté. L'intelligence en effet se manifeste par des signes certains auxquels nous ne nous trompons pas, et en particulier par ce signe décisif d'entrer en communication avec notre propre intelligence soit par le langage, soit par des signes analogues. Pour ce qui est de l'effort volontaire, nous reconnaissons qu'il est tel parce qu'il se modifie, se varie, se prolonge, se suspend suivant le nôtre propre. Lorsque nous voyons dans la lutte l'œil d'un homme suivre le nôtre, ses mouvemens changer suivant le besoin, son corps se plier, se relever, se retirer, se diriger à droite ou à gauche pour parer nos attaques, pour les devancer, pour les surprendre, à tous ces signes nous reconnaissons la volonté. Rien de semblable dans les corps bruts : ils ne nous opposent qu'un arrêt de mouvement sans savoir varier leur opposition à notre action. Si un corps nous fait obstacle, nous passons à côté; il ne se dérange pas pour s'opposer de nouveau à nous. Si nous le renversons, il ne se relèvera pas pour prendre sa revanche. Nous avons besoin avec lui non de ruse, mais de force. Le corps n'a donc pas d'intelligence ni de volonté. Il nous ressemble en ce qu'il nous oppose une certaine action; il diffère de nous en ce que cette action n'est pas gouvernée par la réflexion et le calcul; de même il est évident que les corps ne manifestent aucun des phénomènes par lesquels se trahissent les principaux faits de la sensibilité affective, le plaisir et la douleur, la passion, l'amour ou la haine. — Soit, dira-t-on; mais au moins ce que vous appelez effort est-il autre chose qu'un état de conscience? Si de l'effort musculaire vous retranchez la sensation qui l'accompagne, que reste-t-il? Constituer les corps par le phénomène de l'effort, c'est toujours, quoi qu'on veuille, idéaliser, spiritualiser les corps, leur prêter un *moi*, une conscience, ce qui n'est guère moins contraire au sens commun que de les supprimer.

Il est certain que l'effort nous est donné dans un état de conscience que nous ne pouvons guère en séparer; cependant il n'est peut-être pas impossible de les démêler l'un de l'autre par l'abstraction. Nous voyons en effet que la grandeur de l'effort n'est pas proportionnée à la conscience que nous en avons, et au contraire il arrive souvent que ces deux faits sont en raison inverse l'un de l'autre. Reprenons notre exemple des lutteurs. Au commencement,

mon effort est d'abord faible; je l'économise pour ménager mes forces; je n'en ai pas moins une conscience très nette et très vive de cet effort. Je le calcule, je le mesure, j'en discerne avec précision tous les degrés; mais à mesure que le combat se prolonge, ce gouvernement de moi-même va en diminuant. Je n'en ai plus le sentiment net; la passion l'emporte, et alors toute l'intensité de l'effort se déploie, et au dernier terme de la lutte je donne un maximum d'effort avec une conscience de plus en plus obscurcie. Or rien n'empêche de concevoir que l'effort puisse continuer dans un complet évanouissement du sens intime, car, puisqu'il a grandi jusque-là pendant que la conscience allait diminuer, pourquoi, au terme de cette décroissance, l'action de la conscience ne serait-elle pas équivalente à zéro? Ce n'est pas à dire sans doute que tout effort est d'autant plus grand qu'il est plus inconscient; mais, l'effort ne se mesurant pas à la conscience, nous pouvons concevoir par abstraction l'un sans l'autre, quoiqu'une telle abstraction ne puisse se réaliser pour nous dans l'expérience. N'est-ce pas là une application légitime d'une méthode familière à M. Stuart Mill, et qu'il appelle la *méthode des résidus?* Il n'est donc pas impossible de concevoir par abstraction que, si dans un acte d'effort on supprime tout état de conscience, il peut rester encore quelque chose, qui sera précisément ce que nous appelons la force, et qui se manifeste à nous dans la matière par des actions certaines dont aucune n'implique nécessairement la conscience. C'est dans ce sens qu'un auteur allemand, Schopenhauer, a fait de la volonté la base de l'univers, et, comme il s'exprime, la *chose en soi*, soutenant à la fois avec les idéalistes que le monde n'est que ma représentation, et avec les réalistes qu'il existe véritablement.

Si d'ailleurs on persistait à soutenir, je ne sais pour quelle raison, que l'on ne peut admettre aucun mode d'existence qui ne serait pas un état de conscience, qui empêche d'admettre dans la matière avec Leibniz un minimum de conscience? Cette hypothèse n'a absolument rien de contradictoire ni d'impossible, et lorsqu'on y serait réduit, cette nécessité ne pourrait en rien infirmer la série rigoureuse de nos inductions, car ce que nie le sens commun, c'est l'existence d'une conscience expresse dans la matière; mais une conscience endormie et sourde, quasi-équivalente à l'inconscience absolue, n'est ni affirmée ni niée par le sens commun. On ne serait nullement autorisé, pour échapper à cette conséquence, à se jeter dans une hypothèse bien autrement excessive, à savoir que les corps n'existent qu'au moment où nous les percevons, et qu'ils ne sont que des groupes de possibilités. Je le repète, l'hypothèse de Leibniz sur les perceptions sourdes ne serait qu'un pis-aller, pour le cas seulement

où l'on croirait pouvoir affirmer qu'il n'y a pas d'autre mode d'existence que la pensée, ce qui nous paraît un postulat absolument arbitraire.

Dans cette explication de la réalité du monde extérieur, nous avons fait entièrement abstraction de la question de la réalité de l'étendue. Cette question est à elle seule un problème considérable que nous n'avons pas entendu aborder; mais, de quelque manière qu'on la résolve, la déduction précédente demeure toujours inattaquable. Si l'on admet avec les Écossais et M. Hamilton que l'étendue est l'objet d'une perception directe, c'est qu'elle est objective, et cette opinion vient confirmer *a fortiori* la thèse de l'existence de la matière. Si l'on admet avec Kant que l'étendue est une forme subjective de l'esprit, la matière considérée comme force capable d'action et de réaction n'en sera pas moins quelque chose de réel et d'indépendant du sujet pensant, lors même qu'elle ne nous apparaîtrait que suivant les lois et les conditions de la sensibilité. Enfin, si l'on admet la théorie originale et tout à fait neuve par laquelle MM. Al. Bain et Mill expliquent l'origine de la notion d'étendue, cette théorie, qui réduit l'étendue à n'être qu'une résultante de la sensation musculaire combinée avec le sentiment de la durée, n'a rien d'incompatible avec l'hypothèse qui suppose à la sensation de résistance un fondement objectif.

On insiste sur le caractère relatif de la perception externe; mais la perception, pour être relative, n'en a pas moins un objet. Relatif et subjectif ne sont pas deux mots équivalens. Un objet étant donné, je conviens qu'il ne peut être perçu que suivant le mode de ma sensibilité; il ne s'ensuit nullement qu'il ne soit rien en dehors des modes de la sensibilité. Qui dit rapport suppose deux termes; si je suis le seul terme de la connaissance, pourquoi dire que ma connaissance est relative? Au contraire, dans ce cas elle est absolue, car il est absolument vrai que j'ai chaud quand j'ai chaud, et que j'ai froid quand j'ai froid. Ma perception ne sera relative que si j'admets qu'un même objet différent de moi est chaud pour ma main gauche et froid pour ma main droite. C'est une erreur de croire que le sujet ne met rien de lui-même dans la connaissance; c'est une autre erreur de croire qu'il y met tout. « La sensation, a dit Aristote, est l'acte commun du sensible et du sentant. » La sensation est donc une résultante, le point de coïncidence des deux termes, moi et non-moi; on n'est autorisé par rien à supprimer l'un des deux facteurs.

III.

Examinons en terminant quelques-unes des difficultés traditionnelles que le scepticisme de tous les temps a élevées contre la

perception extérieure et contre l'existence d
On a invoqué par exemple les erreurs des sens
meil et de la folie. Réduisons ces difficultés à
difficulté de trouver un critérium qui puisse s
tement la veille du sommeil et le rêve de la p
tous les philosophes, et a souvent servi de p
du scepticisme. Dans le sommeil en effet, n
chons les objets extérieurs aussi bien que dans
mettons l'existence avec la même confiance, la
la différence est que dans le sommeil nos se
rentes, indistinctes, et ne forment jamais une
tinue, tandis que dans la veille nos idées se li
façon ininterrompue et forment un tout rég
comme le disait Pascal, rêvait la même chose
prenait chaque nuit le rêve commencé la veill
faire reconnaître qu'il dort et distinguer sa v
apparente (1). De ces considérations, on con
tout ce que l'on peut dire de plus certain en f
tions, c'est qu'elles sont des « songes bien lié

Nous croyons, pour notre part, que l'on pe
de plus. Toutes les observations qui ont été fa
dent à prouver que les élémens de nos rêv
pruntés à nos perceptions antérieures. M. A
curieux livre sur le sommeil, en donne d'assez
et chacun, dans le cercle de son expérience j
fois s'en convaincre. Ce qui le prouve certa
nature des rêves est accommodée à l'âge, à l
d'existence de chacun. L'enfant rêvera de ses
de ses amours, et ce n'est qu'à l'âge mûr que
de la fortune et de l'ambition. Si j'ose invoqu
personnelle, j'ai pu constater que dans ces de
arrivé assez souvent de rêver philosophie. J'
des discussions avec syllogismes, objections, i
et quelquefois au réveil, me rappelant mes a
pas trouvés beaucoup plus mauvais que ceu
mais de tels rêves ne m'ont visité quand j'ét
le désagréable regain d'une carrière consac
même travail, et où la pensée elle-même,
tourne à la machine. Il n'y a donc pas le moi
les perceptions et les pensées de la veille qu

(1) M. Brière de Boismont, dans son livre sur *les Hall*
curieux qui semble la réalisation de l'hypothèse de Pascal
tion en est devenu fou.

gination les matériaux dont elle forme les vagues chimères de la nuit, et l'on peut affirmer que nos rêves ne sont que des souvenirs.

Que peut donc signifier cette pensée, que la veille elle-même n'est qu'un rêve bien lié? Si nos rêves ne sont déjà que des souvenirs de la veille, faudra-t-il dire que nos perceptions à leur tour sont les souvenirs d'une autre veille? Reviendrons-nous à la vieille hypothèse platonicienne de la réminiscence pour échapper à l'hypothèse trop vulgaire d'une réalité matérielle? Mais où placer cette vie antérieure et quelle preuve en donner? D'ailleurs la question reviendrait encore. D'où seraient venues dans cette vie antérieure les perceptions dont nos perceptions actuelles ne seraient que le reflet affaibli? Il faudrait bien toujours arriver, comme le dit Leibniz, à une perception primitive : pourquoi ne pas le faire dès à présent? Si la veille de notre veille n'est pas une vie antérieure, où pourrait-on la supposer? Il n'y a pas de place, dans notre vie actuelle, entre le sommeil et la veille : il faut que ce soit l'un ou l'autre qui soit la vraie veille; or ce n'est pas le sommeil, puisque nous avons vu au contraire que nos songes ne sont que les souvenirs de nos perceptions. Ainsi, par rapport au moins au sommeil, notre vie actuelle est une veille véritable, et nous n'en pouvons supposer nulle part ailleurs une autre dont elle ne serait que l'ombre. D'ailleurs l'expérience ne nous montre-t-elle pas que chacune de nos perceptions nous est nouvelle chaque fois qu'elle nous apparaît pour la première fois. C'était en parlant non de la sensation, mais des idées pures, que Socrate et Platon disaient que notre science n'est que réminiscence. Nos perceptions sont donc des acquisitions premières, des faits primordiaux qui ne supposent rien avant eux que la cause qui les détermine. Si ce sont des rêves, ce sont des rêves spontanés, des rêves qui n'ont pas été précédés de veille; en d'autres termes, ce ne sont pas des rêves.

La perception est l'état primitif, le rêve est l'état dérivé. Il est contre toute méthode d'expliquer le primitif par le dérivé. Au contraire c'est ici le primitif qui explique le dérivé. Ce n'est pas l'écho qui explique le son; c'est le son qui explique l'écho. La sensation implique, comme on sait, trois choses, une action de l'objet extérieur sur les organes des sens, une modification de ces organes transmise par les nerfs jusqu'au cerveau, un ébranlement ou modification du cerveau lui-même. C'est à ce troisième phénomène qu'est attachée la perception. Le mouvement part de la périphérie pour pénétrer jusqu'au centre, et l'on ne comprendrait pas qu'il partît primitivement du centre pour aller à la périphérie, c'est-à-dire que l'imagination enfantât spontanément des images dont elle n'aurait trouvé nulle part le type, et qu'elle objectiverait sans raison. Si au

contraire on suppose ces images déposées dans l'esprit par une cause externe et liées à telle modification cérébrale, on comprend que, cette modification venant à se reproduire par une cause quelconque, le phénomène perceptif se reproduise également, et que cette perception interne, ne pouvant être confrontée avec l'extérieur par suite de l'occlusion des sens et de l'engourdissement de l'attention endormie, porte avec elle sa propre affirmation et par conséquent l'illusion de l'extériorité. Ainsi l'on s'explique la possibilité du rêve en prenant pour point de départ la réalité de la perception; mais l'on ne s'expliquerait pas l'illusion primitive de la perception, et cette illusion même, en la supposant telle, n'aurait aucune analogie avec celle du rêve.

La même observation se présente pour le genre d'aliénation mentale qu'on appelle hallucination. L'hallucination, comme chacun sait, est le rêve de l'homme éveillé. C'est non plus dans le sommeil, mais dans la veille même que nous voyons, que nous croyons voir des objets qui n'existent pas, entendre des voix qui partent de notre propre cerveau : c'est une irritation cérébrale qui d'abord est reconnue par le malade lui-même comme une illusion dont il n'est pas dupe, et qui bientôt, s'emparant de son imagination, annulant sa volonté et sa puissance d'attention, ne lui permet plus de se détacher de cet objet chimérique, et lui attribue une réalité externe. On demande comment distinguer la vraie perception de la fausse, et pourquoi celle-là aussi bien que celle-ci ne serait pas une hallucination. Selon nous, il en est de l'hallucination comme du rêve. Elle n'est jamais un phénomène spontané, elle n'est qu'une répercussion d'une ou de plusieurs perceptions primitives élaborées par l'organe central, suivant des lois que nous ignorons. Jamais un aveugle-né n'a eu d'hallucination de la vue; jamais un sourd-muet de naissance n'a eu d'hallucination de l'ouïe. Si l'hallucination était un phénomène primordial non dépendant d'une perception antérieure, il pourrait arriver qu'un aveugle-né vît des couleurs, et qu'à l'état lucide il s'en souvînt et pût ainsi parler pertinemment de ce qu'il n'aurait jamais perçu. De même un sourd-muet pourrait, en rêve ou dans un accès d'hallucination, entendre des sons et apprendre à les reproduire; mais jamais rien de semblable ne s'est présenté (1).

Il n'est pas toujours facile de retrouver la trace des conceptions délirantes dans un état lucide antérieur, et on est quelquefois tenté

(1) On conçoit que, même chez l'aveugle-né ou le sourd-muet de naissance, il puisse se présenter des phénomènes de lumière ou de sons purement subjectifs, par exemple des phosphèmes lumineux ou des bourdonnemens nerveux; mais ces phénomènes n'ont aucun rapport avec les phénomènes de la perception extérieure : eux-mêmes d'ailleurs témoignent d'une certaine extériorité, à savoir l'extériorité de l'organe.

de croire à une sorte d'illumination spontanée, comme dans ces cas d'extase assez fréquens où l'on a vu des ignorans parler des langues qu'ils n'avaient jamais apprises. Pourtant, dans un cas curieux cité par Hamilton d'après Coleridge, on a pu suivre fidèlement la trace d'un miracle de ce genre, et l'on est arrivé à se convaincre que l'inspiration prétendue, souvent attribuée au démon, n'était qu'un souvenir inconscient. Une servante d'Allemagne devenue folle mêlait dans son délire des lambeaux de latin, de grec et même d'hébreu; cependant c'était une fille absolument ignorante qui ne savait pas même lire dans sa langue maternelle. Ces lambeaux, cousus bout à bout, ne formaient ensemble aucun sens; mais chacun séparément en avait un, et paraissait extrait de quelque phrase régulièrement construite. Or on s'assura qu'elle avait servi chez un vieux pasteur qui avait l'habitude de lire tout haut ses vieux auteurs en se promenant de long en large dans un corridor voisin de la cuisine de cette fille, et, en consultant les livres de sa bibliothèque, on put facilement retrouver soulignés la plupart des fragmens que la folle répétait sans cesse au hasard, et qu'elle avait appris sans s'en douter. Ce curieux phénomène, appelé par les médecins *hypermnésie* (1), dont il y a d'assez nombreux exemples, mais rarement aussi nets et aussi bien constatés que le précédent, prouve bien que le délire, dont l'hallucination n'est qu'un cas particulier, n'est jamais qu'un désordre de mémoire, et non un égarement spontané. Ce qui le prouve enrore, c'est que les hommes naissent idiots, mais qu'ils ne naissent pas fous. L'hallucination n'étant qu'une perversion de la perception, celle-ci ne peut être appelée hallucination, car de quelle autre perception pourrait-elle être considérée comme la perversion et le dérèglement? On voit que le critérium si souvent demandé entre le rêve et la perception (que le rêve ait lieu dans le sommeil ou dans la veille), c'est que le rêve est un souvenir dont la perception seule fournit les élémens. Ce serait donc très improprement que l'on appellerait la perception un rêve, puisqu'il est impossible d'imaginer un état dont elle serait elle-même la répercussion et le souvenir.

Terminons par quelques considérations sur les erreurs des sens, question trop vaste pour être embrassée ici dans son entier, mais que nous toucherons par le point qui nous intéresse en ce moment. « Les sens, a dit Descartes, nous trompent quelquefois; ils peuvent donc nous tromper toujours. » Voilà une condamnation bien sommaire, et il n'y aurait guère de témoin parmi les hommes dont on ne pourrait, à ce titre, récuser l'autorité. D'ailleurs il n'est plus

(1) Surexcitation de la mémoire.

guère permis aujourd'hui de parler des erreu
phie. On a surabondamment démontré que n
pent jamais, que c'est nous qui nous trompo
les données qu'ils fournissent. On remarquer
des prétendues erreurs des sens est toujours u
tive dont nous ne tenons pas compte dans
qu'un objet nous apparaisse autre qu'il a p
toujours qu'il y ait quelque changement, soit
soit dans le milieu, soit dans l'organe. Autr
perçu dans les mêmes conditions d'organe e
nera toujours les mêmes sensations. Les erre
séquent, bien loin de déposer contre l'obje
ternes, ne peuvent au contraire s'expliquer
dites-vous, paraît sur l'horizon, et cependan
mais il est au-dessous. Voici un lac dans un
jamais eu d'eau; soit, cette eau n'est pas là,
Cette lumière paraît brisée, cependant l'obj
en serait-il autrement, si les lois de la lum
brise en passant d'un milieu dans un autre?
tance, paraissent plus petits qu'ils ne sont
vitable, la grandeur visible de l'objet se mes
de l'angle que font les rayons lumineux qu
doute, le véritable univers, celui que la sci
nous démontre, n'est pas celui que nos sen
Le ciel tel que nous le voyons n'est pas le
tronomique. Dans l'un, les astres sont des
l'autre des points lumineux; dans l'un, tout
autour de nous; dans l'autre, c'est notre gl
de l'un d'eux. Il y a des mouvemens appar
réels, et ces mouvemens apparens sont da
et déterminés avec les mouvemens réels; on
aux seconds, et les seconds expliquent les pr
nomique lui-même, dira-t-on, n'est-il pas
nous prouve qu'il n'est pas à un autre ciel
lui est à lui-même, non pas une image, ma
quelque sorte une irradiation. Allons, si v
ciel; en définive, il faudra toujours arriver
par lequel celui qui brille à nos yeux puisse
lité, point d'apparence, et cette apparence el
en tant qu'elle se rattache à celle-ci par d
science découvre et qu'elle peut calculer.

Par analogie, nous dirons : Le monde phén
est dans ma conscience n'est pas sans doute

monde en soi; mais il lui correspond avec une précision rigoureuse, sans lui ressembler. Rien ne se produit en moi qui n'ait, je ne dirai pas son modèle, mais son corrélatif dans le monde réel, et lors même qu'on accorderait que ce monde réel dans son essence m'est et me sera éternellement inaccessible, encore pourrais-je dire que je le connais en un sens, puisque je puis affirmer qu'il n'est aucune de mes sensations qui n'ait son fondement en lui, et que tous les rapports qui existent entre les phénomènes de ma conscience correspondent à des rapports déterminés dans le monde des choses en soi. On peut même donner quelque idée de ce genre de symbolisme ou de traduction qui nous permet de passer de la connaissance subjective à la connaissance objective, et du moi au non-moi. Nul doute aujourd'hui que la différence des couleurs ne soit toute subjective, et cette différence est une différence de qualité. Cependant les couleurs ont une cause objective dans la réfrangibilité des rayons lumineux, et chaque couleur a sa raison dans les degrés différens de cette réfrangibilité. Or cette différence est une différence de quantité. Voilà donc un cas où une différence subjective de qualité correspond à une différence objective de quantité. Rien ne se ressemble moins que la qualité et la quantité, et elles n'ont pas de mesure commune. Cependant l'une est le symbole de l'autre, et elles se correspondent si exactement que nous pouvons *a priori* et par le seul calcul prédire les apparences lumineuses et colorées que présentera tel objet dans telles conditions données. — Ainsi un état tout subjectif de conscience pourra être déterminé en partant des lois objectives de la lumière, tant les anciens pyrrhoniens se trompaient en considérant comme purement capricieux et arbitraires les phénomènes de notre esprit, en n'y voyant qu'une vaine fantasmagorie. Encore la fantasmagorie elle-même, regardée comme le type du prodige et de l'illusion, n'est qu'une illusion relative où tout est rigoureusement déterminé d'après les lois les plus sévères et les plus précises.

Si l'on a bien compris le sens de ce travail, on verra que notre effort a été de montrer que la philosophie n'est pas réduite, pour affirmer la réalité des corps, à un vague appel au sens commun, à la croyance universelle des hommes, à une évidence instinctive, laquelle ne démontre rien en réalité. Cette croyance est une véritable induction, une induction aussi solide et aussi certaine qu'aucune autre. Les lois de l'association des idées, sur lesquelles seules M. Stuart Mill permet que l'on se fonde, ne nous permettent pas de conclure sur ce point autrement que le sens commun. Or, sans prendre le sens commun pour une autorité suprême en philosophie, on accordera au moins que l'on n'est pas tenu de se mettre en con-

tradiction avec lui. Ce serait retourner d'une manière étrange le critérium des Écossais que de ne reconnaître la vérité d'une doctrine qu'à cette condition, qu'elle contredise la croyance générale des hommes. Il ne manque pas d'esprits raffinés qui seraient assez disposés aujourd'hui à adopter cette manière commode de philosopher. Nous ne faisons pas un tel reproche à M. Mill, car personne n'a plus à cœur que lui, tout en soutenant des opinions subtiles, de se mettre d'accord avec le bon sens; mais cette sagesse dans l'indépendance n'est pas à la portée de tout le monde, et il est plus facile de le prendre de haut avec le sens commun que de raisonner avec précision et justesse. Nous sommes des premiers à reconnaître qu'un continuel appel à la croyance finit par amortir et énerver la science: tel a été le tort des Écossais aussi bien que des philosophes français qui ont suivi leurs traces; mais on peut adopter une méthode plus rigoureuse sans renoncer à leurs conclusions.

Quelques personnes demanderont s'il est bien nécessaire aujourd'hui d'argumenter pour prouver l'existence des corps, et si c'est bien de ce côté-là que le scepticisme est à craindre. Nous pourrions répondre avec Royer-Collard qu'on ne fait point au scepticisme sa part, et que lorsqu'il a commencé d'occuper une partie de l'âme humaine, il l'a bien vite envahie tout entière. Si la liberté de la science et de la pensée est un bien, si l'on se doit à soi-même, comme philosophe, de n'obéir qu'à l'évidence, il faut cependant ne pas se faire trop d'illusion sur les dangers d'un esprit critique qui chaque jour déborde de plus en plus, et qui, commençant par les problèmes spéculatifs, finit par gagner peu à peu les principes de la pratique et les sources de la vie morale. Toutefois il n'est pas nécessaire de soulever de telles inquiétudes et de telles craintes au sujet d'un problème tout abstrait. Nous l'avons choisi à cause de cette abstraction même, comme l'un de ceux qu'il est le plus permis et le plus facile de discuter avec désintéressement. Au milieu même des problèmes redoutables qui de toutes parts se réveillent et s'accumulent, problèmes religieux, moraux, sociaux, politiques, il nous a semblé agréable d'attirer et de reposer un instant les esprits sur l'une de ces questions libres et paisibles où l'on peut disputer sans se haïr, et différer d'opinion sans appeler les uns sur les autres le mépris et l'anathème.

PAUL JANET.

VIE ET LETTRES

DE

LADY MARY WORTLEY MONTAGU

Lady Mary Wortley Montagu est une grande dame anglaise du XVIIIe siècle, aussi célèbre en Angleterre par sa correspondance que Mme de Sévigné l'est en France par la sienne. Son style est un modèle d'anglais classique; elle a vécu familièrement avec les hommes d'état et les écrivains les plus distingués de son temps, échangé des lettres avec Pope, lord Hervey, le poète Young. Elle a voyagé, pensé; elle a eu des opinions politiques et philosophiques. Enfin, circonstance remarquable chez une femme, elle a montré de l'impartialité dans ses jugemens et de la modération dans ses vues. D'autre part, elle a introduit la vaccine en Angleterre, et mérite jusqu'à un certain degré la reconnaissance nationale. Voilà bien des titres à l'attention; elle en a encore d'autres pour les Français : c'est une Anglaise, un type de femme singulier et nouveau pour nous. La sagesse et l'esprit de Mme de Sévigné sont d'une mère; la sagesse et l'esprit de lady Mary Wortley sont d'une grande dame du XVIIIe siècle. Sa morale est moins saine que celle de Mme de Sévigné, et sa philosophie, souvent empreinte de scepticisme, se borne à estimer les biens positifs et à fuir les maux imaginaires. « Tout le secret du bonheur, disait-elle, consiste à porter de préférence nos regards sur ce que notre situation peut offrir d'avantageux. » Elle se proposa de vérifier la justesse de cet axiome; mais l'épreuve ne répondit point à son attente, et lui montra l'insuffisance d'une sagesse qui repose principalement sur l'égoïsme, et confond le repos avec l'indifférence.

I.

Lady Mary Pierrepont, fille cadette d'Evelyn, lord Dorchester, eut en naissant tous les dons de la fortune, l'esprit, la beauté, tous les moyens de jouer un rôle de reine. Elle naquit à Londres, en 1689, d'une famille qui tenait depuis longtemps un rang élevé dans le Nottinghamshire. La révolution qui assurait le trône à la dynastie de Hanovre fit la fortune de son père. Ce seigneur, homme de plaisir et de mœurs dissipées, était l'un des chefs du parti whig, et occupa plusieurs charges considérables pendant les règnes d'Anne et de George Ier. Le roi, qui voulait s'attacher un adversaire déclaré de l'ancienne monarchie, le nomma d'abord marquis, puis duc de Kingston. Sa maison était le rendez-vous des beaux esprits du temps, et les littérateurs Addison et Steele comptaient parmi ses amis intimes. Avec des idées libérales et des dehors aimables, il se montrait fort despote dans son intérieur, et représentait à merveille le type du père de famille féodal, haut-justicier et grand-baron, qui regarde ses enfans comme ses sujets. Lady Mary, selon l'ancienne coutume, ne paraissait jamais devant le duc sans s'agenouiller devant lui et lui demander de la bénir; mais le cœur n'entrait pour rien dans cet hommage. Lorsque plus tard elle apprit la mort du duc, elle ne craignit pas de dire qu'elle ne feindrait jamais des regrets hypocrites. « Je ne vois pas, ajoute-t-elle, pourquoi la mesure de la tendresse filiale excéderait celle de la tendresse paternelle. » Ce trait peint l'espèce de franchise plus que rude qui la caractérise, et lui attira par la suite tant d'ennemis. Elle avait perdu sa mère presque en naissant, et fut confiée par son père à son aïeule. Celle-ci, dame et suzeraine sur son domaine de West-Dean, lui communiqua de bonne heure l'habitude de la domination et le goût du sarcasme. Heureusement elle lui donna aussi l'exemple des grandes manières et le goût des belles choses. Lady Mary apprit à lire sur les pages coloriées d'un vieux fabliau. L'antique salle consacrée aux archives ouvrait sur une pelouse parsemée d'arbres. La leçon finie, sa grand'mère, majestueuse comme la reine Élisabeth, lui permettait d'aller jouer avec le chien, ou de faire la chasse aux papillons; puis venaient des courses équestres où la petite fille, svelte dans sa jupe longue, chevauchait à travers les vieilles futaies, et, rasant le sol moussu, faisait voltiger l'or de ses boucles tantôt à l'ombre chaude, tantôt dans l'éclatante lumière. A mener cette vie, elle devint pétulante comme un jeune faon, fraîche comme les premières roses. Cela dura quelques années : un matin, le soleil, pénétrant à travers les vitraux blasonnés de la chapelle, éclaira des

draperies funèbres, et la petite fille entendit le bruit des cloches qui sonnaient l'enterrement de son aïeule.

Le duc, venu pour la cérémonie, emmena sa fille à Londres. Elle avait huit ans, et s'entendait mieux à sauter un fossé qu'à réciter ses prières. Lord Kingston ne l'en aima que mieux. Il prévit qu'elle lui ferait honneur et se montra fier d'elle. Le trait suivant prouve combien il se plaisait à encourager sa vanité naissante. Le duc, qui appartenait au parti whig, faisait partie du *Kit-cat-club*, association fashionable et presque uniquement composée d'hommes marquans. Des ministres comme sir Robert Walpole, des écrivains comme Addison, y causaient tour à tour de politique ou de littérature, vantaient le talent de telle actrice ou discutaient le mérite de tel orateur. D'ordinaire les séances s'ouvraient par un toast en l'honneur d'une beauté à la mode. La liste s'était épuisée, et l'on cherchait vainement un nom nouveau, quand le duc, ce jour-là président, proposa la santé de sa fille. La proposition fit sourire; mais le duc envoya chercher l'enfant. Des cris d'admiration l'accueillirent. La petite personne, se voyant regardée, alla de l'un à l'autre, souriant à celui-ci, jouant avec le nœud de manchette de celui-là. On s'amusa de son gentil babil, et tous s'accordèrent pour lui décerner la palme. Son portrait placé dans l'une des salles du *club*, son nom gravé sur l'une des coupes, perpétuèrent le souvenir de ce premier triomphe. Elle en racontait les détails jusque dans son extrême vieillesse, ajoutant qu'il avait été le plus doux comme le plus complet de sa vie. Déjà perçait en elle le besoin passionné d'admiration et d'hommages qui trop souvent devait lui faire confondre le plaisir avec le bonheur. A douze ans, la *divinité* future se croyait d'autant mieux reine que personne ne venait contrarier ses caprices. Son frère, ses deux jeunes sœurs, s'inclinaient devant ses volontés hautaines d'enfant gâtée. Le père, distrait par ses habitudes mondaines, se montrait satisfait s'il la voyait belle, et sa vieille gouvernante, puritaine et dévote, fermait les yeux, pourvu qu'elle fût libre de lire sa Bible. Lady Mary, quoique turbulente, n'abusa point de cette liberté, et borna ses espiégleries à deux ou trois escapades. Elle avait des rendez-vous nocturnes avec de petites voisines, et causait avec elles au bout du jardin, à cheval sur un mur. Elle disait plus tard que c'était afin d'imiter Pyrame et Thisbé, dont elle venait de lire la légende. Je croirais plutôt que c'est par esprit d'insubordination et pour sortir du commun.

Un reste de barbarie plaçait encore l'instruction dans la connaissance du latin et le savoir dans la pédanterie grave. Lady Mary, si bien faite pour n'étudier que l'art de plaire, voulut devenir savante. Dès l'âge de douze ans, elle prenait plaisir à s'entourer de dictionnaires et de grammaires, et en guise de récréation s'amusait à tra-

duire en anglais les *Élégies* d'Ovide. On aime à croire qu'elle ne les comprit pas. Ces erreurs font sourire; toutefois on ne saurait blâmer les maladresses sans tenir compte du zèle. La négligence de son père, qui s'était lassé de jouer à la poupée avec elle, la privait de professeurs réguliers, et elle se voyait réduite à demander des conseils à droite et à gauche. Les amis de la maison, entre autres Steele et l'évêque Burnet, se plaisaient à diriger la jeune fille. L'évêque la louait souvent; elle lui dédia une traduction du manuel d'Épictète. La traduction est médiocre; en revanche, la dédicace est pompeuse, gonflée de citations latines, hérissée de passages d'Érasme. Le tout se compose d'un assortiment convenable de phrases sur le rôle de la femme dans la société moderne. Ces théories de l'émancipation de la femme n'ont jamais été qu'un thème oratoire; elles conviennent aux débutans : avant d'écrire, on fait de la rhétorique; avant de penser par soi-même, on répète les idées d'autrui. Celles-ci pouvaient, par l'effet du contraste, plaire à une jeune fille froissée de la grossièreté des mœurs environnantes et humiliée du rôle que les femmes jouaient de son temps. Froid dévergondage, cynisme brutal, voilà quels traits dominent dans la société anglaise du XVIIIe siècle. Grands seigneurs et grandes dames, c'est à qui s'entendra le mieux à voler, à piller, à tricher. La cour du roi George est dissolue sans gaîté, bruyante sans abandon. On dirait d'une auberge placée à la sortie d'un temple protestant. Le voisinage de la chaire commande un certain décorum; mais la brutalité foncière garde ses droits, et on laisse échapper des gaudrioles parsemées d'expressions bibliques. Le maître, Allemand bonasse et d'habitudes pesantes, a soin de choisir ses maîtresses, j'allais dire ses servantes, parmi celles qui se conforment le mieux à ses habitudes. L'une d'elles, sa compatriote, a quarante-cinq ans; c'est sur le conseil de son mari, gentilhomme dépourvu de préjugés, mais fort endetté, qu'elle s'est arrangée de façon à obtenir le titre de favorite. Quel contraste avec les scènes gracieuses qui, vers la même époque, se déroulent dans les boudoirs de Paris et de Versailles! Ici, sur les bords de la Tamise, les querelles se vident à coups de poings, et les aventures galantes se dénouent par un marché. Les femmes du monde, même celles qui se conduisent le mieux, subissent l'effet du mauvais exemple, et voici comme lady Mary s'exprime sur le compte de lady S..., respectable personne qui vient d'accoucher et voudrait nourrir. « Le lait d'une bonne vache paissant parmi de frais herbages me paraît infiniment préférable à celui d'une femme qui dévore des mets épicés, s'abreuve de ratafia, passe la moitié de ses nuits à danser ou à jouer, le sang échauffé par l'appât du gain ou la contrariété de la perte. » A la manière dont vivaient les femmes vertueuses, on devine la conduite des autres.

Il s'agit ailleurs d'une dame de grande maison, et dont le mari occupe un emploi élevé. « Elle a deux amans attitrés, l'un pour l'utilité, l'autre pour l'effet. » Les hommes, descendant encore plus bas, ne se font point scrupule de fréquenter des bouges hantés par leurs laquais, et d'échanger leurs maîtresses contre celles de ces messieurs. Les laquais par contre ne se font point scrupule d'usurper le rôle des maîtres. On connaît l'histoire d'Arthur Gray, le jeune valet qui faillit payer de sa vie un crime d'amour. Il s'était épris de la fille de son maître, et l'avait surprise dans son sommeil. La noble dame, profondément blessée, réclama impitoyablement le châtiment du coupable. Ses amies, plus indulgentes, prétendirent que le malfaiteur n'avait d'autre tort que d'être laquais. J'ignore s'il faut les prendre au mot; mais lady Mary la première semble trouver qu'un valet, après tout, est un homme.

Le duc, demeuré veuf, passait presque toute l'année dans son domaine de Thoresby. La saison des chasses y rassemblait de nombreux convives, et le maître de la maison, fort difficile à l'endroit du service, exigeait non-seulement que sa fille présidât à la table d'honneur, mais découpât elle-même les viandes. Lady Mary, ne trouvant pas le temps de manger à table, se faisait ces jours-là servir chez elle. Elle n'en avait pas moins à subir des conversations gênantes pour l'oreille d'une jeune fille. Les convives, excités par la bonne chère, ne se piquaient guère de délicatesse. Parfois elle ne pouvait s'empêcher d'entendre, et malheureusement ses réflexions comme son style se ressentent de la contagion. Voici comment elle rend compte d'un mariage ridicule, et sur quel ton elle s'entretient avec une amie de son âge. « Grand événement : les épousailles d'une vieille fille pauvre et d'un homme riche d'une douzaine de millions. Il écrase tout le monde par son faste. Rien de comparable à ses livrées, à ses carrosses. La fiancée, entre autres cadeaux, a reçu pour plus de soixante mille francs de bijoux, car vous saurez que jamais homme ne soupira pour de jeunes attraits comme celui-ci pour des charmes demeurés quarante ans ignorés. Jamais mariée pourtant ne fit moins d'envieuses, le cher homme d'époux était bien la plus dégoûtante carcasse imaginable. Certes je ne dînerais pas, s'il me fallait manger en compagnie d'un pareil épouvantail. On les maria le vendredi, et le dimanche d'après ils vinrent solennellement à l'église. J'y étais, et pus voir la jeune épousée s'endormir vers le milieu du sermon. Ses ronflemens sonores furent surtout remarqués par les femmes, qui modifièrent, d'après ce symptôme, leur mauvaise opinion sur le mari. D'autres, les méchantes langues, parlèrent de comédie, disant que tout cela n'était qu'une flatterie habilement combinée. Je n'en crois rien, et pense au contraire que des

circonstances majeures pouvaient seules fermer les yeux d'une dévote de cette force. » Notez que ces détails se rencontrent sous la plume d'une jeune personne de dix-huit ans, dont la naissance est distinguée et dont les mœurs sont irréprochables. Évidemment elle manque de tact féminin et quelquefois de délicatesse. En revanche, ses peintures se distinguent par l'énergie du trait et une fermeté de touche toute virile.

Reléguée à la campagne parmi des nobles arriérés ou des bourgeois bornés, elle essayait de se distraire en prenant note des ridicules du voisin. Un sentiment de coquetterie s'y mêlait; l'amie à qui elle écrivait avait un frère, homme distingué et aimable, et ces lettres passaient sous ses yeux. Édouard Wortley, petit-fils de l'amiral Montagu, comte de Sandwich, pouvait, par sa naissance comme par sa fortune, prétendre aux emplois les plus élevés. Ses contemporains estimaient à la fois ses talens et son caractère. Un jugement droit, un débit gracieux, lui avaient déjà valu les applaudissemens de la chambre. Il était fort instruit, savait non-seulement le latin et le grec, mais la plupart des langues modernes. De nombreux voyages à travers l'Italie et la France avaient encore perfectionné la finesse naturelle de son jugement. Addison et Steele, principaux rédacteurs du *Spectator*, comptaient parmi ses amis intimes; il écrivait dans leur journal, et nombre de brouillons retrouvés dans ses papiers contiennent des plans d'articles et des essais de critique. Son érudition et son esprit étaient fort estimés. L'histoire du mariage d'Édouard Wortley et de lady Mary est romanesque, et forme une suite de scènes que l'on aimerait à voir reproduites par le burin du graveur. Parmi ces tailles-douces imaginaires, je me plais surtout à me figurer la scène où M. Wortley, croyant ou feignant de croire que sa sœur était seule, pénétra dans l'appartement de mistress Anne, entrevit deux têtes rieuses, hésita, demeura immobile, sentit s'enfoncer en lui le dard de deux yeux perçans, les plus beaux qu'il eût jamais vus. Il voulut partir, on le rappela; il feignit de ne vouloir rester qu'un instant, et resta deux heures. Il devint amoureux; mais cet amour fut défiant et troublé. Les deux caractères étaient trop forts, les deux esprits trop nets; maintes fois ils se choquèrent. Il ne tarda pas à deviner l'humeur de la personne qu'il aimait, et la lettre suivante, témoignage de ces malentendus et de ces luttes, prouve qu'il ne s'attendait point à trouver le bonheur auprès d'elle. « J'en conviens avec vous, lui dit-il, je suis d'humeur morose, même désagréable, et quelquefois sombre au point d'en perdre la parole. D'autres fois je parle, et vous ne m'entendez pas. Mes phrases, dites-vous, sont confuses, ambiguës : pas toutefois au point de vous laisser ignorer un sentiment très net, à

savoir que j'agis contre mon jugement en vous épousant. Qu'ajouterai-je de plus? Une seule chose, j'ai tort de le faire, et pourtant je le ferai. Si d'après cela vous ne prévoyez point ce qui nous attend, consultez votre sœur, qui est d'accord avec vous sur tout le reste. Peut-être vous fera-t-elle comprendre ce que vous vous obstinez à méconnaître. Mieux que vous-même, elle sait combien au fond je vous suis indifférent, et combien peu vous vous souciez de mon bonheur. Le sentiment que je vous inspire, déjà si tiède, ne pourra que décroître. D'année en année, que dis-je? de jour en jour, vous m'aimerez moins. Réfléchissez, tandis qu'il en est temps encore. Les conquêtes vous coûtent peu. Vous pourrez rencontrer une âme moins ombrageuse, moi un cœur plus neuf, moins avide d'hommages. Sans doute avec vous je posséderai la beauté, la jeunesse, tout ce qui plaît et attire. Ces avantages, me direz-vous, sont passagers; je finirai par m'y habituer, peut-être même m'apercevrai-je de leur déclin. C'est possible; mais, tout en voyant qu'ils ont disparu, je ne me souviendrai pas moins d'en avoir joui dans leur plénitude, et je me soumettrai sans murmure à la loi universelle. Il n'en sera pas ainsi de vous, qui, les premières ivresses passées, ne verrez plus qu'une chose, que je n'étais point l'amant rêvé. Croyez-m'en, ne m'engagez point votre foi, si vous ne me croyez nécessaire à votre bonheur. » Singulière façon, n'est-il pas vrai, de déclarer son amour à une jeune fille? La lettre, loin de les brouiller, contribua à éclairer lady Mary sur l'état de son cœur. M. Wortley lui plaisait au double titre d'honnête homme et d'homme aimable. M. Wortley était un vrai *gentleman*, mieux qu'un *gentleman*, un gentilhomme. Son portrait, conservé aujourd'hui chez lord Wharncliffe, montre une belle figure régulière et douce, avec une expression d'orgueil contenu et de sérieux profond. C'est l'un de ces visages faits pour éloigner les pensées vulgaires et pour couper court aux propos malhonnêtes. Sans doute, le costume n'est pas heureux; néanmoins les volumineuses cascades de la perruque, les lourds galons de la rhingrave, ne parviennent point à déguiser les élégances de la tournure, à gâter le charme de la physionomie. Le noble front attire, la profondeur du regard semble expliquer l'ironie du sourire. Remarquez qu'à tant d'avantages extérieurs et de qualités rares il joignait une réputation intacte, beaucoup d'acquis, des vues fort étendues en politique et en littérature, qu'enfin il était bien né autant que riche, et ne pouvait manquer de devenir un homme considéré et considérable.

Sans doute, l'aspect de cette figure grave et réfléchie formait un grand contraste avec les petits maîtres du temps. Lady Mary les méprisait de tout son cœur, mais ne se faisait point scrupule d'encourager des vœux auxquels elle ne songeait point à répondre. Mis-

tress Anne, sa future belle-sœur, lui reprochait ses minauderies avec lord S..., *horse-man* accompli et libertin achevé. Ces soupçons indignaient lady Mary. « Quoi! répondait-elle, délaisser votre frère pour ce jockey? trahir la divinité pour s'agenouiller devant un veau? » Elle n'en avouait pas moins que ce veau, de temps en temps, lui faisait passer des momens agréables, et qu'elle trouvait du plaisir à se moquer de ce jockey. M. Wortley fut choqué de ces coquetteries; elles devaient blesser la susceptibilité d'un cœur sincèrement épris, d'ailleurs intraitable sur le chapitre de la délicatesse. Son tort était de dédaigner le bonheur vulgaire, de faire de la poésie à propos d'amour. Il ne faut exiger des femmes que ce qu'elles peuvent donner, et lady Mary, comme la plupart de ses pareilles, se croyait généreuse en se donnant elle-même. Une première demande de M. Wortley avait été favorablement accueillie. Le duc, grand dissipateur et à la veille de se remarier avec une personne dépourvue de fortune, ne refusa pas les ouvertures d'un homme bien apparenté et riche; mais il se montra fort difficile à l'endroit du contrat, et exigea d'autant plus de garanties qu'il donnait moins de dot. Ces prétentions blessèrent M. Wortley. La correspondance des deux jeunes gens cessa. Elle recommença quelque temps après, quand M. Wortley perdit sa sœur, la meilleure amie de lady Mary. Cette fois encore les deux amans se querellent assez volontiers. Lady Mary ne pardonne pas à M. Wortley de réfléchir quand il s'agit du bonheur de la posséder. « Votre ami M. Steele, dit-elle, observe fort judicieusement que les plus passionnés des amans eux-mêmes gardent toujours assez de sang-froid pour débattre avec calme et sans faiblir les clauses du marché conjugal. Quant à moi, je n'ai jamais vu d'amoureux qui me parût disposé à placer les intérêts de son cœur au-dessus de ses intérêts d'argent, et à sacrifier sa fortune à sa tendresse. Je veux bien croire que leur prudence leur coûte quelques soupirs; mais les consolations ne sauraient leur manquer. Ils trouvent qu'une femme, après tout, se remplace aisément, mais qu'une position perdue ne se retrouve qu'avec peine. » Si ce mot est vrai, il est dur, et lady Mary, lançant ses sarcasmes, souvent si justes, oubliait trop qu'Édouard Wortley ne lui avait point donné lieu de douter de sa bonne foi. L'aigreur de ce langage éveilla la défiance du jeune homme, et lui fit craindre un piége. Je passe sur des lettres pénibles et qui témoignent de malentendus douloureux, pour venir tout de suite à celle qui amena la réconciliation et l'oubli des injures passées. « Tandis que j'avais la simplicité de me croire aimée, écrit lady Mary, illusion, je l'avoue, gratuite, toute condition, fût-ce la plus humble, m'eût paru douce, s'il m'avait été donné de la partager avec vous. Le bonheur se trouvait pour moi où vous étiez, tant vous me plaisiez, non, tant je vous

le langage de son temps, elle en adoptait la phi
et la morale facile. Cela n'étonne guère quand
vait en plein XVIIIe siècle, au milieu d'une socié
versée, et où la morale publique était encore
vernemens nouveaux ne trouvent pour s'appuy
sans scrupules. En présence des intrigues soul
cobite, il fallait faire des concessions à l'ambi
dité des autres. Sans doute, cela choquait quel
les gens du monde les appelaient arriérés. Le p
ple sourire faisait justice de leurs réclamations
Mary raconte qu'une dame dont le mari s'était
quelle affaire véreuse se présentait un jour e
de Marlborough, parée des diamans qu'elle a
gratification. Une autre visiteuse, peut-être bl
diamans, murmura le mot d'effrontée. La duch
alors octogénaire, ne put réprimer un sourire.
elle, reconnaître une boutique, si l'on n'y me
Quelques hommes de cœur, parmi lesquels o
vains célèbres et des personnages importans,
trepris de réformer les mœurs; mais ils ne po
les exigences toujours croissantes de l'opulenc
le *Spectator* en famille, applaudissant aux tra
tout bas que les bons principes ne sauraient a
En somme, le niveau moral était bas. Trop
jugement dessèche le cœur et dissipe les i
lady Mary en offre la preuve. Une femme a
prendre, même plaire : elle peut, si les circo
remplir avec succès le rôle d'une favorite ou l'
ministre, elle peut même, à force d'honnêteté
et retenir l'estime; mais elle doit renoncer à fa
térieur et le bonheur de son mari. Un jugem
initiative trop sûre, un esprit trop calculateur, s
turel de la femme, qui est de plier plutôt qu
struire plutôt que d'enseigner. Trop de pru
faire soupçonner de la ruse. La finesse lui est
périorité lui est défendue. Ni l'amour ni le ma
modent. L'homme ne veut pas d'un critique o
une amie, ni d'un professeur où il a cru trou

Les bouleversemens géologiques produisent l
les hasards de la civilisation font naître les nouv
geoise sensée et prudente, la grande dame spiri
filles du siècle où la logique déploie toutes ses re
toutes ses pompes. Le XVIIIe siècle ne ressembl
cesseur. On le comparerait volontiers à une sa

premières de l'empire. « On voyait là pour le moins deux cents femmes, toutes se conduisant avec un tact parfait, et comme ne le feraient guère des Européennes appartenant aux cours les plus civilisées du monde. Nulle marque de curiosité indiscrète, aucun de ces sourires impertinens ou dédaigneux, de ces chuchotemens railleurs qui chez nous accueillent l'apparition d'une personne étrangère à nos coutumes ou à nos modes. Elles me regardaient avec intérêt, mais sans curiosité déplacée, me saluant tour à tour des mots de *gracieuse* et d'*aimable*. Je visitai d'abord la salle des bains chauds, qui est entourée de gradins en marbre. Les premiers, recouverts de riches coussins et d'étoffes précieuses, étaient occupés par les dames, les autres par leurs esclaves, toutes parfaitement nues et dans toute la sincérité du déshabillé. Pourtant la modestie de leurs gestes n'en souffrait point. Bien au contraire, elles marchaient avec ce port de déesse et ces grâces pudiques que Milton attribue à notre mère commune. Leurs membres admirablement proportionnés, leurs chairs d'un blanc nacré, leurs opulentes chevelures entremêlées de rubans éclatans ou de torsades de perles, me rappelaient les nudités superbes de l'école vénitienne, et semblaient copiées sur l'image même des Grâces. Le plaisir avec lequel mon regard se posait sur ces corps de déesse me permit de vérifier la justesse d'une remarque déjà ancienne. Je me disais que la perfection des formes l'emporterait sur la beauté du visage, si la mode revenait d'aller nue, et que les personnes les plus admirées seraient non pas les plus jolies, mais les mieux faites. » Les anciens Grecs pensaient de même, et tel personnage des dialogues de Platon, parlant d'un très bel adolescent, disait à Socrate : « Son visage est très beau. Eh bien! s'il voulait se dépouiller, le visage ne paraîtrait plus rien, tant toute sa forme est belle. » Elle a le sentiment du pittoresque comme elle a celui de la beauté sculpturale, et ses peintures, animées par des comparaisons saisissantes, réfléchissent tantôt le faste théâtral de l'Orient, tantôt l'ardeur crue du ciel d'Asie. Qu'elle nous décrive l'intérieur d'un harem, nous assistons avec elle à la vie d'une femme turque.

« Une propreté recherchée régnait dans toute la maison. Deux eunuques noirs se tenaient à l'entrée, et me guidèrent à travers une longue galerie. Je marchais entre deux rangées d'esclaves immobiles comme des statues, pour la plupart admirablement belles, portant leurs longs cheveux nattés en tresses retombantes, et vêtues de damas de soie claire tissé d'argent. Je regrettai de ne pouvoir par discrétion les regarder de près; mais cette pensée s'effaça à mon entrée dans une sorte de pavillon en forme de rotonde tout garni de persiennes dorées et ombragé par de grands massifs d'arbres. Le jasmin et le chèvrefeuille qui s'enrou-

laient autour des troncs répandaient les plus suaves parfums. Une fontaine à la gerbe murmurante entretenait une douce fraîcheur, et le plafond peint représentait des avalanches de fleurs sortant de corbeilles d'or renversées. Le fond de la salle était occupé par un sofa placé sur une sorte d'estrade. Là reposait la dame du logis, accoudée contre des coussins de satin blanc, et ayant à ses pieds deux jeunes filles jolies comme des anges. L'aînée pouvait avoir douze ans, et portait, comme sa sœur, les vêtemens les plus riches; mais leur beauté disparaissait complétement auprès de celle de leur mère, la plus ravissante personne que j'aie jamais vue. Elle se leva pour me recevoir, et me salua à la mode turque, en plaçant la main sur son cœur en signe de bienvenue, tout cela avec une grâce cordiale et digne, et telle que l'éducation la plus raffinée ne saurait l'enseigner. Elle fit apporter des coussins pour moi, et me fit asseoir au coin du sofa, considéré comme la place d'honneur. Mon interprète, la dame grecque, me l'avait représentée comme très belle; mais le portrait qu'elle m'avait fait n'était rien auprès de ce que je vis. Je demeurai tout d'abord en extase, perdue dans la contemplation de ces charmes incomparables. Ce sourire enchanteur, cette harmonie parfaite des lignes, ces grâces majestueuses, ce teint transparent dont le fard n'a jamais terni la fleur, avant tout ce regard de flamme, ces yeux profonds et noirs avec cette expression languissante qui d'ordinaire n'appartient qu'aux yeux bleus, bref une reine de la tête aux pieds, telle était cette femme élevée dans un pays que nous nous plaisons à appeler barbare, et près de laquelle pâliraient nos beautés les plus célèbres. Son vêtement, d'une richesse inouie, consistait en un caftan de brocart d'or à fleurs d'argent, dessinant la taille et faisant valoir la beauté du sein, simplement voilé par un fichu de gaze. Son pantalon, d'un rose pâle, était lamé d'argent, comme ses babouches. Des bracelets en diamans étincelaient à ses beaux bras; et sa ceinture, également couverte de diamans, faisait un cercle resplendissant autour de sa taille. Un magnifique bouquet de fleurs en pierreries attachait sur sa tête un riche mouchoir rose brodé d'argent, d'où s'échappaient dans toute leur longueur les opulentes tresses de ses cheveux soyeux et souples... Elle m'apprit que les enfans assises à ses pieds étaient ses filles. Ses suivantes, au nombre de vingt, étaient rangées par files des deux côtés de l'estrade, et par leur beauté comme par la grâce de leurs attitudes répondaient exactement à l'idée que nous nous formons des nymphes. Je ne pense pas que l'on puisse retrouver un tableau pareil. Elle leur fit signe de jouer et de danser. Aussitôt quatre des plus belles firent vibrer les cordes d'une sorte de luth, accompagnant leur jeu d'un chant doucement cadencé. Ce fut le signal d'une danse étrange et comme je n'en avais jamais vue. Impossible d'imaginer des gestes plus onduleux, des poses plus languissantes. Épaules renversées, yeux mourans, défaillances entrecoupées de tressaillemens, de reviremens subits,... bref, les atti-

tudes les plus provoquantes, les mieux faites pour démasquer une prude. La danse achevée, la porte s'ouvrit, et quatre belles esclaves blondes entrèrent en agitant des encensoirs d'argent, d'où s'échappaient des parfums d'ambre et d'aloès. Cela fait, elles s'agenouillèrent pour servir le café, qu'elles versèrent dans de petites tasses de porcelaine du Japon posées sur des soucoupes de vermeil. La charmante Fatime durant ce temps prenait soin de m'entretenir de la façon la plus polie comme la plus agréable, m'appelant « belle sultane » et regrettant de ne pouvoir causer avec moi qu'à l'aide d'un truchement. Comme je m'apprêtais à prendre congé, deux esclaves apportèrent une élégante corbeille en filigrane d'argent remplie de riches mouchoirs brodés. Elle me pria d'accepter le plus beau, et offrit les deux autres à mon interprète et à ma suivante. »

L'élégance de l'ajustement et le luxe de l'entourage comptent, pour la plupart des femmes, parmi les conditions principales du bonheur. Lady Mary, dont l'opulente et voluptueuse beauté rappelait celle des femmes géorgiennes, se familiarisait d'autant mieux avec les mœurs turques qu'elle s'était fait faire un costume à peu près semblable à celui de la belle Fatime. Passons sur des remarques qui tournent souvent à l'avantage de la civilisation turque, et par là même peuvent sembler un peu paradoxales. Elle a raison, si le rôle des femmes dans la vie consiste uniquement à paraître belles; elle se trompe, si, prenant exemple sur quelques-unes de ses pareilles, elle le fait consister dans l'accomplissement d'un devoir. Au surplus, toute civilisation répond aux besoins du pays qui l'a produite. Lady Mary ne se montrait pas insensible aux bienfaits de la nôtre; la lourde émanation des parfums asiatiques ne parvenait pas longtemps à endormir sa vivacité naturelle, et une de ses lettres au poète Pope ne dénote en rien la vie oisive et les allures indolentes d'une musulmane.

« Les chaleurs m'ont fait fuir Constantinople et conduite en ce lieu retiré, dont l'aspect répond à l'idée que nous nous faisons des champs élyséens. Ma maison s'élève au milieu d'un bois, ou plutôt au milieu d'une vaste forêt d'arbres fruitiers dont le feuillage projette une ombre épaisse. De nombreuses allées, de petites rivières remplies d'une eau limpide, tracent partout leurs sinuosités à travers la verdure. Le gazon qui tapisse le sol est si beau qu'on le croirait semé par la main du jardinier, et le regard aime à s'égarer entre les profondeurs du feuillage, traversées par les lumineux scintillemens du Bosphore. Quelques riches familles chrétiennes habitent seules cette solitude, et viennent tous les soirs se réunir au bord d'une source voisine. Les jeunes gens dansent et jouent du luth. Les femmes, presque toutes grecques, sont belles, et leurs tuniques blanches font songer aux charmantes divinités d'Homère.

Par momens, on dirait des nymphes attroupées sur les bords de l'Euro-tas. C'est véritablement à se croire dans l'autre monde. Ce qui complète l'illusion est l'ignorance absolue où je suis sur le compte de mes amis, et même, s'il faut tout dire, la tranquillité parfaite que j'éprouve à leur endroit. Les passions humaines, Virgile l'assure, nous suivent dans le royaume des ombres. De là sans doute l'imperfection de ma béatitude. Rassasiée de soleil, de danse et de musique en plein air, je me surprends parfois à soupirer après l'épais brouillard de Londres et les impertinens caquets qui alimentent notre conversation mondaine, ce qui, bien entendu, me laisse convaincue que ma vie présente offre plus de ressources que la vôtre. Chasser aux perdreaux le lundi, lire le mardi, consacrer le mercredi à l'étude de la langue turque, le jeudi à ma correspondance, faire de la tapisserie les autres jours, et recevoir le dimanche, voilà ma vie; aller lundi chez la reine, mardi chez lady Mohun, mercredi à l'Opéra, jeudi à la comédie, vendredi chez M. C., c'est-à-dire envisager de jour en jour les mêmes sottises, passer de semaine en semaine la revue des mêmes scandales, voilà la vôtre. Ici, les folies humaines ne m'affectent point, et, comme il arrive chez les autres morts, elles m'inspirent plus de pitié que d'indignation. La distance qui me sépare de mes amis jette un froid sur les nouvelles que je reçois d'eux, et je ne puis de bonne foi m'intéresser à des joies ni à des soucis peut-être effacés quand la nouvelle m'en arrive. »

III.

Cette jolie lettre fut l'une des dernières qu'elle data de Constantinople. M. Wortley, n'ayant pas réussi dans son rôle de médiateur, fut rappelé à Londres après un séjour de dix-huit mois en Turquie. Lady Mary, aussitôt après son retour, alla habiter Twickenham, village situé sur les bords de la Tamise et dans le voisinage d'une résidence royale. Les caprices de la mode avaient transformé ce coin de terre en une sorte de colonie littéraire, et le célèbre Pope y groupait ses amis autour de lui, comme jadis Boileau à Auteuil. Lady Mary faisait naturellement partie du cénacle. Cependant son retour fut moins fêté que ses succès passés ne semblaient le promettre. Ses amis, pendant deux ans, avaient appris à se passer d'elle, et peut-être même redoutaient-ils son retour. Les hommes de sa société craignaient ses critiques, les femmes ses épigrammes. On n'oubliait point qu'à deux mille lieues de distance elle s'était cruellement moquée d'une amie qui l'avait priée de lui ramener une esclave grecque, et qu'elle avait raillée en quatre longues pages une autre amie qui lui demandait du baume de La Mecque pour effacer ses rides. Elle n'avait pas davantage épargné le poète Pope, qui recevait d'elle des lettres railleuses en réponse à ses épîtres emphatiques, et qui ne

lui pardonnait point de mêler des épigrammes à ses louanges. Il l'accueillit avec une froideur marquée, et son attitude respectueuse, mais réservée, pouvait dès ce moment faire prévoir une brouille.

On ne l'aimait pas beaucoup, et on ne la respectait guère. Elle faisait partie du cercle habituel de la reine; un soir, une invitation particulière l'obligea de se retirer plus tôt que de coutume. Craggs, le secrétaire d'état, la rencontra sur l'escalier, et lui demanda pourquoi elle partait. Elle répondit qu'elle était invitée ailleurs, qu'elle regrettait de n'avoir pu céder aux instances du roi. Le malicieux secrétaire, sous prétexte de faire sa cour, s'empara de la fuyarde, et, la prenant dans ses bras, la porta tout d'un trait jusqu'à l'entrée du salon royal. Craggs fit un signe à l'huissier de service, et les portes s'ouvrirent. Le roi avait eu le temps d'apercevoir le secrétaire muni de son fardeau. « Est-ce l'usage en ce pays, s'écria le monarque, de porter les belles dames comme un sac de blé? » En courtisan consommé, Craggs baissa la tête et répondit que rien ne lui coûtait pour plaire au roi. Le monarque demanda des explications, et l'on devine quelle figure ce soir-là fit la belle dame. — Lady Mary, blessée par l'attitude sèche et parfois niaise des personnes correctes, devenait de plus en plus incapable de réprimer un mot dur. Sa verve ironique s'attaquait surtout aux ridicules féminins et à cette soif d'hommages qui survit chez la plupart des femmes à l'âge et aux moyens de plaire. Une dame, affligée de cette vanité, essayait un jour de se rajeunir en affectant de petits airs enfantins. Lady Mary, ennuyée de ce manége, coupa court à de sottes questions par des réponses mordantes. La dame, déjà irritée, prit mal la chose et répondit que certes elle ne prétendait point rivaliser d'esprit avec une personne aussi parfaite. Le mot déplut à lady Mary; elle résolut de châtier l'imprudente en la blessant à l'endroit le plus sensible. « Voyons, ne nous fâchons pas, » lui dit-elle; puis, de l'air patelin d'une chatte qui s'apprête à égratigner : « D'ailleurs nous sommes à peu de chose près du même avis. Je trouve, comme vous, fort bon d'en rester toujours à ses quinze ans; mais je ne vois pas la nécessité d'en paraître cinq. » De telles saillies lui valaient des ennemis mortels; sa haine contre la routine et l'ardeur avec laquelle on la voyait lutter contre les préjugés lui en attiraient d'autres. L'introduction de la vaccine, on le sait, fut son œuvre. L'expérience personnelle lui avait prouvé l'utilité de cette opération, pratiquée par les Orientaux et encore inconnue en Europe. Elle n'hésita point à y soumettre ses enfans, et s'efforça d'en répandre l'usage en Angleterre. Elle fut payée d'ingratitude. Les médecins prononcèrent le mot de charlatanisme; le clergé déclara du haut de la chaire que, la petite vérole ayant été infligée aux hommes en guise de châtiment, c'était une impiété que d'en arrêter le cours; le peuple, toujours docile quand il

s'agit de flétrir le caractère d'une personne haut placée, traita lady Mary de femme sans foi et de mère dénaturée. On lui reprochait de risquer la vie de ses enfans pour assurer le triomphe de son œuvre, de contrecarrer la volonté divine en essayant de prévenir les effets de la maladie. Elle ne se découragea point, demanda l'appui du gouvernement, qui ordonna une enquête. A ce moment, lady Mary faisait justement vacciner son dernier enfant, une petite fille née pendant son séjour à Constantinople. Quatre médecins des plus célèbres furent désignés pour assister à l'opération et surveiller la marche de la fièvre. La tâche était facile; néanmoins ils s'en acquittèrent de si mauvaise grâce, que lady Mary, sérieusement alarmée, les crut capables d'une action malhonnête et même criminelle. Elle ne quitta point le chevet de sa fille. L'entier succès de cette inoculation, aidé de l'appui de la princesse de Galles, triompha enfin des préjugés vulgaires. Lady Mary n'en demeura pas moins, aux yeux du plus grand nombre, une personne entêtée et ambitieuse.

La passion de briller lui faisait commettre mille imprudences graves. J'ai parlé de ses démêlés avec Pope, qu'elle traita d'abord en ami, et puis moins bien qu'un domestique. Il faut prendre garde de prodiguer ses sourires, si l'on veut garder une réputation intacte. « Les moineaux, dit le proverbe, ne viennent qu'à l'endroit où il y a du blé. » Lady Mary, malgré beaucoup d'habileté, manquait parfois de tact. Elle encourageait les prétentions galantes, et les repoussait ensuite avec une dureté incroyable. Naturellement les adorateurs dédaignés devenaient des ennemis et lui faisaient payer ses coquetteries par des affronts. Le plus odieux comme le plus amer de tous fut celui que lui infligea un Français nommé Raymond. Ce Raymond imagina d'entamer avec elle une correspondance sentimentale pour pouvoir vivre à ses dépens. Elle cessa d'écrire lorsqu'elle s'aperçut que cet adorateur tirait sur elle des lettres de change; mais il était trop tard, et l'adroit escroc, se prévalant de quelques expressions peut-être un peu familières et sans doute arrachées par la pitié, eut l'infamie de menacer sa bienfaitrice. Il exigeait une somme énorme en retour de quelques lettres où il était question d'un tripotage financier. Lady Mary, malgré la défense expresse de son mari, avait trempé dans une spéculation assez analogue à celle qui, sous la régence du duc d'Orléans, fit la fortune, puis la perte de l'Écossais Law. Raymond, gentilhomme ruiné et bel esprit de rencontre, l'avait suppliée de recevoir en dépôt quelques milliers de livres qu'il la priait de faire valoir à sa guise. Il voulait, disait-il, tenir la fortune de ses mains ou tout perdre. Lady Mary, poussée par un élan romanesque, s'était laissé gagner par la perspective de faire un heureux. Elle paya cher son imprudence. Non-seulement les fonds étaient perdus, mais le créancier, sous peine de tout

révéler, réclamait une somme plus grande que le capital et les intérêts réunis. Il fallait choisir entre des sacrifices d'argent impossibles et l'humiliation de tout avouer. On ne sait trop comment l'affaire se termina; mais les lettres qu'elle adressait alors à sa sœur témoignent de la profondeur de son humiliation et de la vivacité de ses angoisses.

Le temps était loin sans doute où elle écrivait « qu'à la condition de rester belle et de ne point vieillir, elle ne demanderait qu'à continuer la même vie pendant trois ou quatre siècles. » Les années s'écoulaient, emportant le tribut accoutumé des adulations et des hommages, remplaçant la flatterie par l'indifférence, le respect par le dédain. On interrogeait sa vie privée, on s'arrogeait le droit d'examiner ses moindres actes. Ses ennemis la chansonnaient, et le poète Pope tout le premier ne craignit point de répandre sur son compte des calomnies atroces. Le poème de *Sapho* était une insulte à son adresse. Elle essaya vainement de confondre le diffamateur, et s'adressa dans cette intention à un homme qu'elle croyait dévoué. Par malheur, il l'était davantage encore à Pope, et la pria de ne point le mêler à cette affaire, assurant qu'elle se trompait et soupçonnait à tort un homme honorable. Lady Mary se tut, comprenant qu'une femme n'a point d'appui à espérer dès qu'elle n'a plus de jeunesse. Les consolations intimes lui manquaient comme les autres. Son mari, froissé et attristé par ces scandales, la traitait froidement, et son fils, plus tard aventurier et pirate, se mariait, en sortant du collége, à une ouvrière assez vieille pour être sa mère. Restait sa fille, personne honorable, et dont la tendresse semblait devoir la dédommager de tout le reste; mais dans cette âme aigrie l'orgueil offensé devait l'emporter sur le sentiment même de la famille. Sa fille allait épouser le comte de Bute, pair d'Angleterre et ministre. Le lendemain même de ce mariage, lady Mary manifesta l'intention de quitter l'Angleterre; son mari ne s'y opposa point. Lady Mary avait toujours souhaité revoir l'Italie, et sa santé délabrée fournissait un prétexte fort convenable à ce voyage ou plutôt à cette séparation. Les deux époux avaient compris que, ne s'aimant plus, ils devaient s'épargner au moins les reproches mutuels. Peut-être, en se séparant, espéraient-ils se rapprocher un jour; mais l'amitié ne germe pas sur les débris des grandes passions éteintes, et deux personnes qui s'étaient si fort aimées et si longtemps blessées ne pouvaient oublier le passé.

Ils se séparèrent en 1739, au mois de juillet, après une union qui, souvent troublée, avait duré vingt-deux ans; il leur en restait encore autant à vivre. Lady Mary alla d'abord à Venise, puis à Rome, où elle passa l'hiver et assista à des fêtes nombreuses. Sa

réputation de femme spirituelle et excentrique l'avait précédée en Italie, où le monde lui fit généralement bon accueil. Les Italiens, plus prompts que les Anglais à l'enthousiasme, sont aussi moins esclaves du préjugé. Sa renommée inspirait la curiosité, ses grandes manières lui valaient à la fois le respect de ses inférieurs et l'estime de ses égaux. Ceux-ci se souvenaient qu'elle avait été ambassadrice, qu'elle avait occupé un rang considérable. « La duchesse de Campo-Florida, femme du ministre d'Espagne, me traite comme si j'étais encore ambassadrice. » Ces lignes s'adressaient à son mari, avec qui elle ne cessa jamais de correspondre. Elle vante également la politesse du doge de Venise, un membre de la famille Grimani qui l'avait connue à Londres, et qui s'efforçait de dissimuler la décadence de la république par des fêtes somptueuses. Les savans aimaient son érudition, et croyaient revoir en elle l'égale des femmes célèbres qui illustrèrent l'Italie savante de la renaissance, qui furent l'honneur des grandes universités de Padoue et de Bologne. — Plusieurs la soupçonnaient d'avoir écrit des livres philosophiques, et ne voulurent point ajouter foi à ses démentis, qu'ils attribuaient à l'orgueil ou au caprice. A ce sujet, elle faillit avoir une querelle avec le cardinal Querini. « Hier, il m'envoya l'un de ses vicaires. Cet ecclésiastique débuta par force complimens, puis commença un discours dont le but était de me demander mes livres. — Sa grandeur, disait-il, désirait les placer dans le casier réservé aux ouvrages anglais, à l'endroit le plus apparent de la bibliothèque. — Je ne pus que manifester mon regret, prévoyant immédiatement ce qui arriverait. Le vicaire fit un geste d'incrédulité, et, sans paraître tenir compte de mes paroles, reprit que son éminence sans doute aurait pu et peut-être même dû se les procurer, mais que le transport était long, assez chanceux, et que finalement il avait compté sur mon amitié pour le débarrasser de ce soin. Il ajouta que je me trouverais en bonne compagnie et supérieurement logée. Je fis mon possible pour le convaincre; l'incrédulité qu'il opposait à mes dénégations les plus formelles me réduisit au silence. Une invitation à dîner et toutes les politesses imaginables furent assez mal accueillies, et je vis que je passerais désormais pour un monstre d'ingratitude aux yeux du cardinal... Sans doute, personne n'eut jamais plus que moi occasion d'écrire; mais le peu que j'ai écrit n'a guère été accueilli d'une façon encourageante. Des vers de moi ont paru, publiés sous un autre nom (1); par contre, on m'en a attribués dont je ne suis point l'auteur. Je me suis consolée de ces mortifications en me disant que je

(1) Allusion au poète Pope, qu'elle accusait de lui avoir dérobé plusieurs pièces de vers.

ne les méritais point; mais ici les choses vont autrement, et toute ma philosophie ne va pas jusqu'à me rendre indifférente à la perte d'un ami, je dirais volontiers d'un protecteur. Ce n'est pas la première fois, depuis mon arrivée en Italie, que l'on me complimente sur mes ouvrages. Tout d'abord je me défendais, puis, voyant que cela était inutile, je me contentais de sourire. Je me résignais d'autant plus volontiers que la qualité de femme auteur n'a rien d'avilissant en ce pays, et qu'une dame fort distinguée y occupe, sur l'invitation expresse du pape, la première chaire de mathématiques. » Cette lettre est d'autant plus significative qu'elle rend compte de quelques-uns des motifs qui la rendent sympathique aux Italiens et par là même antipathique aux Anglais. Ceux de ses compatriotes qui habitaient l'Italie ne l'aimaient guère. Les calomnies qui l'avaient chassée de l'Angleterre avaient trouvé créance à l'étranger. On la considérait comme une personne de mœurs équivoques et de position douteuse. Ses continuels changemens de résidence, sa vie à la fois agitée et solitaire, faisaient naître des soupçons odieux. Les uns voyaient en elle une personne chargée d'espionner ses compatriotes, les autres une femme dépravée qui, parvenue aux limites de la vieillesse, avait tout abandonné pour mieux cacher son inconduite. Les plus indulgens et par là même les plus raisonnables se contentaient de voir en elle une vieille folle toujours en quête d'admirateurs et s'efforçant de remplacer par l'excentricité ce qui lui manquait en jeunesse. Elle s'apercevait qu'il est impossible de recommencer deux fois la vie. « J'ai tout sacrifié pour reconquérir mon indépendance, aliénée par le despotisme de la coutume. J'ai philosophiquement rompu avec toutes les attaches de l'habitude ou du cœur, rejeté loin de moi tout souci d'avenir ou d'intérêt. Malgré cela, je n'ai point trouvé l'indépendance, et à cause de cela même je ne crois pas qu'on la puisse rencontrer. »

Elle ne la trouvait point parce qu'elle l'avait cherchée en dehors des conditions ordinaires; elle retombait d'autant plus lourdement qu'elle avait voulu s'élever plus haut. Elle était à bout d'illusions; pourtant son énergie indomptable continuait à la soutenir : elle ne se découragea point, et essaya d'adopter un genre de vie plus conforme aux exigences de sa santé et de son âge. « Ma vie a toujours été dans le style pindarique, » écrivait-elle, voulant indiquer qu'elle ne s'était jamais assujettie aux convenances vulgaires. Pour le moment, elle essayait de la vie des champs dans une ferme qu'elle venait d'acheter aux environs de Lovere. Elle s'occupe d'y oublier le monde, elle s'intéresse aux travaux et aux plaisirs de la campagne, elle essaie, pour se distraire, de se faire bonne femme, mettant la paix dans les ménages troublés, donnant des conseils à

droite et à gauche, apprenant à celle-ci l'art de conserver des cornichons, à celle-là le secret de retenir son mari. Naturellement on abusa d'elle, et l'on se prit à considérer sa maison comme une sorte d'auberge. Le sans-gêne italien s'en mêlait; il lui fallait, sous peine de passer pour inhospitalière, héberger tantôt la duchesse de Mantoue avec toute sa cour, tantôt offrir à souper à trente personnes descendues chez elle à l'improviste pour y donner un bal. Elle se lassa d'engraisser des chapons pour nourrir un corps de ballet, de faire de la controverse religieuse avec ses partenaires au whist, deux curés de campagne qui vantaient la supériorité de sa cuisine et décriaient l'impiété de son langage. Sans doute quelques autres, plus équitables ou plus habiles, n'avaient garde de médire d'une personne dont la présence profitait au pays. Les bonnes gens de Lovere, ayant remarqué l'instabilité de ses goûts et peut-être les faiblesses de son caractère, essayèrent de la retenir par la flatterie. On parla d'ériger sa statue sur la place de l'hôtel de ville, et le sculpteur chargé de ce travail devait la représenter revêtue d'une draperie romaine et tenant un livre à la main. Elle refusa un honneur qui, disait-elle, serait tourné en ridicule par les Anglais, et essaya de dédommager la municipalité de Lovere en achetant aux portes mêmes de la ville une masure ruinée qui lui conférait le droit de bourgeoisie.

Toujours malade et naturellement inquiète, elle recommença bientôt sa vie errante; alla de nouveau se fixer à Venise, puis à Rome, puis à Naples. J'oubliais de dire que dans cet intervalle de vingt-deux ans elle quitta deux fois l'Italie, la première fois pour aller habiter Avignon, où elle obtint l'élargissement d'une centaine de protestans persécutés, la seconde pour aller passer l'hiver à Chambéry, où, à la prière de son mari, elle rencontra leur fils, et fit un dernier effort pour le ramener dans la bonne voie. Ces différens voyages furent marqués par des épisodes souvent amusans, parfois piquans. L'un des plus caractéristiques est le cadeau qu'on lui fit d'un bout de terrain ayant vue sur la vallée du Rhône; c'était un dôn de la municipalité d'Avignon; on voulait faire honneur et plaisir à l'étrangère lettrée et illustre qui avait choisi cet endroit pour but ordinaire de ses promenades. Le terrain occupait l'emplacement d'un ancien temple de Diane. Lady Mary y fit construire un belvédère pourvu d'une inscription commémorative, et de ce kiosque aérien d'où l'on découvrait quatre provinces elle se plaisait, comme Corinne au cap Misène, à promener ses regards sur le large univers, où son esprit mobile n'avait pas su conquérir une place fixe.

Elle était âgée, infirme, accablée par les commencemens d'une maladie mortelle, à la merci de ses domestiques, qui l'exploitaient,

affligée par la perte de sa sœur, qui venait de mourir folle, désolée de la mort de son mari, qu'elle n'avait jamais cessé d'aimer, profondément attristée et humiliée par les débordemens de son fils, qui, d'aventurier devenant escroc, venait de contrefaire sa signature et, avait ainsi empoché une somme considérable. Dans cet état, elle n'essayait plus de demander de distraction au plaisir, ni de consolation à la philosophie. Il n'en est point pour qui a cherché son bonheur en dehors de la voie ordinaire. Longtemps avant sa mort, elle écrivait à son amie la comtesse d'Oxford : « Je pourrais me croire heureuse, s'il m'était donné d'oublier. » A soixante-treize ans, à la veille de mourir, elle regrettait peut-être la résolution singulière dans laquelle elle avait cru trouver l'indépendance et n'avait trouvé que le vide. Déjà ses yeux, affaiblis par l'âge, devenaient indifférens aux beautés du ciel méridional. Par contre, le silence de ses nuits sans sommeil ramenait devant elle la touchante image des joies de famille qu'elle avait dédaignées, la poignante vision des morts bien-aimés qu'elle n'avait point assistés à l'heure suprême; mais lady Mary n'était point femme à consumer ce qui lui restait à vivre en regrets stériles. Le désir de mettre ordre à ses affaires et celui d'embrasser une dernière fois sa fille lui inspirèrent une résolution vaillante. A demi mourante, elle brava les fatigues d'un long voyage et les humiliations d'un retour tardif pour venir se faire ensevelir auprès de son mari. Sa vue faisait pitié, et les personnes qui vinrent à sa rencontre reculèrent devant ce spectre en habits de veuve. Elle traîna six mois encore une vie misérable et torturée. Le cancer qui lui rongeait le sein ne laissait aucun espoir de guérison. Elle succomba comme elle avait vécu, sans faiblir, le 21 août 1762, âgée de soixante-quatorze ans, laissant des lettres admirables et le souvenir d'une personnalité unique. Cela est peu. C'est qu'elle avait mal jugé la vie et les choses, ayant cherché son plaisir et non son emploi. Le point important, pour une créature humaine, est non de rencontrer le bonheur, mais d'exercer utilement ses forces. Lady Mary fit l'épreuve de cette vérité. Elle a brillé, elle a été adulée, elle n'a point agi; elle a peu servi, et au bout de tous ses succès elle n'a trouvé que l'isolement, le désenchantement, la tristesse et le vide. Si j'avais à la définir, je l'appellerais volontiers une princesse des Ursins manquée, avec plus d'esprit et moins de génie. Elle possédait l'énergie nécessaire pour entreprendre de grandes choses, mais sans le discernement qui les achève, et se trompa de route parce qu'elle se trompa de but.

CAMILLE SELDEN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1869.

Que se passe-t-il donc en France? que veut-on et où pense-t-on aller? On ne peut pas dire le contraire, les affaires du temps vont un peu à la diable. Gouvernement et opposition sont pris d'une émulation singulière de décousu, et ne s'entendent sans le vouloir que pour se rendre mutuellement des services meurtriers, dont la France en définitive paie les frais. Le gouvernement fait de son mieux les affaires de l'opposition, et l'opposition à son tour, par une réciprocité touchante, fait à merveille les affaires du gouvernement. Quand l'un commet une faute, l'autre se hâte au plus vite de répondre par une faute plus grande encore, probablement pour rétablir l'équilibre. De cette façon, on est quitte des deux côtés; mais on piétine dans le vide ou dans l'incohérence, sans avancer, sans rien faire, en laissant les esprits s'aigrir et les choses se compliquer. On a cru un peu trop à l'influence calmante de la saison, on s'est mis en vacances : on n'a eu ni le repos ni l'activité régulière, on s'est donné tout au plus les ennuis d'une petite agitation d'automne qui ne sert à rien, et qu'on aurait bien pu éviter.

Il est assurément difficile en effet d'imaginer une affaire plus étrangement conduite que cette question de la réunion du corps législatif, qui traîne encore dans toutes les polémiques, et que les journaux mâcheront en grondant jusqu'à la dernière minute. Qu'y avait-il de plus simple? Il y avait eu une prorogation sur l'opportunité de laquelle les opinions ont différé, et qui dans tous les cas ne pouvait être que temporaire, puisque l'objet précis de la session de juillet n'était point atteint. On avait fait depuis un sénatus-consulte qui réorganise les institutions et les pouvoirs en infiltrant la liberté dans un régime créé par l'omnipotence et pour l'omnipotence. Tout se trouvait changé. La conduite la plus simple et la plus naturelle aussitôt après le sénatus-consulte, c'était, à ce qu'il semble,

de reprendre immédiatement la session extraordinaire interrompue, d'en finir avec la vérification des pouvoirs, d'établir le corps législatif dans sa situation nouvelle, de faire en un mot acte de bonne volonté, sauf à renvoyer, si on le voulait, à une grande session d'hiver les questions qui découlent de l'œuvre même du sénat, qui sont le complément nécessaire des récentes transformations constitutionnelles. Rien n'était plus logique et plus avouable. Pas du tout : on s'est cru dans un temps ordinaire, on a paru s'endormir, on a laissé se prolonger une situation indécise sans se préoccuper des impatiences de l'opinion, et, comme le gouvernement venait de perdre l'occasion d'une habile initiative, l'opposition de son côté ou du moins une fraction de l'opposition s'est hâtée de se montrer tout aussi peu prévoyante en se précipitant tête baissée dans une campagne stérile ou périlleuse, qui ne pouvait la conduire qu'à l'impuissance ou à l'insurrection. L'opposition s'est armée d'un article équivoque d'une constitution en détresse; elle a fait de la réunion du corps législatif à jour fixe une question de vie ou de mort, elle a donné des rendez-vous au palais Bourbon pour le 26 octobre, et en fin de compte elle a provoqué des passions qui ne demandent pas mieux que d'accepter des rendez-vous et de saisir des prétextes. Le gouvernement a été réveillé par le bruit, nous le croyons bien : il a compris un peu tard que le moment était venu de prendre un parti; mais comment a-t-il répondu à cette agitation qu'il voyait monter autour de lui, qui menaçait de faire du 26 octobre un jour de conflit? Il n'a dit ni oui ni non, il a cédé et il n'a pas cédé; il a résisté en éludant la date fatidique, et, tout en ajournant au 29 novembre la réunion du corps législatif, il a visiblement transigé en publiant dès aujourd'hui le décret de convocation.

C'était une faute de plus, c'était disputer sur quelques semaines et obéir à une inspiration de fausse susceptibilité. Cependant le jour était fixé, c'était l'essentiel. Dès ce moment, l'opposition, mieux inspirée, aurait dû voir qu'elle n'avait plus qu'à s'arrêter en laissant au gouvernement la responsabilité d'une résolution tardive et d'un ajournement peu politique, qu'elle n'avait désormais qu'à se retrancher dans le sentiment de sa force en se réservant de relever la question en plein parlement. Par le fait, c'est bien ce qui a eu lieu, et la manifestation du 26 octobre perd chaque jour du terrain; elle est d'avance découragée et désavouée par tout ce qu'il y a en France d'esprits sensés et prévoyans, plus préoccupés de servir utilement la cause libérale que de préparer des journées révolutionnaires. On ne peut se dissimuler néanmoins que les promoteurs de cette manifestation ont opéré leur retraite un peu en désordre et en maugréant. Ils ne se sont pas décidés avec une complète spontanéité à se désister de leur futur serment du jeu de paume. En dégageant leur initiative personnelle, ils laissent derrière eux l'effervescence qu'ils ont allumée, et c'est ainsi que de faute en faute on en est venu de part

et d'autre à cette extrémité singulière, où le gouvernement est bien obligé de céder à demi en se donnant encore des airs de résistance, où l'opposition a de la peine à retenir une agitation qu'elle a fomentée, qui en se prolongeant serait désormais sans objet, qui ne serait plus que déplorablement compromettante, si elle devait aboutir à quelque sanglant et inutile conflit. Nous ignorons naturellement si, malgré tout, le 26 octobre il y aura quelque chose, comme on le dit, si le bon sens recevra cette grossière insulte d'une tentative dont la liberté serait la première à souffrir; nous ne savons pas si ce jour-là, comme on le prétend, M. Raspail enverra aux ministres une sommation par huissier pour les contraindre à venir s'expliquer avec lui, et si cent mille hommes partiront en procession de la colonne de la Bastille pour se rendre sur la place de la Concorde. A vrai dire, nous croyons qu'il n'y aura rien, que la journée se passera dans l'attente de ce qui ne viendra pas. Ce que nous savons bien, c'est que dans notre pays il y a une persévérante et dangereuse manie : c'est le besoin de tout pousser à l'extrême, de voir jusqu'à quel point la corde peut se tendre sans casser. On cherche les émotions et les excitans, on aime le péril et les questions suspendues à un fil. Vous vous souvenez de cette habitude qu'ont les enfans batailleurs de tracer une ligne et de se défier mutuellement de la dépasser : ce sont de jeunes politiques; mais après tout ce n'est plus un jeu d'enfans quand il s'agit du sang et des libertés d'un pays.

Les défis puérils ou violens ne servent à rien. La vérité est qu'à travers cet épisode, qui en est encore à se dérouler sous la forme d'un roman épistolaire, — car tout le monde écrit des lettres, c'est par lettres maintenant que se fait la politique, — à travers cet épisode on peut voir se dessiner toute notre vie intérieure avec ses conditions essentielles, ses difficultés et ses périls. Cette menace de manifestation pour le 26 octobre n'est qu'une de ces lueurs qui éclairent les profondeurs d'une crise publique. Qu'on laisse de côté les fantasmagories de ceux qui ne voient dans la politique que des coups de théâtre; restons dans la vérité. Aujourd'hui comme hier, nous sommes en face d'une situation des plus graves; nous avons devant nous une œuvre nécessaire, pressante, assez simple en apparence et au fond très compliquée. Il faut enfin que le pays, après toutes les expériences que les événemens lui ont infligées, arrive à être maître de lui-même, à diriger ses affaires et à se gouverner; il faut que la liberté, une liberté vraie, sérieuse et pratique, pénètre dans les lois comme dans les mœurs, dans l'organisation publique tout entière. C'est le mot d'ordre universel aujourd'hui. Il s'agit seulement de savoir comment le but sera atteint, dans quelle mesure chacun peut et doit concourir à l'œuvre commune. Ce qui n'est point douteux, c'est que deux choses également puissantes, également significatives, se font jour à travers tous les débats confus qui s'agitent, et créent des res-

ponsabilités très diverses. Le pays a incontestablement son idée fixe, il veut marcher, il veut s'émanciper dans sa vie intérieure, il se sent en état de prendre la direction de ses destinées; mais en même temps il veut, autant que possible, éviter une révolution, il a une répugnance visible pour tout ce qui ressemble à une perturbation matérielle. La responsabilité du gouvernement consiste à ne pas méconnaître la nécessité de cette œuvre d'affranchissement intérieur, qui est désormais la seule politique possible; la responsabilité des partis consiste à tenir compte des répugnances du sentiment public pour des révolutions violentes.

C'est la liberté que veut la France, ce n'est pas un bouleversement qu'elle poursuit. Sans doute les révolutions ont eu leur époque de popularité. Aujourd'hui ces illusions sont passées. On sait par de dures expériences ce qui en est. Les intérêts se sont multipliés et disséminés dans toutes les classes. La vieille société est devenue une société nouvelle qui n'est point certainement arrivée à la perfection, mais qui a désormais, si elle le veut, tous les moyens de réaliser en elle-même les progrès désirables. On en vient à juger les choses avec plus de sang-froid. Une révolution, elle peut toujours éclater sans doute, si l'on commet assez de fautes pour la rendre inévitable. En réalité, à quoi servirait-elle? Elle ne ferait que compromettre une fois de plus cette liberté que nous poursuivons de nos vœux et de nos efforts. Elle nous rejetterait dans la vieille ornière, tout serait à recommencer. Six mois seraient à peine écoulés, que tous les déchaînemens auraient produit leur effet ordinaire. Une réaction nouvelle se montrerait à l'horizon, et qui sait si encore une fois nous ne reprendrions pas notre chemin tambour battant vers quelque dictature inconnue pour retrouver la sécurité? Le pays a parfaitement l'instinct de cette situation, il comprend très bien qu'une révolution ne résoudrait rien, et c'est ce qui fait que cette agitation poursuivie depuis quelques jours n'est qu'une expression très grossie, très infidèle, du vrai sentiment public. On a beau parler au nom du peuple, faire apparaître le peuple partout, signifier la volonté du peuple. Le peuple reste assez froid, il garde son feu pour une meilleure occasion. Les promoteurs obstinés des manifestations se rendent bien un peu compte aussi de ce que sent le pays, et c'est ce qui fait que les plus intelligens reculent; ils ont raison, cette marque de sagesse, sans être très spontanée et très volontaire, est encore une façon d'hommage au bon sens public. En définitive, la vraie moralité de cette agitation des dernières semaines, c'est que le pays est à coup sûr impatient de voir le corps législatif réuni, les institutions nouvelles sérieusement appliquées, mais qu'il est beaucoup moins pressé de se jeter dans une révolution violente, et ce serait certainement désormais la folie la plus caractérisée de continuer à donner le signal d'un conflit qui ne pourrait que fournir des prétextes de répressions et de réactions nouvelles. C'est là ce qu'on peut justement appeler la question de responsabilité pour les partis.

La responsabilité sérieuse du gouvernement d'un autre côté, ce serait sans aucun doute de méconnaître ce sentiment public énergique qui ne répudie les expédiens révolutionnaires que parce qu'il à la confiance de voir s'accomplir plus sûrement et plus efficacement dans la paix intérieure la transformation libérale qui est commencée. Nous croyons parfaitement inutile de mettre sans cesse en suspicion les intentions de ceux qui ont le pouvoir entre leurs mains, et quand il n'y aurait que la liberté à peu près absolue dont jouit actuellement la presse, dont elle use jusqu'à la dernière limite, ce serait assurément une marque d'assez bonne volonté de la part de ceux qui ont à leur disposition des lois dont ils pourraient se servir. Le gouvernement, nous en sommes convaincus, ne garde aucune arrière-pensée sérieuse de réaction. Maintenant, dit-on, les ministres vont se rendre à Compiègne, où l'empereur s'est transporté, pour préparer auprès du chef de l'état les projets qui devront être présentés au corps législatif. Malheureusement ce n'est pas tout de laisser parler les journaux et de préparer silencieusement des lois pour le corps législatif. Le plus grand danger, c'est cette intermittence d'action et cette incertitude apparente qui laissent place à toutes les suppositions, qui font croire à une monotone lenteur de délibération et de résolution, lorsqu'il y a immensément à faire. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est raviver partout l'impulsion, reconstituer le pays à tous les degrés de la hiérarchie. Il n'y a point à se bercer d'illusions, le pouvoir discrétionnaire est usé à tous les degrés, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on finit par s'apercevoir qu'il n'avait pas même l'efficacité qu'il s'attribuait, — qui pouvait passer à la rigueur pour une compensation de l'omnipotence. Nous connaissons un département où s'est passé récemment un fait curieux. Le préfet, dans un mouvement de zèle, avait voulu se rendre compte de la situation des communes, de leurs revenus, de la nature et du mode d'administration de leurs biens. Il avait rassemblé les renseignemens les plus authentiques, il s'était armé de chiffres, et le jour de la réunion du conseil-général il se présentait en homme sûr de lui-même, plein de confiance dans l'heureux effet qu'allait produire cette intéressante communication. A mesure qu'on avançait dans la lecture, ce fut dans le conseil une stupéfaction universelle, un feu croisé de réclamations. Les représentans cantonaux ne s'y reconnaissaient plus. Tout était brouillé, la vérité officielle n'était qu'une vérité de fantaisie. Il se trouvait simplement que des communes riches étaient représentées comme n'ayant rien, que d'autres communes assez misérables étaient notées comme possédant des propriétés et des revenus d'une certaine importance. Bref, il a fallu réparer cette bévue involontaire d'un préfet pris au piége de sa propre statistique, se mettre à une nouvelle enquête pour avoir des données moins incertaines, et ce qui se passe dans un département doit se passer dans beaucoup d'autres.

Ainsi voilà une autorité considérable, organe du gouvernement le plus

centralisé du monde, concentrant dans ses mains tous les ressorts administratifs, nommant les maires, disposant de tous les intérêts des municipalités, et ne connaissant pas même au juste les ressources des communes placées sous sa tutelle, — tant le pouvoir discrétionnaire finit par s'engourdir, par être trompé lui-même quand il agit dans le silence, en dehors de tout concours actif du pays, de tout contrôle efficace! Ce n'est là qu'un point de l'organisme administratif, et il y en a bien d'autres. Rien ne serait plus dangereux désormais que les palliatifs et les semblans d'hésitation. La pire des choses serait d'avoir donné la possibilité de sonder le mal, la liberté de le signaler, et de s'arrêter au seuil de la voie de réforme qu'on a ouverte par le sénatus-consulte du 6 septembre. Il ne suffit plus que le gouvernement médite sur ce qu'il fera, il faut qu'il mette la main à l'œuvre; il ne suffit pas même qu'il soit sincère, il faut qu'il le paraisse. Ce n'est pas assez qu'il ait abdiqué théoriquement l'omnipotence, il faut que la politique tout entière, dans ses inspirations, dans ses procédés, se plie aux conditions de ce régime nouveau. D'où vient que ce qui a été accompli depuis trois mois n'a pas toujours produit l'effet qu'on en attendait? C'est que le gouvernement, — sans aucun calcul, nous voulons le croire, — s'est trop souvent donné l'air de marcher de mauvaise grâce, de ne faire les choses qu'à moitié. Lorsque Napoléon Ier, à bout de moyens dictatoriaux et sentant le besoin de rajeunir son pouvoir pendant les cent jours, fit l'acte additionnel, cette image anticipée du dernier sénatus-consulte, il hésitait, lui aussi, il disputait les concessions, et aussitôt que l'acte additionnel fut connu, la première impression du public fut fort équivoque. Le lendemain, se retrouvant avec Benjamin Constant, le confident inattendu de ses velléités libérales, l'empereur lui dit : « Eh bien! la constitution nouvelle ne réussit pas dans l'opinion publique... » Benjamin Constant répliqua : « C'est qu'on n'y croit pas assez; faites-la exécuter, sire, et on y croira... Quand le peuple verra qu'il est libre, qu'il a des représentans, que vous déposez la dictature, il sentira que vous ne vous jouez pas de sa souveraineté. » L'empereur devint songeur, puis il finit par dire : « Au fait, vous avez raison; quand le peuple me verra agir ainsi, me désarmer du pouvoir absolu, il me croira peut-être plus sûr de ma force. C'est bon à tenter. » L'empereur ne se préoccupait guère sans doute de pousser à bout l'expérience, et dans tous les cas il n'eut pas le temps de l'essayer. D'autres sont en mesure de la tenter, et après tout l'argument le plus décisif en faveur de cette politique, c'est qu'il n'y en a pas d'autre. Il est évident en effet que le gouvernement ne peut plus se dérober à ces nécessités nouvelles qu'il a lui-même contribué à rendre plus impérieuses. C'est là que la responsabilité deviendrait sérieuse pour lui.

S'il y a une chose claire dans cette confusion où s'agitent tant d'ar-

rière-pensées discordantes, c'est qu'à une situation nouvelle il faut un parti nouveau groupé, organisé, fait pour être le guide d'un mouvement qui est libéral sans être révolutionnaire. Jusqu'ici, on peut dire que la politique de cette situation nouvelle est restée à l'état d'instinct dans le pays; le moment est venu où elle doit en quelque sorte se personnifier dans ce qu'on pourrait appeler le parti de l'action libérale, et la formation de ce parti est doublement nécessaire, si l'on veut sortir enfin de la pénible transition où nous nous débattons depuis quelques mois. On a déjà plus d'une fois reproché au chef de l'état de ne point appeler au pouvoir des hommes faits pour être la personnification frappante de la politique nouvelle aux yeux du pays, et on a sans doute raison à un certain point de vue. En définitive cependant, où prendrait-il ces hommes? Il en existe, nous n'en doutons pas, il s'en produira, nous en avons la confiance : ceux dont le nom est murmuré quelquefois et même hautement signalé sont des hommes de capacité ou d'expérience qui entreraient avec honneur dans une combinaison sérieuse; mais enfin, disons la vérité, ces hommes mêmes, si honorables qu'ils soient, ne seraient encore qu'une transition, parce qu'ils n'auraient pas derrière eux un groupe puissant, compacte, prêtant à ce gouvernement nouveau l'autorité d'une forte agrégation morale et politique. La première condition, c'est donc l'organisation de ce parti de l'action libérale avec lequel le gouvernement sera bien obligé de compter. Il y a une autre raison plus sérieuse encore peut-être pour que le parti libéral se forme définitivement, c'est qu'en vérité, si les choses vont ainsi, nous sommes menacés de rouler d'ici à peu dans l'incohérence absolue.

Ce n'est plus un mouvement politique, c'est un déchaînement où chacun se hâte de prendre date et de lever son drapeau, où les plus obscurs se réveillent chefs d'opinion, organisateurs de manifestations, promoteurs de délibérations, et où, sous prétexte de revendiquer la liberté, les passions les plus extrêmes, les ressentimens et les orgueils les plus implacables entrent sur la scène avec leurs bruyantes bravades, comme si le gouvernement, la société, le monde, leur appartenaient. Que voulez-vous que la nation voie dans tout cela? A quoi voulez-vous qu'elle se rattache? Sans doute le suffrage universel, par l'extension qu'il donne à la vie publique, et la situation actuelle elle-même, par sa nouveauté, comportent un certain décousu dont il ne faut pas s'étonner. D'un autre côté, nous ne contestons nullement aux énergumènes jeunes et vieux le droit de divaguer à leur aise, de sonner le tocsin tous les soirs et tous les matins, d'assurer que le monde ne vit que par eux. Ils sont libres; mais c'est une raison de plus pour que dans cette confusion assourdissante un vrai et large parti libéral s'organise et s'affirme, faisant face au gouvernement, s'il le faut, et se distinguant aussi des déclamateurs révolutionnaires, leur opposant au besoin une barrière, offrant au pays

la garantie d'une direction qui sauvegarde sa sécurité et ses intérêts. Les fanatiques ont le droit de mettre leur république au-dessus de tout, même au-dessus de la liberté ; c'est aussi apparemment le droit du parti libéral de mettre la liberté au-dessus de la république, et ce n'est pas seulement son droit, c'est la raison même de son existence, c'est sa force.

La raison d'être du parti libéral en effet, c'est de distinguer la liberté de la révolution, le progrès réel des vaines perturbations, non-seulement dans la politique proprement dite, mais encore dans toutes ces questions dangereusement envenimées qui mettent aux prises le salaire et le capital, les chefs d'industrie et les ouvriers. Malheureusement ces questions ne chôment plus, et elles se traduisent en grèves incessantes. Elles viennent de renaître dans le bassin de la Loire, où elles s'agitaient il y a quelques mois et où elles provoquaient le plus triste conflit. Plus tard, la grève s'est mise à Lyon, récemment elle a paru à Elbeuf parmi les filateurs de coton. Hier encore, dans l'Aveyron, à Aubin, une agitation ouvrière se manifestait à l'improviste, et aboutissait aussitôt aux plus tristes scènes. Là aussi, comme à la Ricamarie au mois de juin, une collision sanglante a éclaté entre les ouvriers et la force armée. Des hommes sont tombés pour ne plus se relever. Il y a eu des victimes innocentes; des femmes et des enfans ont péri. Quatorze morts, plus de vingt blessés, c'est le bulletin funèbre de cette cruelle échauffourée. La difficulté ne reste pas moins tout entière. C'est la fatalité de ces douloureuses questions d'être mal engagées, d'être dénaturées par ceux qui s'en emparent comme d'un levier d'action. On veut confondre des choses qui ne font que rendre le problème insoluble, on veut mêler une question sociale, politique, et une question d'industrie, de salaire. On veut, par des organisations occultes, internationales, enrégimenter les ouvriers de tous les pays. les conduire à l'amélioration de leur condition en passant par la république européenne, par le collectivisme, par tout ce qu'on a vu et entendu à Bâle. Il en résulte que les intérêts vrais de tous ceux qui vivent de leur travail disparaissent dans ces confusions désastreuses qui n'aboutissent qu'à une paralysie de l'industrie, à un malaise universel dont les travailleurs eux-mêmes sont naturellement les premières victimes. Que les ouvriers soient animés de l'ambition d'assurer le bien-être à leurs familles, d'arriver par l'équité, par des garanties nouvelles, à un état meilleur, rien n'est assurément plus légitime. C'est à eux surtout de voir s'ils ne compromettent pas leurs intérêts les plus chers par ces grèves et ces coalitions qui sont devenues la plaie envenimée de l'industrie contemporaine. Il y a peu de temps, un homme qui a été ouvrier et qui habite Grenoble, si nous ne nous trompons, M. Nicollet, écrivait sur les grèves un opuscule sensé, plein de faits et de connaissances pratiques. Il montrait que les coalitions,

résultat d'une loi d'*habileté politique* et d'*ignorance*, n'étaient qu'une guerre autorisée, légale, acharnée, entre patrons et ouvriers, conduisant inévitablement à un trouble incessant dans la production, à l'impossibilité pour bien des chefs d'industrie de soutenir la concurrence dans des conditions si précaires, à la prédominance des brouillons et des audacieux, des meneurs politiques, sur les ouvriers laborieux et honnêtes. Et en définitive quelle est la conséquence? Certaines industries émigrent. Bâle, Zurich, la Belgique, profitent des souffrances de la fabrication française. L'Angleterre a bénéficié des grèves parisiennes, des grèves lyonnaises, des troubles de Roubaix. Les coalitions ne sont point assurément la seule raison des perturbations récentes du travail français; elles en sont une cause essentielle. Elles ne sont pas seulement une déperdition de forces et d'intérêts pour les ouvriers, elles atteignent la puissance de la France dans une de ses plus vivaces racines. Voilà comment elles se rattachent encore à la politique, mais non comme l'entendent les réformateurs de l'*Association internationale*, et c'est pourquoi aussi elles devraient être, de la part du gouvernement et du parlement, unis dans une même pensée, l'objet d'une large, d'une sincère et sérieuse enquête.

Nous n'avons pas encore notre corps législatif, qui reste ajourné au 29 novembre. L'Angleterre n'a pas non plus son parlement, qui ne doit se réunir que plus tard, et qui, après avoir résolu l'an dernier la question religieuse d'Irlande, trouvera toute palpitante la question agraire. L'Italie ne sait pas à quel moment précis ses chambres seront convoquées, et en attendant elle semble atteinte du mal d'une crise ministérielle vaguement pressentie. Pour ces pays, les vacances politiques ne sont pas terminées; elles sont finies en Allemagne, où l'activité parlementaire se réveille. Après les chambres du grand-duché de Bade, ce sont les chambres saxonnes qui se sont réunies à Dresde il y a quelques jours, et après le parlement de Dresde c'est le parlement de Berlin qui entre en session, inauguré par un discours du roi Guillaume. C'est le privilége de cette vie publique de parlement de dissiper les fantômes, d'en finir avec tous les bruits qui se propagent dans le silence, avec ces rumeurs inquiétantes qui font leur chemin pendant que la politique officielle semble se reposer. Le fait est qu'après bien des frémissemens belliqueux il n'y a plus en Allemagne que des apparences et des signes de paix. Le voyage du prince de Prusse à Vienne et l'accueil qu'il a reçu sont sans doute un de ces symptômes pacifiques; mais c'est surtout dans ce commencement de vie parlementaire sur plusieurs points d'Allemagne qu'on sent l'apaisement et, pour mieux dire, l'ajournement presque indéfini des questions qui pourraient rallumer les conflits en Europe, dont on se faisait naguère encore un épouvantail. A Dresde, le discours du roi de Saxe atteste pleinement l'intention de ne rien tenter contre les traités, de ne se dérober en aucune

façon aux obligations fédérales qu'on a acceptées, aux liens par lesquels on s'est attaché à la Prusse; mais il atteste aussi bien clairement la volonté de ne rien faire de plus, de défendre l'autonomie saxonne dans son intégrité. A Bade, d'où l'on eût dit qu'allait partir le signal de la grande crise, tout finit par des explications très pacifiques, peu compromettantes, échangées entre un membre du parlement, le comte de Berlichingen, et le ministre des affaires étrangères, M. de Freydorf. Il est bien clair aujourd'hui que la fusion de Bade dans la confédération du nord était moins avancée qu'on ne le disait, et M. de Berlichingen assure même qu'elle ne serait rien moins que populaire dans le pays, qu'on veut bien entrer dans une Allemagne grande et unie, mais qu'on ne veut pas de la prussification. Au fond, qu'a répondu M. de Freydorf lui-même? Il a dit à peu près qu'une confédération des états du sud était difficile, que l'entrée dans la confédération du nord n'était pas possible en ce moment, qu'il y avait plus d'un moyen d'établir un lien national entre les deux grandes fractions de l'Allemagne, et qu'en fin de compte on n'avait rien fait jusqu'ici pour hâter la solution. Tout cela permet de respirer sans avoir trop à craindre pour un avenir prochain. Quant au discours du roi Guillaume, il a été assurément des plus pacifiques, et il a été particulièrement pacifique en ce sens qu'il a surtout parlé aux chambres prussiennes de l'embarras des finances, du déficit, de la nécessité d'y pourvoir par de nouveaux impôts. C'est la carte à payer des annexions et des armemens démesurés. Il n'y a rien au monde qui conseille la paix comme le déficit et la nécessité de nouveaux impôts. La Prusse en est là pendant que M. de Bismarck continue à se reposer dans sa solitude de Varzin. L'Europe peut donc se rassurer, elle n'est menacée d'aucune complication prochaine; mais combien de temps durera cette phase de sérénité et de paix?

Ce n'est pas en Espagne que l'horizon est aussi dépouillé de nuages. L'Espagne n'a point la guerre étrangère, il est vrai, elle a la guerre civile. C'était assez facile à prévoir. Il y a longtemps que le parti républicain se prépare à la lutte, et, comme il avait peu de chances de triompher par l'action régulière de l'opinion, il ne pouvait pas tarder à lever le masque; il n'y a pas manqué. Depuis quinze jours, l'insurrection se promène un peu partout, en Catalogne, en Aragon, à Valence, en Andalousie, ayant à sa tête quelques-uns des députés républicains, coupant les chemins de fer et les télégraphes. En Andalousie et en Catalogne, l'insurrection semble à peu près vaincue; à Saragosse, elle a livré un combat sanglant et meurtrier; à Valence, elle tient encore, et il va falloir un véritable assaut pour reprendre la ville. Le premier mouvement du ministère a été naturellement, comme toujours, de demander la suspension des garanties constitutionnelles, en d'autres termes de s'armer de la dictature. Naturellement aussi ceux des députés républicains qui res-

taient encore dans les cortès ont profité de la circonstance pour quitter l'assemblée en protestant. Maintenant la question est remise au sort des armes, et voilà comment les républicains espagnols servent l'Espagne et la liberté! Si grave que paraisse ce mouvement, si acharnée que soit la lutte, partout où se heurtent insurgés et soldats, le dénoûment sera sans doute encore une fois favorable au gouvernement de Madrid. L'insurrection républicaine ne sera probablement pas plus heureuse que ne l'a été, il y a deux mois, l'insurrection carliste. Les députés qui ont quitté l'assemblée pour courir aux armes, et qui ne reviendront plus sans doute au cortès, en seront pour les frais d'une triste campagne; vaincus, ils auront à supporter le poids de leur défaite. Le gouvernement en sera-t-il plus fort? L'assemblée ne se trouvera-t-elle pas singulièrement affaiblie par la retraite d'un si grand nombre de ses membres? Et dans cette situation les pouvoirs de l'Espagne auront-ils une autorité suffisante pour trancher les questions qui restent à résoudre? Voilà les difficultés qui s'élèvent même dans un succès. La république aura cessé d'être une menace; la monarchie s'en portera-t-elle mieux au-delà des Pyrénées?

La politique aujourd'hui, ce n'est plus seulement le drame tourbillonnant des passions et des ambitions se disputant l'influence, ce n'est plus seulement un changement de ministère ou un changement de constitution; la politique, c'est aussi tout ce qui agrandit en quelque sorte la vie morale et matérielle des peuples par ces voies nouvelles ouvertes à travers les mers et à travers les continens. Le sultan et le khédive en étaient, il y a peu de temps, à se disputer sur leurs rapports et sur leurs droits dans le gouvernement de l'Égypte. S'ils n'en ont pas fini, ils sont bien obligés de mettre momentanément une sourdine à leur conflit pour laisser passer un événement qui se prépare, et qui peut être d'une bien autre importance pour le commerce du monde, l'inauguration prochaine du canal maritime de l'isthme de Suez. Déjà tout se dispose pour cette fête, à laquelle sont conviés des représentans de tous les pays. Têtes couronnées et simples curieux se mettent en mouvement. L'impératrice des Français est partie, et a fait une première station à Venise, où l'on a fort illuminé pour elle. Le prince de Prusse, qui était ces jours derniers à Vienne, et qui passe aussi à Venise, suit de près l'impératrice. Le prince Amédée de Savoie, avec ses navires italiens, cingle vers l'Orient, et voici un personnage inattendu. L'empereur d'Autriche, dit-on maintenant, veut, lui aussi, être de la fête. Il n'a pu résister au plaisir de se trouver là où sera l'impératrice des Français. Encore un mois, tout sera prêt, tout le monde sera rendu. L'escadre des princes entrera pavillon déployé et au signal convenu dans le canal. L'impératrice Eugénie aura le commandement à bord de l'*Aigle*, et marchera en tête du cortége. Ce sera fort beau.

L'isthme de Suez a toujours eu le privilége de faire un peu de bruit; il le méritait, et rien n'a été négligé pour lui assurer cette fortune jusqu'au bout.

C'est assurément une grande œuvre de plus qui va s'inaugurer, et ce serait une singulière injustice de méconnaître ce qu'il a fallu d'habileté, d'énergie, pour vaincre les obstacles de toute sorte. Il y a dix ans à peine, comme le raconte l'auteur d'une récente *Histoire de l'Isthme de Suez*, M. Olivier Ritt, le premier coup de pioche était donné sur la plage où s'est élevée depuis la ville de Port-Saïd, aujourd'hui les flots de la Méditerranée et de la Mer-Rouge vont se mêler dans ce canal ouvert à l'activité des peuples. Le problème est-il désormais complétement résolu, le but qu'on poursuivait est-il atteint parce qu'une flottille de princes va naviguer à travers l'isthme égyptien? Voilà la question nouvelle. Il s'agit maintenant de savoir ce que sera ce canal de Suez comme opération financière, quelle influence précise il exercera sur le trafic du monde, sur les relations de l'Europe et des Indes. En définitive, le canal de Suez, qui ne devait coûter d'abord que 200 millions au plus, a jusqu'ici absorbé près de 400 millions, en y comprenant le dernier emprunt, pour lequel le corps législatif a autorisé exceptionnellement une loterie, et l'indemnité de 84 millions payée par le vice-roi pour des rétrocessions de terrains ou des modifications du contrat primitif; il a nécessité des recours au crédit sous plus d'une forme, des combinaisons qui placent l'entreprise dans des conditions au moins difficiles. Rapportera-t-il en proportion de ce qu'il a coûté? Sans doute le canal de Suez est une affaire d'avenir qui finira par surmonter les crises qu'elle aura encore à traverser. Il rapporterait tout ce qu'on se promet, si, par le fait même de l'inauguration qui se prépare, il pouvait changer les courans du commerce, s'il devait forcément attirer à lui la partie la plus considérable du transit entre l'Europe et l'Inde; mais c'est là justement la question. Le grand commerce aura de la peine à se détourner de la route ordinaire, même avec l'avantage d'une notable abréviation, parce que la navigation à voile est à peu près impossible pendant une partie de l'année dans les mers qui conduisent à Suez. Il restera la navigation à vapeur, qui par sa nature ne peut suffire à ce grand commerce, et qui est d'ailleurs évidemment trop coûteuse pour toute une catégorie de marchandises. Il n'est pas même certain que beaucoup de voyageurs venant de l'Inde ne préfèrent à la navigation du canal le chemin de fer qui traverse l'isthme, et qui sait si dans un temps peu éloigné on ne verra pas se réaliser ce projet gigantesque dont on parlait récemment comme d'une chose possible, le projet d'une grande voie ferrée allant de l'Europe vers l'Inde à travers la Perse? Ce jour-là, l'isthme de Suez aurait évidemment un rude concurrent, qui trancherait la question du grand commerce et de la grande navigation. Ce serait une révolution

nouvelle dans les communications générales, de sorte que ce canal, œuvre si intéressante d'ailleurs, pourrait rester une affaire plus brillante que productive.

A qui profitera ce canal de Suez, qui, en réalité, n'est plus aujourd'hui qu'un incident dans le travail contemporain d'extension et de renouvellement des communications générales? Il profitera certainement à tout le monde, il concourra à un mouvement d'intérêts dont il recueillera lui-même l'avantage. Il serait curieux cependant que la France, par qui l'œuvre s'est accomplie, dût y gagner moins que d'autres pays. Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le sait bien, qu'une lutte singulière est engagée, que les esprits sont en travail, en Italie et en Allemagne comme en Angleterre, pour détourner de la France ce grand courant de commerce qui relie l'extrême Orient à l'Europe, et ces jours derniers on annonçait comme le fait le plus simple que la malle des Indes, cessant de prendre la voie de Marseille, passerait désormais par Brindisi. C'est un premier pas. La malle des Indes n'évite pas encore tout à fait la France, elle prend la voie du Mont-Cenis; mais on ne s'arrêtera pas là évidemment. L'étude d'une route nouvelle se poursuit avec activité. L'Angleterre fait reconnaître la ligne qui pourrait offrir le plus d'avantages. Des négociations ont été ouvertes entre l'Italie, l'Allemagne et la Suisse pour une nouvelle percée des Alpes par le Saint-Gothard. Des travaux d'une certaine importance s'exécutent dans le port de Brindisi. Il s'agirait d'établir la communication nouvelle par Brindisi et Ostende. Si ce n'était qu'un service de dépêches, le passage de la malle des Indes, ce ne serait rien; mais c'est par le fait tout un déplacement possible des courans commerciaux qui s'accomplirait au désavantage de la France, et de Marseille particulièrement. C'est une lutte engagée, et Marseille, par son port, par ses aménagemens, par les ressources qu'elle offre au commerce, est encore de force à soutenir le combat, si elle est secondée, si l'administration des postes se hâte de régulariser et d'activer ses communications, si nos chemins de fer n'hésitent pas à réformer leurs tarifs. Ce n'est pas moins un spectacle curieux que ce mouvement universel, et lorsque nous nous agitons dans de vaines querelles, lorsque des esprits violens ou futiles se montrent toujours prêts à jouer les destinées du pays, on devrait bien plutôt s'émouvoir de cette grande lutte de toutes les activités, de tous les intérêts, où la France est tenue de garder son rôle prééminent, de défendre son influence.

Dans ce mouvement universel, la mort fait toujours malheureusement son œuvre. Elle vient aujourd'hui d'étendre ses ombres sur une des intelligences les plus vives et les plus lumineuses. M. Sainte-Beuve s'est éteint après de longues souffrances. Pour la *Revue*, c'était plus qu'un éminent personnage littéraire, c'était un compagnon des anciens jours, un collaborateur de la première heure. Dans la longue, laborieuse et

brillante carrière qu'il s'est faite, il a marqué par des traits qui ne sont qu'à lui. C'était avant tout un observateur plein de science littéraire, de pénétration et de goût, faisant de la critique comme un naturaliste, étudiant en eux-mêmes les hommes, les talens, les caractères, possédant une puissance infatigable de renouvellement qu'il poussait jusqu'au point de paraître se contredire, de se rectifier sans cesse, et qui sait si par les papiers qu'il peut laisser il ne se rectifiera pas encore du sein de la mort? Mais dans ce travail permanent de rectification sur lui-même, il portait un goût très vif pour la vérité, surtout l'amour des lettres, cet amour qu'il a gardé jusqu'à la dernière heure, travaillant encore même quand il savait que la vie pouvait lui échapper d'une heure à l'autre. M. Sainte-Beuve n'avait rien d'un soldat, et il a fini en soldat, ferme de cœur et d'intelligence, ne rendant les armes que devant l'implacable mort, ce dernier et seul ennemi dont l'esprit ne triomphe pas.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DE QUELQUES RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES SUR LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE.

L'administration des archives impériales de Vienne donne, depuis quelques années, un excellent exemple. Elle a confié à son directeur, M. Alfred d'Arneth, le soin de publier ce qu'elle possède d'utiles documens intéressant l'histoire jusque dans les dernières années du XVIIIe siècle. On fait de même à l'heure qu'il est en plusieurs autres pays, et l'on peut dire qu'en général les portes de ces riches dépôts s'ouvrent désormais dans les principales capitales de l'Europe, soit pour des publications de caractère presque officiel sans doute, mais dont on doit encore être reconnaissant, soit pour un plus facile accès en faveur des savans du dehors. On ne voit pas que ces facilités nouvelles accordées au travail aient suscité des embarras diplomatiques et brouillé les cabinets ni les peuples. Cet exemple commence à peine à être suivi chez nous, bien qu'il importe que nous puissions combattre à armes égales dans la lutte ouverte pour l'étude de l'histoire toute moderne. Il faut y songer : nos maîtres d'il y a trente ans, qui ont tant fait pour la science historique, à la gloire de leur temps et de leur pays, ont livré le secret de leur art à nos voisins en même temps qu'à nous. L'Angleterre et l'Allemagne ont maintenant de remarquables livres qui ne le cèdent pas toujours aux nôtres pour les qualités mêmes qu'on s'accordait naguère à nommer toutes françaises. D'ailleurs partout domine aujourd'hui l'excellente préoccupation d'une sévère critique et d'une exactitude scrupuleuse. Si donc nous voulons soutenir le renom de notre école historique, servons-

nous de nos propres arsenaux, c'est-à-dire de la libre connaissance des papiers de nos archives. Ne nous laissons-nous pas devancer par nos voisins pour l'histoire générale du XVIIIe siècle par exemple ? Avons-nous sur l'époque du grand Frédéric, de Catherine II, de Joseph II, sur les démembremens de la Pologne, sur l'histoire diplomatique du temps de Louis XVI et de la période révolutionnaire, un nombre suffisant de livres à la hauteur de tels sujets ? De l'autre côté du Rhin, c'est avec une sorte de fiévreuse ardeur que MM. Pertz, Droysen, Schæfer, de Sybel, Hæusser, Hermann et d'autres ont exposé, non sans le secours sans cesse renouvelé des renseignemens inédits, ces complications multiples desquelles notre politique a été continuellement solidaire. Ces livres peuvent n'être pas entièrement de notre goût, soit pour les opinions qui y sont émises, soit pour la forme qu'ils adoptent ; pour peu cependant que la recherche de la vérité nous anime, nous sommes heureux d'y rencontrer beaucoup de lumières dont nous pouvons faire notre profit. A nous d'ailleurs de lutter par une série de pareils ouvrages. De libéraux encouragemens exciteront l'initiative individuelle : déjà l'absence d'entraves administratives et quelque appui des conseils-généraux ont suffi à une petite association bordelaise fondée, il y a peu d'années, pour publier, sous le titre d'*Archives de la Gironde*, une série comptant déjà dix volumes in-4°, et réunissant ce que les archives locales et le Musée britannique contiennent de documens sur notre Guyenne : rôles gascons, actes du gouvernement anglais siégeant à Bordeaux au XVe siècle. Un pareil zèle servirait assurément la cause de l'histoire toute moderne. Nos directions d'archives se sont d'ailleurs mises parfois à la tête du mouvement. M. le maréchal Randon a donné, il y a quelques années, à un écrivain de talent la mission de publier ce que les archives du dépôt de la guerre possèdent de documens sur l'histoire du passé ; les livres de M. Camille Rousset ont répondu à cette mesure libérale. Nos archives de l'empire publient elles-mêmes leurs chartes du moyen âge, et ont favorisé la publication par M. Campardon, de l'utile correspondance concernant la célèbre diplomatie secrète du temps de Louis XV. Peut-être un jour nos archives diplomatiques, si précieuses pour l'histoire moderne, donneront-elles en une série de volumes bien ordonnés leurs principaux dossiers encore inédits. Il y aurait de quoi faire grand honneur à un ministère et à une direction.

On ne s'étonnera pas que les plus récentes révélations d'archives étrangères aient profité surtout à l'histoire du XVIIIe siècle : c'est l'époque la moins reculée sur laquelle on ait pu avoir communication de documens officiels, et cette époque recèle des problèmes fort voisins de ceux qui nous agitent aujourd'hui. L'intérêt s'y est donc porté tout d'abord. M. Alfred d'Arneth vient d'ajouter un volume à la riche série qu'il avait déjà publiée. On se rappelle l'impression profonde produite, il y a quatre ans, par son premier recueil, intitulé *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*.

Un second volume de lettres inédites, également tiré des archives de Vienne, nous donna dans le courant de 1866 la correspondance échangée entre Marie-Antoinette et ses frères. Plusieurs lettres de Louis XVI et de Mercy, datant des plus graves années, s'y ajoutaient. Pour la peinture des caractères, du long supplice subi par le roi et la reine, des pénibles efforts au milieu desquels ils se débattaient, pour tout le spectacle enfin de ce terrible drame, ce nouveau volume égalait ou même dépassait le premier. La correspondance avec Marie-Thérèse s'arrêtait à la mort de celle-ci, en 1780, tandis que la correspondance avec Léopold II, avec François II, avec Mercy, se continuait jusqu'en juillet 1792. Pour faire apprécier d'un mot l'importance de la seconde publication de M. d'Arneth, il suffit de rappeler que c'est ce second volume qui a révélé le terrible billet chiffré de la reine, en date du 26 mars 1792, informant Mercy, au commencement de la guerre, des mouvemens de nos troupes et des attaques décidées dans le précédent conseil. Nous ne voulons pas, en ravivant ce souvenir, présenter les livres de M. d'Arneth comme des actes d'accusation contre la reine : loin de là, recueillant toutes les parcelles de la réalité historique et morale, ils ont sur les publications antérieures l'incomparable avantage de les présenter pures de mélange, pures de commentaires et d'interprétations, et de mettre le lecteur en contact direct avec les personnages mêmes d'un drame si complexe; ces documens imprévus nous font connaître enfin la vraie Marie-Antoinette, avec sa vive énergie, avec ses mérites bien supérieurs à ses fautes.

Le troisième recueil publié par M. d'Arneth en 1868 d'après les riches portefeuilles des archives viennoises nous a donné en trois forts volumes in-octavo la correspondance entre Marie-Thérèse et Joseph II. Déjà nous avions pu mesurer par ses lettres à la jeune reine de France l'étrange domination que Marie-Thérèse prétendait exercer sur ses enfans. Elle mettait ainsi d'accord les intérêts de sa politique avec ceux de son affection jalouse et envahissante. Elle prétendait tenir dans ses mains tout à la fois la cour de Naples par la reine Caroline, celle du grand-duché de Toscane par son fils le grand-duc Léopold, celle de Parme par sa fille Marie-Amélie, celle de Bruxelles par sa fille bien-aimée Marie-Christine. Quant à Joseph II, elle paraissait ne l'avoir associé au pouvoir qu'à la condition de conserver en lui un docile organe de son action et de ses volontés. Les lettres de Marie-Thérèse montrent au grand jour sa haute intelligence; mais, en dépit de maintes expressions de bonhomie toute germanique ou de tendresse vraiment affectueuse, l'esprit de domination exclusive qu'elles respirent fatigue à la fin et fait souhaiter une atmosphère plus libre. C'est Joseph II qui gagne le plus à la connaissance des nouveaux documens. Ce prince, qu'on représentait souvent comme une sorte de réformateur sceptique et léger, apparaît dans ses lettres sous des traits singulièrement dignes de sympathie et d'estime. Ce qu'on croyait distinguer chez lui d'insouciance et de froi-

deur n'était que la déception d'un cœur à jamais blessé. Il avait adoré sa première femme, morte après trois années de mariage, et ce malheur avait fait dévier son caractère en empoisonnant sa vie. Fils très respectueux, mais en même temps souverain bien intentionné, on le voit s'arrêter à certaine limite dans cette obéissance que l'impératrice réclame; M. d'Arneth a fort habilement ajouté à ses trois volumes un certain nombre des lettres qu'il écrivait à Léopold, et où se montrent dans leur vraie lumière les sentimens suscités dans l'âme de Joseph par les exigences maternelles. Parfois la division éclate malgré l'affection réciproque à propos de quelque grave question politique, telle que le démembrement de la Pologne ou la succession de Bavière, et l'intérêt se double à voir ainsi l'histoire morale se mêler à l'histoire politique. A partir d'aujourd'hui seulement, la vie de Joseph II peut s'écrire. Son dernier biographe, M. A. Jæger, s'était encore laissé tromper à toute une correspondance publiée sous le nom de ce prince; l'habile archiviste de Vienne a démontré qu'elle était apocryphe. On trouvera cette démonstration de M. d'Arneth insérée dans le livre récent de M. Sébastien Brunner sur les affaires religieuses pendant le règne de Joseph II (1).

Chemin faisant, et tout en publiant les cinq importans volumes dont nous venons de parler, M. d'Arneth avait recueilli dans les papiers de Kaunitz tout un dossier relatif à notre Beaumarchais; il l'a publié il y a quelques mois sous ce titre : *Beaumarchais et Sonnenfels*. Il ne s'agit de rien moins dans cette enquête que d'une grave accusation à propos de l'étrange histoire du juif Angelucci, depuis longtemps connue. Beaumarchais, qui l'a lui-même racontée dans sa correspondance, aurait inventé toute cette histoire, et fabriqué sous ce faux nom d'Angelucci un scandaleux pamphlet contre Marie-Antoinette, afin d'escroquer une grosse somme au gouvernement de Louis XVI en se faisant donner la mission de poursuivre et de détruire le pamphlet. Nous avons vainement cherché, soit aux archives de la préfecture de police, soit dans les papiers de Beaumarchais acquis par la Comédie-Française, quelque document de nature à réfuter nettement cette accusation. D'autre part les pièces réunies par Kaunitz et toute son enquête sont loin d'être probantes. Il est fort vraisemblable que M. de Loménie a dit le dernier mot à ce sujet (2).

Le nouveau volume publié tout récemment par M. d'Arneth, *Joseph II et Catherine II* (3), contient, en près de deux cents lettres, la correspondance échangée entre ces deux alliés, maîtres de l'Europe orientale, et ne s'interrompt que par la mort de l'empereur d'Al-

(1) *Die theologische Dienerschaft am Hofe Joseph II*, in-8°; Vienne 1868.

(2) Voyez la *Revue* du 1er mars 1853.

(3) *Joseph II und Katharina von Russland. Ihr Briefwechsel*, Vienne 1869, un fort volume in-8°. — Suivant la coutume de l'éditeur, l'introduction et les notes sont en allemand; mais les lettres sont données dans le texte original, c'est-à-dire en ce français souvent étrange qui était alors la langue des cours.

magne, en 1790. Quelques pièces manquent qui n'ont pas été retrouvées. Les lettres de Catherine sont ici publiées d'après les autographes conservés aux archives de Vienne, celles de Joseph II d'après les copies authentiques obtenues des archives de Pétersbourg et de Moscou. On peut signaler d'un mot l'intérêt qu'offre cette correspondance, dont M. Hermann, quand il a composé son excellente *Histoire de Russie*, n'a connu qu'une faible partie : elle contient quelques-unes des plus curieuses origines de la question d'Orient. C'est un singulier spectacle d'y voir avec quelle ardeur de convoitise Catherine II s'efforçait de lier le souverain de l'Autriche à ses vues ambitieuses et de l'avoir pour instrument. Joseph répond d'abord sur le ton d'une entière confiance et d'un parfait enthousiasme, parce qu'il entend bien tirer parti de l'alliance proposée. On conclut en 1781, par lettres, un traité offensif et défensif. Nous savons ce que voulait dire cette garantie de la constitution intérieure de la Pologne, par laquelle les souverains du nord empêchaient la malheureuse nation de renaître; les dispositions prises contre les Turcs devaient naturellement profiter surtout à la tsarine : aussi voit-on Joseph se tenir en garde, et même écrire un jour à Kaunitz, son conseiller perpétuel : « L'impératrice n'a d'autre envie que de faire une dupe; mais elle ne s'adresse pas au bon poisson pour avaler son amorce. » Il fut convenu (on trouvera tout le détail de ces résolutions dans ces lettres, seuls instrumens du traité) que, pour tenir désormais les Turcs en bride, on formerait, après les avoir vaincus, un état indépendant, composé des principautés du Danube et de la Bessarabie, auquel on donnerait le vieux nom romain de *Dacie,* avec un souverain héréditaire professant la foi grecque et tout dévoué aux deux cours impériales. S'il arrivait que les Turcs, entièrement battus, pussent être expulsés d'Europe, grand bien pour la chrétienté, on édifierait un nouvel empire grec au profit du petit-fils de Catherine II; cet empire ne pourrait jamais être réuni à l'empire moscovite; il serait entièrement indépendant. S'il fallait absolument conserver les Turcs, la Russie demandait du moins pour elle la ville et le territoire d'Oczakof, c'est-à-dire les rives de la Mer-Noire entre le Dniester et le Bug, avec cela une ou deux îles dans l'Archipel pour la sûreté et la facilité de son commerce. On doit remarquer que dans le même temps, comme conséquence de la paix de Kainardji, elle s'annexait la Crimée et s'établissait ainsi sur toute la côte nord de la Mer-Noire. Joseph II à son tour prenait soin de stipuler ses acquisitions futures aux dépens de la Turquie : de Belgrade, il tirait une ligne droite jusqu'à l'Adriatique en prenant l'Istrie, la Dalmatie et même les possessions continentales de Venise, qu'on indemniserait, disait-il, par la Morée, Candie, Chypre ou les îles de l'Archipel; mais alors Catherine l'arrêtait. Comme s'il se fût agi d'une très prochaine et très sérieuse exécution, elle protestait qu'il ne fallait pas dépouiller Venise, dont la marine pouvait être fort utile contre les Turcs, et qu'on ne devait pas

non plus trop amoindrir le futur empire grec. Il y avait une sorte de glorieux dédommagement qu'elle faisait briller aux yeux de Joseph. Empereur d'Allemagne et roi des Romains, que ne réclamait-il la souveraineté de Rome elle-même? Que ne se faisait-il le vrai protecteur et chef de l'église catholique pendant que sa bonne alliée et amie la tsarine serait la protectrice et la mère de l'église grecque? Catherine paraît avoir insisté longtemps sur cette étrange perspective. Apprenant en 1782 le prochain voyage du pape en Autriche : « La résolution de Pie VI, écrit-elle, de venir à Vienne pour traiter de bouche avec votre majesté impériale en vérité lui fait honneur, quoiqu'il n'y gagnera rien. Je souhaite qu'il lui apporte les clés de Rome et qu'il lui propose de chasser les ennemis du nom chrétien de l'Europe. En ce cas, je la prie instamment de compter sur son alliée. » On croit rêver quand on lit ces témoignages très authentiques de l'étrange hardiesse avec laquelle ces souverains des dernières années du XVIIIe siècle, comptant pour rien les peuples, les individus, les nationalités, les croyances, s'arrogeaient le droit de trancher au profit de leur ambition, par le seul effet de leurs combinaisons et de leurs calculs, des questions non résolues encore aujourd'hui et dont nous commençons seulement à distinguer la complexité profonde.

Un des premiers à profiter des documens si imprévus que M. d'Arneth avait fait connaître, M. de Sybel, de l'université de Bonn, s'est hâté de les mettre en œuvre soit pour son histoire diplomatique de l'époque révolutionnaire en cours de publication, et dont on fait paraître maintenant une traduction française, soit pour des études spéciales qu'il vient de réunir dans le second volume de ses *Kleine Schriften*. C'est ici qu'on trouvera, à côté d'un morceau d'histoire critique sur les croisades rappelant l'étude sur la première croisade qui a contribué jadis à fonder la réputation de l'auteur, deux dissertations importantes, l'une sur le rôle de l'empereur Léopold II en 90 et 91, l'autre sur l'attitude de l'Autriche et de la Prusse pendant les guerres de la révolution française. Qui est responsable de l'ouverture des hostilités, comment s'est préparé le second partage de la Pologne et de quelles complications ce nouvel épisode a-t-il été la source? Tels sont les principaux problèmes discutés par M. de Sybel, et à propos desquels il s'est vu engagé dans une vive polémique avec M. Ernest Hermann, de Marbourg. L'auteur a joint à ces études les curieuses dissertations critiques par lesquelles il a le premier démontré en 1865 l'inauthenticité des lettres de Marie-Antoinette publiées chez nous. On a pu donner ensuite à l'appui de la même démonstration des preuves nouvelles et peut-être encore plus décisives d'après des documens irrécusables que ne possédaient ni M. d'Arneth ni M. de Sybel; c'est ce que nous avons fait ici même, mais au professeur de Bonn revenait le mérite de la première déclaration.

Tels étaient les travaux qui servaient de base au principal ouvrage de

M. de Sybel, dans lequel l'auteur a eu pour but particulier de considérer le grand fait de la révolution française moins en lui-même que dans ses rapports avec l'histoire générale de l'Europe. D'une part les relations diplomatiques soit de la France révolutionnaire avec les puissances, soit de celles-ci entre elles, d'autre part la réciprocité des contre-coups dans l'ébranlement général de toute l'Europe, enfin l'interprétation d'un si grand drame patiemment étudié par un publiciste d'outre-Rhin, voilà les nouvelles sources d'intérêt dans ce livre. Il offrira surtout au lecteur attentif cet avantage d'avoir été composé avec le secours d'un grand nombre d'archives qui ne s'étaient pas encore ouvertes.

M. de Sybel est Allemand et, qui plus est, Prussien; il ne faudra donc pas s'étonner, si l'on trouve à redire à quelques-uns de ses jugemens, soit sur la Pologne et l'Autriche, soit sur la France. M. de Sybel est parfois aussi, pourrait-on dire, trop économiste, trop politique, trop logicien : par exemple, on le verra calculer froidement en 92 combien de ressources manquent à la France, en quel désarroi sont nos finances, avec quelle précipitation nos levées sont faites, et quels élémens composent nos armées; la défaite va être infaillible. Pour expliquer cependant nos victoires, M. de Sybel recherche et énumère avec grand soin les fautes commises par les alliés. La vraie interprétation est ailleurs; mais il fallait, pour la saisir, cette claire intelligence du génie de notre nation, ce sentiment vif des réalités et des passions d'alors qui sont difficilement le partage d'un observateur étranger. M. de Sybel est d'ailleurs du nombre de ceux qui, admirant le magnifique essor de 89, maudissent les fautes (sans compter les crimes) qui ont fait aboutir la révolution française au pouvoir militaire et absolu. Hors Mirabeau, il ne trouve pas dans la constituante un esprit vraiment politique; il s'étonne de la maladresse, de l'inexpérience, de l'imprévoyante naïveté qui dominent chez les meilleurs, et font dévier le grand fleuve hors de son lit naturel. Il médite avec Arthur Young, avec d'éloquens et graves publicistes de notre temps, comme Alexis de Tocqueville et son habile continuateur M. Léonce de Lavergne, sur les nobles réformes qu'avait déjà tentées la France dans les années qui précèdent la révolution; il rappelle les honnêtes velléités d'un Louis XVI, la ferme intelligence d'un Turgot; il énumère les progrès ébauchés, la diffusion contagieuse de la petite propriété... 1789 n'allait-il pas d'un bond franchir tous les obstacles, annuler toutes les barrières, combler tous les abîmes? Il ne fallait pas, hélas! si l'on voulait permettre aux plus heureux résultats de se produire, perdre de vue le domaine vraiment politique pour se livrer aux abstractions ou bien au sentiment; il ne fallait, pense M. de Sybel, ni vaine déclaration des droits de l'homme, ni imprudente conclusion de cette nuit du 4 août, pourtant si bien commencée.

Le lecteur français ne le suivra pas sans doute dans un grand nombre de ses appréciations, ni dans les derniers détours diplomatiques où il s'est

engagé; mais l'homme d'étude voudra pénétrer dans ces complexes négociations européennes, que l'auteur allemand juge avec plus de sûreté que notre histoire intérieure. M. de Sybel n'a pas cru, il est vrai, devoir raconter après d'éminens narrateurs français les épisodes les plus célèbres et les scènes les plus mémorables de la révolution; mais il a donné un grand soin à la peinture des caractères, et plusieurs de ces pages mériteront d'être remarquées. Le chapitre intitulé *les Droits de l'homme* offre une série de portraits des membres de la constituante. A droite, les partisans absolus du passé : l'abbé Maury, « hardi orateur, pétillant d'esprit, de mœurs légères, sans moralité politique, prêt à changer facilement de couleur, mais déterminé à cette époque à défendre, moitié raillant, moitié sérieux, la monarchie, la légitimité, la religion. » A côté de lui, Cazalès, « officier chevaleresque, sans peur et sans reproche, d'un jugement étroit, mais juste, d'une âme ardente et d'un caractère impétueux, orateur toujours prêt au combat, et ne demandant pas mieux que de soutenir ses principes l'épée à la main. — En général, ce parti avait tous les défauts et toutes les vertus de l'ancien régime : courage aventureux, esprit frivole, entêtement indomptable. » Au centre, parmi les modérés, certains politiques de caractère et de talent, « Lally-Tollendal, éloquent et inspiré, Malouet, toujours actif, toujours sincère, Mounier, qui possédait une haute intelligence et de vastes connaissances; avant tout autre, il avait prédit à ses amis de province la chute de la féodalité, et il annonçait maintenant d'une manière plus précise encore les dangers de la situation nouvelle. » Parmi les gens de la gauche, « hommes probes pour la plupart, mais chez qui l'intelligence et le caractère n'étaient pas à la hauteur de la tâche, Talleyrand, évêque d'Autun, gentilhomme de haute naissance qui, par suite d'un défaut de conformation, était entré dans les ordres, mais avec les idées les plus profanes; esprit pénétrant et subtil, avec un jugement froid et un profond mépris de l'humanité; aimable et facile dans les actes de la vie privée, avide et sans conscience dans les actes de la vie politique. — Les chefs du club breton se faisaient remarquer par leur violence radicale. A côté du spirituel et hardi logicien Duport, le chevalier de Lameth et l'avocat Barnave, l'un orateur inspiré et persuasif, de mœurs pures et d'un caractère aimable, mais entraîné par un fanatisme sans bornes; l'autre, esprit superficiel et creux, mais remuant et entreprenant. On disait d'eux : Ce que Duport pense, Barnave le dit, et Lameth le fait. — Le seul homme dans l'assemblée qui fût à la hauteur de sa mission était Mirabeau... » Suit une page remarquable dans laquelle l'auteur retrace la grande figure; cela le conduit à décrire les autres physionomies de la tribune ou de la presse périodique; le plus remarquable journaliste pendant la période de la constituante est, à son gré, Camille Desmoulins. « Son babillage léger offrait un continuel mélange de patriotisme et de gaîté un peu licencieuse, d'amour de la liberté et de mordante raillerie, de grâce et de cruauté; ses écrits ressemblaient

à des fleurs écloses dans la fange, sa vie à un feu d'artifice aux couleurs étincelantes, mais qui ne laisse bientôt qu'une épaisse fumée. »

Ce que nous avons dit et ce que nous avons cité suffira sans doute pour faire connaître ce qu'est le livre de M. de Sybel; il n'offre de récit proprement dit que pour les complications diplomatiques se rattachant à l'histoire révolutionnaire; sur les scènes et les hommes de la révolution même, l'auteur donne des considérations politiques et des portraits plutôt qu'une véritable histoire.

Il n'y a pas lieu de douter que des publications pareilles à celles que l'Allemagne nous envoie n'excitent beaucoup d'intérêt en France. Ces livres, puisés aux meilleures sources, apporteront de grands secours aux nouveaux historiens de la période révolutionnaire. Déjà les volumes de M. d'Arneth ont servi à corriger beaucoup d'erreurs, de traditions erronées, de préjugés funestes. Ils n'ont pas réussi toutefois à couper court à la diffusion parmi nous de faux documens que les avertissemens de la critique n'empêchent pas de se produire encore. Gardons-nous de les accueillir; ajoutons aux lumières venues des archives étrangères celles que nous apporterait l'entière connaissance de nos propres archives, et nous donnerons enfin à l'Europe l'intelligence complète d'une période où se retrouvent les germes de ses futures destinées. A. GEFFROY.

La Chaleur solaire et ses applications industrielles, par M. A. Mouchot, 1 vol. in-8°; Gauthier-Villars.

Toutes les forces naturelles que l'homme utilise pour ses besoins prennent leur source dans la chaleur solaire; sir John Herschel a fait déjà cette remarque, pleine de justesse. « Ce sont les rayons du soleil, dit-il, qui donnent naissance aux vents; ce sont eux qui obligent les eaux de la mer à circuler en vapeur, à produire les sources et les rivières; leur action vivifiante élabore les végétaux qui alimentent les animaux et l'homme, et qui constituent les strates charbonneux où celui-ci a su trouver un immense dépôt de force vive. » Mouvemens de l'air, chutes d'eau, machines à vapeur, moteurs animés, toutes ces manifestations de la force dont nous sommes redevables au soleil, il ne les détermine néanmoins que d'une manière détournée et au moyen de ce qu'on appelle en mécanique une série de transformations de mouvement. Restait à savoir si on ne pourrait pas employer directement ses rayons à produire un travail industriel, à élever de l'eau, par exemple, ou à chauffer une chaudière.

Tel est le problème à la solution duquel Salomon de Caus semble un des premiers avoir appliqué l'ardeur novatrice et la perspicacité de son esprit. Il a laissé les dessins d'une pompe mue par le soleil. Il n'a manqué jusqu'ici à cette idée, pour devenir tout à fait pratique, que d'at-

tirer l'attention des savans et des ingénieurs; ceux-ci se sont de préférence attachés à perfectionner les machines à feu, dont le grand inventeur avait aussi pressenti les magnifiques applications. Le XVIIIe siècle s'occupa beaucoup de tirer parti des rayons du soleil; mais on suivait une voie qui ne pouvait pas mener à un résultat industriel. On était surtout préoccupé de les concentrer sur un point unique, de façon à obtenir des effets calorifiques remarquables. C'étaient les fameux miroirs ardens d'Archimède, dont on cherchait à retrouver le secret. Buffon parvint de la sorte à enflammer une planche goudronnée à la distance de 50 mètres. C'était fort curieux, ce n'était que cela.

Tout autre fut la marche adoptée par Saussure dans ses expériences. Il mit au soleil des boîtes de sapin dont le couvercle était formé par une lame de verre, et s'aperçut qu'il s'accumulait dans ces boîtes des quantités considérables de chaleur. Il put faire monter la température intérieure de ces petites serres à 95 degrés, 110 degrés, et même, avec des précautions convenables, à 160 degrés. Ce phénomène, dont on démêlait alors assez mal la cause, est facile à expliquer aujourd'hui. Il y a dans le spectre solaire des rayons de diverse nature, calorifiques, lumineux, chimiques, et chaque espèce de rayons se comporte d'une manière différente en présence des corps transparens. Les uns traversent avec facilité une, deux, trois lames de verres successivement; les autres, après avoir franchi la première, sont arrêtés à la seconde ou à la troisième. Il arrivait donc qu'une partie des rayons qui avaient pénétré dans la boîte de sapin de Saussure ne pouvait plus passer à travers le verre pour rayonner vers l'extérieur, et se trouvait emprisonnée derrière cette barrière diaphane; c'étaient, pour employer une expression de M. Mouchot, des rayons pris au piége. On conçoit qu'un appareil basé sur ces principes permette d'échauffer de grandes surfaces de manière à réaliser des machines industrielles.

M. Mouchot poursuit ses recherches sur ce sujet avec une grande persévérance depuis plusieurs années, et il est curieux de suivre dans son livre le détail des essais auxquels il s'est livré. Avec un appareil très simple, une sorte de marmite à enveloppe de verre et un miroir de métal cylindrique employé comme réflecteur, il a renouvelé et varié sous notre latitude des expériences déjà faites avec succès par sir John Herschel au cap de Bonne-Espérance. Il a pu, entre autres, avec la seule chaleur du soleil, préparer un pot-au-feu, distiller du vin. Il est même parvenu à faire rôtir de la viande; mais celle-ci contracta un goût désagréable et faisandé, dû à l'action des rayons chimiques du spectre solaire. Cet inconvénient disparut lorsqu'on eut intercepté ces rayons à l'aide d'une simple lame de verre rouge. Il y a là tout un ordre d'applications qui n'est nullement à dédaigner dans les pays méridionaux, généralement aussi bien doués sous le rapport de la chaleur que dépourvus de combustible. En Égypte et dans la plupart des contrées de l'Orient, où l'ab-

sence de bois de chauffage est très gênante, la marmite de M. Mouchot rendrait de précieux services.

Ce n'est là pourtant que le petit côté de la question. L'industrie doit s'emparer de cette idée et la féconder. Des appareils produisant les mêmes effets en grand ne peuvent manquer de lui prêter un concours inappréciable toutes les fois qu'il s'agit d'évaporer d'importantes quantités de liquides. C'est le cas pour les salines, les distilleries, surtout les sucreries coloniales. Un plus grave et plus difficile problème reste à résoudre : réaliser un moteur solaire accomplissant le même travail mécanique que nos machines d'usine. M. Mouchot n'est pas encore parvenu à établir un moteur qui emmagasine et transforme en force vive les richesses calorifiques immenses que nous envoie le soleil. Ce qui ressort pourtant des résultats déjà obtenus, c'est que l'établissement d'un tel appareil est théoriquement possible, et que cette invention ne saurait longtemps tarder lorsque les recherches seront activement poussées dans ce sens. Déjà M. Mouchot donne la description d'une pompe qui marche sous l'influence du soleil. C'est là une découverte d'autant plus intéressante pour l'agriculture que les pays chauds sont en général fort arides, et ne manquent jamais de devenir des jardins adorables dès qu'on parvient à y obtenir d'abondantes irrigations. Or le soleil qui les dessèche pourrait ainsi servir à les arroser. Un autre exemple curieux de cette interversion des phénomènes naturels à notre profit, c'est la fabrication de la glace par la chaleur, réalisée en ces derniers temps dans des appareils ingénieux que feraient très bien fonctionner les rayons solaires. La science fournit à l'homme les moyens de tourner à son avantage les agens physiques qui lui seraient hostiles. Seulement il faut que l'homme sache résolûment suivre les conseils qu'elle lui donne, et s'aider lui-même pour qu'elle l'aide efficacement.

L'attention des esprits novateurs est tournée vers la découverte de la machine à vapeur solaire. Un des plus grands ingénieurs de notre temps, Ericsson, à qui la mécanique appliquée, l'industrie et la guerre doivent tant d'heureuses audaces, a passé la dernière année de sa vie à la chercher, et, peu de temps avant sa mort, il annonçait d'Amérique à un ami de Suède qu'il l'avait trouvée. Il est certain que les machines à air chaud, les machines à vapeur où l'eau est remplacée par un liquide volatil, comme l'ammoniaque ou l'éther, semblent devoir se prêter assez aisément aux combinaisons qui leur donneraient le soleil pour foyer de chaleur. Le livre de M. Mouchot, où tous les côtés de la question sont examinés de la manière la plus détaillée et avec une compétence parfaite, est un excellent guide pour les recherches. ALFRED ÉBELOT.

Les Phénomènes physiques de la vie, par M. J. Gavarret. Paris, 1869; Victor Masson.

Un point de vue tout nouveau, qui paraît devoir bientôt dominer dans les sciences physiques, c'est la considération du travail que représente

chaque phénomène. Les forces naturelles n'étant au fond que les manifestations diverses d'un seul principe, qui est le mouvement, le *travail* sera la commune mesure des effets qu'elles produisent. La chaleur, l'électricité, l'affinité chimique, se comparent aux actions mécaniques qui soulèvent un poids, et leur énergie s'exprime en kilogrammètres. M. Gavarret, professeur de physique de la Faculté de médecine, a essayé d'étendre cette belle et féconde doctrine aux phénomènes biologiques. Il a poussé l'étude de la question aussi loin que le permettaient les faits déjà démontrés et acquis. Après avoir esquissé à grands traits le mouvement circulatoire qui entraîne la matière inorganique du sol à la plante, de la plante à l'animal, qui la rend au sol, M. Gavarret aborde les propriétés des tissus, dont il analyse les activités propres et le travail spécial. Il cherche à démontrer que la force musculaire est due tout entière à la combustion des principes alimentaires, qui ont emprunté la force au soleil lorsqu'il faisait éclore les plantes. Cet échange incessant de matière et de force entre les trois règnes justifie l'extension de la théorie mécanique au monde organisé. Les fonctions des organes représentent le travail accompli par les différentes réactions physiques ou chimiques d'où dérivent les activités propres des élémens histologiques. Ceci semble démontré pour des organes tels que le foie, le rein, le muscle. Quant au système nerveux, nous savons seulement que le travail des tissus organiques est une *condition nécessaire* des manifestations psychiques, mais rien ne démontre qu'il en soit la *cause*. Il y a une ressemblance incontestable entre l'effort intellectuel et l'effort physique; mais cette analogie ne constitue pas l'identité. Il n'y a pas de commune mesure entre une quantité de chaleur disparue et une pensée conçue; le travail cérébral et la manifestation psychique qui l'accompagne ne diffèrent pas seulement par la forme; rien ne nous autorise à considérer ces deux efforts comme étant de même nature. M. Gavarret, tout en avouant la nécessité où se trouve la science de s'arrêter devant cette barrière, ne paraît pas éloigné de croire qu'un jour elle sera franchie. Sur ce point, les opinions peuvent différer; mais il faut reconnaître que la méthode expérimentale semble appelée à renouveler la science, et que les progrès que le livre de M. Gavarret résume avec une grande clarté sont de nature à frapper le lecteur et à l'étonner.

F. RADAU.

C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-TROISIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIXe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1869

Livraison du 1er Septembre.

LE CHRISTIANISME ET LE SPIRITUALISME, par M. GUIZOT. 5

PIERRE QUI ROULE, dernière partie, par M. GEORGE SAND. 35

LA RELIGION PRIMITIVE D'ISRAËL ET LE DÉVELOPPEMENT DU MONOTHÉISME, D'APRÈS DE NOUVELLES RECHERCHES, par M. ALBERT RÉVILLE. 76

LES BANDES AGRICOLES EN ANGLETERRE, ÉTUDE D'ÉCONOMIE RURALE, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU. 113

LES CONDITIONS DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL EN FRANCE, par M. HENRI GALOS. . . 131

L'ALGÉRIE SOUS L'EMPIRE. — LES INDIGÈNES ET LA COLONISATION, par M. ARSÈNE VACHEROT. 173

LE JOURNAL D'UNE DAME DE LA COUR AU TEMPS DE GEORGE Ier. — I. — L'AVÉNEMENT DE LA MAISON DE HANOVRE, par M. E.-D. FORGUES. 190

REVUE MUSICALE. — LA REPRISE DE *Guillaume Tell* A L'OPÉRA ET LES THÉATRES LYRIQUES, par M. F. DE LAGENEVAIS. 230

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 244

ESSAIS ET NOTICES. — PUBLICATIONS RÉCENTES SUR LA CHASSE. 255

Livraison du 15 Septembre.

LOKIS, LE MANUSCRIT DU PROFESSEUR WITTEMBACH, par M. PROSPER MÉRIMÉE, de l'Académie Française. 257

LE JOURNAL D'UNE DAME DE LA COUR AU TEMPS DE GEORGE Ier. — II. — LES DISSENSIONS INTESTINES DE LA FAMILLE ROYALE ET LES DÉBUTS DE ROBERT WALPOLE, par M. E.-D. FORGUES. 297

AUTOUR D'UNE SOURCE, première partie, par M. GUSTAVE DROZ. 327
LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE EN ALLEMAGNE. — LES FEMMES AUTEURS, par M. ALBERT SOREL. 370
LES PREMIERS JOURS DU SIÉGE DE SÉBASTOPOL, D'APRÈS LES DOCUMENS ANGLAIS ET RUSSES (*the Invasion of the Crimea*, DE M. KINGLAKE), par M. H. BLERZY. 400
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES SCIENCES EN ALLEMAGNE, par M. GEORGE POUCHET. 430
L'ÉDUCATION DES FEMMES ET DES AFFRANCHIS EN AMÉRIQUE DEPUIS LA GUERRE, par M. C. HIPPEAU. 450
L'ART CONTEMPORAIN. — LES SCULPTURES DE M. CARPEAUX, par M. CH. D'HENRIET. 477
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 491
REVUE DRAMATIQUE. — THÉATRE-FRANÇAIS, *Une Parvenue*. 503
ESSAIS ET NOTICES. — LE PATRONAGE DES LIBÉRÉS ADULTES. 508

Livraison du 1er Octobre.

AUTOUR D'UNE SOURCE, seconde partie, par M. GUSTAVE DROZ. 513
L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — XXXIV. — LE PORT DE LIVERPOOL ET LES INSTITUTIONS MUNICIPALES ANGLAISES, par M. ALPHONSE ESQUIROS. 568
LES PRISONS DE PARIS, — MAZAS, SAINT-LAZARE, LA ROQUETTE, par M. MAXIME DU CAMP. 598
L'ÉCOLE TRANSFORMISTE ET SES DERNIERS TRAVAUX, par M. GASTON DE SAPORTA. . 635
UN NATURALISTE DANS L'ARCHIPEL MALAIS (*the Malay archipelago, — a Narrative of travel*, by Alfred Russel Wallace), par M. R. RADAU. 675
LA PÊCHE DE LA BALEINE, SOUVENIRS D'UNE CROISIÈRE DANS LES EAUX DU SPITZBERG, par M. JULES NOUGARET. 707
STANCES SATIRIQUES, POÉSIE, par M. HENRI BLAZE DE BURY. 730
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 736
REVUE DRAMATIQUE. — *Le Bâtard*, drame de M. A. Touroude. 750
REVUE LITTÉRAIRE. — *Le Sentiment religieux en Grèce*, de M. J. Girard, par M. GASTON BOISSIER. 756
ESSAIS ET NOTICES. — *La Grammaire au moyen âge*, par M. PAUL JANET, de l'Institut. 762

Livraison du 15 Octobre.

LE BUT POLITIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, A PROPOS DES MÉMOIRES DE MALOUET, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française. 769
AUTOUR D'UNE SOURCE, troisième partie, par M. GUSTAVE DROZ. 791
L'ALLEMAGNE DEPUIS LA GUERRE DE 1866. — XI. — LA QUESTION POLONAISE ET LA QUESTION RUTHÈNE EN GALICIE, par M. ÉMILE DE LAVELEYE. 831
LES SOUFFRANCES DE CLAUDE BLOUET, par M. ANDRÉ THEURIET. 868
LA PROTECTION ET LA LIBERTÉ COMMERCIALE EN FRANCE, par M. L. ALBY. 900
UNE POMPÉI ANTÉHISTORIQUE EN GRÈCE, par M. F. FOUQUÉ. 923
MILL ET HAMILTON. — LE PROBLÈME DE L'EXISTENCE DES CORPS, par M. PAUL JANET, de l'Institut. 944
VIE ET LETTRES DE LADY MARY WORTLEY MONTAGU, par M. CAMILLE SELDEN. . . 973
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 998
ESSAIS ET NOTICES. — DE QUELQUES RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES SUR LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE, par M. A. GEFFROY. — LES APPLICATIONS DE LA CHALEUR SOLAIRE. 1011

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

APR 5 - 1966 4 LD
APR 8 - '66 - 12 M
Due end of SPRING Quarter subject to recall after —
MAY 6 '78
REC'D LD APR 22 '73 -5 PM 5 9
MAR 26 1988
AUTO DISC MAR 15 1988
JUL 16 1997

LD 21A-60m-10,'65
(F7763s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

YD 11013

U.C. BERKELEY LIBRARIES

C006049864

AP
3728 20
R34
1869:5

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY